University of St. Michael's College
3 1761 08051823 6

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

REVUE

DU

MONDE

CATHOLIQUE

RECUEIL

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

VINGTIÈME ANNÉE

TOME SOIXANTE-QUATRIÈME

TOME IX DE LA TROISIÈME SÉRIE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Ancienne Maison Victor PALMÉ, éditeur des Bollandistes

PARIS

VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

J. ALBANEL, DIRECT. DE LA SUCCURS.

29, rue des Paroissiens, 29

GENÈVE

GROSSET ET TREMBLEY

LÉON XIII ET LE VATICAN

Les yeux des catholiques sont tournés vers l'Italie : là est la grande énigme des temps modernes. Quelle en sera la solution? L'auteur de la *Préface d'un Conclave* nous fournit, dans un livre curieux qui vient de paraître (1), des éléments pour répondre à cette question. Après l'avoir lu, d'un bout à l'autre, avec un vif intérêt, nous soumettons à nos lecteurs le résumé des réflexions que ces pages aimables, qui cachent, sous la légèreté de la forme, des vues très fines toujours, souvent très justes.

L'Église et la Papauté traversent une crise aussi grave que douloureuse. Quel est le caractère de cette crise? Il importe de le savoir, pour déterminer la conduite que les catholiques doivent tenir en présence des difficultés, sans cesse croissantes, qui s'accumulent sous leurs pas. Sans doute, ils ont le Pontife suprême, pour les éclairer et les guider, mais la parole infaillible se fait rarement entendre, et ce secours supérieur ne les dispense pas, d'ailleurs, d'études et d'efforts personnels. Les directions mystiques ne sauraient nous faire négliger les recherches naturelles. Usons de notre raison, puisque nous sommes hommes, et qu'il faut être homme pour devenir chrétien.

Nous sommes en présence d'ennemis acharnés qui veulent détruire la substance même de la religion catholique, de toute religion ; cela est vrai. Les événements qui se déroulent sont une phase de cette grande lutte de la Révolution contre l'Église, du mal contre le bien, de Satan contre Dieu, qui fait le fond de l'histoire du monde ou des mondes. Il ne faut pas que ce mot cléricalisme nous fasse

(1) *Léon XIII et le Vatican*, par M. Louis Teste, 1 beau volume in-12. Prix : 3 fr. 50, par poste.

illusion. Si l'on s'attaque aujourd'hui uniquement aux congrégations, c'est pour aller plus loin. On veut, par la religion, pénétrer jusqu'aux prêtres, et, par les prêtres, jusqu'au sanctuaire. Les mêmes arguments qu'on fait valoir contre le clergé régulier sont applicables au clergé séculier. D'ailleurs, est-ce que le Pape est un moine? Pourquoi lui a-t-on ravi sa couronne, ses États? Pourquoi est-on jaloux de son immense influence morale? Pourquoi cherche-t-on à le réduire au rang d'un simple aumônier du roi d'Italie? C'est qu'on espère que les autres nations se détacheront alors du centre de l'unité. Si le Siège Apostolique n'est pas universel, il n'est rien. D'ailleurs, une fois le prêtre dépouillé de son auréole, que devient la valeur de son enseignement? Et si son enseignement est méprisé, qu'est-ce que le dogme? Une pure spéculation philosophique qui s'évanouit dans le creuset de la discussion.

Mais il y a autre chose qu'un conflit dans le mouvement dont nous sommes témoins et qui nous emporte malgré nous, il y a, nous en sommes fermement convaincu, une transformation. Qu'on veuille bien le remarquer : il est dans la destinée du Diable d'être toujours vaincu, quand il s'attaque à Dieu; lorsqu'il s'en prend à l'homme, c'est autre chose. « Dieu ne meurt point », a dit un des plus grands hommes d'État, pour mieux dire le seul véritable homme d'État que les temps modernes aient vu paraître, Garcia Moreno, et son triomphe sur Lucifer n'aura point de fin. Lucifer, suivant une parole sublime de l'abbé Combalot, tomba d'une chute éternelle. Rien ne l'arrête dans cette épouvantable catastrophe. Il tombe, il tombe toujours plus bas. Comment pourrait-il avoir une revanche, même partielle, même momentanée, contre Dieu? La seule pensée implique contradiction. Donc l'esprit du mal est toujours vaincu. Et cependant, à certaines époques, il paraît triompher. Aujourd'hui, par exemple, ne dirait-on pas que son règne est arrivé? Comment expliquer ce mystère?

Les succès de Satan ne sont qu'apparents. Dieu, dans son immuable sérénité, dans son infinie puissance, se joue de ses efforts; il lui laisse l'illusion du triomphe, pour mieux constater ensuite sa défaite, pour le contraindre à confesser l'inanité de ses tentatives. Il nous semble voir un enfant mutin qui crie et se débat vainement contre la main, qui, en vain, le maîtrise. En vain, le rebelle se démène, il s'imagine parfois qu'il va triompher de sa résistance opiniâtre, un cercle inflexible l'étreint, il ne saurait en sortir. De même,

quand l'ennemi de Dieu et des hommes donne un libre cours à sa fureur, il peut bien avoir raison de ceux-ci quand ils ne se tiennent pas sur leur garde, mais il ne peut rien contre le plan divin. Ses plus grands écarts aboutissent à des résultats qu'il n'a ni prévus ni voulus. Satan rêve une destruction, il accomplit une transformation.

Les annales de l'Église nous présentent cet admirable spectacle. Certainement elle a bien des fois changé d'aspect depuis les temps apostoliques. Nous ne ferons pas le tableau de ces changements, qui sont dans l'esprit de tous. Mais, s'il y a une grande différence entre le siècle où les fidèles se cachaient dans les catacombes et ceux où les Pontifes de Rome recevaient les hommages des Césars, si l'époque où Grégoire VII, après avoir vu sa capitale incendiée par ses propres libérateurs, mourait tristement en exil, est fort dissemblable de celle où les Papes vivaient en paix dans une Rome embellie par le concours de tous les arts, n'est-il pas vrai qu'à chaque âge la religion a toujours été la même? Quand le dépôt de la foi a-t-il été altéré? Quand a-t-on seulement suspecté l'enseignement papal d'infidélité? Les mystères de la foi, mieux compris, n'ont ils-pas conservé la même substance? Le dogme, en se développant, a-t-il été modifié dans son essence? Est-ce qu'il serait possible de signaler de nombreux principes de morale? L'administration des sacrements, la consommation du sacrifice ont-elles jamais été totalement interrompues? Les mêmes vertus n'ont-elles pas toujours été pratiquées? N'y a-t-il pas toujours eu des saints, des miracles, des prodiges d'héroïsme, des révélations privées? Que veut-on de plus? La source ouverte sur le Calvaire n'est pas tarie. Jamais les hommes de bonne volonté n'ont été empêchés d'y puiser la paix et le salut.

Notre conclusion est qu'il ne faut pas trop s'affliger ni s'effrayer des épreuves que nous traversons aujourd'hui. Quand Satan animait les persécuteurs, il faisait des martyrs; quand il suscitait les hérésies, il préparait une plus claire intelligence du dogme. Lorsqu'il plaçait les Papes du septième siècle entre les incursions des Lombards et la tyrannie ombrageuse de Byzance, il jetait les bases de leur principat civil. Aujourd'hui qu'il vient, en associant les convoitises des princes aux complots des sociétés secrètes, de détruire le pouvoir temporel, nous devons croire qu'il travaille à son aise à procurer au siège de Pierre des grandeurs inconnues.

Il n'est donc pas défendu d'espérer qu'un brillant avenir est réservé à la Papauté; l'enfantement en sera douloureux, et le résultat n'excusera pas les hommes qui, voulant le mal, opéreront malgré eux le bien. Mais c'est une des conditions de la liberté humaine de rendre possibles les chutes les plus humiliantes. Les natures les mieux douées seront exposées à succomber; mais, répétons-le avec don Garcia Moreno : « Dieu ne meurt pas. »

Les pontificats de Pie IX et de Léon XIII nous paraissent marquer le point culminant de la phase de transition entre la dernière époque et celle qui s'ouvre devant nous. Cette phase a été longue, elle n'est pas encore terminée, nous ne savons quand elle le sera. Il y a plus d'un siècle que Voltaire appelait de tous ses vœux et prédisait la chute du pouvoir temporel. On s'y est lentement acheminé. Quand le Directoire mit une main sacrilége sur Pie VI et le vit mourir prisonnier à Valence, il pensait bien en avoir fini avec cette superstition. Napoléon, à Fontainebleau, se croyait sûr du triomphe. Lorsque Pie IX s'enfuit à Gaëte, pour échapper au poignard des assassins, le triumvirat romain put s'imaginer un moment que l'Europe, ébranlée par les secousses de 1848, le laisserait en paix. Ce n'étaient que des accès de force passagers. Les événements de septembre 1870 ont été signalés par un caractère particulier. Ce ne sont pas seulement les Piémontais qui sont entrés par la brèche de la *Porta Pia;* avec eux ont pénétré les principes révolutionnaires et les maximes antichrétiennes. Il a été officiellement proclamé que Rome était et devait être la capitale de l'Italie; on a flétri les Papes du nom d'usurpateurs. C'est au nom du droit, et non par un pur fait de violence, que la Papauté a été dépouillée de son principat. Voilà ce qui différencie profondément cette rapine des spoliations précédentes. Il n'y a pas eu là d'acte politique dans le sens exclusif du mot, mais un acte essentiellement révolutionnaire a été consommé. A ce point de vue, l'abolition du pouvoir temporel est le fait le plus important des temps modernes. Le monde n'a pas été témoin d'un événement aussi fécond en conséquences depuis Charlemagne.

Cette abolition est-elle irrévocable? Quelques-uns le pensent, la plupart des Romains, habitués au passage des révolutions, sont convaincus du contraire. On compte au moins vingt Papes qui ont été chassés de Rome, sans parler de ceux qui s'en sont tenus volontairement éloignés, soit qu'ils obéissent à des motifs politiques,

plus ou moins avouables, soit qu'ils redoutassent la turbulence des Romains. Toujours les successeurs du pêcheur de Galilée ont fini par rentrer dans la Ville éternelle. A l'heure qu'il est, il faut le confesser à la honte de notre siècle, dont l'indifférence dépasse toute mesure, la plupart des catholiques eux-mêmes n'y songent point : leurs préoccupations sont ailleurs. Et pourtant, nous le répétons, c'est la grande question à résoudre.

Tout le monde convient que l'unité italienne est fort menacée ; la royauté, sous les auspices de laquelle cette unité s'est faite, est encore plus atteinte. Si une république fédérative s'établissait dans la Péninsule, elle trouverait peut-être une place pour cet État pontifical restauré, sinon dans ses anciennes limites, au moins avec des proportions raisonnables. Cette éventualité n'est pas improbable du tout; on assure qu'elle entre dans les prévisions de certains politiques du Vatican. Léon XIII, diplomate jusqu'au bout des ongles, fin, patient, prévoyant, y a sans doute pensé. Ses adversaires qui le redoutent beaucoup, se le représentent comme étant à l'affût et épiant l'occasion. C'est fort possible, mais on peut être sûr qu'il ne cherchera pas à la provoquer, et cela pour plusieurs raisons, dont la vertu de prudence, qui le distingue éminemment, n'est pas la moindre.

L'avénement de la république que plusieurs regardent comme immanquable, dépend de plus d'une cause. On sait que le système électoral actuel, basé sur le cens et sur un cens élevé, ne rend les urnes accessibles qu'à un nombre fort restreint d'électeurs, quelques centaines de mille. C'est, en somme, une coterie qui gouverne, ce qu'on appelle au-delà des monts la *conserteria*. Pour parler plus exactement, elle gouvernait; mais la marche naturellement révolutionnaire des événements a donné le pouvoir à des hommes plus avancés, et ceux-ci ont trouvé, d'ailleurs, fort expédient de laisser dormir leurs principes depuis qu'ils jouissent des honneurs lucratifs attachés aux sièges ministériels; mais ils sont poussés par leur parti qui demande des places et des réformes. Des places, on ne peut en donner à tout le monde, mais les réformes ont cet avantage qu'elles profitent ou sont censées profiter à la masse de la nation. Donc on réclame des réformes, et avant tout une réforme électorale. Nos voisins ne sont pas dégoûtés, notre exemple, bien que peu fait pour le séduire, les a mis en bel appétit, il leur faut le suffrage universel.

L'expérience a confirmé une donnée du bon sens, à savoir que le suffrage universel est une arme a double tranchant. Quand le peuple est mis pour la première fois en possession de cet instrument tout-puissant, il ne sait pas d'abord s'en servir. Et comme, au fond, dans un pays catholique surtout, comme est encore l'Italie, la religion est en honneur dans les masses, et comme les lois fondamentales de la société y sont respectées, il est facile aux saines influences de diriger les comices et de faire élire des députés imbus de sentiments religieux et conservateurs. Une assemblée constituante, issue du suffrage universel, rétablirait-elle le pouvoir temporel? Il serait téméraire de l'affirmer et encore plus de le nier *a priori :* les chances seraient plutôt en faveur de l'affirmation. Il faudrait, bien entendu, que les catholiques fussent autorisés à prendre part au scrutin. Jusqu'ici, on le sait, ils ont en grande majorité, on pourrait dire en totalité, sauf d'insignifiantes exceptions, déféré à l'avis formel de Pie IX, réitéré, bien que peut-être avec moins de conviction, par Léon XIII, et n'ont pris aucune part aux scrutins politiques. Mais il est permis de croire que, dans une circonstance extraordinaire, la prohibition serait levée. Aujourd'hui les députés doivent jurer obéissance au statut, c'est-à-dire coopérer, dans une certaine mesure, à une œuvre qui n'est pas exempte d'injustice, qui consacre de grandes iniquités. Dans l'hypothèse d'une constituante, il n'y aurait pas de serment à prêter, puisqu'il s'agirait de tout créer à nouveau. Les théologiens romains ont toujours accordé au peuple une grande part dans l'établissement des gouvernements. Il est vrai qu'il y a des droits acquis, d'anciennes dynasties prêtes à faire valoir leurs titres. Rien n'empêcherait la constituante de les consacrer.

Nous ne nous sommes étendus sur ces peut-être — car ce ne sont après tout que des peut-être — que pour mentionner toutes les idées qui hantent le cerveau des conservateurs, en Italie et notamment à Rome. Léon XIII voit tout, écoute tout, laisse tout dire, et se tait; mais ce silence est pour les conspirateurs du pouvoir en Italie une menace.

Il est raisonnable de présumer qu'un premier exercice du suffrage universel en Italie serait favorable au catholicisme; nous venons d'indiquer les motifs de cette opinion; mais après tout? Tout porte à croire que la Péninsule ne serait pas plus privilégiée que les autres pays où ce suffrage fonctionne depuis un certain

temps et que la question sociale serait posée. On n'en est pas encore là en Italie, parce que le peuple lit peu, surtout peu de journaux et que, d'ailleurs, il n'est pas investi de droits politiques. Mais tout changerait de face, si chaque citoyen avait accès aux urnes. Il faut savoir qu'il n'y a peut-être pas de pays en Europe où le petit peuple soit plus pauvre, plus malheureux, disons le mot, plus opprimé. La misère y est affreuse, parce que le travail y est rare et le pain cher. On sait que les révolutions coûtent beaucoup d'argent, elles enrichissent quelques faiseurs et appauvrissent les classes les plus nombreuses de la nation. La révolution italienne n'a pas démenti cette règle. Ce ne sont pas seulement les familles et les individus qui souffrent; le budget national se solde chaque année par des déficits considérables. Les ministres des finances, en se succédant les uns aux autres, courent sans cesse après un équilibre qui fuit toujours devant eux; les villes font banqueroute et l'État, tout obéré qu'il est, se voit contraint de les secourir.

Point important à noter. L'incarcération et la vente des biens d'Église n'ont point profité, comme il est arrivé en France, à la classe des paysans. C'est la bourgeoisie libérale et voltairienne des villes qui les a achetés à vil prix. Ceux qui cultivent le sol ne le possèdent donc point : ils dépendaient naguère à peu près uniquement de la noblesse, généreuse de sentiments, humaine pour ses tenanciers. Les bourgeois, les étrangers et les juifs, acquéreurs de domaines ecclésiastiques, se montrent, eux, cupides et oppresseurs. La situation matérielle du paysan, au lieu de s'être améliorée, s'est empirée; mais il est demeuré pur de toute immixtion dans ces tripotages scandaleux et sacrilèges. N'étant pas compromis dans la Révolution, il demeure une réserve précieuse pour l'armée de l'ordre, de la conservation sociale, de la foi religieuse; de ce côté il y a une espérance.

Veut-on savoir quel est le résultat de la spoliation des biens ecclésiastiques. Un rapport officiel émané de la « commission de surveillance des fonds du culte » établit qu'il y a une paroisse pour un peu plus de 1,500 habitants, et que chaque paroisse a un revenu, notablement inférieur à 2,000 francs. Le rapport déclare ce budget insuffisant et avoue que le prêtre n'a pas « les moyens d'existence » auxquels il « a droit ».

Le sénateur Popeli, qui n'est pas un papalin, tant s'en faut, a tracé un tableau navrant de la misère des classes laborieuses en

Italie. En Italie, un ouvrier gagne en moyenne 669 francs par an; et dépense seulement pour son pain 293 francs. A Paris, l'ouvrier gagne en moyenne 1200 francs, et ne dépense que 189 francs, 86 centimes, pour le pain. Les taxes que paie une famille italienne rurale, montent au chiffre de 80 francs, tandis qu'une famille française n'abandonne au fisc que 11 francs 40 centimes. En Italie, les impôts sur le sel, les viandes, le blé, frappent chaque tête, de 78 francs 62 centimes; l'ensemble des contributions sur le pain produit 118 millions... Le pain de dernière qualité coûte en moyenne, dans les principales villes, 14 centimes de plus par kilogramme qu'il ne coûte à Paris; son prix est au salaire comme 100 est à 564; tandis qu'à Paris, la proportion est de 100 à 1,538. Tous ces chiffres sont empruntés à M. L. Teste, qui conclut en ces termes : « Outre que le travail est moins rémunéré que partout ailleurs, et que la vie est infiniment plus chère, il manque presque partout. Il suffit que « le bruit coure » qu'il y ait du travail quelque part, pour que les ouvriers y affluent, s'offrant à n'importe quel prix. Las d'attendre, mourant de faim, ils se louent à des compagnies, sortes de négriers anonymes, qui leur promettent des terres en Roumanie, en Afrique, en Amérique... Ils iraient au bout du monde, pour trouver à s'occuper. Le ministre de l'intérieur s'est vu obligé, en janvier 1880, de rappeler aux préfets, qu'aux termes de sa circulaire d'octobre 1879, ils doivent, par tous les moyens possibles, s'opposer à l'émigration qui dépeuple les villes et les campagnes. Il représente « des centaines et des centaines de journaliers, hâves et décharnés, mendiant par troupes, passant les nuits sous les portiques, dans le vestibule des églises, le long des rues, exposés à toutes les intempéries ». Partout des soulèvements populaires provoqués par l'exténuation, des populations que les communes se déclarent dans l'impossibilité de secourir. A Breda, près Trévise, les paysans se ruent sur les champs, pour en arracher les plantes, les racines, et les manger. Les troupes en ont arrêté une centaine. « Au moins en prison, nous mangerons, ont-ils dit. »

La statistique criminelle est effrayante. Pour l'année 1879, le garde des sceaux a relevé 2,248 homicides volontaires perpétrés, — 1,542 homicides manqués ou tentés, — 238 infanticides commis, — 6,637 blessures et coups graves, — 28,854 blessures et coups légers, — 110 vols à main armée suivis d'homicides, — 2,245 vols à main armée suivis d'autres violences, — 423 tentatives de vol à

main armée, — 159 extorsions, — 379 rapines, — 47,053 vols qualifiés, — 31,309 vols simples et *champêtres* (*sic*). Les dommages occasionnés par les délits contre les propriétés se sont élevés en totalité à 12,734,874 francs. Un dernier trait, en 1878, sur 813,500 décès, il y a eu 1,158 suicides. Quel pays fortuné!

Nos lecteurs ont-ils entendu parler de la « ligue de la démocratie? » Le comité central établi à Rome, et qui compte Garibaldi parmi ses membres, et les sous-comités fonctionnant dans les principales villes ont pour mission ostensible de délivrer les provinces *irredente*, d'obtenir le suffrage universel, la réunion d'une constituante, la révision du statut dans un sens républicain. Les associations maçonniques, ouvrières, démocratiques, coopératives leur prêtent la main. Elle a toute une presse à son service et répand avec profusion journaux, brochures, livres socialistes, communistes, athées, qu'elle livre en pâture à des malheureux qui meurent de faim.

Nul n'ignore que la plupart des conseillers actuels du roi Humbert sont d'anciens républicains. Se sont-ils sincèrement convertis à la monarchie? Qui oserait supprimer ce point d'interrogation? Ce n'est pas les calomnier que de leur attribuer pour principal mobile leur intérêt personnel.

Peut-être attendent-il l'occasion favorable pour proclamer la république. Si l'envie leur en manque, leurs anciens complices sont là pour les aiguillonner. En attendant, ils bénéficient de leur haute situation, palpent les émoluments, savourent l'encens qu'on fait toujours fumer sous les narines des puissants du jour. Quelle différence existe-t-il, d'ailleurs, entre des institutions constitutionnelles, telles qu'elles sont appliquées maintenant dans la Péninsule et une république? Humbert Ier vaut juste ce que vaut M. Jules Grévy, je veux dire qu'il pèse autant, mais pas plus, dans la balance des destinées de son pays. La royauté italienne est asservie, dominée par des ministres républicains qui lui font faire tout ce qu'ils veulent, et tout ce qu'elle ne veut pas elle-même. Ce n'est un mystère pour personne que le fils de Victor-Emmanuel était opposé à l'énumération des biens de la Propagande; mais son conseil le lui a imposé, il a dû obéir. Un président de république aurait-il montré meilleure grâce? Nous croyons qu'aux États-Unis, M. Ulysse Grant eût résisté. Dans ces conditions, une royauté nominale en Italie peut durer très longtemps. Mais aussi il suffit d'un souffle pour la

renverser. Soufflera-t-on ou ne soufflera-t-on pas? *Chi lo sa.*

A dire vrai, quand on porte ses regards sur les autres contrées de l'Europe, on assiste à un spectacle peu différent. Le roi des Belges est-il plus maître chez lui que le roi des Italiens dans la Péninsule? Le cœur doit saigner à ce souverain catholique de rompre diplomatiquement avec le Vatican, de livrer ses sujets à une propagande de presse et d'éducation antichrétiennes. En Espagne, ce n'est pas Alphonse XII qui gouverne, c'est M. Canovas del Castillo, et pour combien de temps? Victoria, impératrice des Indes, cette gracieuse majesté du Royaume-Uni, subit tour à tour l'ascendant dominateur de lord Beaconsfield ultra-conservateur, et de M. Gladstone, libéral, jusqu'à tendre la main aux radicaux. L'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, est acclamé par ses sujets; mais les diverses nationalités dont se composent ses vastes États, se détestent les unes les autres, se déchirent sous ses yeux et l'entraînent successivement vers des politiques contraires. L'empereur d'Allemagne a rencontré, il est vrai, une main raide et vigoureuse qui gourmande tous ces partis pour les faire servir à ses desseins; mais, en dépit de toute son énergie, le chancelier de fer voit ces partis échapper à sa direction et il est obligé de composer avec les uns pour dominer les autres. Il n'est pas jusqu'à la Russie, où les nihilistes ne trouvent des auxiliaires, dans les plus hautes sphères du gouvernement, et où l'on n'aspire à limiter le pouvoir de l'autocrate en proclamant une constitution. N'est-ce pas, en vérité, la République qui frappe à toutes les portes?

Partout les princes cèdent pour conserver une ombre de pouvoir, des honneurs dérisoires, en vérité, etc., etc., une liste civile. N'est-ce pas la situation? S'ils résistaient, trouveraient-ils quelque part un concours? Peut-être, à la condition de s'appuyer sur les forces vives de la nation, de ne pas se laisser entraîner à la remorque, de prendre, au contraire, l'initiative des réformes. Mais quelles réformes à opérer? et où trouver ces forces vives du pays? Que sont devenues les anciennes classes dirigeantes? Les vieilles familles s'éteignent ou se laissent absorber par des parvenus de la finance ou de l'industrie qui ont de rares qualités sans doute, mais auxquels manquent les traditions et peut-être les instincts de gouvernement. Autrefois le clergé fournissait des administrateurs intègres autant qu'habiles, des hommes d'État de *primo cartello.* Mais l'anticléricalisme est à l'ordre du jour, on ne veut plus de prêtres comme

fonctionnaires, la robe du moine fait frémir, à peine supporte-on celle du magistrat.

La déchéance politique des classes nobiliaires, l'énorme accroissement de l'industrie au service de laquelle la science, aux progrès rapides, met ses découvertes quotidiennes ont fait surgir une catégorie d'hommes d'argent qui accaparent toute l'influence dans les États modernes. Cette sorte de bourgeoisie, variété, mais dans un ordre inférieur, de l'ancienne bourgeoisie ou tiers état, qui se distinguait, en général, par ses mœurs graves et austères, avait jusqu'ici montré peu d'aptitudes gouvernementales ; parvenue depuis peu au sommet de la société, elle aspire à jouer plutôt qu'elle ne se plaît à présider aux destinées d'un pays : elle n'envisage guère le pouvoir que comme un instrument de satisfaction égoïste et un moyen de se procurer de plus grandes richesses. D'ailleurs, la base mobile sur laquelle cette aristocratie de fraîche date est assise lui enlève toute stabilité et jusqu'à tout espoir de perpétuité. Comme elle se renouvelle perpétuellement, le temps lui manque pour acquérir des traditions et pousser des racines dans le pays. Et puis, le crédit, l'estime, la considération lui font totalement défaut. Comment un ouvrier se laisserait-il guider par son compagnon d'hier ni d'avant-hier, que l'épargne, le travail, une habileté parfois équivoque, qualités bonnes ou mauvaises ont mis hors de pair ? Il préfère s'adresser à celui qui flatte ses mauvaises passions. De là, le règne des démagogues, prêts à se métamorphoser du jour au lendemain en dictateurs. N'en avons-nous pas sous les yeux, en France, un type accompli ?

Les chefs nominaux des nations ont donc à lutter contre un double courant : d'une part, contre le courant des classes moyennes, masse molle et confuse, qui a des intérêts plus que des principes et qui s'accommode aisément d'un état de transition, pourvu qu'elle y trouve son profit du jour ; et d'autre part, contre le torrent populaire qui menace de tout emporter. Jusqu'ici la tactique des gouvernements a été d'opposer l'une de ces forces à l'autre en favorisant tantôt la première, tantôt la seconde. Louis-Philippe flattait les vanités bourgeoises, mais le jour où il a refusé de satisfaire leurs appétits sans cesse croissants, elles l'ont abandonné et livré aux instincts sauvages de la foule qui l'a jeté à bas. Napoléon III se mit, d'abord, à la tête de la démocratie, puis il inclina vers le libéralisme. Acculé dans une impasse par ces deux ennemis irréconciliables entre eux

et irréconciliables envers lui, il chercha une diversion à l'extérieur, joua le tout pour le tout et perdit la partie. Un souverain, pour gouverner, ne peut pas être isolé. Il faut qu'il puisse faire appel à une classe honnête, éclairée et influente qui soutienne sa politique. Cette classe, en Europe, n'est pas encore formée; et lorsque, sous l'action du temps et des événements, ses éléments commencent à se réunir, la Révolution vient, qui les désagrège.

La force, facteur nécessaire d'un gouvernement, ne le constitue pas tout entier; le droit doit se trouver à la base. N'est-il pas clair que l'obéissance d'un peuple est, en grande partie, volontaire? Conçoit-on que tous les actes de la vie publique s'accomplissent sous la menace perpétuelle du gendarme? Or comment la soumission sera-t-elle spontanée, si celui qui brise sa volonté, qui fait de bonne grâce des choses dont il ne se soucie guère, paie des impôts, s'expose au feu de l'ennemi, prête son concours aux magistrats, n'a pas le sentiment du devoir et du droit? Voilà pourquoi, indépendamment de toute considération morale et mystique, au point de vue politique proprement dit, la légitimité est à la base de tout système gouvernemental durable. Seulement, pour que la notion de légitimité soit complète, il faut joindre à la légitimité d'origine la légitimité d'exercice. Qu'importe que vous ayez par votre naissance, par la constitution du pays, le droit de commander, si vous commandez des choses injustes? Admettant la légitimité (originelle) de l'empereur actuel d'Allemagne; le kulturcampf est-il pour cela légitime? Nous ne récusons pas les titres des Romanoff à gouverner la Russie? Mais ont-ils le droit d'opprimer la Pologne et de persécuter les catholiques?

Nous trouvons dans le livre qui nous occupe un beau et excellent mot attribué à Léon XIII : « Le Saint-Siège est le gardien de toutes les légitimités. » Vous entendez : *de toutes*. Mais il ne faut pas en conclure que le sort du Saint-Siège soit lié au sort de toutes les dynasties. Des injustices se consomment dans le monde. La Papauté en est-elle responsable? Elle a mille fois proclamé le droit. Est-il expédient, si l'on passe outre, qu'elle lance l'anathème? Il y a des solidarités compromettantes, même pour les intérêts que l'on prétend servir. Nul n'ignore que le Pape serait enchanté de voir le roi sur le trône, et que le roi rendrait grâces à Dieu si le Pape recouvrait toutes ses prérogatives. Mais serait-il avantageux pour l'une et l'autre cause de faire une alliance offensive et défensive? Il est permis d'en douter.

Des citations feront connaître la matière et pénétrer la pensée de l'auteur. Ce portrait du héros mérite avant tout l'attention :

Léon XIII est de haute taille. Il a la maigreur d'un ascète. Sa soutane blanche flotte autour de ses membres décharnés. Les lignes du visage sont fermes, arrêtées, anguleuses. On a dit : « Il a le masque de Voltaire. » Le fait est que si l'on pouvait détacher le front, le nez, les joues, les oreilles, la bouche, le menton, on en ferait une imposition assez exacte sur le marbre de Houdon. Mais l'expression est bien différente. Chez Voltaire, il n'y a que de la malice et du sarcasme : on ne voit que ce rictus impitoyable qui ne donne point le sentiment des destinées supérieures de l'homme, si magnifiquement décrites par le poëte : *Os homini sublime dedit...* Il faut autre chose pour rehausser la laideur des traits. Tandis que chez Léon XIII il y a l'épanouissement de l'âme pénétrée des devoirs et humains et divins. La physionomie a beaucoup de mobilité. D'habitude elle est austère, fine, bienveillante, elle se dessine derrière un léger voile de tristesse et de dédain. Un pli dans la bouche, et elle devient hautaine, pénétrante, railleuse; pourtant, jamais il ne se départit de la dignité apostolique, qui est toujours revêtue du manteau de la charité. Le teint, d'une pâleur extrême, semble amortir les feux de la pensée qui arrive, à fleur des rides du visage, froide et définitive. Le regard est profond et clair; lorsqu'il éprouve quelque inquiétude, il se lève avec une lenteur et une force, dont l'effet est comme d'éloigner l'objet; lorsqu'il donne un ordre, c'est avec une simplicité et une résolution qui ne laissent place qu'à l'obéissance. La voix, traînante et nasillarde, quand il parle familièrement, est sonore et brillante, quand il prononce un discours. Le personnage produit tout de suite une impression que l'on peut traduire par ce mot, qui n'est pas banal : « C'est quelqu'un » ! Mais « quelqu'un », Prince et Pape, qu'il n'est pas facile de surprendre.

En face du fier buste de Léon XIII, et en antagonisme avec lui, nous apercevons la débile et nerveuse figure de Humbert Ier. Quel contraste frappant! Et voilà deux hommes dont le Créateur a mêlé les destinées. Si la révolution n'était pas là, il y a longtemps que le premier aurait eu raison du second. Examinons, avec M. Teste, l'attitude du Pontife à l'égard du roi-usurpateur, elle tranche un peu, surtout par le dehors, avec celle que Pie IX a gardée vis-à-vis de Victor-Emmanuel.

Un ministre plénipotentiaire formulait en quatre mots son avis sur la politique que Léon XIII observerait vis-à-vis de Humbert Ier : « Ni concession, ni provocation. » Le fait est que jusqu'à présent il

n'a pas reçu de démenti, l'auteur remarque qu'au fond, Pie IX n'observait pas une autre politique vis-à-vis de Victor-Emmanuel. A la vérité, il fulminait chaque jour, avec l'abondance propre à son tempérament oratoire : mais il ne faisait ni ne conseillait aucun acte de nature à renverser ou à inquiéter le nouvel état de choses.

Puis vient le récit aussi charmant que touchant, et où les élans de la charité se mêlent aux affres de la mort, de la fin imprévue de Victor-Emmanuel et de l'empressement de sa victime à lui assurer le pardon suprême en ce moment terrible. Le narrateur poursuit :

En somme, il y a entre eux (entre les deux pontifes) une différence de caractère : l'un se répandait en paroles, l'autre se tient sur la réserve. Celui-ci attend, comme celui-là attendait; seulement, Pie IX, avec son apparence d'action, suscitait un immense mouvement de popularité; tandis que Léon XIII, avec son apparence d'inaction, ne fait naître que la curiosité et la méfiance. L'Italie ne le connaît guère, mais les Italiens ne manquent pas de perspicacité ni de justice, ils professent une très haute estime pour lui... « C'est Fabius ! » disent-ils.

M. Teste constate après tant d'autres que le Saint-Siège considère le pouvoir temporel comme faisant partie inhérente de la constitution de l'Église, depuis les origines mêmes du christianisme. Il cite ce mot de Joseph de Maistre :

Ce qu'il y a de véritablement étonnant, c'est de voir les Papes devenir souverains sans s'en apercevoir, une loi invisible élevait le siège de Rome, et l'on peut dire que le chef de l'Eglise universelle naquit souverain.

M. Teste n'a pas, du reste, de peine à démontrer d'une part, que la fameuse loi des garanties ne garantit rien; de l'autre, que ce n'est pas cette loi qui confère au Pape le caractère de souveraineté, mais bien le consentement de millions d'hommes : Italiens, Français, Autrichiens, Hongrois, Espagnols, Portugais, etc.. Asiatiques, Africains, Américains, Océaniens. Il a aussi quelques phrases d'une verve railleuse et indignée sur l'*incarcération* des biens ecclésiastiques.

Ah ! *pour ce mot charmant*, souffrez qu'on vous embrasse.

Il n'est pas sans intérêt d'indiquer ici la solution que M. Louis Teste préconise, mais dont il ne réclame pas la paternité. Il a paru récemment, à Naples, lisons-nous dans son intéressant volume, une grosse brochure mystérieuse, dont le style correct, calme, digne, dénote une haute origine : *Maggio*, 1880. *Italiani, operiamo, ne*

evoluzione, ne reazione! (1) où on lit cette conclusion : « ... Il est nécessaire pour la tranquillité absolue, intérieure, extérieure de l'Italie, de mettre un terme à la question pontificale, non pas par un *modus vivendi*, comme veut M. Jaieric, car ce serait prolonger les équivoques..., mais par un tempérament fondamental qui consiste à rendre Rome à l'Église catholique, conjointement avec un pouvoir catholique équipollent, adjectif, qui équivaut à un pouvoir égal en puissance et en valeur à celui que l'Église catholique possédait déjà. » M. Teste estime que Léon XIII, qu'il appelle un esprit accommodant, demande le plus pour obtenir le moins et qu'il se contententerait d'un *mezzo termine*. Il ne croit pas, d'ailleurs, que le gouvernement italien, ni les parties qui se disputent le pouvoir, prêtent l'oreille à ces ouvertures. Pourtant, même parmi les vainqueurs du jour, il règne un fort courant d'opinion tendant à rendre Rome au Pape. Un sectaire bien connu, M. Patrucelli della Gattina, a prononcé, un jour, ces mots : « Nous sommes venus à Rome, nous y sommes, nous en partirons, et que ce soit le plus tôt possible ! » Et cette parole a trouvé de l'écho.

Le découragement des sectaires rend les espérances des anciens sujets du Pape plus vives. Nous le partageons, tout en inclinant à croire que la domination future des Papes s'effectuera dans des conditions différentes de celles du passé.

La souveraineté pontificale a pour raison d'être et pour but l'indépendance absolue de droit et de fait du pouvoir spirituel. Cette souveraineté peut, en principe, s'exercer, et en réalité, elle s'est exercée, même depuis son plein épanouissement sous Charlemagne, de différentes façons. Rien n'empêche de supposer que l'on trouvera dans l'avenir un mode qui permettra de concilier dans une certaine mesure l'autorité du roi avec certaines aspirations modernes. L'histoire nous montre, d'ailleurs, que les Pontifes Romains ont été très respectueux des droits de leurs peuples, ils l'ont même été avec scrupule. L'autonomie communale était de tradition dans les États de l'Église. Dans leur capitale même, ils souffraient que l'assemblée des conservateurs (le conseil municipal) jouît d'une indépendance complète dans le cercle légal de ses attributions. Les points sur lesquels les Papes se sont montrés, comme souverains temporels, le plus jaloux de leur autorité, sont la justice, les bonnes mœurs et la

(1) Italien agissons: Ni révolution, ni réaction.

pureté de la foi catholique. Et qui oserait leur en faire un crime? qui ne les louerait plutôt de leur vigilance et de leur sévérité? Pour tout le reste, ils étaient les plus débonnaires et, si l'on osait employer un mot que des erreurs philosophiques et politiques ont fait dévier de son sens naturel, les plus libéraux des souverains.

Si, comme la marche des événements semble l'indiquer, le pouvoir royal tend à perdre de son âpreté, pour se rapprocher de plus en plus du rôle d'une première magistrature dans l État, d'une sorte de protectorat suprême des droits et des intérêts de tous, avec mission de faire régner l'ordre, la justice, et d'assurer la prédominance du bien, on peut dire que les Papes sont les rois de l'avenir, que si la forme républicaine venait à prévaloir, leur autorité morale et même politique recevrait encore de nouveaux accroissements.

M. L. Teste a touché un point délicat, la question des relations sociales dans la Rome des Papes, devenue la Rome des Piémontais. Pendant dix ans ces relations avaient subi un trouble profond, il y avait eu comme une suspension de la vie romaine. L'usurpation était trop récente pour ne pas avoir divisé profondément les esprits. Quelle figure pouvait faire les uns vis-à-vis des autres, les papalins et les partisans de la maison de Savoie? Les cardinaux, surtout, s'étaient condamnés à une séquestration absolue, Léon XIII leur a conseillé de sortir de leur isolemment, de prendre part aux *recevimenti*, de recevoir eux-mêmes chez eux. Toutefois, il leur a recommandé d'apporter beaucoup de correction et beaucoup de prudence dans leurs relations. Certains membres du patriciat, les Rospigliori, les Altieri, les Salviati ne reçoivent que des papalins déclarés : nul embarras pour eux. D'autres ont étendu le cercle de leurs relations. Il en résulte parfois des rencontres assez piquantes. Un sénateur du royaume d'Italie se trouve assis auprès d'un cardinal. Des membres du corps diplomatique, accrédités auprès du Vatican, se croisent avec des membres des légations qui ne vont qu'au Quirinal. Les Romains, pleins de tact et de bonhomie, n'éprouvent jamais aucune gêne de ces aventures; on pourrait même croire qu'ils les recherchent. Ils savent en tirer parti pour l'avenir. Rien n'est précieux comme un intermédiaire discret. Mais l'inconvénient côtoie l'avantage. Les compliments de pure politesse conduisent aisément aux compromissions, et il n'y a pas loin des compromissions aux défections. Le pis est que ces rencontres sont souvent mal interprétées, surtout quand elles passent les monts. En général, on peut affirmer

que l'esprit est demeuré bon. Toutefois, il semblerait résulter de certaines insinuations de notre auteur qu'à sa cour même et dans son intérieur Léon XIII rencontrerait de l'opposition. « Le Pape, dit-il, serait entouré d'ennemis : son palais en est cerné. Des émissaires de toute espèce pénètrent autour de sa personne. Aussi sa vigilance ne se relâche-t-elle pas un instant. » On admettra facilement que la révolution triomphante et craignant une revanche entoure le captif d'espions. Qu'il y ait aussi des mécontents à la cour pontificale, le fait est assez vraisemblable ; celui qui affirmerait le contraire n'inspirerait aucun créance. Mais jusqu'où vont ces blâmes plus ou moins discrets? Le langage énigmatique de M. Teste ne nous apporte pas suffisamment de clarté. Certainement la curiosité du lecteur en aurait demandé davantage ; probablement les renseignements certains faisaient défaut, mais alors pourquoi s'avancer?

Mentionnons maintenant les pages curieuses ayant trait au caractère du Nonce apostolique à Paris et de ses relations avec le coryphée du parti républicain.

En arrivant à Paris, écrit M. Teste, en parlant de Mgr Czacki, aucun Nonce n'a excité plus de curiosité. Ce chef du corps diplomatique appartenant à une race dont l'Allemagne, la Russie, l'Autriche-Hongrie détiennent les lambeaux, comment serait-il accueilli par ses collègues?... Il s'élève aussitôt un concert d'éloges. Les journaux ne tarissent pas sur ses mérites... « le diplomate entend malice. » L'hôtel de la Nonciature, désert et silencieux sous Mgr Meglia, devient brillant et animé : tous les partis s'y pressent. Puis, au bout de quelques mois, cet engouement se ralentit. A Paris, tout s'use si vite!

Il faut lire les pages suivantes, où M. Teste juge à son point de vue, qui n'est pas absolument le nôtre, l'attitude très indulgente du Nonce à l'égard des sommités du parti républicain, notamment à l'égard de son chef suprême. Nous avons nommé M. Gambetta. A ce dernier, l'auteur ne marchande pas des vérités fort dures, et nous approuvons cette juste sévérité. Ce « Zola de la tribune », ce Barras manqué, ne finira-t-il pas par éclater dans sa peau? Parmi les généraux qu'il élève à la brochette, ne s'en trouvera-t-il pas un pour lui damer le pion? L'auteur constate que toutes les amabilités de Mgr Czacki pour les maîtres du jour n'ont préservé le Saint-Siège d'aucune humiliation, l'Église d'aucune persécution. Les républicains sont des ingrats. L'ont-ils consulté, sur l'article 7, sur les

congrégations? Le même écrivain émet l'opinion qu'avec un peu de fermeté, ou seulement en montrant une froideur polie, le Nonce eût inspiré à Gambetta et à sa « domesticité » une certaine réserve. Pourquoi le représentant de la cour de Rome n'aurait-il pas affecté de favoriser, en paroles, certaines intrigues politiques à propos desquelles les noms du duc d'Aumale et de M. Jules Simon ont été prononcés? Si M. Teste s'imagine que ces noms auraient donné aux catholiques des garanties suffisantes, il s'abuse étrangement. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain scabreux, où les hypothèses s'appuient sur des conjectures. Nous préférons l'entendre insister sur l'immutabilité et la pérennité du Saint-Siège qui assiste et survit aux changements des gouvernements et à la chute des dynasties. L'effacement de la papauté sur le terrain de la politique nous semble une nécessité du moment.

Le livre de M. Louis Teste abonde en renseignements curieux sur une foule de choses ignorées ou méconnues par la légèreté contemporaine. Ceux qui crient à l'intolérance pontificale savent-ils que, dans l'Académie des Arcades, on admet tous ceux, hommes et femmes, italiens et étrangers, monarchistes et républicains, catholiques et protestants, qui se distinguent dans la culture des lettres et des sciences? On a beaucoup crié contre le népotisme des Papes, mais M. le baron Visconti vous prouvera, l'histoire en main, les monuments sous les yeux, que la Ville éternelle lui doit la moitié de sa splendeur. Ecoutez M. L. Teste.

Ces grands dignitaires de l'Église, improvisés par un frère ou par un oncle, s'efforçaient de racheter la faveur de leur élévation, en dotant magnifiquement les églises, les palais, les places, les fontaines. Et le peuple les acclamait! C'était la pépinière du patriciat sur lequel repose la société romaine. Les familles des derniers papes qui ont refusé de « sacrifier » au népotisme : les Mastaï, les Capellari, les Castigliani, les Della Genga, les Chiaramonti, les Braschi sont pauvres, obscurs ou disparus. Tandis que la plupart des familles qui, à travers mille vicissitudes, ont illustré l'histoire d'Italie, et figurent noblement encore dans le patriciat, ont une origine papale!

Puis l'auteur énumère les Albani, les Altieri, les Barberini, les Borghèse, les Cultani, les Carafa, les Chigi, les Colonna, les Odescalchi, les Orsini, les Pamphili, les Dorpigliani, les Médicis, les Farnèse et tant d'autres!...

A propos du Consistoire du 12 mai 1878 où furent créés les seuls cardinaux que Léon XIII ait jusqu'ici revêtus de la pourpre, M. Louis Teste trace une suite de curieux portraits. Nous en détachons une page fort leste et fort piquante. Le lecteur appréciera.

Le cardinal Pie est un théologien — quand M. Teste écrivait ces lignes, le grand évêque vivait encore — un écrivain, un évêque dont l'épiscopat français s'enorgueillit : on lui avait fait une réputation d'ultramontain croquemitaine qui faisait sourire le Vatican. Chaque fois que M. Thiers ou le maréchal de Mac-Mahon demandait le chapeau pour Mgr Dupanloup, Pie IX répondait : « A la condition que vous présenterez en même temps Mgr Pie! » Il était bien sûr que jamais ni le maréchal de Mac-Mahon, ni M. Thiers n'en auraient l'audace! Il donnait finement la raison de cette opposition... Comme il confiait une mission auprès de l'un et de l'autre : « Dites à l'évêque d'Orléans qu'il défend vaillamment l'Église, de sa plume et de sa parole d'académicien : Je lui en suis reconnaissant... Mais dites à l'évêque de Poitiers qu'il est véritablement le successeur de saint Hilaire!... Répétez ma recommandation. » Le messager obéit. « Je vois que vous avez compris. » Mgr Dupanloup comprit-il à son tour? Pas une syllabe n'échappa à Mgr Pie... Voilà Mgr Pie cardinal! L'État a-t-il tremblé sur ses fondements? L'Église se serait-elle effondrée si Mgr Dupanloup était devenu également cardinal? Certes! elle n'avait point cette crainte. Mais, quelque considérables que fussent ses services, Mgr Dupanloup avait un tempérament agité et un verbe ardent, qui tranchaient trop vivement sur le calme et la mesure, dont aime à se parer le Sacré Collège. C'était un ouragan se précipitant dans un cénacle, lorsqu'il arrivait à Rome. On n'avait toléré pareille humeur que chez Mgr de Mérode. Léon XIII partageait-il le sentiment de Pie IX? On lui attribue un mot en tout cas bien romain : « On demande le chapeau pour Mgr Dupanloup... mais il n'est pas archevêque! » Ce n'est pas non plus qu'il n'appréciât point ses vertus. Il n'est pas de tombes que le Vatican ait couverte de plus d'éloges!... »

Plus loin, l'auteur de *Léon XIII et le Vatican* fait passer sous nos yeux la figure du secrétaire d'État actuel, du cardinal Nina. C'est un des personnages le plus en vue : et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ces lignes spirituelles.

Une tête forte et noble, des traits réguliers et marqués, de larges épaules, une taille moyenne. Tout indique la fermeté, le calme et en même temps la bonhomie romaine. L'abord a une certaine rudesse. Il

est né, le 12 mai 1812, à Recanati, dans les Marches. Sa famille avait peu de fortune, mais elle était honorable... Nina se distingua au séminaire diocésain dans les lettres et dans la philosophie. Étant allé ensuite étudier la théologie à Rome, il fut ordonné prêtre à vingt-trois ans : sa piété, sa science lui avaientob tenu une dispense d'âge. Comme beaucoup de ses compatriotes, il s'adonna à l'étude du droit... Il y a une prélature romaine, dite de Saint-Yves, à laquelle les avocats ont le droit d'élire un des leurs. Ils firent choix de l'abbé Nina, qui devint ainsi Monsignor... Mgr Nina avait tout ce qu'il fallait de talent et de caractère. Le regard de Pie IX était fixé sur lui. Appelé à traiter des affaires importantes, il les conduisit avec tant de prudence, qu'il s'acquit une véritable célébrité, et Sa Sainteté l'éleva à la charge d'assesseur de l'Inquisition romaine et universelle. C'était mettre Mgr Nina en état de déployer les ressources de son esprit : aussi fut-il bien vite apprécié des cardinaux de cette congrégation dont le pape est préfet. En rapport continu avec Pie IX, il sut rendre des services et demeurer longtemps dans cette charge... Son élévation à la pourpre, le 12 mars 1877, a réjoui le chapitre de Saint-Pierre, dont il était membre, ainsi que le collège de l'Apollinaire, le séminaire Romain, le séminaire Pie, où il exerçait les fonctions de préfet des études... C'est un ministre robuste : il résistera aux veilles et aux émotions.

M. Teste signale en passant les préventions que l'on a longtemps nourries à Rome contre les journalistes. Pour les peindre sur le vif, il conte l'anecdote suivante, qui nous paraît fort joliment trouvée.

Un journaliste avait bien voulu se charger de suivre une négociation avec feu Mgr Pila, qui occupait une fonction assez importante au Vatican. Sa mission était toute désinterressée : ce n'était un mystère pour personne. Cependant le prélat le recevait avec une hauteur toujours croissante, si bien qu'il eut un jour la hardiesse de lui faire remarquer que sa personne ne se trouvant nullement en cause, il méritait peut-être les égards ordinaires. « Ah! les journalistes!... Je me moque bien d'eux! — En êtes-vous bien sûr, Monseigneur ? — Quoi ! que diriez-vous? du mal de moi?... — Je ne suis pas si sot, Monseigneur. Je dirai que Mgr Pila est le modèle des prélats, qu'en présence de la pénurie de l'Église, il vient de faire abandon de son traitement à Pie IX... »

« *Caro amico*, s'écria ce foudre de guerre, en joignant les mains, vous ne direz point cela! » — Celui qui lui avait fait si grand'peur eut la bonhomie de sourire : désormais on lui montra de la politesse en échange de son respect. Mais ces préventions sont loin d'avoir tout à fait disparu.

A signaler encore le jugement que porte M. L. Teste sur le parti légitimiste français :

Bien que la proposition paraisse paradoxale, les légitimistes forment le parti le plus nombreux... L'immense majorité de la nation n'a d'autre opinion qu'une rage d'égalité... Les légitimistes ne possèdent pas seulement, pour la plupart, de la considération, des titres, des terres. Ils se distinguent par de sérieuses qualités de vraie démocratie, ils sont humains, charitables. Pendant la guerre franco-allemande, ils se sont couverts de lauriers.

Notez que l'auteur est complètement libre de tout préjugé dynastique et que, dans un autre passage de son livre, il se montre presque partisan du régime républicain dans la Péninsule.

M. Teste s'élève avec une juste indignation contre la guerre déclarée au cléricalisme par les républicains français, guerre qui tuera la république. Il montre fort bien que ce mot de cléricalisme a été inventé par l'hypocrisie et qu'il déguise mal le dessein formé de détruire la religion.

On reproche aux réguliers et aux séculiers de former une caste séparée. « C'est un État dans l'État ! » Si les familles riches et influentes ne destinent plus leurs fils à la carrière ecclésiastique, dans la pensée de les voir s'élever aux grandes charges, elles n'ont pas tous les torts : l'opinion en a sa part. Elle crient à l'usurpation, dès que l'habit religieux se mêle à la politique, qu'y a-t-il là de dangereux pour la liberté, d'humiliant pour la raison ? Elles voudraient également que les magistrats, les militaires, restassent étrangers à la vie publique. Bientôt les émeutiers et les *facchini* en auront seuls le droit. Et savez-vous quel prétexte elles allèguent ? « Les séculiers et les réguliers ne sont plus de leur siècle, ils ne font plus d'œuvres démocratiques !... » Consoler les affligés, visiter et soigner les malades, secourir les pauvres, servir d'arbitre désintéressé, instruire et former la jeunesse, prononcer des discours, faire des livres, conduire les morts à leur dernière demeure, qu'est-ce donc ? S'ils se mettaient en grève, le nombre des œuvres démocratiques ne se trouverait-il pas singulièrement diminué ? Et n'entraverat-on pas leurs prédications, leur enseignement ? On parle de les chasser de la chaire, de l'école où ils obtiennent des succès admirables. Ainsi l'a décidé la république française au nom de la liberté !

On voit que M. Teste ne se refuse pas le plaisir de faire des pointes en dehors du terrain où il a semblé d'abord vouloir se cir-

conscrire. Ce qui se passe en Italie lui rappelle la France : les confidences qu'il a reçues au delà des monts, lui fournissent la matière de rapprochements dont le lecteur profite. Celui qui sait bien observer, voit par delà la chose même qu'il contemple, et un horizon visuel et intellectuel s'agrandit à chaque instant : on ne contestera pas à M. Teste les qualités d'un bon observateur.

Il est temps d'aider le lecteur à conclure.

M. Teste a l'esprit éminemment français, l'âme ouverte aux sentiments généreux, tempérant volontiers l'admiration par la critique, un peu frondeur. Né malin, comme dirait feu Despréaux, il se plaît à flageller les personnages mêmes dont il fait l'éloge, mais il les flagelle d'une main légère, si légère qu'on se trompe, si l'on n'y prend garde et que l'on croit aisément qu'il les caresse encore. Il en est peu qui ne reçoivent de sa plume ou de son pinceau ce double tribut. On ne l'accusera pas précisément de flatter ses modèles, mais on ne pourrait non plus lui reprocher de les enlaidir, il vise à la ressemblance avec un petit coup de fouet, pour mieux fixer l'attention et faire davantage ressortir les traits. Et puis, il a un art particulier pour envelopper la censure dans une formule complimentaire, il excelle à faire suivre l'expression discrète d'un regret, par une apologie si candidement et si habilement présentée qu'en vérité on ne sait trop si l'auteur approuve ou blâme. C'est un problème dont il laisse la solution au lecteur, en s'esquivant derrière un rideau assez transparent, du reste, pour qui sait le sonder d'un regard pénétrant et lire entre les lignes. Cette sorte de gymnastique est assez amusante.

Disons, en terminant, un mot du fond de l'ouvrage. On y trouve des faits et des impressions qu'on chercherait vainement ailleurs. La note est foncièrement et sincèrement catholique. Nous ne voulons pas dire par là que l'auteur soit un théologien consommé ; quelques passages du livre nous donneraient un démenti. Mais quoi! on ne peut pas tout avoir. M. Teste juge avec une équité strictement suffisante Pie IX et Léon XIII ; nous l'avons entendu accuser de sacrifier le premier au second. L'auteur se défend avec vivacité de cette défaillance, ce qui prouve qu'elle a été inconsciente. Une page déjà citée montre qu'il apprécie à leur juste valeur, et avec une admiration motivée, ces deux grands pontificats qui se compléteront naturellement.

Léonce de la Rallaye.

JOURNAL D'UN OFFICIER PENDANT LA COMMUNE [1]

X

Après avoir repris mon cheval, remisé dans la villa de M. X..., à une faible distance de Velisy, du côté de Versailles, je sautai dessus pour rentrer à Paris laissant dans les bois la capote dont je m'étais revêtu. Arrêté au galop par une sentinelle de la ligne, je lui donnai hardiment le mot d'ordre que je connaissais, et dans un tour de main la vallée de Cachan était franchie, et je pénétrai dans Paris.

« Demandez, demandez, criait-on dans les rues, la défaite des Versaillais!... »

Elle est forte celle-là, me dis-je, en entendant cette réclame. Mais cependant les femmes qui ne voient plus rentrer leurs maris; les enfants, leurs pères ou leurs frères; les filles, leurs fiancés, que doivent-ils penser de ces victoires, dont les soldats qui les ont remportées ne reparaissent plus?

A Passy, Douski vint de suite me trouver.

— D'où diable viens-tu, me dit-il?

— Je viens de Châtillon, mon cher, où nous avons reçu une bonne frottée.

— Mais tu veux rire, je pense.

— Non, j'en viens, et j'étais bien placé pour voir, je t'assure.

Presque tout ce qu'il y avait de fédérés a été fusillé ou fait prisonnier. Il n'y a eu de sauvés que ceux qui se sont enfuis, voilà tout. Seulement de ces derniers il n'en manque pas!...

— Chut, Georges, il ne faut pas le dire. Je t'engage aussi à ne

(1) Voir la *Revue* du 30 août, du 15 et 30 septembre 1880.

pas crier que tu viens de là-bas, si on ne t'y a pas envoyé. Notre service principal consiste à garder tout ce côté de Paris. Si l'on te demande à quoi tu as employé ton temps depuis hier, tu diras que tu es allé faire des rondes *extra muros*. Nous ne passons pas ici pour avoir le feu sacré. Il faut aller doucement, car plus la Commune éprouvera de revers, plus elle se montrera révolutionnaire, tout en proclamant la victoire.

Dis-moi, si nous sortions un peu ensemble. L'on ne sait déjà plus ici à qui causer un peu librement. Poki n'est pas là, et puis, il me semble tout drôle. On parle de membres du comité de vigilance, semés parmi nous. Des gens de toute espèce, hommes et femmes, vont et viennent dans nos rangs ; tout cela pénètre chez D...

Allons viens, allons-nous-en un peu, nous dînerons au Palais-Royal. J'ai un peu la tête farcie. Je suis étourdi de tout ce que je vois, par tout ce que j'entends. Quel pétrin, mon Dieu ! Je t'avoue que je ne comprends rien à tout ce qui se passe et te déclare que je ne savais pas si bien dire, lorsque je te disais qu'avant tout ces messieurs faisaient des affaires. Oh ! c'est dégoûtant. Ils font tout sans ménagements ni formes ; ils volent, ils pillent, ils détruisent pour le plaisir de faire le mal. Presque toujours ivres, ils ont des conversations à vous faire dresser les cheveux sur la tête. Le général D..., lui-même, se vautre presque publiquement dans l'orgie !...

Quels crimes ne commettent pas ces gens-là : les églises, les couvents, les chapelles, rien n'est épargné.

Ils souillent les chaires et les autels de leurs débauches et de leurs ordures. Ils volent les broderies, les tentures, les vases sacrés. Les Frères de la doctrine chrétienne sont chassés de leur maison, ainsi que les religieuses.

L'autre jour, vers sept heures et demie du soir, ils sont allés arrêter les Jésuites de la rue de Sèvres, et les ont mis en prison. Ils seront probablement fusillés un de ces jours.

— Je suis fatigué, mon cher Kobeski, et dégoûté. Si tu veux, nous lirons ce soir cette fameuse lettre ; il me tarde beaucoup d'en connaître le contenu...

— Eh bien, à ce soir !

Kobeski monta à cheval et partit pour le quartier Latin.

Douski partit de son coté. Que faire ? se disait-il, nous sommes en compagnie de scélérats de la pire espèce. De but, ils n'en ont

point et ils ne font que des choses ignobles. Ce sont des maisons dévalisées, des femmes maltraitées, des hommes arrêtés ou assassinés, et pas plus loin qu'hier un pauvre réfractaire, un maçon, je crois, à ce qui m'a été raconté, dont les *Vengeurs de Flourens*, auraient fait, je ne sais quoi, dans la cour de la Préfecture de police. Quelle horreur!... D'après Poki, ce pauvre homme aurait été rôti vif, après avoir été préalablement enduit de goudron! — Les misérables, ils en sont bien capables!...

Il faut que je m'en ouvre complètement à Kobeski, mon seul et véritable ami. Je ne sais pourquoi, je l'aime tant ce Georges; un frère ne tiendrait pas plus de place que lui dans mon cœur. Pauvre Georges, il est triste parfois. Comme moi, il semble être absorbé par une pensée mystérieuse. Mais, bah! il est aimable et joyeux compagnon, et ce soir nous dînerons ensemble.

Douski était sur le boulevard Sébastopol, près de l'église Saint-Leu, lorsqu'il aperçut devant ce monument un attroupement considérable. S'étant approché, il vit qu'on regardait une bière ouverte, renfermant un cadavre, dont on ne voyait que les pieds. Un écriteau, destiné à expliquer cette exhibition, disait ceci : *Citoyens, ce cadavre n'est autre que celui d'une jeune fille victime du libertinage des prêtres de cette paroisse!*

Cette terrible accusation excitait la colère des spectateurs, et les mots les plus durs, les menaces les plus sauvages étaient proférés contre le clergé. Ému lui-même, Douski pénétra dans l'église et demanda à voir le cadavre de cette jeune fille. Un fédéré le découvrit aussitôt, et la jeune fille victime lui apparut dans les restes d'une femme de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix ans, morte depuis peu, et dont le corps avait été déposé dans l'église, ainsi que quelques autres, en attendant qu'on pût les transporter au cimetière!...

Son étonnement fut égal à son dégoût. Il fallait cela, lui disait-on!...

C'était encore un mensonge, toujours le mensonge : voilà comment en France l'on fait les révolutions.

La Pologne révolutionnaire était bien autre chose, pensait Douski. Pour la patrie, pour la liberté, nous courions à la mort. Mais on n'avait pas besoin, pour nous faire aimer tout cela, de nous mettre la rage au cœur, en fabriquant des mensonges!

S'étant avancé vers le milieu de cette coquette église de Saint-

Leu, dont tous les autels étaient souillés d'immondices, les tableaux abîmés, les ornements profanés, Douski fut obligé d'assister à un autre nouveau spectacle. Presque inaperçu dans une foule qui se renouvelait sans cesse, il vit apparaître, tout à coup, dans la chaire à prêcher, une jeune femme de vingt-cinq à trente ans. D'après ce que l'on disait autour de lui : c'était un membre du comité de vigilance du dix-huitième arrondissement : *la citoyenne Coff...*

La taille ceinte d'une vaste écharpe rouge et d'un immense revolver, elle était coiffée d'un bonnet phrygien, et avait, accrochée sur l'épaule, une draperie écarlate qui faisait un merveilleux effet. Cet ensemble grotesque donnait à cette femme une mine fière et martiale.

— « Citoyens et citoyennes, disait-elle, en étendant son bras droit nu vers l'auditoire, le comité de vigilance a décidé que les femmes qui ne sont pas *bég...*, devaient dénoncer leurs maris ou *amants*, ainsi que leurs fils ou *bâtards*, qui ne voulaient pas marcher pour la Commune. Il faut, disait-elle avec une voix pleine de colère, que tous ces gens de sacristie soient empoignés, et que puis après, *zou;* et l'orateur faisait en même temps le signe de mettre en joue.

« J'ai toujours servi la patrie, moi, et je m'en flatte. Je ne suis pas plus fière pour cela. Il faut que tous ces bourgeois déguerpissent ou aillent au panier!!! »

« C'est à nous maintenant!... »

Cette bonne fille débita une masse de choses de ce genre. Aux mères qui avaient, disait-elle, la bêtise de se marier, elle prêchait l'amour libre ; à celles qui étaient encore filles, elle disait, au milieu de mille obscénités, que la nature était, avant tout, la loi de Dieu, et qu'elle seule commandait, etc.

— C'est magnifique, remarqua Douski, c'est vraiment beau ; et voilà encore un moyen pour chauffer le zèle des défenseurs de la Commune. Une femme de mauvaise vie, faisant métier de la prostitution, prêchant en chaire sa propre morale. Oh! ils sont bien coupables ceux qui laissent dire de pareilles choses ! Il est vrai que sur cette voie de l'insurrection, l'entraînement est fatal, et que si on sait par où on commence, l'on ne sait pas toujours par où l'on finit.

XI

— Monsieur Georges, s'écria Marie en le voyant rentrer à la maison, monsieur Georges, ne nous quittez plus, mon père est mort!

Là, dans ce fauteuil, où la paralysie le retenait depuis quelques jours, il s'est éteint, fatigué par les quelques paroles qu'il avait cru devoir nous adresser avant de nous dire adieu.

Vous ne nous abandonnerez pas, n'est-ce pas, maintenant? ma bonne mère qui est en haut en sera bien contente.

— C'est entendu, ma bien-aimée, c'est entendu. Ne suis-je pas tout à vous?

— Mon pauvre père a terminé sa carrière de la façon la plus édifiante.

Dieu est tout, disait-il; le monde n'est rien. Malheur à celui qui, comme moi, s'en aperçoit aussi tard.

Pardonnez-moi, mon Dieu! L'honneur vaut mieux que l'argent. Pour ne pas l'avoir compris plus tôt, je meurs seul et isolé sur la terre étrangère, quand j'aurais eu à mon chevet, dans le pays natal, toute l'affection d'une nombreuse famille et de nombreux amis. L'honneur vaut mieux que l'argent, car l'honneur reste attaché à votre nom pendant la vie et après la mort, tandis que l'argent s'en va et ne procure, pendant la vie, qu'une satisfaction passagère. Oui, ma fille, crois et rappelle-toi, l'honneur avant tout. Toute ma vie j'ai vécu errant, isolé et misérable, parce que j'ai cru qu'il suffisait d'avoir seulement de l'argent!...

Ma pauvre mère écoutait sans mot dire.

Pour moi, j'étais toute surprise d'entendre parler ainsi mon père, et de lui voir un visage si décidé, une parole si énergique. L'œil hagard et fixe, le doigt allongé, il répétait, en murmurant, ce mot : L'honneur, l'honneur, lorsque sa voix s'est éteinte avec lui.

Il m'a été impossible de lui procurer un prêtre dans un pareil moment, bien qu'il me le demandât avec instance. Mais Dieu l'aura pris en pitié, en raison de son repentir bien sincère.

Ces premiers moments d'expansion passés, Marie fit part à celui qu'elle considérait comme son fiancé, de la chronique du quartier.

— Tous ces côtés, dit-elle, sont plongés dans la terreur, on arrête à tort et à travers pour le motif le plus futile. Plusieurs fois des hommes armés sont venus à la maison, mais lorsqu'ils apprenaient

qu'ils étaient dans le domicile de l'estafette de D..., ils s'en allaient en saluant, bonjour, bonjour, citoyens et citoyennes, vous êtes des bons, vous autres, disaient-ils en partant.

Aussi, combien de pauvres et braves gens viennent-ils solliciter notre appui contre ces Messieurs, ce que je ne refuse jamais, au risque de me compromettre. Cela finira bien, j'espère!

Une certaine vieille et hideuse mégère, du nom de Mayat, je crois, fit arrêter, avant-hier, un voisin, parce qu'il passait pour avoir dit du mal de la Commune. S'étant réclamé de moi, je n'hésitai pas à aller, de ma personne, au poste où ce pauvre homme était détenu, et à demander sa liberté au nom de l'estafette de D..., ce que j'obstins immédiatement!...

— Bravo, ma belle enfant, bravo.

— Une autre fois, je signai de mon nom un certificat destiné à un ami de mon père, que l'on avait aussi arrêté comme réactionnaire, en me qualifiant de fiancée de l'estafette de D..., ce qui me réussit encore parfaitement.

— Tu es sublime, mon ange, d'audace et de dévouement, et je suis fier de toi!

— Ai-je fait un mensonge, dit Marie, en prenant les mains de Georges et en le regardant dans les yeux.

— Non, non, mille fois non. Tu as bien fait, Marie, et je t'aime comme cela. Tu es ma fiancée, et si Dieu le veut, tu seras bientôt ma femme. Oui, encore quelques jours et nous nous unirons pour la vie.

Je t'aime, Marie, comme mon bon ange. Tu es tout pour moi, ma force, mon espoir, ma vie. Tu es mon guide et mon soutien. Sans toi que serais-je devenu?

Tu remplis ma vie tout entière; ta pensée me nourrit, ton image est toujours devant mes yeux.

Vois-tu, mon amie, il nous faut encore un peu de patience. Les événements se succèdent trop rapidement, pour que le dénouement soit éloigné. Les Versaillais entourent Paris d'un cercle de feu et de fer; les bataillons fédérés sont écrasés, si j'en juge par l'exaspération qui règne parmi tous ces gens. Cette recrudescence d'arrestations, de rigueurs, cette exaltation populaire, que l'on cherche à pousser jusqu'à son paroxysme, ne prouvent que l'embarras, sinon la peur, qui règne parmi ces MM. du gouvernement de l'Hôtel de ville. Achever la tâche que nous nous sommes imposée est donc

un devoir, toi dans ton quartier, et moi dans ma situation d'estafette.

Oh! oui..... mais sais-tu que moi aussi, ajouta Georges, j'ai protégé beaucoup de monde, et fait le bien en déchirant mille dénonciations destinées à mettre nombre de familles dans les larmes. Sais-tu que j'ai combattu dans les rangs de l'armée contre cette engeance qui gouverne ici...

— Tu as fais cela, Georges?...

— Oui, j'ai fait cela au risque de me faire fusiller et je suis prêt à recommencer. Dieu ne protège-t-il pas les siens; mais maintenant je crois cependant pouvoir être plus utile sans m'exposer de nouveau aux balles comme je l'ai fait.

— A la bonne heure.

— Je m'en vais aller retrouver un ami dévoué, à qui j'ai donné rendez-vous pour ce soir au Palais-Royal, mais je reviendrai.

— Tu reviendras?

— Certainement, et crois bien que si je n'avais promis, je resterais ici.

— Oui, Georges, je vous crois.

— Pensez, amie, que les troupes ne peuvent tarder de pénétrer dans Paris et que je ne veux pas être le dernier à aller au-devant d'elles.

— A demain donc, Georges, mais surtout de la prudence!

— Oh! je ne renouvellerai pas mon escapade de Châtillon; mais il faut que je continue à jouer mon personnage dans l'intérêt de l'ordre. A bientôt!

— Au revoir, Georges.

Kobeski partit au galop pour rejoindre Douski. Arrivé au Palais-Royal, il mit pied à terre, et s'adressant à son ordonnance, il lui dit :

— *Vengeur*, ramène mon cheval à Passy, tu resteras dans ma chambre. Si on vient me demander, tu répondras que je suis à l'Hôtel de ville, pour affaire urgente. Tu as entendu?

— Oui, citoyen officier.

— J'avais choisi cet homme pour mon service, parce qu'il était un peu bête et paraissait fidèle; sorti de Mazas, où il était détenu depuis longtemps, je ne sais trop pourquoi, la liberté, même restreinte, lui faisait plaisir. Une seule chose lui faisait peur, c'était d'être un jour ou l'autre obligé de retourner dans sa cellule. Aussi appréciait-il beaucoup sa position. Je le nommais *Vengeur*, parce

qu'il appartenait à une de ces fameuses compagnies créées exprès pour l'enrôlement de nombre de ses collègues. C'était un Vengeur quelconque, de *la mort*, de *Flourens*, de la *République*, de la *Commune*, je ne sais; mais, à coup sûr, aucune qualification ou appellation ne convenait mieux à ces individus. C'était bien réellement des gens voulant se venger de cette société qui leur avait infligé un stigmate d'infamie, en les rejetant de son sein!...

A peine sous les galeries du Palais-Royal, j'aperçus Poki, que je n'avais vu depuis quelque temps.

— Tiens, te voilà, d'où viens-tu? d'où sors-tu? lui dis-je?...

— Ah! mon cher, je viens de Picpus, pour le quart d'heure, où j'ai été envoyé pour voir ce qui s'y passait. Figure-toi, mon bon ami, que ces pauvres religieuses, passant pour conspirer contre la Commune, plusieurs délégués ont été envoyés pour faire des perquisitions dans le couvent. Malheureusement, en cherchant un peu partout, l'on a découvert dans les caves quantité d'ossements de toutes dimensions. L'opinion publique s'en est émue, et en quelques heures ces pauvres femmes, considérées comme des vampires, passèrent pour avoir martyrisé et fait mourir quantité de créatures!...

La rue et le faubourg Saint-Antoine jusqu'à Reuilly étaient sens dessus dessous. Tout le monde voulait aller voir cet établissement, témoin de tant de crimes!...

Je me trouvais à l'Hôtel de Ville à causer avec Delescluze, lorsque ce bruit nous parvint.

— Citoyen officier, vint me dire A..., va voir un peu cela!

Muni d'un ordre, je montais à cheval et d'une traite j'arrivais à Picpus.

Comme aux grandes fêtes de l'Hôtel de Ville, le public était admis en effet à visiter la maison. Une longue queue, dont les anneaux s'étendaient à plus d'un kilomètre, laissait pénétrer dans un certain ordre une foule avide de spectacle. L'on entrait par une porte et sortait par une autre. Deux délégués, dont l'un était F..., ceints de leur écharpe rouge et armés d'un revolver, présidaient à cette visite.

— Citoyen délégué, dis-je à celui-ci, fais-moi donc voir tout cela. Voici un ordre.

Conduit à l'instant dans la salle où se trouvait réuni ce qui devait être exposé aux regards et à la colère du peuple.

— Voici, me dit-il, un lit où l'on plaçait la victime. Regarde, avec ce petit mécanisme l'on pouvait tenir en respect une partie quelconque du corps, et jusqu'à ce que l'étreinte eût arraché au malheureux ou à la malheureuse ce qu'on voulait en obtenir, la torture continuait. Remarque, citoyen officier, qu'avec ce lit de torture on pouvait tout obtenir des créatures qu'on y plaçait. D'ailleurs, vois cette quantité de débris trouvés dans les caves, ne sont-ce pas les os des malheureuses victimes?

J'étais abasourdi, mon cher, et la conviction de ces gens était tellement faite, que j'eusse certainement encouru leur colère, et été considéré comme un traître, si j'avais voulu me permettre de leur expliquer que ce lit de torture n'était qu'un lit orthopédique servant aux chirurgiens; et les ossements, que les restes des corps que l'on ensevelissaient jadis dans les églises, chapelles et couvents.

Les religieuses étaient enfermées dans leurs chambres depuis plusieurs jours, de sorte qu'elles n'entendaient que les grondements de la fureur populaire, excitée par ce spectacle.

Transportées à Saint-Lazare, elles y sont, je crois, beaucoup plus en sûreté maintenant. — Elles ne se doutent pas, je suis bien sûr, que cette détention apparente les protège contre l'assassinat peut-être. Je crois, ma parole, que tous ces gens sont fous!...

— Mais toi, où vas-tu, Georges?

— Mon cher, je dois trouver ici notre ami Douski, mais tu n'es pas de trop, nous dînerons ensemble, n'est-ce pas? Tiens, le voilà là-bas, appelle-le?

Les trois camarades, réunis, pénétrèrent ensemble dans un cabinet particulier, au restaurant du Havre.

— Enfin, dit Douski, nous voilà enfin seuls et entre nous, quel soulagement j'éprouve! Dieu, que je suis las!... Nous ne devions être que deux, mais tu aurais manqué, Poki. Je me félicite que Georges ait eu la bonne pensée de te retenir, nous sommes complets. Frères par le malheur, par les périls, nous devons dans cette circonstance critique, cimenter cette amitié. Unis par l'infortune et la sympathie, que ce repas soit une fête fraternelle qui scelle notre alliance.

— Parfaitement, dirent Georges et Poki.

— Pour moi, dit ce dernier, je suis tout vôtre maintenant; j'ai vu des choses si monstrueuses que je me range sous votre bannière.

Pour être un peu tardive, ma conversion n'est que plus sincère; à bas cette société diabolique dont j'étais l'esclave, à bas.

— Bravo, Poki, bravo, à la bonne heure! Tu n'as donc pas peur de rompre ce chaînon hideux qui nous déshonore?

— Tant mieux, tu seras avec nous, dit Douski. Membre, comme toi, de cette triste compagnie de malheur, je la renie et ne m'occuperai d'elle que pour la combattre!

— Allons, tout va bien, tout va bien, dit Georges, vous êtes tout à fait dans mes vues maintenant. Dieu soit béni! Dieu soit loué!...

Jurons alors de nous soutenir et de marcher ensemble. Jurons de nous communiquer tous nos actes, toutes nos impressions, et de ne rien faire contre le gouvernement de la France.

Et chacun, ayant avancé sa main vers le milieu de la table, jura...

— Il faut, dit Kobeski, que l'on sache un jour que parmi ces hommes que la postérité flétrira, il s'en est trouvé quelques uns qui ont poussé leur amour du bien et de l'honnêteté jusqu'à se compromettre, et leur dévouement pour la France jusqu'à vivre au milieu de ses ennemis, au risque de se déshonorer, pour mieux entraver leurs menées et enrayer leur action. Il faut que l'histoire insère dans ses annales que, grâce à ces dévouements isolés et obscurs, cette hideuse Commune n'a pu faire qu'une faible partie du mal qu'elle avait rêvé.

Compagnons, dit Kobeski, en se levant un verre à la main, que le serment que vous allez prononcer efface à jamais celui de votre compagnie de Bruxelles. Nous sommes unis à la vie et à la mort, dès que le moment sera venu nous irons au-devant de l'armée française, et si nous pouvons l'aider à franchir les remparts sans coup férir, nous le ferons!

— Nous le jurons, dirent les trois compagnons.

— Passons à autre chose, dit Douski. Eh bien, Georges, et ta lettre que nous devions lire ensemble.

— Mon cher, je n'y ai pas songé; elle est toujours intacte dans mon portefeuille, nous en lirons le contenu à notre prochaine rencontre. Je la prendrai sur moi, afin de l'avoir le moment venu. Ce doit être le récit de quelque vaste complot ou quelque monstrueuse dénonciation de tout un quartier. Je ne vois pas trop ce que cette grande enveloppe peut renfermer. Mais demain, je l'espère, nous saurons à quoi nous en tenir.

XII

Le dîner terminé, les trois camarades entrèrent au café de la Rotonde, où ils rencontrèrent nombre d'officiers fédérés. La conversation était animée, les uns parlaient des combats qu'ils avaient livrés, les autres, des Versaillais qu'ils avaient écrasés, etc... Ils avaient en général assez mauvaise mine; quelques-uns portaient un bras en écharpe, beaucoup paraissaient ivres.

— Tiens, dit Douski, n'est-ce pas *Margni* que nous voyons là-bas, tout près de la dame de comptoir. Il a l'air très content et fait rire ses compagnons.

L'individu désigné était un garçon d'environ vingt-neuf ans, brun, de taille moyenne, moustache retroussée et portant assez bien l'uniforme. Ancien facteur de pianos avant la Commune, Belge d'origine et célibataire; actuellement capitaine d'état-major, attaché au nombreux état-major de D...

— Si nous lui disions de venir, dit Douski, nous saurions un peu ce qui le fait tant rire. C'est un particulier aux idées très avancées; et au nom de la Commune, bien entendu, il a dû faire quelque chose d'absolument patriotique, à son point de vue. Dans tous les cas, nous rirons toujours un peu. Il parle à des gens qu'il ne connaît pas ou peu, et je crois qu'il sera enchanté de trouver une occasion pour les laisser.

— Eh, là-bas, capitaine Margni?

— Tiens, tiens, dit celui-ci en accourant, vous voilà, Kobeski, Douski et Poki. Je ne vous savais pas si amis. C'est une véritable trinité!

— Allons, en voilà assez, mon garçon, dit Douski, assieds-toi là, et raconte un peu à ton supérieur ce que tu disais à l'instant à ces messieurs, là-bas, qui les faisait tant rire.

— Volontiers, citoyen colonel, voilà l'histoire, elle vous amusera. Vous savez que j'ai une particulière qui a de l'œil. Vous n'ignorez pas ses états de service, puisque je vous l'ai proposée pour cantinière.

— Va toujours, va toujours.

— Notre débit de vin, boulevard Magenta n°... est une véritable souricière. Ma femme y trône comme une reine derrière un comptoir, et...

— Assez, assez, répondirent ces messieurs. Si tu es content, tant mieux; quant à nous, nous ne pouvons pas te féliciter, parce que nous pensons qu'il y a des industries plus honorables!...

— Tu peux, dit Douski, retourner à tes occupations; nous avons à causer sur le service de la porte Dauphine, dont le poste est en ce moment occupé par une compagnie de Bellevillois.

Margni se retira un peu penaud.

— Vous le voyez, dit Kobeski, nous ne pouvons faire un pas sans nous heurter à quelque chose de sale et de révoltant.

— C'est vrai.

— Pourquoi Dieu n'a-t-il pas voulu que cette porte Dauphine fût livrée à notre bon camarade S..., qui devait l'ouvrir cette nuit aux Versaillais!...

L'armée va se masser bientôt, si ce n'est fait, aux abords de cette issue, et attendra encore vainement que la porte lui soit ouverte. Pauvre S..., tes courses à Versailles ne servent à rien. Ton dévouement n'aura d'autre résultat que de nous mettre tous en péril vis-à-vis du comité de vigilance.

Aussi, il faut bien le reconnaître, comment s'est-il présenté pour relever un poste de Bellevillois, avec une force de beaucoup inférieure à la sienne. L'on dira qu'il ne pouvait pas prévoir ce contretemps? Mais si, car il aurait dû connaître parfaitement la situation; et puis déjà un peu suspect, il fallait s'arranger et tout prévoir pour réussir.

— Je ne pense pas, lui dit le chef de poste, pouvoir me laisser relever par une force moindre que celle que je commande; et il aurait pu ajouter : surtout par vous autres.

— Au fond, il était logique.

— Enfin, c'est ainsi; l'autre jour, le général D... lui-même, aurait certainement fait le coup, à l'instigation de deux créatures mises à ses trousses, si ce n'avait été quatre membres du comité de vigilance postés près de lui, qui, tout en tolérant et protégeant ses faiblesses, ne le surveillaient pas moins très-sérieusement!

Quoi qu'il en soit, si ces tentatives ne réussissent pas, les troupes de Versailles sont trop impatientes pour beaucoup tarder à rentrer. Tant pis, il y aura des têtes cassées!

La soirée était déjà avancée que nous nous trouvions près du restaurant Bonvallet, sur le boulevard des Italiens, lorsqu'un

groupe d'hommes, qui stationnait devant cet établissement, attira notre attention.

— Qu'y a-t-il, dit Poki, je parie que ce sont ces Messieurs de la Commune qui dînent.

Kobeski, Douski et Poki se quittèrent après minuit en se promettant de se retrouver le lendemain, et s'il y avait empêchement, le surlendemain et les jours suivants, au même endroit et à la même heure.

— Il est entendu que nous lirons la lettre de Kobeski.

— C'est entendu, dit celui-ci, à demain.

DELORME.

(*A suivre.*)

LES ÉPOPÉES FRANÇAISES [1]

II

S'emparant d'un fait historique, l'épopée militaire en agrandit les proportions. Rien de plus naturel que la tendance de grossir un fait contemporain. Nous en avons été mille fois témoins, et notamment, comme nous le rappelle M. Léon Gautier, pendant la douloureuse année 1870.

L'auteur nous fait assister aux diverses évolutions de la légende dans l'épopée. Après avoir seulement exagéré le fait, l'épopée le dénature; puis elle y introduit certains types : le traître, le vengeur, l'épouse injustement accusée. Dans l'épopée, la grande guerre des Sarrasins a pour cause l'insulte faite à une femme, à une reine. C'est là aussi la cause de la guerre de Troie, dans l'*Iliade*, et de la guerre de Lankâ, dans le *Râmâyana*. Enfin, la fantaisie envahit l'épopée et en chasse l'histoire. Un certain nombre de nos épopées françaises sont de purs romans.

« Tous nos poèmes se terminent par le triomphe du bien », dit M. Léon Gautier qui ajoute aussitôt : « Or il n'en est pas toujours ainsi dans la réalité historique. » Et, en effet, le peuple, comme l'enfant, ne comprend guère les délais de la justice divine. Les esprits primitifs se rendent malaisément compte que le souverain Juge, disposant de l'éternité entière pour le châtiment du coupable, ajourne souvent à la vie future l'exécution de la sentence. Il faut aux enfants et à ceux qui leur ressemblent la certitude d'une rémunération immédiate. Ce sentiment d'ailleurs est naturel au cœur de l'homme. Sans doute, devant les triomphes du mal, le chrétien attend l'heure de Dieu ; mais en l'attendant, il souffre. M. Léon Gautier nous dit noblement à ce sujet : « C'est la gloire de l'esprit

(1) Voir la *Revue* du 30 septembre 1880. *Les Epopées françaises* formeront 4 beaux et magnifiques volumes, grand in-8°, à 10 fr. le volume. Ed. Palmé.

humain de ne pouvoir supporter le spectacle du mal victorieux et du bien vaincu. »

La spontanéité d'impression qui caractérise notre Épopée primitive, prouve bien que celle-ci est sortie vivante de la tradition populaire, orale ou chantée. L'auteur démontre que cette épopée primitive n'a pas été inspirée par les chroniques latines, et que celles-ci n'ont influé que sur les Chansons de geste de la décadence. Les anciennes épopées ne sont pas cléricales, elles sont laïques, militaires, mais animées d'un puissant souffle religieux. Voyez cette vive peinture de M. Léon Gautier : « La poésie épique du moyen âge est chrétienne; elle n'est point théologique. Elle sait son catéchisme, si je puis parler ainsi; mais c'est tout, et, quand elle le commente, c'est avec une piété toute militaire. Si quelque peintre était chargé de la représenter, c'est l'armure du chevalier, et non pas la robe du prêtre, qu'il devrait jeter autour de ce robuste corps. Il ne faudrait pas mettre un livre entre ses mains vigoureuses; mais une épée, une grande et terrible Durandal. Il faudrait la montrer, non pas assise devant un parchemin, mais à cheval sur un coursier, tel que Bayard ou Veillantif. Il ne lui faudrait pas donner l'air calme et recueilli d'un moine; mais l'allure d'un soldat, mais l'apparence de Roland tendant à Dieu son gant droit, serrant son épée contre son cœur, et s'écriant : « O ma Durandal, plutôt mourir que de te laisser aux païens... » « Encore un coup, tous nos héros sont chrétiens : ils prient, *ils battent leur coulpe*, ils sont animés du souffle des croisades. Mais ce sont des soldats qui prient en soldats et qui parlent en soldats. »

Le peuple entier chantait les cantilènes; mais les épopées ont, chez nos pères, comme chez les Indiens et les Grecs, leurs chantres, leurs rapsodes. On leur donnait en France le nom de jongleurs. Ils chantaient l'œuvre du trouvère en s'accompagnant de la vielle.

De même que les cantilènes se groupaient en cycles lyriques, autour d'un événement ou d'un héros, les Chansons de geste formaient des cycles épiques. Les principaux de ces cycles ont pour héros Charlemagne, Guillaume d'Orange, Renaud de Montauban ou Ogier le Danois.

Malheureusement, la manie de centraliser a donné naissance à des cycles artificiels, dans lesquels les poètes faisaient entrer, bon gré mal gré, des Gestes qui ne s'y rattachaient point.

Le dernier des cycles épiques fut celui de la Croisade. Il ren-

ferme peu de poèmes, « mais l'esprit des Croisades anime toutes nos Chansons de geste et soulève la poitrine de tous nos poètes ».

Quel plus grand sujet d'épopée que la Croisade, cette guerre vraiment sainte, qui n'a pour but ni l'ambition d'une conquête ordinaire, ni la vengeance d'une insulte directe, mais la revendication des droits du Christ, la délivrance de son tombeau et l'affranchissement des chrétiens opprimés ! Le sacrifice de soi-même à une cause sacrée, voilà l'inspiration de la Croisade, voilà l'inspiration qui fera de notre France la nation chevaleresque par excellence.

Quel cri de guerre plus éloquent que celui-ci : Dieu le veut ! Quoi de plus grand que ces immenses multitudes quittant le foyer, la patrie, pour s'élancer vers de lointains rivages, où les attendent, avec les luttes de l'épée, de glorieuses souffrances et souvent un véritable martyre : la faim, la soif, la peste, les précipices des montagnes abruptes, le glaive des infidèles ! Quoi de plus tragique que ces ossements couvrant la plaine de Nicée en si grand nombre, qu'ils formeront les palissades du camp des croisés ! Quelles pages plus épiques que ces batailles, soit que l'étendard de la vraie Croix dirige l'intrépide valeur des croisés, soit que les anges viennent la ranimer et la faire triompher ! Et qu'y a-t-il de plus pathétique que les cris pleins de larmes avec lesquels les croisés saluent la première apparition de la ville sainte : Jérusalem ! Jérusalem ! Dieu le veut !

Et jamais le double nimbe de la douleur et de la sainteté couronna-t-il des héros qui le méritèrent plus que Pierre l'Ermite, Godefroi de Bouillon, et nous dirions saint Louis, si M. Léon Gautier ne trouvait que cette grande et sainte figure est trop historique pour être épique !

Prenons dans le cycle de la Croisade ce magnifique poème : *Jérusalem;* et redisons-le avec son chaleureux interprète.

« Devant le saint temple de Jérusalem se tenait notre gent honorée : — L'évêque de Mautran a revêtu l'étole, — Et tient levée devant lui la sainte Lance — Dont la sainte chair de Dieu a été blessée sur la croix. — Puis, il appelle nos barons, et leur tient ce bon discours : — « Vous avez, seigneurs, conquis cette cité ; — Mais il faudrait maintenant qu'il y eût un roi pour la garder, — Pour défendre toute la terre à l'entour contre l'assaut des païens — Et pour y donner une vie nouvelle à la sainte Église. » — « C'est vrai, c'est vrai », répondirent les barons. — Et, tout d'un cri,

le peuple s'écria : — « Que la ville soit donnée au bon duc de Bouillon ! »

Se retournant vers l'élu, l'évêque s'incline, et lui offre, pour prix de sa vertu, la cité de Dieu. Mais, dans son admirable modestie, notre héros refuse : d'accepter la couronne avant qu'elle ait été présentée aux autres barons. — « Alors il y eut mainte larme pleurée. »

Et l'évêque propose la couronne au comte de Flandre, Robert de Frison (1). Mais celui-ci est rappelé dans ses domaines par la nostalgie du foyer. L'histoire aussi nous dit que le comte de Flandre soupirait après l'heure du retour et que, refusant la royauté, il n'accepta d'autre récompense que le titre de Fils de saint Georges, ce titre chevaleresque que lui avait valu sa bravoure en Terre Sainte. Le poète interprète, avec des accents d'une touchante simplicité, les aspirations domestiques que retrace Robert, en refusant Jérusalem : « Je n'en veux pas, répond le comte. — A vous dire vrai, quand je quittai la Flandre, — Je promis à Clémence au clair visage, — Dès que je serais entré au temple de Salomon, — Dès que j'aurais baisé le Saint Sépulcre et fait mon oraison, — De retourner là-bas tout aussitôt, quelque raison que j'eusse pour agir autrement. — Vous voyez bien que, sans manquer à ma foi, je ne puis rester ici. — Et plût à Dieu et à saint Simon — Que déjà je fusse à Arras, dans ma maîtresse-maison, — Et que je sentisse autour de mon cou les bras de mon fils Baudoin. — Ah ! je le baiserais cent fois sans m'arrêter. — Non, non ; on me donnerait tout l'or qui est d'ici à Rome, — Je ne voudrais point revenir en ce pays. » — L'évêque l'entend, et baisse le menton. — Dieu ! quels pleurs il y eut en ce moment ! — « Ah ! dit l'évêque, Jérusalem, cité de grand renom, — Comme tous ces princes ont peur de vous avoir, — Après avoir tant souffert pour vous conquérir ! — O vrai Sépulcre, quelle injure nous vous faisons ! »

« L'évêque interpelle Robert de Normandie. « Au nom du Dieu de majesté », il l'adjure de recevoir le plus haut royaume du monde, le royaume même de Dieu : Jérusalem !

« Par charité, par sainte charité, seigneur, acceptez-la.

Mais la possession d'un trône ne peut tenter le prince qui, l'histoire nous le dit, a déjà refusé la couronne d'Angleterre. Robert

(1) Dans l'histoire, c'est le comte de Flandre qui réunit les barons pour leur offrir Jérusalem, et qui se sert de termes à peu près analogues à ceux que le poète place sur les lèvres de l'évêque de Mautran.

n'accepte pas Jérusalem. Lui aussi, dit le poète, il a juré de rentrer en France, après avoir adoré le Saint Sépulcre. Ses grands biens l'attendent, et d'ailleurs il a trop souffert. « Non, non ; j'ai déjà cueilli mes palmes... Je m'en irai demain à la pointe du jour. » — L'Évêque l'entend, soupire, — Et ce fut alors un grand deuil... »

Toujours debout l'Évêque s'adresse au comte de Vermandois, « Hugues le Maine qui eut le cœur loyal ». Au nom du Seigneur, il lui confie la ville où le Christ a souffert. Mais le comte, lui aussi, a cueilli ses palmes. Fuyant un brûlant climat, il partira le lendemain au chant du coq.

Au milieu des pleurs de l'assistance, l'évêque rappelle les souvenirs émouvants et pieux de cette ville sainte que nul ne veut gouverner! « Ah! seigneurs barons, vous êtes coupables. — Tenez, jeûnons aujourd'hui et vivons saintement; — Faisons cette nuit tous ensemble la veillée, — Sur le dur pavé, nu-genoux... — Que chacun de nous tienne en main un cierge nouveau. — Celui dont le cierge sera allumé par Dieu, — Celui-là sera roi... »

La nuit vient. Les barons sont couchés à terre dans le temple, après avoir confessé à haute voix leurs péchés. Pas une lumière, sinon la lampe du sanctuaire. « Or, tandis que les barons sont là, couchés, en grand effroi, — A minuit, une grande splendeur les éblouit; — Un grand vent éteint d'un seul coup la lampe, — Ce qui rend tout à fait horrible la peur de nos barons. — Entendez-vous, sur le sommet de la tour, ce fort tonnerre — Qui fait tomber par terre nos barons dans l'épouvantement? — Puis un éclair, puis un grand feu — Qui allume le cierge du duc Godefroi. »

Le ciel a consacré la royauté du duc de Bouillon. L'acclamation des seigneurs a salué le choix de Dieu.

« Quant au duc de Bouillon, il a changé de couleur... — Les pleurs ont coulé sur ses joues, — Et, relevant la tête, il s'est écrié : — « O sainte et illustre cité de Jérusalem, — C'est donc à moi que vous êtes tout d'abord octroyée et livrée. — Je prie Dieu, Sauveur des âmes, — De me donner la victoire contre la gent maudite. —» Cette parole plut à nos barons, — Et ils courent vers Godefroi, les bras tout grands ouverts. »

Les scènes auxquelles M. Léon Gautier vient de nous faire assister devant Jérusalem, sont tour à tour nobles et touchantes, superbes et terribles. Le Dieu du Sinaï, le Dieu du Calvaire, les remplit de sa souveraine majesté. Dieu y est vraiment Dieu! Et quant aux

héros de l'épopée, ils sont vraiment hommes. Ces barons qui se sont battus avec un indomptable courage et qui, vainqueurs, aspirent au sol de la patrie ou aux baisers d'un enfant; ces barons qui n'ont point pâli devant les redoutables dangers de la terre et que l'épouvante renverse devant les signes du ciel, ces types sont vrais, ils sont humains; et le dernier des traits que nous venons de rappeler est digne du chevalier français, debout et fier devant l'ennemi, humblement prosterné devant Dieu.

Et comme l'attitude de Godefroi de Bouillon répond à ce que l'histoire nous dit de sa modestie, de son pieux et vaillant héroïsme! Ce qu'il accepte de la royauté, ce n'est pas la couronne qui pourrait ceindre son front, c'est le glaive qui fera respecter le tombeau du Rédempteur : « Je prie Dieu, Sauveur des âmes, — De me donner la victoire contre la gent maudite. » C'est bien là ce prince, aussi humble de cœur que grand de caractère, et qui, refusant de gouverner Jérusalem sous un autre titre que celui de baron, ne voulut pas porter une couronne royale là où Jésus-Christ avait porté une couronne d'épines.

La Chanson de geste que nous venons de citer en grande partie, appartient à la première époque, l'époque héroïque; mais elle a été remaniée à l'époque semi-héroïque.

La plus ancienne de nos épopées connues est *la Chanson de Roland.* Nous en parlerons en étudiant la *Légende de Charlemagne.*

M. Léon Gautier relève les traits caractéristiques qui sont communs aux épopées de l'époque primitive ou héroïque : le naturel et la spontanéité des impressions, la simplicité des types, l'allure vive et militaire du style. Ce n'est pas écrit, c'est vécu. Oui, c'est la vie qui déborde de ces poèmes, la vie souvent barbare, mais pleine d'une sève bouillante et généreuse.

L'éminent et sympathique auteur consacrera un volume entier à dépeindre l'esprit des épopées. Mais dès le premier tome de son œuvre, il nous donne un exposé sommaire des idées et des sentiments qui animaient nos plus anciens héros épiques. La notion qu'ils ont de Dieu est, rappelons-le, aussi naïve que solide. Ils sont vraiment les chevaliers de Dieu, les champions de son Église. Le Seigneur est avec eux et ses anges les assistent. Ces héros sont des saints. Ils aiment la patrie avec la même ardeur qu'ils aiment Dieu. Sans doute, les luttes féodales ont laissé dans nos épopées plus d'une rude empreinte du caractère germain. Mais, au-dessus des

haines locales, plane toujours l'idée de France *la douce*, la terre libre sur laquelle il fait bon vivre et pour laquelle il est bon encore de mourir.

Dans le *Roland*, nous trouverons de grands exemples de ce patriotisme que certains esprits prétendent ne dater en France que de moins d'un siècle. Mais rappelons ici la sublime leçon d'amour du pays et d'amour du Christ, qui nous est donnée dans *la Chanson d'Auberi le Bourgoing*.

Le roi Orri, vassal de Pépin le Bref, a essuyé le choc d'une armée de Sarrasins, mais le nombre des ennemis l'emporte sur l'héroïsme de leurs adversaires. Et c'est avec douleur que le poète s'interrompt et s'écrie : « Ici je ne sais vraiment que dire et voudrais arrêter ma chanson. — Tous les chrétiens y meurent ou sont faits prisonniers. »

Trente chevaliers qui, au prix de valeureux efforts, ont échappé au carnage se replient dans la ville. « Mais, hélas! ils ont fait verrouiller les portes trop tôt : — Le roi est resté seul dans la grande bataille. »

Orri se défend avec la suprême énergie que donne le plus pressant danger. Les Sarrasins le renversent, et leur roi l'adjure de croire en Mahomet. « Ne plaise au roi Jésus — Que pour le corps je perde l'âme. »

Avec l'insistance du tentateur, le roi musulman engage son captif à s'unir à lui pour guerroyer en France contre le roi Pépin. La récompense sera splendide : ce sera le royaume de France! « Non, non... je n'en ferai rien. — Jamais je n'irai là où je renie Jésus — ... Jamais, jamais je ne commettrai ce crime de renier à la fois mes deux seigneurs, — Jésus de gloire et Pépin notre roi. »

Lié de chaînes, le carcan au cou, le roi Orri est entraîné vers la ville par le vainqueur. La ville est prise, brûlée, mais le donjon résiste encore. Et le roi musulman s'écrie : « Livrez-moi le palais et la tour, — Et je vous rendrai Orri, votre seigneur, — Sinon il va mourir. » Un grand cri répond à cette sommation : ce cri c'est la reine qui l'envoie « vers son seigneur qu'elle aime d'amour ». « Beau sire roi, au nom de Dieu le Créateur, — Faut-il leur rendre le palais et la tour? » — Et doucement, par amour, le roi lui répond : — « Non, ma dame, non... »

Ici se place une scène effroyable. Dans leur fureur, les Sarrasins

procèdent au supplice du royal captif, sous les yeux même de sa femme et de sa fille. Orri, dépouillé de ses vêtements, est couvert d'une bouillante mixtion de soufre et de poix, et les barbares la répandent sur lui goutte à goutte. Il tombe en défaillance. « Te renieras-tu ? » lui répète le Sarrasin. — « Non, non », a répondu le roi, qui aime mieux brûler sur terre que tomber dans les flammes éternelles réservées aux renégats. Son supplice continue. Ses yeux, d'abord écartelés, sont arrachés avec un fer chaud. « Le roi crie, le roi hurle de douleur ; — Mais il ne veut point désespérer — Et se prend à invoquer Jésus, le Roi de gloire. — Sa femme l'entend, et est près de devenir folle. — Mais personne ne peut consoler sa fille Seneheult...

« Les païens martyrisent Orri, le champion chrétien. — Il est là, devant la salle, en un grand carrefour. — Avec une grande branche d'aubier vert, ils ont fait un poteau — Et y ont attaché Orri. — Jamais roi ne souffrit telle douleur ; — Il ne voyait plus lueur ni clarté, — Mais il souffrait tout en paix et en amour. — La foule des Sarrasins s'assemble tout autour — Et les nouveaux jouteurs se mettent à jouter. — Chacun lui lance férocement son épieu ; — De toutes parts ils le couvrent de blessures. — Les misérables, les traîtres, l'ont si cruellement traité, — Qu'il ne peut plus souffrir si grande douleur. — Alors il s'agenouille, le roi Orri, — Et tend ses mains vers Dieu le Créateur : — « O Dieu, ô père, en votre douceur, — Vous avez reçu la mort pour nous remettre en honneur. — Ma vie à moi, ô mon Dieu, ma vie en ce moment n'est guère meilleure. — Recevez donc l'âme de ce pauvre pécheur : — Car, pour mon corps, tout est fini. — « L'âme du bon roi s'en va — Et les anges l'emportent devant le Créateur. »

Rien de plus atroce que le supplice enduré par le roi Orri devant sa femme et sa fille. Nous nous éloignerions de cette scène avec horreur si, au-dessus des hurlements de la victime, nous n'entendions l'âme immortelle qui accepte avec joie le martyre. Nos ancêtres aimaient à adorer en Dieu l'*Espirital*. Oui, c'est un peuple immatériel qui se plaît à faire entendre au milieu des plus affreux supplices, non seulement le cri superbe de l'âme qui triomphe du martyre du corps, mais les accents attendris et doux de l'humble chrétien qui remet sa vie entre les mains du Père céleste, en lui offrant ses tortures.

Voilà comment l'homme du moyen âge savait demeurer fidèle à Dieu, à la patrie, au suzerain.

Ces hommes bardés de fer ont des cœurs aimants et dévoués. Comme les héros d'Homère ils sont sensibles. Lorsqu'ils voient tomber sur le champ de bataille un être qui leur est cher, ils ne se bornent pas à le venger, ils le pleurent. Du sang à répandre, des larmes à verser, voilà ce qui leur faut pour assouvir leur désespoir.

Ils comprennent l'amitié et peuvent même lui donner je ne sais quel emportement farouche qui rappelle leur origine germaine. Voyez la légende d'Amis et d'Amile. Le comte Amis est malade de la lèpre; le comte Amile sait que le malade ne sera sauvé que s'il est plongé dans un bain de sang... et ce sang doit être celui des enfants d'Amile! Le poète décrit la lutte terrible qui, dans le cœur d'Amile, s'engage entre le père et l'ami. Il montre le comte Amile s'arrêtant éperdu, défaillant, devant la couche où reposent, beaux comme des lis, ses fils dormant les bras entrelacés; le fils aîné se réveillant, effrayé d'abord, puis, dans un élan sublime, acceptant et pour lui et pour son frère le sacrifice que va consommer son père; l'héroïque enfant envoyant son dernier souvenir à sa mère; le père tombant plusieurs fois sans connaissance avant de devenir parricide; et lorsque tout est consommé..., apportant à son ami un sang tiré de son cœur même, et dans la joie que lui cause la guérison d'Amis, semblant oublier ce que cette guérison lui coûte; les deux amis allant au moustier où prie une pauvre mère qui ignore l'affreuse destinée de ses deux fils et qui, à la vue des deux amis, remercie Dieu d'une guérison dont elle ne connaît pas le prix et que saluent les joyeuses volées des cloches, les chants des clercs, les actions de grâces du peuple à genoux; puis devant cette mère seulement, le remords saisissant Amile, le parricide révélant l'horrible vérité et demandant la mort; les cris de la mère pendant que les cloches changent en glas leurs tintements d'allégresse; cette mère affolée courant, suivie de tout le peuple, vers le château, dans la chambre de ses enfants et... tombant évanouie devant ses fils que Dieu a ressuscités et qui jouent sur leur lit; enfin, après les premiers transports, cette mère conduisant ses fils à leur père qui les couvre de caresses et à qui elle adresse ce seul reproche arraché à ses entrailles : « Sire Amile, bon baron, — Si j'avais pu penser, ce matin — Que vous vouliez trancher la tête de mes enfants, — En vérité, je serais restée — Pour recueillir aussi leur sang clair .» Quel

pathétique! Mais j'avoue que je n'aime pas ce père. Et je préfère l'amitié chevaleresque telle que nous la révèlera *la chanson de Roland.*

Nos héros épiques se plaisent à leur foyer. Au delà des mers lointaines nous avons vu le rude croisé souffrant de ne pas sentir autour de son cou les bras de son enfant. Si le type de la jeune fille laisse à désirer, l'épouse est généralement digne, fière et respectée. Elle sait avoir encore la farouche énergie des femmes germaines. Dans *la Chanson d'Aliscans*, nous verrons la châtelaine Guibourc renvoyer à la guerre son mari, cet héroïque Guillaume d'Orange qui, cruellement blessé, épuisé par le sang qui s'échappe de ses plaies, revient couvert de gloire, mais vaincu. Comment ne pas se souvenir ici de ces femmes germaines qui, après la victoire de Marius sur les Cimbres et les Teutons, apparaissent, vêtues de noir, sur leurs chariots, tuent dans les fuyards leurs maris, leurs frères, leurs pères, étouffent leurs enfants qu'elles jettent sous les pieds de leurs chevaux ou sous les roues de leurs voitures, et se tuent elles-mêmes après avoir, suivant leurs préjugés barbares, vengé l'honneur de leur pays et soustrait leurs enfants et leurs personnes à un honteux esclavage?

Mais ce n'est pas en vain que l'influence de l'Évangile a touché les femmes des Franks, et Guibourc est moins cruelle que les compagnes des Cimbres et des Teutons. D'autres types de nos Chansons de geste nous montreront même la femme sous le plus doux aspect, la femme tendre, dévouée, se sacrifiant à son mari ou ne pouvant survivre à son fiancé.

Mais n'oublions pas que l'esprit qui anime nos vieilles épopées s'affaiblit à mesure qu'on s'éloigne de l'époque qui les produisit. M. Léon Gautier établit que nos chansons de geste furent héroïques depuis le temps où elles naquirent, c'est-à-dire le sixième ou le onzième siècle, jusqu'à 1137; semi-héroïques de 1137 à 1226; lettrées de 1226 à 1328, puis vient la décadence.

Les trouvères épiques n'avaient rien de commun avec les trouvères lyriques dont la vie était généralement légère. L'existence austère des premiers témoignait que ce n'était pas vainement qu'ils chantaient les héros et les saints. Humbles missionnaires du sentiment patriotique et religieux, la plupart d'entre eux n'ont même pas laissé leurs noms.

Les plus anciens de ces poètes travaillaient sans souci de la

forme. Ils se contentaient de donner aux traditions populaires qu'ils chantaient, ces assonances dont la grâce singulière plaît aux esprits primitifs. Rien d'harmonieux dans une telle poésie : le vers heurté rappelle le choc et le cliquetis des armes. « Ce n'est ni riche ni gracieux », a dit M. Gaston Paris, cité par M. Léon Gautier; « C'est fort comme un bon haubert et pénétrant comme un fer d'épée... C'est l'air âpre et pur des sommets. Il est rude d'y monter, mais on se sent grandi quand on y est. »

Du choc de ces vers abrupts jaillira plus d'une étincelle du beau. Et comment cette vive lumière ne nous saisirait-elle pas?

« Je suis homme et rien de ce qui est de l'homme ne saurait m'être étranger », a dit le poète antique. Dans toute poésie où M. Léon Gautier surprend le langage de l'âme humaine « avec quelque parcelle de l'éternelle beauté », il s'arrête avec émotion; mais combien cette émotion redouble si la voix qui le frappe est une voix nationale, si cette voix redit les angoisses et les indomptables espérances d'un peuple qui a lutté, souffert! « Et que dirai-je, ajoute l'auteur, si cette nation est la mienne; si ce poème est écrit en ma langue, si j'ai la joie d'y découvrir les origines de ma race et celles de mon parler; si ce chant a été entonné jadis par mes pères, s'il a excité leur courage au matin d'une de ces batailles où les flots de leur sang ont trempé la terre; s'il les a reposés dans leurs fatigues et consolés dans leurs peines, s'il les a fait rire et pleurer; si j'y puis retrouver la physionomie de leur esprit et y entendre les battements de leur cœur? Un tel chant, en vérité, ne saurait m'être indifférent; et alors même que la langue en serait primitive et rauque, que la pensée en serait grossière et le style médiocre, je ne saurais m'empêcher de lui trouver je ne sais quelle saveur exquise. Bref, en le lisant, je me sens chez moi. Et, quand après l'avoir un instant abandonné, je me décide à revenir vers lui et à l'étudier de nouveau, je ressens un peu de cette joie douce qu'on éprouve en rentrant dans sa maison. »

L'auteur constate que cette poésie nationale diffère essentiellement de notre littérature du dix-neuvième siècle, littérature savante, analytique, psychologique, descriptive à l'excès. Rien de tout cela dans nos Épopées. Tout y est spontané, comme la parole de l'enfant. La langue, dans sa rudesse, est simple, naïve, imagée. En général, pas de plan, et cependant une admirable unité dans les poèmes les plus anciens. Nul artifice littéraire; le dénouement

même est connu d'avance. Comme dans les épopées de la Grèce et de l'Inde, les épithètes abondent, les descriptions d'armées sont longues : « Tous les poètes primitifs et tous les enfants se ressemblent : ils aiment à voir défiler des régiments » ; enfin, de même aussi que dans les poèmes helléniques ou sanscrits, les combats singuliers se mêlent aux batailles et sont précédés de longs discours que les adversaires s'adressent avant de se battre. On a déjà remarqué que, dans la candeur des temps primitifs, les hommes éprouvent le besoin d'attester leurs droits avant de les défendre par les armes. M. Léon Gautier nous dit que les enfants aussi s'injurient longtemps avant de se battre.

De même encore que chez Homère, mais cette fois à la différence des poètes sanscrits, les descriptions, chez nos épiques français, sont courtes, mais d'une ravissante fraîcheur. Quelques traits rapides indiquent le charme du printemps. L'oiseau gazouille, la fleur naît; voilà ce qui enchante nos poètes. Je voudrais que l'espace me permît de citer les délicieuses pages que M. Léon Gautier a consacrées à la manière dont nos poètes décrivaient la nature. La sobriété de pinceau que l'on remarque ici, chez eux comme chez Homère, et qui forme un contraste frappant avec les abondantes descriptions des poètes sanscrits, s'explique par la différence des horizons. Ainsi que la Grèce, la France n'a pas, comme l'Inde, une nature dont l'immensité écrasante absorbe l'homme dans la contemplation du monde physique. Ce sont les littératures étrangères qui ont éveillé en nous le goût très peu spontané des longues descriptions. Cette faculté-là manquait à nos pères. D'ailleurs, leur vigoureux tempérament s'y serait refusé. M. Léon Gautier remarque qu'ils aimaient la nature et en parlaient comme nos paysans d'aujourd'hui. Il fallait à ces hommes robustes, non la rêverie, mais l'action.

Dans notre épopée, les caractères sont ramenés à un très petit nombre de types qui, d'ailleurs, sont dessinés à grands traits. Les bons d'un côté, les méchants de l'autre, tels sont en général les caractères épiques. Pas de nuances, pas d'analyses psychologiques. Nos épiques sont des « conteurs », non des « observateurs ». Leurs héros obéissent simplement au devoir, ou le violent outrageusement. Mais ils sont trop actifs dans le bien ou dans le mal pour étudier leurs impressions au microscope. Selon la spirituelle remarque de M. Léon Gautier, ils ne sont d'ailleurs jamais malades. S'ils tombent

blessés, ils se relèvent guéris ou ils meurent. Il en est de même pour leurs maladies morales : ou ils meurent dans l'impénitence finale, ou ils se convertissent subitement sans être agités par les troubles et les luttes que connaissent des civilisations plus avancées.

En somme, dans nos épopées, la synthèse remplace l'analyse. Il en était ainsi dans cette vie féodale que M. Léon Gautier ressuscite à nos yeux. Dans ce vieux donjon qu'il décrit avec l'exactitude de l'archéologue et la touche pittoresque de l'artiste, vivaient ces barons à l'écorce rude, au cœur aimant, et dont l'existence, si agitée à la surface, était calme à l'intérieur. De cette vie uniforme dans son activité, M. Léon Gautier détache quelques grandes lignes qui la dominaient : l'adolescent aspire à la chevalerie ; le chevalier, à la croisade ; le croisé, à la conquête du Saint Sépulcre ; le vainqueur, au retour dans la douce France, soit au foyer domestique, soit à l'ombre d'un monastère. Voilà toute la vie d'un baron, s'il ne guerroyait pas contre un voisin et que ses mains ne fussent pas rougies par un sang qui n'était pas, hélas! celui des infidèles. Une telle vie ne pouvait donner matière à de subtiles analyses.

L'œuvre de nos anciens poètes épiques est simple, rude et grande, comme cette vie féodale dont elle est la fidèle expression. Si nos épopées ne nous offrent pas la savante et parfois désolante psychologie de notre temps, elles contiennent en revanche « quelque chose de plus saisissant, de plus vigoureux, de plus chrétien et de plus français. On y trouve de grandes idées très simples, qui sont puissamment incarnées dans quelques personnages très naturels ». Dans leur naïf langage, ces épopées fourmillent de pensées sublimes, véritables cris de l'âme qui nous remuent jusqu'au fond du cœur.

Redisons-le encore avec M. Léon Gautier : l'idéal moral de nos poètes n'était pas sans défaut. Ici, comme dans l'histoire, le chevalier frank apparaît avec des instincts brutaux que l'Évangile n'a pas encore vaincus. Ce n'est plus le cheval sauvage qui a toujours été abandonné à ses instincts. Non. Mais c'est le coursier nouvellement dressé, le coursier qui ronge son frein, qui se cabre, et qui s'emporte même de temps à autre. Nos héros épiques meurent en saints, nous dit notre auteur ; mais quelquefois aussi ils vivent en païens. Leur nature est riche, généreuse, mais trop exubérante. S'ils ont les qualités de la jeunesse, ils en ont aussi les passions ardentes et terribles.

Malgré ces ombres qui sont celles de leur temps, nos épopées ont

une immense supériorité morale sur les poèmes homériques. Laissons à Homère l'admirable variété de ses types, l'art consommé de ses peintures, la ravissante mélodie de ses vers, et surtout la puissante individualité de son œuvre. Nos poètes épiques, d'ailleurs, ne songent pas à revendiquer l'une ou l'autre de ces qualités. Leurs œuvres sont le plus souvent anonymes, comme M. Léon Gautier nous l'a déjà appris; et leur style, nous dit aussi l'auteur, n'a aucune empreinte personnelle; il est le même pour tous; c'est le style *national*, à une époque où la langue française n'a pas atteint son développement. A Homère, donc, le sceptre du génie, mais à nos épiques français la palme de la beauté morale! Où trouver, dans les anciennes littératures, un but aussi élevé que celui que célèbrent nos épopées françaises : la lutte de la Croix contre le croissant? Nous négligeons ici à dessein les parallèles que l'auteur a établis entre les héros de l'*Iliade* et ceux de nos Chansons de geste. Cette comparaison nous occupera lorsque nous étudierons particulièrement chacune de nos plus émouvantes épopées; mais disons tout de suite que si les harmonieuses statues de l'art grec sont d'une perfection de forme inimitable, les colosses créés par le génie de la France au moyen âge ont une expression que le christianisme seul pouvait leur donner. M. Léon Gautier a hautement et éloquemment revendiqué pour notre épopée ce qui constitue sa supériorité : l'esprit de sacrifice, l'essence même du christianisme.

L'auteur venge aussi notre Epopée de deux reproches qu'on lui adresse : l'absence de merveilleux, l'absence de doctrine. On parle du merveilleux de la poésie homérique! Mais nous avons, nous, plus que le merveilleux nous avons le surnaturel. Nos épiques français n'ont pas ces dieux à l'esprit étroit et jaloux qui, au gré de leurs passions haineuses, se partagent entre deux camps, entre les Grecs et les Troyens. Non, ces dieux, nos pères les repoussaient avec horreur. Pour eux, la Divinité, c'est le Dieu unique, éternel, qui ne se divise pas, mais qui passe tout entier du côté du droit. C'est la Justice éternelle, qui envoie aux défenseurs de sa cause, aux Franks, ses anges et ses saints, « les légionnaires de l'Eglise triomphante, les chevaliers du ciel ». Saint Georges, le blanc cavalier qui apparaît aux croisés sur le mont des Oliviers pour ranimer leur courage, serait-il moins épique que le dieu Mars fuyant devant le mortel Diomède? Et quant à l'absence de doctrine que l'on reproche à nos épiques français, qu'entend-on par là? Mais, comme le dit si bien

M. Léon Gautier, n'ont-ils pas la plus haute de toutes les doctrines : le *Credo;* le *Credo*, l'affirmation simple et superbe des vérités que le Verbe fait chair a enseignées à l'Église sur Dieu, sur l'homme, sur la vie éternelle?

« Je m'accommode volontiers de cette philosophie, de cette doctrine. Elles soutiennent le monde », nous dit notre vaillant écrivain catholique.

Comment donc se fait-il que la France ait rompu avec les traditions épiques qui représentaient tout un glorieux passé de foi et de patriotisme, et que nos paysans seuls demeurent fidèles à ces traditions, toutes défigurées qu'elles soient dans la *Bibliothèque bleue?* Certes, la décadence de nos Chansons de geste n'a pas été étrangère à ce fait déplorable. A des héros vraiment nationaux ont succédé des types de convention. Sous l'armure du chevalier, on n'a plus senti battre le cœur de l'homme. Un faux art a remplacé l'inspiration. Mais au lieu de choisir dans les Épopées ce qui était vraiment national, la France païenne de la Renaissance a tout rejeté. Ce n'est pas ainsi que l'Angleterre et l'Allemagne ont agi avec leurs traditions nationales. « Et c'est là le secret de leur force », dit M. Léon Gautier, qui a bien raison de voir « quelque chose de grand et d'invincible » dans une nation qui se souvient de ses ancêtres. Les traditions des aïeux sont la force, le conseil, l'inspiration de leurs descendants. Ne ferons-nous pas revivre au milieu de nous cette force, ce conseil, cette inspiration, « nous qui pouvons aller au-devant de nos ennemis avec les noms et les souvenirs d'un Clovis, d'un Charles-Martel, d'un Charlemagne, d'un saint Louis et d'une Jeanne d'Arc; nous qui avons derrière nous douze cents ans de gloire ? Ne ferons-nous pas de même et ne chercherons-nous pas à renouer le fil brisé de toutes nos traditions? » Et l'auteur ajoute, avec un admirable accent: « C'est pour renouer ce fil brisé que j'ai passé tant d'années de ma vie à écrire ces *Epopées Françaises*, où mes lecteurs ont senti tant de fois frémir l'amour de la France. C'est pour renouer ce fil brisé que je cherche à remettre en honneur nos vieilles Épopées nationales si longtemps et si injustement dédaignées; c'est pour renouer ce fil brisé, qu'après avoir traduit la *Chanson de Roland*, j'ai voulu traduire aussi les plus beaux passages de nos Chansons de geste et en composer une anthologie épique où « France la douce » et l'Église tiennent tant de place. »

Ce n'est pas tout encore, M. Léon Gautier ne se borne pas à

faire connaître et aimer nos épopées dans cette belle et grande œuvre qui intéressera aussi ardemment la femme du monde que le savant, et pour l'illustration de laquelle je rêve le crayon de M. Gustave Doré, l'artiste de génie qui, dans les volumes des *Croisades*, a évoqué avec une merveilleuse intuition les aspects de la vie féodale, les combats épiques des soldats de la Croix, et les radieuses apparitions de l'armée des cieux.

M. Léon Gautier ne se borne même pas à appeler le moment où nos épopées deviendront classiques à l'aide de la *Chrestomatie* qu'il prépare. Ses vœux ne seront comblés que du jour où ces épopées deviendront populaires par le moyen d'une nouvelle *Bibliothèque bleue*, où nos vieilles traditions apparaîtront dans leur beauté primitive. Avant même de connaître ce souhait de M. Léon Gautier, je le formais à mesure que j'avançais dans la lecture de son œuvre. Pour le réaliser, il n'y aurait qu'à détacher de cet immense travail ces récits, ces épisodes, ces portraits où, sous le chaud coloris de son style, l'illustre écrivain a su faire revivre l'âme de la France. Une telle entreprise pourrait-elle ne pas être tentée sous les auspices de M. le Directeur de la Société générale de librairie catholique, le vaillant éditeur à qui nous devons déjà les *Actes des Saints* et, avec les *Épopées*, les véritables Gestes de Dieu par les Francs?

Puissent bientôt ces petits livres populaires électriser l'ouvrier, le paysan et surtout le soldat; ou, plutôt, puissent-ils faire de tous les Français autant de soldats combattant pour Dieu et pour la patrie!

Le Grand Condé pleurait d'admiration en entendant la belle scène de *Cinna*, et l'on a dit que c'étaient là des larmes de héros. M. Léon Gautier a vu couler les pleurs d'un auditoire d'ouvriers, devant lequel il lisait la mort de Roland à Roncevaux. Puisse un peuple entier partager bientôt cette généreuse émotion! ce sont de telles larmes qui sauveront la France.

Clarisse BADER.

QU'EST-CE QUE LA VÉRITÉ?

III

Je voudrais, disait la vieille incrédule de Jean-Baptiste Rousseau :

. . . . . Je voudrais connaître,
Toucher du doigt, sentir la vérité.

Essayons donc de satisfaire cette incrédule et tous ceux qui lui ressemblent, sinon en leur faisant sentir et toucher la vérité elle-même, les formes sensibles du moins, dans lesquelles elle est enchâssée; car, ainsi que l'a dit saint Thomas : *Intellectus noster secundum statum præsentem, nihil intelligit sine phantasmate.* S'il ne s'agit pas encore de la vérité nue, nous pourrons toutefois la distinguer nettement sous les vêtements qui l'enveloppent et sans lesquels elle ne pourrait être saisie par l'esprit, tandis qu'avec leur aide nous pourrons réellement la voir et la toucher du doigt.

Ecrite chez tous les êtres de la nature, elle y est imprimée dans des signes sensibles qui forment une sorte d'idéographie qu'il faut, avant tout, apprendre à lire. Mais quand Champollion a pu deviner les hiéroglyphes et Oppert les caractères cunéiformes, pourquoi douter que cette langue nouvelle puisse elle-même être déchiffrée? Elle est, à coup sûr, plus facile à comprendre que celle des Pharaons et que celle des anciens rois de Babylone.

Un seul exemple et un petit nombre d'essais pourront suffire d'ailleurs, pour nous en assurer. Supposez-vous un instant, en présence de ce beau groupe de bronze qui représente l'enlèvement d'Anchise par Énée. Il est composé de trois personnages : d'un guerrier en-

levant un vieillard qui conduit lui-même un jeune enfant par la main.

Ce groupe est réellement fort beau! Formes, port, expression, tout y est parfaitement rendu. Mais l'artiste n'a-t-il voulu exprimer chez lui que la beauté? Non, assurément. En le produisant, il a voulu encore allier aux belles formes, aux sages proportions et aux rapports harmonieux de ses personnages, plusieurs idées de l'ordre le plus élevé. Mais comment lire ces idées? Pour y parvenir, il suffit de considérer les formes de chacun de ses acteurs et d'interroger le rôle que celui-ci remplit pour découvrir à l'instant les idées qu'il exprime.

Tentons-en l'épreuve. Considérez d'abord ce vieillard à demi vêtu, qui presse d'une main émue la déesse Minerve sur sa poitrine, tandis que, de l'autre, il entraîne précipitamment ce jeune enfant, *sequiturque patrem non passibus æquis* (*Énéide,* l. II), comme dit le poète. Cette double action n'exprime-t-elle pas clairement, chez lui, le double sentiment qui émeut son cœur et domine sa pensée? N'est-il pas manifeste qu'enlevé lui-même avant d'avoir pu se vêtir pour ce départ précipité, il a pensé à ses dieux pénates et à son petit-fils? Et cette double action, fort bien traduite par l'artiste, exprime la double passion qui l'anime : l'amour des dieux et l'amour paternel. Examinez maintenant l'action du guerrier? Tout couvert encore des armes du combat, qu'il n'a dû quitter qu'à la dernière extrémité; et cela, pour sauver la vie et la liberté de son vieux père! L'artiste pouvait-il exprimer plus clairement le double sentiment qui l'anime : l'amour filial qui se révèle par cet enlèvement et l'amour de la patrie qu'il a défendue jusqu'à la dernière extrémité?

Cet exemple nous prouve donc qu'il est facile de lire les idées exprimées dans un objet d'art, pourvu qu'on les cherche dans les formes sensibles qui circonscrivent chaque individualité, et surtout dans le rôle que celle-ci remplit.

Il ne s'agit sans doute, dans cet exemple, que d'un objet d'art dans lequel nous pouvons supposer que l'artiste a voulu exprimer ses pensées, et cela ne prouve pas qu'on puisse également en découvrir dans les êtres de la nature. Cependant, si en examinant ceux-ci, nous voyons également chez eux des formes limitées et un rôle rempli par chacune des individualités qu'elles circonscrivent, ne sommes-nous pas conduits à soupçonner qu'ils peuvent exprimer aussi quelques idées? Ils sont d'une autre nature, il est vrai. Cependant

tandis que les personnages de ce groupe étaient immobiles et inanimés, les êtres de la nature sont le plus souvent vivants et agissants ; de telle sorte que, s'ils expriment aussi des idées, celles-ci ne peuvent manquer d'y être mieux accentuées, car leurs actes étant plus nombreux doivent les mieux accuser. Tentons-en l'épreuve.

Mais avant de nous y livrer, n'oublions pas la double condition qui, seule, nous a permis de découvrir les idées exprimées par chacun de ces personnages : leurs formes nous ont servi à les distinguer les uns des autres ; leurs actes, à caractériser leur rôle particulier. Or, c'est surtout par ce rôle que nous a été révélée l'idée qui inspire les actes de chacun d'eux.

Après cette première épreuve, qui nous aura fourni des idées, il s'en présentera une seconde, celle de savoir ce que sont ces idées elles-mêmes? Sont-elles réelles, c'est-à-dire puisées dans les objets de la nature, et en même temps, immuables et perpétuelles? Dans ce cas nous pourrons affirmer que ces idées sont des vérités, puisqu'elles en offrent les trois caractères essentiels.

Ces idées elles-mêmes peuvent cependant s'offrir sous les formes les plus diverses, et, en variant de nature, nous obliger à les désigner sous des noms différents. Ainsi, selon leur mode d'expression, elles pourront nous attester de l'intelligence, de la science, de l'art, de la prévoyance, etc. Mais toutes ces circonstances se montreront d'elles-mêmes dans des traits qui nous serviront à les caractériser. En tout cas, la vérité en nous exprimant les deux conditions essentielles que nous venons d'indiquer, n'offrira plus rien de vague ni d'indéterminé; il ne s'agira plus d'un mot, d'un concept ou d'une entité quelconque créés par l'esprit ; toujours elle sera la représentation exacte et réelle de ce qui se voit dans les êtres de la nature.

Quittons maintenant ces généralités ou plutôt appliquons-les à quelques objets déterminés, et en premier lieu à un corps simple, à l'or, par exemple. Mais comment découvrir la vérité chez lui? Inerte et inanimé, il ne pourra nous en fournir que des lueurs fort douteuses. Soumettons-le à l'épreuve, cependant. La première chose à faire pour la trouver, c'est de l'étudier dans la forme qui l'individualise et le différencie de toutes les autres individualités. Rien de plus facile que de reconnaître ce métal dans une pièce de monnaie; mais on le voit aussi à l'état natif sous forme de grains, de paillettes, de pépittes ou de fragments plus ou moins volumineux. On

le reconnaît alors à sa couleur jaune par réflexion et vert par transmission, à sa densité, à sa malléabilité et à sa ductilité. Par ces formes et par ces qualités admettons que nous avons reconnu l'individualité or. Voyons maintenant comment nous pourrons découvrir la vérité chez lui.

Nous avons dit que ce serait par son rôle, c'est-à-dire par ses actes ou par son action sur les autres corps de la nature et réciproquement. Or, que vont nous révéler ce rôle et ces actes? Ils nous apprendront qu'il est pour ainsi dire inattaquable par l'action de l'air, de l'eau, des différents agents physiques et chimiques; qu'il résiste même aux acides les plus puissants, à l'acide azotique, à l'acide sulfurique, à l'acide chlorhydrique, etc., mais qu'il se dissout dans le mercure et dans l'eau régale. Cette dissolution évaporée fournit avec la dernière, un chlorure d'or, sel en aiguilles prismatiques, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, dont on peut le précipiter sous forme d'une poudre verte par l'acide oxalique, etc.

Qu'est-ce qui lui impose le rôle qu'il remplit, sinon ses *propriétés* spéciales? Ce sont donc ces propriétés qui, en le rendant inattaquable au plus grand nombre des agents connus, en font l'un des corps simples qui s'altèrent le moins, et le rendent par conséquent l'un des métaux les plus précieux connus.

Maintenant que nous connaissons son rôle et par suite ses propriétés, demandons-leur si elles possèdent les trois caractères de la vérité, si elles sont réelles, immuables et perpétuelles? Cela est évident. Elles sont réelles, puisque nous les observons dans un objet connu; elles sont immuables puisque nous pouvons constater qu'elles subsistent chez les plus anciennes individualités d'or connues comme dans celles qu'on découvre de nos jours; enfin, elles sont perpétuelles, puisqu'on les rencontre toujours et sous toutes ses formes. C'est donc dans ces propriétés que nous découvrons la vérité.

La vérité ainsi dégagée de ses propriétés exprime ce qui existe réellement d'essentiel en lui, car ce sont elles qui lui imposent ses actes et par conséquent ses rapports nécessaires avec tous les autres corps de la nature, et qui lui assignent ses lois. Il est évident que ce que nous venons de dire de l'or, s'applique exactement aux soixante-trois ou soixante-quatre autres corps simples connus qui, en offrant chacun, autant de formes sensibles et de propriétés distinctes, nous fournissent en elles autant de vérités.

Mais ce qui n'est pas moins manifeste, c'est que ces propriétés

en leur imposant leurs combinaisons et leurs rapports nécessaires, sont l'origine de toutes les lois naturelles auxquelles chacun d'eux est assujetti, et que ce sont ces lois qui établissent l'ordre de la nature. Or, en admettant qu'à l'origine, ces propriétés leur aient été communiquées, la cause qui les leur aurait données, aurait imposé par elles les lois et l'ordre que nous admirons; et par suite, la vérité qui nous les fait connaître, nous permet de nous élever jusqu'à la volonté qui s'est réalisée en elles. De là, l'importance et la haute portée de cet ordre de vérités.

Cherchons maintenant un autre ordre de vérités, et demandons-les à cette fraîche et gracieuse marguerite qui étale sous nos yeux ses belles formes et ses riches couleurs.

Serait-il vrai que cette belle fille de l'air aurait pour père le soleil et pour mère la terre, ainsi que J. Tyndall le croit et l'enseigne? Peut-être les vérités qu'elle exprime nous conduiront-elles à lui attribuer une toute autre paternité? Si, en effet, nous venions à découvrir en elle des idées clairement exprimées, des témoignages de science, d'art, de prévoyance, de vie, des instincts, etc., ne nous suffirait-il pas alors pour résoudre ce problème d'interroger le soleil, la terre et les forces physiques, pour savoir d'eux s'ils pensent, et s'ils ont pu les lui communiquer, puis de leur demander s'ils possèdent la vie et les instincts pour avoir pu les lui donner?

Rien de plus facile cependant que de constater l'existence de toutes ces perfections chez cette belle fleur, et s'il est impossible d'admettre qu'elle se les est données, il nous faudra bien lui chercher une autre paternité que celle du soleil et de la terre, car nul ne peut donner ce qu'il ne possède pas.

Je disais donc qu'elle possède un grand nombre de perfections, et si vous en doutiez, je me bornerais à vous dire : « Venez la contempler lors de son plein épanouissement, et visitez-la dès les premières clartés de l'aurore; il vous suffira de l'observer pendant quelques instants alors, pour vous convaincre de leur réalité. »

Alors, en effet, sa corolle, fermée jusque-là pour protéger ses nombreux fleurons pendant leur sommeil de la nuit, s'ouvre tout à coup sous les premiers rayons de soleil, et, dans son empressement à les fêter, elle secoue ses nombreux habitants comme pour leur donner le signal du réveil. Aussitôt, en effet, tous s'animent et s'agitent; chaque fleuron s'entr'ouvre pour recevoir sa part de soleil et

pour réchauffer ses étamines rangés en cercle autour du pistil, comme des courtisans autour d'une reine. Alors, au milieu des perles de la rosée, des senteurs et des parfums qui embaument l'atmosphère du matin, au chant des oiseaux qui célèbrent l'arrivée d'un beau jour par un hymne qui s'unit au concert de tous les êtres de la nature, alors, cette charmante fleur, revêtue de tout l'éclat de la beauté et parée de ses riches tentures de lis et de rose, s'apprête à remplir le rôle qui lui est assigné. Ne dirait-on pas que Flore elle-même a présidé à cette fête, en décorant le palais nuptial et en conivant tous les joyeux habitants d'alentour? Mais contemplez un instant la scène où s'accomplissent les mystères de ses amours et examinez le rôle qu'y remplissent ses heureux acteurs. Ne semble-t-il pas que quelque sentiment les anime? Voyez! Voici les étamines qui s'inclinent vers le pistil et semblent s'en approcher. Mais à peine l'ont-ils couvert de leur ombre, que soudain leurs anthères éclatent en projetant un nuage de poussière fécondante sur la fiancée. Quelle fête! comme tous s'animent et s'agitent! Mais, hélas! il en est d'elle comme de toutes les joies de ce monde : c'est l'affaire d'un instant! Si dans quelques jours vous revoyez ce temple du plaisir, vous n'y découvrirez plus que quelques vestiges de la fiancée déjà toute dépouillée elle-même de ses attraits. Encore un peu, ce temple flétri s'écroulera, et l'insecte insouciant passera sans s'y arrêter.

Comment supposer, je vous le demande, qu'une scène qui se répète à chaque instant pendant les beaux jours d'été, qui se voit chez toutes les fleurs, ait été enfantée par les seuls rayons calorifiques et lumineux du soleil, et qu'alors que nous constatons en elle tant de vie et des instincts si charmants, on ose en attribuer l'origine à la terre inerte et inanimée ou à des forces physiques aveugles et nécessaires?

Comment l'admettre surtout, en découvrant chez elle des idées si clairement exprimées? Une intelligence n'était-elle pas nécessaire pour les concevoir et les réaliser? Qu'est-ce, en effet, que cette individualité qui se dessine dans ses formes qui en font un être distinct de tous ceux qui l'entourent ; que cette idée imprimée dans son type ; que celle qui est exprimée par son espèce qui, depuis son premier ancêtre s'est propagée dans toutes les générations qui lui ont succédé ; que celle de la sexualité inscrite chez ses deux espèces d'habitants aussi distincts l'un de l'autre par leurs formes que par

le rôle qu'ils remplissent; que toutes celles qui se découvrent dans les formes diverses et dans le rôle différent de chacun de ses instruments; que celle qui se manifeste dans tous les actes de sa vie; vie qui déjà anime sa graine et la protège contre l'action dissolvante des forces physiques et les intempéries des saisons, qui la fait végéter, s'accroître, pousser ses feuilles et ses fleurs et la revêt de sa beauté; que celles qui sont attestées par ses instincts qui la poussent à faire à propos tout ce qu'il faut pour se conserver et se propager, qui dirigent ses radicelles dans le sol et sa tige vers le ciel en écartant ou en tournant les obstacles qui s'opposent à ses impulsions, qui la conduisent à absorber ce qui est utile à son developpement, à son entretien, à la réparation de ses pertes comme à celle de sa forme; que celles enfin, qui sont imprimées dans sa beauté et dans chacune de ses perfections, et qui en font l'un des êtres les plus gracieux et les plus charmants?

Mais je n'insiste pas pour l'instant sur toutes ces idées, ni même sur les vérités que chacune d'elles exprime, parce qu'il me faudra y revenir bientôt, ce qui m'exposerait à me répéter.

Cependant, je ne puis la quitter, sans demander à quoi attribuer toutes ces idées, toutes ces perfections? Qui a songé à faire de cette plante une marguerite plutôt qu'un chêne ou un roseau? Sa graine, direz-vous? Cependant qui a produit cette graine? Une marguerite de l'an passé? Mais celle-ci, mais toutes celles qui les ont précédées? N'êtes-vous pas forcé de traverser une longue suite de générations pour vous arrêter fatalement devant une marguerite, première ancêtre de toutes celles qui lui ont succédé? Et cette première ancêtre qui l'a produite? Oserez-vous encore soutenir que c'est le soleil, le milieu ou les forces naturelles? Mais toutes ces choses pensent-elles pour avoir conçu et réalisé en elle toutes les idées, toutes les perfections et la beauté que nous y voyons imprimées?

Attendez quelques instants encore avant de prononcer, attendez que j'aie pu vous montrer avec plus de détails les idées que je n'ai fait qu'indiquer chez elle, et une fois en présence des vérités qu'elles nous feront découvrir, vous changerez sûrement de conviction.

Cependant avant de vous les signaler chez un autre être, il est deux idées que je n'ai pu que vous faire entrevoir chez notre marguerite et que je désire vous faire distinguer plus nettement. Ses fleurons et par suite leurs habitants sont fort petits, choisissons

donc un lis où ils ont des proportions plus grandes et où il sera facile de les bien distinguer. Pour bien les voir, examinez avec attention cette fleur récemment épanouie; écartez ses pétales d'une nuance plus pure que celle des vêtements de Salomon, car ils ne servent que d'ornements protecteurs aux habitants qui occupent leur centre, et c'est sur ceux-ci que je désire attirer vos regards, Que découvrez-vous maintenant au centre de cette corolle? Deux espèces d'êtres dont les formes et le rôle sont bien différents. Un seul est au centre, c'est le pistil; cinq l'entourent, ce sont les étamines. Leur forme est diverse et suffit pour indiquer deux espèces d'individus. Mais leur rôle va nous l'attester d'une manière plus manifeste encore.

A un moment donné, le pistil se couvre d'un enduit visqueux; c'est le premier acte qu'il accomplit une fois qu'il est complètement développé. Puis, bientôt après, et sous l'influence des rayons solaires, les anthères éclatent l'une après l'autre en projetant leur poussière staminale jaune sur le pistil : c'est leur rôle spécial. Comment ces deux rôles différents vont-ils nous permettre de caractériser chacune de ces individualités? Car ce n'est pas seulement par leur forme qu'on les distingue, c'est surtout par leur rôle. Comment désigner les individus qui ont produit cette poussière fécondante et qui la projettent sur l'individualité qui est entre eux? N'accomplissent-ils pas, dans ce cas, le rôle d'agents mâles? Comment désigner l'individualité qui gît au centre, qui reçoit cette substance, qui l'absorbe et la transforme en graines reproductives? N'accomplit-elle pas, dans ce cas, le rôle d'un agent femelle? Ces observations vont donc nous conduire à distinguer deux sortes d'individualités d'après leurs formes et à pouvoir les caractériser, d'après leur rôle, en agent mâle et en agent femelle. C'est, en effet, sous ce nom que les désignent tous les naturalistes.

Si nous cherchons à découvrir maintenant, à l'aide de l'idéographie, quelles sont les idées imprimées dans ces deux individualités distinctes, elle nous montrera nettement exprimées les idées de mâle et de femelle; chacune est inscrite dans des signes sensibles distincts, et attestée par un rôle différent. C'est ce que nous n'avions pu démontrer d'une manière assez nette dans les fleurons de la marguerite à cause de leur petitesse, bien qu'ils y soient aussi clairement exprimées que chez le lis.

Passons maintenant à un être différent. Jusqu'ici nous n'avons

pu recueillir dans ces signes sensibles que de simples idées, cependant beaucoup d'entre eux expriment encore une foule d'autres notions d'un ordre fort différent. Parmi eux, nous en rencontrons qui attestent de l'intelligence; d'autres, de la science; d'autres encore, de l'art, de la prévoyance, etc., dès qu'il sont convenablement interrogés à l'aide de l'idéographie.

Pour nous en convaincre, étudions celle-ci chez le chantre des bosquets, dont Beethoven a noté les couplets dans sa belle *Symphonie pastorale*, et demandons-lui non seulement toutes les idées qu'elle exprime, mais encore toutes les notions et toutes les vérités qu'elle peut nous révéler.

Quand, par une belle nuit de printemps, nous écoutons les notes joyeuses ou plaintives du rossignol, que nous l'entendons marier, avec tant de force et d'harmonie, des phrases douces et tendres aux éclats de joie et de triomphe dont il semble se servir comme d'une arme pour éclipser ses rivaux et pour attirer la compagne qu'il a précédée, quelle est la première idée que font naître ces chants dans notre esprit? N'est-ce pas celle qu'ils seront passagers comme lui, et qu'ils ne peuvent toujours durer? Lui aussi, en effet, est né l'an passé, peut-être, mais à coup sûr, de parents qui lui ressemblaient et qui chantaient comme lui; et ceux-ci, d'une suite de générations qui remontent toutes à un premier couple, origine commune de tous ceux qui lui ont succédé? Or, une fois que ces idées se sont emparées de l'esprit, celui-ci n'est-il pas porté à se demander quel fut le parent de ce premier couple, sinon celui qui l'a créé? Et cette idée ne s'impose pas seulement par les chants passagers du rossignal, elle arrive aussi à l'occasion de tous les autres oiseaux, de toutes les plantes et de tous les êtres organisés, qui ont commencé comme lui. C'est ainsi que les chants variables et passagers d'un rossignol, en nous faisant songer à son origine, nous fournissent l'idée d'un être qui a commencé, et que cette idée nous permet de découvrir, à travers elle, la cause qui l'a conçue avant de le réaliser.

Qu'est cependant ce faible oiseau au merveilleux gosier? Un être qui chante quand il lui plaît, qui cherche sa pâture, va, vient, vole et fait tout ce qui lui agrée. Toutefois cet être est distinct de tous les autres autant par son port, sa taille et son plumage que par ses mœurs et ses chants. Il a donc aussi son individualité, j'allais dire sa personnalité. Cette individualité est inscrite nettement dans ses formes sensibles comme dans son rôle spontané. Or cette indivi-

dualité, nous montre une idée clairement exprimée en elle, et cette idée elle-même étant réelle, immuable et perpétuelle, devient aussitôt une vérité, parce qu'à travers elle nous pouvons découvrir la pensée originale qui a dû la concevoir avant de la réaliser.

Mais outre les limites qui caractérisent cette individualité, ce petit être possède encore une forme spéciale qui le distingue de tous les autres oiseaux. A cette forme est attribué un rôle, celui de se propager avec ses semblables et de reproduire toujours des êtres qui ressemblent à leurs parents et qui se ressemblent entre eux. Cette forme et ce rôle caractérisent donc son espèce ; or l'idée que celle-ci nous fournit étant réelle, immuable et perpétuelle, constitue elle-même une vérité qui nous permet aussi de lire clairement, à travers elle, l'idée originale du Créateur qui a dû la concevoir avant de l'exprimer en elle.

Comme dans le lis, nous voyons aussi s'accentuer dans cette charmante espèce des formes et des actes visibles qui attestent chez elle l'existence de la sexualité. Celle-ci nous montre également ses deux idées distinctes, celle du mâle et de la femelle. Que serait-elle devenue, en effet, sans elles? Un accident passager dans la durée des siècles. Grâce à elles, au contraire, elle est constituée en une race perpétuelle. Or, ces deux idées que nous voyons imprimées dans les formes du type mâle et du type femelle, étant réelles, immuables et perpétuelles, nous offrent par cela même tous les caractères de la vérité ; et s'il est vrai, comme l'admet la science moderne, qu'il y ait eu plusieurs créations successives, ce dualisme, en reparaissant dans chacune d'elles, atteste un esprit de suite qui ne peut émaner que d'une même pensée. En tous cas, l'esprit peut s'élever par ces vérités jusqu'à la pensée du Créateur qui les a conçues et qui les possédait avant de les imprimer dans chacun des types où nous les découvrons.

Mais ce qui frappe plus vivement encore quand on vient à analyser l'organisme de ce frêle oiseau, c'est la multitude d'idées et de notions qu'on voit incarnées chez lui, et dont on découvre les traces visibles dans tous ses appareils, et jusque dans le moindre de ses instruments ! Etabli pour voler et chanter, pour regarder et écouter, pour respirer et digérer, pour absorber et secréter, pour se mouvoir et se reproduire, chacune de ces fonctions exige le concours d'un grand nombre d'instruments qui, chacun, à ses formes sensibles et son rôle spécial. En les interrogeant, nous pourrions donc décou-

vrir dans chaque forme une idée distincte, et dans chaque rôle une volonté clairement exprimée. C'est ainsi que le muscle est constitué pour se contracter, la glande pour secréter, l'œil pour voir, l'estomac pour digérer, etc., et que le rôle qu'ils remplissent nous montre clairement le but pour lequel ils ont été constitués. En conséquence, comme leurs formes et leurs actes sont toujours les mêmes, nous pourrions donc découvrir dans chacun d'eux autant d'idées et autant de volontés réelles, immuables et perpétuelles, et par cela même autant de vérités.

Quelles connaissances et quelle science immense, d'ailleurs, le rôle de chacun d'eux ne vient-il pas attester! L'œil a-t-il pu être établi sans la science de la lumière et de l'optique; l'oreille, sans celle du son et de l'acoustique; les instruments du vol et de la locomotion, sans celle de la mécanique; ceux de la respiration et de la digestion, sans celle de la chimie la plus élevée, etc.?

Quand on réfléchit encore à l'art merveilleux qui se révèle dans la disposition et dans l'adaptation de chacun de ces instruments; à l'invention qui éclate dans leurs formes infinies, toutes créées sans modèle; à la sagesse qui se découvre dans les dispositions, la texture et l'adaptation de chaque instrument au rôle qu'il doit remplir et au concours qu'il donne à chaque fin particulière et à la fin commune, etc.; on reste confondu à l'aspect de ce prodige de science, d'art, d'invention et de sagesse qui s'y révèlent!

Quand encore, sans s'arrêter aux nuances plus ou moins brillantes de son plumage, on considère la régularité de ses parties, la symétrie parfaite qui se voit entre ses organes doubles, les formes si pures, si correctes et si élégantes de chacun d'eux, où rien ne manque ni n'excède; quand enfin, on découvre l'ordre et l'harmonie qui règnent entre tous, n'est-on pas frappé de la beauté et de la perfection réunies chez le même individu? Puis, quand on réfléchit que cette beauté et cette perfection sont réelles, immuables et qu'elles se sont perpétuées dans chacune de ses générations et qu'elles constituent, par conséquent, autant de vérités, l'esprit ne s'élève-t-il pas alors, à travers chacune d'elles, jusqu'à l'exemplaire original de toute perfection et de toute beauté qui s'est réalisé en elles.

D'où lui vient d'ailleurs ce souffle de vie qui le pénètre et qui l'anime, qui l'a formé dans l'œuf, l'a développé, qui répare incessamment ses pertes et conserve ses formes? D'où lui viennent le

sentiment qui anime ses gestes et les idées qu'il exprime dans ses beaux chants? D'où lui viendraient-ils, sinon de celui qui est la vie même, et qui l'a doté en même temps de ces instincts si sûrs qui le poussent à faire à propos tout ce qu'il faut pour se conserver, se propager et entretenir un commerce journalier avec tous les êtres de la nature; qui le conduisent à faire un nid, à couver ses œufs et à chercher la pâture de ses petits? D'où viendraient-ils sinon de celui qui pourvoit à ses besoins de chaque jour, le pousse à émigrer quand nos terres vont se durcir par le froid, se couvrir de neige et ne pourront plus lui fournir ses aliments? En contemplant la vie qui l'anime, comme l'instinct qui le dirige, ne découvre-t-on pas deux notions réelles, immuables et perpétuelles, et par conséquent deux vérités, à travers lesquelles s'entrevoit l'auteur de toute vie et la sollicitude de cette Providence qui veille incessamment sur tous les êtres qu'elle a créés?

Après avoir admiré ce chef-d'œuvre, s'il nous était donné de nous recueillir un instant pour demander à l'idéographie toutes les notions et toutes les vérités qu'elle nous a fournies, nous serions stupéfaits du nombre prodigieux qu'elle nous en a donné! Pour nous, vous le savez, ces vérités ne sont autres que les idées adéquates de notre esprit qui lui représentent fidèlement les idées modèles imprimées dans les formes et dans les actes sensibles de ce charmant oiseau, quand ces idées sont elles-mêmes réelles, immuables et perpétuelles. Résumons donc succinctement les principales d'entre elles. Ce sont, en premier lieu, celles de son individualité, de son espèce, des types mâle et femelle, de la forme et du rôle spéciaux de chacun de ses instruments, de sa vie et de ses instincts; en second lieu, celles que nous avons découvertes dans les témoignages évidents d'intelligence, de science, d'art, d'invention, de sagesse, de prévoyance, de beauté et de perfection imprimés dans l'ensemble de son organisme, comme dans chacun de ses instruments.

Nous avons encore parlé d'une autre sorte de vérité, c'est celle qui peut être recueillie dans des volontés nettement exprimées. Quelques mots d'explication seraient peut-être utiles pour indiquer dans quelles circonstances ces volontés deviennent des vérités.

Avec un peu d'attention, il est facile de distinguer les actes qui sont voulus par l'individu, de ceux qui lui sont commandés par ses propriétés, ses besoins, ses instincts, etc., et cette distinction est

essentielle, car les premiers ne relèvent que de sa propre volonté, tandis que les seconds lui sont manifestement imposés. Or, ce sont ces derniers seulement que nous considérons comme des signes de vérités, en tant qu'ils nous attestent dans leur production, l'intervention d'une volonté étrangère, soit pour les préparer, soit pour les susciter. Ainsi, quand nous voyons l'aimant attirer le fer, des actes ou des combinaisons produites par les propriétés spéciales des corps, il nous est impossible d'attribuer ces actes à leur propre volonté; il en est de même encore pour les plantes et pour les animaux qui obéissent à leurs besoins ou à leurs instincts. Nous ne disons pas non plus de la montre qui marque les heures, qu'elle nous les indique elle-même, mais bien que les actes qu'elle accomplit expriment la volonté de l'horloger qui l'a construite pour les marquer. Or, dans chacun de ces cas, les actes que nous constatons, quand ils sont commandés par les propriétés, l'organisme, les besoins ou les instincts, constituent pour nous autant de signes de vérités à travers lesquelles nous pouvons découvrir les volontés de celui qui les a formés pour les produire.

Cette sorte de vérités serait assurément plus facile à démontrer chez l'homme que chez les autres êtres, parce que sa conscience sait parfaitement distinguer les actes qu'il a voulus de ceux qui lui sont imposés. Essayons donc de résoudre ce grand problème à l'aide des faits qu'il nous offrira lui-même.

L'homme aussi est l'un des éléments constituants de l'univers; à ce titre, il a sa place, son rôle et sa mission dans l'ordre général. Or, il est manifeste, chez lui comme chez tous les autres êtres, que qui lui a donné ses instruments, en a dicté l'usage; qui lui a donné ses besoins, l'a assujetti à les satisfaire; qui l'a doté de ses instincts, lui suscite un grand nombre de ses actes; et enfin, nous pourrions même ajouter que qui lui a donné sa conscience, lui inspire le plus souvent ses résolutions les plus intimes. L'homme obéit donc aussi à une autre volonté que la sienne. Tels sont les principaux motifs qui justifient les paroles de Fénelon : « L'homme « s'agite, mais Dieu le mène. » C'est ainsi que, composé de limon, sa gravité l'attache au sol, et que, comme le grain de sable, il faut qu'il circule avec lui.

Ce serait outre-passer toutefois les limites de la vérité qui nous occupe que de le confondre avec les corps bruts, les végétaux et

les animaux; l'homme l'emporte évidemment sur tous les êtres, car il possède de notables privilèges dont ceux-ci sont privés. Intelligent et libre, il préexcelle manifestement sur tous. Mais notre but n'est pas seulement de l'exalter, c'est surtout de découvrir chez lui la confirmation de cet ordre de vérités que nous avons laissées quelque peu dans l'ombre en les constatant chez les autres êtres. Je veux parler de ces vérités qui se montrent dans les actes qui lui sont imposés et qui attestent chez lui-même l'existence d'une volonté supérieure à la sienne.

L'homme est, en réalité, un être fort complexe. Ainsi, tandis que comme la marguerite et le rossignol, il a son individualité, son type, son espèce, sa sexualité, un organisme adapté, sa vie et des instincts dans lesquels sont imprimés les mêmes vérités que chez tous les êtres vivants et organisés, on découvre en outre chez lui des privilèges signalés et de l'ordre le plus élevé.

Ses formes sont manifestement plus distinguées que celles de tous les autres êtres; elles portent l'empreinte d'une élégance, d'une beauté, d'une noblesse, d'une grandeur et d'une dignité qu'on ne voit chez nul autre. L'individualité revêt chez lui un tout autre caractère : ce n'est plus seulement un individu, c'est une personne, un principe agissant et responsable; sa vie n'est plus cette simple activité qui sent et qui meut, c'est un principe qui pense et qui veut; chez lui, il ne s'agit plus seulement de ces lueurs douteuses qu'on désigne parfois sous le nom d'intelligence chez les êtres les plus élevés de l'échelle animale, cette intelligence s'élève jusqu'à la raison et, grâce à elle, il a pu acquérir la science et découvrir la vérité qui lui valent la puissance et la domination qu'il exerce sur tous les êtres de la création; ses instincts ne sont plus non plus cette force aveugle qui pousse à la satisfaction des besoins matériels de l'individu et de l'espèce, il en possède d'un ordre infiniment plus élevé qui le guident dans ses rapports avec ses semblables, le conduisent à vivre en société, à aimer les hommes et à leur faire du bien, et à aimer son Créateur lui-même.

L'homme est donc un être distinct de tous les autres; et tout ce qu'il présente de particulier, comme la beauté, la noblesse, la raison, offre autant de signes visibles qui portent tous l'empreinte de la vérité, car, à travers chacun d'eux, l'intelligence peut s'élever jusqu'à l'idée originale de la pensée qui les a conçus avant de les imprimer chez lui.

Ne pouvant développer toutes les vérités d'un ordre supérieur qu'on découvre chez lui, je voudrais du moins en signaler plusieurs, en les choisissant parmi celles qui peuvent démontrer le plus clairement que lui aussi est conduit et guidé, en tant du moins qu'un certain nombre de ses actes lui sont suscités par une volonté supérieure. Ces actes seront donc, pour nous, dans ce cas, autant de signes sensibles qui, s'ils sont réels, immuables et perpétuels, nous montreront eux-mêmes autant de vérités.

Parlons surtout de ses instincts, dont presque tous les actes sont manifestement suscités par une impulsion qui ne dérive nullement de sa volonté. Parmi ceux ci, il en est plusieurs qu'il partage avec les animaux ; d'autres, au contraire, lui sont tout à fait spéciaux. Mais parmi les premiers, nous nous bornerons à signaler très succinctement l'instinct social et l'instinct d'imitation.

Comme l abeille et la fourmi, comme le cheval et le bœuf, comme le mouton et le castor, l'homme vit en société, parce qu'il possède, comme eux, un instinct spécial qui le pousse à se réunir à ses semblables. Tous les animaux trouvent sans doute de grands avantages dans cette association, celui entre autres de pouvoir résister à un commun danger ; cependant il est manifeste que les joies et les satisfactions qu'elle leur procure, l'emporte sur tout autre sentiment. Comme eux, l'homme est doué aussi de l'instinct d'association ; il est même développé à un degré de beaucoup supérieur chez lui, à ce qui se voit chez tous les autres ; car, ce ne sont plus quelques individus qui se rassemblent en troupeaux seulement, ce sont des sociétés, des nations et même des peuples nombreux qu'on voit se rapprocher les uns des autres. Cet instinct est universel, et on le voit poindre dès le premier âge ; il se manifeste dans toutes les conditions et dans toutes les phases de l'existence de l'homme. Il se révèle donc chez tous.

« Considérez les traits d'un enfant à la mamelle, lorsqu'on lui en présente un autre, dit un observateur distingué : tous les deux à l'instant expriment leur joie d'une manière évidente. Lorsque les enfants sont un peu plus avancés en âge, ceux qui sont étrangers les uns aux autres manifestent, en s'abordant, quelque timidité ; mais elle est bientôt vaincue par l'instinct plus puissant de la société. » (Smettde's, *Philos. of natur hystory.*) Cet instinct est tellement impérieux chez l'homme, qu'il ne peut s'habituer à la solitude complète sans y perdre la raison et même la vie. « Pour réformer les

détenus à Aubrun, disent de Beaumont et de Tocqueville, on les a soumis à un isolement complet; mais cette solitude absolue, quand rien ne la distrait et l'interrompt, est au-dessus des forces de l'homme... Cinq d'entre eux, au bout d'une année, avaient déjà succombé... L'un d'eux était devenu fou. » (*Système pénitent. aux États-Unis*, p. 13 et 93.)

Outre l'attrait qu'offre la vue de son semblable, le besoin de converser avec lui le retient dans sa société. Il aime à communiquer ses pensées, éprouve le besoin d'épancher sa joie, de soulager sa tristesse en les transmettant à un ami, de raconter une nouvelle, de la redire encore; un secret lui est un fardeau difficile à porter. « Si quelqu'un montait dans les cieux, dit Cicéron, contemplait seul le spectacle du monde et la splendeur des astres, il n'éprouverait qu'une froide admiration, tandis qu'il serait transporté de joie, s'il avait avec qui la partager. » (*De Amicit.*, XXIII.)

Tel est le moteur qui pousse l'homme vers l'homme, tel est l'instinct qui l'unit à ses semblables; et, dût son indépendance personnelle en souffrir, dût sa liberté y être sacrifiée, son impulsion poussera toujours l'enfant vers l'enfant, l'homme vers l'homme, les familles à se rapprocher des familles, et celles-ci à s'unir entre elles pour former des sociétés. L'instinct social commande à tous.

Cependant nulle société ne peut s'établir, qu'autant qu'elle est agréable à tous ses membres; il faut donc que chacun de ceux-ci concourt à la satisfaction de tous. Or rien de plus efficace pour se rendre attrayant que l'instinct d'imitation. C'est lui qui pousse à penser, à parler et à agir, comme pensent, parlent et agissent tous les autres, et qui assortit chacun le plus sûrement au concours nécessaire pour établir l'harmonie générale.

Cet instinct est si nécessaire pour établir la concorde dans toute société, qu'on le rencontre même dans toutes les associations des animaux. L'aboiement d'un chien en fait aboyer vingt autres; le saut d'un singe les fait sauter tous; « tous les moutons courent après ceux qui sont devant », dit Charron; et, s'il faut en croire Aristote, « l'homme diffère surtout des autres animaux, parce qu'il est imitateur à un plus haut degré ». Ajoutons toutefois, pour bien rendre la pensée d'Aristote, que l'homme n'est pas seulement un être imitateur, mais qu'il est perfectible aussi; et que l'imitation le pousse, non seulement à faire ce que les autres font, mais encore à

rivaliser avec eux, à égaler des modèles supérieurs, et même à imiter des perfections purement idéales.

Comme tous les instincts d'ailleurs, ce penchant est inné, naturel et général. C'est lui qui nous pousse à imiter automatiquement tout ce qui nous frappe. Il se révèle dès la première enfance, son activité se déploie à tous les âges de la vie et chez tous les peuples connus. Ainsi l'enfant fait l'apprentissage du langage, en s'essayant à bégayer les paroles qu'il ne peut encore articuler; il fait même tous les gestes, reflète comme un miroir tout ce qu'il voit, répète tout ce qu'il entend, reproduit tous les mouvements et les gestes des autres. De là, l'esprit et la grâce que nous admirons chez lui, quand, par une illusion naturelle, nous lui prêtons les sentiments et les idées dont il simule les signes. Plus tard, nous le verrons, comme Bernardin de Saint-Pierre, confié aux soins d'une vieille servante qui, chaque jour, lui lisait la *Vie des saints*, vouloir mener la vie des ermites, et aller se cacher dans quelque champ voisin. A douze ans, les *Aventures de Robinson Crusoë* lui donneront le goût des voyages, et il partira avec un oncle pour l'Amérique; ou bien, à trente ans, après la lecture du *Contrat social*, qui l'a pénétré d'admiration, il vendra tout son bien, s'embarquera pour Madagascar, afin d'y établir le gouvernement qu'il a rêvé.

Toujours et partout l'homme imite ce qu'il voit faire, redit ce qu'on dit, suit les mœurs des autres, prend leurs habitudes, imite leurs cris, leurs chants, leurs gestes, leurs danses, leurs idées, leurs passions, leurs exemples et jusqu'à leurs crimes! Ceux-ci suscitent parfois en lui une sorte d'instinct automatique, qui éclate, *motu proprio*, en présence même de sa personnalité consciente, qui assiste à son évolution, sans pouvoir la régler ni la refréner. Il cède à une puissance maîtresse qui veut être obéie!

Toutefois l'homme ne descend pas nécessairement au rang du singe et de la bête; il se soustrait parfois à la domination de ses instincts, ou s'il invoque leur assistance, c'est pour les faire servir à un but plus noble et plus élevé. Perfectible, il se sert de cette faculté pour imiter une simple idée et pour la transfigurer. Au voler des oiseaux, par exemple, il substituera des aérostats; au nager des poissons, des vaisseaux; à l'aide du crayon et de la palette, il imitera les formes et les couleurs des êtres, et les animera par des gestes et des passions; il s'élèvera même parfois au-dessus de ce qu'il voit dans la nature, en incarnant dans sa reproduction

ses propres idées et ses passions. C'est ainsi que toutes ses œuvres conservent quelque chose de son instinct d'imitation.

A côté de ces instincts secondaires et partagés, nous allons en découvrir deux autres d'un ordre plus élevé, et qui vont constituer, chez lui, l'un de ses plus nobles privilèges. Je veux parler de l'instinct moral et de l'instinct religieux. Mais commençons par décrire ces instincts avant de leur demander quelles sont les vérités qu'ils renferment.

Occupons-nous d'abord de l'instinct moral, mais en nous bornant à le bien mettre en évidence, et sans aller jusqu'à énumérer tous les faits rapportés par M. de Quatrefages, en particulier, pour en démontrer la réalité.

Plusieurs ont confondu l'instinct moral avec la conscience et l'instinct religieux, mais c'est à tort; car, comme chacun d'eux, il a ses caractères spéciaux, produit des actes et des faits distincts, qui permettent d'affirmer qu'il existe au même titre qu'eux.

N'est-il pas constant que tout le monde, l'enfant comme le vieillard, le sauvage comme l'homme civilisé, applaudit spontanément à tout ce qui est bien, aime ce qui est juste, admire tout acte de dévouement, et entoure de respect et de vénération tout acte de sacrifice? N'est-il pas aussi manifeste que la vue du mal lui inspire un sentiment de répulsion; celle de l'égoïsme, le mépris; et toute usurpation, de l'antipathie? Pourquoi ressent-il ces impressions à l'aspect de ces actes, sinon, parce que chacun d'eux éveille un sentiment intime qui veille en lui, qui gouverne en secret sa pensée et sa volonté elle-même, et qui suscite spontanément les actes qu'il manifeste? Or c'est à ce sentiment intime et à l'impulsion spontanée qu'il provoque, que nous donnons le nom d'instinct moral. Et dans ces différents cas, il s'agit bien d'un véritable instinct, puisqu'il est inné chez tous, et que l'impulsion qu'il suscite est tout à la fois, fatale, nécessaire, et entièrement étrangère à la volonté et à toute réflexion.

Assurément ce n'est pas aux préceptes de la morale que nous obéissons en les exprimant. Ceux-ci prescrivent sans doute d'aimer le bien et ses parents, mais on les aime avant de connaître ses préceptes. Il serait même plus exact de dire que ces derniers en dérivent, et qu'ils ont été formulés d'après les faits spontanés qu'il enfante, que de les leur attribuer; car la loi naturelle a été imprimée dans le cœur de l'homme avant d'être publiée, ainsi que l'a fort

bien dit Socrate. « Connais-tu, Hippias, dit Socrate, des lois qui ne sont pas écrites? — Oui, celles qui sont les mêmes dans tous les pays et qui ont le même objet. — Pourrais-tu dire que ce sont les hommes qui les ont établies? — Comment cela serait-il, puisqu'il n'ont pu se réunir tous et qu'ils ne parlent pas la même langue? — Qui donc, à ton avis, a établi ces lois? — Mais je crois que ce sont les dieux qui les ont inspirées aux hommes, car chez tous les hommes la première loi est de respecter les dieux. — Le respect des parents n'est-il pas aussi une loi universelle? — Sans doute. » (Xénophon, *Mémor.*, IV, 4.)

Cicéron professait la même opinion que Socrate, sur l'origine de ces principes. « Il est une loi véritable, dit-il, la droite raison conforme à la nature, universelle, immuable, éternelle, dont les ordres invitent au devoir, dont les prohibitions éloignent du mal. Cette loi ne saurait être contredite par une autre, ni rapportée en quelque partie, ni abrogée tout entière... Elle n'est pas autre dans Rome, autre dans Athènes, elle ne sera pas demain autre qu'aujourd'hui; mais, dans toutes les nations et dans tous les temps, cette loi régnera toujours, une, éternelle, impérissable. Et le guide commun, le roi de toutes les créatures, Dieu même donne la naissance, la sanction et la publicité à cette loi, que l'homme ne peut méconnaître sans se fuir lui-même, sans renier sa nature. » (*République*, l. III, 17.)

« En restant rigoureusement dans le domaine des faits, dit M. de Quatrefages, en évitant avec soin le domaine de la philosophie et de la théologie, nous pouvons affirmer avec assurance qu'il n'est pas de société, ou de simple association humaine, dans laquelle la notion, du *bien* et du *mal* ne se traduise par certains actes regardés par les membres de cette société ou de cette association comme *bons* ou comme *mauvais*. Entre voleurs et pirates mêmes, le vol est regardé comme une honte, parfois comme un crime et sévèrement puni. » (*Rapp. sur les progrès de l'anthropologie*, in-8°, 1858, p. 400.) Or, il est évidemment impossible de se prononcer autrement que M. de Quatrefages, quand on connaît tous les faits qui en témoignent et qu'on les a rassemblés, comme lui, en les puisant aux sources les plus authentiques.

En conséquence, nous pouvons donc affirmer l'existence du sentiment qui nous porte à qualifier *bons* ou *mauvais* les actes que cet instinct suscite chez tous les hommes, et à ne pas le confondre avec

d'autres sentiments, comme l'ont fait, dans une discussion mémorable sur la morale publique, trois hommes célèbres : De Serre, en en attribuant l'origine à la conscience; Royer-Collard, au sentiment religieux « principe du droit », disait-il; et G. Cuvier, au sentiment religieux aussi, « source unique du droit et du devoir ». Ces hommes, également distingués, se sont évidemment mépris sur sa nature et sur sa mission. En effet, tandis que la conscience impose à l'homme ses devoirs envers lui-même, que l'instinct religieux lui inspire ses devoirs envers Dieu, l'instinct moral lui dicte ses devoirs envers les hommes. Tous trois sans doute ont une même origine, mais leurs manifestations et leurs faits sont fort distincts, et la science ne peut les confondre.

Mais ce qui est évident, comme l'a fort bien dit l'Apôtre, c'est que « lorsque les gentils, qui n'ont pas la loi, font naturellement ce qui est selon la loi, n'ayant pas la loi, ils font d'eux-mêmes la loi : montrant ainsi *l'œuvre de la loi écrite dans leurs cœurs*, leur conscience leur rendant témoignage et leurs pensées s'accusant et se défendant l'une l'autre ». (*Rom.*, II, 14, 15.)

Etudions maintenant l'instinct religieux. Les faits qui attestent son existence sont aussi nombreux et non moins évidents que ceux qui témoignent de l'existence de l'instinct moral. On le découvre également chez tous les hommes, à tous les âges et chez toutes les nations. « Dieu, dit Leibnitz, a donné à l'homme des instincts qui le portent d'abord et sans raisonnement à quelque chose de ce que la raison ordonne. (*Nouv. Essais*, l. I, ch. II.) Parmi ces instincts, il en est un surtout qui se fait sentir au fond le plus intime de l'être, et qui dirige les inspirations et les pensées de l'homme vers une puissance supérieure, c'est l'instinct religieux, que Thomas Reid appelait « faute d'un meilleur nom, dit-il, le principe de crédulité. » « Une très-forte preuve de l'existence des dieux, disait déjà Cicéron, c'est qu'il n'y a point de peuples assez barbares, point d'homme assez farouche, pour n'avoir pas l'esprit imbu de cette opinion... Or, dans quelque matière que ce soit, le consentement de toutes les nations doit se prendre pour une loi de la nature. » (*De natur. deor.*, I, 22.) Comment interpréter autrement cette loi de la nature de Cicéron, sinon en la traduisant par une impulsion innée qui suscite toujours et partout les mêmes actes chez l'homme? N'est-ce pas ainsi que l'entendait Tertullien lui-même, en disant : « Voulez-

vous écouter le témoignage de votre âme, interrogez-la malgré la prison d'un corps qui la captive, malgré les préjugés de l'éducation qui arrêtent son essor, malgré les passions qui l'énervent et les idoles qui la tiennent en esclavage, lorsqu'elle sort, pour ainsi dire, de son ivresse ou de son sommeil, ou de sa maladie, la voilà qui invoque Dieu par le seul nom qui lui convienne : *Grand Dieu!* ce qui plaira à Dieu! Tel est le cri universel. » (*Apologét.*) Tel est bien, en effet, le cri universel que poussent tous les hommes; c'est celui qui s'échappe de leurs bouches, dans leurs suprêmes aspirations et dans tous leurs élans de cœur; c'est celui qu'ils poussent dans toutes leurs misères comme pour invoquer le seul témoin qu'ils sentent en eux.

Comme l'a dit V. Cousin, bien qu'en termes fort obscurs, « l'homme est en marche vers l'infini, qui lui échappe toujours et que toujours il poursuit. Il le conçoit, il le sent, il le porte pour ainsi dire en lui-même : comment sa fin serait-elle ailleurs? De là cet instinct indomptable de l'immortalité, cette universelle espérance d'une autre vie, dont témoignent tous les cultes, toutes les poésies, toutes les traditions ». (*Cours de l'hist. de la philosoph. mod.*, Ladrange et Didier, 1846, t. II, p. 359.)

Dès le plus jeune âge, l'enfant croit aux êtres surnaturels, et la foi à la Divinité comme à celle d'une autre vie est aussi générale que celle du bien et du mal. D'où viendraient donc ces idées primordiales, si elles n'avaient été imprimées dans le cœur de tous les hommes par celui qui les a créés tels qu'ils sont? En effet, « quels que soient les dogmes et les doctrines, dit M. de Quatrefages, on trouve, comme formule générale et qui les embrasse toutes, les deux points suivants : croire à des êtres supérieurs à l'homme, pouvant influer en bien ou en mal sur sa destinée; admettre que, pour l'homme, l'existence ne se borne pas à la vie actuelle, mais qu'il lui reste un avenir au-delà de la tombe. Tout peuple, tout homme, croyant à ces deux choses, et même à l'une des deux, est *religieux;* et l'observation démontre chaque jour de plus en plus l'universalité de ce caractère ». (*Hist. du Progrès*, etc., p. 424.)

Cette universalité de l'instinct religieux a été de nouveau vérifiée et affirmée par un savant fort distingué, par M. Max Müller. « Nous pouvons affirmer sans risque d'erreur, dit-il, qu'en dépit de toutes les recherches, on n'a nulle part encore trouvé d'être humain qui ne soit en possession de quelque chose qui lui sert de religion...

L'assertion qu'il y a des nations et des tribus sans religion repose sur une observation inexacte ou sur une confusion d'idées. On n'a pas encore trouvé de nation ou de tribu dépourvue de la croyance aux êtres supérieurs, et les voyageurs qui affirmaient qu'il en existe ont été plus tard réfutés par les faits. Il est donc légitime de dire que la religion, au sens le plus général du mot, est un phénomène universel de l'humanité... L'absence apparente de religion ne se manifeste que lorsque l'être humain tout entier est dégradé, c'est-à-dire seulement après une longue décadence dans laquelle l'abâtardissement religieux a produit une corruption morale, qui, par réaction, a ruiné plus complètement la vie de l'âme. Donc la religion est indissolublement unie à la racine de la personnalité humaine. Elle est, en fait, inaliénable, au sens le plus vrai du mot, l'homme ne cesserait d'être religieux qu'en cessant d'être homme. L'enquête historique et l'analyse s'unissent pour l'attester. » (Cité par le journal protestant *le Christianisme au XIXe siècle.*)

Bien que plusieurs auteurs aient déjà signalé l'existence de ce noble instinct depuis Socrate et Cicéron ; que l'Apôtre lui-même ait parlé de « la loi de Dieu inscrite dans nos cœurs » (*Rom.*, II, 15) ; que Guizot ait affirmé qu'il « est bien peu d'âmes qui, à certains moments et dans certaines circonstances, n'aient ressenti au plus profond de leur être, une action, une impulsion, qui ne leur venaient pas d'elles-mêmes, ni du monde autour d'elles, et qu'elles ne pouvaient s'expliquer qu'en les rapportant à une source, à une puissance supérieure » (*IVe Médit.*, *Ignorance chrétienne*, in-8, 1868, p. 161) ; que Maine de Biran ait aussi saisi, « au-dessus, non seulement de la bête, dit-il, mais de ce qu'il y a de proprement humain dans la réflexion et dans la volonté, une vie sublime et obscure qui inspire la raison, qui prévient et soutient la volonté, qui fait les saints et les héros, et jette dans les âmes, même les plus médiocres et les plus dégradées, quelques éclairs d'héroïsme, quelque instinct confus de grand, de beau et de saint » (*Les Trois vies*) ; que E. Saisset ait semblé lui-même l'entrevoir, en parlant du côté céleste de l'homme, et de « toutes ces tendances primitives, cachées dans les plus secrètes profondeurs de l'âme humaine, notions innées, aspirations mystérieuses, semences obscures, qui semblent ensevelies dans le sommeil, mais qui se réveillent tout à coup, éclatent comme le feu qui jaillit du caillou, comme l'étincelle qui couve sous la cendre... monde de faits qui fournissent l'explication vraie

de toutes les sublimités et de toutes les illusions du mysticisme » (*L'âme et la vie*, in-18, p. 84) ; bien que tous ces auteurs aient sans doute voulu parler de l'instinct religieux, on conviendra qu'il ne fallait rien moins que la science de l'historien et du naturaliste pour le mettre en évidence. Cette gloire était réservée à M. de Quatrefages.

Résumons donc ce que les faits de l'instinct religieux et moral l'ont conduit à affirmer : « L'idée religieuse se trouve sur tout le globe, dit-il, chez tous les êtres humains ; la moralité, la religiosité sont universelles chez l'homme, et manquent chez tous les animaux ; toutes deux agissent comme causes premières, donnent naissance à des phénomènes secondaires que nous appelons croyances religieuses ou morales ; toutes deux, par conséquent, agissent sur l'homme à la manière de ces forces, de ces propriétés, de ces facultés fondamentales, que l'on a vu caractériser successivement les différents empires, les différents règnes naturels. » Et il conclut en conséquence, « que ces facultés méritent, par cela, le titre de *caractères* ou mieux d'*attributs*, dans le sens scientifique du mot ». (*De l'unité de l'espèce humaine*, p. 28, 29).

Tout en applaudissant aux grands résultats obtenus par le savant auteur que nous citons, il nous paraît cependant difficile d'admettre avec lui, que ces deux « forces », que ces deux « propriétés », que ces deux « facultés fondamentales », agissent réellement comme des « causes premières ! » Il nous paraît manifeste que l'expression a dépassé ici sa pensée, puisqu'il ne s'agit en réalité que de causes secondes. Elles sont sans doute les causes premières des deux séries de faits qu'elles suscitent, mais elles ne sont rien de plus que des instincts primordiaux innés, que des énergies spontanées données à l'homme pour diriger son organisme, soit vers le bien, soit vers Dieu. C'est ce qu'a parfaitement saisi saint François de Sales, qui s'en explique d'une manière charmante dans les termes suivants : « L'inclination donc d'aimer Dieu sur toutes choses que nous avons par nature, ne demeure pas pour néant dans nos cœurs ; car, quant à Dieu, il s'en sert comme d'une anse pour nous pouvoir plus suavement prendre et retirer à soi, et semble que, par cette impression, la divine bonté tienne en quelque façon attachés nos cœurs, comme des petits oiseaux, par un filet. » (*Amour de Dieu.*)

Si nous admettons que l'homme a été créé, comme je l'ai démontré dans une autre partie de cet ouvrage, nous sommes con-

duits à nous demander ce qu'étaient ces instincts avant de lui être communiqués? Auraient-ils une autre origine que celle de l'olivier de Sophocle, de ce bel emblème de la paix qui, dit-il, « est une plante qui n'a pas été semée par la main de l'homme, mais qui a crû spontanément et nécessairement dans le grand ordre établi par la sagesse créatrice? » (*Œdip.*, *col.* 694.) Celui qui a créé la machine et qui l'a animée, a-t-il pu nous la donner autrement qu'avec ses instruments et avec ses ressorts? Les instincts de sociabilité et d'imitation, les instincts moral et religieux ne sont-ils pas tous innés et ne constituent-ils pas autant de puissances qui chacune, suscite un certain nombre d'actes distincts? tous ces actes ne sont-ils pas spontanés, nous conduisant vers des fins déterminées, sans calcul, sans préméditation, et sans que notre volonté intervienne dans leur production?

Si donc nous avons démontré que tous ces instincts sont innés, qu'ils se manifestent à tous les âges, chez tous les hommes et dans tous les temps; qu'ils agissent en outre spontanément, nécessairement, toujours de même, et sans le concours de notre volonté, il paraît évident qu'ils ont la plus grande ressemblance avec tous les instincts connus, et notamment avec les instincts de conservation, de propagation et de rapports; nous sommes donc fondé à les appeler du même nom, et à admettre, d'autre part, que leur origine est commune. Il est manifeste, d'ailleurs, que qui a fait la machine et l'a animée, nous l'a donnée telle que nous la possédons, et qu'en constatant qu'elle accomplit des actes qui concourent à l'ordre et à l'harmonie générale des sociétés, actes qui se produisent sous l'empire d'une autre volonté que la nôtre, ces actes nous expriment, par conséquent, les volontés de celui qui l'a faite lui-même. C'est par cette origine que les instincts se soudent à la vérité.

Mais comment pourrons-nous, maintenant, dégager la vérité elle-même de chacun de ces instincts? Cette opération va devenir simple et facile, en nous souvenant que chacun d'eux suscite des actes spéciaux qui le caractérisent. Or ces actes constituent eux-mêmes autant de signes sensibles qui nous montrent leur cause, c'est-à-dire l'instinct qui les produit. Il va donc nous suffire de constater que ces signes sensibles sont réels, immuables et perpétuels, pour les considérer comme autant de vérités, et ces vérités nous permettront de découvrir par elles les volontés de celui qui, en nous en dotant, suscite tous les actes qu'ils produisent.

Cependant, afin de dissiper tous les doutes et toutes les obscurités qui pourraient subsister encore sur la solution de ce grand problème, il est peut-être nécessaire d'étudier la vérité en elle-même, car une fois bien connue, elle suffira pour projeter sa clarté sur tous les détails où elle nous est apparue plus ou moins obscurément encore.

Comme nous l'avons vu, pour découvrir la vérité, il faut d'abord nous adresser à l'idéographie. Celle-ci nous permet de distinguer, dans les signes ou dans les actes sensibles qu'elle embrasse, toutes les idées et toutes les notions qui y sont imprimées. Une fois ces idées et ces notions acquises, il faut les soumettre à une épreuve essentielle, celle qui nous permet de constater qu'elles sont réelles, immuables et perpétuelles. Or, j'appelle réelles toutes les idées et toutes les notions qui ont été puisées dans un objet ou dans un être du monde extérieur; immuables, celles qui se montrent toujours les mêmes, et perpétuelles, celles qui reparaissent toujours les mêmes depuis l'origine des êtres. A l'aide de ces trois caractères réunis, nous pouvons être certains qu'il s'agit d'une vérité.

Toutefois ces caractères ne nous apprennent pas encore ce qu'est la vérité en elle-même. Pour le savoir, il nous faut apprécier ce que sont ces idées et ces notions que nous avons découvertes dans les signes sensibles et ce qu'elles deviennent quand elles ont été recueillies et perçues par notre esprit.

Or, ces notions et ces idées exprimées par les signes sensibles, nous pouvons les appeler idées mères puisque ce sont elles qui enfantent la vérité; car cette vérité n'est autre chose que cette idée mère transformée par notre esprit en idée adéquate. Hé bien, c'est cette idée adéquate, cette copie fidèle et identique de l'idée mère qui constitue la vérité elle-même.

Si nous interrogeons maintenant la vérité dans son origine, celle-ci nous montrera, en premier lieu, l'idée mère qui l'a fournie; en second lieu, le signe sensible dans lequel cette idée mère était imprimée; en troisième lieu, les formes et les actes de l'objet qui ont exprimé ce signe; en quatrième lieu enfin, la cause elle-même qui a créé ces formes et suscité ces actes. De telle sorte que l'esprit, en contemplant la vérité, peut découvrir en elle, non seulement l'idée mère, les signes, les formes et les actes qui l'ont exprimée, mais encore la cause première et l'idée originale de sa pensée, telle qu'elle a été conçue avant de se réaliser en eux. C'est ainsi que la

vérité peut nous faire connaître ce qu'il y a de plus intime et de plus caché dans la cause créatrice elle-même.

Mais cette explication quelque naturelle qu'elle soit, ne suffit pas pour démontrer que cette idéographie a été imprimée chez les êtres par le Créateur lui-même; ni, en admettant que cela soit prouvé, comment en intervenant directement pour transformer ces idées en vérités, notre esprit a pu y parvenir sans altérer son modèle.

Examinons donc successivement ces deux nouveaux problèmes, sans la solution desquels nous ne pourrions apprécier toute l'importance et toute la valeur de la vérité.

Rappelons-nous d'abord qu'il existe des idées et des notions réelles qu'il est facile de découvrir chez tous les êtres; cependant leur existence ne peut nous apprendre quelle est leur origine. A quelle cause donc peut-on l'attribuer? Supposerait-on, avec Platon, que ces idées flottaient dans l'espace, et que c'est d'elles-mêmes qu'elles sont venues s'imprimer dans les signes où nous les voyons? Admettrait-on, d'ailleurs, qu'un seul être eût pu vivre et se propager, sans posséder un organisme complet pour agir et pourvoir à son développement et à son entretien? Or, cet organisme eût-il pu se propager sans posséder les organes où sont inscrits les signes et les idées de mâle et de femelle? Nous sommes donc obligés de le reconnaître, le premier être possédait un organisme complet, comme en témoigne d'ailleurs la paléontologie elle-même; et cet organisme étant complet chez le premier ancêtre de toutes les générations, possédait lui-même tous les signes d'idées, de notions, d'intelligence, de science, d'art, etc., que nous rencontrons dans ceux qui lui ont succédé. Cependant, qui lui a communiqué toutes ces perfections? Lui-même? Mais il n'était pas avant d'être pour se les donner. La matière et les forces naturelles qui étaient avant lui? Mais pensent-elles pour lui avoir donné de l'intelligence et des idées? Comme on le voit, en appréciant la cause d'après ses effets, ceux-ci manifestent clairement que la cause qui les a produits, était une cause intelligente, sciente, pleine d'art, d'invention, de sagesse, de prévoyance et de perfection, puisqu'une cause ne peut communiquer que ce qu'elle possède elle-même. Or, en observant chez tous les êtres ces signes d'idées et de notions, en constatant qu'ils n'ont pu manquer au premier-né, qu'ils sont innés et incarnés chez tous, qu'il est impossible de supposer qu'un seul ait pu en être

privé, nous sommes donc invinciblement conduits, en jugeant l'ouvrier d'après son œuvre, à conclure, non seulement qu'ils ont été créés, mais encore que le Créateur qui les a produits possédait toutes les perfections que nous découvrons dans ses œuvres. C'est ainsi que la vérité que nous voyons imprimée dans les êtres, nous permet de découvrir, à travers elle, les idées originales de celui qui les possédait avant de les réaliser en eux.

En effet, qu'importe que l'artiste qui a fait la machine nous l'ait décrite lui-même ou qu'il nous la montre en action? L'œuvre parle et nous montre elle-même les idées que l'artiste a exprimées en elle. Et, de même que nous ne pourrions douter de son intelligence et de sa science, s'il nous eût décrit lui-même les idées et les volontés qui y sont exprimées, de même il nous est impossible de douter de leur réalité dès qu'il les a clairement imprimées en elle, puisque c'est évidemment une même chose de faire un discours en paroles dans le premier cas, que de faire un discours en chair et en os dans le second, tous deux présupposent également une intelligence pour le concevoir et pour l'exprimer, et tous deux prouvent qu'une intelligence pouvait seule le composer.

Mais, me direz-vous, en admettant que vous ayez démontré que cette idéographie a été imprimée chez les êtres par le Créateur lui-même, qui prouve que l'esprit en intervenant pour transformer les idées mères en vérités, ait pu y parvenir sans altérer ni modifier son modèle, et que cette vérité représente avec une entière fidélité cette idée mère et qu'elle est identique avec elle? Est-il possible de prouver, en d'autres termes, que l'esprit humain, en la produisant, n'ajoute rien, ne retranche rien, ni n'altère en rien son modèle, en lui faisant subir la métamorphose qui le transforme en vérité?

Oui, l'expérience peut le prouver.

Ainsi si, à l'exemple de Démocrite, vous placez un lis en face d'un œil frais, isolé de ses annexes et d'un segment de la partie postérieure de sa coque opaque, vous voyez à l'instant se peindre sur son fond, comme dans une chambre obscure, l'image de ce lis avec ses formes, ses couleurs et ses rapports avec les objets qui l'entourent. Or, ce qui se passe dans un œil ainsi préparé se produit également pendant la vie; et l'image est à peine dessinée sur la membrane sensible du fond de l'œil, qu'il s'établit un courant dans le nerf optique, qui la transmet instantanément au *sensorium commune;* celui-ci, à son tour, et sans désemparer, la transforme

en une nouvelle image qui est l'idée du lis. Or, il est évident que ce que je dis de l'ensemble du lis s'applique également à chacune de ses parties, à ses formes sensibles comme aux actes qu'il produit, et notamment à ceux qui se voient dans son pistil et dans ses étamines.

Mais direz-vous, qui nous atteste que ces idées de l'esprit représentent fidèlement toutes celles recueillies dans les formes et dans les actes sensibles du lis?

Le voici. De même qu'on peut comparer l'image du fond de l'œil au lis lui-même, et constater leur parfaite ressemblance, de même on peut comparer l'idée elle-même au lis qui l'a produite, et s'assurer d'une manière irréfragable de leur identité. L'âme qui voit cette image, peut en effet la dessiner dans des paroles qui la peignent avec la fidélité d'une photographie, et cela au point que ceux qui connaissent le lis, disent en les entendant : « C'est bien lui! » et que ceux qui ne le connaissent pas encore, s'écrient, à première vue, en l'apercevant : « Voilà bien le lis dont on a retracé l'image! »

Cette double épreuve prouve, avec la plus grande évidence, que l'idée de notre esprit représente d'une manière adéquate les signes sensibles que nous voyons dans la nature, et que ceux-ci n'ont subi aucune altération, aucune modification, pendant la métamorphose qui les transforme en idée.

Mais m'objecterez-vous peut-être encore, il ne s'agit pas seulement des signes sensibles transformés en idées, mais des idées mères elles-mêmes transformées en vérités? Croiriez-vous donc que ces idées mères soient des idées abstraites et flottantes dans les êtres où nous les découvrons? Non, il n'en est pas ainsi. Pour qui n'apercevrait dans la nature que des formes et des actes sensibles, il est naturel qu'il n'en recueille que des images simples et nues; mais chez celui qui sait lire l'idéographie, celui-là voit tout autre chose. Il découvre dans ces signes et dans ces actes, non seulement les images sensibles qui s'en irradient, mais encore l'idée mère que lui fournit l'idéographie. C'est sous cette forme qu'elle pénètre dans l'esprit qui n'a plus lui-même alors, pour la transformer en vérité, qu'à s'assurer que le signe qui l'exprime est réel, immuable et perpétuel. La vérité n'est donc autre chose, en elle-même, que l'idée de l'esprit adéquate à l'idée mère, recueillie par les sens dans les formes et dans les actes sensibles où elle est imprimée.

J.-B.-L. Decès.

LES PAYS OUBLIÉS

CROQUIS HISTORIQUES, LÉGENDAIRES ET PITTORESQUES (1)

VIII

LES SUCCESSEURS DE SAINT GILDAS

Il va sans dire que notre promenade au Grand-Mont ne fut pas scindée, et que Marie-Anne eut le plaisir de nous ramener au bourg sans le moindre accident.

— C'est pas sans peine, dit-elle naïvement. Quand on regarde partout autour de soi, sauf où il est besoin ! Quand on reste perché comme un goëland sur les roches branlantes, on tomberait en bas, *perdu* en mille pièces, que ça ne serait point du tout étonnant !

Brave Marie-Anne ! Les aspects pittoresques ne l'émeuvent plus guère. Depuis son enfance, et nous savons qu'elle a dépassé de beaucoup la soixantaine, la *mer sauvage*, les îles, les brisants, la côte lui sont familiers.

Est-ce donc que les gens des villes réfléchissent si peu, qu'ils oublient la réalité cachée sous ces belles choses?

La mer est trop souvent furieuse et cause, hélas ! tant de deuils... Les îles sont si *rudes* à aborder et leurs ceintures d'écueils ont brisé tant de barques !...

Les côtes sont escarpées, et sous l'effort répété des vagues, plus d'un bout de champ cultivé à grand'peine se trouvait englouti...

Marie-Anne prise moins que nous la *face* de la médaille, justement parce qu'elle en connaît trop le *revers*, Néanmoins, malgré ce revers, elle aime d'une affection profonde le coin de terre bretonne où elle est née, où elle a vécu, où elle mourra.

(1) Voir la *Revue* du 31 août, du 15 et 30 septembre 1880.

Lorsque nous lui demandons si elle a voyagé, une étrange expression de dédain se peint dans son regard.

— Je suis allée une fois à Vannes, dit-elle; mais je m'y suis bien ennuyée. Songez-donc, quand on est fait au vent de la *Grande Mer!...* (l'Océan), et quand on aime à voir au-dessus de sa tête un large morceau du ciel du bon Dieu !...

Dans ces simples paroles, perce le secret de l'existence des populations jetées sur des rivages d'aspect si sévère.

L'air rude, mais balsamique de l'Océan, les vivifie; le bruit des flots brisant contre les rocs, les berce de sa lente harmonie, pendant que, comme un vaste manteau, comme la *tente* du prophète, le ciel du bon Dieu semble les entourer...

Auprès de ces splendeurs, tout devient mesquin et, avec joie, on retourne aux mêmes fatigues, aux mêmes travaux, payés par une si complète possession de l'infini!...

Nous voici donc de retour à Saint-Gildas. Après avoir remercié Marie-Anne, salué de nouveau l'abbé R... nous remontons en voiture pour gagner Sarzeau. Notre cheval piétine plutôt qu'il ne marche, nous avons le temps de donner un souvenir aux supérieurs de la vieille abbaye.

Dans la longue liste des abbés qui succédèrent à Gildas, deux noms, seulement, ont bravé la rouille de l'oubli.

Vers la fin du neuvième siècle, une terrible invasion normande avait ruiné de fond en comble la maison du grand saint.

Geoffroy Ier, duc de Bretagne, songea à la réédifier. Il fit part de son dessein à Gauzelin, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, et le pria de le seconder de sa charité.

Gauzelin, entrant dans les vues du prince, choisit pour cette tâche difficile un de ses religieux, appelé *Félix*, « homme infatigable », dit son historien, qui relate longuement les mille entraves, les obstacles que dut vaincre, les travaux prodigieux que dut accomplir le nouvel abbé, digne restaurateur de l'œuvre de son illustre prédécesseur.

Comme le modèle qu'il avait choisi, Félix mérita le titre de saint; comme lui, il eut le don des miracles, et, sous sa conduite, fleurit une colonie nouvelle de moines pratiquant toutes les vertus.

Détachons de sa *Vie* une page charmante.

Félix, par compassion, avait recueilli un ancien « forban » que des pirates, ses complices, avaient abandonné malade, à moitié mort. Il le soigna lui-même, le traita comme son fils et le convertit.

Reconnaissant, Gulstan, ou Goustan, devint un très fidèle disciple du saint abbé. Rien ne coûtait à son obéissance, à sa complète abnégation.

Voulant l'éprouver, Félix, un jour, lui ordonna d'aller, « sans hameçon ni filet, quérir un plat de poisson pour le monastère ».

Goustan, sans se permettre la moindre réflexion, courut immédiatement à la côte, descendit, non sans peine, le long des rocs, et, plein de foi, pria Dieu de lui permettre de se rendre agréable au Père spirituel qui avait régénéré son âme.

« Tout aussitôt, écrit le légendaire, un poisson vint échouer à ses pieds. »

Joyeux, le disciple se hâta d'apporter « sa pêche » à saint Félix...

Goustan vécut encore de longues années comme un saint, et sa mort fut bénie. Beaucoup de chapelles bretonnes l'ont choisi pour patron. L'île de Hœdic s'est vouée à lui. Les statues le représentent toujours un poisson à la main ; il paraît l'offrir à son maître respecté.

Après saint Félix, mort en 1038, trois abbés se succèdent sans laisser un souvenir important.

Mais en 1125, Pierre Abeilard, issu d'une famille noble et natif du Pallet, près de Nantes (1079), est nommé au gouvernement du monastère, où la règle de saint Benoît, introduite par saint Félix, avait remplacé la règle de saint Colomban, apportée par Gildas le Sage.

Laissons parler dom Lobineau.

« Abeilard tremblait sans cesse.

« Il ne se tenait pas un concile, pas une assemblée extraordinaire, qu'il ne s'imaginât que c'était à lui qu'on en voulait.

« Il crut qu'il serait plus en repos et plus en sûreté en Bretagne.

« L'abbé de Saint-Gildas de Rhuys étant mort, la communauté, du consentement du duc de Bretagne, Conan III, le demanda pour supérieur à Suger, abbé de Saint-Denis. Suger y consentit, et Abeilard crut, en acceptant le gouvernement de cette abbaye, se soustraire à la persécution. »

Par malheur, le nouvel abbé devait se heurter à des mauvais

vouloirs de toutes sortes; et pour comble d'ennui, il ignorait les usages, jusqu'à la langue du pays.

Cela explique pourquoi, pénétré de ses chagrins, il ait donné la *seule* note discordante que l'on puisse trouver dans les historiens de la presqu'île de Rhuys.

Une lettre, datée de l'année même de son élection (1125), donne la mesure de ses sentiments. On y trouve cette phrase caractéristique :

« J'habite un pays *barbare*, dont la langue m'est *inconnue* et en horreur ! »

C'était bien maltraiter le parler breton si imagé, si poétique dans sa noble, dans sa simple gravité...

Enfin, Abeilard, habitué à la vie studieuse du cloître, se choquait de voir les robustes moines poursuivre, dans leurs heures de liberté, les bêtes fauves qui, à cette époque, étaient nombreuses « en la grande et touffue forêt de Rhuys ».

Les luttes intestines commencèrent.

Le légat du Souverain Pontife dut intervenir, et il appuya son autorité d'un jugement du duc de Bretagne. Plusieurs années furent nécessaires pour pacifier absolument les différends.

Chose étonnante, ce fut au moment où la paix se trouvait conquise, que Pierre Abeilard résolut de s'éloigner de son abbaye.

Persuadé de l'existence d'un complot dirigé contre sa sûreté, l'abbé chercha les moyens de fuir !...

Une tradition, maintes fois affirmée, le montre, choisissant une nuit obscure pour descendre dans un caveau, infect vestibule d'un conduit voûté donnant sur l'ancien verger. Arrivé avec grande peine à l'extrémité de ce conduit, il traverse les jardins, favorisé par les ténèbres, gagne une porte ouvrant sur la falaise, s'engage sur les rocs, au risque de se briser avant de pouvoir poser le pied sur la grève.

Ses vêtements et ses mains se déchirent, mais l'entreprise est couronnée de succès. Une barque, frétée depuis longtemps et qui croisait en attendant le signal, recueille le fugitif.

Triste dénouement, en somme, pour un génie aussi orgueilleux et qui, malgré les efforts de ses admirateurs, est loin de prouver, qu'à son extraordinaire éloquence, Abeilard joignait les qualités nécessaires pour mener à bien la tâche qu'il avait sollicitée.

Nous n'entrerons pas dans le dédale des faits concernant l'abbaye.

Bornons-nous à constater que, dès le milieu du dix-huitième siècle, une ruine nouvelle la menaçait.

Le monastère qui, autrefois, avait eu *vingt* prieurés florissants sous sa dépendance n'abritait plus, à l'époque de la Révolution, que *cinq* religieux. Le dernier prieur, dom Bronce, réfugié à Lorient, mourut dans un état voisin de la plus complète misère.

L'abbaye mise à sac, beaucoup d'objets précieux disparurent. Plus d'une liasse de papiers arrachée aux archives firent les frais d'un *feu de joie.*

Par bonheur, des *patriotes* plus sensés sauvèrent le reste et, prenant une énergique résolution, empêchèrent que l'église de Saint-Félix devînt la proie des flammes.

En 1824, Madame Molé de Champlâtreux, née de Lamoignon, voulut rendre à leur destination pieuse les bâtiments conventuels. Elle les racheta et y établit les Dames de la charité de Saint-Louis, dont la maison mère est à Vannes.

Cependant notre pauvre cheval a fini par « dévorer » la route. Les maisons, plus nombreuses, annoncent l'approche de Sarzeau.

Nous rentrons à l'hôtel.

— Maintenant, disons-nous au propriétaire, il s'agit de s'entendre pour une excursion à Sucinio.

Toujours gracieux, l'homme répond que nous demandons l'impossible.

— Est ce que si vous voulez voir ces vieilles ruines, vos pieds ne peuvent pas vous porter ?

— Certainement, Monsieur, mais notre temps se trouve très limité et nous désirons le ménager.

— Ça n'est pas mon affaire !

Nous ne prenons pas, bien entendu, la peine de chercher à fléchir cette volonté maussade.

Sucinio est à 4 kilomètres, nous irons à pied.

Non pas... L'excellent curé de Sarzeau, M. l'abbé L... a prévu nos embarras. Nous ne lui avons fait qu'une courte visite, et jamais, auparavant, nous n'avions eu le plaisir de le voir.

Cependant, il prend la peine de nous rendre cette unique visite et avec une affabilité, une cordialité sans pareilles, il met à notre disposition sa voiture et son cheval.

— Ecoutez donc, dit-il avec finesse, en repoussant nos remercie-

ments. Je suis un peu solidaire de vos ennuis à Rhuys, ne vous avais-je pas écrit que votre voyage vous donnerait entière satisfaction! Acceptez comme j'offre, avec simplicité.

Si nous acceptons! à une condition, pourtant, M. l'abbé L... nous accompagnera. Tout convenu, nous nous rendons au presbytère; mais, là, une déception nous attend. On vient chercher M. l'abbé L... pour un malade en danger.

Notre promenade, néanmoins, ne sera pas solitaire. Une personne, en visite à la cure, montre le plus aimable empressement pour nous accompagner.

Et on nous avait dit tant de mal des Rhuysiens!

La vérité exige que nous l'affirmions partout, sauf chez notre hôtelier, nous avons rencontré les meilleurs, les plus délicats procédés.

IX

LES DEUX VERSIONS CONCERNANT LA DESTRUCTION DE SUCINIO

— Le vieux château des ducs de Bretagne est-il absolument en ruines? demandons-nous à notre compagnon de route, dès que la voiture s'ébranle.

— A l'intérieur, on ne rencontre plus que des fragments d'escalier et les parois de plusieurs salles; mais l'extérieur est encore très noble d'aspect. En idée, on peut, sans grande peine, reconstruire tout l'ensemble.

— Il n'est pas loin de la mer?

— Il y touche, une baie qui a pris son nom s'étend devant lui. Connaissez vous les ruines du château de Clisson?

— Oui.

— Eh bien, tout à l'heure vous serez peut-être de mon avis. On cite beaucoup Clisson, non seulement au point de vue de l'art des fortifications, mais aussi pour le gracieux paysage qui l'environne. Sucinio, lui, n'était pas place de guerre au sens strict du mot; ensuite, la mutilation de son beau parc le laisse isolé au milieu d'un site presque sauvage. N'importe, je le préfère à Clisson; et si l'avant-dernier propriétaire n'avait pas agi envers le château de Jean le Roux comme un véritable barbare, la presqu'île de Rhuys posséderait l'un des plus admirables spécimens de l'architecture

féodale. Mais vous figurez-vous cette noble demeure détruite par celui même qui eût dû veiller précieusement à sa conservation !

— Vous voulez dire, sans doute, que l'incurie du propriétaire vint en aide à l'action destructive du temps ?

— Bien mieux, trouvant cette action du temps trop lente, M. L. s'acharna à démolir le vieux château !

— Mais c'est incroyable !

— C'est pourtant la vérité, chacun vous confirmera mes paroles ; au besoin, afin de donner une couleur moins odieuse à ces actes de pure avarice, on vous apprendra que M. L. y fut porté surtout par fidélité politique.

— Ce mélange de prétendue fidélité politique et de vandalisme doit être assez curieux ?

— Je prévois la demande ; soit. Je ne me donne pas pour un habile censeur, et me borne à vous dire ce que persistent à croire quelques habitants de Sarzeau

M. L., acquéreur de l'antique château ducal, aimait et révérait la famille de Bourbon. Les événements qui préparèrent le règne de Louis Philippe lui devinrent odieux, et il jura au nouveau roi une haine irréconciliable.

Du reste, M. L., en agissant ainsi, exprimait les sentiments de la majorité des habitants du département et, en particulier, des Rhuysiens.

Il devait bientôt donner de sa haine une preuve au moins étrange.

Louis-Philippe, on le sait, recherchait tous les moyens de se rendre populaire. Il fit beaucoup, par exemple, pour améliorer les voies de communication dans le Morbihan, ce qui, du même coup, mit fin à la résistance des chouans.

Un artiste s'était, lors d'une excursion à Carnac, égaré jusque dans la presqu'île de Rhuys. Il vit Sucinio, en fut ébloui, et se promit d'en parler au duc d'Orléans, qui l'honorait de son amitié.

Le duc, très intéressé, suggéra à son père un projet d'acquisition du château.

Louis-Philippe ne dit pas précisément non, mais il craignait une trop forte dépense. Cependant, quand on lui eut affirmé que le prix demandé serait des plus minimes, et que la restauration de Sucinio éveillerait dans le Morbihan un écho sympathique, l'achat fut décidé.

L'ami du duc d'Orléans avait parlé à bon escient ; il n'ignorait

pas que M. L., propriétaire du château, prisait peu les souvenirs historiques et que plus d'une fois il avait dit :

— Si je trouvais 30,000 francs de cet amas de vieilles pierres, je m'en débarrasserais bien vite.

30,000 francs, la somme n'était pas grosse, mais combien coûterait la restauration de l'édifice ? Enfin, les choses pesées, un personnage, chargé des instructions du roi, partit pour Sarzeau. Comme on l'avait prévenu des opinions personnelles de M. L., nécessité commandait d'agir avec prudence.

Impatient, néanmoins, de conclure une affaire qui pouvait lui rapporter honneur et profit, M. X., au débotté, courut donner un coup d'œil au château. Il s'en engoua sur-le-champ et se promit de réussir.

La visite intérieure terminée, M. X. voulut se rendre compte de la possibilité d'agrandir les dépendances du futur domaine royal.

En faisant le tour des murailles, il rencontra un jeune homme qui, assis non loin de la porte principale, s'appliquait à terminer une *vue* au crayon, de Sucinio. Son dessin était des plus réussis, infiniment supérieur à l'ébauche présentée au roi par l'artiste promoteur du projet d'acquisition.

— Voilà qui peut me seconder à merveille, pensa M. X. Si, par exemple, le propriétaire se montrait plus exigeant qu'on ne croit, un tel dessin encouragerait bien sûr le roi à passer outre.

— Monsieur, continua-t-il en s'adressant au jeune homme, votre *vue* est admirable de vérité. Vous me rendriez très heureux en me la cédant.

— J'ai fait ce dessin pour moi, Monsieur, je regrette de ne pouvoir vous obliger.

— Même si on vous offrait un beau prix.

Cette phrase d'homme d'affaires révolta l'artiste.

— Monsieur, répliqua-t-il avec dédain, j'ai l'honneur de vous répéter que je dessine pour mon plaisir personnel.

— Pourtant, insista X., emporté par son idée et oubliant la prudence, pourtant si je ne vous demandais cette *vue* que pour l'offrir à Sa Majesté le roi Louis-Philippe ?

Le jeune homme rit franchement.

— Ma foi ! mon cher Monsieur, dit-il, vous pourriez tomber plus mal, car cette raison serait la dernière de toutes à faire valoir près des gens du pays ; mais, moi, je suis un *libéral*, espérant beaucoup

du règne du *roi-citoyen*. Prenez mon dessin, seulement promettez-moi de dire à Louis-Philippe, lorsque vous le lui offrirez, que plus d'un *patriote* commence à s'étonner d'attendre si longtemps l'exécution de ses beaux programmes.

M. X. acquiesca à la requête, se réservant *in petto* de supprimer cette partie du marché. Puis, comme la réflexion plaisante de l'artiste ne laissait pas que de l'inquiéter, il lui recommanda le secret sur leur petite transaction.

A son tour et de très bonne foi peut-être, le jeune homme promit de garder le silence. Mais le soir même, dînant à table d'hôte, il céda au plaisir de vanter sa générosité grande. Ce petit événement devint le texte d'une conversation générale.

Or, malheureusement pour M. X., le propriétaire du château de Sucinio dînait ce soir-là à la table où triomphait le jeune artiste. Il grava avec soin dans sa mémoire les moindres détails de la fameuse entrevue et, devinant sans trop de peine de quoi il retournait, attendit la visite du fondé de pouvoir de Louis-Philippe.

Elle eut lieu le lendemain. Armé de son air le plus simple, le plus naïf, M. L. riait sous cape des précautions oratoires dont la négociation était entourée. Finalement, il prétendit tenir beaucoup au vieux château et ne point vouloir le céder, sinon pour une somme de 60,000 francs.

M. X. fit la grimace. Il savait combien peu le roi aimait *à prodiguer* son argent, malgré tout, force était de se résigner.

Une lettre détaillée, accompagnant le fameux dessin, fut envoyé aux Tuileries. M. X. avait deviné juste : le dessin fit passer sur les exigences pécuniaires. M. L. reçut une seconde visite ; on acceptait ses conditions et on lui demandait de signer au plus tôt le contrat de vente.

— J'ai réfléchi, répondit tranquillement le vieillard. Les gens assez riches pour acheter un château qui ne sera jamais d'aucun profit peuvent bien payer leur fantaisie. Il me faut 100,000 francs.

L'affaire devenait épineuse. M. X. triompha encore, cependant. Mais quelle consternation quand, le portefeuille bourré de billets de banque destinés à emporter, sans complication nouvelle possible, la promesse de M. L... il entendit le malin vieillard lui parler ainsi :

— Gardez votre argent ou plutôt l'argent de *votre* roi. Jamais je ne laisserai passer Sucinio aux mains de celui qui a détrôné *mon* roi, à moi, son bienfaiteur. Et comme il pourrait arriver qu'après ma

mort, mes héritiers n'eussent point semblable scrupule, je vais mettre bon ordre à la chose. *J'arrangerai si bien* mon château, que *votre* roi trouvera trop cher de s'en occuper. Je vous souhaite de tout mon cœur le bonjour.

Aucune instance ne put ébranler le vieillard, qui, dès le lendemain, amenant à Sucinio des tailleurs de pierres et des charpentiers, donnait ordre de procéder à la démolition de l'édifice.

C'était la *vengeance* que M. L. prétendait exercer contre l'usurpateur. On peut, à bon droit, douter qu'elle atteignit le but désiré. Tout au plus, Louis-Philippe put-il en éprouver une passagère contrariété, mais la Bretagne y perdait un précieux joyau.

Quant à M. L., il sut allier ses principes politiques avec ses intérêts. Les matériaux provenant de la dévastation ordonnée furent vendus par lui aux habitants des environs. Les maisons du hameau de Sucinio n'ont pas été construites avec d'autres pierres ni d'autres charpentes.

— Ainsi voilà *une* des versions? dîmes-nous lorsque notre compagnon de route eut achevé son récit.

— La seconde peut se résumer en quelques mots.

M. L. professait, il est vrai, un ardent royalisme; mais ses projets à l'égard de Sucinio dataient d'une époque bien antérieure à l'avènement de Louis-Philippe.

Pour employer l'expression d'un ami, M. L., barbare civilisé, jugeant inutile l'entretien de l'édifice, craignant, d'autre part, de n'en jamais retirer un bon prix s'il le mettait en vente, résolut bonnement d'exploiter le pauvre château, comme on pourrait exploiter, par exemple, une carrière de pierres de taille.

Certes, il avait là une mine féconde sinon inépuisable. Rien ne trouva grâce à ses yeux. Plusieurs escaliers massifs croulèrent, marche par marche, sous la pioche des démolisseurs; les linteaux sculptés des portes et des fenêtres allèrent *orner* d'autres portes, d'autres fenêtres d'habitations d'hommes ou d'animaux ou, encore, servirent de bois à brûler!!! les curieuses ferrures suivirent... les murailles intérieures tombèrent... Tout eût fini par disparaître si M. L. avait vécu plus longtemps.

— Il est même étonnant que l'extérieur soit resté relativement intact.

— Cela par suite d'un judicieux calcul du propriétaire. Les antiques remparts donnaient une *solide* protection au chantier de maté-

riaux établi. Une fois l'intérieur vendu, le reste à son tour eût été attaqué...

Et voilà comment un monument curieux à tant de titres peut *mourir!...*

Mais regardez là, presque droit devant vous.

Dans un instant nous arriverons, et, au tournant de la route, nous pourrons mettre pied à terre...

X

SUR LES REMPARTS DE SUCINIO

Au temps où une épaisse forêt entourait « le plaisant logis ducal », Sucinio devait offrir un tout autre aspect.

Le feuillage des grands arbres se profilant sur le ciel, rendait moins imposante la masse des remparts et des tours. Le vent du large, murmurant dans les branches, adoucissait l'âpre voix des vagues déferlant contre la falaise, sur le roc de laquelle s'élève le château.

Partout la vie, le mouvement s'accusaient. Les souverains bretons aimaient à y organiser de grandes chasses que suivaient un monde d'orgueilleuses châtelaines, de chevaliers renommés, d'hommes d'armes et d'écuyers.

Un mariage, un baptême dans la famille ducale y devenaient l'occasion des fêtes les plus brillantes. Les cérémonies funèbres n'interrompaient point cet incessant concours de population noble et plébéienne.

Disposée en longues files recueillies, derrière le char portant le cercueil princier, la foule allait, se déroulant à travers les campagnes, sur le sentier à peine frayé qui conduisait vers l'abbaye de Saint-Gildas.

Les cloches jetaient au loin leur son mélancolique et, bientôt, dans la vieille église de Saint-Félix, retentissait la voix grave d'un moine bénédictin, venant rappeler aux souverains, aux chevaliers, aux humbles serfs que la même destinée les attend ; qu'étant poussière, l'homme doit retourner à la poussière et qu'une seule chose reste vraiment utile : Vivre selon la loi de Dieu, afin de mériter de mourir béni par sa miséricorde.

Après les joies et les tristesses, venaient les joutes guerrières.

Dans une prairie, ménagée derrière le château, on établissait une lice.

Vaillants contre vaillants, s'élançaient les impétueux seigneurs.

Les armes courtoises s'émoussaient ou se rompaient sur l'acier des armures; les casques se faussaient, les robustes chevaux, chargés de fer, pliaient. Soudain les trompettes donnaient leurs bruyantes fanfares...

Le vainqueur était conduit devant la reine du tournoi.

Aujourd'hui, le silence, l'abandon dans sa plénitude...

La forêt, d'abord, puis le parc, reste de la forêt, ne sont plus. Des champs assez mal cultivés les remplacent.

Quelques cabanes étroites, mornes, basses et comme accroupies sur le sol, loin de donner un peu d'animation à la contrée, ajoutent à son cachet mélancolique.

La baie, fort belle cependant, est rarement sillonnée par les barques. Les rocs sont noirâtres ou d'un rouge terne et, sur leur sommet, veille, semblable à un géant frappé par la foudre, le fantôme de ce que fut le château ducal...

V. Vattier.

CHRONIQUE PARISIENNE

Les odeurs de Paris. — Votez, mesdames! — Une brochure de M. Alexandre Dumas fils. — On parle encore du concours Cressent. — Lecture du *Tribut de Zamora;* trop de zèle! — A quoi se réduit l'industrie espagnole.

M. Louis Veuillot a écrit un livre aussi célèbre que charmant, les *Odeurs de Paris*, pour servir de repoussoir au *Parfum de Rome.* Mais, il y a quinze ans, le mot : *odeurs*, était pris dans un sens figuré ; Paris fleurait comme baume, et un satirique seul était capable de l'accuser d'offenser nos nerfs olfactifs.

Depuis ce temps, hélas! la fiction est devenue une réalité ; M. Louis Veuillot, s'il réécrivait un ouvrage semblable à celui qu'il a publié jadis, ne se contenterait plus d'un substantif bénin ; il laisserait de côté toute périphrase académique ; il intitulerait son livre : les *Puanteurs* de Paris, et chacun s'écrierait : C'est bien fait !

Le progrès marche toujours, à ce qu'on dit; je suis bien persuadé pourtant que la vieille Lutèce (*Lutœtia Romanorum*) ne sentait pas aussi mauvais au temps de Chilpéric III que sous le règne constitutionnel du président Grévy.

De tous côtés, des clameurs se sont élevées contre cette infection ; la peste qui décimait à Jaffa l'armée de Bonaparte n'apportait pas dans l'atmosphère environnante d'exhalaisons plus hétérogènes. Les nombreux étrangers qui arrivaient chez nous, attirés par la réputation de notre capitale, se croyaient tombés dans une ville où le commerce du guano Péruvien aurait remplacé toutes les autres industries.

Certains quartiers étaient devenus inhabitables.

Un voyageur qui avait passé dix ans de sa vie dans les huttes des Lapons, prétendait que ces habitations sentaient le renfermé, mais

que néanmoins elles contenaient un air suave si on le comparait à l'air respiré, pendant les chaleurs, sur le boulevard des Italiens.

D'où provenait cet empoisonnement?

J'imagine que, pour en connaître la cause, on a nommé une commission. En ce siècle de discours et de discoureurs, une commission remédie à tout. Une commission, c'est la panacée universelle chargée de guérir les maux du genre humain.

A ce propos, je demande à ouvrir une parenthèse, pour montrer à quel degré de niaiserie on pousse la manie des formules parlementaires.

Vous savez, ou vous ne savez pas, que la mer se dépeuple. Non seulement nos vignes sont attaquées par le phylloxera, nos blés pourris par l'humidité, nos forêts dévastées par les spéculateurs, nos champs délaissés par les perdreaux et les cailles ; non seulement nos rivières sont menacées par l'émigration des anguilles, tanches, barbillons, brochets ; mais la mer, la mer elle-même, qu'on pouvait croire à l'abri de semblables accidents, ne donne plus le rendement de poissons qu'elle fournissait autrefois.

Cette situation toute nouvelle a inquiété nos gouvernants.

Ils ont cherché un remède.

Lequel?

Vous le devinez; ils ont nommé une commission, afin de repeupler la mer.

Et alors, tous les commissaires de marine, tous les agents du gouvernement établis sur le littoral de l'Océan et de la Méditerranée, ont reçu une circulaire leur enjoignant de révéler à l'Institut les causes de la dépopulation de l'eau salée.

Les commissaires se sont trouvés fort embarrassés ; néanmoins, comme un bon fonctionnaire doit toujours répondre aux questions de ses supérieurs, les commissaires sont allés trouver les marins et leur ont adressé des interrogations variées :

— Ah ! çà, Jean-Pierre-Onésime, vous ne pêchez donc plus?

— Non, monsieur le commissaire.

Et pourquoi ne pêchez-vous plus ?

— Parce que le poisson est parti.

— Mais vous savez sans doute où il est allé ?

— Oh ! dame non, Monsieur le commissaire ; il ne nous l'a pas dit.

— Enfin, autrefois, il y avait ici des crevettes en abondance.

— Oui, Monsieur le commissaire; et des turbots aussi, et des sardines, et des homards, et des soles, et des raies bouclées, et tout ce que vous vouliez.

— Tandis que maintenant.....

— Les crevettes ont déménagé, les turbots se sont sauvés à toutes jambes... non, à toutes nageoires, excusez; les homards ont pris la poudre d'escampette, les soles nous ont brûlé la politesse, et ainsi de suite.

— Voyons, voyons, ces poissons ont eu une raison pour s'enfuir?

— Bien sûr; seulement, Monsieur le commissaire, vous vous imaginez bien que les poissons ne se réunissent pas pour tenir conseil. Ils ne se sont pas dit : Nous partons; avant de partir, nous allons présenter aux pêcheurs nos civilités les plus empressées et leur expliquer le pourquoi de notre retraite en bon ordre.

— Est-ce que l'eau de l'Océan aurait changé de nature?

— Si Monsieur le commissaire veut emporter de cette eau et la mettre en carafe, il reconnaîtra que ce n'est pas bon à boire; le fil en quatre vaut mieux. Ça racle davantage.

— Alors, c'est peut-être le fond de la mer qui s'est envasé?

— Si le fond s'était envasé, nous aurions les poissons qui vivent dans la vase, tandis que nous n'en avons pas du tout.

— Il faut donc donner sa langue au chien.

— C'est peut-être ce que Monsieur le commissaire a de mieux à faire.

Les employés de l'État, consultés sur la question de dépopulation de la mer, ont tenu, presque partout, des conversations semblables à celles que nous venons de rapporter et ont reçu des réponses aussi satisfaisantes. Ils se sont mis néanmoins à rédiger des rapports qu'ils ont envoyés à la Commission scientifique nommée par le gouvernement. Ces rapports consistaient en huit pages d'écriture; au bout de la huitième page, les commissaires de marine avouaient qu'ils n'étaient pas plus avancés qu'en commençant leur travail. Là-dessus, la Commission scientifique, se déclarant parfaitement renseignée, a accablé les permissions de pêche de clauses restrictives; ce qui fait que les pêcheurs ne pêchent pas davantage, mais qu'en revanche ils sont beaucoup plus turlupinés qu'auparavant et beaucoup plus sujets à tomber sous le coup de la loi.

Au moins, le poisson est-il revenu?

Ah! non, par exemple.

Je reviens, moi, aux « odeurs de Paris » ; la matière est inépuisable.

Pas plus que la Commission de pêche, la Commission des odeurs n'a remédié au mal qu'elle était chargée de combattre. Jusqu'au milieu du mois de septembre, on s'est bouché le nez, moitié en protestant, moitié en riant ; hélas ! la comédie n'a pas tardé à dégénérer en drame.

Quatre ouvriers descendus dans un égout du boulevard Rochechouart y ont trouvé la mort.

Que s'était-il passé?

Ils avaient été étouffés par un courant d'air méphitique, et cela avec une telle promptitude que tout secours avait été inutile, malgré l'empressement des pompiers réunis au poste le plus voisin.

A cette nouvelle, les journaux se sont fâchés, aussi bien les rouges que les blancs, les incolores que les tricolores ; un cri unanime d'indignation a surgi des quatre coins de la presse.

Franchement, il y avait de quoi crier.

Pour moi, j'avais été élevé dans l'admiration sans mélange de l'égout collecteur ; on m'avait toujours répété que le Paris souterrain était une merveille ; qu'on y voguait sur des barques enguirlandées de roses ; qu'on s'y promenait sur des trottoirs infiniment plus propres que le macadam. Je me figurais que ces déambulations et ces navigations étaient sans danger ; impossible de se faire renverser par un cheval ou par une voiture. Il paraît qu'il y avait à craindre d'autres périls.

Certaines Compagnies nocturnes, — plus faciles à désigner par une périphrase qu'à appeler de leur vrai nom, — se servaient des égouts pour y déverser des produits que je ne me permettrai pas de qualifier, — même en latin. De là, les pestilences qui se sont produites, la transformation de Paris en un cloaque plus odoriférant que l'ancien charnier de Montfaucon.

Il faudra opérer des réformes sur une vaste échelle. L'accident qui a coûté la vie à de pauvres ouvriers, nous vaudra quelques changements dans le mode de surveillance exercé par la police ; celle-ci veillait autrefois au salut de l'Empire ; j'espère que maintenant elle aura l'œil sur les agissements des vidangeurs.

Nous étions tous occupés à goûter le *far niente* des vacances, lorsqu'un pétard à éclaté dans la rue.

Aussitôt, les locataires des diverses maisons se sont mis à la fenêtre :

— Qu'est-ce?... qu'y a-t-il?

— La poudrière de Vincennes a sauté.

— Une machine infernale a mis en danger les jours de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

— Quoi! de vils assassins auraient osé toucher au dernier cheveu du dernier ami de M. Thiers.

— Ce n'est pas possible.

— C'est pour cela que c'est vrai.

— Vous vous trompez; l'Hôtel de Ville aura croulé au moment où l'on posait la première pierre du troisième étage.

— Allons donc! l'Hôtel de Ville est garanti sur facture.

— On essaye peut-être un nouveau canon, au polygone.

— Ou une nouvelle mitrailleuse.

— Bah! les mitrailleuses font moins de bruit, et elle ne font guère plus de mal, quand on les emploie contre les Prussiens.

— Sapristi! quelle est donc la cause de ce tapage?

En ce moment, un porteur du *Figaro* passait devant les boutiques en criant de toutes ses forces :

— Demandez le *Figaro*..., demandez la nouvelle brochure de M. Alexandre Dumas, fils.

L'explosion formidable qu'on avait entendue, fut expliquée tout de suite; c'était M. Alexandre Dumas qui, au lieu de couper (comme Alcibiade) la queue de son chien, avait lancé sur le pavé une bombe Orsini; je veux dire un livre gros de matières inflammables.

Avec M. Alexandre Dumas, on ne sait jamais sur quel pied danser. Est-il sérieux? Plaisante-t-il? Il jette dans la circulation un certain nombre de paradoxes; il les abandonne aux intempéries de l'hiver, comme s'il n'était pas leur père légitime, reconnu par le Code civil. M. Alexandre Dumas a fait jouer une comédie intitulée : *l'Ami des femmes;* c'est le surnom qu'on pourrait lui décerner, à lui-même; car il s'est établi l'avocat du beau sexe, ou plutôt du sexe qui a beaucoup péché.

La *Dame aux Camélias* était une apologie des Manons Lescaut, sensibles et poitrinaires; depuis, non seulement le moraliste de Vaudeville n'a pas mis d'eau dans son vin, mais encore il a renchéri sur les propositions philosophiques et sociales qu'il avait soutenues jadis.

Dans les *Idées de Madame Aubray*, il nous a dit : Mariez vos fils aux jeunes personnes un peu compromises; ce sera le moyen de faire des ménages heureux.

Dans les *Femmes qui votent*, M. Alexandre Dumas ne se contente plus de demander la réhabilitation de la plus coupable moitié du genre humain; il veut aussi que les femmes accomplissent leurs devoirs civiques, qu'elles aillent au scrutin, qu'elles se présentent à la députation, qu'elles tiennent des réunions et des conférences.

Il est certain que dans un pays de suffrage universel, où l'on demande aux aveugles, aux idiots, aux sourds-muets, aux impotents, leur opinion sur la marche des affaires, il est certain, dis-je, que la fantaisie électorale de M. Alexandre Dumas a quelque apparence de bon sens.

Puisque mon concierge s'avise de diriger l'Etat, puisque mon cordonnier m'impose son candidat préféré, pourquoi ma mère et ma sœur n'auraient-elles pas, pour dire leur avis, les mêmes raisons que mon cordonnier et que mon concierge?

J'ajoute que, dans la situation présente, si les femmes votaient, bien des majorités, en province, surtout, seraient probablement changées.

Mais il ne faut pas s'arrêter à la vérité relative; il faut voir les choses d'une façon moins égoïste et plus pratique.

Les femmes ont une mission sur terre; je demande à ne pas démontrer que cette mission n'a rien de commun avec le mandat législatif. Si l'on accorde aux femmes le droit de voter, je ne vois pas comment on leur défendrait de nommer des représentantes, à la place de représentants; il y aurait donc une chambre de *Députées* qui ferait une concurrence bizarre à l'assemblée du Palais-Bourbon. Déjà les maris et leurs épouses ont bien de la peine à s'accorder; que serait-ce donc si une « Extrême gauche » féminine se brouillait avec les radicaux appartenant au sexe laid?

Nous verrions l'abomination de la désolation, une lutte entre les deux pouvoirs, Mlle Hubertine Auclerc contre M. Clémenceau; ce serait un spectacle terrible, à moins que ce ne fût un pugilat à mourir de rire.

Jusqu'à présent, tous les essais qu'on a tentés pour arracher la femme à ses devoirs d'intérieur et de pot-au-feu ont échoué; Chrysale a toujours eu raison contre Bélise; les Philaminthes sont vue

d'un assez mauvais œil, même à la Société des gens de lettres.

Comment en serait-il autrement?

Nous nous figurons très bien notre père ou notre oncle, pourvus tous deux d'un mandat et se rendant à la Chambre des députés pour y discuter le budget; mais entendez-vous d'ici le dialogue entre un mari, simple électeur, et sa femme, nommée par le libre suffrage de ses concitoyennes?

— Ma chère amie, notre fils Joseph a besoin qu'on lui raccommode ses chaussettes.

— Impossible, mon ami, je vais à la séance.

— Alors, Joseph t'y suivra... nu-pieds?

— J'en suis désolée; mais les affaires de la France avant tout.

— Tu te dois à ta famille pourtant.

— Je me dois d'abord à ma patrie.

— La patrie attendra.

— Pas plus que Louis XIV. Aujourd'hui, je prononce un discours dans les bureaux.

— Peut-on demander sur quoi?

— Parfaitement. Sur le déboisement des montagnes et sur le dégazonnement des rochers.

— Tu connais donc la question?

— Oui, puisque j'ai été à même de l'étudier pendant notre séjour aux Eaux-Bonnes. Je me suis très bien aperçue que les chèvres broutaient de l'herbe et que les paysans coupaient des sapins.

— Et c'est là tout ce que tu en sais?

— Il me semble qu'il n'y a pas besoin d'en savoir davantage. Puisque nous sommes le pouvoir souverain, nous défendrons aux chèvres de brouter.

— Avec ça qu'elles t'écouteront.

— Pourquoi ne nous obéiraient-elles pas? Voilà assez longtemps, monsieur, que nous subissons le joug de tout le monde; à notre tour de commander. Est-ce que nous n'avons pas, comme vous, une âme et une volonté? Depuis cinq mille ans que le globe terrestre existe, la femme a été bien malheureuse.

— Ah! vous le prenez sur ce ton... Hé bien, soit, madame. Comme administré, je suis forcé de m'incliner devant vous; mais comme mari, la loi me donne encore quelques privilèges. Je vous prie donc, et au besoin je vous requiers de rester à la maison, de

planter là le déboisement et de raccommoder les chaussettes de Monsieur votre fils.

On parle de nouveau d'un concours Cressent.

Les candidats sont invités à aller déposer leurs manuscrits d'opéras chez le « surveillant » de l'Institut, je dis surveillant parce qu'il n'y a plus de portiers. Il n'y a même plus de suisses.

M. Cressent, à ce qu'on prétend, était un brave bourgeois qui croyait aux talents ignorés et qui employait une grosse fortune à secourir le génie dans l'embarras.

Mon Dieu! je ne voudrais pas détruire les illusions que le respectable M. Cressent a emportées dans la tombe; mais franchement, il n'est plus permis de pleurer sur les gloires inconnues, étouffées par la haine des contemporains. Si un artiste s'est noyé en tombant à l'eau, c'est qu'il n'avait pas la vocation pour nager.

Le brave M. Cressent possédait des rentes sur l'État et des immeubles considérables; il lisait, tous les matins, dans les journaux, que les jeunes auteurs manquaient de Mécènes sérieux :

— *Anch' io son pittore!* Et moi aussi, je suis un Mécène, s'est crié M. Cressent.

Il a dû ajouter :

— Que faut-il aux jeunes compositeurs de musique pour se produire dans le monde? Un peu d'argent; un peu de ce vil métal pour lequel nous trimons ici-bas, pour lequel nous faisons toutes sortes de folies et de bassesses. Si les compositeurs avaient de l'argent, la France produirait une quantité de Rossini, de Meyerbeer et de Beethoven; on n'aurait qu'à se baisser pour les ramasser.

M. Cressent a pris une feuille de papier :

— Soyons grand et généreux; faisons notre testament. Je lègue, etc., etc. *Item*, ma garde-robe à mon valet de chambre, avec la somme nécessaire pour se faire faire un habit neuf. *Item*, ma flûte en argent au musée du Conservatoire. *Item*, ma seringue pour souffler le macaroni à la ville de Châlons-sur-Marne, où je suis né. *Item*, mes crocodiles empaillés au premier usurier de la capitale. *Item*, dix mille francs de rentes à l'Académie pour qu'elle institue un concours musical; les dix mille francs serviront à faire représenter sur une scène déjà subventionnée l'ouvrage couronné par le jury.

Après quoi, le testateur s'est endormi du sommeil du juste, per-

suadé qu'il venait d'avoir une de ces idées qui régénèrent l'art dans un pays.

Hélas ! estimable M. Cressent, vous n'avez rien inventé, rien régénéré du tout.

Les concours n'ont jamais servi qu'à payer des jetons de présence aux membres du jury nommé.

Est-ce que les grandes illustrations de la musique sont arrivées à la célébrité par voie de concours ?

Jamais de la vie.

Rossini s'est instruit tout seul en suivant sa famille, composée d'une mère qui préparait la *polenta*, et d'un père qui raclait du violon dans les foires.

Mozart jouait du piano à l'âge de six ans, et n'avait nul besoin qu'une académie quelconque le déclarât musicien... par droit de conquête, et par droit de naissance.

Weber et Meyerbeer se contentaient de l'enseignement de l'abbé Vogler ; ils concouraient avec les autres virtuoses de l'Europe en faisant de la musique allemande, pendant que l'Italie se régalait de musique italienne et la France de musique française.

A qui et à quoi les concours profitent-ils ?

Je comprends que l'on stimule l'émulation des jeunes élèves appliqués à écrire un thème latin, une version grecque ; mais, par le concours, on demande autre chose ; on dit à une génération d'artistes :

— Nous avons besoin, à point nommé, d'un chef-d'œuvre ; arrangez-vous pour qu'il soit achevé tel jour, à telle heure, à midi ou à minuit ; nous ne vous donnerons pas une minute de moins, pas une seconde de plus. Si vous avez la migraine, une indigestion, une courbature, tant pis pour vous ; nous mettons le prix qu'il faut, nous demandons à être servis exactement.

Ce n'est pas comme cela que les chefs-d'œuvre s'enfantent.

Reposez en paix, M. Cressent, dans le caveau de vos ancêtres ; le prix qui porte votre nom transmettra à la postérité la mémoire de vos bienfaits, le souvenir de votre âme généreuse ; quant aux musiciens que vous aurez *encouragés*, ils finiront à l'hôpital, où, pour toute consolation, ils se compareront à Hégésippe Moreau et à Malfilâtre.

Au début de l'automne, les théâtres s'ouvrent à qui mieux mieux ;

ce n'est pas encore la grande saison ; on se dispose seulement à la campagne décisive des mois de janvier et de février.

L'Odéon représente en ce moment les *Inutiles*, comédie de M. Edouard Cadol, et l'acte en vers, obligé, sans lequel l'Odéon n'aurait plus de raison d'être. L'acte en vers de cette année s'appelle : la *Peau de l'Archonte.*

Au Théâtre-Français, on prépare une reprise de l'*Impromptu de Versailles*, en attendant la *Moabite* de M. Déroulède, et une pièce de M. Emile Augier. On dit que la *Moabite* (comme *Daniel Rochat*) traite de la question religieuse ; le vent est de ce côté-là. Bon signe ! J'aime mieux cela que l'indifférence.

L'Académie de musique monte un opéra de MM. Dennery et Gounod, le *Tribut de Zamora.*

A ce propos, je ne puis m'empêcher de remarquer combien le *reportage* des journaux est funeste à un auteur en vue.

Le *Tribut de Zamora* n'est pas encore joué. N'importe !... On nous annonce qu'à la lecture du manuscrit les interprètes se sont mis à pleurer d'admiration ; le directeur, M. Vaucorbeil, était en extase ; le baryton Lassalle levait les yeux au ciel ; la *prima donna*, Mlle Krauss, tombait, brisée par l'émotion, sur un fauteuil préparé pour la circonstance.

Pendant ce temps, M. Gounod pianotait, chantonnait, se délectait à ses propres accents.

Ou le tableau de la scène a été peint avec des couleurs un peu forcées (ce que je crois), ou il faut s'attendre à ce que le *Tribut de Zamora* relègue *Don Juan* dans le troisième dessous (ce que je ne crois pas).

Le récit qu'on vient de lire nous rend très exigeants pour le succès du nouvel opéra de M. Gounod. A chaque description qu'on nous fait des beautés de l'œuvre, nous sommes tentés de répondre, comme le Misanthrope à Oronte :

— Nous verrons bien !

Je me rappelle malheureusement la chute *de Mireille ;* à la répétition générale, on s'embrassait de joie dans les couloirs ; le soir de la première représentation, on s'ennuyait ferme.

Et pourtant, *Mireille* étincelait de beautés poétiques ; mais voilà. Au théâtre, la poésie ne vient qu'après l'intérêt du drame.

J'arrive d'Espagne, où j'ai recueilli des coups de soleil... et un mot amusant.

La scène se passe dans un wagon. Un jeune homme naïf, assis près d'un commis voyageur, regarde par la portière :

— Tiens... tiens... dit le jeune homme en apercevant un grand bâtiment blanchi à la chaux ; je me figurais qu'il n'y avait pas d'industrie en Espagne. Voilà pourtant une manufacture... très importante, ma foi ! Qu'est-ce que c'est ?

Le commis voyageur, d'un air sérieux :

— Ça !... c'est la seule industrie du pays ;... une fabrique de taureaux pour les courses.

Daniel Bernard.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

1er *octobre.* — M. Faillières, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, reçoit les préfets par séries, et leur donne de nouvelles instructions relatives à la seconde application des décrets du 29 mars. L'exécution de ces décrets aurait lieu par région, et non par ordre de congrégation. — Plusieurs journaux radicaux organisent, pour le dimanche 3 octobre, un meeting ayant pour but de protester contre l'intervention de la France en Albanie. — Le président de la République reçoit notification de la naissance de l'Infante d'Espagne Maria-Delas-Mercédès-Isabelle-Christine-Alphonsine-Hyacinthe, fille d'Alphonse XII. — Sur l'ordre du ministère de l'intérieur, le préfet de l'Aveyron dissout la Société des anciens militaires de Saint-Côme. — La démonstration navale des grandes puissances européennes devant Dulcigno est abandonnée et l'on parle de nouveaux pourparlers engagés entre les cours européennes et qui auraient pour résultat l'envoi d'une flotte internationale, à Constantinople, dans le cas où la Porte continuerait sa résistance aux vues de l'Europe.

2. — Réunion du conseil des ministres à l'effet d'examiner les nouvelles phases de la question de Dulcigno. — Circulaire du ministre de l'instruction publique relativement à l'enseignement supérieur. Cette circulaire statue sur les questions qui se rattachent aux bourses de licence et d'agrégation, à la préparation pour les grades dans les Facultés, à l'organisation des bibliothèques et des laboratoires. — M. Constans transmet, au garde des sceaux, deux mémoires au sujet des arrêtés de conflit pris, à Paris et à Lille, contre les décisions des tribunaux de première instance, qui se sont déclarés compétents dans les questions soulevées par l'expulsion des Jésuites. — M. Constans n'admet pas que des citoyens chassés de leur domicile par voie administrative puissent trouver protection auprès de la justice de leur pays. — Sur l'appel de Mgr l'évêque de Moulins et en présence du conflit soulevé, au nom de l'État, par le préfet de l'Allier, la cour de Riom prononce un arrêt de sursis et ordonne le dépôt des pièces au greffe. — Le sultan s'adresse à l'empereur Guillaume et lui demande d'intervenir auprès des puissances pour que celles-ci acceptent les conditions mises à la reddition de Dulcigno. L'empe-

reur répond qu'il ne peut prendre l'initiative qu'on lui demande, puisqu'il s'agit du traité de Berlin.

3. — Une visite est faite au couvent des Récollets d'Avignon. Un employé des contributions directes est chargé de par l'administration de s'informer de la nationalité des religieux qui l'habitent. — Mgr Robert, évêque de Marseille, adresse à la préfecture des Bouches-du-Rhône une demande de réouverture de la chapelle des Jésuites, fermée le 29 juin. Cette demande n'est pas accueillie par le préfet. — Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, adresse à ses coopérateurs, pour l'œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur, une longue lettre. Son Éminence, dans ce document, réfute, avec une grande élévation de langage, les attaques de la presse démagogique et termine par un exposé de la situation actuelle du monument élevé sur la butte Montmartre. « L'œuvre sainte sera poursuivie, dit en terminant Mgr Guibert, et la contradiction ne servira qu'à hâter le succès en stimulant le zèle de tous les bons chrétiens. » — Le gouvernement français déclare que, dans la question d'Orient, il ne se séparera pas du concert européen, tout en gardant l'attitude réservée qu'il a montrée jusqu'à ce jour. Le gouvernement ottoman, d'accord avec l'Allemagne, est décidé à faire occuper les Balkans.

4. — Réunion du conseil des ministres. M. le ministre des affaires étrangères communique à ses collègues les dépêches qu'il a reçues de Londres, au sujet de la séance tenue par le cabinet anglais et leur fait part de l'entretien qu'il a eu la veille avec lord Lyons, à son arrivée d'Angleterre. — Le conseil s'occupe ensuite de la date sans arrêter rien de précis des élections municipales. — Il est saisi par M. Tirard du rapport du conseil d'hygiène et de salubrité publique de la Seine sur la question des odeurs de Paris. — Consulté sur la réunion projetée au cirque Fernando, le cabinet décide qu'il y a lieu de refuser l'autorisation. — Circulaire confidentielle du ministre de l'intérieur et des cultes aux évêques pour leur recommander d'une façon toute particulière l'enseignement de la déclaration de 1682 dans les séminaires, et la lecture quotidienne du Concordat et des articles organiques de la loi de germinal an X. — Autre circulaire également confidentielle de M. Farre, ministre de la guerre, aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et aux commandants de corps d'armée, pour leur demander des renseignements sur les jeunes gens dispensés du service militaire *à titre ecclésiastique*. — Le vice-amiral anglais Seymour reçoit l'ordre de suspendre le départ des navires jusqu'au 5. M. Tisza, ministre des affaires étrangères en Autriche, en réponse à une interpellation qui lui est faite, déclare qu'aucune puissance ne débarquera de troupes devant Dulcigno. — La peine de mort, abolie dans toute la Suisse, est rétablie dans le canton de Schwitz par 2,088 voix contre 456.

5. — Incendie au pavillon de Flore, occasionné par l'imprudence de

la belle-mère de M. Hérold, préfet de la Seine. La perte est évaluée, au minimum, à 300,000 fr. — M. Herbette, directeur du personnel au ministère des affaires étrangères, est mis en disponibilité, sur sa demande. — Décrets nommant des consuls, des vice-consuls et des secrétaires d'ambassade. — Le Monténégro sollicite l'appui immédiat de l'escadre européenne, sous prétexte que les troupes sont exposées aux intempéries de la saison. — Arrivée de Garibaldi à Gênes; des précautions militaires sont prises pour empêcher des manifestations révolutionnaires. — Ouverture du Reichstag danois et son ajournement immédiat au 9 novembre. — Installation de M. Gonzalès, nouveau président du Mexique.

6. — Arrêté nommant des percepteurs. Réunion du conseil. Il s'occupe spécialement des affaires d'Orient. La Porte fait enfin remettre aux ambassadeurs des puissances une longue note, dans laquelle elle déclare à mots couverts ne rien vouloir céder. — Lettre de Mgr d'Angers au *Journal des Débats* pour rectifier certaines assertions erronées de l'un de ses rédacteurs, M. John Lemoinne, sur le premier discours prononcé à la Chambre par ce Prélat. — Le commissaire de police de Mont-de-Marsan se rend au couvent des Pères Capucins de cette ville et se fait donner le nom de famille de tous les religieux avec leur qualité et leur nationalité. Pareille visite est faite au couvent des Dominicains de Saint-Maximin (Var) et à Marseille. — Conférences de M. de Larmandie à Beaumont du Périgord. L'orateur proteste énergiquement contre les décrets du 29 mars et revendique les droits des pères de famille. — Les commandants de corps d'armée reçoivent l'ordre, de par M. Farre, de se mettre à la disposition des préfets en vue des éventualités auxquelles pourrait donner lieu la nouvelle application des décrets contre les ordres religieux. — La cour d'Angers déclare, dans l'affaire du R. P. Kervenic, que, malgré l'arrêté de conflit pris en matière criminelle, elle ne peut passer outre sans juger la valeur de l'acte administratif, et qu'en conséquence il y a lieu de surseoir. La même cour infirme les réserves de M. Chenuau, juge d'instruction, qui s'était déclaré incompétent, malgré le premier arrêt de la cour.

7. — Mort d'Offenbach. — Mort de Mgr de Las Cases, ancien évêque d'Oran, et de Mgr Gillard, évêque nommé de Constantine. — Impression défavorable produite en Europe par la note turque — Arrêté du bourgmestre de Bruges, suspendant le commissaire de police en chef de cette ville pour avoir illégalement prêté son concours au commissaire spécial du gouvernement, chargé d'expulser des Frères de la Doctrine chrétienne. — Le prince Alexandre de Bulgarie nomme M. Zantow régent de la principauté pendant son absence. — Le prince de Wrède, conseiller de l'ambassade d'Autriche à Rome, est nommé ministre d'Autriche à Athènes. — Décret convoquant pour le 31 octobre courant le collège électoral de la première circonscription de Châteaulin (Finistère), à

l'effet d'élire un député en remplacement de M. de Pompéry, décédé. — Les ouvriers collectivistes constituent un comité central composé de cinquante membres. Ce comité adopte le programme voté au dernier congrès ouvrier, et déclare qu'il revendiquera par tous les moyens possibles, même par la force, la propriété collective du sol, des usines, des mines, des capitaux et de tous les instruments de travail. — Nomination du général Tricoche au commandement de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau, en remplacement de M. le général de Salanson. — M. le général Gallimard est nommé au commandement de l'Ecole polytechnique, en remplacement du général Pourrat. — Mort de Mgr Pichenot, archevêque de Chambéry, et de Mgr Roche, évêque de Gap. — M. Gambetta reçoit au château de Crêtes, la visite de nombreux hôtes ministériels, notamment celle de MM. Constans, Cochery, Magnin et Paul Bert. — La note turque continue à préoccuper tous les cabinets européens et donne lieu à de nombreuses entrevues diplomatiques. — Le baron des Michels, ministre de France à Athènes, est rappelé provisoirement en France. — Encyclique de N. S. Père le Pape Léon XIII au monde politique pour fixer au 5 juin la célébration de la fête des SS. Cyrille et Méthode, protecteurs de la religion chrétienne dans tout l'Orient. Voici la traduction de ce remarquable document :

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE EN GRACE ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

A nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques du monde catholique en grâce et communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, Salut et bénédiction apostolique,

L'auguste charge de propager le nom chrétien, confiée d'une manière particulière au bienheureux Pierre, prince des Apôtres, et à ses successeurs, a porté les Pontifes romains à envoyer à différentes époques, aux diverses nations de la terre, des messagers du Saint Evangile, selon que les circonstances et les conseils du Dieu de miséricorde paraissaient le demander. C'est pourquoi, de même qu'ils déléguèrent pour l'instruction des âmes Augustin aux Bretons, Patrice aux Irlandais, Boniface aux Germains, Willibrod aux Frisons, aux Bataves, aux Belges, et bien d'autres encore à d'autres peuples, ainsi ils conférèrent aux saints Cyrille et Méthode le pouvoir de remplir le ministère apostolique auprès des peuples Slaves, qui, grâce à leur zèle et à leurs grands travaux, virent la lumière de l'Evangile et passèrent de la vie barbare à la civilisation.

Si la renommée, fidèle au souvenir de leurs bienfaits, n'a jamais cessé de célébrer dans tout le pays slave Cyrille et Méthode, couple illustre d'apôtres, l'Eglise romaine non plus ne les a pas entourés d'un culte moindre, elle qui, de leur vivant, les a honorés l'un et l'autre dans beau-

coup de circonstances, et ne voulut pas se priver des cendres du premier des deux qui mourut. Aussi, dès l'année 1858, les Bonêmes, les Moraves et les Croates de race slave, qui avaient coutume de célébrer chaque année, le 9 mars, une solennité en l'honneur de Cyrille et de Méthode, obtinrent, de la faveur de Pie IX, notre prédécesseur d'immortelle mémoire, de faire désormais leur fête le 5 juillet, et de réciter l'office en mémoire de Cyrille et de Méthode.

Peu après, dans le temps que se tenait le grand concile du Vatican, beaucoup d'évêques demandèrent instamment au Siège apostolique que leur culte et leur fête du rite déterminé fussent étendus à toute l'Eglise. Mais l'affaire n'ayant pas encore abouti jusqu'à ce jour et un changement étant survenu par les vicissitudes du temps dans l'état politique de ces contrées, l'occasion Nous paraît favorable d'être utile aux peuples slaves, dont nous avons grandement à cœur la conservation et le salut. C'est pourquoi, si Nous voulons que notre paternelle affection ne leur manque en rien, Nous voulons aussi que s'étende et s'accroisse le culte de ces hommes saints qui, de même qu'autrefois ils amenèrent les populations slaves de la mort au salut en propageant la foi catholique parmi elles, de même aujourd'hui les défendront puissamment par leur céleste patronage.

Cyrille et Méthode, frères germains, nés dans la célèbre ville de Thessalonique, vinrent de bonne heure à Constantinople pour étudier les sciences humaines dans la capitale même de l'Orient. On ne tarda pas à remarquer l'étincelle de génie qui brillait déjà dans ces jeunes gens; l'un et l'autre firent de grands progrès en peu de temps, mais surtout Cyrille, qui se distingua tellement dans les sciences qu'il mérita comme un honneur particulier d'être appelé *le Philosophe*. Peu de temps après, Méthode embrassa l'état monastique; de son côté, Cyrille fut jugé digne d'être chargé par l'impératrice Théodora, à la demande du patriarche Ignace, d'instruire dans la foi chrétienne les Khazares, peuples situés au delà de la Chersonèse, qui demandaient à Constantinople des prêtres instruits. Il accepta volontiers cette charge. Aussi s'étant rendu d'abord en Chersonèse, il consacra quelque temps, comme plusieurs le racontent, à l'étude de la langue du pays; et à cette époque il lui arriva, par le plus heureux des présages, de découvrir les restes sacrés du pape saint Clément Ier, qu'il n'eut pas de peine à reconnaître, grâce à l'antique tradition aussi bien qu'à l'ancre avec laquelle on savait que le magnanime martyr fut précipité dans la mer par ordre de l'empereur Trajan et ensuite enseveli. Maître d'un si précieux trésor, il pénétra dans les villes et les résidences des Khazares, et bientôt, après avoir aboli divers genres de superstition, il gagna à Jésus-Christ ces peuples, instruits par ses enseignements et mus par l'esprit de Dieu. La nouvelle communauté chrétienne étant heureusement constituée, il donna un mémorable exemple de continence et de charité à la fois, en refusant tous les présents que lui offraient les habitants, à l'exception des esclaves, dont il se réserva l'affranchissement s'ils se convertissaient au christianisme. Bientôt il revint à Constantinople. Dans le monastère de Polychrone, où Méthode s'était déjà retiré, Cyrille se retira aussi.

Pendant ce temps-là, la renommée avait apporté à Rastiz, prince de

Moravie, le bruit des événements heureux arrivés chez les Khazares. Celui-ci, excité par leur exemple, négocia avec l'empereur Michel III, l'envoi par Constantinople de quelques ouvriers évangéliques, et il obtint sans peine ce qu'il désirait. Le mérite insigne de Cyrille et de Méthode, et leur dévouement bien connu pour le prochain, les firent donc désigner pour la mission de Moravie.

S'étant mis en route à travers la Bulgarie, qui était déjà initiée à la foi chrétienne, ils ne négligent en aucun lieu l'occasion d'y accroître la religion. En Moravie, la foule étant venue à leur rencontre, jusqu'aux limites de la principauté, ils sont reçus avec le plus grand empressement et avec une joie insigne. Sans retard, ils s'appliquent à pénétrer les esprits des enseignements chrétiens et à les élever vers l'espérance des biens célestes, et cela avec tant d'ardeur, avec un zèle si laborieux, qu'en peu de temps la nation des Moraves s'était donnée spontanément à Jésus-Christ.

La connaissance que Cyrille avait antérieurement acquise de l'idiome slave ne contribua pas peu à ce résultat ; l'influence de la littérature sacrée des deux Testaments, qu'il avait traduits en langage populaire, fut considérable. Aussi toute la nation des Slaves doit-elle beaucoup à celui de qui elle a reçu non seulement la foi chrétienne, mais aussi le bienfait de la civilisation; car Cyrille et Méthode furent les inventeurs de l'alphabet qui a fourni à la langue des Slaves ses signes et ses moyens d'expressions, et pour cette raison ils passent avec raison pour les fondateurs de la langue elle-même.

La renommée avait apporté de ces provinces éloignées et si isolées jusqu'à Rome la gloire de ces actions. Aussi le souverain Pontife Nicolas Ier ayant ordonné aux saints frères de se rendre à Rome, ceux-ci s'empressent d'exécuter sans retard ses ordres, et ayant pris avec ardeur le chemin de Rome, ils apportent avec eux les reliques de saint Clément. A cette nouvelle, Adrien II, qui avait été élu à la place du feu Pape Nicolas, s'avance au milieu du concours du clergé et du peuple et avec les apprêts d'une réception solennelle à la rencontre de ces hôtes illustres. Le corps de saint Clément, honoré sur l'heure même de prodiges insignes, fut porté en grande pompe à la basilique élevée au temps de Constantin sur les ruines mêmes de la maison paternelle de l'invincible martyr.

Ensuite Cyrille et Méthode rendent compte, en présence du clergé, au Souverain Pontife, de la mission apostolique dont ils s'étaient acquittés si saintement et si laborieusement. Et comme ils étaient accusés d'avoir agi contre les usages antiques et contre les rites les plus saints, en employant la langue slave pour la célébration des mystères sacrés, ils plaidèrent leur cause par des raisons si justes et si probantes, que le Pontife et tout le clergé, avec lui, les louèrent et les approuvèrent. Tous deux alors ayant prêté serment, selon la formule de la profession catholique, et ayant juré qu'ils resteraient dans la foi du bienheureux Pierre et des Pontifes romains, furent créés et consacrés évêques, par Adrien lui-même, et plusieurs de leurs disciples furent promus aux différents ordres sacrés.

Le dessein de la Providence était que Cyrille terminât le cours de sa vie à Rome, le 14 février de l'an 869, plus mûr en vertu qu'en âge. Il eut des funérailles publiques et solennelles, célébrées avec la même pompe que

pour les Pontifes romains, et il fut placé en grand honneur dans le tombeau qu'Adrien s'était fait construire pour lui-même. Le corps saint du défunt, que le peuple romain ne laissa pas transporter à Constantinople, malgré les désirs d'une mère désolée, fut conduit à la basilique de Saint-Clément et déposé près des cendres de celui que Cyrille lui-même avait conservé avec vénération pendant tant d'années. Et pendant qu'il était porté à travers la ville au milieu des chants joyeux des psaumes, on eût dit que le peuple romain, en lui décernant les honneurs célestes, lui faisait plutôt un triomphe que des funérailles.

Après cela, Méthode retourna comme évêque, par l'ordre et sous les auspices du Souverain Pontife, reprendre ses fonctions apostoliques en Moravie. Dans cette province, « devenu par son âme l'informateur de son troupeau, » il s'appliqua de plus en plus à servir la cause catholique; on le vit combattre énergiquement les novateurs pour les empêcher de ruiner le nom catholique par la folie des opinions; instruire dans la religion le prince Swentopolck, qui avait succédé à Rastiz, le reprendre quand il manquait à son devoir, le gourmander jusqu'à le punir même de l'excommunication. Pour ces raisons il s'attira la haine du cruel et impudique tyran, qui l'envoya en exil. Mais, rappelé d'exil peu de temps après, il obtint, par d'habiles exhortations, que le prince donnât des preuves de meilleures dispositions et qu'il comprît la nécessité de racheter ses anciennes habitudes par un nouveau genre de vie. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que la vigilante charité de Méthode ayant dépassé les limites de la Moravie, comme elle atteignait du vivant de Cyrille les Liburniens et les Serbes, ainsi elle embrassait maintenant les Pannoniens, dont il convertit le prince à la religion catholique et le retint dans le devoir; et les Bulgares, qu'il confirma dans la foi chrétienne avec leur prince Boris; et les Dalmates, auxquels il distribuait et dispensait les grâces célestes; et les Corinthiens, qu'il travailla ardemment à amener à la connaissance et au culte du seul vrai Dieu.

Mais cela devint pour lui une source d'épreuves : car quelques membres de la nouvelle société des chrétiens, jaloux des actes courageux et de la vertu de Méthode, l'accusèrent, malgré son innocence, auprès de Jean VIII successeur d'Adrien, d'avoir une foi suspecte et de violer la tradition des aïeux, lesquels, dans la célébration des saints mystères, se servaient de la langue grecque ou de la langue latine seule, à l'exclusion de toute autre. Alors le Pontife, dans son zèle pour le maintien de l'intégrité de la foi et de l'ancienne tradition, appelle Méthode à Rome et lui enjoint de repousser l'accusation et de se justifier.

Méthode, toujours prêt à obéir et fort du témoignage de sa conscience, comparut en l'année 880 devant le Pape Jean, plusieurs évêques et le clergé romain; et là il remporta une facile victoire en prouvant qu'il avait toujours gardé et fidèlement enseigné aux autres la foi qu'en présence et avec l'approbation d'Adrien, il avait professé et promis de garder par son serment juré au tombeau du Prince des apôtres; et que, s'il s'était servi pour les saints mystères de la langue slave, c'était pour de justes motifs, par licence spéciale du Pontife Adrien lui-même, et sans que le texte sacré y répugnât. Par cette défense il se justifia si bien de tout soupçon de faute

que sur-le-champ le Pontife embrassa Méthode, et voulut bien confirmer son pouvoir archiépiscopal et sa mission chez les Slaves. En outre, le Pontife ayant délégué plusieurs évêques que devait présider Méthode, et qui devaient l'aider dans l'administration des affaires chrétiennes, le renvoya en Moravie avec des lettres très flatteuses et des pleins pouvoirs. Et plus tard, lorsque de nouveau l'envie des méchants s'attaqua à Méthode, le Souverain Pontife voulut bien encore par de nouvelles lettres confirmer toutes ces faveurs.

C'est pourquoi, pleinement rassuré et uni au Souverain Pontife et à toute l'Eglise romaine par le lien très étroit de la foi et de la charité, Méthode persévéra avec beaucoup plus de vigilance encore dans l'accomplissement de la charge qui lui avait été dévolue, et il ne fit point attendre les fruits remarquables de son zèle. Car après avoir lui-même, à l'aide d'un prêtre, converti à la foi catholique Borzivoy, prince des Bohêmes, et un peu après Ludmille, l'épouse de ce prince, il sut en peu de temps faire en sorte que le christianisme se répandît partout dans cette nation. Dans le même temps il s'appliqua à faire parvenir la lumière de l'Evangile dans la Pologne, où, ayant lui-même pénétré en Galicie, il fonda un siège épiscopal à Léopol.

De là, étant entré, comme quelques-uns le rapportent, dans la Moscovie proprement dite, il établit le siège épiscopal de Kiew. S'étant ainsi couvert d'immortels lauriers, il retourna en Moravie, auprès des siens; sentant qu'il approchait de sa fin dernière, il désigna lui-même son successeur, et après avoir, par ses derniers conseils, exhorté à la vertu son clergé et son peuple, il quitta avec une grande paix cette vie, qui pour lui avait été le chemin du ciel. De même que Rome pleura Cyrille, ainsi la Moravie témoigna son chagrin de la mort de Méthode et ses regrets de sa perte, en honorant de toutes manières ses funérailles.

C'est une grande joie, vénérables frères, que Nous donne la mémoire de ces événements, et nous ne sommes pas peu ému de contempler, si loin derrière nous, l'union magnifique dans ses belles origines des nations slaves avec l'Eglise romaine. Car si c'est de Constantinople que ces deux propagateurs du nom chrétien, dont nous venons de parler, sont partis pour pénétrer chez les infidèles, c'est de ce siège apostolique, centre de l'unité catholique, qu'ils ont dû recevoir l'investiture de leur mission, ou plus simplement la sainte et nécessaire approbation de cette mission. En effet, c'est ici, dans cette ville de Rome, qu'ils ont rendu compte de leur mission et qu'ils ont répondu à leurs accusateurs; c'est ici, au tombeau de Pierre et de Paul, qu'ils ont juré de garder la foi catholique, qu'ils ont reçu la consécration épiscopale en même temps que le pouvoir de constituer la hiérarchie sacrée en observant la distinction des ordres. Enfin c'est ici qu'on a sollicité et obtenu la licence d'employer la langue slave dans les rites sacrés, et il y a cette année dix siècles que le souverain Pontife Jean VIII écrivait à Swentopolk prince de Moravie : « *A bon droit nous louons les lettres slaves... lesquelles retentissent des louanges dues à Dieu, et nous ordonnons que dans cette même langue soient célébrées les louanges et les œuvres de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et rien, dans la foi orthodoxe et dans la doctrine, n'empêche soit qu'on chante la messe en la langue slave, soit qu'on lise dans cette langue le saint Evangile ou les leçons divines du Nouveau et de l'Ancien Testament bien traduites et interprétées,*

ou qu'on psalmodie tous les offices des Heures. » Cette coutume, après bien des vicissitudes, fut sanctionnée par Benoît XIV, par des lettres apostoliques datées du 25 août 1754.

Mais les Pontifes romains, chaque fois que leur assistance fut sollicitée par les princes qui gouvernaient les peuples que le zèle de Cyrille et de Méthode avait amenés au christianisme, agirent de telle sorte qu'on ne put jamais les accuser de manquer soit de tendresse en secourant, de douceur en enseignant, soit de bienveillance dans leurs conseils et, en toutes choses où cela était possible, de la plus grande condescendance. Rastiz surtout et Swentopoik, et Cocel, et sainte Ludmillae, et Bocis connurent l'insigne charité de nos prédécesseurs dans des circonstances et à des époques différentes.

La sollicitude paternelle des Pontifes romains pour les peuples slaves ne s'est ni arrêtée, ni relâchée depuis la mort de Cyrille et de Méthode; elle s'affirma toujours en protégeant chez eux la sainteté de la religion et la conservation de la prospérité publique. En effet, Nicolas envoya de Rome aux Bulgares des prêtres chargés d'instruire le peuple, ainsi que les évêques de Populonie et de Porto, chargés d'organiser la nouvelle société chrétienne. Le même Pape répondit avec beaucoup d'amour aux nombreuses controverses des Bulgares sur le droit sacré, de telle façon que ceux qui sont les moins bien disposés pour l'Eglise romaine remarquent et louent la haute prudence de ces réponses.

Et depuis la douloureuse calamité du schisme, c'est la gloire d'Innocent III d'avoir réconcilié les Bulgares avec l'Eglise catholique, et c'est la gloire de Grégoire IX, d'Innocent IV, de Nicolas IV, d'Eugène IV, d'avoir maintenu cette réconciliation. De même à l'égard des Bosniaques et des Herzégoviniens, trompés par la contagion d'opinions perverses, on vit briller avec éclat la charité de nos prédécesseurs, Innocent III et Innocent IV, Grégoire IX, Clément VI, Pie II, qui s'efforcèrent, les deux premiers d'arracher l'erreur des esprits, les trois autres d'affermir solidement dans ces contrées les degrés de la hiérarchie sacrée. On doit estimer qu'Innocent III, Nicolas IV, Benoît XI, Clément V, ne consacrèrent pas la plus petite ou la dernière part de leurs soins aux Serbes; car c'est avec une grande prévoyance qu'ils réprimèrent les fraudes astucieusement combinées en ce pays pour la destruction de la religion. De même aussi les Dalmates et les Liburniens reçurent de Jean X, Grégoire VII, Grégoire IX, Urbain IV, des témoignages de faveur particulière et les plus grandes louanges pour leur constance dans la foi en échange de leurs bons services.

Enfin, il y a de nombreux monuments de la bienveillance de Grégoire IX et de Clément XIV dans l'église de Sirmium, détruite au sixième siècle par les incursions des barbares et restaurée plus tard par le zèle pieux de saint Etienne, roi de Hongrie.

C'est pourquoi Nous comprenons que Nous devons rendre grâces à Dieu de ce qu'une bonne occasion Nous est donnée d'accorder une faveur à la nation slave et de pourvoir à son bien général, et cela, certes, avec un zèle non moindre que celui dont ont témoigné nos prédécesseurs.

Car ce que Nous avons en vue, ce que Nous désirons uniquement, c'es

de n'épargner aucun effort pour que les nations slaves soient enseignées par un plus grand nombre d'évêques; pour qu'elles soient affermies dans le culte de la vraie foi, dans l'obéissance à la véritable Eglise de Jésus-Christ; pour qu'elles sentent davantage, par l'expérience de chaque jour, quelle force pour le bien rejaillit des préceptes de l'Eglise catholique sur le foyer domestique et sur toutes les classes du pays.

En vérité ces Églises prennent la plus nombreuse, la plus grande part de nos pensées, et il n'est rien que Nous désirions plus vivement que d'être à même de pourvoir à leur avantage, à leur prospérité, et de les unir à nous par le nœud perpétuel de la concorde, ce qui est le plus grand et le meilleur lien de salut. Il nous reste à obtenir que le *Dieu riche en miséricorde* favorise nos projets et seconde nos entreprises. En attendant, nous invoquons comme nos intercesseurs, auprès de lui, Cyrille et Méthode, docteurs des pays slaves; car comme Nous voulons agrandir leur culte, Nous avons confiance que leur céleste protection ne nous fera point défaut.

C'est pourquoi Nous ordonnons qu'au cinquième jour du mois de juillet fixé par Pie IX, d'heureuse mémoire, soit insérée dans le calendrier de l'Eglise romaine et universelle, et annuellement célébrée, la fête des saints Cyrille et Méthode, avec l'office du rit double mineur, et la messe propre, que la Sacrée-Congrégation des Rites a approuvés.

A vous donc, vénérables frères, Nous ordonnons que vous veilliez à la publication de cette Encyclique, et que vous prescriviez l'observation de ce qui est édicté par tous ceux de l'ordre des prêtres qui célèbrent les offices de l'Église romaine, dans leurs églises, provinces, cités, diocèses et couvents de réguliers. Nous voulons enfin, vos conseils et vos exhortations aidant, que Cyrille et Méthode soient priés et invoqués dans le monde entier, afin que de toute la faveur dont ils jouissent auprès de Dieu, ils protègent la religion chrétienne dans tout l'Orient, en obtenant la constance pour les catholiques et en inspirant aux dissidents le désirs de se réconcilier avec la véritable Eglise.

Nous décrétons que ce qui est écrit ci-dessus soit ratifié et confirmé, nonobstant les Constitutions publiées par Pie V, notre Prédécesseur, et aux autres Constitutions apostoliques, sur la réforme du Bréviaire et du Missel romain, ni aux usages et coutumes, même les plus reculés, ni à toutes autres contraires.

Comme gage des faveurs célestes et de notre particulière bienveillance, Nous vous accordons, avec beaucoup d'amour dans Notre-Seigneur, à vous tous, vénérables frères, à tout le clergé et à tout le peuple confiés à vos soins, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le trentième jour de septembre, en l'an 1880, de notre Pontificat le troisième.

LÉON XIII, PAPE.

8. — M. le comte de Chambord, profondément touché des témoignages de respect et de dévouement envoyés à Frohsdorf, de tous les points du pays, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, fait parvenir à tous,

par la presse monarchiste qui s'est noblement associée à cette grande manifestation de la foi royaliste, l'expression de sa gratitude et de sa confiance. — Circulaire du nouveau ministre des travaux publics aux préfets concernant la pêche fluviale et l'application de la loi sur la pêche d'une manière uniforme. — Ouverture à Paris, au ministère des affaires étrangères, d'une nouvelle conférence postale internationale. — La note turque produit une impression défavorable à Vienne, à Rome, à Berlin, à Paris, à Saint-Pétersbourg. — Les nouvelles propositions de la Porte sont regardées partout comme inacceptables. — Les Monténégrins concertent leurs forces à Kichâ. — Le consul autrichien reçoit de son gouvernement l'ordre de se tenir prêt à partir. — Tous les habitants de Scutari et du voisinage sont appelés sous les armes, et les renforts continuent à être envoyés à Dulcigno. — Le fils du chef turc, le sultan du Kurdistan, passe les frontières avec plusieurs milliers de cavaliers, et rejoint Hamzeh Agha, chef des Kindes persans, qui pille le district de Lahidjan, et s'empare du fort de Saldooz.

9. — Réunion du conseil des ministres. Après une longue discussion sur les voies et moyens à employer pour la seconde application des décrets du 29 mars, on décide que l'on fermera à bref délai les chapelles de toutes les communautés non reconnues. — Entrevue de M. Gambetta avec le prince Gortschakoff. — M. de Cerval, capitaine d'infanterie, révoqué par M. Farre, ministre de la guerre, pour avoir protesté, dans une lettre rendue publique, contre la rentrée dans l'armée de M. Mathuzewiz, ancien officier, condamné à mort pour participation à l'insurrection de 1871, est acquitté par la commission chargée de le juger en appel. — L'Angleterre, en réponse à la note turque, propose aux grandes puissances l'envoi d'une flotte coalisée dans l'archipel, dans le but d'occuper quelques-unes des grandes îles turques, comme garantie de l'accomplissement des obligations de la Porte. — Riza Pacha retire toutes les troupes régulières du district de Dulcigno. Eyoub Khan entre à Hérad, et nomme des gouverneurs à Furrah et à Subzuwar.

10. — Élections sénatoriales dans l'Ariège et dans les Côtes-du-Nord. — M. Anglade, député républicain (sans concurrent), est élu dans le premier département, et MM. de Carné et Duval, conservateurs, sont nommés dans le second. — Élection législative dans l'Ardèche (arrondissement de Privas). M. Pradal, radical sans concurrent, est élu par 4,334 voix. — Inauguration, à Compiègne, de la statue de Jeanne d'Arc, en présence d'un concours immense de personnes accourues de tous les points du département pour rendre hommage à l'héroïne de Vaucouleurs. A cette occasion, des discours sont prononcés par M. le maire de Compiègne; par M. Sadi-Carnot, ministre des travaux publics, au nom du gouvernement; par M. Franck, député de l'arrondissement; et par M. Augustin Chalamel, au nom de la Société des gens de lettres. La

fête s'est terminée par un festival, un banquet et de brillantes illuminations. — Le Saint-Père reçoit le roi et la reine de Grèce en audience privée. — Les Chiliens envahissent le nord du Pérou, qu'ils saccagent sans merci.

11. — Décrets rétablissant la légation de France près la République du Mexique et les consulats de France à Tampico et à Vera Cruz; nommant M. le baron Boissy d'Anglas, député, ministre plénipotentiaire de la République française en mission temporaire auprès du gouvernement de la République du Mexique; M. de Picquot de Magny, secrétaire d'ambassade; M. Villard, chancelier à la législation de la République française à Mexico; un consul à Tampico et des chanceliers de consulat à la Vera Cruz et à Tampico. — Décret supprimant l'emploi de directeur du personnel et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères, et arrêté plaçant le personnel et la comptabilité dans les attributions du sous-secrétaire d'État. — Son Eminence le cardinal Guibert adresse une nouvelle lettre au ministre de l'intérieur et des cultes, au sujet de l'exécution des décrets. Il se plaint, dans la même lettre, du vote du conseil municipal de Paris, relatif à l'église du Sacré-Cœur à Montmartre. — Convocation du Landtag prussien pour le 28 octobre. — Terrible accident arrivé, à Pittsburg (Amérique), à un train de plaisir : vingt personnes sont tuées et un grand nombre d'autres blessées. — Destruction du navire chrétien Covadonga par un torpilleur péruvien qui le coule bas. — Contre toute attente, le conseil des ministres ottomans décide de faire au Montenégro la remise immédiate de Dulcigno sans conditions. — Des négociations de paix entre le Chili et le Pérou s'ouvrent à Arica, avec la médiation des États-Unis. — Grande agitation électorale dans l'Indiana. Plusieurs rixes sanglantes ont lieu entre les démocrates et les républicains. — De nombreux meetings agraires sont tenus en Irlande et des discours violents y sont prononcés. Mgr Freppel, évêque d'Angers, adresse à la presse les très judicieuses observations suivantes, sur la situation légale des chapelles dites non autorisées. Nous sommes heureux de les publier :

Plusieurs journaux prêtent au gouvernement de la République le dessein de fermer un certain nombre de chapelles, ouvertes jusqu'ici aux fidèles catholiques, sous prétexte qu'un décret spécial du chef de l'État n'est pas intervenu pour y autoriser la célébration du culte. Nous doutons fort que, dans une partie de la presse, l'on se rende un compte exact de l'état de la question, ni surtout, des conséquences qu'entraînerait une si grave mesure. Voilà pourquoi nous croyons devoir soumettre au public quelques réflexions sur un sujet qui préoccupe si vivements les esprits.

On connaît la teneur de l'article 44 de la loi du 18 germinal an X : « Les chapelles domestiques, les oratoires particuliers ne pourront être établi

sans une permission expresse du gouvernement, accordée sur la demande de l'évêque. »

Nous n'avons pas l'intention de discuter en ce moment la valeur légale de ce qu'on appelle communément les « articles organiques »; mais pour conserver à l'article 44 son vrai sens et sa véritable portée, il convient de ne pas perdre de vue la pensée du législateur et le but particulier qu'il se proposait d'atteindre, eu égard à la situation où l'on se trouvait en 1801. A la distance où nous sommes des événements, l'on s'imagine trop volontiers que le Concordat reçut de tous un accueil également favorable La vérité est qu'une fraction assez notable de catholiques eut quelque peine à se résoudre aux concessions, si sages d'ailleurs, que renfermait cet acte solennel. Sur bien des points, les anticoncordataires, plus nombreux qu'on ne le croit aujourd'hui, se réunissaient dans des chapelles domestiques et des oratoires, particuliers où des prêtres, plus ardents que soumis, disaient la messe en dehors de l'autorité et de la surveillance épiscopales. Sans parler de l'Église constitutionnelle, qui n'avait pas perdu tous ses adhérents, les partisans de la petite Église, que l'on comptait par milliers, surtout dans les Diocèses de l'Ouest, affectaient de ne prendre part à aucune autre réunion du culte. (Voir les *Mémoires historiques de Jauffret, sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du dix-neuvième siècle*, t. I, pp. 64, 99, 147, etc.) C'est à une pareille situation tout exceptionnelle et transitoire que le premier consul cherchait à remédier par l'article 44 qui, dans sa pensée et dans celle de Portalis, était une garantie et une protection pour le culte officiel. Dans ces rassemblements qui lui paraissaient suspects, dans ces conciliabules tenus par des adversaires plus ou moins déclarés du Concordat, il voulait atteindre la clandestinité du culte, et pas autre chose. S'agit-il, au contraire, non plus de « chapelles domestiques et d'oratoires particuliers », mais de chapelles publiques, ouvertes à tous les fidèles, et dont, par suite, l'évêque est le répondant auprès du pouvoir civil, l'article 44 n'en fait aucune mention, comme d'ailleurs il n'y a pas trace sous l'empire, d'une seule demande d'autorisation de ce genre, présentée par L'Episcopat ou exigée par le gouvernement Voilà pour l'article 44, dont on chercherait vainement à étendre le sens au delà des limites dans lesquelles le législateur voulait se renfermer.

Il faut bien le dire, même dans ces limites, l'article 44 n'obtint pas tout le résultat qu'en attendait son auteur. Vers 1812, grâce aux fautes de l'empire, il y eut parmi les anticoncordataires une véritable recrudescence d'opposition et d'animosité. Laissons la parole à un auteur du temps : « Il en est qui, instruits de l'excommunication lancée contre les auteurs des violences exercées envers le Pape et le Saint-Siège, refusent de faire pour le chef du gouvernement les prières accoutumées, s'éloignent de leurs paroisses et se dérobent à la surveillance de la police, en célébrant le service divin dans de simples oratoires, sans aucune sorte d'autorisation. Le gouvernement, instruit de cet état de choses, prend des mesures pour le faire cesser « (Jauffret, Mémoires, etc. p. 502.) » Voilà l'origine du décret du 22 décembre 1812 relatif aux chapelles domestiques et aux oratoires particuliers; et, cette fois, nous n'hésitons pas à le dire, l'empereur irrité

dépassa toute mesure. Le Pape était prisonnier à Fontainebleau; parmi tant d'autres prélats victimes d'un absolutisme qui ne connaissait plus de frein, les évêques de Tournai, de Gand et de Troyes payaient de leur liberté, dans le donjon de Vincennes, leur noble résistance à des caprices injustifiables; la persécution religieuse menaçait d'atteindre sa période la plus aiguë. Quelle sagesse et quelle modération pouvait-on attendre de l'auteur du décret de 1812 dans de telles circonstances? Et n'est-ce pas faire à des républicains une injure sanglante que de leur prêter le dessein de reprendre à leur compte, après une interruption de soixante-dix ans, des mesures empruntées à un régime d'intolérance qu'ils n'ont cessé d'accabler de leurs invectives au nom de la liberté?

Mais prenons le décret impérial du 22 décembre 1812 en lui-même, et voyons quelles conséquences il entraîna. Si, comme plusieurs le prétendent, ce décret est encore en vigueur, il en résulte tout simplement qu'à l'heure présente il n'existe peut-être pas en France une seule chapelle réunissant les conditions de la légalité. Je n'en excepte pas les chapelles des lycées et des collèges de l'État; car voici le texte de l'article 2:

« Les demandes d'oratoires particuliers, pour les hospices, les prisons, les maisons de détention et de travail, les écoles secondaires ecclésiastiques, les congrégations religieuses, *les lycées et les collèges*, et les oratoires domestiques, à la ville ou à la campagne, pour les individus ou les grands établissements de fabriques, de manufactures seront accordées par nous, en notre conseil, sur la demande des évêques. A ces demandes seront jointes les délibérations prises à cet effet par les administrateurs des établissements publics et l'avis des maires et des préfets. »

Je ne crois pas m'avancer beaucoup en affirmant qu'il n'est pas une seule de ces chapelles en faveur de laquelle on puisse invoquer un décret d'autorisation rendu suivant les dispositions qui précèdent. Je l'affirme en particulier pour la ville d'Angers, où l'idée d'une pareille autorisation n'est jamais venue à l'esprit d'aucun administrateur, pas plus pour la chapelle du lycée ou celle de l'orphelinat municipal que pour celle des Pères Capucins ou des Pères du Saint-Sacrement. Voilà donc, si le décret de 1812 n'a pas cessé d'être en vigueur, voilà toutes les chapelles des hospices, des prisons, des petits séminaires, des lycées, des collèges, des pensionnats, etc., etc., dépourvues de l'autorisation nécessaire, et, par suite, frappées d'illégalité. Est-ce admissible? Peut-on supposer, avec la moindre apparence de raison, que, depuis soixante-dix ans, sous les régimes les plus divers, ministres, préfets, maires, proviseurs de lycées, chefs d'industrie, tous aient fait ériger ces chapelles ou assisté à leur bénédiction, sans se douter qu'en l'absence d'un décret spécial d'autorisation, représenté avant toutes choses (article 4), ils commettaient autant d'illégalités? Car, je le répète, si le décret de 1812 a conservé force de loi, la qualification de non autorisées doit s'étendre non seulement aux chapelles des congrégations religieuses, mais à toutes celles que je viens d'énumérer. Il n'y a pas à distinguer les unes des autres: toutes sont soumises aux mêmes prescriptions et tombent également sous le coup de la loi, si loi il y a.

Mais là est précisément la question. Si, depuis soixante-dix ans ans, et sous

les gouvernements les plus contraires, l'administration française n'a jamais reçu ni exigé la demande d'autorisation mentionnée dans le décret de 1812, c'est qu'à ses yeux ce décret lui-même, disparu avec les circonstances qui l'avaient provoqué, n'a d'autre valeur que celle d'une disposition transitoire et passagère. En veut-on une nouvelle preuve? Il suffit de lire l'article 8 : « Tous les oratoires ou chapelles où le propriétaire voudrait faire exercer le culte et pour lesquels il ne présentera pas, *dans le délai de six mois*, l'autorisation énoncée dans l'article 1er, seront fermés à la diligence de nos procureurs près nos cours et tribunaux, et des préfets, maires ou autres officiers de police. » Pour mieux marquer qu'il s'agissait d'une mesure applicable aux circonstances et devant cesser avec elles, ce délai fut prorogé de quatre mois par un décret subséquent du 26 juin 1813. Par conséquent, de deux choses l'une : ou l'article 8, contenant la sanction du décret, est encore debout, et alors il ne saurait être question de prendre à l'improviste les propriétaires des chapelles dites non autorisées ; mais un délai de six mois et même de dix mois est indispensable pour donner ouverture à l'action judiciaire ou administrative ; ou bien cet article n'a pas le caractère d'une disposition permanente, et dans ce cas le décret est dépourvu de toute espèce de sanction : il n'est pas applicable en droit, comme par le fait il n'a jamais été appliqué.

Ah! j'entends bien la réponse : nous en convenons sans peine, en dehors des chapelles vicariales et des chapelles de secours dont il n'est pas question, aucune des chapelles érigées depuis soixante-dix ans, y compris celles des lycées et des collèges de l'État, n'a été ouverte conformément aux prescriptions du décret de 1812 ; sous ce rapport, elles se trouvent toutes dans les mêmes conditions; mais nous n'en distinguerons pas moins les unes des autres, pour frapper celles-ci et épargner celles-là. C'est-à dire que l'on voudrait placer la France sous le régime de l'arbitraire et du bon plaisir. Mais alors que devient l'égalité devant la loi? Que deviennent les principes de justice et d'équité? Quoi! pendant soixante-dix ans, on laisse construire à grands frais des milliers de chapelles, sans élever la moindre réclamation ; les autorités civiles elles-mêmes ne se font pas faute d'assister à l'inauguration de ces édifices religieux, autorisés par les évêques auxquels appartient la direction du culte catholique dans leurs diocèses; une longue possession, paisible et non interrompue, assure aux propriétaires un usage que personne ne songe à leur contester ; les fidèles en profitent pour leurs intérêts spirituels; et voici qu'un jour l'on finit par s'apercevoir qu'il existe quelque part un vieux décret auquel nul n'avait pensé, pas même les ministres de l'intérieur, chargés de la haute administration des hospices et des prisons; et à l'instant même, sans autre forme de procès, à l'insu des évêques et malgré eux, la police s'apprête à fermer des chapelles solennellement bénites, où, la veille encore, se célébrait le saint sacrifice de la messe, et qu'il n'appartient à aucun pouvoir d'enlever à leur destination religieuse sans le consentement de l'autorité ecclésiastique! Sont-ce là des procédés sérieux et dignes d'un pays civilisé?

Mais pourquoi ces chapelles ouvertes au public, et quelle peut être leur utilité à côté des églises paroissiales? Demandez-le, non pas à ceux qui ne mettent jamais le pied ni dans les unes ni dans les autres, et qui, par consé-

quent, n'ont, à cet égard aucune espèce de compétence, mais aux vrais intéressés, aux fidèles qui s'occupent du salut de leur âme. Ils vous répondront que, dans les églises paroissiales de nos grandes villes, les baptêmes, les enterrements, les mariages, les catéchismes, les offices publics, ne laissent pas toujours aux autres actes de religion et aux exercices de piété toutes les facilités désirables. Il est bon, il est utile, il est nécessaire même qu'à toute heure du jour les fidèles puissent trouver, auprès des prêtres moins absorbés par les mille détails de l'administration paroissiale, le moyen de recouvrer la paix de l'âme au tribunal de la réconciliation. C'est là une question de liberté de conscience, à laquelle ceux là seuls peuvent se montrer indifférents qui n'ont aucun souci, ni de la grâce, ni du salut, ni, enfin, d'aucun intérêt spirirituel. En quoi leur jugement pourrait-il avoir quelque valeur, lorsqu'il s'agit d'un ordre de choses qui leur est complètement étranger? Il est incontestable qu'avec les chapelles des Jésuites, des Franciscains, des Dominicains, pour ne parler que de celles-là, s'éteindraient autant de foyers de religion, de piété et de dévotion. Si c'est là ce qu'on cherche, le but sera évidemment atteint. Mais, ce qu'il faut considérer, c'est que les fidèles seront les premiers frappés par de telles mesures; c'est à leurs droits et à leurs libertés que l'on attente avant tout. Il ne faudra donc pas s'étonner de l'émotion qu'en ressentiront tous les catholiques, ni des plaintes et des protestations qu'ils élèveront d'un bout de la France à l'autre.

Je me résume. L'article 44 de la loi du 18 germinal an X, sur les chapelles domestiques et oratoires particuliers, avait trait à une situation particulière qui n'existe plus aujourd'hui; il ne voulait atteindre que la clai destiné du culte et ne s'applique en aucune façon aux chapelles publiques ouvertes avec l'autorisation de l'évêque. Le décret de 1812, mesure purement transitoire ou passagère, comme tant d'autres décrets de la même époque, n'a jamais eu force de loi, ou bien il faut en venir à cette conséquence insoutenable, que toutes les chapelles d'hospices, de prisons, de petits séminaires, de lycées, de collèges, de pensionnats, etc., etc., actuellement existantes, sont illégales. Fermer les chapelles des congrégations religieuses, c'est frapper les catholiques dans leurs besoins et leurs intérêts spirituels. Nous aimons encore à espérer que les excitations d'une certaine presse n'amèneront pas le gouvernement à des violences où il ne trouverait ni honneur ni profit.

12. — Rentrée de M. Jules Grévy à Paris et réunion du Conseil des ministres. C'est dans cette réunion que l'on fixera la date des élections municipales, celle de la rentrée des Chambres et que l'on prendra une résolution définitive relativement à la seconde application des décrets du 29 mars. — Arrivée à Paris de sir Charles Dilnê, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères dans le cabinet de M. Gladstone. — Ouverture au Havre du quatrième congrès ouvrier. Les délégués de Paris s'y rendent au frais du Conseil municipal de cette ville, qui leur a alloué 5,000 francs. — Circulaire de M. Jules Ferry aux recteurs, relativement à la surveillance des établissements libres précédemment dirigés par

les Jésuites. Des inspecteurs sont envoyés dans plusieurs de ces établissements à la suite des instructions données par le ministre. — Lettre de Mgr l'évêque d'Angers, relative aux chapelles privées. — La nouvelle de la cession du Dulcigno est confirmée par plusieurs télégrammes de Constantinople et de Baosich. La communication de l'iradi impérial ordonnant cette cession a été communiquée aux ambassadeurs européens. — Grande démonstration en l'honneur du général Grant, quatre mille hommes y prennent part et traversent les rues principales de la ville. — Bombardement, par les Chiliens, de Chorillas, Ancon et Chançay en représailles de la destruction du Cavadonga. — Mahomed Jina fait sa soumission à l'émir de Simbah. Les Kurdes quittent le district de Maragha et se retirent jusqu'à Soojublagh.

13. — Réunion du Conseil des ministres sous la présidence de M. Jules Grévy, quatre questions sont à l'ordre du jour : Les affaires d'Orient, la seconde application des décrets du 29 mars; la date des élections municipales et celle de la rentrée des Chambres. Le Conseil décide de ne retirer la flotte qu'après la remise réelle de Dulcigno au Montenégro et d'attendre que les puissances aient pris une décision collective. Quant aux décrets, on assure que le plan de M. Constans a été approuvé par la majorité malgré l'opposition de MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Magnin, Cloué et Grévy. Nouvelle circulaire confidentielle de M. le ministre de l'intérieur et des cultes aux préfets relativement à l'application du second décret du 29 mars. — Sir Charles Dilke, sous-secrétaire d'État au *Foreign office* est chargé par son gouvernement de reprendre entre la France et l'Angleterre les négociations relatives à la conclusion d'un nouveau traité de commerce. — Le Saint-Père accepte la démission du cardinal Nina. — Les élections dans l'Indiana et l'Ohio (États-Unis) sont favorables au parti républicain. Le docteur Roméro est élu président du Sénat provincial.

Charles DE BEAULIEU.

Errata : Dans le dernier n° de la *Revue du Monde catholique*, il a été commis deux *errata*, savoir : 1° à l'article : *Un dernier mot sur l'orthodoxie d'Hermas*, par M. l'abbé Rambouillet, page 675, ligne 22 et 23. *Au lieu de* « Saint-Esprit » et d' « Esprit », *lisez* « saint esprit » et « esprit ». — 2° à l'article : *Qu'est-ce que la vérité?* la signature porte Devès au lieu de Decès.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mme DE MONTMORENCY, Marie-Félicie des Ursins, par le comte de Baillon. 1 vol. in-12, Didier et Ce.

Voici une belle figure de grande dame qui fut dans la suite une grande religieuse, car on sait qu'après la mort tragique de son mari, elle se retira au couvent de la Visitation de Moulins, où elle fit ses vœux et dont elle devint la supérieure. Si les qualités de Mme la duchesse de Montmorency peuvent trouver matière à contestation, du temps qu'elle était dans le monde, les vertus de sœur Marie-Henriette n'ont trouvé que des admirateurs. Il suffit de nommer sainte Chantal et M. Olier, qui, l'ayant connue et appréciée, en faisaient le plus grand éloge. Elle avait, du reste, une devise qui permet d'en juger. « Il faut, disait-elle, se faire un plaisir de faire son devoir jusqu'au bout. » Comment elle accomplit ce devoir, c'est ce que M. le comte de Baillon nous montre en son livre bien ordonné, bien écrit, et qui sera lu avec infiniment d'intérêt.

LA MORALE DU CHRIST; par le P. Reynaud, dominicain. 1 vol. in-16, V. Palmé, éditeur.

Le titre du livre et le nom de l'auteur nous dispensent d'insister longuement sur le mérite d'une œuvre destinée à réagir contre la démoralisation, dont le naturalisme et le rationalisme sont les principales causes. A remplir ce but, le P. Reynaud emploie toutes les ressources d'un esprit habitué aux réflexions philosophiques et d'un style dont la sobriété voulue n'exclut pas le vrai mérite. La fausse raison et la fausse science y sont vigoureusement remises à leur place et, cette besogne faite, le pieux auteur peut dire à ceux qu'il a convaincus : « Allez à Jésus, c'est un soleil qui éclaire et réchauffe en même temps, et quoi qu'on en dise, ce soleil n'est pas trop vieux pour notre siècle. »

SAINTE CLAIRE D'ASSISE, par Mlle Clarisse Bader. 1 vol. in-12, Didier, éditeur.

Il semble que tout ce qui touche à la famille de saint François ait un parfum dont le charme ne se peut rendre. Le livre que nous annonçons en est tout pénétré, et nous n'en voulons pas faire d'autre éloge. Ajoutons-y pourtant que Mlle Clarisse Bader, afin d'accroître encore l'intérêt d'une vie par elle-même aussi intéressante que celle de sainte Claire, a voulu ne rien négliger de ce qui, avant elle, avait été écrit sur le même sujet. Il en est résulté une œuvre d'édification qui est en même temps une œuvre très littéraire. C'est un double mérite qui recommande cet ouvrage aux âmes pieuses et aux lecteurs sérieux, et lui assure un grand succès.

Le Très Saint-Sacrement, études sur l'Eucharistie, revue des Œuvres eucharistiques. Paraît le 1er et le 15 de chaque mois, sous la direction des prêtres du Très Saint-Sacrement.

Sommaire du numéro du 15 *septembre* 1880.

Études sur l'Eucharistie P. A. Tesnière. La foi des siècles à l'Eucharistie : Patrologie, histoire, monuments. Quatrième siècle. S. Ambroise — Seize témoignages eucharistiques extraits des Œuvres de S. Ambroise. — Le Prêtre et l'Eucharistie. I. Le prêtre sacrificateur à l'autel. — Dévotion Eucharistique. P. A Tesnière. Adoration pour la fête de S. Michel, le premier des adorateurs. — Variétés. La clameur. — Récits Eucharistiques. Une messe d'hôpital. (*Suite et fin.*)

Sommaire du numéro du 1er *septembre* 1880.

Études sur l'Eucharistie. Figures de l'Eucharistie. L'Archange Raphaël. Jésus au Sacrement, notre guide dans le pèlerinage de la vie. P. A. Tesnière. — Le Prêtre et l'Eucharistie (*Suite.*) II. Le prêtre, temple de l'Eucharistie. III. Le prêtre, gardien de l'Eucharistie. — Fleurs Eucharistiques de la vie des Saints. La B. Marguerite-Marie Alacoque (Fête le 25 octobre). E. C., de la Congrégation du Très Saint-Sacrement. — Récits Eucharistiques. Une messe d'hôpital. (*Suite et fin.*)

Le Très Saint-Sacrement paraît, depuis le 15 juin 1876, par livraisons de 36 pages, et forme, chaque année, un magnifique volume grand in-18 de 870 pages.

Prix de l'abonnement : 6 francs par an.

Les abonnements partent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

On s'abonne aux bureaux de la *Revue*, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

E. Charles.

Traité de physique élémentaire, rédigé conformément aux programmes de l'enseignement scientifique dans les lycées et les collèges et aux programmes du baccalauréat ès sciences, par A. Angot, ancien professeur de physique, météorologiste titulaire au bureau central météorologique de France, etc., etc. Un vol. in-8° d'environ 750 pages et 500 figures, intercalées dans le texte. Librairie Hachette et Ce.

Au moment de la rentrée des classes, on nous saura gré d'appeler l'attention sur ce nouveau traité de physique, qui se recommande par une grande clarté d'exposition et par une heureuse sobriété dans les détails. Cependant l'auteur n'a pas négligé d'introduire dans son livre les découvertes qui, depuis une vingtaine d'années, ont modifié le dispositif des anciennes expériences et ont donné lieu à un grand nombre de nouvelles. La pompe à mercure, la machine électrique de Holtz, la théorie mécanique de la chaleur, les expériences de Raoul Pictet et Cailletet sur la liquéfaction des derniers gaz réputés permanents, la lumière électrique, le téléphone, le microphone, le phonographe, etc., ont reçu des développements en rapport avec leur importance. N'oublions pas qu'il s'adressait principalement aux élèves qui

doivent passer des examens. M. A. Angot a placé à la fin des principaux chapitres les problèmes auxquels les matières exposées peuvent donner lieu.

N'est-ce pas ici le cas de parler d'un ouvrage de science vulgarisée appelé à un grand succès, *le Monde physique*, par Amédée Guillemin, que les mêmes éditeurs publient par livraisons? Les élèves y trouveront le détail d'une foule d'expériences curieuses et amusantes qui ne peuvent pas trouver place dans les traités élémentaires, à cause de leur nombre et des grandes gravures qu'elles nécessitent. Une fois terminé, cet ouvrage ne le cédera en rien à ceux que l'auteur nous a déjà donnés, *le Ciel* entre autres. C'est dans un plus petit format et pour un autre ordre de lecteurs, que M. Amédée Guillemin a entrepris la *petite Encyclopédie populaire*, qui comprend déjà *la lune, la lumière et les couleurs, le soleil, le son*, petits volumes in-18, où la science la plus ardue est mise à la portée de tout le monde.

Enfin signalons toujours, chez les mêmes éditeurs, *les Notions élémentaires d'histoire naturelle*, rédigées pour les élèves de l'enseignement secondaire spécial. La partie zoologique a été faite par feu Gervais ; la botanique, par M. Marchand ; et la géologie, par M. Roulin. Comme dans tous les livres scientifiques qui sortent de la maison Hachette, on trouvera, dans ces volumes cartonnés avec soin, les figures si indispensables quand il s'agit de l'histoire naturelle.

Dr Tison.

Nous lisons dans l'*Ami du Clergé :*

Le moment actuel semble être plus propice aux petits écrits qu'aux grands. Le trait caractéristique du jour, c'est la rapidité, la précipitation, le vertige en quelque sorte. On parle avec volubilité, on lit en courant, en un mot un sujet n'atteint pas l'autre, tant la machine humaine, particulièrement sur le sol français, produit et dévore dans le même instant.

La Société générale de Librairie catholique, si habilement gouvernée par son directeur, n'a pas manqué de saisir au vol cette situation et d'en tirer tout le parti possible au double profit du bien moral de tous et des intérêts matériels de ses actionnaires. Ses ouvrages de longue haleine suivent leur cours réguliers et fructueux, mais ceux qu'on appelle d'*actualité*, elle les multiplie de leur côté comme à plaisir, ou plutôt suivant les besoins et l'opportunité du moment.

Ainsi, dernièrement, nous annoncions et recommandions à cette place : *La France s'éveille* et *Le Glaive des Désarmés*, de M. Paul Féval; *Des Juges! Des Juges!* par Timon; *La Guerre à Dieu par l'Instruction laïque, gratuite, obligatoire; le P. Chopinard; La Franc-Maçonnerie, voilà l'Ennemi!* par E. Coltat: *Moyen pour un ouvrier d'avoir toujours de la chance*, par *le travailleur* Martial. — Aujourd'hui, nous annoncerons et recommanderons avec le même empressement les brochures suivantes :

La Fin de la Gendarmerie, par Janus, du *Figaro* ;

Les Jésuites et la science, par Aimé Witz ;

L'Ecole gratuite : ce qu'elle sera? ce qu'elle coutera? qui paiera? par E. d'Ezerville;

Il Signor Garibaldi en France, par E. d'Avesne;

La République devant la question sociale, par André Barbes.

Il vient de paraître à la *Société générale de Librairie Catholique* un ouvrage que MM. les ecclésiastiques en particulier ont tous intérêt à posséder : c'est le

Calendrier Perpétuel

Développé sous forme de Calendrier ordinaire, par M. J.-P. Escoffier, professeur de liturgie au séminaire de Périgueux. — 1 vol. grand in-8 jésus, de 366 pages. Prix 6 francs.

Cet ouvrage, entièrement pratique, a pour but de joindre aux avantages d'un Calendrier perpétuel la simplicité des calendriers ordinaires. Le calendrier grégorien satisfait assurément à toutes les conditions d'un bon calendrier perpétuel; cependant l'expérience prouve qu'on lui préfère ces calendriers qui chaque année sont livrés en si grand nombre à la publicité. En effet, pour faire usage du calendrier grégorien, il faut posséder un nombre d'or, l'épacte et la lettre dominicale, certaines notions avec lesquelles bien des personnes ne sont pas familiarisées, tandis que pour consulter un calendrier ordinaire, il suffit de savoir lire. Mais, d'un autre côté, les calendriers annuels ont leur propre inconvénient, un inconvénient très grand : celui de se renfermer exclusivement dans leurs 365 jours et de devenir ainsi, parfaitement inutiles aussitôt que l'année est révolue.

Le Calendrier perpétuel du P. Escoffier a, au contraire, ce caractère personnel et particulier que son utilité se prolonge d'année en année : de manière que la présente édition, telle qu'elle est, sans avoir besoin du moindre changement, en apprend tout autant aujourd'hui que celle qui pourra paraître dans un siècle.

Simple comme les calendriers ordinaires, dont il revêt la forme populaire, le Calendrier perpétuel du P. Escoffier embrasse tous les temps, c'est-à-dire non seulement l'avenir, mais le passé : il part de l'an I de Jésus-Christ et compte jusqu'à l'an 6,000. Quiconque sait lire n'a qu'à l'ouvrir, et immédiatement, sans calcul, il a sous les yeux le calendrier ordinaire d'une année quelconque, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 6,000 et peut ramener ainsi la solution des questions les plus difficiles du calendrier à une simple lecture. Quel jour Pâques tomba en telle année, et par conséquent en quel autre fut célébrée telle ou telle fête de l'Eglise? ouvrez le Calendrier perpétuel du P. Escoffier : il vous donnera la solution. De même, deux époux chrétiens ont fixé telle date pour s'unir; telle autre sera celle où ce jeune prêtre aura été ordonné : dans vingt-cinq, dans cinquante ans, quel jour de la semaine célèbreront-ils leurs noces d'argent ou d'or? Qu'ils ouvrent leur calendrier perpétuel. Barrême du temps, il est aussi précis que le Barrême mathématique, et leur présente le compte tout fait.

Nous employons ces comparaisons familières pour essayer de rendre plus palpables l'utilité et l'importance du livre du P. Escoffier.

L'érudit, l'historien y trouveront des tables fournissant le nombre d'or, l'épacte, la lettre dominicale et se procureront par une simple lecture, ces éléments nécessaires à la vérification et à la fixation d'une date. L'homme d'affaires qui ignore la signification des mots : nombre d'or, épacte, lettre dominicale, pourra lire immédiatement, sans calcul, une date quelconque

du passé ou de l'avenir avec la même facilité que s'il s'agissait d'un calendrier ordinaire.

Chaque année, MM. les ecclésiastiques chargés de la rédaction de l'Ordo du diocèse recommencent en entier un travail assez long et fort minutieux. Malgré le soin qu'ils y apportent, l'expérience prouve combien il est difficile d'éviter toute erreur. Le CALENDRIER PERPÉTUEL du P. Escoffier lève toutes ces difficultés. On sait, en effet, que l'ordre dans lequel on célèbre les fêtes fixes et mobiles dépend uniquement de la date de la fête de Pâques; on sait, de plus, que ce grand jour de Pâques ne peut avoir que trente cinq dates différentes, comprises entre le 22 mars inclusivement et le 25 avril. Or, l'auteur, prenant une à une chacune de ces dates : 22 mars, 23 mars, 24 mars, etc., etc., en a composé trente-cinq calendriers complets, c'est-à-dire *chacun* avec ses douze mois, ses quantièmes, ses jours hebdomadaires, ses saints, ses fêtes, et toutes autres indications spéciales de la liturgie en telle matière.

A ces trente-cinq calendriers, établissant *à perpétuité*, l'ordre du temps, puisqu'ils sont dressés d'après les données des diverses dates qui doivent ramener annuellement le jour de Pâques, base de tout le système actuel depuis la grande réforme de Grégoire XIII, l'auteur a joint l'indication d'une méthode qui permet d'établir, sur le même plan, d'une manière très simple et très facile, un Ordo perpétuel.

Au-delà de l'an 6,000, une formule, qui permet aussi de trouver, à l'aide des quatre opérations élémentaires de l'arithmétique et plus facilement que par la formule de Gauss, la date de Pâques, pour une année quelconque, assure également la perpétuité *illimitée* de l'ouvrage du P. Escoffier.

A l'occasion de cette formule, la réforme du calendrier est discutée par le savant auteur, qui prouve par de graves raisons l'actualité de cette question, qu'on est généralement porté à reléguer dans un lointain avenir.

Enfin, cet ouvrage peut prétendre à occuper sa place dans toute bibliothèque, à côté de la mappemonde et de la carte du ciel, car il est destiné à rendre pour le temps le même service que les cartes pour l'espace; et de même qu'un regard jeté sur la carte permet d'embrasser l'espace dans lequel nous nous mouvons, de même en ouvrant le CALENDRIER PERPÉTUEL du P. Escoffier, on saisira d'un coup d'œil toute la série de siècles.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA RACE FRANÇAISE DANS L'AMÉRIQUE DU NORD

ÉTUDES ET SOUVENIRS

I. — L'AMÉRIQUE ET LE CONFLIT DES RACES

I

Au milieu des luttes incessantes et des déchirements auxquels notre pauvre France est actuellement en proie, on trouvera peut-être quelque intérêt à détourner les regards des événements qui se passent sous nos yeux et à les reporter un moment sur d'autres régions, sur ces contrées lointaines du nouveau monde, où, comme partout, hélas! bien des ombres et bien des misères marquent le chemin suivi par l'humanité, mais où, du moins, on ne voit pas chaque jour la religion, la conscience et l'indépendance morale violées effrontément, au nom de la liberté et sous l'étiquette menteuse de la loi.

A l'heure qu'il est, sur différents points de l'Amérique du Nord, depuis le golfe du Mexique, jusqu'aux bouches du Saint-Laurent, plusieurs millions d'hommes, auxquels nous ne songeons guère, conservent avec un soin jaloux la langue et le sang français, rameaux détachés par les tempêtes du grand arbre de la patrie, mais qui ont poussé des racines profondes sur le sol nouveau où ils se trouvaient jetés et dont l'étude peut nous fournir des observations intéressantes et d'utiles leçons.

Pour peu qu'on ait vécu dans l'Amérique du Nord et qu'on en ait étudié de près la physionomie morale, une des premières choses

qui frappent est la solidarité puissante, ainsi que la force de cohésion qu'y a conservée chaque race. Le sentiment général de la patrie, dans le sens que nous attachons à ce mot, n'est guère développé, de l'autre côté de l'Atlantique, du moins aux États-Unis, et la chose est toute simple ; car la plupart de ceux qui composent ces populations nouvelles ne peuvent pas connaître les liens mystérieux, qui, chez nous, font de la patrie une personne vivante et rattachent sa destinée à la nôtre, par le plus profond de nos entrailles. Ni les grands souvenirs, ni l'histoire, ni le sang versé pour la défense du pays, ni le sentiment du danger que peut courir l'indépendance nationale, ni même l'identité des intérêts moraux ou matériels, rien de tout cela n'existe dans la grande république américaine, pour réunir en un seul faisceau les races multiples qui s'y heurtent, et pour lesquelles le sol n'est qu'un champ commun livré aux efforts et à l'activité de tous. Quelle solidarité pourrait-il y avoir entre l'Allemand, venu du fond de la Bavière et cultivant son champ sur les bords du Missouri ; l'Irlandais de Cork ou de Dublin, qui travaille aux manufactures de l'Est ; le Chinois, débarqué sans savoir un mot d'anglais sur les côtes de Californie ; et le nègre du Sud, élevé dans l'esclavage, et qui commence à peine à comprendre ses droits et ses devoirs de citoyen ?

Sans doute, aux États-Unis, comme ailleurs, la sueur versée sur un coin de terre crée un trait d'union entre elle et son propriétaire ; sans doute, là, comme ailleurs, on s'attache au village, au canton où l'on a vécu et où peut-être une ou deux générations se sont déjà succédées ; mais, encore une fois, le lien qui, parmi nous, réunit toute une vaste région, dans cette unité de souvenirs et d'espérances que nous appelons la patrie, ce lien, pour les populations transatlantiques n'existe qu'à l'état rudimentaire. Dans un avenir plus où moins lointain, le colosse américain s'écroulera probablement sous son propre poids, pour former deux ou trois empires ou républiques distinctes. Les États-Unis verront surgir alors dans leur sein de nouvelles frontières politiques ; mais cette division n'y produira pas vraiment de déchirement moral, et la grande question à régler ce jour-là sera tout simplement une question d'intérêts matériels, de tarifs, de douanes et de dollars.

On comprend par ce qui précède, que les nouveaux venus, débarqués dans le nouveau monde depuis un siècle, aient cherché instinctivement, dans la communauté de l'origine et du sang, la

grande famille morale qu'ils ne pouvaient demander à leur nouvelle patrie, et que les liens de race se soient d'autant plus resserrés, que tous les autres semblaient se relâcher davantage. Ajoutez à cela l'esprit essentiellement national et le culte des souvenirs qui caractérisent les deux peuples auxquels l'Amérique doit depuis un demi-siècle la plus forte partie de son immigration, je veux dire les Allemands et les Irlandais.

Nos lecteurs connaissent sans doute le développement prodigieux qu'a pris depuis une quarantaine d'années l'émigration allemande aux États-Unis. En vain, dans ces derniers temps, le grand chancelier, M. de Bismark, a-t-il multiplié les efforts, pour arrêter cet exode qui menace d'enlever à l'empire ses bras les plus vigoureux; en vain a-t-il expulsé des agents d'émigration et imposé des entraves à l'embarquement des sujets prussiens dans les ports de la Baltique; le courant qui pousse la population allemande à chercher une vie plus facile de l'autre côté de l'Océan est plus fort que toutes les lois. Chaque année, les deux ports de Hambourg et de Brême voient partir à eux seuls plusieurs milliers de familles venues du Hanovre, de la Poméranie, du Brandebourg, et des autres provinces du Nord. D'autres, plus nombreuses encore peut-être, quittent la Bavière et les États du Sud, traversent la France et vont s'embarquer au Havre ou à Liverpool. Presque tous ces pauvres gens se dirigent vers New-York, d'où ils se dispersent ensuite, en différentes directions, sur toutes les parties de l'immense territoire américain.

Quelquefois l'exode s'opère pour ainsi dire en masse. Attirés par les peintures séduisantes et les promesses d'avenir qui leur arrivent du nouveau monde, tout un groupe de familles se décident à partir et à tenter ensemble la fortune. Il y a trois ou quatre ans, je me rappelle avoir vu débarquer à New-York un des grands navires de la ligne Hambourgeoise. Sur les quatre cents émigrés allemands qu'il renfermait à son bord, plus de quatre-vingt-dix étaient originaires de la même localité. Poussés par la misère et les tracasseries religieuses du *Kulturkampf*, qui sévissait alors dans toute sa vigueur, un certain nombre de pères de famille avaient réalisé les quelques sous qui formaient leur avoir, avaient pris avec eux leur femme et leurs enfants, et étaient partis, leur curé en tête, pour chercher au loin une terre plus hospitalière.

Une fois débarqués à New-York, le plus grand nombre, parmi les arrivants de race germanique, se dirigent du côté de l'ouest, vers

les États de l'Ohio, de l'Illinois et du Missouri, où semble s'être donné rendez-vous la population allemande. Les artisans s'arrêtent à Cincinnati, à Saint-Louis, à Chicago, ou dans quelque autre des grandes villes qui s'élèvent si nombreuses dans ces contrées, et dont l'industrie est en partie entre les mains de leurs compatriotes. Parmi les cultivateurs, un grand nombre s'avancent plus loin encore, jusque dans l'ouest du Missouri et de l'Iowa, dans ces territoires immenses à peine habités, où le colon peut acquérir, moyennant une somme insignifiante, de vastes concessions de terrains, et les transformer par quelques années de travail en fermes prospères.

C'est là que se fixe aujourd'hui la plus grande partie de l'émigration agricole allemande. Les familles originaires d'une même localité, ou venues ensemble, se groupent volontiers autour du même centre. On construit une chapelle sous le même vocable que l'église où on a été baptisé; on donne au nouveau village le nom de celui qu'on a laissé, sur les rives de l'Elbe ou de l'Oder. C'est le même costume, les mêmes habitudes, la même langue, et les nouveaux venus peuvent croire quelquefois qu'ils ont retrouvé leur ancienne patrie, moins le double fléau qui les en avait chassés, la servitude politique et la misère matérielle.

Aujourd'hui, quand on voyage dans l'Illinois et le Missouri, on parcourt parfois des cantons entiers, sans entendre parler autre chose que l'allemand. Les noms des villages, les enseignes, les papiers publics, tout est en cette langue ; et dans plusieurs endroits le gouvernement a été obligé d'en consacrer officiellement l'usage dans les écoles publiques et dans les tribunaux. A Cincinnati, à Chicago, à Saint-Louis, les habitants de race germanique ont formé de vastes quartiers peuplés exclusivement par eux; et dans une seule de ces villes, la dernière, ils comptent plus de trente églises, temples ou synagogues, où l'on n'entend jamais d'autre langue que le leur. Dans plusieurs villes importantes, l'autorité municipale a passé entre leurs mains; et dans la campagne électorale qui a précédé la dernière élection présidentielle, on a pu entendre un politicien allemand revendiquer hautement pour ses concitoyens leur part de pouvoir, et réclamer pour eux le droit d'envoyer de temps en temps siéger un des leurs à la Maison-Blanche.

II

Si rapidement néanmoins que se soit répandue en Amérique la race germanique, il est une autre race qui a envahi ce continent avec une puissance d'expansion plus prodigieuse encore : c'est la race irlandaise. Les Irlandais n'ont pas besoin, comme les Allemands, de se grouper dans certaines régions afin de concentrer leurs forces, car ils sont partout ; et depuis les rives du Saint-Laurent jusqu'au golfe du Mexique, il n'est pas une province, où on ne les rencontre par groupes plus ou moins compacts. Si les Allemands emportent avec eux dans le nouveau monde le souvenir profond de leur ancienne patrie, on peut affirmer que les Irlandais y transportent le culte, il faudrait presque dire le fanatisme de la leur. Ils ont tant lutté, tant souffert, depuis des siècles, pour conserver leur religion et leurs traditions nationales, que le seul mot d'Irlande fait vibrer en eux toutes les fibres de l'âme humaine. Au moment de quitter son pays, d'où le chasse la faim, l'Irlandais va ramasser dans le cimetière de sa paroisse quelques poignées de terre qu'il emporte avec lui, comme une ombre de la patrie, et qu'il enfouira précieusement auprès de sa nouvelle demeure. A peine fixé dans une ville américaine, il entre dans quelqu'une des associations nombreuses qu'il trouve établies parmi ses compatriotes : « Société de Saint-Patrick », « Enfants de la jeune Irlande », « Old Irish fellows », c'est-à-dire « Vieux compagnons d'Irlande », et vingt autres qu'il serait trop long d'énumérer ici. La plupart de ces corporations ont un but moitié religieux, moitié économique, dans le genre de nos associations du moyen âge, et sont tout à la fois des confréries et des sociétés de secours mutuels.

C'est aux grandes fêtes patriotiques ou religieuses, et surtout pour la Saint-Patrick, qu'il faut voir les sociétés irlandaises aux États-Unis. Il y a quelques années, je me trouvais, le jour de cet anniversaire, à Albany, la capitale de l'État de New-York. Sur deux cent cinquante mille habitants que comptait alors la ville, près de cinquante mille appartenaient à la nationalité dont nous parlons. Aussi la vaste cathédrale était-elle ce jour-là bien trop étroite pour eux, et l'on avait dû n'y laisser entrer que les corporations. Ils étaient là, trois mille hommes, tous en habit noir, debout, en groupes distincts, mais compacts, et portant chacun, outre le *shamrock* na-

tional, les insignes respectifs de leur société : les uns, une ceinture verte; les autres, une écharpe en sautoir; les autres, une décoration quelconque.

Au commencement de l'Offertoire, les porte-étendards de toutes les associations entrèrent dans le chœur, au nombre d'une quinzaine, avec leurs drapeaux aux couleurs vertes d'Irlande, et vinrent se ranger autour de l'évêque, qui chantait la grand'messe, assisté d'un nombreux clergé. A ce moment le chœur et l'orchestre, placés dans la tribune de l'orgue, entonnèrent le chant national. C'est un morceau qui n'a rien de bien remarquable au point de vue de l'art, mais c'est le chant de la patrie; le nom de Dieu s'y mêle à chaque instant à celui de l'Irlande, et c'était plus qu'il n'en fallait. Les trois mille hommes étaient là, debout, la tête haute, le regard brillant, buvant chaque parole et accentuant la mesure de la tête et du geste. On avait harmonisé le morceau pour la circonstance; mais à travers les différentes parties, nos Irlandais ne retrouvaient pas assez le vieux chant du pays. Tous eurent la même inspiration, et le premier couplet fini, trois mille voix, faisant taire soudain le chœur et l'orchestre, entonnèrent ensemble un couplet à pleins poumons.

Ce fut une clameur immense, à faire trembler les voûtes de l'église! Un frisson indicible avait passé à travers les rangs; on sentait les larmes au fond de toutes les voix; l'évêque irlandais lui-même s'était arrêté à l'autel, incapable de continuer, et de grosses larmes coulaient sur ses joues. Il semblait que l'âme de la patrie eût traversé l'Océan et eût apparu un instant aux regards de tous ces hommes. Jamais peut-être je n'ai vu d'émotion plus profonde, et jamais je n'ai vu, incarnés dans une image plus saisissante, les deux amours qui forment vraiment l'âme de la race irlandaise : Dieu et la patrie absente.

Au sortir de l'église, on se forme en procession, car la procession est un élément essentiel de toute fête américaine, et il n'est venu encore à l'esprit de personne d'interdire ces démonstrations, sous prétexte que leur vue pourrait gêner les opinions contraires politiques ou religieuses.

On se met donc en marche. Les ordonnateurs de la fête et les principaux officiers des corporations sont à cheval; les autres marchent deux par deux, chaque société au son de sa fanfare et son drapeau en tête. Au centre du cortège viennent les carrosses de gala

pour les invités de distinction; en première ligne s'avance une voiture découverte attelée le plus souvent de quatre chevaux. C'est la voiture du clergé; les dignitaires ecclésiastiques y siègent, et près d'eux, comme pour les abriter de ses plis, le grand drapeau national que tiennent déployé deux des principaux citoyens.

On s'en va ainsi au nombre de plusieurs mille à travers toutes les grandes rues; on a soin surtout de passer dans les quartiers étrangers afin de bien montrer à tous ce que peut l'Irlande; et quand enfin on a parcouru toute la ville on se sépare et l'on va clôturer la journée dans les traditionnels banquets. Il faut bien avouer, par exemple, que ce n'est pas là la partie la plus irréprochable de la fête, et que si les airs de patriotisme ont été nombreux le matin tout le long de la route, les flacons de whisky, vidés le soir autour de la table, le sont encore davantage. Que voulez-vous? vous dirait un convive; on a tant marché! tant avalé de poussière! tant poussé de patriotiques hourras! Et puis!... si ce n'est que la moitié d'un péché pour un Irlandais de boire un coup de trop les jours ordinaires, ce jour-là c'est presqu'une œuvre pie : témoin le pauvre diable que deux *policeman* avaient dû ramasser dans la rue le soir de la fête et qui, tout en titubant, pour rentrer dans son logis, se répétait à lui-même : « Faut-il que j'aime saint Patrick, pour m'être mis dans cet état! »

III

Nous ne dirons rien ici de toutes les autres races qui ont pris pied sur différents points de l'Amérique du Nord, d'une façon moins puissante, Espagnols, Italiens, nègres, sauvages ou même Chinois. Nous ne parlerons pas non plus des premiers colons des États-Unis, les seuls qui puissent s'intituler vraiment Américains. Malgré leur prépondérance actuelle, au point de vue politique, malgré leurs qualités réelles, leur intelligence pratique, leur énergie et leur rare sang-froid, les *Yankees* sont envahis chaque jour, et commencent à être débordés par le flot toujours croissant de l'émigration européenne. Cette émigration vînt-elle à s'arrêter, leurs familles peu nombreuses, fruit d'une morale égoïste, les rendraient encore incapables de lutter contre les familles puissantes des Allemands et des Irlandais, et la seule proportion des naissances au sein de chaque

race condamnerait la leur à disparaître, comme influence numérique, dans un avenir plus ou moins éloigné. Nous arrivons de suite à la question même qui forme le titre, et qui doit être l'objet principal de cette étude. Quelle est, dans cet immense conflit de peuples et de nationalités diverses, la place que s'est faite notre race française?

Avouons de suite que sur ce point notre orgueil national n'a pas lieu d'être satisfait, du moins si l'on considère uniquement le nombre et l'influence générale de nos compatriotes dans le nouveau monde. Et pourtant, chose étrange, aucune nation peut-être n'a joué un rôle aussi prépondérant que la nôtre dans l'histoire de l'Amérique du Nord, durant les premiers siècles de ses annales. Ce sont des navigateurs français qui ont découvert la Louisiane et le Canada; ce sont des Français qui ont exploré les premiers toutes les grandes artères fluviales de ce continent, le Saint-Laurent, le Mississipi et le Missouri; c'est à la France qu'ont appartenu, à un moment donné, toutes les immenses régions baignées par ces fleuves et qui forment les deux tiers de l'Amérique du Nord; c'est la France, qui, lors de la guerre pour l'indépendance, mit son épée dans le plateau de la balance et décida peut-être par là de la forme politique et des destinées futures de la grande république.

Au point de vue religieux, nos titres et nos souvenirs sont plus glorieux encore. C'est la France qui, presque partout, en Amérique, a semé les idées chrétiennes, au prix de ses sueurs et bien souvent de son sang. Qu'on parcoure toutes les anciennes villes, non seulement du Canada, mais des États-Unis : Philadelphie, Baltimore, la Nouvelle-Orléans, New-York, Saint-Louis; qu'on cherche quels ont été les apôtres qui y ont jeté les premières semences de la foi catholique, et presque partout on trouvera des Français; les Moronvillé, les Matignon, les Richard, les Dubois, les Flaget, les Cheverus, et tant d'autres, qui ont planté la croix depuis le golfe du Mexique jusqu'aux montagnes rocheuses de l'ouest.

Tel a été le rôle de la France dans le nouveau monde. Mais, hélas! là, comme en bien d'autres lieux, nous nous sommes contentés de répandre nos idées et notre sang, et ce sont d'autres races qui sont venues y conquérir le sceptre de la fortune, du pouvoir et de l'influence sociale.

Quand on traverse tout ce continent, dans le sens de sa longueur, en suivant les lacs Ontario, Érié, et en descendant le cours de l'Ohio et du Mississipi, c'est une pensée qui vous poursuit et qui

vous serre le cœur. Un jour, ces immenses territoires ont appartenu à la France! Sur ce fleuve du Mississipi, le *Père des grandes eaux*, comme l'appelaient les Indiens, c'étaient des chasseurs et des explorateurs français qui faisaient glisser leurs canots d'écorce; c'étaient des prêtres et des officiers français qui partaient du Canada et s'en allaient, à travers huit cent lieues de possessions, transmettre aux villes naissantes de la Nouvelle-Orléans, de Mobile ou de Bâton-Rouge les instructions religieuses de leur premier pasteur, l'évêque de Québec, et les ordonnances civiles de leur souverain, le roi de France.

Aujourd'hui, c'est à peine si notre domination a laissé quelques traces au sein de cette immense contrée. Au Détroit, sur la jonction des grands lacs, la municipalité s'adressait dernièrement aux autorités des villes d'Agde et de Toulouse, afin d'en obtenir un portrait authentique de son fondateur, le chevalier de Cadillac, auquel on voulait élever un monument. Mais cette démarche n'était, de la part des Américains, qu'un hommage pieux rendu à l'histoire. Si le vieux chevalier Gaston sortait aujourd'hui de sa tombe et retournait à Détroit, il n'y retrouverait probablement plus un seul de ses descendants, et pour entendre un mot de sa langue maternelle, il lui faudrait passer la frontière et s'en aller à Sandwich, dans quelqu'une des maisons bâties par les Canadiens.

Plus loin la disparition est encore plus complète. A Louisville, fondée autrefois en l'honneur de Louis XV, sur les rives de l'Ohio, et devenue aujourd'hui une ville de deux cent mille âmes, c'est à peine si dans les plus grands hôtels le voyageur français peut trouver un homme qui comprenne sa langue. A Saint-Louis du Missouri, notre race a survécu un peu plus longtemps. Ce sont des Français qui en ont jeté les premiers fondements; ce sont les Français qui ont bâti sa cathédrale et ses plus anciens édifices; il y a cinquante ans à peine, c'étaient des Français qui évangélisaient la plus grande partie de son peuple. Ces années dernières, on me montrait encore, sculptées sur les boiseries d'une ancienne chapelle, les fleurs de lis, emblèmes de notre ancienne monarchie; mais c'est la seule trace, hélas! d'une influence aujourd'hui disparue. A l'heure qu'il est, Saint-Louis est devenue une ville de cinq cent mille âmes, et la grande métropole de l'ouest; on y compte plus de cent églises ou temples de langue anglaise ou allemande, et il n'y a pas même une petite chapelle, dans laquelle on puisse entendre

encore cette langue française, la première, pourtant, dans laquelle le vrai Dieu ait été adoré sur ces rivages.

Les noms mêmes des localités voisines ont été modifiés plus ou moins par la prononciation anglaise. Ainsi le village de « Vide-Poche », ainsi appelé par les premiers colons français, parce qu'il était autrefois un but de promenade où les jeunes gens allaient gaiement débourser leurs écus le dimanche, est devenu pour les Américains « *White-Bush* » (buisson-blanc). Seuls, quelques bourgs ou villages conservent dans leur nom le souvenir intact de leur origine : Sainte Geneviève, Saint-Charles, Bellevue, et plus à l'ouest, la Mine, la Gasconnade. Là vivent éparses un certain nombre de familles, d'origine française, adonnées à la culture, à l'élève du bétail ou aux petites industries de la localité. Noyées dans une population exclusivement anglo-saxonne ou allemande, elles ont conservé pourtant le souvenir de leur ancienne patrie, et leurs enfants parlent plus ou moins bien le français. Mais les expressions anglaises dont ils parsèment chaque phrase, leur accent fortement étranger, la difficulté même avec laquelle ils s'expriment, tout montre que, depuis longtemps, cette langue a cessé d'être la leur, et que dans une génération, il leur en restera à peine quelque lointain souvenir.

Aujourd'hui notre race, dans l'Amérique du Nord, n'a conservé sa langue et sa nationalité que sur deux points : à l'extrême nord et à l'extrême sud; au Canada, sur les rives du Saint-Laurent, et en Louisiane, sur celles du Mississipi. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt pour le lecteur d'avoir sur ces populations quelques renseignements détaillés. Sans parler en effet de ce qu'elles sont actuellement les seules à représenter, dans le nouveau monde, notre sang et notre race, la physionomie de ces deux peuples présente une foule de particularités curieuses, et leurs annales comparées forment, à mon avis, une des pages les plus instructives, au point de vue de la morale et de la philosophie de l'histoire.

II. — LA LOUISIANE ET LES FRANÇAIS DU SUD

I

Avant de parler des Français de la Louisiane, il est bon de faire connaître un peu le pays qu'ils habitent; car cette partie des États-Unis se présente, au point de vue géographique, dans des conditions tout exceptionnelles, très curieuses à étudier, et qui n'ont pas été sans influence sur l'histoire et sur le caractère de ses habitants.

Tout le territoire qui s'étend aujourd'hui depuis l'embouchure du Mississipi, jusqu'à deux cents lieues au nord, en remontant le fleuve, a été primitivement submergé et faisait partie du golfe du Mexique. C'est le Mississipi seul qui, en déposant le limon contenu dans ses eaux, a exhaussé peu à peu le sol de l'Océan dans toute la région de son embouchure, et a fait surgir ainsi le territoire qui constitue présentement la basse Louisiane.

Des formations de nature analogue ont été signalées à l'embouchure de plusieurs grands fleuves, notamment à celle du Nil et de l'Amazone, mais jamais dans des proportions aussi gigantesques. Nul fleuve, en effet, ne tient en dissolution et ne charrie dans ses eaux une quantité aussi prodigieuse de boues et de sédiments de toute sorte. Les calculs les plus autorisés portent à un million de mètres cubes la quantite moyenne de limon charriée chaque jour par le grand fleuve, au niveau de Memphis ou de la Nouvelle-Orléans. C'est cette masse énorme qui, en se déposant durant une longue série de siècles, a comblé le golfe du Mexique dans sa partie nord et a formé cet immense delta dont l'étendue est égale au quart de la France.

Le Mississipi, du reste, n'a pas achevé son œuvre, et il la poursuit chaque jour dans des proportions aussi gigantesques. Le limon charrié par ses eaux forme actuellement à son embouchure de vastes bancs, perpétuellement mobiles, à travers lesquels les navires se frayent à grand'peine un passage, et qui constituent, sous le nom de barre du Mississipi, un des obstacles les plus redoutables à la navigation. Au lieu de se creuser un lit à travers le sol, comme tous les autres fleuves, le Mississipi se forme ainsi à lui-même le fond sur lequel il coule et projette, chaque jour, un peu plus loin dans l'Océan,

le delta d'alluvions formé par ses eaux. D'après les observations poursuivies depuis deux siècles, on a constaté que cette marche du continent vers la haute mer est en moyenne de 50 mètres par an, soit 5 kilomètres chaque siècle; si bien qu'un petit village, *la Balise*, qui avait été fondé au commencement de la colonie, dans une île à une demi-lieue en aval de la barre, se trouve être aujourd'hui en terre ferme à une lieue et demie de la mer.

L'action du fleuve ne se borne pas à ses rivages immédiats; et l'on s'explique facilement par ce qui se passe encore aujourd'hui, sur une autre partie de son cours, comment il a pu former un territoire aussi vaste que celui de la Louisiane.

Quand on descend en bateau le Mississipi et qu'on arrive dans les États de Tennessée et de l'Arkansas, on voit les rives du fleuve s'abaisser peu à peu jusqu'au niveau même de l'eau. A peine aperçoit-on de loin en loin quelques arpents de terre un peu plus élevés, sur lesquels se dresse une pauvre cabane de nègres, entourée d'un petit champ de maïs et de quelques animaux Tout le reste du temps, et pendant des journées entières, ce ne sont plus, à droite comme à gauche, que d'immenses forêts vierges, qui s'étendent à perte de vue, et dont les troncs gigantesques, entrelacés de lianes, baignent leurs racines dans une nappe d'eau bourbeuse.

Chaque année, lorsque le fleuve monte, cette nappe liquide s'élève à plusieurs mètres au-dessus du sol. Quand un peu plus tard, au contraire, le fleuve diminue, les eaux environnantes décroissent avec lui et s'écoulent peu à peu, laissant après elles une couche de limon jaunâtre qui se dépose sur le sol et l'exhausse chaque année de plusieurs centimètres.

C'est là l'image exacte de ce qu'était autrefois la Louisiane et de la manière dont elle a été formée. Au moment des premiers défrichements, sous le règne de Louis XIV, la plus grande partie de son territoire, émergeant à peine des eaux, était envahie chaque année par les flots du Mississipi. Il eût fallu deux ou trois siècles encore de liberté à ce gigantesque travailleur, pour rehausser le pays de quelques mètres de plus et le placer ainsi à l'abri de ses propres inondations. Mais les calculs des hommes ne s'accordent pas toujours avec ceux de la nature; et quand les premiers Francais, débarqués sur ces rivages, en eurent reconnu la position admirable et la merveilleuse fécondité, leur premier soin fut de s'assurer la possession tranquille du sol, en renfermant le fleuve dans son lit

naturel, au moyen des digues qui existent encore et qui donnent au pays son cachet spécial.

Qu'on se figure sur chacune des deux rives un rempart de terre recouvert de gazon, d'une largeur moyenne de 8 à 10 mètres à sa base et se terminant en crête à 5 ou 6 mètres de hauteur, par un étroit sentier de la largeur d'un homme. Telle est la seule barrière, qui doit arrêter un des fleuves les plus puissants du monde et dont dépend toute l'existence de la Louisiane. Lorsqu'à l'époque des grandes crues, l'on voit le Mississipi, large d'une demi-lieue et roulant à pleins bords à 10 ou 15 pieds au-dessus de la campagne, on a peine à comprendre qu'un aussi mince rempart puisse soutenir une masse aussi énorme; et lorsqu'en même même temps les puissants « *steambauts* » viennent aborder la rive, il semble que le moindre effort de leur machine va briser la digue et les précipiter à 3 ou 4 mètres plus bas, dans quelqu'un des champs voisins.

Il ne se passe guère, du reste, plusieurs années consécutives sans que le Mississipi ne rompe ses digues quelque part et ne détruise un certain nombre des plantations situées sur ses bords. En vain, quand la crue semble devenir inquiétante, tous les riverains sont-ils en haleine, pour réparer les moindres brèches, la levée se trouve quelquefois minée dans toute sa profondeur, sans qu'on s'en doute et par des ennemis invisibles. Les écrevisses, qui pullulent dans ces parages, s'introduisent dans les parties inférieures du rempart, y creusent de nombreuses et profondes galeries et ne laissent pour cacher leurs dégâts qu'une mince couche de terre. La première fois après cela, que la poussée des eaux devient trop puissante, la digue cède tout à coup. En moins d'une journée, la crevasse est large quelquefois de plusieurs centaines de mètres; les eaux s'y précipitent avec une puissance effrayante, entraînant tout sur leur route, et une nouvelle rivière se forme de ce point jusqu'à l'Océan, aussi large souvent que la Seine ou la Saône, jusqu'au moment où l'on peut réparer le dégât, fermer la brèche et reconstruire les levées.

Les parties situées sur les rives du Mississipi, se trouvant les plus hautes, tous les cours d'eau du pays, au lieu de se diriger de l'intérieur des terres vers le fleuve, sortent au contraire de ce dernier, auquel ils servent de bouche de décharge, et vont se jeter dans la mer à des distances plus ou moins considérables de l'embouchure principale. Pour la même raison, les seules terres assez élevées pour être facilement cultivables sont celles situées immédiatement sur

le bord du fleuve ou de quelqu'un des *bayous* qui en dérivent. Auprès du Mississipi, les terrains de cette sorte n'ont jamais que quelques lieues de profondeur et souvent moins que cela. Plus loin, le sol s'abaissant toujours devient un immense marécage couvert de forêts. Ce sont les *cyprières* qui remplissent une partie notable de la Louisiane, et qui en forment peut être la partie la plus caractéristique et la plus étrange.

Au sein d'une nappe d'eau, dont la profondeur varie suivant les saisons, et qui, dans l'été ne mesure guère qu'un pied ou deux, les cyprès se dressent de toutes parts, portant à une hauteur prodigieuse leurs troncs puissants, droits comme des colonnes, un peu renflés à la base, et s'épanouissant, au sommet, dans une vaste couronne de verdure. D'innombrables lianes, plus grosses que le bras, montent, descendent, passent d'un arbre à l'autre et étreignent toute la forêt, comme une armée de gigantesques serpents. Au sommet des branches, pendent de longues fibres de mousse grise, qui sont connues dans le pays, sous le nom de « *barbe espagnole* », et qu'on exporte en Europe, après leur avoir fait subir une préparation, sous le titre de crin végétal. Souvent les arbres en sont tout enveloppés, comme d'une longue chevelure qui flotte au moindre vent, et les fait ressembler la nuit à d'immenses fantômes.

A travers cette plaine liquide, moitié océan et moitié forêt, les bûcherons ont ménagé, pour la flottaison du bois, certains canaux naturels, d'où l'on a élagué plus ou moins les arbres et les lianes, mais au-dessus desquels la végétation se rejoint, pour former une voûte touffue. Rien d'étrange et de mystérieux comme ces sombres allées, où un rayon du soleil ne pénètre jamais, et qui s'enfoncent à perte de vue entre le feuillage et l'eau. Lorsqu'on s'y engage, sur une des petites barques dont se servent pour cela les nègres, on pourrait se croire transporté à une de ces périodes géologiques qui ont précédé la venue de l'homme sur la terre, et où la vitalité naissante de la nature se manifestait sous des formes aussi puissantes que bizarres. A chaque instant, éveillé par le bruit de la pagaie, quelqu'un des crocodiles qui pullulent dans ces parages sort sa tête de l'eau, où l'œil le confondait avec les troncs d'arbres morts. Le monstre regarde d'un air hébêté, ouvre son énorme gueule, et va paresseusement se replonger à quelques pas de là dans la vase. Un peu plus loin, une tortue se traîne péniblement, ou bien un serpent amphibie repose sur une racine de cyprès, et dresse sa tête au-dessus

de son corps dont les anneaux ressemblent à un câble noir enroulé. Pour animer le silence, des myriades d'insectes, produits par l'humidité, voltigent avec ce murmure sourd qui semble le bruissement de la vie ; les *oiseaux-moqueurs* se répondent d'un arbre à l'autre, et, pour servir de note basse au concert, on entend dans le lointain le mugissement puissant du *ouararoug* ou grenouille-taureau.

Dans la partie cultivée, le paysage se présente sous un tout autre aspect. C'est à l'automne, surtout, que la Louisiane y apparaît au regard dans toute sa magnificence. Quand on se promène alors le long du Mississipi, on chemine presque constamment à l'ombre des bouquets d'arbres qui bordent la route, et auxquels le soleil du sud donne des proportions et une variété de teintes que l'Europe ne connaît pas. Ce sont les pacaniers, les chênes verts, les copals, les orangers, les bananiers, les saules de la Virginie, au feuillage tour à tour violet, pourpre, vert sombre ou jaune d'or ; puis, à côté, les plantes odoriférantes, qui, sous cette latitude, deviennent de véritables arbres : le jasmin, l'aloès, le rosier géant, mais surtout le magnolia, aussi grand que nos plus vieux chênes d'Europe, et qui, lorsqu'il est couvert de ses larges fleurs blanches, remplit littéralement l'atmosphère de son parfum. Devant vous, sur une largeur de 2 ou 3 kilomètres, le Mississipi coule dans sa majestueuse puissance, entraînant avec lui toutes les eaux d'un continent, sans faire entendre même le murmure d'un ruisseau. Le silence n'est troublé que par la clochette lointaine, suspendue au cou de quelques bestiaux, ou par la voix d'un chasseur qui se prolonge en échos sur le fleuve ; on éprouve alors un sentiment profond de repos et de paix, et l'on passerait des nuits entières à contempler ce ciel si profond, à respirer cette brise si tiède et si embaumée.

Telle fut, du reste, l'impression générale des voyageurs français, lorsqu'ils débarquaient, pour la première fois, sur les rives du Mississipi. On connaît les descriptions merveilleuses qu'en donnèrent les explorateurs dans les premières années du dix-huitième siècle et le profit qu'essayèrent d'en tirer les spéculateurs de l'époque, le fameux banquier Law, et les fondateurs de la Compagnie des Indes. D'après eux, la Louisiane était la terre fortunée qui devait, à elle seule, enrichir toute la France, et y répandre à profusion les métaux précieux et les produits, jusque-là si rares, des Indes-Orientales. Tout cela n'était qu'un rêve, et ces projets gigantesques n'aboutirent, pour la France, qu'à une immense catastrophe financière ;

mais la Louisiane, du moins, en profita. Des hommes entreprenants étaient venus s'y établir ; ils y avaient apporté de puissants capitaux, et ils allaient y fonder, pour plus d'un siècle, une période de richesse et de prospérité matérielle, comme peu d'autres pays en ont connu.

II

Nous n'avons nullement l'intention d'esquisser dans ces pages l'histoire de la Louisiane; nous voulons seulement donner une idée du pays et de ses habitants, avant la guerre de sécession, et durant ces dernières années.

Si les rives du Mississipi ne renfermaient point les mines d'or et de diamants que l'imagination des premiers voyageurs leur avait prêtées, elles offraient en revanche un trésor plus durable et plus sûr, c'est-à-dire un ciel magnifique et une terre d'une incroyable richesse. Formé entièrement, comme nous l'avons vu plus haut, par les alluvions du fleuve, le sol de la Louisiane semble capable, en effet, de répondre indéfiniment aux exigences de l'homme, sans s'épuiser ni s'appauvrir jamais; et quand sa fécondité semble vouloir se tarir, il suffit de labourer un peu plus profond et de ramener à la surface une couche nouvelle d'humus pour lui rendre toute la fertilité d'une terre vierge.

Une autre circonstance vint bientôt apporter à cette colonie un développement immense; ce fut la traite des nègres définitivement, organisée dans le pays, sous la première partie du règne de Louis XV. Nous n'avons pas à traiter ici cette question encore brûlante de l'esclavage. Si les créoles français de la Louisiane ont eu, à ce sujet, des excès et des fautes à se reprocher, ils les ont expiés trop cruellement depuis vingt années, pour que nous ayons aujourd'hui le courage de les leur rappeler. Nous constatons seulement un fait, c'est que cette institution, si déplorable au point de vue moral et religieux, était incontestablement pour la race blanche une source énorme de richesse. Les malheureux nègres, importés d'Afrique et vendus dans les commencements à vil prix, devenaient, entre les mains du propriétaire, des travailleurs qu'on pouvait tenir jour et nuit à la besogne, sans autre salaire que quelques épis de maïs et un peu de lard salé, comme nourriture. Ajoutez à cela un climat où il n'y a besoin ni d'hiverner les animaux, puisque les prairies sont

toujours vertes, ni de se chauffer, ni presque de se vêtir, et l'on comprendra que la Louisiane ait pu jouir, pendant plus d'un siècle, d'une prospérité matérielle dont il y a peu d'exemple dans l'histoire. L'opulence des planteurs, en particulier, a été longtemps proverbiale. La principale culture étant la canne à sucre, et cette exploitation demandant de très grands capitaux, la petite propriété était presque inconnue, et toutes les rives du fleuve étaient partagées en vastes domaines, dont chacun comprenait deux mille, trois mille et jusqu'à cinq mille hectares. C'était là ce qu'on appelait « *une habitation* ». La Louisiane française, depuis la guerre de sécession, n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était autrefois, et, cependant, ces exploitations agricoles offrent encore un spectacle comme nous n'en avons pas dans nos vieux pays d'Europe.

Qu'on se figure d'abord sur les rives du Mississipi, ou de quelqu'un des « *bayous* » qui en dérivent une vaste maison, dans le style de nos châteaux modernes, entourée de vérandahs, et assise à l'ombre de bosquets touffus, au milieu de jasmins, de lauriers-roses, d'orangers et de magnolias. C'était l'habitation personnelle du planteur, remplie de tous les raffinements du confort et du luxe. On comptait souvent dans les belles habitations jusqu'à vingt ou trente esclaves, hommes et femmes, occupés au service personnel des maîtres.

Venait ensuite, en dehors du jardin, dans une enceinte qu'on fermait chaque soir, ce qu'on appelait « *le camp* », c'est-à-dire un village formé de petites cabanes de bois, alignées en forme de rue, et dans chacune desquelles habitait une famille de nègres. Les petites habitations possédaient, en moyenne, de trente à quarante familles ; les moyennes, cinquante ou soixante ; les plus grandes, cent, cent cinquante et jusqu'à deux cents, c'est-à-dire une population noire qui s'élevait, en certains endroits, jusqu'à près de mille personnes, en y comprenant les femmes et les enfants.

Aujourd'hui les mêmes cabanes existent encore, mais les noirs qui les habitent sont devenus des hommes libres et débattent eux-mêmes le prix de leur travail. Dans un pays où les besoins réels de la vie sont presque nuls et les salaires relativement fort élevés, ils gagnent en un jour de quoi vivre eux et leur famille pendant la moitié d'une semaine. Mais le nègre est un grand enfant, et le décret qui lui a donné l'émancipation n'a pu lui donner ni la sobriété, ni le sentiment de la responsabilité personnelle, ni même la notion du lendemain.

La plupart des planteurs ont établi près de leur camp un petit magasin de comestibles qui fonctionne à leur profit. Chaque samedi que la paye est faite, c'est le rendez-vous des noirs; et le dimanche les trois quarts de l'argent distribué la veille par le propriétaire est rentré dans sa caisse, en échange de quelques denrées de fantaisie, de quelques boîtes de sardines, qui, pour le nègre, constituent le *nec plus ultra* d'un régal distingué, et surtout en échange d'un nombre formidable de bouteilles renfermant, sous le titre de wiski, quelque affreux mélange de vitriol, de poivre et de substances analogues, étendues d'une quantité suffisante d'eau.

Le lundi, s'il lui reste une pièce de monnaie, le nègre se garde bien de retourner au travail; il flâne, il s'étend comme le lézard au grand soleil, afin d'en mieux savourer les rayons, et c'est seulement lorsqu'il ne possède plus ni une goutte dans sa gourde, ni un sou dans sa poche, qu'il se décide à reprendre le chemin de la plantation. Aussi, parmi les noirs proprement dits, à peine en trouve-t-on un sur cent qui soit parvenu à conquérir, non pas la richesse, mais une simple aisance; et quant aux autres, leurs cabanes sont peut-être aujourd'hui plus pauvres, leurs enfants plus nus, leurs vieillards et leurs infirmes plus misérables qu'à l'époque de l'esclavage.

A côté du camp, dans toute habitation, vient *la cour*, c'est-à-dire une autre enceinte renfermant tous les métiers nécessaires pour une aussi vaste exploitation, menuisier, tonnelier, charron, serrurier, etc., tous fixés sur l'habitation et travaillant pour elle à l'année. Plus loin, la sucrerie, une véritable usine, dont l'installation coûte souvent plusieurs centaines de mille francs et où se fait, chaque année, la distillation du jus de cannes et la fabrication du sucre; plus loin, enfin, les autres dépendances, les remises, les écuries, renfermant les chevaux du maître et les nombreux mulets, seuls, employés aux travaux des champs, sans compter les troupeaux de petits chevaux créoles, qui paissent dans les prairies et qu'on ne prend pas même la peine de rentrer.

Nous avons dit que la principale récolte de Louisiane était la canne à sucre. Lorsque cette culture se pratique, comme là, sur une vaste échelle, c'est certainement une des plus belles exploitations, et la vie du planteur une des plus intéressantes et des plus grandioses qu'on puisse rêver. Le propriétaire ou, à son défaut, l'économe qui dirige l'habitation doit être tout à la fois agriculteur, architecte, ingénieur, chimiste, sans compter le talent plus difficile de sur-

veiller et de conduire tout le petit royaume soumis à ses ordres. Dès que la récolte d'une année est finie, c'est-à-dire vers la fin de décembre, il faut songer à replanter tous les champs dont les souches ont plus de trois ans d'âge. Les cannes, mises de côté à cet effet lors de la dernière récolte et enfouies dans de vastes silos, sont retirées alors et enterrées horizontalement dans les sillons, où elles reproduiront, à chacun de leurs nœuds, un bouquet de tiges nouvelles. Dès que celles-ci commencent à poindre, il faut, à diverses reprises, passer dans chaque rang, tantôt pour ameublir le sol, tantôt pour arracher les mauvaiss herbes, tantôt pour renchausser les cannes dans les derniers mois de la croissance.

Chaque matin, de quatre à six heures, suivant les circonstances, quand la cloche de l'habitation se fait entendre, toute la population noire se met en mouvement comme une fourmilière. Chaque nègre prépare son attelage, et le bataillon de travailleurs gagne l'intérieur des terres, sous le regard de l'économe qui passe ses journées à cheval, surveillant, assignant à chacun sa tâche et gourmandant au besoin les paresseux. En automne, quand les cannes ont atteint leur plus grand développement, les champs semblent former de véritables massifs de verdure, tant la végétation y est serrée et puissante. Des régiments entiers pourraient circuler sans être vus dans des chemins de service qui coupent la plantation à angles droits, et un fugitif qui se blottirait au sein de ces épais massifs pourrait y défier, pendant des semaines entières, tous les regards et toutes les perquisitions.

A la fin d'octobre ou en novembre, arrive le grand travail de la *roulaison*. Il s'agit, dans un espace de six ou huit semaines, de couper une à une cette masse énorme de cannes, de les transporter et de fabriquer le sucre, trois opérations qu'il faut mener de front et le plus rapidement possible, car une seule gelée pourrait détruire en quelques heures toute une année de travail. Aussi, pendant ces deux mois, la sucrerie marche-t-elle jour et nuit sans arrêter un instant; les hommes, comme les animaux, prennent à peine quelques heures de sommeil, et le planteur lui-même reste souvent debout quinze ou dix-huit heures par jour, pour donner à chaque chose le coup d'œil du maître.

Les cannes, coupées dans les champs et charriées à la sucrerie, passent d'abord entre de puissants rouleaux mus par la vapeur qui en extraient toute la partie liquide. Ce jus, semblable pour le goût et

l'apparence à de l'eau ordinaire fortement sucrée, est conduit alors dans des appareils compliqués au moyen desquels il doit subir ses transformations successives. Quand l'opération est achevée, le sucre se présente sous l'apparence de petits cristaux d'une blancheur plus ou moins transparente, suivant que les appareils et les procédés mis en œuvre sont plus ou moins parfaits. C'est sous cette forme qu'il est entassé dans les vastes tonnes connues sous le nom de *boucauts*, et expédié à la Nouvelle-Orléans et de là sur toutes les places commerciales de l'Amérique et de l'Europe.

La récolte sur une habitation ordinaire varie de 200 à 600 ou 800 boucauts. Or, sur le marché de la Louisiane, 200 boucauts de sucre représentent une valeur de 125 à 150 mille francs, et 800 boucauts, la récolte d'un grand planteur, une valeur moyenne de 500 à 600 mille. Aujourd'hui, sans doute, le bénéfice du propriétaire n'entre que pour une très faible partie dans cette somme totale ; mais au temps de l'esclavage, où les maîtres n'avaient à payer aucun salaire, et où tous les grands frais se réduisaient à l'entretien de la sucrerie et à la nourriture des hommes et des animaux, on devine quels devaient être les revenus des grands planteurs créoles et quelle devait être en même temps la largeur ou plutôt la prodigalité de leurs habitudes. Une partie des jeunes gens allaient faire leurs études dans les grands collèges de France ou d'Angleterre, et revenaient apportant au pays une éducation distinguée, le goût des arts et des lettres, une grande culture d'esprit, mais un goût plus grand encore pour la dépense et pour le luxe. L'hospitalité était exercée dans ces maisons d'une façon princière ; on y dépensait en réunions et en fêtes des sommes énormes ; et tous les étrangers qui, il y a vingt ans encore, allaient passer quelque temps à la Louisiane en revenaient étonnés de la distinction naturelle, en même temps que de la prospérité dont ils avaient été témoins.

MOTHON.

UN BOHÊME DE LETTRES AU XVIIE SIÈCLE

Et jusqu'à Dassoucy tout trouva des lecteurs.
Art poétique. Livre I.

On ne connaît guère Dassoucy que par ce vers de Boileau, lequel étant bien en cour et historiographe du grand roi, ne devait à son confrère de lettres qu'une épigramme, en raison du dédain que professait ledit confrère pour les pensions, les honneurs et les grands de ce monde. Cependant ce dédaigneux valait mieux qu'un trait de plume du satirique patenté. S'il n'a pas fait l'Art poétique, du moins n'a-t-il copié qui que ce soit, ni égratigné personne. Il faisait des vers comme les oiseaux chantent, et ses refrains burlesques amusèrent l'enfance de Louis XIV. Mieux eût valu pour lui toutefois avoir chanté la prise de Namur. Il est étrange qu'en ces temps de munificence où le plus pauvre rimeur avait, par un ressouvenir de l'hospitalité offerte aux trouvères disparus, table mise, lit dressé et cassette ouverte dans l'hôtel de quelque grand seigneur, il est bien étrange que Dassoucy, qui lisait Homère à neuf ans et faisait de beaux vers à quatorze, n'ait jamais été nourri, ni choyé que par les Muses, personnes accomplies de tous points, il est vrai, mais faisant maigre chère. Bien qu'à vrai dire, Scarron ait, lui aussi, cherché maintes fois à « dévisser la queue du diable » et qu'il ait eu recours, pour vivre, à des expédients de toute nature! « l'homme tors et bosselé » qui riait si plaisamment de ses infirmités avait fini par intéresser la reine-mère à son malheureux sort, témoin, entre mille, le quatrain suivant :

Reine dont la compassion,
Me rend depuis trois ans mes malheurs supportables,
Faites-moi mettre aux Incurables,
Ou faites-moi bientôt payer ma pension.

Scarron n'était donc pas un bohême, et je connais des écrivains de nos jours qui voudraient être bohêmes dans les conditions où se trouvait le mari de Mme de Maintenon, qui, chéri des grands, goûté des gens d'esprit, — et il y en avait alors, — émargeant au budget, et qui plus est, dorloté par sa femme, s'en alla de vie à trépas recommandant à Dieu le soin de son âme, et aux passants le silence le plus profond autour de sa tombe, n'ayant souffert d'autre privation que celle du sommeil.

Si j'ai uni au nom de l'auteur du *Roman Comique* celui du poëte-musicien dont j'ai e trepris la réhabilitation, c'est qu'il existe entre eux une grande ressemblance. Tous deux étaient des poëtes burlesques et le criaient bien haut. J'avoue néanmoins que la figure de Scarron m'est plus sympathiqne — et cela est dû à ses souffrances et à sa difformité j'imagine, — mais son talent est d'un burlesque plus effronté, pour me servir des expressions de Boileau, que celui de Dassoucy. Et le savait bien Despréaux. Le manuscrit de l'Art poétique portait d'abord : *sous l'appui de Scarron, le burlesque effronté*, au lieu et place de : *au mépris du bon sens, le burlesque effronté*, mais l'auteur, courtisan avant tout et non critique sincère, craignit de blesser la veuve du poëte comédien, qui à l'époque de la publication de l'Art poëtique (1674) avait déjà l'oreille du Roi; il changea le premier hémistiche. De sorte qu'il donna raison à Dassoucy qui s'intitulait volontiers l'empereur du burlesque et tenait singulièrement à ce titre, encore que ses contemporains s'étaient contentés de le surnommer : le singe de Scarron. Si celui-ci en effet avait travesti Virgile d'une telle façon, que l'on disait alors que « si Virgile avait pu supposer qu'un jour ses plus beaux vers seraient parodiés aussi affreusement, il eût brûlé son œuvre ainsi qu'il en avait eu l'intention. » Dassoucy avait fait des métamorphoses d'Ovide et de l'enlèvement de Proserpine de Claudien, la chose la plus bouffonne qui se pût imaginer. Si Scarron mena une vie errante dans sa jeunesse, Dassoucy n'a rien à lui envier sous ce rapport, ainsi qu'on le pourra voir. Si Scarron enfin aima bonne table et bon gîte, notre héros fut possédé de la fureur du jeu. Cette passion fit que son existence ne fut qu'une longue suite de misères et d'agitations, de même que la vie de l'infortuné auteur du *Roman Comique* ne fut qu'une souffrance continuelle. Tous les deux écrivaient pour gagner le pain du jour : Scarron faisait des pièces qu'il ne jouait pas lui même — et pour cause — comme l'ont fait Shakespeare et Molière; Dassoucy compo-

sait des chansons auxquelles il adaptait des airs de son crû comme notre regretté Pierre Dupont. Tous les deux s'en allaient de ville en ville, de province en province, l'un cherchant des oreilles complaisantes, l'autre des écus sonnants : Scarron en compagnie de baladins et de bayadères, Dassoucy escorté de « son mauvais génie, sa fièvre quartaine, et deux pages de noir vêtus, marchant les bras ballants, n'allant ni à cheval ni à asne de peur des branches, mâchant à vuide ; » tous les deux encore furent les derniers représentants de cet esprit gaulois qui avait commencé à paraître avec Villon et Commines, qu'avaient tant aimé Marot et Régnier, et dont le goût de Molière, de Boileau et de Racine désabusa pour jamais le public. Pour en finir par où j'aurais dû avoir commencé, tous les deux étaient issus de gens de robe.

Si leur destinée offre des rapprochements sensibles, ils sont arrivés tous les deux à la postérité avec une réputation bien différente ; on a plaint Scarron, on a outragé Dassoucy. Chapelle et Bachaumont, mais surtout le premier, ont chargé sa mémoire de crimes inavouables. Et cela, savez vous pourquoi? pour le seul plaisir d'écouler de spirituelles plaisanteries. Il n'est pas bon toujours d'avoir au nombre de ses connaissances de ces gens d'esprit qui préfèrent perdre la renommée d'autrui qu'un méchant bon mot. Tel est le cas de Chapelle qui, comme le fait remarquer M. Emile Colombez, l'un des rares biographes qui aient bien voulu s'occuper de notre pauvre poète-musicien, avait dû laisser sa raison au fond d'une bouteille, le jour où il prit ainsi « le parti de la canaille » et devint « le bourreau de son amy ; » au reste il était coutumier du fait. Il faillit se brouiller avec Boileau un jour qu'à la fin d'un repas, il critiquait sans raison l'auteur de Lutrin sur une expression : « Tais-toi, lui dit celui-ci, tu es ivre — je ne suis pas si ivre de vin, répliqua Chapelle, que tu l'es de tes vers. » J'ajoute que si la critique de Chapelle était déplacée, l'observation de Boileau ne l'était pas moins. Voici l'histoire : Ce dernier avait entrepris de guérir son ami de ce penchant au vin qui empêchait Chapelle de se livrer à toute occupation sérieuse. Or il arriva qu'un jour ce dernier fut rencontré dans la rue par son Mentor qui, séance tenante, lui fait de vifs reproches : « Je sens le prix de tes raisons, dit Chapelle : pour achever de me persuader, entrons ici, tu me parleras plus à ton aise. » Les deux amis s'installent au cabaret. Chapelle demande une bouteille de vin, puis une autre, et encore une autre, et voilà Boileau qui toujours prêchant, et toujours

buvant, devient ivre lui même. Pour achever de peindre l'homme et montrer j'usqu'à pouvaient aller les déréglements de son imagination, je rapporterai encore, pour mémoire seulement, la fameuse proposition qu'il fit à un maréchal de France à la suite d'un bon repas arrosé de fréquentes libations : « Si nous allions en Turquie prêcher la foi et nous y faire martyriser, demanda-t-il au maréchal? — adopté, dit celui-ci ; — mais quand il fallut régler les détails de la chose, les deux fougueux missionnaires se fâchèrent pour une question d'étiquette... et les assiettes de voler et les coups de pleuvoir, et le sang de couler et valets d'accourir. C'est encore Chapelle qui, à ce fameux souper d'Auteuil, où les convives, après avoir bien bu, se mirent à moraliser sur les misères de la vie, proposa à son compagnon d'aller chercher le repos au fond de la rivière. Ce moyen expéditif fut résolu. Heureusement Molière, qui n'avait bu que du lait, les détourna de cette belle résolution en leur réprésentant que le jour devait éclairer pareil acte de haute philosophie. On voit par ces détails que j'ai reproduits pour les besoins de la cause que je défends, de quel poids peuvent bien être pour nous les allégations de Chapelle, qui, j'ai oublié de le dire, ne doit pas être confondu avec Jean de la Chapelle, lequel, malgré qu'en eût Boileau, remplaça Furetière à l'Académie Française.

Dassoucy ne se laissa pas accuser sans qu'il protestât, il se plaint souvent de ses ennemis dans l'autobiographie qu'il a intitulée : *Mes aventures*; en somme lui-même était son plus mortel ennemi. Ses aveux même, car il faut lui reconnaître une franchise qui ressemble de bien près à celle de Jean-Jacques Rousseau, ne sont pas pour donner une bien haute idée de son caractère. Toutefois les aventures sont racontées avec tant de verve, elles nous font approcher de si près quelques hommes marquants de l'époque, elles ont un certain air de si grande parenté avec le *Roman Comique*, qu'elles valent la peine d'êtres lues. De tous temps, du reste, on a aimé à connaître, ne fût-ce que pour la curiosité du fait, les détails de ces existences dévoyées que le bon et spirituel Henri Mürger a appelées : *Les vies de bohême*. D'oú viennent ces hommes? Comment vivent-ils? Ce dur problème que notre siècle a appelé prosaïquement : « la subsistance, toujours résolu par eux, et toujours renaissant, comment le résolvent-ils? De quoi était fait Villon? et de quoi Glatigny, ce grand enfant qui, à seize ans, et au sortir de l'école communale, se sentait poète après avoir lu quelques odes de Théodore de Banville?

Mais quelle différence entre les dévoyés de la littérature au quinzième, au dix-septième et au dix-neuvième siècle, Villon, élevé à la Cour des Miracles, avait de fréquents démêlés avec les archers du guet. Le quart-d'heure de Rabelais, si redouté des bourses flasques ne l'épouvantait guère. Il disait ingénumeut :

C'est bien disner quand on s'échappe,
Sans débourser pas ung denier,
Et dire adieu au tavernier,
En mouchant son nez à la nappe.

et si ce n'est que le « bon saint homme de roy », qui fut Louis le onzième, n'eût goûté des poésies, étant poëte lui-même à ses heures perdues, il eût été gratifié « pour son loyer » d'une bonne cravate de chanvre au gibet de Montfaucon, et eût été son visage « plus becqueté d'oiseaux que dé à couldre ». Au dix-septième siècle on ne pendait plus les poètes à court d'argent mais non d'expédients; on les embastillait. Cependant ils pouvaient, comme Dassoucy, chercher refuge auprès d'une reine de Savoie ou du Saint-Père « en Avignon ». D'un autre côté nul n'était grand seigneur, s'il n'avait à sa solde un écrivain, poëte ou prosateur. Une dédicace valait une pension sous Louis XIV. Aujourd'hui ce genre de réclame est le bénéfice des débutants. Aujourd'hui il n'y a plus ni grands seigneurs amis des lettres, ni rois donnant des privilèges, ni grands chemins, que suivaient jadis librement les troubadours, une lyre en sautoir et la gaieté en croupe. Il y a par contre des gendarmes et des passeports, ainsi que Glatigny en fit l'expérience pour ses étrennes, quand il fut pris pour Jud aux environs d'Ajaccio, traîné en prison et gardé à vue le 1er janvier 1868. Rapprochements bizarres.

Mais revenons à Dassoucy. Tous ceux qui se sont occupés de lui l'ont fait naître une année trop tôt. Voici son extrait de naissance trouvé dans les papiers de la paroisse Saint-Étienne du Mont :

« Charles fils de Grégoire Coippeau, advocat au Parlement et de « Chrestienne Dumama, sa femme, né le dimanche seizième du « mois d'octobre 1605, sur les neuf heures du soir, baptizé par nous « et tenu ès fonts par noble homme Charles Dulis, conseiller du Roy « et advocat général en sa cour des aydes, lequel lui a imposé son « nom, et Maître Reillon Estienne, procureur au Parlement, et « damoiselle Isabeau d'Herbis, femme de noble homme, Maître Jean « Lanoue gentilhomme. »

Ce document ne rectifie pas seulement une date, il donne encore le véritable nom de notre écrivain burlesque, qui y ajouta le sobriquet de Sans-Soucy dont il fit d'Assoucy, pour obéir au goût du jour, qui voulait que tout homme de lettres fût homme de race. En bonne conscience, pouvait-il mener de par le monde le nom de son père, grave et austère magistrat? Et pouvait-il s'affubler d'un surnom autre que celui de Sans-Souci?

« Je suis enfant de Paris, dit-il, au sujet de ses premières années, né à l'Etœuf-d'Argent, en la rue Saint-Étienne des Grès, et cela se voit bien que je sois Parisien à la longueur de ma tête, car chacun sait que c'est là la maladie des enfants de Paris, la tête pas plus grosse que le poing. » Sa mère était, selon son expression, « un « petit bout d'amazone prompte et colère, qui, pour réparer les « deffauts de sa petite taille, portait des talons si hauts qu'elle ne « se déchaussoit jamais sans perdre la moitié de son illustre per- « sonne » Elle aimait la contradiction comme toutes les petites femmes; si bel et si bien qu'un jour M. l'avocat Coippeau parlant de lois et de codes, et sa femme en voulant parler aussi, ils eurent entre eux une si furieuse querelle qu'ils mirent l'épée à la main, et se battirent pour l'explication de la loi : *Frater a fratre.* A la suite de ce duel d'un nouveau genre, les époux se séparèrent; la dame Coippeau emmena sa fille en Lorraine, et le petit Charles resta à Paris avec son père. Hélas! il y fut à la merci d'une domestique avec laquelle il était à couteaux tirés. « Je l'appelais pimbêche, elle « m'appelait petit diable; elle me jetait les pincettes à la teste « et moi la cuiller du pot. Et quoique dans ces combats inégaux, « je fusse toujours l'aggravé, pour ce qu'elle jouait des griffes et « qu'elle me tirait aux cheveux, quand mon père revenait du « Palais, j'avais beau plaider ma cause, j'estois toujours le délin- « quant. » Il est facile de comprendre qu'il fut bientôt las de mener pareille existence. Aussi bien, n'estimant pas trouver pire maison que celle de son père, s'esquiva-t-il par un beau matin de la rue de l'Etœuf-d'Argent, gagna les champs, et ne s'arrêta que lorsqu'il fut fatigué. Il était à Corbeil. L'abbesse d'un couvent, à la porte duquel il frappa, l'accueillit bien sur sa bonne mine, et lui donna à garder « les coqs d'Inde » jusqu'à ce que s'étant aperçu que le bambin était de bon lieu et connaissait le grec, elle l'eût pris pour page d'honneur. Cet emploi consistait tout simplement à faire quelques menues commissions à l'extérieur du cloître. Un jour qu'il

passait par les rues de Corbeil revêtu de la livrée de sa vénérable maîtresse, il fut rencontré par un sien cousin : « Par la sambregoi, mon cousin, vous voici richement habillé ; si maître Coippeau, mon oncle, vous voyait en si bel équipage, il en serait charmé, je l'assure. Or sus, allons jouir de sa surprise et de son contentement. » Ainsi parla le cousin de Dassoucy qui fut incontinent ramené à Paris et réintégré au domicile paternel, quoiqu'il en eût. Lui en faire aimer le séjour était difficile. Aussi, le rencontre-t-on bientôt à Calais, en route pour l'Angleterre. Écoutons-le nous raconter ce qui lui advint. « Après être resté trois jours auprès du fils du « gouverneur de la ville qui était Espagnol, je quittay mon jeune « maître les oreilles plus longues d'un tiers que quand j'étois entré « à son service, car il ne cessoit par amitié de me donner des cro- « quignolles et de me tirer les oreilles. Je rencontray une jeune « veuve qui me reçut auprès d'elle pour tenir compagnie à son « fils, qui estoit un jeune Picard âgé de quatorze ans et naïf à « proportion. Toute cette famille estoit de même ; aussi, comme « j'étois déjà assez malin pour remarquer en eux cette simplicité, « je leur persuadois tout ce que je voulois. Comme je parlois grec, « je leur persuadois que je parlois encore syriaque, hébreu et « caldéen ; que j'étois astrologue fils de ce grand et fameux faiseur « d'horoscope nommé César Nostradamus (1), et pour leur faire « voir que j'estois sçavant dans les choses célestes, quand la nuit « étoit venue, je leur montrois le chariot de David, les trois Roys et « l'étoile poussinière et leur faisois des contes sur les Planètes et les « douze signes que je sçavois par cœur pour les avoir lues dans « l'Almanach. » Il faut avouer qu'il était inutile de nous dire : Je suis enfant de Paris ; voyez la longueur de ma tête. Sa malice et son aplomb le dénotent assez.

Cette réputation de fils de sorcier, qu'il avait si habilement su acquérir, lui valut la visite d'un gentilhomme de Calais qui le vint réveiller à la pointe du jour pour lui demander s'il était vrai qu'il fut « nigromantien, piromantien et magicien ». — Voire, répondit le petit Dassoucy, je suis nigromantien et aussi piromantien, mais non magicien. — Il faut bien que vous le soyez également, puisque ces trois sciences ne marchent jamais l'une sans l'autre. — Or donc

(1) Dassoucy confond le fils avec le père. C'est de Michel qu'il veut parler. César était poète et historien.

je suis magicien, pour vous servir. — Sur cette affirmation le vieux gentilhomme conduit le petit sorcier en sa maison, l'amène auprès du lit de son fils que la paresse forçait à simuler une maladie à laquelle les docteurs n'entendaient rien et lui demande le secours de son art. « La diète et des promenades de longue haleine, prononça le docteur improvisé, qui retrouvait dans son malade un des enfants de la ville qui l'avaient un jour vertement houspillé par les rues. Le remède fit merveille, mais à peine était-il remis sur ses jambes que, pour se venger à son tour, le fils du gentilhomme dénonça aux habitants de Calais Dassoucy comme sorcier et fils de démon. Peu s'en fallut qu'ils ne le jetassent à la mer. Il ne dut son salut qu'à la bienveillance de la brave femme qui l'avait recueilli. Elle le fit s'échapper nuitamment de Calais, et favorisa ainsi le projet qu'avait toujours caressé Dassoucy, qui était de visiter l'Angleterre.

De son voyage à Londres, aussi bien que de son retour en France on ne sait rien qui puisse intéresser le lecteur. Il passa bientôt du reste à la cour du roi de France, duquel il égaya les derniers jours. Dérider le maussade Louis XIII dont il charmait la mélancolie par ses chansons et par son luth était chose malaisée; il y parvint cependant, puisqu'il s'attira les bonnes grâces du roi et, par cela même, de quelques grands seigneurs qui lui demeurèrent attachés par la suite. A vrai dire, il ne fit pourtant que partager avec le fameux L'Angély, le fou du grand Condé, le triste honneur de clore la liste des bouffons de France. Il convient d'ajouter que déjà il avait été vers 1639 admis en qualité de musicien auprès de Mme Royale de Savoie (1), sur la recommandation du comte d'Harcourt, — surnommé *Cadet la Perle* parce qu'il était le cadet de sa famille et qu'il portait une perle à l'oreille, — lequel comte d'Harcourt était venu remplacer à Turin le cardinal de la Vallette dans le commandement de l'armée du Piémont.

Si notre musicien n'eût pas été possédé d'un désir immodéré de courir les aventures et d'aller par monts et par vaux à la recherche d'émotions, il eût pu, comme Guédron et Villedieu, et plus tard comme Lulli et comme l'abbé Perrin, faire bonne figure à la cour et sa fortune dans le monde. A la mort de Louis XIII, il était le poète favori de Louis XIV enfant. Avec quelle bonhomie de courtisan il sait le lui rappeler trente ans après, c'est-à-dire dans la préface de

(1) Christine de France, sœur de Louis XIII.

ses œuvres dédiées au Roy « j'étois un poëte bien fol et fut ma muse « bien insensée, après l'honneur qu'elle a reçeu de divertir tant de « fois Votre Majesté, d'avoir quitté son centre naturel pour aller « chercher à l'étranger un climat plus doux. Car, si peu d'esprit « que Dieu m'ait donné, j'en avois pourtant assez pour connaistre « dès vos plus tendres années ce qu'un Roy sage dès le berceau « avoit à devenir un jour. Mais, Sire, voyant à travers les nuages « dont Votre Majesté estoit enveloppée, vos rayons naissants, éclai- « rer le monde dans un âge où les plus brillants génies ont besoin « d'estre éclairés, avoir l'esprit formé auparavant le corps, parler « juste dans un temps où les autres apprennent à parler, connoistre « déjà la fin de toutes choses — Louis XIV est tout dans ces deux « lignes, — et, lisant mes vers à son petit coucher, rire toujours et « fort à propos du bon mot que bien des courtisans qui rioient à « contre-temps ne pouvoient attraper : quoy que j'eusse préveu « par avance la grandeur étonnante de vos futures merveilles, hélas! « Sire, il faloit bien d'autres tireurs d'horoscope pour deviner votre « gloire et vos hauts faits. »

Toutefois n'oublions pas que si Coippeau excellait à faire des vers, ce n'était là qu'œuvre de poète burlesque. Ce genre d'écrire se mourait sous les coups de Boileau que le mot seul de burlesque faisait bondir au point de s'entendre appeler brutal par Mme de Maintenon, en présence du roi lui-même! Molière dans ses *Femmes savantes* et ses *Précieuses ridicules* l'avait stigmatisé en haine de l'hôtel Rambouillet où le burlesque était admis à bras ouverts, et Balzac écrivait : « Ne saurait-on rire en bon français et en style raisonnable, et serons-nous toujours en temps de carnaval? » Bien que Voiture, Benserade et Marmontel lui-même ne dédaignaient pas les œuvres du trop spirituel Scarron qui, faut-il le dire, s'adonnait à ce genre autant pour obéir à son inspiration sarcastique que pour le plaisir « de faire enrager » certains auteurs, l'Académie française qui faisait ses premières armes contre le mauvais goût l'avait proscrit à tout jamais. Force fut donc à Dassoucy d'aller chercher fortune ailleurs.

Ch. le Roux.

LA DÉPOPULATION DE LA FRANCE

Ce titre, généralement adopté pour caractériser le phénomène qui va nous occuper, n'est pas exact. Non, la France, prise dans son ensemble, ne se dépeuple pas. Mais ce qui est vrai, c'est qu'un certain nombre et un nombre croissant de nos départements voient diminuer leur population.

Cette triste réalité est mise en lumière à la fois par les recensements quinquennaux et par les relevés annuels de l'état civil, relevés qui signalent, dans ces départements, un excédant plus ou moins considérable des décès sur les naissances. Il en était ainsi pour 17 départements sur 86 en 1876, savoir : Basses-Alpes, Aube, Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Gers, Lot-et Garonne, Manche, Meuse, Oise, Orne, Sarthe, Seine-et-Oise, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Yonne. Si ces départements étaient contigus, on pourrait croire à une épidémie qui les a tous frappés et déterminé, à des degrés différents, les excédants de mortalité officiellement constatés. Mais il n'en est pas ainsi. Toutefois, pour quelques-uns, la perte est minime et, il faut l'espérer, purement accidentelle. Pour d'autres, elle est importante et se reproduit depuis un certain nombre d'années. Citons surtout parmi ces derniers, presque tous les départements de l'ancienne Normandie, Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Manche, Orne. Viennent ensuite un département de l'Ouest, la Sarthe, cinq départements du Midi, Gers, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Var et Vaucluse; deux de l'ancienne Ile-de-France, Oise et Seine-et-Oise, enfin l'Yonne, l'Aube et les Basses-Alpes.

L'année 1875 avait présenté des résultats encore plus défavorables : 26 départements, au lieu de 17, ayant perdu de leur population par un excédant de décès. En 1874, année moins éprouvée que 1875 et 1876, le même fait s'était produit dans 10 seulement ; mais, en 1873, on avait compté 24 départements en perte. Ces brusques et fortes variations sont signalées dans les documents

officiels, sans que les auteurs de ces documents jettent la moindre lumière sur des faits aussi graves et de nature à éveiller si vivement la sollicitude de l'administration. En présence de leur silence, que faut-il penser de résultats de cette nature, résultats d'une intensité inconnue jusque là? Faut-il y voir un fait permanent, définitif, ou simplement une des dernières conséquences du désastre de 1870-71, destinée à disparaître prochainement?

Nous croyons qu'il convient de faire ici une distinction importante. Environ 16 départements (nous les avons nommés plus haut) nous paraissent être entrés décidément dans une période de décadence au point de vue du mouvement de leur population. Pour les autres, il est nécessaire, avant de se prononcer, d'attendre de nouvelles observations. Mais la question qui va nous occuper doit être examinée de plus haut. Il ne s'agit pas pour nous de rechercher — quelque intéressante que pourrait être une enquête de cette nature — les raisons qui déterminent des pertes accidentelles ou définitives de population dans quelques départements, mais de se demander quelles sont les circonstances de toute nature par suite desquelles la France, au point de vue de l'essor, du développement de la race ou des races diverses qui l'habitent, est tellement inférieure aux autres Etats européens que, si la situation ne s'améliore pas, on peut calculer l'époque où elle sera descendue au rang de puissance de second ordre.

Mais, avant tout, il importe de constater exactement cette situation, et nous ne pouvons le faire que de deux manières, d'abord en comparant la France à elle-même, c'est-à-dire en étudiant les changements survenus dans les conditions du mouvement de sa population depuis que ce mouvement a été officiellement constaté, — puis en la comparant à ceux des autres Etats qui publient les résultats de leurs recensements et les relevés annuels de leur état civil.

I. — LES FAITS.

Cette partie de notre étude aura naturellement deux divisions. Dans la première, nous déduirons, des divers recensements opérés depuis 1801, les accroissements successifs de notre population. Dans la seconde, nous déduirons ces mêmes accroissements de l'excédant des naissances sur les décès d'après les relevés annuels de l'état civil. Les recensements, en les supposant exacts — et ils ne le sont qu'ap-

proximativement — font connaître dans quelle proportion une population s'est accrue d'une période à une autre soit par le prolongement de la durée moyenne de la vie, soit par l'excédant des immigrations sur les émigrations, soit enfin par l'excédant des naissances sur les décès. Les relevés de l'état civil ne signalent qu'un seul mode d'accroissement, c'est celui qui résulte de l'excédant des naissances sur les décès. Dans un pays qui, comme la France, émigre peu, et ne reçoit qu'un nombre très-limité d'émigrants, ces relevés, d'ailleurs plus exacts que les recensements, ont une très-grande valeur. Au surplus, les deux documents se complètent l'un par l'autre, et ne doivent pas présenter d'écart sensible à moins d'erreurs importantes (omissions) dans le premier, qui ne sauraient exister dans le second.

Recensements. — Les résultats en sont résumés dans le tableau ci-après :

ANNÉES	POPULATIONS	ACCROISSEMENT MOYEN ANNUEL		PÉRIODES DE DOUBLEMENT
		ABSOLU	POUR 100 HAB.	
				ANS
1804	27,349,103	» »	»	»
1806.	29,107,425	251,684	0.92	76
1821.	30,461,875	90,297	0.31	224
1831.	32,569,223	210,735	0.69	101
1836.	33,540,910	194,337	0.60	112
1841.	34,230,178	137,854	0.41	170
1846.	35,400,486	234,061	0.68	102
1851.	35,783,170	76,537	0.22	315
1856.	36,139,364	77,239	0.20	347
1861.	36,717,254	115,598	0.32	217
1866.	37,392,737	135,097	0.37	187

Les deux derniers recensements ayant porté sur une population réduite d'environ 1,600,000 âmes, par la perte de l'Alsace-Lorraine, nous en donnons ci-après séparément les résultats :

ANNÉES	POPULATIONS	ACCROISSEMENT MOYEN ANNUEL		PÉRIODE DE DOUBLEMENT
		ABSOLU	POUR 100 HAB.	
				ANS
1872.	36,102,921	»	»	»
1876.	36,905,788	802,867	44	40

Un accroissement aussi considérable à la suite des désastres de la guerre, de la crise révolutionnaire et des souffrances de toute nature qui ont suivi cette double épreuve du pays, la plus cruelle qu'elle ait subie depuis de longues années, ne peut s'expliquer que par le retour en France, de 1872 à 1876, d'un nombre considérable de familles émigrées en 1870-71, — ou bien par de fortes omissions en 1872. Ce qui est certain, c'est que l'accroissement total de 1872 à 1876 (5 années), qui, d'après le dernier recensement est de 802,867, descend à 412,240 d'après les relevés de l'état civil (excédant des naissances) dans la même période.

Malgré de très-grandes inégalités dans les résultats des 13 dénombrements effectués depuis le commencement de ce siècle, inégalités dues en partie aux imperfections des procédés employés dans ces vastes et difficiles opérations, il en ressort clairement une diminution sensible de la proportion des accroissements qu'ils signalent. Or, comme nous allons le voir, cette diminution s'explique surtout par celle de la fécondité du pays.

Relevés de l'État civil (nombres moyens annuels)

PÉRIODES	MARIAGES	NAISSANCES	DÉCÈS (1)	EXCÉDANT DES NAISSANCES	
				ABSOLU	P. 100 HAB.
1801-10	217,408	918,065	798,464	119,601	0.42
1811-20	234,527	942,919	773,184	169,735	0.57
1821-30	247,230	974,181	790,373	183,808	0.59
1831-40	266,323	967,194	828,023	139,171	0.42
1841-50	279,952	962,812	817,161	145,651	0.41
1851-60	287,750	953,593	866,722	86,871	0.24
1861-68 (2)	301,726	1,002,852	872,776	130,076	0.34
1869-74 (3)	294,461	939,696	933,600	—2,904 (4)	?

Un regard d'ensemble jeté sur ce tableau conduit à une remarque décisive. Sauf dans la période de prospérité exceptionnelle 1861-68,

(1) Mort-nés approximativement déduits jusqu'en 1850, et réellement déduits à partir de cette époque.
(2) 8 années.
(3) 6 années.
(4) Diminutions.

on voit le nombre des mariages s'accroître et celui des naissances diminuer. La fécondité de ces mariages est donc décroissante.

Il ne saurait être sans intérêt d'étudier l'effet de la castastrophe de 1870-71 sur le mouvement de notre population, et, avec d'autant plus de raison, que nous avons signalé un certain nombre de départements comme ayant eu, depuis, un excédant des décès sur les naissances. Disons d'abord que, dans les deux années 1870-71, la France a perdu, à la fois par la diminution des naissances (correspondant à celle des mariages, tombés de 303,482 en 1869, à 223,705 en 1870 et 262,476 en 1871) et l'augmentation des décès, 548,283 habitants. Cette perte ajoutée à celle des 1,600,000 habitants de l'Alsace-Lorraine, se résout en un déficit total de 2,000,000 âmes. Voici maintenant, année par année, le relevé de l'état civil jusqu'en 1876.

ANNÉES	MARIAGES	NAISSANCES	DÉCÈS	EXCÉDANT DES NAISSANCES
1872	325,754	966,000	793,064	172,936
1873	321,238	946,364	844,588	101,776
1874	303,113	953,652	781,709	171,943
1875	305,427	950,975	845,062	105,913
1876	291,366	966,682	834,074	132,608
MOYENNE DES CINQ ANNÉES	309,379	956,734	819,499	137,235

Pour une population moyenne de 36,534,354, c'est un accroissement annuel de population de 0,37 pour 100 habitants, accroissement légèrement supérieur à celui de la période privilégiée 1861-68. Ainsi disparaissent, dans l'ensemble, les pertes de certains groupes de départements. Il est assez remarquable que, malgré la diminution constante des mariages depuis 1872, où ils avaient atteint, il est vrai, un chiffre exceptionnel, le nombre des naissances n'a cessé de s'élever, ce qui indique un accroissement de leur fécondité. Toutefois il faut s'attendre à ce que cette fécondité diminue lorsque les larges trouées faites par la guerre dans la population adulte auront été comblées.

Mais c'est par le rapport des relevés de l'état civil à la population ramenée à 100 habitants que nous pourrons juger de l'intensité des variations survenues dans son progrès.

PÉRIODES	MARIAGES	NAISSANCES	DÉCÈS
1801-10.	0.76	3.19	2.77
1811-20.	0.79	3.17	2.60
1821-30.	0.78	3.09	2.50
1831-40.	0.80	2.90	2.48
1841-50.	0.80	2.74	2.33
1851-60.	0.79	2.63	2.39
1861-68.	0.80	2.66	2.30
1869-74.	0.84	2.62	2.24

Ici, les nombres relatifs confirment l'observation déduite des nombres absolus. Tandis que les mariages ont augmenté, les naissances ont constamment diminué. Il en a été de même des décès. Ces deux diminutions sont d'ailleurs corrélatives, la mortalité des petits enfants, qui, dans toute population, est considérable, étant proportionnelle au nombre des naissances. Le résultat serait bien plus favorable si, à naissances égales, les décès avaient diminué; car alors il faudrait voir, dans ce dernier fait, le résultat d'un allongement de la durée moyenne de la vie. Or, nous sommes heureux de le dire, les documents officiels sont affirmatifs dans ce sens.

En résumé, les recensements et l'état civil nous apprennent que la population de la France, en dehors des grandes crises, des calamités publiques, ne cesse de s'accroître, mais que l'importance de cet accroissement va toujours diminuant.

Voici, à titre de comparaison, ce que nous apprend l'étude du rapport des naissances à la population (100 habitants) à peu près pendant la même période (1869-74) dans les autres Etats de l'Europe.

PAYS	POUR 100 HABITANTS	PAYS	POUR 100 HABITANTS
Hongrie	4.13	Angleterre	3.55
Allemagne.	3.97	Ecosse.	3.50
Bavière	3.91	Belgique.	3.20
Autriche.	3.86	Suisse	3. »
Prusse.	3.83	Suède.	2.71
Italie.	3 70	France.	2.24
Hollande.	3.55		

Ainsi, la France est le pays d'Europe qui a la moindre fécondité générale, c'est-à-dire tant légitime que naturelle.

Mais peut-être les populations de ces pays sont-elles composées différemment au point de vue du nombre des femmes dans l'âge de

la conception. Pour résoudre le problème, il est donc nécessaire de reporter leur fécondité générale à un nombre égal (100) de ces femmes. Nous avons dès lors, pour des périodes récentes, les résultats ci-après :

PAYS	pour 100 femmes nubiles	PAYS	pour 100 femmes nubiles
Russie	20.5	Belgique	14.8
Hongrie	17.8	Danemark	14.4
Allemagne	17.7	Norvége	14.»
Autriche	16.4	Suède	13.7
Italie	16.1	Roumanie	13.5
Hollande	16.»	Grèce	13.2
Finlande	15.8	Suisse	13.1
Ecosse	15.8	Irlande	12.3
Angleterre	15.5	France	11.6

Maintenant la démonstration serait encore plus concluante si les documents officiels de chaque pays faisaient connaître l'âge moyen des époux au moment de leur union, les mariages *tardifs* étant évidemment moins féconds que ceux qui ne le sont pas. Mais ce document n'existe que pour un petit nombre d'Etats.

Si la France est le pays dont la population s'accroît le plus lentement par l'excédant des naissances sur les décès, nous allons voir que l'étude comparée des recensements conduit à la même conclusion (accroissement annuel pour 100 habitants).

PAYS	PÉRIODES	ACCROISSEMENT	PAYS	PÉRIODES	ACCROISSEMENT
Pologne russe	1860-70	2.22	Autrice	1860-75	0.83
Saxe	1861-75	1.55	Prusse (3)	1866-75	0 83
Angleterre	1860-75	1.24	Norvége	1860-74	0.82
Portugal	1861-74	1.17	Espagne	1860-70	0.73
Ecosse	1860-75	1.13	Bade (G. D.)	1861-75	0.68
Danemark	1860-74	1.13	Italie	1861-75	0.67
Russie d'Europe (1)	1863-70	1.08	Irlande	1860-75	0.06
Prusse (2)	1861-75	0.98	Wurtemberg	1861-75	0.63
Royaume-Uni	1860-75	0.90	Suisse	1860-75	0.60
Hongrie	1860-69	0.90	Bavière	1861-75	0.49
Hollande	1861-75	0.89	Finlande	1866-74	0.41
Belgique	1860-75	0.89	France	1861-66	0.37 (4)
Suisse	1860-75	0.85			

(1) Sous la Pologne et la Finlande.
(2) Sous les annexions de 1866.
(3) Annexions comprises,
(4) Et, d'après les résultats des recensements de 1872-76, 0.44.

La France était plus féconde autrefois. Ainsi, d'après les mouvements de l'état civil de la période 1770-74 (*Mémoires de l'ancienne Académie des sciences*), on a compté, dans cette période, une moyenne annuelle de 216,277 mariages et de 947,993 naissances; soit (en supposant toutes les naissances légitimes) 4.38 enfants par mariage. Or, de 1872 à 1876, nous trouvons, en faisant le même calcul, 3.90, et pour la période plus normale 1861-68, 3.32 seulement.

Ainsi, les rapprochements de toute nature qui précèdent sont tous concluants dans le sens de l'accroissement, exceptionnellement faible, de la population de notre pays.

II. — LES CAUSES.

Une bonne classification de ces causes rencontre de très-grandes difficultés, parce que, dans l'état d'étroite solidarité qui unit tous les faits sociaux, elles ne sauraient être distinguées nettement les unes des autres. En effet la société moderne ressemble à un immense clavier qui résonne tout entier dès qu'on fait vibrer une seule de ses cordes. Toutefois nous croyons pouvoir les classer dans les quatre groupes suivants : *causes morales ; — causes économiques ; — causes politiques ; — causes physiologiques.*

Causes morales. — Au premier rang de ces causes il faut classer, sans hésiter, la perte, ou au moins la diminution du sentiment religieux. Il est certain que, non-seulement le catholicisme, mais encore toutes les sectes chrétiennes et le judaïsme interdisent sévèrement tout acte, toute manœuvre ayant pour but de déjouer l'œuvre de la nature dans le mariage. « Croissez et multipliez, » a dit l'apôtre; or cette recommandation avait un sens profond, en ce sens qu'elle touchait aux intérêts les plus graves des sociétés de tous les temps. C'est par leur fécondité, en effet, que les sociétés atteignent le plus haut degré de puissance; c'est par leur infécondité qu'elles s'affaiblissent pour devenir plus tard la proie facile des nations qui les entourent. C'est par le fait de leur fécondité que les races germaine et anglo-saxonne se répandent dans le monde entier, y apportent leur langue, leurs idées, leur civilisation; c'est par son infécondité que la race française leur cède partout la place et voit diminuer partout son influence morale et politique.

L'absence du sentiment religieux ne conduit pas seulement à la

limitation volontaire du nombre des enfants par mariage, elle a d'autres conséquences graves. Dans le même ordre d'idées, elle favorise les unions illicites, généralement infécondes. Elle favorise le développement de la prostitution réglementée, mais surtout de la prostitution occulte, bien autrement dangereuse. En enlevant à l'homme la plus grande force morale qui existe ici-bas, le moyen le plus énergique de lutter victorieusement contre les inévitables épreuves d'une vie de plus en plus accidentée et tourmentée, elle le laisse sans défense contre les suggestions du désespoir. De là cet accroissement général, et dans les proportions les plus alarmantes, du suicide, sorte de maladie en quelque sorte endémique des sociétés modernes. Avec la foi, c'est-à-dire avec la croyance à l'immortalité e l'âme, à une vie future meilleure, avec le sentiment profond qu'il remplit ici une mission d'origine divine, et qu'il enfreint la volonté céleste en désertant volontairement cette mission, l'homme se rattache à la vie par un lien presque infrangible. Il la quitte, au contraire, sans regret, s'il ne croit à aucun dédommagement, dans un autre monde, des souffrances physiques ou morales résultant à la fois de la faiblesse de son organisation, et de l'impuissance trop fréquente de la société à lui venir efficacement en aide dans ce combat de plus en plus acharné contre une destinée mauvaise que les Anglais ont justement appelé *the struggle for life.*

Le lamentable progrès de l'aliénation mentale, qui, pour beaucoup de physiologistes, a les mêmes origines que le suicide, et la mortalité prématurée qui en résulte, se rattachent également à l'oblitération progressive du sens religieux. Et, chose douloureuse, c'est à l'époque où les conditions de la vie en société sont de plus en plus difficiles, où le succès en toute chose rencontre le plus d'obstacles, où un déchaînement inouï des plus mauvaises passions soumet aux plus rudes épreuves les âmes les mieux trempées, — c'est à cette époque, disons-nous, que disparaît l'élément de résistance le plus énergique, ou plutôt le seul qui soit vraiment à la hauteur du mal, l'élément religieux. Que dirait-on d'un navire franchissant, sans boussole et avec un ciel couvert, le cap des tempêtes!

La marche ascendante des crimes contre les personnes, et notamment des infanticides, des avortements, arrête aussi, dans une certaine mesure, le développement de la population française. Elle est due à la même cause.

Le culte du bien-être matériel, sa recherche exclusive et la crainte de le compromettre quand il est acquis, favorisent également, à un très-haut degré, l'infécondité de notre pays. Dans cette course haletante après la fortune, après le pouvoir et les jouissances matérielles, une nombreuse famille serait comme un poids excessif qui ralentirait notre allure et permettrait à nos rivaux de nous dépasser. C'est qu'aujourd'hui la vie est une sorte de *turf*, et que, pour atteindre le but avant les autres, il est indispensable de ne porter que la charge la plus légère possible. Donc ou le célibat, ou le mariage s'en rapprochant le plus par le petit nombre des enfants.

C'est dans les campagnes que l'influence préventive, sur le mouvement de la population, de la perte du sentiment religieux s'est manifestée le plus récemment. Il y a encore un quart de siècle, la fécondité rurale formait un contrepoids à l'infécondité urbaine; aujourd'hui on y constate le double symptôme, justement inquiétant, et de la diminution des naissances et de l'accroissement de celles de ces naissances qui sont illégitimes. Seul, un groupe de départements lutte encore contre l'influence du matérialisme ou de l'indifférence en matière religieuse, en donnant au pays des enfants relativement nombreux et qui, partout, portent haut le drapeau de la France. Ce sont les départements bretons. Seulement, il ne faut pas le nier, le flambeau de la foi y vacille sous le souffle des prédications de l'athéisme, mais sans paraître devoir s'y éteindre entièrement.

La bourgeoisie des villes, convaincue que, dans l'état actuel de notre société et malgré nos mœurs démocratiques, — démocratiques à la surface — la fortune est encore le titre le plus sûr à la considération et le marchepied le plus solide aux situations les plus enviables, la bourgeoisie rêve, pour ses fils, de brillants mariages qui leur donnent l'influence dont ils auront besoin pour appeler l'attention de leurs concitoyens. Les enfants, partageant cette préoccupation de leurs parents, s'habituent de bonne heure à ne considérer l'acte le plus important, le plus décisif de leur vie que comme une heureuse spéculation, dans laquelle les qualités du cœur et de l'esprit, l'affection, l'estime réciproques, n'ont rien à voir. Seulement leurs prétentions, leurs exigences à ce sujet les condamnent souvent à une longue attente. Or qu'arrive-t-il? Dans l'intervalle, les années sont venues et le mariage est contracté à un âge où les époux ne peuvent guère espérer une postérité nombreuse que, d'ailleurs, ils ne souhaitent pas.

Aussi notre pays est-il un de ceux qui, en Europe, comptent le moins de mariages pour une population égale, ainsi que l'indique le tableau ci-après (nombre de mariages pour 1000 habitants, période 1865-75) :

Hongrie	10.4	France	8.»
Allemagne	9.6	Italie	7.5
Bavière	9.3	Suisse	7.5
Prusse	8.9	Belgique	7.5
Autriche	8.5	Suède	6.6
Angleterre	8.4	Irlande	5.1
Hollande	8.2		

Rapporté à la population, le nombre des mariages ne paraît pas diminuer en France; mais, rapporté au nombre des jeunes gens qui atteignent leur 21e année, et que nous appellerons les *mariables*, il tend à décroître.

Ajoutons que les mariages contractés sous l'influence exclusive de l'ambition, de l'amour du bien être, des satisfactions d'amour-propre, sont rarement heureux. De là, bien souvent, au contraire, des antipathies de goût, d'humeur, de caractère ; puis, par degrés, des mésintelligences profondes, irrémédiables, qui, si elles ne se traduisent pas toujours par le scandale d'une séparation judiciaire, ont pour conséquence une séparation réelle, soit que les époux se quittent pour vivre en pleine liberté, soit que, par déférence pour l'opinion, ils continuent à habiter sous le même toit, mais complétement étrangers l'un à l'autre.

La gravité de la situation dans ce sens est révélée par le nombre toujours croissant des demandes en séparations judiciaires, qui dépassent aujourd'hui 3,000 par an. Or les deux tiers au moins sont accueillis par les tribunaux, et Dieu sait quels sont les rapports des époux qui composent l'autre tiers !

Mais le mal est surtout dans la résolution des époux de limiter le nombre de leurs enfants, et le plus souvent, à deux. Cette résolution, qui, si elle était toujours et rigoureusement tenue, conduirait bien réellement cette fois à la dépopulation de la France, puisque par la mort d'un des deux enfants, les parents ne seraient même pas remplacés dans la génération à venir, — cette résolution a cepen-

dant pour conséquence générale de réduire le nombre des naissances par mariage. C'est ainsi, comme nous l'avons vu, que de 4.38 vers la fin du dernier siècle, cette moyenne est descendue, de nos jours, à 3.32 avec une forte tendance à diminuer encore.

Le père de famille n'est pas le seul coupable de cette limitation volontaire de la fécondité légitime. Il a, surtout dans les classes élevées, l'épouse pour complice, l'épouse qui veut ménager sa jeunesse, sa beauté, et interrompre le moins longtemps possible ses distractions, ses plaisirs.

Encore une fois, là est le mal, là est la plaie et il faut avoir le courage de la mettre à nu.

Dans les classes inférieures, la suppression des tours a conduit aussi à la limitation de la fécondité légitime. Par un sentiment qui s'explique, s'il ne se justifie, les parents se refusent à vouer à une misère certaine, à une mort prématurée des enfants qu'ils seront impuissants à nourrir.

Causes économiques. — Quelques-unes de ces causes se confondent, par certains côtés, avec les causes morales, et il n'est par possible de les isoler complétement.

Au premier rang des causes économiques du ralentissement de la fécondité, si ce n'est de la diminution des mariages, nous plaçons la cherté générale, la cherté de la vie matérielle sous tous ses aspects. En présence des charges croissantes que cette cherté doit leur imposer, les futurs époux attendent, avant de s'unir, qu'ils aient réuni les moyens d'y faire face; de là ce qu'on est convenu d'appeler les mariages tardifs, nécessairement peu féconds. Mariés, et par la même raison, ils sont amenés, en quelque sorte par l'instinct de la conservation, à ne pas aggraver une situation déjà difficile en créant des charges de famille qui conduiraient à des privations dont les parents se ressentiraient autant que les enfants. Ici, il n'y a plus, comme dans les classes aisées, des calculs d'égoïsme, d'intérêt, d'ambition, de plaisir; ici, il ne s'agit plus de satisfaire aux exigences du luxe, d'une condition sociale qui oblige, mais de pourvoir à des besoins impérieux, aux besoins d'une situation modeste. Or la statistique nous apprend, ce que nous savions déjà *a priori*, que le nombre des mariages d'époux qui n'ont pour vivre que le travail de la journée, est au moins dix fois supérieur à celui des unions riches ou simplement aisées. Elle nous en donne la preuve par ce relevé significatif que le nombre des mariages qui n'ont pas

été précédés d'un contrat, — très-probablement parce que les époux n'avaient pas d'apports à sauvegarder —, dépasse les autres dans une proportion énorme.

Or, en France, la misère est d'autant plus redoutable, qu'elle est sans remède officiel. L'assistance publique, chez nous, n'est pas, en effet, une obligation imposée par la loi aux communes, comme en Angleterre et en Allemagne; elle est purement volontaire, et, comme telle, fort limitée. Que peuvent, surtout en temps de crise, les dons que recueille le bureau de bienfaisance, pour assister des infortunes sans nombre, et dont les plus discrètes, c'est-à-dire les plus intéressantes, se dissimulent? Et encore le bureau de bienfaisance n'existe-t-il que dans onze mille communes seulement, sur trente-six mille, avec des ressources généralement minimes. Sans doute, la charité privée lui vient en aide, et dans une mesure que nous voulons croire considérable, mais qui nous est inconnue. En Angleterre, quand l'ouvrier est sans ouvrage et sans économies, il n'hésite pas à aller frapper à la porte de la maison de travail (*workhouse*), et cette porte s'ouvre immédiatement (sous la réserve cependant d'une enquête sur la réalité de l'indigence), pour lui, sa femme et ses enfants. Aussi un économiste anglais éminent a-t-il pu écrire : « Chez nous, quand l'ouvrier se propose de se marier, dans les perspectives que sa nouvelle situation ouvrira devant lui ne figurera jamais la crainte de voir sa famille souffrir un jour de la faim. » (Senior, *outline of political Economy*.) En France, il en est autrement, et, en effet, nous voyons figurer annuellement, dans les morts violentes sur lesquelles la justice ouvre une enquête, environ deux cent cinquante décès de malheureux qui ont succombé aux privations, à la misère, à la faim...

Une circonstance aggravative de la misère en France, c'est notre antipathie profonde pour l'émigration. L'énergie nous manque pour aller chercher au dehors, comme les hardis et entreprenants enfants des races germaniques, les ressources qui nous manquent chez nous. L'amour du pays est tel, qu'à l'étranger la nostalgie nous tue. La fameuse devise américaine *Go a head, never mind* (en avant, et toujours en avant!) n'est pas faite pour nous. L'émigration est, à nos yeux, l'exil, et quand, par hasard, les événements nous l'ont imposée, nous n'aspirons qu'au retour, hors d'état de nous créer, par notre travail, par notre initiative, par la suite dans nos idées, et il faut aussi le dire, hélas! par notre modération et notre respect

des usages, des sentiments, des opinions des pays qui nous ont reçus, — des titres à leur estime, à leur sympathie. Au contraire, l'Allemand, l'Anglais, l'Ecossais sont favorablement accueillis partout, parce qu'ils sont laborieux, économes, rangés et ne reculent devant aucun moyen, quelque modeste qu'il soit, de gagner honorablement leur vie.

Ainsi, la ressource de l'émigration, si grande de l'autre côté de la Manche et du Rhin, et qui favorise au plus haut degré la fécondité des populations, nous fait à peu près complétement défaut. Aussi en imitant la forme de la pensée de Senior, nous pouvons dire : « Dans les perspectives que le mariage ouvre à nos ouvriers, ne figure presque jamais la pensée d'aller gagner au dehors le pain qui peut lui manquer sur le sol natal. »

Quand on ouvre nos publications statistiques sur les résultats du recensement en France, on constate un fait d'une extrême gravité et qui exerce, sur la fécondité de notre population, une influence préventive fortement caractérisée. Nous voulons parler du progrès incessant des populations urbaines, surtout des grandes villes, au préjudice des campagnes et des petites localités. Ce progrès a pour cause principale la concentration de l'industrie et du commerce dans ces villes, et le chiffre relativement élevé des salaires qu'y reçoit l'ouvrier. L'immigrant voit en outre, dans le séjour des grands centres de population, des avantages qu'il n'a pas au pays natal, comme : une grande liberté d'action, l'absence du contrôle de l'opinion, une alimentation plus variée, puis des distractions, des plaisirs inconnus à la campagne, enfin l'assistance, hospitalière ou en nature, qui lui manque plus ou moins complétement au village. D'un autre côté, la facilité, la rapidité et le bon marché relatif des moyens de communication lui en facilitent l'accès.

Maintenant, que constate la statistique officielle dans le mouvement de la population au sein des grandes agglomérations urbaines? Un moindre nombre de mariages par rapport à la population adulte; un moindre nombre de naissances à nombre égal de mariages, enfin une plus grande mortalité à nombre égal d'habitants. En un mot, si, dans ces villes, la population ne s'entretenait pas par le courant en quelque sorte continu de l'immigration, elles se dépeupleraient inévitablement. Ce résultat est facile à comprendre. Dans les centres industriels ou commerçants, les conditions de la vie matérielle étant plus difficiles que partout ailleurs,

beaucoup de jeunes gens sont, par la médiocrité de leurs ressources, en quelque sorte voués au célibat. Tels sont notamment les petits employés des maisons de commerce et des administrations publiques. L'ouvrier reçoit certainement un salaire plus élevé que le laboureur ou le garçon de ferme; mais, ses dépenses sont plus considérables et, d'un autre côté, il se laisse presque fatalement entraîner à des consommations improductives, quand elles ne sont pas dangereuses; puis, il est soumis à ces intermittences, fortuites ou régulières du travail qui s'appellent les *chômages*, et le réduisent, s'il n'a pas d'avances, à la misère. Il ne se marie donc que le plus tard possible, ou bien il contracte ces unions illicites qui sont à la fois la violation de la loi divine et humaine et donnent le jour à des enfants que frappe une mortalité précoce (1). En cas de maladie, il a, il est vrai, le secours hospitalier; mais le séjour à l'hôpital n'est pas toujours suivi de la guérison, et quelquefois il y contracte le germe de maladies plus graves que celle qui l'y a fait entrer. Resté à la campagne, il eût vécu dans des conditions hygiéniques qui auraient sauvegardé sa santé. Il n'eût pas, en effet, comme à la ville, habité des réduits sans air, ni lumière, donnant sur des cours ou des ruelles infectes; il n'eût pas consommé, et souvent sans besoin, des boissons frelatées, des aliments dans un état de conservation douteuse; il n'eût pas surtout couru les risques d'accidents si nombreux dans l'industrie, ni respiré les miasmes dangereux que dégage l'emploi des matières premières dans certaines fabrications. Sans parler de certains contacts ignobles qui souillent à la fois son corps et son âme !...

Il est, dans les villes, une autre catégorie d'habitants qui, comme les petits employés, semblent voués au célibat; ce sont les domestiques. Déjà Moheau (*Recherches sur la population* 1778), avait signalé leur nombre croissant comme un luxe dangereux, en ce sens qu'il fallait voir, dans la plupart d'entre eux, de robustes cultivateurs enlevés aux travaux des champs, enlevés au mariage et venant dépenser, dans une vie forcément oisive, et dans l'exercice d'une profession sans dignité, des forces que l'agriculture eût plus utilement employées. Il est certain que le domestique qui se marie perd immédiatement sa situation, le nombre des ménages où l'on

(1) La mortalité des enfants naturels est double, jusqu'à cinq ans au moins, de celle des enfants légitimes.

consent, ou plutôt où l'on peut conserver les deux époux étant fort restreint.

L'émigration des campagnes pour les villes n'est pas toujours provoquée ou par l'espérance d'améliorer une situation médiocre ou par une ardente aspiration vers une vie libre et sans contrôle, vers des plaisirs inconnus. Elle est souvent le résultat de la nécessité. Ainsi le dépeuplement d'un certain nombre de départements du Midi a eu au moins pour cause principale la maladie persistante des vers à soie, plus tard l'oïdium. Le phylloxera produira les mêmes effets et le prochain recensement signalera très-probablement, dans un grand nombre de départements viticoles où *l'exodus* rurale n'avait pas encore recruté, des vides considérables. Souvent aussi, des déplacements d'industries locales ou la suppression de ces industries par la substitution des forces mécaniques aux bras, entraîne l'abandon des campagnes. Or ces faits économiques se sont souvent produits de nos jours.

Les traités de commerce de 1860, en frappant surtout les petites industries textiles, plus tard la suppression des surtaxes de pavillon, en apportant la solitude dans nos chantiers de constructions maritimes, ont également provoqué d'importants déplacements de population, des milliers d'ouvriers sans ressources ayant dû aller offrir leurs bras ailleurs. D'un autre côté, il est évident que ces ouvriers ont retardé le plus possible l'époque de leur mariage et que beaucoup ont dû rester dans le célibat.

La crise économique qui a suivi la guerre et la Commune a produit les mêmes effets et nous avons vu le nombre des mariages, après avoir atteint en 1872 un chiffre exceptionnel, qui s'explique par l'ajournement obligé d'un grand nombre de projets d'établissements formés en 1870 et 1871, diminuer depuis rapidement. Par toutes ces raisons, les populations rurales ont diminué et leurs émigrés ont eu les départements industriels pour destination obligée. Or malgré l'infécondité relative croissante des campagnes, elles ont encore plus de naissances et moins de décès que les villes.

Causes politiques. — Ces causes auraient pu, par suite d'une assez grande analogie, être classées parmi les causes morales. Nous les en avons détachées pour leur donner le relief qui justifie leur importance.

Dans un pays, qui, depuis bientôt un siècle, a perdu sa voie, ballotté comme un navire désemparé, entre la révolution et le des-

potisme, entre l'anarchie et le pouvoir sans contre-poids, entre l'absolutisme des assemblées et celui des césars ; — dans un pays où nul n'est certain, après une courte absence, de retrouver son champ, sa maison, son atelier, qu'une insurrection victorieuse aura pu incendier, après les avoir pillés ou dévastés ; — dans un pays où une politique extérieure sans traditions, sans suite dans les idées, sans connaissance des intérêts permanents des Etats, peut, par une imprudence grave ou une provocation insensée, déchaîner le fléau de la guerre étrangère, bientôt suivie de la guerre civile, — dans un pays où l'on constate le progrès rapide des doctrines qui prêchent l'anéantissement du capital et la confiscation de la propriété au profit de cette puissance étrange, mystérieuse, indéfinie qui s'appelle non plus l'Etat, mais la *collectivité*... — il est facile de comprendre que des époux, même animés du sentiment chrétien, hésitent à créer, pour la livrer aux hasards d'un avenir menaçant, une famille nombreuse. Certes, revivre dans une pléiade d'enfants sur lesquels se concentrera l'affection des parents, qui seront la joie du foyer en attendant qu'ils soient l'honneur de la maison, qui, trait-d'union indissoluble entre les époux, seront, en outre, pour eux, un stimulant énergique au travail, à l'ordre, à l'économie, à la pratique de toutes les vertus chrétiennes, est la plus grande félicité qui puisse être donnée à des êtres intelligents. Mais on absout aisément les préoccupations qui font craindre de livrer ces enfants sans défense à quelques nouvelles convulsions politiques ou sociales dans laquelle ils pourraient succomber sans profit pour le pays. Eh! bien, il ne faut pas en douter, ces préoccupations existent, et, bien entendu, dans les classes élevées seulement, car l'amour pour les enfants est en raison du développement de l'intelligence. Elles existent, disons-nous, et sont un sérieux obstacle au progrès de la population dans les plus hautes régions sociales.

Pour les chefs de famille convaincus que la France ne périra pas par l'anarchie, que Dieu la fera sortir victorieuse de ses longues et cruelles épreuves, il est une autre raison de modérer la fécondité du mariage. C'est le désir d'éluder la loi qui, en supprimant, ou du moins en réduisant sensiblement le droit de tester, a conduit au morcellement des grandes fortunes patrimoniales. Avec un petit nombre d'enfants, ils pourront laisser à chacun d'eux les moyens de soutenir l'honneur du nom. Quelle que soit la valeur de cette pensée, qu'il n'existe pas dans le plan de cette étude de discuter, il est in-

contestable qu'elle a ce résultat fâcheux de limiter considérablement la durée des grandes maisons au préjudice des principes d'ordre et d'autorité dont elles sont les plus fermes appuis.

Pour la bourgeoisie, le but est à peu près le même, mais les moyens sont différents. Dans cette France où toute hiérarchie sociale a disparu, où *tous* peuvent arriver à *tout*, moins par le mérite et le travail, que par la soupiesse des caractères, l'audace et surtout les plus basses adulations au nouveau souverain, le peuple, bon nombre de parents caressent pour leurs enfants le rêve d'une brillante fortune politique. Mais pour que ce rêve se réalise, une certaine instruction est nécessaire ; il faut, en effet, que le futur ministre soit au moins ou médecin, ou avocat, ou journaliste. Or, avec quelque libéralité que l'Etat donne cette instruction, elle exige cependant des sacrifices qui ne sont pas compatibles avec l'existence d'une nombreuse famille ; on prévient donc la formation de cette famille.

Nous avons parlé de la dépopulation des campagnes au profit des villes ; or *l'exodus* ne porte pas exclusivement sur l'ouvrier agricole, mais encore sur la bourgeoisie rurale. Nul n'ignore que, depuis l'application du suffrage universel, l'influence a passé, dans la commune rurale comme partout, de la capacité au nombre et que cette bourgeoisie s'est vue remplacée, par degré, au sein des conseils municipaux et dans l'exercice de l'autorité locale, par les plus turbulents, les plus ambitieux de la classe des petits possesseurs du sol, cultivateurs ou fermiers. Ce triomphe de la démocratie rurale n'a pas été paisible et entièrement inoffensif. Quoique n'ayant plus aucune raison d'exister, la vieille haine du *paysan* contre le *maître* s'est réveillée, et une foule d'actes, secrets ou ostensibles, d'hostilité ont fait comprendre à la bourgeoisie, politiquement vaincue, que la continuation de son séjour à la campagne ne serait pas sans inconvénient, si ce n'est sans danger, pour elle. Beaucoup de familles ont donc pris le parti d'émigrer pour les villes, où les exigences de la vie matérielle les ont involontairement placées sous le régime de ce que les économistes anglais Malthus, Stuart Mill, le docteur Drysdale en tête, ont appelé la *contrainte morale*. Avons-nous besoin de dire que cette émigration, si imprudemment provoquée, aura pour résultat d'appauvrir les campagnes du montant des salaires que les riches propriétaires ruraux répandaient avec une incontestable libéralité pour l'amélioration de leurs terres ou l'embellissement de leurs habitations, puis de les priver des secours

qu'en recevaient les indigents, ainsi que des sages conseils qu'au milieu des inévitables épreuves de la vie, ces petits cultivateurs, aujourd'hui les maîtres de la situation, étaient heureux naguère d'aller leur demander.

Causes physiologiques. — Des physiologistes ont soutenu, en voyant le nombre des enfants par famille diminuer dans les classes riches, que le bien-être est une cause matérielle, en quelque sorte organique, d'infécondité, et ils ont cité, à l'appui de leur thèse, ce fait bien connu que, dans les villes, dans les grandes surtout, la fecondité des mariages, très-élevée dans les quartiers habités par la classe ouvrière, tombe à son minimum dans ceux où elle fait plus ou moins complétement défaut. Nous croyons ici à une erreur, fruit de cette tendance naturelle aux médecins à expliquer par des raisons physiologiques des faits qui sont le plus souvent de l'ordre économique ou moral. En réalité, la plus grande fécondité de la classe ouvrière des villes, surtout dans l'état actuel de ses sentiments religieux, n'est le plus souvent qu'un acte d'imprévoyance, qu'une manifestation d'indifférence pour l'avenir d'enfants conçus dans la misère, quelquefois le résultat inconscient d'un brutal accès d'intempérance.

Nous serions plutôt tenté d'expliquer, au moins en partie, la diminution progressive des nombreuses familles par l'âge de plus en plus élevé auquel le mariage est contracté en France. Moheau (*opere citato*) évaluait en moyenne à 25 ans de son temps, l'âge du mari et à 18 ans celui de la femme; aujourd'hui les statistiques officielles portent à plus de 30 et de 24 ans ces âges respectifs. Il est évident que, dans de pareilles conditions, la durée de la fécondité naturelle est notablement abrégée.

L'élévation progressive de l'âge au mariage est attribuée à la longue durée du service militaire en France. Il est certain, qu'à l'époque où cette durée était nominalement de 7 années (en réalité de 6 années) pour 500,000 jeunes gens, le mariage ne pouvait guère avoir lieu, pour les hommes, qu'après la libération du service, c'est-à-dire entre 27 et 28 ans. La réduction du service actif à 5 années (4 en réalité) à partir de 1873, aura-t-elle pour effet d'abaisser la moyenne de l'âge des époux? Le même effet sera-t-il produit par la faculté donnée aux hommes de la réserve de se marier sans l'autorisation de l'autorité militaire? Il faut l'espérer. Cependant il y a lieu aussi de se demander si l'éventualité, jusqu'à l'âge

de 42 ans, de l'appel sous les drapeaux n'aura pas aussi un effet préventif sur le nombre et la fécondité des mariages, surtout quand on songe qu'aujourd'hui le remplacement est interdit et que la totalité du contingent passe sous les drapeaux ?

Quelques observateurs ont cru pouvoir attribuer à un abâtardissement de la race, à une véritable dégénérescence physique le phénomène qui nous occupe. *A priori*, il est difficile de croire qu'à une époque où, malgré le renchérissement général, le bien-être n'a jamais été aussi grand, la race française, mieux nourrie, mieux vêtue, mieux logée ait perdu de sa vigoureuse organisation d'autrefois. Les statistiques du recrutement nous affirment, d'ailleurs, que le nombre des réformés pour infirmités, pour faiblesse de constitution, pour insuffisance de taille, est plutôt en voie de diminution que d'augmentation, et, d'un autre côté, les relevés de l'état civil signalent une élévation marquée de l'âge moyen des décédés, ce qui indique clairement un allongement de la durée moyenne de la vie.

Toutefois, il est un fait considérable qui a dû déterminer une certaine atténuation des aptitudes physiques de la race, nous voulons parler de l'état de guerre presque permanent dans lequel, par des raisons diverses, mais surtout par la faute des gouvernements, le pays a vécu depuis 1792. Or la guerre, en moissonnant les plus fortes, les plus saines générations, en ne laissant dans leurs foyers que les enfants des classes riches, mais surtout les infirmes, les malades, en un mot les déshérités de la santé, de la force et de la vigueur, a dû frapper d'une certaine débilité les générations issues des mariages contractés par ces derniers.

Le même effet a dû être produit par le mouvement toujours progressif des agglomérations urbaines, les conditions hygiéniques dans lesquelles elles vivent, quoique s'améliorant graduellement, étant loin encore d'être favorables, comme l'atteste, au surplus, une différence sensible de mortalité au profit des campagnes.

On a signalé récemment avec beaucoup de force les dangers, pour la santé publique et particulièrement pour les aptitudes reproductives des populations, de la marche ascendante de l'alcoolisme. Des relevés préparés avec un soin consciencieux ne permettent pas de douter, en effet, que les consommations alcooliques, malgré des droits énormes perçus par l'Etat et les communes, s'accroissent dans des proportions inquiétantes. Or les physiologistes sont unanimes à signaler les conséquences déplorables de ces consommations non-seu-

lement au point de vue de l'ébranlement, de la ruine des plus robustes constitutions, mais encore de l'infériorité physiologique et de la mort prématurée des enfants conçus dans l'ébriété passée à l'état chronique. Les aliénistes surtout ont recueilli, sur l'état mental des alcooliques et sur leur stérilité relative, des observations du plus grand intérêt. Ce qui est profondément regrettable, c'est que le triste progrès de l'intempérance se produit surtout dans ces départements bretons que nous signalions plus haut comme faisant encore une heureuse exception à l'infécondité générale, et que, par une douloureuse coïncidence, on constate depuis un quart de siècle, dans ces mêmes départements, une diminution lente mais réelle du rapport des naissances à la population ou aux mariages.

Pour ne rien omettre des causes du phénomène qui nous occupe, signalons, comme produisant le même effet, le développement incessant de *l'industrie nourricière*, soit au domicile de la nourrice, soit chez les parents des nourrissons. Ce développement est une des conséquences de l'effet débilitant, même pour les mères des classes riches, de la vie au sein des agglomérations urbaines, et, pour les mères des classes ouvrières, des travaux industriels auxquels elles prennent part. Qui ne sait que cette part s'accroît avec l'application de plus en plus générale des machines, qui permet d'utiliser les forces humaines les plus faibles, celles des femmes et des enfants. La mère est ainsi appelée à choisir entre la perte de son salaire si elle ne veut pas se séparer de son nouveau-né, et l'envoi de la frêle créature à la campagne, où une femme qu'elle connaît à peine et qu'elle ne peut surveiller, sera chargée de la remplacer. Or si cette femme veut conserver les bénéfices de son industrie, elle doit renoncer à redevenir mère, ou si elle vient l'exercer en ville, elle se sépare de son mari. Dans les deux cas, l'effet du mariage est suspendu. Ceci posé, les documents les plus dignes de foi portent à 200,000 le nombre des enfants allaités annuellement dans ces conditions ; 200,000 sur un total de 960,000 naissances !...

Nous avons mentionné, en passant, le travail des femmes et des enfants dans les manufactures. Ce fait doit aussi être considéré comme une des causes de la dégénérescence de la race, si elle existe réellement. Il est certain que l'enfant employé, d'abord de trop bonne heure, puis trop longtemps, et dans l'atmosphère vicié de l'usine, au service des machines (sa principale occupation), en outre des chances d'accidents auxquelles il est exposé, ne doit pas se

développer dans les mêmes conditions que s'il vivait au grand air, et surtout s'il respirait l'air vivifiant de la campagne. Sa constitution, quelque forte qu'on la suppose, doit souffrir et d'un travail trop prolongé et de l'insalubrité des locaux où il s'y livre. Il n'arrivera donc que péniblement à l'âge adulte, et s'il se marie, son union ne saurait être féconde. On peut en dire autant de la jeune fille, et peut-être doit-on chercher, dans la participation de plus en plus active des femmes aux travaux industriels, le nombre longtemps croissant de la catégorie des décès appelés *mort-nés*, c'est-à-dire des décès d'enfants avant, pendant et peu d'instants après l'accouchement. Ces décès, qui semblaient témoigner de l'inaptitude également persistante des mères à conduire à terme le fruit de la conception, subissent heureusement un temps d'arrêt, mais leur rapport aux naissances est encore très-élevé; 4 1/2 pour 100 naissances France entière), 5 pour 100 dans les villes, et de 6 à 7 pour 100 dans les grandes cités industrielles.

Dans les campagnes, un effet de même nature s'est produit à la suite de la nécessité où le cultivateur s'est trouvé, par suite de la diminution des bras, due à l'émigration rurale, d'employer, plus activement que par le passé, les femmes aux travaux des champs. De là des fatigues supérieures à leurs forces et un grave obstacle au développement normal de l'enfant dans le sein de sa mère.

Et maintenant, serait-il vrai qu'il y ait, comme le prétendent certains anthropologistes, des races plus ou moins fécondes, toutes choses égales d'ailleurs. On a cru remarquer que, chez les animaux de ferme, les races pures sont plus prolifiques que les races croisées. En serait-il de même pour l'homme? Et, par exemple, les races germaine et slave, qui sont ou passent pour être des races sans mélange, auraient-elles des facultés reproductives supérieures à celles qui ont successivement peuplé notre pays et croisé leur sang avec celui des aborigènes, les Celtes. Quand on trouve, en France, presque dans la même zone géographique, sous le même climat, des différences de fécondité aussi considérables que celles que présentent la Bretagne et la Normandie, ne serait-on pas tenté de conclure dans le sens des privilèges de race?

Une dernière et très-importante question. Le faible accroissement de notre population serait-il dû à une mortalité croissante, et cette mortalité serait-elle supérieure à celle des pays avec lesquels nous avons déjà comparé la France.

Nous avons déjà répondu à la première question, dans le tableau du rapport des trois actes de l'état civil à la population de 1801 à 1876. On y a vu, en effet, que, pour les décès, ce rapport a été, en dehors des périodes de guerre, de cherté et d'épidémies, à peu près constamment décroissant. Toutefois, nous avons dû faire une réserve à ce sujet en signalant comme une des causes de cette diminution réelle des naissances, la mortalité des nouveau-nés étant considérable en tout pays. Cependant l'accroissement de la population, dans un pays où l'on peut admettre que les émigrations et les immigrations se balancent, ne peut être dû évidemment qu'à l'excédant des naissances sur les décès, excédant dû surtout au prolongement de la durée moyenne de la vie. La France est donc, à ce point de vue, dans une situation favorable. Mais cette situation serait-elle moins bonne que dans les pays qui nous entourent? La réponse est dans le tableau ci-après (décès pour 100 hab., période 1872—75.)

Hongrie	4.83 (1)	Finlande	2.27
Russie	3.41	France	2.24
Autriche	3.29	Belgique	2.20
Italie	3.04	Angleterre	2.19
Allemagne	2.77	Danemark	2.09
Roumanie	2.77	Grèce	2.07
Hollande	2.44	Norvége	1.87
Suisse	2.37	Suède	1.84
Ecosse	2.29	Irlande	1.81 (2)

Si la France n'est pas dans les pays privilégiés (au nombre de six, moins l'Irlande), elle n'est pas non plus dans les pays relativement déshérités, qui sont en majorité en Europe.

Nous croyons n'avoir omis aucun des éléments essentiels du problème que nous venons d'examiner. Nous rechercherons, dans une seconde étude, s'il existe des remèdes à un état de choses dont les dangers, au point de vue de la grandeur, de la puissance et même de l'indépendance de notre pays, sont évidents pour tous.

L'abbé Berthon.

(1) Choléra de 1873 et 1874.
(2) Document incomplet, les décès étant très-inexactement recueillis en Irlande.

LES PAYS OUBLIÉS

CROQUIS HISTORIQUES, LÉGENDAIRES ET PITTORESQUES (1)

X

SUR LES REMPARTS DE SUCINIO

Suite.

L'aspect de la vieille forteresse est encore très noble, très imposant. Ses tours semblent prêtes à repousser un assaut, à protéger les hôtes illustres qui, successivement, y établirent leur demeure.

Mais franchissons le pont-levis et la grande porte orientale, dont les armoiries, effacées par le temps, laissent à peine deviner la forme d'une *chimère* et celle de deux cerfs : aussitôt la ruine, une ruine presque complète, irrémédiable, apparaît.

Involontairement, nous avons songé à ce que l'on rapporte d'un arbre étrange croissant dans la vallée maudite de la mer Morte. Il porte un fruit agréable de couleur; son aspect séduit, car il promet un rafraîchissement salutaire sous ce ciel de feu..., mais l'enveloppe si belle ne renferme point de jus délicat, de pulpe savoureuse, Une cendre noirâtre reste seule entre les doigts du voyageur.

Pour quiconque a vu Sucinio, cette comparaison n'aura rien que de rigoureusement juste.

De l'extérieur, le château donne encore une illusion à peu près complète.

Il n'est pas besoin d'un grand effort d'imagination pour se figurer que ces belles murailles, couronnées de parapets à machicoulis en

(1) Voir la *Revue* depuis le 31 août 1880.

ogive, sont encore intactes et gardées par des archers ou des hommes d'armes en cuirasse.

On s'attend presque à rencontrer la « chevauchée » du duc, sonnant les trompes de chasse; et, sous ce portail élevé, le jeu des ombres pourrait, sans peine, être attribué aux plis des bannières ou aux panaches agités par le vent de l'Atlantique.

A l'intérieur, tout change. L'herbe pousse sur les débris amoncelés. De sept escaliers, il n'en reste plus que deux par où l'on puisse se hasarder sur les remparts croulants.

Trois ou quatre salles, à peu près démolies, ont encore des restes de superbes cheminées à colonnettes. Dans les corridors, de belles voussures ont résisté, ainsi que des encadrements de porte en ogive ou en accolade. De la chapelle, subsistent à peine quelques débris.

On n'y peut plus pénétrer. Pour en apercevoir l'emplacement, il faut, maintenant, faire un grand détour, en passant sur une muraille croulante, et se pencher au-dessus d'un trou béant, profond, sorte de puits que les décombres finiront par envahir.

Du lieu saint, il reste une grande fenêtre à cintre brisé de style flamboyant et deux réduits pratiqués dans l'intérieur de la pierre.

L'un servait de sacristie aux chapelains; l'autre recevait, pendant les cérémonies religieuses, les personnes de la famille ducale.

On distingue aussi une légère trace de la large arcade faisant, autrefois, communiquer la chapelle avec la salle d'honneur du château.

Des appuis-main en fer permettent de passer de l'ouest à l'est sur le sommet des remparts. Le tableau que l'on y découvre est d'une beauté à la fois sauvage et grandiose, qui semble, par une affinité mystérieuse, s'harmoniser avec les souvenirs de splendeur et la tristesse actuelle de l'antique logis princier.

La mer s'étend au loin. Une baie, en forme de fer à cheval, arrondit sa large courbe au pied même du château et va, à l'horizon, confondre ses flots avec les flots de la baie de Banester et de la baie de Pénerf.

Si notre conseil d'amirauté voulait un peu oublier la routine administrative; si d'étroites préoccupations politiques ne dominaient continuellement nos ministères éphémères, quels résultats n'obtiendrait-on pas de l'amélioration de cette immense nappe d'eau s'étendant du Croisic à Quiberon et renfermant le golfe du Morbihan,

l'entrée de la Vilaine, la baie de Sucinio et ses voisines, les îles de Houat, de Hœdic...

Mais, sans doute, longtemps encore, la baie d'Abraham (c'est son nom), sans rivale en Europe pour l'étendue, ne verra se créer sur ses bords que d'insignifiants établissements de bains.

Rien ne manque là, cependant, pas même une population si profondément attachée aux fatigues, aux travaux maritimes, qu'elle en délaisse le sol fécond qui, avec une labeur moins opiniâtre, donnerait un salaire peut-être plus rémunérateur.

Le Rhuysien aime uniquement sa barque de pêche. Ne lui parlez pas d'agriculture. A peine peut-il marcher que son père l'a pris pour compagnon de ses dangers. Aux soins maternels succèdent, sans transition, les émotions, les dangers du rude état de pêcheur.

Tout lui paraît fade quand il revient, pour un instant, s'asseoir sous son toit. C'est encore le Rhuysien des anciens jours. L'histoire de Bretagne, en effet, nous apprend que les ducs trouvaient un ferme appui « en le peuple marin des Sarahouis » (1).

Lorsque Jean Ier fonda son château de plaisance, il y avait, sans doute, dans la baie un débarcadère commode pour « sa nef ». Il lui était si facile de venir par eau soit de Nantes, soit de Guérande, tandis que la route de terre était plus longue, plus pénible.

Ce fut en 1229 que Jean, surnommé le *Roux*, à cause de la nuance fauve de sa chevelure, résolut de faire construire Sucinio. Les historiens ne s'accordent ni sur l'orthographe, ni sur la signification exacte de ce nom.

D'anciens titres portent Soussinio, d'où l'étymologie *Souci-n'y-ot : Le souci ne peut-être son hôte* et, par abréviation : *Sans-Souci.* Le riche duc, ainsi que l'on appelait, non sans raison, le souverain breton, précédait de beaucoup, on le voit, Frédéric II de Prusse.

Une chose certaine, c'est que lui et ses successeurs venaient surtout chercher « soulacement et loisirs » dans leur demeure de la presqu'île. On écrit encore Sussinio, mais l'orthographe que nous employons a prévalu.

Le château s'éleva sur les ruines d'un monastère. Deux des enfants du fondateur, Thibaud et Aliénor, y moururent. Nous avons vu leurs

(1) Le nom de Sarzeau, seule ville de la presqu'île de Rhuys, se prononce en breton *Saraoh* : d'où *Sarahouis.*

pierres tombales dans la vieille abbaye de Saint-Gildas. Une de ses filles, Alix, y naquit.

Ce fut de Sucinio que Jean Ier, accompagné de son fils Jean et du comte de Richemont, partit pour aller retrouver, à Aigues-Mortes, saint Louis, occupé des préparatifs de la septième croisade ; mais en route, le prince réfléchit. Craignant pour son duché, il se contenta de saluer le roi de France et revint sur ses pas.

Jean II, son fils, aima tellement le château qu'il y demeura pendant la plus grande partie de son règne. Il y accumula un véritable trésor en monnaies d'or et d'argent, en vaisselle plate, en meubles, en tapisseries. Son testament porte la preuve du goût qu'il avait pour Sucinio, car au milieu des libéralités ordonnées, il distingua les pauvres de « sa chère île de Rhuys, sa plus ordinaire et plaisante résidence ».

Lorsque la guerre de succession éclata entre Charles de Blois et Jean de Montfort, le château subit le contre-coup des terribles commotions, qui, pendant *vingt-quatre années*, devaient ensanglanter « la povre et dolente duché. »

Charles s'en empara d'abord ; puis Jean, aidé des Anglais, ses alliés, l'en chassa et garda la forteresse neuf années entières, au bout desquelles Duguesclin, dans un « moult rude assaut » vainquit la garnison anglaise et rétablit l'obéissance au comte de Blois. Ce ne fut pas pour longtemps.

Le comte de Montfort, puissamment secondé par le roi d'Angleterre, rentra en possession de Sucinio s'y fortifia et y resta jusqu'au jour où il résolut de tenter, dans la lande d'Auray, un dernier effort. Cette fois, il fut absolument heureux, la mort de son compétiteur lui assura la couronne disputée de part et d'autre avec un si cruel acharnement.

Quand le sieur de Craon, assassin du connétable de Clisson, fuyait la colère du roi de France, Charles VI, c'est au nouveau duc Jean IV, alors à Sucinio, qu'il demanda asile.

Le duc François Ier aimait beaucoup aussi le château de la presqu'île de Rhuys. Il l'habitait de préférence à tous ses autres palais. Peut-être le calme de ce beau logis contribuait-il, dans une assez large mesure, à l'apaisement de sa jalousie soupçonneuse, car le 1er janvier 1448, étant à Sucinio, il envoyait à son frère Gilles de Bretagne, une aiguière d'or « présent de moult grande amitié. »

Deux ans plus tard, Gilles, jeté dans un caveau souterrain du donjon de la Hardouinaye, se cramponnait aux barreaux de sa prison, suppliant une pauvre « pastoure » qui gardait des moutons le long des fossés, de lui jeter un morceau de pain afin d'apaiser la faim cruelle torturant ses entrailles.

« La pastoure » eut le « cœur fendu » de cette épouvantable infortune. Au péril de sa propre vie, elle soutint la vie de Gilles; mais le malheureux prince ne devait point échapper à ses bourreaux.

Empoisonné, puis étouffé, son sang cria contre François. Le duc coupable fut flétri par l'histoire du nom de *fratricide* et, *quarante jours après* la mort de Gilles, une maladie terrible l'emportait.

Paul Féval, le maître illustre, dans cette œuvre pleine de fraîcheur, de grâce et de pittoresque entrain qui s'appelle la *Fée des Grèves*, a eu des accents d'une pénétrante émotion pour peindre la grande figure du chevalier-écuyer de Gilles : Hue de Maurever, venant au mont Saint-Michel, pendant la cérémonie des funérailles du malheureux prince, « citer devant le tribunal de Dieu » le fratricide épouvanté.

Cette lugubre page de l'histoire de Bretagne semble, dès lors se refléter sur le château de Jean-le-Roux. Des deuils et des emprisonnements pèsent sur lui. Il n'est plus le « tant riant et doux logis ».

La veuve de François Ier, Isabelle Stuart, princesse d'Ecosse, mise en possession par testament de son mari, « des seigneuries, dépendances, châtel et châtellenies de Sucinio » s'y retira et l'habita constamment.

De ses fenêtres, la duchesse pouvait penser revoir comme une vision idéalisée de sa patrie. La campagne devenue solitaire autour du domaine, les tours féodales, les rocs battus par la mer devaient lui rappeler l'Ecosse lointaine, et contribuaient trop à apaiser ses tristes souvenirs pour qu'elle songeât à rentrer au milieu des intrigues de la cour ducale.

Ce séjour prolongé d'Isabelle Stuart à Sucinio, explique la légende de l'affection de la dernière duchesse de Bretagne, Anne, reine de France, pour le vieux château.

La princesse le visita, c'est probable, mais ne l'habita point. Elle y tenait si peu, qu'elle le donna à Jean de Chaalon, prince d'Orange,

son cousin germain, pour prix des négociations dont il avait été chargé lors du mariage d'Anne avec Charles VIII (1491).

La donation était faite *pour toujours*, disaient les lettres patentes. Ce « toujours » fut singulièrement abrégé, puisque vingt-neuf ans plus tard (1520), François Ier, roi de France, duc de Bretagne par sa femme Claude, fille d'Anne et de Louis XII, confisquait le domaine. Juste punition infligée au fils du prince d'Orange, qui avait déserté le service de la France pour celui de Charles-Quint.

Françoise de Foix, comtesse de Chateaubriand, fut un instant, de par le bon plaisir de François Ier, dame de Sucinio. Après la comtesse, Catherine de Médicis en devint la châtelaine. Elle n'y dut pas faire grand séjour, mais ce nom allié à tant de sombres souvenirs, trouve une place qui lui convient dans l'histoire de ces murailles déchues.

Mercœur succéda à Catherine. L'ambitieux prince lorrain, traité avec une si rare bonté par Henri IV, posséda Sucinio et se montra jaloux d'y recevoir le roi auquel il voulait faire goûter le « bon vin » de son domaine.

Louis XIV donna le château et ses dépendances à sa fille, la princesse de Conti.

La nue propriété du domaine fut déclarée appartenir à l'Etat; mais, lors de la Révolution, des administrateurs ignorants considérèrent Sucinio comme « bien d'émigré » et le vendirent. Ce fut le signal de sa ruine complète !

Une dernière fois encore, ce vieux nom figura dans nos annales. En 1795, lors de l'expédition de Quiberon, le marquis de Tinténiac, à la tête d'un corps d'émigrés, débarqua sous les murs du château et, par une vigoureuse attaque, s'en rendit maître.

Bravoure inutile... Pendant quelques jours, la bannière aux hermines bretonnes flotta sur les remparts, puis tout rentra dans l'obscurité de l'oubli...

Oubli injuste, car à une époque de tristesse, de deuil et de honte, la France fut, pendant *trente trois ans*, héroïquement défendue par un enfant de Sucinio.

Le 25 août 1393, Jeanne de Navarre, duchesse de Bretagne, mit au monde, dans le château de Jean-le-Roux, un fils que l'on appela Arthur, comte de Richemont.

Fait connétable par Charles VII, Arthur déplorait la mollesse du

roi que, suivant l'expression d'un historien, « il ne tarda pas à maîtriser tout en le servant avec *zèle et à ses dépens.* »

En 1424, lorsqu'il reçut son premier commandement, les Anglais possédaient la *moitié* de la France. Combattre cette honteuse domination, devint sa pensée constante. Toujours au premier rang de ses soldats, infatigable, il ne lui semblait pas que rien fut fait tant qu'il restait quelque chose à faire. Pied à pied il accula l'ennemi, lui arrachant successivement chacune de ses conquêtes et le mettant dans l'impossibilité de les recouvrer.

Appelé par voie de succession au trône ducal de Bretagne, Arthur III, le *Justicier* n'interrompit point son œuvre.

La mort seule le força de laisser aux Anglais une *dernière* place : Calais.

Ce prince aimait si tendrement la France, pour le service de laquelle il avait « tant longuement guerroyé », que le jour de son couronnement, comme duc de Bretagne, il voulut faire porter devant lui l'épée de connétable « l'estimant à l'égal de ses insignes souverains, car il l'avait gagnée par sa fidélité, son affection et son courage. »

Des seigneurs bretons, offensés par ce langage, lui firent quelques remontrances « par ce, disaient-ils, que la dignité de chef de l'état militaire de France est trop *inférieure* à celle de souverain de Bretagne ».

— La dignité de connétable, répondit le duc, m'a procuré trop de gloire dans ma jeunesse, pour qu'elle n'honore pas ma vieillesse.

Et, depuis ce temps, il ordonna que l'on portât devant lui dans toutes les cérémonies, deux épées, l'une en souvenir de son titre militaire, l'autre comme duc de Bretagne.

Arthur ne se montra pas uniquement « féal et redoutable chevalier. » Frappé des dévastations commises, à la fin de chaque campagne, par les hommes d'armes momentanément licenciés, il établit les *Compagnies d'ordonnance*, premières bases de l'organisation sérieuse et rationnelle de l'armée.

Ce serait assez, croyons-nous, pour assurer au prince breton une place d'honneur dans l'histoire de notre pays... Mais qui donc veut se souvenir des grands faits du passé!

Une autre figure plane encore sur la légende de Sucinio. Celle de la bienheureuse Françoise d'Amboise, dont le nom rappelle au cœur

chrétien, une vie faite, pour ainsi dire, de douceur angélique, de patients dévouements, de charité inaltérable, de piété profonde, de sacrifices héroïques.

Françoise, l'admirable épouse du fou couronné, qui s'appela Pierre II, duc de Bretagne, habita souvent Sucinio. Une partie de sa jeunesse s'écoula dans le château ; elle y fit sa première communion.

Avec quelle foi, avec quelle ferme volonté de servir Dieu! Son premier historien, Albert de Morlaix, en fait un saisissant tableau.

Voilà ce qu'a été le vieux château, quels hôtes principaux il a reçus. Ce qu'il est aujourd'hui, nous venons de le constater.

Les murs s'effritent, le ciment soutenant les pierres se désagrège ; le lent, mais inexorable travail de décomposition poursuit son œuvre... Serait-ce trop demander pour ces nobles débris, que de réclamer leur admission parmi les monuments historiques ? Peut-être ainsi, les préserverait-on contre les suprêmes injures d'un abandon total.

Le vent de mer souffle avec plus de force. Le jour va finir... et nous ne pouvons nous décider à abandonner la place que nous nous sommes choisie sur les remparts, juste en face de la baie.

Une brume dorée enveloppe l'horizon. Les derniers rayons lumineux viennent tracer sur les flots un sillage brillant. Les contours s'effacent peu à peu. Une ligne d'un jaune profond persiste : c'est la côté de Guérande.

Ce point élevé, c'est le clocher du bourg de Batz ; ces feux, qui rapidement s'allument, sont les phares des îles, et de l'entrée de la Loire...

L'ombre s'épaissit. Il faut regagner Sarzeau. Nous marchons avec précaution le long des créneaux : les appuis-main nous guident. L'escalier de l'une des tours de l'ouest nous permet de reprendre pied dans ce qui fut jadis la grande cour d'honneur.

Notre compagnon et nous, allons à la rencontre de la voiture, mais longtemps, aussi longtemps que cela est possible, nos yeux restent attachés à la silhouette se profilant, blanche et imposante, sur le ciel devenu presque noir...

XI

LES ILES DU MORBIHAN. — SES RIVAGES

On ne saurait venir à Vannes, et surtout dans la presqu'île de Rhuys, sans faire une excursion sur le golfe du Morbihan.

C'est l'avis de M. l'abbé L., c'est aussi le nôtre. Nous prenons place sur un bateau *voilé* à la manière des barques de l'île de Groix : mais construit d'une toute autre manière. Sa poupe comme sa proue, s'allonge en pointe; vers le milieu, il est très large. Si nous ne nous trompons, ces bateaux sont appelés *sinagots*. Ils se comportent admirablement à la mer.

« Le golfe du Morbihan, dit M. de Francheville, ne jouit pas de la célébrité qu'il mérite et son importance maritime est méconnue.

« La forme de cet archipel en miniature est celle d'une feuille de vigne, tant son rivage a été déchiré par la mer, tant il est dentelé de baies, de caps, de criques, de promontoires.

« Labyrinthe sans fin de terre et d'eau, ses aspects sont des plus variés. Calme et uni dans l'intérieur, il est plus sauvage, plus animé vers son embouchure.

Cette description est toujours exacte. Rien de plus pittoresque, rien de plus gracieux que ces îles, ces îlôts, ces plateaux de rocs; entourés de passages commodes où peuvent voguer de concert les navires réclamant un fort tirant d'eau et la modeste barque.

La diversité des côtes est extrême. Tantôt riantes, vertes et ombragées; tantôt escarpées et rocheuses; tantôt sablonneuses et basses.

Un dicton de Bretagne avance que le golfe renferme autant d'îles que l'année contient de jours. (*Larein a rer, é héss quemend a inizi ir Morbihan ell a zë a zou er blaï.*)

Il faut très probablement, pour arriver à ce total, compter tous les bas-fonds laissés à découvert par le reflux. N'importe, la première impression donne raison au dicton. Il semble que, réellement, on entrevoie des centaines d'îles et d'ilôts; mais, administrativement, on ne reconnaît pas plus, croyons-nous, d'une soixantaine d'îles.

Quelques-unes sont inhabitées et uniquement consacrées à l'élève du bétail, des moutons, surtout, dont la chair y devient exquise.

La plupart sont la résidence de pêcheurs intrépides, de marins infatigables. Entre toutes, se distinguent *l'Ile-aux-Moines*, à l'entrée de la rivière de Vannes ; l'île d'Arz, au centre du golfe et Gavr'iniss (littéralement : île de la chèvre), non loin de l'embouchure.

Cette dernière a été rendue célèbre par les découvertes faites dans le galgal ou tumulus qu'elle renferme. La grotte souterraine est précédée d'une allée couverte, ayant environ quarante pieds de longueur. Les parois intérieures des pierres sont chargées de lignes bizarres semblables ou, plutôt, obtenues par le même procédé que celles dont est recouverte la fameuse *Table des Marchands* de Lockmariaker. Ces lignes attendent encore un interprète. Une figure plus que toutes les autres encore a exercé la patience des archéologues : ce sont deux anneaux concentriques profondément creusés. Nous ne dirons pas les inductions très ingénieuses et très savantes auxquelles ils ont donné lieu, de même qu'une sorte de zodiaque et divers objets remarquables. Les plus précieux de ces trésors druidiques ont été transportés à Vannes avec une quantité d'autres, provenant de fouilles faites à Carnac, à Lockmariaker, à Plouharnel. Il faut les voir là, et, ensuite, sous l'impression éveillée par eux, lire les mémoires publiés à leur sujet par la Société archéologique vannetaise.

On ne regrettera pas d'avoir pris cette peine, car des horizons nouveaux s'ouvriront à la pensée et des méditations fécondes surgiront de la poussière des siècles accumulés.

Quoique dépouillée, Gavr'iniss reste, par les souvenirs qu'elle éveille, un lieu de halte très intéressante.

L'île d'Arz possède un bourg important, situé dans sa partie méridionale, sur le penchant d'une colline que l'on trouve élevée par rapport au niveau des côtes qui l'entourent.

Que l'on soit ou non disposé à l'admiration, il est impossible de ne pas trouver charmant l'aspect présenté par les maisons étagées le long des flancs de la colline et dominées par le clocher de l'église.

L'idée vient d'appliquer au joli bourg le nom plus ambitieux de ville et de lui attribuer une importance hors de proportion avec sa richesse réelle.

Toutefois, l'île d'Arz est cultivée avec assez de soin; comme le

sol y est très bon, il pourrait rapporter infiniment plus si, là encore, on n'estimait au-dessus des travaux agricoles, le labeur de la mer.

Les anciennes mœurs ont laissé dans l'île une trace profonde. Les Arzais sont, non seulement braves, énergiques, mais probes et hospitaliers. Nous n'éprouverions aucune surprise si l'on nous disait qu'ils croient encore à beaucoup de légendes moins authentiques les unes que les autres, à *l'an-ankou*, par exemple, c'est-à-dire au spectre avant-coureur de la mort!

Qu'y-a-t-il d'étonnant dans cette crédulité? Habitants d'un pays où le bruit de la mer indomptable domine tous les autres bruits; obligés, par leur genre de vie, de lutter chaque jour au milieu des écueils et des brisants, contre les vents et les flots, la notion exacte des choses s'efface pour eux. L'œil, fatigué par le reflet de l'embrun des vagues; l'oreille, assourdie par le mugissement du ressac, sont disposés à accueillir les mirages de l'imagination. Mais vienne le danger réel, vienne la nécessité de déployer un viril courage, toute crainte est loin! L'homme de la terre de granit se retrouve, prêt à faire, s'il le faut, simplement, héroïquement, sans un murmure, le sacrifice de sa vie...

Dans l'île d'Arz, comme dans l'Ile-aux-Moines, la population est robuste, le type vraiment beau. Le costume des femmes, quoique d'apparence un peu sévère, n'en est pas moins gracieux. La coiffe retombe en deux larges ailes de chaque côté du visage, qu'elle encadre modestement et accompagne fort bien.

Un trait de mœurs que l'on retrouverait dans les chroniques de plusieurs îles de Bretagne, permettait aux jeunes filles d'Arz de choisir elles-mêmes l'homme dont elles désiraient porter le nom. Nous ne voudrions point affirmer que cette coutume aient entièrement disparu.

Les chroniqueurs ne disent pas si cette manière originale d'agir influait sur le bonheur des époux. Peut-être faut-il le croire, puisque les Arzais ont, de tout temps, été renommés pour la concorde régnant dans leurs familles.

Autrefois, encore, un touchant usage témoignait en faveur du cœur des Arzais.

« Lorsqu'un bâtiment arrive de voyage, tous les enfants de l'île appartenant à la classe des matelots se rendent au rivage, et un repas leur est donné sur le port par l'équipage. Usage des plus touchants, car bientôt, peut-être, ces pauvres marins doivent périr

corps et biens, et d'autres donneront alors à leurs enfants devenus orphelins le repas de la bienvenue. »

La remarque concernant le sort probable du plus grand nombre des marins est trop vraie. Partout lorsque, comme à Arz, la principale industrie est la navigation, on trouve des cimetières, bien petits et peu en rapport, est-on tenté de croire, avec le chiffre de la population.

Hélas ! combien parmi ces hommes respirant la force et la santé, reviendront vieillir sur le petit coin de terre où ils sont nés ?

Les flots lointains et, plus souvent encore, la mer qui baigne leurs propres rivages, les engloutiront. Ils ne seront plus, mais, au logis désolé, leur famille ne les oubliera pas, priera pour eux, les aimera toujours... et le fils n'aura même pas la pensée de chercher à éviter le sort qui atteignit son père !...

Que de victimes a fait l'Océan et, pourtant, quel attrait il garde... L'antique fable des Sirènes sera éternellement vraie. La vague tord sa verte chevelure, parsemée des perles de sa blanche écume, en murmurant sa chanson si douce... On ne peut résister à cette voix charmeresse.

Le gouffre profond attend les victimes... mais celles mêmes qui ont pu y échapper sont les premières à le braver de nouveau !...

L'Ile-aux-Moines est une des plus attrayantes, sinon la plus belle des îles du Morbihan.

Ses côtes sont extrêmement variées. Tour à tour, on y trouve des vallons verdoyants et des collines dénudées ; les jardins, les prairies et les champs cultivés alternent avec quelques landes. Les monuments druidiques y abondaient. Beaucoup d'entre eux ont été fouillés, ainsi que des tombeaux de construction primitive retrouvés dans une partie du bourg principal : *Le Luduec*. Les objets recueillis témoignent d'une antiquité très reculée. La plupart se trouvent au musée de Vannes.

Le nom de l'île confirme l'opinion qui lui donne pour premiers habitants de pieux solitaires auxquels vinrent, plus tard, se joindre de nombreux disciples.

Les mœurs ici, comme à Arz, permettaient aux jeunes filles de choisir leur époux. Longtemps, même, on a cru que l'Ile-aux-Moines, seule, avait le privilège de cette coutume.

On oubliait l'île d'Arz, moins visitée que sa voisine, on oubliait

plusieurs autres îles et, principalement, celle d'Ouessant, à l'entrée de la mer de la Manche, où cette cérémonie de la demande en mariage faite par une jeune fille, était accompagnée des rites les plus curieux.

Aujourd'hui, les vieilles mœurs s'oublient et plus d'un habitant de ces îles rougirait qu'on lui rappelât les usages de ses pères.

La morale y gagne-t-elle? Il n'est pas téméraire d'en douter si, du moins, la mémoire se reporte aux témoignages nombreux et précis des historiens.

Une excursion en voiture aux divers point de la presqu'île de Rhuys laisse, nous l'avons dit, un profond souvenir. Une promenade sur le golfe rendra ce souvenir ineffaçable.

Il faudrait accumuler toutes les épithètes connues pour arriver à donner une imparfaite idée des beautés de ce souriant dédale. Aussi comprenons-nous l'étonnement, l'admiration où sont jetés les poètes et les artistes qui le *découvrent* pour la première fois.

On est venu au bout du monde : cent vingt lieues de Paris! Songez combien est pénible un tel déplacement quand il n'a point pour objectif un voyage en Suisse, à Cannes, à Nice, à Monaco, en Italie ou sur quelque plage célèbre.

Que va-t-on trouver? des landes mornes, des bruyères tristes à faire périr d'ennui. Pour un peu, on maudirait l'ami dont les récits vous exposent à une déception cruelle. Mais le golfe apparaît, aussitôt il a vaincu, comme le fameux Romain qui, jadis, fit flotter sur ses eaux les navires destinés à écraser la nation Vénète.

Toute la côte appartenant à la commune de Sarzeau est ombragée par une végétation touffue, que l'on s'attendait peu à rencontrer au bord de la mer. Dans plus d'une petite crique, les arbres semblent surgir du sable de la grève. La ville et la tour de son église dominent cette houle de verdure qui fait songer aux anciennes forêts signalées par les chroniques.

Les plis des vallons, les hauteurs des collines sont occupés par des châteaux et des villas dont quelques-uns construits avec un goût très pur.

En longeant la presqu'île, les paysages changent d'aspect. On sent l'influence de l'Océan. L'horizon s'élargit, la mince bande de terre resserrant le chenal de la *Petite-Mer*, paraît bien faible pour résister aux flots de l'Atlantique et, quand le vent soulève ces flots en tem-

pête, on croirait qu'elle va s'abîmer pour toujours. Elle résiste, néanmoins, et résistera longtemps encore sans doute.

Sur cette frêle barrière, a été bâti le hameau du Net, dépendant de la commune d'Arzon. Tout près, se trouve Port-Navalo, excellente petite baie de relâche, assez importante par son commerce de cabotage.

Beaucoup d'archéologues affirment retrouver dans ce port le *Vindana-Portus* de Ptolémée. D'autres, il est vrai, trouvent au nom, malgré sa désinence latine, une racine celtique, à prononciation simplement altérée, signifiant *Port des Pommes*, parce que Port-Navalo aurait été le grand entrepôt pour l'exportation de ces fruits. Nous laisserons les savants discuter. Tant de thèmes, ou ingénieux, ou rigoureusement logiques à première vue, ont été détruits par un examen plus approfondi, qu'il est imprudent de prendre parti dans la mêlée.

D'origine latine ou non, Port-Navalo est un charmant petit bourg plein d'animation, car le mouvement maritime n'y cesse jamais. A l'heure où nous le visitons, il est tout joyeux. Plusieurs équipages sont heureusement de retour d'une campagne lointaine. Il faut bien fêter par une gaîté franche, cette bonne arrivée.

Les *Ar'vorenn* (en breton, femmes du bord de la mer) ainsi appelle-t-on, en général, les femmes des îles du Morbihan et de la côte occidentale de Rhuys, circulent dans la foule, gracieuses sous leur simple vêtement noir, jolies et modestes sous leur coiffe de blanche mousseline.

Parmi les hommes, c'est le costume du marin qui domine. Plusieurs d'entre eux pourraient cultiver tranquillement une fertile petite propriété rurale, mais ils ne se sentent pas nés pour devenir de *mauvais terriens!!*

Le nom d'Arzon n'est pas spécial à un bourg. Il est appliqué à une réunion de villages et de hameaux s'étendant sur la langue de terre qui défend l'entrée du golfe : Les principaux sont Port-Navalo et Locmaria. Une touchante légende se rattache à cette commune.

C'était (si nos souvenirs sont exacts quant à la date) pendant une des guerres qui désolèrent le règne de Louis XV. Un certain nombre de marins, enfants d'Arzon (dix-sept, croyons-nous), étaient embarqués sur un navire du roi engagé dans un terrible combat naval.

Les Bretons soutenaient le feu avec un énergique courage; mais, cela ne les empêchait point de gémir en pensant qu'ils allaient suc-

comber loin de leur chère province. Tout à coup, un souvenir traversa leur esprit. Le nom de la glorieuse patronne à laquelle, petits enfants, leur mère les avaient consacrés, monta du cœur sur leurs lèvres. Ils firent vœu de se rendre *pieds nus*, du premier port où ils pourraient débarquer, à la chapelle révérée de Sainte-Anne d'Auray.

La prière fut entendue. Pas *un* des marins bretons ne périt, alors qu'autour d'eux la mort frappait impitoyable. Le vœu s'accomplit avec grande solennité ; un navire en miniature, porté alternativement sur les épaules de chacun des marins, fut offert à la protectrice de la Bretagne et un cantique spécial fut composé pour célébrer plus dignement sainte Anne. Pendant longtemps, chaque année, au *Grand Pardon* (le 26 juillet) une députation d'Arzonnais venait s'agenouiller dans la vieille chapelle, et le cantique était religieusement chanté. Le chante-t-on encore? Nous n'avons pu le savoir avec certitude, mais, en tous cas, la coutume n'aurait pas été depuis longtemps abandonnée.

Le cantique des Arzonnais est plein de naïve poésie, de reconnaissance vive et affectueuse. On nous l'a traduit ; malheureusement, cette version est trop inférieure au véritable texte, et nous ne comprenons plus assez notre langue native pour pouvoir en donner une traduction meilleure. Mais, avec ce beau cantique, nous en avons entendu un autre qui, lui aussi, nous a paru mériter de ne point être oublié.

N'est-ce pas dans les chants populaires que se retrouve l'expression vraie de l'âme d'un peuple?

1. — Saluons avec dévotion. — *Madame* sainte Anne. Disons-lui de cœur. — Dans cette chapelle. — (*Refrain*). Sainte Anne, notre patronne. — Secourez-nous dans le danger. — Soyez notre avocate. — Auprès de Jésus, notre Sauveur.

2. — Sainte Anne, mère de la Vierge, — à coup sûr est puissante. — Sa Fille est Reine des Cieux. — Véritable Mère du Sauveur. — Sainte Anne, etc.

3. — Tout chrétien, à sainte Anne. — Dans la peine s'adresse avec confiance. A Elle, on se voue. — Dans ses chapelles on va prier. — Sainte Anne, etc.

4. — La mère, pour son enfant. — A Madame Sainte Anne. — Chaque jour adresse une prière. — Et lui (*à son enfant*) apprend à chanter : sainte Anne, etc.

5. — Le soldat, en allant à l'armée. — A Madame sainte Anne.

Se recommandera et alors. — Marchera en chantant : Sainte Anne, etc.

6. — Si la tempête éclate. — Le nautonnier priera. — Sa patronne, sainte Anne. — Et sans crainte, il chantera : Sainte Anne, etc.

7. — Le laboureur, dans la plaine. — Pour se reposer. — Essuie la sueur de son front. — Et se met à chanter. — Sainte Anne, etc.

8. — Le pâtre, sur la cime de la colline. — Au milieu de son troupeau. — Souvent à sa patronne. — Vous l'entendez chanter : — Sainte Anne, etc.

9. — Le matin, en allant à sa journée. — L'ouvrier invoquera. — Sainte Anne, sa patronne. — Et avec confiance chantera : Sainte Anne, etc.

10. — Dans tous les coins de la Bretagne. — Madame Sainte-Anne. — Possède une église, une chapelle. — Allons-y faire *le pardon* (*la fête*). — Sainte Anne, etc.

11. — Comme nos ancêtres, Bretons. — Honorons sainte Anne! — Quand nous sommes malades ou peinés. — Ne nous lassons pas de prier : — Sainte Anne, etc. (1).

Il faut avoir entendu chanter ce cantique par des centaines de pèlerins, pour se faire une idée des racines profondes que le culte de la Mère de Marie a jeté dans le cœur des Bretons.

Il sera difficile, ensuite, d'oublier l'impression que l'on en aura reçue.

Tout le territoire de Rhuys, honoré, jadis, par la présence de grands saints, garde à chaque pas, pour ainsi dire, des traces du culte que le christianisme y étouffa. Les peulvens, les dolmens, les menhirs y étaient très nombreux.

A la pointe de Saint-Nicolas, une sorte d'enceinte précédée d'un large fossé, a fort préoccupé les antiquaires, et était, peut être, un spécimen unique. Mais, de ces curieux monuments, le tumulus du Petit-Mont et celui de Tumiac, situés en Arzon, étaient les plus remarquables.

Ce dernier mesurait près de mille pieds de circonférence, et est élevé de plus de vingt mètres. De son sommet, le panorama découvert n'a pas beaucoup d'égal en splendeur ni en étendue, car il domine à la fois, le golfe, l'océan, la presqu'île de Quiberon et les

(1) Nous devons cette jolie traduction à l'obligeance d'un ecclésiastique du Finistère.

côtes de la Loire-Inférieure jusque vers les premiers rivages de la Vendée. Avec le Petit-Mont, il sert de point de mire aux barques et aux bâtiments qui veulent gagner les ports du littoral.

Un peu moins élevé que la tombelle dite du Mont-Saint-Michel, à Carnac, il était, cependant, beaucoup plus remarquable, car la régularité de sa forme conique était parfaite. Nous avouons regretter que l'on y ait pratiqué des fouilles. Le résultat est si loin, en général, de répondre à la peine prise, et la conservation de ces extraordinaires monuments s'en trouve compromise d'une manière si grave.

Jusqu'à présent, à Tumiac comme à Carnac, et comme dans les chambres souterraines des dolmens de Plouharnel, on n'a trouvé qu'un amas de cendres mêlées d'ossements, des *celtæ*, des colliers, des bracelets ; mais, en somme, rien de bien extraordinaire. Gavr'iniss, momentanément du moins, garde la palme des plus singulières découvertes. Il est vrai, que l'on y avait travaillé avec patience et méthode. S'il nous était donné d'émettre un avis, nous souhaiterions voir continuer les fouilles sur un *seul* point, à Carnac, par exemple. Toute la peine, toutes les précautions, ainsi que les dépenses, n'étant pas éparpillées, on aurait infiniment plus de chance d'arriver à un résultat décisif.

Les îles du golfe du Morbihan et son littoral, semblent avoir été une des grandes stations du druidisme. Sur la côte opposée à Arzon, on trouve, près de nombreuses ruines romaines, des restes autrement importants du culte de nos ancêtres. Mais Lockmariaker et ses environs ont été trop souvent décrits, pour que nous parlions de ses gigantesques menhirs et de ses énormes dolmens, si intéressants à voir, même après les étonnants alignements de Carnac.

Il nous faut regagner Sarzeau, à peine entrevu, et qui nous fournira une curieuse page d'histoire *contemporaine*. Il nous faut aussi prendre nos dispositions pour gagner Prières, La Roche-Bernard et Guérande.

V. Vattier.

(*A suivre*).

JOURNAL D'UN OFFICIER PENDANT LA COMMUNE [1]

XIII

Il était tard, Georges crut la famille brésilienne couchée, tant le silence était complet dans la maison, mais il était à peine entré dans sa chambre que Marie y pénétra.

— Georges, nous aviez-vous abandonnés? Mon Dieu que vous êtes resté longtemps à revenir.

— Mais non, Marie, depuis hier seulement, vous ne vous le rappelez donc pas!

— C'est vrai, c'est vrai... C'est drôle il me semblait qu'il y avait un siècle. Ma mère malade, je suis seule, de sorte que mon imagination surexcitée bat la campagne tout à son aise. Dites-moi, Georges, et votre petit logement de la rue de la Huchette, qu'est-ce que vous en faites?

— Ma foi, je n'en sais rien, je n'y suis pas encore allé depuis le départ de ma mère.

— Je crois y avoir vu un poste de fédérés aujourd'hui.

— Ah! par exemple, vous verrez demain comme je le ferai déguerpir.

— Vous réfléchirez, mais soyez prudent. Savez-vous, Georges, si cela va bientôt finir? On parle beaucoup de trahison. Il paraîtrait que l'on devait ouvrir la porte Dauphine aux troupes de Versailles, mais que ce projet ayant avorté, des arrestations en ont été la conséquence.

— Oui, Marie, cela est vrai, mais ce qui est différé, n'est pas perdu. En attendant, allez vous reposer, demain nous causerons un peu plus, n'est-pas?

(1) Voir la *Revue* des 15, 30 septembre, et 15 octobre 1880.

— C'est cela, dit Marie, adieu.

Cela me paraissait bon de dormir sous ce toit hospitalier. C'est égal, c'est bien extraordinaire que ma bonne mère ne me donne pas de ses nouvelles. Après cela, la poste ne fonctionne peut-être pas, ou bien les gens de l'extérieur ne risquent pas volontiers une lettre pour Paris; cela se comprend.

Voyons, que je prenne ma fameuse lettre, la voici : grande enveloppe, cinq cachets noirs, sans initiales, suscription écrite au crayon rouge, par le délégué sans doute. Je la plie en deux et la cache dans la doublure de ma veste, on ne sait pas ce qui peut arriver.

Dès le jour, Georges se transporte à son ancien domicile, où en effet il voit plusieurs fédérés installés, qu'il chasse à coups de pied, en leur disant, qu'ils s'étaient sottement établis dans le logement de l'estafette de D...

— Bono, bono, citoyen officier, on s'en va ; on s'en va, dirent le sergent et la plupart de ses hommes.

Ce logement se composait du rez-de-chaussée et d'une petite chambre attenante. Il fallait voir dans quel état tout ce mobilier se trouvait. Presque tout était brisé. Je demanderai une indemnité, et je l'obtiendrai, dit-il. La porte enfoncée, à coups de crosse sans doute, n'était plus en état de servir, ce qui le mit dans un certain embarras. Ayant requis un menuisier, elle fut arrangée provisoirement, assez bien pour qu'il pût fermer l'entrée de sa demeure. Si l'on n'y revient pas à coups de crosse, c'est l'essentiel...

Marie, en le voyant revenir, lui apprit qu'elle avait entendu proférer des menaces contre lui par les hommes qu'il venait de chasser. Toute émue de peur, elle raconta qu'un de ces hommes en passant avait dit :

— Tout estafette qu'il est, je connais quelqu'un qui en sait long sur son compte, et je ne voudrais pas être dans sa peau.

— Bah! n'ayez pas peur, Marie. Tous ces gens-là sont ainsi faits. Ils sont comme les chiens, ils aboient de loin. Si vous aviez vu comme ils étaient souples et rampants, quand je suis allé les trouver!

— Oui, vous avez raison, Georges, mais c'est justement parce qu'ils n'oseraient vous attaquer en face, qu'ils ne craindront pas de le faire par derrière. Je vous assure que vous ferez bien de prendre vos précautions. J'ai le pressentiment qu'un péril vous menace.

Vous devriez rester ici, ou disparaître d'une manière quelconque. Vous verrez qu'ils finiront, tous ces mauvais sujets, par vous jouer quelque vilain tour.

— Allons, allons, Marie, vous êtes un peu souffrante et vous exagérez tout. Notre tâche est sur le point d'être finie; ce n'est pas le moment d'abandonner la partie.

— Vous me dites toujours cela, et c'est toujours la même chose. Nous voici au mois de mai et rien n'est changé; si ce n'est que tout ce monde me paraît encore plus méchant.

— Justement et c'est pour moi ce qui prouve ce que je vous dis. Je sais que l'on vient d'établir d'énormes pièces de siège près des remparts, de ces pièces braquées dans nos ports depuis Louis XIV et qui doivent être tout étonnées de se trouver ici. N'entendez-vous pas de temps à autre ces longs coups de tonnerre qui ébranlent la maison comme des krupps prussiens? ce sont elles qui parlent. Pour peu que cela dure, les remparts s'affaisseront pour livrer passage à l'armée. Et puis ces messieurs sont plus enragés que des tigres, ce qui prouve certainement que leurs affaires ne vont pas. J'en connais d'ailleurs qui se sont déjà munis de costumes de prêtre pour fuir en toute sécurité. Ils vont rentrer nos bons militaires et puis nous nous marierons et serons heureux comme des anges. Remarquez bien, Marie, que les arrestations se multiplient, que les otages ont été envoyés à la Roquette sous bonne escorte, tout cela pour intimider les Versaillais ou capituler dans de bonnes conditions. J'ai rencontré Delescluze, il était fou. Parizel, avec le concours du chimiste chargé du phare électrique de Montmartre, prépare, dit-on, des mines pour faire sauter Paris. Tous les appareils de pile Bunsen ont éte saisis dans ce but à l'Observatoire. Les bataillons de pétroleuses s'organisent. Le pétrole est porté sur les places publiques, ainsi que les pompes à incendie pour le répandre. Be... et Dar... préparent l'incendie des Tuileries et du Louvre; quelques femmes, celui de la chancellerie, et une quantité de gens se sont distribué les autres monuments. Je sais tout cela, mais soyez en paix, ils n'auront pas le temps de tout faire. C'est la fin qui se prépare, une fin terrible, peut-être, mais la fin.

Après le diner, je m'apprêtais à me retirer lorsque la mère de Marie me dit d'un air piteux :

— Vous partez déja, monsieur Georges?

Ah! la pauvre, elle ne dit plus maintenant que, dans sa position, elle n'a besoin de personne. Infirme et isolée, elle a toujours peur qu'on l'abandonne. Est-elle contente de me voir à la maison, et est-elle attristée de m'en voir partir.

— Monsieur Georges, vous savez que nous vous aimons beaucoup!

— Je le sais, bonne maman, je le sais, mais vous voyez bien que je ne vous oublie pas.

C'est égal et malgré son état, ce qu'elle préfère toujours, quoi qu'elle en dise, ce sont les petits pâtés au jus. Marie me disait ce matin qu'elle se cachait encore pour en manger, absolument comme du vivant de son père.

Cette vieille habitude lui venait du Brésil où, jeune fille, elle fit connaissance d'un officier en lui vendant des petits pâtés.

Elle fut peu de temps après demandée en mariage. Malheureusement son petit péché mignon lui procura une telle indigestion, qu'elle en fit une maladie pendant laquelle son futur disparut pour ne plus revenir. La chronique répéta que ce jeune officier n'avait pas voulu pardonner une telle passion pour les petits pâtés.

Tombée entre les mains d'un riche financier, moins difficile, sur le chapitre de la gourmandise, elle a conservé jusqu'à ce jour cette douce habitude.

Bonne maman, va, tu as été servie à souhait. Ton mari t'a donné en s'en allant, la liberté que tu rêvais; la mort de ton fils t'a déchargé d'une énorme responsabilité. A cette heure il te reste un ange de vertu et de douceur. Un ange, dont la présence, chez toi, embellit et console, en même temps qu'elle te procure un soutien et un défenseur. Cette sainte fille protège tes vieux jours, ce à quoi tu ne pouvais guère t'attendre. Sans cette heureuse circonstance, ta position de grande dame Brésilienne eût été bien malheureuse. Mais tout est bien qui finit bien. Avec cela, je vais être bientôt son gendre.

Marie, je m'en vais encore une fois, mais à bientôt. L'on ne m'a pas vu à l'état-major depuis avant hier et il faut que je m'y montre un peu. Douski m'attend encore ce soir au Palais-Royal où j'ai promis de me rendre; allons, encore un peu de patience. Ayons confiance en Dieu!

Georges prit un fiacre et se rendit à Passy où il trouva le tumulte

ordinaire au rassemblement de troupes. Le commandant ne l'avait point fait appeler, le chef d'état-major non plus. Beaucoup de ces messieurs n'avaient pas été vus depuis quelques jours. Beaucoup avaient été arrêtés puis relâchés à la suite de l'affaire de la porte Dauphine, à l'écurie ma fidèle monture mangeait en paix sa pâture et *Vengeur* était à son poste.

— Eh bien, mon gars, qu'est-ce qu'il y a de nouveau?

— On dit, mon officier, que tu trahis!

— Farceur, je la connais celle-là! Lorsque ça ne marche pas, les soldats disent toujours que leurs chefs trahissent. Et qui dit cela?

— Tout le monde.

— C'est cela, allons, espèce d'imbécile, scelle mon cheval et tiens-le prêt. Tu me l'amèneras; je m'en vais faire en attendant un petit tour par là.

Je visitais à l'instant les postes voisins intra et extra muros. Je disais un mot à Pierre, un autre à Paul, je serrais la main à quelques sergents, et même à de simples gardes; tout cela pour prendre *le vent*, et faire oublier mes absences.

De mon rapide examen il résultait, pour moi, la preuve évidente qu'une certaine crainte commençait à régner; que les gardes causaient entre eux avec moins de liberté; qu'ils paraissaient se méfier les uns des autres, et que moi-même j'étais regardé avec une certaine méfiance. De nombreuses disparitions s'étaient produites dans les rangs.

Allons, la poire est mure, il serait temps de brusquer le mouvement.

— Citoyen officier vint me dire un garde! on dit que les Versaillais vont rentrer, est-ce vrai?

— Mais je n'en sais rien, qui dit cela?

— Mais tout le monde.

— Vous êtes fous. T'a t'on dit l'heure au moins?

— Ne la connais-tu pas toi?

— Moi, comment?

— On dit que tu trahis!

— Allons, encore un. La foudre eût éclaté à mes pieds que je n'en aurais pas été plus surpris.

Moi Trahir! Tas d'imbéciles. Dieu, s'ils le croyaient; mais, partons!

— Vengeur, amène, amène.

Et toi, bon vieux, qui me parles de trahison, c'est la peur des Versaillais qui te fait parler ainsi; et après avoir piqué au vif son interlocuteur, Georges partit au galop.

Service de la Commune, dit l'estafette et il disparut, suivi de Vengeur.

Au Palais Royal il descendit, passa les rênes à l'ordonnance en lui disant de répondre à ceux qui pourraient le demander, que le citoyen délégué à la guerre l'avait fait demander à diner.

Il était à peu près l'heure convenue; aussi trouva-t-il Douski au rendez-vous, Poki n'y était pas encore arrivé. Après l'avoir attendu assez longtemps, ils se décidèrent à diner sans lui.

— C'est drôle, fit remarquer Douski, il me semble l'avoir vu ce matin causant avec un membre du Comité de vigilance. Je ne sais s'il m'a aperçu, mais je l'ai bien vu moi, parlant à voix basse, de manière à ne pas être entendu sans doute. Ils avaient tous les deux l'air de s'acheminer vers la Préfecture de police. Cela m'a produit une étrange impression.

Après cela, je ne vois pas ce qui a pu l'empêcher de venir ce soir.

L'heure étant avancée et le repas terminé depuis longtemps, ils perdirent espoir. Poki, dit Douski, n'est pas aussi franc que nous, et nous avons peut-être eu tort de l'admettre dans notre intimité.

— Pour moi, dit Georges, je ne le connaissais pas particulièrement, mais il m'a paru de bonne foi, surtout le jour où il s'est converti si ouvertement à nos idées.

Ils discouraient ainsi tous les deux et étaient sur le point d'ouvrir cette fameuse lettre pour la lire seuls, lorsqu'un tumulte se produisit dans leur escalier et qu'ensuite leur cabinet s'ouvrit brusquement pour donner passage à plusieurs gardes armés, précédés d'un délégué à écharpe rouge.

— Georges Kobeski, dit celui-ci.

— C'est moi, dit l'estafette.

— Au nom de la Commune, je vous arrête. Voici le mandat de Raoul-Rigaut?... Où est la lettre que vous avez lue, ou que vous deviez lire?

— Mais, citoyen, vous vous trompez; de quelle lettre voulez-vous parler?

— Je n'en sais pas davantage. On vous donnera là-bas toutes les explications que vous pourrez demander.

— Mais il y a erreur !

— En route, en route, et poussé par les gardes il disparut au milieu d'eux, laissant Douski plus mort que vif, dans le cabinet où ils avaient dîné ensemble.

XIV

Quelques jours se passèrent ainsi, Douski à rechercher le motif qui avait fait arrêter son ami, et à solliciter en vain une permission pour aller le voir à la Conciergerie où il avait été enfermé. Mais les ordres étaient sévères; ils émanaient de Raoul-Rigault, en personne. Quant à Georges, tout entier à ses réflexions, il pensait à son ami dont l'inquiétude faisait toute sa peine.

Il s'agitait dans un espace de 2 mètres à 3 mètres de large sur 4 de long, interrogeant la porte qui ne s'ouvrait pas, les murs qui restaient muets, et la pâle lumière du jour qu'il recevait par une petite ouverture masquée et qui l'éclairait à peine. Rien, rien ne lui apportait un mot, un signe d'espoir ou de consolation. Une table, un banc, un espèce de lavabo en fer et la bouche d'une petite fosse, non inodore, composaient avec le lit de camp tout l'ameublement de sa cellule. Ah! sous ce petit plafond de plomb qui semble presser l'air dont on a besoin pour vivre, il n'est pas extraordinaire de sentir sa raison s'échapper. Il semble, au contraire, tout naturel que ce régime conduise à la folie...

— Pauvre Marie, se disait Georges, vous le deviniez. Que devez-vous penser de ne plus me voir venir? Ils m'ont enfermé ici, sans m'entendre, sans me dire un mot. Si au moins l'on venait m'interroger, mais non, personne, et les jours passent. Je suis au secret sans doute, sans cela Douski serait déjà venu. Pauvre camarade, si par malheur on t'avait aussi mis en prison. Sait-on jusqu'où la délation et la persécution peuvent aller sous un régime soi-disant de liberté?... Oui, la liberté pour eux seulement; mais pour nous, l'oppression !...

Lorsque j'interrogeais le geôlier qui me faisait passer ma nourriture, il ne me répondait pas. Dieu ! si au moins j'avais pu connaître, ce dont j'étais accusé, j'aurais pu préparer mes moyens de défense ; mais je ne savais rien. Le sergent m'a demandé *la lettre ;* cela ne signifie rien...

J'y pense, ils m'ont arrêté comme traître sans doute. Mais ceci

n'est qu'un mot, ce n'est pas sérieux. S'il suffisait de dire qu'on est un traître, où irions-nous? Ils ne pourront jamais le prouver par des actes. A moins qu'ils poursuivent la pensée. Oh! alors, je suis bien coupable, car je n'aime pas du tout cette troupe de bandits de grand chemin. Je suis resté parmi eux, il est vrai, mais Dieu en qui je crois et que j'aime, est témoin que ce n'est point pour les servir, au contraire, je les ai combattus et les combattrai encore, le révolver au poing!

Le secret est, dit-on, pour favoriser l'instruction, si je ne me trompe, et pour empêcher qu'on ne la circonvienne; mais au moins venez interroger l'accusé, avant toute chose... Je n'entends rien au droit criminel, ni à la procédure, mais il me semble que c'est élémentaire et qu'on doit toujours commencer par là. Mais bah! ont-ils une règle ces gens-là. Ils m'ont fait arrêter la nuit. Ils sont peut-être allés faire une perquisition chez moi, peut-être aussi chez ma fiancée, à mon bureau, mais ils n'auront rien trouvé. En me fouillant ils n'ont rien trouvé non plus. Ah! il ne s'en est pas fallu de beaucoup que ma lettre y passât, quelques minutes plus tard, et elle était saisie entre mes mains. Qui sait ce qu'il en serait résulté? Enfin, grâce à Dieu, elle est encore sur moi, et sa lecture n'en est qu'ajournée. Mais jusqu'à quand? Mes nuits se passent sans sommeil, mes journées dans l'attente, et rien ne vient m'apporter l'espérance. Pas un mot, pas un indice, rien. M'aurait-t-on oublié?

Enfin, voici quelqu'un!

La clef grince dans la serrure et l'énorme porte de mon cachot roule sur ses gonds.

— Citoyen, me dit un individu que je ne pus bien voir : tu es accusé de trahir la Commune et la République une et indivisible. Qu'est-ce que tu dis de cela? tu as le secret d'un complot?

— C'est faux.

— Tu as des relations avec Versailles! Tu as chassé un poste de fédérés, soustrait le plan d'un vaste complot contre la Commune?

— C'est faux. Au fait non, tout n'est pas faux!

Une idée lumineuse venait de me traverser l'esprit.

— Dis au général D... que c'est à lui seul que je désire faire des révélations intéressant la Commune. Sinon, je ne dirai rien et ce sera autant de perdu pour son salut.

— C'est bien, citoyen, on lui dira.

Le soir même le général D..., commandant les forces d'Asnières était dans ma prison.

— C'est toi, me dit-il d'un ton superbe, qui trahis. Que me veux-tu?

— Je ne trahis personne, moi, approche, grand chef, et regarde, je suis ton estafette.

— Je le sais.

— Mais regarde-moi donc, tu ne l'as pas encore fait. Tu me reconnaîtras, peut-être.

— A quoi bon, qu'est-ce que tu peux avoir d'extraordinaire. La figure d'un traître ressemble malheureusement à celle de tout le monde.

— Oh! pour cela, s'il n'en était pas ainsi, il y a longtemps que tu en aurais changé!

— Qu'est-ce que c'est?

— Je te dis que je ne suis pas un traître, moi, bien que mon père en soit un.

— Ah! cela ne m'étonne pas, tu chasses de race, alors.

— Pardon, général, car je lui ressemble, comme un honnête homme à un coquin.

— Tu le dis, cependant, la vérité est que tu trahis.

— C'est ridicule qu'un homme comme toi parle de la sorte. Sais-tu que je te connais, moi, Henri D..., et que si beaucoup te connaissaient de même, tu rencontrerais peu de mains à mettre dans la tienne.

— Qu'est-ce que tu veux dire, insolent?

— Doucement, allons doucement. Au temps où tu étais plus jeune, la chemise rouge devait bien t'aller. N'est-ce pas?

— Tu avais des révélations à me faire; parle sérieusement, je suis pressé.

— Hâte-toi de me faire sortir d'ici, si tu ne veux pas que je te fasse connaître. Tu entends?

— Tu ne diras rien, alors?

— Je ne dirai rien, je le promets. Oh! je ne chasse pas de race, tu le verras, je tiens tout ce que je promets. Mais tu l'entends, je prétends rester ton estafette jusqu'au bout; j'ai mes raisons.

— C'est convenu.

Et cet homme vil sortit tout rouge de honte, tout couvert du mépris de son fils!

XV

Rendu à la liberté presque aussitôt après le départ de D....., Georges courut à son écurie, enfourcha son cheval et se rendit seul et au galop chez Marie.

— J'ai voulu, lui dit-il en arrivant tout essouflé, venir vous apporter moi-même de mes nouvelles.

— Pauvre ami, vous voyez combien j'avais raison; plus de quinze jours sans nouvelles. Quel chagrin! que de larmes! Ma pauvre mère était aussi désolée que moi, mais c'est fini grâce à Dieu! Savez-vous, Georges, que pendant que vous étiez en prison, ils ont déchiré le drapeau tricolore, et jeté la colonne Vendôme à terre.

— C'est bon, c'est bon, rien ne m'étonne. Pour moi, je vous raconterai mon histoire un autre moment; il faut absolument que je reparte. Vous comprenez qu'il faut que je cherche mon fidèle ami Douski qui me mettra au courant de tout, car je dois avoir beaucoup de choses à apprendre.

Encore un effort, c'est le dernier, je vous l'assure, à bientôt.

Marie désolée et toute en larmes se résigna encore à voir partir son fiancé.

Georges remonta à cheval et se mit à parcourir Paris, laissant Marie dans une inquiétude mortelle, mais enfin rassurée sur son compte, autant que lui sur le sien. Il faut que je trouve Douski, il faut que je le trouve. Comment pourrai-je y arriver?

Tiens, voilà un franc-tireur qui me conduira mon cheval aux écuries du Louvre, et l'appelant aussitôt lui cria : Hé! camarade, prends donc ma monture et conduis-là au Louvre, j'ai à faire par ici. Voilà pour boire la goutte!

— Bono, citoyen officier, tu peux compter dessus.

Il n'avait pas grand chemin à faire, car j'étais sur la place du Palais-Royal.

Voyons, rentrons au café de la Régence, j'y trouverai peut-être mon homme. En effet Douski était là attablé avec un vieux bourgeois qui lui racontait ses misères avec le Crédit mobilier.

C'est toi, Georges, dit Douski, en l'apercevant, laisse moi t'embrasser, et plantant son vieux financier, il invita Georges à s'asseoir près de lui.

Nous allons prendre quelque chose ensemble et nous sortirons ensuite, n'est-ce pas? Nous causerons plus librement.

Et depuis quand donc es-tu libre?

— Depuis deux heures à peine. Enfin tant mieux, il vaut mieux tard que jamais!

Une fois dans la rue, Douski dit à Georges :

— Sais-tu que l'on te tenait au secret le plus rigoureux et qu'il m'a été impossible d'arriver jusqu'à toi.

Je l'ai bien pensé ; mais qui m'a fait arrêter?

— J'ai entendu dire que c'était une dénonciation anonyme adressée à Raoul-Rigault qui t'avait valu cet honneur.

— Mais qui a pu écrire ou fait écrire cette dénonciation?

— Veux-tu que je te dise, ce que j'en pense. Je crois que c'est Poki, que je n'ai d'ailleurs plus revu du tout. Sa conversion n'était pas sérieuse. Il nous a trompés pour nous mieux surprendre. Et puis, vois-tu, c'est un homme d'argent; et tu le sais, avec cette engeance, il n'y a pas de ressource. Les gens d'argent sont sans principes, sans honneur, ils appartiennent à qui les payent le mieux. Or j'ai cru entendre murmurer qu'après avoir alléché un membre du Comité de vigilance, sans doute le même avec qui je l'avais vu causer le matin même du jour où tu as été arrêté, il lui avait vendu notre secret en ne désignant que toi.

Si tu le revois, sois prudent, et fais comme si tu ne te doutais de rien.

— C'est convenu, et si tu veux, nous allons aller lire notre lettre qu'on a failli nous prendre. Entrons chez Tavernier, il est l'heure de dîner, nous parcourrons la missive en prenant notre repas. Cette fois j'espère, nous ne serons pas dérangés.

— Entrons donc, dirent ensemble les deux amis.

Une fois assis, l'estafette de D... exprima tout d'abord sa satisfaction d'avoir échappé.

— Ah! Si tu savais, mon cher Douski, à quoi cela a tenu.

— Pardieu, la belle affaire, ils t'ont lâché, parce qu'ils n'ont pas pu te garder faute de motifs.

— Ah! tu crois que c'est pour cela? Eh bien, tu te trompes, et Georges raconta à son ami ce qui lui était arrivé...

Kobeski sortit alors une lettre, Douski s'en saisit aussitôt.

— Tu l'as assez gardée, lui dit-il, permets que je la lise.

— Soit.

— Je vais donc la parcourir de suite. Nous ferons nos observations après.

— Le lecteur n'a pas perdu le souvenir de la lettre laissée à Picpus, laquelle fut enlevée par un agent de la Commune.

« Paris, le mars 1871.

« Ma chère fille,

« J'ai voulu, avant de te quitter, te laisser par écrit, ce que je n'ai pu te dire de vive-voix, le courage m'ayant complètement fait défaut.

« Ton cœur élevé dans la prière est toujours resté pur. Il aura peut-être beaucoup de peine à comprendre ce que le mien a pu souffrir et souffre encore. Quoi qu'il en soit, lis et cherche à comprendre. S'il t'arrive de ne saisir, ni la pensée, ni le mobile, ni la faute, songe que c'est la confession de ta mère pour laquelle tu ne saurais avoir que de l'indulgence.

« J'étais fort jeune encore lorsque je perdis mon frère pour lequel j'avais une affection profonde. De ce jour-là la vie que je n'avais pas encore remarquée s'offrit à moi sous un jour tout nouveau. J'aperçus pour la première fois ce que tout le monde voit, je compris ce que chacun sait, j'enviais ce que je n'avais pas.

« Nous étions pauvres, mes vieux parents, morts depuis de chagrin et de honte sans doute, me prodiguaient leurs conseils. Je les soignais de mon mieux. Malheureusement ma pensée franchissant notre humble demeure, voyageait dans tous les pays.

« Le bocage où venaient gazouiller les petits oiseaux ne me voyait presque plus venir voir les nids qu'il recelait, ou courir après les papillons qui voltigeaient sans cesse dans ses feuilles. Le jardin où j'avais l'habitude d'élever des fleurs se couvrait de mauvaises herbes.

« Qu'as-tu Jeanne? me dit un jour mon père en m'embrassant. Il me semble que tu es triste? Tu ne chantes plus, tu ne ris plus, tu ne t'amuses plus. Tu ne dis plus rien. Est-ce que tu t'ennuierais par hasard?

— « Oh! non, répondis-je, mais je ne puis pas toujours être comme un enfant.

— « En effet, vint dire ma mère, notre fille commence à être raisonnable; il faut bien qu'il en soit ainsi. Demain, c'est le dimanche des Rameaux, nous irons au village voisin assister à la grand'messe, cela la distraira et moi aussi.

— « C'est cela, dis-je à ma pauvre mère, en montant dans ma chambre où je me mis à sangloter. »

« Qu'avais-je, je n'en savais trop rien; je n'étais point contente. J'allais sur la terrasse qui couronnait notre habitation, cela me fit du bien, j'avais besoin de respirer et de regarder la campagne.

« Devant moi le Tibre roulait des flots majestueux, de l'autre côté s'étendait jusqu'à l'horizon une plaine couverte d'oliviers et de lilas en fleurs, au milieu desquels percaient çà et là le marbre blanc et gris de quantités de villas. A droite et à une certaine distance une route dont les rares voitures soulevaient des nuages de poussière. Combien de fois, malgré cet obstacle, ai-je vu les éclairs produits au soleil par le scintillement des armes portées par les cavaliers qui la parcouraient au galop.

« Il me souvient qu'un jour il en vint un à la maison qui me tapa sur la joue en me disant que j'étais belle. J'étais très jeune mais je rougis tout de même. Le brillant de l'uniforme, ses couleurs vives, les allures militaires du cavalier, son sabre, ses plumes, ses moustaches, tout cela me fascinaient, me charmaient, hélas!...

« Derrière la maison à quelques minutes, le clocher du village se montrait humblement derrière quelques massifs de verdure, et lorsque le vent du Nord soufflait, le bruit argentin de son unique cloche venait jusqu'à nous.

« Mais de voisins point, de passants pas davantage. Notre demeure était des plus tristes; je ne l'avais jamais tant remarqué.

— « Jeanne, me cria ma mère, descends, tu donneras à manger aux poules. »

« C'était là ma principale occupation.

— « Voilà, j'y suis, maman.

« Dis-moi, mère, lui dis-je en m'occupant : comment se fait-il que nous soyons tout seuls ici. Je viens de voir cela de la terrasse; tandis que de l'autre côté du fleuve il y a beaucoup de maisons. L'on dirait que votre quartier est maudit?...

— « Cela est vrai, mon enfant. De ce côté-ci, la vie commence au village; mais ici, ma fois l'on dirait... je ne sais quoi. L'on dirait... que c'est un ancien cimetière. Tout y semble mort!

— « Voyons, voyons, qu'est-ce qu'elle dit ma petite Jeanne, dit mon bon vieux père.

« Ecoute, mon enfant, tu es assez grande maintenant pour com-

prendre et être raisonnable. Assieds-toi, sois sage un instant, et je m'en vais tâcher de t'apprendre ce que tu ignores.

« Cette vieille maison et le petit terrain qui l'entoure nous viennent de ton grand'père. C'est toute notre fortune, voilà pourquoi nous y demeurons.

« Pour ce qui est de son isolement et du mauvais aspect du pays, nous n'y pouvons rien; mais cela ne fut pas toujours ainsi. Il y a aussi beaucoup de préjugés contre lesquels il est impossible de lutter.

— « Comment, quels préjugés?

— « Ton grand-père, continua mon père, me raconta qu'à la suite de je ne sais quelle affaire; un cardinal dont j'ai oublié le nom, le fit mander chez lui, où étant, il lui tint à peu près ce discours : Jeannoti, en récompense de ta belle conduite contre les brigands que tu nous a aidés à chasser de cette contrée, le Souverain Pontife te donne la villa *Cami*, sur les bords du Tibre, en toute propriété. Mais il reste entendu que tu remplaceras *Sébasto* qui vient de mourir sans enfants, dans ses fonctions de justicier.

« Oui, mon enfant, il ne faut pas que cela t'effraie. Ton grand-père maternel était le bourreau de Rome.

« Sans asile et sans pain, Jeannoti accepta et vint s'établir ici avec sa fille, ta mère, un ange de douceur et de tendresse, que j'épousai quelques années après.

« Dès que l'on apprit que cette habitation inoccupée depuis longtemps recelait un tel personnage, petit à petit le vide se fit, les jardins furent abandonnés, les arbres abattus, les habitations démolies et en rien de temps nous restâmes seuls. Depuis, le pays a cet aspect que tu trouves étrange, nous y avons toujours vécu heureux et tranquilles. Les marécages ont remplacé les jardins; les ronces et les épines couvrent le reste; les reptiles et la pierre règnent seuls ici. Le paysan ne vient pas de nos côtés; c'est à peine si de rares chasseurs s'y aventurent. Ils ont tous peur que quelque mauvais génie leur jette un sort. Pour moi, je me suis toujours moqué de cela et accommodé de mon isolement. Tout ça m'est bien égal. La vie est courte et quand on a la paix, un peu de pain et la santé, il ne faut pas en demander davantage. Mourir ici ou ailleurs, c'est la même chose; il faut toujours mourir.

« Toutes ces histoires sont oubliées maintenant, et il est peu de gens au village, je le crois du moins, qui sachent ce que je te dis. N'empêche qu'avec ta bonne mère j'ai coulé ici d'heureux jours et

que si ton pauvre frère était encore là, il ne manquerait rien à notre satisfaction.

« Ma mère qui s'était insensiblement approchée, me dit : mon père était bien malheureux ; abandonné par ma mère, il voulut me procurer le pain de chaque jour qui nous manquait assez souvent. Nous habitions les montagnes comme des misérables, lorsqu'un recruteur vint offrir à mon père de servir le Pape.

« Viens, lui dit-on, et tu seras récompensé. Si tu succombes nous nous chargerons de ta fille.

« Il marcha, risqua sa vie plusieurs fois et en fin de compte contribua à faire prisonniers tous les brigands, après le long combat qui leur fut livré. Il fut alors récompensé ainsi que ton père vient de te le dire.

« Il n'avait pas le choix et accepta ce qu'on lui offrit.

« Il débuta par l'exécution de plusieurs bandits, et puis les fièvres le prirent. Il mourut ici après plusieurs années de maladie. Pauvre père, il se sacrifia pour moi, me maria à son aide et fut assez heureux pour ne pas laisser de garçon ; sans cela cette triste fonction fut restée dans la maison. Tout ce que j'ai, disait mon père, la veille de notre mariage, est à vous : la maison, le bien et mes petites économies.

« Je suis bien content, répétait-il souvent, de pouvoir laisser tout cela, moi qui, errant et vagabond, n'ai jamais rien eu que la misère en partage. C'était pour lui une très grande consolation.

« Si son souvenir est une honte, me dit ma mère, il ne faut se rappeler qu'une chose, c'est qu'il se sacrifia pour nous donner du pain ; honorons donc sa mémoire.

« Rentré à la maison pendant la maladie de ton grand-père, ton père ne retourna plus sur la place publique et refusa l'emploi devenu vacant par le décès du titulaire. Surprise autant que confuse je ne devais rien laisser paraître de mon émotion.

— « Mes chers parents, je ne m'ennuie point, leur dis-je, et ce que vous me dites là, me fera vous aimer davantage. Mon grand-père s'est dévoué et vous m'avez conservé son petit héritage, ne pourrai-je pas supporter quelque chose à mon tour en mémoire de son abnégation. Courageuse comme vous, je saurai mettre un frein à mon imagination un peu tourmentée. Demain, à l'église, je demanderai à Dieu une force de caractère semblable à la vôtre et la raison qui me manque ».

DELORME.

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES [1]

CHAPITRE V

CIEL ET TERRE

I. Apparition de l'ange de Cœcilia à Valérien. — II. Discours de l'ange aux deux époux. — III. Sainte émulation de Cœcilia. — IV. Élévations de la Vierge, par le monde visible, vers le monde invisible. — V. Arrivée de Tiburtius. Valérien entreprend sa conversion. — VI. Discours de Cœcilia sur la fausseté des idoles. — VII. Le commencement du triomphe. — VIII. Paroles de la Vierge sur la vanité de la vie présente et la certitude de la vie future.

I

Durant l'intervalle qui s'écoula entre le départ de Valérien et son retour, c'est-à-dire depuis la troisième veille de la nuit jusqu'à la première heure du jour, Cœcilia n'avait perdu aucun instant de ce temps précieux.

Pendant que son corps, recouvert tout entier d'un rude cilice, était prosterné sur le sol de la chambre nuptiale, son âme était ravie en Dieu. Quelqu'un qui aurait surpris, sur ses traits si transparents, les diverses émotions qui agitaient son cœur, aurait pu contempler les reflets des scènes diverses, qui se passaient alors sous les arceaux de la catacombe Saint-Callixte.

Dans son extase, Valérien lui apparaît tantôt sous une forme, tantôt sous une autre.

D'abord, c'est un lion plein d'ardeur, qui pénètre impétueusement dans une bergerie. A son approche, l'épouvante se met dans le troupeau. Mais bientôt, doucement enchaîné par le berger qui y préside, le bouillant animal disparaît dans un antre de la bergerie, et

(1) Voir la *Revue* depuis le n° du 15 juillet.

reparaît, l'instant d'après, avec la blanche toison, la douceur et la forme ingénue d'un agneau.

Ensuite, c'est un oiseau sinistre qui, poursuivi par l'orage, se précipite dans la fente d'un rocher et jette l'effroi au milieu des volatiles paisibles, qui en ont fait leur demeure solitaire. Quelques instants après, la tempête s'apaise sur la terre, la sérénité reparaît au firmament : c'est une blanche colombe qui s'échappe de l'anfractuosité, et qui, au lieu de planer sur la fange des précipices, s'élance d'un vol hardi vers les cieux. Mais une main mystérieuse la repousse impérieusement vers le sol, dans la direction des bords du Tibre.

C'est ainsi que la vierge du Seigneur, de son regard transfiguré par l'extase divine, suit, à travers des larmes, tantôt brûlantes d'angoisses, tantôt pleines de suavité et d'allégresse, les péripéties de cette lutte, dont elle va enfin contempler, dans toute sa sublime réalité, l'heureux dénouement.

Le soleil envoyait en ce moment, à travers les pampres de la fenêtre, jusque sur son angélique visage, un des premiers rayons du matin. Des pas retentissent aux abords de son *cubiculum;* la porte cède à une pression venue de l'extérieur : Valérien paraît sur le seuil.

Quel spectacle ravissant s'offre alors aux yeux émerveillés du jeune chrétien!

Cœcilia est à genoux, immobile comme une statue de marbre. Ses bras sont croisés sur sa poitrine. Tout son corps, semble s'élancer et monter dans l'atmosphère lumineuse qui l'entoure. Les longs plis de sa robe blanche, ornée de cyclades d'or, ondulent sur ses pieds, comme on voit à la poupe d'un navire les flots de la mer tourbillonner en flocons d'écume sous les reflets argentés de l'astre des nuits.

Devant elle, se tient debout un personnage de merveilleuse apparence. Il est revêtu d'une longue tunique, éclatante de blancheur et constellée d'étoiles. Une ceinture de diamants retient les plis flottants de sa tunique autour de sa taille aérienne. Deux ailes aux couleurs diaprées s'échappent de chacune de ses épaules, sur lesquelles retombent les boucles de ses cheveux, blonds comme le sable le plus pur. Ses ailes sont à moitié déployées : elles paraissent soutenir son corps sans que ses pieds, dont les sandales sont entrelacées de roses, touchent le pavé du *cubiculum.* Sa figure est d'une beauté

ravissante; il l'incline légèrement vers Cœcilia, en même temps que ses regards, où étincellent de célestes clartés. Il s'échappe de tous ses traits un éclat majestueux, que tempère agréablement le plus gracieux des sourires.

Valérien s'aperçoit de suite que, s'il a tenu sa parole, le ciel tient aussi la sienne.

Il a su triompher courageusement de lui-même : la récompense tant désirée ne se fait pas longtemps attendre. Car le personnage qui captive ses regards est l'ange de Cœcilia.

La virginale épouse de Valérien, habituée à ces révélations supérieures, remarque avec joie combien est différente l'attitude de l'Esprit bienheureux, préposé à sa garde.

Naguère encore, il se tenait à ses côtés, avec un aspect formidable, et brandissant à la main un glaive étincelant. Et voilà qu'en ce moment, tout en lui respire la paix la plus profonde et la plus ineffable tendresse ! Ce qu'il porte dans ses mains, ce n'est pas une arme terrible, mais un emblême rassurant : ce sont deux couronnes, faites de roses les plus suaves et de lis de la plus éclatante blancheur.

II

Cependant, d'un geste plein de majesté, l'ange fait signe au patricien de s'approcher de son épouse qui, sous le charme de l'apparition céleste, ne s'était point encore aperçue de la présence de Valérien. Celui-ci laisse tomber de ses épaules son pallium de voyage, et apparaît avec la robe blanche de néophyte, dont Urbain l'a revêtu au sortir du baptême.

A cette vue, un tressaillement d'allégresse parcourt les traits de Cœcilia. Les deux époux sont aux pieds de l'ange, qui leur adresse ces consolantes paroles :

— Enfants bien-aimés de mon tout-puissant Maître, le créateur de l'univers, disciples chéris de son très adorable fils, le Seigneur Jésus, recevez sur vos têtes ces couronnes, comme gage de l'amour divin qui vous unit désormais dans l'assemblée des saints. Méritez de les conserver dans toute leur fraîcheur et dans tout leur éclat, par la pureté de vos cœurs et la sainteté de vos corps. Celui qui vous les donne est votre protecteur, et c'est du jardin du paradis qu'il vous les apporte. Ces fleurs ne se faneront jamais. Leur parfum

sera toujours aussi délicieux : car rien de terrestre ne pourra porter atteinte à leur fraîcheur et à leur suavité. Mais aussi, personne ne pourra les contempler ni les sentir qu'il n'ait auparavant, comme vous, mérité, par la vertu de l'Esprit saint et la pureté de l'âme, les complaisances du ciel ! »

Puis, faisant allusion aux paroles du pontife des Catacombes :

— Bénie sois-tu, Cœcilia, dit-il; bénie sois-tu, vierge du Christ, pour avoir, comme une éloquente brebis, amené au bercail du Seigneur, par tes exhortations, par tes prières et par tes larmes, ce lion impétueux devenu le plus doux des agneaux!

« Maintenant, ô Valérien, continue-t-il en se tournant vers le jeune néophyte, puisque tu as acquiescé au désir pudique de Cœcilia, le Christ, fils de Dieu, m'a envoyé vers toi, pour recevoir et porter vers lui toute demande que tu aurais à lui adresser. »

L'ange avait déposé sur la tête des deux époux les couronnes mystérieuses; il attendait la réponse que le jeune converti allait faire à ses propositions.

Valérien se recueille profondément : il paraît interroger du regard Cœcilia.

— Très noble Seigneur de la cour céleste, dit-il enfin, comment pourrais-je demander quelque chose d'ici-bas, lorsque, cette nuit là même, la grâce de mon Dieu m'a donné tous les biens du ciel? Je n'ai plus qu'un souhait à faire : c'est que ceux qui me sont chers partagent avec moi le bonheur de connaître et d'aimer le Dieu véritable.

« J'ai au monde un frère; rien en cette vie ne m'est plus doux que l'affection de ce frère bien-aimé. Il serait cruel à moi, qui suis maintenant affranchi du péril, de laisser ce frère dans les ténèbres et en danger de se perdre. Je réduirai donc toutes mes demandes à une seule : Je supplie le Christ de délivrer de l'erreur mon frère Tiburtius, comme il m'a délivré moi-même, et de nous rendre tous les deux parfaits dans la confession de son nom. »

En entendant ce noble langage, l'ange se rapproche de Valérien.

Son visage rayonne de cette joie, dont tressaillent au ciel les esprits bienheureux, quand les échos de la terre leur apportent le bruit de la conversion d'un pécheur.

Puis il reprend :

— Parce que tu as demandé une grâce que le Christ est encore plus empressé à t'accorder, que toi-même à la désirer, tu seras

exaucé, Valérien. Le Seigneur m'en donne présentement l'infaillible assurance. De même qu'il s'est servi de Cœcilia, sa servante, pour gagner ton cœur à son amour, ainsi se servira-t-il de toi, afin de gagner le cœur de ton frère Tiburtius.

« Faut-il déchirer encore plus complètement devant tes yeux le voile de l'avenir, Valérien ? Je te connais en état de supporter ces révélations et d'en bénir le ciel.

« Eh bien, sache-le ; le jour n'est pas éloigné où le même sang, qui circule séparément dans vos veines, coulera, en se réunissant, sous le glaive du bourreau. Le même berceau vous a vus naître, le même supplice vous verra mourir ; et la même tomber enfermera vos corps dans ce souterrain, où tu as reçu la vie de l'âme. Tous les deux, ton frère et toi, vous parviendrez à la gloire d'un commun martyre ! »

En prononcant ces dernières paroles, le céleste ambassadeur avait secoué ses ailes, et était monté vers les régions de l'invisible.

III

Quelle n'est pas la joie de Cœcilia, lorsque, revenue des transports extatiques, causés par la présence de l'Esprit Bienheureux, elle se trouve en face de son noble époux qui lui raconte comment il est devenu chrétien. Mais pourquoi ces efforts? Les fleurs qui couronnent le front de Valérien et la chlamyde des néophytes qui ornent ses épaules, lui disent assez quel changement merveilleux s'est opéré dans son âme.

Cependant, un nuage de tristesse assombrit l'horizon que contemple son limpide regard.

L'ambassadeur céleste a lancé, en partant, une parole prophétique qui la rend noblement jalouse. La palme du martyre est promise, dans un prochain avenir, à Valérien et à son frère Tiburtius.

N'aurait-elle pas, elle aussi, sa part de cette pourpre ensanglantée, contre laquelle elle échangerait si volontiers tous ses plus riches vêtements et ses immenses trésors? Serait-elle oubliée sur cette liste, dressée par le Ciel pour fournir des victimes aux fureurs impies de la terre? Lui faudra-t-il vivre encore parmi les hommes, lorsque son époux et son frère auront déjà grossi le nombre des bienheureux? Lui faudra-t-il gémir dans ce lieu d'exil, lorsque ceux qui seront partis après elle dans la lice chrétienne déjà dans seront les joies de la patrie?

Ces pensées agitent la surface de son âme, sans toutefois troubler le calme de son cœur. Car, si le ciel a dit une partie de son secret, c'est pour lui faire comprendre que, après la mission de donner à Dieu ces deux êtres chéris, elle aura encore à remplir la mission de les lui conserver, jusque sous le glaive redoutable des bourreaux.

Elle n'est pas comprise par l'ange dans cette moisson de gloire; mais elle n'en est pas non plus exclue.

Ils cueilleront les premiers la palme du martyre : mais elle espère bien, elle aussi, la cueillir, lorsqu'elle aura suffisamment abrité contre les périls de l'orage les nobles rejetons de sa foi et de son amour.

Fortifiée par ses espérances, la fille de Cœcilius ne cesse de développer dans l'âme de son époux les germes de salut, dont la maturité paraît si proche. Ils prient encore longtemps ensemble, les yeux fixés sur l'endroit par où s'est envolé le messager céleste. Un rouleau de *velum*, contenant les psaumes de David, passe et repasse sous leurs regards, tandis que leurs lèvres murmurent en chœur les magnifiques accents, arrachés par la reconnaissance au roi-prophète.

L'astre du jour, monté assez haut sur l'horizon, embrasait déjà de ses feux les collines et les vallées du Tibre.

Cœcilia invite son époux à sortir du *cubilucum* transformé en oratoire, afin de respirer l'air embaumé du matin. De la terrasse du palais, d'où la vue s'étend sur les sinuosités du fleuve aux eaux jaunâtres et sur les montagnes couvertes de superbes villas, les deux époux jouissent des beautés de la création.

La jeune vierge en profite pour s'élever, comme la colombe, d'un vol rapide au-dessus de toutes ces magnificences, et pour y entraîner avec elle le nouveau soldat du Christ.

IV

— O tendre et cher époux, dit-elle, ne reconnaissez-vous pas avec moi combien est pleine de vérité la parole de l'Apôtre, dont vous avez contemplé les traits vénérables? Ne reconnaissez-vous pas que ces splendeurs de la nature visible nous conduisent à la connaissance des splendeurs invisibles?

— Cœcilia, réplique le jeune homme, je sens que mon cœur s'élève auprès du tien. Je sens que tout le bruit, que les passions du

monde y faisaient naguère, s'apaise à côté de toi. Chaque parole qui sort de ton âme fait éprouver à la mienne des transports délicieux que je ne connaissais pas.

« Parle donc, et conduis-moi à travers tout ce monde de merveilles. Ta foi plus robuste et plus lumineuse soutiendra et éclairera la mienne. Je m'éleverai vers ces hauteurs sublimes, sans craindre le vertige; je scruterai plus sûrement la majesté des œuvres de Dieu, sans craindre d'être opprimé du poids de sa gloire.

— Regardez ce vaste univers, reprend alors Cœcilia. Il est le temple où réside le Très-Haut. Ces astres de feu, attachés à la voûte de ce temple, sont comme autant de lampes mystérieuses qui nous envoient les reflets de sa grandeur.

« Le globe qui nous soutient au milieu des espaces est l'autel de ce temple. C'est sur cet autel que le Fils éternel de Dieu s'est fait homme et victime; c'est sur cet autel qu'il a versé les larmes de ses yeux et le sang de ses veines; c'est sur cet autel qu'il a daigné naître dans la faiblesse, vivre dans l'indigence, et mourir dans les plus cruels supplices.

« Au-dessous de cet autel, dans les entrailles mêmes de la terre ainsi abreuvée du sang d'un Dieu martyr, j'entrevois le lieu des éternelles ténèbres. Un lac de soufre et de feu y bouillonne, enveloppant de ses vapeurs brûlantes les esprits infernaux et les âmes humaines, que la justice du Tout-Puissant a condamnées pour toujours.

« Mais élevons nos regards vers des régions plus sereines : laissons les régions du sacrifice et de la souffrance, pour contempler celle de la félicité.

« Ah! comme en les envisageant, même à travers les voiles d'ici-bas, nos cœurs palpitent d'espérance et de joie! Oui, par derrière cette voûte qui nous inonde de ses flots de lumière, par derrière ce firmament dont la vaste étendue donne le vertige aux yeux qui cherchent à le mesurer, s'étendent une autre voûte plus lumineuse et un autre firmament plus immense.

« C'est là que se trouve le royaume des Elus, que Dieu enivre du torrent de toutes ses félicités. Quel magnifique héritage, Valérien! et comme tous ceux de la terre pâlissent à côté de celui du ciel! Là, nous jouirons du plus grand de tous les biens, la vue de Dieu, face à face, comme il est! Autour de cette majesté ravissante, plus d'ombres qui en atténuent la splendeur, plus de voiles

qui en dissimulent les formes infinies! C'est le plein jour de la réalité divine! C'est le comble de toutes les joies et de toutes les grandeurs!

« Qu'êtes-vous donc, auprès de ce magnifique héritage, palais, domaines et trésors que nous ont transmis nos pères? Qu'êtes-vous auprès de nos titres au royaume du ciel, noms illustres, que nous ont légués nos glorieux ancêtres? Vous n'êtes plus que de la boue qui souille ceux qui s'y attachent. Richesses de la terre, honneurs du monde, vous n'êtes plus qu'une vaine fumée, qui ternit l'image de Dieu dans nos cœurs!

« Bientôt, Valérien, nous quitterons ce monde terrestre, où nos corps tiennent enchaînées nos âmes : nous irons, par de là toutes ces splendeurs de l'univers visible, jouir sans fin des félicités inénarrables, que le Seigneur réserve à ses saints. Oui, nous les posséderons, ces richesses, que les hommes ne peuvent nous ravir; nous jouirons de cette vie, que la mort ne peut nous enlever : mais à une condition, c'est que, tant que nous vivrons, nous serons dignes de notre foi de chrétiens!

« C'est la foi chrétienne qui nous éclaire.

« Qui ne plaindrait cet homme marchant sans flambeau, pendant la nuit, dans un chemin bordé de précipices? Tantôt, prenant des ombres pour des réalités, il tremble lorsqu'il n'a rien à craindre; tantôt s'avançant avec sécurité, il roule dans cet abîme au moment où il croit mettre le pied dans un lieu sûr. Tel est l'homme que n'éclaire pas le flambeau de la foi véritable.

« Ce n'est qu'à votre lumière, ô mon Dieu, que nons pouvons percevoir les clartés célestes, répandues par vous dans les choses d'ici-bas.

« Puis, sans cette lumière de la foi, quel édifice solide pouvons nous élever vers le ciel?

« Deux hommes travaillent à construire un monument. L'un emploie les métaux les plus riches, l'or, l'argent et les pierres précieuses : l'autre, n'emploie que du bois, du foin, de la paille légère. Quelle magnifique récompense attend le premier! Quelle déception désolante est réservée au second!

« Le feu de la justice de Dieu viendra un jour éprouver le travail de l'un et de l'autre. Tandis que les œuvres du juste, qui vit de la foi, brilleront comme l'or dans le creuset de l'épreuve dernière, les œuvres de l'impie, qu'en restera-t-il parmi ces flammes? Une

vile poussière! Et alors, à ce moment suprême, le pêcheur verra et entrera en une violente fureur; il grincera des dents et désséchera de frayeur.

« Le chrétien fidèle à sa foi, au contraire, verra aussi le chemin qu'il aura parcouru et l'édifice qu'il aura construit à force de sacrifices et de dévouement. Il entrera en des transports de sainte allégresse. La foi du Christ aura été la lumière de sa vie terrestre; la gloire du Christ sera l'éternel couronnement de sa vie céleste. Des torrents de délices, un royaume de gloire, un bonheur qui ne laisse rien à désirer, parce que toutes les nobles jouissances s'y rencontrent! Oh! à cette vue, le cœur s'enflamme; on oublie les fatigues de la route. Heureux terme de notre pèlerinage, quand viendras-tu combler nos plus vifs désirs et réaliser nos plus chères espérances?

« Jeune et tendre ami, ne l'oublions pas, le ciel nous attend. Il faut que nous y portions la couronne de la virginité et la palme du martyre! »

V

Pendant tout ce discours, Cœcilia avait repris insensiblement l'attitude de l'extase. Valérien était rempli d'une admiration toujours croissante, en face de ces horizons ravissants que lui découvrait la parole inspirée de la jeune vierge.

A ce moment, un bruit de pas se fait entendre dans les galeries de l'*atrium*; en un clin d'œil le visiteur matinal paraît sur les degrés de la plate-forme qui vient d'être le théâtre de ces sublimes entretiens.

C'est un jeune homme, à la démarche alerte et fière.

En gravissant les degrés de la terrasse, il fredonne un chant de fête. C'est Tiburtius qui accourt, pour offrir aux deux nouveaux époux l'hommage de son affection fraternelle.

Au physique, il possède la taille avantageuse de Valérien quoique plus jeune de quelques années. La ressemblance des traits et de la démarche est frappante. Au moral, c'est un caractère ardent comme son frère, avec moins de brusquerie naturelle et plus d'affabilité dans ses manières. Aussi est-il rangé parmi les jeunes gens qui donnent le ton à l'élite de la société romaine.

Suivant l'usage, il s'approche d'abord de Cœcilia, qui incline vers lui son front, afin qu'il y dépose un baiser fraternel.

Tout à coup, il recule comme frappé d'un étonnement indéfinissable. La parole hésite sur ses lèvres parfumées.

Après quelques instants d'un silence mêlé de stupeur et de respect :

— Mais d'où vient, s'écrie-t-il, cette odeur délicieuse qui s'échappe de vos cheveux, ma sœur bien-aimée? Nous quittons à peine l'hiver; la nature n'a pas encore repris sa vie et son éclat. Nous ne sommes qu'au seuil du printemps, et je sens à votre tête une odeur de lis et de roses, qui vous embaume et me parfume moi-même tout entier!

« Quand je tiendrais dans mes mains le plus odorant faisceau de fleurs, il ne répandrait pas un parfum égal à celui que je respire. Cette merveilleuse senteur me transporte; elle pénètre jusqu'au plus intime de moi-même, et il me semble qu'elle renouvelle tout mon être!

Cœcilia remue les lèvres pour répondre à son jeune frère. Mais les paroles de l'ange lui reviennent à la mémoire. C'est à Valérien que revient cette mission glorieuse; c'est à lui qu'a été conféré par le ciel l'honneur de faire briller le flambeau de la foi aux yeux de Tiburtius.

Aussi la vierge prudente se renferme-t-elle dans un silence plein de la plus touchante modestie. Du regard elle fait signe à son époux d'engager le combat, se réservant bien de paraître, elle aussi, sur le théâtre de la lutte, si son concours devient nécessaire pour remporter une victoire décisive.

Valérien s'approche de son frère, et lui tendant affectueusement la main :

— C'est moi, Tiburtius, lui dit-il, c'est moi qui suis la cause du mystère qui surprend tes sens. C'est moi qui ai obtenu pour toi la faveur de sentir cette suave odeur. Si tu veux faire ce que je vais te dire, tu mériteras de voir les fleurs d'où elle émane.

— Quoi, mon frère, reprend vivement Tiburtius, douterais-tu de ma docilité à suivre tes conseils? Tu sais cependant par expérience combien je suis heureux d'obtempérer à tes moindres désirs et de marcher sur tes traces. Il n'est pas jusqu'aux sentiers ardus de la philosophie, où, dépouillant la légèreté de mon jeune âge, je n'aie voulu m'élancer, pour être moins indigne de toi.

— Les sentiers que tu as parcourus à ma suite, Tiburtius, lorsque je m'égarais dans les ténèbres, veux-tu les parcourir, maintenant que je marche dans la lumière?

— Parle, Valérien, et fut-ce dans un autre monde, je quitterais sans regret celui-ci, afin de ne pas me séparer de toi.

— Justement, mon tendre frère, c'est dans un autre monde que je veux te faire monter. Il s'agit, pour toi, de déserter, comme je viens de le faire moi-même, le monde de l'erreur, et de vivre dans celui de la vérité.

— Où est-il donc, ce monde, Valérien?

— Au dedans de toi-même, Tiburtius, quand tes yeux seront ouverts à la foi. Tu verras alors combien sont vaines et mensongères toutes les subtilités de nos philosophes, et combien, au contraire, sont consolantes et lumineuses les certitudes de la foi au Dieu véritable.

— Quelle est donc cette foi? et quel est ce Dieu véritable?

— Cette foi, la doctrine du salut te l'apprendra; ce Dieu, je ne te dirai son nom que lorsque je te verrai convaincu de la fausseté de nos idoles.

— Qu'entends-je, Valérien? Quel langage sort aujourd'hui de ta bouche? Les fêtes nuptiales t'auraient-elles fait perdre les accents de cette sagesse qui jetait tant d'éclat — et j'en étais fier, — dans les brillantes discussions de l'Académie? Aurais-tu quitté le monde réel, pour te lancer dans le monde des rêveries, où tu veux me conduire? Serais-tu devenu le frère des neuf sœurs de la poésie, depuis que tu es revenu de l'autel de l'hyménée?

— Tiburtius, je te parle un langage qui t'étonne, mais écoute-moi bien.

Oui, une grande transformation s'est opérée en moi, depuis que, cette nuit là même, j'ai entrevu la lumière et embrassé la vérité. Je suis devenu le frère des Saints, et, je l'espère, je deviendrai leur imitateur. Ah! qui me donnera de te faire comprendre les délices que je savoure, depuis que j'ai renoncé aux faux dieux, et que je me suis précipité aux pieds du Dieu véritable, tout-puissant Créateur et Seigneur de toutes choses?

— Ainsi donc, Valérien, toi, naguère encore champion si ardent de notre culte national, tu abjures maintenant tes croyances aux dieux protecteurs de la patrie, afin de donner ta foi à une divinité imaginaire?

— Pour protéger l'empire, Tiburtius, il faudrait que les dieux commençassent par exister. Or, ils n'existent que dans le cerveau égaré des hommes. Toutes vos divinités sont des mensonges inventés par la crédulité populaire, et dont se moque la plus vulgaire sagesse.

— Tu veux vider l'Olympe de tous ses habitants, soit! mais alors, sous prétexte de vouloir ne pas croire à tout, tu ne crois plus à rien?

— Je ne crois pas à ce qui n'est rien, ô mon frère; mais je crois à Celui qui est Tout! C'est à lui, et à lui seul, que j'ai donné toute l'adoration de mon esprit et tout l'amour de mon cœur. Je détruis, c'est vrai; mais pour rebâtir, sur les ruines du mensonge, l'édifice de la vérité.

— D'où te viens cette philosophie nouvelle? ô Valérien! Si je ne connaissais pas ton mépris et ta haine du nom chrétien, je croirais que tu es devenu le disciple de cette religion d'esclaves.

— Tu le sauras bientôt, ô mon frère bien-aimé. J'ai l'assurance que tu ne refuseras pas d'ouvrir les yeux à la véritable lumière. Je te connais l'âme trop droite, pour te soupçonner de fermer ton esprit et ton cœur à la connaissance et à l'amour de ce qui est vrai et beau. Ce n'est qu'à ce prix que je pourrai satisfaire tes désirs. C'est alors que tu connaîtras Celui dont le sang est vermeil comme les roses, et dont la chair est blanche comme le lis.

« Cœcilia et moi, nous portons des couronnes que tes yeux ne peuvent voir encore. Les fleurs qui les composent ont l'éclat de la pourpre et la pureté de la neige.

— Est-ce un songe? s'écrie Tiburtius, ou parles-tu selon la vérité?

— Jusqu'ici, réplique Valérien, notre vie n'a été qu'un songe. Maintenant, nous sommes dans la réalité. Il n'y a point en nous de mensonges, depuis que j'ai connu que les idoles, auxquelles nous rendions un culte d'adoration, ne sont que d'impurs démons.

— Mais enfin, Valérien, tu pourrais bien être la victime d'illusions funestes. Dis-moi donc alors comment tu as appris ces choses, et quels motifs tu as de renier ainsi tout ton passé et les croyances augustes de nos ancêtres.

— L'ange du Dieu véritable m'a instruit; tu pourras voir toi-même cet Esprit bienfaisant et recevoir ses lumières, si tu veux te purifier de la souillure des fausses divinités.

— Et combien de temps me faut il attendre cette purification, qui me rendra digne de voir cet Etre invisible?

— O mon frère, cette purification sera prompte; jure-moi, sur le champ, que tu renonces aux cultes des Idoles, et crois avec moi qu'il n'est pas d'autre Dieu que le Dieu unique qui règne dans les cieux!

— Je ne comprends pas à quelle fin tu exiges de moi cette promesse et ce serment, Valérien. Avant de les prononcer tu me permettras de connaître un peu mieux le terrain, sur lequel tu me provoques à la lutte afin de faire de moi un renégat des croyances les plus chères à mon cœur!

F. Périgaud.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA RAGE (1)

Incubation de la rage. — Sa durée chez le chien. — Inconvénients à laisser les chiens dans les wagons avec les voyageurs. — Durée de l'incubation de la rage chez le cheval. — *Idem* chez les grands ruminants. — *Idem* chez les petits ruminants. — Conclusion. — Diagnostic de la rage. — Remèdes contre la rage ; mesures concernant les chiens. — Capture. — Abatage. — Responsabilité. — Ce qu'il faut penser de la muselière. — Taxe des chiens.

Incubation de la rage. — J'ai hâte d'arriver à un autre grand problème qui préoccupe énormément tous ceux qui étudient cet affreux mal. Quel intervalle de temps s'écoule-t-il entre l'inoculation du virus rabique et la manifestation des premiers symptômes? Autrement, quelle est la durée de l'incubation de la rage? On voit tout de suite l'importance du problème et les applications pratiques qui en découlent.

La rage est une maladie infectieuse, virulente et inoculable. Comme telle, il s'écoule une certaine période de temps entre le moment de l'inoculation et celui où la maladie se déclare. Si dans certaines affections, telles que la vaccine et la variole, cet intervalle, sauf de très rares exceptions, est court et en même temps fixe, dans d'autres, au rang desquelles il faut placer la syphilis ou vérole, cette période est très variable, et il est impossible, étant donné le jour de l'inoculation, de dire, même approximativement, le jour où la maladie débutera. C'est dans cette seconde catégorie, qu'il faut placer la rage la plus bizarre et en même temps la plus étonnante, à ce point de vue, de toutes les maladies virulentes.

(1) Voir la *Revue* du 31 août et du 30 septembre 1880.

Un des animaux sur lesquels nous avons étudié les symptômes de la rage, vient d'être mordu par un autre animal enragé. La morsure, imprégnée de salive virulente, a été faite dans des conditions telles, qu'un jour la rage se développera; mais quel sera ce jour? Faut-il compter par semaines, par mois, par années? Rien de fixe à cet égard. Le meilleur moyen de répondre à la question, est encore de faire connaître les statistiques, ce qui permettra de supputer les probabilités.

*
* *

Voyons d'abord ce qui concerne la rage du chien, la plus fréquente et pour ainsi dire la source unique de toutes les autres. La durée de l'incubation varie entre les deux périodes extrêmes et exceptionnelles de 5 jours à 1 an. Voici comment se répartissent 144 cas, réunis par Renault, Saint-Cyr et C. Leblanc.

de	5	à	10	jours.	. . . . .	3	cas
de	10	à	15	—	. . . . .	8	—
de	15	à	20	—	. . . . .	13	—
de	20	à	25	—	. . . . .	25	—
de	25	à	30	—	. . . . .	13	—
de	30	à	35	—	. . . . .	25	—
de	35	à	40	—	. . . . .	6	—
de	40	à	45	—	. . . . .	11	—
de	45	à	50	—	. . . . .	9	—
de	50	à	55	—	. . . . .	4	—
de	55	à	60	—	. . . . .	2	—
de	60	à	65	—	. . . . .	7	—
de	65	à	70	—	. . . . .	1	—
de	70	à	75	—	. . . . .	5	—
de	80	à	90	—	. . . . .	7	—
de	100	à	120	—	. . . . .	4	—
de	365				. . . . .	1	—

Cette statistique peut se résumer ainsi :

Dans le premier mois. . . .	62 cas	ou 43 0/0
Dans les deux premiers mois.	119 cas	ou 80 0/0
Au delà du deuxième mois. .	25 cas	ou 17 0/0

Ce qui autorise à dire que c'est généralement dans les quarante jours ou six premières semaines qui suivent l'inoculation que la

rage se déclare. La statistique précédente donne, en effet, 93 cas ou 64 0/0.

Haubner, cité par Fleming, a réuni 200 cas qui ont donné la proportion suivante :

Deux mois d'incubation.	. . .	83 0/0
Trois —	. . . .	16 0/0
Quatre —	. . . .	1 0/0

Il cite un seul cas où cette durée a été de sept à huit mois.

Pour Delabère-Blaine, c'est entre la troisième et la septième semaine (21 et 49 jours) que la maladie se manifeste le plus généralement. Mais il ajoute qu'une fois cette durée a été réduite à sept jours et d'autres fois, supérieure à trois et à quatre mois.

Quoique dans la pratique, il soit très probable qu'après trois mois la rage ne se développera pas, on ne peut cependant en donner une certitude absolue. Fleming a cité l'observation d'un chien qui ne devint enragé que *onze mois pleins* après l'inoculation.

Une autre singularité que les statistiques mettent bien en relief, c'est l'inégalité de la période d'incubation pour les morsures faites le même jour par le même animal enragé.

Dans une meute de Foxhounds (chiens de chasse au renard), un chien devient enragé. On séquestre quarante-deux couples. Six animaux deviennent enragés :

Le premier au bout de.	. . .	22 jours
Le second —	. . . .	56 —
Le troisième —	. . . .	87 —
Le quatrième —	. . . .	88 —
Le cinquième —	. . . .	155 —
Le sixième —	. . . .	183 —

Nous retrouverons, du reste, des faits analogues à propos de la rage humaine.

*
* *

Certaines circonstances paraîtraient favoriser l'éclosion de la rage. Mais glissons légèrement sur ce terrain mouvant. On admet l'influence des excitations génésiques. C'est possible, mais les preuves positives font encore défaut. La frayeur agirait peut-être

davantage. M. Brissi a vu se développer les premiers symptômes de la rage-mue chez un chien, aussitôt après son immersion forcée dans l'eau froide.

M. Fleming a rapporté avec beaucoup de détails l'observation d'un petit chien qu'il possédait depuis trois semaines, et qui lui avait été donné par un de ses amis. Celui-ci a affirmé depuis qu'à sa connaissance ce chien n'avait jamais été mordu.

« Il paraissait dans un état parfait de santé, dit M. Fleming, et était aussi joueur que d'habitude, lorsque, au mois d'octobre 1865, allant dans le Warwickshire, je l'emmenais avec moi et le gardais dans le compartiment du wagon où je me plaçais. Très joyeux au départ, il ne tarda pas à s'endormir sur les coussins de ce compartiment que j'occupais seul, et resta parfaitement tranquille jusqu'à l'entrée du train dans la gare de Crewe, où la machine d'un train qu ipassait fit entendre tout à coup son sifflet au voisinage immédiat de notre wagon. Ce bruit strident éveilla le chien en sursaut et le mit dans une sorte d'état frénétique. Il fit entendre d'étranges glapissements qui tenaient à la fois du hurlement, du cri, de l'aboiement, et il commença à tourner dans le compartiment, sautant sur les sièges, grimpant contre les parois, comme s'il cherchait à s'échapper, et se comportant enfin comme un animal en état de complète fureur. Quoiqu'il fût auparavant très obéissant et très affectueux, il resta sourd à ma voix et paraissait sourd en réalité. J'eus beaucoup de peine à m'en saisir; enveloppé étroitement dans mon pardessus d'été, il continua à crier et se montra indifférent à toutes les paroles par lesquelles je cherchais à l'apaiser. Bientôt après, une abondante quantité de salive visqueuse ne tarda pas à s'écouler de sa bouche, et dans les efforts que fit la pauvre bête pour se soustraire à la contrainte à laquelle je la soumettais, le vêtement tout entier en fut bientôt imprégné. Lorsque je le retirai de son enveloppe, il manifesta une disposition très accusée à mordre, happant vers la main avec laquelle je le saisis par le cou, chose qu'auparavant il n'avait jamais faite. Ce que j'observai était si inusité et s étrange que, quoique j'eusse quelque pente à soupconner la rage, je ne pouvais cependant me laisser aller à l'idée que cette maladie eût pu apparaître d'une manière si soudaine et sous l'influence d'une telle cause, car depuis qu'il était en ma possession, il avait pu entendre des bruits semblables à ceux qui l'avaient éveillé. Néanmoins j'eus la précaution de me couvrir les mains avec des gants

très épais, et de ne pas m'exposer à recevoir de la salive à la figure.

« Peu de temps après la manifestation de ces symptômes, arrivant à ma destination, je laissai mon chien libre sur la plate-forme de la station; il se précipita immédiatement vers la maison du chef de gare et alla se cacher sous le lit d'une chambre de derrière. Là, je ne parvins à le saisir qu'avec de grandes difficultés; et l'ayant transporté chez moi, je le mis en liberté dans un jardin, où je pus observer sur lui les symptômes de la rage sous la forme la plus violente. Sa lèvre supérieure contractée laissant voir les dents canines, une salive abondante s'écoulant de sa bouche en longues traînées, son dos arqué, sa tête penchée vers la terre et, curieux phénomène, un mouvement continuel de déglutition, tout cet appareil de symptômes donnait à sa physionomie une expression toute particulière. Il s'élançait à travers les taillis et semblait vouloir se cacher dans les endroits les plus écartés. Sa vue paraissait obscurcie, car il se heurtait contre les objets qu'il rencontrait; il en était de même du sens de l'ouïe, ce qui me permit de l'approcher à une petite distance; mais dès qu'il s'aperçut de ma présence, il se mit à fuir comme un lièvre poursuivi, jusqu'à ce qu'il eût atteint un autre endroit écarté, où il se remit dans l'attitude dont je viens de parler. Quoique son ouïe fût affaiblie, le cri d'un oiseau ou le bruissement des feuilles semblaient donner lieu chez lui à des accès convulsifs et à des manifestations de frayeur et de détresse. Il ne pouvait plus y avoir doute pour moi sur la nature de la maladie qui se termina par la mort le second jour. »

On pourra discuter éternellement si cette singulière maladie était la rage; l'inoculation confirmative n'ayant pas été faite, la question reste insoluble. On peut aussi se demander si ce n'est pas là réellement un cas de rage spontanée, mais comme il n'est pas possible de savoir si ce chien n'avait pas été mordu antérieurement à l'insu de son maître, il est également impossible d'être affirmatif à ce sujet. Si nous avons rapporté l'observation tout au long, c'est surtout dans le but de justifier la pratique des administrations de chemins de fer qui ne permettent pas de garder les chiens dans les mêmes compartiments que les voyageurs. On verra, à propos de la rage humaine, l'énorme influence de la peur sur le développement de cette maladie, et ce sera une probabilité de plus en faveur de ceux qui pensent que le chien de M. Fleming était enragé.

*
* *

Chez le cheval, l'incubation de la rage varie encore plus que pour le chien. Les limites extrêmes sont, en effet, deux à trois semaines et quatorze à quinze mois.

Voici une statistique de vingt-trois cas recueillis par des observateurs français :

de 15 à 20 jours.	. . . . .	1 cas
de 25 à 30 —	. . . . .	3 —
de 30 à 35 —	. . . . .	2 —
de 40 à 45 —	. . . . .	6 —
de 50 à 55 —	. . . . .	1 —
de 55 à 60 —	. . . . .	2 —
de 70 à 80 —	. . . . .	3 —
de 80 à 86 —	. . . . .	2 —
de 100 à 120 —	. . . . .	2 —
de 300	. . . . .	1 —

Quoique peu étendue, cette statistique fait voir que, chez le cheval, la rage se manifeste plus souvent (60 pour 100) dans les deux premiers mois qui suivent la morsure. Ce qui donne plus de valeur à cette appréciation, c'est qu'elle est d'accord avec celles d'autres auteurs. Röll admet quinze jours à deux mois comme durée la plus ordinaire de la période d'incubation, et Haubner pense qu'après trois mois, il n'y a plus que 15 pour 100 de cas dont la rage ne serait pas encore déclarée. Ce dernier observateur cite un cas où la rage ne s'est développée qu'après un mois, et un autre, après quinze. M. Boudin a fait connaître un autre cas, où cette période a été de quatorze mois.

Il est inutile de nous appesantir sur les conséquences de ces résultats, ils montrent la longue surveillance qu'il faut avoir sur les animaux mordus. Et cette surveillance ne doit point être négligée, sous le prétexte que ces cas ou l'on a noté une incubation de quatorze à quinze mois seraient dus à une morsure plus récente, mais qui serait restée ignorée. Est-ce que dans l'espèce humaine on n'a pas vu la rage se développer deux ans et demi après la morsure?

*
* *

Voici une autre statistique, concernant les grands ruminants. Elle se compose de 20 cas, recueillis par M. Bouley.

de 20 à 25 jours.	. . . . .	4 cas
de 25 à 30 —	. . . . .	2 —
de 30 à 40 —	. . . . .	7 —
de 40 à 50 —	. . . . . ,	5 —
de 60 à 70 —	. . . . .	2 —

On voit que c'est encore dans l'intervalle des six premières semaines que se déclarent les cas les plus nombreux.

Haubner a réuni 234 cas. Le nombre des cas où la rage se manifeste après trois mois est de 10 0/0. Cette proportion est réduite à 8 0/0 après quatre mois. Mais il faut se souvenir qu'Haubner cite des cas ou la période d'incubation a été de neuf mois, un d'un an, un autre de quatorze mois, un autre enfin de deux ans et demie. On croit à une erreur dans l'observation de ce dernier cas, mais des faits analogues existent dans l'espèce humaine.

La rage bovine a fourni à M. Canillac un cas des plus intéressants, et que nous devons faire connaître à cause des nombreuses questions qu'il soulève.

Une vache pleine est mordue par un chien enragé. Environ quarante jours après, le 30 novembre 1856, elle présente tous les symptômes de la rage. Le lendemain 1er décembre, elle met au monde une vêle qui paraissait bien portante. Trois jours après, celle-ci devient enragée. Comment avait-elle contracté la maladie? Est-ce par les léchements que sa mère aurait pu lui faire; mais la vache avait les mâchoires serrées, et elle pouvait à peine faire sortir le bout de la langue.

Et encore comment expliquer une période d'incubation de trois jours! Est-ce le sang de la mère qui a inoculé la rage à son produit, alors que celui-ci ne recevait pas d'autre nourriture? Qui oserait l'affirmer en l'absence de toute séquestration immédiate! Nous répondrons encore par des faits tirés de la pathologie humaine. Est-ce que des enfants n'ont pas contracté la variole dans le sein de leur mère?

*
* *

Chez les petits ruminants, chèvre, mouton, la période d'incubation se résume dans le tableau suivant qui comprend 61 cas.

de	14 à	20 jours.	. . . . .	10 cas
de	20 à	25 —	. . . . .	13 —
de	25 à	30 —	. . . . .	15 —
de	30 à	40 —	. . . . .	20 —
de	40 à	50 —	. . . . .	2 —
de	50 à	80 —	. . . . .	0 —
de	80 à	85 —	. . . . .	1 —

On voit donc que c'est encore dans la période des six semaines que la rage se manifeste dans le plus grand nombre des cas. Röll est d'avis que la période la plus ordinaire chez le mouton est de deux à quatre semaines; et Haubner a déduit de 180 cas qu'il a recueillis qu'après un mois le nombre des cas est de 8 0/0, et seulement de 2 0/0 après soixante-dix jours.

Nous ne dirons rien pour l'espèce porcine dont Haubner a fixé la période d'incubation à moins de deux mois.

*
* *

Conclusion. — De tous les faits qui précèdent, on voit que c'est dans les deux premiers mois que la rage se manifeste le plus souvent (70 0/0). Après trois mois le nombre des manifestations rabiques est inférieur à 5 0/0.

Il ressort de là des renseignement féconds en conséquences utiles, au point de vue de la séquestration des animaux. A quelle époque peut-on et doit-on leur rendre la liberté? On le voit, pas de certitude avant un an, et encore! Nous le disons surtout à propos du chien, l'animal de qui provient tout le fléau et le seul qui le propage activement. C'est donc pendant au moins un an que tout chien mordu doit être suspect et mis dans l'impossibilité de nuire aussitôt qu'on observe le moindre symptôme rabique.

*
* *

Certaines maladies présentent avec la rage des rapports plus ou moins éloignés ou des symptômes communs qui peuvent mettre en défaut l'observation d'hommes expérimentés, si surtout ils n'ont pas ces causes d'erreur présentes à l'esprit. Nous n'entrerons pas dans de longs détails à ce sujet, car dans tout ce qui précède nous avons eu soin de noter aussi souvent que possible ces causes d'erreur et les moyens de s'en garantir. Au reste, quand il s'agit d'animaux, il est une précaution qu'il ne faut jamais négliger, c'est celle de séquestrer celui qui présente des signes même douteux et de le tenir en observation. Il sera rare qu'après quelques heures ou tout au moins deux ou trois jours il ne soit pas possible de savoir ce faut penser de l'état du sujet. C'est par ce moyen qu'on distinguera facilement du chien enragé celui qui n'a que des attaques épileptiques.

On a vu plus haut combien les symptômes de la rage-mue, à cause de la paralysie de la mâchoire inférieure, ressemblent à ceux qui résultent de la difficulté de la déglutition quand un corps étranger s'est arrêté dans le osier. On rencontre, dans la pratique des cas, qui ne laissent pas que d'être très embarrassants. Sous ce rapport celui que M. Fleming rapporte dans son livre est des plus instructifs et des plus intéressants. Il s'agit d'un chien qui présentait presque tous les symptômes de la rage, et qui avait, en somme, avalé un morceau de chiffon attaché à un fil qui s'était enroulé autour d'une des canines supérieures. Aussitôt l'obstacle enlevé, tous les symptômes alarmants disparurent et le chien redevint aussitôt tel qu'il était auparavant.

Il est inutile, croyons-nous, de discuter l'erreur qui attribue des symptômes rabiques aux affections vermineuses. Il suffit de la signaler. Si dans les nombreuses autopsies des chiens enragés, on signale fréquemment la présence des vers intestinaux c'est que ces parasites sont très communs chez les chiens, même à l'état de santé. Nous ne dirons rien non plus de la *plique polonaise*, affection parasitaire qui, par l'irritation qu'elle provoque sur le système cutamé, pourrait amener la production de symptômes rabiques. Quant à l'épidémie des chiens du Groenland méridional, que nous

connaissons par la relation de Hayes, *la mer libre du pôle* (1), elle offre tant d'analogie, on pourrait presque dire, de similitude avec la rage, qu'il n'y a pas à y insister en ce moment.

La maladie du cheval connue, sous le nom de *vertige abdominal*, présente des signes de fureur qui sont en quelque sorte rabiques. Mais il sera facile de ne pas tomber dans l'erreur, si l'on fait attention que, dans ce cas, le cheval n'a aucune tendance à mordre et qu'il n'éprouve aucune excitation à la vue d'un chien. On le voit donc, sauf de très rares exceptions, le diagnostic de la rage est facile, à cause du petit nombre de maladies qui peuvent lui ressembler par quelques-uns de leurs symptômes.

*
* *

Remèdes contre la rage. — Quand il s'agit des animaux, il ne peut guère être question, dans l'état actuel de nos connaissances, que de moyens préventifs. Nous ne dirons rien ici de la thérapeutique, nous réservant de l'exposer avec plus d'à propos et de profit en traitant de la rage de l'homme.

Nous avons établi que, dans la pratique, la rage se propage uniquement par inoculation, puisque la rage spontanée actuelle, bien que possible, est encore à démontrer en fait. On a vu aussi que le chien est à peu près le seul animal qui, par sa tendance à mordre et par sa fuite hors de la maison de son maître, propage activement la maladie ; par conséquent, c'est le chien qu'il faut viser quand il s'agit de mesures préventives contre la rage. Celles-ci ont d'autant plus leur raison d'être, que l'on n'a pas d'autre moyen de s'opposer efficacement à la diffusion d'un mal contre lequel on n'a aucun remède.

On a proposé bien des mesures contre les chiens, mais en les indiquant toutes, nous ne nous appesantirons un peu que sur celles que nous jugeons d'une pratique facile, commode et efficace. Ces mesures rencontrent toujours un grand obstacle : la place que le chien occupe au foyer domestique, et l'affection que lui porte son maître et toute sa famille.

Cet obstacle est tellement grand, qu'à notre avis il ne faut accorder aucune confiance à la séquestration préventive ou à

(1) Un volume in-8°, librairie Hachette.

l'abatage, laissés à l'initiative privée. Il en est de même d'autres mesures bonnes en elles-mêmes, mais qui n'auront aucun résultat pratique efficace, qu'autant que l'administration et la police en exigeront une application sérieuse.

Disons aussi qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une loi spéciale ou à de nouveaux règlements. La police est suffisamment armée par le Code pénal, pour qu'elle puissse nous délivrer de la rage le jour où elle voudra prêter sérieusement la main à l'exécution de la loi. C'est ce qui ressortira, j'espère, de ce qui va suivre.

Comme en beaucoup d'autres choses, l'un des meilleurs moyens préventifs à employer contre la rage est de combattre l'ignorance, en répandant le plus possible les notions élémentaires suffisantes pour en reconnaître les premiers symptômes et pour faire pénétrer dans les intelligences la gravité du danger qui menace les personnes et les animaux. Nous n'hésitons pas à avouer que c'est uniquement cette pensée qui nous a porté à traiter cette question avec autant d'étendue. Puissent nos efforts n'être pas stériles. Trop heureux si cet écrit réussit à atteindre au moins partiellement notre but.

Généralement la rage est propagée par le chien errant qui, ayant fui la maison de son maître, s'en va distribuant ses morsures aux hommes et aux animaux, mais surtout aux chiens qu'il rencontre ou qu'il aperçoit sur son passage. Par conséquent, c'est ce danger qu'il faut surtout combattre, et voici les moyens que nous croyons utiles pour arriver à ce résultat.

1° *L'obligation pour tout propriétaire de chiens de leur faire porter un collier sur lequel son nom et son adresse seront lisiblement gravés.*

2° *La capture de tous les chiene errants, c'est-à-dire non accompagnés de leur maître.*

3° *L'abbatage immédiat par le moyen le plus économique et le moins cruel (décapitation, pendaison, empoisonnement ou asphyxie, etc.) de tout chien errant privé du collier réglementaire. Pour les chiens errants qui le portent, l'abatage n'aurait lieu qu'après le délai nécessaire pour prévenir le propriétaire qui en venant réclamer son chien payerait naturellement les frais de séjour, de nourriture, plus une amende minime,* cinq francs, *par exemple, pour avoir laissé errer son chien, contrairement aux règlements de police.*

Nous allons montrer que l'observation attentive, je ne dis pas rigoureuse, de ces trois points amènerait rapidement une diminution des cas de rage, suffisante pour que cette maladie ne devienne plus un danger public.

Et d'abord, le port obligatoire d'un collier avec le nom et l'adresse du propriétaire permettrait de retrouver toujours l'auteur responsable des méfaits causés par sa négligence, et par conséquent les personnes lésées sauraient à qui s'adresser pour demander les dommages-intérêts auxquels elles ont naturellement et légalement droit. Naturellement, la chose s'explique sans qu'il soit besoin d'amplification. Légalement, au moyen du code civil qui dit :

Article 1382. — Tout fait quelconque d'un homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par le fait duquel il est causé, à le réparer.

Art. 1383. — Chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence et son imprudence.

Art. 1385. — Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, *soit qu'il fût égaré ou échappé.*

Armée de ces articles qui ne laissent aucun doute, toute personne dont les animaux auront été mordus par un chien enragé, porteur du collier règlementaire, pourra obtenir des dommages-intérêts compensant la perte qu'elle vient de faire par suite de l'abatage obligatoire des animaux mordus; elle n'hésitera pas non plus à se conformer aux articles 459, 460 et 461 du code pénal, dont nous parlerons bientôt.

Si le chien enragé s'est attaqué à l'homme, et que la mort résulte de la morsure, il en résultera des dommages-intérêts tellement considérables, qu'on hésitera avant d'introduire des chiens dans sa maison, et qu'on les surveillera, si on est obligé d'en posséder pour son service ou son agrément.

Connaissant l'humanité telle qu'elle est, sans vouloir l'élever ni la rabaisser, il est permis d'affirmer que cette mesure sera l'une des plus efficaces, si toutefois la police et la magistrature veulent s'en occuper sérieusement.

*
* *

La capture de tous les chiens errants, c'est-à-dire non accompagnés de leur maître, n'a pas besoin d'être longuement développée. Il suffit de rappeler que ce sont ces animaux qui sont le plus exposés aux morsures du chien enragé qui a fui sa demeure habituelle, et que ce sont eux qui deviennent ensuite les plus ardents propagateurs de la maladie, parce que leur morsure passe inaperçue, ou qu'à tort on n'y prête pas grande attention. Supprimez les chiens errants, le chien enragé ne peut presque plus propager la rage, il devient donc moins nuisible.

*
* *

L'abatage immédiat de tout chien errant, privé du collier règlementaire, n'est que le corollaire des deux mesures précédentes. Elle en est la sanction efficace. Le propriétaire qui veut garder son chien, saura qu'il doit le munir du collier exigé, ou que sinon il ne pourra plus avoir aucun recours.

L'abatage, après un délai convenable, du chien porteur de ce collier, s'il n'est pas réclamé, complète la même mesure. Quant au payement des frais de séjour, de nourriture et d'une minime amende par le propriétaire qui viendra le chercher sa bête, il semble trop naturel, pour qu'on puisse y faire la moindre objection.

On a proposé d'exiger sur le collier règlementaire, outre le nom et l'adresse du propriétaire, le numéro d'inscription du registre de la taxe. Nous croyons que c'est là une complication inutile. Comme mesure fiscale, permettant de s'assurer immédiatement si le chien en question est soumis à la taxe, elle peut être excellente, mais pour le but que nous envisageons, elle ne présente que l'inconvénient de vérifier parfois, et de changer, chaque année, le numéro primitivement inscrit. Du reste, avec le nom et l'adresse du propriétaire, il sera toujours facile de s'assurer si l'animal en question est inscrit sur le registre de la taxe municipale et, dans le cas contraire, de constater la contravention.

*
* *

Nous disions tout à l'heure que l'application des articles 1382, 1383, 1385, du code civil favoriserait celle des articles 459, 460

et 461 du code pénal, par la facilité qu'il y aurait à retrouver l'auteur responsable du dommage causé. Il suffira de citer ces articles pour le faire comprendre.

Article 459. — Tout détenteur ou gardien d'animaux ou bestiaux *soupçonnés d'être infectés de maladies contagieuses*, *qui n'aura pas averti le maire de la commune où ils se trouvent*, et qui, même avant que le maire ait répondu à l'avertissement, *ne les aura pas enfermés*, sera puni d'un emprisonnement de six jours à deux mois, et d'une amende de 16 à 200 francs.

Art. 460. — Seront également punis d'un emprisonnement de deux à six mois, et d'une amende de 100 à 500 francs, ceux qui, *au mépris des défenses de l'administration*, auront laissé leurs animaux ou bestiaux communiquer avec d'autres.

Art. 461. — Si de la communication mentionnée au précédent article, il est résulté une contagion parmi les autres animaux, ceux qui auront contrevenu aux défenses de l'autorité administrative seront punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 100 à 1,000 francs, le tout sans préjudice de l'exécution des lois et règlements relatifs aux maladies épizootiques et de l'application des peines y portées.

Quel est, en effet, le plus grand obstacle à l'application de ces mesures et à la déclaration, surtout s'il s'agit de chiens enragés, c'est l'ennui des vexations et peut-être de perte de l'animal mordu. Cette arme disparaîtra, quand on saura de qui on peut exiger la réparation du dommage causé. Par conséquent, quand un chien enragé, muni de son collier réglementaire aura mordu les chiens d'un pays, les propriétaires lésés n'hésiteront pas à prévenir l'autorité, et ils ne feront pas d'opposition à l'abatage quand ils sauront qu'ils peuvent compter sur un dédommagement.

La statistique suivante va nous montrer combien ce point est intéressant, et combien il mérite d'être signalé. Pendant une période de six années, de 1863 à 1868, l'enquête administrative a fait connaître qu'il y avait eu 785 chiens mordus. Sur ce nombre, 527 ont été abattus et 25 ont été séquestrés. Sur ces 25, 13, c'est-à-dire plusde la moitié, sont devenus enragés. Que sont devenus les 233 autres? On n'en a pu rien savoir. Qui contestera que si l'on avait eu intérêt à les déclarer ou à les rechercher, la plupart d'entre eux n'auraient pas été retrouvés? Ils n'auraient pas contribué, par conséquent, à propager cette affreuse maladie, et c'est d'autant plus

important que, comme on vient de le voir, la moitié des chiens mordus contractent la rage.

Cette statistique montre aussi combien il faut stimuler le zèle des autorités, combattre l'indifférence des populations menacées, et dissiper l'ignorance, pour ainsi dire universelle, puisque sur 785 chiens mordus, 233, c'est-à-dire près du tiers, ont échappé à toute mesure sanitaire et ont pu propager la maladie tout à leur aise. On a vu, en effet, que la moitié au moins de ces chiens ont dû contracter la rage.

*
* *

En dehors de ces mesures que nous croyons les plus utiles et les plus efficaces, non pas pour faire disparaître la rage, telle n'est pas notre illusion, mais pour la resserrer dans des limites très étroites, on en a proposé quelques autres dont nous allons maintenant dire un mot.

Une de celles sur laquelle on a beaucoup compté, même administrativement, c'est le *musellement obligatoire*. Que n'a-t-on pas dit pour et contre la muselière? On l'a même accusée de faire naître la rage! C'est aller trop loin, et lui attribuer des torts qu'elle n'a pas. Mais quant à croire à son efficacité réelle, c'est autre chose. Ceux même qui fondent le plus d'espoir sur cette mesure, l'accompagnent d'autres formalités qui, à elle seules, sont bien plus sérieuses. D'abord il faut une *muselière administrative*, car celles qu'emploient les particuliers n'empêchent pas les chiens de mordre. Ensuite on demande, comme moyen accessoire, la généralisation de la mesure, la capture de tous les chiens errants qui ne seraient pas munis de l'appareil. Mais cette capture nous la demandons aussi, mais pour les chiens porteurs ou non de colliers réglementaires et nous croyons (peut-être à tort) le collier plus efficace que la muselière : premièrement, parce que le collier peut sans aucun inconvénient se porter toute l'année et en toute saison; secondement, parce qu'il sera difficile d'imposer le port de la muselière dans les mêmes conditions. Cette mesure ne sera recommandée qu'à certaines époques, ou dans de circonstances particulières, comme à Londres, où le chef de la police, *s'il le juge convenable*, peut donner l'ordre de museler tous les chiens non conduits en laisse et de capturer tous ceux qui ne portent pas la muselière. Quelle sérieuse

efficacité peut-on attendre d'une mesure temporaire en vue de combattre une maladie qui sévit à peu près également en toute saison ?

Le public, nous n'en doutons pas, acceptera mieux le collier réglementaire avec le nom et le domicile du propriétaire, que la muselière, qui, en tout cas, ne devrait pas dispenser du port de ce même collier. La muselière n'a d'efficacité que par la capture et non par elle-même ; car le chien enragé qui fuit la maison de son maître, le fait à l'insu de celui-ci, c'est-à-dire privé de la muselière. Avec l'obligation du collier réglementaire, le maître sait qu'il sera rendu responsable des accidents souvent très graves qui peuvent arriver, et il sera naturellement plus attentif, plus vigilant.

*
* *

Taxe des chiens. — La taxe des chiens, sur laquelle on comptait pour la diminution de la race canine, n'a pas produit les résultats qu'on en attendait, car il est reconnu aujourd'hui que cet impôt en a, à peine, fait diminuer le nombre, qui était de 4 millions en 1868, d'après la *Gazette médicale* de Lyon (n° du 5 avril 1868). Et comme le nombre des chiens augmente avec l'aisance et la prospérité publiques, on peut dire que la taxe ne sera pas un obstacle à l'augmentation et à la multiplication de la race canine.

Au point de vue du sexe, le nombre des chiens mâles est beaucoup plus considérable que celui des femelles, et par conséquent les premiers fournissent à la rage une proportion bien plus forte que les secondes. Les auteurs qui admettent l'inassouvissement des instincts génésiques comme favorisant l'apparition de la rage spontanée, sont d'avis d'exiger un impôt plus fort pour les chiens que pour leurs femelles. Il n'y a aucun inconvénient à le faire ; mais si ce moyen amène quelques résultats favorables, il faudra l'attribuer moins à la cause indiquée qu'à la diminution du nombre d'animaux que cette taxe plus forte ne manquera sans doute pas de provoquer.

Poussant plus loin les conséquences de cette hypothèse à peu près gratuite, d'autres ont proposé l'émasculation de toute la race canine, sauf, bien entendu, les exceptions indispensables à l'entretien de l'espèce. Il n'y a qu'à répondre que cette mesure est impraticable,

et qu'elle ne sera jamais suffisamment adoptée ; en outre, elle ne répond à rien de scientifiquement démontré.

Bien plus logique est la proposition de M. Bourrel, qui *émousse* les dents et rend ainsi l'animal incapable d'entamer la peau et par conséquent de pratiquer des morsures. C'est une mesure excellente si elle était généralisée, malheureusement elle n'est pas praticable. Tout au plus pourrait-on la conseiller pour les chiens de luxe et d'appartements qui se trouveraient ainsi dans l'impossibilité de nuire. Quant à la pratique des boulettes empoisonnées sur la voie publique, nous la trouvons dangereuse et détestable.

Voilà ce que nous pensons des mesures présentées contre la rage, et nous croirons n'avoir rien négligé d'important sur ce sujet.

Il faut plus compter, pour prévenir la rage, sur la responsabilité qui incombe naturellement et légalement au propriétaire de chien que sur les mesures les plus sévères de la police.

Dr TISON.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

14 *octobre.* — Le conseil des ministres fixe au 9 janvier 1881 les élections municipales et au 9 novembre prochain la date de la rentrée des Chambres. — L'ouverture du congrès ouvrier socialiste du Havre est fixée au 14 novembre. — Obsèques de Mgr Pichenot, avec une pompe et un éclat extraordinaires, neuf archevêques et évêques, plus de deux cent trente prêtres, tous les magistrats de la Cour et du Parquet de Chambéry, les officiers de la garnison, les chefs et les principaux fonctionnaires de toutes les administrations, les congrégations et les confréries de la ville au grand complet, enfin, un nombre considérable de fidèles appartenant à toutes les classes de la société, tiennent à honneur de suivre les dépouilles funèbres du regretté prélat. — Les journaux radicaux profitent de certains incidents du procès Jung Wœstyne, pour entreprendre une campagne contre le général Cissey dont ils demandent la révocation. Le journal *la Commune* est poursuivi dans la personne de son *directeur gérant*, le citoyen Pyat. — Arrivée à Corfou du roi et de la reine de Grèce. Hodo-Bey est proclamé général de brigade au milieu de ses troupes, à Scutari. — Le docteur Avellanda remet ses pouvoirs entre les mains du nouveau président de la République argentine, le général Julio Roca.

15. — M. le général de Cissey, dans une lettre adressée au ministre de la guerre, demande : 1° A être relevé de son commandement par respect pour la discipline militaire ; 2° A ce qu'une enquête soit ordonnée sur les faits qui lui sont reprochés. — Les Jésuites qui enseignaient à titre de professeurs libres dans leur ancien établissement de Sainte-Marie de Toulouse, sont odieusement expulsés *manu militari.* — Le Conseil municipal de Paris transforme de nouveau un certain nombre de rues, auxquelles il donne des noms plus ou moins excentriques. — Le ministère espagnol, dépité d'avoir été battu aux élections récentes pour les conseils départementaux dans les pays basques, use de représailles. Il s'adresse aux

préfets de ces contrées pour leur enjoindre de n'avoir plus à garder de ménagements avec les provinces qu'ils administrent et de leur appliquer dans toute leur rigueur les lois provinciale et municipale, en leur enlevant leurs privilèges ou fueros. — M. Farre continue son mode d'épuration dans l'armée territoriale et met à la suite plusieurs lieutenants-colonels, notamment M. le baron de Lareinty, sénateur. — Découverte à Alexandrowsk (Russie) d'une mine de dynamite pratiquée sous le chemin de fer de Lozowo-Sébastopol, et destinée à faire sauter le train impérial. — Le fils unique du duc de Montpensier, don Antonio, reçoit au palais royal de Madrid, des mains d'Alphonse XII, la croix de la Toison d'or. — Réunion, à Constantinople, des prélats arméniens catholiques, sous la présidence de Mgr Hassoun, pour pourvoir aux sièges vacants dans les églises et régler les autres affaires de l'Église arménienne. Mort du cardinal Pacca. Arrivée à Rome du cardinal Deschamps. Des conversions en masse au catholicisme se font en Perse et dans l'Eglise grecque. Plusieurs communautés schismatiques font retour à l'Église catholique. — Riza pacha reçoit des instructions pour la remise immédiate de Dulcigno et est désigné comme commissaire du gouvernement turc pour effectuer cette remise. — La gendarmerie espagnole s'empare dans les forêts des environs de Tolède d'une bande de malfaiteurs qui infestaient le pays et avaient formé le projet d'arrêter le train d'Andalousie.

16. — La seconde application des décrets du 29 mars recommence à Paris et en province contre les Carmes de Passy, les Barnabites de la rue de Monceaux, les Carmes d'Agen, de Saint-Omer, de Montpellier, de Toulouse, de Bordeaux, de Lyon, de Nice, de Pamiers, de Montélimar, de Maiche et de plusieurs autres localités. — L'anniversaire de la mort de la reine Marie-Antoinette est célébré à Paris et en province par de nombreux services religieux — Arrivée à Cettigne de Beza Petrowich, général en chef du corps Monténégrin. — Départ pour la même ville d'un commissaire turc, chargé de régler avec le Monténégro les conditions, le mode et l'époque de la remise de Dulcigno. — Le gouvernement espagnol ordonne l'expulsion d'un prêtre de Lequitio, pour avoir critiqué en chaire la circulaire ministérielle interdisant au clergé d'introduire la politique dans les églises. — Le comité national démocrate des États-Unis dénonce aux électeurs les moyens employés par le parti républicain pour l'emporter dans les élections de l'Indiana et de l'Ohio.

17. — Mgr l'Evêque de Montpellier, à la suite de l'expulsion des Carmes de sa ville épiscopale, vient la mître en tête et la crosse à la main signifier en personne au préfet de l'Hérault qu'il est frappé d'excommunication. — Lettre de Son Eminence le cardinal Guibert au ministre de l'intérieur, pour lui rappeler les circonstances qui ont amené les congrégations religieuses à signer la Déclaration que tout le monde

connaît. Ces congrégations ont cru, dit l'éminent prélat, en adhérant au projet de déclaration arrêté entre le Saint-Siège et le représentant du gouvernement français, faire taire les calomnies et écarter les mesures désastreuses dont les congrégations semblent être de nouveau menacées. — Réunion bonapartiste au Cirque Fernando, dans le but de protester contre la conduite du prince Jérôme, et de l'amener à abdiquer en faveur de son fils Victor. — Les résolutions prises dans cette réunion sont présentées au Prince, qui y répond par une fin de non-recevoir cavalière. — La seconde application des décrets du 29 mars provoque de nouvelles et nombreuses démissions dans la magistrature debout et assise, qui refuse de s'associer aux mesures arbitraires du ministère Ferry, Cazot et consorts. Inauguration de l'achèvement de la cathédrale de Cologne par l'empereur Guillaume *en personne*. Magnifique cavalcade historique donnée à cette occasion. Elle défile en grande pompe devant l'empereur, l'impératrice et tous les membres de la famille royale de Prusse, de Saxe, des principautés allemandes. La cérémonie se termine par un banquet, où le prince impérial d'Allemagne salue en quelques mots l'achèvement du plus grand monument religieux de la patrie comme étant un symbole du zèle et de la patience des Allemands, et fait un appel chaleureux à la piété allemande et des souhaits pour l'union, le bonheur et la paix de l'empire. — Meeting de fermiers irlandais à Bradfort. — Plusieurs membres irlandais de la Chambre des communes prennent la parole et dénoncent les tentatives faites par la presse anglaise, dans le but de dénaturer l'état réel de l'Irlande et de forcer le gouvernement à adopter des mesures coercitives. Ils protestent contre la Chambre des pairs, qui a rejeté le bill de compensation en faveur des fermiers irlandais, et la traite de reste barbare de la féodalité qui doit être abolie. Ils repoussent tout règlement de la question foncière contraire au principe dela propriété des paysans, et ils demandent la création d'un parlement séparé pour l'Irlande.

18. — Expulsion des Pères Carmes de Rennes qui avaient échappé jusqu'à ce jour au sort commun de leurs frères en religion. Les agents du gouvernement sont forcés de recourir aux crocheteurs, et chaque Père ne cède qu'à la violence. — Les Barnabites de la rue Monceaux adressent à M. Jules Grévy une noble protestation, où ils rappellent leurs états de services depuis leur entrée en France et surtout pendant la dernière guerre. — Réunion publique tenue à la salle Graffard, sous le patronage du citoyen Félix Pyat, qui y brave en face nos gouvernants. — Arrivée à Athènes du roi et de la reine de Grèce. Leurs Majestés sont reçues par une foule enthousiaste, et la ville est pavoisée et illuminée. — La procédure engagée pour la remise pacifique de Dulcigno se poursuit régulièrement entre les parties intéressées. — En Suisse, des assemblées populaires se tiennent dans tous les cantons, à l'effet de se

prononcer sur la question de savoir s'il y a lieu d'apporter des modifications à la constitution helvétique. — Une grande effervescence règne à Samos contre le prince de cette île. — Trois cents réfugiés armés se rendent dans Stamboul avec le dessein d'attaquer et de piller le Grand Bazar. Le complot échoue par suite de l'arrivée de la police en force.

19 — Le gouvernement fait fermer l'ancien établissement des Jésuites à Toulouse et défère le nouveau directeur laïque au conseil supérieur de l'instruction publique. — MM. les vicaires généraux du diocèse de Toulouse adressent à M. le Préfet de la Haute-Garonne, au nom de Mgr Desprez, cardinal-archevêque de cette ville, une protestation énergique contre la dispersion des Jésuites du collège Sainte-Marie. Le citoyen Pyat, poursuivi pour apologie du régicide fait qualifié crime par la loi, est condamné par défaut à deux ans de prison et 1000 francs d'amende, et son coprévenu à six mois de prison et 1000 francs d'amende. — Riza pacha réunit tous les chefs de la ligue albanaise et leur démontre la nécessité absolue de céder Dulcigno au Monténégro, pour répondre à la volonté du sultan et à celle des puissances, et éviter à la Turquie de grands maux. — Le Monténégro demande aux puissances de désigner chacune un officier pour assister aux négociations relatives à la convention pour la cession de Dulcigno. Ouverture des négociations relatives à cette cession entre le délégué monténégrin et Bodry-Bey. — Assym Pacha se plaint aux ambassadeurs des arrestations récentes de nombreux musulmans, à Podgotza.

20. — Les démissions se multiplient dans la magistrature à l'occasion de l'application des décrets du 29 mars. Ces démissions sont d'autant plus significatives qu'on ne saurait les attribuer à des hostilités contre la forme républicaine. — Tous les commandants de l'escadre internationale recoivent l'ordre d'envoyer un officier à Richa pour assister à une conférence. — Départ de Vienne du baron de Haymerlé et des principaux fonctionnaires du ministère des affaires étrangères, pour Buda-Pesth, où les délégations vont tenir leurs séances. — M. Coronini est nommé président de la délégation autrichienne, M. Czartoryski, vice-président. M. Louis Tirza, est élu président de la délégation hongroise, et Mgr le cardinal Haynald, vice-président. Chaque président, dans son discours, insiste surtout sur le maintien de la paix, et sur la nécessité d'accorder au gouvernement, dans la limite du possible, les moyens indispensables pour affirmer la puissance de la monarchie. — Le gouverneur militaire de Cuba annonce la complète pacification de cette île. — La *Gazette officielle* de Dublin publie une proclamation déclarant que l'état de trouble qui existe dans le comté de Berwich, rend nécessaire l'envoi de renforts de police. — Le sultan du Maroc adresse aux puissances une note déclarant que toutes les croyances religieuses seront respectées dans le Maroc.

21. — Lettre de Mgr Perraud, évêque d'Autun, à S. Em. le cardinal Guibert. Ce prélat adhère publiquement au contenu de la lettre adressée, le 7 octobre, par Mgr l'archevêque de Paris à M. Constans, ministre de l'intérieur et des cultes. Mgr Perraud exprime en termes énergiques l'indignation que la seconde application des décrets soulève au cœur de tous les évêques et de tous les catholiques. — M. le comte de Mouy est nommé ministre plénipotentiaire de la République française près S. M. le roi des Hellènes. — Les troupes mexicaines anéantissent, après un combat qui dure deux jours, une bande d'Indiens qui infestait la frontière américaine depuis plusieurs années. — Le ministre de l'intérieur en Russie interdit la vente au numéro du journal la *Rossia*.

22. — Le général de Cissey adresse au général Farre une lettre dans laquelle il proteste contre certaines assertions du ministre de la guerre relevées au décret qui met le général de Cissey en disponibilité. — Le Saint Père donne audience aux jeunes agriculteurs de la vigna Pia, et répond à l'adresse qui lui est adressée par de tendres paroles et par l'éloge des Frères de la Miséricorde belges qui dirigent cet établissement. — Le congrès économique réuni à Berlin se prononce contre l'adoption par l'Allemagne de la surtaxe d'entrepôt, contre l'abandon de l'étalon d'or, pour revenir à l'étalon d'argent ou au double étalon, et enfin contre la cessation des ventes d'argent de la part de l'Allemagne. — Un léger tremblement de terre se fait sentir pendant plusieurs jours à Madrid et dans plusieurs provinces d'Espagne. — Ouverture de la Chambre hellénique; le roi dans le discours de la couronne exprime sa reconnaissance envers les États qu'il vient de visiter et dont la décision au congrès de Berlin a accordé au royaume de Grèce une nouvelle ligne frontière qui rendra l'État hellénique plus puissant. Le roi explique en quelques mots la nécessité où il s'est trouvé de décréter la mobilisation de l'armée et de contracter un emprunt pour subvenir aux frais de cette mobilisation. — Un ouragan terrible s'abat sur la Calabre. — Les ambassadeurs des puissances européennes décident de ne fixer aucun délai pour la remise de Dulcigno.

23. — Le tribunal correctionnel de Tours acquitte le R. P. Jésuite Labrosse et le renvoie de la plainte formée contre lui pour ouverture illégale d'un établissement scolaire. — Circulaire du ministre de l'intérieur aux préfets pour les inviter à lui signaler immédiatement les fonctionnaires de leur département qui ont offert leur concours direct ou indirect aux congrégations expulsées ou menacées d'expulsion et qui ont pris une part quelconque contre l'exécution des décrets du 29 mars. — Accident sur le chemin de fer de Cologne. Le train déraille. Deux personnes sont tuées et vingt-six blessées ou contusionnées. — Le roi et la reine d'Espagne, suivis de la cour en grand apparat, se rendent

à la basilique d'Atocha pour présenter la jeune infante, leur fille, à la vierge d'Atocha. — M. Avghériom, candidat de l'opposition, est élu président de la chambre hellénique, ce qui fait présager la chute prochaine du ministère actuel. — Un télégramme de Berlin assure que les relations entre le gouvernement russe et le Vatican sont rétablies.

24. — Le conseil académique de Toulouse prononce contre M. Villars, directeur de l'école Sainte-Marie de Toulouse, une interdiction de trois mois. — Décrets nommant commissaires du gouvernement, près le tribunal des conflits, MM. Gomel, maître des requêtes au conseil d'État, Charrins premier avocat général près la cour de cassation, Chante-Grellet, maître des requêtes au conseil d'Etat; Ronjat, avocat général près la cour de cassation, suppléants des commissaires. Refus fait par M. Charrins, d'accepter les fonctions de commissaire; il est remplacé par M. Ronjat, sénateur, qui a été l'avocat du ministère au sénat lors de la discussion de l'article 7. M. le général de Cissey dirige des poursuites contre Rochefort, Laisant et le *Petit Phare* de Nantes. — M. Bethmont, vice-président de la chambre des députés est nommé premier président à la cour des comptes en remplacement de M. Petit-Jean, admis à faire valoir ses droits à la retraite. — Inauguration à Angers de la statue de David d'Angers, et à Châtillon-sur-Loing, du buste de Coligny. — Des discours et des banquets forment comme d'ordinaire le principal menu de ces fêtes. — Mort du baron de Ricardi, ancien président du conseil des ministres italiens.

25. — M. Jules Ferry se rend au palais Bourbon, où il confère longuement avec M. Gambetta sur la question de savoir s'il convient ou non d'autoriser la réunion du cirque Fernando. — Grève de mineurs à Denain et de charpentiers et calfats à Bordeaux. Crise ministérielle à Belgrade, provoquée par la remise d'une note de l'Autriche, relative au traité de commerce. — Adresse des Bosniaques et des Herzégoviniens à M. Gladstone pour lui demander l'autonomie des deux provinces. Le Chili et la Colombie signent une convention qui soumet à l'arbitrage du président des États-Unis leur différend relatif au transport des armes pour le Pérou. — Réception par Léon XIII des anciens employés de l'administration papale. Dans le discours que le Saint-Père prononce à cette occasion, Sa Sainteté se plaint de n'être pas libre. Elle blâme les écoles italiennes et la célébration des fêtes du 29 septembre. — Le révérend prêtre Mérino est élu président de la république des Antilles et installé en cette qualité.

Charles de Beaulieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le parti de la Liquidation sociale, son But, son Organisation, ses Progrès depuis la Commune de Paris, par Hairdet, de la *Défense*. Brochure grand in-8 de 108 pages. Prix : 2 fr. Société générale de Librairie catholique. Victor Palmé.

Ce titre, admirablement caractéristique du sujet, veut dire que la société actuelle est considérée comme en faillite par un certain groupe de prétendus penseurs et réformateurs, et que ce groupe, ce « parti » s'est constitué en syndicat avec la prétention de liquider la soi-disant faillite.

1° *Existe-t-il des individus qui, mécontents de leur état, rêvent l'anéantissement de la Société actuelle?*

2° *Ces individus forment-ils un parti?*

3° *Quelles sont les doctrines, les visées de ce parti?*

4° *Le parti de la liquidation sociale est-il mieux organisé, plus audacieux et plus fort qu'à la veille de la Commune de Paris, en* 1871?

5° *Enfin peut-on conjurer le péril social?*

Telles sont les *cinq* questions que l'auteur s'adresse à lui-même et qu'il résout devant ses lecteurs. « Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire, » dit Boileau. M. Hairdet s'est assigné un point de départ tout rapproché : l'année 1871, si néfaste par sa Commune de Paris. Et de là jusqu'au jour où son livre s'est achevé d'imprimer, il a recueilli et condensé tout ce que « le parti » a dit, fait et préparé : « Je ferai l'exposition des faits, qui sont venus à ma connaissance, sans déclamations, sans phrases, dit-il en commençant. Et en effet, ni phrases ni déclamations dans la première page jusqu'à la dernière. On comprend combien il lui a été facile de les entasser en sa qualité de directeur d'un grand journal parisien.

Tout y est au point de vue du document, tous les congrès révolutionnaires tenus de 1875 à 1879, à l'étranger ou en France; pour l'année 1880, en France, l'état de l'union fédérative et des six grandes fédérations socialistes, les congrès révolutionnaires de Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, le Havre. — Au point de vue économique et philosophique, toutes les « idées du parti sur Dieu, la religion, la morale, la justice, le libre-arbitre, les récompenses, les peines, l'immortalité de l'âme, les prêtres, les magistrats, l'armée, la femme, la famille, l'éducation *athée*, *civique*, *scientifique*, la com-

munauté, la collectivité, le capital, l'impôt, le crédit, le salaire, l'héritage, etc., etc. »

Il faudrait citer le sommaire entier des chapitres pour démontrer la grande valeur et l'immense opportunité du livre de M. Hairdet. Nous le signalons comme le meilleur et le plus complet qui ait été publié sur la question.

LES MARINS DU QUINZIÈME ET DU SEIZIÈME SIÈCLE, par le vice-amiral Jurien de la Gravière, 2 volumes in-18.

LA STATION DU LEVANT, par le même, 2 vol. in-18 jésus. Paris. E. Plon et Cᵉ éditeurs.

En ce temps de « démonstration navale », il est bon de s'occuper des choses de la marine. Dans le premier des ouvrages indiqués ci-dessus, le vice-amiral Jurien de la Gravière étudie les origines de la navigation moderne. Le quinzième siècle était destiné à parfaire l'œuvre ébauchée par Christophe Colomb et Vasco de Gama; il n'a pas seulement complété la découverte du globe, il l'a ouvert au commerce européen.

Comment les nations se sont-elles partagé cet empire des mers? Comment l'Angleterre en est-elle devenue la reine incontestée, dans la mêlée où l'Espagne, la France, les Pays-Bas, la Russie même lui disputaient le premier pas? M. Jurien de la Gravière répond : « Le déclin de l'Espagne et les malheurs de la France ont fait la grandeur de l'Angleterre. » Au déclin de l'Espagne, la guerre civile désolait la France. L'Angleterre fut la facile héritière de la puissance navale qui s'éteignait dans le désastre de la grande Armada. La marine française ne devait se révéler au monde qu'un demi-siècle plus tard. Le génie de Richelieu, dit notre auteur, « nous donna une marine en moins de cinq ans ».

On connaît néanmoins les fureurs de Napoléon, de n'avoir pas eu une flotte pour faire une descente en Angleterre. C'est seulement dans la station du Levant, de 1816 à 1830, que la marine française s'est relevée. L'amiral de Rigny eut un rôle prépondérant à cette époque; M. Jurien de la Gravière a utilisé sa correspondance, ainsi que les archives du ministère de la marine, pour faire tout à la fois l'histoire des troubles qui réclamèrent l'intervention française en Orient et l'histoire des péripéties de la lutte, au point de vue de leur intérêt maritime. « On ne saurait méconnaître, dit-il, l'étroite association qui existe entre la régénération de la Grèce et la renaissance de la marine française. Ce ne sont pas seulement deux faits contemporains : ce sont deux événements liés l'un à l'autre, comme l'effet le serait à la cause. L'entretien permanent d'une station nombreuse dans les mers du Levant plaça nos forces navales sur le théâtre qui pouvait être le plus propice à leurs progrès. »

C'est sur ce même théâtre qu'elles sont lancées aujourd'hui, avec celles de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Autriche et de la Prusse. Ajoutons que l'ouvrage est enrichi d'une carte du théâtre de la guerre de 1820 à 1829 qui est aussi le théâtre de la démonstration de 1880.

LA CHAIRE FRANÇAISE AU DOUZIÈME SIÈCLE, d'après les manuscrits, par M. l'abbé Bourgain, docteur ès lettres. Un vol. in-8°, Paris. Victor Palmé. Prix : 7 francs.

L'auteur de ce beau livre, M. l'abbé Bourgain, du diocèse de Rennes, est depuis un an professeur d'histoire à l'Université catholique d'Angers. — Pardon ! une *loi existante* interdit ce titre : M. l'abbé Bourgain est professeur à la Faculté libre des Lettres d'Angers. La sympathie de nos lecteurs lui est donc acquise d'avance ; d'ailleurs, son ouvrage, à lui seul, mérite tout leur intérêt.

C'est une thèse de doctorat ; mais une thèse très développée et très savante, riche d'une érudition laborieuse, riche d'aperçus variés et de détails curieux. Nous n'insisterons pas ici sur l'érudition. L'auteur a eu la patience et le courage de déchiffrer quantité de manuscrits ; il a pâli sur les vieilles écritures et le vieux langage, sur le vieux français et le vieux latin. — Comment le *vieux* latin ? Est-ce que le latin du douzième siècle n'est pas de douze cents ans moins âgé que le latin de Cicéron ? Quelques-uns même prétendent qu'il est non seulement plus jeune, mais encore plus parfait. Ne discutons pas cette opinion qui n'est pas du tout celle de M. Bourgain. M. Bourgain ne se fait pas grande illusion sur le mérite de la langue, latine ou francaise, que parlèrent ses prédicateurs. Il ne se dissimule guère non plus les autres défauts de son douzième siècle. Peut-être certains esprits seront-ils tentés de croire qu'il aurait été habile de taire plusieurs choses et de ne pas montrer le vilain côté de son époque. On nous permettra de croire que rien ne vaut l'amour de la vérité. Pendant longtemps, le moyen âge a été un objet de dédain ou même de mépris ; depuis lors, il y a eu une réaction puissante, réaction qui parfois a dépassé la juste mesure : on s'est écrié que le moyen âge surpassait de beaucoup les âges modernes, et l'on a dépensé, pour établir cette thèse, beaucoup de bonne volonté et des flots d'encre. Le livre de M. Bourgain démontre que la chaire française au douzième siècle n'approche guère de la chaire française du siècle de Bossuet.

Le cadre que M. Bourgain s'est tracé est immense. Il se divise en trois parties : *les Prédicateurs, les Sermons, la Société d'après les Sermons.* Rien de plus varié, de plus intéressant, de plus instructif. Les lecteurs érudits y puiseront des documents précieux, documents sur les hommes et les choses de ce siècle, sur la société ecclésiastique et laïque, sur les évêques, les moines, les écoliers, les hérétiques, les saints. Les lecteurs qui ne dédaignent pas les simples curiosités, littéraires ou historiques, rencontreront dans ces pages mille faits charmants ou bizarres, mille sources d'étonnements ou d'émotions. Dans ce temps-là, la chaire française avait une très grande influence et une très grande liberté. Elle était assez forte pour soulever la nation tout entière ; assez hardie pour prendre à son gré le ton du drame, de la satire, de la comédie. Jamais ni Démosthène, ni Cicéron, ni Bossuet, n'ont enthousiasmé les foules comme l'ont fait Pierre l'Ermite, Robert d'Arbrissel, Foulques de Neuilly, saint Bernard. Mais aussi ni Bossuet, ni Bourdaloue n'auraient voulu risquer ces étrangetés incroyables qui n'offusquaient, au douzième siècle, ni les prédicateurs, ni les fidèles. En veut-on quelques

exemples? Serlon, évêque de Séez, prêche un jour devant le roi Henri d'Angleterre, et l'exhorte à réprimer la mollesse de ses courtisans et de son frère le duc de Normandie :

« Seigneur Roi, s'écrie-t-il, je fais parvenir ces choses à votre oreille afin que votre esprit s'enflamme du zèle de Dieu... Car votre frère ne possède plus la Normandie; il est engourdi dans la nonchalance. Quelle douleur! Comme il dissipe en bagatelles et en frivolités les richesses de son puissant duché! Il est souvent, faute de pain, obligé de jeûner jusqu'à None. La plupart du temps, il n'ose se lever de son lit, et, faute de vêtements, il ne peut aller à l'église : il manque de culottes, de bottines et de souliers... Tous, comme des femmes, vous portez de longs cheveux; c'est ce qui ne peut vous convenir à vous qui êtes faits à la ressemblance de Dieu et devez jouir d'une force virile... C'est pourquoi, glorieux monarque, je vous prie de donner à vos sujets un louable exemple : que surtout ils voient par vous-mêmes comment ils doivent se coiffer... A ces mots, le Roi et les grands obéirent avec joie; et l'expéditif prélat tira aussitôt de sa manche des ciseaux et tondit, de ses propres mains, d'abord le Roi, puis le comte de Meulan et plusieurs autres seigneurs. La suite du Roi et les assistants se firent, de tous côtés tondre à l'envi. »

Radbode, évêque de Noyon, use également de ses ciseaux dans l'église de Notre-Dame de Tournay. « Il fit une prédication admirable, raconte un vieil annaliste, exhortant un chacun à corriger les excès du temps, les scandales des habits, les prodigieuses chevelures et un tas de telles affectations indignes d'un chrétien. Prédication qui ébranla tellement les consciences et les remplit d'une telle épouvante, qu'au sortir d'icelle plus de mille jeunes hommes portant perruques et cheveux gredillés et frisés, se vinrent prosterner à ses genoux, immolant à sa discrétion perruques, grillons et frisures, qui leur furent coupées à l'heure même par ce saint prélat, comblé de liesse de voir une telle obéissance et conversion parmi son peuple. »

Nous nous bornons à ces deux citations; elles permettent d'entrevoir quels renseignements imprévus les sermons du douzième siècle nous donnent sur les hommes et les choses de ce temps, sur cette époque originale et enthousiaste, pleine de misères et de grandeurs, où la crédulité est si naïve et la foi si sincère, où les passions ont tant de violence et les repentirs tant de générosités! Le livre de M. Bourgain offre des traits innombrables et des genres les plus divers : des actes d'héroïsme, des légendes merveilleuses, des histoires fantastiques.

Le Purgatoire, d'après les révélations des Saints, par M. l'abbé Louvet. 1 vol. in-12 de plus de 400 pages. Victor Palmé, éditeur. Prix : 3 fr.

A côté *des Conférences sur le Purgatoire et le culte des Morts*, d'après les prédicateurs contemporains que vient de publier la Société générale de Librairie catholique, et sur la même ligne se place le remarquable ouvrage de M. l'abbé Louvet : *Le Purgatoire d'après les révélations des Saints.*

Par sa doctrine, qui est tout à fait conforme aux enseignements de l'Église et des Pères; par l'ensemble des exemples qu'il rappelle ou qu'il apprend,

ce travail a sa place toute marquée, non seulement dans la bibliothèque des prédicateurs, des communautés religieuses, mais encore dans celle des gens du monde qui ont conservé les notions les plus élémentaires du dogme du purgatoire. La lecture en sera utile à toute âme qui a la foi ; les paresseux, les lâches, les tièdes et ceux qui sont presque arrivés à l'indifférence pratique, en seront profondément impressionnés : les fervents, dans le clergé ou dans la vie religieuse, se sentiront portés à plus de perfection.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE : *Traditionalisme et Ultramontanisme.* Un vol. in-8°. Didier et Cᵉ, éditeurs.

M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, qui se propose de nous donner l'histoire complète de la philosophie française au dix-neuvième siècle, a fait précéder le présent volume d'un premier, où sont étudiées les doctrines socialistes et positivistes dans leurs plus célèbres représentants, et il compte le faire suivre de deux autres, qui seront consacrés, le troisième au spiritualisme indépendant et au rationalisme libéral, et le quatrième à la philosophie contemporaine proprement dite et à ses diverses écoles. M. Ferraz, comme on le voit, n'est pas encore arrivé à la moitié de cette longue route. Ce qu'il nous présente aujourd'hui, c'est le tableau des doctrines qui ont reçu indifféremment le nom de traditionalisme, parce qu'elles combattent les idées d'un certain temps à l'aide de celles de tous les temps, de théologisme, parce qu'elles s'appuient sur la foi autant que sur la raison, et d'ultramontanisme, parce qu'elles croient plus à l'efficacité du pouvoir religieux qu'au pouvoir civil pour diriger les sociétés. Leurs grands représentants sont Joseph de Maistre, qui est plus théocratique que traditionaliste, car il lui arrive souvent de consulter la raison en même temps que la tradition ; le vicomte de Bonald, qui, considérant moins la religion dans son essence et dans ses fins éternelles que dans ses rapports avec la société profane et dans l'utilité temporelle qu'elle peut avoir, est essentiellement théocratique, et Lamennais, qui, dans la première partie de sa vie, chercha à réunir l'autorité de la raison individuelle au profit de la raison universelle, et de l'Église représentante de cette universalité.

A ces trois grandes figures, M. Ferraz ajoute, dans cette intéressante galerie, celle de Ballanche, qui, en suivant la méthode des précédents, mais sans se préoccuper d'arriver à un résultat théologique préconçu, a fondé ce qu'on pourrait appeler le traditionalisme libéral, dont se sont inspirés Pierre Leroux et Jean Reynaud ; de Buchez, dont l'étrange doctrine, mélangée de christianisme et de jacobinisme, est qualifiée par M. Ferraz de traditionalisme saint-simonien. Quant aux autres études qui terminent ce volume, et où l'auteur analyse les doctrines de l'abbé Bautain, du père Gratry, de Mgr Maret et de Bordas-Demoulin, elles se réfèrent à une phase très-distincte de ce mouvement philosophique, à celle qu'on peut appeler la phase du demi-rationalisme chrétien, lequel fut une date de réaction contre le traditionalisme et l'ultramontanisme purs, avec un caractère de gallicanisme très prononcé dans les œuvres de Bordas-Demoulin.

Maintenant, est-ce parmi les philosophes proprement dits que doivent être rangés les écrivains que nous venons de nommer, et M. Ferraz a-t-il eu

raison de les comprendre dans une histoire de la philosophie au dix-neuvième siècle? ou doivent-ils, au contraire, en être écartés par cette raison que donnait déjà M. Taine, « que ce ne sont pas des philosophes? » Nous nous rangeons tout à fait sur ce point à l'opinion de M. Ferraz, et nous pensons comme lui que l'esprit théologique et traditionaliste n'est pas en lui-même la négation de l'esprit philosophique, qu'il se trouve au contraire souvent mêlé avec lui et qu'il y a lieu, dans toute histoire de la philosophie, de constater et de suivre les essais auxquels cet esprit s'est livré et les théories qu'il a conçues pour éclairer et améliorer les choses humaines.

M. Ferraz a-t-il été suffisamment équitable pour ces philosophes dont il est loin de partager les doctrines? Nous ne le croyons pas. Quant à l'analyse qu'il fait des doctrines, elle est aussi précise que fidèle : et cela permet de contrôler ses jugements, même à ceux qui ne font pas profession de philosophie.

LES MYSTÈRES, par M. L. Petit de Julleville. 2 vol. in-8°. Hachette et Cᵉ, éditeurs.

Les *mystères* composent la première partie de l'Histoire du théâtre en France et forment deux volumes. Le premier est consacré à l'histoire générale des mystères. Dans le second, on trouve : l'histoire chronologique des représentations, le catalogue analytique et bibliographique des mystères, la liste des ouvrages à consulter sur les mystères, enfin, un glossaire des mots difficiles d'ancien français cités dans les deux volumes.

Il y eut deux théâtres, dit M. de Julleville, il y eut deux genres dramatiques en France, au moyen âge : l'un destiné à édifier le peuple tout en l'amusant; l'autre, à l'amuser sans prétendre à l'édifier.

Au premier théâtre appartiennent les drames liturgiques, les miracles, les mystères. Sous des titres différents, ces pièces offrent plusieurs caractères communs à tous : d'abord elles étaient historiques ou du moins présentées comme historiques. Tous ceux qui composaient ces pièces et ceux qui les faisaient représenter ou les représentaient eux-mêmes se proposaient sincèrement d'instruire et d'édifier les spectateurs. Il faut bien se garder de confondre les *drames liturgiques* avec ces farces grossières, introduites par une ignorante superstition jusque dans la maison de Dieu, en dépit des protestations de l'Eglise.

Le drame liturgique, c'était cette représentation figurée que le prêtre, dans l'Eglise, donnait au peuple des principaux faits de l'histoire religieuse, particulièrement de la Nativité de Jésus et de sa Résurrection. Noël et Pâques étaient les deux grandes époques choisies pour ces jeux sacrés. Le drame était écrit en latin, et, à l'origine, en prose. D'abord il n'employa strictement que les termes consacrés par l'Ecriture Sainte ou par le rituel; peu à peu dans cette première forme, sobre et serrée, sacerdotale et traditionnelle, l'imagination, la fantaisie individuelle s'introduisirent avec les vers, plus tard avec la langue vulgaire. Au drame purement liturgique succéda le drame semi-liturgique, précurseur du drame profane et sécularisé. L'auteur consacre les deux cents premières pages de son premier volume à nous faire l'histoire, intéressante et curieuse au possible, de ce théâtre des anciens

jours, antérieur à l'an 1400, et, jusqu'à ces derniers temps, si profondément ignoré.

« Au douzième siècle, les drames liturgiques joués en latin dans les églises, s'étaient nommés *ludi*, *repræsentationes*, *historiæ repræsentandæ*. Le drame français d'*Adam* s'appelait *représentation*. Au treizième siècle, les pièces d'Adam de Halle, le *Saint Nicolas* de Bodel, étaient qualifiés de *jeux*. Au seizième siècle, les pièces dramatiques portent le nom de *miracles*. Le drame de Rutebeuf s'appelait *Miracle de Théophile*. Le nom de *jeu* reste aussi d'un emploi fréquent. Le drame de Griselidis s'appelle *histoire*. Aucune œuvre dramatique ne paraît avoir été intitulée *mystère* avant le commencement du quinzième siècle La première fois que ce mot se rencontre avec un sens dramatique, et appliqué aux choses du théâtre, c'est dans les fameuses lettres patentes accordées par Charles VI, en 1402, aux confrères de la Passion.

« Le *mystère* du quinzième siècle est le grand, le suprême effort du théâtre du moyen âge; il n'en est pas, — selon notre goût, du moins, — le chef-d'œuvre. Nous préférons beaucoup les drames plus courts, plus serrés, plus variés de l'époque précédente. Le Mystère a péché par deux excès : la diffusion du style et l'abus du comique. Mais la conception du genre était véritablement grande; elle était digne d'un succès meilleur dans l'exécution. En exposant au spectateur l'histoire de sa foi, en incarnant sous ses yeux les objets sacrés de son adoration, en offrant à ses regards le drame le plus auguste et le plus tragique dont cette terre ait été le théâtre, en osant même lui présenter, sous une forme palpable et vivante, les angoisses de ses fins dernières, les espérances et les terreurs de la mort et de l'autre vie, le Mystère remplissait son âme d'une émotion profonde et peut-être salutaire, et élevait le théâtre à une hauteur où il n'est plus jamais remonté. »

Après avoir fait, dans son premier volume, l'histoire générale des *mystères*, sans oublier celles des *drames liturgiques* et des *miracles* qui les avaient précédés, l'auteur abordant le détail, dans son second volume, nous donne d'abord une liste étendue et explicative de trois cents représentations de Mystères (ou pièces analogues), qui furent jouées en France entre les années 1290 et 1603. On voit d'ici le puissant intérêt de curiosité qui s'attache à cette nomenclature, à la fois chronologique et littéraire. Puis viennent les analyses, avec notices philologiques et bibliographiques, de cent trente Mystères conservés jusqu'à nous, suivies de l'indication plus ou moins détaillée de soixante-dix mystères perdus. Le *glossaire*, enfin, dont nous avons parlé en commençant, clôt le volume.

***.

Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne, par le R. P. Fray Bernardino de Sahagun, traduite et annotée par D. Jourdanet et par Rémi Siméon, grand in-8° de 900 pages. Librairie G. Masson, 120, boulevard Saint-Germain.

Fernand Cortez avait à peine achevé la conquête de la Nouvelle-Espagne (Mexique), que les moines franciscains allaient évangéliser ces nouvelles populations, dont ils étudiaient avec soin les mœurs, les coutumes, les croyances, etc. L'un d'eux, le R. P. Fray Bernardino de Sahagun fut spéciale-

ment chargé d'écrire en langue américaine tout ce qui paraîtrait devoir être le plus utile au dogme, à la pratique et à la durée du christianisme dans ce pays, et qui, en même temps, pourrait servir d'appui aux prédicateurs chargés d'instruire ce nouveau peuple. Pour remplir convenablement sa mission, le P. de Sahagun s'installe à *Tlatelolco* dans le collège de Santa-Cruz, rassemble les principaux personnages, les caciques, les vieillards, etc. qui lui expliquent tout ce qu'il lui importait de savoir, en le dessinant en couleur, selon les anciens usages de leur pays. En même temps, des grammairiens déjà versés dans la connaissance du latin et du castillan, et habitués à écrire leur langue avec nos caractères que les moines leur avaient enseignés, traduisent ces peintures qui n'étaient que des sortes d'hiéroglyphes ou de *rébus* en langage ordinaire. Le P. de Sahagun obtient ainsi des tableaux et des manuscrits du plus grand prix, perdus depuis longtemps, mais qu'on ne désespère pas de retrouver.

Après plusieurs années de cet exercice, notre Franciscain va s'installer, de la même façon, à Santiago de Tlatelolco, où il recommence le même genre d'études. C'est alors qu'il consacre trois ans à mettre en ordre ces immenses matériaux, et à composer ce curieux livre dont nous devons la traduction à M. D. Jourdanet, ce savant passionné pour tout ce qui concerne le Mexique, qui a écrit un ouvrage sur la climatologie de ce pays et qui a déjà traduit la chronique de Bernal Dion de Castillo. L'ouvrage du P. de Sahagun contient un grand nombre de mots écrits en *nahuatl*, ancienne langue mexicaine, dont M. Rémi Siméon, éditeur, avec commentaires de la grammaire nahuatle du R. P. Fray Andrès de Olmos, a donné la traduction, et qui s'est ainsi acquis de justes titres à la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent de linguistique.

Au moment où le gouvernement français renoue les relations, depuis s longtemps interrompues avec le Mexique, ce livre est une bonne fortune pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'ancien peuple mexicain, et qui veulent connaître ses mœurs, ses croyances, ses lois, etc. Il ne faut pas s'étonner si, grâce à sa situation et à tous les moyens d'information qu'il possédait, le P. de Sahagun nous a donné un livre qui renferme des détails qu'on ne pourrait trouver nulle part ailleurs. Les savants, les anthropologistes surtout, y puiseront une multitude de faits curieux et intéressants sur l'habillement, les danses, les instruments, les sacrifices, etc. Les philosophes et les littérateurs ne parcourront pas sans intérêt le livre sixième, où il est question « de la rhétorique, de la philosophie morale et de la théologie du peuple mexicain, où l'on verra des choses très curieuses, relatives aux perfections de leur langue, et d'autres choses très délicates, au sujet de leurs vertus morales ». Il y a là des faits très intéressants, au point de vue de la littérature comparée et qui consolent du livre second, où il est question des terribles sacrifices humains « dont ces indigènes honoraient leurs dieux au temps de leur infidélité ». Mythologie, éducation, médecine, histoire politique, histoire naturelle, etc., en un mot, tout ce qui concerne la vie publique et privée d'un peuple, se trouve dans ce livre, où les auteurs d'apologétique chrétienne trouveront mieux qu'à glaner, en lisant les anciennes croyances des Mexicains, dont plusieurs semblent attester plus qu'une révélation primitive.

Dr TISON.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES ÉTAPES D'UNE CONVERSION

LE COUP DE GRACE

DERNIÈRE ÉTAPE

A mes amis que je ne connais pas.

Les trois premières parties de ce livre ont eu de très nombreux lecteurs, et beaucoup d'entre eux en réclament le dénouement avec instance. C'est à eux que je parle dans cette page préliminaire, car ils sont bien vraiment devenus mes amis.

Depuis le commencement, mon plan n'a point varié dans son ensemble, quoique diverses nécessités en aient modifié le détail. J'ai voulu, dès le début, et je veux encore *tracer l'itinéraire de la Grâce divine voyageant à la rencontre d'un pauvre, nommé Jean, qui ne la cherche pas*, mais qui plutôt la fuit.

Ce voyage mystérieux se compose de plusieurs étapes. Je me suis demandé en chemin s'il était bon de donner à toutes une égale importance et si, par exemple, je devais suivre Jean pas à pas dans son passage à travers la forêt des aventures, pour obtenir, par le contraste, la plus grande somme possible d'effet religieux et littéraire en arrivant au soir de cette longue route, à *la couchée*, à ce seuil austère et doux que l'orgueil trouve impitoyablement fermé, mais qui ouvre les deux battants de son hospitalité au premier appel de l'humilité repentante.

En d'autres termes, que faire de Jean, mon pauvre, à l'âge des passions? Telle est la question que j'ai adressée non seulement à moi-même, mais à ceux qui me guident dans la vie. Elle ne pouvait

être résolue à la légère; j'ai hésité, médité, écouté surtout : de là le retard subi par la publication de mes derniers chapitres.

Jusqu'à cette heure, notre Jean n'est qu'un enfant; je l'ai montré enfant dans *la Mort du Père*, enfant encore dans *la Première communion*, mais le voilà qui devient homme, il va frayer son chemin à travers le siècle. Je n'ai point oublié que j'ai promis « l'histoire d'une intelligence et d'un cœur » aux prises avec les ardentes soifs qui dévorent notre temps; je veux faire cette histoire, et pour cela je me recueille. Puis-je parler, en effet, aujourd'hui comme je parlais hier? sur le même ton? avec le même abandon? Et à supposer que cette brutale bataille de la vie soit mise en scène par moi, très honnêtement et même très prudemment, produira-t-elle un peu de bien ou beaucoup de mal?

Il y aurait, certes, de l'un et de l'autre ; la loyauté de mon effort, en accroissant le bien, pourrait diminuer le mal, mais non point de supprimer entièrement : ceci est le verdict du jury spirituel où j'avais voix délibérative, et qui m'a laissé, malgré moi, toute ma liberté.

Or de cette liberté, comment userai-je? Au fond de la retraite où Dieu m'abrite comme en un port de salut, convient-il à ma conscience, heureusement apaisée, d'agiter les autres consciences, fût-ce sous l'excuse de la meilleure intention? En vérité, je ne le crois pas. Les bonnes intentions pavent l'enfer, dit le proverbe, et les proverbes ne sont pas toujours menteurs...

Quelqu'un, cependant, souhaitera peut-être une explication encore plus catégorique et je ne m'y refuse point; la voici : Depuis longtemps, la difficulté dont je parle s'était posée devant moi, mais elle ne m'inquiétait pas autrement. Que celui qui ne garde aucun restant de vanité dans un coin de son cœur me jette la première pierre : j'avais confiance en mon savoir-faire; je me jugeais capable de tourner l'obstacle, sinon de le briser. Aussi l'encre qui m'avait servi pour écrire *les Merveilles du Mont Saint-Michel* mouillait encore ma plume quand elle traça en tête d'une feuille blanche le titre de ces pages nouvelles : *Le Coup de grâce*, qui promet si formellement la péripétie finale. J'éprouvais une joie à éteindre enfin la dette contractée envers les très chers lecteurs de ma première œuvre chrétienne et dont tant d'amicales réclamations pressaient chaque jour le payement.

Ah! ce n'étaient pas les fonds qui me manquaient pour cette

échéance, je l'affirme! je n'étais que trop bien muni! A peine descendu en moi et avant même d'avoir interrogé le fond de mes souvenirs, je les sentis qui montaient en bouillonnant. Jamais les foules n'obéissent; mes souvenirs arrivaient en cohue, proclamant la république, c'est-à-dire le chaos dans ma cervelle qui n'en pouvait mais. Le tumulte de leur insurrection était maître chez moi; ils me dictaient, parlant tous à la fois, ils m'imposaient *leur* livre à eux, page étrange : brillante, abondante, indiscrète, généreuse, qui m'éblouissait par sa richesse, qui m'enchantait par sa jeunesse et qui me faisait peur.

C'était d'un seul flux que cette chose se soulevait, improvisée ou plutôt *jaillie* dans son ensemble comme dans ses détails : vivante, car je l'avais vécue, brûlante, car l'incursion osée par moi à travers mon passé rouvrait des plaies et froissait des cicatrices que la pénitence seule a le privilège de toucher impunément.

Il y eut tentation, je n'ai pas à le cacher, violente, mais vaincue, et ce ne fut point l'épreuve d'un seul jour. Le mauvais ange, qui connaît ma faiblesse, faisait miroiter à mes yeux le prestige du succès immanquable et me montrait, en regard d'un péril peut-être imaginaire, l'utilité pratique des enseignements que mon exemple apportait.

Bien des fois la tentation écrasée se redressa au cours de cette lutte opiniâtre; le sacrifice fut très douloureux, et par instants la voix de l'orgueil plaida la cause de mes regrets avec un emportement que je ne lui avais point connu depuis mon retour à l'obéissance. Elle me disait, cette voix, comme tant d'amis compétents l'ont souvent fait, et même de respectés ecclésiastiques : « Le scrupule n'est pas de Dieu; gardez-vous de mutiler votre talent qui vous a été donné pour en faire plein usage. Prêcher seulement les convertis n'est pas une œuvre qui soit digne de vous. Gare au suicide artistique! à quiconque veut vaincre dans le combat contre le mal, il faut des armes qui ne soient ni raccourcies ni émoussées... »

J'ai résisté, en définitive, grâce à une force qui n'est point de moi, mais que d'assauts et combien de révoltes! Je suis fait de telle sorte que le choc d'un esprit trop large me retient dans la droite voie par réaction; au contraire, le pharisaïsme pompeusement étroit me jette hors des rails. Ne vous y trompez pas, il y a encore des jansénistes mal guéris. Quand je mettais le pied dans cette poussière d'aridité qui se défie de Dieu, j'éprouvais un irrésistible

besoin de venger la charité divine. Il me semblait que j'étais inspiré du souffle même de l'Ange et que j'avais à définir la liberté!

On va loin sur cette pente et vite; c'était alors surtout que s'insurgeait l'égoïsme de mes souvenirs. Dès que je fermais les yeux, je voyais sourire, dans ma mémoire, les choses intimes auxquelles je renonçais avec tant de peine et sans être bien persuadé que j'avais obligation d'y renoncer : mes pauvres joies et mes bien-aimés deuils, mes ambitions, la naïveté de mes espérances, mes attendrissements, mes terreurs, le drame enfin qui m'appartenait en propre, toute cette « confession » que j'avais rêvée tragique et familière à la fois, et dans laquelle l'art, copie sincère de la nature, allait glisser la gaieté imprévue jusque parmi les pleurs!

C'était mon livre, cela, mien doublement; il était sous mon regard, je le lisais avant de l'avoir écrit, et, bien entendu, je l'admirais tantôt poignant, tantôt comique, selon la page feuilletée, mais toujours vrai, pourquoi? Parce que j'avais réellement pleuré toutes ses larmes et éclaté de tous ses rires...

Vous? me dira-t-on. S'agirait-il, en effet, de vous-même? Mais alors, qui donc était ce Jean, dont vous nous avez tracé le portrait si dissemblable au vôtre? Vous lui aviez prêté de nombreuses qualités, entre lesquelles la science et l'éloquence; vous aviez été même jusqu'à parler d'un « brin de génie » qu'il avait. Assurément, celui-là ne peut être vous. Qui est-ce?

Tout péché, même véniel, porte en soi sa pénitence. Cette question, à laquelle il n'est point aisé de répondre, a été posée dès l'abord et répétée cent fois depuis. Plusieurs critiques ont pris la peine de la résoudre à leur manière. On a *divulgué* le nom « probable » de Jean. Bien plus, il s'est trouvé un très galant homme pour écrire, pour publier, sous une forme on ne peut plus affirmative, la déclaration suivante : « Le Jean des *Étapes d'une Conversion* était mon père. » Et il a signé.

J'aurais mauvaise grâce à dire que ce galant homme s'est trompé; c'est bien plutôt moi qui l'ai trompé, en épinglant, au frontispice de mon premier volume, le croquis d'une grande et originale figure, le portrait d'un intrépide repenti, qui avait, je ne m'en dédis pas, « un brin de génie », mieux que cela peut-être, et qui me paraissait profondément oublié moins d'un an après la froide matinée où j'avais suivi son cercueil et parlé en pleurant sur sa tombe. Cet oubli se hâtait par trop, il me blessait. L'injuste silence avait été

rompu une fois avec éclat par une admirable étude de Louis Veuillot, et depuis lors, tout se taisait. Le besoin me prit de rendre hommage, ne fût-ce que d'une manière indirecte, à cet esprit vaillant, dédaigneux de sa renommée mondaine, à cet *homme de lettres*, qui, le premier de tous, sous l'habit laïque, avait osé glorifier Jésus-Christ dans les assemblées d'ouvriers parisiens, aussi hautement que s'il eût porté la robe du prêtre. Je ne le nommai point, parce que j'avais à relater des faits qui lui étaient complètement étrangers, mais mon droit de le mettre en scène (pour ses amis) sous le voile de l'anonyme existait, car c'est lui-même qui parle en de nombreux passages de mon œuvre, et j'ai dépensé un soin extrême à reproduire sa parole avec exactitude.

Mon but en prenant la plume, était de rendre beaucoup d'âmes participantes de la grâce que j'avais reçue; pour cela, je voulais donner au public, non point des *mémoires*, mais un ensemble de récits utiles et surtout rigoureusement sincères.

L'histoire privée, pourvu qu'on en généralise les traits, peut être présentée avec la même vérité, et avec non moins de profit moral que l'histoire des nations, car la destinée de l'homme n'est pas tout entière dans les manœuvres de quelques régiments, ni dans le flux de phrases sonores qui noie les salles du spectacle politique. Au-dessus des agitations vaines, il y a l'effort de la conscience en face de Dieu. Cela ne fait pas de bruit, mais c'est puissant.

Nous n'avons point de mot dans notre langue, pour caractériser précisément cette sorte d'histoire : Au rez-de-chaussée de l'art, c'est le roman, chose avilie par des lamentables abus; à des étages plus ambitieux, c'est le poème, musique délaissée, ou qui chante devant des sourds. La question, pour un livre, n'est pas de s'intituler épopée, comme Jocrisse peut maintenant se faire duc ou être fait président; la question est de vivre et de se bien porter, pour parler haut et pour être entendu de loin.

Je voulais être entendu, croyant avoir de bonnes paroles à dire. Je savais, par mon expérience de conteur, que la vérité même, la pure vérité, quand elle se généralise, a besoin de quelqu'un sur les épaules de qui on puisse la draper. Ce quelqu'un, en langage technique, s'appelle le « héros » de la pièce. Ce héros n'est jamais absolument imaginaire dans les livres nés viables, mais ce n'est pas non plus, en rigueur, telle ou telle créature individue. La plupart

du temps, c'est un être composé, un choix fait dans plusieurs *intelligences* et dans plusieurs *cœurs*.

Ne prenez point ceci pour une théorie exceptionnelle, c'est la règle même : elle est à peu près universelle et très illustre.

En écrivant mon « histoire d'une intelligence et d'un cœur », j'ai tout bonnement obéi à cette règle. Si mon héros n'est pas double ou triple, il puise du moins la vie à plus d'une source, et plusieurs éléments d'une vérité absolue se réunissent en lui pour former un tout authentique.

Mais revenons à mon croquis du Jean « qui avait un brin de génie ». Il était ressemblant, on doit le croire, car il fut reconnu tout de suite et secoua assez vertement le sommeil des souvenirs engourdis. Un cri sympathique s'éleva, on s'occupa de Jean pendant tout un jour. Je suis heureux de le proclamer ici : ceux qui jetèrent alors au public le nom de Raymond Brucker, ne firent point erreur. C'est bien Raymond Brucker, le socialiste repentant, que j'ai voulu représenter dans l'introduction parisienne de mon livre.

Seulement, dès que la véritable action s'ouvre, dès que la famille de province apparaît et que commence le récit de *la mort du Père* (1), tout change. Les juges littéraires en titre d'office ne s'y sont point trompés, parce que l'émotion native se distingue aisément de l'émotion suggérée. J'aimais et j'admirais Brucker, mais je ne connaissais ni son père, ni sa mère, ni aucun des siens, tandis que le magistrat au cœur loyal et doux, le brave esprit, le Juste dont j'ai photographié la souriante agonie, ah! celui-là, je le connaissais! et les larmes bienheureuses qui baignent mon récit, ont coulé des entrailles mêmes de mon souvenir!

Au contraire, le second volume tout épisodique des *Etapes d'une conversion* (2), est une anecdote empruntée au répertoire personnel de mon vieil ami. Nous avons, lui et moi, ce trait commun, qu'il s'était converti, comme j'ai eu le bonheur de le faire plus tard. Ce n'est pas lui qui m'a ramené à Dieu, quoiqu'il ait prodigué pour cela beaucoup d'efforts et beaucoup d'éloquence. Outre que mon heure était loin encore, j'aurais éprouvé vis-à-vis de lui, avec qui j'avais tant disputé, une mauvaise honte à m'avouer vaincu.

Je crois bien que je ne pouvais pas être reconquis par une

(1) Tome Ier des *Etapes d'une conversion.*
(2) *Pierre Blot.*

influence suspecte de littérature ou d'art, comme était la sienne. Je me sentais las de ces raffinements jusqu'au dégoût; je me défiais du talent qui était l'outil de mon misérable métier. J'avais trop vécu parmi ceux qui trafiquent de l'esprit qu'ils ont, ou de l'esprit qu'ils volent. Il me fallait l'avertissement de la souffrance au dedans de moi, et au dehors le baiser d'une foi simple, pareille à celle des enfants.

Les gens de la campagne savent cela : quand un sol a trop produit, le blé n'y pousse plus, ni rien de ce qui se cultive. Il fallait à ma terre épuisée, non point des graines de jardin, mais ces germes qui tombent au désert, semés par le vent de la Providence.

Dans le troisième volume des *Etapes* (1), c'est moi qui reprends la parole, ou, du moins, c'est le Jean de *la Mort du Père.* Ce Jean est chez lui, dans la maison en deuil; la famille est sa famille; la mère, les deux sœurs. Charles, le frère aîné, dont l'humble héroïsme a enthousiasmé tant d'âmes pieuses, lui appartiennent et sont de son sang.

S'il faut le dire, je ne me serais point permis certaines sévérités contre tout autre que moi-même. En dépit des artifices du récit, le Jean qui dissèque son propre cœur si profondément, ne peut être que moi, au moins quand il s'accuse. C'est bien en effet l'auteur du livre qui est l'enfant difficile et mauvais, « forcé dans le bien » par la générosité surhumaine (quelques-uns ont dit inhumaine) de Charles, le vieil apôtre de vingt ans, noyé dans la folie d'un modeste et prodigieux martyre.

Ce troisième volume dont le titre primitif était, *le Cœur de Charles*, raconte des choses que j'ai vues, et c'est la vie d'un saint. Il ne doit point être lu par la sagesse mondaine qui ne se permet l'amour divin qu'avec une prudente économie, disant, comme le refrain de la chanson : « Pas trop n'en faut », et pensant qu'en fait de sacrifices les moins coûteux sont les meilleurs. C'est un livre immodéré et prodigue que cette *Première communion;* je remercie la bonté de Dieu qui m'a donné de l'écrire, mais je répète, en appuyant sur chaque mot, que les personnes très avisées, très honorables et très nombreuses, sujettes à hausser les épaules en écoutant parler la passionnée tendresse des saints, feront mieux de ne le point ouvrir, — quoiqu'il n'y ait dedans ni jeûnes, ni disciplines, ni ceintures armées de pointes de fer. Charles, amoureux de la croix,

(1) *La Première Communion.*

y exerce sur lui-même une torture beaucoup plus rude que ces diverses pratiques ; il se déchire le cœur même, et son cilice est à l'intérieur de sa poitrine.

Je dois ajouter, pour être vrai complètement, que le caractère de Charles, qui a provoqué chez les âmes pieuses de si vives approbations et de la part des autres des reproches presque sanglants, est un composé comme celui de Jean. Pour le *faire*, j'ai additionné ensemble deux exquises charités, et mêlé les parfums de deux amours pareillement admirables : j'ai presque dit de deux tendresses célestes.

Le présent volume va fournir les dernières étapes de la conversion de Jean et aboutir *au coup de grâce*, c'est-à-dire à la conversion même, à l'œuvre miséricordieuse du Cœur de Jésus terrassant une âme sur le chemin des abîmes. C'est encore Jean qui va tenir la plume, le même Jean, car il n'y en a qu'un qui sollicite son pardon ici publiquement, pour avoir masqué au début son humilité ou son orgueil derrière un meilleur que lui.

Il prit un jour la plume tout à fait à l'improviste, et c'est son excuse, pressé qu'il était, par un immense besoin, de proclamer sa reconnaissance. Il voulait remercier, louer et bénir : si l'ampleur n'eût point manqué à sa voix, le cantique de ses actions de grâces eût retenti par tout l'univers.

Cependant, au cours de mon travail et à mesure que je m'éloignais du point de départ, j'ai hésité plus d'une fois, non point dans la ferveur de ma gratitude qui grandit incessamment, mais sur le mode à choisir pour lui donner son expression la plus pénétrante. Le Jean du frontispice m'avait bien réellement légué, ainsi que je l'ai dit, un récit à faire et un crime à dénoncer. Le crime. c'était la conspiration de Tartufe matérialiste, qui devait tenir une si large place dans ces pages. J'ai commencé, mais j'ai trop tardé à finir, puisque le complot de Tartufe, dans l'intervalle, a fait explosion, comme il arrive tôt ou tard à tout amas de gaz délétères. Nous avons les décrets contre Dieu et la liberté, nous avons l'hypocrite et lâche persécution ! A quoi bon dévoiler maintenant Tartufe libéral, puisqu'il a jeté bas sa peau d'emprunt? J'avais arraché un lambeau du masque de Tartufe (1), je n'achèverai pas :

(1) Voir *Pierre Blot*.

son triomphe effronté a mis à nu toute l'ignominie de sa face.

Reste l'autre legs : le *récit*, drame très poignant, où Tartufe incrédule, cet Adolphe, dont le bon vicaire, M. Huet (1), n'avait jamais pu « trouver l'âme », jouait un terrible rôle. Cette tragédie, étrangère à moi, me tentait par cela même, mais je renonce à la mettre en scène pour deux motifs : d'abord quelqu'un a dit du vieux lion qui me l'avait rugie : *C'était mon père*, et cela m'ôte toute liberté; ensuite les amis de mon livre souhaitent et demandent qu'il s'éloigne de plus en plus des choses qui n'appartiennent point à ma propre conversion. Le bien à faire est là, c'est leur avis unanime. On me donne la parole uniquement pour dire la grande chose que m'a faite Celui qui est puissant. Il se peut, tant ma propre conscience est entraînée vers cette manière de voir, que, dans une prochaine édition de ces *Étapes*, j'aille jusqu'à faire le sacrifice de *Pierre Blot*, scène éloquente, mais en dehors de l'œuvre, pour restituer l'unité bien entière d'intérêt au Jean de la *Mort du Père*, de la *Première Communion* et du *Coup de grâce*.

Et ce Jean lui-même, concentrant avec énergie la sève, le sang de son sujet, qui est pour un peu la maladie invétérée de son âme, mais qui en est surtout la foudroyante guérison, n'empruntera qu'une larme souriante à sa jeunesse, qu'un parfum d'angoisse à son âge mûr : le moins possible. L'action est ailleurs.

L'homme s'agite inutilement hors de Dieu; ce qui compte, ce n'est point la fièvre de l'homme, où tout est vain, jusqu'à la douleur mal acceptée; ce qui avance, ce n'est pas la marche de l'homme, aveugle et rebelle, tournant sans cesse le dos au but; ce qui produit, ce n'est point l'effort de l'homme, et sa semence n'est pas celle qui fructifie.

O sublime ouvrier! seul maître du fertile travail, Dieu bon, cher Dieu, amour infini, patiente miséricorde, Jésus, fruit divin de la fleur immaculée, pain de salut, vin de miracle! Baume et rayon! Douceur, humilité toute-puissance! Jésus, ô Jésus de Marie! Vous êtes partout et encore dans le sentier perdu où la nuit d'un pauvre malheureux s'égare. A l'heure bénie vous prenez la traverse qu'il faut, à l'heure juste ; nul n'a entendu le pas de votre arrivée, et vous voilà, Seigneur Jésus, debout au bord même de la mort, c'est pourquoi l'abîme recule... J'avais été un heureux, j'étais un orgueil-

(1) *La Première Communion.*

leux. Ce moment très cruel où la pauvreté, peste noire, fait le vide autour des vaincus, venait pour moi à l'improviste. Il ne suffit point, dans un cas pareil, de n'avoir jamais rien demandé à personne et d'avoir donné toujours, le monde n'a pas de mémoire pour ceci, il en a pour cela. Comment sait-il ce que vous n'avez point dit? Il a écouté à votre porte, non pas pour s'applaudir de votre ruine, je le suppose, mais pour s'en garer, j'en suis sûr. La ruine est un mal qui se gagne, il faut prendre ses précautions ; ce n'est point méchanceté de la part du monde, c'est prudence, L'âme du monde habite un portefeuille. Ce portefeuille a des yeux et des ailes. Dès qu'il aperçoit la redoutée pauvreté, il s'envole et le monde court après lui.

Et que la pauvreté, qui connaît le monde n'essaye pas de le rassurer, en criant même à tue-tête : *je ne veux pas être secourue!* Le monde et son portefeuille prendraient cela pour une manière plus habile de mendier et n'en courraient que plus vite.

Depuis des années, mon métier d'écrivain consistait à tâter le pouls du monde ; il avait été mon maître, mon client et mon plastron. Je l'avais montré dans mes livres maintes fois, selon la vérité, capitulant devant le solliciteur armé qui lui plante un genou sur la gorge, en exigeant la bourse ou la vie, mais dédaignant, au contraire, tout natureilement et sans pitié la souffrance honnête qui se cache. J'eus cette vision du monde mis en déroute par mon infortune, et j'en éprouvai une honte qui allait jusqu'à l'horreur : c'était encore de l'orgueil. Je n'excuse pas, j'avoue et je dépense quelque courage à me montrer moi-même, prenant ainsi, parmi les très graves et réelles douleurs qui me terrassaient, une mesquine blessure d'amour-propre pour en faire la maîtresse angoisse de mon agonie.

Ce n'est ni beau, ni digne, ni bon, mais je le dis précisément pour que ma puérile et maladive vanité soit toisée à sa taille exacte. Ce ne sera pas le côté le moins dur de ma pénitence que d'avoir attaché moi-même l'étiquette sarcastique à l'instrument de mon supplice, pour rejeter toute sympathie littéraire et toute pitié mondaine, loin, bien loin de cette plaie à la fois mortelle et ridicule qui saignait le sang apauvri de mon égoïsme. Je veux parler sincèrement au risque de déshonorer mon désespoir.

Oui, j'eus peur de la peur que le monde allait avoir de ma misère. En même temps, une répugnance sans nom me saisit au

cerveau comme au cœur. J'aurais pu combattre, mais les armes qui avaient été les miennes, m'inspiraient un invincible dégoût; je ne savais plus m'en servir peut-être ; ce qui est très certain, c'est que je ne le voulais plus.

Que voulais-je? C'est ici la seule chose que je ne dirai pas, parce que je l'ignore. Il faut se représenter la bête, morte de chagrin et de lâcheté : je me vois ainsi moi-même quand je me souviens de ces heures...

Mais j'étais aimé saintement sur la terre, comme dans le ciel. Soyez remerciée à maintes jointes, Vierge reine, délices du Cœur adoré de Jésus! que chaque instant de ma vie, jusqu'à la fin, vous rende grâces! Dans vos bras vous portiez à ce Cœur, qui est la charité victorieuse, les prières engerbées de mes amis vivants et de mes amis morts. Il y en avait une moisson, une richesse, accrue par votre intercession qui force la divine clémence, et je fus tiré hors de ma tombe.

Bénie entre toutes les femmes, au-dessus de tous les anges, ô bénie et chérie! amour de la Trinité trois fois sainte, je vivrai et je mourrai prosterné devant le Cœur de Jésus, où vous êtes recueillie, perle de cet écrin de tendresses, cœur de cet adorable Cœur!

Sourire des cieux, notre vie, notre douceur, notre espoir, Marie, dame et maîtresse de nos âmes, soyez-moi en aide pour que je puisse dire très simplement et très purement les joies de mon *pauvre*, ses illusions, ses souffrances, et comment, il y a cinq ans, une veille de Noël, Jean, naufragé, reprit ses sens dans le sein de votre pitié, pénétré par la suprême consolation, les yeux brûlés de larmes triomphantes, le cœur baigné de vous, ô mère de l'hostie, les deux genoux sur la pierre qui recouvre le corps mutilé de votre serviteur, le jésuite Olivaint, en cette chapelle aujourd'hui violée et close, où les héritiers de Raoul Rigault, nos maîtres, tiennent sous cachet les reliques des martyrs.

Reine, le regard de Jésus s'est détourné de la France, défendez vos saints; mère, ayez pitié de nos enfants qui sont à vous!

CHAPITRE PREMIER

LA LETTRE DE PARIS ET LE DÉBUT D'AVOCAT

Jean partit de sa ville natale par une chaude matinée d'août, pour venir à Paris. Il était très parfaitement convaincu qu'il marchait à la conquête du monde. Il avait vingt ans juste, il était reçu avocat. Les huit années qui le séparaient de sa première communion s'étaient passées au collège et à l'École de droit. Il n'avait pas été un bon élève, ni un étudiant diligent, mais il n'avait pas eu non plus ce qui s'appelle une mauvaise conduite. Peut-être n'aurait-il pas répugné à se permettre des folies, seulement les moyens lui manquaient. Il se bornait à envier quelque peu ceux qui pouvaient en faire et tâchait de donner à penser qu'il n'était pas sans en avoir fait quelques-unes. Cela lui suffisait, faute de pire. Les personnes qui voulaient bien le soupçonner d'être un criminel rendaient service à sa vanité ; il leur en avait de la reconnaissance.

Il était très enfant ; ses allures restaient royalistes par habitude de famille, par sentiment et aussi par gloriole ; il tenait, en effet, considérablement à être classé par l'opinion dans la jeunesse dorée du petit faubourg Saint-Germain de sa ville. Quant à la religion, elle ne le gênait pas ; il la défendait en paroles, quand elle était attaquée par les « bourgeois », cela faisait partie de sa toilette, mais il lui arrivait de la traiter fort mal à la maison pour effrayer sa pauvre bonne mère et fasciner ses sœurs.

Il ne faut pas d'ailleurs s'y tromper, les faubourgs Saint-Germain de la province, en ce temps-là (c'était sous Louis Philippe), vivaient de politique beaucoup plus que de religion, du moins leur portion remuante et brillante. Ils reprochaient bien à la « cour citoyenne » d'être voltaireuse, mais ils l'accusaient surtout d'avoir mauvais ton et d'ouvrir le grand salon des Tuileries *à la boutique*. Les Tuileries, plus tard, en ont vu bien d'autres !

Jean était juste à la hauteur de ces petitesses qui préparaient de très grands malheurs ; il allait bien avec ce brave monde des heureux, étroitement tenu à conserver l'autorité sous peine de mort et qui toujours fait de l'opposition ; il naissait, en quelque sorte, chez lui au milieu de ce règne sans hardiesse ni vertu,

où il y eut pourtant quelques génies à larges ailes mal attachées qui planaient à tâtons dans le brouillard.

Jean essayait ses premiers pas dans cette nuit qui n'était pas encore impie tout à fait : on y rencontrait le dieu emphatique et vague du romantisme. A force de ne plus voir que cette idole théâtrale qui est l'oncle du néant, Jean avait oublié Dieu, le vrai. Il détestait Voltaire, parce que Victor Hugo, ce puissant « cloueur de bêtes mortes », avait piqué au hasard sa forte épingle dans le thorax du scorpion philosophique pour l'attacher au pilori de son vers, mais il détestait aussi les « fils de Loyola », les obscurantistes, les ignorantins et croyait dur comme fer à tous les plats mensonges qui remplissent fatalement tous les livres où Dieu n'est pas.

Il lisait immodérement et ne lisait que pour tuer le temps. Le temps qu'on tue ne meurt jamais sans se venger.

A vingt ans, Jean avait dévoré une si énorme quantité de fadaises imprimées qu'il en était comme imbibé. Ainsi, dit-on, les gens qui ont abusé de l'acool deviennent à la fois inertes et inflammables. Ils brûlent comme du bois mort, quand on approche une bougie de leur haleine. Jean attendait l'allumette et la cherchait. Dans sa conviction, il était lampion; aussitôt arrivé à Paris, ville d'amadou, de soufre et de phosphore, il allait tout naturellement prendre feu pour éblouir son siècle en flambant.

Aussi avait-il écrit, sans en rien dire à personne, à un cousin de Paris qu'il avait, vieux magistrat comme son père, une lettre de toute beauté, composée à loisir et vingt fois recopiée, où il exprimait, avec un orgueil modeste, son désir d'être appelé dans ce « centre de lumière », où toute science se perfectionne, où tout progrès fleurit. C'était un pur chef-d'œuvre que cette lettre. Jean le croyait fermement.

On aurait tort de juger Paris sur l'échantillon bruyant, brillant, hâbleur et sceptique, fourni chaque matin par les journaux de Paris. Les journaux ne sont pas Paris; ils sont faits dans Paris, c'est vrai, mais par les conquérants de province, qui ont pris d'assaut le boulevard et supprimé les Parisiens.

Il y a un Paris indigène, intérieur et très curieux, que j'ai photographié jadis quelque part, un Paris de vieilles bonnes affaires, dont les natifs se groupent en familles très touffues, généralement bien posées dans le monde de milieu. Ceux-là sont des prudents

qui marchent avec le siècle, mais à petits pas, vers les choses pratiques et « avantageuses ». Ils font de l'éclectisme à leur manière, combattant l'aristocratie parce qu'ils n'en sont pas encore et n'aimant point le peuple parce qu'ils n'en sont plus. Ceci était vrai hier au soir, mais les changements à vue vont vite. Fidèles à tout gouvernement jusqu'à la minute exacte où ils le renversent pour marcher dessus, ils sont peut-être, ce matin, l'aristocratie même, à moins qu'on ne leur ait déjà donné place au musée des souvenirs empaillés. Je m'informerai.

Ce Paris-là, peu connu, bien logé, bien renté, supérieurement nourri, ne fait pas grand tapage; il est le seul vrai Paris et il est tout le contraire de l'immense et fiévreuse maison garnie que l'univers appelle Paris.

La lettre de Jean, à la fois ingénue et prétentieuse, aurait donné à rire au Paris des aventures et des journaux, qui la sait par cœur pour l'avoir écrite lui-même, la veille du fameux jour où il quitta Pézénas ou Quimper, pour assaillir la capitale, mais le cousin magistrat ne la connaissait pas; il était de l'autre Paris, membre important d'une tribu aborigène, les Duverdieux, de l'île Saint-Louis, dont chacun pouvait mettre, en cas de mort, sur ses lettres de faire part, les noms de cinquante-neuf sous-tribus, toutes bien notées dans l'industrie, le commerce, le barreau, la judicature et l'administration. Il y avait même des prêtres là dedans, quoique la majorité de la famille Duverdieux fût loin dans la « superstition ». Le cousin magistrat, M. Duverdieux (Ernest), membre de quelques sociétés savantes, franc-maçon et vice-président du cercle de la France constitutionnelle (nous sommes en 1832), n'était point du tout un méchant homme, au contraire; il lisait le *Journal des Débats*, jouait joliment au billard, et donnait des leçons au gouvernement dans les réunions électorales. Mme Duverdieux s'appelait Uranie de son petit nom; elle avait été assez laide dans son jeune temps et faisait des vers inodores, comme ceux des institutrices anglaises ou des pasteurs protestants. C'était plein de lacs, de chalets et de montagnes. La lune s'y mirait dans la nature, et de temps en temps on y voyait passer un dieu pâle et flasque à travers des nuages de froides banalités. Ce n'était pas le bon Dieu.

Il se trouva que ce ménage avait besoin d'un secrétaire économique à deux fins, pour mettre au net à la fois les études quasi-politiques du mari et la fatigante rimaison de la dame. J'étais (je

vais me mettre décidément à la place de Jean, c'est plus commode), j'étais une trouvaille, ma lettre plut à la femme et au mari par ses côtés prétentieux. Un dimanche soir que je guettais à ma fenêtre donnant sur la cour, car depuis une semaine, je faisais faction là régulièrement à l'heure de la poste, j'entendis prononcer mon nom en bas par le facteur, qui ajouta :

— Quatorze sous de port!

Je descendis moi-même quatre à quatre ; c'était la taxe de Paris. Mon cœur battait si violemment que je fus obligé de m'asseoir sur une marche quand j'eus la lettre. Je ne pouvais ni l'ouvrir ni remonter, et je me disais :

— Est-ce un refus? J'aurais dû en écrire moins long! ma lettre était stupide! Ah! si je la tenais!...

Et j'en improvisais une autre en moi-même qui me semblait, de tout point, irrésistible. La missive de quatorze sous pendant cela tremblait entre mes doigts. Elle était bien de Paris, dont le nom brillait à travers les maculatures administratives. J'avais là mon bonheur ou mon malheur! Etait-ce le gros lot, la fortune, la gloire, le droit de combattre et de vaincre dans cette grande arène de Paris? Etait-ce la condamnation? mon indigence, mon néant... à perpétuité!

Je ne sais pas combien de temps j'aurais attendu, si des pas n'eussent sonné dans l'allée. C'était maman qui rentrait du salut avec mes sœurs; je reconnus leurs voix et je rompis le cachet brusquement. Ah! je n'eus besoin que d'un coup d'œil! La joie me releva tout droit et je criai à celles qui m'aimaient tant :

— Victoire! J'ai mis dans le blanc! Vous ne me verrez plus, mais vous entendrez parler de moi, j'en réponds!

Maman, qui montait la première, m'embrassa en passant et ne vit point la lettre. Elle me dit :

— Que fais-tu là? nous avons eu un bon sermon.

— Et toi, tu as eu une bonne lettre? demande ma sœur Louise, en me regardant de travers.

Anne était devenue très jolie personne. Elle se pencha sur la lettre et dit :

— C'est de Paris! Il en rêvait toutes les nuits!

A ce nom de Paris, maman s'arrêta de monter et Louise redescendit. Je me vis entouré par ces trois chères figures qui m'interrogeaient. J'embrassai maman d'abord, puis mes deux sœurs, sans

parler, car j'étais véritablement ému jusqu'au fond de l'âme.

— Alors balbutia maman, tu veux nous quitter?

— Oui, répliquai-je, puisque nous sommes trop pauvres pour vivre tous ensemble à Paris. Il me faut Paris, je veux Paris! C'est le grand théâtre! Je vous promets d'y jouer un rôle digne de vous et de moi!

— Le nouveau vicaire a justement prêché sur l'orgueil! murmura Louise.

Et Anne ajouta :

— Il y a bien longtemps que je vous l'ai dit : Jean fait des vers!

— Mais demanda maman, qu'est-ce que c'est que ta lettre?

Au lieu de répondre, je lui offris mon bras avec une galanterie que je n'avais jamais eue. Nous remontâmes chez nous. En passant devant la cuisine, j'entr'ouvris la porte et je dis à Julienne qui trempait la soupe :

— Défense de laisser entrer personne au salon.

L'instant d'après, nous étions tous les quatre, ma mère, mes deux sœurs et moi assis devant la fenêtre qui donnait encore assez de jour pour lire la fameuse lettre. Elle n'était pas longue, car au moment où Julienne vint annoncer la soupe servie, j'en avais achevé la lecture. Je donnai encore le bras à maman pour gagner la salle à manger, et mes sœurs suivaient la tête basse. Moi j'avais grandi de plusieurs pouces. On dit le *Benedicite*, on servit, on mangea le potage, puis en un moment où Julienne n'était pas là, Louise s'écria :

— Est-ce que tu vas le laisser partir?

Elle s'adressait à maman, qui porta sa serviette à ses yeux et répondit :

— On parlera après le dîner.

— Je veux bien attendre pour parler, dis-je, mais je vous préviens d'avance que rien ne m'empêchera d'aller à Paris.

— Il faut de l'argent pour le voyage... commença Louise.

Elle n'acheva pas : Julienne rentrait, apportant le bouilli. Je mangeai très bien, je n'avais aucune inquiétude; ma mère et mes sœurs laissèrent passer les plats sans y toucher. Maman pleurait. Quand Julienne eut desservi, je bouchonnai ma serviette au lieu de la plier et je dis ;

— J'espère bien que je reviendrai vous voir une fois tous les ans.

Personne ne me répondit. Alors, je mis mes deux coudes sur la

table et je prononçai un discours en règle, où je passai en revue les nombreux avantages de la vie de Paris. Le cousin Duverdieux m'offrait le logement et « une rénumération avantageuse » pour un travail qu'il ne définissait pas très clairement, mais pour lequel il me déclarait tout spécialement propre, « d'après la lettre de moi qu'il avait sous les yeux ». Il me laissait entendre qu'il y avait au fond de tout cela quelque peu de littérature et un avenir *distingué*. Je discernais presque là dedans un compliment sur mon style. Ce que cette lettre d'ailleurs me donnait à rêver, je ne saurais le dire bien au juste, mais j'y voyais des horizons sans bornes. Bien entendu, mon discours ne fit qu'effleurer ce tout petit côté de la question. Le vrai point, c'était la porte ouverte pour entrer dans Paris. Une fois là, on pouvait s'en fier à moi! Chez nous, j'étais enfoui. Là-bas, j'aurais le grand air libre et la pleine lumière. Jusqu'à ce jour, j'avais végété comme un champignon en cave, j'allais enfin vivre et m'épanouir au soleil !

Je crois que maman fut remuée jusqu'à un certain point par mon éloquence, mais Louise et Anne restaient impassibles. Quand je m'arrêtai enfin hors d'haleine, Louise dit :

— Tout cela est dans les mauvais livres que tu lis en cachette, au lieu d'étudier ton droit.

Et Anne ajouta :

— J'ai regardé dans ton pupitre, il est plein de romans, de drames et de comédies : tu veux être auteur !

— Eh bien, m'écriai-je, si Dieu ma donné le talent, pourquoi n'en profiterais-je pas ?

Mes sœurs éclatèrent de rire à l'unisson. Le métier d'écrivain, en province surtout, n'appartenait pas encore au premier venu et l'idée de vivre par la plume excitait volontiers la raillerie. Depuis lors, les choses ont changé; on noircit maintenant le papier partout, comme on ravaudait les bas jadis ou comme on cirait des bottes. Cela n'engage plus à rien, pas même à savoir l'orthographe. Louise et Anne maniaient assez bien l'épigramme; elles étaient deux contre moi tout seul et je sentais déjà la colère me prendre, quand maman m'apporta un secours tout à fait inattendu. Elle avait réfléchi.

— Charles a dit, pensa-t-elle tout haut, que la vocation de Jean était d'écrire dans les journaux, ça se peut; il y a de bons journaux, et c'est un état comme un autre. Le cousin Duverdieux est

un homme à son aise. On fera du mieux qu'on pourra pour le voyage. Je demande seulement à Jean, de finir l'affaire Planchon ici avant de partir ; quand il aura plaidé, il fera ce qu'il voudra.

Cela mit fin à toute guerre. Je promis de finir l'affaire Planchon et de n'écrire que dans de bons journaux. Je ne suis pas toujours resté fidèle à cette dernière promesse.

Quant à l'affaire Planchon, j'en dois dire un mot, d'autant qu'elle a été très inexactement présentée par mes biographes. J'avais prêté mon serment d'avocat depuis quelques mois, et maman m'avait obtenu une cause à plaider, par faveur spéciale, aux prochaines assises. C'était l'affaire Planchon. J'y avais d'abord donné tous mes soins ; mais depuis que l'ambition de briller à Paris me tenait, je n'allais plus guères à la prison, où Planchon rassemblait pour moi les preuves très diffuses de son innocence. Le cas de Planchon n'était pas des meilleurs ; il avait volé douze poulets, dont cinq vieilles poules dans une maison habitée, avec escalade et effraction. La chose escaladée n'était à la vérité qu'un petit talus, et la chose fracturée n'était qu'une petite haie de troënes, mais la loi ne distingue pas, et Planchon, très fort en droit, savait bien que le bagne lui pendait à l'oreille. Il m'avait promis ma fortune, si je le tirais de ce mauvais pas, et en attendant, je lui donnais mes sous pour son tabac. Sa confiance en mon mérite oratoire était médiocre, mais on lui avait dit que ses juges, anciens collègues de mon père, tiendraient à me témoigner quelque bienveillance et il tablait là-dessus. C'était, du reste, dans toute la force du terme, un pauvre diable, imbécile et rusé, partagé entre deux passions d'égale force : son désir d'être acquitté et le besoin de garder sa *réputation*, comme fin voleur de poulets. Dans le même quart d'heure, il protestait de son innocence et se vantait de tours pendables.

Je répondis au cousin Duverdieux une lettre de fort style pour accepter son offre, et je commençai à faire mes malles. J'aurais voulu y mettre tout ce qui était dans la maison. Mes sœurs me laissaient faire, et maman ajoutait, chaque jour, quelque chose à mon bagage : on eût dit que je partais pour un autre monde. Une lettre avait été expédiée aussi à Charles, mon frère aîné, pour demander son avis ; il vint lui-même apporter sa réponse, favorable à mon départ, et me donna deux cents francs en cachette. Ils espéraient tous quelque chose de moi ; et mes sœurs, tout en continuant de me railler, partageaient un peu mes propres illusions au sujet

de l'avenir. En somme, on m'aimait bien, on m'aimait trop.

Deux semaines s'écoulèrent ainsi entre la réception de ma fameuse missive parisienne et l'ouverture des assises. L'affaire Planchon y venait le cinquième jour. J'étais assez bien préparé et je ne redoutais nullement cette épreuve ; au contraire, j'avais un peu frayeur de trop bien réussir, car un succès brillant aurait réveillé les résistances assoupies de la famille.

C'était un mercredi ; je me levai de bonne humeur et dispos, je consultai une dernière fois mes notes et je me dirigeai vers le Palais de justice, après avoir bien déjeuné. Pour trois francs, je louai, au vestiaire, une robe et une toque d'avocat, et ce ne fut pas sans plaisir que je me regardai dans la glace, ainsi déguisé. Deux ou trois vieux amis de mon père vinrent me serrer la main au vestiaire, et l'un d'eux m'avertit de ne point parler trop haut en commençant, et surtout de ne pas presser mon débit. Ils m'emmenèrent promener dans la salle des Pas perdus, en attendant mon tour, car on plaidait une autre affaire.

Vers une heure après-midi, quelqu'un vint me chercher pour l'audience, et j'en fus content ; l'attente m'énervait. En entrant dans la salle, j'éprouvai un malaise auquel je ne m'étais point préparé. Un brouillard vint au-devant de mes yeux ; je n'aurais certes pas trouvé tout seul le banc de la défense, où ma place était. J'allais comme un somnambule : mon trouble était d'autant plus grand que je n'avais point redouté d'être ému. Je ne savais plus où était Planchon, mon client. L'auditoire, composé d'une cinquantaine de personnes, me paraissait être une foule énorme. Je ne reconnaissais ni le président, ni les assistants, ni aucune figure sur l'estrade du jury qui me faisait face. L'idée que j'allais parler à tout ce monde-là m'écrasait.

Je voulus regarder mes notes, je vis des mots auxquels mon esprit en déroute n'attachait plus aucun sens. Je fis appel à ma mémoire ; dans ma mémoire, il n'y avait plus rien, sinon Planchon, un immense Planchon à demi enfoui dans une montagne de poulets assassinés. J'avais vaguement conscience que l'audience allait son cours ; les paroles de l'acte d'accusation me bourdonnaient aux oreilles. On interrogea Planchon, qui répondit je n'aurais su dire quoi ; les témoins vinrent à la file l'un de l'autre ; l'ensemble de leurs dépositions me grevait comme un poids que j'aurais eu sur le cœur, mais ce que chacun d'eux disait, je n'en savais rien. Un de

mes amis que je ne reconnaissais pas, me versa dans l'oreille des mots qui n'avaient pour moi aucun sens : j'eus l'idée que j'étais frappé de folie.

Enfin, la parole me fut donnée et je me levai chancelant. De tout ce que j'avais préparé, rien ne me revenait, absolument rien ; j'étais vide comme une bouteille bue et quand j'ouvris la bouche, je pense bien que ce fut pour demander grâce, mais à ce moment même, la voix de Planchon s'éleva. Le pauvre garçon voyait sans doute ma détresse et protestait doucement contre l'insuffisance du défenseur qui lui avait été donné d'office. Je ne le voyais pas, mais je l'entendis qui disait au gendarme.

— Ce petit-là n'a pas fait ses dents, j'en demande un autre.

Il me sembla qu'on riait dans l'auditoire, et cela me piqua très vivement. Je me redressai, je parlai.

Mon Dieu, oui, je parlai, comme à mon ordinaire, avec une facilité qui me plongea dans la stupéfaction, et à mesure que je parlais, le voile qui était au-devant de ma vue s'éclairait ; je vis le président me sourire et les jurés chuchoter entre eux avec une évidente bienveillance. J'avais prémédité et arrangé quelque chose d'emphatique, qui fut heureusement perdu. Je fus simple et même un peu goguenard : je montrais Planchon, passant vers le soir le long de ce petit talus surmonté d'une haie ébréchée et jetant par bonté d'âme la mie de son pain à des poules qui caquetaient auprès de lui, derrière une haie à jour. Son pain était du pain sec. Une mauvaise pensée lui vint ; il y avait si longtemps qu'il n'avait goûté à du rôti ! Sa vieille mère, malade, et qui ne connaissait plus le goût du bouillon, lui passa devant les yeux. Il prit une poule, puis deux... Ah ! certes, je n'excusais pas son action, d'autant plus qu'après avoir pris les deux poules, il s'en appropria deux autres encore, puis encore deux, et ainsi jusqu'à douze, mais si la faute était malheureusement indéniable y avait-il justice à la transformer en crime ? Était-ce bien à ce talus microscopique et à ces quelques plants clairsemés de troënes sans épines que le législateur songeait, quand il avait écrit dans la loi ces deux terribles mots : ESCALADE, EFFRACTION, qui exagèrent tout à coup l'importance de la peine encourue ? On pouvait enjamber le talus comme une marche d'escalier, et le maître de la basse-cour dévalisée, suivi par toute sa maison, avait pu poursuivre Planchon, en passant à travers cette même haie !...

La loi se compose de deux éléments : la lettre et l'esprit. La lettre en est le corps, mais l'esprit en est l'âme. Tout en protestant de mon religieux respect pour la loi qui considère le vol de douze poulets tantôt comme une peccadille, tantôt comme un forfait méritant les plus dures peines, je suppliai MM. les jurés de descendre au fond de leur conscience et de se demander à eux-mêmes s'il était bien équitable de traiter ce talus d'un demi-mètre comme une haute muraille et de comparer les troënes valétudinaires à la serrure en acier d'un coffre-fort. C'était un plaidoyer d'enfant, mais il paraît que je fus amusant, car l'auditoire entra en gaieté tout à fait; et dès le soir même, on reçut à la maison des visites de compliments, parmi lesquelles était le président en personne.

Dans la salle, tout le monde était content, excepté Planchon, qui trouvait que je ravalais « son ouvrage ». Il se plaignit de moi amèrement à son gendarme; et quand le président lui demanda s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense, il fit un pas en avant et répondit mélancoliquement :

— J'ai à dire que la jeunesse est la jeunesse, c'est connu. Si j'étais un bourgeois riche, on m'aurait bien trouvé un autre avocat que ça. Le talus a au moins quatre pieds, et dans la haie, il y a plus de houx que des troënes. Le métier de *renard* n'est pas déjà si facile, à preuve que je suis le seul qui y gagne sa vie comme il faut, dans l'arrondissement. On a son truc, pas vrai, pour trouer les haies en fonçant à reculons, et ça abîme durement les hardes. Y en a-t-il beaucoup chez vous qui sauraient choisir les bêtes tendres sans y voir clair? Et auriez-vous deviné qu'on les attrape par le bec pour les empêcher de crier?...

J'avais beau lui faire signe, il continua ainsi trois ou quatre minutes au milieu de l'hilarité générale, faisant une conférence didactique à l'usage de ceux qui, dans l'auditoire, pouvaient avoir du goût pour l'état de *renard* ou voleur de poulets. Il en dit tant, que le jury fut impitoyable et que la cour le condamna à cinq ans de travaux forcés.

Le lendemain, on ne parlait que de cela en ville. Planchon et moi nous étions célèbres, et Charles arriva tout exprès, pour me dire qu'après un début pareil, mon départ était une folie. La carrière s'ouvrait d'elle-même devant moi; j'avais la bénédiction du rire et mon nom s'était fait en un jour. Charles avait une très grande nfluence sur moi, non pas tant à cause de ce que je lui devais, que

pour sa gaieté imperturbable et pour l'excellence de sa raison. Il gardait sa large et communicative bonne humeur au fond de son sacrifice qui ne devait prendre fin qu'avec sa vie, et quoiqu'il foulât aux pieds, avec une simplicité de moine ou d'enfant, tout intérêt humain pour ce qui le regardait lui-même, jamais je n'ai rencontré d'homme ayant le coup d'œil plus juste en affaires et plus perçant, quand il s'agissait de nous. Il avait le cœur clairvoyant et donnait toujours le conseil juste comme les bonnes pendules disent l'heure exacte. Je lui résistai pourtant et ne voulus entendre à rien.

Paris me tenait à la gorge, et le premier lundi du mois d'août, au petit jour, toute la famille en larmes se dirigea vers la cour des messageries, escortant Julienne, qui aidait le crocheteur à porter ma malle. J'avais le cœur bien gros, et quand j'essaye d'analyser tout ce qui était dedans, j'hésite; la joie l'emportait peut-être sur le chagrin, même à cette heure de la séparation, et pourtant je n'osais regarder maman, qui marchait à mon côté tête baissée. Julienne était d'une humeur massacrante, elle chercha dispute au portefaix tout le long du chemin. Quand nous fûmes dans la cour des messageries, je sentis ma poitrine se soulever; maman que ses jambes ne pouvaient plus soutenir, s'assit sur un panier à l'entrée du bureau et me dit :

— J'ai prié beaucoup la bonne Vierge cette nuit. Promets-moi que tu donneras ton cœur à Jésus tous les soirs avant de t'endormir.

Elle avait peine à parler. Je l'embrassai et je promis de bonne foi, mais je trouvais qu'elle me traitait par trop en enfant. J'allais à Paris, pour livrer une bataille *sérieuse* et non point pour donner mon cœur à Jésus. J'étais bien trop grand pour ces puériles pratiques.

— Ne crains rien, dis-je, je suis solidement spiritualiste. Le monde marche, je ne veux pas rester en arrière, mais je penche vers la religion, et qui sait si ma destinée n'est pas d'établir avec ma plume un trait d'union entre la pensée moderne et le catholicisme considéré comme philosophie! Tu entendras parler de moi.

Les mères écoutent ces chansons vides, et leur prêtent un sens. Maman jeta ses deux bras autour de mon cou et me glissa l'offrande de sa pauvreté en me serrant contre son cœur.

Paul Féval.

LE TONG-KING

L'expédition qui se prépare pour reconquérir notre influence, donne un caractère d'actualité à l'excellente étude que notre ami Lepage consacre au pays que nos missionnaires ont conquis avant nous.

I

La grande péninsule trans gangétique est divisée en plusieurs États : la Birmanie, arrosée par l'Iraouaddy et ses affluents ; le royaume de Siam, traversé du nord au sud par le Mei-Nam ; l'Annam, qui forme une longue bande de terre le long de la mer de Chine ; le Cambodge et plusieurs autres petits pays peu importants. La Birmanie a été démembrée par l'Angleterre, qui s'est fait céder tout le littoral maritime sur le golfe du Bengale ; cette contrée n'a plus de communication directe avec la mer. L'Annam a dû abandonner à la France les six provinces qui forment la Cochinchine française ; le Cambodge est placé sous notre protection ; le Siam est le seul État indo-chinois qui n'ait pas été obligé de céder aux Européens une partie de son territoire. La presqu'île de Malacca, reliée au massif de l'Indo-Chine par l'isthme de Tennasserim, est divisée en plusieurs petites principautés Malaises soumises aux Anglais ou aux Siamois.

Immense empire de la Chine limite au nord la Birmanie et l'An- Brahmapoutre, l'Iraouaddy, le Mei-Kong et d'autres cours portants qui arrosent l'Inde au delà du Gange, y ont leur cine partie de leur cours ; il est donc tout naturel que le dans quête de voies économiques, ait cherché une route co ttirer, vers les golfes du Bengale et de Siam, le grand Bl es qui, jusqu'à présent, a pris le chemin du fleuve pro se-Kiang — pour aboutir à Schang-Haï. Les riches Cho s du sud-ouest et du sud, le Yun-Nan et le Tse- t un grand avantage à écouler leurs produits

par les fleuves indo-chinois. L'Angleterre a cherché une route par le Brahmapoutre et le nord de la Birmanie, mais de ce côté le pays est sillonné de montagnes tellement élevées que la construction d'un chemin de fer ou de voies de terre, outre qu'elle coûterait fort cher, ne donnerait pas des résultats assez sérieux. Cependant l'Angleterre tient à la route par la plaine de l'Assam, arrosée par le Brahmapoutre, parce que ce fleuve, à son embouchure, confond ses eaux avec celles du Gange, à peu de distance de Calcutta, capitale de l'empire anglo-indien. On tenta de détourner une partie du mouvement commercial par le Laos et la Birmanie britannique, mais une partie des contrées traversées, fort peu peuplées et habitées par des peuplades sauvages, n'offraient que peu de ressources pour l'établissement d'une route qui, d'un autre côté, aurait attiré les bandes de pillards qu'il eût été fort difficile d'atteindre dans les plaines immenses ou les forêts profondes du Laos.

En 1874, au mois d'août, M. Margary quittait secrètement Shang-Haï, traversait une partie de la Chine et atteignait Yon-Nan-Seu, capitale du Youn-Nan, puis Ta-ly et Momein, sur la frontière birmane, et rejoignait l'expédition du colonel Brown, qui avait traversé la Birmanie et atteint la Chine. Mais, le 21 février 1875, M. Margary était assassiné à Man-Yung; de son côté, le colonel Brown, attaqué brusquement, fut, ainsi que sa suite, sur le point d'être massacré, il se défendit énergiquement et put échapper aux individus armés qui le poursuivaient. Après avoir obtenu du gouvernement de Pé-king toutes les satisfactions possibles, pour ce crime commis sur un de ses nationaux, l'Angleterre nomma un nouvel agent qui suivit la route indiquée par le malheureux M. Margary, et après des études approfondies, cet agent, M. Baber, conclut que la voie commerciale du sud-ouest de la Chine ne pouvait être établie en traversant une partie du territoire birman et il indiqua comme chemin naturel, le Tong-King.

II

En 1856, M. Lelieur de Ville-sur-Arc, commandant le navire français le *Catinat*, ayant été insulté par les ministres du roi d'Annan, Tu-Duc, s'emparait de Tourane et des forts qui défendent cette cité, faisant enclouer soixante pièces de canons et noyer les poudres. La ville fut ensuite évacuée, mais le gouvernement annamite ayant, par de nouvelles cruautés, attiré la colère de la France et de

l'Espagne, les forces de ces deux puissances s'emparèrent de nouveau de Tourane, le 1er septembre 1858. Le 17 février 1859, les Français entraient de vive force à Saïgon, capitale de la Basse-Cochinchine. Le 23 mars 1860 Tourane fut une fois encore évacuée. Les Annamites essayèrent de reprendre Saïgon sur les Franco-Espagnols. Au mois d'octobre 1860, un traité de paix ayant été signé entre les cabinets de Paris et de Pé-king les troupes françaises furent transportées de l'embouchure du Pei-Ho en Cochinchine et après une lutte longue et énergique, le roi Tu-Duc, vaincu, céda à la France trois provinces de la Basse-Cochinchine, — 5 juin 1862, — et s'engageait à payer aux gouvernements français et espagnols une somme de 20 millions de francs. Le contre-amiral Bonard représentait la France. Cet officier général quitta Saïgon le 1er mai 1863, il eut pour successeur le contre-amiral de la Grandière. Ce gouverneur, homme d'initiative et intelligent, conclut avec le roi de Cambodge Norodom, un traité en vertu duquel ce souverain se plaçait sous le protectorat de la France, — 11 août 1863; — et en 1867, il s'emparait des trois provinces de la Cochinchine, encore possédées par l'Annam, et doublait ainsi la surface de la colonie. Dès 1866, il avait organisé à Saïgon la première exposition industrielle et agricole de la Basse-Cochinchine. En 1868, il fut remplacé par l'amiral Chier, et ce dernier eut pour successeur, en 1870 le contre-amiral de Cornulier-Lucinières, qui demeura en fonction jusqu'au 1er avril 1871.

Après la guerre et la Commune, le gouvernement français porta son attention sur notre colonie asiatique. Cette belle contrée, traversée par plusieurs branches du Meï-Kong, fleuve immense, qui prend sa source dans l'Empire du Milieu et file du nord au sud, traversant le Laos, le Cambodge la Cochinchine française, et se jetant dans la mer de Chine. On supposait, à juger par la masse énorme des eaux du Meï-Kong, qu'il devait être navigable jusqu'aux provinces chinoises. Incontestablement, il traversait des contrées riches, fertiles, habitées en partie par des populations à demi barbares. Ces peuples subiraient de gré ou de force l'influence européenne, et les bateaux à vapeur pourraient de Saïgon, remonter jusqu'au centre des provinces méridionales du Céleste-Empire; et un immense courant commercial prendrait cette voie, créée par la nature, et ferait de notre colonie un des entrepôts les plus riches de l'extrême Orient.

En 1866, une expédition se mit en route. Elle était commandée par M. Dondart de la Grée, capitaine de frégate; le lieutenant de

vaisseau, Francis Garnier, accompagnait M. de la Grée, en qualité de commandant en second. Mais on s'aperçut bientôt qu'il fallait rabattre beaucoup du projet, sous le rapport commercial. Le Meï-Kong a des chutes, des rapides, qui empêchent la navigation, c'est ce qui explique que sur son parcours à travers l'Indo-Chine, excepté vers son embouchure, aucun État ne se soit formé, et que ses rives soient bordées de forêts épaisses, de marais produits par les grandes crues, et qu'une population claire semée sans industrie, sans agriculture, vive dans ce pays ou les communications par eau sont impossibles.

Ce voyage n'en eut pas moins un résultat très important au point de vue géographique, et fit le plus grand honneur à MM. Dondart de la Grée et Garnier, ainsi qu'aux membres de la commission. S'il fallait renoncer à l'espoir de faire du Meï-Kong un trait d'union entre Saïgon et la Chine méridionale, on recueillit des renseignements sur un autre cours d'eau prenant sa source dans le Yun-Nan et allant se jeter dans le golfe du Tong-King, après avoir arrosé la partie septentrionale du royaume d'Annam. C'était le fleuve Rouge.

III

Le Tong-King, berceau de la monarchie annamite, est borné à l'est par le golfe auquel il a donné son nom, au nord par les provinces chinoises de Kouang-Toung, de Kouang-Si et Youn-Nan; au nord-ouest et à l'ouest, ses limites sont mal définies, la Birmanie, la Siam, l'Annam ayant des prétentions à la possession du vaste pays arrosé par le Meï-Kong central et ses affluents. En somme, les tribus et les petits États laotiens ne sont soumis que nominalement aux trois royaumes voisins, qui ont beaucoup de peine à obtenir quelques dons en nature et une apparente soumission de leurs turbulents vassaux. Le fleuve Rouge, qui prend sa source dans le Youn-Nan, traverse le Tong-King du nord-ouest au sud-est à partir de Ha-Noï se divise en plusieurs bras qui arrosent un pay bas et fertile et vont se perdre dans le golfe Tong-Kinois.

Le pays, dès les temps les plus anciens, avait été soumis a Chinois. Lorsque Koublaï-Khan, successeur de Mangou-Khan, s père au trône mongol, eut conquis la Chine, — 1267 de l'ère ch tienne, — ses troupes envahirent le Tong-King et la Coch chine, qui subirent le joug du petit-fils de Gengis-Khan.

frère Mangou avait reçu un ambassadeur de saint Louis, roi de France, le moine Rubruquis; le célèbre voyageur vénitien Marco-Paolo passa dix-sept années à sa cour. Les princes mongols n'étaient déjà plus à cette époque les chefs barbares conduisant leurs hordes innombrables, à travers l'Asie et l'Europe et détruisant tout sur leur passage. Mangou s'étant montré administrateur habile et chef d'armée intelligent; son frère Houlagou détruisit le califat abasside de Bagdad et fonda la dynastie persane des Gengiskhanides, et Koublaï son successeur établissait la même famille en Chine — vingtième dynastie. Ce prince dont les États s'étendaient de la mer du Japon au Dniester, favorisa l'agriculture et le commerce.

Mais la puissance des descendants de Koublaï s'affaiblit, les provinces situées aux extrémités de l'empire se soulevèrent, le Tong-King conquit son indépendance. Le nouvel État demeura cependant sous la suzeraineté du *Fils du Ciel*, qui envoyait l'investiture à chaque souverain, montant sur le trône. Ne pouvant s'étendre au nord, l'empire chinois lui opposant une barrière insurmontable, le royaume de Tong-King ou d'Annam se développa vers le sud et s'annexa successivement les provinces du littoral, une partie du Cambodge et la Cochinchine française. Après une longue suite de guerres étrangères et intestines, l'Annam fut divisé en deux États. Le chef du royaume formé de ce démembrement prit le titre de roi de Cochinchine et reconnut la suzeraineté du souverain légitime, à qui il ne resta que le Tong-King. Ce morcellement dura pendant le dix-septième et une partie du dix-huitième siècle. La guerre civile éclata, un traité fut conclu entre le roi Gia-Loug, qui avait pour conseil Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, et Louis XVI. Des officiers français entrèrent au service du prince annamite qui, grâce à cet appui, parvint à réunir sous son sceptre les deux royaumes, établit sa capitale à Hué, et se fit reconnaître par l'empereur de Chine (1804). La révolution n'avait pas permis à la France de profiter du traité conclu en 1787, en établissant son influence sur l'Annam. Les successeurs de ce Gia-Loug persécutèrent les chrétiens, et Tu-Duc, le roi actuel amena, nous l'avons dit, par son intolérance, l'intervention armée de la France et de l'Espagne. A cette époque le Tong-King était en pleine insurrection et voulait rétablir l'ancienne dynastie, ce fut ce qui décida Tu-Duc à abandonner à la France une partie de ses États. Les Tong-Kinois, soulevés, demandaient également à se

placer sous le protectorat français; cette proposition ne fut pas acceptée. Les troupes de Tu-Duc, battues d'abord, reprirent l'offensive, et les provinces révoltées rentrèrent sous sa domination. Débarrassé de ce côté, il intrigua pour faire soulever les trois provinces qu'il avait dû céder; mais l'amiral de la Grandière put rétablir la tranquillité et occuper le reste de la Basse-Cochinchine, auquel le gouvernement de Hué fut forcé de renoncer, malgré les finesses de sa diplomatie.

Cependant le Tong-King était loin d'être pacifié complètement. En 1865, l'empire chinois menaçait ruine, de toutes parts les provinces se soulevaient. Les Musulmans du Youn-Nan fondaient un royaume indépendant. Les insurgés, qui voulaient chasser la dynastie tartare, occupaient les provinces du sud-est; repoussés par les troupes impériales, ils pénétrèrent par bandes nombreuses dans le Tong-King, qui fut dévasté. En 1871, Tu-Duc n'occupait encore qu'un trône chancelant; et il est fort probable que si son autorité avait été reconnue sans conteste dans toute l'étendue de ses États, il eût profité de la situation désastreuse de la France, pour tenter de lui reprendre la Basse-Cochinchine.

IV

Après la conclusion de la paix entre la France et l'Allemagne, le gouvernement de M. Thiers songea à nos colonies à peu près délaissées pendant deux ans, et chercha à établir des relations commerciales plus suivies avec l'Annam. Beaucoup d'explorateurs et d'officiers de marine songeaient au Tong-King, et voulaient tenter, sinon de le conquérir, au moins d'y établir l'influence française. Quelques détails sur le fleuve Rouge, la grande artère du pays, sont indispensables pour expliquer l'intérêt de la France dans cette question.

M. Dutreuil de Rhins a présenté, à la Société de Géographie, toute une série de cartes du pays. Les Annamites, originaires de cette contrée, en gravèrent quelques-unes, mais les Chinois les avaient précédés et avaient écrit des ouvrages sur le Tong-King. Ces ouvrages et ces cartes ont été traduits, publiés et reproduits par les missionnaires jésuites. Ha-Noïn, la capitale de la contrée, fut fondée en 800, après Jésus-Christ. En 863, le roi de Nang-Tchao s'en empara et la détruisit en partie. Trois ans plus tard les troupes

du Céleste Empereur chassèrent les envahisseurs et rebâtirent la ville.

Nous avons dit plus haut que les Mongols, après avoir fait la conquête de la Chine, avaient soumis le Tong-King. La première carte chinoise fut dressée en 1320, d'après leurs renseignements. En 1406, le général chinois, Tchong-Pou, occupa le Tong King, en fit faire la carte, et présenta ce travail à l'empereur (1489). En 1530, l'empereur Ria-Tzing fit modifier ces deux cartes, qui ont été reproduites dans le tome neuf *des Lettres édifiantes* (1819). D'après M. Dutreuil de Rhins, ce n'est point en Chine qu'il faut aller chercher des documents sur la géographie du Tong-King, mais dans l'Annam même.

En 1650, le P. Alexandre de Rhodes dressa une carte des contrées arrosées par le fleuve Rouge; ce cours d'eau n'est tracé qu'en partie. La ville de Ha-Noï y est appelée Ké-Cho. L'empereur Kang-Hi ayant chargé, en 1708, les PP. Dutartec et Cardroso de dresser la carte des provinces de Kouang-Tong et de Kouang-Si, et les PP. Fridelli, Bonjour et Regis de faire le même travail pour la province de Youn-Nan, ces géographes eurent pour leur servir de guide les anciennes cartes chinoises de ces trois provinces et sans doute aussi la carte du Tong-King. Les savants Jésuites ne purent franchir la frontière, à cause des peuplades barbares qui l'habitent; et le cours du fleuve Rouge ne fut tracé que jusqu'à sa sortie du Céleste Empire. La position du fleuve à cet endroit n'est pas exacte, mais les explorateurs ont eu le soin de prévenir de cette erreur, les attaques continuelles des sauvages les ayant mis dans l'impossibilité de continuer leur travail. La carte du P. de Mailla, qui accompagne l'*Histoire générale de la Chine*, n'est pas plus complète.

Vers la fin du dix-huitième siècle et pendant le premier quart du dix-neuvième, les missionnaires furent persécutés en Chine. Ne pouvant plus pénétrer dans ce pays par Canton ils cherchèrent une autre voie par le Tong-King et le fleuve Rouge. (*Nouvelles Lettres édifiantes*, les missionnaires Pavet, 1790-1797; — Dumazel, 1809; — Florens, 1814; — Brosson et d'Osimo, 1817; — Pérocheaux, 1820; — Jaubert, 1825, et plusieurs autres.) M. Dutreuil de Rhins cite les extraits suivants des lettres de M. Le Pavec :

« En remontant la grande rivière au-dessus d'Hanoï, on la voit se séparer en deux branches. La principale, celle de l'ouest (Chong-

Thao, fleuve Rouge), prolonge son cours jusqu'en Chine ; c'est sur ses bords que nous avons le plus de chrétiens. La branche orientale sépare nos missions de celles des Espagnols et conserve le nom de Chong-Ca. En la remontant, on la voit se séparer aussi en deux branches : celle de l'ouest (Chong-Qhiang ou rivière courante) est fameuse par les naufrages, celle de l'est conserve le nom de Chong-Ca... Tout ce pays, arrosé par de nombreux cours d'eau, dont trois principaux séparés par des chaînes de montagnes, est fertile en grains et fruits, couvert de forêts, et riche en mines d'or, argent, cuivre, plomb, étain, etc... L'étendue de ma mission est considérable, et, vu la nature du sol, je fais des courses de quinze jours et quelquefois de deux ou trois mois pour visiter les chrétientés de mes trois provinces (Cheune Tai, Touyène Kouang, et Hung Hoa)...

« En 1796, j'ai fait un deuxième voyage au Yan-Nan, et avant de revenir au Tong-King, j'ai passé par le Laos... » Suit la description de ce pays et des contrées situées plus au sud, entre le Laos et la province de Hung-Hoa.

Dans le même recueil on trouve encore ces renseignements : « Les missionnaires traversent maintenant (1800-1825) le Tong-King pour aller en Chine ou en revenir, et mettent environ deux mois pour se rendre ainsi de Hanoï à Tching-Tou-Fou, capitale de Ssé-Tchouen. Les uns suivent le Thao, d'autres les deux branches principales du Chong-Ca... » Ce qui permet de supposer que ces derniers entraient en Chine, les uns par Kai-Hoa-Four, les autres par Siao-Tchin-Ngan.

En 1838, Mgr Thabord établit une carte avec les documents que nous venons d'analyser, par conséquent il reproduisit en partie les erreurs de ces devanciers. C'est sur cette carte que les géographes modernes ont travaillé. Celle que M. Dutreuil de Rhins a présentée, à la Société de géographie, est une copie au 1,900,000 de la carte de la presqu'île indo-chinoise; une étude sur l'Indo-Chine doit l'accompagner.

D'après la carte de M. Dupuis, le Tong-King et le bassin du fleuve Rouge, au point de vue politique et commercial, ce cours d'eau sillonne de ces canaux nombreux le vaste espace compris entre Ha-Noï, qui s'élève à la pointe du delta et la mer. En remontant le fleuve on traverse des régions couvertes de forêts et habitées par des peuples indépendants. Cependant, malgré des

difficultés presque insurmontables, M. Dupuis a pu noter, à droite et à gauche du fleuve Rouge, les résidences de différents chefs de tribus, les centres commerciaux ou les indigènes se rendent pour les échanges, quelques-uns des points où se trouvent des mines de fer, de cuivre et d'argent. Outre le sol qui est très fertile et les forêts qui pourraient fournir en abondance des bois excellents, les mines seraient une des richesses du pays si elles étaient exploitées d'après les méthodes européennes. Le courageux explorateur signale également les différents cours d'eau tributaires du fleuve Rouge, dont quelques-uns — le Hé-Hô, ou rivière Noire, entre autre, — traversent des pays encore inexplorés. La frontière entre le Tong-King et la Chine est mal définie, les peuplades qui l'habitent n'ont jamais été bien soumises au Céleste-Empire, et ont toujours résisté aux Annamites. Mais quand on a franchi cette limite indécise entre les deux États, en remontant le fleuve Rouge, l'activité chinoise commence à se faire sentir. La vaste province du Yan-Nan (1) se remet des désastres causés par la guerre civile, les villages et les villes se rebâtissent, le sol est de nouveau cultivé, les mines sont exploitées, de nombreuses jonques circulent sur les rivières qui sillonnent cette riche dépendance du gouvernement de Pé-King.

Le fleuve Tong-Kinoï est navigable, dans le Yan-Nan, sur une assez grande étendue de son cours; des travaux relativement faciles à exécuter régulariseraient son lit. La voie commerciale qu'on avait cru trouver dans le Meï-Kong existe; le fleuve Rouge met en communication directe le sud-ouest de la Chine avec la mer; les transbordements si lents et si coûteux pour atteindre le fleuve Bleu n'auront plus de raison d'être ; et, outre cet avantage, le chemin, très long et quelquefois dangereux, à cause des rapides sur ce dernier cours d'eau, sera diminué de plusieurs centaines de lieues, lorsque les bateaux pourront circuler sans danger à travers le Tong-King.

V

En 1872, le 23 janvier, M. Senez, capitaine de frégate, quittait Saïgon, sur l'aviso *le Bourayne*, et se dirigeait vers les côtes de Tong-King. Il recueillait des renseignements sur la guerre qui

(1) *La Province chinoise du Yân-Nân*, par Émile Bocher, de l'administration des douanes impériales de Chine. 2 vol. avec cartes et plans. Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.

désolait le pays, et en même temps relevait des mouillages et visitait quelques chrétientés, attaquait les pirates dont les nombreuses jonques désolaient le commerce fluvial et maritime. Les indigènes du village de Nghien-Phong lui apprenaient l'existence de l'estuaire de Cua-Câm, dont aucune carte ne faisait mention M. Senez rentrait à Saïgon le 16 février et le 4 octobre il se remettait en route pour le Tong-King, s'arrêtant chemin faisant dans quelques villes de l'Annam, et achevant les mouillages de la côte méridionale annamite. Les jonques des pirates bloquaient les ports du pays, M. Senez coula plusieurs de ces navires. *Le Bourayne*, arrivé à la hauteur du Cua-Câm, remontait ce cours d'eau jusqu'à Câm, situé à quinze milles dans l'intérieur; puis de ce point, M. Senez se dirigeait en baleinière vers Ha-Noï, à Haï Dzu-ông, grande ville où il s'arrêta. Les mandarins essayèrent de bien faire prendre une fausse route pour atteindre Ha-Noï. Mais Mgr Colomer, dominicain, vicaire apostolique du Tong-King oriental, le renseigna sur le vrai chemin, et lui donna un guide indigène chrétien. Le 6 novembre, il débarquait à Ha-Noï. C'était la première fois depuis le commencement du dix-neuvième siècle, que la capitale du Tong-King était visitée par un Européen non missionnaire. M. Senez fut reçu très froidement par les autorités, il lui fallut beaucoup d'énergie pour arriver à vaincre la mauvaise volonté des mandarins. A son retour, il eut des difficultés avec une garnison chinoise, qui occupait Bac-Ninh. Sans hésiter, il fit arrêter un soldat et un petit mandarin; le premier reçut une correction de coups de rotin, le second dut demander pardon à genoux, la tête dans la poussière. M. Legrand de la Liraye, qui était à bord du *Bourayne*, comme interprète, rendit les plus grands services.

Le 26 octobre 1872, M. Dupuis, quittait Hong-Kong, et mettait à la voile pour le Tong-King. L'expédition, qui devait rejoindre le *Bourayne* était composée de deux canonnières à vapeur, le *Hong-Kiang* et le *Lao-Kaï*, d'une chaloupe à vapeur, le *Son-Tay* et d'une grande jonque. Le 9 novembre, arrivé sur la côte du Tong-King, M. Dupuis trouve le *Bourayne*, il apprend que le commandant Senez est parti pour Hâ-Noï. Il veut remonter le fleuve Rouge; le commissaire Ly, chargé de la surveillance du delta, s'efforce de le dissuader de son idée. Ce fonctionnaire redoute la colère de son souverain. M. Senez appuie la demande de son compatriote. Mgr Gauthier, évêque du Tong-King méridional, sert d'interprète.

Ly demande un délai de quinze jours et envoie chercher des ordres à Hué. Le 20 novembre, le *Bourayne* quitte la côte tong-kinoise et fait voile pour Hong-Kong.

M. Dupuis malgré toutes les difficultés soulevées par les mandarins finit par se rencontrer avec le vice-roi du Tong-King et à déjeûner avec ce haut fonctionnaire. Enfin, le 22 décembre, la flottille mouillait devant Hâ-Noï. Dans cette expédition, où il fallait lutter de finesse avec les fonctionnaires annamites, M. Dupuis se montra toujours à la hauteur de la situation. En vain on cherche à l'intimider en lui parlant des soldats du vice-roi de Kouang-Tong qui occupent quelques-unes des villes du pays; en vain les difficultés se succèdent-elles, le hardi explorateur, muni de papiers délivrés par les autorités chinoises du Yan-Nan n'avait rien à redouter des troupes du Céleste-Empire.

Les missionnaires furent d'un grand secours à M. Dupuis. Connaissant parfaitement la langue du pays, ils exercent une grande autorité morale, non seulement sur les chrétiens, mais aussi sur les autres indigènes et apprécient à leur juste valeur les menaces et les promesses des mandarins. Nous voyons dans le récit de M. Dupuis les noms de Mgr Gauthier, que nous avons déjà cités, du P. Houan, de Mgr Puginier. Les chefs annamites employèrent tous les moyens pour faire échouer l'expédition, détruire les navires, tuer les hommes, ou tout au moins les forcer de quitter la contrée. Les mandarins ne voulaient pas à toute force qu'elle pût gagner le Yan-Nan. Enfin le 22 septembre 1873, arrivaient des dépêches du vice-roi du Kouang-Tong, intermédiaire officiel entre Péking et Hué et alors il fallut s'incliner devant les ordres formels du Céleste-Empereur (1). Le 27 septembre les Annamites prévinrent M. Dupuis qu'il pouvait engager des matelots et se diriger vers le Yan-Nan. Cette autorisation n'était qu'un acte de condescendance plus apparente que réelle car il fallut, après bien des pourparlers et des menaces en arriver à arrêter un fonctionnaire ayant rang de sous-préfet et à brûler la sous-préfecture.

Le 8 octobre on quitta Hâ-Noï pour remonter le fleuve Rouge et atteindre la frontière de Yan-Nan. C'est une odyssée bizarre que

(1) Le vice-roi du Kouang-Tong, qui réside à Canton, gouverne également la province voisine du Kouang-Si et porte le titre de vice-roi des deux Kouang. La première de ces provinces a une population de vingt millions d'habitants et la seconde de huit millions.

ce voyage à travers un pays peu ou pas connu, au milieu d'une population excitée contre les étrangers. M. Dupuis n'omet aucun détail. En effet, tout intéresse dans cette lutte quotidienne; où il fallait employer la ruse, la menace, la force pour arriver à un résultat. De retour à Hâ-Noï, M. Dupuis reçut une lettre de M. Francis Garnier lui annonçant son arrivée.

VI

Le gouverneur de la Cochinchine française qui avait toujours recommandé à M. Dupuis d'agir avec la plus grande circonspection s'était décidé à envoyer une expédition au Tong-King. M. Garnier, plus libre de ses actions, ne réussit point tout d'abord à imposer son autorité, et les mandarins agirent avec lui comme avec son prédécesseur, c'est-à-dire employèrent tous les moyens possibles d'enrayer son activité. Le 18 novembre il frappa un grand coup, en faisant publier, à Hâ-Noï une proclamation annonçant au peuple que la cour de Hué n'exercerait plus aucune autorité au Tong-King, qui passait sous le protectorat de la France (1).

Le changement accompli par M. Garnier ne déplaisait pas aux Tong-Kinois. A différentes reprises, M. Dupuis avait été sollicité par des chefs influents pour les aider à rétablir sur le trône un des descendants de la dynastie nationale. Les incendies allumés par les Annamites éclataient à chaque instant. On parlait de l'empoisonnement des eaux, la situation était des plus tendues. Le 20 novembre, eut lieu le bombardement et la prise de la citadelle d'Ha-Noï. Tous

(1) Voici le texte de ce document :

« Le grand mandarin Garnier, envoyé au Tong-King par l'amiral gouverneur de la Cochinchine française, pour s'entendre avec les autorités de l'ouverture du pays au commerce étranger, fait savoir qu'il a décidé ce qui suit :

« 1° A partir de ce jour, le fleuve Rouge est ouvert au commerce français, espagnol et chinois, de la mer au Yan-Nân;

« 2° Les ports ouverts seront Haï-Phoung par 20° 42′ de latitude nord et 104° 30′ de longitude est du méridien de Paris; Thaï-Binh, par 20° 35′ de latitude nord et 104° 20′ de longitude est. Les mouvements des marées ne nous sont pas encore assez connus pour les indiquer, nous les ferons connaître le plus tôt possible, ainsi que les enseignements sur l'hydrographie de ces mers;

« 3° Les droits de douane seront *ad valorem* 2 pour 100, tant pour les importations que pour les exportations;

« 4° Les négociants feront leurs déclarations au préposé de la douane à

les représentants du gouvernement de Hué furent faits prisonniers. D'après M. Dupuis, M. Garnier ne montra pas autant d'habileté à organiser sa conquête qu'il avait déployé d'intelligence et de bravoure pour s'en rendre maître. Cependant les chefs des districts faisaient leur soumission, de nouveaux fonctionnaires étaient nommés, mais le premier moment de surprise passé, les agents annamites reprirent courage et se préparèrent à la lutte.

Le 21 décembre 1873, M. Garnier fut tué dans une sortie, ainsi que M. Balny, un sergent fourrier, un caporal fourrier et un matelot. On retrouva les corps de M. Garnier, du caporal et du matelot, mais ils avaient été décapités. Pendant la courte durée de son expédition, le chef français avait à peu près conquis le delta du fleuve Rouge. Après la prise d'Ha-Noï, les mandarins avaient essayé de prendre les canonnières en les empêchant de regagner la mer par la construction de barrages nombreux.

Après la mort de M. Garnier, un changement se produisit dans la manière de voir du gouvernement français ; on rendit à l'Annam le Tong-King oriental, les villes occupées furent abandonnées et les représentants de Tu-Duc traitèrent férocement les populations qui nous avaient accueillis avec faveur. Le 15 mars 1874 un nouveau traité était conclu entre la France et l'Annam. Par ce traité, en échange de certaines concessions de la cour de Hué, le gouvernement français s'engageait à fournir au souverain asiatique cinq bâtiments à vapeur d'une force réunie de cinq cents chevaux ; leurs chaudières, machines, le tout en parfait état, armés et équipés ; cent canons de sept à seize centimètres de diamètre approvisionnés à deux cents coups par pièce, mille fusils à tabatière et

Ha-Noï, qui aura à percevoir le droit de 2 pour 100 sur la valeur des marchandises, et à délivrer un permis d'embarquement ou de débarquement ;

« 5° Les marchandises qui passeront en transit pour le Yûn-Nân (Chine) paieront 1 pour 100 à l'importation comme à l'exportation ;

« 6° Les marchandises provenant de Saïgon (Cochinchine française) ou à distination de cette dernière ville, ne paieront que demi-droit ; soit 1 pour 100 pour le Tong-King et 1/2 pour 100 pour le Yûn-Nân ;

« 7° La révision du présent tarif sera dénoncée six mois à l'avance ;

« 8° Les commerçants chinois et les autres commerçants intéressés seront sous la protection du pavillon français et ne dépendront en rien des autorités annamites ;

« 9° Les négociants de toutes nations pourront acheter des terrains et des maisons à Hâ-Noï pour leurs établissements ;

« 10° Toutes les douanes annamites qui existent, sont et demeurent supprimées. »

de cinq cent mille cartouches. Cet acte international portait la signature du contre-amiral Dupré. Le 31 août suivant, le contre-amiral Krantz, successeur de M. Dupré, gouverneur de la Cochinchine signait un traité de commerce avec l'Annam. En 1876, M. Dutreuil de Rhins quittait la France; sur sa demande il avait obtenu le commandement d'un des navires dont le gouvernement de la République faisait cadeau au roi Tu-Duc. Parti avec des illusions M. de Rhins arrivé à Hué ne tarda pas à les perdre. La classe oppressive et orgueilleuse des mandarins a trop d'intérêts au maintien d'une situation qui mine le pays, mais qui, à elle, lui profite, pour désirer aucun changement à ce qui existe. Les renseignements qu'il recueillit, réunis en volume, forment un ensemble des plus intéressants (1).

VII

Dans notre travail on a vu que l'influence française dans l'Annam est due aux missionnaires. Ce sont ces prêtres qui au risque de l'existence, ont pénétré dans ce pays, visitant ses provinces, prêchant et en même temps se montrant des hommes de science. C'est à eux qu'on doit les premières cartes de ces contrées peu connues, et chaque fois qu'une expédition s'est mise en route elle a toujours eu besoin du concours des missionnaires pour la guider, lui donner des détails sur le pays et ses habitants. Nos officiers de marine ont rendu hommage au dévouement, au courage, à l'intelligence de ces prêtres.

La République, malgré ses prétentions, n'a pas d'idées à elle. Ses représentants se contentent de suivre en les faussant les errements monarchiques au point de vue de la politique extérieure. L'établissement du protectorat français au Tong-King est une idée qui, nous l'avons dit, date de Louis XVI. La conquête de la Cochinchine est due à Napoléon III. C'est la Restauration qui a conquis Alger, c'est la branche cadette qui a établi le protectorat français à Tahiti, et pris possession des îles Marquises. C'est encore le second Empire qui a fait occuper la Nouvelle-Calédonie.

Les anciennes colonies telles que la Guadeloupe, la Martinique,

(1) Le *Royaume d'Annam et les Annamites,* avec cartes et gravures, par Dutreuil de Rhins. Plon et Cᵉ, éditeurs.

Marie-Galante, la Réunion, la Guyane et quelques autres moins importantes sont un héritage de l'ancien régime. Le gouvernement républicain en parlant d'une expédition au Tong-King, reprend tout simplement un projet de la monarchie légitime, mais avec l'absence de logique et le manque de connaissances spéciales de ses membres, il se lance dans une expédition sans s'occuper des moyens de réussir. Il a des soldats, il croit que cela lui suffit.

Certes personne ne met en doute la valeur de nos marins ni l'intelligence de nos officiers, mais avant d'envoyer des troupes ne devrait-on pas préparer le terrain, s'assurer de la situation du pays? Les mandarins de l'Annam opprimant les Tong-Kinois, qui trouvent des défenseurs dans les missionnaires. Le jour où les populations apprendront qu'en France on chasse et on persécute les prêtres, ne s'éloigneront-elles pas de nous? Les chrétientés des rives du fleuve Rouge lorsqu'elles sauront qu'un jour ou l'autre les prêtres qui les dirigent leur seront enlevés ne nous combattront-elles point?

De plus le moment est-il bien choisi pour une expédition telle que celle dont nous parlons? Le Tong-King compte environ quatorze millions d'habitants, le littoral est bas, entrecoupé de rivières. Vers la Chine il est peu connu, rempli de forêts, habité par des peuplades rebelles à tout joug. Ce sont des difficultés avec lesquelles il faut compter.

Il est probable que la Chine protesterait contre cette conquête violente de tout ou partie d'un pays dont le souverain reçoit à son avènement, l'investiture du Céleste Empereur. Le temps de rire des magots est passé. Le gouvernement de Pé-King a une armée organisée par des officiers européens et américains, cette armée ne vaut pas les vieilles troupes de l'Europe, mais enfin elle s'améliore, et les Russes ne se soucient pas de se mesurer avec elle. On a prétendu que la Chine n'avait rien à voir dans les démêlés de la France avec l'Annam, ce dernier étant un pays indépendant. C'est une erreur; Tu-Duc, le roi actuel, a reçu l'investiture de l'empereur de Chine (1).

(1) Le 16 décembre 1849, dit M. J. Dupuis, Mgr Pellegrin écrivait de Hué, à propos de la cérémonie de l'investiture de Tu-Duc :

« A la sixième lune, les ambassadeurs chinois, après avoir été annoncés plusieurs fois, entrèrent dans le royaume, par la partie septentrionale du Tong-King. Ils ont mis plus d'un mois pour se rendre jusqu'à Hué. La caravane se composait de cent quarante personnes environ, ayant à sa tête un mandarin de second ordre... Le 17 de la septième lune, les ambassadeurs arrivèrent à la capitale et furent reçus par plusieurs mandarins de différents grades en

De plus, l'occupation du Tong-King n'aurait pas lieu sans amener une protestation armée de l'Annam. On aurait raison de la résistance du gouvernement de Hué, mais ne serait-il pas étrange de voir des soldats français lutter contre des hommes munis de fusils, de canons et de poudre, le tout fourni par leur gouvernement propre?

D'après le projet primitif, le corps expéditionnaire destiné à se rendre au Tong-King devait se composer de 3,000 hommes de troupes, comprenant 8 batteries d'artillerie et 28 compagnies d'infanterie de marine.

Mais si l'expédition a lieu on sera obligé d'augmenter ce petit corps d'armée.

Auguste Lepage.

grande tenue. Ils montèrent ensuite dans des palanquins portés par des soldats, et entrèrent dans la ville en grande cérémonie escortés par trois mille hommes de troupes, portant des armes et des étendarts; il y avait aussi des éléphants et des chevaux, tout cela allait en assez bon ordre, et on arriva au palais de réception, qui était préparé avec beaucoup de soin dans la ville extérieure.

« Le vingt-deuxième jour de la septième lune était fixé pour la cérémonie de l'investiture, et le lieu était la maison où le roi reçoit ses mandarins. Ce matin, six coups de canon annonçaient que les ambassadeurs partaient de leur hôtel, et peu après neuf autres coups de canon firent savoir qu'ils étaient arrivés à la porte de la ville intérieure. Tu-Duc y était déjà rendu; il s'avança hors de la porte pour recevoir les ambassadeurs; dès que ceux-ci l'aperçurent, ils descendirent de leurs palanquins et tous rentrèrent ensemble, le roi à la droite, les ambassadeurs à la gauche.

« Le diplôme impérial fut déposé sur une espèce d'estrade ou d'autel, au milieu des parfums; alors le mandarin chargé des cérémonies avertit le roi de s'avancer, et Tu-Duc vint en face de l'autel où il se prosterna cinq fois, puis il resta à genoux. Le premier ambassadeur prit le diplôme, et se levant au milieu de l'estrade, il le lut tout entier et le remit au roi, qui, le tenant élevé au-dessus de sa tête, fit une solennelle *prostration;* puis le diplôme fut confié à un des princes, et le roi le salua de nouveau en se prosternant cinq fois. Cela fait, Tu-Duc reconduisit les ambassadeurs jusqu'en dehors de la porte et ils revinrent chez eux dans le même ordre qu'ils étaient partis... »

CATHERINE D'ARAGON

ET

LES ORIGINES DU SCHISME ANGLICAN (1)

L'histoire moderne offre peu de spectacles plus intéressants que les circonstances qui précédèrent, qui accompagnèrent et qui suivirent le divorce de Henri VIII. On y voit aux prises la dignité conjugale outragée et les appétits grossiers d'une passion, dont l'objet est une personne indigne qui expiera prochainement sur l'échafaud ses folles et coupables ambitions; la raison d'État s'y mêle aux emportements de la débauche, et les drames les plus poignants de la vie privée sont encadrés dans les replis tortueux d'une politique sans scrupules. Les intérêts religieux d'un peuple entier sont en jeu et le dépit amoureux d'un Dorante couronné devient le ressort secret de son apostasie. Des figures révoltantes de bassesse, de tyrannie et de luxure se trouvent en présence de types d'indépendance, de courage et de vertu; Wolsey et Henri VIII y coudoient le loyal Campège et la noble Catherine d'Aragon. Au second plan apparaissent l'empereur Charles-Quint, non toujours sans reproche, mais défendant cette fois sans se lasser la cause de sa parente et de la justice; un peu en arrière François Ier, monarque léger et frivole, chrétien fidèle pourtant, et que son désir de ménager le roi d'Angleterre n'empêche pas de blâmer les auteurs du schisme. Par-dessus tout plane la douce et plaintive

(1) *Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican*, par Albert du Boys, ancien magistrat, — magnifique volume in-8° de 600 pages édité par la Société générale de librairie catholique. — Ce livre est dédié à son Em. le cardinal Newman, qui en a accepté la dédicace.

image du pape Clément VII, qui n'est pas sans quelque ressemblance avec Pie VII, persécuté comme lui et comme lui pardonnant à ses bourreaux, maintenant inébranlable, contrairement aux vues de la politique mondaine, le respect du droit et prenant jusqu'au bout, au milieu des angoisses les plus cruelles, le parti du faible contre le fort.

On croyait connaître ces événements assez pour les juger. En effet, le verdict de l'histoire, acquis dès l'époque contemporaine, n'a pu être modifié depuis. Néanmoins la publication récente de documents qui avaient échappé jusque-là aux recherches des érudits, a permis de reconstituer plus complètement certaines physionomies, d'enrichir de nouveaux détails la trame du récit, de compléter ou même de rectifier sur quelques points les données généralement acceptées. M. Albert du Boys, ancien magistrat, a heureusement profité des travaux des chercheurs ; il a mis notamment à contribution deux collections de dépêches et autres papiers d'État déposés aux archives de Simancas, au *British Museum*, et en d'autres lieux, et le livre qu'il publie aujourd'hui sous le titre que nous reproduisons en tête de cet article, offre un résumé fidèle et complet de ces documents inédits. C'est le dernier mot de la science historique.

Avant d'aborder le récit de ces étranges et douloureuses péripéties, l'auteur dans une magistrale introduction, nous présente le portrait en pied des trois personnages dont les actes ont préparé le milieu où s'est déroulée la vie de Catherine d'Aragon. Ces préliminaires étaient indispensables, ils expliquent la situation très difficile et quelque peu équivoque où se trouve cette princesse dès l'origine, et donnent la clé des intrigues politiques qui s'ourdirent autour d'elle et finirent par lui enlever la couronne et le titre d'épouse de roi. Isabelle de Castille, Ferdinand le Catholique, Henri VII d'Angleterre, occupent la scène, et ce sont les rapports compliqués entre ces trois chefs d'État qui vont préparer le terrain où la femme de Henri VIII aura plus tard à se mouvoir.

Isabelle, Ferdinand, Henri, sous des physionomies très diverses, sont des demeurants du moyen âge, mais imbus déjà grandement des idées et des mœurs qui caractérisent les temps modernes. M. du Boys met cette double face en pleine lumière, et ce n'est pas une des moindres curiosités de son Introduction. On n'apprend pas sans un intérêt fort vif que Ferdinand le Catholique, ce prince si attaché

aux vieilles pratiques et à la religion nationale, fauteur zélé et peut-être inventeur de l'Inquisition espagnole, malgré les répugnances de sa femme, qu'il fut longtemps à convaincre de l'utilité, d'ailleurs incontestable, de cet établissement, tant qu'il ne dégénéra pas en instrument de despotisme, était partisan convaincu de ce qu'on a appelé de nos jours les grandes agglomérations et du principe de nationalités. C'est en vertu de ces théories qui, à la vérité, convenaient fort à son ambition, qu'il poursuivit et réalisa la réunion sous un seul sceptre de tous les royaumes de la Péninsule. Par le même motif, cette fois bien désintéressé, il était favorable à l'annexion de l'Écosse à l'Angleterre ; en revanche, il blâmait l'union tout artificielle de l'Autriche et de l'Allemagne avec l'Espagne. Mais, d'un autre côté, nous dit M. A. du Boys, quand il fut question de rétablir le royaume d'Aragon pour Ferdinand, le frère cadet de Charles-Quint, quoique ce jeune prince fût son petit-fils préféré, le vieux roi déclara nettement qu'il ne voulait pas même entendre parler de ce néfaste projet : « L'Aragon et la Castille ont été réunis sous le même sceptre, dit-il ; il faut qu'ils restent à jamais soudés l'un à l'autre. »

Ce prince a été accusé de fourberie ; il n'était certainement pas un modèle de droiture dans les relations internationales ; on cite même de lui un mot qui semble, de prime abord, empreint d'un cynisme révoltant à ce point de vue ; mais on peut n'y voir qu'une boutade spirituelle, et il faut bien avouer que la conduite de ses contemporains qui n'étaient pas, de ce chef, plus irréprochables, si elle ne le justifie pas entièrement, suffit amplement à l'excuser. Le livre même qui nous occupe nous fait assister à un assaut de duplicité, ou tout au moins, si on ose dire, de *finasseries*, entre le roi d'Aragon et le roi d'Angleterre, où le beau rôle — si beau rôle il y a — n'appartient pas à celui-ci. C'est Ferdinand qui, le premier, conçut le projet et réalisa l'idée de substituer au système d'espionnage, pratiqué par des agents inavoués et inavouables, les fonctions de représentants à poste fixe, attitrés près des puissances étrangères et revêtus d'un caractère officiel. La moralité publique y gagna-t-elle? C'est une question que nous ne nous permettrons pas de décider. La corruption se cacha et se para d'un vernis séduisant ; ce fut le résultat le plus clair de la création des ambassadeurs, dont le nom est emprunté, dit-on, à la langue castillanne.

Le comte de Richemont, rejeton bâtard de la branche de Lan-

castre, avait sournoisement occupé, sous le nom de Henri VII, le trône d'Angleterre, vacant à la suite des effroyables massacres qui avaient signalé la guerre des « Deux-Roses ». Par son mariage avec la princesse Elisabeth, héritière des Yorck, il espérait avoir terminé les querelles des deux maisons rivales : sa postérité devait bénéficier de cet apaisement. En attendant, Henri VII régnait chichement et bourgeoisement. Il avait connu la pénurie de l'exil dans sa jeunesse, et il conserva dans une haute situation les méfiances et les étroitesses qui sont le fruit naturel de l'adversité et de la persécution. La plus grande partie de son règne s'était passée à se défendre contre des conspirations sans cesse renaissantes. Parvenu à l'âge mûr et désormais en possession incontestée de la couronne, il chercha au dehors pour son fils Arthur, une alliance qui lui permît de jouer un rôle en Europe. Catherine, encore enfant, née de Ferdinand et d'Isabelle, lui parut un parti sortable, et il s'en ouvrit au roi d'Aragon qui accueillit avec empressement ces ouvertures, parce qu'il y voyait un moyen de détacher le roi d'Angleterre de la France, vers laquelle ce monarque penchait.

Isabelle ne paraît pas avoir fait d'objection contre ce projet, bien que les deux futurs conjoints — style de notaire — ne fussent âgés, l'époux présomptif, que de dix-huit mois environ, l'épouse présomptive que d'un peu moins de trois ans. C'est ici le moment d'esquisser la grande figure d'Isabelle.

La conquérante de Grenade, la protectrice de Christophe Colomb, la souveraine chrétienne dans la plus haute acception du mot, était douée d'une fermeté rare que rehaussaient une tendresse et une prudence singulières ; elle eut le don de s'attacher pour la vie son royal époux, en lui accordant une modeste part dans le gouvernement de son domaine propre, la Castille, que les lois lui déféraient et qu'elle se réserva. C'est donc à elle que l'on dut les accroissements de puissance au dehors et la prospérité intérieure que signalèrent ses trente ans de règne. Quant elle mourut, on s'aperçut du vide qui s'était fait dans le pouvoir. Cette reine incomparable cherchait avant tout le royaume de Dieu et sa justice. Quand il s'agit de remplir le siège primatial de Tolède, elle préfère au jeune don Alphonse d'Aragon, déjà archevêque de Saragosse, qui lui était vivement recommandé par le roi son époux, un moine d'une naissance obscure, mais austère et pieux, et elle choisit celui qui fut le grand cardinal Ximénès. Avec l'aide de ce ministre, elle

mena à bonne fin la réforme monastique de l'Espagne, tandis qu'elle étendait sa bienveillante protection sur les malheureux Indiens que la cupidité espagnole s'apprêtait à faire disparaître du sol des Antilles. Au milieu de ces graves occupations, elle ne négligeait point les devoirs de la famille. Son fils don Juan, qui fut enlevé à la fleur de l'âge, avait reçu la plus brillante éducation. Les princesses, sœurs de don Juan, eurent pour maître le docte Pierre Martyr, et l'une d'elles, Catherine, celle qui va nous occuper, obtint d'Erasme, l'épithète de savante.

Le 14 novembre 1501, le jeune duc d'York (depuis Henri VIII), conduisait dans les rues de la cité de Londres, au milieu d'une foule de peuple qui faisait éclater sa joie, Catherine d'Aragon, alors âgée de seize ans. C'est à la cathédrale de Saint-Paul que le cortège s'arrêta pour la célébration du mariage. La mariée portait une coiffe de soie blanche, surmontée d'une écharpe avec une frange d'or, enrichie de perles et de pierres précieuses, qui retombait sur les épaules en guise de mantille.

L'archevêque de Cantorbéry, assisté de dix-neuf évêques ou abbés mitrés, fit la cérémonie nuptiale. Des fêtes de toute espèce accrurent l'allégresse générale, et les astrologues de circonstances qui y parurent, prédirent à la future reine d'Angleterre les plus brillantes destinées. Cinq mois après, Catherine était veuve. Le prince Arthur avait succombé à une épidémie régnante.

Le premier mouvement de Catherine avait été de retourner en Espagne : ses parents accueillirent d'abord favorablement ce désir, dans l'espoir d'adoucir sa douleur; mais les froids calculs de la politique intervinrent, et Isabelle elle-même, bien que pleine de tendresse pour sa fille, estima qu'il lui serait plus avantageux de demeurer à la cour de son beau-père, si on lui promettait d'épouser un jour le nouveau prince de Galles, plus jeune qu'elle de quelques années. Henri VII parut entrer dans ses vues, mais étant devenu veuf lui-même, il conçut pour son propre compte, des projets de mariage qui jetèrent de la froideur entre lui et le roi Ferdinand.

Ce monarque, d'un caractère aussi jaloux que défiant, redoutait, d'ailleurs, l'ascendant que pourrait prendre sur son nouvel époux la jeune Catherine qui était douée d'une beauté remarquable que faisait valoir un heureux caractère. Sans retirer sa parole, il usa des moyens dilatoires qu'il fit durer jusqu'à sa mort. Pendant sept ans, Catherine, soumise à une étroite surveillance, traitée en otage

par un beau-père dur et avare qui lui refusait jusqu'aux ressources nécessaires pour l'entretien de sa maison, mena la vie la plus triste et la plus désolée. La mort de Henri VII fit luire à ses yeux un rayon d'espoir. En effet, quelques jours après, le prince de Galles, devenu Henri VIII, conduisait à l'autel sa charmante fiancée, dont il semblait fort épris, et qui le payait d'un tendre retour (11 juin 1509).

Le nouveau roi n'avait pas accompli cet acte sans conseil. Warham, archevêque de Cantorbéry, fit valoir l'objection tirée de la parenté des parties; mais on y répondit victorieusement, en invoquant le serment de la princesse au sujet de la non-consommation du premier mariage, serment qui avait été accepté par le roi et une bulle souveraine de dispense que le pape Jules II avait octroyée, à l'époque des fiançailles, pour lever toute difficulté. La question ne semblait avoir été soulevée que pour permettre de constater officiellement qu'on n'avait agi qu'après réflexion et délibération.

Quel était cet Henri VIII, auquel la fille de la grande Isabelle venait d'enchaîner sa destinée?

Le fils puîné d'Henri VII, destiné par la politique de son père à la carrière ecclésiastique, avait reçu une éducation cléricale. A l'âge de sept ans, il apprenait avec succès la musique religieuse; à neuf ans il parlait élégamment la langue latine; à dix ans il étudiait la *Scolastique*, et on l'initiait à la *Somme* de saint Thomas. Plus tard, quand, par la mort prématurée d'Arthur, il eut le trône en perspective, ses goûts ni ses habitudes ne paraissent pas avoir changé. On le forma, à la vérité, aux exercices du corps et il devint un cavalier accompli; mais l'équitation ne l'empêcha point de cultiver la science sacrée. Il donna bientôt des preuves de son savoir théologique, en composant, pour réfuter Luther, le livre très remarquable intitulé : *Assertio septem sacramentorum*, qui lui valut, de la part du Pape, le titre de *défenseur de la foi*. Henri conserva au surplus longtemps des habitudes de grande dévotion. Il entendait jusqu'à cinq messes dans la même journée, récitait souvent le chapelet, et on le vit communier aux côtés de l'empereur Charles-Quint, devenu son hôte, le jour de la fête de saint Thomas Becket.

Le caractère du jeune roi présente un mélange de qualités opposées; d'un côté, il se montre bon, confiant, généreux, cheva-

leresque, au point de s'ouvrir en toute sincérité à son beau-père, le rusé politique, avec lequel un peu de dissimulation eût été permise ; de l'autre, ses prétentions au pouvoir absolu, son impatience de tout frein ecclésiastique se trahissaient par un procédé qu'on n'attendait pas de la part d'un monarque de dix-huit ans. Le jour même de son couronnement, immédiatement après avoir juré solennellement, devant l'archevêque de Cantorbéry, dans la chapelle de l'église de Westminster, de garder intactes les libertés de l'Église, il se fait apporter en secret, dans la sacristie même, le registre où sera transcrit le procès-verbal de cette prestation du serment, et il biffe, il rature de sa royale main les clauses qui ne lui conviennent pas; il introduit des interpolations qui font de lui un véritable faussaire. Il a promis de maintenir la paix entre la sainte Église, le clergé et le peuple. A cet engagement pris publiquement, il substitue une formule ainsi conçue : « Je jure de travailler à l'union du peuple et du clergé, *sous la domination royale.* » Tout le secret de la Suprématie est là.

Il a juré de faire respecter les lois du royaume, « sans préjudice, ajoute-t-il, des droits de sa couronne et de sa dignité impériale ». On voit poindre déjà le roi absolu qui traitera avec un souverain mépris ses « valets du parlement ».

Les premiers actes de Henri VIII témoignèrent de l'amour et de la confiance envers sa femme. Il la nomma régente pendant l'expédition qu'il fit en France, au commencement de son règne; il la félicita publiquement, à son retour, de la sage énergie qu'elle avait déployée en cette circonstance, en faisant marcher une armée vers la frontière du nord menacée par les Écossais. Il vécut pendant seize ans avec elle dans une intimité que quelques écarts passagers n'eurent pas le pouvoir de troubler. Malheureusement pour la reine, dans ce long intervalle, elle ne donna au roi qu'une héritière qui survécût. C'était la princesse Marie. La fin prématurée de deux princes qui moururent en bas âge, trois ou quatre fausses couches jetèrent quelques nuages sur une union qui ne paraissait plus devoir être féconde. Certaines inquiétudes se répandirent même, à ce sujet, dans le public, touchant l'avenir de la dynastie. La loi permettait, sans doute, aux femmes de régner en Angleterre ; mais, après tant de compétitions sanglantes, on eût désiré une main plus ferme pour tenir les rênes de l'État.

Il semble que c'est pour parer à ces dangers prévus par la poli-

tique, que Henri VIII prit une détermination bien blessante pour le cœur de l'épouse et de la mère. Un enfant naturel lui était né, en 1519, d'une jeune fille, Élisabeth Blount, qui dansait et chantait à ravir. Ces qualités étaient-elles suffisantes pour séduire un souverain? L'homme sensuel satisfit sa passion, ce qui n'a rien de bien étonnant; mais on vit avec plus de surprise, un an plus tard, le roi, d'ailleurs complètement détaché de l'objet qui l'avait précédemment charmé, reconnaître publiquement son fils, le créér chevalier dans son propre palais de Bridewel, en présence du cardinal Wolsey et des principaux lords du royaume, tant spirituels que temporels, lui donner la dignité de lord amiral d'Angleterre, le titre de duc de Richemond, avec le pas sur toute la noblesse du royaume et sur la princesse sa sœur elle-même.

Catherine, vivement blessée de cet outrage, où elle vit, non sans raison, une menace pour les droits de sa fille, se borna néanmoins à témoigner sa douleur à quelques dames espagnoles de son entourage. Henri, l'ayant appris, chassa sur-le-champ de la cour ces dames, dont l'attitude lui parut suspecte. La plainte même était interdite, le tyran domestique commençait à se montrer.

Le roi d'Angleterre avait donc dès lors deux motifs d'éloignement à l'égard de celle qui avait été la compagne fidèle, soumise et dévouée de sa jeunesse : le dégoût d'une femme plus âgée que lui, qui ne pouvait lutter en fait de séductions contre les rivales que de basses convoitises se plaisaient à lui donner; la certitude de ne plus pouvoir attendre d'elle un héritier mâle de la couronne. Telle était exactement la situation en 1525.

Cet état de choses eût pu se prolonger longtemps, et nous inclinons à croire que Henri VIII, tout en continuant à donner un libre cours à ses passions, suivant en cela, au surplus, l'exemple donné par un grand nombre de princes ses contemporains, et à négliger la reine, n'aurait pas songé à se séparer d'elle légalement, à poursuivre l'annulation de son mariage, et qu'il aurait fini par reconnaître et par faire proclamer les droits de sa fille Marie, sans deux personnages de nature et de caractère très divers, peu portés assurément l'un vers l'autre, plutôt ennemis, mais dont, par une singulière rencontre, les efforts se combinèrent pour précipiter le roi et le royaume dans une voie mauvaise, dont l'Angleterre n'est pas encore sortie aujourd'hui. Nous avons nommé Wolsey et Anne de Boleyn.

Wolsey, fils d'un boucher d'Ipswcih, parvenu par sa capacité, son application et sa souplesse, aux plus hautes dignités de l'Église et de l'État, diplomate consommé, ministre habile à l'intérieur, privé par l'infimité de sa naissance de tout appui dans la haute noblesse, et d'ailleurs dévoré d'ambition, ne croyait pouvoir se soutenir qu'en montrant à la personne du roi un dévouement absolu qui allait jusqu'à l'obséquiosité. Anne de Boleyn, lascive jeune fille — *lasciva puella*, — d'une famille où la corruption des mœurs et l'absence du sentiment du devoir étaient comme héréditaires, sœur d'une des nombreuses maîtresses de Henri VIII, vindicative, cruelle, sans aucune vue élevée de l'esprit, mais aimant à dominer et amenée par les circonstances à se bercer de l'idée de devenir reine d'Angleterre, manœuvra avec une rare adresse pour posséder le cœur et fasciner les sens de Henri VIII, et finit par le contraindre, sous l'empire d'une passion habilement contenue, à éloigner brutalement une femme digne de tous les égards et de tous les respects.

Une étude attentive des faits, tels qu'ils sont présentés dans le livre qui nous occupe, nous a fait adopter cette conclusion, qu'il a fallu le concours, non prévu, non voulu, de Wolsey et de Boleyn, pour produire ce douloureux résultat, et que ni l'un ni l'autre, agissant séparément, n'eût pu l'atteindre.

Il est constant que Wolsey, plus homme d'État qu'évêque, et poussant la prévoyance plus loin que ne le demande la prudence chrétienne, ce qui est un défaut plus grand qu'on ne le pense communément, avait de bonne heure, et avant que l'étoile funeste d'Anne de Boleyn brillât à l'horizon, conçu et exprimé devant le roi certaines idées sur la possibilité d'un divorce. Ce cardinal, peu scrupuleux, estimait probablement que l'union précédente de Catherine avec le frère de Henri fournirait des arguments théologiques suffisants pour entamer un procès en nullité de mariage, qui serait aisément jugé sur les lieux par un tribunal complaisant, que la principale intéressée, d'une douceur et d'une résignation exemplaires, ne ferait pas grande résistance, et il entrevoyait pour le roi, devenu libre, de grands avantages dans la conclusion d'une alliance politique avec la fille ou la sœur de quelque souverain du continent. Aussi lorsque Henri, obéissant à d'autres mobiles, lui parla des inquiétudes de conscience, sincères ou simulées, qui survenaient si à propos après dix-huit ans de cohabitation avec une femme qu'il avait tendrement aimée, mais dont maintenant il ne se souciait plus,

loin de le détourner d'un aussi funeste projet, il prêta l'oreille à ces suggestions intéressées et se montra disposé à mettre ses lumières et son habileté au service d'une passion naissante dont il ne soupçonnait pas la violence.

Il est également vraisemblable que le roi d'Angleterre ne se fût pas lancé dans une aussi grosse entreprise et surtout n'y eût pas persévéré en présence des obstacles qu'il rencontra, tant du côté de la reine que du côté de Rome, sans parler de Charles-Quint, et qu'il n'eût pas tenu grand compte des timides obsessions de son ministre, s'il n'eût été poussé par son artificieuse amie. Anne, encore enfant, avait accompagné à la cour de France la princesse Marie d'Angleterre, seconde épouse de Louis XII. Élevée dans ce milieu fort mondain, en quelque sorte sur les genoux de la sœur de François Ier, la duchesse d'Alençon, qui fut depuis la fameuse reine de Navarre, auteur des *Contes*, et qui tenait, dit M. du Boys, le sceptre de l'élégance et de la galanterie, apprit de bonne heure la science des coquetteries raffinées et des résistances habiles. De retour à Londres, elle fut rencontrée dans le jardin de son père par Henri VIII, qui fut ravi de ses charmes et de son enjouement. « J'ai vu, dit-il à Wolsey, une jeune personne digne de porter la couronne de reine. » Le ministre lui donna à entendre qu'il ne serait pas nécessaire de faire à la charmeresse un tel cadeau pour conquérir son cœur. La suite des événements montre que le grand politique se trompait.

Introduite à la cour, Anne se vit entourée d'adorateurs qu'elle sut tenir à distance, parce qu'elle avait jeté les yeux sur une plus riche proie. Cependant il paraît que Peroy, fils du comte de Northumberland, lui avait arraché une promesse de mariage; mais Wolsey intervint honteusement — ce terme n'est pas trop fort — pour éloigner le jeune lord, afin de faciliter les plaisirs de son maître. Il ne savait pas alors qu'il accumulait sur sa route les obstacles les plus redoutables, et qu'il se préparait avec de cruels remords une disgrâce qui fut le juste châtiment de sa lâche et coupable connivence.

Anne, avertie dès lors de la violence de la passion qu'elle avait inspirée, s'occupa de gagner des théologiens pour inspirer des scrupules au roi sur la validité de son mariage avec Catherine. Elle fut secondée dans cette tâche par ses parents et ses amis, qu'un protestant, le docteur Brewer, caractérise ainsi : « Ils ne voulaient pas seulement renverser le cardinal Wolsey, mais ils se proposaient

de *jeter bas toute la hiérarchie*, dont ils enviaient les richesses et l'influence... » Ils avaient, ajoute-t-il, en aversion la moralité sévère du clergé et ils auraient voulu détruire le caractère spirituel et le fonctionnement régulier de ses membres. Tout le parti qui entourait alors Anne de Boleyn était *anticlérical*. On aperçoit déjà les prodromes du schisme.

Quand Wolsey reçut de la bouche de son royal maître l'assurance de sa résolution de placer auprès de lui sur le trône Anne de Boleyn, au lieu de Catherine, il se jeta à ses pieds et s'y tint pendant plus d'une heure, pour le détourner de ce projet. Mais Henri fut inflexible, et le cardinal, résigné d'avance à toutes les concessions plutôt qu'à une retraite honorable, feignit de se prêter aux désirs du roi et imagina des moyens dilatoires, comptant, sans doute, comme tous les esprits indécis et faibles, sur les bénéfices du temps et du hasard. Une petite comédie fut organisée de concert avec Henri. Wolsey lui donna assignation de comparaître devant une cour ecclésiastique, pour répondre à une plainte qui venait d'être portée contre lui en matière de divorce. Le roi ayant constitué pour procureur le Dr Bell, la cour, présidée par Wolsey, en qualité de légat, se réunit plusieurs fois, mais sans qu'on dressât procès-verbal de ses audiences. Le ministre ne tarda pas à renoncer à ce simulacre de procédure qui ne pouvait pas mener bien loin, et que l'on tint dans un secret absolu. Aussi cet incident avait échappé jusqu'ici aux recherches des historiens.

Les intentions hostiles du roi contre Catherine avaient néanmoins transpiré. La reine, en ayant été informée, éclata en plaintes, et demanda des conseillers pour défendre ses droits. Henri, déconcerté, hésita d'abord, et il fit exercer une rigoureuse surveillance sur sa femme, pour l'empêcher de communiquer avec l'étranger, avec Charles-Quint, surtout, qui ne pourrait manquer d'embrasser avec chaleur la cause de sa tante. Un trait montrera jusqu'à quel point la reine était moralement séquestrée, et quel odieux espionnage s'exerçait autour d'elle. Un gentilhomme espagnol, de sa maison, ayant demandé la permission de retourner dans son pays, pour visiter son père malade, Catherine renvoya à son mari la décision de cette affaire. Henri donna son assentiment; mais Wolsey conseilla de faire arrêter ce gentilhomme à Calais, en dépit du sauf-conduit qu'il avait reçu, et de lui soustraire tous ses papiers. L'Espagnol, heureusement, prit une autre voie.

Il faut maintenant élargir le cadre de ce récit. La question du divorce, maintenue jusqu'ici dans les limites d'une affaire de famille, tout au plus d'une affaire d'État, prend des proportions nouvelles; elle va peser d'un grand poids dans la destinée des plus grandes souverainetés de l'Europe. La France, l'Espagne, l'Empire, la péninsule italienne, le pouvoir civil et l'indépendance politique de la Papauté vont se trouver dans des rapports étroits avec la solution de cette question d'alcôve : une femme remplacera-t-elle une autre femme dans le lit et sur le trône du roi d'Angleterre? Aux temps héroïques de l'antique histoire, une femme fatale avait ameuté la Grèce entière contre Ilion. Le seizième siècle sera témoin d'un spectacle encore plus étrange. L'équilibre des puissances ou la prépondérance de l'une d'entre elles, l'avenir religieux du monde, le triomphe ou l'échec de la Réforme, dépendront en grande partie d'un caprice amoureux. Tant il est vrai que la passion humaine, quelque indigne qu'en soit l'objet, peut soulever des orages dont le contre-coup se fait sentir au loin et est, en définitive, le grand ressort des événements.

Il est nécessaire, pour bien se rendre compte de la complexité et de la gravité du problème, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la scène où vont figurer les auteurs du drame.

Deux causes distinctes, mais qui se mêlaient dans un enchevêtrement inextricable, bouleversaient alors l'Europe, une cause religieuse et une cause politique. Luther, héritant des sentiments d'indépendance doctrinale que l'hérésie de Jean Huss et le grand schisme d'Occident firent de bonne heure germer en Allemagne, avait levé l'étendard de la révolte contre l'Eglise romaine, et sa parole hardie, qui flattait tous les mauvais instincts de l'homme, commençait à trouver de l'écho en Suisse, en France, en Italie et jusque dans la Grande-Bretagne. La Papauté avait grandement à faire pour se défendre contre cet assaut. D'autre part, la fortune extraordinaire de la maison d'Autriche qui, non contente de s'annexer en quelque sorte l'Empire, étendait encore son autorité sur l'Espagne, les Pays-Bas, et visait à une domination exclusive en Italie, avait suscité les résistances généreuses de la France, travaillant à conquérir son unité et ses frontières naturelles, gage nécessaire de sécurité. Les yeux de tous les petits peuples, de tous les souverains de second ordre, étaient tournés vers la vieille Gaule ; et le monde menacé de la monarchie universelle applaudissait à ses efforts

pour repousser une seconde invasion de la Germanie, et empêcher le renouvellement de la conquête opérée aux quatrième et cinquième siècles. La rivalité de François Ier et de Charles-Quint était le pivot de la politique internationale, tandis que la lutte de Rome contre le libre-examen devenait le seul espoir de la foi chrétienne.

A cet âge de zèle religieux, où tout ce qui touchait à l'Eglise passionnait vivement les peuples, il était impossible que les gouvernements demeurassent passifs en face de ce grand ébranlement. Ils durent, nécessairement, prendre un parti, suivant leurs intérêts, leurs passions, par un attachement sincère aux croyances traditionnelles ou, au contraire, par amour des nouveautés. Toutefois, chez plusieurs, la décision ne fut pas immédiate, elle ne survint qu'après d'assez longues hésitations. La question, à l'origine, n'était pas aussi claire pour les personnes non versées dans l'étude de la théologie, qu'elle l'est devenue depuis. Il ne faut pas perdre de vue que la Réforme ne s'est pas présentée tout d'un coup sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Luther ne s'est pas lancé immédiatement dans les voies de la révolte. Ce n'est que peu à peu qu'il a bouleversé l'économie de l'Église, retranchant de son *Credo* séculaire tel et tel dogme, suivant les exigences d'une logique boiteuse ou les nécessités de la situation. Son point de départ était la correction de quelques abus. C'est en tonnant contre le luxe et les désordres du clergé, en s'élevant contre des scandales malheureusement incontestables, c'est surtout en flattant la cupidité des princes par l'appât des biens du clergé qu'il se suscita de nombreux partisans, plutôt que par des controverses plus ou moins accessibles au vulgaire.

Charles-Quint, protecteur-né du Saint-Siège, en sa qualité de chef du Saint-Empire, fut un des premiers à prendre position dans la querelle. La sincérité de ses sentiments catholiques lui dictait sa conduite; de bonne heure, il mettait au ban de l'empire Luther, « ce monstre dont le souffle empoisonnait le monde ». Malheureusement l'hérésiarque fit des prosélytes et trouva des soutiens chez plusieurs princes allemands, qui se firent des nouvelles doctrines un instrument d'opposition contre la prépotence menaçante de l'empereur. En même temps, celui-ci, à cause de ses droits et de ses prétentions en Italie, avait des démêlés politiques avec la cour de Rome. Ces conflits allèrent jusqu'à une guerre déclarée, et le monde apprit avec effroi et non sans scandale qu'une bande de soldats, en grande partie luthériens, il est vrai, reconnaissant l'autorité nomi-

nale de Charles-Quint, mais qui, en réalité, animés de la soif du pillage, avaient entraîné leur chef, le connétable de Bourbon, s'était emparée de Rome par violence et avait indignement saccagé la Ville éternelle. L'empereur désavoua hautement, il est vrai, ces excès et s'efforça d'y mettre un terme, mais il n'en tint pas moins captif le pape Clément VII dans le château de Saint-Ange, où cette soldatesque indisciplinée l'avait contraint à chercher un refuge.

Ces événements venaient de s'accomplir, lorsque Henri VIII, jugeant qu'une procédure concernant le divorce ne pourrait aboutir en Angleterre, et que l'affaire finirait par être portée en appel à Rome, résolut de prendre l'initiative et de s'adresser le premier au Pape, pour obtenir, par une faveur spéciale, d'être jugé sur les lieux. Il obéissait à une suggestion de Wolsey, qui, en sa qualité de légat, devait nécessairement être investi de cette haute mission. Après réflexion, le ministre songea que cette concession pourrait paraître exorbitante et que Rome n'y consentirait jamais. Il imagina alors un compromis, qui avait, en outre, pour lui, l'avantage de diminuer sa responsabilité en la partageant ; il demanda qu'on lui adjoignît un cardinal italien, qui n'appartînt pas, comme on disait alors, à la *faction* impériale, et qui fût en position de juger en toute impartialité. Campeggio, très doux, très modéré, dépendant, d'ailleurs, du roi d'Angleterre, en sa qualité d'évêque de Winchester, lui paraissait réunir les qualités convenables. On espérait qu'en créant en Angleterre un mouvement d'opinion, en alléguant des considérations d'ordre public, il serait facile d'amener un bénéficier du roi d'Angleterre à rendre une décision favorable.

Tel fut le plan auquel s'arrêtèrent Henri VIII et son conseiller. Ces calculs ne manquaient pas d'habileté, et on verra bientôt qu'ils ne furent pas très loin de réussir.

Le difficile était d'aborder le Pape, toujours prisonnier de l'Empereur, puis de le décider à se dessaisir du jugement d'une affaire majeure qui lui était naturellement réservée, et à prendre une mesure visiblement dirigée contre la propre tante de Charles-Quint. Comment ce prince, dont Clément VII avait tout à craindre, accueillerait-il cet outrage?

Ces circonstances, que nous nous contentons d'indiquer, firent naître à la cour d'Angleterre la pensée de chercher sur le continent une alliance qui lui permît de braver la colère de l'Empereur et de contre-balancer l'influence de ce prince auprès du Pape. En

ce moment précisément, le roi de France, vaincu et fait prisonnier à Pavie, et contraint à signer le traité désastreux de Madrid, demandait partout à l'étranger des appuis nécessaires, sinon pour recommencer la lutte, du moins pour obtenir un adoucissement aux conditions onéreuses qu'il avait dû subir. Wolsey, muni de pleins pouvoirs, partit pour la France, où il eut plusieurs entrevues avec François Ier. Le but ostensible de son ambassade était la conclusion d'une alliance offensive et défensive, mais le roi l'avait chargé confidentiellement d'entretenir le monarque français de « l'affaire secrète », et d'obtenir de lui ses conseils et le concours de sa diplomatie.

La question était tellement délicate et, pour dire le mot, tellement répugnante, que le ministre, tout délié qu'il fût, n'osa pas d'abord s'en ouvrir avec le roi. Dans l'ordre purement politique, ses succès furent considérables. Il obtint de François Ier le renouvellement de l'alliance, une promesse de mariage entre la princesse Marie et un prince français, et le consentement à une stipulation à laquelle Henri VIII devait tenir beaucoup. Les deux monarques s'engageaient à considérer comme nuls tous les actes émanés du Pape, tant que celui-ci n'aurait pas recouvré sa liberté ; de plus, « les décisions de Wolsey, en qualité de légat, devraient être mises à exécution, nonobstant la défense et l'interdiction d'un pape qui n'aurait ni autorité, ni pouvoir, puisqu'il n'avait plus de liberté ». Enhardi par ce succès, Wolsey confia à la reine-mère la pensée du roi, concernant le divorce, et lui fit entrevoir le trône d'Angleterre pour Renée de France, fille cadette de Louis XII. Il comptait par cet appât rendre la cour de France favorable à la dissolution de l'union de Henri et de Catherine. Malheureusement, ou heureusement, la princesse venait d'être promise au duc de Ferrare. Wolsey en fut pour ses avances, et cette première déconvenue devait être suivie de bien d'autres.

C'est pendant ces épineuses négociations que le cardinal Wolsey fut témoin d'un spectacle qui l'étonna beaucoup. Il vit le roi François Ier, partagé entre les angoisses que lui causaient les dangers de l'État, et la douleur qu'il ressentait en pensant au sort cruel de ses enfants captifs, verser des pleurs. Le vieux diplomate devait, aux jours des grands revers, reconnaître que nul n'est exempt de payer son tribut aux larmes. Heureux, remarque M. A. du Boys, ceux qui, avant de pleurer sur leur propre destinée, ont su s'attendrir sur le sort de leurs amis, de leur famille et de leur patrie!

Assuré des bonnes dispositions du gouvernement français, Henri VIII dressa ses batteries du côté de Rome. Il faut voir, dans le livre de M. du Boys, les incroyables obsessions auxquelles fut en butte le malheureux pontife, et les propositions plus incroyables encore qu'on osa lui faire. Gardiner, alors secrétaire de Wolsey, qui plus tard répara, par sa noble conduite, les torts dont il se rendit coupable dans l'affaire du divorce, usa, vis-à-vis du Saint-Père, de menaces et d'une véritable contrainte morale. On aurait voulu que Clément VII se démît complètement de son droit juridictionnel en faveur des légats qui auraient jugé sans appel. Le Pape, bien qu'il fût personnellement plein de bonne volonté pour le roi d'Angleterre, refusa cette concession, que le cardinal de Quattro'Sdunti qualifiait de déshonorante. La fermeté du Pontife ne découragea point les solliciteurs et ils revinrent à la charge. Ils eurent l'audace de lui suggérer l'idée d'une sorte d'abdication. Les cardinaux, réunis à Avignon, ou sur un autre terrain neutre, procéderaient à la nomination d'un vicaire général du Saint-Siège, qui serait chargé de gérer les affaires de l'Église, tant que Clément VII n'aurait pas recouvré la plénitude de son indépendance. Bien entendu que ce *coadjuteur* du Saint-Siège ne pouvait être autre que Wolsey. La Papauté y aurait gagné, disait-on, la faveur de deux grands rois qui, s'appuyant l'un sur l'autre, auraient aisément équilibré la puissance de Charles-Quint. Le profit était douteux ; mais Henri VIII se croyait certain de gagner alors son procès. Le reste lui importait peu.

Ces ouvertures révoltèrent l'âme honnête, méticuleuse, hésitante, mais digne et fière de Clément VII. Esprit distingué, ouvert, bienveillant, zélé pour la justice, le Pape avait toutes les qualités requises pour mener à bonne fin les affaires les plus difficiles, seulement il manquait d'initiative. C'est peut-être à ce défaut qu'il convient d'attribuer les lenteurs de cet interminable procès. Un caractère plus décidé eût promptement tranché la question, car, une fois que le Pontife eut recouvré une certaine liberté, les moyens d'information sur les circonstances ne lui manquaient pas ; des mois et des années n'étaient pas nécessaires pour élucider le cas de conscience. Toutefois, ces atermoiements ne furent pas sans profit définitif pour le Saint-Siège. Ils attestèrent surabondamment la maturité de la décision, l'impartialité du juge, l'inépuisable condescendance du Pontife. Si l'on considère les divers intérêts poli-

tiques qui s'agitaient autour du Saint-Père, et qui faisaient obstacle à sa pleine et absolue spontanéité, intérêts auxquels il a été fait précédemment allusion, si l'on songe que la prudence faisait un devoir au chef de l'Eglise de ménager, autant que le permettaient l'honneur et la conscience, les trois souverains qui, en lutte sur l'échiquier de l'Europe, étaient toujours tentés d'empiéter sur le domaine spirituel, comme la suite des événements le prouva pour Henri VIII, on bénit la Providence d'avoir placé à son heure sur le siège de Pierre, non pas un Grégoire VII ou un Innocent III, mais un Clément VII.

Le Souverain Pontife, déférant dans la mesure du possible, aux vœux exprimés par les envoyés du roi d'Angleterre, désigna Wolsey et Campeggio pour juger sa cause en première instance, les autorisa à prononcer sur les lieux et les investit des pouvoirs les plus étendus, mais il se refusa constamment à priver l'une ou l'autre partie du droit imprescriptible d'appel.

Le cardinal Campeggio portait dans un corps usé par la vieillesse, miné par un mal cruel, une âme fière et intrépide. Il repoussa avec une inflexibilité, qui étonna beaucoup les Anglais, tous les présents, ostensibles ou déguisés, par lesquels le roi chercha à exercer sur lui une action corruptrice. Politique, comme tous les Italiens, il n'aurait pas demandé mieux, d'ailleurs, que de complaire à Henri VIII, dont il tenait au temporel, nous l'avons déjà dit, l'évêché de Winchester. Il s'attacha de même à marcher toujours d'accord avec son collègue, bien qu'il eût affecté, dès les premiers jours de la constitution de la cour, une sorte de primauté.

Quant à Wolsey, il protestait bien haut en faveur de son indépendance judiciaire. Il disait devant témoins : « Je donnerais pour le roi mes biens, mon sang et ma vie ; mais j'aimerais mieux avoir tout à souffrir de l'indignation royale que de faire ou de décider quelque chose de contraire à la justice dans la cause qui va m'être soumise... Si donc la bulle de dispense de Jules II, après un mûr examen, me paraît suffisante, je le déclarerai dans mon jugement. » Serait-il allé jusqu'à cet éclat? Peut-être ; mais son courage ne fut pas mis à une pareille épreuve, ce qui ne le préserva pas, d'ailleurs, du courroux ni de la disgrâce du roi.

Anne, de son côté, cajolait son juge. Elle lui écrivait : « Pour toutes les bontés que vous avez eues, tout ce que je puis vous rendre ne consiste qu'à vous aimer *plus qu'aucune autre personne*

au monde, après le roi. » Une autre fois, elle exprimait l'espoir de se trouver bientôt en état de reconnaître les peines extraordinaires qu'il s'était données pour elle.

Le dernier historien de Catherine remarque ici avec raison qu'il est impossible de pousser plus loin le cynisme de la subornation, et que la reine était bien fondée à suspecter l'impartialité du cardinal et à le récuser.

Détail curieux et étrange : peu de temps avant ces lettres, évidemment écrites sous l'inspiration de Henri, ce prince s'était rapproché, en apparence du moins, de Catherine, il vivait auprès d'elle dans tous les dehors de l'intimité. Une maladie épidémique, la suette, s'étant déclarée, le roi crut devoir, en prévision d'une mort foudroyante, demander à recevoir les sacrements. Catherine l'accompagna au pied de l'autel, pour être admise avec lui à la sainte communion.

La malheureuse reine paraît s'être flattée pendant quelque temps d'une réconciliation. Elle avait aussi bon espoir dans les dispositions du Pape et du légat ; lorsqu'elle eut vent, d'une manière confuse, que ce dernier avait entre les mains un bref (secret, il est vrai), qui l'autorisait à tout décider par lui-même, si l'opinion en Angleterre était favorable au divorce, et si Catherine consentait à entrer en religion, cette découverte, bien qu'elle ne connût pas toute la vérité, lui causa de cruelles angoisses, et elle dut prendre, à partir de ce jour, la résolution, qu'elle effectua plus tard, de récuser la cour et d'en appeler directement au Pape.

La mission du légat sembla d'abord être uniquement une mission de conciliation. Dans une audience qu'il eut du roi, il s'efforça de lui persuader de renoncer au divorce, s'offrant, si le roi avait des inquiétudes au sujet de la validité de la dispense, de suppléer aux irrégularités possibles ; mais Henri VIII persista dans son dessein, et Campeggio, au sortir de l'entretien, écrivait à son correspondant à Rome : « Le roi est tellement entêté dans son opinion qu'un ange descendu du ciel ne pourrait pas l'en faire revenir. »

Quelques jours après, il engageait la reine, à son tour, à renoncer à son époux, l'assurant que par cette détermination elle sauvegarderait son honneur à elle et le droit de succession de sa fille. Le cardinal d'York, qui assistait à l'entrevue, joignit ses instances à celles de son collègue. Catherine répondit avec beaucoup de dignité qu'elle se regardait comme l'épouse vraie et légitime du roi d'An-

gleterre, qu'elle obéirait, du reste, à la sentence de l'Église, mais qu'elle demandait à ne pas être condamnée sans avoir été entendue. Quelques jours après, elle se confessa à Campeggio, et releva expressément celui-ci de l'obligation du secret vis-à-vis du Pape. Le légat et le Pape purent ainsi acquérir la certitude morale que le mariage avec Arthur n'avait pas été consommé.

Henri VIII ne reculait devant aucune extrémité pour en venir à ses fins. D'un côté, il faisait suggérer à Catherine, par les conseillers infidèles qu'il s'était vu contraint de lui donner, de demander en Espagne l'original du Bref de dispense, afin de mettre la main sur cette pièce capitale et de la détruire; de l'autre, il travaillait l'opinion à Rome, et écrivait de sa propre main, à ses agents dans la Ville éternelle, des instructions pour corrompre les théologiens et les canonistes. « On leur demandera, disait-il, si, au cas où la reine entrerait dans un couvent, même sans y faire de vœux perpétuels, le Pape ne pourrait pas donner une dispense au roi pour contracter un second mariage!... Le Pape ne pourrait-il pas agir en vertu de sa puissance plénière et absolue qui domine toutes les lois? Et si la reine refuse d'entrer en religion, ne peut-on l'y contraindre par des moyens de haute police (1)? Le Pape ne pourrait-il pas, même en déchargeant Catherine de toute prononciation de vœux, rompre le premier mariage et rendre légitime une seconde union? Enfin la cohabitation étant devenue impossible, *propter conceptum odium*, ne pourrait-on pas, tout en laissant subsister le premier mariage, permettre d'en contracter un second? »

Jamais ultramontain déclaré n'a revendiqué pour le Pape d'aussi énormes privilèges que le roi d'Angleterre voulait lui en accorder pour le besoin de sa cause. Et dans quelques années ce prince se soustraira à son obédience, sous prétexte que l'évêque de Rome n'a aucune juridiction en dehors de son diocèse!

Dans le même temps à peu près, d'autres agents de Henri VIII étaient chargés de consulter le Pape sur la question de savoir si un Bref de Jules II, contenant la même dispense que la Bulle, était authentique ou supposé. On s'efforcerait d'obtenir une décision *ex cathedra*. Mais Clément VII ne crut pas que son infaillibilité doctrinale s'étendît à ce point de fait, qui n'était lié ni au dogme ni

(1) Voilà un digne prédécesseur des adversaires actuels des congrégations.

aux principes de la morale, et se montra moins papalin que le roi.

« Je ne puis, disait Clément, ôter à Catherine les garanties que le droit canon accorde à tout accusé. Le *plenaria potestas* ne m'autorise pas à changer le vrai en faux et le juste en injuste.

Sur ces entrefaites, Charles-Quint donna ordre d'exhiber aux ambassadeurs anglais en Espagne l'original du Bref que l'on gardait aux Archives. Sur ce point encore, la reine demeurait victorieuse, et la basse machination de ses ennemis se trouva déjouée.

On eut encore la pensée de demander au Pontife de prendre l'engagement, s'il évoquait l'affaire à Rome, *de rendre sa sentence en faveur du roi...*

Il n'est pas vraisemblable qu'une proposition aussi absurde qu'injurieuse ait jamais été faite formellement.

Cependant le procès se poursuivait en Angleterre. Le 21 juin, Henri et Catherine comparurent en personne devant les légats. Le roi prit le premier la parole : affectant de grandes inquiétudes de conscience, il demanda une prompte solution. Mais la reine se levant et se jetant aux pieds de son époux, lui dit, d'une voix altérée par l'émotion : « Vous savez, mylord, et j'en prends Dieu pour juge, si je n'ai pas, durant les vingt années de notre mariage, été toujours pour vous une femme docile, fidèle et dévouée ; vous savez encore, et j'en appelle à vous-même, que j'étais *vierge* quand je me suis unie à vous. Si je ne dis pas la vérité, qu'on me chasse comme une infâme... Je déclare que je désire que l'on reconnaisse et que l'on confirme la validité de mon mariage ; mais je veux que cette décision me vienne de Rome, c'est à Rome que je porte mon appel. » Et elle se retira, au bras d'un de ses officiers, sans écouter l'invitation qui lui fut faite de rester. Pendant qu'elle parlait, le roi, tout d'abord interdit, avait voulu par deux fois la relever. Après son départ, il fit hautement devant la cour, au témoignage de Cavendish, secrétaire de Wolsey, l'éloge de celle dont il poursuivait la flétrissure. Puis après avoir vu sa *noble femme*, comme il l'appelait, prosternée à ses pieds, il sortit pour aller à Grenwich se jeter aux genoux de son indigne maîtresse.

Malgré la protestation de Catherine, la cour des légats tint encore plusieurs séances. On vit apparaître dans l'une d'entre elles l'évêque de Rochester, le vénérable Fisher, qui déclara, d'une voix ferme, que, pour répondre aux vœux du roi qui demandait la solution de ses doutes, il affirmait que son mariage ne pouvait

être dissous par aucun pouvoir divin ou humain. « Je soutiendrai, dit-il, mon opinion, même au péril de ma vie. Et comme autrefois saint Jean-Baptiste regardait comme impossible de mourir plus glorieusement que dans une cause de mariage, je ne puis pas m'encourager, par un plus grand exemple que celui-là, à travers tous les dangers, même celui du dernier supplice. » Cette démarche d'un prélat pieux et austère, qui avait la réputation d'un saint, fit une grande impression sur l'auditoire. Fisher, comme il en avait le pressentiment, paya plus tard de sa vie l'hommage rendu à la vérité et au bon droit.

Bientôt après, on apprit à Londres que le Pape avait évoqué l'affaire par un Bref du 18 juillet.

L'effet produit par cette évocation fut considérable. Henri VIII avait tellement travaillé l'opinion, surtout chez les classes élevées, il avait si insidieusement associé à la satisfaction de ses passions sensuelles un prétendu intérêt d'État, les injustes préventions contre Rome avaient été si perfidement fomentées par ses agents, que beaucoup de grands seigneurs, si l'on en croit l'ambassadeur de France, l'évêque du Bellay, parlaient tout haut d'enlever à l'Église ses biens et de se partager ses dépouilles. L'exemple de ce qui se passait en Allemagne tentait leur cupidité. L'ascendant de la royauté faisait le reste. On commençait aussi à répandre l'opinion que *l'évêque de Rome* n'avait pas plus d'autorité en dehors de son diocèse que les autres évêques en dehors du leur. Le schisme était imminent.

Wolsey, archevêque d'York, prince de l'Église romaine, légat du Pape, eût-il opposé une résistance assez énergique pour prévenir cette honte et ce malheur? Ses coupables complaisances pour le roi avaient été si loin, qu'on se demande s'il eût pu trouver dans sa conscience les forces morales suffisantes pour dire son *non possumus*. Il est certain que la révolte contre Rome lui eût causé un immense déchirement de cœur. Dieu, toujours plein de miséricorde, lui épargna les angoisses de la lutte et peut-être le crime d'un lâche acquiescement. Il y a des âmes que Dieu foudroie pour les sauver. Celle de Wolsey fut de ce nombre. Disgracié par le prince qu'il avait servi avec une abnégation qui ne s'était pas arrêtée devant le sacrifice de l'honneur, accusé de haute trahison, il fut soustrait par une mort prématurée à la hache du bourreau. C'était Anne de Boleyn, qui avait exigé impérieusement du roi son arrestation.

Une fois Wolsey mort, on ne pensa plus à lui, mais on s'attacha à suivre les conseils qu'il avait donnés pour faire réussir cette facheuse affaire du divorce. Ainsi la politique funeste de cet homme lui survivait. Henri consulta les principales universités de l'Europe, et mit tout en œuvre, faux exposés, cajoleries, menaces et corruption pour obtenir des décisions favorables. Oxford et Cambridge, en dépit de l'emprisonnement de plusieurs docteurs opposants, émirent des avis au moins douteux. On comptait davantage sur l'étranger. Pour obtenir l'appui des universités de France, et en particulier de la Sorbonne, Henri fit à François Ier de grandes concessions pécuniaires. Le roi de France avait alors un pressant besoin d'argent pour remplir les conditions onéreuses du traité de Madrid. A Paris, du Bellay et le maréchal de Montmorency, grand maître de la maison royale, visitèrent les docteurs en théologie et employèrent tous les moyens pour les gagner à la cause du divorce. Les discussions furent très violentes, et plusieurs membres se plaignirent avec éclat de la pression exercée sur eux. On finit par obtenir, grâce à des procédés irréguliers, une majorité imperceptible. En Italie, les agents du roi d'Angleterre parvinrent à corrompre plusieurs docteurs de Bologne, de Ferrare et de Padoue. Cependant, le succès de leurs démarches ne fut pas complet. On découvrit que les procès-verbaux avaient été supposés ou falsifiés. En Allemagne, les universités se montrèrent inébranlablement contraires à l'annulation du mariage de Catherine, bien que Charles-Quint se fût abstenu de s'immiscer dans leurs délibérations. En résumé, le résultat de cette campagne fut aussi maigre que peu honorable.

Henri espérait un meilleur effet d'une démarche qu'il avait un peu auparavant suggérée en Angleterre. Un certain nombre de lords spirituels et temporels, en tête desquels figuraient le cardinal Wolsey, non encore disgracié, l'archevêque de Cantorbéry, les ducs de Norfolk et de Suffolk, signèrent une sorte de pétition ou remontrance au Pape, où, faisant surtout valoir des raisons politiques, ils le suppliaient, en termes qui voilaient mal des menaces inconvenantes, de prononcer le divorce. Cet acte se terminait ainsi : « Si Sa Sainteté diffère indéfiniment de nous accorder ce que nous demandons, nous prendrons de trop longs délais pour un refus; *nous nous verrons, en conséquence, obligés de chercher ailleurs un remède, et peut-être de nous porter à quelque extrémité fâcheuse.* » On le voit, le schisme s'avançait à grands pas.

Clément VII répondit avec une extrême mansuétude, mais en même temps avec une inébranlable fermeté. Ceci se passait à la fin de 1529. Un peu plus tard, Henri VIII fît une suprême tentative, il envoya en ambassade à Rome, près du Pape et de l'Empereur, qui s'étaient réconciliés, le propre père de lady Anne, lord Wiltshiré, le chapelain de cette même personne, le fameux Crammer, qui fut depuis archevêque de Cantorbéry et d'autres personnages moins en vue. Charles-Quint reçut ces envoyés avec hauteur; Clément VII, avec une courtoise inflexibilité. Henri, découragé par les rapports qui lui venaient de Rome, eut alors, ou du moins manifesta, la pensée de renoncer à une poursuite sans issue, d'abandonner Anne de Boleyn et de rendre à Catherine tous ses droits de femme légitime. Polus, qui fut depuis cardinal, affirme tenir cette assurance d'une personne à qui Henri avait fait la confidence de ses irrésolutions.

La seule fatigue de la lutte produit parfois de ces découragements. Il se rencontre des hommes qui, sur le point d'atteindre le but qu'ils ont poursuivi par de longs efforts, s'ils voient surgir au dernier moment un obstacle imprévu, se désespèrent tout à coup, et cessent de tenir les yeux fixés sur l'objet qui les avait jusque-là fascinés. L'expérience confirme tous les jours cette vérité profonde que nous lisons dans l'*Imitation*, à savoir qu'à peine arrivés au terme de la course, on se prend en pitié pour avoir convoité une chose qui ne méritait pas tant de soucis. Souvent le dégoût prévient même la possession. Il se fait dans l'âme une illumination soudaine qui lui montre, comme à la lueur d'un éclair, la vanité de la passion que l'on prétend satisfaire. C'est une grâce de Dieu, venant au secours de l'infirmité humaine, dissipant par sa lumière les ténèbres de notre entendement. Heureux ceux qui prêtent l'oreille à cet avertissement d'en haut!

Henri VIII, élevé chrétiennement, religieusement, avait ce qu'il faut pour revenir sur ses pas. Il pouvait reconnaître son erreur, réparer sa faute, et conquérir devant l'histoire et la postérité un honneur impérissable. Malheureusement la bonne inspiration fut chez lui combattue par une suggestion de l'esprit mauvais. Cet esprit communiqua avec lui par l'intermédiaire de Cromvell, qu'on peut assurément appeler un suppôt de l'enfer.

Créature de la famille de Boleyn, il comprenait parfaitement que la disgrâce de la favorite entraînerait sa propre ruine. Résolu à tout

tenter pour satisfaire son incommensurable ambition, il osa, bien que fonctionnaire d'un ordre très subalterne, solliciter une audience du roi. Henri, dans l'état de trouble où il était, n'était pas d'humeur à le refuser. Admis en présence de son souverain, Cromwell feignit d'abord une vive émotion, puis, se remettant par degrés, il protesta que le dévouement seul lui avait dicté cette démarche. Flattant adroitement la passion de Henri, il lui présenta l'opinion comme acquise à la cause du divorce. La chrétienté ne s'était-elle pas prononcée par les voix des docteurs des universités et des théologiens les plus en renom? Le Pape seul hésitait, parce que le Pape était tenu en échec par l'empereur. Fallait-il renoncer à ses droits et sacrifier la cause de la justice pour cette opposition? Non. Il n'y avait qu'à suivre l'exemple donné par plusieurs princes d'Allemagne, se soustraire à l'autorité du Pape et se faire proclamer, par le Parlement, chef de l'Église d'Angleterre. Les évêques et les abbés, par crainte de perdre leurs bénéfices, en passeraient par toutes les volontés d'un si puissant monarque.

A la voix du tentateur, Henri sentit renaître sa confiance; sa cupidité entrevit en même temps la riche proie que lui offrirait la sécularisation, déjà commencée, du reste, des couvents. Dès ce jour le schisme était fait.

Il faut voir dans le livre de M. A. du Boys, avec quel empressement servile le Parlement se précipita dans le schisme. La Convocation (assemblée du clergé formée à l'instar du Parlement, de deux chambres) y mit un peu plus de façon. Elle n'adopta le titre fastueux de « Chef suprême de l'Église d'Angleterre » que lui dictait la volonté despotique de Henri, qu'avec cette clause illusoire : « Autant que le permet la loi du Christ. »

Chose étrange et qui montre jusqu'où peut aller l'empire de l'illusion, Henri, pendant qu'il annihilait ainsi la puissance spirituelle du Pape dans ses Etats, continuait à en réclamer l'exercice, il sollicitait avec instance par ses ambassadeurs une décision favorable. Toutefois, sans l'attendre, il prit sur lui de renvoyer Catherine de la cour. A cette nouvelle, Clément VII lui adressa, sous forme de bref, une admonition des plus paternelles. En même temps il engageait le roi de France à user de son ascendant sur son frère d'Angleterre, pour lui persuader de suivre une voie conforme à la raison. Une entrevue eut lieu, en effet, entre les deux monarques. L'attitude de François Ier mérite les plus grands éloges. Il détourna

Henri de la pensée de faire appel à un concile général, et obtint de ce prince la promesse d'assister par lui-même ou par un de ses représentants à une sorte de congrès dont le Pape et le roi de France devaient faire partie. Tandis que Henri VIII poussait son peuple à la révolte contre l'Église et s'efforçait d'entraîner la France dans l'abîme, François Ier, qui pourtant avait bien des raisons politiques de se placer dans un camp opposé à celui que défendait Charles-Quint, maintenait son royaume dans l'obéissance au Pape et sauvegardait l'avenir. Honneur à sa mémoire !

Le dénouement du drame est bien connu, mais les curieux détails du mariage secret de Henri et d'Anne nous ont été révélés par le manuscrit du docteur Harpsfield, qui a été récemment imprimé et tiré à deux cents exemplaires seulement. Nous les abrégeons. Lorsque Henri crut avoir acquis la certitude que celle qu'il aimait lui donnerait un héritier, il n'hésita plus. Il fit venir un jour, de grand matin, son chapelain, M. Rowland, et lui dit effrontément qu'il avait reçu du Pape la permission de se marier à une autre femme, mais que la chose devait se faire dans un grand secret. A cette communication, M. Rowland se montra d'abord très anxieux et se permit de demander au roi quelques explications. Henri lui ayant donné quelques bonnes paroles, le chapelain revêtit les ornements sacerdotaux ; mais, avant de commencer la cérémonie, il conçut de nouvelles inquiétudes, revint auprès du roi et lui dit que lui, prêtre, encourrait l'excommunication s'il mariait Sa Grâce clandestinement, « ne sachant pas si le premier mariage avait été rompu par une sentence de divorce régulièrement prononcée ». Le roi se mit alors à sourire et, évoquant le souvenir de la dernière confession qu'il avait faite à ce même Rowland, il affirma qu'il avait en sa possession la licence du Pape et ajouta qu'il prenait sur lui tous les risques et se chargeait de toutes les responsabilités. Là-dessus, le chapelain fit son office.

Voici comment le protestant Harpsfield juge cette sacrilège supercherie. « Ce fut, dit-il, une erreur et une faute. Car, quand même on aurait pu penser que le premier mariage n'aurait pas été valide, le roi ne pouvait pas se marier avant la sentence du divorce à moins d'avoir en même temps deux femmes vivantes. »

Ceci se passait le 25 janvier 1533 ; quatre mois plus tard, le 23 mai de la même année, le nouvel archevêque de Cantorbéry, Crammer, après un simulacre de procédure, déclarait nul le mariage

entre Catherine et Henri comme ayant été contracté et consommé en violation de la loi divine. Le 28, le même Crammer déclara que Henri et Anne avaient été unis en légitime mariage, que ce mariage n'avait pas été clandestin et qu'au besoin il le confirmait par son autorité judiciaire et primatiale.

Le couronnement d'Anne de Boleyn eut lieu le lendemain avec une pompe inouïe.

Le 7 janvier 1536, la reine Catherine, abreuvée d'amertume, mais digne et fière, et qui le croirait? — tendre jusqu'à la fin à l'égard de son persécuteur, — rendait le dernier soupir.

Henri VIII fit célébrer un service funèbre pour le repos de Catherine, il y assista en habit de deuil et voulut qu'Anne prît aussi le deuil. La nouvelle reine, ravie d'être débarrassée d'une rivale, refusa d'obéir. A partir de ce jour le roi commença à se refroidir pour elle.

Le 19 mai de la même année, Anne montait sur l'échafaud.

Telles furent les origines du schisme anglican.

Essayons de tirer la leçon philosophique qui se dégage des événements que nous venons de raconter brièvement, ce sera notre conclusion. La fin du quinzième siècle et le commencement du seizième constituent une époque critique pour l'Europe. C'est l'heure où les peuples enfants de cette partie du monde vont atteindre l'âge de la virilité. Déjà partout se manifestent des signes de force et de réflexion. L'empire du raisonnement s'étend de plus en plus, les faits sur lesquels ce raisonnement s'exerce se multiplient. Les découvertes dans l'ordre scientifique et dans l'ordre pratique se succèdent avec rapidité. On peut dire que le monde géographique et le monde de la pensée sont décuplés, d'une part, par la découverte des voies qui conduisent aux Indes et dans l'extrême Orient, par la découverte de l'Amérique elle-même; de l'autre, par l'invention de l'imprimerie. En même temps l'étude plus approfondie et surtout plus généralisée de l'antiquité aide certains esprits téméraires à ressusciter des systèmes philosophiques et sociaux qui avaient complètement fait naufrage, pour le bonheur, il faut le dire, du genre humain pendant les siècles batailleurs.

Avant l'époque nommée la Renaissance, l'esprit n'était, sans doute, pas inactif; mais il travaillait sur moins de matériaux, et la grande masse des populations était complètement étrangère à une

culture intellectuelle un peu relevée. On n'en était pas plus ignorant pour cela; on savait ce qu'il faut savoir, on croyait ce qu'il faut croire. Pour tout le monde, à peu près, même pour les plus lettrés, le fond de la science était la théologie, basée sur les enseignements des Papes, des Conciles, des saints Pères et des docteurs contemporains. Le reste était, et non sans raison, considéré comme superfluités et comme jeux d'enfants. Aux troubadours et aux trouvères, était réservé le « gay savoir ». Les sciences naturelles n'avaient guère fait de progrès depuis l'antiquité : la chimie seule, sous le nom d'alchimie, avait conquis, pour la médecine et pour certains usages, des composés nombreux ignorés des anciens. L'astronomie et la physique étaient dans l'enfance. En revanche, l'architecture jetait un éclat incomparable.

Quant à la philosophie, tenue en grand honneur, mais aussi en défiance, elle s'était sagement abritée sous les ailes de la foi, de peur de tomber dans l'hérésie. Les théologiens avaient généralement adopté, en la corrigeant et la complétant sur bien des points, la sévère méthode d'Aristote.

La science politique, la plus importante de toutes peut-être, au point de vue pratique, consistait en deux choses admirables, que le siècle présent, à sa honte, tient en médiocre estime : le respect profond du droit et le règne social de Jésus-Christ.

Les peuples, à l'aurore des temps modernes, étaient donc dotés de tous les éléments nécessaires pour fournir une honorable et brillante carrière; mais il dépendait d'eux d'utiliser ces éléments pour le bien ou pour le mal. Ils se trouvèrent, à cette époque décisive, sollicités en sens divers. Les uns se laissèrent séduire par les idées païennes rajeunies et fortifiées par les conquêtes de l'ordre matériel; les autres demeurèrent fidèles à la croyance chrétienne. On vient de voir quels honteux mobiles précipitèrent, sous l'impulsion d'un despote esclave de ses passions, l'Angleterre dans le mauvais courant. Les conséquences de cette déviation furent incalculables. Ce noble pays, en hostilité contre Rome, mit au service de sa haine, les dons merveilleux qu'il avait reçus du ciel. Peu à peu, ce qui restait d'esprit chrétien en lui s'altéra sous des influences perverses. Les sectes qui ont juré la destruction du christianisme se formèrent et s'accrurent dans son sein, en attendant l'occasion de se propager au dehors. C'est de la Grande-Bretagne que les francs-maçons, héritiers probables des doctrines impies des Templiers et

des Manichéens, se répandirent sur le continent, où ils ont préparé et commencé l'œuvre de démolition sociale dont nous sommes aujourd'hui les témoins attristés. Depuis la Réforme, l'Angleterre a toujours été, sauf en de courts instants de réaction, du parti de la Révolution. Ç'a été la politique de ses gouvernants, de le fomenter au dehors, en s'attachant à le satisfaire à peu de frais au dedans. Jeu funeste et dangereux qui se joue encore aujourd'hui. L'Angleterre, après s'être séparée avec violence de la Papauté au seizième siècle, a, au dix-neuvième siècle, dirigé les coups sous lesquels a disparu momentanément, nous l'espérons du moins, son pouvoir temporel. C'est une des conséquences les plus récentes du divorce d'Henri VIII.

Léonce de La Rallaye.

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES [1]

VI

Les deux interlocuteurs en étaient là de leurs entretiens.

La jeune chrétienne s'aperçoit qu'il est temps enfin de se jeter elle-même dans la lice, où Tiburtius, au lieu de faiblir sous les coups victorieux que lui porte son vigoureux adversaire, semble au contraire se raidir contre la défaite.

Elle ne peut résister au violent désir qui la presse d'arborer, elle aussi, en face du paganisme aux abois, le glorieux étendard de la foi chrétienne. Valérien avait enfoncé les premiers traits dans l'âme de son frère : sa mission est accomplie. Cœcilia comprend qu'il faut maintenant lui prêter son concours, afin de hâter le moment du triomphe.

D'ailleurs, nourrie dès ses plus tendres années, dans la doctrine de l'Évangile, elle possède mieux que ne saurait le faire son époux, le langage qu'il est nécessaire de tenir vis-à-vis un Gentil, dont l'intelligence a reçu une culture distinguée.

Empruntant donc les arguments des anciens prophètes, des apologistes les plus éclairés et des martyrs les plus célèbres, elle déploie devant le jeune païen toutes les ressources et tous les charmes de la plus haute éloquence, afin de le détacher des Idoles et de l'amener au culte du Dieu véritable.

— Jeune et noble seigneur, lui dit-elle, je m'étonne que vous n'ayiez pas encore reconnu la vanité des superstitions grossières de la religion paienne. Je n'ai pas, comme vous, cultivé mon esprit aux écoles de la sagesse des hommes : mais, je n'ai jamais compris

(1) Voir la *Revue* depuis le n° du 15 juillet.

comment cette sagesse pouvait vous faire croire les absurdités manifestes qu'elle vous enseigne.

« Vous peuplez votre ciel de dieux et de déesses imaginaires, qui ne sont pas même dignes de vivre sur la terre. Car les vices, que vous leur prêtez, sont loin d'être à l'avantage de la vertu la plus commune.

« Un Jupiter incestueux, une Junon pleine de fureurs et de jalousie, un Mercure voleur, un Mars sanguinaire, un Bacchus ivrogne, une Vénus dissolue, un Hercule malfaisant, et j'en passe cent autres qui ne valent pas davantage. Voilà pour votre monde céleste ! Toutes vos divinités sont dignes des cachots, et non des autels qu'on leur élève ; elles sont dignes de la haine et du mépris le plus profond, et non de l'encens qu'on fait brûler en leur honneur.

« Toutefois, ce que je comprends encore moins, ce sont les dieux dont vous peuplez ce monde terrestre; ce sont les divinités étranges, dont vous ornez vos maisons et vos temples.

« Je m'explique, jusqu'à un certain point, les égarements de l'imagination en délire. L'Olympe échappe à vos regards. Vous entrevoyez, dans cette magnifique création, de nombreux reflets de majesté et de gloire, et vous attribuez à une multitude d'êtres surhumains la toute-puissance créatrice qui n'émane que d'un seul. Un rayon mystérieux s'échappe des régions supérieures : cela suffit pour que l'ignorance et la crédulité édifient, sur ce rayon mystérieux, tout un système de croyances pleines de grossièretés et de mensonges.

« Mais ces dieux que vous fabriquez de vos propres mains, et que vous placez vous-mêmes sur les autels de leurs temples, au seuil de vos demeures, dans le sanctuaire du foyer domestique, qu'en dites-vous? Quelle existence ridicule ne leur attribuez-vous pas?

« Comment n'avez-vous pas déjà compris que des statues de terre, de bois, de pierre, d'airain ou de tout autre métal, ne sauraient être des divinités? Ces vaines idoles sur lesquelles les araignées tendent leurs toiles et les oiseaux déposent leurs immondices, comment pouvez-vous les adorer? Ces statues, dont la matière est tirée des entrailles de la terre par la main des malfaiteurs condamnés aux mines, comment pouvez-vous les croire des dieux? Ces idoles qui, le matin, tombent sous les coups répétés de la hache du bûcheron, comment pouvez-vous vous prosterner à leurs pieds, le

soir, quand même on leur aurait donné pendant le jour une forme quelconque? »

Ces interrogations successives, d'un piquant à propos, semblent ébranler fortement le jeune païen.

Son attitude respire le plus grand embarras. Son visage paraît bouleversé sous l'empire d'une émotion étrange. Ses lèvres se remuent pour balbutier une réponse : mais elles ne peuvent murmurer qu'un son inarticulé, qui se perd dans un silence plein de stupeur.

D'un coup d'œil sûr, Cœcilia devine la situation.

— Dites-moi, continue-t-elle aussitôt, dites-moi : Y a-t-il une différence entre un cadavre et une idole?

« Un cadavre a encore tous ses membres; mais il n'a plus ni souffle, ni voix, ni sentiment. De même l'idole a aussi tous ses membres; mais ses membres sont inhabiles à l'action et encore au-dessous de ceux d'un homme mort.

— C'est vrai, réplique enfin le frère de Valérien.

— Eh bien, Tiburtius, vous reconnaissez qu'un cadavre est encore plus noble qu'une idole. Pourquoi alors refuseriez-vous vos adorations à un cadavre, tandis que vous ne craignez pas de les prostituer à une idole? Il me semble que s'il y a un choix à faire, la préférence ne saurait-être douteuse.

« Du moins pendant que l'homme jouissait de la vie, ses yeux, ses oreilles, sa bouche, son odorat, ses pieds et ses mains remplissaient leurs fonctions. Tout inertes qu'ils soient, quand l'homme est mort, ils sont encore dignes de respect et d'honneur. Car le feu sacré de la vie a passé par là; et ce n'est que parce que cette étincelle divine s'est éteinte dans ces membres, qu'ils sont réduits à l'immobilité de la mort.

« L'idole aussi a des yeux, des oreilles, des pieds et des mains; mais jamais le mouvement de la vie n'est venu les faire tressaillir un seul instant. Elle n'a jamais vécu ni même pu vivre. Elle a commencé par la mort, elle demeure dans la mort; et, tant qu'il en existera une parcelle, elle restera toujours dans la mort!

« Et cependant, ô folie des hommes! le cadavre est jeté à la voirie ou réduit en cendres; et l'idole est environnée de tous les hommages, qui ne sont dus qu'au principe même et au souverain auteur de toute existence et de toute vie! »

VII

Il était impossible qu'un si admirable langage, secondé par la grâce, ne fut pas couronné d'une prompte victoire.

Tiburtius ne peut résister aux sentiments de conviction profonde qui envahissent de plus en plus son âme. Chaque parole de la jeune vierge est comme un trait de lumière qui l'éclaire et comme une révélation qui le subjugue.

— Oui, s'écrie-t-il, oui; il en est ainsi que vous le dites, ô ma sœur bien aimée! Qui ne le comprend pas a l'esprit descendu au niveau de la brute. Votre haute raison me fait voir, dans son véritable jour, ce qui a été jusqu'à présent l'objet de mes croyances les plus sacrées.

« Arrière donc toutes ces divinités mensongères!

« Mais, Cœcilia, que faut-il donc mettre à leur place, qui puisse mériter les hommages de mon esprit et de mon cœur?

— Ah! Tiburtius, reprend la jeune vierge en poussant un profond soupir, si le langage de la simple raison a sur vous tant d'empire, quel empire n'auraient pas les paroles de la foi?

« Seigneur tout-puissant — ajoute-t-elle en tombant à genoux et en élevant vers le ciel des regards pleins d'une ardente supplication — achevez l'œuvre que nos faibles paroles ont commencée! Semeur des chastes desseins, ensemencez vous-même cette terre, que votre serviteur Valérien et moi venons de délivrer des ronces et des épines qui en absorbaient la sève abondante et vigoureuse! O Père des lumières, dissipez les ténèbres qui l'environnent encore; terrassez l'esprit de mensonge jusque dans les derniers replis de cette âme, qui se donnera tout entière à vous, dès que vous lui apparaîtrez avec le cortège de vos perfections adorables! »

Ayant ainsi prié, Cœcilia se relève.

Elle veut donner au jeune patricien la plus grande preuve, que les membres d'une même famille se donnaient de leur intime attachement. Elle s'avance avec la plus douce modestie; et, déposant un baiser sur la poitrine de Tiburtius :

— C'est aujourd'hui, lui dit-elle d'une voix affectueuse et tendre, que je vous reconnais pour mon frère. L'amour du Seigneur a fait de votre frère mon époux : le mépris que vous professez pour les

idoles fait de moi votre véritable sœur. Le moment est venu, où vous allez croire. Allez donc avec votre frère pour recevoir la régénération. C'est alors que, comme lui et moi, vous verrez les anges, que vous contemplerez les dons odoriférants qu'ils ont déposés sur nos têtes, et que vous obtiendrez le pardon de toutes vos fautes.

— Oui, mon très cher frère, viens avec moi, s'écrie à son tour Valérien, qui admirait le travail de plus en plus victorieux de la grâce. Viens avec moi vers cet homme aux pieds duquel, ce jour même avant l'aurore, j'ai déposé le lourd fardeau de mes fautes et de mon incrédulité, et où j'ai reçu en échange le don précieux de l'innocence et de la foi au Rédempteur du monde.

« J'avais des chaînes; et tu sais avec quelles angoisses je les traînais à travers les obscurités désespérantes de nos fausses doctrines. Maintenant, j'ai des ailes; et tu sauras bientôt, comme moi, quel bonheur il y a à s'en servir, afin de s'élever dans les régions lumineuses et pures de la vérité et de la vertu.

— Quel est donc cet homme vers lequel tu veux me conduire, réplique Tiburtius ?

— Un grand personnage, reprend Valérien. C'est un vieillard aux cheveux blancs, au visage angélique, aux discours véritables et remplis de la plus profonde sagesse. Ton esprit, désabusé du mensonge entrevoit peut-être un horizon nouveau. Je sais d'ailleurs que ton cœur y aspire; car tu n'es pas fait pour rester toujours dans les ténèbres et dans le mal.

« Viens donc avec moi, Tiburtius; et les paroles de ce noble vieillard pénètreront ton esprit des plus vives clartés et ton cœur des plus suaves émotions. Comme moi, tu iras, tu verras, et tu seras vaincu !

— Pourrais-tu me dire le nom de cet homme merveilleux ?

— Il s'appelle Urbain.

— Urbain ! réplique Tiburtius étonné, Urbain ! Mais, ne serait-ce pas cet Urbain que les chrétiens appellent leur Pape ? Si c'est lui, tu attendras bien que je sois un peu plus décidé à sacrifier les jouissances présentes aux périls de l'avenir.

— Je ne comprends pas ce que tu veux dire par là, Tiburtius.

— Je vais te donner la raison de mes paroles, et la voici :

« J'ai appris des choses vraiment étranges sur ce vieillard. L'autre jour encore, aux Thermes de Caracalla, j'ai ouï dire à Carpasius, fils du préfet de Rome, que celui-ci avait prononcé contre

Adrien une nouvelle condamnation, sous l'accusation de complots ténébreux contre l'empire. Il a été sommé de comparaître devant le prétoire : on a fait des recherches ; mais, paraît-il, il s'est réfugié dans des souterrains profonds et inconnus ; et l'on ne pénètre pas dans ces repaires, sans y exposer sa vie. Car des bandes de mendiants, prêts à tous les crimes, et que l'on dit même nourris par les chrétiens de chairs humaines, feraient payer cher à la police impériale ses perquisitions téméraires.

— Ainsi que toi, Tiburtius, reprend Valérien, j'ai été jusqu'à ce jour la trop crédule victime de ces infâmes calomnies, dirigées contre les chrétiens.

« Mais l'eau de la régénération fera tomber de tes yeux l'épais bandeau qui les recouvre : et tu verras par toi-même qu'ils ne sont pas si barbares, ceux qui n'opposent à la cruauté de leurs ennemis que la plus inaltérable patience, et à leur haine que le plus ardent amour.

— J'aime à croire vrai ce que tu dis là, Valérien. Mais tu m'avoueras que le danger n'en persiste pas moins de la part du prétoire. Si l'on prend ce vieillard, il sera livré aux flammes ; et nous, si l'on nous trouve avec lui, on nous saisira comme étant ses sectaires, et on nous fera subir le même sort. Car la condamnation, portée contre lui, frappe aussi tous ceux qui le suivent dans sa retraite.

« Je ne connais ni ce qu'il est, ni ce qu'il enseigne ; mais si c'est là cet Urbain dont tu me parles et vers lequel tu veux me conduire, j'ai bien peur que, au lieu de trouver la lumière de la vie, nous ne rencontrions que les ombres de la mort. Et ainsi, pour chercher une divinité qui se cache dans les cieux, nous rencontrerons sur la terre un supplice cruel ! »

VIII

Pour avoir appris à dédaigner les idoles, le jeune païen n'en était pas encore venu à mépriser les souffrances. Le chemin parcouru était très grand : celui qui restait à parcourir, afin d'arriver à ce but nécessaire, était immense.

Et cependant il fallait franchir cette distance !

Aux époques de persécution, celui qui embrassait la religion chrétienne devait être prêt à tous les sacrifices. La peur des supplices était un grand danger pour les cœurs pusillanimes. L'Église avait donc le devoir d'aguerrir les fidèles contre cette crainte, et c'était en élevant leurs âmes à une certaine hauteur au-dessus des choses d'ici-bas, qu'elle leur apprenait à apprécier ces mêmes choses à leur juste valeur. Ce n'est qu'alors que, aidés de la grâce toute-puissante du Seigneur, ils pouvaient résister énergiquement à toutes les fureurs qui se déchaînaient contre eux. Ils ne craignaient pas la mort dans les plus affreux supplices; et on les voyait souvent courir même au-devant d'elle, avec plus d'empressement et de joie que les mondains à leurs fêtes et à leurs plaisirs.

Puisque Tiburtius se retranchait derrière cet obstacle, il était d'une sage tactique de l'y poursuivre.

Valérien hésitait à le faire.

Était-il prudent à lui, de heurter de suite les préjugés si profondément enracinés de son frère, lorsqu'il se rappelait avec quelle force, la veille encore, ces mêmes préjugés le retenaient captif lui-même? D'ailleurs, il n'ignorait pas que sa conversion éclatante était le fruit des prières, des efforts, et des larmes de la vierge son épouse, et qu'il avait fallu toute la terreur inspirée par l'ange protecteur de Cœcilia ainsi que toutes ses séduisantes promesses, pour l'arracher à lui-même et le jeter au fond de la catacombe, où la foi du baptême l'attacha sans retour à Jésus-Christ.

Puis, n'était-il pas encore bien novice dans ces rudes combats? et n'était-il pas plus opportun de laisser le soin de vaincre définitivement à celle qui, mieux que lui, aurait plus facilement raison de ces résistances de la nature aux prises avec la grâce?

C'est pourquoi Valérien se tait, et laisse Cœcilia répondre en ces termes :

— En effet, Tiburtius, vous raisonnez juste suivant le peu de connaissances que vous avez de ces choses. Je serais la première à me ranger du côté de vos appréhensions, si je n'avais, d'autre part, une assurance que vous ne pouvez avoir pour le moment.

« Oui, si cette vie était la seule, s'il n'en existait pas une autre, ce serait avec raison que nous craindrions de la perdre. Nous devrions au contraire faire tous nos efforts pour la conserver, car la vie, en elle-même, est un grand bien ; et nous avons, au dedans de nous, une voix qui nous crie d'y tenir. La mort est contre nature;

et sa pensée, par l'horreur instinctive qu'elle inspire, nous dit assez haut qu'elle nous est donnée comme un châtiment.

« Mais s'il est une autre vie qui ne finira jamais, faut-il donc redouter de perdre celle qui passe, quand, au prix de ce sacrifice, nous nous assurerons celle qui durera toujours ?

Tiburtius, sous le coup de ce raisonnement si juste s'écrie :

— Jamais parole ne m'a frappé comme celle-ci, Cœcilia. Si vous ne m'aviez pas déjà convaincu de la vanité des dieux et des déesses, je vous prendrais volontiers pour l'une d'elles, pour Minerve la déesse de la Sagesse. Dites-le moi, ô ma sœur, y a-t-il véritablement une autre vie après celle-ci ?

— Tiburtius reprend la vierge, je ne veux pas vous faire entendre une parole que vous n'êtes pas encore en état de comprendre. Mais, avez-vous jamais jeté un regard attentif sur ce qui se passe tous les jours sous nos yeux.

« Regardez ce soleil qui nous éclaire.

« Ce soir, il éteindra au sein des mers occidentales ses feux, dont les rayons portent la chaleur et la vie dans la nature. Après quelques heures passées dans les ténèbres de la nuit, son disque lumineux reparaîtra à l'orient, afin de commencer une nouvelle carrière.

« Voyez ces plantes et ces fleurs qui émaillent, à nos pieds, cette magnifique prairie.

« Un jour le jardinier a semé une petite graine qui, naguère, s'épanouissait sur sa tige, couronnée d'une brillante auréole. Elle a disparu dans la terre ; l'hiver a passé sur elle, en la recouvrant de son linceul de frimas. Mais est arrivé le souffle du printemps ; alors elle a secoué son obscurité et son enveloppe de pourriture, elle est remontée à la lumière, et elle s'épanouit, plus belle et plus suave, aux rayons du jour.

« Voilà notre image, Tiburtius !

« Lorsque nous nous couchons dans la mort, c'est pour retrouver de l'autre côté de la tombe une autre vie et d'autres horizons. De même que la mer où il disparaît n'enlève pas au soleil son éclat, et que la terre n'anéantit pas la sève dans la semence qu'on lui confie : ainsi en est-il pour nous du tombeau. Il ne nous enlève pas la vie, il ne fait que la changer.

« Oui, Tiburtius, nous naissons dans le temps ; mais nous sommes éternels. Quand la mort nous force à replier notre tente, c'est afin que nous allions la fixer ailleurs, et pour toujours ! »

L'entretien avait duré longtemps. Le jour était sur son déclin que la jeune vierge parlait encore de la vanité de la vie présente et de la réalité de la vie future.

Tiburtius versait d'abondantes larmes. Il ne savait qu'objecter à des certitudes si ardemment exprimées. Il en était de son âme comme du firmament, où les dernières clartés du jour luttaient contre les ombres de la nuit qui s'approchait.

C'était le combat suprême de l'erreur se débattant dans les étreintes de la vérité.

Cœcilia paraît épuisée des efforts qu'elle vient de faire, afin de triompher de l'incrédulité du jeune païen. Celui-ci le remarque; et soit qu'il veuille ménager les forces presque défaillantes de son interlocutrice, soit qu'il cherche à lui dérober les émotions violentes qui le bouleversent lui-même, il prend congé de Valérien et de son épouse, et disparaît à travers les méandres de la villa du Transtévère.

Pendant ce temps, les deux époux tombent à genoux, et font monter vers le ciel une prière d'actions de grâces. Ils remercient le Seigneur de leur avoir donné, en ce jour, de si rassurants présages pour la victoire du lendemain.

F. Périgaud.

(*A suivre.*)

JOURNAL D'UN OFFICIER PENDANT LA COMMUNE [1]

XVI

« La révélation, qui venait de m'être faite, n'avait pas moins jeté un très grand trouble dans mon esprit. J'étais petite-fille de bourreau et fille de son aide, c'était tout un!...

« Le lendemain, il me semblait, même à l'église, que tout le monde se retirait de nous, et qu'en traversant le village, les gens évitaient de nous rencontrer. La vérité est que personne ne nous avait jamais rien dit, et ne nous disait rien encore.

« Ah! je comprends tout maintenant; nous sommes ces parias, dont l'habitation, maudite là-bas, dans ce quartier abandonné, est la terreur du pays; ces gens qui ne connaissent personne, et dont personne ne sait même le nom!...

« Nous ne rencontrions jamais personne sur notre chemin, et lorsqu'il nous arrivait d'entrer dans une maison pour y acheter quelque chose, l'on ne répondait jamais à notre salut. On nous servait sans mot dire, et nous partions. Une fois, je ne crois pas me tromper, une femme ne voulut pas prendre notre monnaie en échange de quelques légumes que nous lui avions achetés; je ne compris pas. Mais aujourd'hui, je comprends tout, nous lui faisions peur, je le vois bien maintenant.

« Lorsque je fis ma première communion, j'étais seule, personne n'ayant, sans doute, voulu la faire avec moi. Tout ce que je voyais, tout ce que j'avais vu sans comprendre, me confirmait dans cette pensée que nous étions considérés comme des espèces de loups-garous.

« Le curé seul était bienveillant pour nous. Le prêtre n'est-il pas

(1) Voir la *Revue* depuis le 15 septembre 1880.

le secours des affligés, des persécutés? A part cette exception, personne ne venait chez nous.

« Si, une fois, deux hommes vinrent, mais c'était pour prendre et ensevelir mon pauvre frère, décédé la veille. Oh! c'était bien cela. Nous fûmes seuls à le suivre au cimetière, où encore une place particulière lui fut assignée.

« Oh! oui, oui, c'est un pays maudit. Quand ils nous voient, les gens se parlent à l'oreille, et mon père qui croit que personne ne sait rien!

« Dans ce village, où la misère et l'ignorance régnaient en maîtresse, se trouvait un petit groupe de notables peu lettrés, mais pleins de suffisance, se figurant être les chefs du pays, ils n'en étaient que les valets; et lorsque l'opinion populaire dont ils répétaient en chœur tous les échos, soufflait la tempête, ils allaient aussitôt se fourrer tous dans leurs caves. Prêteurs à la petite semaine, ils se prenaient pour de hauts financiers; abonnés au journal de Rome, ils se considéraient comme des savants et des hommes politiques.

« Un jour que nous traversions la place après l'office, un monsieur, un adversaire sans doute, s'avisa de regarder du côté où siégeaient d'ordinaire les notables du pays. A l'instant, ceux-ci de disparaître, comme des souris à qui le chat vient de se montrer, pour aller se réfugier dans les profondeurs de la salle, où ils avaient l'habitude de venir... s'asseoir ou dormir. Mais, le monsieur ayant continué son chemin, timidement ils revinrent devant leur porte un à un, regardant, tout tremblant encore, à droite et à gauche. Rassurés, ils se mirent à rire. Je dois dire que leur hilarité me faisait mal, car elle éclata d'une façon inconvenante pendant tout le temps que nous mîmes à traverser cette place.

« Oh! ces notables, sur le visage desquels se reflétait la lâcheté, n'avaient rien de digne ni de noble qui pût inspirer le moindre respect. C'étaient de tristes personnages.

« Du jour où je connus l'histoire de la famille, je compris que les rires de ces malheureux étaient une injure pour nous. Ils avaient peur d'un homme, dont le passage les faisait trembler, mais ils étaient pleins de courage pour rire et se moquer des pauvres femmes qui passaient.

« Pauvres parents, qui voulez rester là, ne voyez-vous pas l'espèce d'ostracisme dont vous êtes l'objet. Je partagerai votre honte

et resterai avec vous pour vous fermer les yeux, car c'est mon devoir.

« Hélas! vaine promesse, vain serment. Je devais être parjure.

« Un jour un petit peloton de cavaliers vint camper dans les environs de la maison. Ces messieurs étaient, paraît-il, chargés de lever des plans. Le chef venait souvent chez nous. Il était beau, portait un très joli costume étincelant de broderies. Il aimait à causer avec moi.

« — Vos bons parents, me disait-il, sont vieux, vous devez vous ennuyer.

« — Vous vous trompez, monsieur, je ne m'ennuie pas.

« Il me dépeignait toutes les distractions, tous les plaisirs que l'on trouvait à la ville. Sa voix me charmait, je le trouvais aimable. Il sut flatter ma vanité et mes goûts mondains et je l'épousai.

« Très doux habituellement, il s'emportait parfois jusqu'à la violence, mais ce n'était qu'une tempête qu'un rien apaisait. Jeune en apparence, il semblait avoir une grande expérience. Sans père ni mère, rien ne l'attachait au sol ; il s'était trouvé mêlé aux troubles de Pologne et des Romagnes ; et la Sibérie ne lui était pas inconnue.

« A ce sujet, il me raconta qu'après une fusillade dans un faubourg de Varsovie, il fut enlevé avec plusieurs autres, et conduit à travers des solitudes sans fin aux mines de Sibérie. Les bandes de loups affamés qui assaillirent son traîneau pendant le parcours, avaient laissé dans son esprit un souvenir tel qu'il en parlait fort souvent.

« — Oui, me disait-il, moi et mes compagnons, nous avons failli cent fois être dévorés. Il y en avait, il y en avait, que cela faisait frémir ! Et la nuit, c'était encore plus terrible, l'on ne voyait que leurs yeux rouges et luisants autour de nous...

XVII

« Henri, c'était son nom, vécut là bas quelques années, après lesquelles il put s'évader, grâce à la connivence d'une grande dame dont le mari commandait dans ce pays. Celle-ci avait cru reconnaître dans les dires du jeune déporté, le fils d'un de ses anciens amis, au temps où, à Varsovie, elle brillait à la cour du gouverneur.

« Je ne sais comment il a pu revenir de ce pays jusqu'ici, sans risquer d'être repris ou dévoré par les bêtes fauves. D'après ce que

j'ai pu comprendre, car il ne me disait pas tout, il dut faire tous les métiers, jusqu'à celui de bandit.

« Mon père et ma mère moururent de chagrin à huit jours de distance, et leur petit patrimoine fut vendu à un juif, qui m'en paya le prix, à Paris, par l'intermédiaire du consul d'Italie.

« Nous partîmes pour Paris en janvier 1848, et nous vînmes nous établir avenue Gabrielle où je te mis au monde presqu'en arrivant. Mais quelle ne fut pas ma surprise, lorsque D... me signifia que tu devais disparaître. Il faut, me dit-il, n'en parler à personne, jamais. Je ne veux pas qu'on le sache. Tu la mettras où tu voudras et la feras soigner comme tu l'entendras, mais qu'il n'en soit jamais question ici. J'ai besoin que tu sois libre, que tu reçoives notre monde, que tu fasses bonne figure. Des intérêts supérieurs le commandent et je l'entends ainsi !...

« C'était clair ; il n'y avait rien à objecter. Depuis que nous étions à Paris, Henri avait pris un ton de grand seigneur, qui ne souffrait pas la réplique.

« Jeune, forte, je fus vite sur pied, et toi, ma Jeannette, tu fus placée à l'hospice où j'allai te voir tous les jours.

« Tu grandis ainsi presque sous mes yeux, vivant en compagnie d'enfants abandonnés, il est vrai, mais soignée et surveillée par ta mère. — N'y en avait-il pas d'autres comme toi ? Je ne sais. Ce qui est certain, c'est qu'un grand nombre de dames venaient, comme moi, voir des petits bébés auxquels elles paraissaient s'interresser autant que moi au mien. Connaît-on le secret de toutes les familles et n'en est-il pas dont les mères se résignent à un tel sacrifice pour ménager un sentiment, un intérêt ou un préjugé ? — Ah ! si la société a des lois protectrices, elle n'en a malheureusement point pour empêcher qu'une pauvre fille soit trompée.

« Pendant les tristes journées qui signalèrent cette année, la maison était en fête constamment. Henri avait repris son ancien uniforme, et les sabres et les revolvers ornaient la ceinture des gens qui venaient chez nous. Les dîners, les bals se succédaient. Ledru-Rollin venait nous voir ainsi que nombre de grands personnages de cette époque. J'étais obligée de recevoir des dames dont beaucoup parlaient italien comme moi. Il y en avait de russes, de polonaises, d'espagnoles. C'étaient toutes les femmes des amis d'Henri. — Signor général, disaient les uns ; monsieur le comte, disaient les autres, en entrant dans le salon.

« Pour moi, qui jouais le rôle de Reine, on ne me marchandait pas non plus les nobles qualités : — Madame la comtesse par-ci, madame la comtesse par là. L'on ne me parlait jamais qu'à la troisième personne, et les deux femmes attachées à mon service avaient l'air d'avoir pour moi un très grand respect.

« Je représentais et ne m'occupais de rien. — C'était la consigne du maître. — L'heure du dîner venue, une vaste porte s'ouvrait et un laquais à livrée proférait à haute voix la formule sacramentelle : *Madame la comtesse est servie.* A ce signal, le plus aimable et le plus chamarré des convives venait m'offrir son bras en s'inclinant et j'ouvrais la marche en pénétrant avec lui dans la salle à manger. Je n'avais aucun rapport avec les domestiques et il leur était défendu de dire un seul mot en dehors de ce qui était commandé. Ils obéissaient, voilà tout. Le soir, nous avions toujours quelques messieurs et dames, même les jours où nous ne recevions pas.

« Ce qui se passait à la maison était bizarre. L'on y parlait souvent de sociétés secrètes, mais c'était du grec pour moi. — Néanmoins, je commençais à être fière, l'or abondait, nous étions recherchés et nous semblions vraiment être quelque chose dans l'Etat. J'avais un joli coupé, une loge à l'Opéra ; j'étais étourdie.

« Les terribles journées de juin étaient déjà passées que le nombre de nos amis diminuait tous les jours ; que les uniformes devenaient de plus en plus rares ; que le mouvement et le bruit commençaient à cesser. Insensiblement Henri me parut moins joyeux, puis préoccupé et ensuite il devint froid. Il s'absentait souvent et ne rentrait que le soir assez tard, lorsqu'il ne lui arrivait pas de s'oublier tout à fait. Notre demeure semblait surveillée et des gens de mauvaise mine paraissaient errer aux alentours.

« Quand je lui adressais quelques petites observations, il me recevait mal. Il devait sûrement se passer quelque chose de particulier dans son esprit, car je ne le trouvais pas le même pour moi !

« Un jour, je voulus lui dire qu'il ne m'aimait plus et il me rit au nez. Cette découverte me fit pleurer, ce que voyant, il prit cependant la peine de me consoler en m'appelant petite folle.

« Je portais dans mon sein son deuxième enfant et j'allais être bientôt mère encore une fois, mais comme pour le premier, il n'aimait pas que je lui en parlasse.

« De jour en jour il parut se détacher de moi. — C'est à peine s'il m'embrassait. — Ah ! je le sentais bien ; c'était le commence-

ment de l'abandon. Cependant je repoussais loin de moi cette triste pensée. — Non, me disais-je, on n'abandonne pas la mère de ses enfants.

« Hélas ! mon illusion ne dura pas longtemps. Après une absence de quelques jours, il vint un soir et disparut pour ne plus revenir, me laissant un billet sur mon lit ; non un mot d'adieu, mais un congé en règle. J'ai remis à ton frère Georges ce billet ainsi que ta bague.

« Terrifiée par ce coup, je ne fus point abattue.

« Je sortis de cette maison toute confuse, après avoir fait enlever préalablement sur une petite voiture à bras ce qui m'appartenait. L'hôtel avait été loué garni avec tout son personnel, mobilier et dépendances ; mon bagage était mince. Les domestiques, sans doute habitués à ces changements, à cette transformation, ne firent pas attention à moi.

« Madame la comtesse de la veille n'était autre qu'une pauvre créature abandonnée, qui le lendemain serait peut-être obligée de mendier son pain. Oh ! Paris, la ville du mensonge et du vice, de quelles comédies n'es-tu pas le témoin !

XVIII

« Installée aux environs de Notre-Dame, dans une petite rue, je vécus d'abord de quelques petites économies, puis de mon travail, mon petit pécule de réserve, débris de l'héritage paternel, ayant servi à acquérir notre petite maisonnette, composée d'un modeste rez-de-chaussée. Je mis Georges au monde et l'élevai avec soin, sans pour cela te négliger, ma chère Jeannette.

« L'enfance de Georges ne me donna aucune peine ; il semblait comprendre que j'avais besoin de ménagements.

« Mamanette, me disait-il, lorsqu'il put parler, les autres enfants ont un papa, où est le mien ?

« — Il est mort.

« — Ah ! il est mort, alors je ne le verrai pas. Mais voyant que je ne lui répondais pas autre chose, son esprit abandonnait ce triste sujet, pour s'occuper d'un autre. Il grandissait à vue d'œil et son intelligence se développait en même temps.

« Nous allions dans une famille voisine, originaire du Brésil, dont la dame m'était venue en aide au moment de mes couches. Je

me rappelle que la première fois que je me présentai chez elle pour la remercier et lui offrir mes services, à mon tour, elle me reçut avec un sourire qu'elle s'efforça de rendre aimable.

« — Vous êtes bien bonne, Madame, de venir me voir, me dit-elle. Nous autres, dans notre position, nous n'avons besoin de personne. Mais informée qu'une femme du peuple, ma voisine, se trouvait embarrassée... dès que j'ai connu votre situation, je n'ai pas hésité.

« — Oh! Madame, que de remerciements!

« — Ma chère enfant, c'était la moindre des choses. Malgré notre situation, nous aimons à rendre service.

« L'originalité de cette réception ne produisit sur moi aucun mauvais effet. Je ne vis que la bonne action dont j'avais bénéficié, et passant sur cette absence d'éducation, je continuai mes relations avec cette famille, un peu par calcul, mais surtout par reconnaissance.

« Il y avait là un garçon et une petite fille toute jeune. Le père et la mère étaient vieux, et malgré la supériorité de leur condition dont ils étaient si fiers et qu'ils s'exagéraient beaucoup, je voyais parfaitement que leur isolement était aussi complet que le mien et leur supériorité tout à fait imaginaire. Ils m'avaient bien reçue, et pour moi qui n'avais personne et qui ne tenais pas à me lier, ce genre de relations me convenait beaucoup.

« Brésiliens, ils ne parlaient jamais de leur pays et s'exprimaient difficilement en français, de sorte que la conversation n'était jamais très animée, et que je lui donnais le tour qui me faisait plaisir. Ils évitaient de parler de leur patrie, pour éviter mes interrogations, comme moi de mon passé, pour éviter les leurs. Je n'étais point ainsi exposée aux indiscrétions, et j'avais les avantages de relations suffisantes pour moi, sans en avoir les inconvénients.

« Isolés autant les uns que les autres, il y avait entre nous une entente qui naissait de l'analogie de nos situations. Avec cela, leurs deux enfants pouvaient devenir les amis des miens. Peut-on connaître l'avenir!...

« Georges qui s'était amusé toute une soirée avec Marie, la fille de cette famille, me dit un jour!

« — Comme mon ami Alfred, pourquoi n'ai-je pas une petite sœur? dis, maman, je voudrais bien avoir une petite sœur...

« — Mon Dieu, mon ami, toutes les petites filles sont tes sœurs, lui répondis-je un peu embarrassée. J'aurais bien pu lui dire la

vérité et lui présenter sa sœur, mais déjà j'avais peur de cet enfant, son regard semblait m'accuser!

« — Tout de même, dit-il, nous nous amuserions bien.

« Tous les jours, c'étaient de nouvelles questions, toutes plus embarrassantes les unes que les autres. Il allait à l'école et de suite après il allait à cette maison. Lorsque par hasard il ne s'y rendait pas, Marie arrivait en courant pour le demander. Ma foi, mon Georges avait fini par être pris en affection par toute la famille. Alfred, lui, préférait le dehors, n'allait pas à l'école et courait les rues.

« Alfred et Georges devinrent cependant amis; ils grandirent ensemble. — Nous sommes riches, disait quelquefois Alfred à Georges, je n'ai pas besoin de travailler ni d'apprendre...

« Enfant gâté, on lui laissait faire ses volontés. De telle sorte qu'il vieillit ainsi et qu'alors que Georges, sans fortune, était devenu un jeune homme accompli, lui, le riche, toujours dans les rues, les cafés, était resté un parfait ignorant. Un jour un sien parent lui fit tellement honte, que tout à coup il changea, je crois, d'après ce que me dit Georges. Je ne sais trop ce qu'il est devenu, mais mon fils doit le savoir.

« Les événements de 1870 survinrent, et le calme dont je jouissais depuis plusieurs années, disparut, un tremblement terrible me prit, je vécus dans l'angoisse.

« Je comprenais que, comme après la chute du roi Louis-Philippe, la chute de l'Empire devait être le signal d'une terrible révolution, à laquelle ne manqueraient pas de se trouver D... et les siens.

« C'est alors qu'après avoir subi le siège des Prussiens, où mon Georges se conduisit si bravement, je pris la résolution de m'enfuir pour ne pas m'exposer à revoir un homme qui avait empoisonné toute mon existence.

« Jeannette, ton frère est à Paris, il se nomme *Georges Kobiski*. Informe-toi, et tu le trouveras. Il a le portrait de votre père. Demande une famille brésilienne aux environs de Notre-Dame, où il doit-être. Il ignore à peu près tout ce que je t'écris; tu le lui raconteras et vous prierez pour votre pauvre et malheureuse mère, qui ne songe plus qu'à se réconcilier avec Dieu.

« JEANNE »

— La Providence, dit Douski, en terminant et en levant les yeux au ciel.

— La Providence, répéta Georges, en baisant cette lettre qu'il mit dans son portefeuille.

— Pauvre chère mère, j'attendais de tes nouvelles, et ta lettre était là, saisie par les agents de la Commune, entre les mains de la religieuse ma sœur pour être remise dans les miennes! Cela devait être ainsi, car ma sœur n'aurait peut-être pas pu me trouver, tandis que moi!...

Il était à la fois soulagé et découragé, car il apprenait en même temps l'existence de sa mère dans un lieu inconnu, un couvent probablement et celle d'une sœur religieuse à Paris, alors il s'écria :

— Oh! D..., tu étais bien indigne d'être notre père... que faire maintenant?

— Mon cher Georges, lui dit Douski, ta mère est certainement en sûreté; mais ta sœur l'est-elle? Pour moi, tu sais, je la connais!...

— Comment?

— Et oui, c'est celle qui était au Val-de-Grâce, quand nous y étions. Celle qui te regardais tant, tu ne te la rappelles pas? Elle était du couvent de Picpus, dont les pensionnaires viennent d'être transférées à Saint-Lazare. Ta sœur se nomme la sœur Ursule. Si tu veux, nous irons demain au Val-de-Grâce.

— Je suis anxieux! Eh bien, à demain.

— Tout de même quelle heureuse idée nous avons eue de conserver cette lettre!... C'est une bénédiction du ciel. Arrachée à ma sœur par des misérables, elle tombe juste entre mes mains. Dieu, que tu es grand!

— Il est de fait, dit Douski, que tu es heureux et que la Providence te protège.

XIX

Pour l'intelligence du récit, nous allons continuer l'histoire de Jeanne, en la reprenant à son départ de Paris.

Arrivée à Rouen, Jeanne quitta le train et se rendit d'un pas décidé à la vieille cathédrale, dont le gigantesque clocher en fonte domine la ville tout entière. Cette vieille basilique, une des plus anciennes, des plus jolies et des plus importantes que nous ai léguées le moyen âge, est située au milieu de la ville, sur une petite place, non loin de celle où Jeanne d'Arc subit le dernier supplice. Plusieurs petites rues, remplies de marchandes, l'entourent de tous les côtés.

L'animation et le mouvement, résident plus particulièrement en cet endroit, que l'on pourrait appeler le cœur de cette grande ville.

Les abords de la ville de Rouen ont beaucoup changé depuis quelques années.

Jeanne pénétra dans l'église, s'agenouilla et fit une prière, après quoi elle remplaça dans un confessionnal la pénitente qui en sortait, puis elle se mit en prière devant l'autel de la Vierge.

Quelqu'un qui l'aurait remarquée dans ce moment aurait comprit en voyant son visage transfiguré et rayonnant, combien l'espoir, le courage et la satisfaction étaient dans son âme; combien ce pauvre cœur battu par la tempête venait de puiser de forces dans sa prière.

Ce même jour, Jeanne fut admise au couvent où elle fut accueillie comme une amie.

Cet établissement religieux, situé sur une éminence aux environs, de la ville, est adossé à un bois qui, tout en le garantissant contre les vents du nord, procure à ses pensionnaires des promenades embaumées, fraîches et ombragées. Sa façade, tournée vers le midi, découvre avec un panorama sans pareil, doré par les rayons du soleil, les mille replis et contours que dessine la Seine, en serpentant à travers une immense plaine. Que d'îlots charmants sont semés sur son parcours! que de beaux bâtiments tout pavoisés en remontent le courant!

A droite, le village de Maronne, patrie du vainqueur de Malakof.

A gauche, le mont Sainte-Catherine, où les marins de l'Océan viennent en pèlerinage pour accomplir les vœux faits pendant la tempête.

Ah! qu'il doit être doux à cette pénitente retirée du monde de contempler de ces hauteurs toutes les merveilles de la création et de l'industrie.

— Mon enfant, dit la Supérieure à Jeanne, le mot que je tiens du Père X. vous tient ici lieu de présentation. Soyez donc la bienvenue, oubliez la vie et ses misères et mettez votre confiance en Dieu tout-puissant et miséricordieux. Vous ne trouverez ici que des âmes jadis ulcérées par le malheur et le chagrin, mais aujourd'hui guéries et heureuses. Ne voyez dans chacune des religieuses vos compagnes que de bonnes et véritables sœurs. Priez, priez avec elles. Nous vous placerons sous le patronage de

sainte Thérèse, une bien grande sainte; elle vous inspirera et vous soutiendra.

— Je vous remercie, Madame la Supérieure, de votre extrême bienveillance; mais avant de prononcer mes vœux, je désirerais vous adresser une prière.

— Parlez, mon enfant.

— Ma santé, affaiblie depuis longtemps, ne me permet pas de songer à une longue carrière, et je vous prierais de faire parvenir à son adresse, en cas de décès, un pli que je destine à mes enfants.

— Je vous le promets.

La cloche sonna, Mme la Supérieure invita Jeanne à la suivre.

— Venez, lui dit-elle, que je vous présente au chapitre.

Elle entra dans la chapelle du couvent, où toutes les religieuses étaient réunies et couvertes de longs voiles noirs, Jeanne alla s'agenouiller à un prie-Dieu en face de l'autel. Le sanctuaire était éclairé, comme pour une fête; un orgue, dissimulé derrière l'autel, faisait entendre des sons harmonieux. Après un instant d'attente et de méditation, toutes les religieuses entonnèrent, le *Veni, Creator.* Le prêtre se présenta à l'autel, et l'encens monta en spirales embaumées vers le Christ, le Sauveur du monde.

Vers le milieu de l'office, Jeanne prononça ses vœux entre les mains de l'aumônier après quoi, deux bonnes sœurs vinrent lui mettre la robe et le voile de la communauté. Jeanne avait quitté son nom pour prendre celui de Thérèse.

La cérémonie fut courte, mais touchante. Les sœurs, empressées près de leur nouvelle amie, lui firent fête. Toutes auraient voulu l'avoir pour compagne, pour l'entendre parler, pour l'écouter. Sœur Thérèse inspirait une véritable sympathie à toute sa nouvelle famille.

Revenue dans sa cellule, Jeanne, que toutes ces émotions fatiguaient beaucoup; Jeanne qui venait, par le fait, de renoncer à revoir ses enfants, était écrasée sous le poids d'un engagement librement contracté. « Il le fallait, disait-elle, il le fallait; et puis je n'en ai pas pour longtemps, je mourrai bientôt, je le sens.

« Dès aujourd'hui, je leur écrirai mon dernier adieu. Mon pauvre Georges, qui ne sait rien de ma vie et à qui j'ai menti encore en le quittant, s'il savait qu'il a une sœur et que je l'ai abandonnée. Pauvre Jeannette, et toi, ange du Ciel, as-tu compris que j'étais ta mère? Le sais-tu maintenant? As-tu trouvé ton frère?... Oh!

j'espère en la Providence, qui veille sur vous; et puis, Dieu est bon.

« Ce malheureux père, qui a fait notre malheur à tous, que Dieu lui pardonne, ainsi qu'à moi.

« Les jours s'écoulaient. De temps à autre nous apercevions de nos fenêtres des patrouilles de hulans parcourant les routes, fouillant les bois, pénétrant dans les fermes et quelquefois dans notre maison. Mais alors la troupe s'arrêtait à la grille, et l'officier seul entrait pour parler à la Supérieure ».

Les pauvres sœurs tremblaient presque constamment, lorsque ces uniformes ennemis leur apparaissaient; elles étaient plus mortes que vives. La sœur Thérèse ne partageait pas leurs craintes.

— Ne craignez rien, leur disait-elle, ces militaires sont moins à craindre que ces forcenés qui, en ce moment, gouvernent Paris. Allez, croyez-le bien, ceux-ci obéissent à une discipline et aux lois de la guerre, tandis que les autres, là-bas, n'obéissent qu'à leurs passions et à leur haine. Dieu sait ce qu'ils valent!

Dans sa cellule et en face d'un crucifix de bois, le seul ornement qui la meublait, la sœur Thérèse passait son temps à prier et à écrire ce qu'elle considérait comme un dernier adieu à ses enfants. « Cet écrit, disait-elle, sera pour eux l'expression de ma dernière pensée, une dernière prière d'amour et de pitié. Je sens ma vie s'éteindre tous les jours, et puis je la trouve lourde!

« A mon départ de Paris, alors que je venais de prendre une résolution suprême, celle qui m'a conduite ici, j'ai laissé à ma fille une longue lettre, où ma vie est à peu près racontée. La Providence qui est l'appui des faibles et le secours des affligés, permettra que le frère et la sœur se rencontrent et que tout s'explique. Dieu l'a-t-il voulu? Oh! oui, quelque chose me le dit. Ils savent tout, et quand ils auront reçu mon dernier adieu, ils auront connu, avec les détails de ma misérable existence, ma pénitence et ma réconciliation avec le Ciel. »

DELORME.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE PARISIENNE

Exposition des œuvres de Thomas Couture. — Une odelette de Th. de Banville. — Une vision fantastique : le peintre et l'arlequin. — Démêlés de la Comédie-Française avec M. Paul Deroulède. — La *Moabite*. — Le jour des Morts à Paris.

La mode des Expositions particulières semble gagner du terrain; à mesure que les tohus-bohus artistiques du palais de l'Industrie deviennent des bazars en plein vent, une réaction s'opère contre la banale indulgence des jurys élus par le suffrage universel. Un artiste digne de ce nom aime mieux se montrer seul qu'en compagnie des barbouilleurs dont on encourage la vocation.

Nous avons eu à l'école des Beaux-Arts l'Exposition Fromentin, l'Exposition Chintreuil et bien d'autres; en ce moment-ci, les parents et amis de Thomas Couture ont réuni, aux Champs-Élysées, un certain nombre d'ouvrages du maître. La foule va là, quand elle ne préfère pas se rendre aux courses de chevaux.

Thomas Couture n'était pas seulement célèbre par ses tableaux ; il l'était aussi par sa vanité. Il écrivit un jour à M. de Villemessant : « J'ai l'amour-propre de me croire le seul artiste véritablement sérieux de mon époque. »

A quoi, M. Théodore de Banville répondit par l'odelette suivante :

Puisque, hormis Couture,
  Les professeurs
Qui font de la peinture
  Sont des farceurs;

Puisque seuls les gens pingres
  Ont le dessein
D'admirer encore Ingres
  Et son dessin;

Puisque tout ce qui cause
  Dit que la croix
Fut offerte sans cause
  A. Delacroix..., etc., etc.

Foin des gens qui travaillent
  Pour nous berner !
Que tous les peintres aillent
  Se promener!

Puisque seul il s'excepte
  Avec grand sens,
Ah! que Couture accepte
  Tout notre encens!...

Qu'il parle à ses apôtres
  En Iroquois
On ira dire aux autres
  De rester cois.

La raillerie était méritée et elle porta juste. Il y a des gens qui sont aussi orgueilleux que l'était Couture, mais qui savent dissimuler. Lui se croyait naïvement le plus grand artiste du siècle, et il le disait à qui voulait l'entendre.

Né à Senlis, il commença à étudier la peinture dans l'atelier de Gros; malheureusement, Gros se suicida et Paul Delaroche prit la direction du cours. Ce changement de professeur fut fatal à l'élève.

En effet, le baron Gros était homme à comprendre les audaces et les inégalités du talent; il aurait deviné, développé, les qualités en germe. Delaroche, au contraire, représentait l'enseignement puritain; c'était un peintre à la redingote toujours boutonnée, à l'air froid, sévère dans sa tenue; un doctrinaire fait pour s'asseoir sur le fameux canapé de M. Guizot.

Aussi Couture ne progressa-t-il que médiocrement sous l'influence d'un tel guide. Il obtint un second grand prix de Rome, mais à quel prix... ce prix! Le tableau qui sut gagner les faveurs officielles en 1837 est à l'Exposition actuelle; oh! la jolie collection de bonshommes en pain d'épice ! la belle couleur de gelée de groseille et de mélasse falsifiée par l'épicier!

L'artiste demandait à s'affranchir des entraves apportées à sa nature; il étouffait sous la tutelle de l'Institut, il avait besoin d'air et de soleil.

Tout à coup, sans demander conseil à personne, il prit la clé des champs. Bonsoir les amis! Couture tourna le dos à l'Académie, aux modèles de « nobles vieillards », aux Grecs de Girodet-Trioson, aux Etrusques de David, aux Carthaginois du baron Gérard; il mit « au cabinet » (avec le sonnet d'Oronte) toute cette vieille friperie artistique. Et maintenant, muse de la peinture, à nous deux!

En trois ou quatre ans, Couture changea complètement de manière. Il serait sacrilège de comparer la *Veuve*, l'*Enfant prodigue*, le *Trouvère*, au tableau de concours : *Noë descendu de l'arche*, dont nous parlions plus haut. Que de chemin franchi par l'artiste, en quelques mois!

Le *Fauconnier*, qu'il faudrait faire revenir de Prusse à n'importe quel prix, orne une galerie de Berlin.

C'est grand dommage.

Certains critiques, en effet, pensent que le *Fauconnier* est le chef-d'œuvre de Thomas Couture et ils préfèrent ce tableau, de moyenne largeur, à la vaste toile intitulée : les *Romains de la décadence*.

Voici ce qu'ils reprochent à ces fameux *Romains*, popularisés par la gravure.

La composition, disent-ils, a été inspirée par les vers de Juvénal :

> Nunc patimur longæ pacis mala; sœvior armis
> Luxuria incubuit, victumque ulsciscitur orbem.

« Nous souffrons maintenant les maux produits par une paix trop longue; plus désastreuse que la guerre, le goût du luxe nous a envahis et venge l'univers vaincu par nous. »

Or, Couture a mal traduit la pensée de Juvénal.

L'immense tableau des *Romains de la décadence* ressemble à une apothéose de féerie, réunissant dans un même feu de bengale tous les personnages de la pièce; on a vu de ces horreurs là à la Porte-Saint-Martin.

Des figurants posent dans l'attitude qu'on leur a fait répéter vingt fois. Ils tiennent le bras en l'air, ils esquissent un sourire stupide, jusqu'à ce que le rideau soit tombé.

La colonnade du fond est un décor de Cambon et de Despléchin; la dame, mollement couchée sur un divan et à laquelle on verse à boire, appartient au corps de ballet. Dans une minute, tous ces

gens-là pirouetteront, sauteront, sur un motif de valse réglé par le chef d'orchestre de l'établissement.

Si l'on veut, la plupart de ces figures sont fièrement campées; mais aucune d'elles ne vaut le seul *Fauconnier*, d'un modelé si savant et d'une couleur si chaude ; un Titien de la bonne époque !

Thomas Couture a embelli de peintures superbes (mais mal éclairées) la chapelle de la sainte Vierge, à Saint-Eustache.

Pendant que l'artiste travaillait à cette décoration pieuse, il lui arriva une singulière aventure. Un matin, il était monté sur les échafaudages qui lui servaient habituellement; sans doute, il avait mal dormi, la veille.

Pendant qu'il promenait son pinceau sur le mur, d'une main alourdie par la fatigue, il eut une hallucination. Il crut voir tout près de lui un petit arlequin, haut comme une botte de gendarme, un arlequin pimpant, coquet, sémillant, revêtu du costume traditionnel et coiffé de travers, d'un chapeau de feutre gris retombant sur le masque qui lui cachait la moitié de la figure.

Le peintre se frotta les yeux ; la vision disparut.

Couture se remit au travail; mais, cinq minutes après, il sentit que sa pensée s'envolait de nouveau vers le pays des songes. Il lui sembla qu'arlequin était revenu et que ce pygmée, avec sa latte microscopique, barbouillait les tons fraîchement étendus, mettait des pipes dans la bouche des personnages, effaçait des nez, ajoutait des perruques :

— Te tairas-tu, à la fin! s'écria l'artiste agacé.

Cette exclamation réveilla de nouveau le dormeur. Il se pinça le bras pour s'assurer qu'il ne sommeillait plus; puis, comme l'appétit lui était venu pendant le cauchemar, il tira d'un bissac un morceau de pain et se mit à le manger.

O surprise!

L'arlequin était là, assis sur son petit séant bigarré de jaune et de vert. L'arlequin voulait déjeuner, lui aussi; et il prenait tous les morceaux, les avalait en faisant des grimaces de contentement, il se passait la main sur l'estomac et s'essuyait les lèvres d'un revers de manche.

Le peintre eut soif, prit une gourde; mais arlequin s'empara de l'objet, but à longs traits et poussa un soupir de satisfaction, comme un homme qui se désaltère à une source, après avoir traversé le Sahara.

— Vilain animal! dit Couture à son indiscret compagnon.

Arlequin fit une moue qui signifiait :

— Pourquoi me dites-vous des injures?

— Ah! tu me demandes pourquoi je te reçois ainsi...? Voleur! chenapan!

Arlequin éclata de rire :

— Attends; attends; rira bien qui rira le dernier. Je vais te jeter du haut en bas de l'échafaudage, mais pas avant de t'avoir tordu le cou.

En entendant ce projet, arlequin envoya au peintre le plus beau pied de nez que jamais gamin de Paris ait imaginé à l'adresse d'un patron d'atelier ou d'un commissaire de police.

— Attends! répéta Couture.

Il se lança à la poursuite du petit farfadet, qui était si leste qu'il aurait défié un cerf à la course. Arlequin courait, courait, le long des planches mal équilibrées; il montait au sommet des perches, redescendait, remontait, se suspendait à la façon des singes, marchait à quatre pattes, cabriolait, roulait.

Couture, assez gros de sa personne, ne parvenait pas à en faire autant.

Quand arlequin arrivait au bout de la passerelle, il se trouvait arrêté par la muraille, alors que le peintre croyait le saisir. Mais non! l'espiègle glissait entre les doigts de son persécuteur. Telle, l'anguille échappe aux mains qui essayent de la prendre.

A la fin, cette course échevelée eut un dénouement.

Le peintre s'empara du diablotin qui le taquinait ainsi; une lutte s'engagea et Arlequin déploya dans cette bataille une vigueur peu commune.

Il se cramponna à la jambe de son adversaire, tira cette jambe, tant et si bien que Couture se sentit emmené vers l'abîme béant au-dessous de l'échafaudage.

Le peintre résista, Arlequin tira de plus belle.

La situation devenait critique.

Couture s'accrocha à la première planche qu'il trouva à sa portée; la planche céda, l'échafaudage, ébranlé par la secousse, se disloqua; Arlequin tirait toujours.

Le peintre, à bout d'efforts, recommanda son âme à Dieu, ferma les yeux pour ne pas voir le vide, étendit les bras pour se retenir à quelque chose et éprouva la terrible sensation qu'éprouvent les

malheureux qui tombent, la sensation que M. Victor Hugo a prêtée à Claude Frollo, suspendu par les mains à l'une des gouttières de Notre-Dame de Paris.

Cette émotion nerveuse éveille ordinairement les gens qui dorment; tout naturellement, elle réveilla Thomas Couture, qui continuait à respirer les pavots de Morphée.

On prétend que les rêves sont inutiles; celui-ci donna à l'artiste l'idée de toute une série de tableaux. L'Arlequin chimérique, fantastique, imaginaire, qui avait turlupiné Couture sur l'échafaudage de Saint-Eustache fut cause que le peintre improvisa, par suite, des scènes intitulées : le *Mariage d'Arlequin*, le *duel d'Arlequin et de Pierrot*, etc., etc.

Serait-il vrai que le talent (comme la fortune) vient en dormant?

Nous parlons de talent, nous n'avons pas besoin de transition pour nous occuper des sociétaires de la Comédie Française.

Ils ont été en grande fête, ces jours-ci; la maison de Molière célébrait le deuxième centenaire de la fondation du théâtre, une espèce de jubilé, pour me servir de l'expression courante, que je n'adopte point; ne confondons pas le sacré avec le profane. La génération actuelle a besoin qu'on lui apprenne le respect.

Je ne suis pas curieux; mais je voudrais bien savoir si c'est uniquement l'amour du passé qui a engagé la Comédie-Française à célébrer un bi-centenaire, ou si elle a saisi tout simplement une occasion d'amuser les badauds en leur disant :

— Voyez, mes amis, comme je suis vieille! Hé bien, contrairement à ce qui advient aux personnes âgées, plus je vieillis, plus je me sens vigoureuse, solide, en belle santé. La richesse est souvent le partage des infortunés que la goutte torture, que la sciatique tourmente. Moi, je suis riche; mon bien s'accroît de jour en jour; ce qui ne m'empêche pas d'avoir le pied leste et l'estomac d'un gourmand de profession.

Les comédiens du Théâtre-Français affichent une immense tendresse pour Molière; mais si Molière ne rapportait rien à l'association, il est probable que le bi-centenaire n'aurait pas été inventé.

Et puis, je trouve, moi, que pendant ces fêtes, Molière a un peu trop écrasé ses rivaux en génie; le noble Corneille, le suave Racine, ont bien contribué, je suppose, à la célébrité du Théâtre-Français, qui s'est montré d'une ingratitude noire, à leur égard.

Pendant que le *Misanthrope*, le *Bourgeois-gentilhomme*, les *Précieuses ridicules*, l'*Impromptu de Versailles* étaient joués avec beaucoup de réclames autour, on négligeait tout à fait le *Cid*, on donnait par grâce *Iphigénie en Aulide*.

Certes, j'aime bien le *Misanthrope;* mais je n'aime pas qu'il serve à commettre une injustice.

Quand à l'*Impromptu de Versailles*, il me paraît peu propre à faire chérir la mémoire de Molière, puisque la pièce montre le poète comique se débattant contre ses ennemis et les accablant de grossières injures. Un homme en fureur n'a jamais plu à la postérité, qui oublie vite les colères d'antan et qui se moque de ce qui en a fait le sujet.

En quoi nous touchent les querelles de l'hôtel de Bourgogne et du Palais-Royal? Molière était attaqué par des confrères moins heureux que lui; il n'avait qu'à ne pas leur répondre. Mais voilà! les railleries de Boursault et de Montfleury piquaient au vif J.-B. Poquelin et ce philosophe, qu'Armande Béjard menait par le bout du nez, ne pouvait supporter la moindre satire. L'*Impromptu de Versailles* prouve surabondamment que Molière avait l'épiderme sensible. Il riposte là-dedans à coups de plume, il s'escrime contre Trissotin et Vadius, il leur arrache la perruque.

Allez, rimeurs de balle, opprobres du métier!

C'est de bonne guerre contre l'engeance des écrivassiers. N'importe! Si vous voulez que j'admire un auteur sublime, ne me le présentez pas au moment où il s'emporte contre son valet de chambre qui a déchiré son habit ou contre sa cuisinière, qui lui a gâté une sauce.

Ne descendons pas à ces humbles détails.

Comme la Comédie-Française s'ingéniait à célébrer un bi-centenaire complet, — un bi-centenaire destiné à marquer dans l'histoire, — les sociétaires ont pensé que la fête serait ratée si elle ne se terminait par une expulsion. Aujourd'hui, les gens qui reçoivent, qui donnent des bals et des festins, ont soin de mettre au bas des cartes d'invitation, ces mots : on expulsera.

Afin de mieux fêter Molière, la Comédie-Française a donc expulsé M. Déroulède.

M. Déroulède avait apporté une tragédie biblique : la *Moabite*, dont la morale ne laissait rien à désirer. La conclusion de cette

pièce était qu'un peuple qui se passe de Dieu et qui méprise la religion était sûr de courir à une perte prochaine.

Le poëte ne nous apprenait rien ; mais si toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire, il y en a qui sont bonnes à dire... au moins une fois.

Voici le sujet de la *Moabite.*

L'action se passe aux temps des Juges d'Israël, vers l'an 1306 avant Jésus-Christ; les personnes qui ont craint des allusions aux choses présentes étaient bien timorées. Il serait difficile de confondre le département de la Seine avec le pays de Chanaan et Sammgar avec un garde des sceaux.

Ce Sammgar, grand prêtre autoritaire, est en lutte ouverte avec son fils Misaël, centre gauche, progressiste libéral.

Une conjuration est ourdie par le prophète Hélias contre le grand prêtre et les conjurés espèrent avoir pour eux Misaël, dont on connaît les tendances. Seulement, on ignore où se cache Misaël.

Il a pris part à une guerre brillante contre les Moabites, peuple méprisé, adorateur des faux dieux. Les Moabites ont été battus; mais aussitôt la paix conclue, le fils de Sammgar a disparu. On l'a cherché vainement; il s'est réfugié dans une forêt, aux environs de Sichem, près d'un carrefour nommé le carrefour des Lys, et là, il vit en compagnie d'une femme, Kozby, qui appartient à la tribu vaincue.

Or, il faut savoir que, pour un juif, une Moabite doit être un objet d'horreur; qu'on se figure le dédain profond des Indiens pour leurs parias, on aura une idée de la barrière qui séparait les descendants incestueux de Loth et le peuple de Dieu.

Au moment où la tragédie commence, Misaël veut aller prendre part à la Pâque israëlite :

— Un instant, dit Kozby, si tu t'en allais, ce serait pour ne plus revenir; je t'ordonne de rester.

Le jeune homme hésite ; il est partagé entre le devoir qui parle à sa conscience et la passion qui s'adresse à ses sens égarés. La Moabite, c'est l'esprit du mal ! Elle triomphe, elle a raison de s'écrier, à la fin du premier acte :

— J'ai vaincu Dieu !

Elle exige que Misaël descende plus bas encore, qu'il renie sa patrie comme il a déjà renié ses croyances. Elle le met en relations avec le chef des conjurés occupés à renverser Sammgar, avec le

prophète Hélias. Apostat, traître, tout à l'heure parricide; voilà Misaël tel que l'a voulu Kozby.

A ce moment, intervient la mère du renégat, Respha, qui vient reprendre son fils, l'arracher au vampire dont il est la proie. Respha a l'éloquence du cœur; Kozby, dans ce conflit, représente la bestialité humaine.

Fort heureusement, la bestialité a le dessous. Misaël se laisse attendrir par les pleurs maternels; ce que voyant, la Moabite prend le parti de se sauver,... pour se faire suivre (au carrefour des Lys) :

Tu connais le chemin de ces pays infâmes...

Misaël le connaît, mais il ne se soucie plus d'y retourner. Ne croyant plus à rien, séparé de Dieu, l'ambition terrestre lui est venue.

Savez-vous ce qu'il projette?

De tourner à son profit la conjuration d'Hélias et de supplanter ce « modéré » dans la confiance de la sainte canaille. Pour atteindre ce but, il promet aux besoigneux le pillage à brève échéance, il laisse entrevoir dans l'avenir le partage des biens; quand les esprits sont montés, il ne se gêne plus pour commettre un premier forfait : il poignarde le girondin Hélias, destiné de toute éternité à être « mangé » par le loup du Jacobinisme.

Jusque-là, tout semble réussir à souhait et encourager Misaël. Patience! le châtiment est proche.

Kozby reparaît, au moment où on l'attendait le moins. Elle s'est lassée de se promener seule dans la forêt de Sichem; elle vient voir comment marchent les affaires. Elle n'a, d'ailleurs, qu'un parti à proposer, toujours le même : retourner en villégiature au carrefour des Lys, dans la cabane du pêcheur :

— Non, répond Misaël.

— Ah! c'est ainsi ? reprend la Moabite. Je me vengerai.

Et elle se venge en effet.

La conspiration a éclaté et elle a réussi; Sammgar, abandonné de tous, est déposé de sa charge de grand-prêtre. La foudre sommeille donc, là-haut, puisque les méchants oppriment la vertu et ne sont point punis? Misaël, l'idole de la populace, va succéder à son pére; le crime triomphe?

Non. Kozby s'avance du milieu de la foule réunie dans le temple, et désignant Mizaël :

— Cet homme a commis un sacrilège; il a vécu sous ma tente, il est souillé à jamais.

La fille d'Hélias renforce l'accusation :

— Cet homme a tué mon père ; il mérite la punition des assassins!

En entendant cela, la foule, ameutée contre Sammgar, change soudainement d'avis. Elle allait égorger le grand-prêtre, elle le rétablit dans les dignités qu'il occupait ; Misaël, à bout d'expédients, engage une querelle avec Sammgar et l'accuse d'imposture.

— Ton Dieu n'existe pas, lui dit-il; je veux désabuser ce peuple auquel tu racontes des mensonges. Ta religion prétend que celui qui pénètrera avec toi dans le Tabernacle, sera frappé de mort. Hé bien! moi, je ne crains pas Jéhovah!... Entre dans le Lieu saint; je t'y suivrai.

— Imprudent! s'écrie Sammgar; redoute le courroux du Tout-Puissant. Je ne t'exposerai pas à son tonnerre!

— Je le brave! dit Misaël.

Et il se dirige vers le Tabernacle.

Sammgar le précède; les portes se referment et l'on entend un cri. Sammgar reparaît alors sur le seuil, tête nue, les cheveux épars, l'œil étincelant et il dit d'un ton solennel :

— Priez, il a vu Dieu!

Tel est ce drame, dont la Comédie Française n'a pas voulu accepter la responsabilité. Il contenait un enseignement profitable; il montrait un athée roulant de crime en crime et finalement puni par la volonté d'en haut. Ce spectacle n'était-il pas plus moral, en somme, que la glorification des régicides, dans *Charlotte Corday*, ou que l'apothéose de Robespierre, au Théâtre des Nations?

Il paraît que les idées de M. Deroulède avaient déplu; de là, la proscription dont nous sommes les témoins attristés. Faudra-t-il désormais, avant de présenter une pièce au Théâtre Français, s'assurer d'une majorité dans la Chambre ?

M. Deroulède est un poète loyal et un vrai patriote; il a payé de sa personne pendant la guerre franco-prussienne et il a été blessé sur une barricade élevée par les bandits de la Commune. Ne devons-nous pas quelques égards au nouveau Kœrner, qui, non content de célébrer la France en des vers chaleureux, l'a défendue avec l'épée?

Le Théâtre Français, en refusant de jouer la *Moabite*, a fait une mauvaise campagne.

Il faudra beaucoup de jubilés et de bi-centenaires pour oublier cela.

Paris a donné, cette année, à la Fête des Morts une magnificence inaccoutumée.

Jamais les pèlerinages dans les cimetières n'avaient été plus nombreux. C'est par centaines de mille qu'il faut compter les visiteurs qui sont allés au Père Lachaise, à Montparnasse, et même dans ce lieu de repos lointain qu'on a surnommé : Cayenne.

Sobriquet affreux qui rappelle le bagne!

Il n'y a aucun rapprochement à établir entre nos « champs de repos » et le *Campo santo* italien.

J'ai visité presque tous les cimetières importants de l'Italie; peu d'endroits sont aussi riants, aussi égayés par les chefs-d'œuvres de l'art.

Là comme ici, le ridicule se mêle quelquefois au sérieux.

Je me souviens d'une inscription sur la tombe d'un enfaut décédé à Bologne; le père avait appelé son fils : Garibaldi-Bismarck!

A Gênes, je m'étais arrêté devant un mausolée représentant une femme glacée par le trépas. Un monsieur en redingote... (et en larmes) tenait la main de la défunte. Évidemment, le sculpteur avait fait là deux portraits.

Au bas du mausolée, ces simples mots :

— *Mia moglie,... cara moglie,... aspetta mi!...* Ma femme, ma chère femme,... attends-moi.

Un passant, bien informé, avait écrit, au crayon :

« Il s'est remarié, la semaine dernière. »

Daniel Bernard.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

26 *octobre.* — Réunion du conseil des ministres, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. On y discute, sans pouvoir s'entendre définitivement, le projet de déclaration à faire aux Chambres, à la rentrée. — Mgr l'évêque de Valence est déféré à la première chambre de la cour d'appel de Paris, jugeant correctionnellement, pour prétendus outrages au Président de la République et aux ministres, relevés dans une lettre adressée par le prélat à M. Fallières, sous-secrétaire d'État, au ministère de l'intérieur et des cultes. — Sa Sainteté Léon XIII adresse à S. E. le cardinal Guibert, archevêque de Paris une lettre dans laquelle le Saint Père exalte les vertus et les mérites des congrégations religieuses qui sont persécutées en France, et les venge ainsi, par une impérissable louange, des accusations injustes autant que fausses dont les accablent leurs persécuteurs. A ces derniers, le Saint Père adresse de sévères et graves avertissements; aux catholiques enfin il réitère les enseignements du Saint Siège avec une souveraine autorité et une paternelle sollicitude, les conviant en ces jours d'épreuves, à demeurer plus que jamais étroitement unis sous la houlette du Pasteur suprême et de leurs évêques. L'importance et la gravité du document pontifical nous font un devoir de l'insérer ici *in extenso*. Voici cette solennelle protestation :

LETTRE DE N. T. S. P. LE PAPE LÉON XIII A SON ÉMINENCE LE CARDINAL GUIBERT, ARCHEVÊQUE DE PARIS

LÉON XIII, PAPE.

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons pris volontiers connaissance des lettres que vous avez adressées au Président de la République, au Président du Conseil des ministres et tout récemment enfin au ministre de l'intérieur, au sujet des décrets publiés le 29 mars contre les Congrégations religieuses qui n'ont pas ce qu'on appelle la reconnaissance légale.

Ces lettres sont un témoignage honorable de votre fermeté et montrent que vous savez l'unir à une grande charité, par l'accent de franchise et de modération avec lequel vous démontrez que partout où subsiste la liberté de l'Église catholique, les Ordres religieux naissent et se forment sponta-

nément, comme autant de rameaux attachés à la tige de l'Église d'où ils tirent leur origine; vous les comparez encore avec raison à des milices auxiliaires particulièrement nécessaires à notre temps et dont le zèle et l'activité apportent aux évêques un secours aussi opportun que précieux, tant pour l'exercice du ministère sacré que pour l'accomplissement des œuvres de charité envers le prochain. Vous faites également ressortir avec évidence cette vérité, qu'il n'est aucune forme de gouvernement dont les Congrégations religieuses soient les adversaires ou qu'elles repoussent; mais que, d'autre part, la paix publique est grandement intéressée à ce que tant de citoyens inoffensifs gardent l'entière liberté de vivre tranquilles, sans être molestés; qu'enfin des hommes politiques soucieux du bien public doivent éviter de paraître rompre avec la religion de tout un peuple et de poursuivre, comme le feraient des ennemis, la foi catholique qui est la croyance héréditaire de la nation.

Tel a été, d'ailleurs, l'unanime sentiment des autres évêques de France, tel le jugement qu'ils ont porté sur ces funestes décrets. Tous, en effet, se sont honorés par leur empressement à prendre publiquement la défense des Ordres religieux, ce qu'ils ont fait avec autant de modération que de force. Ils ont compris qu'en cela ils remplissaient un devoir impérieux; car ils voient, et c'est avec trop de raison, dans les maux qui se préparent, non seulement un deuil pour l'Église, mais la menace de graves calamités pour la France, de mesures injustes contre des citoyens libres, de troubles pleins de péril pour l'ordre public.

Et de fait ces hommes dignes de tout éloge contre lesquels on a voulu remettre en vigueur des lois surannées, sont des enfants de l'Église, qu'elle a nourris dans son sein maternel pour l'honneur de la vertu et de l'humanité. Ils ont plus d'un titre à la reconnaissance de la société civile; la sainteté de leurs mœurs qui excite les populations à la pratique du bien, l'étendue de leur savoir qui honore les sciences sacrées et profanes, enfin les productions durables de leur génie, par où ils ont su enrichir le patrimoine commun des lettres et des arts. Il y a plus: au moment où le recrutement du clergé devenait le plus difficile, on a vu sortir des couvents des légions d'ouvriers apostoliques, remplis de sagesse et de zèle, qui venaient en aide aux évêques pour la formation des âmes à la piété, la propagation de la doctrine évangélique, l'initiation de la jeunesse aux lettres et aux bonnes mœurs.

Faut-il trouver des missionnaires pour porter l'Evangile aux nations barbares? Le plus grand nombre d'entre eux est toujours parti des maisons établies en France par les religieux. Ce sont eux qui, en poursuivant d'immenses travaux pour la cause de la foi catholique, ont fait connaître aux peuplades les plus reculées, en même temps que la bonne nouvelle du christianisme, le nom et la gloire de la France. Il n'est pour ainsi dire pas dans l'existence humaine un seul genre d'infortune, dans les accidents de cette vie une seule forme de malheur, auxquels les membres de ces Congrégations n'aient eu à cœur d'apporter un adoucissement ou un remède. On les a vus à l'œuvre dans les hôpitaux, dans les asiles ouverts aux misérables, aussi bien aux jours de paix et de sécurité publique que parmi les horreurs de la guerre et le tumulte des combats; ils ont apporté dans ces

ministères si divers une douceur et une compassion qui ne pouvaient émaner que de la divine charité. Il n'est pas de province, de ville, ni de bourgade qui n'ait vu d'illustres exemples de cette bienfaisance et n'en ait recueilli des fruits précieux. Il semblerait que de si nombreux et de si grands services, hautement reconnus par le témoignage unanime des Evêques, dussent suffire à conjurer la ruine décrétée ; surtout quand on voyait une multitude de citoyens français de tout rang, vivement émus du danger que couraient les Ordres religieux, les entourer à l'envi des marques de leur respect et de leur dévouement; un grand nombre de magistrats et de fonctionnaires donner un mémorable exemple de fermeté, et descendre de leurs sièges ou renoncer à leurs emplois plutôt que de prêter leur concours à la destruction, ou de paraître les fauteurs de ces décrets dans lesquels ils découvraient une grave atteinte portée à la liberté de leurs concitoyens légitimée et confirmée par un long usage.

Mais une fâcheuse inspiration prévalut et l'on ferma l'oreille aux nobles réclamations des Evêques, aux plaintes des catholiques. Dès lors la prudence fit craindre aux Congrégations qu'elles n'échapperaient pas à la ruine, même en demandant l'approbation légale : car la marche des événements et les dispositions des esprits étaient pour elles des indices non équivoques d'une résolution arrêtée d'en finir avec les Ordres religieux. C'est pour cela que, d'un commun accord, ceux-ci jugèrent convenable de s'abstenir de toute demande, ne manquant pas d'ailleurs d'autres motifs qui leur conseillaient cette résolution.

Ainsi donc, au jour fixé, on commença d'agir, en employant la force, pour l'exécution du premier décret, qui ordonnait, dans toute la France, la dissolution de la Compagnie de Jésus. Aussitôt Nous avons ordonné à Notre Nonce résidant à Paris de porter Nos plaintes aux membres du gouvernement de la République, et de leur représenter en même temps l'injustice de ce traitement envers des hommes d'une vertu exemplaire, dont le dévouement, la science, le zèle infatigable et l'habileté éprouvée, notamment dans l'œuvre de l'éducation, ont toujours été reconnus et hautement appréciés par le Siège apostolique. Les Français d'ailleurs souscrivent à ce témoignage par la faveur et l'estime éclatante dont ils entourent ces maîtres, se montrant heureux et pleinement rassurés lorsqu'ils leur ont confié leurs jeunes fils, ces gages précieux de leur tendresse.

Mais, comme les plaintes formulées par Notre Nonce n'avaient rien obtenu, Nous étions sur le point d'élever Notre voix apostolique, comme c'était Notre droit et Notre devoir, contre les actes déjà accomplis ou qui le seraient plus tard en vue de détruire les Ordres religieux. C'est alors qu'on Nous représenta qu'il y avait chance d'arrêter l'exécution des décrets, si les membres des Congrégations déclaraient par écrit qu'ils étaient étrangers aux agitations et aux manœuvres politiques, et que ni leur manière de vivre, ni leurs actes n'avaient rien de commun avec l'esprit de parti.

De nombreux et graves motifs Nous persuadèrent d'accepter une offre faite spontanément par les gouvernants eux-mêmes. Cette proposition d'ailleurs n'avait rien de contraire ni à la doctrine catholique, ni à la dignité des Ordres religieux, et elle avait cet avantage de détourner de la France

un malheur redoutable, ou du moins, semblait-il, d'enlever aux ennemis des Congrégations, une arme dont ils ont souvent abusé contre elles.

Il n'y a rien, en effet, de plus clair et de plus évident pour Nous et pour ce Saint-Siège apostolique, que l'intention et le dessein qui ont présidé à l'institution des Congrégations dans l'Église. C'est d'abord de conduire leurs membres eux-mêmes à la perfection d'une vertu consommée: quant à la vie active, qui se manifeste au dehors et se diversifie en chaque Ordre, elle n'a pas d'autre but que le salut éternel du prochain, ou le soulagement des misères humaines : double objet que les religieux poursuivent avec une admirable ardeur et une application de tous les jours.

Sans aucun doute, l'Église catholique ne blâme et ne réprouve aucune forme de gouvernement, et les institutions établies par l'Église pour le bien général peuvent prospérer, que l'administration de la chose publique soit confiée à la puissance et à la justice d'un seul ou de plusieurs. Et comme, au milieu des vicissitudes et des transformations politiques, il est nécessaire que le Siège apostolique continue de traiter les affaires avec ceux qui gouvernent, il n'a en vue qu'une seule chose : sauvegarder l'intérêt chrétien; mais blesser les droits de la souveraineté quels que soient ceux qui l'exercent, le Saint-Siège ne le veut jamais et ne peut pas le vouloir. Il n'est pas douteux non plus qu'on doive obéir aux gouvernements en tout ce qui n'est pas contraire à la justice; ainsi l'exige le maintien de l'ordre qui est le fondement du bien public. Mais on n'en doit pas conclure que cette obéissance emporte l'approbation de ce qu'il y aurait d'injuste dans la constitution et l'administration de l'État.

Ces principes étant de droit public parmi les catholiques, rien n'empêchait de faire la déclaration susdite. Et c'est pourquoi il y a lieu de s'étonner qu'une mesure, appuyée sur les plus graves motifs et prise dans l'intérêt de la religion et de la société, ait rencontré des appréciations sévères et des juges peu équitables parmi des hommes d'ailleurs recommandables pour l'énergie et le talent qu'ils apportent dans la défense de la religion catholique.

Pour juger avec plus de justesse de la Déclaration dont Nous parlons, il suffisait de savoir qu'elle avait pour elle l'autorité, ou les conseils, ou du moins l'assentiment des Evêques. Car diriger l'action et pourvoir au bien dans les affaires qui intéressent la religion catholique, c'est le rôle des Evêques *que le Saint-Esprit a placés pour régir l'Eglise de Dieu;* tandis que le rôle des autres chrétiens est manifestement la soumission et l'obéissance.

La Déclaration fut donc présentée, et il semblait que cette démarche dût éloigner les craintes des familles religieuses. Nous voyons, au contraire, avec une profonde douleur que les chefs du gouvernement français ont résolu d'aller jusqu'au bout dans la voie où ils s'étaient engagés. Et voici que déjà de tristes et douloureux messages Nous arrivent: ce qui restait des Ordres religieux a commencé d'être dispersé et voué à la destruction. A l'annonce de ce nouveau désastre qui atteint la France, Notre émotion est grande et Nos angoisses sont extrêmes, et Nous ne pouvons Nous empêcher de faire entendre Nos gémissements et d'élever Nos protestations contre l'injure faite à l'Eglise catholique.

Mais en présence de la guerre violente qui se déchaîne, et à la vue des luttes plus vives encore qui se préparent, le devoir de Notre charge Nous commande de sauvegarder partout avec une invincible constance les institutions de l'Eglise et de défendre, avec un courage qui s'élève à la hauteur du péril, les droits confiés à Notre fidélité. C'est en quoi ne Nous fera pas défaut, ni votre aide, Cher Fils, Nous en avons la pleine confiance, ni celle de vos collègues, Nos vénérables Frères, qui ne cessent de Nous exprimer par toute sorte de témoignages leur déférence et leur parfait dévouement. Grâce donc à votre concours et avec l'assistance de Dieu, Nous obtiendrons ce résultat de voir se maintenir, en ces temps troublés où tout chancelle, cette union admirable, née de la foi et de la charité, qui doit toujours relier entre eux les peuples chrétiens, les Evêques du monde entier et le suprême Pasteur de l'Eglise.

Dans cette ferme espérance, Notre cher Fils, Nous vous accordons à vous, à Nos Vénérables Frères les Evêques de France, au clergé et au peuple placé sous votre garde, comme gage des faveurs célestes et en témoignage de notre particulière affection, la bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22 octobre 1880.

L'an troisième de Notre Pontificat.

Signé : LEON XIII, PAPE.

— Banquet royaliste à la Roche-sur-Yon, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de M. le comte de Chambord. — Les sommités nobiliaires de la Vendée et de la presse royaliste y prennent part. Plusieurs discours sont prononcés. On remarque surtout celui du général de Charette, qui, en présence des atteintes portées à la liberté religieuse et aux droits des pères de famille, affirme de plus en plus la nécessité de se préparer à la résistance. Une adresse à M. le comte de Chambord est votée par acclamation. — Arrestation du secrétaire de M. Parnell, membre de la *ligue agraire* à Bantry (Comté de Cork), en vertu d'un mandat lancé par le procureur général de la couronne. Il est relâché sous caution. — La seconde Chambre néerlandaise repousse par 41 voix contre 20 la proposition demandant le rétablissement de la peine de mort.

27. — Dans l'affaire en référé introduite par les Franciscains de Béziers contre le préfet de l'Hérault, le tribunal de Montpellier se déclare compétent pour la réintégration en son domicile du P. Othéon, propriétaire de l'immeuble d'où les Franciscains viennent d'être expulsés. Le tribunal décide, en outre, que les débats seront plaidés ultérieurement au fond. — Les commissaires de police de Rennes, de Vannes, de Niort, de Saint-Nazaire et de plusieurs autres localités moins importantes, dans des lettres sérieusement motivées, donnent leur démission pour ne pas coopérer à la seconde application des décrets du 29 mars. — Banquet de Tauwton (Angleterre). Le marquis de Salisbury y prononce un discours, dans lequel il dit, en substance, que la politique

orientale du gouvernement anglais a rendu ce dernier ridicule aux yeux de l'Europe. — En effet la démonstration navale a manqué son but ; le sultan est obligé, il est vrai, de rendre Dulcigno, mais la Grèce n'a pas de droits légaux au territoire turc. Les puissances ne se sont nullement engagées à exécuter par la force les décisions de la conférence de Berlin. La remise du territoire turc à la Grèce par les puissances équivaudrait au partage de la Turquie. — Le czar est atteint d'une attaque de paralysie, qui affecte le cerveau et inspire de sérieuses inquiétudes pour sa santé. — Convocation du parlement italien pour le 15 novembre.

28. — Réunion d'un Conseil de cabinet, sous la présidence de M. Jules Ferry. On s'occupe dans ce conseil, qui a duré de neuf heures à midi, du discours prononcé à la Roche-sur-Yon, par M. le général de Charette, de la récente décision, prise par le conseil académique de Toulouse, au sujet du Collège Sainte-Marie de Toulouse, de l'attitude de certains journaux radicaux, dans l'affaire du général de Cissey et des autres questions multiples qui créent des embarras sans nombre au gouvernement. En fin de compte, on décide : 1° que des poursuites seront dirigées contre le général de Charette et le journal le *Gaulois* qui, le premier, a reproduit le discours de ce général ; 2° que *des menaces* de poursuites judiciaires seront faites aux journaux indépendants, qui ont osé attaquer les membres des conseils académiques à propos des décisions de ces conseils relativement à la fermeture d'anciens collèges dirigés par les Jésuites. — Une délégation havraise, composée des notabilités de la ville, remet aux ministres de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce, deux volumes de pétitions revêtues de quinze mille signatures, pour demander la création du département de la *Seine-Maritime*. — Ouverture de la session du Landtag prussien. — Le discours d'ouverture exprime les remerciements du roi de Prusse, au sujet des témoignages de dévouement qu'il a reçus à l'occasion des fêtes de Cologne. — Il constate que la situation financière s'est améliorée. — Le budget pour 1881 promet un excédant qui rendra disponibles 14 millions de marks provenant de la quote-part de la Prusse dans les impôts de l'empire. — Le rachat des chemins de fer par l'État a donné des résultats heureux pour le trésor comme pour les particuliers. — Il termine en déclarant que les projets de loi tendant à compléter les lois relatives à l'organisation administrative des provinces et des cercles, qui n'ont point été adoptés dans la dernière session, seront présentés de nouveau au Landtag, et que les Chambres prussiennes seront saisies d'un projet de loi, ayant pour but d'élever le chiffre de la pension des veuves des instituteurs, et seront invitées à contribuer à l'accomplissement des réformes économiques dans tout l'empire. — Le Conseil fédéral adopte, à l'unanimité, la proposition de la Prusse et du délégué de la ville de Hambourg, d'interdire, en

vertu de la loi sur les socialistes, aux personnes qui mettent en danger la sécurité publique, le séjour dans les villes de Hambourg, Altona, Wandsbeck, Penneberg, Lauenbourg et les environs. — L'empereur d'Autriche nomme M. Tisza grand'croix de l'Ordre de Saint-Étienne, en reconnaissance des services éminents qu'il a rendus à la monarchie, et comme marque particulière de la confiance de l'empereur. — Un envoyé turc, porteur d'une proclamation engageant les Albanais à la soumission, est assassiné à Dulcigno. Cet attentat force la Porte à prendre des mesures rigoureuses. — Plusieurs mandats d'amener sont lancés par le gouvernement anglais contre des chefs de la Ligue agraire. — Ouverture de la session parlementaire à Sofia (Bulgarie). Le discours du trône constate la sympathie et la bienveillance de l'Europe, les excellentes relations de la Bulgarie avec les pays voisins, et particulièrement avec la Russie.

29. — *Horresco referens.* La persécution contre les congrégations religieuses recommence aujourd'hui en province pour continuer demain et les jours suivants. Ici s'ouvre une des plus belles pages des annales de l'Église de France. Les persécutés du jour se montrent dignes, par leur héroïsme, de figurer à côté de leurs frères de 1792. Le midi et l'ouest de la France sont les premiers théâtres des exploits des agents du gouvernement. A Avignon, *dix brigades* de gendarmerie, renforcées de nombreuses escouades des gardiens de la paix de cette ville et de trois commissaires de police, se présentent de grand matin au couvent des Récollets, et après trois sommations restées sans réponse, procèdent à l'enfoncement des portes. Cette opération ne demande pas moins de deux heures trois quarts. Les amis des Pères, au nombre de trente, sont d'abord expulsés, puis vient le tour des Récollets qui sont conduits triomphalement chez leurs amis. Quatorze personnes, dont huit femmes, sont arrêtées. Parmi ces dernières se distingue Mme la comtesse de Vogué. A la même heure, les mêmes scènes se renouvellent chez les R. P. Capucins de Marseille; les portes solidement barricadées sont enfoncées, sept cents personnes qui s'étaient renfermées avec les Pères sont expulsées, soixante cellules sont forcées. Les Pères sont accueillis au dehors par des acclamations sympathiques, tandis que la foule fait un mauvais parti aux agents de police et leur jette des briques et de l'eau du haut des fenêtres. MM. de Lombardon, avoué, de la Chambre, Joseph Dubosc, rédacteur du *Citoyen*, Guérin, le marquis de Coriolis sont arrêtés. Le comte des Isnards est blessé à la tête d'un coup de pierre. Partout la majorité des assistants assiste, indignée, à ces exécutions; quelques voyous soudoyés par la radicaille poussent des cris discordants. A l'expulsion des Capucins succèdent, de la même façon et à l'aide des mêmes procédés sommaires de crochetage, celles des Bénédictins et des Dominicains de la même ville. Les scellés sont apposés sur les

portes des chapelles de ces diverses communautés. On séquestre Dieu, avant d'expulser ses ministres. Même répétition chez les R. P. Capucins de Perpignan. Là, comme à Avignon et à Marseille, la police force toutes les portes, oblige les religieux à sortir, sans tenir compte de leurs protestations. Les R. P. Capucins d'Aix ne sont pas plus épargnés que leurs frères de Marseille; comme eux, ils sont accueillis à leur sortie par les cris de : *Vivent les Capucins!* On leur jette des couronnes et des fleurs. Les *Récollets* de Rennes partagent le sort commun. A Thuir (Pyrénées-Orientales), l'expulsion des missionnaires étrangers se fait sans bruit et sans résistance. Cependant un grand nombre de magistrats refusent de prêter leur concours à des actes qui blessent leur conscience et leurs convictions religieuses, et donnent leur démission en protestant énergiquement. De nouveaux noms viennent s'ajouter à ceux qui couvrent déjà les pages du livre d'or de la magistrature. — M. Kœller, du parti conservateur allemand, est nommé président de la Chambre des députés prussiens par 276 voix sur 325 votants. — Riza pacha est destitué et remplacé par Dervisch pacha, gouverneur de Salonique, qui est envoyé à Antivari. — 20,000 Kurdes, sous les ordres du cheik Abdullah, marchent sur Tabris et massacrent toute la population de Soudschbulah. — Les tribus de Pondas (East Griqualand) s'insurgent et assassinent deux magistrats.

30. — Reprise des exécutions religieuses en province. A Marseille, les Oblats et les Pères du Saint-Sacrement sont expulsés *manu militari.* A Arles, ce sont les Pères du Sacré-Cœur; à Nîmes, les Récollets ; à Toulon, les Maristes; à Carpentras, les Dominicains ; à Cerizay et à Beauchêne, les chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran ; à Bordeaux, les Dominicains. Cette piteuse besogne s'accomplit toujours à l'aide des mêmes procédés d'effraction, malgré les protestations des religieux et des honnêtes gens. — Réunion du conseil des ministres, à l'Élysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. M. Constans communique à ses collègues les dépêches confidentielles des préfets qui ont opéré contre les congrégations religieuses. On assure que ces dépêches sont loin d'être favorables aux crocheteurs. — Le comité de défense de Dulcigno envoie aux consuls, à Scutari, une protestation contre les mouvements des troupes turques et monténégrines. — Le Saint-Père reçoit en audience solennelle la députation des catholiques belges, présentée par S. Ém. le cardinal Deschamps, et venue à Rome pour témoigner du dévouement inaltérable de la nation belge au Saint-Siège. Sa Sainteté répond à l'adresse de dévouement des Belges par une touchante allocution dont voici le texte :

Cher fils,

Dernièrement, dans une occasion solennelle, vous le savez bien, très chers fils, Nous avons déploré les faits douloureux qui se sont accomplis, en Bel-

gique au détriment du Saint-Siège apostolique; et, en même temps, Nous avons exprimé la pleine confiance que Nous inspiraient la constante fidélité des catholiques belges envers l'Église, leur amour et leur parfaite obéissance au Pontife romain.

Votre présence ici et vos nobles paroles Nous fournissent une nouvelle preuve de ces sentiments.

A la vue des évènements qui Nous ont tous attristés, vos cœurs ont senti le besoin de venir Nous redire en votre nom et au nom de vos frères, que vous êtes toujours les mêmes.

Vous n'avez pas hésité d'abandonner pour quelques jours vos intérêts et vos familles, pour venir incliner vos fronts devant le Vicaire de Jésus-Christ et puiser au tombeau des apôtres de nouvelles forces pour les combats qui vous attendent.

Nous voyons avec joie parmi vous et à votre tête votre illustre Cardinal-Archevêque; et Nous aimons à reconnaître dans ce fait un éloquent témoignage de l'union inébranlable qui rattache à leurs pasteurs les catholiques de la Belgique. Cultivez et resserrez toujours, chers fils, cette union; car, si l'Église laisse à ses enfants toute liberté d'action dans les affaires de l'ordre temporel et purement politique, pourvu que cette action soit réglée par les principes de la justice et de la morale chrétienne, Elle veut aussi qu'ils écoutent avec docilité la voix des évêques dans tout ce qui se rapporte aux intérêts de la foi et de la religion et au salut des âmes. — A plusieurs reprises, Nous avons déclaré que la nouvelle loi scolaire de votre pays blesse profondément tous ces graves intérêts; et Notre voix était tout-à-fait conforme à celle de vos évêques, qui ont mérité par là Nos éloges. Et si, malgré la lutte engagée, Nous n'avons pas oublié, dans l'accomplissement de Notre suprême Ministère d'amour, de leur donner des conseils de Charité, vous savez bien par quels injurieux procédés on a répondu à Notre esprit de modération et de paix.

Cependant ne vous laissez pas décourager, très chers fils, par les épreuves du présent. Les destinées de l'Église sont immortelles, et Nous sommes persuadé que la Belgique sortira de ces épreuves rajeunie et fortifiée, grâce à votre fermeté dans la foi et à votre courage dans la profession de vos croyances.

Rentrés dans votre patrie, dites aux Belges que le Pape les aime, et qu'Il les encourage à persévérer dans le bien, à soutenir l'œuvre des écoles, et à faire des sacrifices de toutes sortes pour les intérêts de la religion et des âmes. — Qu'ils restent vraiment catholiques et vraiment Belges, dans la voie suivie par leurs ancêtres, et ils travailleront ainsi au bien et au progrès de la Patrie et de la foi!

Recevez, très chers fils, la Bénédiction Apostolique que Nous vous donnons avec toute l'effusion de Notre cœur paternel, ainsi qu'à vos familles et à tous Nos enfants bien-aimés de la Belgique.

Les autorités italiennes prennent possession du dernier monastère qui restait encore à exproprier en exécution des lois sur les biens ecclésiastiques, le monastère des Dames du Sacré-Cœur, à Villa Lante.

31. — Décret pontifical privant Mgr Dumont du titre d'évêque de Tournai. Cet acte de suprême autorité est reçu par tous les catholiques belges avec le profond respect dû au Vicaire de Jésus-Christ : *Roma locuta est ; causa finita est.* Voici ce document remarquable à tous les titres :

LÉON, ÉVÊQUE,

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, POUR EN PERPÉTUER LA MÉMOIRE

Il n'y a pas encore un an que, cédant à des motifs nombreux et des plus graves, pour le bien des âmes, pour le bon ordre et la tranquilité de l'Église de Tournay, Nous avons dû, par un décret de la Sacrée Congrégation, chargée des Affaires des Évêques et Réguliers, en date du 22 novembre de la précédente année, 1879, retirer à Mgr Edmond Dumont, évêque de Tournai, l'exercice de toute juridiction, soit au spirituel soit au temporel, dans ce diocèse. Nous avons en même temps conféré pleine juridiction sur ce diocèse, au gré du Saint-Siège, à un administrateur apostolique.

Et voilà que maintenant, à notre profonde douleur, Nous sommes forcé d'aller plus loin, pour apporter par Notre autorité suprême un remède puissant et efficace aux maux et aux scandales qui, par le fait du dit Prélat, troublent d'une manière désastreuse le diocèse de Tournai. Des rapports incontestables qui Nous sont venus de tous côtés, tant des fidèles que du clergé diocésain, notamment du Chapitre de la Cathédrale et de tous les évêques de la Belgique; des faits patents et publics ne Nous permettent plus de douter de la déplorable manière d'agir de cet Évêque.

Tel est, depuis plusieurs mois déjà, le trouble de son esprit, telle l'irrégularité désordonnée de ses actes, qu'il ne cesse de se récrier et de s'emporter, en paroles et par écrit, contre le décret mentionné plus haut. Devenu en outre une pierre de scandale, agissant de concert avec les écrivains les plus hostiles à l'Église catholique, il déverse presque chaque jour, même par la voix des journaux, l'injure et l'outrage; il excite les fidèles à la même insolence ; il insulte les hommes revêtus des plus hautes dignités ecclésiastiques, sans Nous épargner Nous-mêmes ; il s'oppose enfin obstinément, en recourant même aux tribunaux civils, aux effets réguliers de l'interdiction canonique.

C'est pourquoi, réfléchissant sérieusement d'une part à la nécessité urgente de mettre enfin un terme à ce bouleversement de la juridiction ecclésiastique, d'autre part au grave devoir qui Nous incombe de pourvoir avec sollicitude au bien des âmes dans ce diocèse, Nous avons décidé de soumettre toute la série des faits à l'examen d'une congrégation spéciale de Cardinaux de la sainte Église romaine, choisis par Nous dans le sein de la sacrée congrégation des évêques et réguliers. Cette congrégation spéciale, après avoir examiné avec soin tous les griefs énoncés plus haut, et après une étude aussi attentive qu'intelligente de tous les faits et des divers documents, reconnut manifestement que le dit Prélat abuse du titre d'Evêque de Tournai, dont il est encore honoré, au grand détriment de l'honneur dû à l'ordre ecclésiastique, au scandale et pour la ruine du peuple fidèle. Elle crut donc devoir

examiner si la chose n'en était pas venue à cette extrémité qu'il fallût, en confirmant le décret du 22 novembre 1879, retirer d'une manière absolue et définitive toute juridiction quelconque, soit au spirituel soit au temporel, dans le diocèse de Tournai, au prélat Edmond Dumont, et le priver également du titre d'Evêque de cette Église.

En conséquence, dans une assemblée tenue le 12 du présent mois d'octobre, la Congrégation a jugé que, tant par le trouble persistant de son esprit, lequel va même s'aggravant tous les jours, que par tout ce qui s'en est suivi, au scandale des fidèles et au grand péril des âmes, de l'avis aussi de tout l'épiscopat belge, le susdit Prélat est devenu tout à fait incapable de remplir encore la charge épiscopale dans l'église de Tournai, et qu'il a depuis longtemps contracté l'irrégularité canonique. Elle a, par suite, résolu d'une manière affirmative la question proposée.

Nous donc, suivant l'avis et le vœu de cette même Congrégation, après avoir de nouveau mûrement réfléchi à une affaire aussi grave, dans la plénitude de Notre pouvoir apostolique, de Notre propre mouvement, bien qu'à contre-cœur, Nous révoquons par ces Lettres signées de Notre main et interdisons, absolument et à jamais, au prélat Edmond Dumont toute juridiction, soit au spirituel soit au temporel, dans le diocèse de Tournai. Nous lui retirons aussi et lui déclarons retiré le titre d'Évêque de Tournai, dont Nous le privons. Nous déclarons également que ce Prélat est délié et dégagé par Nous de tout lien particulier qui l'unissait à l'Église de Tournai, en vertu des Lettres apostoliques du 10 des Calendes de novembre (22 nov.) de l'an de l'Incarnation du Seigneur 1872, qui l'ont institué Évêque de ce diocèse. Nous ordonnons enfin que Nos présentes Lettres soient notifiées au prélat Edmond Dumont, au chapitre de la cathédrale, et à l'administrateur apostolique, l'Évêque d'Euménie *i. p. i.*, que Nous confirmons, selon Notre bon plaisir, dans la charge qui lui a été confiée, l'administration apostolique de l'Église de Tournai.

Suit l'énoncé des clauses juridiques par lesquelles le Souverain-Pontife prévient et exclut toutes les objections quelconques que l'on pourrait soulever, n'importe en quel temps, contre ces Lettres apostoliques et tout leur contenu : que ces objections d'ailleurs visent les personnes intéressées, ou l'instruction de la cause, ou les formalités à remplir en pareil cas. Le Saint-Père y déclare de nouveau qu'il agit de son propre mouvement, de science certaine, en acquit de son devoir de Pontife suprême, et dans la plénitude de son pouvoir apostolique. Il déclare nul de plein droit tout ce que l'on pourrait tenter à cet égard, à quelque titre que ce soit.

Les Lettres apostoliques se terminent ainsi :

Nous voulons aussi que les copies de Nos présentes Lettres, manuscrites ou imprimées, pourvu qu'elles soient revêtues de la signature de quelque notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, fassent foi partout, absolument comme si les présentes Lettres elles-mêmes étaient exhibées et produites.

Que personne donc n'ait la présomption de porter atteinte à ce texte, par lequel Nous interdisons, révoquons, privons, retirons, délions, dégageons, ordonnons, décrétons, confirmons et déclarons Notre volonté; que personne n'ait la témérité de le contredire. Si quelqu'un se rendait coupable d'un tel

attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur, MDCCCLXXX, le 3 des ides d'octobre, de notre pontificat l'an troisième.

† MOI, LÉON, ÉVÊQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.
Card. SACCONI, Pro-Dataire.

La question de la révision de la constitution suisse est résolue par un vote populaire; sur 350,000 votants, 250,000 se prononcent contre la révision, et 10,000 environ pour la révision. — Bozo Petrovich, commandant en chef de l'armée monténégrine, part pour Sutorina, où se concentre un corps de 7,000 Monténégrins.

1er *novembre*. — Élection législative dans l'arrondissement de Chateaulin. — M. Caurant, avocat, candidat de la gauche, est élu par 5,762 voix sur 8,988 voix. — Une odieuse manifestation en faveur du régicide a lieu, à Paris, à la salle des Tilleuls, à l'occasion d'un punch d'honneur offert à Félix Pyat. — Les principaux rôles de cette infâme manifestation sont remplis par le citoyen Emile Gautier, qui, dans un discours fanatique et insensé, réclame la suppression de la propriété; par M. Félix Pyat, qui demande la démolition de la Chapelle expiatoire; par M. Cattiaux, conseiller municipal, qui revendique l'honneur de présenter lui-même la pétition au conseil municipal de Paris. « Je considère, dit-il, cet acte comme le plus *grand honneur* de ma vie. » Inutile d'ajouter qu'un tonnerre d'applaudissements accueille cette déclaration, et que l'on se sépare aux cris de : *Vive la Commune!* Quelle dégradation morale! Pauvre France! — De son côté, le citoyen Alphonse Humbert essaie, au théâtre des Gobelins, d'appeler de nouveau sur lui l'attention du public radical. Dans un long plaidoyer, en faveur du peuple, il réclame la liberté d'association, la liberté de réunion et la liberté de la presse, la suppression du budget des cultes, des armées permanentes, de l'inamovibilité de la magistrature, etc., etc. — Cet orateur écarlate peut, sans crainte de se compromettre, donner la main au citoyen Félix Pyat. — Inauguration du nouveau bassin creusé dans le port de Dunkerque, et connu sous le nom de bassin Freycinet. La fête donnée à cette occasion se termine par un banquet et des discours. — Entrée de M. Parnell à Limerick. Il est escorté par plus de cinquante mille personnes. — Arrivée de Garibaldi à Milan, où il est acclamé par une foule enthousiaste. Les citoyens Rochefort, Pain et Blanqui accourent de Paris pour rendre visite à l'hôte de Caprera. — A Berlin, inauguration solennelle du monument élevé à la mémoire du feld maréchal Wrangell. L'empereur, des députations militaires, les autorités administratives, le corps des généraux et une foule considérable y assistent. — Le général persan Taimur Khan entre dans la ville d'Urumiah après avoir battu les Kurdes.

2. — Réunion du Conseil des ministres à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy. Les ministres se concertent de nouveau sur les mesures à prendre en vue de l'exécution des décrets du 29 mars dans les départements où il n'y a pas encore été procédé, on décide que cette exécution sera reprise sans retard. — Nomination de M. Abaza comme ministre des finances en Russie. — Le titre de bourgeois de la ville de Limerick est conféré à M. Parnell, en reconnaissance des efforts faits, par lui en Irlande et à l'étranger pour secourir les pauvres et les affamés d'Irlande. — Un accord est signé entre le Vatican et la Russie, relativement à des questions d'un grand intérêt religieux. — Les rapports interrompus depuis plusieurs années reprennent dès aujourd'hui leur cours régulier.

3. — L'exécution des congrégations recommence aujourd'hui de plus belle. Les couvents des religieux de Lorient, Carcassonne, Toulouse, Mâcon, Lyon, voient se renouveler les tristes scènes qui ont eu lieu les jours précédents. A Lorient, la porte du couvent des Capucins est enfoncée, après de longs efforts, la chapelle est fermée et on y appose les scellés. A Carcassonne, le départ des Capucins est salué par de nombreux cris de : *Vivent les Capucins! à bas les décrets!* A Toulouse, mêmes actes de violence contre les Capucins, contre les Dominicains qui reçoivent asile dans la maison de M. Courtois, riche banquier protestant. Chez les Pères du Saint-Sacrement, le commissaire se trouve, à son entrée, en présence du Cardinal-Archevêque de Toulouse, qui proteste, en déclarant que le couvent est sa propriété, et dit qu'il ne sortira que contraint et forcé; le commissaire ne se le fait pas répéter; il met la main sur l'épaule du cardinal, qui se lève alors et sort. La police n'éprouve aucune résistance chez les Maristes, d'ailleurs peu nombreux. A Mâcon, les Récollets partent au milieu des acclamations les plus sympathiques. A Lyon, les décrets sont exécutés : 1° contre les Maristes de Sainte-Foy; 2° contre les Capucins des Brotteaux; 3° contre les Capucins de la montée Saint-Barthélemy. Partout une foule considérable acclame les persécutés. Dans la mêlée causée par les violences des agents du gouvernement, un jeune ouvrier est mortellement blessé. — M. Parnell et les autres accusés de la Land League reçoivent une citation pour le 5 novembre devant le banc de la reine, à Dublin. — Nomination du prince Wrède aux fonctions d'ambassadeur de l'Autriche, à Athènes. — Des troupes régulières venant de Scutari sur Dulcigno sont repoussées par les Albanais, au pont Saint-Georges.

4. — La persécution continue en province. A Poitiers, à Langres, à Amiens, au Havre, à Nancy, les agents de la force publique exécutent brutalement les Dominicains; à Tours, à Autun et à Nevers, les Oblats de Marie; à Cahors, à Grenoble, à Angers, à Saint-Étienne, à Besançon, à Nantes, les Capucins et les Pères du Saint-Sacrement, les Prémontrés;

à la Roche-sur-Yon, les Pères de Saint-Laurent des Deux-Sèvres; à Valence, les Rédemptoristes; à Tours, à Bourges, les Franciscains. Partout les portes des couvents sont barricadées et il faut employer la force. Dans plusieurs localités, les agents sont obligés d'escalader les fenêtres. Les Ordres expulsés remettent tous une protestation. Son Éminence le cardinal de Toulouse adresse au ministre de l'Intérieur une protestation contre l'expulsion des Pères du Sacré-Cœur. Il dénonce à la justice et aux pouvoirs publics l'outrage qu'on lui a fait en portant la main sur lui. — Un commissaire de police opère, dans les bureaux du *Gaulois*, de l'*Union* et de la *France Nouvelle*, la saisie des numéros des 27 et 28 octobre, contenant le discours prononcé par le général de Charette à la Roche-sur-Yon. — Le *Gaulois* est assigné pour le 10 novembre devant la neuvième chambre de police correctionnelle, pour injures publiques envers les conseils académiques. Le tribunal des conflits repousse la requête qui tendait à obtenir la récusation de M. Cazot, garde des sceaux, comme président du tribunal. — Le gouverneur de Gallicie prend des mesures de surveillance relativement à l'anniversaire de l'insurrection polonaise de 1840, et demande communication des discours qui doivent être prononcés à cette occasion. — A Milan, meeting en faveur du suffrage universel, présidé par Menotti Garilbaldi. Plusieurs discours sont prononcés. — Au Reichsrath autrichien, M. de Hubner prononce un long discours, dans lequel il fait ressortir que le danger d'une guerre future vient de la France, et demande l'ajournement de la question d'Orient et de celle de l'alliance avec l'Allemagne et la Russie.

5. — Les exécutions religieuses ne se ralentissent pas dans les département; elles sévissent : à Bayeux, contre les religieux de l'abbaye de Mondaye; à Clermont-Ferrand et au Mans contre les Capucins; à Arras, contre les Pères du Saint-Sacrement; à Saint-Michel de Frigolet, près Tarascon, contre les Prémontrés; à Tourcoing, contre les Maristes.

EXÉCUTIONS A PARIS

L'exécution capitale se pratique aujourd'hui à Paris, sur une grande échelle; toutes les congrégations, à l'exception de cinq, sont expulsées. Ici, à défaut de serruriers, les pompiers, en grand appareil, opèrent pour le compte du gouvernement, et lui prêtent main forte pour chasser : les Pères Maristes, rue de Vaugirard, 104; les Franciscains, rue des Fourneaux, 83; les Pères de l'Assomption, rue François Ier, 8; les Capucins, rue de la Santé, 15. (Le P. Arsène, provincial, signifie l'excommunication à M. Clément, qui le fait arrêter pour ce prétendu méfait et conduire à la prison de la Santé, avec plus de trente laïques amis parmi lesquels on cite : MM. le comte de Bussy, le docteur Ozanam, le vicomte Ponton d'Amécourt, Libmann, etc.) les Dominicains, rue Jean de Beauvais, 9; c'est dans ce couvent que se trouvent le P. Jouin, prieur, et le P. Mer-

cier, tous deux créés chevaliers de la Légion d'honneur, sur la proposition du général Faidherbe, pour leur belle conduite à l'armée du Nord; les Dominicains, faubourg Saint-Honoré, 222. — Les amis des Pères les accompagnent à leur sortie. On remarque surtout MM. le duc de Broglie, sénateur; Depeyre, ancien ministre de la justice; Albert Gigot, ancien préfet de police; de Barante, Antonin Lefèvre-Pontalis, Eugène Rendu et Auguste Boucher. — Les Mineurs Conventuels, rue de Romainville, 23; les Prêtres de Notre-Dame de Sion, rue Duguay-Trouin, 3, dont le vénérable supérieur, le P. Théodore Ratisbonne, est âgé de quatre-vingts ans et infirme; les Oblats de Marie-Immaculée, rue Saint-Pétersbourg, 40. Les protestations auxquelles donne lieu cette dernière expulsion amènent l'arrestation de M. Louis Teste, rédacteur de *Paris Journal;* de M. de Carnières, avocat, et de celle de deux dames anglaises; les Rédemptoristes, boulevard de Ménilmontant, 57; les Pères du Sacré-Cœur, rue de Picpus.

LIVRE D'OR DE LA MAGISTRATURE

Notre travail serait incomplet, si, comme annexe au tableau des congrégations expulsées, nous n'ajoutions une page au *Livre d'or* de la magistrature qui, cette fois encore, s'est montrée à la hauteur de sa mission. Un grand nombre de ses membres n'ont point hésité à répondre aux ordres du gouvernement, en sacrifiant leur position et leur avenir, c'est-à-dire en envoyant leur démission. A défaut de tous les noms des magistrats, citons des chiffres. Signalons d'abord la démission de M. Dufaure, président du comité consultatif du Contentieux, au ministère des affaires étrangères; celles de MM. Tardif et de Lavenay, membres du Tribunal des conflits; les démissions de trois avocats généraux, dont un à Paris, M. Campenon ; de 8 substituts de procureurs généraux, parmi lesquels figure M. Robert, substitut du procureur général à Paris ; de 24 procureurs de la République ; de 34 substituts de procureurs de la République, dont un à Paris M. Gastambide; de M. Le Roy, président du tribunal civil de Lille ; d'un juge ; de 6 juges suppléants ; de M. Daffray de la Monnoye, juge de paix du IVe arrondissement de Paris; de 3 suppléants de juges de paix. Signalons en dehors de la magistrature les démissions : du préfet de l'Oise, M. Pradelle ; de M. Desains, sous-préfet du Havre ; d'un commissaire central ; de 5 commissaires de police ; de 2 inspecteurs de police ; d'un inspecteur de la sûreté; d'un secrétaire de commissaire de police de Paris, de plusieurs agents de police; de 3 employés de la préfecture de Nîmes. Au total, 100 démissions. Ce chiffre est éloquent et peut se passer de commentaires. Le tribunal des conflits confirme les arrêtés de conflit pris par les préfets du Nord et de Vaucluse et considère comme non avenues les assignations des Jésuites et les ordonnances de référés rendues par les pré-

sidents des tribunaux de Lille et d'Avignon. Dans le cours de sa plaidoirie devant le tribunal des conflits, M. Bosviel, avocat des Jésuites, déclare qu'en présence de l'exécution des décrets à Paris, il croit désormais toute plaidoirie inutile, et renonce à faire entendre une vaine protestation en faveur du droit dans un pays, où la devise du gouvernement est : « la force prime le droit ». — Les Dulcignotes s'opposent au débarquement de Dervich pacha, qui est forcé de repartir pour Scutari. — Convocation du Parlement serbe pour le 15 décembre.

La place nous manque aujourd'hui pour grouper comme en un faisceau et sous forme de tableau synoptique les congrégations expulsées que nous avons signalées plus haut à Paris et dans les départements, nous publierons ce travail daus notre prochain numéro.

Charles DE BEAULIEU.

Nous venons d'assister aux funérailles du R. P. Remi de Buck Bollandiste, enlevé à la science et à l'affection de ses amis, d'une façon si prompte et si inattendue. Les Saints qu'il a glorifiés pendant sa vie lui ont réservé une fin douce sur la terre, et, comme dit le Martyrologe romain, une naissance glorieuse dans le ciel. Nous consacrerons une notice, dans notre prochain numéro, à cet illustre savant comme nous l'avons fait pour son frère éminent, le Père Victor de Buck, il y a quelques années.

V. P.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Marie immaculée, mère de Dieu, par le R. P. H. Kinane, ouvrage honoré de quinze approbations, traduit de l'anglais par Mlle Lérida Geoffroy. Un splendide volume in-16, orné d'une belle gravure représentant *Marie immaculée*, et de beaux filets et encadrements tirés en rouge, bleu et violet. Victor Palmé, éditeur. Prix : 4 francs.

Il appartenait à l'infatigable auteur de la traduction de la *Colombe du tabernacle*, des *Contes des anges*, du *Choix des pensées*, du R. P. Faber, de nous ménager une nouvelle et agréable surprise, en nous donnant aujourd'hui un nouveau bijou artistique et littéraire : *Marie immaculée, mère de Dieu*, du R. P. H. Kinane.

Ce petit chef-d'œuvre est la digne continuation de la *Colombe du tabernacle* et ne lui cède en rien pour la beauté du sujet et la suavité des pensées. Il est varié, d'après les formes nouvelles que cherche à lui donner chaque jour la piété des fidèles. Sa substance est celle d'une dévotion aussi ancienne que l'Église. L'âme fidèle trouvera dans la lecture de ce beau livre un précieux aliment à sa piété; le pécheur, des motifs de confiance pour revenir à Dieu, en s'adressant à *Celle* qui est appelée le refuge des pécheurs. Les cœurs brisés y puiseront un adoucissement à leur douleur. Elle donnera la force aux vieillards et aux infirmes. En un mot, elle sera pour tous une source de consolation et de force. Nous ne saurions assez recommander aux méditations des âmes pieuses le chapitre II. C'est un véritable traité de l'*Enseignement de l'Église sur la dévotion à la Bienheureuse Vierge Marie*, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Le chapitre III retrace l'histoire complète du saint Rosaire, de ses mystères, des indulgences attachées aux diverses confréries érigées en l'honneur de Marie. Le tout se termine par l'ordinaire de la Messe et des vêpres pour les fêtes de la sainte Vierge, et les offices de l'Immaculée Conception.

Le doux parfum de piété qui s'exhale de toutes les pages de ce petit volume, lui assure d'avance un succès au moins aussi complet que celui qui a accueilli les autres ouvrages du même auteur et du même traducteur.

Histoire de France, par M. Edmond Demolins. 4e vol. in-12.

Le quatrième et *dernier* volume de l'*Histoire de France*, de M. Edmond Demolins, vient de paraître. Ce nouveau volume, qui conduit les événements

de 1789 *jusqu'à nos jours*, est digne des trois premiers. Nous ne pouvons pas en faire un plus bel éloge.

En effet, le plan si ingénieux de l'auteur constitue une véritable innovation dans la manière de présenter et d'écrire l'histoire. Il consiste, on le sait, à « grouper les faits d'après la méthode de l'école philosophique, et à les raconter d'après la méthode de l'école narrative ».

Grâce à ce plan, d'une part, l'unité des faits se dessine avec plus de netteté; les événements importants, dont l'influence a été décisive sur le développement social, se trouvent dégagés de cette foule de détails secondaires, qui encombrent la plupart des compilations historiques et viennent de mettre en travers du récit. L'histoire devient ainsi un véritable drame, sont les actes et les scènes se relient pour former l'intrigue et concourir à l'unité générale.

D'autre part, l'intérêt se concentrant sur les événements et les personnages principaux, ceux-ci peuvent être présentés avec toutes les circonstances propres à leur donner du relief, de la couleur, de l'originalité.

Aussi un juge compétent a-t-il pu dire de l'*Histoire de France* de M. Demolins, « qu'elle est vraie comme une histoire et intéressante comme un roman ».

La Somme du Catéchiste, cours de Religion et d'Histoire sacrée, à l'usage des Universités catholiques, Séminaires, Collèges, Institutions et Catéchismes de persévérance, par M. l'abbé J. Regnaud. 4 forts vol. in-12 d'environ 900 pages. Victor Palmé, éditeur. Prix : 16 francs.

Au moment ou s'ouvrent les catéchismes, nous ne saurions trop recommander le cours de M. l'abbé Regnaud, qui a été honoré d'un bref du Saint-Père, et des lettres de vingt-sept archevêques et évêques.

Voici le jugement qu'en porte la *Semaine religieuse* de Paris :

« C'est non seulement aux Catéchistes, mais encore aux jeunes persévérants et aux élèves des séminaires, des collèges et des institutions qu'il a destiné ces nouveaux cours. Son livre sera de la plus grande utilité pour uiconque veut faire de la religion une étude approfondie. En même temps qu'il procurera aux jeunes gens et aux jeunes personnes une nourriture solide, un agréable délassement et un puissant moyen de s'affermir dans la foi et dans la piété, il sera pour l'âge mûr un sujet de lecture aussi attrayant que substantiel. Tous les chrétiens y trouveront de quoi s'instruire et s'édifier. Le théologien se réjouira d'y rencontrer le véritable sens de l'Ecriture et de la Tradition ; le controversiste, la réfutation de toutes les erreurs; le prédicateur, un thème et des matériaux précieux pour la composition de ses sermons; le catéchiste, un programme d'instructions et de conférences pour l'enseignement religieux, et des enfants qui se préparent à la première communion, et des jeunes gens ou des jeunes personnes qui veulent persévérer; le simple fidèle, des notions justes, une analyse approfondie et un cadre complet de la doctrine chrétienne. Enfin, pour les âmes indifférentes ou trompées par les illusions et les préjugés, ou endurcies par les passions, il pourra être l'occasion d'un salutaire réveil en leur faisant mieux connaître le don de Dieu. »

TABLE DES MATIÈRES

DU VIIIe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 43. — 15 JUILLET 1880.

Pages.

I. Les trois Frances, par **Léonce de la Rallaye** 5
II. Grégoire XVI et la dispersion des Jésuites de France en 1845, par A. **Crelier**. 26
III. Une héroïne des Catacombes, par J. **Périgaud**. 36
IV. L'Eglise et l'Etat, par A. **Tilloy**. 60
V. Morale et catéchisme révolutionnaires, (fin) par Eusèbe **Cléante**. . . 75
VI. Troisième centenaire de Camoens, par le comte de **Tarade**. . . . 29
VII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 107
VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 118
IX. Bulletin bibliographique, par E. **Charles**. . . 123

N° 44. — 31 JUILLET 1880.

I. La France s'éveille, par Paul **Féval**. 129
II. Les Bulgares, par Ernest **Faligan**. 149
III. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 167
IV. Correspondance inédite de Bourdaloue, par **Lauras**. S. J. 190
V. Etude sur les causeurs célèbres, par Léon **Dormoy**. 197
VI. L'Algérie contemporaine (suite). — Du gouvernement français, par lady **Herbert**. 205
VII. Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, par L. de la **Rallaye**. 213
VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 232
IX. Bulletin bibliographique, par E. **Charles** et Dr **Tison**. 253

N° 45. — 15 AOUT 1880.

I. Les découvertes de la science athée, par Eugène **Loudun**. . . . 257

Pages.

II. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 275
III. Journal d'un bourgeois de Paris (suite), par Edmond **Biré**. 289
IV. Les Bulgares (fin), par Ernest **Faligan**. . . . 300
V. L'Algérie contemporaine. Tunis et Carthage (fin), par lady **Herbert**. . 321
VI. Scènes de la vie cléricale (suite), par Charles **Buet** 336
VII. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 351
VIII. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 360
IX. Bulletin bibliographique, par E. **Charles** et Dr **Tison**. 373

N° 46. — 31 AOUT 1880.

I. Saint Pierre-es-liens, par Clarisse **Bader**. . . 385
II. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 404
III. Les pays oubliés (suite), par V. **Vattier**. . . 418
IV. Un aspect nouveau du monde ancien, par C. **Huit**. 435
V. Les Bourbons ont-ils été ramenés par l'étranger? par le comte Henri de l'**Epinois**. 451
VI. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 467
VII. Mélanges. Les Plateaux de la Balance, par **Barbey d'Aurévilly**. . . . 490
VIII. Mémento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 498
IX. Bulletin bibliographique, par E. **Charles**, et Dr **Tison**. 510

N° 47. — 15 SEPTEMBRE 1880.

I. Journal d'un officier pendant la Commune, par **Delorme**. 513
II. Saint Pierre-es-liens (fin), par Clarisse **Bader**. . 528
III. Un aspect nouveau du monde antique (fin), par C. **Huit**. 541
IV. Les Bourbons ont-ils été ramenés par l'étranger? (fin), par le comte Henri de l'**Epinois**. . . . 562
V. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 576
VI. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 588
VII. Les Pays oubliés (suite), par V. **Vattier**. . . 599
VIII. Tahiti, par **Nilb**. . . . 615
IX. Un Breton, par Charles **Buet**. 619
X. Mélanges. Viéra, sa vie et ses œuvres, par René des **Chesnais**. . . . 626
XI. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 630
XII. Bulletin bibliographique, par E. **Charles**, Dr **Tison**. 636

N° 48. — 30 SEPTEMBRE 1880.

I. Les Epopées françaises, par Clarisse **Bader**. . 641
II. Journal d'un officier pendant la commune (suite), par **Delorme**. . . . 655

Pages.

III. Un dernier mot sur l'orthodoxie d'Hermas, par Abb. **Rambouillet**. . 670

IV. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 679

V. Qu'est-ce que la vérité ? par J.-B.-L. **Decès**. . 692

VI. Les Pays oubliés (suite), par V. **Vattier**. 711

Pages.

VII. Les scènes de la vie cléricale (suite), par Charles **Buet**. 721

VIII. Chronique scientifique. La rage, par le Dr **Tison**. 731

IX. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 747

X. Bulletin bibliographique, par E. **Charles** et Dr **Tison**. 760

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Algérie contemporaine (suite et fin). Du gouvernement français. — Tunis et Carthage, par Lady **Herbert**, 321.

Alsace (l') *en fête sous la domination des Louis de France*, par Le Roy de Sainte-Croix, 638.

Aspect (un) nouveau du monde ancien, par Charles **Huit**, 435 et 541.

Atlas des caractères spécifiques des plantes de la flore parisienne et de la flore remoise, par Victor Lemoine, 640.

Aventures (les) *d'André*, par Etienne Marcel, 639.

B

Bader (Clarisse). Saint-Pierre-es-Liens, 385, 528. — Les Epopées françaises, 641.

Barbey d'Aurévilly. Les plateaux de la balance. 490.

Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 118, 232, 360, 498, 630 et 747.

Belle (la) *étoile*, par Paul Féval, 378.

Bernard (Daniel). Chronique parisienne, 107, 350, 588.

Bibliothèque (la) *des écoles et des familles*, 124.

Biré (Edmond). Journal d'un bourgeois de Paris, 289.

Bourbons (les) ont ils été ramenés par l'étranger, par le comte Henri de l'**Epinois**, 451 et 562.

Breton (un), par Charles **Buet**, 619.

Buet (Charles). Scènes de la vie cléricale, 336, 721. — Un Breton, 619.

Bulgares (les), par Ernest **Faligan**, 149 et 300.

Bulletin bibliographique, par E. **Charles**, et le Dr **Tison**, 122, 253, 373. 510, 636 et 760.

Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, par Léonce de la **Rallaye**, 213.

C

Carillons (les) *de Noël*, par Fulbert Dumonteil, 511.

Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican, par Albert Du Boys, 256.

Chantenay (les), par André Barbes, 636.

Charles (E.). Bulletin bibliographique, 122, 253, 373, 510, 636 et 760.

Chesnais (René des). Viéra, sa vie et ses œuvres, 626.

Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 107, 350, 588.

Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 467 et 731.

Cléante (Eusèbe). Morale et catéchisme révolutionnaires, 75.

Contes merveilleux, par Adrien Duval, 510, 760.

Contes (les) *populaires des différents pays*, par Marmier, 511.

Crelier (A). Grégoire XVI et la dispersion des Jésuites de France en 1845, 26.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique* sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

C

orrespondance inédite de Bourdaloue, par **Lauras**, S. J., 190.
Correspondance littéraire de l'ami du clergé, 379.

D

Delorme. Journal d'un officier pendant la commune, 513 et 655.
Decès (Dr). Qu'est-ce que la vérité? 692.
Dernier (un) mot sur l'orthodoxie d'Hermas, par l'abbé **Rambouillet**, 671.
Découvertes (les) de la science athée, par Eugène **Loudun**, 257.
Dictionnaire universel des contemporains, par Vapereau, 637.
Dormoy (Léon). Etude sur les causeurs célèbres, 197.

E

Ecrits inédits de Saint-Simon, par Faugère, 763.
Ecrevisse (l'), par Huxley, 256.
Eglise (l') et l'Etat (fin), par A. Tilloy, 60.
Embryologie, par Albert Kolliker, 512
Eléments d'anatomie comparée des animaux invertébrés, par Huxley, 768.
Elévations poétiques et religieuses, par Marie Jenna, 761.
Epinois (comte Henri de l'). Les Bourbons ont-ils été ramenés par l'étranger? 451 et 562.
Epopées (les) *françaises*, par Clarisse **Bader**, 641.
Erreurs scolaires, par Tarnier, 255.
Etude sur les causeurs célèbres, par Léon **Dormoy**, 197.

F

Faligan (Ernest). Les Bulgares, 149 et 300.
Féval (Paul). La France s'éveille, 129.
France (la) s'éveille, par Paul **Féval**, 129.

G

Glaive (le) *des Désarmés*, par Paul Féval, 126.
Grégoire XVI et la dispersion des Jésuites de France en 1845, par A. **Crelier**, 26.
Guides (les) *de la maison Hachette*, 255 et 377.
Guillaume de Tyr et ses continuateurs, par Paulin Paris, 126.

H

Herbert (Lady). L'Algérie contemporaine, 205 et 321.
Héroïne (une) des Catacombes, par F. **Périgaud**, 36, 167, 275, 404, 576 et 679.
Histoire abrégée de la littérature latine, par l'abbé Beurlier, 124.
Histoire complète de l'expulsion des Jésuites, par Vindex, 253.
Histoire de l'église de Genève, par le chanoine Fleury, 765.
Hommes (les) *noirs à travers le monde*, par Delaire, 376.
Honneur et profit, par **René de Saint-Lys**, 382.
Huit (Charles). Un aspect nouveau du monde ancien, 437 et 541.

J

Jean Poigne d'acier. — Récits d'un vieux chouan, par Oscar de Poli, 123.
Journal d'un bourgeois de Paris, par Edmond **Biré**, 289.
Journal d'un officier pendant la Commune, par **Delorme**, 513 et 655.
Juges (des) *Juges*, 637.

L

Lauras (J.-J.), correspondance inédite de Bourdaloue, 190.
Loudun (Eugène), la découverte de la science athée, 257.
Louis XVIII, par Oscar de Poli, 760.

M

Maladie (*une*) *morale*, par Paul Charpentier, 254.
Manuel de religion, d'histoire et de géographie sacrée, par l'abbé Daumas, 124 et 378.
Mélanges. — *Les Plateaux de la balance*, par Barbey d'Aurévilly, 490.
Viera, sa vie et ses œuvres, par René du Chesnais, 626.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 118, 232, 360, 498, 630 et 747.
Morale et catéchisme révolutionnaires, par Eusèbe **Cléante**, 75.

N

Nelly des Alouettes, par Mme Céline Maraison, 122.
Nilb. Tahiti, 615.
Nouveau (un) volume des classiques pour tous, 374.

P

Parti (le) de la liquidation sociale, par Hairdet, 768.
Pays (les) oubliés, par V. Vattier, 418, 599, 711.
Périgaud (F.), une Héroïne des catacombes, 36, 167, 275, 404, 576 et 679.
Phytographie (la), par Alphonse de Candalle, 379.
Pierre (Saint) ès-Liens, par Clarisse **Bader**, 385 et 528.
Plébiscite (le) du Sacré-Cœur, par Ubald de Chanday, 123.
Prédication (la) à domicile, par Mgr Gassiat, 253.
Prince et Prêtre, par Sarah Brownson, 765.
Prise (la) de la Bastille, par Léon de Poncins, 122.

Q

Qu'est-ce que la vérité? par Dr **Decès**, 692.
Question (la) des tables, 373.

R

Rallaye (Léonce de la). Les trois Frances 5. — Bulletin de l'enseignement supérieur catholique, 213.
Rambouillet (abbé). Un dernier mot sur l'orthodoxie d'Hermas, 671.
Reine (la) des épées, par Paul Féval, 377.
Révolution (la) maîtresse d'école, par le R. P. Rouvier, 375.

S

Scènes de la vie cléricale, par Charles **Buet**, 336, 721.
Six orphelins, par V. Vattier, 511, 764.

T

Tahiti, par **Nilb**, 615.
Tarade (le comte de). Troisième centenaire de Camoëns, 92.
Tilloy (A.). L'Eglise et l'Etat, 60.
Tison (Dr). Bulletin bibliographique, 253, 373, 510, 636 et 760.
— Chronique scientifique, 467, 731.
Très (le) Saint Sacrement. Etudes sur l'Eucharistie, 378, 639.
Trois (les) Frances, par Léonce de la **Rallaye**, 15.
Troisième centenaire de Camoëns, par le comte de **Tarade**, 92.

V

Vattier (V.). Les Pays oubliés, 418, 599 et 711.
Vie (la) chrétienne, par Mgr Freppel, 763.

OUVRAGES CLASSIQUES

Histoire de la littérature, comprenant : Littérature hébraïque, tableau complet; — Littérature indienne; — grecque, romaine; — Littérature chrétienne; — Littérature du moyen âge; — Littérature moderne des principales nations; — Littérature contemporaine. Par le R. P. J. BROECKAERT, S. J. In-12, 2 francs.

Guide du jeune littérateur, par J. BROECKAERT, S. J. 2 vol. in-12, 6 fr.
Le premier volume se vend séparément : 2 fr. 50.
Le second : 3 fr. 50.

Abrégé du Guide du jeune littérateur, mis à la portée des classes françaises, par J. BROECKAERT. In-8, 3 fr. 50.

Modèles français, recueillis d'après le plan du *Guide du jeune littérateur*, par le R. P. BROECKAERT. 2 forts vol. in-8, 10 francs,
Tome 1er. *Amplifications diverses et compositions secondaires.*
Tome 2e. *Éloquence, poésie*, etc.

Chefs-d'œuvre des classiques français du dix-septième siècle, ou *Extraits de nos meilleurs écrivains en prose*, avec des notices et des explications, par M. Aurélien DE COURSON et Valery RADOT, conservateur et bibliothécaire à la Bibliothèque du Louvre, Classes de grammaire. 1 vol. in-12 de XVI-242 pages, 1 fr. 50.

Erreurs scolaires, par E. A. TARNIER, docteur de la Faculté des Sciences de Paris, ancien examinateur pour l'admission à l'École militaire de Saint-Cyr, doyen de la Faculté des Sciences, à Angers. Un volume in-12 de 208 pages. — Prix : 3 francs.

Histoire abrégée de la littérature latine, depuis les origines de Rome jusqu'au seizième siècle de l'ère chrétienne, par E. BEURLIER, licencié ès-lettres. Un petit volume in-12. — Prix : 1 fr. 50.

Traité (Petit) **de la bonne prononciation latine**, à l'usage des séminaires et des maisons d'éducation, par M. A. GONTIER, chanoine de la cathédrale du Mans; 2e édition, enrichie d'une méthode abrégée de plain-chant et de deux morceaux de plain-chant écrits avec la notation du quinzième siècle. Ouvrage approuvé par NN. SS. les Évêques du Mans et de Laval, et par le T. R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesmes. — 1 petit vol. in-12 de 44 pages, 75 centimes.
Franco par la poste, 85 centimes.

Discours choisis de Cicéron, analysés et annotés. 2 vol. In-12, 2 fr. 50.

Narrationes et Conciones. — Narrations et discours tirés des grands historiens latins, Tite-Live, Salluste et Tacite, avec des analyses et des remarques à l'usage des élèves de troisième, de deuxième et de rhétorique. In-12, 3 fr. 50.

Manuel de religion, d'Histoire et de Géographie sacrées, à l'usage des aspirants et des aspirantes aux brevets de capacité de l'instruction primaire, orné de cartes géographiques, par V. DAUMAS, premier aumônier du lycée Saint-Louis, officier d'académie, membre du Comité d'examen du département de la Seine. Un beau volume in-12 de 381 pages. — Prix : 4 fr.

Cours abrégé de religion ou *Vérité et Beauté de la religion chrétienne*. Manuel approprié aux Établissements d'Instruction, par le R. P. SCHOUPPE. 1 vol. in-12. Prix : 3 francs.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

V. PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76. RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS.

VIENT DE PARAITRE

EUCOLOGE DES JEUNES PERSONNES

OFFICES, PRIÈRES, MÉDITATIONS, DIRECTION

Par un Père de la Compagnie de Jésus

Charmant volume in-16 de 476 pages. Papier tenté rose. Texte encadré d'un filet rouge ouvré. Couvertures chromo bleu-or. Prix broché, 5 francs. — Toile plaque spéciale, 6 francs.

Le seul titre de ce petit livre en indique assez l'objet et le but. C'est un recueil choisi des Offices de l'Église, des prières et des pratiques de piété, des devoirs et des conseils les plus utiles aux jeunes personnes, pour se former à une vie sérieusement chrétienne durant leur éducation, et les aider ensuite à s'y maintenir au milieu du monde.

La sainte Messe y tient une place importante et tout à fait exceptionnelle. La plupart des jeunes filles, surtout au pensionnat, étant dans l'heureuse habitude d'assister chaque jour au saint Sacrifice (habitude, nous l'espérons, que plusieurs conserveront au sein de leur famille), l'auteur a voulu les prémunir contre l'inattention, la routine et même le dégoût qu'engendrent trop souvent la répétition et la monotonie des mêmes prières : à cet effet, outre l'ordinaire de la Messe, il donne six méthodes différentes pour y assister. Ces messes, composées en grande partie des prières de l'Église ou des paroles mêmes de la sainte Écriture, nous paraissent d'une efficacité réelle pour éclairer l'esprit, échauffer le cœur et nourrir la piété.

Sachant, du reste, par expérience, qu'on aime à redire jusque dans l'âge le plus avancé, les prières qu'on a appris dans la jeunesses, l'auteur de l'*Eucologe des jeunes personnes* l'a disposé de manière à ce qu'il soit également utile à tous les âges. C'est pour cela qu'il a placé, dans un Appendice, les conseils, les devoirs et quelques pratiques de piété qui conviennent plus spécialement aux jeunes personnes pendant le temps de leur éducation.

D'un format facile à porter, ravissant d'aspect et soigné au possible comme œuvre typographique, *l'Eucologe des jeunes personnes* a tout pour plaire matériellement, comme aussi, pour son effet moral, tout a été admirablement compris et réuni.

MARIE-IMMACULÉE

MÈRE DE DIEU

Par le R. P. KINANE, P. P.

OUVRAGE HONORÉ DE QUINZE APPROBATIONS

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR **Lérida GEOFROY**

Magnifique volume in-16 de 428 pages. Papier tenté rose. Caractères elzéviriens. Encadrements ornés tirés en bleu. Couverture chromo. Photographie représentant l'*Immaculée-Conception* de Murillo. Titre fleuronné, or, rouge, bleu et noir. Feuillets pour *souvenirs à inscrire*. Prix broché, 4 francs.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA CHIMIE EXPLIQUÉE A MES ENFANTS, par J. Leclerc. 1 vol. in-12, Bray et Retaux, éditeurs. Paris.

La chimie est une science qui a pour but l'étude de la constitution des corps. On a fait pendant des siècles de la chimie sans le savoir, et la science elle-même n'a commencé à être distinguée que par les travaux des Arabes et par ceux des alchimistes, dont la persévérance a conduit à des observations importantes, malgré le système erroné qui les guidait dans leurs opérations. Depuis Lavoisier, la chimie a fait des progrès immenses, et il faut s'en féliciter, car elle rend des services de toutes sortes qu'on ne peut trop apprécier.

Les traités de chimie ne manquent pas, mais presque tous sont des œuvres techniques d'une étendue qui dépasse la portée des élèves qui ne se destinent point à de trop hautes études. M. J. Leclerc, professeur au lycée de Nice, a songé qu'une exposition simple, claire et précise, qui permît à l'élève de saisir facilement, pourrait remplir le but que poursuivent les établissements d'enseignement primaire et les aspirants au brevet de capacité, et il a rédigé le cours complet et raisonné qu'il appelle la *Chimie expliquée à mes enfants.*

La BIBLIOTHÈQUE THÉOLOGIQUE du dix-neuvième siècle vient de s'enrichir d'un nouveau volume. C'est le premier de la théologie morale du Dr J. Ev. Pruner, supérieur du séminaire d'Eichstœtt, traduit, comme les précédents, par M. l'abbé Bélet, du clergé de Besançon. Disons, en passant, que le traducteur n'a pas été moins heureux que dans les volumes parus : une fois de plus, il a rendu la pensée de l'auteur allemand, avec toute la souplesse et toute la clarté qui distinguent la langue française.

Quant à l'ouvrage même, voici comment l'a compris et exécuté le Dr Pruner : « Ce traité de *Théologie morale*, d'après le programme de la *Bibliothèque théologique*, doit, dit-il, surtout, remplir les conditions d'un manuel destiné à l'enseignement. Nous avons donc cru nécessaire de le diviser de manière qu'il formât un cours de deux années : ce qui est le temps qu'on consacre d'ordinaire à cette branche de la théologie. Nous avons fait en sorte que notre travail, tout en restant dans les limites d'un simple manuel, fût suffisamment complet et pratique pour répondre aux nécessités journalières des prêtres employés dans le saint ministère. Mais, en nous efforçant de remplir cette double tâche, nous nous sommes abstenu d'élucider en détail les parties qui rentrent dans la théologie pastorale et le droit canon : nous ne les avons abordées qu'autant qu'il le fallait pour illuminer certaines questions de morale qui auraient pu, sans cela, être envisagées d'une manière inexacte ou défectueuse. »

A l'exemple de ses éminents collaborateurs de la *Bibliothèque théologique*, le Dr Pruner a lu et consulté tout ce qu'il est possible de consulter et de lire sur son sujet, mais quand il s'est agi d'écrire, il a « eu constamment sous les yeux, comme ses maîtres et ses guides, saint Thomas d'Aquin et saint Alphonse de Liguori ». Demeuré original et lui-même, « il suffira de jeter

un coup d'œil sur son travail, pour se convaincre qu'il est possible de concilier la liberté de son propre jugement avec le respect dû à ces illustres maîtres ».

Il est divisé en trois parties : Ire : *Les Actes humains considérés en eux-mêmes et dans leur dépendance à l'égard de Dieu.* — IIe : *Des moyens dont Dieu se sert pour conduire l'homme à sa fin éternelle et surnaturelle : la sainteté ou la vertu, qui a pour contre-pied le péché.* — IIIe : *Des moyens dont Dieu se sert pour procurer le salut de l'homme : manifestation de sa volonté, que l'homme accomplit librement* (devoirs de la vie morale).

Le volume s'ouvre par une longue introduction, traitant des points suivants : 1° Notion de la Théologie morale ; 2° Ses rapports avec les autres disciplines théologiques; 3° Son principe *réel* et ses sources; 4° Son principe *formel;* 5° Sa méthode; 6° Comment Jésus-Christ et ses apôtres enseignaient la morale ; 7° Histoire de la Théologie morale ; 8° Cette histoire au moyen-âge, et pendant la période moderne jusqu'à nos jours.

Telles sont les grandes lignes que le Dr Pruner s'est tracées pour cette *troisième partie* de sa *Théologie morale.* Le commencement, qui occupe une bonne moitié du présent volume, traite des Sacrements et des Ier, IIe, IIIe, et Ve commandements.

EXPLICATION HISTORIQUE, DOGMATIQUE, MORALE, LITURGIQUE ET CANONIQUE DU CATÉCHISME, avec les réponses aux objections tirées des sciences contre la religion, par l'abbé AMBROISE GUILLOIS, ancien curé au Mans. — 4 forts volumes imprimés sur beau papier et avec caractères neufs. Prix : 10 francs.

Abrégé du même ouvrage, contenant la substance de l'édition en 4 volumes, approprié à tous les catéchismes de France, dédié aux maisons d'éducation et aux familles chrétiennes; 14e édition. — Un fort vol. in-12 de 600 pages. Prix : 4 francs.

HISTOIRE DE FRANCE, PENDANT LA MINORITÉ DE LOUIS XIV, par A. Chéruel. 4 volumes in-8°, Hachette et Ce, éditeurs.

Le quatrième et dernier volume de l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* vient de paraître. Nous n'avons point à revenir sur les trois premiers dont nous avons fait ressortir en temps l'importance, au point de vue des documents historiques qu'ils contiennent. Ils sont appelés, nous l'avons dit, à jeter un grand jour sur cette période agitée de nos annales.

L'esprit de parti, les cabales des factions qui se disputaient alors le pouvoir, ont presque toujours dénaturé les événements qui ont signalé cette époque troublée, et les ont accommodés aux besoins de leur cause. M. Chéruel a essayé de rétablir la vérité historique sur bien des points en litige, et il a mis à profit pour cela les nombreux documents qu'il a amassés pendant toute une vie consacrée à l'étude de cette partie de notre histoire nationale.

Le quatrième volume comprend la période qui s'étend du 1er février 1650 au mois de septembre 1661, et embrasse le récit de la soumission de la basse Normandie, du siége et de la capitulation de Bellegarde, des intrigues des

frondeurs contre Mazarin, des remontrances du parlement en faveur des princes.

Le volume se termine par une savante appréciation en forme de conclusion sur la fin de la Fronde, sur l'administration intérieure et la politique extérieure. — L'examen de ces questions controversées donne à cette étude historique une importance incontestable.

BONS POINTS INSTRUCTIFS SUR LA BOTANIQUE. Hachette et Ce, éditeurs.

Sous cette simple dénomination, la maison Hachette a eu l'heureuse idée de publier récemment plusieurs séries de bons points instructifs destinés à faciliter aux élèves l'étude de la botanique. Ces bons points, imprimés sur carton fort, représentent, d'un côté, une fleur ou plante coloriée, parfaitement dessinée. Sur le verso se trouvent indiqués, en quelques lignes, les caractères distinctifs de cette plante et ses principales propriétés, de sorte que l'élève, en jetant les yeux sur le bon point qui lui est donné, se trouve, en quelque sorte, forcé d'admirer, dans tous ses détails, la fleur qui s'étale ainsi à ses regards. La curiosité naturelle au jeune âge le porte instinctivement à lire la légende explicative ou résumé qui se trouve au verso. Cette lecture laisse dans sa mémoire de précieuses notions que l'étude viendra plus tard développer et compléter. Il serait à désirer que l'on appliquât à l'histoire et à la géographie l'économie des bons points instructifs. Ce serait un moyen ingénieux de graver ces deux sciences dans la mémoire des enfants. Nous ne doutons point que la maison Hachette ne le mette tôt ou tard à exécution.

LE TRÈS SAINT-SACREMENT, études sur l'Eucharistie, revue des œuvres eucharistiques. Paraît le 1er et le 15 de chaque mois, sous la direction des prêtres du Saint-Sacrement.

Sommaire du numéro du 15 *octobre* 1880.

ÉTUDES SUR L'EUCHARISTIE. — Figures de l'Eucharistie. — L'Archange Raphaël. Jésus au Sacrement, notre guide dans le pèlerinage de la vie. — P. A. TESNIÈRE. (*Suite et fin.*) — L'ÉVANGILE DE L'EUCHARISTIE : Comment Jésus est notre modèle au Très Saint-Sacrement, par Mgr PICHENOT, Archevêque de Chambéry. — FLEURS EUCHARISTIQUES DE LA VIE DES SAINTS. — La B. Marguerite-Marie Alacoque (Fête le 25 octobre). E. C., de la Congrégation du Très Saint-Sacrement (*Suite.*) — CHRONIQUE EUCHARISTIQUE. — I. Une conversion par l'image du Sacré-Cœur. — II. Un miracle de la sainte Eucharistie. — III. Protection due à la sainte Eucharistie.

Sommaire du numéro du 1er *novembre* 1880.

ÉTUDES SUR L'EUCHARISTIE. — Directoire pour le Saint Viatique. — L. VAUBERT. — FLEURS EUCHARISTIQUES DE LA VIE DES SAINTS. — La B. Marguerite-Alacoque (*Suite.*) E. C. — CHRONIQUE DU SAINT VIATIQUE. — NÉCROLOGIE. — Mgr Pichenot, Archevêque de Chambéry. A. T. — RÉCITS EUCHARISTIQUES. — L'antidote. L'Abbé G. Delmas.

Le Très Saint-Sacrement paraît depuis le 15 juin 1876, par livraisons de

36 pages et forme chaque année un magnifique volume grand in-18 de 870 pages.

Prix de l'abonnement : 6 francs par an. Les abonnements partent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. On s'abonne aux bureaux de la *Revue*, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

LES PREMIERS HOMMES ET LES TEMPS PRÉHISTORIQUES, par le marquis de Nadaillac. 2 vol in-8°, avec 12 planches et 244 figures dans le texte. G. Masson, éditeur, boulevard Saint-Germain, 120.

Cet ouvrage vient de paraître, et nous sommes heureux de l'annoncer, parce qu'il nous semble fait avec un esprit d'impartialité qu'on ne rencontre malheureusement pas fort souvent dans les ouvrages de cette nature qui traitent de l'origine de l'homme et des premiers développements de la civilisation. Les questions sont clairement posées, les nombreuses hypothèses sont développées et discutées avec un calme et une précision qui donnent beaucoup de force aux conclusions. L'auteur, du reste, les formule avec beaucoup de modération, ce dont il profite pour montrer les généralisations trop hâtives et combattre les déductions mal fondées de l'école athée et matérialiste. Comme il nous est impossible d'entrer dans les détails de ces deux volumes, où sont abordées toutes les controverses soulevées à propos des ossements ossiles de l'homme et des débris de son industrie, disons seulement que l'éditeur n'a rien négligé pour mettre cet ouvrage au rang des livres de luxe. Le papier et l'impression ne laissent rien à désirer ; quant à l'iconographie, elle est aussi nombreuse et aussi variée que le comporte l'étendue d'un pareil sujet.

En terminant, signalons, chez le même éditeur, un nouveau volume in-8°, qui fait partie d'une collection appelée *Bibliothèque de la nature*, à cause des connexions que cette publication aura avec le journal scientifique *la Nature*. Il a pour titre : *les Récréations physiques ou l'enseignement par les yeux*, par Gaston Tissandier. C'est, en résumé, la physique sans appareils, la chimie sans laboratoire, la maison d'un amateur de science et la science appliquée à l'économie domestique. Ce volume, orné de 223 gravures dans le texte, est destiné à un grand succès, car il contient une foule d'expériences à la fois instructives, récréatives et amusantes. Il est également imprimé sur beau papier avec luxe. C'est un heureux début qui fait bien présager de ce que sera la *Bibliothèque de la nature*.

Indiquons encore un livre d'actualité, *le feu à Paris et en Amérique*, par le colonel Paris, commandant le régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris, avec quatre cartes représentant les plans de défenses de Paris contre les incendies. Un volume in-12 de 220 pages, Librairie Germer-Boillière, 108, Boulevard Saint-Germain.

Dr TISON.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LE COUP DE GRACE

CHAPITRE II

LE VOYAGE ET L'ARRIVÉE

On attelait les chevaux à l'antique diligence, autour de laquelle les voyageurs se pressaient déjà. Louise passa son bras sous le mien et me dit :

— Bonsoir, mon petit Jean, n'oublie pas le bon Dieu. Voilà deux louis, j'ai vendu mes boucles d'oreilles, et il me reste encore un peu d'argent. Si tu as besoin, écris-moi, à moi toute seule.

Elle me donna un rapide baiser. Anne m'attirait par mon autre bras.

— Moi, je suis pauvre, me dit-elle, mais j'ai pris de l'avance chez la brodeuse et je t'apporte cinquante francs; n'oublie pas le bon Dieu et écris-moi, d'abord à moi si tu te trouves dans l'embarras.

J'avais les yeux mouillés. Je fis un mouvement pour refuser, mais ses lèvres touchèrent ma joue et elle me quitta brusquement.

— Alors, comme ça tout de même, à vous revoir, notre monsieur Jean, me dit Julienne à haute et intelligible voix. Paris est loin et les gens qui en viennent ne sont pas toujours du bon monde. Voilà tout mon argent, tiré de la caisse d'épargne, voulez-vous me l'emprunter?

Je l'embrassai, mais de mauvaise grâce, et n'acceptai point son offre. Je l'écartai même avec une certaine rudesse pour courir à Charles, qui arrivait juste au moment où la buraliste commandait :

— En voiture, messieurs les voyageurs!

Charles eut le temps de me dire:

— Sois brave garçon. Montre-toi à Dieu du haut en bas, aie

confiance. Ne fais pas attendre tes lettres à maman, mais si tu as quelque chose à demander, n'écris qu'à moi.

L'instant d'après, j'étais entouré et couvert de baisers. Je me sentis aimé profondément et bien plus que je ne le méritais. Toutes ces pauvres lèvres qui cherchaient une petite place sur mes joues parlaient à la fois disant la même chose : « Demande-moi, demande-moi, demande-moi. » J'étais enlacé, j'étais porté et mon cœur se fondait en une émotion que je n'avais point prévue.

— Allons, la famille ! on n'attend que vous ! cria le conducteur, non sans attendrissement, quoiqu'il fît la grosse voix.

Ce fut Charles qui m'arracha à l'étreinte de maman et de mes sœurs. Il me fit gravir le marchepied et ferma sur moi la portière. La diligence partait. Charles me cria :

— Demande-moi et prie la Vierge !

Je me jetai à la portière et je vis, à travers l'éblouissement de mes larmes qui jaillissaient enfin abondamment, maman toute chancelante, que mes sœurs soutenaient par les aisselles et tendant vers moi ses mains qui tremblaient. Charles me tournait le dos parce qu'il parlait à maman, la consolant, sans doute. J'eus ce tableau sous les yeux pendant le quart d'une minute, à peine; la diligence sortait de la cour au grand trot et dès qu'elle fut dans la rue, je ne vis plus rien.

Je m'enfonçai dans mon coin les deux mains sur mes yeux. Je n'étais pas bien sûr de moi-même, car, dès ce premier moment, j'interrogeai mon émotion pour voir ce qu'elle valait. Elle était profonde et je sentis bien, malgré les ambitions qui s'agitaient à la surface de moi, que mon cœur appartenait à ceux qui m'aimaient. Un sentiment plus fort et plus doux que les autres résumait à vrai dire toutes ces tendresses : Maman était au plein de mon cœur. Je la voyais à la fois telle qu'elle était tout à l'heure, penchant ses larmes sur mon front et telle que j'avais coutume de l'apercevoir autrefois en ouvrant les yeux, agenouillée à mon chevet et disant sa prière du matin en attendant mon réveil. Charles m'avait aimé d'une façon encore plus active, mais c'était bien vraiment cette pauvre sainte mère qui était le sourire de mon enfance et la fleur de mes souvenirs. J'eus besoin de tromper mes regrets qui étaient presque des remords et je pensai :

— Je veux travailler pour elle à Paris, et lui faire de là-bas une vieillesse bien heureuse.

Et sitôt que cette pensée, bonne en elle-même fut née, elle tourna gâtée par mon égoïsme et mon orgueil. Je me glorifiai par avance et tout de suite dans mon rêve de succès. Ce n'était pas seulement un soulagement modeste que j'apportais dans notre pauvre maison, c'était tout d'un coup le faste et l'éclat. Je me voyais le bienfaiteur de la famille au-dessus de laquelle je brillais comme un rayon. Mon nom retentissait en moi-même, et il me semblait que déjà l'univers entier pouvait l'entendre. Les sœurs d'un homme célèbre dont la plume est une fortune se marient aisément.

— On épousera ma réputation, me disais-je, et quand maman passera, on chuchotera : c'est sa mère...

Mes pleurs étaient déjà séchés quand mes mains cessèrent de couvrir mon visage. Paris inconnu me souriait au lointain comme une montagne de promesses vagues, mais splendides. En somme, dans ma ville natale, je ne regrettais rien, sinon les miens dont je me séparais pour la première fois, et j'eus presque un sourire en remarquant que la dernière maison rencontrée par mon regard était précisément le lycée. Ceux qui regrettent le lycée sont rares ; l'université est une mère de méchant et maussade naturel que ses enfants n'aiment point. J'adressai un adieu moqueur à mon ennemi le lycée, et la malédiction cordiale que je lui envoyai acheva de mettre en fuite mes idées mélancoliques.

Paris, Paris ! J'étais d'ores et déjà aussi bien par ma volonté que par ma destinée un citoyen de ce grand Paris, ma vraie, ma seule patrie qui m'attendait les mains pleines de petits cadeaux, de surprises agréables et d'étrennes de toute sorte.

Au commencement du règne de Louis-Philippe, l'industrie de la locomotion avait déjà fait de grands progrès. Sous Louis XVIII, on mettait cinq jours et trois nuits pour opérer la traversée où je m'engageais. Aujourd'hui, par le train express, on met quatre heures cinquante-trois minutes. Notre temps, si pauvre en améliorations morales, a réalisé des bénéfices matériels qui tiennent de la féerie. Aussi, en fait de morale, le découragement de notre temps est-il très amer, tandis qu'au point de vue mécanique il ne doute de rien : nous avons d'ingénieux esprits qui suppriment Dieu comme étant un rouage inutile et qui mettent à fabriquer des systèmes de philosophie utilitaire une adresse de main incomparable. Ce n'est pas sérieux, il est vrai, mais c'est bien manufacturé comme jouet, et à dix pas on jurerait qu'il y a dedans quelque chose.

Seulement, tout pend à la montre, l'intérieur est vide et dans notre société si confortablement outillée que les désespérés eux-mêmes y sont à leur aise pour mourir de faim, tous les niveaux s'abaissent avec un ensemble surprenant. Nous avons vu des vertus qui n'étaient que des baudruches gonflées de vent, des talents qui se remontaient avec une clé et des génies... Mais il n'y en a plus qu'un seul dans le commerce et son grand ressort a une paille. Dieu se cache.

Je n'ai rien contre le progrès à pistons, ni contre les pharmacies qui distillent les systèmes ; je ne me fâche même pas contre la littérature qui crotte les trottoirs de la vogue. De même que les conquêtes matérielles n'ont pas et ne peuvent avoir pour le bien l'importance qu'on leur prête, de même ces carmagnoles de mauvais lieux et cette mode de pérambuler à quatre pattes au plus fangeux des bas chemins littéraires n'emportent pas avec elles les conséquences excessives qui font l'épouvantement de tant d'honnêtes esprits. C'est une fièvre de caractère purulent, mais ce n'est qu'une fièvre. Les siècles passent à travers des châtiments qui s'échelonnent et dont quelques-uns peuvent avoir de très bizarres aspects. Nous traversons un châtiment fait de progrès matériels superbes et de nauséabondes insanités morales : ce n'est pas plus dangereux qu'autre chose.

Dieu a beau se cacher, il est toujours là, et plus le monde semble éloigné de son axe dans ses balancements dont nous n'avons pas le secret théorique, plus la minute approche où il se précipitera de lui-même, avec une force irrésistible, vers le centre éternel de son équilibre.

L'intérieur de la diligence de Paris, où j'occupais la première place, était au complet, encombré par une seule famille, une de ces familles errantes qui mangent partout à leur aise et qui mangent toujours. C'était un pauvre employé de l'enregistrement avec son employée, trois demoiselles et trois petits dont deux payaient demi-place. L'administration les envoyait de Saint-Brieuc à Reims chercher une augmentation de 300 francs d'appointements. Le père était très maigre, la mère ressemblait à un fagot d'épines, les trois demoiselles, diversement désagréables, n'avaient que la peau sur les os, et je n'ai jamais vu de si vilains enfants que les trois bébés, assez proprement couverts pourtant et point méchants. Tout cela ne faisait pas grand bruit, restait tranquille et aurait tenu peu de place

sans les paniers, mais les paniers de toutes grandeurs et de toutes formes étaient en abondance si considérable que j'en demeurai comme opprimé dès le premier moment.

Ils contenaient tous de la nourriture uniformément et cette famille maigre portait en vivres beaucoup plus que son poids. J'avais deux paniers dans les jambes, trois paniers sur la tête, et à mon côté, entre la mère et moi, trois autres paniers superposés, versaient périodiquement sur mon épaule. Ils avaient tous une généreuse odeur d'ail. Chaque fois que la pyramide placée à ma gauche tombait sur moi, la mère me demandait pardon avec beaucoup de politesse, et le père, excellent homme, me suppliait de ne point me gêner avec les paniers qui emprisonnaient mes jambes.

Au bout de dix minutes, montre à la main, la mère ouvrit sournoisement son sac pour y prendre un croûton et un morceau de lard qu'elle mangea sur le pouce. Les trois petits crièrent la faim aussitôt; on leur donna du pain et du lard, les demoiselles mangèrent chacune une sandwich, et le papa se tailla un bon morceau de fromage, en disant :

— De voir manger, ça donne idée!

Après quoi, on atteignit une manière de dame-jeanne, contenant de l'eau et du vin, et tout le monde but son coup dans un gobelet de fer-blanc qui passa à la ronde, non sans goutter partout. On sait l'odeur qui résulte de ces libations, mais le méphitisme était déjà à peu près parfait lors de mon entrée, parce que la famille occupait l'intérieur depuis Saint-Brieuc.

— Maintenant qu'il fait jour, dit la mère à son mari, lis-moi les renseignements de Reims, veux-tu?

Les demoiselles, massées en petit tas, bavardaient entre elles, et je me figurai d'abord qu'elles récitaient leurs prières, mais c'était une comédie « de société » qu'elles répétaient, tout en se défendant contre les petits qui avaient la colique : elles avaient plus d'un talent.

Le papa déplia une vaste lettre et commença incontinent la lecture des renseignements de Reims : «... pays agréable, relations faciles, étrangers qui viennent voir le portail de la cathédrale, vin meilleur et moins cher qu'à Saint-Brieuc, pas de poisson de mer, veau de quinze à seize sous la livre, bœuf, quatorze à quinze, mouton *idem*, volaille abordable, charcuterie de Lorraine, prix doux, beurre

moins abondant qu'en Bretagne, fromage très bon marché, loyers possibles... » Il y avait quatre pages dans ce goût-là et des détails. La maman écoutait avec une religieuse attention. Quand on fut au bout, elle résuma les prix de la victuaille à Reims, et les compara, en un tableau très bien fait, avec les prix correspondants de Saint-Brieuc, sans rien oublier.

— On se retirera sur la charcuterie, dit-elle en finissant.

Et le papa s'écria du ton d'un homme qui jeune depuis huit jours : « Voilà le moment de grignoter un morceau ! »

Le second repas eut lieu à deux lieues de chez nous, environ. Il fut simple, mais abondant, et parfuma le compartiment d'une si violente odeur de saucisses que j'eus sérieusement frayeur d'être asphyxié. Le papa et la maman burent un peu de vin pur, en mangeant pour dessert une tartine de fromage d'Italie dont le fumet me retourna le cœur. Ah ! l'appétit de ces bonnes gens n'était pas contagieux et ils ne me « donnaient pas idée ».

Les petits dévoraient et pleuraient leur colique tout à la fois sans beaucoup de tapage, mais non point sans autres inconvénients dont je ne fournirai pas le détail. Sur la prière du papa qui voulait se divertir tout à fait, les demoiselles entonnèrent un nocturne sentimental à trois voix. On jouait encore de la guitare en ce temps-là, elles regrettèrent leurs guitares. J'ignore ce que cet instrument eût ajouté de charme à leur musique un peu aigre, mais qui ne produisait pas grand fracas.

« Vivons pour nous aimer », disait le nocturne. J'ajoutais en moi-même : « et pour manger de la saucisse ». Je souffrais bien quelque peu, et certes il ne m'est jamais arrivé en ma vie de subir une oppression si complète que celle-là, mais dussé-je donner une idée défavorable de mon cœur, je confesserai que Paris, vers lequel je roulais, mettait en moi une bonne humeur si robuste que j'acceptais mon mal en patience et même avec gaieté. Je m'inquiétais de deviner pourquoi l'employé et sa race restaient étiques, en consommant une quantité de vivres si exagérée. Je détaillais la maigreur vraiment remarquable de la mère et des trois filles, je constatais que les ossements du papa perçaient les coudes de sa redingote, et que les vilains enfants, tristes malgré leur faim canine, n'avaient rien absolument entre la peau et les os.

Depuis le matin jusqu'à la nuit, ils firent, ce premier jour, cinq repas principaux entremêlés de plusieurs collations. Ils besognaient

avec une joie, avec une avidité qu'on ne saurait trop célébrer, mais il n'y avait ni excès ni recherche; les bouteilles contenaient un liquide très clair et sincèrement aqueux; les paniers où l'on puisait la provende avaient beau changer, c'était toujours la même chose: du lard, des saucisses, du gruyère, et quelques brioches de qualité douteuse pour les demoiselles. On peut s'empiffrer de choses frugales avec sensualité quand la vocation y est, et l'implacable colique des bébés ne nuisait en rien à leur appétit également implacable.

Entre les repas on causait nourriture, cuisine de ménage, prix courant des choses qui se mangent. Personne n'était ici ni difficile ni délicat. On avait dû peut-être ne pas toujours manger son content, car ces pauvres maisons d'employés sont parfois exposées à la famine. Pour ceux qui ont eu faim, il se peut que le bonheur consiste à prendre cette revanche de s'emplir comme on gave les pigeons.

Ils n'étaient point avares; à diverses reprises on m'offrit des moitiés de saucisses et des demi-gobelets d'abondance, quoique je n'eusse pas encore prononcé une parole, car je gardais ma dignité. Ce qui m'indisposait le plus, c'était la comédie de société qu'on répétait presque continuellement et le nocturne à trois voix qui revenait après chaque bombance; le papa en avait besoin pour digérer.

Dans le haut du jour par la grande chaleur, cette honnête famille, ses paniers et ses odeurs arrivaient certainement à être intolérables, mais je ne perdis pas patience une seule fois pendant les soixante-dix-huit heures que dura la route, seulement ils étaient si nourrissants que j'avais le cœur sur les lèvres; je pris en tout et pour tout deux potages à l'auberge le long du chemin, et trois semaines après mon arrivée à Paris, il me restait encore d'eux des pesanteurs d'estomac. Je n'ai jamais pu remanger de saucisse.

Le dernier jour, j'étais harassé, j'avais vu vider successivement tous les paniers. Il faisait une chaleur étouffante et il me semblait que ma transpiration exhalait une détestable odeur de cervelas.

Il ne faudrait point croire que je fusse resté oisif au fond de cette épreuve à la fois ridicule et cruelle. J'étais parveuu à m'isoler et j'avais travaillé considérablement le cousin de Paris ainsi que la cousine. Je ne les connaissais pas, il est vrai, mais je me guidais dans mes calculs d'après la lettre, et tout en bâtissant des conjec-

tures plus ou moins romanesques, il est certain, comme je le vis plus tard, que mes hypothèses arrivaient souvent bien près de la vérité.

Appuyé sur ces calculs de probabilités, je préparais mon entrée, mes réponses, tout mon entretien et ma ligne de conduite. Je fouillais la situation dans ses plus intimes replis, je faisais la chasse aux moyens de me rendre agréable et même utile, et même nécessaire, si possible. J'étais tout zèle et rien ne me résistait.

Une bonne idée qui me vint! Je regardai tout à coup les maigreurs et les paniers qui m'entouraient avec une bienveillance attendrie. Le nocturne à troix voix grinçait par hasard en ce moment, je l'écoutai comme un suave concert et j'adressai de paternels sourires aux tranchées chroniques des bambins qui grouillaient sur la banquette en radotant : « j'ai mal au ventre ». L'inspiration m'était venue de débuter dans la maison Duverdieux, au dîner de famille où je serais sans doute invité, par une scène de haut comique : le récit de mon voyage, l'employé, l'employée, leur postérité, la passion de tout ce modeste monde, paisible et décharné, pour la bombance arrivée à l'état de seconde nature, de telle sorte que chacun là dedans mâchait la saucisse, comme les Indiens font pour le bétel, et trouvait dans l'abus incessant du cervelas à l'ail d'inépuisables voluptés.

Un peu de philosophie fait bien parmi le rire, et un tantinet de sentiment ne dépare point la gaieté. La goinfrerie patiente de tous ces maigres révélait pour moi, je l'ai déjà dit, des abstinences passées. Ces gourmandises avaient jeûné. Pauvre commis, dis-moi t'en souviens-tu? L'odieux despotisme que la bureaucratie fait peser sur le monde est compensé par bien des misères. Je trouvais une larme au fond de ces choses ridicules et ma faculté de romancier observateur naissait.

A dater de ce moment, je pardonnai tout à mes persécuteurs; ils m'appartenaient comme mon malheureux client, Planchon, le renard qui volait des poulets avec effraction et escalade. Grâce à eux, en notant bien tous les détails vrais du burlesque tableau qu'ils offraient et en y piquant quelques traits sobrement exagérés, j'allais fasciner mon ménage Duverdieux de fond en comble et jeter les premières bases de ma fortune parisienne. Certes, mes compagnons de route ne s'en doutaient pas; ils vidaient leurs paniers et bourraient leurs estomacs sans souci aucun de ma réussite en ce monde.

Aux environs de Chartres, la mère eut à souffrir d'une digestion laborieuse dont je subis ma bonne part avec courage. Elle n'avait pas été jusqu'alors une voisine agréable, mais aussitôt qu'elle se déclara « mal disposée », les inconvénients augmentèrent dans une proportion affligeante. C'était vraiment une nature héroïque : les révoltes de son estomac ne lui firent pas perdre un coup de dents, et ce n'était pas un spectacle sans grandeur que de la voir, livide, mordre son épaisse tartine de fromage d'Italie dont la vue seule me causait des frémissements. Elle descendait aux relais, mais elle emportait sa tartine. Reims a dû apprécier ce beau caractère de femme, puisque la « société », selon le dire de la lettre aux renseignements, y est avenante et policée. J'espère que les trois demoiselles y auront joué leur comédie et exécuté leur nocturne avec l'accompagnement ; j'espère aussi qu'une autre augmentation de trois cents francs sera venue au secours de ces œsophages si actifs dans leur dévouement à la charcuterie.

Le moment où je les quittai fut un des plus heureux de ma vie. J'avais oublié le vrai goût de l'air respirable, et il me sembla que je naissais dans une atmosphère nouvelle quand je cessai de flairer l'haleine de ces inextinguibles appétits.

Je descendis ou plutôt je me sauvai sans rien dire à personne dans la cour des messageries Saint-Honoré. J'étais blanc de poussière des pieds à la tête, car nous avions eu trois jours de temps superbe. Après m'être secoué dans un coin, je fis décharger ma malle et la confiai à un Auvergnat. Je connaissais Paris supérieurement par mes lectures, je tournai de moi-même à gauche dans la rue Saint-Honoré et me dirigeai vers le Louvre, après avoir donné l'adresse de la maison Duverdieux à mon Auvergnat, quai de la Tournelle, n° 7, île Saint-Louis. Je saluai en passant le Pont-Neuf comme un vieil ami, et la statue de Henri IV que j'avais cherchée de loin tout de suite à sa place exacte.

A mesure que j'allais, mon agitation grandissait, je pensais à maman, à mes sœurs et à Charles, bien plus que je ne l'avais fait pendant le voyage, et mes yeux se mouillèrent plus d'une fois le long du chemin parce que je revoyais tout mon cher monde de chez nous, maman surtout étendant vers moi ses pauvres mains qui tremblaient au moment du départ, et parce que je les entendais tous les uns après les autres, Louise d'abord, puis Anne, puis Charles, réclamer le privilège de venir à mon aide en cas de mi-

sère : « demande-moi, demande-moi, demande-moi ! » ; il me semblait que leurs voix me suivaient et leurs cœurs.

Ah ! ce n'était pas pour moi seulement que j'allais faire fortune ; j'étais vraiment assez bon garçon en ce moment et je partageais ma future opulence avec une belle générosité.

Mais en même temps, je faisais en moi-même des phrases me congratulant et me disant : « Voilà pourtant comme arrivent dans ce Paris, tout pauvres et tout poudreux, les conquérants qui gouvernent le monde ! » Et je ne riais pas en fredonnant cette chanson. Je n'ai jamais rien gouverné du tout, Dieu merci !

Il est vrai que je m'occupais aussi, chose également involontaire et un peu moins naïve, à arranger dans ma tête mon roman de la diligence pour étonner les Duverdieux, en leur montrant du premier coup tout l'esprit que j'avais. Je chargeais, j'embellissais, je cherchais des noms *drôles* pour l'employé, pour sa femme et les trois demoiselles. Aux environs de l'Hôtel de Ville, je faillis me faire écraser par un fiacre parce que je ne voyais plus devant moi, ébloui d'avance comme je l'étais par le succès de mon entrée dans ma famille parisienne.

J'étais plein à déborder de toutes les rengaines de mes auteurs favoris. Je croyais penser parce que j'avais de la mémoire ; je m'instituais en moi-même docteur ès toutes facultés, parce que j'avais étudié au collège sans soin ni réflexion les vagues éclectismes de Cousin qui était alors à la mode et les systèmes un peu moins petits, mais tout aussi vides, de l'école écossaise ; parce que j'avais mal fait mon droit sous l'excellent professeur Toullier, qui possédait son code Napoléon comme une ménagère sait par cœur sa cuisine, parce que j'avais entrevu l'histoire à travers Châteaubriand, Thierry et Michelet, parce que j'avais déclamé dans ma petite chambre de mauvaises traductions de Shakespeare, des lambeaux de Guilem de Castro, à qui Corneille prit *le Cid* et tous les faridondons romantiques où il y avait du talent et même du génie, mais dont la criminelle emphase devait provoquer deux châtiments si durs : le néo-voltairianisme de l'école dite du Bon-sens (pauvre cher bon sens !) et la radicale ignominie de cette dartre littéraire qui purule maintenant à cent piques au-dessous du ruisseau et que les imbéciles des élégances bourgeoises encouragent deux fois par leurs colères de prud'hommes étonnés, par leurs curiosités de gogos incorrigibles.

Ces vieux enfants d'affaires qui ne croient plus en Dieu, parce que Dieu ne fait prime ni rue du Sentier ni à la Bourse, agonisent d'ennui comme tous les gens qui *s'amusent*, leurs *dames* aussi, aussi leurs maisons ; ce sont eux qui, depuis quinze ans, pour tuer le temps, paient l'huile rance de toutes les *Lanternes* et servent de Mécènes à toutes les poésies de la fermentation larviculturale, fanges, lies, moûts, fumiers, putridités, naturalismes, réalismes, laideurs, malpropretés, blasphèmes, où la nation la plus policée de l'univers se baigne désormais avec une bestialité si digne de compassion ! Ceux qui ont perdu Dieu ne savent plus où sont les hommes et confondent Paillasse avec Homère.

A l'époque dont je parle il n'en était pas encore tout à fait ainsi ; cela commençait par le sensualisme où de très bons poètes s'égaraient, donnant déjà tout à la chair, et par le paganisme des religions de l'intérêt, fourriérisme, saint-simonisme, cabétisme, introduisant toutes une spéculation marchande sous leurs dogmes ; cela commençait aussi par la vogue industrielle des premières commandites, feux de paille auxquels tout le monde gaiement se brûlait. C'était le bas âge de notre société *pratique* actuelle : vilaine aurore d'un jour qui ne saurait finir proprement.

J'étais neuf, assurément, mais je ne demandais qu'à m'instruire et ne valais point mieux que le temps où j'entrais. Mon roman de la diligence auquel je donnais des soins infinis, c'était aussi une spéculation véritable, une pincée de poudre que je prétendais jeter dès ce soir même avec tout plein d'adresse aux yeux de mes nouveaux patrons, couple quasi-littéraire. J'avais tout un autre registre, il est vrai, fait de ma famille et de choses bretonnes : mon arc était muni de deux cordes ; en passant le pont qui mène à l'île Saint-Louis, je me rendais cette justice de convenir avec moi-même que j'allais prendre la position du premier assaut.

C'était une grande belle maison grise assez triste comme ses voisines. Avant d'en franchir la porte cochère, je priai mon Auvergnat de m'épousseter avec mon mouchoir. Je demandai M. Duverdieux, et le concierge, accroupi sur son établi de tailleur, me répondit :

— Au second, la porte à gauche.

Nous montâmes. M. Duverdieux avait une double porte rembourrée et un baldaquin au-dessus. La servante qui nous ouvrit dit tout de suite en m'apercevant :

— C'est le secrétaire!

Je ne protestai point, décidé que j'étais à me montrer très habile; je ne me réclamai d'aucune parenté avec les maîtres de céans et je payai mon Auvergnat qui déposa la malle dans l'antichambre.

— Monsieur est à son cercle me dit la bonne, quand le commissionnaire fut parti, madame est à sa société.

— Ne pourrais-je passer de l'eau sur ma figure et sur mes mains? demandai-je.

— Vous avez votre chambre, me fut-il répondu.

— Voulez-vous m'y conduire?

Au moment où la servante allait répondre, un homme d'assez grande taille, vêtu avec une grave élégance et décoré, entra sans frapper et me tendit la main tout de suite en disant :

— Bonjour monsieur Jean, nous avons fait un bon voyage? La famille est en bonne santé? Allez vous changer; si je suis pris, ce soir vous accompagnerez Mme Duverdieux, au théâtre... Isaure, conduisez M. Jean à son *appartement*.

Il passa et entra au salon avant que j'eusse eu le temps de lui répondre une parole. En disparaissant, il ajouta :

— Quand vous serez prêt, je vous recevrai dans mon cabinet.

En tout cela il n'y avait pas la moindre parcelle de cordialité ou même d'intérêt. Je restai un peu interloqué. Je ne m'étais pas attendu à un Duverdieux fait ainsi. Il était à la fois mieux et plus mal que je ne l'avais auguré. Je lui donnais quarante ans à peu près; il était assez joli homme et très bien tenu, sa figure ne disait rien, mais sa tournure était virile et deux choses me plaisaient en lui ; il avait parlé de « mon appartement », ce qui mit mon imagination en liesse, et il avait parlé de théâtre. Le théâtre était ma folie et sans trop me l'avouer à moi-même, c'était pour le théâtre que j'avais désiré Paris si ardemment. En somme, je n'avais pas à me plaindre. Isaure, la servante, qui avait l'air d'une bonne fille, hésita, puis me dit :

— Votre plus court serait de m'aider. Il y a un valet de chambre, mais quand on l'appelle, il n'arrive que le lendemain. Levez un bout et montons à nous deux.

Son doigt me montrait une des poignées, je ne me fis point prier et nous sortîmes portant la malle dans le bel escalier bien ciré. Nous montâmes une volée, puis deux, puis trois, puis une manière d'échelle où la malle eut peine à passer. Mon *appartement* était une

chambre de bonne, éclairée par un carreau, posé en tabatière. Il n'y avait pas où danser, mais ce n'était pas trop malpropre et l'on y avait mis une petite toilette, sur l'ordre de Madame, au dire d'Isaure qui me laissa à mes réflexions.

Ce n'était vraiment pas luxueux : à part la toilette qui avait dû servir à un enfant, mon mobilier consistait en un petit lit de fer sans rideaux, ma malle et deux chaises de paille. A travers ma vitre, je voyais les sommets de deux cheminées et le haut d'un tuyau de poêle.

Mais j'avais vingt ans; selon la chanson, c'est l'âge d'être bien dans un grenier. Tout en faisant mes ablutions, je continuais mon monologue, commencé dans la rue et je me radotais à moi-même que tous les grands vainqueurs avaient débuté ainsi dans la misère. Je descendis rafraîchi, leste, dispos et habillé de mon mieux. Dans l'antichambre, au lieu d'Isaure, je trouvai le valet de chambre, personnage important, tiré à quatre épingles qui me dit avec beaucoup de solennité :

— C'est Monsieur qui est le secrétaire? Madame le prie de passer.

Je regrettai de ne m'être pas préparé un peu à la cousine pendant ma toilette, mais je répondis aussitôt :

— Mon ami, introduisez-moi.

Le valet de chambre, qui s'appelait M. Roblot, parut scandalisé de ma familiarité, mais il ne m'en fit point de reproches et me précéda à travers plusieurs chambres bourgeoisement décorées jusqu'à une pièce de moyenne grandeur, moitié bureau, moitié boudoir qui avait des prétentions évidentes, mais non point très heureuses au luxe *artistique*. Cela sentait la muse, et les muses, comme Mme Uranie Duverdieux, n'ont pas le même parfum que les roses. Beaucoup de journaux, beaucoup de brochures, beaucoup de revues, beaucoup de livres, des albums, des estampes, des tableaux, des bustes, des statuettes, un tomahawk, un arc, quelques flèches, une divinité hindoue, des broderies chinoises, des petits papiers de couleur verre d'eau en quantité énorme, un casier de coquillages et une collection de papillons, voilà ce qui frappait l'œil d'abord. Il n'y avait là dedans aucun objet de prix, sauf peut-être les petits papiers couleur verre d'eau sur lesquels Mme Duverdieux déposait les perles de son inspiration.

Je la trouvai assise devant une table en bois de rose, façon Louis XV, et tenant son front entre ses mains. Elle ne se dérangea

pas tout de suite et j'eus le loisir de la bien considérer. C'était une de ces sincères laideurs qui ne se rachètent par rien, mais elle avait l'air en vérité bonne personne, malgré sa pose théâtrale et les préciosités maladroites de sa toilette. Elle me parut au moins aussi âgée que son mari, sinon un peu plus. Elle était coiffée à l'enfant et drapée dans une tunique de ton neutre qui dessinait des plis sculpturaux sur la robuste musculature de ses épaules; son nez rond avait beaucoup d'ampleur et la pâleur bouffie de ses joues gonflait en bourrelet le dessous de ses yeux.

Elle me regarda enfin et me sourit; le sourire ne la rendait pas plus jolie, mais il dénonçait un bienveillant désir d'être agréable et valait mieux à mon sens que la froideur de M. Duverdieux. Je saluai très respectueusement; elle me dit d'une voix douce et véritablement charmante qu'elle avait :

— La province est une pépinière vivante qui nous envoie sans cesse à Paris un contigent de plants jeunes et vigoureux.

J'étais bien sûr d'avoir lu cette phrase-là quelque part et même plusieurs fois. Chez nous, ma mère et mes sœurs parlaient leur propre pensée, je ne pouvais pas savoir encore combien cette habitude est rare à Paris où chacun bavarde ses lectures. Et le *Figaro*, qui fournit le bagoût de cent mille nigauds spirituels, n'était pourtant pas encore inventé! Ma cousine Duverdieux buvait à des sources moins publiques. Je la saluai de nouveau et je dis, car le son mélodieux de sa voix m'avait réconcilié :

— C'est à vous que je dois la réponse favorable à ma lettre?

Elle secoua la tête affirmativement, mais elle ajouta entre haut et bas :

— Ernest est *aussi* une noble intelligence!

Ernest était M. Duverdieux. Après la phrase de la pépinière vivante, cet « aussi » arrivait comme une aggravation, et je dois avouer que dès ce moment je connus ma cousine Uranie aussi intimement que si j'eusse toujours vécu avec elle.

— Mon jeune ami, reprit-elle, vous devez faire des vers, je l'avais deviné au style de votre lettre et votre physionomie intéressante l'indique énergiquement. Mes faibles productions, je le suppose, sont connues en Bretagne comme partout. Je n'écris ni pour le lucre ni pour la gloire, chose vaine, mais pour obéir à une mission sociale. Le monde nouveau cherche son équilibre entre les anciens fanatismes religieux et les dangereuses doctrines des réformateurs

trop pressés qui voient la maladie et n'en connaissent point le remède. Dieu est un contre-poids qui a son utilité. S'il n'existait pas il faudrait l'inventer, a dit Voltaire, mauvais poète, penseur médiocre, mais homme d'esprit et qui ne croyait pas au peuple. Vous arrivez d'un pays peu éclairé et vous tombez ici dans une maison de lumière. Ernest et moi, avec des armes bien différentes, nous combattons tous les deux pour la vérité qui naît et qui va remplacer toutes les erreurs : vérité de modération, de compensation, de concession, n'admettant rien absolument, ne repoussant absolument rien, comptant avec tout, tirant parti de tout et bâtissant déjà son temple d'où seront exclues pareillement la foi aveugle et la stupide négation. Ernest est une nature bien distinguée. C'est lui qui a trouvé le mot *Juste milieu* pour caractériser la religion moderne, ou du moins on le lui attribue, quoique j'en sois véritablement l'auteur. Ce mot d'ailleurs est trop familier et j'en cherche un autre. Depuis les immortelles journées de juillet, l'élément utilitaire est tout-puissant à Paris, et c'est justice, mais il faut le revêtir de poésie comme on roule les pilules dans du sucre : Ernest a besoin de moi. Ici, vous allez vivre au cœur même de la question vitale ; si vous avez du talent, comme je l'espère, l'avenir est à vous. Etes-vous dévot?... ne rougissez pas : Il y a de jolies choses dans le catholicisme.

— Je suis croyant, répondis-je.

— Moi aussi. Lamartine a du succès. Il faut voir où va le goût public, non pas pour le suivre servilement, mais pour en profiter. Nous nous entendrons très bien, je vois cela...

Une sonnette éloignée tinta.

— C'est Ernest, dit-elle, ne le faites pas attendre, il est comme tous les libéraux, un peu despote. Je n'ajoute qu'un mot : vous serez ici comme un coq en pâte et plus libre que l'air. Vous prendrez votre pension où vous voudrez et vivrez à votre fantaisie, seulement, Ernest vous tiendra le matin, depuis sept heures, et moi l'après-midi. Le soir vous serez à ma disposition selon le besoin. Allez vite, c'est la seconde chambre après celle-ci : vous pouvez écrire chez vous qu'on soit sans inquiétude, vous avez retrouvé en moi votre mère !

Elle me congédia sur ce dernier mot, prononcé d'une façon un peu théâtrale; et pendant que je traversais la chambre voisine, j'entendis M. Duverdieux, « Ernest », qui me disait : — Monsieur Jean, vous pouvez entrer.

J'ouvris la porte aussitôt et me trouvai dans un cabinet de bonne étendue, meublé selon le style empire. Une bibliothèque régnait autour des murailles, montrant partout des livres de format grave, sévèrement et proprement reliés. Sur la corniche il y avait un rang de statuettes romaines en bronze. Le bureau d'ébène supportait quatre bustes, également en bronze, parmi lesquels était celui de Mme Duverdieux, en muse. Ce n'était, ni beau, ni laid, ni riche, ni pauvre, mais net, décent et bien ordonné. M. Duverdieux, très blanc de peau, supérieurement tenu, un peu chauve et ramenant sur son front les cheveux de ses tempes, faisait bien là dedans. Il écrivait debout, à un pupitre, juché à hauteur d'homme, non loin de la fenêtre, et je ne pus m'empêcher de remarquer combien son apparence valait mieux que celle d'Uranie.

— Vous sortez de chez Madame, me dit-il, beau talent, esprit élevé tout à fait, à qui nous obéissons tous plus ou moins. Seulement, vous ne ferez jamais rien que sur mon ordre à moi, c'est plus régulier. Asseyez-vous. Je ne vous ai pas fait venir, comme vous le pensez bien, sans avoir pris mes renseignements là-bas. Votre famille est dévote à outrance, mais on se corrige de cela et nous n'avons aucune hostilité contre la religion, au contraire. Il s'agit seulement de la rendre intelligente. Je connais des ecclésiastiques instruits et avisés qui cherchent le moyen orthodoxe de convertir le clergé aux intérêts et à la logique de la vie réelle, c'est là le joint. Il faut que l'idée pratique entre dans le catholicisme ; nous nous en préoccupons et peut-être que cela se fera. L'Église romaine qui est, au fond, le seul christianisme et tout le christianisme, comprendra tôt ou tard qu'elle a mal joué sa partie en laissant les protestants s'emparer du côté bourgeois des choses, et j'entends par là le côté sérieux, utile, le côté d'affaires. Le monde n'est pas habité par des héros et par des saints, mais par des bonnes gens qui sont avocats, commerçants, hommes de science ou d'affaires et qui s'efforcent de s'arranger dans la vie une place commode et même brillante. Est-ce votre avis, mon cher monsieur Jean ?

Je répondis par un geste équivoque, mais plutôt approbateur. Je voulais plaire et je comprenais que mon roman de la diligence, si plein de talent qu'il fût, ne vaudrait rien pour « faire mon entrée » dans cette maison-là. M. Duverdieux avait parlé d'un ton familier et presque bon enfant, mais sa phrase était « faite », son mot précis et tout cela devait être un *tiroir*, comme disent les conférenciers et

les journalistes qui *improvisent* surtout à l'aide de leur mémoire. C'était appris avec soin et agréablement débité. Comme échos d'articles appris par cœur, sa femme et lui faisaient bien la paire.

Je donne quelque importance à ce premier entretien parce que, *a priori*, je n'étais pas ennemi des « idées nouvelles » ; le besoin de secouer beaucoup de jougs et d'amender la loi du Christ pour la rendre plus commode préexistait en moi comme en tout hanneton demi-lettré qui a appris à bourdonner dans les lycées, — et aussi parce que je ne m'étais encore jamais trouvé en face de ce qu'on appelait alors un *Doctrinaire*, chose vague qu'il ne faut point trop essayer de définir et qui a introduit dans notre vie, soit publique, soit privée, un élément particulier de dissolution plus subtil que la négation même à quoi elle mène, et plus dangereux que les franches aspirations du matérialisme qui lui fait peur. Ce compromis sans foi ni ampleur, habillé de prudence sophistique, n'était point une invention nouvelle et l'on peut dire qu'il est aussi vieux que le monde, mais il florissait alors tout spécialement sous l'engrais de cette quasi-révolution de juillet, si timorée et si funeste en laquelle l'histoire verra l'hypocrite, la poltronne origine des convulsions qui s'annoncent comme devant secouer la fin de notre siècle.

J'avais bu déjà de cette tisane dans les livres et dans les revues. Le temps a considérablement marché depuis lors, les faits aussi, mais la « doctrine », tout en arborant forcément de moins timides cocardes, est restée la même, démolissant à bas bruit tout ce qu'elle prétend conserver. Elle est partout, c'est le fruit blet de la sève bourgeoise, et ne vous y trompez pas, il y a des doctrinaires même parmi les chrétiens; il y en a même parmi les fous lugubres qui se flattent d'apaiser la bête révolutionnaire en lui versant à boire très largement son content de pétrole et de sang.

Les uns font des discours et quelquefois des sermons où ils réconcilient disertement l'Église avec l'intérêt mondain, en chantant je ne sais quelle *Marseillaise* un peu trouble, contraire à leur catéchisme et dont l'éclat vient faire scandale tout à coup en des enceintes vénérables où chacun croirait être à l'abri du scandale ; les autres en revanche entonnent des parodies de psaumes au plus profond de ces bouges que la littérature malpropre a rendus célèbres sous le nom d'assommoirs. Ceux-ci comme ceux-là font tout bonnement un commerce et gagnent leur pain d'orgueil et de blé : La « doctrine » ne peut être qu'un métier.

Quand le métier est exercé par des bandits, c'est encore tant pis, car les bandits doctrinaires sont plus nuisibles que les autres, mais quand la contagion se glisse sous la robe des saints, c'est le comble, et il faut se voiler la face.

L'importance que je donne à cet entretien où je restai à peu près muet, vient aussi de ce fait qu'il fut, à mon insu, une véritable étape, une étape très marquée de ma route, puisqu'il contribua à lui donner sa première direction mauvaise, non sans éveiller chez moi d'assez vives répugnances et quelques scrupules. J'étais plutôt, par nature, un ennemi de ces pâles accommodements, mais je voulais *réussir* et dans ce petit *credo* de l'indifférence, j'entrevoyais un moyen possible d'arriver au succès.

J'étais en outre à la fois un ignorant et un curieux; j'étais enfin un vaniteux et je me disais : « Il faut percer son chemin d'abord. Regardons, cherchons la place où passer et conservons notre indépendance. » M. Duverdieux reprit en se rapprochant de moi :

— Vous m'avez plu à première vue et vous m'aviez plu d'avance par votre lettre qui respire une ambition honorable. Vous êtes intelligent, vous avez de bonnes études et l'envie de connaître. Tout cela est très bien; vous serez ici dans une position admirable pour choisir la direction à prendre. Si l'art vous appelle, vous avez Uranie qui n'est pas du tout une *femme de lettres*, mais qui est beaucoup mieux que cela; pour les côtés plus graves de la vie, me voici : mes devoirs de magistrat me laissent le temps de combattre avec la plume et je vois approcher non sans frayeur le moment où la carrière politique va s'ouvrir devant moi, malgré moi. Pour vous rendre utile ici, il ne s'agit pas de savoir spécialement ceci ou cela, ce qu'on ne sait pas, on l'apprend, il s'agit d'emboîter le pas.

De nos jours c'est un peu la définition du talent, fournie en trois paroles : *emboîter le pas*. Vous ne comprenez peut-être pas très bien le large sens de cette devise, mais dans quarante-huit heures vous en mesurerez aussi bien que moi la vertu. On n'est outil qu'à ce prix, et notez que l'outil vivant, quand il est bien repassé, a mille chances de monter ouvrier à son tour et de s'asseoir sur les gradins de l'escalier social très près de son maître ou même au-dessus. J'ai été outil; je suis peut-être encore outil entre les mains d'un plus fort que moi. Tout rôle est bon a qui sait le jouer et il n'y en a point de facile. Les incapables sont ceux qui dédaignent ou qui boudent leur rôle. Dites-moi, vous êtes légitimiste?

— J'ai mes sympathies, répondis-je.

— Je n'y vois point de mal, prononça très doucement M. Duverdieux, d'autant qu'on peut les mettre dans sa poche. Les opinions sont comme les situations, d'ailleurs et il est possible de les utiliser toutes. Avez-vous déjà essayé d'écrire ?

— Très peu.

— Tant mieux. Les premiers essais d'une intelligence qui n'a point de direction ni de but peuvent la rendre à tout jamais bossue. En littérature êtes-vous classique ou romantique ?

— Je pencherais vers le romantisme.

— Je m'en doutais, tant pis, c'est du vieux neuf et de la fausse monnaie d'originalité. Ils sont là dedans tout un troupeau de talents très ordinaires qui se damnent à faire semblant d'avoir du génie. La mode les soutient, la mode les lâchera pour en soutenir d'autres qui ne les vaudront même pas. Le siècle littéraire est fini ; vous vivrez assez pour voir l'encre de la petite vertu remplacée par de la boue dans l'écritoire de ceux qui voudront être les favoris de Paris. On n'écrira plus avec la plume des oiseaux qui planent, mais avec des petits engins de fer qui prendront la rouille comme des clous. Pendant que ceci descendra très-bas, la science montera ; elle débordera dans l'industrie et produira des merveilles utiles. Babylone d'Europe aura des splendeurs fabriquées à la mécanique que l'Asie n'a jamais soupçonnées. On ne saura plus bâtir, il est vrai, ni les cathédrales ni les palais, mais on élèvera des décors gigantesques pour loger des foires qui seront des féeries et amuser la bête populaire, changée en Nabuchodonosor.

Autour de ces orgies la misère sera immense et mal secourue, parce que la charité sera morte avec la religion. Je vous dis cela justement pour en revenir à la religion dont j'ai peur pour vous...

Ici, je souris, il s'arrêta. Mais quelque chose restait dans son tiroir et il continua, disant :

— Il n'y aura plus de rois, bien entendu, au temps dont je vous parle et qui est prochain, mais il y aura toujours des trônes sur lesquels des saltimbanques ivres s'assoiront les jambes en l'air, soignant leur ventre et celui de leurs familiers, tandis que s'aggravera le dénuement des peuples. On connaîtra la tyrannie de la matière, et comme ces maladies de la moelle, chez les nations, sont contagieuses au premier chef, l'équilibre européen aura frayeur peut-être et se fâchera.

Parmi nous autres spiritualistes sans exagération ni bigoterie, il y a des gens qui voient ainsi les choses en noir et préjugent, selon un calcul qu'ils déclarent mathématique, une série de catastrophes aboutissant à l'effrondrement final de la France, parce que les fous, bavards et vaniteux qui auront ameuté les vengeances de l'étranger contre leur pays amoindri, seront plus impuissants que des enfants quand il s'agira de le défendre sur son lit d'hôpital. Ma croyance personnelle ne va pas jusque-là. J'adopte avec peine ces conséquences excessives d'une situation en apparence prospère, mais qui renferme, je le confesse, de très sérieuses menaces pour l'avenir. La France ne mourra pas : elle est à mes yeux un rouage nécessaire de la machine du monde. En outre, il y a cent à parier contre un pour les gens de votre âge et même ceux du mien qu'ils auront le temps de vivre et de mourir, c'est-à-dire de semer leur destinée propre et de la récolter avant l'accomplissement de ces lugubres prophéties...

Mais il n'en est pas moins vrai que les germes sont en terre, qu'on en voit déjà sortir les premières pousses et que tout homme sage doit avoir l'œil ouvert sur les progrès de pareille végétation, moisson attendue par les intrigants et les aveugles, mais dont les classes pauvres travaillant honnêtement ne récolteraient que la paille. C'est ici que la question religieuse arrive naturellement, avec la question politique. Laquelle des deux est la plus palpitante ? cela ne nous fait rien : Elles sont connexes. Dans ma maison, vous ne pourriez être ni carliste à tous crins, ni catholique ultramontain, voilà ce que j'ai voulu établir. M'avez-vous bien suivi jusqu'ici ?

— Parfaitement, répondis-je.

— Aviez-vous idée de ce que je viens de vous dire?

— J'ai lu beaucoup de journaux et beaucoup de revues.

M. Duverdieux m'adressa un signe de tête bienveillant et poursuivit :

— J'en fais... nous en faisons. On commence à nous donner dans la presse un nom qui exprime bien le rôle que nous prétendons jouer à travers le développement des faits révolutionnaires dont nous ne sommes ni les partisans échevelés ni les adversaires irréconciliables : on nous appelle des *conservateurs*. Ce nom implique l'idée de lien ; il engerbe, il collige, admettant tous les points de départ. Nous sommes nombreux, nous nous entendons à moitié, l'heure du péril sonnée fera peut-être que nous nous entendrons

tout à fait, mais j'en doute. Notre trait d'union est l'intérêt commun à tous les hommes qui ont quelque chose à perdre. Parmi nous il y en a, et ils sont nombreux, qui regardent la religion comme une très petite affaire au temps où nous sommes. Ils ont tort. C'est la sécurité même dont a joui l'époque de la Restauration et dont nous jouissons encore pour quelque jours qui a mis ainsi la religion sous la remise. On dédaigne en pleine paix les sauvegardes dont les temps de guerre sentent d'instinct le besoin. Au premier péril social, la religion sortira de sa cachette, je le sens parfaitement ; il y a plus, je l'espère et je le veux, mais entendons nous bien : je veux une religion qui puisse nous servir et qui ne doive pas nous nuire. Je n'ai pas foi à la religion des croisades sous Louis Philippe d'Orléans, en 1833, et je ne vois pas trop ce que nous pourrions faire de bon avec la religion des Jésuites !

Il s'arrêta encore et me regarda, demandant évidemment une approbation. Je la lui donnai sans avoir besoin de réfléchir. J'avais la mémoire pleine de diatribes contre les croisades et je détestais les Jésuites que je connaissais surtout pour avoir dormi au collège sur les *Provinciales* de Pascal. La pensée de M. Duverdieux commençait à m'apparaître et je ne la trouvais point mauvaise. Elle ressemblait par certains côtés à la mienne propre que j'avais puisée dans le fouillis de mes lectures. Il reprit de nouveau :

— Mon cher monsieur Jean, nous ne cousinerons pas, nous deux à tout propos, si vous le voulez bien. Je vous appellerai ainsi : Monsieur Jean et vous me direz *Monsieur* tout court. Quoique libéral, j'aime les apparences de la hiérarchie et nous n'en serons pas moins bons amis pour cela. Je reviens à mes moutons : c'est précisément parce que je sens le besoin d'une religion que je la veux bonne ou du moins acceptable pour les majorités. On ne fera plus rien en dehors des majorités imposant leur manière de voir par la presse. Vous parliez de journaux et de revues, nous en avons déjà plusieurs dont l'influence va grandissant et qui soutiennent avec talent l'idée de conservation. Malheureusement la discipline manque un peu chez nous ; il n'y a pas un principe commun, ou plutôt il n'y a pas de principe du tout : notre volonté de « ne pas aller trop loin » n'est pas un principe. Chacun de nos groupes place le « trop loin » où il veut, et il en est de même pour chaque membre de chaque groupe. J'ai mon groupe, j'y suis influent jusqu'à un certain point ; il compte dans son sein des hommes de valeur qui gouverneront la

France pendant quelques jours ou pendant quelques années avant la culbute finale et qui empêcheront peut-être la culbute, je ne le crois pas. Certains d'entre eux y aideront plutôt : ceux qui croient qu'on peut modérer la révolution.

C'est là un désir généreux, mais enfantin ou sénile, qui fondera pourtant plus d'une fortune politique, de celles qui achètent le pouvoir à fonds perdus en chantant « après moi la fin du monde ». La révolution ne se modère pas, elle abuse d'elle-même et de tout, poussant le sophisme à ses conséquences les plus implacables et faisant subir à la vérité même de violentes fermentations qui la transforment en mensonges capiteux. Elle boit cela du matin jusqu'au soir et ne peut vivre qu'en état d'ivresse...

Il n'y a qu'un frein possible pour la révolution, c'est la religion. En cela, mes amis ne sont pas tous d'accord avec moi, mais j'ai gagné les plus intelligents et nous cherchons une religion *possible*, c'est-à-dire un principe supérieur qui puisse être adopté par les majorités et n'oppose aucune entrave à la marche des affaires. Naturellement, nous avons pensé tout de suite au protestantisme qui règne dans des pays à la fois très prospères et très paisibles. Connaissez-vous bien le protestantisme ?

— Non, répondis-je, il n'y a point de protestants chez nous.

— Si vous m'aviez répondu oui au hasard, me dit M. Duverdieux, comme font généralement les enfants qui passent leur examen, je vous aurais marqué un mauvais point. Je ne le connais pas non plus, moi qui l'ai interrogé avec une bienveillante attention et qui penche par instinct vers son point de départ, le libre examen. J'ai cherché les protestants, je les ai étudiés, mais je ne les sais pas. Ce sont souvent de très braves gens, sincèrement attachés à ce qu'ils nomment leur foi, mais leur foi m'échappe. Elle est multiple, fuyante, insaisissable. Chacun d'eux a la sienne qui n'est point celle du voisin. J'ai trouvé en Angleterre, seulement cinq cents églises différentes et dans chaque église des ouailles qui ne sont point d'accord entre elles. Cela ressemble à notre grand troupeau conservateur. Je suis revenu, après mon enquête faite, avec la certitude que non seulement le protestantisme ou ce qu'on nomme ainsi ne pouvait pas être opposé comme un frein à la révolution, mais encore qu'il était la révolution même et que si les pays où il fleurit échappent jusqu'à présent aux fièvres qui se déclarent en France, ce n'est pas à cause du protestantisme, mais bien plutôt malgré lui.

Il se fait d'ailleurs dans ces pays un travail de retour vers le catholicisme, qui n'est pas exempt d'espérance et de frayeur toutes humaines. Beaucoup de disputeurs protestants finissent athées : cela épouvante tout le monde, même ceux qui ne s'intéressent point à Dieu pour Dieu, mais qui prétendent rester vis-à-vis de lui dans les termes d'une neutralité polie.

C'est un peu notre position à nous-mêmes, conservateurs, partisans éclairés de la libre discussion, maintenue dans de sages limites. Le protestantisme étant écarté comme fatalement révolutionnaire, restait le schisme grec qui ne signifie rien et la loi de Moïse, pratiquée par des gens excessivement sérieux, mais détestable pour la propagande à cause du peu de sympathie inspiré par les juifs. Bien entendu, je n'ai pas été jusqu'à Mahomet, ni même jusqu'à Brama. De cette étude, résumée ici, est résultée la vraisemblance, pour ne pas dire la certitude, que la foi catholique seule est encore bien portante, homogène et capable de fournir une énorme puissance de résistance.

Il y a là une organisation admirable et que je ne suis pas éloigné de regarder comme surhumaine. Si les sociétés secrètes nous épouvantent, c'est qu'elles ont pillé les Jésuites et appliqué la grande théorie d'obéissance à leur but d'aveugle destruction. Il nous faut donc le catholicisme, c'est clair, et cependant, nous ne pouvons entrer dans le catholicisme, puisqu'il répugne à la facilité de nos mœurs et contredit notre esprit d'entreprise. Voilà un cercle vicieux, qu'en dites-vous ?

— J'attends et j'écoute, répondis-je.

— Fort bien ; je vais donc conclure : Jésus est l'abnégation, le renoncement, le sacrifice ; je ne sais pas si Luther et Calvin étaient des égoïstes et la chose m'importe peu, mais je sais qu'ils ne voulaient ni obéir ni souffrir, et je partage en ceci très sincèrement leur vocation, vous aussi. Comment faire pour avoir les bénéfices de la loi de Jésus sans vivre martyrs ? cela vous semble impossible, hé ? d'autant que j'ai commencé par établir que la principale force du catholicisme est dans sa merveilleuse unité et que la pensée d'introduire dans cette unité un nouveau schisme ou une nouvelle réforme ne peut venir à un homme raisonnable souhaitant de garder à cette unité toute sa puissance pour l'exploiter à son profit. On n'ébrèche pas d'avance l'arme dont on veut se servir...

Non, nous sommes plus avisés que cela. Nous nous attaquons à

un problème dont nous avons mesuré la difficulté. Nous n'avons aucun droit au titre de chrétiens, nous le savons et nous n'ambitionnons pas d'acquérir ce droit, mais nos intérêts de conservateurs sont, en beaucoup de points, les mêmes que ceux de l'Église, et sans nous y incorporer, nous pouvons vivre auprès de l'Église, dans un état de cordiale neutralité. La question est un peu de savoir si elle a besoin de nous comme nous pouvons avoir besoin d'elle. Eh bien! nous croyons qu'on doit s'entendre. Le temps est aux concessions, aux moyens-termes, aux justes-milieux; notre gouvernement s'appelle la quasi-légitimité et jamais à d'autres époques moins intelligentes, l'usurpation n'aurait osé pareille plaisanterie, mais nous sommes tous des *quasis*, des presque, des à peu près et cela nous permet de végéter. Cependant, le travail se fait sans fracas, les hommes et les choses muent tout doucement. L'élément bourgeois a aussi sa force. Considérez ce qui se passe : nous voici déjà bien plus loin des de Maistre et des Bonald que du déluge! Le libéralisme est entré sinon dans l'Église, du moins dans les lettres catholiques, il monte en chaire et mêle à de hautes, à d'ardentes aspirations des idées qui sont cousines germaines des nôtres. Lamennais ira loin s'il continue de courir; Lacordaire est un jeune étalon plein de feu que le mors exaspère et qui ruera; Montalembert, fils des croisés, admet très bien les différences notables qui existent entre le règne de saint Louis et le règne de Louis-Philippe.

Le monde marche, en définitive, et ceux qui voient Dieu partout ne peuvent certes le méconnaître dans les choses de ce siècle. Rien ne s'est fait sans lui et s'il l'avait permis, ce bon Charles X serait encore paroissien de Saint-Roch. Pour qui regarde bien les événements, le sens des mots s'apprivoise peu à peu jusqu'à faire naître cette idée que Dieu est pratique, qu'il n'est pas impossible par conséquent d'accorder l'examen libre, manié adroitement avec la foi la plus parfaite, l'intérêt bien entendu avec le renoncement et la diplomatie d'affaires avec le sacrifice. Des mots !

Comprenez bien : ce seraient là désormais surtout des questions de grammaire. Nous avons la parole et nous avons la plume : on pourrait nettoyer, arranger, attifer, sinon résoudre des multitudes de problèmes prétendus indécrottables avec des mots, rien qu'avec des mots. N'y a-t-il pas là toute une philosophie?...

Paul Féval.

LES ORIGINES CHRÉTIENNES

D'APRÈS M. DURUY (1)

Dans les discussions ouvertes avec les rationalistes modernes sur les origines chrétiennes, certains catholiques, dont la foi et les intentions sont assurément hors de tout soupçon, semblent leur faire, avec une dangereuse facilité, des concessions regrettables sur l'indécision, l'indétermination de quelques-uns des dogmes chrétiens pendant les deux premiers siècles de l'Église, par exemple, du dogme de la divinité de Jésus-Christ, et de la distinction des personnes divines.

Quand on considère l'importance capitale de ces deux dogmes dans l'économie de la foi, et que le Christianisme ne peut exister sans une croyance explicite à ces deux vérités, on ne comprend pas qu'elles aient pu demeurer à l'état de problème pendant plus d'un siècle, et qu'elles n'aient été universellement reçues dans l'Eglise catholique qu'après deux siècles d'hésitation et d'incertitude.

Une telle hypothèse est d'autant plus inadmissible que les saints Évangiles, où nous devons assurément trouver le sujet des prédications ordinaires des apôtres, nous apprennent que le Sauveur a affirmé sa divinité de la manière la plus solennelle, qu'il a donné ses miracles en preuve de cette affirmation, et qu'il l'a scellée de son sang. Il n'a pas été moins formel dans l'expression de ses rapports avec son Père céleste et avec l'Esprit-Saint. C'est, du reste, sur les paroles mêmes des saints Évangiles que l'Église s'est fondée pour condamner les hérésies opposées aux dogmes de la divinité de Jésus-Christ et de la Trinité.

(1) Voir la *Revue* du 15 avril 1880.

Comment donc supposer que la croyance de l'Église naissante, que la foi des apôtres et des hommes apostoliques n'ait pas été fixée sur ces deux points, quand on se rappelle que le chef des apôtres, Pierre, fut le premier à confesser la divinité du Christ, et que cet acte de foi, accompli en présence de ses collègues dans l'apostolat, lui mérita, avec les éloges du divin maître, la promesse de la primauté?

Quand même les témoignages de la tradition nous manqueraient (et, grâces à Dieu, ils ne nous font pas défaut !) pour constater la foi de l'Église sur ce point pendant les deux premiers siècles, il suffirait de confronter ses décisions dogmatiques avec les paroles de l'Évangile qui en sont le fondement, pour en conclure que la foi n'a pas commencé par la condamnation de l'erreur, mais qu'elle a pris son origine dans la parole de la vérité.

S'il en était autrement, il faudrait dire que le Christianisme n'est point l'œuvre de Jésus-Christ, mais l'œuvre des hommes, et qu'en créant, après beaucoup d'hésitation, le dogme de la divinité de Jésus-Christ, l'Église a créé celui de la rédemption du genre humain.

Ce que nous avons dit, dans notre précédent article, suffit, malgré les étroites limites où nous nous sommes borné, à démontrer que les deuxième et troisième siècles n'ont rien ajouté à la foi du premier. Suivons maintenant M. Duruy sur le terrain de la constitution de l'Église qui, d'après lui, aurait attendu jusqu'au troisième siècle pour avoir son unité, son centre d'autorité et sa hiérarchie.

§ 1. — *L'unité de l'Église.*

« L'unité, dit M. Duruy, s'établissait, grâce aux continuels rapports des chrétientés entre elles... L'union apparaissant comme une nécessité de salut, on cédait sur des points secondaires pour éviter des divisions qui auraient exposé à des périls plus grands que la persécution ; de sorte que les changements qui s'opéraient, imposés par les circonstances, étaient, en outre, le développement logique de la doctrine et de la discipline primitives. Ainsi l'Église catholique se formait d'elle-même, peu à peu, par la réunion des Églises particulières (1). »

(1) *Hist. des Romains,* t. VI, p. 156-157.

Il semble, à entendre M. Duruy, que jusqu'au troisième siècle les Églises chrétiennes avaient vécu dans une sorte d'isolement, n'ayant rien de commun que le nom chrétien, sans aucun autre lien que des rapports mal définis. Cette appréciation manque d'exactitude. Le dogme de l'unité absolue de l'Église, c'est-à-dire de l'union intime, en un seul corps, de tous les membres répartis dans les diverses communautés chrétiennes, est un dogme fondamental du Christianisme. On peut aisément s'en convaincre en parcourant le livre des *Actes des Apôtres*, leurs lettres et tous les écrits des temps apostoliques (1).

L'unité n'est pas seulement prêchée comme doctrine, mais elle est historiquement affirmée comme fait. Elle a existé dès l'origine; elle n'a point été le fruit de combinaisons intéressées; et les continuels rapports des chrétientés entre elles n'en étaient point la cause, mais le résultat. On ne voit nulle part, dans l'histoire des premiers siècles chrétiens, ces concessions imaginées par M. Duruy; je parle de concessions sur des points de doctrine, car la discipline est de sa nature essentiellement variable, et l'Église l'a effectivement modifiée plusieurs fois dans l'intérêt des fidèles. Mais, encore une fois, je cherche en vain dans les premiers siècles ces merveilleux « changements » qui, d'après M. Duruy, tout en s'opérant sous la pression des circonstances, n'étaient pourtant que « le développement logique de la doctrine primitive ». Au fond, cette phrase signifie que les prétendus changements n'étaient pas des changements; est-ce là ce que M. Duruy a voulu dire?

M. Duruy cherche la « formule de cette union » dans les écrits d'un Père qu'il paraît préférer à tous ses devanciers, à cause sans doute de ses démêlés avec le Pape; je veux parler du saint martyr Cyprien. « Vers le milieu du troisième siècle, dit-il, un homme d'autorité et de gouvernement, saint Cyprien, donnera la formule de cette union dans son traité sur l'*Unité de l'Église*, où il établira que les chrétientés doivent rester en communion entre elles et avec la chaire qui est le centre de la catholicité. « La primauté, dit saint Cyprien, a été donnée à Pierre, pour montrer qu'il n'y a qu'une Église, mais les autres apôtres étaient ce qu'était Pierre. L'épiscopat est un, et tous les évêques sont pasteurs; ils n'ont

(1) *Act. apost.*, XV, 23. *Rom.*, XII, 4, 5; I. *Corinth.*, X, 17; XII, 13; *Galat.*, III, 28.

qu'un troupeau. L'Église, de même, est une, et elle se répand par sa fécondité en plusieurs personnes. »

Nous reviendrons, à propos de l'autorité du Pape, sur ce texte incomplètement cité de saint Cyprien. Contentons-nous de faire remarquer à M. Duruy que le dogme de l'unité de l'Église a été nettement formulé bien avant saint Cyprien. Les lettres de saint Paul en sont un premier et incontestable témoignage; mais, après lui, saint Clément Romain (1), Hermas (2), saint Ignace (3), saint Irénée (4), Tertullien (5), Origène (6), loin de faire aucune allusion à la coexistence de plusieurs Églises de Jésus-Christ, affirment, en employant parfois les expressions mêmes de l'apôtre, qu'il n'y a dans le monde qu'une seule Église chrétienne, dont tous les fidèles sont membres. M. Duruy s'est donc trompé en plaçant au troisième siècle de l'Église l'apparition d'un dogme qui est aussi ancien que l'Évangile.

§ 2. *L'autorité dans l'Église.*

M. Duruy compare les communautés chrétiennes des deux premiers siècles à de petites républiques qui se gouvernaient à leur guise, au plutôt qui étaient à peu près sans gouvernement. « Au premier et au second siècle, dit-il ; la liberté évangélique avait été très grande, et elle ne se perdit que lentement (7). »

S'il veut dire que la prédication et la défense de l'Évangile se trouvaient sur toutes les lèvres chrétiennes, rien n'est plus vrai ; mais s'il entend par là que la doctrine elle-même était livrée à la merci des inspirations individuelles, il se trompe. « Voyez, dit-il, quelle liberté saint Paul laisse à ceux qui ont reçu le don d'instruire ou de révéler les secrets de Dieu. » (I *Corinth.*, XIV, 26.) — Sans

(1) « Pourquoi des divisions, des schismes entre nous? Pourquoi séparer et déchirer les membres du Christ et nous insurger contre notre propre corps. » (*Id. Corinth.* c. XXXVIII et XLVI)?

(2) *Pastor,* visio II, c. IV.

(3) « L'Église est le corps de Jésus-Christ. » (*Ad Smyrn.*, n. 1.)

(4) « L'Église répandue dans tout l'univers, ne forme qu'une grande famille, habitant une seule et même maison, où l'on ne parle qu'une langue et comme par une seule bouche (*Adv. hæres,* l. II, c. X). »

(5) *De Baptismo,* c. VIII.

(6) « L'Église est le corps de Jésus-Christ, animé par le Fils de Dieu, et tous les fidèles sont les membres de ce corps considéré comme un tout » (*Contr. Cels.*, l. VI).

(7) P. 138.

doute; mais l'apôtre y apporte cette restriction : « Que tout soit pour l'édification des fidèles. » Il est si peu partisan de la liberté d'innover dans la doctrine, qu'il va jusqu'à condamner tout enseignement contraire à celui qu'il a donné, fût-il, si c'était possible, prêché par Paul lui-même, ou apporté du ciel par un ange (1).

Il serait aisé de multiplier les preuves de cette vérité historique, que jamais l'Église n'a laissé à ses fidèles la liberté de croire ou d'enseigner ce qui leur semblerait bon. Les nombreuses hérésies qui se produisirent dès les deux premiers siècles sont, comme celles des siècles suivants, des preuves de la liberté prise et non de la liberté donnée.

M. Duruy cite, comme une dernière protestation de la liberté doctrinale expirante, la fin de la lettre 72 de saint Cyprien au pape saint Étienne : « En tout ceci nous ne faisons violence à personne, et nous ne nous posons pas en législateur ; chaque évêque est parfaitement libre de l'administration de son Église, et il en rendra compte à Dieu. »

Jamais l'Église n'a contesté aux évêques le droit d'administrer leurs diocèses ; et c'est à ce droit bien reconnu que fait allusion ce passage de saint Cyprien. Mais ce grand docteur n'a point revendiqué pour eux le droit de dogmatiser à leur gré, et ses paroles n'ont point la portée que leur donne M. Duruy. L'histoire de saint Cyprien n'a fait, du reste, qu'ajouter un nouveau témoignage à l'appui de cette vérité fondamentale, qu'il existe dans l'Église une suprême autorité doctrinale à laquelle tout évêque est obligé de conformer son enseignement.

Saint Augustin donne exactement le sens des paroles de saint Cyprien, quand il dit que tout évêque est libre de donner la solution qu'il juge convenable aux questions qui n'ont pas été tranchées après une entière discussion : « *Opinor utique in his quæstionibus quæ nondum eliquatissima perfectione discussæ sunt* (2). »

M. Duruy avoue que « l'Église avait déjà, au troisième siècle, son rocher immobile du Capitole, que les flots sans cesse mouvants de l'hérésie battaient en vain (3) ». Je suppose qu'il veut parler de l'évêque de Rome, et je le félicite d'avoir appliqué au Siège de saint

(1) *Galat.*, I, 8.
(2) *De Baptismo*, l. III., c. v.
(3) P. 162.

Pierre les magnifiques expressions du poète latin (1). Mais il se fait une théorie inexacte de l'origine de la primauté du pontife romain.

« Certains sièges, dit-il, ceux de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Antioche, celui de Rome surtout, jouissaient d'une considération spéciale, due à l'importance des cités où ils étaient établis et à la croyance que, fondés par les apôtres, la tradition s'y conservait plus pure. Quoiqu'il ne fût encore sorti de l'Église romaine ni un illustre docteur, ni quelques-unes de ces paroles qui élèvent ou terminent les polémiques ardentes, on devait être naturellement amené à reconnaître une primauté d'honneur à l'évêque de la capitale du monde, au siège que l'on disait consacré par le sang des deux grands apôtres, Pierre et Paul, et où l'on montrait leurs tombeaux. Saint Ignace, sous Trajan, ne fait encore, dans sa lettre aux chrétiens de Rome, aucune allusion au pouvoir particulier du chef de cette communauté ; il ne mentionne même pas son évêque. Mais, vers la fin du deuxième siècle, l'inévitable évolution commençait : saint Irénée admettait une certaine supériorité morale du siège romain, tout en combattant l'opinion de l'évêque de Rome dans la querelle que celui-ci soutint contre les Églises d'Orient. Cependant l'histoire ecclésiastique de la première moitié du troisième siècle, notamment les lettres de Firmilianus à saint Cyprien contre le pape Étienne, et de l'évêque de Carthage aux prélats de Numidie, prouve qu'aucune prééminence doctrinale ne lui était encore accordée. Le besoin de s'unir pour se défendre changera plus tard cette primauté d'honneur en primauté de juridiction, et donnera au pape un empire plus vaste que celui des empereurs (2). »

On voit, par cette citation, que M. Duruy ne tient aucun compte des pages de l'histoire évangélique, où tous les siècles chrétiens ont vu les promesses faites et les prérogatives accordées par Jésus-Christ au chef de ses apôtres (3) ; il ne tient aucun compte, non plus, du récit des *Actes des Apôtres*, où la primauté de Pierre nous apparaît en plein exercice (4) ; et cependant M. Duruy ne conteste l'authenticité ni des *Evangiles*, ni des *Actes des apôtres*. Pourquoi donc a-t-il moins de confiance dans les récits des auteurs de ces

(1) *Capitolii immobile saxum.* Virgil. *Œneid.*

(2) P. 156.

(3) *Matth.*, XVI, 18; *Jean*, XXI, 16. Ces endroits sont mal indiqués dans le livre de M. Duruy.

(4) *Act. apost.*, I, 15; II, 14; III, 3, 12, etc.

livres historiques qu'il n'en a dans les fables de Tite-Live, et dans un certain nombre d'écrits sans valeur qu'il cite à l'appui de ses assertions? Son système sur l'origine de la primauté des pontifes romains en souffrirait trop.

Il y a dans cette manière d'écrire l'histoire un déni de justice qui, du reste, ne sera pas plus utile à la thèse de M. Duruy qu'il n'est honorable pour son talent. Forcé qu'il est de reconnaître l'existence de la primauté du pontife romain au troisième siècle, et d'avouer que l'origine même du siège romain fondé par saint Pierre était la source principale de cette primauté, comment peut-il soutenir que cette primauté ne date que du troisième siècle? Est-ce que les mêmes raisons qui assuraient, au troisième siècle, au siège de Rome les égards et la soumission des chrétiens, n'étaient ni connues, ni appréciées au deuxième et au premier siècle? Est-ce que Rome n'était pas dès lors le siège du successeur de Pierre? Est-ce qu'elle ne possédait pas son tombeau? Par quelle étrange « évolution » l'Église en serait-elle arrivée à doter, au troisième siècle, le pontife romain d'une prérogative que nul ne lui avait reconnue jusque-là? Et M. Duruy qualifie cette évolution d' « inévitable ! »

La thèse de M. Duruy ne se tient pas. Apportons maintenant des preuves positives de sa fausseté historique, et montrons que les pontifes romains jouissaient, avant le troisième siècle, d'une véritable primauté de doctrine et de juridiction, et non pas seulement d' « une certaine supériorité morale ».

Saint Clément Romain écrit sa lettre aux Corinthiens, pour porter remède au schisme qui divisait leur Église, et répondre à diverses questions qu'ils lui proposaient (1). M. Duruy désirait voir sortir de l'Église romaine « quelqu'une de ces paroles qui terminent les polémiques ardentes » ; il doit être satisfait : dès le premier siècle, c'est à l'évêque de Rome que l'Église de Corinthe a recours pour éclairer sa conduite et recouvrer la paix que son évêque n'avait pas réussi à lui rendre.

M. Duruy passe très légèrement sur le célèbre texte de saint Irénée ; il l'indique seulement, comme un premier symptôme de « l'inévitable évolution ». Ce texte prouve, au contraire, que l'évolution n'était pas à faire, et que la primauté doctrinale du siège de Pierre était parfaitement reconnue par toute l'Église dès le

(1) I *Ad Corinth.*, c. I. *Patrolog.*, Migne, t. I, col. 206.

deuxième siècle, c'est sans doute pour cela que M. Duruy paraît le dédaigner.

Saint Irénée veut convaincre les hérétiques que leur doctrine est fausse, pour cette seule raison qu'elle est opposée à la tradition de toutes les Églises dont les évêques remontent jusqu'aux apôtres par une succession continue. « Mais, dit-il, comme il serait trop long d'énumérer les successions de toutes les Églises, c'est de l'Église la plus grande, la plus vénérable, que tous connaissent, qui a été fondée et constituée à Rome par les glorieux apôtres Pierre et Paul, qu'il nous suffira d'indiquer la tradition et la foi, pour confondre tous ceux qui forment des assemblées illégitimes. Car, *à cause de sa supérieure principauté, il est nécessaire que toute Église*, c'est-à-dire tous les fidèles, de quelque part qu'ils soient, *s'accorde avec cette Église* (1). »

Il s'ensuit que, d'après saint Irénée, toutes les Églises sont obligées de professer la même foi que l'Église romaine, que la foi de l'Église romaine est la règle de la foi de toute l'Église et, par une conséquence nécessaire, que l'évêque de Rome possède une véritable primauté doctrinale sur toute l'Église. On voit combien M. Duruy est loin de la vérité, quand il dit que saint Irénée ne reconnaît dans l'Église de Rome qu' « une certaine supériorité morale ».

A ce témoignage si formel et si grave de l'illustre évêque de Lyon, du disciple de saint Polycarpe, disciple lui-même de l'apôtre saint Jean, nous pouvons ajouter celui d'Origène. Comme saint Irénée, il donne à l'Église romaine le titre de *la plus vénérable*, qualification qu'il est impossible de justifier, si l'on n'admet pas qu'elle répond, dans la pensée d'Origène, à une supériorité réelle de l'Église romaine sur les autres Églises. N'est-ce pas du chef de l'Église universelle que le même docteur dit : « Celui à qui a été confiée la principauté ecclésiastique elle-même, c'est-à-dire le gouvernement de tous, aura un compte plus considérable à rendre (2)? »

M. Duruy affirme que l'histoire de l'Église, au troisième siècle, ne permet pas de reconnaître à l'évêque de Rome la juridiction universelle, la primauté de vigilance et d'inspection. Cependant, c'est au pape Fabien qu'Origène, accusé d'enseigner de fausses doctrines,

(1) *Adv. hæres.*, III, 3.
(2) *Homélie IX sur Jérémie;* opp. t. III, p. 189.

a recours pour se justifier. C'est, avant lui, au pape saint Clément que s'adressent les Corinthiens, pour éteindre le schisme naissant de leur Église ; c'est du siège de saint Pierre que Montan, condammé par son évêque, essaie d'obtenir sa réhabilitation ; c'est le Pape qui rétablit sur le siège d'Alexandrie saint Denys injustement déposé : c'est le Pape qui redresse la discipline des Églises d'Asie touchant la Pâque ; c'est au Pape que Fortunat et Félix, condamnés par saint Cyprien, portent leur appel ; et saint Cyprien, lui-même, n'a-t-il pas écrit que « l'Église romaine est la racine et la mère des autres Églises (1)? » Elle en est la racine par l'autorité doctrinale, elle en est la mère par la juridiction disciplinaire, ou bien ces paroles n'ont aucun sens. Ailleurs, il déclare que l'hérésie ne peut avoir accès dans cette Église (2), que l'évêque de Rome est le successeur de Pierre (3) ; il écrit au pape saint Étienne pour le prier d'excommunier et de déposer Marcien, évêque d'Arles, tombé dans l'hérésie de Novat (4). Lui-même communique au Souverain Pontife les décrets du Concile provincial de Carthage, que le Pape refusa d'approuver. Il est vrai que toutes ces lettres de saint Cyprien sont antérieures à son démêlé avec le pape saint Étienne ; c'est précisément à cause de cela qu'elles doivent être regardées comme l'expression sincère et réfléchie de ses sentiments pour l'Église romaine. Il a mis, dans la question du baptême des hérétiques, une vivacité parfois blâmable à soutenir ce qu'il croyait être la vérité ; mais on ne peut douter qu'il ne se fût rendu au jugement du chef de l'Église, si, le martyre, prévenant sa soumission, n'eût à la fois expié ses fautes passagères, et couronné son glorieux épiscopat.

La thèse de M. Duruy sur « l'inévitable évolution » qui, vers la fin du deuxième siècle, aurait donné gratuitement à l'évêque de Rome « une primauté d'honneur, que le besoin de s'unir pour se défendre changera plus tard en primauté de juridiction », est donc à la fois dénuée de preuves et contredite par les faits. M. Duruy cherche dans le silence de saint Ignace, aux lettres duquel il attache ailleurs si peu d'importance (5), un argument qui n'a aucune valeur : saint Ignace n'était pas obligé de parler de l'évêque de

(1) *Lettre* 42 au pape Cormille.
(2) *Lettre* 59.
(3) *Lettre* 55.
(4) *Lettre* 88.
(5) P. 149.

Rome dans sa lettre aux Romains; et n'en parlant pas, il n'avait à faire « aucune allusion au pouvoir particulier du chef de cette communauté », comme dit M. Duruy. Les efforts du savant académicien n'ont rien ôté de sa solidité au roc immobile du Capitole chrétien.

§ 3. — *La hiérarchie dans l'Église.*

L'unité qui rattache tous les membres d'une société à un centre commun, l'autorité qui les dirige vers un but commun, supposent une hiérarchie, c'est-à-dire une disposition organique, qui étende progressivement, à tous et à chacun des membres, l'action de l'unité et la force de l'autorité. Jamais la sagesse humaine n'imaginera une société sans hiérarchie : la société ne pourrait subsister sans elle; ce ne serait plus qu'un rassemblement, qu'une cohue. Et M. Duruy voudrait que l'Église, société fondée sur des dogmes, c'est-à-dire sur des choses qui redoutent par-dessus tout l'action dissolvante du caprice et du libre-examen, n'eût pas reçu de son fondateur, avec le dépôt de la foi, la constitution la plus propre à le conserver sans altération et à le propager sans division ?

« A mesure, dit-il, que la vie devint plus active dans l'Église, elle fit apparaître, suivant les temps, des organes nouveaux pour des fonctions nouvelles, afin de conjurer un péril ou de répondre à un besoin. C'est la condition de toute grande et forte existence. La primitive Église, celle de l'âge apostolique, s'était transformée. Tout ce qu'elle avait eu de libre ou de spontané, ou de vague ou de flottant, doctrine, hiérarchie, discipline, se précisait et s'ordonnait pour une action puissante (1). » — « Les communautés chrétiennes des premiers jours n'avaient pas plus d'institution disciplinaire que de sacrements; chacune s'organisait à son gré. Du temps de saint Paul, *on laissait quantité de frères prendre une fonction, un titre, afin d'en retenir un plus grand nombre par la satisfaction d'un sentiment très humain, le besoin de se classer à part* (2). » M. Duruy cite, à l'appui de son assertion, un texte de saint Paul qui la contredit nettement : « Dieu, dit saint Paul, a établi dans son Église : premièrement, des apôtres; secondement,

(1) P. 138.
(2) P. 148.

des prophètes; troisièmement, des docteurs, etc. (1). « Puisque toutes ces fonctions, d'après le témoignage de saint Paul, ont leur raison d'être, non seulement dans les besoins de la société chrétienne, mais dans l'autorité divine qui les a établies, comment M. Duruy peut-il dire qu'on les « laissait prendre » par un vil intérêt de secte? Que nos lecteurs veuillent bien rapprocher de ce texte de saint Paul celui de son épître aux Ephésiens (2); ils entendront, de la bouche même de l'apôtre, la raison de cette magnifique ordonnance dont M. Duruy dit : « Cette étrange confusion ne pouvait durer (3). »

Pour peu qu'on y réfléchisse, on comprend sans peine que dans les commencements de l'Église, alors que la diffusion de l'Évangile et la pratique de la vie chrétienne, loin d'être aidées et protégées par la société civile, n'y rencontraient qu'obstacles et difficultés de tout genre, la hiérarchie ecclésiastique dut être beaucoup plus compliquée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les chefs des Églises avaient à s'occuper de tout, des besoins temporels aussi bien que des besoins spirituels des fidèles et des néophytes; cette nécessité donna lieu à la création, par l'autorité divine dont l'Église est revêtue, de nombreux ministères qui disparurent dans la suite des temps, avec les raisons qui les avaient rendus indispensables. N'est-ce pas ce qui se pratique encore aujourd'hui dans les pays de missions, où la sollicitude pastorale des évêques ne suffisant pas à pourvoir à toutes les charges qui leur incombent, donne officiellement à des laïques le droit d'exercer certaines fonctions, comme, par exemple, celle de catéchiste?

Il n'y a donc point eu de confusion, sous ce rapport, dans les commencements de l'Église, et j'aime à penser que c'est par inadvertance que M. Duruy prête à ses saints fondateurs d'aussi mesquines intentions.

Mais il faut distinguer entre ces ministères passagers, créés pour des circonstances particulières, et la hiérarchie proprement dite que les catholiques regardent comme d'institution divine : l'évêque, le prêtre et le diacre. M. Duruy nous dit qu' « au temps de Sévère (au troisième siècle), les chrétientés importantes avaient un évêque, représentant l'unité du gouvernement spirituel; des

(1) I *Cor.*, XII, 28.
(2) *Eph.*, IV, 11-14.
(3) P. 148.

prêtres pour les fonctions religieuses, des diacres pour le service du temple ». Et il ajoute : « L'ordre, indispensable à la vie régulière, avait remplacé le désordre des premiers jours (1). »

M. Duruy veut absolument que le désordre ait créé l'ordre, et que la hiérarchie soit sortie de la confusion. Cependant, il avoue que « saint Paul avait fait élire dans toutes les Églises qu'il instituait des évêques ou anciens et des diacres (2) ». Il me semble que saint Paul est bien rapproché des origines du Christianisme, et que M. Duruy disant qu'il y avait des évêques et des diacres du temps de Sévère, est aussi neuf que s'il disait que la France était gouvernée par des rois au treizième siècle.

Quant aux prêtres, M. Duruy aurait pu les trouver dans saint Paul, car ils y sont nommés; mais il aime mieux traduire le mot grec « presbyteros » par celui d'*ancien*, que par celui de *prêtre* qui a le même sens; et puis il confond le prêtre et l'évêque, en disant que saint Paul institua des évêques *ou* anciens. Sans entrer, sur la différence de ces deux dignités, dans une discussion qui nous mènerait trop loin, il est certain que saint Paul lui-même distingue le prêtre de l'évêque, lorsque, dans sa première lettre à Timothée (3), il lui recommande de ne pas recevoir facilement des accusations contre un prêtre. Saint Clément Romain fait la même distinction dans sa première lettre aux Corinthiens (4) ; et enfin saint Ignace martyr, dans sa lettre aux Smyrniens, nomme, dans leur ordre hiérarchique, l'évêque, le prêtre et le diacre (5).

Puisque M. Duruy cite, comme un document historique, la *Constitution de l'Église d'Alexandrie*, pourquoi ne met-il pas sous les yeux de ses lecteurs le tableau de la hiérarchie ecclésiastique, qui se lit au commencement du livre premier? « Il faut reconnaître que Jésus-Christ a établi les dignités des évêques, les chaires des prêtres, les sièges des diacres, les prudentes fonctions des lecteurs,

(1) P. 149.
(2) *Ibid.*
(3) I Timoth., v. 19.
(4) I Cor., I.
(5) La lettre aux Smyrniens est une des lettres de saint Ignace dont tous les critiques admettent l'authenticité. M. Duruy la récuse, sous le prétexte que « les différents textes de ces documents donnent lieu a trop de discussions pour qu'on puisse les apporter en témoignage ». (P. 149, note 4.) Et il citera, sans le moindre scrupule, à la page 162, les *Constitutions de l'Église d'Alexandrie,* le plus apocryphe de tous les livres de ce genre.

celle des veuves vouées à la chasteté, et tout ce qui est requis pour le maintien de l'Église. » Voilà, certes, une négation bien formelle des théories de M. Duruy.

On voit combien le savant académicien est loin de la vérité historique, quand il fixe au troisième siècle seulement la détermination de la hiérarchie ecclésiastique. Il n'est pas plus exact dans l'exposé qu'il fait de la manière dont les évêques, prêtres et diacres étaient promus à leurs charges.

« Les collèges, si nombreux à Rome et dans les provinces avaient, dit-il, gardé pour eux-mêmes la vieille idée gréco-romaine du pouvoir populaire, que l'empire avait abandonnée en fait, sinon en droit; tout s'y faisait à l'élection. L'Église suivit cet usage. L'élection était d'ailleurs dans la tradition apostolique. Quand les apôtres fondèrent la première charge ecclésiastique, le diaconat, saint Pierre dit à l'assistance : « Pour le service des tables, choisissez sept « hommes d'entre vous. » Les membres du sacerdoce existant au troisième siècle, lecteurs ou diacres, prêtres ou évêques, étaient consacrés par l'évêque, mais désignés ou formellement acceptés par toute la communauté (1). »

Si l'élection était dans la tradition apostolique, l'Église n'a pas attendu au troisième siècle pour la pratiquer; et si l'Église naissante a pratiqué l'élection dans ce petit troupeau de Juifs convertis, qui n'avaient rien de commun avec les idées gréco-romaines, il n'est pas exact de dire qu'elle suivit l'usage des collèges romains.

Mais venons au fond de la question : est-il vrai que l'élection proprement dite ait été le mode régulier de la promotion aux fonctions ecclésiastiques du premier au troisième siècle? Nous ne le pensons pas, quoi qu'en dise M. Duruy.

Il allègue l'élection des diacres dont il est fait mention aux *Actes des apôtres* (2). On y voit, en effet, les fidèles choisir, sur l'invitation qui leur en est faite par les apôtres, sept hommes d'une réputation irréprochable, et les présenter à l'imposition des mains, qui leur confère le diaconat. Mais il faut, pour bien apprécier ce fait unique dans l'histoire de l'Église, tenir compte des circonstances dans lesquelles il s'est produit. Les nouveaux convertis à la foi dans la ville de Jérusalem étaient en partie Juifs, en partie

(1) P. 151.
(2) VI, 1-6.

Grecs d'origine. Ces derniers se plaignaient, à tort ou à raison, que les veuves indigentes de leur nationalité ne recevaient pas, des diacres juifs, la part de secours proportionnée à leurs besoins. Il s'agissait de mettre fin à leurs murmures. Quel moyen plus efficace pour cela que de les inviter à choisir parmi eux les hommes en lesquels ils auraient le plus de confiance? C'est ce que firent les apôtres, et ils imposèrent les mains à ces sept élus, qui tous étaient de nationalité grecque, comme le marquent leurs noms, et qui d'ailleurs possédaient au plus haut degré les vertus nécessaires à leur charge. Il n'est pas besoin d'une grande perspicacité pour voir que l'élection, provoquée par les Apôtres au lieu de leur être imposée, avait toute sa raison d'être dans les circonstances qui sont rapportées au chapitre VI des *Actes*.

Dans la note qui accompagne le passage cité de M. Duruy, il dit que Paul et Barnabé *firent élire* des prêtres dans chacune des Églises qu'ils avaient fondées. C'est de sa part une étrange distraction : saint Luc écrit, au contraire, que Paul et Barnabé ordonnèrent des prêtres pour ces nouveaux convertis (1). Saint Paul pouvait-il faire lui-même autre chose que ce qu'il recommandait à son disciple Tite : « Établis, lui dit-il, des prêtres en chaque ville (2)? »

L'élection des futurs évêques, prêtres et diacres, n'a donc jamais été requise comme condition de leur promotion à ces dignités. Ce qui a toujours été pratiqué dans l'Église, principalement dans les premiers temps, où tous les fidèles étaient chrétiens de fait aussi bien que de droit, c'est une invitation au peuple de l'Église intéressée à l'ordination, de dire son sentiment sur le candidat proposé par l'évêque consécrateur. Les passages de saint Cyprien, que M. Duruy cite dans sa note 5, à la page 151, ne prouvent point du tout sa thèse. Voici un extrait d'une lettre du saint évêque de Carthage, écrite précisément sur ce sujet, et où la règle des ordinations est nettement tracée : « Le nouvel évêque doit être choisi par les évêques voisins, en présence du peuple qui connaît sa vie et ses actes : *Episcopus eligatur plebe præsente quæ singulorum vitam plenissime novit.* » — Et plus loin, parlant de l'ordination d'un de ses collègues, il dit que la charge épiscopale lui a été donnée « par le jugement des évêques — *de episcoporum judicio* (3) ». Origène dit

(1) *Actes*, XIV, 22, « χειροτονήσαντες δ' αὐτοῖς πρεσβυτέρους κατ' ἐκκλησίαν. »
(2) *A Tite*, II, 5.
(3) Lettre 68.

aussi : « La présence du peuple est requise dans l'ordination d'un prêtre, afin que tous sachent que le plus vertueux, le plus docte, le plus saint a été choisi pour le sacerdoce (1). »

Y a-t-il rien de plus clair? Ce n'est pas pour choisir, c'est pour assister au choix, l'éclairer par la connaissance qu'il peut avoir des candidats, l'approuver même par son suffrage, que le peuple est appelé à l'ordination. Le texte de saint Clément Romain, cité par M. Duruy, n'a pas une autre signification (2); et l'usage actuel de l'Église, qui se conforme autant qu'elle le peut à l'ancienne tradition, est de s'enquérir publiquement près des fidèles, avant l'ordination d'un diacre ou d'un prêtre, s'ils n'auraient point quelque grave raison de s'opposer à sa promotion.

Terminons cette discussion, en citant les paroles d'un écrivain dont on ne peut nier la compétence en matière d'histoire des origines chrétiennes : « Puisque les hommes tels que Timothée, à Éphèse; Tite, en Crète, et leurs successeurs, évêques, comme eux, avaient à distinguer soigneusement dans les chefs qu'ils choisissaient les qualités exigées par l'Apôtre, il s'ensuit que la communauté n'a jamais eu un droit à l'élection des ministres de l'Église que dans un sens limité, et que ce droit n'a pu s'exercer que d'une manière entièrement subordonnée aux apôtres et aux évêques. Saint Paul suppose, comme une règle, que ceux qui se sentent en possession des qualités exigées se présentent eux-mêmes, comme aspirant au ministère ecclésiastique (3). Les apôtres, par le fait, étaient obligés, çà et là, de repousser certaines prétentions, comme le prouve l'avertissement de saint Jacques, exhortant ses frères pour qu'il n'y en ait pas un trop grand nombre parmi eux qui désirent devenir maîtres (4). Pour soumettre les postulants à une épreuve nécessaire, les évêques devaient différer l'ordination et l'institution positive aussi longtemps qu'ils le jugeaient convenable (5). Saint Paul, en déclarant que celui qui désire le ministère de la surveillance désire une œuvre bonne et sainte (6), avertit par là même l'évêque, non seulement d'attendre ceux qui se présenteront, mais encore

(1) 6e *Homélie sur le Lévitique.*
(2) I *Cor.*, XLII et XLIV.
(3) I *Tim.*, III, 1.
(4) *Jac.*, III, 1.
(5) II *Tim.*, V, 2.
(6) I *Tim.*, III, 1.

d'engager à l'acceptation du ministère ceux qu'il en a reconnus dignes. Lorsque l'évêque, après avoir trouvé quelqu'un apte et convenable, après l'avoir suffisamment éprouvé, le présentait à l'assemblée des fidèles, la communauté participait à l'institution en exprimant son assentiment. C'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de saint Clément : « Les apôtres avaient institué des sur-« veillants et des diacres avec le consentement de toute l'Église (1). » Mais qu'on ait laissé l'assemblée des fidèles décider entre plusieurs concurrents, et qu'on ait choisi l'un plutôt que l'autre à la simple pluralité des voix, c'est ce dont on ne trouve aucune trace ni durant les temps apostoliques ni aux époques suivantes, c'est ce qui n'a jamais été en usage dans l'Église (2). »

Concluons : l'unité, l'autorité, la hiérarchie, dont M. Duruy reconnaît l'existence dans l'Église au troisième siècle, ne sont point le fruit d'un travail lent et pénible, accompli sous l'influence d'un besoin d'ordre et d'organisation ; l'Église les a possédées dès l'origine. Elle est sortie des mains de son fondateur, comme l'homme des mains du Créateur, avec une constitution en rapport avec son mode d'existence et son but d'activité.

L'abbé Rambouillet.

(1) Loc. cit.

(2) Dœllinger, *Le Christianisme et l'Eglise*, traduction de M. l'abbé Bayle, liv. III, ch. IV, p. 435. Edit. Casterman, 1863.

MÉDITATIONS D'UN RÊVEUR SOLITAIRE

SUR L'AME HUMAINE

I. — L'INTELLIGENCE

J'entends sans cesse retentir à mon oreille le cri d'angoisses du poète, traduisant saint Paul :

Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
Je trouve deux hommes en moi :
L'un veut que, plein d'amour pour toi,
Mon cœur te soit toujours fidèle;
L'autre, à tes volontés rebelle,
Me révolte contre ta loi.

Hélas! en guerre avec moi-même,
Où pourrai-je trouver la paix?
Je veux, et n'accomplis jamais :
Je veux; mais, ô misère extrême!
Je ne fais pas le bien que j'aime,
Et je fais le mal que je hais.

Il est ainsi. Et quels combats! Ils sont partout; ils sont de tous les jours, de tous les instants. Qui pourra démêler cet écheveau si brouillé? Quel flambeau suffira à éclairer ces abîmes?

I

L'âme humaine est si simple dans sa nature, qu'elle échappe à la perception : nous ne la connaissons que par ce que son auteur a bien voulu nous en apprendre, ou par ce que l'usage de ses facultés nous en découvre.

Elle est en nous, elle est nous, et nous ne pouvons l'idéer. Elle est la forme de notre être et nous ne pouvons lui attribuer aucune

forme. Elle est tout à la fois l'œil qui voit et la lumière par laquelle nous voyons, et nous ne la voyons pas elle-même.

Nous n'avons d'existence humaine que par elle, et nous nous servons de ses facultés pour nous ravaler au niveau de la brute et mettre sa propre existence en doute, pour la nier.

Sans elle nous ne connaîtrions ni les corps, ni la matière, ni les opérations de nos facultés; et les corps et la matière nous la font oublier et nos opérations nous apprennent à nous passer d'elle.

Sa substance s'évanouit devant la curiosité qui veut la contempler. Elle désespère l'imagination et essouffle la raison qui la poursuivent; elle ne se laisse atteindre par aucun effort de génie. Elle se voit comme dans un miroir où son image disparaît dès qu'elle veut le tourner. Il ne lui reste qu'un moyen de satisfaire son besoin de se connaître : c'est d'étudier ses propres mouvements dans cette ombre mobile et diaphane qu'elle ne peut saisir dans sa spirituelle simplicité. Travail pénible et difficile, où chaque découverte devient un mystère.

L'être simple devient alors un être d'une complexité effrayante. Il vit en lui-même, et il vit hors de lui. Il a des opérations simples comme sa nature, et il en a de composées. Il est intangible, et il atteint et met en mouvement les corps. Il ne souffre aucun alliage, et il a des alliances qui le font confondre avec le mécanisne physique dont il est le moteur. La pensée est sa vie, et les sensations l'absorbent. Libre et fier, il prend ses ébats dans un domaine sans limites; il franchit les espaces créés sans être arrêté par aucun horizon, sans subir la loi du temps; il peut créer et franchir avec la même aisance des abîmes de profondeur et d'étendue, hors de proportion avec tout ce qui existe; et il est enchaîné à un atome qui est sa prison, et il en subit misérablement le poids et la tyrannie.

De sa nature, il sort parfait des mains du Créateur, il ne peut avoir ni accroissement, ni dépérissement; et, par le fait, il naît lentement, se développe avec grande peine, ne s'élève jamais à la plénitude de sa vie, et subit toutes les décadences et les décrépitudes du corps qu'il anime.

Fait pour contempler la vérité et vivre d'elle, il n'apprend à la connaître qu'à travers des organes matériels qui l'obscurcissent, la morcellent, la défigurent, la travestissent, et finalement la font méconnaître.

Créé pour aimer et suivre le bien, sa véritable et dernière fin,

il se laisse entraîner par un compagnon aveugle et brutal à tous les abaissements du mal; du mal qui l'humilie, le dégrade, et ne sait, ne peut lui procurer que les tourments du regret et du remords.

Quelle énigme! et qu'il est malaisé d'entreprendre une étude où chaque pas est hérissé de difficultés si hautes! Il le faut cependant. Nous dirons ce que nous pourrons.

Commençons par l'intelligence. Si ce n'est pas la faculté qui s'éveille la première dans notre âme, c'est au moins celle par laquelle l'homme commence à s'élever d'une hauteur infinie au-dessus de tous les êtres animés dépourvus de raison.

II

Mais j'émets là une proposition qui elle-même est tout un problème. Qu'est-ce que l'intelligence? Et qu'est-ce qui prouve que, parmi les êtres vivants dont ce monde est peuplé, elle est l'apanage privilégié et exclusif de l'homme? A en juger par mes souvenirs les plus lointains, alors que, tout enfant, ma vie naissait au milieu des enfants de mon village, au milieu des troupeaux confiés à leur garde, je ne saurais vraiment bien dire de quel côté était l'intelligence. Les enfants suivaient machinalement des animaux avisés et rusés qui n'oubliaient ni les chemins par où ils avaient passé, ni les herbages qu'ils avaient broutés, ni les noms qu'on leur avait donnés, ni la voix qu'ils avaient entendue, ni les menaces qu'on leur avait faites, ni les châtiments qu'on leur avait infligés, ni les caresses dont ils avaient été l'objet. Ils distinguaient, à première vue, les plantes qui devaient les nourrir, et celles qui leur auraient été nuisibles. Le bœuf, comme dit l'Écriture, connaît sa crèche et son maître; l'âne sait à qui il doit obéir. Le mulet côtoie d'un pied prudent et sûr le bord des précipices; le chien n'ignore aucune des retraites, aucune des habitudes, aucune des ruses des bêtes qu'il est appelé à chasser; il devine, au regard, les services qu'il doit rendre à l'homme, de la même manière qu'il voit de son nez sur sur le sol et dans l'air la piste du gibier. Celui-ci, pareillement, n'ignore aucun des moyens par lesquels il peut mettre son ennemi en défaut et échapper à ses poursuites. Chaque oiseau sait en quelles matières, en quel lieu, en quelle forme, en quelles proportions il doit bâtir son nid; il connaît l'exposition et les sûretés qu'il doit lui donner, il en trouve les matériaux, comme bientôt il saura

trouver la nourriture de ses petits; il n'ignore ni la statique ni la géométrie du foyer de sa couvée, et il ne se trompe jamais dans aucune des conditions de ce délicat et difficile édifice.

Il est facile de voir qu'on pourrait multiplier ces indications, autant qu'il y a d'êtres vivants sur la surface de la terre. Souvent les signes de l'intelligence seraient d'autant plus sensibles et plus nombreux, que les êtres seraient eux-mêmes plus petits et en apparence plus méprisables. Je n'en veux pas d'autres exemples que ceux toujours cités, toujours admirés, de l'araignée, de l'abeille et de la fourmi.

En face de cette création infinie, où, ainsi que dans un concert universel, chaque être, chaque famille d'êtres fait sa partie sans détonner, avec une justesse qui annonce une intelligence infaillible, comment douter de l'intelligence de tout cet harmonieux monde animé?

Dieu me garde de m'embarquer dans une question de philosophie insoluble en l'état présent des connaissances et des moyens de connaître dont il nous est permis de disposer! Je ne crois pas qu'il y ait encore sur la surface de notre planète un seul partisan de l'*animal-machine;* mais je ne saurais dire s'il se trouverait deux savants parfaitement d'accord sur la nature de l'*âme des bêtes*. Que nous importe, au reste, la connaissance précise de cette nature? Nous en savons assez pour admirer et adorer son auteur; assez pour user, selon ses desseins, dans notre intérêt, pour notre utilité et notre agrément, des ressources illimitées offertes à l'homme dans la création des animaux; assez pour n'être point tentés d'abuser de notre empire sur eux, pour les torturer à plaisir, sans égard pour leur sensibilité, et les faire souffrir sans raison.

Après cela, laissons à Dieu le secret de cette création et de sa destinée. Il ne nous est pas nécessaire pour être assurés qu'une supériorité constitutionnelle, comme on dit aujourd'hui, presque infinie, nous a été donnée sur les animaux les plus intelligents et les plus parfaits. Les philosophes ne prennent guère plus la peine de le démontrer. Les naturalistes, les physiologistes, les anatomistes, dont le nom est respecté dans la science, découvrent à l'envi, contre les systèmes sans cesse renaissants de l'*animalisation* de l'homme, des caractères spécifiques, dans son organisme même, constituant une différence d'espèce entre lui et l'animal. M. de Blainville, dans son cours d'anatomie comparée, en démontrait un,

aux yeux de son nombreux auditoire, en faisant le moulinet avec son bras et même avec son pouce; Bernardin de Saint-Pierre en trouvait un autre dans l'invention et l'usage du feu. Mais, ni eux ni leurs successeurs, pas plus que leurs devanciers, n'empêcheront qu'il ne vienne périodiquement des inventeurs de systèmes dégradants, à l'usage des malheureux qui aspirent à descendre.

Malgré de nombreuses et spécieuses apparences, les animaux n'ont qu'une intelligence d'un ordre inférieur et purement superficielle. L'homme le plus ignorant et le plus grossier, s'il est arrivé à l'âge de raison, sera toujours à une distance incommensurable de l'animal le plus industrieux et le plus savant. On lit ceci dans Montaigne : « Plutarque dit, en quelque lieu, qu'il ne trouve point si grande distance de beste à beste, comme il trouve d'homme à homme : il parle de la suffisance de l'âme et qualités internes. A la vérité, je trouve si loing d'Epaminondas comme je l'imagine, jusqu'à tel que je cognois, je dis capable de sens commun, que j'enchérirois volontiers sur Plutarque, et dirois qu'il y a plus de distance de tel homme à tel homme, qu'il n'y a de tel homme à telle beste. » Cet aphorisme est piquant et tout à fait dans le goût de l'auteur ; mais Montaigne a tort de vouloir enchérir sur Plutarque; et, pour *la suffisance de l'âme et qualités internes,* sa fantaisie est une contre-vérité flagrante et une révoltante flétrissure.

Ce qui est caractéristique ici, c'est que l'intelligence de la brute est, sans travail, tout ce qu'elle doit être, infuse, incapable de progrès, invariable dans ses procédés; l'apanage des espèces plutôt que des individus; la même à toutes les latitudes; se répétant sans cesse et sans variation; combinant des impressions et des mouvements, jamais des idées.

Tout au contraire, l'intelligence humaine croît et progresse, s'étend et monte, sans qu'on puisse lui assigner des limites infranchissables. Seule, avant tout contact, avant un certain développement de l'appareil physique auquel elle est liée, elle dort; éveillée par l'extérieur, elle enfante des merveilles. Ce qu'elle reçoit, elle le féconde. Ce qu'elle possède, elle s'en sert pour étendre ses conquêtes et se donner un domaine plus vaste. Elle est maîtresse de ses procédés comme de ses mouvements; elle hait de se répéter ; elle aime mieux se critiquer, se donner des démentis, changer le mieux en moins bien, que de rester inactive ou seulement de repasser par les mêmes chemins. Elle peut oublier, comme elle

peut apprendre. Elle a des moments d'éclipse, comme elle a des heures d'illumination et d'éclat. D'individu à individu, suivant la juste remarque de Plutarque, elle varie dans les proportions qui feraient douter de l'unité de nature. C'est la preuve de son essence progressive. L'inépuisable fécondité des formes, des mouvements, des combinaisons qu'elle produit, démontre l'intarissable source de ses idées.

On voit bien aisément que ce ne sont pas des sensations qu'elle élabore, mais quelque chose de plus élevé, d'une essence plus supérieure, et qui va souvent, presque toujours, à l'encontre de la sensation, et vit sans elle, et produit la fantaisie, le nouveau, l'inattendu, l'inconnu, le beau soudain, le sublime sans préparation, la merveille, et, si je l'osais dire, une création sans matière.

De ces différences si tranchées dans le fond, naissent des différences non moins profondes dans l'exercice de l'activité de ces deux familles d'êtres animés. L'animal, sachant de race tout ce qu'il doit savoir, ne se trompe pas plus qu'il n'a besoin d'éducation. Il sait sa langue et ses chansons, avec toutes leurs modulations et toutes leurs expressions, du moment qu'il jouit de sa voix. Il sait sa vocation et ses ruses de guerre, il connaît les substances qui doivent le nourrir, la retraite qu'il doit trouver ou se bâtir, ses moyens d'attaque et de défense, dès qu'il est en possession de l'usage de ses membres et de sa force native. Tout cela lui appartient par don et sans labeur. Il ne s'égare point dans sa voie, il ne se trompe pas; mais il n'entre jamais dans un domaine nouveau et inconnu. L'abeille de l'Hymette avait sa ruche aussi correcte, aussi irréprochable que l'est celle de l'abeille de Narbonne. Le castor d'il y a quatre mille ans était un architecte aussi savant, aussi prévoyant que celui qui tombera sous les coups du chasseur de cette année. Ainsi, pour cet ordre d'êtres, rien d'ancien, rien de nouveau, rien d'appris, rien d'oublié. Il n'y a de comparable à cette imperturbable et invariable science de l'animal que la loi fatale et nécessaire qui régit les molécules de la matière brute.

Qu'il en est autrement de l'homme! Il peut être sauvage comme un Hottentot ou civilisé comme un Athénien. Il peut parler une langue sonore et abondante comme un Homère, ou une langue sobre et impérative comme un Tacite. Il peut être savant comme Leibnitz, philosophe comme Platon, éloquent comme Démosthène ou Bossuet, poète comme Virgile ou comme Corneille, artiste

comme Phidias ou Raphaël, mathématicien comme Euclide ou comme Pascal, astronome comme Keppler ou Lalande, ou bien simple et ignorant comme un pâtre des Alpes. Il est esclave d'un préjugé ; il se laisse enchaîner par un enfant, et il soumet, assouplit et transforme la nature entière. Il la domine et la maîtrise en souverain. On peut dire qu'il y a droit de vie et de mort ; plus que cela : il a la puissance de l'embellir et de la transfigurer.

Ce serait peu, pour une si haute souveraineté, de savoir semer une plante, de pouvoir abattre un arbre ou dompter un taureau ; peu, de posséder le secret de favoriser l'éclosion d'un germe isolé et perdu sans son industrie ; peu, d'inventer des engins de destruction qui, semblables à la foudre, portent la mort à toutes les distances où s'agite la vie. Il y a plus de grandeur à embellir une fleur, à rendre un fruit plus savoureux que la nature ne l'avait fait, à faire d'une brassée de gazon une gerbe, d'un caillou un globe de cristal, d'une pierre obscure et informe une lame d'acier luisant et poli, qu'il n'y en a dans sa puissance à transporter les montagnes et à se rendre maître de Béhémoth et de Léviathan.

En résumé : l'homme domine la nature, l'animal la subit. L'homme pénètre l'intime des êtres, l'animal n'en voit que les surfaces. L'homme voit la loi et lui résiste, l'animal ne la connaît pas et lui obéit fatalement. L'homme n'obtient son développement que par l'éducation, à force de travail ; l'animal le reçoit de la nature seule. Par suite, l'homme est dissemblable de lui-même ; il présente une échelle presque infinie de perfectionnements, une gamme infiniment variée de tons, un arsenal inépuisable de ressources, une puissance qui recule sans cesse les limites de son empire ; l'animal, toujours semblable à lui-même, reste stationnaire dans sa force et dans sa perfection ; l'individu, comme l'espèce, a sa limite, qu'il ne franchit pas.

L'homme n'est point dans l'individu, il est dans l'espèce ; l'animal est contenu avec toute son espèce dans chaque individu. L'homme se sert des êtres qui l'entourent, mais en les modifiant au gré de son génie, de son besoin ou de sa fantaisie ; l'animal les reçoit tels qu'ils sont, indifférent au plus grand nombre, usant, suivant son instinct et ses appétits, de ceux qui lui sont destinés, sans jamais leur faire perdre, avant de les absorber, ni leur constitution ni leur forme, sans rien changer à leur nature. L'homme, partout où il peut vivre, porte avec lui sa parole articulée, et il agrandit et modifie sans

cesse le cercle de ses communications avec ses semblables; l'animal aussi partout communique avec ses similaires par la voix ou par le mouvement, mais il n'ajoute jamais un cri à son langage, jamais une nouvelle note, une nouvelle expression. L'homme a une parole tellement variée, tellement différente d'elle-même, qu'il ne s'entend pas de région à région, quelquefois de province à province; l'animal sait au contraire toujours répondre à la voix et à l'accent de ceux de sa famille. L'homme fixe sa pensée, lui donne du corps et sait parler aux yeux; la voix de l'animal se perd toujours dans l'air et n'a jamais laissé ni trace ni souvenir. L'homme change incessamment toutes les conditions de son existence, l'habitation, le vêtement, la nourriture, les plaisirs, le travail, etc.; l'animal ne connaît qu'un genre de vie, dont jusqu'ici il ne s'est pas départi. L'homme résiste à son instinct, combat ses sensations, vit d'une double vie, quelquefois harmonieuse, plus souvent discordante; l'animal suit la pente de la seule vie sensible; ni il ne résiste *seul* à son instinct, ni il n'abuse de ses puissances, ni il ne pervertit ses forces, ni il ne déprave sa nature.

En d'autres termes : l'animal n'a pas une intelligence libre, progressive, réfléchie, raisonnable, morale. C'est par là que l'homme le dépasse de si loin, que la distance entre eux est incommensurable, et qu'il y a lieu de s'étonner des efforts qu'a dû s'imposer la raison pour établir cette différence. Que de travail, mon Dieu, pour démontrer à l'homme que l'homme n'est pas une bête! Il suffisait de son aspiration à descendre et à se dégrader pour le prouver victorieusement. Une bête, jamais aspira-t-elle à descendre? A l'heure présente, cette passion de l'*animalité* ou de l'*animalisation* de l'homme est poussée jusqu'à la fureur. Les instituteurs patentés de la jeunesse en font l'objet d'un enseignement; des savants en renom y consacrent leurs veilles et leurs expérimentations; les lettrés s'ingénient à donner du charme à cette superbe prétention, et les académies discutent gravement cette hypothèse.

Quel peut être le secret d'une pareille monstruosité morale?

Ne le cherchons pas ailleurs que dans la coexistence en chacun de nous de ces deux hommes ennemis, de saint Paul et de Racine. Écoutons encore le poète :

L'un, tout esprit et tout céleste,
Veut qu'au ciel sans cesse attaché,

Et des biens éternels touché,
Je compte pour rien tout le reste;
Et l'autre par son poids funeste
Me tient vers la terre penché.

Penché comme la brute, cherchant les plaisirs de la brute, rendu semblable à elle, ainsi que le dit le texte sacré : « L'homme, créé dans l'honneur et la gloire, a abjuré son intelligence. Il s'est comparé aux animaux sans raison, et s'est fait semblable à eux ! »

R. R.

LES PAYS OUBLIÉS

CROQUIS HISTORIQUES, LÉGENDAIRES ET PITTORESQUES (1)

XII

SARZEAU ANCIEN. — SARZEAU MODERNE. — LES TRIBULATIONS D'UN BIENFAITEUR

On ne voit point que la petite ville de Sarzeau ait beaucoup figuré dans l'histoire du vieux duché. Ce rôle effacé se comprend sans peine. Placée entre l'importance que donnait au château de Sucinio le séjour fréquent des souverains bretons, et le lustre si longtemps attaché à l'antique abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys, la ville se trouvait rejetée dans l'ombre.

Elle n'en possédait pas moins des privilèges qui lui furent conservés par les rois de France, devenus ducs de Bretagne. Elle relevait directement de la couronne ; une juridiction royale y était établie, ainsi qu'une communauté de ville, laquelle avait le droit de députer aux Etats de la province. Longtemps elle posséda une maîtrise des Eaux et Forêts.

Les maisons nobles y étaient nombreuses et, comme dans le reste de la presqu'île, son territoire était des plus féconds.

Un historien s'écrie avec enthousiasme : « Tout ce que les plus riches contrées peuvent produire pour la vie de l'homme, on le trouve à Sarzeau. »

Malheureusement, la population ne sait pas ou ne veut pas tirer parti de ces richesses. Dès avant notre siècle, voici ce qu'on disait d'elle :

« Le peuple de Sarzeau est bon et doux, contre l'ordinaire des

(1) Voir la *Revue* depuis le 31 août 1880.

peuples situés (*sic*) sur la mer; mais, s'il n'a pas le défaut de ces derniers, il n'en a point aussi les qualités estimables et utiles : il manque d'industrie dans la situation la plus avantageuse pour le commerce, soit extérieur, soit intérieur; il vit dans l'indigence et le repos. »

Nous retrouverons ces traits de mœurs en nous occupant du Sarzeau moderne, n'y appuyons donc pas. Ce qui sauve la petite ville de l'oubli, c'est l'illustration dont l'a revêtue deux de ses enfants. Arthur de Richemont, connétable de France, puis duc de Bretagne, est bien né à Sucinio, mais le château ducal fait partie de la commune de Sarzeau. Après la gloire guerrière d'Arthur, à trois siècles de distance, une gloire littéraire indiscutable se lève en la personne d'Allain-René Le Sage, le véritable créateur du roman français. Le registre des actes de baptême de la paroisse en garde la preuve :

« Le troisième jour de décembre mil six cent soixante-huit ont esté administrées par moy, curé de la paroisse de Sarzeau, les saintes cérémonies du baptesme à Allain René Le Sage, né le huitiesme du mesme moys, fils de noble homme Claude Le Sage, notaire royal et greffier de la cour royale de Rhuys, et damoiselle Jeanne Brenugat, ses père et mère, demeurant en cette ville de Sarzeau, le parain a esté Allain Brenugat, cy devant receveur du domaine de Rhuys, et maraine damoiselle Renée Brenugat.

« Fait en présence des soussignants, ainsi signé : Brenugat, Renée Brenugat, Brenugat, dom Louis Carré, Françoise-Thérèse Dusers, M. Allio, Jeanne Foucher, J. Autheil, Jeanne Le Sage, Le Sage-Authueil, Foucher, Kernisano, Claude Le Sage, Le Sage-Nouel, Perrine Penber, Bertrand Le Goff, curé. » (Extrait des registres des actes de naissance de la paroisse de Sarzeau (île de Rhuys) pour l'année 1668).

Ce fut dans la rue Bécherel, nommée aujourd'hui rue Saint-Vincent, que naquit Le Sage. La maison de son père existe encore et, grâce à l'obligeance du propriétaire actuel, on peut la visiter. Rien de très particulièrement curieux ne la signale à l'attention du voyageur, elle n'en éveille pas moins un profond intérêt. La pensée aime à interroger le berceau des grands hommes. Elle sait retrouver, parmi les objets extérieurs qui les entourèrent, l'influence bienfaisante sollicitant l'éclosion des germes précieux cachés encore dans ces cerveaux privilégiés.

Pour nous, en reportant notre imagination aux jours de l'enfance d'Allain Le Sage, sachant ce qu'était alors le pays de Rhuys, « un second paradis terrestre », au dire de *tous* les historiens, nous comprenons sans peine l'influence dont nous parlons.

La forêt de Rhuys ne disparut point avant le milieu du dix-huitième siècle. Alain put contempler les arbres centenaires de la côte de l'Atlantique, baignant leurs branches « dans la mer Océanne », et ceux de la côte du Morbihan couvrant non seulement les mille grèves du golfe, mais faisant des îles et des îlots autant de bosquets touffus.

Alors l'abbaye de Saint-Gildas conservait sa splendeur. Sucinio n'avait rien perdu de sa majesté souveraine. Le vieux monastère des Templiers, de la pointe Saint-Jacques, n'avait pas laissé crouler dans les eaux ses curieuses murailles incrustées de coquilles.

Alors les ruines romaines étaient restées considérables et, les dominant par un attrait mystérieux, nombre de monuments druidiques gardaient intacts leurs étranges contours.

Alors les mœurs, les costumes, le langage pouvaient être étudiés dans toute leur pénétrante originalité.

Un tel milieu devait laisser et laissa, en effet, une empreinte indélébile dans les souvenirs du futur écrivain. Même aux plus belles pages de son chef-d'œuvre, parmi les descriptions si exactes encore « du beau pays d'Espagne », on retrouve sans peine la trace de ces premiers tableaux.

Si l'esprit littéraire de notre temps était encore favorable aux parallèles et si notre cadre comportait ce genre de travail, nous aurions grand plaisir à mettre en relief, puisée à l'œuvre des deux génies bretons : Le Sage et Chateaubriand, la part *collaborative* revenant sans conteste à leur pays natal.

Sarzeau se souvient encore avec honneur de deux noms attachés à des œuvres de piété, de charité infatigable.

Catherine de Francheville, née au château de Truscat, le 21 septembre 1620, pratiqua toutes les vertus, et se consacra aux fondations religieuses les plus utiles. Dom Lobineau voulut écrire sa vie, à la suite de son *Histoire des saints de Bretagne.*

Nous trouvons, dans une très intéressante notice historique, quelques mots sur un autre personnage de la noble maison morbihannaise, dont Catherine était issue.

« Le comte Daniel de Francheville, avocat général au Parlement de Bretagne, conseiller du roi, puis nommé, par Louis XIV, évêque de Périgueux, mourut en remplissant son saint ministère dans une épidémie. Louis XIV disait en parlant de lui : « *Donner un bénéfice à Mgr de Périgueux, c'est donner à mes pauvres.* » Il fut surtout remarquable par sa grande charité et ses vertus évangéliques. Il fonda plusieurs établissements utiles, sauva Belle-Ile d'une famine, fit construire de ses deniers l'hôtel-Dieu de la ville de Vannes, et fonda, à Périgueux, l'hôpital de Notre-Dame de la Miséricorde. Le P. Dubois évalue à *quarante mille* le nombre des pauvres qu'il a empêchés de mourir de faim dans la grande famine qui désola alors la France. »

Le caractère indolent des Sarahouis se refléta jusqu'au milieu des commotions politiques de la fin du dernier siècle. Seuls, peut-être, en Bretagne, ils ne s'intéressèrent ni à l'un ni à l'autre des deux partis en lutte, gardant la même apathie devant l'occupation des troupes républicaines, que devant celles des troupes royalistes. Pourtant, une velléité de résistance poussa Sarzeau, le 13 fév. 1791. Ce jour-là, le drapeau blanc y fut arboré; tout aussitôt, les navires mouillés dans le golfe imitèrent cet exemple. La population marcha sur Vannes; mais, malgré l'aide que lui prêtèrent les habitants des paroisses dont elle traversa le territoire, son effort demeura stérile et elle retomba dans sa complète tranquillité.

Aujourd'hui Sarzeau présente, les jours de marché, surtout, l'aspect le plus riant. On n'y trouve point de monuments remarquables, mais les constructions sont assez confortables. La mairie, élevée sur l'emplacement de l'ancienne Barre Royale de Rhuys, est d'un style presque élégant. L'église, restaurée tout dernièrement, nous fournira la page promise d'histoire contemporaine.

Combien de fois ne nous a-t-on pas affirmé l'absolue inféodation du peuple breton à son clergé !

— Il ne fait rien, ne décide rien, sans prendre l'avis des prêtres. Quand le curé a prononcé dans une affaire, tout est dit: on s'incline passivement, les intérêts de la commune et des particuliers dussent-ils, même gravement, en souffrir ! Les Bretons se laissent conduire

comme de vrais troupeaux. On pourrait les représenter en moutons timides, guidés par leurs *pasteurs*.

Ce jeu de mot, au moins médiocre, on le prononçait d'un air de satisfaction si grande, que nous n'avons pas daigné prendre la peine de le relever. Ces *charitables* critiques parlant *dans le seul intérêt* des populations, seront ravis d'apprendre que les habitants de Sarzeau ne se rendent point coupables de pareille faiblesse. Bien loin de prendre avis de leur curé, ils sont enchantés de pouvoir entraver ses plus chers projets. Mais ce n'est point d'aujourd'hui, seulement, qu'ils pensent ainsi...

Alors que les magnifiques églises, les gracieuses chapelles sont nombreuses sur les autres points de la Bretagne, on s'inquiétait peu, à Sarzeau, de la maison de Dieu. Nulle part ailleurs, on n'eût trouvé édifice plus délabré, plus misérable. Du diocèse de Vannes tout entier, c'était l'église la plus abandonnée; on n'a pas idée du point de ruine où elle en arrivait. Quelques débris de son ancien mobilier nous firent juger du reste. En vérité, il y avait de quoi rougir, et plus d'un fidèle dévoué aurait préférer voir fermer les portes qu'assister aux offices dans un pareil taudis.

On retournait au temps où un arrêt de justice devait stimuler le zèle des paroissiens.

Ceci a l'air d'un conte, nous restons pourtant dans les bornes de la plus stricte vérité.

Au commencement du dix-septième siècle, on travaillait à la reconstruction de l'église. Avec grande peine le chœur fut terminé et la nef conduite à hauteur de voûte. Mais cet énorme effort avait épuisé la bonne volonté des Sarahouis. Notons, pour faire comprendre cet effort, que l'édifice est très simple d'architecture et d'ornementation. Donc si le chœur était achevé, les travaux de la nef restaient en suspens. Ils ne devaient pas être repris de longtemps. Pendant *vingt-trois années entières*, le ciel servit de voûte à la moitié de l'église; et malgré les réclamations incessantes des curés, rien n'indiquait que l'on voulût daigner mettre fin au scandale.

Un exemple devenait nécessaire. Le Parlement de Rennes, saisi de la question, ordonna que la communauté de ville eût à terminer les constructions dans le plus bref délai. L'arrêt était fortement motivé. Les magistrats municipaux de la petite ville le reçurent avec une tranquillité sereine, absolument comme s'il ne les eût point concernés.

Par bonheur, le dévouement du curé, uni au dévouement des religieux de Saint-Gildas-de-Rhuys et des Trinitaires de Sarzeau, suppléa à tout. L'édifice fut achevé. (Les religieux Trinitaires avaient été appelés à Rhuys, en 1341, par Jean IV, comte de Montfort.)

La pauvre église ne garda pas longtemps son lustre : les bouleversements de la fin du dernier siècle lui préparèrent une ruine nouvelle. Lorsqu'elle fut rouverte au culte, des réparations urgentes eussent dû y être faites. Une négligence inouïe les ajourna, et l'on sait ce qui en advint. L'avant-dernier curé usa ses forces dans la lutte. Le mal fut porté au comble.

L'évêque de Vannes jeta les yeux sur le pasteur de l'Ile-aux-Moines. Dirigeant une population de seize cents âmes, peu favorisée du côté de la fortune, l'abbé L. n'avait pourtant aucunement hésité à entreprendre la restauration de l'église paroissiale. Sa persévérance lui avait porté bonheur : les dons affluant, l'œuvre fut très promptement conduite à bien.

L'ordre de Monseigneur de Vannes vint surprendre assez douloureusement l'abbé L.; mais, confiant en son énergie, il partit et, dès le premier instant de l'arrivée, se promit de faire pour l'église de Sarzeau ce qui avait été fait pour l'église de l'Ile-aux-Moines.

Il comptait sans le dédain, la glaciale indifférence des habitants. L'abbé L. ne se berça pas longtemps d'espérances irréalisables, le fardeau entier retomberait sur ses épaules!

La caisse communale ni la caisse municipale n'apporteraient leur obole...

Au moins, le conseil de fabrique soutiendrait-il le curé? Oui, de ses *vœux* et de son *consentement unanime.*

— C'est toujours cela, pensa le curé, le reste viendra plus tard.

Un architecte de haut mérite, bien connu dans le monde religieux, car il a édifié ou restauré près de *quatre cents* églises et chapelles françaises, M. l'abbé B..., fut chargé de la conduite des travaux.

Ce choix sembla être le signal d'un déchaînement d'opposition plus ardente que jamais.

— Un prêtre architecte! Pouvait-on s'en fier à ses aptitudes? Au lieu de restaurer, n'allait-il pas détruire?

Un cri de réprobation s'éleva.

— Toucher à l'église! Elle est *suffisante : l'ambition* du curé ne se comprend pas!

Sur cette exclamation, on multiplia les lettres menaçantes. On cita nombre de fois l'abbé L. à comparaître devant le juge de paix.

On jura que le nouvel architecte ne connaissait pas le premier mot de son métier. Pour preuve, on annonçait la chute imminente de la voûte, et, soit crédulité... naïve, soit besoin de prendre part à l'opposition, chacun allait répétant ces bruits alarmants.

En vérité, l'abbé L. dut, maintes fois, croyons-nous, se recueillir, avant d'arriver à se convaincre qu'il était bien curé dans une paroisse bretonne.

L'avenir lui réservait d'autres pénibles surprises. Les limites de sa cure renferment une population de *six mille habitants*. Les cotisations volontaires atteignirent le chiffre de moins de *un franc* par personne : en tout *cinq mille francs*, et l'ensemble des travaux dépasse *quarante mille francs*!... Nous n'insisterons pas sur cette situation rendue mille fois plus douloureuse par les circonstances qui l'ont créée. Nous nous contenterons de donner l'opinion de M. l'abbé B..., l'architecte ecclésiastique.

— Jamais, dit-il, je n'ai trouvé, même dans les communes les plus antireligieuses, une semblable hostilité, témoignée de semblable façon.

Nous voici loin de la docilité *moutonnière*, dont on accusait *tous les Bretons crédules*. Si les Sarzeautins (on les appelle ainsi généralement et familièrement) y voient un titre d'honneur, nous ne chercherons pas à les contredire. Chacun prend sa gloire où il le trouve bon.

L'intérieur de l'église, objet de tant d'ardentes polémiques, est aujourd'hui fort gracieux. Le maître-autel possède une élégante colonnade en marbre noir, ajourée et surmontée d'un groupe sculpté réprésentant des anges adorant Dieu le Père.

Les charmants retables des autels latéraux datent de 1707 ; ils ont pour sujets le Sacré-Cœur et les âmes du Purgatoire. Leur restauration a été des plus habiles. Les délicats contours de la sculpture ne s'en trouvent nullement altérés.

Aucune partie de l'ensemble ne frappe extraordinairement la vue, mais tout se fond dans un harmonieux relief que baigne une lumière douce et gaie, tamisée par de jolis vitraux modernes.

L'extérieur n'a rien de remarquable. Il est vrai que la tour l'écrase un peu; carrée, massive, cette tour ressemble à celle de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys, dont elle est contemporaine.

Souhaitons à M. l'abbé L. la possibilité de terminer son œuvre sans tracas nouveaux. Les précédents encouragent peu et rendent ce vœu bien précaire ; toutefois, comme il n'est jamais trop tard pour revenir à de bons sentiments, on finira par comprendre que les travaux déjà terminés, et ceux restant encore à exécuter, n'ont point été entrepris en vue d'une puérile satisfaction personnelle, mais bien dans un but d'intérêt général.

De nos entretiens avec le digne curé et de nos observations personnelles, ressort pour nous la conviction qu'il y aurait à faire, dans la presqu'île de Rhuys, de véritables fortunes agricoles.

La plupart des propriétaires fonciers sont en même temps marins, et placent cette dernière profession infiniment au-dessus de celle du cultivateur. Aussi, de grands espaces de terre féconde restent en friche, ou, aménagés avec une extraordinaire négligence, donnent des produits fort au-dessous de ce que l'on en pourrait attendre.

Un certain nombre de fermiers du pays nantais ont, depuis peu, profité de l'indifférence des Rhuysiens. Leur initiative a été largement récompensée. Mais il faudra encore beaucoup de temps, de travail et d'argent, employés avec intelligence, d'exemples, surtout, pour convaincre la population qu'une alliance entre le travail de la terre et celui de la mer porterait au plus haut point leur prospérité.

Quand ils finiront par le comprendre, on verra moins de familles risquer tout leur avenir sur une ou plusieurs barques de pêche et vendre, pour une somme dérisoire, les champs qui eussent assuré leur subsistance si elles avaient essayé d'en tenir parti.

Pénétré de ces vérités, un grand propriétaire du pays, M. le marquis de G., a fondé deux très utiles établissements agricoles : un orphelinat et un asile, sorte de ferme modèle, où il s'efforce de faire prédominer l'amour du sol.

Là encore, par malheur, il faut lutter sans relâche, conquérir, pied à pied, le droit de cité. La routine, les préjugés, la résistance à des idées qui donneraient une si active impulsion au commerce, accumulent, tour à tour, un formidable arsenal de guerre. Les bruits les plus absurdes sont répandus.

« Ce n'est point en vue du bien général, mais pour un motif de spéculation, que le marquis de G. a fondé ces deux maisons. »

En tout cas, la spéculation serait nouvelle. Donner ses propriétés,

son argent, son temps, sans compter, ce n'est pas précisément le moyen d'aligner un lourd bénéfice au bout de l'année.

Or, on tient si bien compte de ces sacrifices, que des parents, non pas parmi les moins intelligents, cependant, vont jusqu'à menacer leurs enfants récalcitrants d'un séjour à Kerhars (ainsi s'appelle l'orphelinat), représenté comme une maison de correction !

Il faut plus que du courage pour braver ce flot d'ignorance malveillante.

A propos d'un pareil sujet, quelques réflexions, toutes d'actualité, s'imposent à notre pensée. Kerhars, l'orphelinat agricole, et Kerbot, l'asile ferme-modèle, fondés par M. le marquis de G..., sont dirigés, le premier par des Sœurs, le second par des Frères. Nous avons oublié le nom de l'ordre auquel ils appartiennent, aussi nous demandons-nous s'il leur sera permis de continuer leur mission dévouée.

Doivent-ils quitter le pays? ce serait, à coup sûr, un grand malheur pour la région tout entière, car d'ici à bien longtemps, trop longtemps, on ne les remplacerait point avec avantage.

Ces questions nous amènent d'elles-mêmes à nous demander ce que va être le sort des milliers d'enfants recueillis par les autres orphelinats, les autres asiles, les patronages créés par la charité religieuse. Jusqu'à présent nous voyons bien la destruction menaçante, mais le germe de la réorganisation nous ne l'apercevons pas.

Tout dernièrement un honorable magistrat n'a-t-il pas éprouvé mille contradictions, dont la cause unique était le *crime* d'avoir placé parmi les administrateurs du refuge agricole, fondé de ses seuls deniers, les noms justement vénérés de quelques ecclésiastiques!

Pourtant, elle s'impose et elle s'imposera de plus en plus redoutable, la question des enfants abandonnés ou déjà frappés par la justice : aussi attendons-nous avec une patriotique anxiété le moment qui la verra résoudre.

Le temps s'écoule, bientôt il nous faudra dire adieu à M. l'abbé L., non sans l'avoir chaudement remercié et sans promesse formelle de revenir, le plus tôt possible, nous confier tout à fait à sa cordiale hospitalité.

Nous rentrons à l'hôtel pour commencer nos préparatifs de départ : quelques notes tombent sous nos yeux. Elles ont trait à

une excursion ayant précédé celle que nous faisons maintenant. Pourquoi ne les joindrions-nous pas aux notes présentes? Certes, de tous les trésors historiques et pittoresques du Morbihan, la statue de Quinipily reste un des plus ignorés. Y aurait-il donc impossibilité, pour la société archéologique du département, de la faire transporter au musée de Vannes?

En écrivant les pages qui vont suivre, nous allons un peu loin de la presqu'île de Rhuys, que nous ne quitterons pas avant demain, mais, pour le voyageur, un détour d'une dizaine de lieues, accompli en réalité ou en imagination, ne compte pas.

XIII

LA STATUE DE QUINIPILY

C'est par la jolie petite ville de Baud, jadis seigneurie appartenant aux sires d'Arradon, qu'il faut passer pour nous rendre au moulin de Quinipily, dépositaire de l'antique statue.

Ici, comme sur les côtes du golfe du Morbihan, l'occupation romaine a laissé une empreinte vivace. Dans tous les cantons traversés, se retrouvent quelques travaux d'art, des briques, des monnaies, des pierres enduites d'un ciment aussi dur que l'acier, vestiges de la domination étrangère. Quatorze cents ans écoulés n'ont pu anéantir encore les prodiges d'art et de patience à l'aide desquels les légions essayaient de contenir l'énergie, de briser les efforts des Armoricains.

Les Romains savaient tirer un admirable parti du moindre pli de terrain, de la plus insignifiante colline, du plus mince cours d'eau. Partout, ils édifiaient des murailles, des voies pavées, des camps retranchés. Parmi ces derniers, l'un des plus remarquables, en Bretagne, était le camp de Castenec.

Située dans une position très favorable, sur la rive droite du Blavet, entre les villages de Saint-Nicolas-des-Eaux et de Bieuzy, la lande de Castenec se déploie en un vaste plateau, très élevé, dont l'un des côtés s'avance dans le petit fleuve; cette extrémité de la lande représente à peu près exactement la figure d'une poire à poudre. Sa largeur, à la base, est d'environ 100 mètres, sa hauteur égale sa largeur. Sa crête n'est qu'une étroite langue de terre, des bords de laquelle un splendide spectacle se déroule dans un vaste horizon.

La rive droite du Blavet apparaît d'abord très basse, puis elle s'élève brusquement pour former les collines de Malguénac et de Castenec. Là, règnent les bruyères et les landes dominées par les clochers de Guern et de Quelven.

Vers le sud, des blocs de rochers, entassés, comme à plaisir, les uns sur les autres, cachent l'ermitage de Saint-Gildas (1), où le fondateur de l'abbaye de Rhuys venait souvent visiter son cher disciple Bieuzy.

Dans la grotte est renfermée la Pierre Sonnante, qui leur servait à tous deux de cloche. Ce côté du fleuve est sauvage, inculte, et l'aspect en reste d'autant plus saisissant par le contraste qu'il offre avec celui de la rive gauche.

Assez élevée, cette dernière est couverte de bois de sapins, de coudriers, de fougères, de buissons de toute sorte, enguirlandés de la flore si variée, propre aux campagnes bretonnes. Nombre de petits ruisseaux arrosent ces bois. Plusieurs viennent tomber dans le Blavet, en formant de gracieuses cascatelles. Quelques toits de fermes apparaissent sous les pommiers. La tour ogivale de Saint-Nicodème surmonte ces masses de verdure, de tons et d'aspects différents, mais fondues dans un ensemble harmonieux.

Au bas de la berge, des peupliers, suivant une ligne jaune et blanche ondulant en méandres sans fin, marquent le chemin de halage conquis à grand'peine sur les eaux.

Le contraste existant dans l'aspect des deux rives s'est continué jusque dans l'exigence du progrès moderne. Le mouvement et la vie se sont concentrés sur la rive gauche : la rive droite semblerait abandonnée, quoique les travaux exécutés pour l'établissement du chemin de fer aient un peu modifié sa beauté primitive.

Sans doute, le sol, formé de granit à peine dissimulé sous une mince couche de poussière, oppose à l'agriculture un obstacle invincible. Mais ce qui ne saurait convenir à un peuple pacifique était, justement, ce qu'il faliait pour l'assise d'un camp. Cette lande de Castenec, commandant le pays et offrant un promontoire des plus propices pour l'édification d'un barrage sur le Blavet, ne devait pas échapper au génie militaire des Romains : ils n'eurent garde de le négliger.

(1) Quelques historiens veulent que ce saint Gildas ait été différent de celui qui fonda l'abbaye de Rhuys; mais toutes les traditions leur donnent tort. Bieuzy fut bien le disciple aimé de l'abbé.

Un camp retranché couvrit le plateau. Les deux rives du petit fleuve furent reliées par un pont; il y a quelques années, on en voyait encore des restes assez importants. Ce pont était situé à peu près sur l'emplacement de celui qui mène, maintenant, de Castenec à Saint-Nicolas-des-Eaux. Une voie pavée en indique toujours l'existence. Cette voie serpentait le long du flanc de la colline, dans laquelle on avait pratiqué, soit pour établir des repos, soit pour préparer des travaux de défense, cinq grandes coupures, encore profondes aujourd'hui d'une dizaine de pieds.

Le camp appelé, actuellement, de *la Garde*, d'un mot critique signifiant : *Château de la Garde*, s'étendait jusqu'au bourg de Bieuzy, et couvrait l'emplacement des petits villages de Kerven et de Rimaisons, dont le sol est jonché de ruines magnifiques. La tradition veut que tout le vaste espace compris entre ces trois localités fût autrefois une ville et un lieu de marché important, et qu'une seconde voie, encore reconnaissable dans le bourg de Melrand, avait été tracée pour faciliter les transactions autant que les approvisionnements. Sauf les ruines nombreuses dont tous les alentours sont couverts, rien ne peut maintenant faire révoquer ou faire affirmer la sincérité de cette supposition.

A peu près à l'extrémité du plateau de Castenec, et dominant le Blavet, s'éleva un temple, auquel succéda un manoir, puis un prieuré; ses derniers vestiges sont appelés *Prieuré de la Couarde*, du nom de l'idole dont il avait pris la place. Deux ou trois pans de muraille ont résisté à l'action du temps, et dans l'espèce de cour formée par eux, se voient deux pierres taillées, ressemblant assez à des fûts de colonnes. Les gens du pays nomment ces pierres : *Sabots de la Bonne Femme.*

Les *sabots* étaient autrefois placés de chaque côté d'une statue érigée par les Romains, statue vénérée des paysans, qui lui attribuaient mille vertus merveilleuses. Les malades, disaient-ils, n'avaient qu'à la toucher pour être guéris.

Peu à peu, le culte rendu à cette idole se corrompit et devint le prétexte des pratiques les plus immorales. Vainement essaya-t-on d'anéantir une influence si funeste pour les mœurs. La *Bonne Femme*, la *Vieille Femme*, la *Bonne Déesse*, la *Vieille Couarde* (1),

(1) Corruption du mot celtique : *Groac'h*, vieille sorcière, méchante et sans mœurs.

restait toute-puissante. On lui donnait ces quatre noms, et c'était sous le dernier qu'on la connaissait mieux, à cause de sa signification en rapport avec les pratiques par lesquelles on prétendait l'honorer.

Donc l'idole triomphait, et missions, sermons, menaces d'excommunication, rien n'y faisait. Plusieurs fois renversée, la statue était aussitôt relevée.

Enfin, vers le milieu du dix-septième siècle, le comte Claude de Lannion, gouverneur des villes de Vannes et d'Auray, la fit précipiter dans le Blavet. Mais des pluies diluviennes étant survenues peu après cette exécution, les habitants ne doutèrent point que les inondations dont ils avaient à souffrir fussent dues au *sacrilège* du comte de Lannion!... Pour conjurer le fléau, ils retirèrent la statue du fleuve, et son culte reprit plus que jamais faveur.

Cette situation dura quelques années. Vers 1696, Mgr de Rosmadec, alors évêque de Vannes, ayant appris ces faits scandaleux, usa de toute son influence près de Pierre de Lannion, fils du comte Claude, le suppliant de détruire la malencontreuse statue.

Pierre de Lannion ne demandait pas mieux que de plaire à Mgr de Rosmadec, mais il essaya de sauvegarder les intérêts de la science en même temps que ceux de la morale. Il donna ordre de transporter la statue dans son château de Quinipily, près Baud. Les soldats du comte se virent obligés de livrer bataille sérieuse aux paysans. Un moment, ils purent craindre d'être repoussés. Pourtant, ils réussirent à placer l'idole et la cuve que l'on voyait devant son piédestal, sur un chariot traîné par des bœufs. Il ne fallut pas moins de quarante paires de ces animaux pour accomplir le trajet.

Ce voyage d'une douzaine de kilomètres à travers les montagnes fut assez accidenté. C'était, en effet, entreprise bien difficile que de transporter ces deux énormes masses de granit, pesant plusieurs milliers de livres, Ensuite, le comte de Lannion craignait beaucoup les détériorations pouvant résulter des cahots ou des chutes, craintes trop justifiées par le mauvais état des sentiers escarpés que, nécessairement, il fallait suivre.

Malgré tant de chances défavorables, le trajet se fit d'une manière lente, mais sûre, et bientôt la statue, connue dès lors sous le nom de *Vénus de Quinipily* ou *Vénus Armoricaine*, prit place dans la cour du château. Ceci se passait vers la fin de 1696. Toutefois, Pierre de Lannion n'en fut pas, sans contestation, déclaré proprié-

taire. Un procès s'engagea; mais, à la date de 1701, le Parlement de Rennes rendit un arrêt consacrant les droits du comte.

Persuadé que la statue représentait Vénus, Pierre de Lannion, après lui avoir fait dresser un piédestal haut de 20 pieds, voulut que l'on y gravât les inscriptions suivantes :

Côté de l'ouest : « Vénus victorieuse. Vœu de Caïus Julius César. »

Côté du sud : « Vénus, l'oracle des Armoricains, Jules César étant chef de l'armée. Caïus Claudius Marcellus et Lucius Lentulus, consuls. L'an de Rome 705. »

Côté de l'est : « César, après avoir soumis la Gaule, prit le nom de dictateur. De là, il passa dans la Grande-Bretagne. Vainqueur, il fit triompher la patrie plus que lui-même. »

Côté du nord : « Pierre, comte de Lannion, ayant enlevé cette idole à la superstition du peuple, l'a fait placer en ce lieu, l'an de Notre-Seigneur 1696. »

Pierre de Lannion se vit obligé de composer avec les gens du pays. Certes, ces derniers étaient plus satisfaits de voir leur chère statue à Quinipily que dans le Blavet; mais ils se plaignaient qu'on leur interdît d'aller lui rendre leurs hommages. Ces plaintes se traduisaient par des voies de fait, souvent meurtrières, envers les gens du château. Malgré toute la surveillance possible, les paysans se glissaient dans la cour et venaient déposer des offrandes devant l'idole.

Ogée raconte que cette coutume n'était pas encore entièrement perdue en 1773, puisque, cette même année, on trouva plusieurs pièces de monnaie dans la cuve placée devant la statue.

Aujourd'hui, les gens du pays vont, à certaines époques, saluer l'antique idole, mais ce n'est plus qu'une tradition sans la moindre importance, passée en amusement.

Plusieurs dissertations on été faites au sujet de cette statue improprement appelée Vénus, car rien n'offre en elle l'aspect des statues consacrées à cette dernière déesse. Tout, au contraire, confirme l'idée qu'elle doit être de provenance ou d'inspiration égyptienne. L'opinion que ce doit être une Isis prend une force nouvelle dans la description si juste et si vraie qu'en a faite Cayot-Delandre (*Annuaire du Morbihan*).

« La statue a 6 pieds et 6 pouces de hauteur; le visage a 1 pied de long, sur 9 pouces et 1/2 de large; les bras, extrêmement grêles, sont coudés à angle droit et les mains posées sur le ventre, l'une

au-dessus de l'autre; elle est nue et présente, seulement, deux attributs distinctifs. L'un est une bandelette, qui lui ceint la tête et se croise par derrière, et sur la partie antérieure de laquelle sont gravées les lettres *IIT*.

« L'autre attribut est une espèce d'étole, qui lui pend du cou en passant par-dessus les extrémités de la bandelette, et dont les deux branches viennent se réunir par devant, à peu près à la moitié des cuisses. Tout le travail de ce monument atteste l'état de de barbarie dans lequel l'art se trouvait au moment où il fut exécuté. Le corps est beaucoup trop gros; la gorge, très peu marquée; les yeux, à fleur de tête et à peine indiqués; le nez, aplati; un coup de ciseau donné en travers marque la bouche; de simples traits, raides, sans dessin, forment les doigts des mains et des pieds. »

« Quant à la cuve, elle a la forme d'un carré long, arrondi à l'une de ses extrémités, et représente assez bien le dessin d'une baignoire. Sa longueur est de 7 pieds 4 pouces; sa largeur est de 4 pieds 6 pouces, y compris l'épaisseur des bords, qui est de 5 pouces. Sa profondeur est de trois pieds 4 pouces 1/2. Le travail de cette pierre est très soigné. »

Un savant archéologue breton, M. de Penhoët, avait lu, sur la bandelette, les lettres L I T. On en conclut y trouver le nom d'une divinité arabe, *Alilath* ou *Lilith*, gardienne de la nuit, et l'on voulut attribuer son érection aux Maures, soldats de l'empire romain, qui avaient dû accompagner les légions en Armorique.

Cette explication est fort ingénieuse, mais peu probable. Les Maures, par exemple, ne devaient pas former la majorité des légions. Il n'est donc guère possible qu'ils eussent pu, à l'exclusion des dieux de Rome, faire, d'une de leur déesses, la protectrice du camp de Castenec.

Les proportions données à l'idole indiquent clairement qu'elle devait être l'objet principal du culte des soldats. De plus, on était allé jusqu'à lui élever un temple.

La supposition la plus simple en même temps que la plus rationnelle, est de reconnaître une Isis en cette statue.

Les Romains prenaient à chacun des peuples conquis par eux quelques croyances, quelques coutumes. Lorsqu'ils allèrent en Egypte, le culte rendu à Isis leur parut être d'autant plus naturel, que, déjà, ils adoraient le même principe sous le nom de Cybèle.

Pour eux, dès lors, les deux déesses furent confondues en une seule, dont les attributs participèrent des idées romaines et des idées égyptiennes.

Sans effort, on put supposer que les légions de César se souvinrent d'Isis-Cybèle, et que le sculpteur auquel fut confiée l'exécution du monument de Castenec, se conforma aux instructions reçues. Peut-être, d'ailleurs, s'inspira-t-il de ses souvenirs personnels. A coup sûr, celui qui a taillé cette masse de granit avait vu des statues égyptiennes ou, tout au moins, des dessins les représentant. Cette idée est encore confirmée par la cuve en forme de baignoire, ou plutôt de *cercueil.*

Le premier, M. de Penhoët, émit l'opinion que la statue représentait *Isis pleurant sur le tombeau d'Osiris.*

Cette interprétation prit une force nouvelle, quand le maire de Baud écrivit au savant une lettre des plus curieuses, dont voici un extrait :

« L'emplacement de la statue se trouve dans la commune de Bieuzy, anciennement *Bée-Isi.* Ce nom est significatif : *Bée* voulant dire *tombe*, d'où la traduction *Tombe d'Isis.* Dans les anciens titres, on trouve le nom orthographié tantôt *B-Isi*, tantôt *Bée-Isi.* »

L'interprétation de M. Penhoët triomphait donc; mais, emporté par son système, le savant eut le tort d'avancer que la statue avait dû être érigée non plus par les Maures au service de l'empire, mais bien par des Egyptiens qui, dans un temps beaucoup plus reculé, auraient colonisé cette partie de la Bretagne. Une telle hypothèse était en désaccord non seulement avec les traditions, mais, chose plus grave, avec l'aspect du travail de la statue, lequel, évidemment, ne doit pas remonter au delà de l'an 700 de Rome.

Sur les pierres restées à Castenec, pierres que les uns ont pris pour des bornes miliaires, les autres pour des fûts de colonnes, le savant breton avait déchiffré l'inscription suivante :

Imp. — Caes. — Cvibio. — Trebo. — Niano. C. XII. — V. F. Avgvs. — Imp. Caes. C. XIII. — T. D. F. Mororvm. — Ano. III. Avg., qu'il traduisit ainsi : « Les cohortes 12 et 13 ont dédié le cinquième terme des Maures à l'empereur Caïus, Vibus, Trebo, Nianus, Victorieux, Heureux, et à Volusianus, trois fois Auguste. »

Le traducteur attachait d'autant plus d'importance au mot *Mororvm*, qu'il y voyait la confirmation de son idée première : Les Maures érigeant la statue de Castenec. Mais, seul, il a vu ou cru voir

ces mots. Les caractères sont tellement frustes que personne n'est parvenu à les rétablir entièrement, et les mots déchiffrés diffèrent trop de ceux donnés, pour que l'on puisse beaucoup se fier à ces derniers. On se rappelle que les paysans nomment tout simplement ces pierres : *Sabots de la Bonne Femme.*

Plus d'une discussion s'établit pour savoir si les lettres tracées sur la bandelette ceignant la tête de la statue étaient bien IIT et non LIT. De fait, les caractères sont assez en relief, assez distincts, pour ne point laisser place au doute ; mais on trouve dans le Dictionnaire d'Orgée, à *l'article Baud*, une très intéressante notice sur la statue, que l'on n'hésite pas à regarder comme une divinité maure, et l'on fait entre elle et *Ilith* ou *Ilithye*, divinité de la Grèce asianisante, un rapprochement au moins ingénieux. Ajoutons que le savant auteur de cette notice lut les lettres L I T, et affirma s'être assuré que le crochet de la première se trouvait détérioré, ce qui avait causé la méprise des premiers interprétateurs.

La discussion se poursuivit quand on voulut voir dans deux statues, actuellement à Locminé, le complément du culte autrefois rendu à l'idole de Quinipily.

Ces statues sont d'un travail identique. Toutes deux tiennent une massue ; la première de la main droite, la seconde de la main gauche. On soutient qu'elles accompagnaient autrefois l'idole et représentaient les gardiens de la *Bonne Déesse.*

Une chose reste certaine, malgré les dénégations dont cette théorie fut l'objet, c'est que ces *gardiens* proviennent du château de Languéoès, possession de la famillle de Lannion. Or le comte Claude de Lannion et son fils Pierre détruisirent le monument de Castenec.

Quoi qu'il en soit, après avoir passionné pendant plusieurs années les savants, l'idole de Quinipily vit le silence se faire autour d'elle, et personne ne pense plus guère à ce curieux morceau de sculpture antique.

Pourtant, nous nous intéressons encore aux trouvailles artistiques faites un peu dans tous les pays. Il nous souvient de grandes dépenses ordonnées, au lendemain de nos récents désastres, pour l'achat d'une fresque problématiquement attribuée au prince des peintres. Cette fresque, ce nous semble, pourrait aller de pair avec le vase pompeusement et chèrement amené d'Amathonte.

Ne serait-il pas temps que la Commission des Monuments His-

toriques pût disposer d'un budget convenable et, par suite, qu'il lui fût possible de prendre sa mission plus au sérieux. L'attention se trouverait reportée sur les richesses innombrables abandonnées, hélas ! à la destruction inconsciente des ignorants.

S'empressera-t-on toujours de courir au loin chercher de prétendues merveilles et raretés, et continuera-t-on à dédaigner celles que l'on a sous la main ?

Combien de fois, en parcourant les musées égyptiens du Louvre, avons-nous pensé qu'il eût été au moins aussi utile de faire pour nos vieux monuments ce que l'on a fait pour ceux des Rhamsès et des Sésostris !

Mais, sans nul doute, la *Vénus Armoricaine* n'est pas près de sortir de son abandon. Longtemps encore, peut-être même jusqu'à ce qu'elle tombe brisée, les voyageurs suivant l'ancienne route de Pontivy à Lorient, la verront apparaître, blanche et mystérieuse, à travers le rideau d'arbres du moulin de Quinipily.

V. Vatier.

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES [1]

CHAPITRE VI

LES HARMONIES DE LA NATURE ET DE LA GRACE

I. Premier songe de Tiburtius : le fleuve de la vie terrestre. — II. Second songe de Tiburtius : l'océan de lumière et le lac de feu. — III. Cantique de Cœcilia : l'harmonie des mondes. — IV. Cœcilia explique à Tiburtius ses songes. — V. Réponses de Cœcilia aux objections de Tiburtius sur le dogme de la Trinité divine.

I

La grâce venait d'enfoncer un trait victorieux au cœur du jeune païen; et ce trait y frémissait encore, lorsque Tiburtius s'étendit sur son lit afin de se livrer au sommeil.

Mais son esprit est trop agité. En vain essaie-t-il de fermer ses paupières. Une idée passe, qui les rouvre instinctivement et fixe son regard ardent dans le vide ténébreux du *cubiculum*.

Mille réflexions viennent alors l'assaillir.

« Il y a une autre vie, se dit-il. Les maximes de la haute sagesse l'affirment. Toutefois cette sagesse-là ne vient que des hommes; et il me faut plus que le témoignage des hommes pour m'attacher irrévocablement à une croyance, qui ne me consolera qu'autant qu'elle prendra plus haut ses inspirations.

« Cœcilia me l'assure, et ses affirmations me semblent tirer leur certitude de régions qu'ignorent nos philosophes. Elle me parle

(1) Voir la *Revue* depuis le n° du 15 juillet.

d'un monde supérieur, avec lequel elle est en relation habituelle. Et pour ma part, j'en sais quelque chose, puisque mes sens ont été comme ravis par la délicieuse odeur d'un parfum mystérieux.

« Cœcilia, je voudrais que tes croyances aient raison ! mais, ô noble cœur ! qui me dira que tu n'es pas non plus, toi aussi, le jouet de vaines illusions ? Qui me dira que cette autre vie, à laquelle tu aspires, n'est pas une chimère, et que ces horizons d'outre-tombe ne sont pas les fictions d'un esprit qui prend ses désirs pour des réalités ? Cœcilia ! Cœcilia ! »

En prononçant ces derniers mots, la voix de Tiburtius prend un éclat inaccoutumé : son regard s'illumine d'un feu étrange ; sa poitrine se soulève, comme sous l'empire d'une exaltation fébrile ; il tend les bras vers quelque chose qu'il veut étreindre.

Pendant que la nature s'émeut ainsi, la grâce fait son œuvre : et tandis que son corps s'agite impuissant sur sa couche, son âme est transportée à travers les régions de l'inconnu.

Tiburtius se voit tout à coup lancé sur un frêle esquif, au sein d'un fleuve immense.

Ce fleuve est partagé, dans tout son parcours, en deux courants distincts, dont les flots se côtoient toujours sans se confondre jamais. L'un de ces courants roule majestueusement des eaux limpides et lumineuses ; la rive qui le borde est couverte d'abondantes moissons et d'arbres aux fruits délicieux. L'autre courant, plus impétueux, entraîne avec fracas des eaux bourbeuses et pleines d'immondices ; les rochers qui le retiennent dans son lit paraissent déserts et stériles.

L'activité la plus grande règne dans les barques nombreuses qui sillonnent toute l'étendue du fleuve, mais d'une façon différente. Car, tandis que les passagers de la rive droite amassent de plus en plus des provisions abondantes et magnifiques, les passagers de la rive gauche ne s'arrêtent sur ses bords, que pour dissiper dans les orgies des plaisirs les quelques provisions qu'ils avaient emportées au départ. D'un côté, c'est l'agitation du travail et les gémissements de la souffrance ; de l'autre, les échos bruyants des voluptés mondaines.

Un gouffre profond semble séparer les deux courants. La tempête y fait entendre ses hurlements sinistres et le tumulte de ses flots en furie.

Cependant on aperçoit, çà et là, quelques barques qui fran-

chissent l'abîme pour passer d'un côté à l'autre. Ici, ce sont des passagers de la rive droite qui, attirés par les plaisirs de la vie, changent de région, afin de rompre le silence de la prière et les chaînes du sacrifice. Là, au contraire, ce sont des navigateurs qui, fatigués de tous ces vains bruits et aspirant à des jouissances supérieures, regagnent les régions de la lumière et de la paix.

A part ces quelques exceptions, la foule des passagers suit le courant qui l'entraîne, sans faire presque aucun effort pour lui résister.

Tiburtius contemple ce tableau étrange. Sa barque est emportée comme malgré lui par le courant de la rive déserte. Mais enfin, las de cette obscurité profonde dans laquelle il risque, à chaque instant, de se briser contre un des nombreux écueils, dont est parsemée sa route, il essaye de se diriger, à force de rames, vers la rive lumineuse.

Il est déjà arrivé au bord du gouffre de séparation, lorsqu'il aperçoit, par derrière le tourbillon écumant, une autre barque, et dans cette barque un personnage d'une splendeur merveilleuse. C'est Cœcilia, qui, la tête couronnée de roses et revêtue d'un manteau d'une blancheur éclatante, lui tend affectueusement les bras.

Il s'élance vers l'apparition; mais soudain il disparaît dans le tourbillon; et quand il se retrouve sur les flots, c'est pour assister à un autre spectacle.

II

A l'endroit où se reconnaît Tiburtius, le fleuve forme une cataracte, des hauteurs de laquelle il se précipite dans un gouffre creusé sous une plaine immense. Chaque barque qui y arrive suit fatalement les flots qui l'ont apportée, dans leur profonde chute. Ses flancs volent en éclats sur les rochers qui hérissent le gouffre de leurs pointes menaçantes; et les débris informes s'enfoncent bientôt dans le souterrain, par où le fleuve semble s'anéantir lui-même dans les entrailles de la terre.

Un silence morne et solennel règne dans ce lieu : il n'est interrompu que par le mugissement des flots, qui se tordent dans une dernière convulsion avant de disparaître tout à fait.

A cet aspect formidable, Tiburtius veut reculer d'horreur.

Mais voici qu'en portant plus loin ses regards, d'autres horizons se déroulent devant lui.

Les deux courants du fleuve disparaissent à ses pieds dans une commune tombe ; mais c'est pour reparaître à quelque distance de là, plus distincts dans leur séparation, et plus immenses dans leur étendue. Au sortir du souterrain, ce ne sont plus deux fleuves, aux rives rapprochées, mais deux mers dont les contours n'apparaissent nulle part.

Ce sont bien les mêmes flots, les mêmes barques et les mêmes passagers. Mais quelle métamorphose ils ont subie dans leur transition mystérieuse à travers ce gouffre qui paraissait devoir être leur tombeau !

A droite s'étend un vaste océan. L'éclat éblouissant du soleil, qui se joue dans ses ondes de cristal, en fait un océan de lumières. Une multitude de barques aériennes le sillonnent en tous sens, comme portées sur les ailes de l'éclair.

On dirait des étoiles qui tracent leur route dans l'azur des cieux.

Dans ces barques ainsi transfigurées, Tiburtius reconnaît les passagers, dont il avait admiré les labeurs sur la rive droite du fleuve. Ils n'ont pas perdu, comme il l'avait cru tout d'abord, dans le gouffre où ils s'étaient abîmés, les récoltes qu'ils avaient amassées le long de leur chemin. Elles lui semblent, au contraire, transformées en des monceaux de l'or le plus pur, avec lequel les anges qui voltigent autour d'eux fabriquent des trônes et des couronnes.

Des oasis enchanteurs surgissent du sein des ondes, qu'ils sillonnent dans leur marche triomphale.

La plus grande allégresse règne au milieu d'eux. Ce ne sont que des chants de fêtes et des transports de joie.

Un printemps éternel entretient dans cette région lumineuse une délicieuse fraîcheur. Les fleurs les plus brillantes s'épanouissent au souffle caressant des plus doux zéphyrs. L'atmosphère est embaumée des plus agréables parfums. Tout en est pénétré, les flots, les barques et les rayons du soleil.

C'est l'encens des cieux qui parfume la terre.

En même temps, une harmonie ravissante chante dans les bocages.

A ces accents, tous les échos de la plaine semblent frémir et faire monter un hymne d'amour vers celui qui préside à toutes ces splendeurs du haut de son trône, placé sur les bords d'un nuage de pourpre et d'or.

A cette vue, Tiburtius éprouve un tressaillement de joie. Mais ce

tressaillement fut de courte durée. L'inconnu n'était pas sondé dans toutes ses profondeurs mystérieuses.

Il ne tarda pas à l'être; car à côté de ce ravissant spectacle, les yeux du jeune païen rencontrèrent un tableau vraiment effrayant.

C'est également une mer, ou plutôt un immense abîme où s'entassent, dans une perpétuelle ébullition, des flots de feu et des multitudes de créatures humaines. Une nuit horrible étend sur cet océan un épais voile de ténèbres, qu'empourprent les lugubres vapeurs qui montent du gouffre incandescent.

Une odeur pestilentielle de cadavres, de soufre et de bitume en combustion s'en exhale. De sinistres personnages, aux ailes noires, attisent les flammes avec des stridents embrasés. Sous le crépitement du feu, les chairs frissonnent, les os pétillent, les membres humains craquent de toutes parts. On n'y entend que pleurs, hurlements, grincements de dents, mêlés à des cris de rage et de blasphèmes.

C'est un épouvantable chaos, où les flammes dévorantes et les corps humains, agités par la plus inextinguible vie, luttent entre eux, et se débattent ensemble dans d'effroyables convulsions.

C'est là que viennent s'abîmer, entre des rives que jamais personne ne pourra franchir pour les délivrer, toutes ces existences qui ont suivi, jusqu'au gouffre, le courant ténébreux du grand fleuve. Les débris de leurs barques ne servent qu'à alimenter le feu qui les dévore sans les consumer. Une fumée épaisse, dans laquelle tourbillonne une multitude de spectres menaçants, s'élève de ce lieu maudit que sillonnent en tous sens les foudres du ciel.

Tiburtius n'y peut tenir.

La terreur excessive que lui inspire cette vision lui fait éprouver un soubresaut, qui, de sa couche, le précipite tout frémissant sur le sol de son *cubiculum*.

Il ne sait où il a porté ses pas. Il ignore si c'est la lumière, ou si ce sont les ténèbres que ces révélations successives lui apportent.

Tout est mystère pour lui dans le chemin qu'il a entrepris de parcourir. Il soupçonne qu'il y a une issue, par laquelle il pourra sortir de l'erreur et aller à la vérité. Il la devine vaguement : mais cette issue est close, et il n'en a pas encore la clef.

Les paroles de Cœcilia lui reviennent à l'esprit. Il ne doute pas que ces excursions nocturnes ne sont pas autre chose que le retentissement solitaire des discussions ardentes de la veille.

Alors il essuie d'une main tremblante d'émotion les larmes, dont ces révélations, tour à tour douces et terribles, ont inondé son visage. Il se promène à pas lents, le reste de la nuit, dans le péristyle de sa demeure, et attend avec impatience que les premières lueurs du matin lui permettent de regagner le palais du Transtévère, afin de pénétrer plus avant dans les mystères qui ont si profondément remué son âme.

III

L'aurore blanchissait à peine la cime des plus hautes collines, que le jeune patricien était à la maison paternelle où l'attendait Valérien.

Les deux frères s'enfoncèrent alors à travers les allées ombreuses du vaste jardin.

Tiburtius faisait déjà part à Valérien de ses impressions nocturnes, lorsqu'un son mélodieux, apporté par une brise embaumée, vient exciter leur attention. Ils se dirigent vers le lieu d'où leur paraissent jaillir ces flots d'harmonie. Et quelle n'est pas leur surprise, mêlée d'admiration, quand ils font pénétrer leurs regards curieux à travers le clair feuillage d'un bosquet de cythise.

C'est Cœcilia, qui est venue s'installer dans cette solitude, afin de faire monter vers Dieu sa prière matinale. Elle est encore revêtue de sa robe blanche des fiançailles.

Assise sur un banc de marbre de Paphos, elle fait courir ses doigts, blancs comme la neige, sur les cordes frémissantes de sa harpe d'or.

Le bosquet était à découvert du côté de l'Orient, en sorte que les premiers feux du soleil semblaient caresser de leurs rayons l'angélique figure de la vierge.

Cœcilia chantait les bienfaits du Créateur et les gloires de l'harmonie, dont il a parsemé l'univers.

« Salut, bienfaisant astre du jour ! disait-elle. En te saluant, j'adore Celui qui t'a donné ces rayons qui éclairent nos yeux mortels en attendant qu'ils s'ouvrent, par derrière la tombe, à la lumière immortelle ! Que tes premiers feux illuminent et échauffent les premiers élans de mon cœur, et qu'ils les portent, ainsi transformés, à Celui que j'aimerai d'un éternel amour !

« Dieu tout-puissant, Père et auteur de tout ce qui existe, recevez

les hommages de votre pauvre créature! Fils éternel du Père, Jésus-Christ, mon Sauveur et mon adorable maître, acceptez l'hymne d'amour de votre humble servante! Esprit de Dieu, éternel comme sa puissance et son amour, grâces vous soient rendues pour les dons précieux que vous faites sans cesse à votre épouse!

« O Dieu, trois fois auguste et trois fois saint, que mes chants se joignent aux mille voix de la nature pour célébrer vos louanges! Que mes faibles accents, s'élevant même au-dessus de toutes les harmonies que rendent les choses visibles, aillent s'unir aux harmonies du monde invisible des cieux!

« O harmonie! Qui redira tes gloires? Les redire, n'est-ce pas chanter une hymne à Celui qui t'a créée si ravissante et si universelle ?

« Partout où se portent mon esprit et mes sens, je t'y rencontre. Il n'est pas une créature, si petite qu'elle soit, qui ne chante à sa manière la gloire du Créateur. Chaque être a sa note dans ce grand concert que fait entendre l'univers en l'honneur du Tout-Puissant.

« O divine harmonie! je te reconnais dans la gouttelette de rosée qui se brise au bord d'une fleur, comme aussi dans les flots qui grondent au sein de l'Océan en furie. Je te rencontre dans le cri imperceptible que pousse l'insecte sous le brin d'herbe, comme aussi dans le rugissement terrible du roi des déserts. Je te respire dans la brise qui caresse doucement les feuilles de nos bocages, comme aussi dans les tempêtes qui hurlent à travers les fentes de nos demeures. Je te reconnais, lorsque tu soupires dans l'humble roseau qui penche sur les ondes sa tête languissante, et lorsque tu cries dans les branches de nos grands arbres qu'agite un violent vent d'orage. Je te goûte, lorsque tu fais entendre ta note monotone dans le ruisseau qui coule sur le gravier; et je frémis de celle que tu empruntes aux torrents impétueux qui descendent, en cascades écumantes, du sommet des montagnes. Je te saisis, au léger bourdonnement que fait l'abeille dans la corolle d'une fleur; et je te retrouve dans le gazouillement confus des habitants ailés de nos forêts. Je te salue dans le soupir délicieux de la nature à son réveil, dans le bruit parfois assourdissant du jour, et jusque dans le silence majestueux des nuits!

« Oui, partout, sur ce globe terrestre que nous foulons aux pieds, tu étends ton empire plein de charmes.

« On dit même que tu règnes aussi dans le firmament qui se

déroule sur nos têtes : on assure que les sphères rendent un son mélodieux.

« Je te salue donc, ô divine harmonie, dans le rayonnement de la lune, dans le scintillement des étoiles, et dans le roulement des astres à travers les vastes plaines de l'air !

« Mais, où je te reconnais encore plus digne de toutes nos admirations et de tous nos enthousiasmes, c'est au delà de ce monde visible. Ici, tu n'es qu'un faible écho, une vague lueur ; là, tu te manifestes avec toute ta puissance et tout ton éclat. Ces symphonies diverses que tu empruntes à ce qui se meut sur la terre et à ce qui roule dans l'espace, ne sont rien auprès de celles dont tu fais tressaillir les échos du monde invisible.

« Ma pauvre harpe, et toi, harpe illustre de David, qu'êtes-vous en comparaison de celles qui frémissent aux mains des habitants des cieux ?

« Et vous, chants que la bouche humaine murmure au sein des ténèbres de la vie présente et dans la vallée des larmes, qu'êtes-vous, chants de l'exil, auprès de ceux de la patrie ? qu'êtes-vous auprès de ces cantiques que chantent, dans d'inénarrables extases, les âmes pures qui suivent, là-haut, l'Agneau divin partout où il va ?

« Ah ! je vous entends, célestes harmonies ; je vous vois monter de sommets en sommets, de lumières en lumières, jusque dans la région inaccessible où se tient l'Éternel ! J'entends les neuf chœurs des anges répondre aux symphonies de la prière par les mélodies de l'amour. Je vois, autour du trône du Tout-Puissant, comme un océan de flammes harmonieuses. A chacun de leurs perpétuels élancements, elles semblent redire ce chant de l'adoration : Saint, Saint, Saint, est le Seigneur. Le ciel et la terre sont remplis de sa gloire !

« O harmonie, fille du ciel, que tu es belle sur la terre ! mais que tu dois être ravissante dans les cieux !

« O Seigneur ! quand viendra-t-il ce moment, où mon âme ira chanter éternellement vos louanges ? Quand s'ouvriront-elles devant moi ces régions bienheureuses, où vos élus nagent dans des flots de clartés, d'amour et d'harmonies ? »

Ainsi chantait Cœcilia, dans le bosquet solitaire des bords du Tibre.

IV

Cependant, les derniers accents de la vierge se sont à peine évanouis dans le feuillage, qu'une transformation étrange s'opère en elle.

Elle se lève, comme soulevée par l'inspiration. Ses yeux se fixent, immobiles, dans les régions supérieures de l'espace. Ses mains laissent les cordes de la harpe, pour suivre la direction du regard. La taille se dresse avec une imposante majesté. Tout son corps paraît se détacher du sol.

Cœcilia ressemble à une immortelle, qui veut reprendre son essor vers les cieux.

Pendant qu'elle chantait, Tiburtius avait marché d'admiration en admiration, et Valérien de ravissement en ravissement. Ils avaient même retenu leur souffle, de peur de troubler l'atmosphère, où s'épanouissait, dans toute sa sérénité, cette apparition merveilleuse.

Mais, au spectacle de cette extase, Tiburtius ne peut comprimer plus longtemps la violente émotion qui déborde de son âme.

D'un geste, il entraîne Valérien ; et d'un pas décidé, ils franchissent, tous les deux, la distance qui les séparait de Cœcilia.

— Dieu soit loué ! s'écrie la vierge, rappelée à elle-même par le bruit de leur approche.

En même temps, elle déposait un baiser plein d'affection et de modestie sur la main que lui tendait son époux. Puis, s'avançant vers Tiburtius, elle lui dit :

— Et vous, mon frère bien-aimé, quand vous sera-t-il donné de rendre vos hommages au Dieu véritable, à qui seul sont dues toutes louanges et toute gloire ?

Il n'en fallait pas davantage, pour mettre le jeune et bouillant patricien sur la voie des révélations. Les visions nocturnes l'accablaient encore. C'était le moment d'en déposer le lourd fardeau aux pieds de celle qu'il entrevoyait déjà, vaguement il est vrai, comme sa libératrice.

Alors il se mit à raconter les songes qu'il avait eus, et les impressions diverses qui l'avaient assailli durant toute la nuit.

Cœcilia l'écoutait attentivement.

Quand il eut terminé son récit, elle lui en donna l'explication en ces termes :

« Ce fleuve, c'est la vie présente qui s'écoule avec rapidité en deux courants tout à fait différents.

« L'un nous entraîne au bien ; ses eaux limpides et lumineuses sont l'image des vérités chrétiennes qui, seules, expliquent les mystères du présent et de l'avenir. Les provisions qu'y font les passagers indiquent les efforts que font les bons, afin d'amasser des richesses de bonnes œuvres, qui seront leur titre à la récompense éternelle.

« L'autre courant entraîne au mal. Ses eaux sont bourbeuses et pleines de ténèbres, image de la corruption et de l'erreur qui règnent parmi la foule des méchants. La stérilité de ses bords présage la stérilité de leurs œuvres. Au lieu d'amasser, ils dissipent la provision de grâces que la Providence leur donne pour les aider à atteindre le but du voyage. Ils la dissipent dans les plaisirs des sens et dans l'orgueil de la vie.

« Ces deux courants coulent ensemble comme les existences des des bons et des mauvais ici-bas. Les passagers qui changent de courants sont l'image des bons qui deviennent mauvais, et des mauvais qui deviennent bons.

« De même que les flots aboutissent à un gouffre profond, où tout se brise et disparaît, ainsi en est-il de la vie présente. Elle aboutit au tombeau, où tout semble s'abîmer, mais où tout reprend au contraire un nouvel essor.

« Les fleuves sont devenus des océans ; ainsi en est-il des existences humaines. Pour elles, le temps est devenu l'éternité !

« Deux éternités, en effet, se présentent, par derrière la tombe, à tous ceux que le fleuve de la vie terrestre a transportés jusque-là : l'une, de jouissances inénarrables et sans fin ; l'autre, de supplices affreux et sans apaisement. Ce sont : le paradis et l'enfer. Le paradis est destiné à recevoir dans sa glorie tous ceux que le courant du bien y aura amenés avec leurs provisions de mérites ; l'enfer ensevelira à jamais dans ses abîmes de feu tous ceux qu'y aura poussés le courant du mal, la tête chargée des malédictions du ciel.

« Telle est la vie présente, Tiburtius, telle sera la vie future. Les années passent et emportent rapidement le temps ; des multitudes d'années passeront et n'achèveront jamais l'éternité. »

V

Pendant que la vierge parlait, le jeune païen semblait sous l'influence de préoccupations écrasantes. Ce qu'il avait pressenti dans ses visions de la nuit, il le voyait maintenant comme à la clarté du grand jour.

C'était la première fois qu'il entendait condamner si indubitablement les désordres de la vie mondaine par la menace des châtiments à venir.

Cette pensée le faisait frémir.

Abandonner ce courant si entraînant des passions, pour se vouer à la pratique de la vertu qui coûte tant d'efforts; quitter cette région, où l'on s'étourdit dans des chants de joie, pour aller couler ses jours dans cette autre région où l'on verse tant de larmes, de sueurs, et parfois tant de sang; faire continuellement la guerre à tous ses mauvais penchants, et embrasser une vie de pénitence et de sacrifice, telle que la menaient les chrétiens de cette époque; il n'y avait là rien de bien attrayant pour cette nature, pleine de secrètes aspirations vers une existence qui se présentait si souriante.

C'est pourquoi Tiburtius prit la parole, et dit :

— Puisqu'il en est ainsi, ô ma sœur, il faut donc renoncer à tout ce qui fait le bonheur de la vie présente, afin d'avoir part un jour à ce qui compose la félicité de la vie future.

Mais n'est-ce pas une cruauté, que d'exécuter à l'avance les arrêts de l'inexorable mort? Et ne vaut-il pas mieux goûter les douceurs du présent, plutôt que de se sacrifier ainsi pour l'avenir?

— Mille fois insensés, ceux qui agissent de la sorte! s'écria l'épouse de Valérien.

Peut-on même appeler vie celle que nous passons en ce monde? Jouet de toutes les douleurs du corps et de l'âme, elle aboutit à la mort qui met fin aux plaisirs comme aux angoisses. Quand elle est terminée, on dirait qu'elle n'a pas été : car ce qui n'est plus est comme rien. Quant à la seconde vie qui succède à la première, je vous l'ai déjà dit, elle est tout, puisqu'elle a des joies sans fin pour les justes, et des supplices éternels pour les pécheurs.

— Mais alors, répliqua Tiburtius, qui est allé dans cette vie?

Qui en est revenu pour nous apprendre ce qui s'y passe? Sur quel témoignage pouvons-nous y croire ?

On le voit; la conversation redevenait insensiblement une discussion.

Depuis quelques instants, Cœcilia s'était rassise sur le banc de marbre à côté de Valérien, tandis que Tiburtius s'était adossé à un arbre de la charmille.

Ces dernières questions du jeune païen redoublèrent le zèle de la vierge.

Il admettait le mystère de la vie future et son importance au point de vue de la direction à imprimer à la vie présente. Il ne lui restait plus qu'à le convaincre de la sublime autorité des fondements, sur lesquels ce mystère repose.

C'est alors que, se levant avec la majesté d'un apôtre, la vierge fait entendre ces imposantes paroles :

— Le Créateur du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils contiennent a engendré un Fils de sa propre substance, avant tous les êtres, et il a produit par sa vertu divine l'Esprit-Saint : le Fils, afin de créer par lui toutes choses, l'Esprit-Saint pour les vivifier.

Tout ce qui existe, le Fils de Dieu, engendré du Père, l'a créé. Tout ce qui est créé, l'Esprit-Saint, qui procède du Père et du Fils, l'a animé.

— Comment! s'écrie Tiburtius, étonné. Tout à l'heure vous me disiez, ô Cœcilia! que l'on ne doit croire qu'en un seul Dieu, qui est dans le ciel; et maintenant, vous me parlez de trois Dieux !

— Il n'est qu'un seul Dieu dans sa majesté, réplique la vierge. Et si vous voulez concevoir comment il existe dans une Trinité sainte, écoutez cette comparaison :

Un homme possède la sagesse. Par sagesse, nous entendons le génie, la mémoire et l'intelligence : le génie, qui découvre les vérités; la mémoire, qui les conserve; l'intelligence, qui les explore. Reconnaîtrons-nous pour cela plusieurs sagesses dans le même homme?

Si donc un mortel possède trois facultés dans une seule sagesse, devons-nous hésiter à reconnaître une Trinité majestueuse dans l'unique essence du Dieu tout-puissant?

F. Périgaud.

(*A suivre.*)

UN BOLLANDISTE

LE R. P. REMI DE BUCK

Dieu vient de rappeler à lui un des plus savants et des plus zélés défenseurs de son Eglise et de ses Saints. Le 5 novembre, au collège Saint-Michel de Bruxelles, s'est endormi pieusement dans le Seigneur le R. P. Remi de Buck, religieux de la Compagnie de Jésus, attaché depuis dix-sept ans à la rédaction de l'œuvre monumentale des *Acta Sanctorum*. La mort du P. Remi de Buck nous a pris à l'improviste, et nous n'avons pu recueillir jusqu'à cette heure que quelques traits de sa vie si pleine de mérites et de bonnes œuvres. Quoi qu'il en soit, nous voulons être un des premiers à acquitter une dette de reconnaissance envers l'illustre famille bollandienne, à laquelle nous devons notre plus beau titre de gloire et nous avons à cœur de consigner ici, au plus tôt, le témoignage, quelque faible qu'il puisse être, de notre profonde et affectueuse sympathie pour l'un de ses membres les plus éminents. Les détails nous manquent, il est vrai, sur le P. Remi de Buck ; nous dirons aujourd'hui ce que nous savons de lui et ce que nous avons appris, et nous attendrons, pour compléter cette courte notice, que la piété des Bollandistes ait élevé le monument littéraire et biographique qu'elle consacre toujours à la mémoire de ses morts.

D'ailleurs, l'existence de tous ces infatigables pionniers de Dieu et de la science est la même partout. Qu'ils s'appellent Bollandistes ou Bénédictins, leur vie se meut dans le même cercle d'occupations, et se partage invariablement entre la prière et l'étude, entre l'étude et la prière. Ce que l'un de ces religieux laisse inachevé est repris à sa mort, par un autre religieux, et continué sur le même plan et les mêmes données, jusqu'à ce que l'édifice com-

mencé soit terminé, en sorte que la vie de celui qui disparaît se complète par la vie de celui qui lui succède; aussi ce que nous avons dit, en 1876, du vénérable P. Victor de Buck, peut également s'appliquer à son regretté frère, le P. Remi de Buck. L'histoire de l'un est celle de l'autre, tellement ces deux grandes intelligences étaient unies dans un même cœur.

Le R. P. Remi de Buck naquit à Audenarde, en 1819, d'une des plus honorables familles de cette ville. Elevé sous les yeux et par les soins de parents pieux, il contracta de bonne heure le goût du travail et de l'étude, qui ne fit que se développer et s'accroître en lui avec le temps. Le jeune Remi de Buck quitta le foyer paternel pour entrer au collège des Jésuites de Courtrai, où il commença ses premières études et les termina au collège d'Alost. Ses succès attirèrent bientôt sur lui l'attention de ses maîtres et de ses supérieurs, qui l'accueillirent un peu plus tard avec empressement au sein de leur Compagnie. Il y entra au mois d'octobre 1838 et fut envoyé comme professeur dans plusieurs de leurs établissements. Il enseigna d'abord les humanités avec distinction au collège Saint-Joseph, à Turnhout, puis au collège Notre-Dame, à Anvers. Après avoir achevé son cours de théologie, il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique au séminaire théologique de la Compagnie de Jésus, et appelé peu de temps après à collaborer à l'œuvre hagiographique des Bollandistes. Il y est mort à la peine. Sans avoir fourni une carrière aussi brillante que son illustre frère, le P. Victor de Buck, il se distingua par la multitude des connaissances qu'il devait à un travail constant et opiniâtre; ces connaissances, il les mit avec empressement au service de tous les amis de la science historique.

Son obligeance, sur ce point, était infatigable, et elle lui valut, à plusieurs reprises, de la part des savants étrangers, des marques publiques de gratitude. Dernièrement encore l'un des plus actifs collaborateurs de la grande publication des *Monumenta Germaniæ Historica*, M. Guillaume Arndt, se faisait, dans les journaux, l'écho et l'interprète du monde savant, et rendait au P. Remi de Buck un témoignage éclatant de sa profonde gratitude.

Les hommes meurent, mais leurs idées restent et fructifient. Dieu tient toujours en réserve des ouvriers évangéliques pour travailler à sa vigne, c'est-à-dire à la glorification de son nom, de son Eglise et de ses saints.

Le P. Remi de Buck vient de disparaître, mais l'œuvre à laquelle

il avait voué sa vie et ses forces intellectuelles est impérissable. Sa succession ne tombera point en déshérence, elle passe aux mains du R. P. de Smedt, jeune Bollandiste, plein d'avenir, qui a déjà donné des preuves de sa rare érudition. Deux de ses principaux ouvrages lui ont assigné un rang des plus distingués dans la critique historique et littéraire, nous voulons parler des *Dissertationes selectæ in primam ætatem historiæ ecclesiasticæ* et de *Introdutio generalis ad Historiam ecclesiasticam critice tractandam.*

Nous avons dit plus haut que la vie du P. Remi devait se compléter par celle de son frère, le R. P. Victor de Buck, et qu'il était nécessaire pour le bien connaître de jeter un coup d'œil en arrière et de revenir quelque peu sur la vie du R. P. Victor. En parcourant l'une, les lecteurs comprendront mieux ce qu'a été l'autre, ou plutôt ils apprendront à apprécier à sa juste valeur, par ces deux vies réunies, ce que c'est qu'un Bollandiste.

Or voici ce qu'écrivait en 1876 M. Léon Gautier, au lendemain de la mort du R. P. Victor de Buck.

« Les *Acta Sanctorum* ont déjà usé bien des hommes. Depuis Bolland et Papebrock jusqu'au P. de Buck, que de savants et que de saints ont travaillé, de leurs nobles mains, à élever cet incomparable édifice! Leurs seules biographies formeraient aisément un volume énorme. Modestes travailleurs qui sentent le désir, le noble désir d'agrandir ici-bas le royaume de Jésus-Christ, mais qui ne sont pas encouragés par l'espérance de terminer leur œuvre. Ils savent qu'ils laisseront le monument inachevé; ils le savent, et poursuivent tranquillement leur rude labeur. D'autres viendront après eux, qui ajouteront quelques assises à l'immense et presque interminable monument. Et cela durera jusqu'au jour où le dernier des Bollandistes donnera le bon à tirer de la dernière feuille du dernier volume. Mais, hélas! où en sera alors la société chrétienne! où la société française? Dieu le sait, Dieu seul! »

En attendant, ces nobles travailleurs disparaissent les uns après les autres, et il faut qu'à tout le moins nous leur donnions le dernier salut. Un Bollandiste ne peut descendre au tombeau sans que les catholiques s'émeuvent.

Le P. Victor de Buck, qui est mort le 23 mai 1876, était né en 1817. Il était donc encore dans la force de l'âge, et l'on ne saurait douter que cette existence n'ait été violemment abrégée par le travail. Sa première enfance et sa jeunesse s'écoulèrent au milieu de

ces admirables populations catholiques de la Belgique, qui sont encore aujourd'hui un modèle pour les catholiques de France. Il termina chez les Jésuites d'Alost ses études, qu'il avait commencées au collège communal de Soignies. En 1835, il entrait dans la Compagnie de Jésus, et dès 1838, était Bollandiste.

Alors commença pour lui cette vie admirable, cette vie dévorante qui est propre à l'érudit chrétien, et plus particulièrement encore au moine érudit. On ne se représente pas assez vivement ces rudes veilles dans le silence d'une cellule. On ne se figure pas d'une façon assez sensible ce travailleur entouré de ses in-folio, allant de l'un à l'autre, corrigeant fiévreusement les erreurs de ses devanciers, faisant cent découvertes, élargissant enfin le domaine de la science, et surtout se consolant à la pensée qu'il conquiert des intelligences à Jésus-Christ. Les *Acta Sanctorum*, d'ailleurs, présentent plus de difficultés que tous les travaux du même genre. La légende, dans la vie des Saints, nuit singulièrement à l'histoire. Elle est charmante, je le veux bien, mais dangereuse, et il faut que les Bollandistes soient perpétuellement occupés à dégager la statue de leur héros, qui est ensevelie sous trop de fleurs. Nul n'était plus propre à cette tâche que le R. P. Victor de Buck. « Il dédaignait souverainement la phrase, dit son biographe, et il avait en horreur l'amplification oratoire. Il voulait des choses, des arguments, DES PREUVES CERTAINES. Tel était le principe qui guidait le savant Bollandiste dans ses scrupuleuses investigations. »

Le R. P. Remi de Buck recueillit l'héritage de son frère et s'attacha à ne pas le laisser péricliter. Il y usa sa vie et ses forces, et ne survécut que quelques années à celui qui lui avait légué un si lourd fardeau.

Nous venons de voir comment vit et meurt un Bollandiste, il n'est point sans intérêt maintenant de chercher à connaître à fond ce qu'est cette œuvre et la place qu'elle occupe dans le monde savant. Cette étude n'est point ici un hors-d'œuvre, elle fera ressortir mieux que tous les éloges le dévouement éclatant et trop peu apprécié peut-être de ces modestes et infatigables érudits.

Que sont les ACTA SANCTORUM? Cette question, qui, dans le siècle dernier, eût paru étrange et presque offensante à tout homme un peu instruit, pourrait aujourd'hui peut-être s'adresser à plus d'un érudit, tant l'oubli s'étend rapidement sur les plus grandes choses, à nos époques tourmentées par les révolutions.

I. — *Les Acta virent le jour au dix-septième siècle.* — C'était dans la première moitié du dix-septième siècle. Il semblait qu'une lutte ardente s'était engagée entre les Ordres religieux pour savoir lequel conquerrait la plus grande part des vérités, éclaircirait le plus de points obscurs, effacerait avec plus de respect la poussière amassée par le temps et les préjugés sur l'Église. Alors virent le jour ces ouvrages immortels, qui élevèrent l'érudition et la critique catholiques à la hauteur des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Citons la *Gallia Christiana*, les *Annales Benedictini* et le traité *De re Diplomatica*, où Mabillon a débrouillé le chaos des vieux manuscrits et fait jaillir la lumière, les divers *Specilegium* bénédictins, l'*Art de vérifier les Dates*, la *Critica* de Pagi, le *Glossarium* de Ducange, un peu plus tard l'*Histoire littéraire de la France*, etc., etc. : voilà des trésors inestimables de savoir; voilà des travaux qui glorifieront éternellement l'Église, et auxquels rien ne peut se comparer, si ce n'est peut-être nos cathédrales gothiques.

II. — *Les Acta sont un monument de critique et de science.* — Mais cet ouvrage ne surpasse-t-il pas les forces de l'homme? Car, pour être suffisant, il devrait contenir de milliers de pages; — pour être digne de toute confiance, il devrait démêler et repousser avec sévérité les documents apocryphes, les récits trop légèrement acceptés à des époques d'ignorance; — pour satisfaire aux exigences de la raison, il devrait fournir des explications sur tout ce qui peut provoquer une interrogation ou un doute. Les savants qui cherchent, avant tout, de remonter aux sources, voudraient y trouver les titres primitifs et les pièces originales. La critique ambitionnerait de s'y éclairer aux discussions soulevées par les textes divers. La piété aimerait à s'y édifier, en pénétrant aussi avant que possible dans le cœur des Saints. L'esprit moderne lui-même, curieux du génie de chaque époque, ami de la couleur dans le récit, voudrait voir nos Saints racontés par leurs contemporains, avec le style, le mouvement et la vie propres à chaque siècle.

Tout cela est-il possible? Qui oserait réaliser un plan aussi gigantesque dont l'idée seule paraît un rêve?

Des hommes pourtant l'ont osé, et ils réussirent. Leur œuvre, entreprise il y a plus de deux cents ans, s'est continuée à travers les révolutions qui ont renversé ou créé des empires.

III. — *Pensée et exécution des Acta.* — La pensée des ACTA

appartient à la Compagnie de Jésus, à cette société qui a donné à l'Église tant d'hommes célèbres, et *qui mériterait l'estime du monde*, a dit Leibnitz, *quand elle n'aurait produit que ce livre !*

IV. — *Le premier volume des Acta a paru en* 1643. — Le premier volume des ACTA a paru en 1643, sous la direction du P. Jean Bolland, qui a donné son nom à l'œuvre. D'abord un peu flottante, la pensée des auteurs se précise et s'enhardit avec Henschenius; elle prend son essor avec Papebrock, un des plus grands hommes dont l'érudition catholique puisse s'enorgueillir, l'athlète invincible qui, jusqu'à quatre-vingt cinq ans, tenait encore la plume, d'une main que l'âge ni la contradiction ne firent jamais trembler. Si quelqu'un voulait avoir l'idéal du Savant catholique, de celui qui a la passion de la vérité, et qui pour l'atteindre brave tout, les fatigues, les lointains voyages, les obstacles accumulés, une vie de labeurs inouïs, et les douleurs mêmes qui brisent le cœur le plus fort, il lui faudrait étudier la vie de ce grand Religieux.

Voici le plan des ACTA SANCTORUM, tel qu'il se poursuit à travers les soixante volumes in-folio qui ont paru jusqu'à ce jour.

V. — *Plan des Acta.* — Les Bollandistes ont pris pour guide le Martyrologe de Baronius, adopté par l'Église, en y ajoutant les Saints locaux dont le culte est immémorial. L'hagiographe débute par une préface explicative qui raconte et juge les documents à produire; c'est une dissertation critique, géographique, chronologique, philologique, éclairant les sentiers où le récit va s'engager.

Après cette introduction, viennent les pièces officielles, c'est-à-dire les Vies du saint que la tradition nous a transmises. C'est la partie fondamentale de l'œuvre, celle qui lui donne un prix inestimable. Les témoins oculaires sont les premiers dans l'ordre du récit. Après eux, les contemporains; puis les autres Vies écrites plus tard par des auteurs de quelque notoriété. Là se déroulent les légendes, tantôt naïves, tantôt savantes, racontant les actions, les miracles, les paroles, toute l'âme des *amis de Dieu.* Rien de tronqué ni d'incomplet. Tout est donné *in extenso*, avec sa physionomie, sa saveur, son esprit.

VI. — *Dissertations historiques.* — Mais ces Actes, qui sont une immense histoire de l'Église, soulèvent des difficultés, offrent des points obscurs, touchent à mille questions délicates.

C'est la tâche des dissertations parsemées dans l'ouvrage. C'est ici que s'exerce et que s'enseigne l'art de la critique catholique.

Les documents originaux sont comparés et discutés; les témoignages sévèrement contrôlés; les raisons des diverses opinions pesées par une raison supérieure, qui fait à chacune sa part, sans faiblesse et sans partialité. Nous le disons avec orgueil : le chef-d'œuvre de la critique se trouve là, et dans les Bénédictins, Mabillon, Dom Rivet et Dom Bouquet.

VII. — *Les Acta traversent la révolution.* — La Providence elle-même sembla protéger les ACTA. Vint une heure de destruction universelle où la science fut traitée comme la vertu, par des barbares plus intelligents dans leur haine et plus redoutables que ceux des premiers siècles. Que de richesses furent dévorées par les flammes, ou furent dispersées au vent des révolutions! Les successeurs de Bolland furent chassés ou exilés, et cependant les ACTA survécurent. Le monastère qui les abritait fut fermé et vendu; mais le trésor des documents historiques, dont la perte eût été irréparable pour la continuation de l'œuvre, fut sauvé miraculeusement. Des paysans flamands veillèrent sur lui, pendant que la Révolution, occupée à se déchirer elle-même, l'oubliait : touchant dessein de la Providence, qui nous a conservé le plus vaste dépôt de la science hagiographique, par les soins de quelques pauvres gens, dignes de la reconnaissance du monde savant! Est-ce que le cœur et le bras des simples n'ont pas toujours offert le plus sûr abri et la plus invincible défense à Dieu et à la vérité?

VIII. — *Reprise de la continuation des Acta.* — A peine maître de la France, Napoléon Ier tourna ses regards vers les ACTA : il en décréta la continuation. Ce n'est pas une des preuves les moins étonnantes de la clairvoyance de ce génie universel, dont le coup d'œil semblait tout découvrir et la pensée tout comprendre. Mais les manuscrits ne lui furent pas confiés. On ignorait alors sous quelle garde fidèle reposait ce dépôt. Enfin, découverts vingt ans après par Guillaume Ier, le souverain protestant des Pays-Bas, ils étaient menacés d'un péril plus grand peut-être que ceux du passé, quand une révolution rendit à la Belgique sa nationalité. Le gouvernement libéral de Léopold Ier présenta aux Chambres belges, qui l'adoptèrent, le subside nécessaire à la continuation des ACTA par la Société de Jésus. Depuis ce vote, six nouveaux volumes ont paru, qui conduisent l'ouvrage jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Voilà quelque chose de l'histoire de ce livre célèbre. Comme nos

cathédrales, nées de la même inspiration, il a vu passer les mêmes générations autour de ses pages. Deux siècles se sont écoulés depuis que Bollandus a publié le premier volume, dédié à Urbain VIII. Ses travaux sont restés quelque temps interrompus ; mais la foi achève toujours ce qu'elle commence. Repris avec énergie, ils ne cesseront plus, espérons-le, jusqu'au jour où les actes de saint Sylvestre couronneront un des plus gigantesques édifices que l'esprit de l'homme ait construits.

IX. — *Utilité pratique des Acta.* Nous abordons une argumentation facile : nous nous proposons de démontrer l'utilité pratique des *Acta Sanctorum.* Les preuves sont surabondantes.

Nous affirmons que le recueil des Bollandistes est l'indispensable auxiliaire de tous les érudits véritablement dignes de ce nom. Il n'est pas un mot, non, pas un seul mot, dans cette immense collection, dont le théologien, l'historien, le géographe, le savant, ne puissent tirer une ou plusieurs conclusions scientifiques. Notez que cette mine si riche n'est guère connue que de réputation, et que les plus magnifiques filières n'en ont pas encore été exploitées.

Comment prétendre au titre d'historien, si l'on ne possède pas les *Acta Sanctorum* dans le rayon le plus visité de sa bibliothèque ; si tout au moins on ne se met pas en demeure de les consulter avec soin dans la bibliothèque des autres? Et nous ne parlons pas seulement des lumières qu'un tel livre doit jeter avec tant d'abondance sur les Annales de l'Église, mais des clartés dont il illumine notre histoire nationale elle-même. Entreprendre une *Histoire de France* sans étudier le recueil des Bollandistes paraît presque un acte de folie.

Il importe qu'on le sache : il n'y a qu'une classe de documents qui puisse éclairer aujourd'hui les ténèbres des sixième, septième et huitième siècles : ce sont les *Acta Sanctorum.* Tous les érudits sont unanimes sur ce point ; mais on n'écoute pas assez les érudits, on ne recourt pas assez à de tels trésors.

On a écrit récemment l'*Histoire de la civilisation en Europe.* Cette histoire, croyons-nous, est à refaire. On a commencé depuis deux siècles à l'écrire en latin : ce sont nos *Acta.*

Mais l'histoire générale n'est pas la seule dont les *Acta Sanctorum* soient appelés à dissiper la nuit. Il n'est pas de monographie historique qui ne devra au recueil des Bollandistes ses documents les plus originaux, et les plus féconds en même temps.

Prenons, par exemple, une *Histoire de la Charité chrétienne.* Il sera facile d'en réunir les documents, en recourant, dans l'*Index moralis* de chaque tome des Bollandistes, aux mots : *Eleemosyna*, *Pauperes*, *Leprosi Hospites*, etc., etc.

Dans ce seul premier volume, les Actes de saint Séverin nous fournissent un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la rédemption des captifs.

L'histoire apologétique, qui se propose avant tout la défense de l'Eglise, a tous ses matériaux dans les *Acta.* Tout récemment, l'auteur de *la Sorcière* ne craignait pas d'affirmer que la lèpre au moyen âge eut son origine dans la malpropreté de nos pères. L'Eglise, disait ce grand romancier, avait horreur des bains : « Pas un bain pendant mille ans. » Or, voici que nous trouvons dans la vie de saint Melaine, au tome Ier des *Acta :* « C'EST LA COUTUME DES CHRÉ-« TIENS (et cela en Bretagne) de se laver le samedi par honneur « pour le dimanche et de changer de vêtements pour entrer dans la « demeure terrestre du Roi du ciel, c'est-à-dire dans l'église, le « corps et l'âme aussi purs l'un que l'autre. » Que pourrait répondre M. Michelet à ces mots : MORIS EST CHRISTIANORUM ?

L'Archéologie, science encore toute nouvelle, ne sera une science véritablement complète et achevée que le jour où chacun de ses principes aura été confirmé par les textes de nos *ACTA.* On peut dire, sans ombre d'exagération, que dans chaque ligne de ce recueil il y a matière à archéologie. L'histoire de l'art chrétien, de notre costume, de nos armes, de nos sceaux, de nos monnaies, de notre commerce et de notre industrie au moyen âge, cette histoire est contenue en germe dans la vie des Saints que Dieu a donnés à son Eglise depuis le quatrième jusqu'au seizième siècle.

Les archéologues peuvent hésiter, par exemple, sur la détermination de l'époque à laquelle les premières églises en pierre ont été construites en Irlande. Un texte, tiré d'une vie de saint Mochua, nous renseigne, on ne peut plus clairement, sur ce point des plus délicats : « Ce fut saint Kenian (*Kenianus*) qui, le premier, bâtit en « Irlande une église de pierre. Cet usage n'existait pas avant lui. »

Dans une *Vie de saint Grégoire de Nazianze*, père de saint Grégoire le Théologien, nous trouvons une description détaillée d'une église byzantine au quatrième siècle.

Un autre texte nous confirme l'existence d'un camp romain à Maroilles, dans l'ancienne Belgique. Nous pourrons multiplier

ces exemples : mais les précédents suffisent pour établir notre thèse.

Il n'y a pas que l'historien et l'archéologue qui tireront profit de tant de richesses.

Le théologien consultera ces textes avec une respectueuse curiosité. Quelle théologie dogmatique et morale on construirait avec les seules paroles des martyrs et des Saints! Nous avons lu, dans la *Vie de la bienheureuse Angèle de Foligno*, un admirable traité de la nature et des perfections de Dieu, qui est tout entier composé avec les paroles de la sainte. Les Actes de la bienheureuse Oringa nous fournissent un texte des plus précieux sur la vivacité de la croyance en l'Immaculée Conception, au commencement du quatorzième siècle.

L'illustre auteur du *De re symbolica* dans le *Spicilége de Solesmes*, et ceux qui s'occupent de cette science difficile du symbolisme chrétien, puiseront dans les *Acta Sanctorum* de précieux documents. Dans le premier volume, nous avons facilement trouvé le symbolisme des mots : *Apis*, *Aranea*, *Bubones*, *Flos*, *Hortus*, *Ignis* et *Mel*.

Le liturgiste pourra, encore bien moins, se passer d'un recueil sur l'établissement d'une des fêtes les plus chères aux populations catholiques : nous voulons parler de la Commémoration des fidèles défunts dont saint Odilon de Cluny, à la fin du dixième siècle, a été l'instituteur populaire.

Ajouterons-nous que les *Acta Sanctorum* ne doivent rester étrangers ni au littérateur ni à l'artiste. Le peintre et le sculpteur chrétiens devront consulter ce beau livre pour y trouver des sujets de statues, de bas-reliefs ou de tableaux; et surtout pour traiter chrétiennement les sujets qu'ils y auront trouvés. Un volume des Bollandistes nous plairait singulièrement au milieu d'un atelier; nous ne désespérons pas de faire un jour cette heureuse rencontre.

Quant au littérateur, dussions-nous le scandaliser, nous lui dirons, sans ambages, que les *Acta Sanctorum* nous offrent, en grand nombre, de véritables modèles de style chrétien, c'est-à-dire de style parfait. Le voilà, ce beau latin catholique, avec sa transparente clarté et sa phrase logiquement construite; le voilà avec la beauté de ses antithèses et la netteté de ses énumérations; le voilà avec sa sonorité, sa simplicité, son ardeur : véritable langue des Saints, créée par eux, parlée par eux, que plusieurs siècles ont ca-

lomniée, nous le savons, mais que notre âge s'occupe de réhabiliter.

Aussi, peu d'éloges ont manqué aux ACTA. Alexandre VII les a nommés L'OUVRAGE LE PLUS UTILE ET LE PLUS GLORIEUX POUR L'EGLISE QUI AIT JAMAIS ÉTÉ ENTREPRIS : *Utilius opus et Ecclesiæ Dei gloriosius hactenus nullum editum esse nec inchoatum* (VITA BOLL. 76).

Depuis ce magnifique mot, tombé des lèvres du Chef de l'Eglise, sur les premiers volumes de l'œuvre bollandienne, et répété par tous les Pontifes qui se sont assis à leur tour sur la Chaire de Pierre, peu de savants, même irréligieux, ont oublié de s'incliner devant ce monument. N'est-ce pas un homme tristement célèbre (M. Renan) qui a écrit : « *Une prison cellulaire avec les Bollandistes serait un* « *vrai paradis?.* »

« *Par ce seul ouvrage*, a dit le protestant Sibérius, *leur nom a* « *conquis l'éternité :* HOC IPSO NOMINIS ÆTERNITATEM PROMERITI. »

« *Qu'on soit croyant ou sceptique*, ajoute M. de Reiffenberg, *si* « *l'on aime les lettres et qu'on ne renie pas le passé, on vénérera les* « Acta Sanctorum, *comme un des monuments les plus étonnants de* « *la science.* »

VICTOR PALMÉ,

Éditeur des Bollandistes.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

6 *novembre.* — L'expulsion des congrégations religieuses forme, nous l'avons déjà dit, une des plus tristes pages de l'histoire de l'Église de France. Il faudrait, pour en trouver d'aussi émouvantes, remonter aux jours néfastes de 1793. La place nous a manqué ici, pour entrer dans les détails, et nous n'avons pu, à notre grand regret, que signaler sommairement les actes d'héroïque dévouement auxquels ont donné lieu ces expulsions. Un jour l'histoire, impartiale et plus libre, les offrira à l'admiration de la postérité et lui redira les noms de ces hommes de cœur qui n'ont point hésité à se sacrifier pour la cause du droit et de la vraie liberté. En attendant que la justice se fasse sur les événements qui ont précédé, accompagné et suivi ces exécutions, il est de notre devoir de conserver sous forme de tableau synoptique les noms des congrégations qui viennent d'être dispersées par la force, et dont les membres ont été jetés en exil aux quatre coins de l'univers.

Expulsions à Paris.

Les Pères de l'Assomption, rue François Ier, 8;
Les Capucins, rue de la Santé, 15;
Les Dominicains, rue Jean-de-Beauvais, 9, et rue du Faubourg Saint-Honoré, 222;
Les Franciscains, rue des Fourneaux, 83;
Les Maristes, rue de Vaugirard, 104;
Les Mineurs conventuels, rue de Romainville, 23;
Les Pères de Notre-Dame de Sion, rue Duguay-Trouin, 3;
Les Oblats de Marie-Immaculée, rue Saint-Pétersbourg, 40;
Les Rédemptoristes, boulevard de Ménilmontant, 57;
Les Pères du Sacré-Cœur, rue de Picpus.

Expulsions dans les Départements.

AIN

Belley. — Maristes.
Le Plantay. — Trappistes.

ALLIER

Gannat. — Rédemptoristes.
Saint-Gérand-le-Puy. — Pères du Sacré-Cœur.
Sept-Fonts. — Trappistes.

ARDÈCHE

La Blachère. — Oblats desservant Notre-Dame de Bon-Secours.

ARIÈGE

Mazères. — Dominicains.

AUDE

Carcassonne. — Capucins.
Fontfroide. — Barnabites.
Narbonne. — Capucins.

BASSES-PYRÉNÉES

Bayonne. — Capucins.
Pau. — Rédemptoristes. — Franciscains.

BOUCHES-DU-RHONE

Aix. — Capucins. — Oblats de Marie.
Arles. — Pères missionnaires du Sacré-Cœur.
Marseille. — Capucins. — Bénédictins. — Dominicains. — Oblats de Marie. — Pères du Saint-Sacrement.
Saint-Michel de Frigolet, près Tarascon. — Prémontrés.

CALVADOS

Caen. — Récollets.
Juaye en Mondaye. — Prémontrés.

CHARENTE

Angoulême. — Maristes.

CHER

Aubigny. — Barnabites.
Bourges. — Franciscains.

CORRÈZE

Brives. — Franciscains.

COTE-D'OR

Dijon. — Dominicains.
Flavigny. — Dominicains.

COTES-DU-NORD

Saint-Brieuc. — Salvatoristes. — Maristes.

DEUX-SÈVRES

Beauchêne, près de Cerizay. — Chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran.

DORDOGNE

Saint-Jean de Cole, près Saint-Pardon. — Prémontrés.

DOUBS

Besançon. — Capucins.
Grâce-Dieu, près Baume-les-Dames. — Trappistes.

DROME

Crest. — Capucins.
Valence. — Rédemptoristes.

GARD

Nîmes. — Récollets.

GERS

Balazin. — Prémontrés.
Montréal. — Prémontrés.
Ordan. — Larroque. — Pères Olivétains.

GIRONDE

Arcachon. — Dominicains.
Bordeaux. — Dominicains. — Franciscains. — Passionnistes. — Oblats.
Verdelais. — Maristes.
Vieux-Soulac. — Bénédictins.

HAUT-RHIN

Pérouse. — Rédemptoristes.

HAUTE-GARONNE

Notre-Dame d'Alet. — Pères du Sacré-Cœur.
Pibrac. — Prêtres du Sacré-Cœur desservant la paroisse de Saint-Germaine.
Saint-Bertrand de Comminges. — Bénédictins. — Olivétains.
Toulouse. — Capucins. — Pères du Sacré-Cœur. — Maristes. — Dominicains.

HAUTE-MARNE

Langres. — Dominicains.

HAUTE-SAVOIE

Annecy. — Capucins.
Thonon. — Capucins.

HAUTE-VIENNE

Limoges. — Franciscains. — Oblats.

HAUTES-PYRÉNÉES

Saint-Palais, près Mauléon. — Franciscains.

ILLE-ET-VILAINE

Rennes. — Récollets.

INDRE

Châteauroux. — Rédemptoristes.
Issoudum. — Missionnaires du Sacré-Cœur.

INDRE-ET-LOIRE

Tours. — Oblats.

ISÈRE

Grenoble. — Capucins.
Meylan. — Capucins.
Notre-Dame de l'Osier. — Oblats.
Parmence. — Olivétains.

LANDES

Mont-de-Marsan. — Capucins.

LOIRE

Noirétable. — Pères de l'Union du Saint-Sacrement.
Saint-Etienne. — Capucins.

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes. — Capucins. — Prémontrés.
Saint-Nazaire. — Récollets.

LOIRET

Orléans. — Maristes. — Pères de la Miséricorde.

LOT

Cahors. — Capucins.

MAINE-ET-LOIRE

Angers. — Capucins. — Dominicains. — Pères du Saint-Sacrement. — Oblats de Marie.
Bellefontaine, près Chollet. — Trappistes.
Saumur. — Oblats.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Houdemont. — Rédemptoristes.
Nancy. — Oblats. — Dominicains.
Saint-Nicolas, près Nancy. — Rédemptoristes.

MORBIHAN

Auray (près d'). — Missionnaires de Marie, à la Chartreuse.
Hennebont. — Chapelle des Eudistes fermée.
Lorient. — Capucins.
Thimadeuc. — Trappistes.

NIÈVRE

Nevers. — Oblats de Saint-Adelain.

NORD

Dunkerque. — Rédemptoristes.
Lille. — Dominicains. — Rédemptoristes.
Tourcoing. — Les Pères de Marie. (Cette expulsion a été signalée par des troubles graves : plus de soixante blessés.)
Valenciennes. — Maristes.

OISE

Bethisy-Saint-Pierre. — Bénédictins de la Pierre-qui-Vire.

ORNE

Argentan. — Rédemptoristes.
Mortagne. — Trappistes de la Grande Trappe.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — Pères du Saint-Sacrement. — Pères de la Miséricorde.
Boulogne. — Rédemptoristes. — Passionnistes.
Saint-Pierre-lès-Calais. — Capucins.

PUY-DE-DOME

Clermont-Ferrand. — Capucins.
Chamalières. — Missionnaires africains.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Céret. — Capucins.
Perpignan. — Capucins.
Thuir. — Missionnaires étrangers.

RHONE

Lyon. — Dominicains. — Capucins (2 couvents). — Maristes.

SAONE-ET-LOIRE

Autun. — Scholasticat des Oblats de Marie. *La Chaux-de-Cuisery*, près Mâcon. — Pères Camilliens.
Mâcon. — Récollets.

SARTHE

Le Mans. — Capucins.
Solesmes. — Bénédictins.

SAVOIE

Saint-Pierre-du-Canon, près d'Aix. — Bénédictins.
Tamié. — Trappistes.

SEINE-ET-MARNE

Avon. — Rédemptoristes.

SEINE-ET-OISE

Sèvres. — Pères de l'Assomption.
Versailles. — Capucins.

SEINE-INFÉRIEURE

Le Havre. — Dominicains.

SOMME

Amiens. — Franciscains. — Dominicains.
Argoules. — Frères du Fort-Lillo ou Moines de Vallon.

TARN

Ambialet. — Tiers Ordre de la Pénitence.
La Droche. — Tiers ordre de la Pénitence.

TARN-ET-GARONNE

Montauban. — Prêtres Géorgiens.

VAR

Lorgues. — Capucins.
Montbel. — Maristes.
Saint-Maximin. — Dominicains.
Toulon. — Maristes.

VAUCLUSE

Avignon. — Récollets.
Carpentras. — Dominicains.
Gordes. — Cisterciens.
Lumières. — Oblats.
Senanque. — Cisterciens.

VENDÉE

Fontenay-le-Comte. — Capucins.
Saint-Laurent-sur-Sèvres. — Missionnaires.

VIENNE

Ligugé. — Bénédictins.
Poitiers. — Dominicains.

VOSGES

Mattaincourt. — Chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran.

YONNE

La Pierre-qui-Vire. — Bénédictins fondés par le P. Muard.

Le nombre des religieux expulsés à Paris s'élève à 113, ainsi répartis dans les différentes congrégations : dix oblats, cinq rédemptoristes, cinq cordeliers, douze franciscains, quatorze augustins, treize dominicains de la rue Saint-Jean de Beauvais et dix du faubourg Saint-Honoré, cinq Pères de Notre-Dame de Sion, quatorze maristes, dix pères du Sacré-Cœur de Marie et quinze capucins. Sept congrégations à Paris échappent au sort commun. Ce sont : Les Prêtres du Saint-Sacrement, les Passionnistes, les Prêtres de la Miséricorde, les Pères de l'Oratoire, les Eudistes et les Frères de Saint-Jean de Dieu. — Le P. Arsène, supérieur des capucins, arrêté pour avoir excommunié M. Clément, est mis en liberté provisoire; MM. Libmann, vicomte Ponton d'Amécourt, et Louis Teste sont également relâchés. — Derwisch Pacha continue de négocier avec la Ligue albanaise. — Dissolution du parlement serbe. — Les électeurs serbes sont convoqués pour le 30 novembre. — La flotte Chilienne saisit un yacht américain qui tente de violer le blocus des côtes du Pérou. — Ouverture des débats du grand procès politique de Saint-Pétersbourg, sous la présidence du général major Leihi, l'accusation est soutenue par le procureur militaire M. Ackscharunoff. — Parmi les accusés figurent des individus prévenus de complicité dans l'assassinat du prince Krapotkine, dans les explosions du chemin de fer de Moscou et du Palais d'hiver, dans la préparation de la mine découverte récemment sous la voie ferrée de Simféropol. Ce procès offrira un vif intérêt à cause des révélations qui seront faites sur l'organisation du parti nihiliste, sur son comité exécutif et sur son comité administratif

— La délégation autrichienne vote les crédits demandés au budget de la guerre par le gouvernement austro-hongrois et combattus par la commission.

7. — M. Pradelle, préfet de l'Oise, donne sa démission pour ne pas exécuter les décrets du 29 mars. — M. d'Ormesson, préfet des Basses-Pyrénées, est mis en disponibilité. — MM. Tardif et de Lavenay, membres du tribunal des conflits, envoient également leur démission pour n'avoir pas à revêtir de leurs signatures des décisions qui blessent leur conscience de magistrat, en consacrant des mesures qu'ils considérent comme illégales. — Le ministre de l'intérieur prend un arrêté prononçant la dissolution du conseil municipal de Nîmes. La part prise par plusieurs membres de ce conseil aux démonstrations sympathiques aux religieux qui ont eu lieu à Nîmes, à l'occasion de l'exécution des décrets, est le principal motif de cette décision. — Nouveau manifeste adressé au pays par la ligue agraire d'Irlande. En dépit des poursuites dont ils sont l'objet, les chefs de la ligue déclarent solennellement, à la face du monde civilisé, que tous les moyens qu'ils ont recommandés sont raisonnables, pacifiques et surtout légaux, n'offensant à aucun degré le droit naturel, la morale ou une loi humaine intelligente. Ils concluent par un appel aux Irlandais et aux amis des libertés publiques pour la création d'un fonds national, dont le premier objet sera de pourvoir à la défense des hommes qui se sont mis à la tête du mouvement. — Le général major G. Gratry est nommé ministre de la guerre en Belgique. — Le Saint-Père nomme le Révérend M. Abbeloos, curé de Duffet, évêque coadjuteur de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Malines, avec droit de succession. — Les Albanais déclarent qu'ils ne céderont à aucun prix Dulcigno aux Monténégrins, mais qu'ils sont disposés à le remettre à l'Autriche.

8. — M. Dufaure donne sa démission de président du comité consultatif du contentieux des affaires étrangères. — Conférence organisée par les soins de M. Meyer, directeur de la *Lanterne*, à l'effet de provoquer une manifestation populaire en faveur de la séparation de l'Église et de l'État. — M. Yves Guyot, conseiller municipal, commente le Concordat et le considère *comme un traité entre un Etat vivant et un Etat mort*. La suppression du budget des cultes est, selon l'orateur, la première mesure que doit prendre la Chambre. Le conseil municipal de Paris la réclame, et l'orateur, à ce propos, déclare que le conseil municipal doit toujours être écouté. Après avoir prononcé cette sentence, M. Guyot termine sa harangue et propose à ses auditeurs un ordre du jour dans ce sens. Cette proposition est votée à la presque unanimité des assistants. — Décrets nommant une longue suite de magistrats en remplacement des démissionnaires.

9. — Ouverture de la session législative en Belgique. Le discours royal

insiste longuement sur les fêtes qui ont eu lieu à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique. Le roi déclare qu'il a été profondément ému par l'éclat de ces fêtes et remercie le pays. Il annonce ensuite le mariage de la princesse Stéphanie, sa fille, avec le prince Rodolphe d'Autriche, mariage qui comble tous ses vœux. Au point de vue extérieur, Sa Majesté constate qu'il continue à recevoir de toutes les puissances des marques d'amitié et de sympathie. Le messager rappelle, sans entrer dans aucun détail, la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican, rupture amenée par des causes qui sont connues. Plusieurs États de l'Europe orientale ont acquis une situation indépendante. La Belgique a noué avec ces nouvelles nations des relations diplomatiques. Le rendement moyen des récoltes sera cette année supérieur à celui des années précédentes. Le gouvernement se propose de créer de nouveaux postes consulaires rétribués. La situation du trésor s'est améliorée et il y a tout lieu d'espérer que le budget de 1880 sera équilibré. L'augmentation des revenus a permis de donner une vive impulsion à l'enseignement public. Le message énumère les projets de loi, notamment sur la pêche fluviale et sur la modification des lois pénales, qui seront soumis aux Chambres dans cette session. Le discours royal se termine ainsi :

« Il est désirable qu'on s'applique à élever sans cesse le niveau moral intellectuel des populations. Le gouvernement ne négligera aucune mesure propre à atteindre ce résultat. Il y contribuera en continuant à fortifier et à développer, *conformément à nos principes* constitutionnels, l'enseignement public à tous les degrés. — L'*Union de l'Eglise anglicane* envoie au Cardinal-Archevêque de Paris une chaleureuse protestation contre les persécutions exercées en France contre les ordres religieux. L'*Union de l'Eglise anglicane* est, on le sait, une importante institution représentant 12 évêques, 2,500 membres du clergé et 15,800 laïcs. C'est un document à ajouter à tant d'autres qui assignent à l'Église de France un rang si élevé dans le monde catholique. Il est d'autant plus précieux qu'il émane d'une assemblée composée de protestants. — Riza-Pacha est nommé gouverneur de Salonique. — Le ministre de France à Belgrade présente au prince Milan ses lettres de créance.

10. — Réunion de la gauche républicaine, de l'union républicaine et du centre gauche, à l'effet de conférer sur la crise ministérielle. — Le Saint-Père reçoit les évêques irlandais qui lui remettent plus de 2 millions de francs pour le denier de Saint-Pierre. Léon XIII exprime aux évêques son amour pour leur pays et l'admiration que lui inspire l'inébranlable persévérance de l'Irlande dans la foi catholique. Il manifeste sa grande commisération pour les souffrances du peuple irlandais, et insiste surtout sur le désir qu'il a de voir le clergé et le peuple demeurés unis en toutes choses, leur recommandant spécialement de s'abstenir de ce qui ressem-

blerait à des idées révolutionnaires. L'archevêque de Coshel assure le Saint-Père que l'agitation irlandaise, bien loin d'être révolutionnaire, est strictement constitutionnelle. Jamais, dans aucun temps, dit ce prélat, le peuple ne s'est montré plus fidèle observateur de ses devoirs religieux, ni plus loyal envers le gouvernement, il lutte légalement pour le triomphe d'une grande question sociale. — Arrivée à Dublin des Oblats expulsés de France. Ils sont reçus par plus de quatre mille personnes qui leur font un accueil enthousiaste et les accompagnent avec des flambeaux jusqu'au monastère situé près de Dublin. Le supérieur des Oblats remercie la foule de son accueil et témoigne sa reconnaissance à la nation irlandaise pour la bienveillante hospitalité qu'elle accorde à ses frères expulsés. — Violents tremblements de terre à Vienne, à Agram et dans différentes autres localités où ils causent des dommages considérables. — Les Dulcignotes refusent de conférer avec Dervich-Pacha.

11. — Le ministère français, démissionnaire, avant-hier, consent, après de nombreuses allées et venues de certains membres de la gauche et un vote de confiance de la majorité de la Chambre, à reprendre les rênes du gouvernement. Avant ce vote, M. de Baudry-d'Asson, sur l'ordre de M. Gambetta, est enlevé de son banc par la force armée commandée par le colonel Riu, et renfermé dans un local de la Chambre, qui sert de lieu d'arrêt provisoire. — Lettre de Son Éminence le cardinal-archevêque de Paris aux membres des congrégations religieuses dispersées en exécution des décrets du 29 mars, pour les consoler dans leurs épreuves et pour leur maintenir, dans les maisons hospitalières où ils ont trouvé asile, tous les pouvoirs spirituels qu'ils avaient dans le diocèse de Paris jusqu'au jour de leur dispersion. — Commencement, à Dublin, du procès contre M. Parnell et ses coaccusés. M. Parnell demande et obtient l'ajournement du procès jusqu'à ce que lui et ses coaccusés aient reçu communication de tous les délits que l'acte d'accusation met à leur charge. — Mort du président de la république du Paraguay, don Candido Bareiro. Le général Caballero, chef du parti révolutionnaire, lui succède. — L'invasion de la Perse par les Kurdes prend un caractère de plus en plus alarmant et force cette puissance à demander l'appui de la Russie. — Aux États-Unis, les démocrates accusent les républicains d'avoir compté plus de voix qu'il n'y avait de votants dans l'élection de Garfield à la présidence et réclament énergiquement une enquête sur ce fait.

12. — Les députés de la droite de la Chambre rédigent et adressent au pays une protestation contre les violences dont ils ont été l'objet de la part de la force armée lors de l'arrestation de M. de Baudry d'Asson. — Au Sénat, M. Buffet dépose une demande d'interpellation sur la crise ministérielle du mois de septembre et sur l'exécution des décrets. — Dans une réunion tenue avant la séance de ce jour,

l'Union républicaine sénatoriale adopte la candidature du général Farre, pour remplacer, comme sénateur inamovible, le docteur Brocca, décédé. — Un accord préliminaire est signé entre Mgr Jacobini et l'ambassadeur de Russie, à Vienne. Cet accord a pour objet : la nomination des évêques, le règlement relatif à plusieurs sièges épiscopaux, la libre direction des séminaires par les évêques, et l'instruction du clergé. — Les chefs de la Ligue albanaise, dans une conférence avec les autres chefs du pays, décident qu'ils résisteront à outrance. — Les deux Chambres belges réélisent leur ancien bureau. L'Assemblée des représentants, sur la proposition de M. Goblet, et après une courte discussion, décide par 47 voix contre 26 que la Chambre n'assistera pas en corps au *Te Deum* qui sera chanté, lundi prochain, à Sainte-Gudule, à l'occasion de l'anniversaire de la fête du roi.

13. — Réunion de la commission du budget. Elle s'occupe de la seule question qui, aux yeux des députés de la gauche, soit importante : la persécution contre les congrégations religieuses. Le projet Brisson, relatif aux taxes fiscales à appliquer aux congrégations autorisées, est adopté, ce projet augmente les droits de patente, frappe d'une taxe exceptionnelle les revenus des congrégations et oblige celles-ci à faire chaque année une déclaration de leurs biens et revenus, déclaration que les laïques ne font point. C'est ce que la gauche appelle « abolir des privilèges ». — Réunion de la commission relative au projet de réorganisation de la magistrature. Elle entend M. Martin Feuillée, sous-secrétaire d'État au ministre de la justice. Après discussion, l'accord s'établit entre la commission et le gouvernement sur tous les points, sauf les trois suivants : 1° La commission demande que la nomination temporaire, admise par le gouvernement pour les premiers présidents de cour d'appel seulement, soit étendue aux présidents de chambres et aux présidents de tribunaux de première instance. 2° Elle se prononce contre les principes de la réduction des tribunaux, proposée par le gouvernement, et s'en tient à la réduction des sièges. 3° Elle demande que les pensions de retraite soient liquidées sur d'autres bases que celles admises par le gouvernement. — Réunion du tribunal des conflits pour l'élection de deux membres en remplacement de MM. Tardif et de Lavenay, démissionnaires. MM. Berger, conseiller d'État, et Guyho, conseiller-doyen de la Cour de cassation, sont élus. — M. de Baudry d'Asson est mis en liberté *sans conditions*, après avoir refusé de prendre l'engagement que lui demandait M. Gambetta de ne pas chercher à rentrer à la Chambre pendant les quinze séances qui composent la durée de son exclusion temporaire. — Le baron de Hübner prononce à Pesth, devant les délégations, un discours qui produit une très grande impression sur les cercles politiques. L'ancien ambassadeur d'Autriche à la cour des Tuileries engage le ministère austro-hongrois à resserrer l'union entre

l'Autriche et l'Allemagne et à refaire l'alliance des trois Empereurs. *Cette alliance est d'autant plus urgente*, dit le baron Hübner, *que la France rentre à pleines voiles* dans une période révolutionnaire qui ne présage rien de bon à l'Europe. — La cour martiale de Saint-Pétersbourg rend son arrêt dans le procès politique qui s'instruit depuis quelques jours contre seize personnes des deux sexes, prévenues de haute trahison et de crimes commis depuis un an pour servir le mouvement nihiliste; cinq accusés sont condamnés à être pendus; les onze autres sont condamnés aux travaux forcés, soit à perpétuité, soit pour une durée variant jusqu'à quinze ans. — Circulaire du secrétaire d'État d'Amérique déclarant naturalisés citoyens des États-Unis, tous les Allemands, y compris les Alsaciens, qui se rendent en Allemagne avec l'intention de retourner en Amérique. — Nouvelle agitation en Irlande, dans le but de former une ligue s'opposant à l'exagération des loyers dans les villes. Il est question d'affilier cette nouvelle ligue à la ligne agraire.

14 — Réunion du conseil des ministres sous la présidence de M. Jules Grévy. Le Conseil arrête définitivement le texte du projet de loi qui va être déposé sur le bureau de la Chambre, et qui a pour but la liberté d'association pour les associations, syndicats ou Chambres, formés dans un but professionnel, industriel ou commercial, par des ouvriers ou des patrons. Il s'occupe ensuite de la requête adressée par M. Laisant, directeur du *Petit Parisien*, au président de la République, pour lui demander d'user de son droit constitutionnel et de convoquer le Sénat en haute cour de justice, à l'effet de juger le général de Cissey. Le Conseil, après avoir entendu le rapport de M. Cazot sur cette question, décide qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la demande de M. Laisant. — Décret annulant la délibération récemment prise par le Conseil municipal de Paris, au sujet de l'organisation municipale de la capitale. — Le général de Sonis demande à être relevé de son commandement plutôt que de coopérer à l'expulsion des religieux. — Arrestation à Madrid du général Rispoll et de quelques officiers en retraite, à la suite de révélations obtenues dans une instruction judiciaire contre les promoteurs de juntes secrètes et de feuilles clandestines à Madrid et à Saragosse. — A l'exemple de la Chambre des représentants, le conseil communal de Bruxelles, convoqué d'urgence, décide qu'il n'assistera pas au *Te Deum* du 15 novembre, mais qu'il se rendra en corps au palais, pour présenter au roi un bouquet laïque et une adresse de félicitations à l'occasion de sa fête.

15. — M. Gambetta adresse à M. Alfred Naquet une lettre de félicitations à l'occasion de son dernier discours à la Chambre. — Mouvement préfectoral, comprenant la nomination de trois préfets dans les départements de l'Aveyron, de la Charente, d'Eure-et-Loir; de secrétaires

généraux dans l'Hérault, dans l'Oise; et de sous-préfets à Vienne, à Arles, à Étampes, à Pontoise, à Dinan et à Lorient. — Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, a une longue conférence au ministère des affaires étrangères, avec M. de Courcelles, directeur des affaires politiques au sujet de plusieurs questions pendantes entre les deux gouvernements et principalement au sujet du prochain traité de commerce. — Lettre de M. de Laisant, dans laquelle ce député annonce qu'il interpellera prochainement le ministère sur la nomination de M. le général de Miribel au commandement d'une division de l'armée de Lyon. — Son Éminence le cardinal Guibert répond à la protestation que lui a envoyée le président de l'Union de l'Église anglicane contre la dispersion des ordres religieux de France, et remercie les membres de l'Union des témoignages de sympathie qu'ils viennent de donner aux religieux atteints par les décrets du 29 mars. Cette marque d'intérêt lui est d'autant plus sensible qu'elle lui vient des membres d'une communion religieuse qui diffère, sur plusieurs points, de l'Église catholique. — La cour de cassation de Rome confirme le jugement de la cour d'appel de la même ville qui a déclaré les biens de la *Propaganda fide* soumis à la liquidation, malgré les protestations de la plupart des cabinets diplomatiques et la *parole d'honneur* de Victor-Emmanuel. — A Vienne, grand meeting du parti allemand dirigé contre le gouvernement fédéraliste du comte Taaffe. La résolution proposée par le bureau est adoptée à l'unanimité. Elle contient une protestation énergique contre les tendances antilibérales et antiallemandes du gouvernement actuel, et elle proclame hautement la solidarité de tous les Allemands de la monarchie, solidarité nécessaire pour garantir la Constitution et la liberté contre les attentats des fédéralistes. — Les troupes persanes prennent la ville de Soujbulach. Deux mille cadavres restent sans sépulture aux environs de la ville. — L'élection du grand conseil en Suisse donne pleine victoire au socialisme qui triomphe sur toute la ligne.

16. — Le tribunal de Toulouse rend son jugement dans l'action intentée par MM. Constans et Merlin au *Triboulet*, et condamne ce journal à 12,000 francs d'amende envers M. Constans et à 6,000 envers M. Merlin. M. Le Roy, président du tribunal de Lille, jugeant en référé, rend une ordonnance sur les référés introduits par les Dominicains et les Rédemptoristes de Lille, les Récollets de Roubaix et les Maristes de Tourcoing. Il se déclare compétent. — Grand banquet conservateur à Bristol. Sir Northcote prononce un discours dans lequel il déclare en substance que le cabinet actuel ne poursuit pas, comme il le prétend, la même politique que le cabinet précédent. A son avis, la démonstration navale est un coup manqué. L'orateur blâme le gouvernement à l'occasion des événements qui se sont produits en Irlande. — En Russie, M. Abaza est nommé ministre des finances, en remplacement du général Greigh. —

Mgr Du Roussaux est préconisé évêque de Tournai, et il officie en cette qualité à la cathédrale de cette ville, aux vêpres solennelles de la Dédicace des églises.

17. — Réunion du conseil des ministres sous la présidence de M. Grévy. Le conseil s'occupe des questions qui sont à l'ordre du jour des deux Chambres et notamment de l'interpellation de M. Fresneau, sénateur du Morbihan, sur l'application de la loi de 1850, relativement aux établissements d'instruction libre. — A la Chambre, M. Gambetta fait les plus grands efforts pour obtenir de M. Lavieille, qu'il n'interpelle pas le gouvernement au sujet de l'amiral Cloué. — Convocation du Reichsrath autrichien pour le 3 novembre. — Le Sénat belge désirant ne pas se laisser distancer par la Chambre des représentants, décide, par 32 voix contre 26, que, jusqu'à décision contraire, il s'abstiendra désormais d'assister en corps aux cérémonies d'un culte quelconque. Puis il vote la réponse au discours de la couronne. — Au Vatican, Mgr Rampella est nommé secrétaire de la commission des affaires ecclésiastiques extraordinaires, et Mgr Palloti, sous-secrétaire d'État. — Deux nouvelles secousses de tremblement de terre se font encore sentir à Agram et produisent des désastres considérables. — Le récent jugement du tribunal militaire du district de Saint-Pétersbourg est confirmé avec de légers adoucissements. La peine de mort prononcée contre deux accusés est commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

18. — Décret convoquant le collège électoral de l'arrondissement de Rochefort, à l'effet de nommer un député en remplacement de M. Bethmont. — Décrets nommant un substitut général près une cour d'appel, sept procureurs de la République, vingt substituts du procureur de la République et un juge suppléant. — Les ambassadeurs d'Allemagne et d'Angleterre reçoivent de nouveau du sultan l'assurance de la remise prochaine de Dulcigno. — M. Zankoff est nommé délégué de la Bulgarie à la Commission du Danube. — Véli-Hemet adresse au sultan une demande en grâce. — Départ de Mgr Hassoun pour Rome. — Une assemblée populaire, tenue à Scutari avec les chefs de la Ligue, demande à Dervich-Pacha un délai de trente et un jours, pour répondre à ses sommations au sujet de la remise de Dulcigno. Dervich-Pacha repousse cette demande, dans une allocution prononcée sur la place du Sérail, en présence de tous les officiers de l'armée et de tous les employés. — Il fait ressortir les dommages qui résulteraient pour l'Empire, d'une résistance ultérieure des Albanais, en les menaçant d'agir par la force et en confirmant l'état de siège.

19. — Au Sénat a lieu la discussion de l'interpellation de M. Fresneau, au sujet de l'application de la loi de 1850. M. Fresneau reproche au gouvernement d'avoir envahi des établissements libres, d'en avoir chassé les professeurs, sous le texte que ces professeurs étaient Maristes

ou Jésuites, et d'avoir soustrait les chefs de ces établissements aux tribunaux ordinaires, alors qu'ils étaient accusés de s'être rendus coupables d'un acte immoral. M. Ferry lui oppose une fin de non-recevoir qui lui attire une réplique de la part de MM. Buffet, Bocher, Laboulaye et Jules Simon. — A la Chambre des députés, la majorité, d'accord avec M. Cazot, continue l'exécution de la magistrature. — Pendant que le tribunal des conflits expédie les affaires et maintient tous les arrêts des conflits; les magistrats continuent à se déclarer presque tous compétents dans les instances introduites par les religieux expulsés. — Le grand conseil du canton de Zoug (Suisse) vote le rétablissement de la peine de mort. — L'escadre Chilienne quitte Valparaiso afin de débarquer des troupes au Callao, et d'assiéger Lima. — Un télégramme de Téhéran mande que Taïmar-Pacha a attaqué et battu de nouveau Abdullah, et qu'il poursuit les Kurdes jusqu'à la frontière.

20. — La commission chargée d'étudier le projet Bardoux sur le scrutin de liste repousse par 8 voix contre 7 la prise en considération de cette proposition. — M. l'amiral Cloué dépose sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant ratification de la cession faite à la France des îles de Tahïti, par Sa Majesté Pomaré V. — Réunion du conseil des ministres à l'Élysée. La discussion porte sur les questions parlementaires du jour. Le cabinet se met d'accord sur la question de la réorganisation du *Journal officiel*. On discute la nomination de l'évêque de Poitiers. Cette nomination est, dit-on, gardée secrète par le gouvernement et paraîtra au premier jour à l'*Officiel*. — Discours du marquis de Salisbury au banquet du club conservateur d'Hackney. Il défend la Chambre des Lords contre les attaques dont elle est l'objet de la part des radicaux. Il tourne en ridicule la démonstration navale dont le but est manqué; il déclare que les lois ordinaires ne sont plus suffisantes en Irlande, et qu'il est nécessaire de recourir à des mesures extraordinaires. Il constate que la question irlandaise a jeté la désunion dans le ministère actuel, et qu'une réaction en faveur des conservateurs commence à se produire dans les districts électoraux. — Conclusion d'un traité entre les États-Unis et la Chine, relativement à l'immigration chinoise. — MM. Ador et Bourdillon, membres de la minorité du grand Conseil d'Etat de Suisse, élus dimanche dernier, adressent leur démission au Président et aux membres de ce Conseil.

21. — Décrets nommant des inspecteurs généraux de finances, un trésorier-payeur général, des receveurs particuliers et des percepteurs. — Les Oratoriens de Paris reçoivent du ministère de l'instruction publique une communication officielle, leur annonçant qu'en raison du caractère particulier qu'ils ont dans le diocèse, on ne leur appliquera pas les décrets; ils pourront donc continuer leur enseignement, sous les auspices de la loi de 1850, sans avoir à craindre pour leur ordre même

la dissolution dont ils étaient menacés. — Inauguration, au cimetière de la ville de Bruxelles, du monument élevé à la mémoire des soldats français, morts en Belgique, pendant la guerre franco-allemande. — Une foule considérable assiste à cette cérémonie. Parmi les personnes présentes, on remarque M. Decrais, ministre de France, à Bruxelles, le bourgmestre et les échevins de Bruxelles, les présidents et les membres du Cercle français et de la Société française de bienfaisance. Trois discours sont prononcés par M. Decrais, par le bourgmestre, et par le président du Cercle français. Dans son discours, M. Decrais remercie la Belgique des sentiments généreux qu'elle n'a cessé de montrer envers la France. Il donne l'assurance que le gouvernement de la République française, malgré tout ce qu'on a pu dire pendant ces derniers temps, n'a aucune idée d'annexion et ne voit dans la Belgique qu'une nation amie et alliée. Le ministre termine par quelques paroles gracieuses pour la famille royale et il fait l'éloge de l'esprit libéral de la constitution belge.

22. — Le Sénat français, par 294 voix contre 169, adopte la loi sur les lycées de filles. — Les deux congrès socialistes du Havre, avant de clore leurs travaux, se réunissent en une conférence, où assistent collectivistes et opportunistes. On y déclame fort contre l'*Eglise*, contre la *propriété*, contre le *capital*, contre la *bourgeoisie* que le prolétariat doit écraser. — La loi sur la réforme de la magistrature est adoptée à la Chambre par 294 voix contre 169. En vertu de la nouvelle loi, l'inamovibilité de la magistrature sera suspendue pendant une année, afin de permettre au gouvernement de mener à fond l'épuration déjà commencée. — Un meeting, organisé par la ligue agraire, est tenu à Hillamore, quinze mille tenanciers y assistent. Des discours très violents sont prononcés contre les propriétaires et le gouvernement. — Au Landtag prussien, interpellation du député progressiste Haenil sur le mouvement antisémitique. MM. Steiffort, Trœget et Virchow, membres du groupe progressiste, appuient l'interpellant et blâment l'agitation antijuive qu'ils attribuent à la jalousie encore plus qu'à l'intolérance. — Les socialistes de Prusse en présence de la violente répression exercée contre eux, décident qu'ils s'abstiendront à l'avenir de voter dans les élections politiques.

23. — Réunion du conseil des ministres. Le ministère est saisi d'un projet de loi tendant à rétablir le scrutin de liste par arrondissement à Paris, en vue des prochaines élections municipales. Le conseil admet en principe le projet qui consiste à partager la capitale en un certain nombre de circonscriptions élisant chacun dix-huit ou vingt conseillers municipaux, proportionnellement à la population et au scrutin de liste. — Décrets convoquant les électeurs de l'arrondissement de Foix (Ariège) et de l'arrondissement de la Tour-du-Pin (Isère),

pour le 19 décembre prochain, à l'effet d'élire deux députés, en remplacement de M. Anglade, nommé sénateur, et de M. Rémond, décédé. — Par 249 voix contre 215, la Chambre des députés, après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Paul de Cassagnac, Laisant, Langlois, décide qu'il y a lieu de faire une enquête approfondie sur les actes du général de Cissey, pendant son ministère, et que la commission nommée à cet effet sera de vingt-deux membres. — Dervich-Pacha somme le comité de la ligue albanaise de Dulcigno de se dissoudre sous peine de mort. M. Frère-Orban publie en un *livre gris* tous les documents relatifs à la rupture des relations du gouvernement belge avec le Vatican. Ce volume (car c'est un véritable volume) est précédé d'une longue préface, dans laquelle M. le ministre des affaires étrangères cherche à démontrer qu'à l'exception de Mgr Fornari, tous les nonces apostoliques accrédités en Belgique n'ont jamais été utiles à ce pays et n'ont fait que susciter des difficultés et des embarras aux divers cabinets qui se sont succédé au pouvoir.

24. — Les membres de la vingt-deuxième commission d'initiative parlementaire, qui s'étaient prononcés, à la majorité de trois voix, contre la prise en considération de la proposition Bardoux sur le scrutin de liste, font volte-face aujourd'hui et décident par 14 voix contre 3 abstentions que cette importante question doit être *sérieusement* discutée en séance publique. — Décrets nommant des trésoriers payeurs généraux, deux inspecteurs généraux pour l'enseignement primaire et des juges en Algérie. — L'*Union* et la *Gazette de France* sont poursuivies pour prétendus outrages au tribunal des conflits. — Dervich-Pacha entre à Dulcigno, après un vif combat contre les Albanais; les pertes sont considérables des deux côtés. — Le conseil fédéral allemand adopte à l'unanimité, en deuxième et en troisième lecture, la proposition de la Prusse tendant à prolonger d'une année le petit état de siège proclamé à Berlin, Postdam et Charlottenbourg et dans les cercles de Teltow, de Niéder-Burnin et de Osthavelland.

25. — Interpellation de M. Lavieille contre l'amiral Cloué, ministre de la marine. — Le député de Cherbourg essaie de prouver que l'amiral Cloué a été l'agent du gouvernement du 16 mai. La majorité de la Chambre, après avoir entendu l'amiral Cloué et M. Ferry, adopte l'ordre du jour pur et simple. Au Sénat, le général Farre est élu sénateur inamovible par 138 voix contre 128 données à l'amiral Dupré, candidat de la droite. — L'affaire du général Cissey contre Rochefort et Laisant vient devant la huitième Chambre correctionnelle de la Seine, présidée par M. Cartier. Au début de la première audience. M. Laisant et Rochefort demandent que l'affaire soit renvoyée après l'enquête parlementaire que la Chambre vient de voter. Le tribunal rejette la demande. Les témoins, qui sont presque tous des généraux et des militaires, déclarent

n'avoir rien vu ni entendu au ministère de la guerre qui constitue une présomption de culpabilité contre M. de Cissey. Jamais les plans de mobilisation n'ont disparu du ministère. — Il est impossible d'en prendre même copie. Aucune malversation des finances de ce ministère n'a pu avoir lieu. Tel est en substance le résumé des premières dépositions. — La cour de Rome, sous forme de note diplomatique, adresse au gouvernement français une protestation contre l'exécution des décrets du 29 mars. Elle est remise au ministre des affaires étrangères par Mgr Czacki, nonce apostolique. — A Rome, les interpellations sur la politique extérieure et intérieure continuent à la Chambre des députés italiens et créent une situation difficile au ministre Cairoli.

26. — Signature de la convention pour la cession de Dulcigno, par le délégué turc et le délégué monténégrin. A la suite de cette convention, quatre mille Monténégrins entrent dans la ville. — Les musulmans de Niksik adressent une pétition à la Porte, pour réclamer contre la confiscation de leurs biens par les Monténégrins.

27. — Réunion du conseil des ministres à l'Elysée. Après une longue et nouvelle discussion sur le projet de loi municipale, spéciale à la ville de Paris, le conseil finit par se décider en faveur de la division de la capitale en cinq circonscriptions électorales. — Le tribunal de la Seine (huitième chambre correctionnelle) rend son jugement dans l'affaire Cissey. Après un délibéré qui dure près de quatre heures, le président du tribunal déclare que la diffamation contre le général Cissey est évidente et condamne les deux gérants du *Petit Parisien* et de l'*Intransigeant* à 200 francs d'amende, les sieurs Rochefort et Laisant, chacun à 4000 francs d'amende, et ordonne l'insertion du jugement à la première page du *Petit Parisien* et de l'*Intransigeant* et dans dix journaux; statuant sur la demande en dommages intérêts, le tribunal condamne le sieur Rochefort à 8000 francs, et le sieur Laisant à 8000 francs de dommages intérêts. A la sortie du Palais de justice, le citoyen Rochefort est accueilli aux cris de *Vive Rochefort!* par une foule avinée et par quelques braillards aux figures sinistres revenus des pontons. — Le parlement anglais est prorogé au 6 janvier. — Ouverture du parlement de Roumanie. Le discours du trône exprime l'espoir que la paix sera maintenue, grâce à la sagesse des grandes puissances. Il se félicite du succès de la Roumanie, dont l'indépendance a été reconnue par tous les États de l'Europe.

28. — Election législative dans l'arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes). M. Poulon, candidat de l'Union républicaine, est élu par 2,778 voix contre 2,704 données à M. Bontoux. — Les bureaux de la Chambre nomment trois commissions importantes : la première a pour but d'examiner le projet du gouvernement sur la liberté des associations professionnelles; la seconde, la proposition tendant à accorder une indemnité aux victimes

du coup d'État du 2 décembre 1852; la troisième commission est chargée de l'examen du projet de loi sur les cadres des corps d'officiers du département de la marine et des colonies. — Au théâtre du Château d'Eau, fête démocratique, sociale, laïque, mais non pas gratuite, au profit des écoles du troisième arrondissement: président, M. Rochefort; orateur, M. de Lanessan, conseiller municipal qui parle de Diderot, de la séparation de l'Église et de l'État et... du procès Cissey. Il déclare que M. Rochefort a rempli un grand devoir en attaquant le général de Cissey. — Le gouvernement espagnol enjoint au duc de Modène, beau-frère de don Carlos de quitter le territoire espagnol. — Ratification officielle du traité de commerce entre l'Espagne et l'empire d'Annam. — A la suite d'une rixe violente, la réunion du parti tchèque est dissoute, à Prague, par le commissaire du gouvernement. — Lord Granville prononce un discours à Hanley (comté de Statford). Il déplore la situation de l'Irlande et dit qu'une pareille situation ne peut se prolonger sans humiliation pour l'Angleterre. Il fait ensuite l'historique des phases déjà connues de la question d'Orient et surtout de la question grecque restée jusqu'alors sans solution. L'orateur applaudit au concert européen qui n'a pas cessé d'exister. Il espère que ce concert durera toujours; il termine en assurant que le gouvernement britannique poursuivra sa politique extérieure en s'efforçant de maintenir l'entente européenne, mais en réservant sa pleine liberté de jugement et d'action, comme il convient à l'Angleterre, en raison du rang qu'elle occupe parmi les grandes nations. — La question de la succession au trône de Roumanie est réglée par l'acceptation officielle du prince Léopold de Hohenzollern faite en son nom et au nom de ses enfants, de la succession éventuelle du prince Charles.

29. — A Saint-Augustin, service, pour le dix-neuvième anniversaire de la mort du R. P. Lacordaire, à ce service assiste un grand nombre de notabilités religieuses et laïques. Le R. P. Monsabré prononce l'oraison funèbre du P. Lacordaire. A l'issue de la messe plusieurs groupes de curieux se forment sur la place Saint-Augustin et font une ovation aux PP. Dominicains, la police intervient et opère une douzaine d'arrestations. — Désarmement des Dulcignotes et départ de Dervich Pacha pour l'Epire. — M. Rosetti est élu président de la Chambre des députés de Roumanie. — M. Gladstone télégraphie aux ambassadeurs pour les inviter à sonder les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités sur la question du rappel de la flotte internationale. — L'Italie et la France répondent affirmativement à la demande de l'Angleterre.

Charles de Beaulieu.

LETTRE

DE

SON ÉM. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

A M. L'ABBÉ TILLOY, SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE SAINT-DENYS.

Nos lecteurs se rappellent la savante et remarquable étude que M. l'abbé Tilloy a publiée, il y a quelques mois, dans la *Revue du monde catholique*, en réponse à l'ouvrage de M. Ollivier, intitulé : l'*Eglise et l'Etat*.

Cette étude dans laquelle la vigueur du style ne le cède point à la logique des idées, a valu à son auteur la haute approbation de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux, et la lettre suivante que nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici.

Monsieur l'abbé,

Si nous avons pu dire, en parlant de votre *Cours de Conférences religieuses*, que vous avez fait une œuvre de foi et de patriotisme, nous restons convaincu, après avoir lu votre ouvrage, l'*Église et l'État*, que ce travail nouveau, sorti de votre plume, est une œuvre de science et de piété filiale.

Le livre de M. E. Ollivier appelait une réponse. Vos publications antérieures et le contact que le séjour de Paris procure avec tous les hommes qui, aujourd'hui, étudient ces questions, vous avaient dès longtemps préparé à ce genre de polémique. Certes, c'est bien le rôle d'un prêtre de défendre, de venger, à l'occasion, les droits de l'Église, sa mère, de revendiquer ses titres de noblesse. Vous y avez mis tout votre cœur, on le sent en vous lisant; et les esprits les plus prévenus, qui seraient tentés de vous contredire, ne pourront refuser de rendre hommage à cette étude si pleine de preuves, faite dans une langue colorée, où l'on retrouve les meilleures traditions du style français.

Vous ne vous donnez qu'un adversaire, M. E. Ollivier; et certes, par son mérite et l'importance de sa situation politique, il a droit à une mention spéciale parmi nos adversaires. Je vous féliciterai tout d'abord de la parfaite courtoisie de vos procédés à son égard. Vous croyez à la sincérité d'un homme que j'ai toujours honoré, comme il en est convaincu, qui a consulté les meilleurs théologiens de l'Église, comparé minutieusement leurs doctrines, et qui soudainement renversé du pouvoir, mais toujours dévoué aux intérêts de la France, essaye encore de la sauver par sa plume, après l'avoir servie par ses conseils. Oui, dans ces conditions, un homme qui propose des solutions et des remèdes, a droit d'être respecté et cru sincère, lors même qu'il se trompe. Ces erreurs ne lui sont pas toujours imputables; il faut plutôt les attribuer à son système d'éducation, au milieu où il a vécu. Les idées chrétiennes risquent toujours d'être faussées, en tombant dans notre monde rationaliste, tout imprégné du vieil esprit gallican et parlementaire. M. Thiers lui-même nous en faisait un jour l'aveu. Pour ce qui nous concerne, nous devons un reconnaissant souvenir au ministre qui, en 1870, garda toujours vis-à-vis des évêques français, siégeant au Concile, vous avez dit le mot, monsieur l'abbé, une attitude correcte et loyale.

La question traitée par vous est d'un vif intérêt; elle a préoccupé les théologiens et les hommes politiques : mais peut-être, jusqu'ici, n'était-on pas allé au fond; du moins on pouvait encore désirer un travail qui concentrât, en quelques pages, les documents épars çà et là dans des œuvres plus considérables. Vous l'avez fait avec précision et une parfaite clarté, vous tenant toujours dans un juste milieu, également éloigné des utopistes qui veulent absorber l'État dans l'Église, et les ambitieux qui veulent identifier l'Église à l'État.

Vos solutions sont les nôtres, celles que nous avons données à nos diocésains, et que nous avions contrôlées avec soin dans les livres des docteurs catholiques. Ce n'est pas le césarisme, inauguré par nos derniers novateurs, ni la royauté de droit divin immédiat, que des hommes d'État et quelques évêques complaisants voulurent attribuer à Louis XIV. L'Église n'a jamais gagné à ce régime que la servitude; et certes, rien n'est plus contraire aux droits qu'elle a reçus de son divin fondateur, ainsi qu'à la mission qu'elle est destinée à remplir dans le monde. Ce n'est pas non plus ce système

de la séparation absolue des pouvoirs; né, il nous en souvient, dans les colonnes de l'*Avenir*, sous la plume de ce pauvre Lamennais, qui devait coûter tant de larmes à l'Église. En vain d'ingénieux penseurs voudraient lui donner aujourd'hui une couleur de renouveau, et lui refaire dans les esprits la popularité qu'il a perdue. Vous l'avez dit, monsieur l'abbé, comment séparer deux sociétés aussi intimement unies que la société civile et la société religieuse? Ce sont les mêmes hommes, les mêmes intérêts, du moins des intérêts très étroitement liés. Impossible de réaliser une séparation que la nature repousse, que les impies renient dans la vie pratique, lors même qu'en théorie ils s'en font les apologistes. Et dans tous les cas, ce n'est pas à la France chrétienne qu'il faudrait proposer un si triste régime. Née avec Clovis sur le baptistère d'une illustre basilique, elle a grandi par les soins de ses évêques, et sous la protection tutélaire de l'Église. Toujours heureuse et forte quand elle s'est montrée fille soumise de cette mère vénérée, elle a vu le malheur fondre sur elle, en même temps qu'elle négligeait ses devoirs de piété filiale.

M. Ollivier a compris l'injustice qu'il y aurait à proclamer une doctrine si contraire à nos traditions nationales : il a imaginé le système de l'indépendance, ou, comme vous l'appelez, de l'indifférence réciproque, système qui, dans sa formule abrégée, ne semble pas différer beaucoup de la séparation des pouvoirs, mais qui, dans la pensée de son auteur, exprime des nuances très particulières, en tant surtout qu'il autorise, qu'il établit, qu'il règle des rapports entre le pouvoir de l'Église et le pouvoir de l'État. Pour M. E. Ollivier, ces rapports sont nécessaires ; et tout gouvernement qui aura soin de les entretenir agira sagement. C'est bien; mais il y a des conflits possibles, il faudrait dire inévitables; il y a des questions mixtes, intéressant à la fois les deux pouvoirs. Ces conflits, dans le système de M. Ollivier, qui les réglera? ces questions, qui les résoudra? M. Ollivier nous renvoie à l'État, sans trop remarquer peut-être qu'il renouvelle les errements d'un ministre du premier empire, Portalis, et ceux plus récents d'un homme d'État qui fut surtout homme d'esprit, le célèbre Dupin. La vérité n'est pas là vous l'avez démontré, monsieur l'abbé; et il faut la chercher dans ces propositions si nettes et si claires, exprimées dès les premières pages de votre ouvrage : 1° l'Église est indépendante dans les affaires spirituelles, et sa volonté devrait prévaloir dans le règlement des

questions litigieuses mixtes; 2° l'État est indépendant dans les choses temporelles, mais d'une indépendance relative, en ce sens qu'il est permis à l'Église d'intervenir pour les régler, *ratione peccati*, quand le prince établi dans le pouvoir devient indigne ou dangereux.

Nous avons été heureux de retrouver sous votre plume ces affirmations catégoriques, qui sont une réponse à des calomnies odieuses, répandues contre le clergé par certains organes de la presse. Non, nous ne rêvons pas la confiscation du pouvoir civil au profit de l'Église, ce qu'ils appellent dans leur langue, qui n'est plus française, le *cléricalisme*. Le pouvoir direct n'a jamais eu dans nos rangs des partisans de renom et d'autorité, et la doctrine du pouvoir indirect s'honore du suffrage des plus grands génies qui aient paru dans le monde chrétien, saint Thomas, Bellarmin et Suarez. C'est trop, au gré de nos adversaires, qu'un pareil pouvoir confié au chef de l'Église, au Pape. Mais qu'ils prennent garde d'y contredire, lorsque nous avons à leur opposer le témoignage des hommes mêmes qu'ils appellent leurs oracles. Voltaire en a reconnu le caractère éminemment bienfaisant. Leibnitz regrettait que de son temps il ne pût s'exercer avec la même autorité que dans le moyen âge. Et vraiment, quand on le suit dans l'histoire, s'exerçant toujours pour défendre les droits des faibles, des opprimés, des vaincus, pour protéger la foi des peuples menacée par d'imprudents sectaires, pour sauver la morale mise en péril par des princes licencieux, au lieu de le condamner on ne peut que le bénir. C'est bien à lui que nous devons la civilisation dont nous sommes si fiers : l'usurpation, si usurpation il y a, devrait trouver dans l'Europe moderne des critiques moins sévères, quand nous lui sommes redevables de tant de bienfaits.

Ces considérations m'avaient déjà beaucoup frappé dans plusieurs publications récentes : celles du cardinal de Villecourt, de Mgr Cousseau, de Mgr Pie, mes suffragants à la Rochelle, Angoulême et Poitiers; celles du P. At, du savant abbé Chesnel. Vous avez eu le talent de les grouper dans un tableau court et rapide, où tout est raison et preuve. Je vous suis reconnaissant aussi d'avoir su distinguer les principes des questions de fait; d'avoir reconnu qu'en possédant des droits inaliénables et imprescriptibles, il n'est pas toujours possible ni prudent de les revendiquer.

La Bruyère a dit : « Il faut prendre les hommes tels qu'ils sont,

pour les amener à ce qu'ils doivent être. » Personne n'a mieux su que l'Église réaliser cette maxime, s'accommodant ainsi aux situations diverses des temps, des lieux, des personnes. Jamais de concessions ; elle ne peut en faire : mais plutôt une patience inaltérable dans les épreuves qu'elle subit, au lieu de tout perdre par des protestations intempestives. Vous empruntez au canoniste Philips un mot qui me paraît exprimer sur ce point la vraie pensée de l'Église, et particulièrement celle du grand pontife qui la gouverne aujourd'hui : l'*Église consulte son temps.* Oui, elle le consulte, pour connaître le mal dont il souffre, et ne lui donner des remèdes que dans la mesure qu'il peut en porter.

Il y a sans doute beaucoup de malice dans le monde, *quoniam dies mali sunt ;* mais il y a aussi beaucoup de malentendus. J'attends avec confiance ces temps annoncés par Joseph de Maistre, où les malentendus cesseront, où tous les conflits d'opinion et d'intérêt seront apaisés, où l'accord entre l'Église et l'État sera complet. Ce sera un nouveau triomphe de notre foi sur les erreurs qui ont essayé de l'obscurcir. Mes quatre-vingt-cinq ans m'avertissent que je ne le verrai pas dans sa splendeur ; mais j'en salue déjà la promesse dans votre beau travail.

Je vous accorde en terminant, et de bien grand cœur, la bénédiction que vous me demandez pour votre école de Saint-Denys, en y joignant pour vous, monsieur l'abbé, la nouvelle expression de mon estime profonde et de mon inaltérable dévouement.

† Ferdinand, cardinal DONNET, *archevêque de Bordeaux.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Christophe Colomb, par le comte Roselly de Lorgues. Un beau vol. in-4°, illustré d'encadrements variés à chaque page, de chromolithographies, culs-de-lampe et têtes de chapitres de Yan d'Argent, Ciappori, Vierge, etc. Prix : broché, 25 fr.; cartonné toile avec plaques spéciales : 30 fr.; reliure dos chagrin, tranches et ornements dorés : 35 fr.; reliure amateur, dos et coins chagrin, tranche supérieure dorée : 35 fr. Victor Palmé, éditeur.

Christophe Colomb n'est pas seulement grand parce qu'il découvrit l'Amérique, il est grand parce qu'il avait reçu de Dieu le mandat providentiel de découvrir l'Amérique, et parce que, ayant la conviction d'être chargé de cette mission, il se proposait pour but, non pas d'enrichir des rois ou de conquérir des peuples, mais d'apporter le flambeau de la foi du Christ à des millions d'infidèles, recrues nouvelles de l'Evangile.

Si l'on examine par quelle série de faits prodigieux cet homme étonnant conçoit son idée, la développe, la poursuit, l'exécute et la fait triompher, on ne doutera pas un instant qu'il y eût en lui plus encore qu'une intention scientifique.

Il a eu à lutter contre tous les obstacles : l'ignorance, la mauvaise foi, les jalousies, les haines, les passions populaires, les erreurs de la science, les préjugés politiques, la misère, la faim, les naufrages, tout enfin s'est accumulé sous ses pas. Il ne vainc les résistances des souverains espagnols que par un miracle de persévérant labeur.

On lui donne les pires moyens d'exécuter ses plans : trois méchantes caravelles, des matelots indisciplinés, des lieutenants hostiles. Il laisse à la cour des traîtres qui s'usent à déblatérer contre lui.

Personne, — personne que le pauvre moine Juan de Marchesa, — ne fonde la moindre espérance sur Colomb, et, malgré tout, Colomb réussit : malgré les cabales, malgré les calomnies, malgré les complots, malgré les éléments et, pour ainsi dire, malgré lui-même, puisque, las et découragé, à la veille d'aborder le nouveau monde, il promet de retourner en arrière si, dans les trois jours, la vigie n'a pas signalé terre!

Cela seul est extraordinaire qu'un homme de si modeste origine ait la puissance d'entraîner sur ses pas les rois espagnols, au lendemain du siège de Grenade et de l'expulsion des Maures, dénouement onéreux d'une si longue série de guerres sanglantes et ruineuses.

D'intérêt personnel Colomb n'en a aucun. Il sait bien que la gratitude

n'est pas vertu humaine, et surtout vertu royale : il sera sacrifié, il sera malheureux, mais il aura donné au christianisme une immense moisson d'âmes, et c'est tout ce qu'il veut!

L'ensemble des ouvrages que le comte Roselly de Lorgues a consacrés à la gloire de son héros forme un important monument historique : l'œuvre définitive, le suprême hommage. Après lui, rien à glaner.

Son nom est désormais associé, et pour toujours, au nom de celui qu'il nous a fait connaître sous toutes ses faces et que nul ne connaît comme lui.

Le comte Roselly de Lorgues s'est fait l'interprète d'un grand nombre de cardinaux, archevêques, évêques et prélats. Il a reçu de Rome la charge officielle de Postulateur de la cause de Colomb. Il a provoqué un mouvement immense en faveur du héros chrétien.

C'est grâce à son initiative que le duc de Montpensier rachetait naguère les ruines du couvent de la Robida, que de toutes parts on élevait des statues à Colomb qui, citoyen génois, n'avait même pas à Gênes une pierre consacrant son souvenir! Il y a trente ans personne ne parlait de l'inventeur du Nouveau Monde : on l'avait oublié. Son historien l'a fait revivre.

Pie IX, — de sainte mémoire, — le premier pape qui eût traversé l'Océan et foulé la terre américaine, — Pie IX avait ordonné au comte Roselly d'écrire la vie de ce Christophe Colomb, « qui, disait le Pontife, enflammé de zèle pour la foi catholique, résolut, en entreprenant la plus audacieuse des navigations, de découvrir un nouveau monde, afin de placer de nouveaux peuples sous le règne du Christ ».

C'est cet ouvrage complet et définitif que la Société générale de *Librairie Catholique* a publié dans une édition splendide, ornée de plusieurs chromolithographies d'après les peintures de L. Haunot, d'encadrements à chaque pages, dessinés par MM. Yan d'Argent, Ciappori, Vierge, etc., et gravés par MM.

Cette édition est une œuvre d'art incomparable et qui fait le plus grand honneur à M. Victor Palmé.

C. B.

SAINT MARTIN, par A. Lecoy de la Marche. 1 vol. petit in-4°, 6 chromolithographies d'après les aquarelles de MM. Olivier Merson, Dambourgez et Toussaint; 24 grandes gravures hors texte d'après les compositions originales de MM. Joseph Blanc, Emile Lafon et Olivier Merson et d'après les dessins de M. Bocourt, Mlle Dupuy, MM. Edouard Garnier, Claudius Lavergne fils, Paquier et Sellier; 3 fac-simile et environ 140 gravures dans le texte reproduisant les principaux monuments consacrés au souvenir de saint Martin, etc., d'après les dessins de MM. Clappori, Hubert Clerget, Fichot, Garcia, Ed. Garnier, Gosselin, Mahieu, O. Merson, Queyroi, Sellier et Toussaint. Alfred Mame et fils, éditeurs.

Saint Martin est le plus populaire des saints de France. Près de QUATRE MILLE églises, en notre seul pays, l'ont choisi pour patron. Il n'est pas de saint qui ait été plus intimement mêlé à notre histoire, et c'est une de ses reliques qui, avant l'enseigne de saint Pierre et avant l'Oriflamme, nous a

servi de drapeau. C'est vraiment le Saint qui a fait la nation française; c'est vraiment le Saint national.

Saint Martin a été salué, par tous les siècles chrétiens, de ce nom qu'ils n'ont pas prodigué : « *Par apostolis*, égal aux apôtres, » et c'est ce nom qui le peint le mieux.

Pour écrire l'histoire d'un tel saint, il fallait un écrivain, qui fût doublé d'un érudit et possédât une méthode sévère avec une grande rigueur du sens chrétien. M. Lecoy de la Marche réunit toutes ces qualités, et c'est lui qui, entre tous nos savants, semblait tout particulièrement désigné pour mener une telle œuvre à bonne fin.

Respectueux de la légende et croyant au miracle, le nouveau biographe aime surtout à voir saint Martin aux prises avec les deux monstres qui menaçaient la société de son temps, avec l'arianisme et le paganisme. Il ne s'attarde pas à raconter toutes les fables que les siècles postérieurs ont accumulées autour de cette belle vie : il n'étudie que l'influence exercée par saint Martin vivant, par saint Martin mort. C'est là toute la division de son livre, et il n'en est pas de plus logique : « I. Saint Martin durant sa vie. II. Saint Martin après sa mort. » Dans sa première partie, il considère tour à tour le Soldat, le Moine, l'Evêque, l'Apôtre; dans la seconde, il expose l'histoire de ce corps miraculeux de saint Martin qui, durant de si longs siècles, a attiré les peuples comme l'aimant attire le fer; il nous fait connaître le culte dont l'Apôtre des Gaules a été l'objet depuis le quatrième siècle jusqu'à nos jours; il nous montre son influence radieuse sur les institutions, la littérature et l'art.

A un livre ainsi conçu, les éditeurs se sont attachés à donner une illustration digne de l'auteur qui l'a écrit et du saint qui en est l'objet. Cette illustration offre un caractère historique et ne renferme aucun élément fantaisiste. « Reproduire les principales œuvres du passé qui sont consacrées à saint Martin, qui fixent ses traits, qui ont servi à son culte et qui rappellent son souvenir », tel a été le dessein qu'ils se sont proposé et qu'ils ont merveilleusement exécuté d'après des données nouvelles.

Des culs-de-lampe à tous les chapitres complètent les trente grandes planches et servent, de concert avec elles, à faire connaître, suivant l'ordre des temps, l'iconographie populaire de celui qui évangélisa toutes les campagnes des Gaules.

Tel est ce livre, et telle est son illustration.

Cette œuvre s'adresse à tous ceux qui, aimant l'Eglise, s'intéressent à son histoire, et qui, aimant la France, se plaisent à remonter à ses origines. Elle s'adresse à tous les érudits que ces nobles questions préoccupent, et à ces milliers d'églises qui sont consacrées à saint Martin.

Ivanhoé. 1 vol. grand in-8° illustré. Firmin Didot et Ce, éditeurs.

La maison Firmin Didot publie en ce moment une édition complète et illustrée des œuvres du grand romancier écossais Walter Scott. Cette édition le dispute par la beauté des caractères typographiques au choix exquis des sujets dessinés et gravés par MM. Lix, Scott, Adrien Marie et Riou, non moins qu'à l'élégante traduction de M. P. Louisy. Elle se publie en livraisons. Dix-

huit ont paru et forment le roman illustré d'Ivanhoé. C'est une heureuse idée d'avoir inauguré cette œuvre considérable par Ivanhoé. Ivanhoé est, en effet, de l'avis des connaisseurs sérieux, de tous les romans du maître, celui où l'on trouve le plus d'éclat descriptif, le plus de charme sentimental, le plus de puissance et de pureté. Toutes ces qualités réunies, jointes à l'attrait qu'offrent les belles gravures qui accompagnent le texte, lui assurent d'avance un succès complet. Les mêmes éditeurs viennent également de nous donner le tome II et dernier du supplément et complément de la biographie universelle des musiciens, par P. J. Fétis, publié sous la direction de M. Arthur Pougin. Ce tome II forme un volume de 700 pages à deux colonnes. Cet ouvrage est trop connu du monde artistique et musical pour que nous nous arrêtions à en faire l'éloge.

LES HARMONIES DU SON ET L'HISTOIRE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE, par J. Rambosson, lauréat de l'institut de France, officier de l'instruction publique. Un volume grand in-8, 200 gravures, 5 chromolithographies. Prix : 10 fr., librairie Firmin-Didot.

Cet ouvrage, couronné par l'Académie française, s'adresse à tous, aussi bien à la jeune fille qu'à l'homme du monde et même au savant, se divise en quatre parties : La première est consacrée à l'*Histoire de la Musique*, à son influence sur le physique et sur le moral et à la musique au point de vue de l'hygiène, de la médecine, de la nostalgie, de l'éducation, etc ; la deuxième est consacrée à l'*acoustique*, aux phénomènes si curieux qui ont rapport à la production et à la propagation du son, à tout ce que la science française et la science étrangère présentent de plus récent et de plus généralement utile à connaître ; la troisième traite de l'*Histoire des musiques*, ainsi que des légendes, des faits d'un si grand intérêt qui s'y rapportent; la quatrième est consacrée à la *voix* et à l'*oreille*, principalement au point de vue artistique et hygiénique. Cet ouvrage traite du son sous les aspects les plus divers; il renferme à lui seul ce qu'on ne trouve que dans une foule de traités séparés. Rien de ce qui peut le rendre intéressant et surtout utile, de ce qui peut élever l'âme en éclairant l'intelligence n'est oublié. Il renferme, en outre, une richesse d'illustration tout à fait exceptionnelle.

Cet ouvrage, ainsi que *l'histoire des Astres*, *l'Histoire des Météores*, *l'Histoire des Plantes utiles et curieuses*, *l'Histoire des Pierres précieuses*, du même auteur, forment une collection de très beaux volumes de bibliothèque en même temps qu'un choix d'étrennes les plus utiles.

LE VOLONTAIRE DE 1793, GÉNÉRAL DU PREMIER EMPIRE, 1 vol. in-12, par le baron Robert du Casse. Dillet, éditeur.

Le Volontaire de 1793, est un petit volume dont on ne saurait trop recommander la lecture. Les premières lignes de l'ouvrage en révèlent l'esprit :

« Tous les soldats français, écrit l'auteur, ne sont pas, grâce au ciel, des *conscrits de* 1813, tels que nous les ont dépeints deux auteurs qui ont cru devoir mettre un talent incontestable et une plume des plus piquantes au service d'une cause anti nationale.

« MM. Erckmann et Chatrian se sont trompés d'époque et de nation, en

nous montrant non pas le théâtre de la gloire, mais les coulisses de la guerre. Leurs défaillants conscrits, l'œil sans cesse tourné vers le village, marchant à l'ennemi en victimes sacrifiées, ne peuvent être donnés comme types, mais comme exceptions des plus rares dans notre armée. »

Le temps d'arrêt que dut subir dans sa marche en avant l'armée d'Italie, après la prise de Cossaria, en septembre 1794, inspire au baron Robert du Casse les judicieuses réflexions suivantes :

« L'armée n'osa poursuivre davantage son succès, n'étant pas assez forte pour pénétrer en Piémont.

« La Convention avait diminué fort maladroitement l'effectif de cette armée pour envoyer du renfort à l'intérieur. Elle sentait que la majorité du pays n'était pas avec elle; elle ne se maintenait que par la peur et craignait les révolutions intérieures beaucoup plus que l'ennemi extérieur. Dans un pays livré aux révolutions, la première préoccupation du pouvoir usurpateur est de maintenir son autorité, coûte que coûte.

« Seul, un gouvernement vraiment fort et incontesté, comme celui de Louis XIV, ose être assez sûr de son peuple, pour ne pas s'inquiéter de l'effet produit par des revers.

« Il faut un gouvernement national et patriote, comme celui de la Restauration, pour envoyer de l'autre côté de la Méditerranée son armée et sa flotte, afin de venger l'honneur du pays, sans s'inquiéter des embarras intérieurs auxquels il va être livré et sans garder des troupes suffisantes pour réprimer l'émeute probable dans laquelle succomba une royauté de dix siècles.

« La dynastie, dont le chef sauva la capitale de la vieille Gaule et dont le dernier roi légua à sa patrie une colonie admirable avait pour premier souci et principal amour la France, la France avant tout. La Convention était loin d'avoir les mêmes sentiments, et ce n'est point à elle qu'il faut faire honneur du courage et des victoires de nos armées défendant héroïquement, contre l'invasion, le sol de la patrie. »

Le Volontaire de 1793 est plein d'anecdotes amusantes et d'exemples instructifs; parmi les derniers, nous choisissons entre mille le trait suivant :

« Le soir de la bataille de Lutzen, Napoléon se rendit auprès du général Girard et lui dit :

« — Girard, demandez-moi *ce que vous voudrez*, vous l'obtiendrez à l'instant.

« — Je ne veux rien, Sire, merci.

« — Rien, ce n'est pas une réponse.

« — Sire, je n'ai besoin de rien.

« — Mais votre femme? vos filles? je veux que vous me demandiez quelque chose.

« — Hé bien! Sire, que mes filles entrent à Saint-Denis.

« — Ce n'est pas une faveur. Elles y vont de droit.

« — Je ne demande pas autre chose. »

« Les réponses de Girard à Napoléon ne rappellent-elles pas la réponse de Catinat à Louis XIV; et c'est avec raison qu'un historien a écrit que le général *Girard était plus avide des faveurs de la gloire que des dons de la fortune.* »

Nous arrêterons ici ces citations suffisantes, croyons-nous, pour donner à nos lecteurs une juste idée de l'ouvrage du baron Robert du Casse.

Le Roman d'un gentilhomme, par M. Auguste Lepage, 1 vol. in-12.

M. Auguste Lepage, dans son *Roman d'un gentilhomme*, nous emmène loin de Paris et du monde moderne. Il nous fait rétrograder jusque sous Louis XIII. Nulle époque n'est plus favorable aux aventures romanesques et nulle n'a été plus mise à contribution par les auteurs, mais M. Auguste Lepage n'est pas homme à marcher dans les sentiers battus par la foule. Il a été choisir pour théâtre de son action un petit coin de l'histoire peu connue de ce temps et il nous fait assister dès le début aux agitations politiques que causent, à la cour de Lorraine, les succès foudroyants de Gustave Adolphe. Ce chapitre est de fort bonne exécution et accuse un sentiment historique très réel. Mais rassurez-vous : ce n'est pas un livre didactique ni un précis d'histoire. Bientôt l'action s'engage, et nous voyons se dérouler sous nos yeux dans son cadre d'aventures guerrières, d'équipées et folies élégantes, la vie d'un gentilhomme du temps, du marquis de Blemond. Le moyen qu'un pareil livre ne soit pas intéressant et n'ait pas de lecteurs? Aussi nous contentons-nous de signaler le livre de M. A. Lepage, cela suffit. Le public fera le reste.

M. l'abbé H. Chaumont poursuit sa collection, déjà riche, des *Directions spirituelles de saint François de Sales*, publiées par la librairie Palmé, avec un grand soin typographique. Le volume de *la Charité envers le prochain* est, il nous semble bien, le seizième; c'est-à-dire que voici cette bibliothèque déjà respectable. L'illustre évêque de Genève est un de ces docteurs sûrs, éloquents, aimables, qu'on ne se lasse pas d'entendre, et chez qui l'on découvre chaque jour de nouveaux trésors. Et quel langage charmant! que de poésie dans la tournure de sa pensée, dans les comparaisons et les images qu'il appelle à son aide! comme il sait bien son monde! A propos de charité, d'amour du prochain, il ne veut pas même qu'on bavarde jusqu'à l'ennuyer. « Il n'y a pas de pire façon de mal dire que de trop dire. Si on dit moins qu'il ne faut dire, il est aisé d'ajouter; mais après avoir trop dit, il est malaisé de retrancher, et on ne peut jamais faire le retranchement si tôt qu'on puisse empêcher la naissance de l'excès. Le parler peu, tant recommandé par les anciens sages, ne s'entend pas qu'il faille dire peu de paroles, mais de n'en dire pas beaucoup d'inutiles : car, en matière de parler, on ne regarde pas à la quantité mais à la qualité. J'approuve donc bien le peu parler, mais pourvu toutefois que ce peu que vous parlerez se fasse gracieusement et charitablement, et non point mélancoliquement et artificieusement. Oui, parlez peu et doux, peu et bon, peu et simple, peu et rond, peu et aimable (p. 185). » — Ce passage fait voir que M. l'abbé Chaumont a choisi le texte de saint François de Sales légèrement retouché, afin de le rendre plus accessible au plus grand nombre de lecteurs. Il adopte aussi l'orthographe moderne. Nous ne songerons point à nous en plaindre, étant donné le but, pourvu toujours que ces retouches soient extrêmement réservées et discrètes. Ce que nous regrettons davantage, c'est qu'on n'ait pas indiqué à quel endroit des *Œuvres* on a puisé, soit pour vérification, soit pour compléter l'extrait si on y a quelque goût. — Quant au plan du livre,

nous y trouvons huit chapitres, subdivisés en articles. Le premier établit le précepte de la charité envers le prochain sur la Loi naturelle, sur l'Ancien Testament et sur l'Évangile, avec les conditions générales qui y sont adhérentes. Les chapitres suivants traitent des motifs de cette vertu, tirés de la nécessité de l'harmonie entre les hommes, et plus encore du précepte formel du christianisme; puis des qualités de la charité, qui, sérieusement comprise, sera surnaturelle, désintéressée, dévouée, constante, juste envers chacun : ce qui conduit à développer cette idée fondamentale de justice, avec plusieurs exemples empruntés à la correspondance du saint. La pratique vient ensuite : c'est-à-dire les œuvres de charité corporelle et de charité spirituelle : malades, prisonniers, instruction des petits et des ignorants, conseils à qui en a besoin, pardon des injures, etc.; ici encore, des exemples tirés de la même source. A ce chapitre a été rattaché ce qui regarde les conversations, et dont nous venons de citer un extrait. Les autres points sont l'amitié chrétienne dans ses qualités et ses multiples manifestations; les fruits de la charité, les moyens de l'entretenir, où arrivent l'affabilité, la douceur, la sincérité, la condescendance, l'égalité d'humeur, la reconnaissance, les obstacles involontaires ou coupables. — C'est donc, à tout prendre, un manuel presque complet de la vertu chrétienne dans nos relations; et voilà un ouvrage dont la lecture offre autant d'agrément que d'utilité.

HISTOIRE DES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES, par J. Demogeot. — 2 vol. in-12. (Paris, Hachette.)

M. Demogeot, auteur d'une *Histoire de la littérature française* très estimée, vient de compléter ce travail par une *Histoire des littératures étrangères*, considérées dans leur rapport avec le développement de la littérature française. De ces deux volumes, chacun de 400 pages, l'un est consacré aux littératures méridionales (Italie-Espagne), l'autre aux littératures septentrionales (Angleterre-Allemagne).

L'auteur considère la France comme le centre d'où partent ou auquel aboutissent tous les mouvements de l'Europe. L'éclipse politique subie par la France depuis 1870 n'enlève rien à cette vérité, au point de vue littéraire. « Au moyen âge, dit-il, c'est la France qui donne l'impulsion et jette au dehors ses fécondes pensées : les nations voisines les recueillent avec empressement et quelques-unes en font leurs chefs-d'œuvre. Bientôt après commence un reflux non moins remarquable : la France absorbe et transforme au seizième siècle l'Italie; au dix-septième, l'Espagne; l'Angleterre, au dix-huitième; et, de nos jours, l'Allemagne. »

Chaque nation est étudiée dans l'ordre même où son influence s'est exercée sur la littérature française. « Comme il était naturel, ce sont les pays de langue romane qui commencent. D'abord l'Italie de la renaissance, qui agit plus par l'art que par la pensée. Vient ensuite l'Espagne, qui, au dix-septième siècle, exerce sur toute l'Europe une double hégémonie, politique et littéraire, l'Espagne de Charles-Quint et de Philippe II. Paraît ensuite l'Angleterre d'Élisabeth et de Shakespeare. Enfin la dernière, mais non la moindre, se

présente devant nous : la pensive et puissante Allemagne, féconde en idées, comme autrefois en hommes, l'Allemagne de Herder et de Gœthe, la rénovatrice de la pensée moderne, la mère des doctrines et des erreurs de notre époque. »

M. Demogeot a consacré cinquante années de sa vie à l'étude des langues et des littératures étrangères. Il ne s'en rapporte cependant point à son propre jugement seul. Dans chaque nation, sur chaque auteur, il invoque l'opinion des meilleurs critiques, comparant leurs témoignages et dirigeant ainsi son impression personnelle. « Le breuvage qui remplit notre coupe, dit-il avec Dante, a été puisé à plusieurs sources; mais nous espérons qu'il sera pur et agréable. »

Histoire de la Création, des êtres organisés, d'après les lois naturelles, par E. Hœckel, professeur de zoologie à l'Université d'Iéna, traduction par le Dr Ch. Letourneau ; introduction par Charles Martins. Deuxième édition, un volume in-8°, contenant 15 planches, 19 gravures sur bois, 18 tableaux généologiques et une carte chromolithographique. Librairie Reinwald, 15, rue des Saints-Pères.

On connaît plus ou moins la doctrine de l'évolution, qui, niant Dieu et l'âme humaine, prétend que tous les êtres vivants doivent leur origine aux seules forces de la matière qui a d'abord produit les plus inférieurs d'entre eux, puis les plus élevés en organisation, l'homme lui-même, par la transformation lente et successive des premiers. Or le livre dont nous parlons est pour ainsi dire le traité fondamental de cette doctrine, dont M. E. Hœckel peut être regardé comme le grand pontife. Poussant, jusque dans leurs dernières limites, les conséquences de son hypothèse fondamentale, l'auteur n'aspire à rien moins qu'à créer un nouvel ordre de choses dans les croyances, l'éducation, la politique, etc. A ce point de vue, ce livre est utile à consulter, car c'est là qu'on trouvera réunis et groupés, avec un art très habile, tous les arguments en faveur de la théorie de l'évolution et la réfutation des preuves présentées par ceux qui ne sont pas partisans de ses idées. Qu'on ne l'oublie pas, M. Hœckel est un terrible lutteur qu'on ne peut combattre qu'avec ses propres armes, c'est-à-dire en interrogeant, comme lui, les êtres vivants dans toutes leurs fonctions et en cherchant à surprendre les secrets de leur organisation. L'*Histoire de la création naturelle* est pour ainsi dire le *credo* de la doctrine évolutioniste.

Manuel de l'Amateur des jardins, traité général d'horticulture, par MM. J. Decaisne et Ch. Naudin, membres de l'Institut. 4 vol. in-12, accompagnés de gravures dessinées par A. Riocreux et gravées par F. Leblanc. Librairie Firmin Didot et Ce, rue Jacob, 46.

Cet ouvrage donne les notions les plus indispensables sur la culture des végétaux susceptibles d'être cultivés dans notre pays, soit en pleine terre et en orangerie, soit en serre chaude ou tempérée, quelles que soient, du reste,

la patrie d'origine et l'utilité pratique ou ornementale de ces plantes. Le premier volume contient les principes de botanique et de physiologie végétale les plus nécessaires au cultivateur, ainsi que l'exposé théorique et pratique des opérations dans la culture des plantes d'utilité et d'agrément. C'est dans le second volume qu'on trouvera ce qui concerne les plantes d'agrément de plein air et d'appartements dans les différents climats de la France. Au troisième appartiennent les arbrisseaux et arbres forestiers et d'agrément, ainsi que les végétaux de serre chaude et d'orangerie. Enfin dans le quatrième, le côté utilitaire est plus marqué puisqu'il nous apprend la culture des légumes et des arbres fruitiers de pleine terre ainsi que celle des plantes alimentaires de serre chaude. Nous ne nous appesantirons pas sur la valeur de ce livre. Ceux qui, depuis une quinzaine d'années, visitent de temps en temps les cultures du jardin des plantes que l'un des auteurs dirige encore et où l'autre a exercé fort longtemps son activité, jugeront facilement, par comparaison, de la justesse des principes exposés dans le *Manuel de l'amateur des jardins* et des résultats pratiques auxquels ils conduisent. Rendons surtout justice au talent des artistes qui ont concouru à l'illustration de ces volumes.

COMMENT J'AI RETROUVÉ LIVINGSTONE. Voyages, aventures et découvertes dans le centre de l'Afrique, par Henry M. Stanley, traduit de l'anglais par Mme H. Loreau. 3e édition. 1 vol. in-8° contenant 60 gravures et 6 cartes. Librairie Hachette et Ce.

Quel récit émouvant que celui du *reporter* du *New-York Herald* se préparant, par des excursions en Égypte, en Syrie, en Crimée, dans l'Inde, etc., à la recherche de Livingstone qu'il avait le bonheur de rencontrer au cœur de l'Afrique, à Oujiji ou Kaouéli, sur les bords du lac Tanganika. L'imagination et la fantaisie du roman sont bien dépassées par la réalité de ces aventures qui font assister le lecteur à toutes les émotions éprouvées par un blanc qui pénètre au milieu de populations dont il ne peut traverser le territoire qu'en leur laissant un certain nombre de mètres d'étoffe ou de perles de verre de diverses couleurs, quand il n'a pas à se défendre les armes à la main. C'est, surtout, grâce aux voyages de Livingstone et de Stanley que nous connaissons le peu que nous savons de la Nigritie méridionale qui, naguère encore, ne figurait qu'en blanc sur les cartes géographiques.

Puisque nous parlons géographie, signalons, chez les mêmes éditeurs, le *Cours de géographie*, par E. Cortambert (1 vol. in-12, 14e édition, illustrée de nombreuses vignettes), ainsi que le nouvel *Atlas de géographie* du même auteur (1 vol. grand in-4°, contenant en 98 cartes la géographie ancienne, la géographie du moyen âge, la cosmographie et la géographie moderne). Le volume de texte comprend la description physique et politique, ainsi que la géographie historique des diverses contrées du globe. On y trouvera tout ce qui est nécessaire pour l'enseignement des classes supérieures et pour la préparation à l'école Saint-Cyr. On y verra que la géographie n'est plus une nomenclature aride de noms plus ou moins barbares, mais qu'elle comprend une foule de notions parmi lesquelles figurent au premier rang les diverses productions de chaque pays. Nous ne pouvons qu'approuver l'idée d'y avoir

introduit des gravures destinées à rappeler ces différentes notions, et nous espérons que par la suite on comprendra encore mieux la nécessité de ces illustrations.

Dr Tison.

REVUE LITTÉRAIRE DE L'AMI DU CLERGÉ

Immaculée-Conception. — Avent. — Noël.

Ceux de nos lecteurs qui se sont procuré le pieux et charmant ouvrage du P. Kinane, intitulé : *La Colombe du Tabernacle*, savent que nous n'avons pas surfait les éloges donnés à ce livre.

L'infatigable traductrice, Mlle L. Geofroy, vient de faire éditer, avec le même soin, un second volume du P. Kinane : La Vierge Immaculée.

Le P. Kinane a divisé son étude en deux parties principales : la Foi et la Dévotion.

Il donne l'historique du culte de la sainte Vierge, le justifie par l'exemple des Pères, et par les réflexions les plus solides, les plus convaincantes. Il expose les vertus de la Mère de Dieu, son exemple, ses gloires; puis vient un traité très développé sur le Rosaire et sur les Scapulaires des différentes sortes. L'origine du Rosaire, les prières qui le composent, les indulgences qui s'y rattachent sont expliquées avec onction. Le volume se termine par un office complet de Notre-Dame.

Marie Immaculée, dont l'édition anglaise porte quinze approbations, forme donc un magnifique volume in-16 de 428 pages, avec 2 lithochromies, une très jolie photographie de la Vierge de Murillo. Papier teinté de rose, encadrements bleus ornés. Nous le signalons et recommandons spécialement à l'occasion de la prochaine solennité du 8 décembre, et cela pour deux raisons majeures : c'est qu'il loue la très sainte Vierge d'une manière digne d'elle, et qu'il nous paraît l'un des plus propres à la faire aimer, honorer davantage.

***

Nous recommandons avec le même soin l'excellent petit livre du R. P. Huguet : Méditations des Enfants de Marie pour le Saint Temps de l'Avent et les Fêtes de Noël, *avec une* Neuvaine préparatoire a la Fête de l'Immaculée-Conception.

La Neuvaine, telle que l'indique le pieux auteur, est très facile. Mentionnons aussi le chapitre très remarquable intitulé : *Esprit avec lequel on doit célébrer la fête de l'Immaculée-Conception.*

La partie consacrée à l'Avent se compose d'une méditation pour chacun des jours des quatre semaines de ce saint temps. Cette méditation, très simple de forme, très nourrie de fonds, est divisée en trois points : ce qui fait que la pensée et la réflexion s'élèvent comme par étapes dans leur ascension spirituelle, toujours plus fortes par cela même en passant de l'une dans l'autre.

Même méthode pour la troisième partie : *les fêtes de Noël.* Une instruction générale, tirée de l'*Année liturgique* de Dom Guéranger, commence par instruire le fidèle de la grandeur et des bienfaits de cet inénarrable anniversaire, puis vient une *méthode pour honorer l'Enfant Jésus à toutes les heures du jour de sa naissance*, et enfin une méditation quotidienne s'étendant jusqu'à la fête de l'Epiphanie.

Ce précieux petit livre, admirablement pratique depuis la première page jusqu'à la dernière, se termine par un *pieux exercice pour entendre la messe* et par le *petit office de l'Immaculée-Conception* d'après le bienheureux Alphonse de Rodriguez.

1 volume in-32 de XXVI-288 pages. Prix broché 60 centimes.

*
* *

Sur le même sujet, mais convenant plus particulièrement au clergé, aux catholiques lettrés et aux communautés religieuses, l'ouvrage suivant mérite la plus haute recommandation : LE CHRIST AVANT BETHLÉEM, *ou Sentiments des Pères de l'Eglise et des principaux commentaires sur les prophéties figuratives et verbales, depuis le premier jour du monde jusqu'à J.-C., et sur le sens attribué par les contemporains à ces diverses prophéties*, par M. l'abbé Morisot.

1 vol. grand in-8° de 636 pages : 6 francs.

Rassembler dans un même tableau toutes les prophéties de l'Ecriture relatives au Messie; joindre aux promesses verbales les prédictions figuratives; retracer sommairement l'historique des unes et des autres; en rechercher le sens, surtout d'après les monuments de la tradition; les venger des attaques de la Synagogue et de l'incrédulité philosophique; signaler les rapports qui forment un seul tout de ces différentes révélations, malgré la diversité des lieux et des temps où elles ont paru; prendre à son origine ce vaste ensemble de prophéties et de symboles; le suivre dans ses progrès depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, en constater l'accomplissement dans la personne du Sauveur et dans l'histoire de son Eglise : tel est, dans son vaste plan, l'ouvrage qui a pour titre : LE CHRIST AVANT BETHLÉEM. Tour à tour exégète, théologien, apologiste, orateur et historien, l'auteur, M. l'abbé Morisot, y établit d'après les règles de l'herméneutique le vrai sens de l'Écriture; il réfute les interprétations subtiles des rabbins, et les vaines objections des rationalistes de toutes les époques; il explique les promesses et les symboles messianiques, en se fondant à la fois sur le texte inspiré, sur les traditions judaïques antérieures à Jésus-Christ, sur les enseignements des Pères et sur la doctrine de l'Église; enfin, rapprochant constamment des prédictions de l'Ancienne Loi les faits de l'Evangile et de l'Histoire ecclésiastique il démontre victorieusement l'établissement divin de la religion chrétienne. Au fond, son ouvrage se présente comme le magnifique développement de cette sentence du Maître : *Necesse est impleri omnia quæ scripta sunt in lege Moïsis, et Prophetis, et Psalmis de me* (Luc, XXIV); c'est la preuve historique de la vérité de ces paroles de saint Paul : *Finis legis Christus* (Rom., X). *Omnia in figuris contingebant illis* (I Cor., X).

*
* *

Comme suite au beau volume de M. l'abbé Morisot, il faut lire et méditer le CHRIST DE LA TRADITION, de Mgr Landriot. L'illustre et regretté prélat déclare, dans sa préface, qu'il avait passé *vingt-cinq ans* à réunir les matériaux de cet ouvrage. Les citations y abondent tellement qu'il semble n'y avoir rien mis de son propre fonds. La vérité est qu'il rappelle la manière et l'érudition de saint Bernard : c'est la *chaîne d'or* de la Tradition sur Notre-Seigneur.

Mgr Landriot a lui-même établi comme il suit les grandes divisions de ce beau livre : 1° Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation; 2° symbole de ce mystère; 3° grandeur de l'homme et de tout l'univers par suite de la Rédemption du Christ; 4° raison et haute convenance de l'Incarnation; 5° le Christ que nous adorons a toujours été et est encore présent pour les vivifier, à tous les temps, à tous les lieux, à toutes les âmes de bonne volonté; 6° grandeur et beauté morale du caractère de Jésus-Christ.

L'ouvrage entier comprend deux forts volumes de LXXIX-578 pages et 608 pages : le premier, contenant les préfaces des diverses éditions écoulées, et « sept » conférences; le second, « cinq » conférences et un *Appendice* où la thèse générale se trouve complétée et corroborée par une foule de textes nouveaux et de notes additionnelles.

Prix des deux volumes : 7 fr. Le même ouvrage in-8° : 12 fr.

*
* *

A côté du CHRIST AVANT BETHLÉEM et du CHRIST DE LA TRADITION vient à son tour prendre place un ouvrage que le nom et le talent de l'auteur suffisent seuls à recommander : CONFÉRENCES SUR LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST, prêchées devant la jeunesse des écoles, par M. l'abbé FREPPEL, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, présentement évêque d'Angers.

1 beau vol. in-18 jésus de 296 pages : 3 francs.

Ce n'est pas ici un travail d'érudition que l'auteur s'est proposé d'offrir au public. En dehors de toutes discussions de textes, « il a voulu s'attacher à ces grands faits qui dominent l'histoire du genre humain, qui s'imposent à la conscience de chacun sans pouvoir être contestés par personne, et qui assurent à la plus haute vérité que l'on puisse proclamer dans le monde l'adhésion de tout esprit droit et impartial. »

Voici les titres des sujets traités dans ce volume par l'éloquent professeur de la Sorbonne, devenu le brillant évêque d'Angers : *Discours préliminaire :* sur l'attente d'un libérateur parmi les nations. 1re *conférence :* Jésus-Christ est né en Dieu ; — 2e *conférence :* Jésus-Christ a parlé en Dieu ; — 3e *conférence :* Jésus-Christ a agi en Dieu dans l'ordre physique; — 4e *conférence :* Jésus-Christ a agi en Dieu dans l'ordre intellectuel ; — 5e *conférence :* Jésus-Christ a agi en Dieu dans l'ordre moral ; 6e et 7e *conférences :* Jésus-Christ a agi en Dieu dans l'ordre social ; — 8e *conférence :* Jésus-Christ est mort en Dieu ; — 9e *conférence :* Jésus-Christ est ressuscité en Dieu; — 10e, 11e et 12e *conférences :* Jésus-Christ règne en Dieu *sur les intelligences par la foi, — sur les cœurs par l'amour, — sur les âmes par le culte.*

*
* *

Nous aurions à parler d'un grand nombre d'autres ouvrages; mais notre espace est déjà tout occupé. Contentons-nous d'indiquer au courant de la plume :

SAINT BERNARD : *Pensées et méditations* recueillies des Œuvres du saint par l'auteur des *Conseils de piété*. — 1 joli vol. in-16 de XI-352 pages, sur beau papier, caractères elzéviriens, fleurons, titre rouge et noir : 3 francs. — Tout l'ouvrage est consacré à Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Dieu Sauveur de la Crèche.

COMBEFIS : *Bibliothèque oratoire des saints Pères*, dont nous avons parlé dans l'avant-dernier numéro. Tout le volume, grand in- 4° à deux colonnes, roule sur *Noël*.

P. FABER : *Les Contes des Anges*, traduit de l'anglais par Lérida Geofroy. Charmant volume à lire en famille pour les saintes et poétiques veillées de Noël. (Broché : 4 fr. — Toile plaque spéciale : 6 fr.)

MERVEILLES ILLUSTRÉES DU MONT-SAINT-MICHEL, 1 splendide vol. in-8°. Victor Palmé, éditeur.

Un livre, à la portée de toutes les bourses, et qui sera dans toutes les bibliothèques cet hiver, c'est assurément le *Mont-Saint-Michel*, de Paul Féval, illustré, sous la direction de M. Mathieu.

Je ne crois pas qu'il existe quelque chose de plus beau que l'introduction de ce livre. Elle est écrite d'un trait de plume en pleine lumière céleste, l'éclair a déchiré la nue, et pendant quelques instants, l'auteur jette un regard d'aigle sur l'ensemble des créations pour l'abaisser ensuite, encore tout éclairé des célestes lueurs sur la France et son histoire en tant que servante de Dieu, de par saint Michel, son patron.

C'est cette sublime pensée que le crayon a tenté de suivre. La lutte première et depuis Satan et ses adeptes tombant toujours par l'accumulation du mal voulu, et les élus montant toujours par l'accumulation du bien accompli. puis Constantin, Clovis, Jeanne d'Arc. Les victoires des d'Harcourt, des Lamoricière ; enfin, à côté de ces grandes scènes rendues avec un grand souci de la vérité historique, les merveilles pittoresques de ce joyau monumental de la France, ne sont pas moins bien esquissées. Ferat et Scott, les hôtes du Mont-Saint-Michel, et Kaussmann, ont traités avec un vrai talent, scènes historiques et beautés pittoresques.

A notre époque où, sous prétexte de philosophie et de science, on dépouille l'humanité de ses seules auréoles, le spiritualisme et l'idéal, c'est à la lueur de ces deux flambeaux que ce livre a été illustré. — 8 fr. Palmé, 76, rue des Saints-Pères

---

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

PUBLICATIONS NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

V. PALMÉ, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 76. RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS.

DEUXIÈME SÉRIE DE

AU SERVICE DU PAYS

SOUVENIRS ILLUSTRÉS DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE

Par le P. CHAUVEAU

Au milieu des tristesses de l'heure présente, comment ne pas être tenté de dire avec le héros de la Judée : « A quoi bon vivre encore? Il nous est meilleur de mourir que de voir les maux de notre nation et la destruction de tout ce qui est sacré! »

Oui, heureux ces jeunes gens d'élite dont nous racontons dans ce volume la vie si courte et la fin si prématurée! Ils sont tombés vaillamment au champ d'honneur, alors qu'ils pouvaient espérer pour leur pays un meilleur avenir, et la mort leur a épargné le hideux spectacle des droits de la conscience et de la liberté humaine, foulés aux pieds avec une violence jusqu'à présent inouïe. (*Extrait de la Préface*).

TABLE DES NOTICES CONTENUES DANS CE VOLUME :

MAURICE VERHNET DE LAUMIÈRE
ROLAND DU LUART
ALFRED DE BOISAYRAULT
JEAN DE BELLEVUE
ANTOINE DE RODELLEC
EMMANUEL PONCHON
RENÉ DE MOLORÉ
GASTON DE MURAT
CHARLES SAISY DE KERAMPUIL
ANGE LE POMELLEC
AUGUSTE DU PLESSIS DE GRENEDAN
PAUL, VICOMTE POYNEL
GUSTAVE LAW DE LAURISTON
ROBERT DE KERGARADEC
GUILLAUME ROUX
RAYMOND ET PAUL HENRY
MAURICE ET RENÉ DE LATTSSON
OLIVIER COSTA DE BEAUREGARD
HENRI AUBERT

Un beau volume in-8, orné d'un grand nombre de gravures sur bois

Prix, broché, 6 fr.
Prix, riche reliure toile, à biseau, tranches dorées, 8 fr.
Prix, riche reliure, demi-chagrin avec plaques, tranches dorées, 10 fr.

Publications de la Société Générale de Librairie Catholique

Victor PALMÉ, Éditeur, 76, rue des Saints-Pères

NOUVEAUTÉS SPÉCIALES — ÉTRENNES 1881

PAUL FÉVAL

LES MERVEILLES ILLUSTRÉES DU MONT SAINT-MICHEL

TRÈS BEAU VOLUME IN-8, ORNÉ D'UN GRAND NOMBRE DE GRAVURES SUR BOIS

Prix : Broché, **8** fr.—Riche reliure, toiles à biseau, tranches dorées, **10** fr.—Demi-chagrin, avec plaques, tranches dorées, **12** fr.

Les Contes de Bretagne | Les Aventures de Corentin-Quimper

Très beaux volumes in-8, ornés d'un grand nombre de gravures sur bois.

Prix : Brochés, **6** fr.—Riche reliure, toile à biseau, tranches dorées, **10** fr.—Demi-chagrin, plaques spéciales, **12** fr.

AU SERVICE DU PAYS

Notices illustrées sur 50 jeunes gens tués en 1870

Par le P. CHAUVEAU

Deux beaux volumes in-8°, ornés d'un grand nombre de gravures sur bois.

Prix : Brochés, **6** fr.— Riche reliure. toile à biseau, tranches dorées, **8** fr. — Demi-chagrin, plaques spéciales, **12** fr.

Incompris!

HISTOIRE ÉMOUVANTE DE DEUX JEUNES ENFANTS

Par Lérida GEOFROY

Un beau volume in-8°, illustré de nombreuses vignettes et de plusieurs gravures en chromotypographie, par Adrien MARIE

Prix : Broché, **6** francs. — Riche reliure toile, tranches dorées, fers spéciaux, **8** francs.

Édition Artistique et Monumentale DE

NOTRE-DAME DE LOURDES

Par Henri LASSERRE

Un beau vol. in-4°, illustré d'encadrements variés à chaque page et de chromolithographies

Broché, **25f**.—Cartonné avec plaques, **30f**.—Relié dos chagrin, fers spéciaux, tranches dorées, **35f**.

Il reste quelques exemplaires d'un tirage à petit nombre, sur papier de Hollande, numérotés à **40** fr. brochés, et avec reliure d'amateur, dos et coins chagrin, tranche supérieure dorée, **50** fr.

Christophe Colomb

Par le Cte ROSELLY de LORGUES

Un beau vol. in-4°, illustré d'encadrements variés, à chaque page, de chromolithographies, culs-de-lampe et têtes de chapitres

de **Yan d'Argent, Ciappori, Vierge,** etc.

EUGÈNE MATHIEU, Directeur de la partie artistique

NOUVELLE ÉDITION

Prix : Broché. **25** fr.—Cartonné toile, avec plaques spéciales, **30** fr —Reliure dos chagrin, tranches et ornements dorés, **35** fr. — Reliure amateur, dos et coins chagrin, tranche supérre dorée, **35** fr

Publications de la Société Générale de Librairie Catholique

Victor PALMÉ, Éditeur, 76, rue des Saints-Pères

Livre d'Heures des Jeunes Gens

Par le P. **CHARLES CLAIR**

Joli volume grand in-32, avec encadrements et têtes de chapitres

Prix : Broché, 4f.—Reliure basane souple, tr. rouges, 5f.—Veau souple, tr. dorées, 10f.

EUCOLOGE
des
JEUNES PERSONNES

Par un Père de la Compagnie de Jésus

Un joli volume in-16, caractères elzéviriens, avec encadrements rouges

Prix : Broché, **5** fr.—Reliure chagrin souple, tranches rouges ou dorées, **12** fr.

LE MÊME OUVRAGE, ÉDITION SANS ENCADREMENT, UN VOLUME IN-32

Prix : Broché, **2** fr. **50**.—Basane souple, tranches rouges ou dorées, **4** fr.
Reliure en chagrin souple, tranches rouges ou dorées, **7** fr.

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE PIE IX

ET DE SON PONTIFICAT

Par Alexandre de SAINT-ALBIN

Nouvelle Édition illustrée, revue et considérablement augmentée

Trois beaux volumes in-8°, ornés d'un beau portrait de Pie IX et d'un grand nombre de gravures.

Prix : Broché, **18** fr.—Relié dos chagrin, plats toile, tranches dorées, **30** fr.

LA FEMME FORTE

Illustrée

Par Mgr LANDRIOT

Édition de luxe.—Magnifique vol. gr. in-8° raisin, orné de 6 belles gravures

Prix : Broché, **8** fr.—Reliure dos chagrin, plats toile, tr. dorées, **12** fr.
Reliure chagrin plein, tranches dorées, **20** fr.

LA PREMIÈRE COMMUNION

Illustrée

Par Mme LÉON GAUTIER

Édition de luxe, avec encadrements de GIACOMELLI et CIAPPORI

Un volume in-32 raisin de XIX-472 pages

Prix : Broché, **4** fr. — Cartonné toile riche, **6** fr. — Reliure chagrin ou veau plein, tranches et ornements dorés, **10** fr.

Publications de la Société Générale de Librairie Catholique

Victor PALMÉ, Éditeur, 76, rue des Saints-Pères

LÉON GAUTIER

ÉCRIN DU MOYEN-AGE

RECUEILS DE PRIÈRES

Composés d'après les vieux manuscrits, avec encadrements spéciaux

TROIS CHARMANTS VOLUMES IN-48. FORMANT COLLECTION ET SE COMPLÉTANT L'UN PAR L'AUTRE

RÉUNIS DANS UN ÉTUI

En reliure chagrin ou veau souple, tranches dorées, **30** fr.—Chagrin plein poli à biseau, tranches dorées, gardes chromo, **36** fr —Maroquin plein, tr. dorées, avec gardes soie, **60** fr.

ÉCRIN CÉLESTE

VIE DES SAINTS

D'APRÈS LE P. GIRY

Par Mgr PAUL GUÉRIN, *Camérier de Sa Sainteté Pie IX*

Nouvelle édition, notablement améliorée, et augmentée de la Vie des Saints et Bienheureux nouveaux, et du Martyrologe romain.

QUATRE BEAUX ET FORTS VOLUMES IN-12, ORNÉS DE GRAVURES, RÉUNIS DANS UN ÉTUI

Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées, **30** fr. — Chagrin plein, tranches dorées, **60** fr.

Écrin des Dames

Cinq volumes des CONFÉRENCES AUX DAMES DU MONDE, format in-12, réunis dans un étui.

Par Mgr LANDRIOT

Reliure dos chagrin, plats toiles, tr. dorées, **30** fr. -- Chagrin plein bleu ou La Vallière, tr. dorée, **60** fr.

ÉCRIN DES JEUNES PERSONNES

Quatre volumes de la BIBLIOTHÈQUE ELZÉVIRIENNE, format in-16, papier vergé, titres rouge et noir, lettres ornées, fleurons, etc. réunis dans un étui.

La Prière, d'après sainte Thérèse, par Mgr LANDRIOT. 1 vol.

Pensées et Méditations sur Jésus-Christ et la sainte Vierge, d'après saint Bernard. 1 vol.

La Morale Chrétienne, d'après Bourdaloue, avec préface du P. FÉLIX. 1 beau vol.

L'Eucharistie et la Vie Chrétienne, par Mgr DE LA BOUILLERIE. 1 v.

Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées, **20** fr. — Chagrin plein bleu, tr. dorées, **40** fr.

ÉCRIN DES JEUNES FILLES

Quatre charmants volumes in-48, caractères elzéviriens, réunis dans un étui.

Vertus et Défauts des Jeunes Filles, ou **Lettres destinées à leur Education,** par le P. CHAMPEAU. 2 vol.

Vie de la sainte Vierge, d'après les Ecritures, Etudes et Méditations, précédées d'une Lettre de Mgr MERMILLOD, 1 vol.

Marie offerte à la Jeunesse dans les principales circonstances de sa vie, par M. l'Abbé DUMAX. 1 vol.

Reliure chagrin bleu, tranches dorées..... .... **20** fr.

ÉCRIN DES JEUNES GENS

Six volumes de M. LOUIS VEUILLOT, format in-12, réunis dans un étui.

La Vie de Jésus. 1 vol.

Le Parfum de Rome. 2 vol.

Les Libres Penseurs. 1 vol.

Historiettes et Fantaisies. 1 vol.

Dialogues socialistes. 1 vol.

Reliure dos chagrin, plats toile, tranches dorées, **30** fr. — Beau chagrin plein, tr. dorées, **60** fr.

LES ÉTAPES D'UNE CONVERSION

LE COUP DE GRACE

CHAPITRE III

MA PREMIÈRE SOIRÉE A PARIS ET LE DÉJEUNER DUVERDIEUX

M. Ernest Duverdieux se tut et me sembla sincèrement content de ce qu'il venait de dire. Moi, je le trouvais plus fort que je ne m'y étais attendu ; son verbiage était de qualité passable. Il n'y avait rien de précisément nouveau pour moi dans ces considérations qui couraient déjà depuis longtemps les feuilles dites libérales, mais je trouvais que mon cousin et patron les laissait tomber d'assez haut. Certes, il ne prêchait pas sur la montagne, mais il était au moins à un balcon d'entre-sol, et cela suffit pour dominer ceux qui passent dans la rue. En outre, il reconnaissait explicitement la vague nécessité d'une alliance quelconque entre les faiblesses de son calcul, et la force de l'Église, or, circonstance bizarre, mais impossible à nier, ma foi en la puissance immortelle de l'Église subsistait presque intacte, malgré mes défaillances, je ne sais en quel coin de moi.

C'était à la fois un instinct et un ressouvenir de ma famille chrétienne. Ma première communion était si loin que je ne l'apercevais plus, même à perte de vue, mais je la sentais encore et les tendres enseignements de mon frère Charles persistaient à mon insu dans un repli de ma conscience malade comme ces parfums qui s'obstinent aux doublures d'un vêtement.

De là vient qu'aux plus mauvaises époques de ma vie, j'ai tou-

jours passé pour être un catholique. En dépit de ma longue indifférence et des oscillations de ma morale privée, je n'ai jamais ni écrit une ligne, ni prononcé une parole contre la religion et le rédacteur en chef de tel journal franc-maçon où je publiais mes romans sous l'Empire me disait : « Vous suez le catholicisme et le légitimisme ! »

C'était vrai, quoique je parlasse bien rarement de l'un ou de l'autre. J'étais comme imprégné de vérité, tout en suivant avec une misérable apathie, les sentiers encombrés par les ouvriers de l'erreur. Je voyais déjà ou plutôt j'avais vu dès mon premier regard, jeté sur l'histoire contemporaine, non seulement le mensonge, mais encore l'inutilité profonde et fatale de ce qu'on appelle la Révolution. Il suffit d'interroger, non point les livres bavards, mais les faits connus de tous pour voir à n'en point douter que du vivant même de Louis XVI, si les convoitises un instant combinées de la Montagne et de la Gironde n'eussent point tranché cette tête de martyr, le « progrès » aurait fait beaucoup plus de chemin paisiblement et par la seule force des choses que nous n'en avons fait depuis lors en cent ans, marchant avec des sueurs de sang à travers des malheurs effroyables. Le crime ne peut jamais servir à rien.

Cette locution : « Les principes de 89 » est vide de sens, comme la plupart des paroles qui mènent le monde politique. 89 est double. Il y a le 89 de Dieu, étape nécessaire dans l'histoire et châtiment providentiel d'un siècle pollué au-delà de toutes bornes, il y a le 89 de Voltaire, cet ennemi du peuple, ce commis salarié de Satan ; le premier 89 médicamentait une société dangereusement malade, le second 89 empoisonnait cette même société et l'enivrait d'alcools délétères où trempait en infusion, le blasphême du maître saltimbanque qui voulait nourrir les pauvres avec du foin et que les pauvres sans Dieu adorent comme un Dieu sur la foi de leurs pédagogues, encyclopédistes d'estaminet gagnant leur vie à ruiner la terre en crachant contre le ciel.

Mon cousin Duverdieux et sa doctrine à la fois superficielle et molle flattaient donc en même temps le peu de bon qui restait en moi et les calculs ébauchés par mon égoïsme ambitieux. Je voulais *arriver* et je ne savais pas à quoi. Mon regard se perdait avec plaisir dans les méandres de cette route à peine tracée qui m'était ouverte et assurément j'y comptais marcher plus vite et aller plus loin que mon guide lui-même.

Cette première entrevue dura plus de deux heures, et c'est à peine si je prononçai une douzaine de paroles en ce long espace de temps. Mon cousin était de ces hommes qui s'écoutent et mettent en montre ce qu'ils ont, sans prendre souci de rien acquérir avec autrui. C'est du reste le propre de ceux de son école : dès qu'ils croient savoir quelque chose ils professent, et ils continuent de professer quand ils ont conscience de ne point savoir. J'ai connu plus tard un certain nombre d'orateurs de conférences et de rédacteurs de revues, bâtis sur ce modèle et possédant un mince fonds qui ne s'augmente jamais, mais qui s'étale et s'étend comme le vin des lycées dont une seule cruche produit des barriques d'abondance. C'est précieux dans les boutiques dites littéraires. L'industriel effronté qui fonda vers ce temps, justement, la plus célèbre de toutes les revues doctrinaires, aimait beaucoup ces gens-là, et les appelait ses « remplisseurs ». Un écrivain, disait-il, sachant l'orthographe et pouvant *fournir* du jour au lendemain, sur tel sujet donné, une feuille d'imprimerie, sans rien mettre dedans est aussi utile dans un recueil bien tenu, que le grenier à bourre dans une maison d'emballages.

Il faut en effet du foin ou de la paille ou de l'étoupe pour « caler » les articles à sensation. Un bon remplisseur en caoutchouc coûte dix fois moins cher et vaut dix fois mieux qu'un monsieur de génie.

Etant donnés les messieurs dont il parlait et le génie qu'ils avaient, l'obscène marchand de sophismes pouvait bien avoir raison. Quelques uns parmi eux sont morts et oubliés, d'autres dorment à l'Académie, d'autres encore continuent leurs pauvres exercices au milieu de l'indifférence qui accueille les cabrioles sans souplesse des clowns de trop grand âge : ils appartiennent tous à la catégorie de ceux dont « Dieu se moque », selon l'expression de l'Écriture.

Mais leur école a couvé des œufs, puisque nous avons vu travailler tour à tour le centre gauche, la Commune et l'Opportunisme. En ce monde, les choses neutres engendrent presque toujours le mal. Le centre gauche paraît bien malade, la Commune se porte comme un charme et l'opportunisme rhumatisant lui fait les doux yeux en la conviant à manger du Jésuite en famille.

Le « progrès » pousse et va définitivement fleurir. Nous verrons dans un avenir prochain les fruits mûrs de la doctrine. Ce culte de

la raison humaine, de la modération dans le mal, du libéralisme menteur, de la conservation égoïste, de la conciliation sans charité, de la tolérance sans foi, de l'indifférentisme, enfin, à tous les degrés, sans portée ni élan, ni conscience aura produit après un demi-siècle savoir : la raison humaine, la folie bestiale, la modération poltronne, une orgie d'excès furieux, le libéralisme, la dictature ou l'anarchie, la conservation, la ruine, la conciliation hypocrite, une guerre intérieure menée avec d'aveugles acharnements, la tolérance, l'athéïsme assassin, l'indifférence, le réveil convulsif de toutes les haines ! Et au bout de tout, l'ensemble de ces diverses bonnes choses mettra en branle une carmagnole extravagante dansée dans le sang, sous le canon de l'étranger peut-être, jusqu'à l'heure où la patrie éperdue se jettera à plat-ventre sous le premier sabre venu, implorant avec sanglots la tyrannie d'un roi-gendarme qui puisse clore la bagarre, en mettant dessus, le lourd talon de sa botte !

Ce jour là, le *Journal des Débats*, cessant de chanter la *Marseillaise*, entonnera ses anciens cantiques et commencera son premier Paris, par cette loyale profession de foi : « Chacun sait bien que nous avons toujours été les dévôts de la botte et de son talon... » Ce qui est l'exacte vérité, puisque ce prophète en chef de la doctrine a libéralement ciré toutes les bottes, avant de les éculer toutes.

Derrière le bureau de M. Duverdieux, à l'ombre des cinq bronzes était une petite table où il n'y avait rien, sinon une main toute vierge de papier écolier et une écritoire hérissée de plumes. Un tabouret-siège disparaissant presque sous la table.

— Voilà où vous travaillerez, me dit M. Duverdieux ; s'il y a de l'étoffe en vous, dans six ou huit mois vous saurez parer une question d'économie et l'accommoder de façon à être servie au public dans un recueil sérieux. Je ne suis pas un journaliste, Dieu merci, ni même un écrivain de revue, mais je me sers de la publicité pour essayer mes idées. Comme magistrat, je n'ai pas besoin de secrétaire et ma besogne de palais ne vous concernera point, sauf dans les cas pressés, mais je suis membre du comité directeur du cercle des Économistes, pépinière des hommes d'État de l'avenir : éclectiques avant tout dénués de préjugés, libéraux, mais conservateurs en politique, en morale, en religion et en franc-maçonnerie. Franklin a vaincu la foudre en l'appelant ; Jenner a

tué la petite vérole en la propageant : Nous serons le vaccin de la variole sociale et le paratonnerre de la tempête des idées. Ce rôle est bon ; il doit rapporter honneur et argent. Le jeune homme que vous remplacez ici me comprenait assez bien ce qui n'est pas toujours facile, car ma pensée monte parfois très haut et découvre des horizons utilitaires que le vulgaire n'aperçoit pas du premier coup. Malheureusement pour lui, il avait de la voix. Uranie aime les arts en excès ; elle m'a déjà gâté plusieurs élèves. Au lieu de suivre la carrière que je lui ouvrais, votre prédécesseur s'est engagé ténor le mois dernier et vous allez l'entendre ce soir, si Uranie vous emmène au théâtre pour noter ses impressions au vol. Asseyez-vous à cette place qui est désormais la vôtre et rédigez moi comme essai, du mieux que vous pourrez, les considérations que je viens de vous développer. Vous serez ici comme le poisson dans l'eau et n'aurez jamais une minute pour vous ennuyer. Il est quatre heures ; à cinq heures vous pourrez aller diner ; je donne pour cela une heure et demie ; vous reviendrez donc à sept heures moins le quart au plus tard. Si Uranie n'a pas besoin de vous, ni moi non plus, votre soirée sera libre, n'en abusez pas, mais ne vous privez de rien par scrupule ou abstinence. L'homme intelligent obéit à deux lois dont l'une concerne sa santé, l'autre son budget. Cet axiome ne contrarie aucun évangile. Dans huit jours, je vous aurai jugé et jaugé, nous parlerons alors sérieusement de vos appointements.

Il prit son chapeau et s'en alla, me laissant étonné, désappointé, presque froissé. Je ne saurais dire pourquoi l'idée me vint juste à ce moment que la tête de mon cousin Duverdieux était creuse comme une noix vide ; quant au cœur, je n'en avais pas aperçu trace dans son verbeux entretien. On me prenait tout à fait en domestique et j'allais avoir ici deux maîtres, servant l'un comme scribe, l'autre comme page. On ne m'invitait pas à diner même le premier jour, ce qui tranchait d'une façon désobligeante ma position de serviteur.

Ce fut seulement à cette heure que je me sentis exilé dans un monde inconnu et antipathique où je serais isolé à coup sûr et peut-être ennemi. Le souvenir de ma vraie famille me serra la poitrine avec une violence soudaine : Je revis notre pauvre maison et les dévouements si tendres qui l'habitaient. Que faisaient-elles à cette heure, maman et mes deux sœurs ? Parlaient-elles de moi ?

J'eus un irrésistible besoin de pleurer et ce n'étaient pas encore de bonnes larmes, car elles naissaient de mon orgueil déçu et de mon dépit.

Je les essuyai bien vite, honteux de ce que j'appelais en moi-même ma faiblesse, et je m'assis sur l'ancien tabouret du ténor qui allait être désormais « ma place ». Je commençai tout de suite à «rédiger» pour fuir mes réflexions trop pénibles. Ma plume courut d'abord grand train, car la tâche était pour moi très facile : j'étais positivement aussi fort que le cousin, ou aussi faible. Mais je m'arrêtai au bout d'une vingtaine de lignes parce qu'une rancune sourde me tenait; j'étais déjà de l'opposition sans trop m'en rendre compte encore : On me logeait dans une chambre de bonne, moi, parent! moi parent, on m'envoyait diner à la gargotte dès le soir de mon arrivée! Les spéculations de M. Duverdieux m'apparaissaient naïves, caduques et méprisables à travers ce double affront. J'eus envie de les réduire en poudre, tout uniment, mais où me réfugier s'il me donnait congé ?

La prudence me retint à demi; pourtant, sans céder tout à fait à mon désir hostile, je ne pus m'empêcher d'évoquer, à droite et à gauche de ma «rédaction », ces deux puissances colossales entre lesquelles l'étroit sentier du cercle des Économistes prétendait se glisser : Dieu et le diable. Je connaissais assez bien l'Église par les anciennes leçons de Charles et je connaissais peut être mieux encore, grâce au vagabondage de mes lectures, les théories de la revendication socialiste qui, après avoir passé pour des rêves de maniaques, commençaient à s'affirmer hautement. Charles Fourier avait déjà fondé *la Phalange*, résumé de l'effort sophistique qu'il prolongeait depuis le règne de Napoléon Ier ; Victor Considerant et Mme Gatti de Gamond étaient presque à la mode. D'un autre côté, les Saint-Simoniens, ridiculisés comme secte, faisaient individuellement d'immenses fortunes. Augustin Thierry était avec eux ; ils avaient Auguste Comte, Olinde Rodrigue, le P. Enfantin, tous gens d'industrie et d'égoïsme résolu qui devaient prouver au monde par leurs élèves, les Péreire, non point du tout la valeur morale de leur dogme ou son efficacité pour l'amélioration du sort des prolétaires, mais bien la force surprenante de la mécanique marchande qu'ils manœuvraient quand on l'appliquait sans scrupule au monstrueux *enrichissement* d'une juiverie.

Il ne faut pas croire que les gens de la Commune, en 1871, aient

rien inventé de neuf, non plus les meneurs des congrès ouvriers d'aujourd'hui qui promenent leurs prétendues nouveautés par toute la France, niant l'âme à grands cris et convoquant l'avenir prochain à un festin de cannibales dont la bourgeoisie incrédule fera tous les frais. Les congrès ouvriers s'attaquent aux prêtres pour donner le change, comme l'opportunisme persécute les religieux pour amadouer les congrès ouvriers. C'est une simple lutte d'hypocrisie entre les radicaux repus et les radicaux affamés. Les congrès ouvriers savent très bien qu'ils mentent quand ils parlent de l'opulence du prêtre ; le véritable gibier pour eux, la proie sérieuse qu'ils poursuivent, c'est le *million* et ils savent parfaitement où est le million.

Ils feignent de s'attarder dans leurs vieilles haines contre les couvents, les presbytères et les palais nobles, mais tout cela est notoirement appauvri depuis longtemps; le million n'a jamais été chez les Jésuites, malgré la légende imbécile et ne pousse plus guères dans le faubourg Saint-Germain. La chaussée d'Antin et la rue du Sentier s'en sont emparés à l'aide des principes de 89, qui n'ont jamais servi à autre chose. Sus au million !

C'est la banque qui est le million, c'est l'industrie qui est le million, c'est le commerce qui est le million. Quand le commerce, comme nous l'avons vu depuis peu, quand l'industrie, quand la haute banque se font athées à l'unanimité, par poltronnerie, pour suivre l'opportunisme dans sa campagne extravagante, pour *se mêler au mouvement*, pour escamoter la pitié ou les sympathies du prolétariat dont l'heure semble venue et qui les guette d'un œil gourmand, la haute banque, le commerce et l'industrie se mettent, comme on dit très vulgairement « le doigt dans l'œil ». Ils sont le million, ils sont ce qui aiguise l'appétit des congrès ouvriers; dès que l'horloge va sonner, marquant l'instant de la bombance universelle pour ceux qui, en vérité, ont eu faim et soif trop longtemps, les convives aux bras nus laisseront là les moines maigres les prêtres à la bourse applatie par la charité et même peut-être les nobles, vieux débris d'une ère décédée pour se ruer sur le million même en chair et en os, c'est-à-dire sur la banque grasse, sur l'industrie obèse, sur le commerce appétissant d'embonpoint, sur tout ce lard de l'opportunisme truffé d'apostasies, de couardise et d'obscénité.

Avant de mettre ces volailles à la broche, on les plumera et

pendant l'opération elles auront le loisir de geindre un *mea culpa* tardif autant qu'inutile.

Entre le pauvre qui possède la force brutale et les millions qui manquent de tout courage et de toute force il n'y avait qu'une barrière : Dieu qui est obéissance, résignation et charité. Les millions ont méconnu Dieu ; leur avide et tremblante tartuferie a cloué Dieu sur la croix; il n'y a plus de barrière et c'est bien fait : le pauvre passe par la brèche que le million a ouverte lui-même, le pauvre monte comme une marée, le pauvre mange le million et se moque du million en le mangeant c'est justice, non pas tout à fait pour ce qui regarde le pauvre qui sera puni après avoir dévoré, mais pour ce qui regarde le million, originaire souvent de la fraude, et mort dans la honte de sa lâche trahison.

Des prêtres tomberont dans cette orgie de la vengeance aveugle, je ne dis pas non, car le million a trompé le pauvre et son doigt impie a marqué le prêtre pour le sacrifice en l'accusant d'être tout en or. Il faut d'ailleurs des victimes pures pour fléchir la colère du ciel, mais tandis que les engraissés de l'usure mesureront avec horreur l'implacable gouffre de l'éternité où ils sombrent, le martyr, priant pour ses bourreaux, prendra son vol vers la gloire, et chacun sera ainsi payé selon son œuvre.

A l'époque dont je parle ces choses grotesques et tragiques à la fois n'existaient qu'à l'état de rêve, mais il est de lugubres fous qui sont prophètes pour le mal. Personne parmi ceux qui débitaient alors le *contrat social* en paraphrases ineptes n'avait aucune parcelle du génie malade de Rousseau, mais derrière eux se dressait le fantôme de 93 comme preuve que chez nous tout cauchemar est réalisable et qu'à de certaines heures maudites le peuple le plus brave et le plus spirituel de la terre peut se vautrer à plat ventre sous la féroce tyrannie de l'athéïsme. L'histoire a des enseignements pour la mort comme pour la vie ; elle encourage le mensonge presque autant que la vérité : 93 parodié par la Commune, sera l'immortel espoir de l'homme-singe à qui la « science » moderne a enseigné ses bestiales origines en lui démontrant que sa destinée est celle du pourceau, gourmand de truffes et d'ordures. Dieu veut l'épreuve jusqu'à la fin des temps et tolère dans une mesure l'effort de Satan.

J'écrivis jusqu'à cinq heures, rédigeant à ma manière la parole de M. Duverdieux, et à cinq heures, au lieu d'aller dîner comme

j'en avais le droit, je continuai d'écrire. Ce n'était pas un résumé que je faisais, mais bien une amplification, abondant en apparence dans le sens de mon modèle, mais laissant voir d'une part l'impossibilité de tromper Dieu en s'appuyant sur l'Église sans avoir l'obéissance, le néant des tendances dites libérales, chemin glissant où d'excellentes âmes trébuchent dès le premier pas contre les applaudissements intéressés du monde, contre la tentation de servir deux maîtres : de sorte que le livre très vanté de tel écrivain éloquent et chrétien (à peu près), le sermon trop applaudi de tel fougueux prêcheur, emporté par le tourbillon de la parole, par le désir d'étonner, par l'inconsciente et irrésistible passion de plaire aux foules, ne peuvent jamais engager l'Église qui n'a ni passion ni vaine gloire et qui retranche au besoin les plus éloquents, s'ils s'égarent, comme le jardinier applique le sécateur aux branches nuisibles, quand ces mêmes éloquents, après avoir péché, ne détestent pas publiquement leur erreur; — et d'autre part montrant par les exemples que mes lectures me fournissaient en abondance les conséquences possibles des prétendus principes servant de point de départ aux théories de l'école à la quelle mon cousin appartenait.

Je ne pense pas que ce travail fait à la hâte eut une valeur sérieuse, mais je n'eus point le temps de le relire. Au moment où j'en griffonnais la dernière ligne, M. Roblot, l'important valet de chambre, entrebaîlla la porte et me dit :

— Madame n'a pas besoin de vous, ce soir.

Je mis mes feuilles écrites sous le papier blanc, parce que ma petite table n'avait point de tiroir et je sortis avec quelque regret de ne point accompagner ma cousine au théâtre, mais tout content d'avoir sur moi mes plus beaux habits pour affronter les aventures de ma première libre soirée dans Paris.

Sept heures sonnaient à l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, comme je descendais l'escalier de M. Duverdieux. Il faisait beau temps et très chaud. J'eus d'abord idée d'aller tout seul à la Comédie-Française qui jouait ce soir une pièce de Casimir Delavigne, mais le quai me conduisit au pont menant à Notre-Dame et j'entrai dans la Cité où je m'attardai à tourner autour de la noire cathédrale dont le soleil couchant dorait encore les profils supérieurs. Le roman de Victor Hugo venait de paraître et j'en avais la tête pleine. Je restai là longtemps, admirant la massive légèreté des deux tours

jumelles, sœurs gigantesques dont le crépuscule du soir vint baigner peu à peu les détails. Je mentirais si je disais que ma pensée montait vers Dieu, je n'étais occupé que de moi-même et de ce que j'appelais ma destinée.

Je voulais vivre sur la terre, les choses du ciel ne m'inquiétaient point. J'étais à Paris, la ville féerique qui avait dardé sur moi, à travers l'espace, les promesses de son sourire, qui m'avait appelé, attiré, entraîné; j'abordais le champ des mystérieuses batailles que mon rêve d'enfant impatient attendait. Tout restait vague en mes désirs très remuants, mais voilé tout restait par des brumes épaisses. Je souhaitais tout ce qui se peut souhaiter en fait de réussite et de gloire, mais je n'aurais point su dire encore avec précision : je veux ceci ou je veux cela. Mon ambition, incertaine autant que gourmande était à l'état de chrysalide sans yeux comme sans ailes et aveuglée par la bourre du cocon.

Les gens qui savent ce qu'ils veulent sont rares : ce sont les très petits ou les très grands. Je n'étais ni grand, ni petit, j'avais juste la taille de tout le monde, mais j'aurais positivement cherché querelle à quiconque m'eut fait l'injure de me toiser ainsi. J'avais décidé en moi-même que, dans la vie, je me ferais une place parmi les forts : c'était réglé.

Devant l'énormité magnifique de ce temple que l'ombre baignait et grandissait je ne pensais pas à Dieu, je le répète, et je serais bien embarrassé même de dire à quoi précisément je pensais. J'étais à Paris, le rideau était levé sur le drame de mes luttes à venir qui avait eu sa première scène. Devais-je regarder M. Duverdieux comme un des échelons animés dont je comptais me servir pour escalader la fortune? Il y avait deux hommes en lui : le fonctionnaire vivant de sa fonction et le spéculateur intellectuel cherchant ailleurs que dans sa fonction les chances de son jeu principal et de son véritable commerce. C'était un esprit de troisième ou de quatrième ordre et je me regardais bien supérieur à lui, mais il avait sur moi ce grand avantage de posséder une position et probablement une influence. Par contre, j'étais libre et il avait un lien. Je pouvais prendre des élans de pleine course qui lui étaient interdits.

La nuit tombait tout à fait; je laissai Notre-Dame, noyée dans le sombre et je traversai l'autre bras de la Seine pour me diriger vers le quartier latin où j'arrivai bientôt sans avoir demandé ma route. Mes réflexions me suivaient et tandis que mon pas allait

très droit dans les rues qui montent à l'Odéon, mon esprit pérambulait à perte de vue. Je suis bien obligé d'avouer qu'il n'y avait rien au fond de ma méditation, sinon des mots plus ou moins sonores : « Combattre, souffrir, risquer mon tout sur la première chance favorable. » De la question de savoir à quoi allait s'attaquer mon héroïque effort, c'est à peine si je m'occupais. J'étais à Paris, cela me suffisait ; l'entretien confus que j'avais avec moi-même me charmait positivement et me passionnait. J'avais des envies de chanter et d'aborder les gens sur le trottoir pour épancher mon triomphe intérieur qui me gonflait comme le vent boursouffle une vessie.

Je me souviens que dans la rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel, l'appétit me piqua, malgré le fâcheux ressouvenir des saucisses de la diligence, assez fort cependant pour éloigner de moi toute idée d'entrer dans un restaurant ; j'achetai une flûte chez un boulanger, une livre de raisin vert à un petit marchand qui traînait une charette et je fis, sans interrompre ma promenade, mon premier festin dans les murs de Paris. Le pain était tendre, le raisin aigrelet ; l'un et l'autre me coutaient douze sous et j'en avais trop de moitié, d'où je conclus qu'avec pareille somme partagée, six sous pour le déjeuner, six sous pour le dîner, on pouvait vivre comme un prince à Paris, en remplaçant, selon la saison, le raisin par des figues sèches ou du fromage.

Et n'allez pas croire que cet enfantillage fût une pensée vague comme mes rêves d'avenir, non, j'avais ici des chiffres, je pus établir très sérieusement mon calcul qui me remplit d'une joie sereine et fit naître en moi la bonne certitude que j'étais, en réalité, à l'abri de tout événement. Avec vingt francs, je pouvais vivre tout un mois et bien vivre, cela donnait deux cent quarante francs pour l'année : j'avais donc dans ma bourse au moins deux ans de bonne chère. Or, au cas où M. Duverdieux ferait le méchant, n'était-ce pas là une sécurité admirable? Et en deux ans, quelles mémorables aubaines Paris ne réserve-t-il pas à ceux qui peuvent ainsi attendre ?

Je saluai de loin les galeries de l'Odéon qui étaient déjà la foire aux mauvais livres et l'hôtel Corneille, célèbre en province comme refuge d'étudiants tapageurs ; j'avais mon but, je tournai à gauche dans la rue d'Enfer et je suivis la clôture, mal entretenue du jardin du Luxembourg. Ce quartier maintenant si lumineux était alors un

des plus noirs et des plus pauvres de la ville, mais grâce à un vieux plan, bordé de méchantes estampes qui pendait depuis des années dans la ruelle de mon lit, je savais que la rue d'Enfer me conduisait à l'Observatoire et que sur la droite, en tournant le boulevard, je rencontrerais le fumeux pandœmonium du pays des écoles : La *Grande Chaumière* dont j'avais lu tant de fois la description dans mes bouquins du cabinet de lecture. C'était à la Grande Chaumière que j'allais sans trop me l'avouer.

Tout passe en ce monde périssable; la Grande Chaumière qui était alors dans tout l'éclat de sa splendeur tomba en déconfiture peu d'années après et fut remplacée par la Clôserie des Lilas, autre foire du même genre, mais un peu plus élégante. En ce temps où florissaient les montagnes russes et les escarpolettes mécaniques, les « escholiers, » comme s'intitulaient messieurs les étudiants de la faction romantique, ne s'occupaient pas encore de socialisme ni même d'athéïsme; en fait de chants nationaux ils ne connaissaient guères que le *Larifla*, fla, fla. J'entrai dans leur guinguette, moyennant une pièce de dix sous et je regardai cette pauvre et vilaine enceinte avec un certain respect. Il y avait une salle de danse mal éclairée et un orchestre assez discord, mais on *s'amusait* là dedans du mieux qu'on pouvait, ou du moins on y tâchait, car l'entrain manquait, sinon le dévergondage.

Tous ces jeunes garçons paraissaient bons enfants et mesdames les étudiantes, généralement plus âgées qu'eux, baîllaient souvent derrière leurs mouchoirs, tout en exécutant avec tristesse des pas plus qu'audacieux que la garde municipale surveillait en souriant. J'ai vu, depuis lors, au quartier des Champs-Elysées la Grande Chaumière des citoyens députés et sénateurs qui a nom le bal Mabille. C'est mieux éclairé et plus mal propre, quoique, dans cette goguette des gaietés financières et politiques, les dames, mieux peintes et moins pauvrement parées, soient souvent conduites par des étourdis en cheveux blancs. Il y aurait un curieux livre à écrire sur l'ennui profond et incurable qui souffle comme une ironie à travers les plaisirs de Paris. Avec le mal que certaines gens se donnent pour combattre cet ennui on ferait tourner des moulins !

Telle n'était pas, bien loin de là, mon opinion, le soir de mon arrivée. J'étais idolâtre de Paris inconnu qui s'illuminait pour moi de tout le prestige de mes lectures. Les livres frivoles et les journaux « d'esprit » ne sont qu'un éternel prospectus des joies pari-

siennes, confectionné pour des badauds par des badauds; cette littérature se trompe et trompe avec de naïves éloquences. J'avais la bonne envie de trouver tout charmant et le besoin d'admirer, comme le soir où j'entendis plus tard, déclamer pour la première fois les vers d'*Ernani :* Les allégresses poussives et les emphases enragées ont entre elles plus d'un point de ressemblance, indépendamment même de la condition d'être qui leur est commune et qui consiste dans ce fait principal : l'entêtée complicité des acheteurs avec le marchand. Il est de stupéfiants succès politiques qui n'ont pas d'autres origines, et tel pauvre homme d'État a vécu les quelques jours de sa vogue éphémère en laissant bouillir toute seule la fringale de sa pauvre clientèle. *Asinus asinum...* Le cri de la sublime miséricorde poussé par Jésus mourant sur la croix : « mon père ; pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font, » est l'expression de la vérité éternelle. Dans l'immense troupeau que nos Pharisiens mènent, nul ne sait ce qu'il fait, ni les bergers, ni les chiens, ni les moutons.

Je restai bien là près d'une demi-heure avant de m'avouer à moi même que j'aurais voulu être ailleurs. L'idée ne me venait point de me mêler à la danse; ni de m'asseoir à l'une des tables du café, mais je regardais non sans jalousie tout ce monde trémoussant qui gambadait, glissait, roulait, fumait et buvait. Mon abstention forcée me pesait comme une infériorité, et quoique j'eusse cherché vainement une jolie personne parmi les minois effrontés qui grouillaient autour de moi en toilettes criardes, je m'obstinais à leur trouver « du caractère, » et je me disais sans trop y croire : « C'est curieux, je reviendrai. »

Aujourd'hui, j'étais vraiment trop fatigué pour faire mon entrée dans le monde. Cette excuse me donnait le droit de m'en aller et j'en profitais quand, au détour d'une allée, je me trouvai face à face avec ma cousine, la muse, Mme Uranie Duverdieux. J'ai rarement éprouvé une plus désagréable surprise en ma vie; mon premier mouvement fut de tourner le dos, mais elle m'avait déjà reconnu, et de cette voix harmonieuse qui cadrait si drôlement avec sa pesante tournure, elle me dit sans trouble ni surprise :

— Bonsoir, M. Jean, je m'attendais presque à vous trouver ici.

Tel n'était point mon cas à son égard, assurément et elle dut voir à quel point j'étais étonné, car elle quitta le bras de son cavalier, petit vieillard gris de lin à longs cheveux ébouriffés pour venir à

moi. Avec eux étaient deux étudiants à carreaux et pipe en bouche : un maigre de haute taille, très blond, coiffé en saule pleureur, un trapu de mauvaise mine, les mains plongées dans les vastes poches d'un pantalon à la hussarde, la tête crêpue, ornée d'un béret blanc sale, la joue barbue comme une brosse à pourchasser les araignées au plafond. Ces trois personnes se mirent à me dévisager curieusement et j'entendis le barbu qui demandait aux deux autres :

— Est-ce que celui là en est?

Uranie passa son bras sous le mien sans façon, et me dit avec bonté :

— C'est de votre âge, il n'y a point de mal. Moi, je ne suis pas ici pour danser. L'apostolat à ses exigences. Ne parlez de rien à Ernest qui connaît mes travaux, il est vrai, mais qui trouverait peut-être le lieu de nos réunions un peu excentrique. Vous allez voir de quoi il s'agit, j'y tiens et je vous invite pour que votre tête ne travaille pas.

Elle se retourna vers ses compagnons pour ajouter :

— Messieurs, je vous présente *mon* nouveau secrétaire.

— Il en est? demanda pour la seconde fois le trapu.

Au lieu de répondre, Uranie continua en me les désignant de la main :

— Trois de nos plus charmants poètes modernes : Léon Boussignol, de l'académie de Béziers, M. le vicomte de Marteau, lauréat de Toulon et Pierre Cotentin, auteur du *Fleuve des Larmes*.

Boussignol était le vieux gris de lin, le vicomte était le barbu, trapu, crêpu et Pierre Cotentin le saule pleureur. Nous nous saluâmes; Boussignol de l'académie, me tendit même la main en disant d'un ton précieux :

— Le secrétaire de notre aimable présidente ne peut être qu'un ami pour nous.

Cotentin approuva mélancoliquement du bonnet, et le barbu conclut :

— Alors, il en est?

Ce fut pour moi comme un diplôme d'admission dans la Société des Poètes français dont Uranie était la reine.

— Monsieur Jean, me dit-elle, non sans solennité, vous allez assister à notre séance en qualité de membre adjoint. Vous ne serez, bien entendu, titulaire, qu'après avoir formulé votre demande et subi les épreuves. Marchons, Messieurs, nous sommes en retard.

Elle reprit le bras de Boussignol et nous tournâmes le bâtiment qni servait de café pour entrer par une porte de derrière, dans une pièce assez vaste où il y avait quatre ou cinq rangs de banquettes, occupées par une vingtaine de « poètes français », hommes et femmes. Il n'était pas interdit de fumer. Je m'assis, puisque « j'en étais, » entre Cotentin et le crêpu, et je me mis à regarder autour de moi. Il y avait une estrade avec une table à tapis vert et trois fauteuils. Uranie se mit dans celui du milieu ayant Boussignol à sa droite et à sa gauche une dame âgée portant un toquet de velours ponceau sur ses cheveux blancs taillés en brosse. C'était « le bureau; » la dame âgée, vice-présidente, n'était rien moins que la fameuse Atala Mormichel, auteur du *poème d'Ève* qui avait soixante douze chants. Sa famille la faisait enfermer de temps en temps comme folle, mais elle n'était pas méchante.

La poésie est morte, à ce qu'on dit depuis bien des années et beaucoup de gens s'apitoient sur cette catastrophe. A peine étions nous assis que le trapu me dit tout bas :

— Je m'en suis mis par rapport à Mme Choquet, là-bas qui pèle une orange. Elle *torche* crânement la cantate et c'est un peu mon genre, mais on est mieux à la Concurrence, à cause des raffraîchissements qui sont payés par la Russe. Ici, c'est *rat*, on ne sert rien.

Je lui demandai ce qu'il entendait par la Concurrence et j'appris que c'était un autre sanctuaire poétique, ouvert rue de Laharpe chez un chapelier dont la femme avait fait une tragédie. La Russe qui payait les raffraîchissements, était princesse comme toutes ses compatriotes et zélatrice de l'émancipation des dames. Elle cultivait la chanson gaillarde et fondait des religions.

Non certes, la poésie n'est pas morte; la guitare d'Orphée, il est vrai, ne fait plus danser les moëllons, mais à l'heure où j'écris, vous trouveriez encore dans Paris une incroyable quantité de ces temples borgnes, consacrés au culte de la rime ; les personnes du beau sexe y sont presque toujours en majorité et c'est de là que sortent les citoyennes, supérieures à l'orthographe et à leur sexe qui revendiquent pour les muses le droit d'être électeuses, députées, sénatrices et membresses de l'Institut.

Pour ma part, je n'y verrais point d'inconvénient; les folles ne sont pas plus folles que les fous ne sont fous et j'aimerais qu'il y eût à la Chambre quelques-unes de ces convulsionnées quand on va

nous voter la loi du divorce, par exemple : le mélodrame politique qui se joue autour de nous ne saurait admettre aucune gaieté vraie, pourquoi n'y pas introduire la farce? Cela prolonge parfois l'agonie des pièces sifflées.

La Concurrence de la Société des Poètes Français, siégeant à la Chaumière, s'appelait l'Alliance des Poètes modernes. Il y avait, selon le dire du trapu, trois ou quatre autres petits parnasses dans le pays latin seulement sans compter le salon de M. et Mme Gagne qui devint si célèbre sous Napoléon III et l'église du Mapah où l'on rimait de curieux dithyrambes en l'honneur de l'âme concentrée à la fois maman et papa, père et fille, fils et mère, oncle et nièce, tante et neveu. Non, non, la poésie n'était pas morte alors, et la poésie se porte très bien aujourd'hui. Je voudrais gager que nous avons, *intrà muros* plus de cent chapelles inconnues (et presque autant dans la banlieue), dédiées à ce prolixe idiot que les « poètes français », les « poètes modernes », les « poètes de l'avenir », montagnards essoufflés du Pinde, riverains enrhumés du Parnasse nomment sans rire leur Apollon. La rime est pauvre, mais elle a la vie dure; quand on vous annoncera qu'elle agonise, ne prenez point le deuil : la vanité est immortelle!

Quelqu'un a imprimé à propos des clubs, cette vérité profonde : « tout bègue a besoin de prononcer un discours » ; d'après ce principe il est évident que toute créature humaine, incapable d'écrire en prose, a besoin de faire des vers et de les produire : de là, les « Sociétés » parnassiennes, destinées à servir d'exutoire au trop plein des prétentions rentrées. Les noyés y espèrent une gorgée les éteints, une lueur, et ceux qui ouvrent ces boutiques agitent uniformément au-devant de leur bêlant troupeau un espoir plein d'ivresse : le rêve d'être imprimé tout vif!

La séance s'ouvrit par une allocution de la présidente Uranie qui ne parlait vraiment point trop mal et que sa voix mélodieuse faisait écouter. J'eus tout de suite la définition de ce qu'elle nommait son « apostolat ». Quiconque ouvre la bouche en public doit vanter son dévouement à quelque chose : Uranie Duverdieux, femme du monde, poètesse pourvue d'un éditeur (qu'elle payait) s'était dévouée à cette œuvre de faire pénétrer *l'art sérieux* au plus profond de ces forêts latines, patrie du plaisir frivole. Elle n'était nullement intolérante, au contraire, elle ne méprisait ni la danse échevelée, ni les chopes, ni aucune des autres joies qu'on se donnait à la

Chaumière, mais elle voulait introduire une divinité nouvelle dans le temple de la jeunesse : l'ART, le grand art qui ressuscite les âmes !

Elle n'avait certes pas le grand art dans sa poche : ce qu'elle chantait était banal et appris par cœur comme les tirades d'Ernest Duverdieux son mari, mais elle croyait à sa marotte et c'était débité avec une foi si robuste que j'y fus pris moi-même un instant. J'eus envie de rire en reconnaissant à la fin le vide absolu de tant de phrases inutilement arrondies pour arriver à cette conclusion insidieuse : « que tous les membres de la Societé des Poètes français verraient enfin leurs élucubrations imprimées, s'ils consentaient à faire les frais d'un organe spécial dont Uranie serait la rédactrice en chef et Léon Boussignol le directeur gérant ».

On avait applaudi assez bien jusqu'à ce moment où il y eût un froid très marqué sur les banquettes : Les « poètes français » détestent la question d'argent, quand c'est de l'argent à donner, et le trapu fit observer entre haut et bas que la Concurrence fondait aussi un journal, mais avec les roubles de la Russe.

Léon Boussignol demanda la parole aussitôt. Evidemment il avait été professeur quelque part. Il déclara en termes abondants, fleuris et fanés que les fonds du TYRTÉE, *organe de la jeune France poétique*, étant réunis où à peu près, le bureau n'avait besoin de personne, mais que dans un sentiment de fraternité, l'honorable présidente avait appelé tout le monde à profiter des avantages qui incombaient à la condition d'actionnaire fondateur. Ceux qui se refusaient à semer, n'auraient en définitive qu'un droit bien contestable au profit de la récolte.

Il y eut un silence pendant lequel la musique enragée du bal fit irruption dans la salle et Atala Mormichel se leva pour déclarer : 1° qu'elle souscrirait cinq actions du *Tyrtée*, 2° qu'elle allait lire un fragment du soixante-troisième chant du *Poème d'Eve*. Les banquettes applaudirent et se vidèrent, mais ceux qui gagnaient ainsi la porte revinrent sur leurs pas à la voix du vicomte trapu qui disait :

— N'ayez pas peur, voilà la famille !

En effet un groupe de trois messieurs, un cousin et deux neveux entra sans scandale et monta au bureau.

— Allons, bonne amie, dit le cousin, viens te coucher.

La pauvre vieille muse, au toquet de velours, replia docilement

son manuscrit, essuya une larme et se laissa emmener comme un enfant.

— Quand nous aurons la publicité du *Tyrtée*, dit Uranie, Paris et la province connaîtront l'oppression dont notre vénérable vice-présidente est la victime. Quelqu'un demande-t-il un tour de lecture?

Tout le monde avait repris séance, tout le monde ouvrit la bouche à la fois, et je pus enfin mesurer l'importance de l' « apostolat », pratiqué par Mme Uranie Duverdieux. Le tour de l'infortunée Atala, martyre de sa famille, fut partagé entre cinq ou six jeunes inspirés de l'un et l'autre sexe, qui montèrent avec un plaisir manifeste sur l'estrade, et nous lurent d'assez drôles de choses, tantôt sinistres, tantôt comiques. Il n'y avait rien de bien mauvais, rien de bien bon ; c'était un niveau où Tarquin n'eût trouvé aucune tige trop haute à étêter. La patrie française n'avait peut-être pas un intérêt vital à voir publier toutes ces machinettes médiocrement tournées, mais je dois confesser qu'une chanson moitié bachique, moitié polonaise, déclamée par le vicomte crépu, sentait franchement son terroir latin et contenait des audaces assez originales. Elle n'eut aucun succès; je fus seul à complimenter le barbu qui me répondit :

— Chez la Russe, quand on a fini, ils vous donnent à boire.

Et il ralluma sa pipe. Uranie lut un simple sonnet qui fut fort applaudi; elle savait son métier qui consistait à prouver que les lacs font bien au pied des montagnes, et d'ailleurs, le sonnet, depuis Boileau, a toujours joui d'un remarquable faveur dans les solennités parnassiennes : cela tient à ce que cette coupe clémente et vraiment française, malgré Pétrarque, ne peut jamais prolonger le supplice d'écouter au-delà du quatorzième vers.

Uranie leva la séance aux environs de dix heures, et m'accorda une place dans son fiacre pour retourner à la maison. Nous étions seuls, Léon Boussignol demeurait du côté de l'Observatoire. Uranie me demanda tout de suite des compliments et je lui en servis qu'elle eut la bonté de trouver suffisants.

— Ernest et moi, me dit-elle, nous avons chacun notre mission et nous ne nous faisons point concurrence : c'est là une condition bien nécessaire dans les ménages qui vivent par l'esprit. J'ai le domaine de l'art, il se confine dans ses études philosophiques, mais nous sommes unis dans une pensée commune d'expansion, d'éclectisme et de modération. Je lui fais un petit mystère (ceci

pour votre gouverne), de mon apostolat dans le pays des écoles. J'ai établi mon quartier général au cœur même de la sauvagerie. L'art colonisera ces pampas où les semailles à peine levées, promettent une moisson splendide. Laissez seulement paraître le *Tyrtée*, 16 pages grand in-8, dont 12 pour la poésie avec la taille-douce d'un poète dans chaque numéro! Boussignol a dix ans de trop; je voudrais supprimer les pipes et instaurer la cigarette qui est plus tolérable, mais il ne faut rien brusquer. Vous aurez là-dedans un rôle important si vous voulez. Essayez un petit compte-rendu de la séance, sans parler de la pauvre Atala ni de moi...

Nous arrivions. Je montai à mon grenier et j'essayai de me recorder un peu. Je riais tout seul en me couchant aux rayons de la lune, car j'avais oublié d'acheter une boîte d'allumettes. Le couple Duverdieux m'apparaissait au comique tout à fait. Qu'y avait-il à espérer pour moi dans cette maison où le mari et la femme s'occupaient avec un grand sérieux à manipuler des pensées ambitieuses qui me semblaient être de purs hochets? Onze heures sonnaient à Saint-Louis et je fermais déjà les yeux quand on frappa à ma porte, je regardai et je vis une ligne de lumière qui marquait le seuil. Comme je tardais à répondre, croyant que c'était quelqu'un qui se trompait, une voix, la propre voix de M. Duverdieux me dit avec beaucoup de douceur :

— Mon jeune cousin, c'est moi, dormez-vous?

Je sautai hors de mon lit et j'ouvris la porte. Ernest entra en robe de chambre tenant son bougeoir à la main.

— Recouchez-vous, me dit-il, ne jouons pas avec les rhumes qui empêchent de travailler. Vous êtes solidement bâti, dites donc! je ne suis pas fâché de l'avoir constaté *de visu* : il faut cela pour la lutte. Nous avons eu une séance importante ce soir, au cercle, le moment d'agir approche, et en rentrant, j'ai voulu parcourir votre travail de tantôt que j'ai trouvé sur votre table. C'est touffu, mais c'est vert. Il y a trop de vous et il n'y a pas assez de moi, vous plaidez à côté de mes idées et quelquefois contre mes idées. Vous avez déjà presque du talent, mais en broussailles; vous demandez à être dirigé, peigné et taillé : ça me regarde. Comme j'achevais de lire, j'ai entendu Uranie rentrer, et il m'a semblé que vous montiez derrière elle. J'ai dû vous dire qu'Uranie m'a déjà *détourné* plusieurs sujets. L'art a son bon côté, mais c'est la petite bête et je vous crois capable de courir un plus gros gibier. Étiez-vous avec

elle à la Chaumière? Oui, n'est-ce pas? vous voilà embarrassé parce qu'elle vous aura recommandé le silence, mais j'ai quelqu'un là-bas, à tous crins et à béret dans le sanhédrin des « poètes français », à la Chaumière. Uranie est l'honneur même, elle a l'âge de raison depuis du temps; je lui laisse ignorer que je sais tout, parce qu'elle prend plaisir à ces cachotteries au fond desquelles il n'y a que la passion de l'art, vous pouvez donc parler la bouche ouverte. Songez que l'art meurt très souvent de faim, aujourd'hui comme autrefois, et qu'à l'école où je veux vous mettre on apprend à être un publiciste influent, un député, même un ministre...

Il me paraissait avoir bien soupé. Pendant que je lui répondais avec franchîse, racontant ma promenade au quartier latin, ma rencontre avec sa femme et la séance poétique, il regardait ma mansarde et m'interrompit pour dire :

— C'est Uranie qui vous a logé ici. Elle n'a pas le tact de certaines choses, malgré sa belle intelligence. Vous vous exprimez avec élégance, vous valez mieux que ces mauvaises plaisanteries à la Chaumière ou ailleurs; Je veux que vous soyez installé plus décemment. J'ai une petite chambre derrière mon cabinet; là je vous aurai sous la main et vous serez à portée de ma bibliothèque. Si l'entêtement catholique vous tient tout à fait, nous songerons à l'utiliser ou à le guérir : Il y a toujours manière de s'arranger. Je vous offre 100 francs par mois pour commencer, et je vous garantis l'avenir!

Il me tendit la main d'un air bon enfant et secoua la mienne rondement; ce n'était plus le même homme. Quand il me quitta, il m'appela pour la seconde fois « mon cousin » et ajouta :

— Vous déjeunerez avec nous demain matin. Discrétion vis à vis d'Uranie. Réfléchissez ou dormez, comme le cœur vous en dira, mais si vous voulez, votre affaire est dans le sac. Bonne nuit.

Je restai non seulement très content, mais tout gonflé de rêves vaniteux. Je ne m'étais pas attendu à un succès pareil. Evidemment, c'était l'effet de ma prose. J'essayai de relire mes phrases dans ma mémoire et je me rendis cette justice de convenir avec moi-même que j'étais capable de faire bien mieux encore. Ah! ce Paris! la riche ville! Publiciste influent, député, ministre!.. Je dormis peu. Paris m'avait fait de loin de féériques promesses, mais combien ces espérances étaient dépassées! Et il n'y avait pas

encore un jour que j'étais à Paris ! Tout cela le soir même de mon arrivée !

L'aube paraissait déjà quand mes yeux se fermèrent enfin et la voix de Germain m'éveilla dans mon premier sommeil. Il avait cogné à ma porte à grands coups de poing et me criait cavalièrement à travers le battant :

— Madame vous demande, dépêchez-vous, elle n'aime pas attendre.

Je descendis et je trouvai Uranie déjà installée à son bureau en bois de rose au milieu de ses petits papiers verre d'eau. Sa laideur bouffie et livide me sembla plus remarquable à cette heure matinale. Elle achevait de manger une soupe à l'oignon dont le parfum embaumait sa chambre.

— Bonjour, mon cher monsieur Jean, me dit elle de cette voix vraiment charmante qui étonnait comme si l'on eut entendu chanter un bombyx, vous voyez que mes goûts sont alpestres ; ce rustique déjeuner me rend pour un instant mes lacs et mes montagnes. Quelle impression avez-vous gardée de notre séance ? Ernest est entré chez moi hier en quittant son cercle. Il avait lu quelques lignes de vous, à ce qu'il paraît, et vous lui plaisez ; son désir est de vous dresser : il n'a rien contre Dieu, vous savez, ni moi non plus :

..... du sommet de la flèche gothique
Un son religieux se répand dans les airs ;
Le voyageur s'arrête, et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour mêle de saints concerts...

C'est joli, malgré les deux épithètes qui riment. Le sentiment religieux ne nuit pas. Entre parenthèses, l'idée de vous caser au sixième étage n'était pas de moi comme il vous l'a dit, mais d'Ernest lui-même ; il a changé d'avis, cela lui arrive souvent comme à tous les hommes d'intelligence. Moi, je voulais vous mettre avec nous et vous offrir notre table. Laissons à Ernest le plaisir de croire qu'il a inventé cette combinaison ; j'aime à m'effacer. Autre histoire, Ernest désire maintenant que vous m'appelier « ma cousine, » je ne m'y oppose point : vous allez être tout à fait de la maison. Vous donnerez avec moi une moitié de votre vie à l'art qui mène à tout et l'autre moitié, avec Ernest à l'économie politique ; vous êtes né coiffé, mais croyez-moi, mettez tout de suite un peu d'eau dans votre catholicisme, vous vous en trouverez bien. Plus la religion est miti-

gée, plus elle séduit, c'est comme les odeurs : ceux qui en usent avec excès incommodent leurs voisins... Trouvez-vous qu'il y ait quelque différence entre la conversation des dames de chez vous et la façon dont je vous parle ?

Je ne la voyais plus, elle venait de passer dans son cabinet de toilette et tout cela m'était dit de la voix la plus musicale que j'aie entendue jamais. Je ne pus moins faire que de lui servir le compliment qu'elle me demandait ; elle eut l'obligeance de s'en contenter et reparut bientôt coiffée d'un nuage de mousseline qui ne lui allait point.

— J'ai beaucoup à faire, ce matin, reprit-elle, et je désire vous éprouver. Asseyez-vous à ma propre place, nous allons vous essayer tout de suite au point de vue de l'art pur. C'est le sujet d'une pièce de vers, vous en faites, j'ai vu cela dans vos yeux. Attention ! voici l'argument : Une plaine où les soldats de Charles-Quint et ceux de François Ier se rencontrèrent jadis au pied de la montagne. L'heure de midi, la solitude, un vieux mendiant appuyé sur son bâton et conduit par une fillette passe sous le soleil ; il est accablé de fatigue et boit à la fontaine. Un aigle plane, une fauvette chante, des troupeaux paissent dans le lointain... C'est tout, vous voyez le tableau. Cinquante ou soixante alexandrins, tournure d'épisode ou de fragment. Le mendiant peut parler, il peut se taire, à votre choix, vous avez toute la matinée devant vous, invoquez les muses.

Elle disposa elle-même un cahier devant moi et dit en s'en allant :

— Vous n'êtes pas à la tâche, vous savez ? s'il vous faut plusieurs jours on vous les donnera, distinguez-vous !

J'avais lu quelque part l'histoire d'un romancier presque célèbre qui faisait travailler des jeunes gens, incapable qu'il était lui-même d'écrire une ligne. Paris est rarement sans posséder une ou plusieurs curiosités de ce genre qu'il montre avec orgueil aux voyageurs étrangers. L'idée me vint que ma cousine Duverdieux entreprenait peut-être la poésie comme d'autres font pour les bretelles ou les chaussons de lisière ; j'écoutai son pas un peu lourd qui s'éloignait dans le corridor et je m'assis avec la bonne volonté de rimer la petite chose qu'elle m'avait imposée.

Elle ne se trompait point d'ailleurs, je faisais des vers qui n'étaient pas bons avec une déplorable facilité ; j'en écrivis séance tenante un certain nombre au courant de la plume. Mon mendiant avait un

grand front ravagé tout plein de philosophie, la jeune fille pleurait doucement la fatigue et la faim en suivant le lit desséché d'un torrent; le soleil brûlait et sous l'herbe jaunie du champ de bataille, les soldats, couchés depuis trois siècles, disaient du mal des conquérants. Ce n'était pas plus vide ni plus nigaud que le commun des « pièces de vers » qui ont cours : je me souviens même d'un passage où l'histoire, endormie dans ces prés, s'éveillait tout à coup pour prendre la parole, et qui avait une bonne tournure académique.

Tout en griffonnant, je regardais, sans trop y prendre garde la multitude des petits papiers verre d'eau qui encombraient la table. Quelques-uns étaient couvers de l'écriture d'Uranie, d'autres appartenaient à des mains différentes : ils contenaient uniformément des vers médiocres; ceux qu'Uranie avait tracés elle-même défaillaient à la fois selon la grammaire et selon la mesure, et j'eus ainsi, sans la chercher, la preuve indubitable que ma cousine muse ignorait complètement son métier. Le soupçon que j'avais repoussé d'abord comme une folie était donc fondé : j'étais employé dans une fabrique de poésies.

J'avais déposé la plume et je méditais là-dessus, moitié moqueur, moitié inquiet, quand la porte s'ouvrit avec bruit donnant entrée à un beau grand garçon très bien habillé et coiffé par le perruquier.

— Je veux voir comment est fait mon remplaçant, dit-il à Germain qui lui disputait le passage, c'est dans la nature et je ne serai pas longtemps. Vous savez bien que je ne bavarderai pas contre les patrons.

Il repoussa la porte sur le nez du valet de chambre et vint à moi continuant sans point ni virgule :

— C'est moi qui suit le ténor, la patronne a dû vous parler du ténor, le patron aussi ; nous nous sommes bien quittés eux et moi. J'aurais pu être poète français comme un autre ou rabacheur d'économie politique, les deux métiers réunis rapportent mille écus par an à ceux qui les font très bien, mais il s'est trouvé que j'avais une rente de 30,000 francs au fond de mon gosier, j'ai préféré ça. On n'est pas mal ici, ce n'est pas du mauvais monde. Est-ce que vous arrivez de province?

Il se pencha sur mon travail et le parcourut sans façon.

— Ah! ah! s'écria-t-il, c'est le *Mendiant et le champ de bataille,*

connu! je l'ai exécuté. Demain, vous aurez *les bords du lac*, et le patron vous apprendra à retailler la religion catholique pour qu'elle puisse entrer dans le bocal du juste milieu. Ils travaillent comme deux nègres, le patron et la patronne, à ne rien faire du tout. Le patron avancera au Palais quoiqu'il ne sache pas son droit; il vise à la Chambre et à l'Institut; la patronne s'arrondit une publicité tout doucement et deviendra peut-être célèbre quoique... Mais vous avez déjà vu ses brouillons, je suppose? Ne vous étonnez point trop : Çà, c'est Paris. Que vous alliez à droite où à gauche, ici vous retrouverez toujours la même plaisanterie. Chaque maison de Paris est un atelier monté où quelqu'un profite de la besogne qu'il ne fait pas et mon directeur, qui est un ténor aussi, gagne son argent sans chanter parce que je chante.

Il tira de sa poche un coupon de loge qu'il mit sur la table et me tendit la main en ajoutant :

— Vous faites joliment les vers, savez-vous? on meurt de faim avec ça. Moi, les 30,000 francs que j'ai dans mon gosier ne me rapportent encore que 100 louis. Dites à la patronne qu'on joue ce soir *Zampa* et qu'elle vienne, on causera de son opéra comique. Je parie que vous n'avez jamais ouï donner le si naturel de poitrine à pleine voix? ça ne se trouve guères en province, je vous paie une stalle pour m'entendre, si le cœur vous en dit.

J'acceptai; le ténor ne me déplaisait pas malgré sa pommade. En s'en allant, il me décocha cet horoscope :

— C'est ici le temple d'Apollon pour rire et de son collègue le faux dieu qui préside à l'à peu près politique; on en sort calicot ou clerc d'avoué : *tu Marcellus eris...*

Quand il fut parti, je restai tout songeur. Avec son bagoût d'apprenti cabotin, il avait donné un corps aux soupçons qui étaient en moi et traduit mes craintes dans sa langue. Il n'y avait pas vingt-quatre heures que j'habitais la maison Duverdieux et je croyais la savoir déjà par cœur. Je me trompais, je méprisais par trop ces bons petits spéculateurs qui étaient mes hôtes et je n'étais pas capable encore d'apprécier la quantité de savoir-faire bourgeois contenue en dissolution dans les apparentes naïvetés de leur fantaisie. J'ai appris depuis lors à me méfier des naïfs de Paris d'autant plus que l'outil de leur industrie semble plus innocent et moins sérieux. Paris est la patrie des humbles miracles; on y sculpte des statues plus grandes que nature dans des marrons. N'y riez jamais

de quoi que ce soit, tout y peut servir à tout, la preuve c'est qu'Ernest et Uranie devaient faire leur chemin.

Ernest est mort député. Uranie n'a jamais pu apprendre à faire un vers, mais elle a joui d'une jolie petite gloire de poète et son salon est encore coté en bon rang parmi les nids à muses du règne de Louis-Philippe. Sous l'empire, Ernest et Uranie devinrent assez gros pour prendre la tête du clan Duverdieux et formèrent un centre qui n'était pas sans influence dans le monde « libéral ». M. Thiers allait chez eux et leur hôtel de la rue de Provence protégeait notoirement les arts. Quels arts? Ils avaient fait une assez belle fortune à exploiter des chimères sur lesquelles se greffaient, il est vrai, certaines choses qui rapportent sournoisement de l'argent.

Après la guerre et la Commune, Ernest acquit une position prépondérante dans le plus oscillant des journaux doctrinaires. A Versailles, il siégeait au centre gauche. Il détestait la république, il contribua puissamment à l'établir; il avait horreur de M. Gambetta et lui fraya la route.

En vieillissant et à force d'échouer dans son entreprise de retoucher la morale de Jésus pour la rendre courante, pratique, juive et marchande, pour lui donner en un mot des dimensions conformes au cadre de son journal, il s'était pris de rancune contre la vérité rebelle à ses *améliorations* et appelait les chrétiens qui le gênaient des *cléricaux*. Ce ne fut pas lui qui dit : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi, » mais il avait préparé et rendu possible cette déclaration de guerre et quand il l'entendit tomber des hauteurs de la Courtille, il s'écria de bonne foi : « Voilà *ce que je craignais :* l'Église est morte! »

Son chant de cygne fut un article qu'il acheta à quelqu'un et où il conseillait au Pape de se faire opportuniste pour empêcher les Jésuites de dévorer l'univers et surtout l'Université. Les libéraux le regrettent. Uranie, depuis sa mort, continue de réconcilier, en vers qu'elle ne paie pas cher, les sept péchés capitaux avec l'Évangile. Elle n'a pas de parti pris contre Dieu quand il est sage, mais elle lui conseille le progrès.

J'ai anticipé ainsi sur les événements parce que je n'aurai désormais ni le temps ni l'espace voulus pour détailler les faits et gestes de cet excellent couple. Pour revenir à ma première matinée parisienne, je versifiai jusqu'à dix heures et au moment où Uranie rentra, j'étais en train d'écrire à maman. Uranie lut d'abord mes

vers avec des grimaces de dégustateur incompétent. Elle m'adressa à contre temps quelques critiques et beaucoup d'éloges me promettant que, grâce à la direction qu'elle imprimerait à mes dispositions naturelles, je ne pouvais manquer de monter très haut.

— Pour commencer, me dit-elle, je vous rendrai le plus grand service qu'une personne déjà célèbre puisse rendre à un débutant inconnu, je corrigerai moi-même cet essai plein de promesses et je lui donnerai asile dans mon prochain recueil de pièces détachées où il paraîtra sous mon propre nom... qu'est-ce que cet autre papier?

— C'est une lettre à ma mère, répondis-je.

Elle le savait de reste, car son regard oblique avait déjà parcouru la page commencée. Je lui tendis ma lettre où, fort heureusement, il y avait un mot aimable sur elle et sur la réunion de la veille, mais ce qui la frappa le plus, ce fut un paragraphe où je racontais ma cohabitation dans l'intérieur de la diligence avec la dévorante famille de l'employé des domaines. Je dois dire que c'était court, bien touché et singulièrement drôle. J'avais abrégé là et condensé les gorges chaudes préparées par moi la veille pour « faire de l'effet » lors de mon entrée dans le ménage Duverdieux. Maman et mes sœurs aimaient à rire : j'y allais de bon cœur, sachant que je leur servais un plat qui serait à leur goût. Uranie, elle, ne pouvait passer ni pour gaie ni pour triste : c'était une muse bourgeoise dans la rigueur du terme, c'est-à-dire un produit neutre, sans naturel comme sans sonorité, animé d'ambitions factices et vivant de rêves ridicules, mais c'était une femme, en définitive, par la chair et les os, une assez bonne femme, même, quand rien n'exaspérait les enfantillages de son orgueil. Elle allait beaucoup au théâtre et lisait beaucoup de journaux, ce qui la mettait à même de sentir le comique indirectement et par comparaison. Après avoir lu une douzaine de mes phrases, elle fut prise d'une irrésistible hilarité qui se traduisit par les soubresauts de son embonpoint et par cet éloge équivoque :

— C'est une scène du Palais-Royal!

On annonça le déjeûner; elle prit mon bras et me dit en gagnant la salle à manger :

— Écrire en prose m'est insupportable, je vous essaierai pour les scènes parlées de mon opéra comique.

Et dès que nous fûmes à table, elle me provoqua pour que je revinsse en détail sur le généreux et patient appétit de mes compa-

gnons de voyage. Je ne demandais pas mieux, j'avais passionnément envie de briller et j'étais ferré à glace sur ce plaisant sujet que j'avais tourné et retourné en moi-même pendant mes deux derniers jours de diligence pour en user précisément comme on m'invitait à le faire. J'exagérai, je brodai sur le vrai, je fis du roman d'observation et le grave Ernest lui-même se dérida, confessant avec solennité que je possédais à un degré très singulier le don d'exciter le rire, malgré les sérieuses dispositions que j'avais en même temps pour aborder de plus importants travaux.

Uranie me poussait, fière de m'avoir *inventé*, j'avais un notable succès et ce couple revendeur d'intelligence croyait avoir trouvé en moi la pie au nid. Déjà même la compétition naissait, à mon endroit, entre le mari et la femme; chacun d'eux, sans montrer son jeu, voulait me tirer à soi et user de moi comme d'un meuble qu'on pouvait approprier à n'importe quel usage.

Non seulement je voyais cela, mais j'en croyais voir dix fois plus qu'il n'y en avait et ma vanité s'enflait doucement; avant la fin du déjeûner, qui ne fut pourtant pas très long, je nourrissai déjà assez d'illusions pour mériter d'être mis prochainement à la porte.

Paul Féval.

L'ÉGLISE D'ORIENT DE DIOCLÉTIEN A MAHOMET

LEÇON DE CLOTURE DU COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

A L'ÉCOLE THÉOLOGIQUE SUPÉRIEURE DE PARIS

Messieurs,

Dans cette année scolaire 1879-1880, nous avons étudié l'histoire de l'Église depuis le déclin du troisième siècle jusqu'au commencement du septième. Le temps ne nous a pas permis de traiter avec le même soin toutes les parties d'un si vaste sujet. Il nous a bientôt fallu abandonner l'histoire de l'Occident chrétien et concentrer notre attention sur l'Orient et les grandes luttes doctrinales qui l'agitèrent depuis Constantin. Même pour l'Orient, certaines questions d'un haut intérêt, comme la conversion progressive de l'empire et du monde romain, et le développement des institutions monastiques ont dû être ou sacrifiées ou simplement effleurées. Mais je ne me repens pas de ces sacrifices. Dans notre École, le caractère général des études est bien plutôt la profondeur que l'étendue. En restreignant notre tâche, il a été possible de la remplir plus sérieusement. La période arienne, si obscure encore et pourtant si importante, a été fouillée avec le plus grand détail; le résumé que je vais vous en présenter ne comporte aucune discussion critique; mais vous vous rappelez combien ont été minutieux et sévères les travaux d'analyse qui supportent l'édifice de cette synthèse. Nous avons fait de même pour la période des grandes hérésies de Nestorius et d'Eutychès; quoique le temps nous ait contraints, pour la dernière partie de l'histoire du monophysisme, à restreindre notre exposition et même à la réduire aux lignes principales. Mais nous ne nous sommes pas bornés à étudier la suite et l'enchaînement

des faits, à en discerner les causes, à montrer l'action de la Providence conduisant tout à ses fins, sans violenter les lois de l'activité humaine. Comme l'année dernière, nous avons suivi le développement de la doctrine catholique au milieu des hérésies et le développement de la hiérarchie dans ses rapports avec la tradition et les nécessités du temps. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les faits les plus saillants de la période étudiée cette année, je vous rappellerai les traits principaux et les conséquences générales de chacun de ces deux développements, dogmatique et hiérarchique.

I

Trois grands faits marquaient le terme de nos études de l'an dernier : la disparition d'Origène, le rétablissement de la paix de l'Église à l'avènement de Gallien et la déposition de Paul de Samosate. Alors s'ouvre une période d'un demi-siècle environ, jusqu'à la grande persécution et à l'apparition de l'arianisme. Les documents nous manquent pour en faire l'histoire avec quelque détail. La bibliothèque de Césarée, où Eusèbe a tant puisé pour les temps plus anciens, ne paraît pas avoir été tenue au courant de la littérature depuis la mort d'Origène. Quant à ce qu'il a vu de ses yeux, Eusèbe nous avertit lui-même qu'il voudrait pouvoir l'oublier et il n'a garde de nous le dire : les seuls faits dont il consente à se souvenir, ce sont les événements de la persécution sous Dioclétien, Galère et Maximin. On voit partout, à travers ses réticences et à l'aide de quelques renseignements épars ailleurs, que la situation religieuse de l'Orient annonce déjà une décadence. A la faveur d'une longue paix, les conversions se multiplient ; dans chaque ville, le troupeau chrétien s'accroît de jour en jour ; en même temps augmente l'importance et la considération du ministère pastoral : l'épiscopat, devenu une situation brillante et avantageuse, excite souvent des ambitions malsaines. Entre évêques, des conflits se produisent, quelquefois à propos de préséance ou de juridiction sur les chrétientés des bourgs et des villages, quelquefois au nom de la doctrine, surtout de la doctrine d'Origène.

Le grand docteur, en effet, a laissé dans son héritage littéraire bien des sujets de disputes. Plusieurs fois, pendant sa carrière accidentée, il avait eu à répondre aux objections que soulevaient les hardiesses de son enseignement. Ses idées sur la création, la

liberté et les fins dernières de l'homme, rappelaient parfois les bizarreries du gnosticisme, ce second péché originel des enfants de l'Égypte. Sur la Trinité, encore qu'il eût vigoureusement affirmé l'éternité de l'hypostase du Verbe, on pouvait lui reprocher plus d'une expression où le subordinatianisme perçait trop nettement. Enfin, son exégèse, l'exégèse d'Alexandrie, l'exégèse de Clément comme de Valentin, de Philon comme du Pseudo-Barnabé, soulevait en Syrie la protestation du bon sens hellénique.

La Palestine, en particulier, était pleine de disputes. Pamphile et Eusèbe continuaient à Césarée la tradition du grand exilé d'Alexandrie et défendaient vigoureusement son honneur; mais à Tyr, à deux pas de son tombeau, siégeait un évêque antiorigéniste, Méthodius, qui, plus tard, souffrit pour la foi comme Origène, et, plus heureux que lui, souffrit jusqu'à la mort. C'est surtout à Antioche que la direction des esprits lui échappait. Dans la grande métropole syrienne, la tendance rationaliste n'avait pas disparu avec Paul de Samosate. Tout un groupe d'esprits positifs, attachés à l'exégèse littérale, imbus de principes aristotéliciens, peu séduits par les rêves du platonisme, ancien ou nouveau, se formait autour de deux prêtres distingués, Dorothée et Lucien; le premier, célèbre par ses travaux sur le texte hébreu de la Bible; le second, plus particulièrement versé dans l'étude du dogme. Tenue à distance par l'autorité ecclésiastique locale qui n'a que trop de raison de lui reprocher sa parenté avec l'hérétique Paul, l'école d'Antioche prospère néanmoins, et, il faut bien le dire, prospère pour le malheur de l'Église. C'est à Lucien, en effet, que des témoignages trop concordants nous forcent de rattacher les origines de l'arianisme. Au moment où nous sommes, Arius d'Alexandrie, Eusèbe, le futur évêque de Nicomédie, Astérius, Maris, Théognis et plusieurs autres coryphées de l'hérésie à venir vivent sous la discipline intellectuelle de Lucien et subissent sa fatale influence. Etrange destinée! Lucien, l'ancêtre reconnu de l'arianisme, finit par se réconcilier tout à fait avec l'Église : il deviendra un des plus illustres martyrs de la grande persécution ; tandis que ses disciples, après l'avoir traversée sains et saufs, jetteront dans le monde chrétien les germes d'un siècle d'agitation et ne laisseront après eux que des souvenirs maudits.

En attendant, Alexandrie semble se reposer. Les évêques Maxime, Théonas, Pierre; les chefs de l'école, Théognoste, Achillas, Pierius,

continuent sans grand éclat la tradition de Denys et celle d'Origène. Il est remarquable cependant, que sur la question trinitaire l'enseignement alexandrin se rectifie de plus en plus. Le pape Denys n'a pas parlé en vain ; au moment où éclatera la crise arienne, l'évêque Alexandre observera exactement l'attitude que Rome avait, soixante ans plus tôt, recommandée à son illustre prédécesseur.

Mais ces temps sont encore loin. Avant de soumettre son Église à la terrible épreuve de l'agitation arienne, Dieu a résolu de la fortifier par la persécution. Le grand homme d'État qui, pendant un règne de vingt ans, a présidé aux destinées de l'empire romain, pansé ses blessures et réorganisé son gouvernement, Dioclétien, arrivé à la vieillesse, faiblit et cède aux obsessions de son gendre, le féroce et inepte Galère. L'empire, l'administration, l'armée, le palais lui-même sont pleins de chrétiens ; nul ne leur reproche d'être de mauvais serviteurs du prince et de la patrie. N'importe : la haine du César arrache au vieil Auguste édit sur édit ; c'est d'abord aux églises et aux livres saints que l'on s'en prend ; les édifices sont rasés, les Écritures jetées au feu ; puis on destitue les fonctionnaires, on dégrade les gens à titres ou à privilèges ; enfin on arrête les évêques, les prêtres et les diacres, et on cherche par tous les moyens à les faire apostasier. L'année suivante (304), toute restriction disparaît ; après la *tradition* vient la *thurification*. Il ne doit plus y avoir de chrétiens ; tout habitant de l'empire, libre ou esclave, doit offrir de l'encens aux idoles ou mourir dans les supplices.

Après avoir reconstitué autant que possible et analysé le dispositif de chacun de ces édits néfastes, nous en avons étudié l'application dans les différentes parties du monde chrétien. La Gaule et la Bretagne, grâce à la douceur de Constance-Chlore, échappent aux plus graves extrémités ; mais l'Espagne, quoique sous le même prince, est souillée de plus d'un massacre. Rome, l'Italie et l'Afrique, où sévit la férocité de Maximien, comptent des martyrs en très grand nombre, malheureusement les faiblesses n'y sont pas plus rares que dans la persécution de Dèce. Que penser de la conduite du pape Marcellin et des accusations dont sa mémoire a été l'objet ? Après avoir étudié les documents, nous avons dû reconnaître que cette question ne comporte pas encore une solution précise. Sur l'Afrique, les renseignements sont plus nombreux ; quelques procès-verbaux de saisies, d'enquêtes, d'interrogatoires

permettent de se faire une idée assez exacte de la marche de la persécution en ce pays et des origines du schisme donatiste.

En Occident, la tempête fut de courte durée. Dès l'année 306, le concile d'Illiberis (Grenade) essaie de reconstituer en Espagne la discipline fort ébranlée dès avant la persécution. A Rome, le pape Marcel, élu après une longue vacance du siège pontifical, voit son autorité méconnue par le parti des apostats qui veulent rentrer dans l'Église sans passer par les rigueurs de la pénitence. La chrétienté de la capitale n'est pas encore réorganisée qu'elle est déjà divisée par un schisme. Marcel et son successeur Eusèbe meurent tous deux en exil, victimes de leur énergie à défendre la discipline. Des tracasseries, des obstacles apportés à la réorganisation des Églises, des mesures vexatoires, comme l'exil prononcé contre ces deux papes, voilà ce qui reste de la persécution en Occident depuis l'abdication de Dioclétien (305).

Mais en Orient, Galère et Maximin continuent six années encore la guerre entreprise contre le christianisme. Le fer, le feu, les noyades, les supplices raffinés, les massacres en grand, avec l'accompagnement obligé d'outrages aux femmes et de libelles diffamatoires contre le Christ et ses disciples, voilà le régime sous lequel, pendant une dizaine d'années il fallut vivre en Illyrie, en Thrace, en Asie Mineure, en Syrie et en Égypte. Les pages qu'Eusèbe, faisant violence à sa discrétion sur les événements contemporains, a consacrées à ces tristes temps sont au nombre des plus précieuses annales de l'Église : les défections n'y sont que vaguement indiquées; on ne peut se dissimuler qu'elles ont été nombreuses en Orient comme en Occident. Mais que de luttes héroïques! Que de nobles palmes! Et encore n'en connaissons-nous qu'un bien petit nombre dans le détail; il y eut tant de saintes victimes dont les noms, comme disent les martyrologes, *sont connus de Dieu*, c'est-à-dire de Dieu seul.

Enfin, Constantin vient mettre un terme à tant de tribulations; Maxence et Maximin disparaissent; des édits réparateurs font cesser toute persécution, rendent aux églises leurs édifices religieux et leurs biens; des secours leur sont même attribués sur le trésor impérial : l'empire n'est plus persécuteur, pas même indifférent; il est devenu protecteur. Déjà le plus influent des deux souverains est chrétien de cœur et de profession; l'empire est en train de le

devenir ; il semble qu'on touche à l'âge d'or, au règne millénaire du Christ triomphant.

Hélas ! si l'on eut ce rêve, il ne fut pas long. Débarqués à Carthage, les représentants du libérateur de Rome se voient aussitôt assaillis par le tumulte d'un schisme. Constantin est obligé d'intervenir entre deux compétiteurs au siège métropolitain de l'Afrique. Les premières enquêtes ont bientôt mis en évidence le droit de Cæcilius; mais ce qui n'y apparaît pas moins, c'est l'inflexible obstination de ses adversaires. Conduits d'arbitres en arbitres, du pape aux magistrats de Carthage, des magistrats au concile d'Arles, du concile à l'empereur, les donatistes s'opiniâtrent et résistent à toutes les sentences. L'Afrique est désormais affligée d'un virus qui la rongera pendant trois siècles et demi, résistera aux persécutions de Constance et d'Honorius, comme aux mesures persuasives de Constantin et à l'éloquence du grand docteur d'Hippone, traversera la persécution vandale et ne se laissera extirper qu'avec le christianisme lui-même, par la conquête musulmane. Au premier abord, le donatisme a quelque chose de tellement absurde qu'on ne se rend pas compte de sa force de résistance. Mais si l'on songe aux années et aux efforts qu'il a fallu dépenser en d'autres temps pour persuader à de saints entêtés que les propositions étaient dans Jansénius, on s'étonnera moins des résistances soulevées sur la question de savoir si Félix d'Aptonge avait ou n'avait pas livré les Écritures aux magistrats persécuteurs. D'ailleurs, dans le pays de Tertullien et de Cyprien, toute revendication en faveur de la sainteté du ministre, comme condition nécessaire à la validité de ses actes, trouvait facilement un écho; enfin les donatistes, se posant en champions de l'honneur des martyrs, touchaient la fibre religieuse la plus sensible dans le populaire du quatrième siècle. Le circoncellion sauvage qui courait la campagne, en poussant son cri de guerre : *Deo laudes!* éveillait l'enthousiasme en bien des âmes, pour qui ces deux mots signifiaient : Aux saints les choses saintes! Gloire aux martyrs!

Constantin, fatigué de lutter contre ces schismatiques incorrigibles, jetait souvent les yeux du côté de l'Orient. Il se disait que là-bas des Églises fécondes en docteurs illustres, et assez éprouvées récemment pour avoir quelque droit de parler au nom des martyrs, pourraient l'aider dans son œuvre de pacification religieuse. Licinius cherchait à reprendre sournoisement la tradition persécutrice;

il relevait le drapeau du paganisme et se posait en compétiteur. Ce fut sa fin et en même temps la fin du paganisme et de la persécution. La main de Dieu conduisit Constantin à Nicomédie, comme elle l'avait introduit à Rome. Mais à Nicomédie comme à Rome, le vainqueur se vit en présence d'une guerre religieuse : celle-ci devait être plus terrible. Le donatisme resta localisé en Afrique : l'arianisme devait désoler l'empire entier pendant près d'un siècle.

C'est dans Alexandrie qu'il fait son premier éclat. Réprimé aussitôt par la main vigoureuse de l'évêque Alexandre, il se transporte ailleurs. Arius exilé remplit de protestations et de discordes la Syrie et l'Asie Mineure. L'ambitieux évêque de Nicomédie le prend sous son patronage, et voilà pour la première fois la guerre allumée entre la métropole de l'Égypte et le ville impériale. A l'appel de Constantin, le concile de Nicée se réunit pour vider ce différend et trancher la question de la Pâque qui divise Antioche d'avec le reste de la chrétienté. L'arrêt dogmatique semble emprunté à la lettre de Denys de Rome à Denys d'Alexandrie ; en tout cas, c'est bien la doctrine romaine qui triomphe, comme c'est l'usage pascal romano-alexandrin qui est transformé en loi universelle. Il est défendu de dire que le Verbe est une créature, qu'il n'est pas éternel, qu'il procède d'une autre substance que la substance de Dieu ; c'est la consubstantialité traditionnelle, et le mot en est introduit dans le symbole.

Il semblait que tout fût fini, car sauf quelques récalcitrants aussitôt exilés, tous les évêques avaient signé. Mais parmi les trois cent dix-huit Pères, il s'en trouvait plus d'un qui l'avait fait de mauvaise grâce ou qui entendait la formule de foi en un sens différent du véritable. Dix ans ne se sont pas écoulés que les intrigues du puissant évêque de Nicomédie ont reconstitué l'opposition anticonsubstantialiste, sans paraître toucher au symbole de Nicée ; ceci, Constantin l'eût difficilement permis. Mais au moment où se célèbrent et sa trentième année d'empire et la dédicace de la basique du Saint-Sépulcre, en 335, dix ans après le Concile, les évêques orthodoxes d'Antioche et d'Alexandrie, avec d'autres moins considérables, ont été déposés ou exilés sous divers prétextes ; l'œuvre de Nicée semble compromise, la paix de l'Eglise est violemment troublée.

Cette situation se maintient et s'aggrave après la mort de l'empereur, malgré le retour de saint Athanase, grâce à la manie

théologique de Constance et surtout aux intrigues du vieil Eusèbe de Nicomédie, transféré bientôt à Constantinople avec le siège de l'empire oriental. Nous voyons dès lors se produire le groupement caractéristique des évêques de Thrace, d'Asie Mineure et de Syrie, unis contre Athanase, sa fidèle Égypte et sa grande protectrice l'Église romaine. Sans doute il y a, çà et là, quelques exceptions : les combattants qui se rallient derrière Eusèbe de Nicomédie et plus tard derrière Acacius de Césarée, ne sont pas tous des hérétiques, ni surtout des hérétiques au même degré que leurs chefs; des hommes comme saint Cyrille de Jérusalem et même Dianius de Césarée en Cappadoce, s'associeront parfois à des conseils déplorables, sans être ariens ni de cœur ni de profession. Le parti eusébien n'est pas, à proprement parler, un parti hérétique. Il poursuit l'exécution de la sentence du concile de Tyr contre Athanase : mais cette sentence n'a aucun considérant relatif à la foi. Il rejette le mot de *consubstantiel* et substitue au symbole de Nicée toute une série de formules plus ou moins vagues ; mais la *consubstantialité* qu'il attaque directement et à visage découvert, c'est la *consubstantialité* sabellienne de Marcel d'Ancyre, non celle de Rome et de Nicée.

Il est vrai que certains chefs du parti en veulent à toutes les deux; car les formules que l'on dresse à chaque instant, à Antioche, à Sardique et ailleurs, sont assez peu précises pour que l'arianisme y puisse trouver son compte aussi bien que l'orthodoxie. Dans Marcel, c'est aussi bien l'orthodoxie que l'exagération de la consubstantialité que l'on poursuit; c'est pour cela que les orthodoxes le défendent, et malheureusement le défendent trop longtemps ; ce malencontreux protégé nuit étrangement à la bonne cause : il fait croire à beaucoup d'Orientaux que Rome et Alexandrie enseignent au fond la pure doctrine de Sabellius.

Les eusébiens ont porté à Rome leurs doléances contre l'évêque d'Alexandrie. Le pape saint Jules les accueille, mais à condition de les juger. Le concile de Tyr est déféré au siège apostolique ; ses victimes se présentent de toutes parts. Les accusateurs faisant défaut, Jules absout les évêques déposés : Athanase et Marcel sont rendus à leurs sièges, mais seulement en principe, car l'autorité impériale d'Orient ne leur permet pas d'y remonter. Grâce à l'intervention de l'empereur d'Occident, une seconde assemblée œcuménique est convoquée à Sardique ; mais les évêques orientaux ne souffrent pas que l'on mette en discussion leur sentence conci-

liaire de Tyr; les Occidentaux, au contraire, maintiennent à saint Athanase la communion et le rang qui lui a été restitué par le pape : l'unité est rompue. Au lieu d'un concile œcuménique, on a deux assemblées rivales qui se lancent l'une à l'autre des excommunications rapidement délibérées.

Marcel était encore dans les rangs catholiques : on peut bieu dire qu'il avait joué le pape en s'abstenant de lui présenter son fameux livre, la pièce à conviction dans le procès de sa condamnation à Tyr. A Sardique, il dut en exhiber une édition fortement expurgée, car on concevrait difficilement qu'il eût été renvoyé indemne après lecture d'un texte semblable à celui dont Eusèbe nous a conservé les fragments si peu orthodoxes (1). Quoi qu'il en soit, son alliance avec les orthodoxes devait bientôt cesser. Développant le système de son maître Marcel, l'évêque de Sirmium, Photin, attira bientôt sur lui les inquiétudes et les condamnations du pape et des Occidentaux. Athanase, qui, après le concile de Sardique, vivait dans l'Illyrie du Nord, put avoir quelque part à ces sentences; en tout cas, nous savons qu'il se sépara non seulement de Photin, mais de Marcel lui-même. Cette démarche faisait disparaître un des plus grands obstacles à l'union des églises. Un peu plus tard, grâce à l'influence de l'empereur Constant, Athanase parvint à rentrer à Alexandrie ; on pouvait concevoir l'espérance de jours meilleurs; malheureusement, la mort de Constant abandonna l'occident à son frère Constance, et celui-ci, bientôt maître de l'empire entier, le livra à l'influence de ses conseillers théologiques ordinaires. Au lieu de se faire par l'entremise du pape et sur l'acceptation du symbole de Nicée, la paix fut cherchée dans la reconnaissance des formules vagues et de la doctrine indécise des évêques orientaux.

On commença par écarter Photin qui, bien que déposé par les Occidentaux, se maintenait encore à Sirmium. Puis, aux conciles de Milan et d'Arles, on commença l'œuvre de prétendue pacification. Athanase, privé de son protecteur, l'empereur Constant, se trouve bientôt isolé dans Alexandrie. Le pape Libère essaie en vain d'opposer une digue au torrent; ni les protestations de ses courageux légats au concile de Milan, ni son attitude énergique sur son siège de Rome, ne désarment la ténacité de

(1) Cependant il ne faut pas être trop affirmatif. Ibas, renvoyé indemne par le concile de Chalcédoine, après lecture de sa lettre à Maris, fut néanmoins condamné par la cinquième concile œcuménique à cause de la même lettre.

Constance. Libère est exilé ; Hilaire, le grand évêque de Poitiers, Paulin de Trèves, Eusèbe de Verceil, Lucifer de Cagliari sont arrachés de leurs sièges et transportés en Orient. Dans une émeute soulevée contre lui, Athanase disparaît; six années durant, l'intrépide évêque cache sa tête aux persécuteurs, sans cesser de leur opposer ses protestations où semble à un moment que s'est réfugiée l'âme de l'Église.

En effet, sauf Athanase, contre qui tout est déchaîné, sauf quelques exilés groupés moralement autour de lui, tout fléchit devant Constance. Les formules, inoffensives en d'autres temps, que les fonctionnaires impériaux colportent d'église en église, sont signées partout. C'est l'abandon dissimulé de Nicée et du consubstantiel, c'est surtout l'abandon et la condamnation d'Athanase, le grand champion de Nicée. Après deux ans d'exil, Libère lui-même est vaincu; il signe comme les autres : sans doute ce n'est à aucun degré l'acceptation de l'hérésie, et l'on n'a pas le droit de chercher ici un argument contre l'infaillibilité des successeurs de saint Pierre parlant *ex cathedra;* mais Libère abandonnant, condamnant Athanase, s'il n'a pas souillé la foi romaine, a laissé ternir en lui l'honneur chrétien.

Vainqueur sur toute la ligne, le parti oriental, comme tous les partis triomphants, ne tarde pas à se diviser. Encore une fois, la grande majorité de ses adhérents n'a rien de commun avec l'arianisme ; une prétendue raison d'opportunité les a conduits à rejeter le consubstantiel, mais ils acceptent pour la plupart la doctrine nicéenne sur la procession divine et l'éternité du Verbe. Le principal reproche à leur faire au point de vue doctrinal, c'est que, tout en maintenant la procession divine, ils introduisent une division trop forte entre les hypostases et, sans s'en rendre compte, semblent aller au trithéisme. C'est ce qu'exprime le fameux mot ὁμοιούσιος qui fait en ce moment son apparition. Mais il n'y avait pas que des homoïousiastes, ou semi-ariens dans le parti dirigé autrefois par Eusèbe de Nicomédie et maintenant par Acace de Césarée. L'arianisme primitif continuait d'y avoir ses représentants. Les anciens complices d'Arius et d'Eusèbe de Nicomédie, comme Patrophile et Narcisse, se tenaient tranquilles et vivaient à l'écart. Une jeune école se donna la tâche de reprendre le système d'Arius, en le rendant plus rigoureusement logique ; ce fut l'anoméisme.

Aétius, son premier représentant, est un homme d'Antioche;

c'est à Antioche que la secte nouvelle a son éclat; l'arianisme revient à son berceau. Eudoxe, élevé, en dépit des canons, sur ce siège célèbre, remplit l'église de clercs à la dévotion d'Aétius et livre la prédication officielle à l'enseignement anoméen. Le scandale fut immense. Un second éclat suivit de près celui-ci. Quelques évêques pannoniens, dirigés par deux d'entre eux, Ursace et Valens, anciens membres du concile de Tyr, ariens de la première heure, rédigèrent une formule franchement impie et la firent signer au glorieux centenaire Osius, jusqu'alors invulnérable dans sa constance et dans son orthodoxie. Ces deux coups retentissent dans l'Asie, la Cappadoce, la Syrie; les orthodoxes se réveillent, ils se groupent autour de l'évêque d'Ancyre, Basile, successeur quelque peu irrégulier dn fameux Marcel. Une longue exposition de foi est signée à Ancyre en février 358 et portée à la cour de Sirmium où Basile jouit d'une grande influence. Constance l'approuve et ordonne de la recevoir. Libère, enfin tiré d'exil, donne à ces orthodoxes de second aloi l'appui de sa signature; on lui permet de s'acheminer vers Rome, où son peuple le réclame, où l'attendent les intrigues et les désordres suscités par son compétiteur Félix.

Mais les vieux ariens, eux aussi, se réveillent. Le Nestor du parti, Patrophile, arrive du fond de la Palestine à Sirmium, et la balance cesse de pencher exclusivement du côté de Basile. Un concile décidera entre les deux partis; tous les évêques de l'empire y seront convoqués. Nicée, Nicomédie, sont proposées comme lieux de réunion. Enfin, on s'arrête à l'idée de réunir en deux assemblées distinctes l'épiscopat occidental et celui d'Orient. Rimini et Séleucie accueillent les maîtres de la doctrine. Le monde entier est attentif. Il ne saurait guère être question d'une pleine restauration de Nicée; mais au moins l'arianisme peut être de nouveau flétri et rejeté. Les héros de la foi s'émeuvent. Hilaire se rend en spectateur à Séleucie; Athanase, au fond de quelque retraite inaccessible, recueille les premiers échos de ces luttes. Il salue Basile et ses alliés quasi-orthodoxes, il les appelle des frères. De Rimini, comme de Séleucie, de bonnes nouvelles arrivent. O malheur! elles sont bientôt démenties. L'assemblée occidentale, privée par des causes qui sont pour nous un mystère, de la direction du pape, son chef naturel, affirme pourtant avec vigueur le symbole des trois cent dix-huit Pères; à Séleucie, l'anoméisme, malgré la protection d'Acace de Césarée, est mis en pleine déroute. Mais l'intrigue, battue dans les

deux grandes réunions conciliaires, retrouve sa force contre leurs délégués à Constantinople. Ceux de Rimini cèdent les premiers; on exploite leur défaillance contre ceux de Séleucie; une formule où l'arianisme n'est sans doute pas exprimé, mais qui n'affirme pas même la similitude en substance ou en toutes choses, est adoptée, imposée. Hilaire, exaspéré de tant de lâcheté et de tant d'astuce, écrit en vain sa célèbre invective. Tous les évêques de Rimini signent le triste symbole; tous les évêques d'Orient, sauf ceux à qui on fait l'honneur de les déposer, le signent aussi, même le vieil évêque de Nazianze, même l'archevêque de Césarée, le vénérable Dianius. L'illustre Basile, son futur successeur, sent son cœur se briser à ce coup terrible; il proteste hautement et s'en va cacher sa douleur au fond de la solitude.

Encore une fois, tout semblait perdu; l'univers, dit saint Jérôme, avec une grande exagération, s'étonne de se voir arien. Non, ce n'était pas l'arianisme, mais c'était le manque de cœur, la faiblesse de caractère : inutile de se le dissimuler. Quand, un peu plus tard, saint Basile demandait au préfet Modeste s'il n'avait jamais rencontré d'évêque, le préfet aurait pu lui répondre que les évêques étaient rares, au moins ceux de quelque trempe.

Dieu vint au secours de son Église en détresse; mais, comme il choisit ses instruments suivant ses vues, qui ne sont pas toujours conformes aux nôtres, à Constance il opposa Julien; l'Église eut la liberté de sa croyance sous un empereur qui la méprisait et la persécuta. A la voix d'Hilaire, les évêques des Gaules s'assemblent à Paris, désavouent leurs signatures et se rallient au symbole de Nicée. Athanase siège un moment à Alexandrie entre deux exils; il fixe les conditions de la paix qu'il faut bien accorder à tant de faillis. Eusèbe de Verceil, Hilaire de Poitiers, Libère lui-même, diminué dans son prestige personnel, mais non dans l'autorité de son siège, travaillent avec succès à la réhabilitation de l'Occident.

En Orient, sous Julien, sous Jovien, sous Valens, dans des conditions très différentes de sécurité extérieure, la renaissance catholique poursuit son cours. Entravée à Antioche par le malheureux schisme que le zèle intempestif de Lucifer y a déterminé, elle se propage avec plus de succès en Cappadoce, sous les auspices de Basile, d'abord prêtre, puis évêque de Césarée.

Mais que d'entraves ce grand homme doit vaincre pour rallier à une exacte orthodoxie des esprits troublés par tant de luttes! C'est

le schisme d'Antioche, où la minorité se prévaut, contre Basile, de l'alliance de Rome et d'Alexandrie. C'est l'opposition semi-arienne, qui, délogée du terrain christologique proprement dit, se reforme pour attaquer la divinité du Saint-Esprit; c'est la corruption, l'indocilité, la jalousie du clergé, de l'épiscopat lui-même; c'est la froideur de ses amis, l'inconstance de celui qui est la moitié de son âme, Grégoire de Nazianze, grand saint, grand poète, grand orateur, grand théologien, mais parfois critique inopportun des actes de son noble ami.

Je ne parle pas de la persécution; pour une âme comme celle de Basile, c'est plutôt une force qu'un obstacle. Sa grande amertume, c'est l'inutilité apparente de ses efforts. Ni le schisme d'Antioche ne s'apaise, ni Rome ne croit à la sincérité des alliés de l'évêque de Césarée. Damase ne le connaît pas, ne le comprend pas, et l'union des églises ne parvient pas à se faire.

Il meurt enfin, au milieu de ces luttes et de ces douleurs morales auprès desquelles les souffrances des martyrs sont peu de chose. Mais Dieu qui lui a refusé la satisfaction de voir le succès de ses efforts, ne diffère pas plus longtemps de les couronner. Valens est mort; l'hérésie a perdu, avec la protection officielle, la seule force qui la soutînt. Grégoire de Nazianze va faire entendre à Constantinople les accents de l'éloquence orthodoxe. Théodose arrive et fait monter l'ami de Basile sur un siège longtemps souillé par l'hérésie. Le second concile œcuménique s'assemble dans la ville impériale. L'arianisme et ses deux rejetons, l'hérésie de Macédonius et celle d'Apollinaire y subissent une solennelle et définitive condamnation. L'union des églises est faite sur le symbole; la foi de Rome et d'Alexandrie prévalent après soixante années de luttes. Cependant tout n'est pas fini; il reste le schisme d'Antioche que les vertus de deux évêques comme Mélèce et Flavien ne parviennent pas à extirper; il reste surtout, de cette longue séparation, de la rigueur tenue si longtemps à Basile et à Mélèce, une froideur, une défiance instinctive entre l'Orient et Rome. Sans doute, celle-ci conserve une alliée fidèle dans l'église d'Alexandrie; mais l'épiscopat oriental proprement dit, l'ancienne armée d'Eusèbe et de Basile d'Ancyre, ramené à la foi de Nicée par saint Basile et saint Mélèce, a été trop longtemps groupé en dehors du centre traditionnel de la chrétienté et en opposition avec lui. D'ailleurs, Constantin, en fondant sur le Bosphore une capitale chrétienne de l'empire romain, a donné

un point de ralliement à un épiscopat courtisan d'instinct et déjà d'habitude. Une papauté grecque se prépare : le second concile œcuménique consacre, par une augmentation d'honneurs, la tradition naissante de la primauté byzantine.

A la sanction des décisions canoniques se joint bientôt le lustre de l'éloquence et l'éclat de la sainteté. Constantinople avait déjà admiré l'harmonie de ces dons divins en la personne de Grégoire, la bouche d'or de Nazianze. Mais Grégoire s'échappa de la ville impériale, comme il s'échappait autrefois de Césarée, accablant de sarcasmes ses détracteurs, tout en continuant à défendre, à expliquer, à illustrer la foi. Après le trop pacifique Nectaire, Chrysostome vient reprendre sa tradition. Avec lui le génie d'Antioche monte sur le siège de la capitale; mais, outre les luttes intérieures contre les vices de son troupeau, les désordres de la cour, le relâchement de son clergé et de l'épiscopat suffragant, Chrysostome voit bientôt la guerre s'allumer contre lui du côté d'Alexandrie; déjà, en des circonstances diverses, la rivalité des deux sièges s'est tristement fait voir. C'est une tradition qui ne périra pas de sitôt.

Chrysostome est vaincu : Théophile, le patriarche, ou plutôt le pharaon de l'Égypte chrétienne, le dépose malgré les canons, et le fait jeter en exil. Rappelé par la voix de son peuple et par celle de Dieu, puis déposé encore, l'illustre et malheureux évêque jette sa plainte à l'Occident et commence la voie douloureuse de ses exils. Le grand pape Innocent reçoit son appel et se charge de le venger.

Pour donner plus d'éclat à la réparation, il veut réunir un concile œcuménique; mais Arcadius s'y oppose et Innocent se voit réduit à lutter seul contre l'Orient tout entier. Appuyé par l'autorité impériale, Théophile y règne en maître; les sièges de Constantinople, de Césarée, d'Antioche, sont occupés par des évêques à sa dévotion. Épiphane et Jérôme, trompés par son zèle contre Origène, ont servi ses intrigues contre Chrysostome; tout est pour lui et contre sa victime, tout, sauf l'autorité du siège romain et l'indomptable constance du pape Innocent. Pour venger le droit de l'exilé, Innocent n'hésite pas à sacrifier l'antique alliance de Rome et d'Alexandrie; il casse, de son autorité suprême, la sentence du juge inique, rompt la communion avec lui et avec ses adhérents, quels qu'ils soient. En vain, la victime a-t-elle succombé à la rage de ses persécuteurs : Innocent, fidèle à sa mémoire, maintient son inflexible pro-

testation, honorant ainsi aux yeux du monde chrétien, l'autorité suprême dont il fait un si noble usage.

Ces événements marquent le terme de la grande querelle religieuse du quatrième siècle qui divisa l'Orient et l'Occident, remplit l'Église de troubles et ne s'apaisa pas sans léguer à l'avenir de funestes conséquences. L'arianisme avait disparu : cette hérésie subtile et abstraite, peu accessible à l'intelligence du populaire chrétien, contraire à ses instincts religieux, n'avait jamais séduit qu'un petit nombre d'esprits inquiets et engoués de philosophie. Sans racines dans la tradition théologique, évidemment contraire à la prédication chrétienne, elle avait été condamnée, dès sa naissance, par l'unanimité des évêques. Le parti où se dissimulèrent ses adhérents ne prétendit jamais la ressusciter : il protesta énergiquement, quand Aétius et Eunomius eurent l'audace de le faire. Par deux fois, l'arianisme fut réduit pour vivre à se dissimuler sous des formules équivoques. Ce fut une intrigue théologique, ce ne fut pas un parti religieux. Aussi, lorsque Théodose dégagea nettement le pouvoir politique de toute complicité avec lui, son attitude ne rencontra aucune opposition sérieuse, surtout dans l'épiscopat.

Ce qui était plus grave, c'était la division des églises dont l'affaire d'Arius avait été l'occasion. Séparées de Rome, non sur le fond de la question doctrinale, mais à propos de formules, de personnes, de certaines opportunités, les églises d'Orient avaient trop longtemps vécu à part. Elles s'y habituèrent. Au moment où Chrysostome monta sur le siège de Constantinople, la froideur qui régnait encore au temps de Damase et de Basile fit place à des rapports amicaux; toute désunion cessa, mais ce fut un instant trop rapide.

Le cinquième siècle qui commence nous montre, dès le premier jour, aux prises les deux grands pouvoirs religieux de l'Orient chrétien; Alexandrie, forte de ses souvenirs anciens, de sa tradition de science sacrée, des mérites récents d'Athanase, et enfin d'une longue alliance avec l'Église de Rome et l'Occident; Constantinople, héritière de l'éloquence d'Antioche et de son esprit philosophique, mais puissante surtout par le prestige de la majesté impériale dont les rayons se reflètent sur le front de ses évêques. Alexandrie l'emporte d'abord. Elle triomphe de Chrysostome, de

Nestorius, de Flavien ; mais le forfait de Dioscore marque le terme de ses victoires et de son influence. Séparée de l'unité chrétienne par un schisme et une hérésie également incurables, elle laisse désormais le champ libre à sa rivale.

L'aliment de ces luttes, c'est avant tout la théologie de l'Incarnation. Après la querelle passagère de l'origénisme, le pélagianisme trouble quelque temps l'Afrique et la Palestine. Condamné doctrinalement par le pape Innocent, il espère de son successeur Xosime une sentence plus favorable, mais il ne l'espère pas longtemps; le jugement définitif du pape est accepté dans tout l'Orient comme dans tout l'Occident. Déjà, dans ces controverses, le nom de Théodore de Mopsueste et l'autorité de l'école d'Antioche ont été mis en avant. Ce n'est pas l'ancienne école de Paul de Samosate, ni celle de Lucien ; c'est une tradition de science exégétique et dogmatique qui s'est formée pendant les luttes contre les anoméens et les apollinaristes. Diodore, prêtre d'Antioche, puis évêque de Tarse ; après lui, ses disciples, Chrysostome et Théodore de Mopsueste; puis Théodoret et Ibas, en sont les plus célèbres représentants. Chrysostome, préoccupé avant tout de sauver les âmes, s'engage peu dans la théologie proprement dite; c'est dans les formes de l'éloquence populaire que se moule sa claire et ferme exégèse. Diodore et Théodore, plus spéculatifs, cherchent des armes contre l'apollinarisme dans une théorie inexacte de l'Incarnation. Préoccupés d'écarter l'unité physique du Christ, ils se contentent, pour assembler en lui l'humain et le divin, d'un simple lien moral, bien insuffisant pour exprimer la conception traditionnelle de l'Homme-Dieu. C'est le nestorianisme. Longtemps après la mort de Diodore, vers le temps où Théodore aussi disparaissait dans la tombe, Nestorius, prêtre d'Antioche, orateur distingué, est appelé à Constantinople pour reprendre les traditions de Chrysostome : mais au lieu d'imiter la réserve et l'orthodoxie de son illustre prédécesseur, on le voit, dès le premier jour, heurter une formule deux fois vénérable et par le sens profond qu'elle recouvre, et par l'usage qu'en fait depuis longtemps la piété des fidèles.

Le scandale éclate; mais aussitôt s'élève d'Alexandrie une protestation énergique et sévère. La figure de saint Cyrille n'est pas de celles devant lesquelles on s'incline sans se raisonner son respect. Neveu et successeur de Théophile, il a trouvé dans l'héritage de son oncle une tradition de hauteur et de procédés violents, dont

on regrette de ne pas le voir se dégager plus nettement et plus tôt. Inflexible à répudier la mémoire de Chrysostome, il n'a aucune répugnance à vaincre pour entrer en lutte contre son successeur Nestorius, l'homme d'Antioche et de Constantinople, deux fois rival d'Alexandrie. Tous deux s'adressent d'abord au pape Célestin. La sentence du chef de l'Église ne se fait pas attendre : elle est sévère et pressante. Cyrille, chargé de l'exécuter, l'aggrave; ses formules, trop peu calculées, épouvantent les Orientaux. Jean d'Antioche et Théodoret, qui soutenaient la décision du pape, s'insurgent contre les anathématismes d'Alexandrie. La guerre religieuse, au lieu d'être étouffée dans son germe, éclate violemment et se propage avec rapidité.

Disons toutefois qu'elle était inévitable. Entre la tendance d'Antioche, dont Nestorius est l'expression hérétique, et la tendance alexandrine dont saint Cyrille est le représentant le plus orthodoxe, — je dirais presque le seul orthodoxe — la différence était trop grande pour qu'elle ne dût pas, un jour ou l'autre, entraîner des débats passionnés, et rendre nécessaire un jugement solennel de l'Église.

Le concile d'Éphèse s'assemble pour trancher le différend, car Nestorius n'entend pas accepter les anathématismes, et cherche à esquiver la sentence de Célestin. L'ardent Cyrille n'attend pas que tous les évêques soient réunis; fort de son bon droit, de l'autorité du pape, d'une écrasante majorité d'évêques, il précipite la décision et fournit ainsi un prétexte dont les Syriens, aussitôt arrivés, s'empressent d'abuser. Nestorius est déposé. Les légats romains, survenus après l'affaire terminée, examinent et ratifient la sentence de Cyrille et du concile. Mais l'attitude insolente et schismatique des Orientaux en arrête l'exécution, en même temps qu'elle renouvelle aux yeux du monde chrétien la situation lamentable que, cent ans auparavant, on avait déplorée à Sardique.

Cette fois, pourtant, le schisme ne durera guère. Cyrille, poursuivi, calomnié à la cour, accablé d'épreuves par les intrigues des Orientaux, a compris que l'œuvre principale est faite, que la condamnation de Nestorius sera la fin de la nouvelle hérésie, si l'on parvient à dégager les Orientaux de toute complicité avec elle. Sa grande âme, trempée dans ces luttes, méprise les offenses personnelles et ne voit plus que l'intérêt de la foi. D'ailleurs, le puissant patriarche est aussi un théologien consommé;

tout en défendant l'unité du Christ, il a aussi le sentiment de sa dualité; son regard d'aigle sonde les obscurités du mystère, y découvre des harmonies, des conciliations qui l'avaient moins frappé d'abord : il n'hésite pas à s'en servir pour expliquer les équivoques de ses premières formules, et rassurer ceux qu'ils avaient alarmés. Jean d'Antioche n'est pas moins conciliant. Au premier appel, les deux patriarches se tendent les bras; dans cette œuvre de paix, c'est Cyrille qui est le plus grand, parce que c'est lui qui se sacrifie le plus. D'une main, il contient, il écarte, aux dépens de sa popularité, l'immense armée monophysite qui se flattait de l'avoir pour chef; il tend l'autre à l'Orient syrien, rival traditionnel de l'Égypte, hier encore son adversaire acharné. Dans cette attitude, Cyrille est au sommet de sa carrière et de sa gloire; après avoir vaillamment conduit la guerre, il consacre généreusement la paix : le pharaon est devenu un saint : l'adversaire de Nestorius, un docteur de l'Église.

Aussi noble et plus sympathique est la figure de Théodoret. Sa fidélité au malheur le maintient trop longtemps en dehors de l'union; sa théologie, plus éveillée que celle de Jean d'Antioche, demeure en défiance contre les tendances alexandrines. Ce n'est pas sans raison. Cyrille mort, le torrent, jusque-là contenu par sa forte main, ne tarde pas à déborder. Théodoret en est la première victime. Interné dans sa petite ville de Cyr, il comprime cette éloquence qui, pendant un quart de siècle, rappela dans Antioche les jours de Chrysostome, et dans une silencieuse tristesse, il suit les phases d'une nouvelle tragédie religieuse. Les moines de l'empire oriental, missionnaires dévoués des idées de l'Égypte, leur première patrie, comme plus tard les moines bénédictins seront les pionniers de l'Église de Rome dans tout l'Occident, ont jadis pris part à la défense de l'orthodoxie contre l'arianisme. Maintenant, acquis, en trop grand nombre, aux doctrines monophysites, ils vont, avec l'appui du patriarche égyptien, tenter de les faire prévaloir partout. Flavien, le courageux évêque de Constantinople, proteste en vain. Un concile, composé de lâches et de scélérats, se réunit à Éphèse, sous l'œil et sous la main de l'indigne évêque d'Alexandrie, Dioscore, successeur de saint Cyrille, dont il a l'audace de se prétendre l'interprète et le continuateur. Mais entre Dioscore, foulant aux pieds Flavien, son rival vaincu, et Cyrille, déposant Nestorius, après toutes les formalités d'une équitable discussion; entre Dios-

core soufflant la haine, lançant l'anathème sur l'Orient et sur l'Occident, et Cyrille tendant les bras aux Orientaux, défendant à travers mille obstacles son œuvre de pacification religieuse, la différence n'est pas dans les temps ni dans les nuances ; plus encore que dans les doctrines, elle est dans les âmes : c'est celle qui sépare un saint d'un scélérat.

Flavien égorgé, Théodoret chassé de son siège, Dioscore triomphe et poursuit les effets de sa victoire. Le pouvoir impérial est à son service. Des évêques dévoués à sa personne gouvernent les primaties de Constantinople, de Syrie et d'Asie Mineure. Le bon droit est vaincu, la vérité semble n'avoir plus d'autre asile que l'âme généreuse de Théodoret impuissant.

Mais ni Théodoret déposé de son siège, ni Flavien succombant aux violences de Dioscore, n'avaient désespéré de la vérité. Le cri du martyr et l'appel de l'exilé arrivent en même temps à Rome, et vont y frapper une oreille digne de les entendre. Au milieu des tribulations de l'empire d'Occident, déjà démembré par les barbares, des terreurs de l'Italie menacée au nord par les hordes d'Attila, au midi par les flottes de Genséric, le grand pape Léon, avec sa décision, sa constance, son intrépidité, semble un des vieux consuls égaré dans ces temps de décadence. Incapable de fléchir quand le droit est menacé, il reprend aussitôt, contre l'Orient conjuré, l'attitude de son prédécesseur Innocent ; Flavien trouve un vengeur ; Théodoret est réhabilité ; Dioscore, excommunié ; mais il faut un concile pour que ces sentences reçoivent leur effet. Théodose II, trop fidèle à la tradition d'Arcadius, le lui refuse. Léon insiste et s'apprête à agir sans concile, quand Dieu lui vient en aide et lui donne des soutiens puissants dans les nouveaux empereurs Marcien et Pulchérie.

Le concile de Chalcédoine est la revanche du brigandage d'Éphèse. Dioscore, l'auteur de tant de maux, est déposé de son siège ; les empereurs l'envoient mourir en exil. Ses complices les plus compromis n'obtiennent leur grâce qu'en se désavouant piteusement. Les victimes, Théodoret et Ibas, obtiennent enfin justice. Le dogme de l'Incarnation est défini en une formule où sont reproduits les termes de la lettre que saint Léon, dès le début de la controverse, avait écrite à Flavien. Supprimé un instant à Ephèse par l'impudence de Dioscore, ce document célèbre brille au premier rang des définitions dogmatiques. Car Léon n'est pas moins théologien

que Cyrille, bien qu'il le soit d'une autre façon. Juge suprême de la foi, il ne s'engage point dans la controverse : il ne raisonne pas, il définit. Cyrille croit aux deux natures et les défend, mais sans jamais en nommer qu'une ; ainsi le veut la situation si délicate de ce docteur orthodoxe qui se trouve commander une armée en majorité monophysite. Léon ne connaît pas ses entraves ; ce qu'il croit, il le dit sans ambages. La formule du Christ *en* deux natures ne passe pas au concile sans une vive opposition ; il y a là un signe manifeste d'une complaisance trop générale en Orient pour les tendances doctrinales que l'on vient de flétrir en condamnant Eutychès. En effet, cette œuvre de pacification religieuse conduite avec tant d'énergie et de prudence par saint Léon et par ses légats à Chalcédoine, il va falloir la défendre contre une opposition acharnée. En déposant Dioscore, le pape et le concile ont séparé l'Égypte de l'unité chrétienne. L'orgueil alexandrin n'avait jamais été mis à une semblable épreuve. Des deux patriarches orthodoxes que la force armée installe sur le siège de saint Marc, l'un meurt assassiné, l'autre ne se maintient qu'avec des précautions infinies. L'Égypte monophysite maudit les noms de Léon et de Chalcédoine ; elle ne veut d'autres chefs religieux que les continuateurs de son *saint* Dioscore. Les couvents mal disciplinés fournissent des missionnaires à l'hérésie. La Palestine, la Syrie, retentissent de leurs prédications ; le pays de Diodore et de Théodoret sera bientôt conquis au dogme égyptien ; triste revanche d'Alexandrie sur le triomphe d'Antioche au concile de Chalcédoine.

Ces divisions religieuses troublent la paix publique, compromettent la sécurité de l'empire, favorisent les révoltes et les compétitions. Les empereurs, impuissants à vaincre le monophysisme par la force, imaginent de transiger avec lui. L'hénotique de Rénon est le premier de ces essais malencontreux. Acace, l'évêque de Constantinople, aide à l'établissement du monophysite Pierre Monge, sur le siège d'Alexandrie. L'École théologique d'Edesse où, depuis Ibas, les tendances semi-nestoriennes se produisaient à l'aise, est fermée par l'autorité impériale. Ses docteurs émigrent à Nisibe : le nestorianisme, établi dans le royaume de Perse par les efforts de l'évêque Barsumas, trouve en eux de précieux auxiliaires ; il devient en peu de temps la forme nationale du christianisme pour les sujets des rois sassanides.

Mais l'effet le plus déplorable de l'hénotique fut le schisme avec

Rome. Félix III, disciple de saint Léon, ancêtre de saint Grégoire n'était pas homme à laisser périr l'œuvre de Chalcédoine. Il cite Acacius à rendre compte par devant lui de ses compromis avec les hérétiques. L'orgueilleux patriarche refuse; il est condamné par défaut et déposé de son siège; la sentence pontificale ne peut recevoir une pleine exécution; mais la suspension de tout rapport religieux entre l'Orient et l'Occident, montre que Rome au moins n'entend pas transiger sur la foi. Ce triste schisme se prolonge pendant trente-six ans; caressé par la faveur impériale, le parti monophysite progresse rapidement et commence à se lasser des concessions qu'il a été obligé de faire au temps de l'hénotique. C'est alors qu'une réaction orthodoxe se produit; un nouvel empereur, Justin, catholique de cœur, s'empresse de la favoriser; encore une fois l'hérésie est arrêtée dans son triomphe; le pape Hormisdas rallie à l'unité l'épiscopat oriental, toujours docile à suivre les mouvements divers indiqués par le prince.

Après l'hénotique, désormais déchiré et abandonné, d'autres transactions se produiront encore, car le monophysisme tient toujours en Egypte, comme dans une forteresse imprenable, et force l'empire à compter avec lui. C'est d'abord la condamnation des trois chapitres, imaginée par Justinien, proclamée docilement par le concile de 553, acceptée, puis refusée, puis finalement confirmée par le malheureux pape Vigile. Mesure inutile, car elle flétrit d'illustres morts sans amener la conciliation tant désirée. Quatre-vingts ans plus tard, la doctrine monothélite sera mise en avant pour la même fin; condamnée avant de naître par les formules puissantes de saint Léon, elle agitera l'Église aussi longtemps que l'arianisme, et sera finalement abandonnée par l'épiscopat oriental, après que les événements auront démontré une fois de plus qu'on ne conquiert pas les âmes en diminuant la vérité.

L'invasion musulmane vient enfin consommer la séparation. L'Égypte et la Syrie, la première surtout, sont depuis longtemps désaffectionnées de l'empire. Elles ont rompu avec lui sur la foi : elles portent impatiemment le joug de son autorité; peu à peu elles abandonnent sa langue pour reprendre leurs anciens idiomes, le copte et le syriaque. Il n'y a plus rien de commun entre elles et Rome ; la culture hellénique elle-même, la tradition des Ptolémées et des Séleucides est répudiée : pour les pays monophysites, la conquête arabe est une délivrance. Délivrance aussi pour l'Église, que cette

amputation de deux membres gangrenés protège contre une contagion sans cesse renaissante. Mais quelle tristesse que de voir disparaître dans le schisme et la barbarie ces glorieuses chrétientés, jadis l'honneur de l'Église.

Pourtant elles ne périrent pas tout entière. L'histoire peut négliger les pauvres et obscures communautés chrétiennes qui continuent à végéter pendant le moyen âge sur le sol de la Syrie et de l'Égypte; sauf les Lieux Saints de Palestine, ce sont là des entités insignifiantes. Mais l'esprit ne meurt pas : ni celui d'Antioche, ni celui d'Alexandrie n'ont disparu du monde chrétien. Ils ont émigré. Les anges transportèrent au Sinaï le corps de la martyre Catherine d'Alexandrie : l'esprit alexandrin se replia sur l'Occident, comme le génie d'Antioche s'était depuis longtemps installé à Constantinople. L'allégorie, le sens spirituel, la contemplation, la théologie mystique auront encore de beaux jours. Denys l'aréopagite, cette conquête syrienne de l'alexandrinisme, est destiné à faire pendant des siècles l'éducation théologique des clercs occidentaux. Constantinople est le refuge de l'esprit positif et raisonneur de l'hellénisme antique. Par une voie inattendue, cet esprit, lui aussi, pénétrera dans le monde latin : on y verra de grands théologiens commenter avec un égal amour Denys et Aristote, et concilier dans leurs vastes et puissantes synthèses les forces intellectuelles des deux grandes écoles orientales, qui furent l'honneur et quelquefois le danger du christianisme.

L. Duchesne.

(*A suivre.*)

JOURNAL D'UN OFFICIER PENDANT LA COMMUNE [1]

XX

Alors que Paris s'apprêtait à une résistance sanglante, que les barricades se multipliaient et se hérissaient de canons, que les bonbonnes de pétrole se distribuaient sur divers points et que les piles Bunsen, reliées par des piles de métal, se disposaient à joindre leur action destructive à celle des communards, en semant des ruines sur les pas de nos soldats, alors que les journaux, le *Combat*, le *Cri du peuple*, et le *Père Duchesne*, de concert avec les clubs installés dans les églises, excitaient la population à la guerre, et que des bandes avinées d'hommes, de femmes et d'enfants chantaient, en hurlant dans les rues, des chansons incendiaires; alors, dis-je, qu'il n'y avait vraiment plus de sécurité pour personne dans Paris, un pauvre homme à la figure bénigne et aux cheveux blancs arrivait à la gare de l'Est. Tout le monde sait que cette gare était restée ouverte, et qu'il suffisait d'appartenir au sexe faible ou bien d'avoir passé quarante ans, pour avoir le droit d'en jouir, avec la permission de M. le délégué, toutefois.

— Où allez-vous? dit ce dernier en voyant notre voyageur.

— Hélas! Monsieur, lui fut-il répondu par le vieillard, je viens à la recherche d'un pauvre enfant blessé, dont on n'a pas de nouvelles.

— C'est bon, citoyen, tu peux aller le chercher.

Notre vieux compagnon se mit à parcourir lentement, avec son baton noueux et sa besace, le boulevard de l'Est, regardant de temps à autre, à droite, à gauche...

Mon Dieu, où allons-nous ? se disait-il et qu'allons nous devenir ?

(1) Voir la *Revue* depuis le 15 septembre 1880.

Toutes ces barricades qu'il lui fallait franchir, tous ces gens vêtus d'oripaux et de costumes de carnaval, armés de sabres et de revolvers, lui inspiraient à la fois la crainte et la pitié.

C'est la fin du monde, mon Dieu... Tout ce peuple a l'air fou. Des drapeaux rouges partout...

Pauvre France, tu es perdue ! Et les Prussieus qui sont là à quelques pas! Je viens d'en voir à Saint-Denis et aux barrières même de Paris; ils ont l'air d'être dans la joie, c'est sans doute parce qu'ils nous voient nous entre-dévorer. Ils sont logiques, nous leur épargnons la peine de nous détruire, en le faisant nous-mêmes. Quel mépris ne devons-nous pas leur inspirer ! Les Russes, après Sébastopol, les Prussiens après Iéna, les Autrichiens après Sadowa, et les Turcs après Plewa, ont-ils vu d'aussi tristes jours?.. Pauvre pays!..

Emporté, pour ainsi dire, par le mouvement et absorbé par mes réflexions, je marche, je marche sans savoir où je suis, sans savoir où je vais ! Mais où suis-je donc? Plus jeune, j'ai, cependant, connu Paris; comme tout a changé depuis ! mais oui, j'y suis. Ce boulevard, cette place aux contours si réguliers, cette grille en face, ce doit être le jardin des Tuileries, qui est derrière. Oui, c'est cela !

Ce piédestal décapité, cet énorme amas de débris à terre, c'est la colonne Vendôme. On me l'avait bien dit !.. Je suis sur la place de la colonne Vendôme. Ce que les Prussiens ne purent faire, en 1815, nous l'avons fait nous-mêmes cette fois; c'est charmant. Oh ! ces malheureux, ils veulent tout abattre, religion, drapeau, la vertu, la gloire et la Patrie. Mais après quand ils auront tout fait disparaître, qu'est-ce qu'il leur restera? Que Dieu nous protège !..

Et le bon vieux, continuant son chemin, se rappela qu'il était venu à Paris pour tout autre chose que pour le visiter. Il faut que je demande mon chemin, car ma mémoire me fait défaut; il y a si longtemps que je ne suis venu ici.

J'ai promis au Père supérieur de m'acquitter de cette tâche difficile, et il faut que je m'en acquitte. Voyons un peu.

— Il s'agit, m'a dit notre vénérable Père, il s'agit d'exécuter la dernière volonté d'une sainte religieuse, qui vient de rendre son âme à Dieu; aurez-vous le courage d'accomplir cette mission, Père Joseph?...

— Mon Père, en doutez-vous? lui dis-je.

— Non, mais peut-être courrez-vous le risque de perdre la vie.

— Ce sera pour la gloire de Dieu.

— C'est à Paris qu'il vous faut porter ce message, à l'adresse indiquée.

— A Paris, j'irai.

— Songez qu'en ce moment cette grande ville, en punition de ses fautes, est livrée aux démons.

— Avec l'aide de Dieu, je les tromperai.

— Allez donc, Père Joseph, partez sans retard, et que Dieu vous garde!

Ce bon et vénérable Supérieur ne se trompait pas, car le péril est grand, surtout pour moi. Déguisé, ils ne me devineront pas. Je hurlerai au besoin avec eux, pour aboutir. Puis, Dieu est là!

Il était arrivé ainsi, en se parlant à lui même, jusqu'en face d'une des barricades qui avoisinaient l'Hôtel de ville, lorsque le cri *halte là* retentit à ses oreilles.

— Où vas-tu, espèce de bedeau? lui dit une sentinelle, d'un ton grossier.

— Bedeau toi-même! riposte notre homme, en levant bravement la tête.

— Allons bon, dit la sentinelle, en te voyant venir, j'avais cru ne pas me tromper. Tu avais une mine à envoyer à la Roquette, avec les autres. Allons, vieux licheur, tu viens de prendre ta pinte, je vois ça, passe, vieux zig!

Ai-je bien riposté? Je fais comme eux. De l'audace, de l'audace, et encore de l'audace! Danton avait du bon.

Ne sachant comment demander où était le couvent de Picpus, il s'avisa d'aborder en titubant une marchande de goutte.

— Dites, Madame!

— Qu'est ce qu'il veut celui-là, avec sa Madame? Il a une drôle de figure. L'on dirait un sacristain en vacances.

Mais, le Père Joseph, se reprenant aussitôt, s'efforça de réagir contre le mauvais effet qu'il venait de produire.

— Tu veux la goutte, vieux bouc, lui dit la mégère, en le voyant s'approcher.

— Ma brave citoyenne, je voudrais que tu me dises si les citoyennes de Picpus sont toujours en vie.

— Ah! ces particulières, oui, ma foi, elles ne sont pas encore exécutées. En voilà.

— Et *ousque* on les a enfermées?

— A Saint-Lazare, mon gars.

— C'est, dit le vieillard, c'est égal, je serais curieux, ajouta-t-il, de voir ces femmes, elles doivent avoir des figures diaboliques.

— Ah! oui, je le crois bien; pour moi, je ne les ai pas vues, mais on dit bien, qu'à les voir seulement, on leur couperait la tête sans leur demander leurs noms, tant elles suent le crime.

— Figure-toi, citoyenne, qu'en me levant ce matin, je me suis dit: il faut que tu voies ces créatures infernales, c'est un caprice!

— Puisque tu y tiens tant, je vais te procurer le moyen de satisfaire ta curiosité. Bois un coup avec moi.

— Avec plaisir, bonne citoyenne, à la tienne !

— A la bonne heure, voilà une chose faite.

Je vais t'ouvrir la porte de ces mangeuses d'enfants. Mon garçon est justement de garde là-bas, aujourd'hui. Je vais te donner un mot pour lui, au nom de mon mari, *qui est délégué*. Tu le lui porteras, et on te montrera tout ce que tu voudras. Mais tu sais, mon cher, à la condition que tu reviendras me raconter ce que tu auras vu; n'est-ce pas, vieux? lui dit-elle en tapant sur l'épaule du vieillard. Oh! tu n'es pas si vieux que tu en as l'air, dit la marchande de goutte en appelant un fiacre, et tu fais encore un aimable et bon citoyen.

— Arrive ici, avec ton sapin, espèce de croque-mort! Prends-moi ce gaillard et conduis-le à Brutus, à Saint-Lazare. C'est un bon, celui-là... je ne te dis que ça...

— Mais, citoyenne, voulut objecter le cocher.

— Assez comme çà et file. Tu me feras signer tous les bons de réquisition que tu voudras. Tu sais que mon homme est à la mairie et que j'ai le cachet. Allons, ne te fais pas prier, et pars.

Une fois à Saint-Lazare, grâce au billet dont il était porteur, le P. Joseph fut introduit aussitôt.

— Vous voulez visiter l'établissement et voir les citoyennes de Picpus qu'elle renferme, dit Brutus au vieillard.

— Oui, citoyen.

— Votre mission sera protégée et votre secret respecté. Ma mère, dans son billet, me confie que vous êtes un agent secret de Raoul Rigault!...

— Mais citoyen, voulut répondre le P. Joseph, tout surpris...

— C'est bien, c'est bien, pas d'indiscrétion. Voici les citoyennes religieuses que vous demandez.

Le visiteur, ayant compris le rôle qu'il était tenu de jouer, parcourut des yeux tout le personnel avec attention, demandant à chaque religieuse son nom de famille, et celui qu'elle avait adopté en religion. Il regardait ensuite une feuille de papier qu'il semblait interroger.

Ayant constaté que la sœur Ursule était au nombre de ces dames, après avoir fait semblant de prendre quelques notes, il se tourna vers le garde Brutus, qui lui avait paru un assez bon garçon, et lui dit que, pour ménager la délicatesse de ces dames, il avait besoin de demeurer une minute seul avec elles, pour pouvoir leur poser certaines questions.

— A vos ordres, citoyen délégué, dit Brutus en se retirant.

Le religieux déguisé sortit aussitôt de sa poche un pli cacheté, qu'il remit à la sœur Ursule, en lui disant que c'était un souvenir de sa mère défunte.

— Dieu est grand, dit le religieux, il a permis que je sorte de mon couvent pour exécuter le souhait d'un de ses enfants et vous dire à toutes : Courage, confiance. Priez!...

Et le P. Joseph se retira, après avoir donné sa bénédiction à ces pauvres religieuses inclinées devant lui...

— Déjà ! dit Brutus.

— C'est fait, mais il faut que je me rende immédiatement à la Préfecture. Où est le fiacre?...

— Voilà, voilà, dit le conducteur.

— En route donc; adieu et merci, citoyen Brutus.

Le fiacre avait à peine parcouru une petite distance qu'il changea brusquement de direction et vint déposer notre voyageur à la gare de l'Est, d'où le premier train l'emporta.

Le bon et vénérable religieux, ayant accompli sa mission avec autant d'audace que de courage et d'adresse, avait hâte de s'éloigner de la capitale, où il venait de respirer cet air imprégné de soufre et de pétrole, précurseur de l'incendie.

XXI

Voici le texte de l'écrit remis à la sœur Ursule, par le P. Joseph.

« Quand tu recevras cet écrit, je ne serai plus. As-tu lu ma première lettre, Jeannette? Tu es allée voir sans doute cette famille

brésilienne aux environs de Notre-Dame, où se trouve ton frère Georges Kobeski?

« Ma santé délabrée me faisait un devoir de songer sérieusement à ma fin. Dans ce but, je me suis arrêtée à Rouen et me suis fait admettre au couvent des ....., afin de passer mes derniers jours dans la prière. Ah! je puis bien vous le dire, maintenant, chers enfants, si le courage m'a manqué, si le souvenir de ma vie passée m'a souvent fait rougir, je vous le déclare franchement, je n'ai pas voulu rougir devant vous. Je vous ai fuis.

« Dieu vous préserve et vous conduise, chers et bien-aimés enfants!...

« Je ne sais ce que l'avenir vous réserve, mais rappelez-vous bien :

« Qu'il est des fautes commises au début de la vie qui ne s'effacent jamais!...

« Ne déviez donc jamais de la ligne du devoir et de l'honneur, et que le souvenir de votre pauvre mère soit pour vous une leçon.

« Je vais bientôt paraître devant ce Dieu, grand et miséricordieux, et j'espère bien que le poids de mon amour pour vous et de mon repentir pèsera assez devant sa justice. L'indulgence n'est-elle pas, par excellence, un don céleste?

« Chers enfants, aimez-vous, protégez-vous, suivez, sans vous arrêter aux aspérités du chemin, chacun la voie tracée devant vous, et songez bien que celui-là est le plus heureux qui ne manque jamais volontairement à ses obligations;

« Que le bonheur est dans le devoir, et que la vie est un combat continuel dont la récompense est aux cieux.

« Adorez Dieu, soyez justes et aimez votre patrie.

« JEANNE. »

Jeannette, ou sœur Ursule, pleura beaucoup sur le sort de sa pauvre mère, et demanda à la Supérieure ce qu'il fallait faire.

— Dieu veut, mon enfant, que vous trouviez votre frère, car il est sans doute destiné à nous protéger. Vous dites qu'il se nomme?

— Georges Kobeski.

— Il me semble, dit la Supérieure, en avoir entendu parler. Kobeski, Kobeski?...

— Qui parle ici de Kobeski? dit un garde qui faisait faction dans le corridor voisin, en se rapprochant.

— Nous avons ici sa sœur, dit la Supérieure.

— Ah! bah! tant mieux pour vous, citoyenne. Ah! vous avez ici la sœur de l'estafette de D....., l'estafette de la mort, le bourreau des crânes. C'est un protecteur solide, celui-là, je vous le garantis. Il a les bras longs, à telle enseigne que, si l'idée lui venait de vous faire fusiller ce soir, ce serait fait. Il obtiendrait, à coup sûr, bien plus facilement cela que votre liberté.

— Hélas! vint dire sœur Ursule, c'est mon frère.

— Est-ce que tu voudrais le voir? citoyenne.

— Mais oui.

— Je m'en vais en parler au chef de poste.

Un instant après, un sergent vint très respectueusement demander l'honneur de présenter ses hommages à la citoyenne Kobeski.

— Si vous tenez à m'être agréable, lui dit celle-ci en le recevant, conduisez-moi à l'instant près de lui.

— Où est-il? mais qu'importe, répliqua le sergent, après réflexion, puisqu'il n'est pas permis de vous laisser sortir. La consigne est très sévère. L'on s'occupe de vous, en ce moment, et il est probable que, sur le rapport de l'agent de Raoul Rigault, qui est venu vous questionner, votre transport va être probablement ordonné.

— Et où nous enverrait-on? sergent.

— A la Roquette, sans doute, avec les autres.

— A la Roquette? mais c'est je crois la prison des futurs snppliciés.

— C'est vrai, mais savez-vous à quoi vous serez condamnées?

— Voyons, sergent, dit la Supérieure. Vous êtes bon, j'en suis convaincue. Je m'en vais vous offrir un moyen de concilier votre devoir avec votre consigne.

— Voyons, si je peux, cela sera avec plaisir, car si j'avais une sœur religieuse, je serais bien aise qu'on fasse quelque chose pour elle.

— Votre consigne est de ne pas laisser sortir les religieuses; eh bien, il n'en sortira pas. La sœur Ursule et une amie se déguiseront en femmes de la Halle, pour sortir et elles rentreront aussitôt qu'elles auront trouvé Kobeski. Vous pouvez être sûr que l'estafette de D..., vous en sera aussi reconnaissant que nous.

— C'est entendu, et quand vous voudrez : Kobeski me devra cela.

XXII

Le jour où Georges, accompagné de son ami, alla à la recherche de sa sœur, et celle-ci à la recherche de son frère, était le premier jour de la semaine terrible. Qu'était-ce que ces inquiétudes de famille, à côté des graves événements qui allaient se passer?...

Dès le matin, une immense rumeur parcourut Paris ; les uns étouffaient leur joie, les autres tremblaient de peur, tous frissonnaient de crainte. Georges, qui avait passé une partie de son temps à raconter à Marie tout ce qui lui était arrivé depuis sa dernière visite, et à écouter sa petite chronique du quartier, se rendit en toute hâte à son poste, en recommandant à sa fiancée de tenir la maison fermée.

C'est le dernier jour de nos misères, lui dit-il en partant ; au revoir !

Si j'avais au moins pu recueillir ma sœur, mais c'est un peu tard, murmurait-il, en s'en allant. Il avait parcouru la moitié de son chemin, lorsqu'il rencontra son ami Douski.

— Tu sais sans doute la nouvelle?...

— Mon Dieu, on dit qu'ils sont entrés !...

— Oui, les troupes de Versailles occupent le Trocadéro, dont ils ont surpris les gardes endormis. Ils sont à la porte Maillot et occupent tout ce côté de la Seine jusqu'au Champ de Mars.

Douski ayant donné son cheval à un fédéré, qui ne demandait pas mieux de s'en aller, raconta à son ami Georges, que le général Verger était au pont d'Austerlitz, dont le passage lui avait été livré par le commandant P....., un ancien sergent-major de la Garde, qui commandait le bataillon chargé de sa défense.

— Figure-toi que cet individu faisait bêtement, dans la nuit, une ronde au delà de la barricade du pont, pour en surveiller les abords ou peut-être se ménager une reddition honnête, pour s'en prévaloir plus tard, lorsqu'il tomba dans une embuscade de nos troupes arrivées jusqu'en face du pont.

— Halte-là ! lui cria une sentinelle, qui, l'empoignant aussitôt au collet, menaça de le tuer, s'il bougeait.

— Ami, ami ! dit le commandant tout tremblant.

Conduit devant le général, il manifesta une grande surprise de voir l'état-major d'une division si près du pont. Après quoi, il raconta son histoire, de laquelle il résultait que, déserteur d'un

régiment de la garde impériale, comme sergent-major, il s'était réfugié à Londres, d'où il était revenu depuis les événements.

— Je puis, mon général, vous être utile, si vous le voulez.

— Je l'espère. Vous allez, à l'instant, vous approcher, à vos risques et périls, de votre barricade, et donner l'ordre à vos hommes de déposer leurs armes en faisceaux, et de partir.

Le jour commençait à poindre, et le commandant exécuta sa promesse avec un vrai courage. Il est vrai qu'il n'avait guère le choix, car, s'il craignait d'être fusillé par les siens, il ne pouvait pas manquer de l'être par les nôtres, en cas de refus.

Ce qui fut dit, fut fait. Les gardes de ce bataillon ne demandaient pas mieux, paraît-il. Les armes restèrent, les hommes disparurent, et le pont fut à nous, sans coup-férir.

— Vois-tu, là-bas, cette immense fumée noirâtre, qui s'élève vers le ciel? ce sont les rues de Babylone, du Bac, qui brûlent, ainsi que nombre de maisons des rues de l'Université et de Lille, et autres rues voisines? C'est la manière de ces messieurs de battre en retraite. Il faut croire qu'ils n'ont pas eu le temps de placer toutes leurs piles, sans cela nous aurions déjà entendu le bruit de formidables explosions.

Pour nous, mon cher, nos troupes sont en partie rendues, d'autres débandées, et nous n'existons guère que de nom. Cependant j'ai une dépêche à remettre à l'Hôtel de ville, de la part de D... Viens avec moi, nous causerons de ce que nous devons faire.

— Et Saint-Lazare, quand irons-nous?

— Voici, mon cher, du papier au cachet du Comité central, sur lequel je vais écrire ces mots : « Il est défendu, sous peine de mort, d'inquiéter les religieuses, de quelque manière que ce soit. »

— C'est cela, dit Georges, mais il me faut aussi un écrit semblable pour la famille de ma fiancée!

— Bien entendu, le voilà prêt. Maintenant il nous faut signer tous deux, au nom du comité de vigilance, toi, comme estafette de D..., et moi, comme chef d'état-major.

Cette petite opération terminée, les deux amis firent dételer les chevaux de deux fiacres, signèrent aux conducteurs deux réquisitions pour leurs montures, puis, d'une trotte, ils se transportèrent d'abord près de la famille brésilienne, qu'ils rassurèrent par cette précaution, puis à Saint-Lazare.

Mais quelle ne fut pas leur surprise, lorsqu'ils apprirent que la

sœur Ursule et une autre religieuse étaient parties déjà à la recherche de la famille brésilienne.

— C'est ma faute, Monsieur, dit la Supérieure. Un étranger est venu apporter à la bonne sœur Ursule un mot de sa mère, qui lui annonçait qu'elle avait un frère à Paris. Sur mon invitation, elle est allée à sa recherche, pensant que c'était la Providence qui nous envoyait ce secours.

— Mais on va l'insulter, l'assassiner peut-être, dit Kobeski.

— Non, Monsieur, on n'assassine pas des femmes.

— Mais leurs costumes attireront les regards.

— Elles en ont changé, avec la permission du chef de poste. Puisque vous êtes l'estafette de D..., le bon frère de notre amie, vous ne nous refuserez pas votre appui?

— Soyez tranquille! dit Georges, des ordres sont donnés en conséquence. Vous pouvez demeurer en paix.

— Merci! Vous comprenez, Monsieur, que je ne pouvais refuser cette satisfaction à votre sœur, qui nous reviendra sans doute bientôt. A la faveur d'un costume grossier, ces bonnes sœurs arriveront saines et sauves, croyez-le.

— Enfin, soit! j'espère qu'elles trouveront la maison et qu'elles y seront bien reçues.

— Allons à l'Hôtel de ville, dit Douski, le temps presse, n'entends-tu pas le canon? Au revoir, Madame la Supérieure, laissez passer l'orage, et priez pour nous.

Arrivés au palais municipal, ces messieurs échangèrent leurs chevaux. Tout était là dans le plus grand désordre, pêle-mêle. Tout le monde commandait, donnait des ordres. Les estafettes se croisaient, les cavaliers rentraient et sortaient avec une espèce de fureur; l'état des esprits était surexcité, la fièvre était sur tous les visages. Ne pouvant ici agir autrement que tous les autres, Georges et Douski firent bonne contenance, en répondant à toutes les questions dont ils étaient assaillis.

— Tu viens de là-bas, estafette de la mort, comment ça marche-t-il?

— Oh! très bien, du moins très mal, je veux dire. Quel est le bon?

— Je veux dire que les Versaillais avancent rapidement.

— Ah! eh bien, ils en verront de belles!

— Et toi, Douski?

Mon cher, il n'y a qu'à se bien tenir, nos troupes se rendent, et beaucoup de nos hommes ont des drapeaux tricolores dans leurs poches.

— Ce sont des traîtres !...

— Mais laissez-moi porter ma dépêche.

— Va, va, oiseau de mauvaise augure ! proféra un garde. Ces deux particuliers, ajouta-t-il, me font l'effet de deux traîtres.

Mais Douski était arrivé avec son ami, dans la grande salle Saint-Jean, où se tenaient en permanence quelques membres de la Commune.

— Tiens, dit un de ces hommes, voici l'estafette de D.., avec son chef d'état-major, il doit y avoir du nouveau.

— Voilà, dit Douski, en tendant sa dépêche. J'ai eu bien de la peine à arriver jusqu'ici.

— Les Versaillais avancent, malgré l'incendie, et la résistance de nos braves, dit un forcené qui venait de lire la dépêche, par-dessus l'épaule de Delescluze, qui l'avait reçue.

Qu'on fasse prévenir Benot et D... du Louvre et des Tuileries, cria celui-ci ; et ce Parisel, que fait-il donc ? Et G..., des Gobelins, M..., de la Chancellerie, et le Panthéon, et les Finances, et le Grenier d'abondance, comment ! tout cela n'est pas encore en l'air ! Tonnerre !...

XXIII

Il était tard, et cette nuit, comme celles qui se suivirent pendant cette semaine, se passa dans les transes terribles de la terreur et de l'épouvante. Le jour venu, beaucoup avaient évacué l'Hôtel de ville, et les bombones de pétrole avaient pris leurs places dans les salles, corridors et escaliers du palais ; il n'y avait plus qu'à les répandre. En présence de telles mesures, le désarroi s'était encore plus accentué Georges : et Douski crurent devoir en profiter, pour se transporter eux aussi, à la mairie du XXe arrondissement, point sur lequel tout le monde se repliait.

— Voyons un peu tout cela, dirent-ils, avant de passer aux Versaillais ; peut-être pourrons-nous rendre quelque service. Ensuite, il nous faut choisir un moment propice. Pour l'instant, nous serions massacrés, si nous manquions de prudence.

A la mairie du XXe arrondissement, le désordre était à son

comble ; cependant, l'on y chantait la victoire de la Commune. Quantité d'hommes, ivres de vin et de rage, criaient à la trahison des chefs.

— Il faut, disaient plusieurs d'entre eux, que tout brûle, que tout crève.

— Après nous le déluge! vociféraient d'autres.

— Allons! qui donne un coup de main ici? criaient quelques malheureux habillés en artilleurs, poussant une pièce de canon à une barricade.

— Allez, allez, *rossards*, poussez donc vous-mêmes.

— *Zut*, alors! à d'autres? déclaraient ces hommes, nous en avons assez! et rentrant dans un bouchon voisin, ils abandonnaient la pièce au milieu de la rue.

— Buvons, buvons! disait-on dans cette taverne, buvons au règne de la populace, buvons au peuple-roi!

— C'est bien vrai, disait une espèce de démon femelle. La terre est à nous, donc tout ce qui est dessus nous appartient. A bas les riches et leurs lois! Vive le peuple, le peuple souverain!

Georges et Douski, sous prétexte de donner ou de transmettre des ordres, parcouraient à cheval tous les points les plus important de l'insurrection. Le 24 mai, ils se trouvaient rue François-Miron, juste au moment où un sieur Langlet tomba, rue des Barres, assassiné par les hommes du poste de la mairie du IVe arrondissement. Information prise, ils apprirent, du chef du poste lui-même, un jeune homme blond, à qui l'on aurait donné le bon Dieu sans confession, que ce citoyen s'était permis de lui tirer la langue, lorsqu'il passait.

— Vous l'avez vu?

— Non, mais on me l'a dit!

— Nous étions, nous dit-il, sur le quai Saint-Louis, en patrouille, lorsque deux citoyennes nous prévinrent que ce vieux, en regardant brûler l'Hôtel de ville, venait de nous tirer la langue. M'étant approché, je lui demandai ce qu'il faisait là, alors que tout le monde était sous les armes. Rien! me dit-il d'un certain air. Je suis vieux et ne dois rien; voyez, du reste. Et il me montra, sous son paletot, un cordon de franc-maçon, vous voyez que nous sommes frères.

— Le prenez-vous pour tel? dis-je à mes hommes.

— Non, me fut-il répondu. C'est un réac, et nous l'emmenâmes

au poste, malgré les cris d'une petite fille, qui s'était fourrée dans ses jambes. Mais là le bonhomme voulut s'enfuir, et nous lui avons tiré dessus, comme sur un lapin.

Voilà, citoyens officiers, comment nous traitons les traîtres. Pas de pitié pour eux! Son cadavre est à la Morgue.

Des femmes et des enfants couraient les rues, avec des seaux de pétrole, les autres avec de longs balais, pour en badigeonner les maisons. Que de crimes restés impunis cette Commune a été le prétexte!

Nos deux amis, faisant un grand tour, vinrent déboucher au bout du faubourg Montmartre. Leurs montures leur permettaient de telles courses, et leur costume leur servait toujours de laisser-passer. Ce sont des officiers de D... disaient ceux qui les voyaient passer.

Arrêtés devant un restaurateur du nom de F..., ils descendirent de cheval, et demandèrent quelque chose à manger, parce qu'ils avaient faim.

— Nous n'avons pas grand chose, citoyens officiers, mais, enfin, asseyez-vous un instant, nous allons essayer de vous satisfaire.

— A la bonne heure! dit Georges. Il nous faut dépêcher, se dirent-ils tous deux, car l'action militaire paraît rapide. Il ne faut pas attendre plus longtemps.

Ils étaient sur le point de se lever, pour partir, lorsqu'une bande de dîneurs pénétra dans un cabinet voisin. C'était B.., Ch.., son chef d'état-major, et plusieurs autres individus.

— Allons, maître F... dépêche-toi!

— Voilà, tout est prêt, je vous ai conservé un bon déjeuner, selon vos ordres, citoyens.

— Ah! le coquin de restaurateur! dirent les deux amis. Il ne nous attendait pas, mais il en attendait d'autres. Écoutons un peu.

— L'armée de la Commune fuit de toute part, dit B..., chef de la 10e légion.

— Nous mettrons le feu à tout le quartier, dit Ch...

— J'ai écrit à Lis... que je ne me retirerai, que quand tout ici serait en cendres.

— C'est bon, dit le colonel B..., c'est bon, nous avons déjà commencé par ce nid de réactionnaires du Tapis-Rouge, grâce à la concierge, qui nous a signalé ce repaire.

Voilà une particulière qui mangerait tous les réactionnaires rôtis,

ou bouillis. Elle a avec elle trois ou quatre citoyens aussi dévoués. Cette famille là est une famille dévouée. Je ne voudrais pas tomber dans ses pattes !

— C'est bien! dit B..., buvons un coup ; et toi, cuisinier du diable, garde-nous précieusement ces costumes de prêtres, nous nous en servirons, quand la besogne sera faite.

Tout frémissants de colère et de dégoût, nous sortîmes de notre cabinet et nous nous mêlâmes aux insurgés. En face des beaux magasins du Tapis-Rouge, nous fûmes témoins de toutes les horreurs imaginables. Que pouvions-nous faire ?

— Tu vois, estafette, comment nous grillons ces réac ! Il y en avait là dedans ! on aurait dit une fourmilière, mais, au fur et à mesure qu'ils se présentent, soit aux portes, soit aux fenêtres, pif, paf, autant de f...!

C'est égal, cette concierge est une véritable patriote. Tiens, regarde au troisième, cette femme qui tient un enfant, ces trois hommes sur les toits, et celui-là qui sort d'une cheminée, et ce couple, à la porte d'entrée. Mais, aussitôt vus, cent coups de feu les atteignaient en même temps et c'était fini !...

Ah ! si nous les tenions tous, comme ceux-là ? il n'en échapperait pas un. C'était un immense brasier, au milieu duquel pouvaient se trouver plus de vingt familles.

— Dépêchons ! Georges, il est temps de mettre nos bras et nos cœurs au service du droit et de la justice. Que Dieu se hâte de frapper tant de misérables !

Nous nous étions avancés jusqu'à une immense barricade, qui, barrant la place du Prince-Eugène, défendait l'entrée du faubourg. Nous résolûmes d'en finir.

Nous étions parmi ses défenseurs, à attendre le moment propice, lorsque nous aperçûmes Delescluze, qui paraissait se traîner assez péniblement. Traître ! traître ! lui criait-on de tous côtés, tu nous abandonnes, après nous avoir perdus !.. et quelques coups de fusil l'abattirent. Il était mort.

— Il ne faudrait pas finir de même, dit Georges à Douski.

— En effet. Cela serait fâcheux.

Aussi Georges, se décidant à tenter l'aventure, aperçut, à droite de la barricade une maison dans laquelle il pouvait s'introduire avec son ami.

— Viens, Douski, nous allons organiser la défense dans cette maison, elle me paraît mal dirigée.

Une fois là, ils ne trouvèrent que des hommes assez mous, auxquels ils firent faire un trou dans le mur de la maison voisine.

— Restez-là, leur dirent-ils, nous allons étudier les lieux, nous vous appellerons si c'est nécessaire.

N'ayant trouvé personne dans cette maison, ils agitèrent alors leur drapeau tricolore, qu'ils avaient dans la poche et descendirent dans la rue, protégés par quelques militaires qu'avaient attiré ce signal.

Georges se réclama du général D..., sous les ordres duquel il avait servi à Châtillon, et demanda pour lui et Douski la permission de combattre comme dans cette mémorable circonstance, ce qui lui fut accordé. Ils aidaient ainsi l'autorité militaire de leur dévouement et de leur zèle. Malheureusement Douski se fit tuer, et Georges, blessé, dut retourner au Val-de-Grâce.

XXIV

Le n° 15, dans la salle des blessés, au Val-de-Grâce, était un pauvre garçon que l'on connaissait déjà, pour l'avoir soigné pendant le premier siège. Amené presque mourant, avec beaucoup d'autres, on l'avait reconnu, et la même sympathie, le même intérêt l'avaient aussitôt entouré. Pauvre jeune homme! son état était inquiétant, car sa première blessure, beaucoup plus grave, s'était rouverte.

— Comme il est pâle! disait la bonne sœur chargée de lui, comme il est pâle!... S'il allait mourir!... Mais non, Dieu ne le voudra pas!

— Je vous dis que c'est un soldat de la Commune, disait une de ces dames, voyez ce costume sinistre.

— Non, lui objecta la sœur, à laquelle était adressée cette observation, vous vous trompez, chère sœur, c'est un ancien capitaine de mobiles. D'ailleurs, nous avons ici un peu de tout; mais pour celui-là, voyez qui l'a conduit ici.

En effet, tombé dans les rangs de l'armée régulière, Georges avait été enlevé par des infirmiers militaires, et porté au Val-de-Grâce, avec un mot de recommandation du général D...

— Et puis, ajouta la bonne sœur, que nous importe! Ne sont-ils pas tous ici nos frères au même titre.

Le docteur visitait ses blessés deux fois par jour. Les amputations étaient nombreuses, les décès aussi ; la fièvre d'hôpital s'emparait d'un grand nombre de malades et les emportait.

Ah ! il serait bien désirable que l'on pût avoir toujours une ambulance organisée à l'instar de l'ambulance américaine, qui fonctionna avec un succès si extraordinaire, pendant le siège des Prussiens.

Là, point de fièvre maligne. Au dévouement des bonnes dames américaines et anglaises, qui soignaient nos malades avec la même charité que nos Sœurs, se joignait une organisation des plus intelligentes et une hygiène incomparable.

L'état de faiblesse de Georges était tel, qu'il n'avait pas encore conscience de sa situation. Sans cela, quelle satisfaction n'eût-il pas éprouvée en retrouvant à son chevet la bonne sœur Ursule, sa propre sœur, à la recherche de laquelle il était !

Quelques jours se passèrent ainsi, lorsque sœur Ursule crut pouvoir parler à son malade.

— Comment cela va-t-il, maintenant, Georges?

— Georges? qui m'appelle par mon nom?

— C'est moi, dit sœur Ursule, moi, ta sœur !

— Jeannette... que je cherche?

— Oui, mon cher frère.

Et, se retournant, le malade vit, qui?

La sœur Ursule, c'était bien elle !

— Oh! merci, mon Dieu, merci. C'est bien toi, bonne et chère sœur... que je t'embrasse ! Mais comment se fait-il?

— Repose-toi, mon Georges, ne fatigue pas ton esprit. J'ai fait prévenir la famille brésilienne, que tu étais ici, et que moi, ta sœur, j'étais chargée de te soigner. Tu comprends que l'on doit être tranquille.

— Oh ! parle-moi, dit Georges, je vais bien, je suis guéri. As-tu vu Marie?

— Je n'ai vu personne, mon ami. Notre pauvre mère, que Dieu la reçoive dans son sein, m'ayant fait parvenir un mot, dans lequel elle me disait que tu étais dans cette famille; j'y suis allée aussitôt. Mais personne ne m'ayant répondu, je suis venue ici, ne pouvant retourner à Saint-Lazare. Tu vois que j'ai été inspirée. Oh oui ! c'est bien vrai, heureusement !

Je ne m'attendais, cependant, pas à t'y voir, parmi les pauvres blessés qu'on nous amène.

— Mon Dieu, que je suis content! Je vais bientôt épouser Marie.

— Certainement, mais nous parlerons de cela un peu plus tard. Le docteur a dit qu'il ne fallait pas bouger, reste un peu tranquille.

— Mais ma mère, où est-elle.

— Notre mère est au ciel, Georges, Dieu l'a appelée à lui. Nous prierons pour elle.

— Elle est morte, pauvre chère mère, elle est morte!

— Elle avait bien souffert, dit Jeannette. Oui, je le sais.

— Elle m'avait laissé, en partant, le récit de ses peines. Mais je n'ai pas eu le temps de le lire. Il m'a été volé.

— Je l'ai, et tu le liras.

— Ah! comment?

— Je t'expliquerai cela une autre fois.

Le lendemain, Georges déclara qu'il allait très bien.

— Je n'ai plus rien, dit-il, je suis guéri. Le moral chez moi était beaucoup plus malade que le corps. Maintenant, je vais bien.

Rien ne put, en effet, empêcher Georges de se lever.

— Viens avec moi, chère et bonne sœur, dit Georges, que je te fasse connaître ma fiancée. C'est elle qui sera contente!

DELORME.

(*A suivre*).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Le Photophone. — De même qu'il y a deux sortes de téléphones, il y a deux sortes de photophones. — Photophone musical — Sa transformation facile en télégraphe. — Résultats pratiques actuels, observation. — Idées *à priori* de M. Charles Cros, annonçant, dès 1872, la possibilité d'une pareille découverte. — Photophone d'articulation, propriétés du sélénium, son état naturel, son polymophisme, son usage nul. — Le sélénium, mauvais conducteur de l'électricité, devient bon conducteur, s'il est exposé à la lumière. — Disposition ingénieuse de l'appareil à sélénium. — Eléments constitutifs du photophone d'articulation. — Source lumineuse. — Appareil transmetteur. — Appareil récepteur. — Conséquences de cette découverte, exagérations. — Exposition de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie. — Le prototype, le briquet cosmopolite. — Le nickel et la Nouvelle-Calédonie; propriétés du nickel; minerais d'Europe, inférieurs, comme quantité et comme qualité, à ceux de la Nouvelle-Calédonie; traitements métallurgiques des uns et des autres; applications du nickel à l'état de métal pur et à l'état d'alliage. — Les métaux découpés.

On se rappelle encore l'émotion du monde savant, quand M. Alexander Graham Bell fit connaître, en 1876, à l'Exposition de Philadelphie, le *téléphone*, que sir William Thomson appela aussitôt la *merveille des merveilles*. Cette émotion vient d'être dépassée par une découverte bien plus étonnante du même savant : c'est le *photophone*, dont nous allons entretenir le lecteur. En se reportant aux intéressantes chroniques scientifiques de mon prédécesseur, dans la *Revue du monde catholique*, M. Rambosson (1), on trouvera tout ce

(1) Puisque le nom de M. Rambosson, si sympathique aux lecteurs de la *Revue du monde catholique*, se présente naturellement sous notre plume, disons qu'il vient de publier chez MM. Firmin Didot et Ce, la troisième édition de « *Histoire et légendes des plantes utiles et curieuses* ». L'auteur a terminé, par quelques notions élémentaires de botanique, ce beau volume qu'on peut louer sans réserve, mettre entre les mains de tout le monde. Il est illustré de 187 gravures représentant les sujets intéressants, choisis avec soin comme « le biographe choisit les hommes illustres dont la vie est un enseignement ». Rien n'est plus propre à faire aimer la plus aimable de toutes les sciences que ces récits simples et touchants où la poésie côtoie l'agréable et l'utile, et où tout contribue à charmer à la fois les yeux, l'intelligence et le cœur.

qui concerne le téléphone, le microphone et le phonographe. Il sera souvent question, dans la suite, du premier de ces instruments. Le téléphone devait, en effet, précéder le photophone.

Photophone (de φῶς, φοτός, lumière; et φωνέω, je parle, d'où φωνή paroles) signifie lumière devenue parole, ou plus simplement la lumière parlante. On se rappelle que, dans le téléphone articulant, les vibrations de la parole font mouvoir un disque métallique en forme de membrane très mince, disque placé devant un aimant entouré d'une bobine. Les mouvements de la plaque déterminent dans la bobine des courants électriques qui sont transmis par un fil conducteur à un appareil identique dont la membrane vibre de la même façon sous leur influence, et reproduit exactement les paroles prononcées. Entre la personne qui parle et celle qui écoute, il y a un intermédiaire, le fil métallique qui livre passage au courant électrique. Dans le photophone, cet intermédiaire est supprimé, ou plutôt il est remplacé par un rayon lumineux qui sert ainsi de véhicule à la parole. C'est donc la lumière qui devient parole. En d'autres termes, le phénomène se réduit à ceci : Une personne chante ou parle devant un appareil constitué par un miroir très mince et fortement éclairé, qui vibre sous l'influence de la parole. Ce miroir projette un rayon lumineux d'intensité variable, sur un appareil récepteur situé à une certaine distance, et auquel est adapté un téléphone ordinaire. En portant cet instrument à son oreille, une seconde personne entend les chants ou les paroles prononcés, qui ne lui arrivent que par l'intermédiaire du rayon lumineux. Ne pense-t-on pas involontairement à ces fabliaux du moyen âge, où il est question de personnages pénétrant dans l'intérieur des maisons en se faisant transporter sur un rayon de lune?

La question étant ainsi posée, voyons maintenant le détail des appareils, et étudions les propriétés du sélénium, qui ont rendu possible une invention aussi extraordinaire, mais qui confirme de plus en plus les vues exposées par le R. P. Secchi, sur l'*unité des forces physiques.*

*
* *

De même qu'il y a deux sortes de téléphones, les uns dits *musicaux*, c'est-à-dire ne transmetatnt que des sons de différentes hauteurs, les autres dits *parlants* ou *d'articulation*, c'est-à-dire

transmettant la parole, la voix articulée ; de même, il y a deux sortes de photophones : le photophone *musical*, et le photophone *d'articulation*.

Le premier de ces instruments est, à proprement parler, la découverte de M. Alexander Graham Bell, car le second n'est que l'application d'une propriété du sélénium, découverte en 1873, par MM. May et Willoughby Smith.

*
* *

Le photophone musical de MM. Bell et Sumner Tainter (car ces deux noms doivent être désormais associés chaque fois que l'on parle de cet instrument) se compose essentiellement d'une source lumineuse quelconque, lumière solaire, lumière électrique, flamme d'une bougie, etc., au-devant de laquelle on place une lentille convergente, qui concentre les rayons lumineux sur un disque de phénakisticope, percé d'une quarantaine de trous situés à une faible distance de la circonférence. Ce disque est traversé en son centre par un axe horizontal, qui permet de lui communiquer une vitesse très considérable. Quand le disque tourne, le faisceau lumineux, dont le foyer coïncide avec le niveau des trous, passe librement ou est interrompu, suivant qu'il rencontre un vide ou un plein.

On obtient ainsi un faisceau lumineux, interrompu d'autant plus de fois que le disque tourne plus vite ; il est facile d'avoir, rien qu'en frottant l'axe du disque avec la main, cinq ou six cents interruptions par seconde. Au sortir du disque, le faisceau lumineux est reçu par une seconde lentille convergente, située à l'entrée d'un tube en caoutchouc, dont l'autre extrémité, évasée en pavillon, porte une plaque mince, *d'une substance quelconque*. Sous ce rapport, M. Bell a essayé des rondelles de différents bois, de divers métaux, et jusqu'à du drap de billard. Nous avons surtout remarqué un disque d'ébonite (1), qui avait au moins 4 millimètres d'épaisseur. Sous l'influence de ce rayon lumineux interrompu, la petite plaque vibre et rend un son dont la hauteur est en rapport avec le nombre des interruptions, et par conséquent avec la vitesse du disque per-

(1) On appelle *ébonite* le caoutchouc durci ou vulcanisé.

foré. Comme ce son est assez faible, l'expérience ne réussit bien que s'il règne un très grand silence.

Quand nous disons substance quelconque, nous restons en deçà de la vérité, car si l'on reçoit le *rayon vibratoire* (c'est ainsi que M. Bell appelle la lumière qui a traversé le disque perforé pendant qu'il est en rotation) « sur l'orifice ouvert d'un tube dont l'autre extrémité sera maintenue contre l'oreille, la note ne cessera pas d'être entendue... Enfin recevons simplement dans le conduit auditif le rayon lumineux vibratoire, et nous entendrons toujours la note, dont la hauteur dépend de la vitesse de rotation du disque perforé ».

« Il existe encore, pour ces expériences, une forme qui peut servir plus commodément à mettre en évidence, d'une manière complète, la généralité du phénomène découvert par M. Bell. Cette forme consiste à soumettre à la lumière intermittente une éprouvette de verre renfermant toute espèce de substances, et à l'orifice de laquelle est ajusté le tube acoustique que l'on porte à son oreille. »

« Mais si au lieu de ces tubes, de ces substances opaques, etc., on emploie du sélénium (1) traversé par le courant d'une pile de six éléments Leclanché, et que l'on porte à son oreille un téléphone ordinaire placé dans le circuit, l'intensité devient relativement considérable, et il n'est plus besoin, pour réussir l'expérience, de se mettre à l'abri des bruits extérieurs (2). »

*
* *

On conçoit que si, à des intervalles plus ou moins éloignés, on place un obturateur devant les ouvertures du disque, le son sera à volonté court ou prolongé; on pourra ainsi reproduire des signaux analogues à ceux du télégraphe Morse, signaux qui consistent, comme chacun le sait, en points et en traits, dont les combinaisons et la succession suffisent à former l'alphabet. M. Bell obtient ce résultat dans son photophone musical, en plaçant en avant du disque perforé une clef de Morse dont, l'extrémité arrondie vient, quand on la manœuvre, se placer juste en regard des trous et arrête le rayon lumineux. On le voit donc, la lumière produit des sons, et de

(1) On verra plus loin, à propos du photophone d'articulation, la raison de cette influence si remarquable du sélénium.

(2) Voy. *Comptes rendus*, n° 15 (11 octobre 1880), page 597.

même que dans les conditions ordinaires, entre le mouvement d'un corps matériel et l'oreille qui entend, il n'y a d'autre intermédiaire que les vibrations de l'air, de même dans le photophone musical, les vibrations qui déterminent le son, ne sont représentées à un moment donné que sous forme d'un rayon lumineux interrompu. Autrement dit, les ondulations de l'éther peuvent se transformer en vibrations sonores. On comprend, sans qu'il soit besoin d'y insister, la mine féconde que le photophone promet à ceux qui ne manqueront pas de chercher les rapports encore inconnus qui relient les phénomènes lumineux aux autres phénomènes physiques.

Au point où nous sommes arrivés, nous ne saurions trop insister sur la particularité qui distingue le photophone musical du téléphone de même nom. Dans ce dernier, un son produit dans l'appareil transmetteur est communiqué par le courant électrique au récepteur qui reproduit le son initial; dans le premier, le son initial manque et il est remplacé par une source lumineuse qu'on rend simplement vibratoire. On verra bientôt l'importance de cette distinction capitale, car de ce que l'on entend un son dans le récepteur d'un photophone, il n'est pas permis de conclure que ce son a été réellement produit au point de départ.

*
* *

Voyons, d'autre part, ce que la pratique peut dès à présent attendre du photophone musical. Nous venons de dire comment, au moyen de l'interrupteur, on peut former des combinaisons en nombre suffisant pour obtenir les lettres de l'alphabet. A quelle distance de pareils signaux peuvent-ils être transmis? Des expériences exécutées entre deux stations séparées par 2 kilomètres ont pleinement réussi, quand on employait comme récepteur un appareil au sélénium. Mais il est permis d'espérer qu'avec les perfectionnements qui ne tarderont pas à se faire, cette distance sera facilement doublée, peut-être obtiendra-t-on même des résultats plus accentués. On en pourrait donc tirer parti dans les opérations de guerre et dans les places assiégées. M. E. Hospitalier a déjà imaginé le mécanisme suivant :

« Si l'on emploie, dit-il, un disque de phénakisticope percé d'une double rangée de trous, *en nombre inégal*, les deux rangées

étant d'ailleurs très rapprochées, et que la clef occulte successivement l'une ou l'autre rangée, *sans jamais éteindre le rayon lumineux*, il en résultera deux notes différentes dans le téléphone récepteur, notes qu'on pourra combiner en alphabet Morse, alphabet absolument fermé aux indiscrétions extérieures, puisque le rayon lumineux projeté paraîtra absolument continu. »

*
* *

Ce que M. Bell a réalisé avec son photophone musical avait été pressenti par M. Charles Cros. Doué d'une intuition très remarquable, cet auteur avait prédit et affirmé, dès 1872, le résultat auquel l'inventeur américain est parvenu expérimentalement. Dans un mémoire sur les *principes de mécanique cérébrale*, adressé à l'Académie des sciences, mais qui, après bien des pérégrinations, ne fut imprimé qu'en partie dans *la Synthèse médicale*, au mois d'octobre 1879, on lit :

« On ferait entrer dans un tuyau renforçant une note de *n* vibration à la seconde un rayon lumineux interrompu et rétabli *n* fois par seconde. La raréfaction ou la condensation alternative du milieu gazeux pourrait peut-être faire parler le tuyau. La chaleur rayonnante sera une cause d'erreur à écarter ou à corriger. »

Plus loin, M. Charles Cros ajoute :

« Ou encore on essayerait de faire vibrer une lame métallique bien polie ou une membrane argentée, par une suite de *n* éclairs à la seconde, cette relation du nombre au temps étant donnée par le corps vibrant. Ces expériences exécutées et réussies feront très justement un nom à leur auteur. Mais, je le répète, le principe universel de réaction permet d'affirmer les lois ci-dessus, avant vérification expérimentale. »

Puis M. Charles Cros pose ainsi les lois auxquelles il vient de faire allusion.

« Puisque la lumière en passant d'un milieu dans un autre de densité différente (milieux séparés par une surface oblique à la direction des rayons) subit une déviation, on doit en conclure que si le milieu *agit* sur elle, elle *réagit* sur le milieu. Le principe universel de la réaction me permet donc d'affirmer que :

« 1° La lumière tend à ramener la densité du milieu qu'elle traverse vers celui du milieu d'où elle sort ;

« 2° Elle tend à déplacer le corps transparent dans un sens opposé à la déviation qu'elle subit ;

« 3° Enfin, dans le fait de réflexion, le corps réfléchissant subit un recul. »

Cette citation ne diminue en rien la gloire de MM. Bell et Sumner Tainter. Elle était toutefois bonne à rappeler, ne serait-ce que pour rendre à M. Charles Cros la justice qui lui est due. Nous le faisons d'autant plus volontiers que nous avons confiance dans les lois dont il s'était inspiré, et que toutes les découvertes, les plus étonnantes, surtout, tendent à démontrer que les forces physiques ne doivent être considérées que comme les modalités diverses d'une force unique.

*
* *

Revenons maintenant au photophone d'articulation. C'est dans la séance du 11 octobre dernier que M. Graham Bell, par l'intermédiaire de M. Antoine Bréguet, annonça ses nouvelles découvertes à l'Académie des sciences, et c'est dans la séance suivante, le 18 octobre, que les appareils étaient placés sous les yeux des membres de l'Institut. Mais, dira-t-on, pourquoi M. Bell en arrivant en Europe, est-il venu tout d'abord à Paris, faire part de sa découverte aux savants français? C'était par reconnaissance. En effet, cette année même, l'Académie des sciences avait décerné à M. Bell, le prix Volta (50,000 francs). L'illustre inventeur venait simplement remercier ses juges en leur apportant une découverte bien plus surprenante encore que celle qui avait conquis leurs suffrages.

Le photophone d'articulation est une application des propriétés découvertes dans le sélénium, par MM. May et Willougby Smith, et que ce dernier fit connaître, le 12 février 1873, à la Société des ingénieurs télégraphistes de Londres, propriétés qui consistent en ce que ce corps simple, mauvais conducteur de l'électricité, présente certaines formes sous lesquelles il devient bon conducteur, quand il est éclairé. Ainsi M. Siémens a pu préparer des échantillons dans lesquels la résistance électrique qui était représentée par *quinze* à l'obscurité, ne l'était plus que par *un* à la lumière solaire. Pour mieux comprendre ces faits, il faut d'abord dire ce que c'est que le sélénium. Nous ne pouvons mieux faire que de

nous adresser dans cette circonstance au *Dictionnaire de chimie pure et appliquée* de M. Ad. Wurtz (1).

C'est en 1817 que Berzélius a retiré des résidus d'une usine d'acide sulfurique de Gripsholm, près Fahlum (Suède), ce métalloïde fort peu répandu dans la nature, quoiqu'il entre dans la constitution d'un grand nombre de minéraux, où il joue un rôle analogue à celui du soufre. Nous n'avons pas à nous étendre sur les divers procédés d'extraction du sélénium, procédés qui varient suivant qu'on le retire des séléniures de plomb et de cuivre du Harz, des boues des chambres de plomb ou des suies de certains fourneaux de grillage. Le sélénium fait partie de la deuxième famille des métalloïdes, où il se trouve en compagnie de l'oxygène, du soufre et du tellure. Par ses propriétés physiques, il se rapproche beaucoup du soufre. Il est polymorphe comme lui. On sait, en effet, que ce corps simple affecte une cristallisation différente, suivant que celle-ci s'effectue par voie de fusion ou par voie de dissolution dans le sulfure de carbone. On le connaît aussi à l'état amorphe. Il en est de même du sélénium, qui est connu sous quatre états différents.

1° Le *sélénium noir*, qui se dépose par l'action de l'air sur les séléniures alcalis, en très petits cristaux impossibles à mesurer; il est assez bon conducteur de la chaleur et de l'électricité, etc.

2° Le *sélénium rouge cristallisé*, qui s'obtient en dissolvant dans le sulfure de carbone le sélénium rouge, amorphe, soluble.

3° Le *sélénium rouge et insoluble* dans le sulfure de carbone. Fondu et refroidi brusquement, il se transforme en séléninm vitreux.

4° Le *sélénium rouge amorphe et soluble* dans le sulfure de carbone, qui sert à préparer le sélénium rouge cristallisé.

Un corps aussi plymorphe doit posséder des propriétés physiques en rapport avec ses nombreux aspects.

(1) Cinq volumes grand in-8° à deux colonnes. Ce magnifique ouvrage, terminé il y a seulement quelques années, était déjà devenu incomplet, grâce aux mombreuses découvertes qui se succèdent chaque jour. C'est ce qui a déterminé MM. Hachette à publier un supplément qui formera lui-même un volume fort important. Deux livraisons ont déjà paru. La seconde s'arrête au milieu du mot benzoïque (acide). Nous avons remarqué avec plaisir, dans ce supplément, les autres additions, la description de tous les principes immédiats végétaux qui jouent un si grand rôle dans la thérapeutique moderne.

« Soumis à l'action de la chaleur, dit M. Paul Schutzemberger (1), le sélénium se ramollit d'abord, puis il finit par fondre, en donnant un liquide gris de plomb foncé. Celui-ci, versé sur une plaque de porcelaine, se fige en une masse à surface brillante et noire, à cassure vitreuse, rouge rubis par transparence, lorsqu'on regarde la lumière à travers un éclat mince. »

« Abandonné au refroidissement, le sélénium fondu passe successivement par tous les degrés de l'état pâteux et se fige au-dessus de 50 degrés en donnant du *sélénium vitreux*. Comme pendant ce refroidissement le thermomètre, plongé dans la masse, n'éprouve aucun arrêt dans sa marche descendante, on est en droit de conclure que la chaleur ne devient pas apparente et reste dans le produit solidifié. »

« Le sélénium vitreux et amorphe fournit une poudre grise laissant une trace rouge sur le papier ; il est mauvais conducteur de l'électricité; sa densité est égale à 4,252; il se conserve sans changement à la température ordinaire ; mais à partir de 80 degrés, il se convertit peu à peu en une masse à l'éclat métallique. »

« Cette seconde modification est de couleur gris bleu, à cassure grenue, métallique, semblable à celle de la fonte grise; elle est légèrement malléable, meilleure conductrice de la chaleur et de l'électricité que la première; sa densité à 20 degrés est égale à 4,801. La transformation du sélénium vitreux en sélénium métallique est surtout rapide entre 125 degrés et 180 degrés; elle est accompagnée d'un dégagement de chaleur sensible pouvant élever la température de la masse de 100 à 130 degrés. Le sélénium cristallisé qui se sépare d'une solution de séléniure alcalin exposée au contact de l'air, offre la même densité (4,786—4,808) et rentre dans la modification métallique. »

Plus loin le même auteur ajoute :

« Selon Regnault, le sélénium n'offre pas de points de fusion et de soldification déterminables, il se ramollit peu à peu et devient tout à fait fluide au-dessous de 250 degrés. Hittorf a observé sous ce rapport des différences entre le sélénium métallique et cristallisé et le sélénium vitreux. Le premier fondrait, d'après lui, à 217 degrés, sans préalablement se ramollir, tandis que le second se ramollirait à quarante degrés. »

(1) *Traité de Chimie générale*, I, 439 (Librairie Hachette).

Enfin :

« Le sélénium bout au rouge sombre et donne une vapeur rouge brun qui offre, lorsqu'on la surchauffe, un beau spectre d'absorption, avec des bandes nombreuses dans le bleu et dans le violet. Cette vapeur se condense en poudre écarlate ou en gouttes liquides selon la rapidité du refroidissement. »

Tel est le sélénium, trop rare pour avoir pu trouver des applications intéressantes, même dans les laboratoires. Sous ce rapport, il ressemblait à beaucoup d'autres substances renfermées dans les collections de produits chimiques et aujourd'hui sans usages, mais qui, un jour, en sortiront avec des propriétés qui étonneront le monde, en concourant au bonheur de l'humanité. N'est-ce pas le cas du chloroforme qui, après être resté si longtemps un objet de curiosité scientifique, a permis de supprimer la douleur dans les opérations les plus longues et les plus sanglantes.

Ce sélénium rare et sans aucun emploi était regardé comme une simple curiosité scientifique dont on ne savait que faire. On le préparait en crayons cylindriques, souvent à l'état amorphe, c'est-à-dire sous la forme où il est mauvais conducteur (1).

*
* *

Cependant déjà Hittorf avait trouvé que le sélénium refroidi avec ménagement (ce qui lui donne une couleur analogue à celle du plomb, et une structure cristalline semblable à celle d'un métal)

(1) Le retard apporté à la publication de cette *Chronique scientifique*, nous permet d'indiquer la composition d'un nouveau minerai de sélénium découvert dans la région de Cachenta, province de Mendoza (République-Argentine). C'est un séléniure de cuivre, de plomb et d'argent avec hydrosilicate de cuivre, oxyde de fer et gangue argileuse. L'analyse faite à l'Ecole des mines a donné les résultats suivants :

Argent.	1,96
Cuivre.	28,00
Plomb.	14,10
Fer.	8,40
Sélénium.	28,80
Tellure.	1,80
Soufre.	1,30
Silice et argile.	10,00
Oxygène et perte.	5,64
Total. . . .	100,00

est conducteur de l'électricité aux températures ordinaires. Il avait également vu que sa résistance électrique décroissait régulièrement lorsqu'on le chauffait jusqu'à la fusion, mais que cette résistance s'accroissait brusquement au moment du passage de l'état solide à l'état liquide. On savait aussi qu'exposé au soleil, le sélénium passe de l'une de ses formes altotropiques à l'autre.

C'est alors que M. Willoughby Smith qui employait ce métalloïde pour éprouver les câbles sous-marius, à cause de sa résistance considérable (égale dans certains cas à mille quatre cents *megohms*, c'est-à-dire à un fil télégraphique de 4 millimètres de diamètre qui unirait la terre au soleil) remarqua qu'elle était très variable. Bientôt, son préparateur, M. May, découvrait que le sélénium était meilleur conducteur à la lumière qu'à l'obscurité. D'autres observateurs, après avoir douté de ces résultats, ne tardèrent pas à les retrouver, et il fut démontré que la lumière est la seule cause du phénomène.

Si donc on interpose un morceau de sélénium dans le circuit d'une pile et qu'on fasse tomber sur lui un foyer lumineux d'intensité variable on remarquera au moyen d'un galvanomètre également placé dans le circuit, que le courant est d'autant plus intense que la lumière employée est plus puissante. Tel est le principe sur lequel est basé le photophone d'articulation.

Seulement, dans la pratique, les choses ne se passent pas aussi facilement qu'en théorie. et l'une des difficultés était de disposer le sélénium de telle façon que sa conductibilité électrique variât avec la rapidité des vibrations de la parole. M. Bell y est parvenu de la manière suivante. Il empile successivement, à la façon de la pile à colonne de Volta, une série de disques de cuivre et de mica. Mais il a soin que le diamètre des disques de cette dernière substance soit inférieur d'environ un ou deux dixièmes de millimètre à celui des disques de cuivre, de telle sorte que le cylindre ainsi formé comprend une série de saillies et de dépressions. On chauffe alors ce cylindre à la température de fusion du sélénium; puis prenant un crayon de cette substance, on le frotte sur le cylindre jusqu'à ce que toutes les dépressions en soient remplies et que la surface devienne unie. Avec un poids relativement très faible, le sélénium occupera, grâce à cet artifice, une surface aussi étendue que possible, ce qui lui permettra de ressentir très rapidement les diverses variations de la source lumineuse. Comme ce cylindre doit être traversé par le

courant électrique qui contient les téléphones dans son circuit, on a eu soin dans sa construction de réunir par un fil conducteur tous les disques métalliques de la série paire et par un autre, tous ceux de la série impaire.

*
* *

Pour constituer un photophone d'articulation, il faut : 1° Une source lumineuse; 2° un appareil transmetteur; 3° un appareil récepteur; 4° un téléphone articulant adapté à ce dernier appareil.

*
* *

1° La *source lumineuse* peut être quelconque, mais plus son intensité sera grande, plus il sera possible d'éloigner la distance qui sépare les deux postes. En Amérique, M. Bell employait la lumière solaire, qui lui permit d'opérer avec succès à un intervalle de 213 mètres. A Paris, par le temps brumeux, on a dû avoir recours à la lumière électrique qu'on produit si facilement aujourd'hui, grâce aux machines de Gramme. Dans les ateliers de M. Bréguet, où nous avons eu le bonheur d'assister à l'une des expériences, les deux postes étaient seulement éloignés de 18 mètres, la disposition des lieux ne permettant pas d'opérer à une distance plus considérable. Dans la grande salle du palais de la Bourse où les expériences ont été répétées deux fois, on a obtenu des résultats bien plus satisfaisants, quoique les deux postes fussent à 48 mètres l'un de l'autre. Ces expériences de la Bourse avaient été faites pour rendre témoins de ces phénomènes le président de la République et les autres membres du gouvernement; mais les préoccupations politiques des jours derniers ont fait que le premier comme les seconds ont dû remettre à des temps plus calmes le plaisir pur qu'ils auraient goûté devant une découverte aussi surprenante.

Il est regrettable que dans les expériences faites jusqu'à ce jour, on n'ait pas essayé la lumière de Drummond ou la lumière du magnésium. Si, comme c'est probable, ces sources lumineuses étaient suffisantes pour la reproduction des phénomènes, il deviendrait facile de les répéter partout où l'on voudrait; ce qui est très difficile aujourd'hui parce qu'on est obligé d'avoir recours à la lumière électrique qui nécessite une installation spéciale et très coûteuse.

*
* *

2° L'*appareil transmetteur* que nous avons vu employer dans les ateliers de M. Bréguet, consiste en un miroir en glace étamée d'environ un dixième de millimètre d'épaisseur. Quoique difficile à réaliser, cette condition est indispensable pour que le miroir réponde à toutes les vibrations de la parole. Au miroir fait suite un tube en caoutchouc d'environ 1 mètre, et terminé par une embouchure au devant laquelle on parle. Le tout est disposé de façon que la source lumineuse tombe à peu près directement sur le miroir qui la réfléchit. Il suffit de souffler ou de parler à l'embouchure du tube pour que les vibrations de la voix déforment le miroir qui est naturellement plan et le rendent plus ou moins convexe ou concave. Par conséquent, la quantité de lumière réfléchie sera en rapport direct avec les diverses inflexions de la voix. C'est là un point capital pour bien comprendre le photophone.

*
* *

3° L'appareil récepteur consiste en un grand miroir parabolique, au foyer duquel est disposé le cylindre à sélénium que nous avons décrit tout à l'heure. Le récepteur est placé de façon à recevoir les rayons lumineux envoyés par le transmetteur. Comme la lumière se meut en ligne droite, il est indispensable qu'il n'y ait aucun obstacle entre les deux postes. C'est encore une question de savoir si, au moyen de miroirs convenablement disposés, il ne sera pas possible de placer les deux appareils dans une position quelconque l'un par rapport à l'autre, c'est-à-dire indépendamment des obstacles qui pourront se rencontrer sur la ligne droite qui les unit. C'est ce que résoudront facilement les expériences instituées dans ce but, le jour où l'on jugera utile de s'occuper du photophone à ce point de vue.

Les rayons lumineux envoyés par l'appareil transmetteur viennent tomber sur le miroir parabolique qui les concentre sur le cylindre de sélénium placé à son foyer. Comme, d'une part, leur intensité varie avec les vibrations de la parole; comme, d'autre part, la conductibilité du sélénium varie avec l'éclairage qu'il reçoit, il s'ensuit que le courant électrique subira des variations qui correspondront

exactement aux vibrations de la parole, variations que le téléphone (1) placé dans son circuit traduira en répétant les paroles prononcées au poste transmetteur.

Telle est la disposition qui a donné les meilleurs résultats à M. Bell, car, comme on le pense bien, cet habile inventeur en a essayé un assez grand nombre, dans le détail desquels nous n'avons pas à entrer pour atteindre le but que nous nous sommes proposé.

*
* *

Voilà la nouvelle invention qui a pris le nom de *photophonie.* Tels sont ses premiers pas parmi nous. Allons-nous la juger? Nous nous en garderons bien. A ceux qui nous diraient que dans la pratique le photophone expérimenté entre des distances si rapprochées n'est pas prêt de détrôner et le télégraphe et le téléphone, nous dirons : transportez-vous, en esprit, à l'époque où Volta a découvert la pile, et voyez les résultats féconds en tout genre que l'étude et le perfectionnement de ce petit appareil ont permis de réaliser. Le photophone ne doit pas être jugé par ses applications pratiques immédiates, c'est un côté qui nous touche peu. Il faut le considérer comme ouvrant une nouvelle voie à la physique, voie qui promet de conduire à des résultats d'autant plus extraordinaires qu'on en a à peine parcouru les premiers mètres et que déjà nous sommes pour ainsi terrifiés de ce que nous y avons rencontré.

Avant de terminer ce sujet, montrons combien il est facile de se livrer à des conjectures irréalisables quand on n'a pas bien saisi toutes les données d'une question nouvelle.

(1) Ceux de nos lecteurs qui voudraient de plus amples renseignements sur le téléphone consulteront avec fruit les deux ouvrages suivants. Le premier a pour titre : *Le Téléphone, le Microphone et le Phonographe,* par le comte du Moncel, membre de l'Institut. Joli volume de la « Bibliothèque des merveilles » (librairie Hachette); 67 figures exécutées avec soin par B. Bonnafoux, permettent de saisir facilement la composition et le mécanisme de ces curieux appareils. Le second ouvrage est tout à fait récent. Il est dû à la plume de M. E. Hospitalier, si compétent dans toutes les questions d'électricité. Il s'appelle : *Les principales applications de l'électricité,* 1 vol. in-8°, avec 133 figures dans le texte et 4 planches hors texte (librairie G. Masson). Il comprend les sources d'électricité, l'éclairage électrique, le téléphone et le microphone, la télégraphie moderne et la transmission de la force à distance. Ce volume fait partie de la belle collection connue sous le nom de « Bibliothèque de la nature. »

En visitant l'observatoire de Meudon, M. Bell fut frappé d'admiration à la vue des belles photographies solaires obtenues par M. Janssen. Ce dernier fit connaître à son interlocuteur qu'il constatait des mouvements d'une rapidité prodigieuse dans la matière photosphérique. M. Bell eut aussitôt l'idée d'employer le photophone à la reproduction des bruits qui doivent nécessairement se produire à la surface de l'astre en raison de ces mouvements. L'expérience, tentée quelques jours plus tard, par un temps très beau, ne donna pas de résultats satisfaisants. M. Janssen eut alors l'idée qu'on réussirait mieux avec les photographies solaires qu'on ferait passer avec une rapidité convenable devant un objectif qui renverrait les images sur l'appareil à sélénium. « Il apparut à M. Janssen que l'idée de chercher à reproduire sur terre les bruits causés par les grands phénomènes de la surface solaire était trop belle et trop importante pour que son auteur ne s'en assurât pas immédiatement la priorité. C'est dans cette pensée que M. Janssen a engagé M. Bell à cette publication (1). »

On nous permettra deux remarques à ce sujet.

D'abord est-il vrai qu'il se passe des bruits à la surface solaire. Les nuages chassés par le vent en différents sens et donnant au ciel un aspect qui varie très rapidement comme forme et comme intensité lumineuse, ne font entendre aucun bruit. Si donc, dans la photosphère solaire, il y a des mouvements d'une rapidité prodigieuse, ces mouvements peuvent s'exécuter sans bruit. Mais comme ces mouvements font varier l'intensité lumineuse, rien ne s'oppose à ce qu'ils se traduisent par un son ou un bruit dans le photophone à sélénium. Cependant rien ne prouverait alors que ce bruit s'exécute à la surface solaire, puisque nous savons, par le photophone musical, que des rayons vibratoires peuvent donner naissance à un son.

Ensuite, n'est-il pas évident que le passage rapide des photographies de M. Janssen, devant l'appareil à sélénium produira le même effet que l'interruption des rayons lumineux par le disque perforé. On obtiendra donc un son dont la hauteur correspondra au nombre de photographies qui défileront devant l'appareil en un temps donné. Tout ce que MM. Bell et Janssen pouvaient conclure de leur échange d'idées, c'est que certains phénomènes solaires,

(1) Voy. *Comptes rendus*, n° 18 (2 novembre 1880), page 727.

visibles à l'œil armé du télescope pouvaient être également perceptibles à l'oreille par l'intermédiaire du photophone.

Les réflexions que nous avons faites plus haut à propos du photophone musical rendront bien difficile l'interprétation des bruits que cet instrument pourra rendre quand il sera convenablement dirigé vers le soleil, les planètes ou d'autres astres.

*
* *

L'*Union centrale des Beaux Arts appliqués à l'industrie* a organisé cette année, au Palais de l'industrie, une très belle exposition qui malgré le nombre d'objets très intéressants qu'elle renfermait, n'a pas eu le succès qu'elle méritait. En effet, tout était froid, on voyait que la vie et l'animation étaient absentes. C'est qu'en réalité les objets exposés ressemblaient trop à ce que nous voyons chaque jour à la vitrine des magasins à la mode, c'est que souvent les exposants n'étaient pas présents pour renseigner le public, c'est surtout que l'on avait négligé d'y admettre la fabrication de l'objet manufacturé sur place et sous les yeux du visiteur, ce qui attire toujours tant de monde dans ce qu'on appelle les galeries du travail. Notre intention n'est point de faire un compte rendu, mais seulement de dire quelques mots sur quelques industries qui nous ont plus spécialement frappé par leur utilité pratique ou par leurs conséquences commerciales et par cela même sociales.

*
* *

Nous avons été heureux d'y rencontrer de nouveau M. Couvreux (1) qui avait encore perfectionné le prototype que nous avons fait connaître l'année dernière à pareille époque (2). On se rappelle que cet appareil d'une très grande simplicité permet de tirer rapidement un nombre assez considérable de copies d'une lettre, d'une circulaire, d'un plan, même en plusieurs couleurs, etc.

Disons aussi un mot du *Briquet cosmopolite*, petit instrument de la forme et de la taille des boîtes métalliques destinées à contenir les allumettes chimiques. Le briquet cosmopolite a la préten-

(1) Rue Pastourelle, 16.
(2) Voir la *Revue du Monde catholique* nº 31, 15 janvier 1870.

tion de remplacer ces dernières. Le mécanisme en est fort simple. La boîte renferme un compartiment destiné à contenir une mèche avec de l'alcool ou mieux de l'essence minérale, c'est la lampe. Un anneau fait mouvoir un rochet dont les dents font progresser un rouleau de papier chargé d'amorces convenablement espacées ; en même temps, ces dents soulèvent un ressort dont l'extrémité est un percuteur. En retombant, celui-ci enflamme l'amorce et la mèche, qui se trouve à côté. Pour obtenir de la lumière il suffit de tourner doucement l'anneau. Quand le rouleau d'amorces est épuisé on le remplace par un autre (1). Le Briquet cosmopolite donne de la lumière plus rapidement que ne le fait une allumette chimique. Il est surtout supérieur à l'allumette parce que cette lumière dure un certain temps suffisant, par exemple, pour monter un escalier, se diriger dans un endroit obscur, etc. Les ecclésiastiques que leur ministère oblige souvent à sortir la nuit, nous sauront gré, espérons-le, de leur avoir fait connaître cette petite invention que d'heureux perfectionnements pourront rendre tout à fait pratique.

*
* *

Mais l'exposition qui a le plus attiré mon attention a été sans contredit celle de la Société anonyme « le Nickel », par la raison qu'il s'agit là d'une industrie essentiellement française dont l'origine première doit remonter aux Pères Maristes qui sont allés évangéliser les Canaques de la Nouvelle-Calédonie. Ce fut là, on ne saurait trop le répéter, la cause de l'occupation par la France de cette possession océanique. L'histoire impartiale redira qu'il n'a nullement tenu à ces humbles et intrépides religieux qu'il n'en fût de même à la Nouvelle-Zélande et aux îles Viti. Et encore aujourd'hui ils propagent notre influence à Futuna et aux îles Samoa.

Le nickel est un métal brillant, d'un blanc d'argent un peu bleuâtre et tirant sur le gris d'acier. Sa densité varie suivant qu'il a été plus ou moins travaillé entre 8,279 à 8,82. Elle est un peu plus considérable que celle du fer qui atteint au maximum 7, 9. Le nickel est malléable et ductile ; il se forge avec une très grande facilité et il se laisse étirer en fils qui jouissent d'une ténacité

(1) Amorces inexplosibles, rue Croix-Saint-Simon, 42, Paris.

extraordinaire. M. H. Sainte-Claire Deville a démontré que si l'on pend deux fils de même diamètre, l'un en fer, l'autre en nickel, le premier se rompt sous un poids de 60 kilogrammes, tandis que le second casse seulement à la charge de 90 kilogrammes. En un mot, sa malléabilité et sa ductibilité sont telles qu'on peut le réduire en feuilles de vingt-huit millièmes de millimètre d'épaisseur et en fils de quatorze millièmes de millimètre de diamètre. Son point de fusion est très élevé, car le nickel est à peu près aussi réfractaire que le manganèse; mais si on le chauffe en présence du charbon, il devient presque aussi fusible que la fonte de fer, propriété mise à profit dans les nouveaux procédés métallurgiques. C'est une des rares substances magnétiques, il peut s'aimanter et il est attiré par les corps magnétiques. Ajoutons même que l'aimant est le meilleur moyen d'épreuve pour reconnaître si un objet est en nickel pur ou en alliage. Dans le premier cas il sera attiré par l'aimant, tandis qu'il ne le sera pas dans le second (1).

Le nickel ne s'oxyde pas au contact de l'air; cette propriété qui le classe à côté des métaux précieux, en augmente de plus en plus les usages.

Le métal a besoin d'une très grande pureté pour rendre utilisables ces nombreuses qualités, ce qui arrivait assez rarement avant la découverte des minerais de la Nouvelle-Calédonie.

En effet, avant l'exploitation intelligente de ces minerais, le nickel employé dans l'industrie provenait à peu près exclusivement de l'Allemagne et de l'Amérique. On le retirait primitivement du kupfernickel. C'est même dans ce minerai que le savant suédois Cronstedt le découvrit en 1751. Le kupfernickel (littéralement cuivre de nickel) est une roche très dure, douée d'un éclat métallique rougeâtre et semblable à celui du cuivre. C'est tout simplement un arséniure de nickel. Ce dernier métal se trouve encore très souvent associé avec le cobalt dans les minerais de cuivre. En traitant ces derniers, on obtient un produit secondaire appelé *speiss*, qui contient les deux premiers métaux et qui constituait, en grande partie, la matière première qui servait à l'extraction du nickel. Suivant qu'il contenait ou non de l'argent, ce speiss était traité par les procédés longs et coûteux de la voix humide, quand on voulait

(1) Pour de plus amples détails, voir : Wurtz, *Dictionnaire de Chimie pure et appliquée*, II, 536.

retirer du nickel à peu près pur; la voie sèche ne donnant que son alliage avec le cuivre.

Comme étymologie, il est peut-être intéressant de dire que les mots nickel et cobalt sont tirés de la démonologie allemande du moyen âge, dans laquelle Nickel et Kobolt étaient considérés comme les mauvais génies des mineurs, dont sainte Barbe était au contraire la protectrice.

En explorant la Nouvelle-Calédonie, au point de vue minéralogique, M. l'ingénieur Garnier y découvrit un nouveau minerai de nickel, sous forme de modules, de veinules, de simples enduits et même de filons véritables, dans les roches serpentineuses. Les principaux minéralogistes, Dana, M. B. Clarke, Liversidge, lui donnèrent, d'un commun accord, le nom de *garniérite*, en l'honneur du savant français qui l'avait signalé le premier. La garniérite est une substance d'un vert caractéristique qui ne renferme que du nickel, de la magnésie et de l'alumine, unis à la silice et à un nombre variable d'équivalents d'eau. C'est, en somme, un hydrosilicate de nickel, de magnésie et d'alumine. Elle renferme jusqu'à 19 0/0 de protoxyde de nickel, ce qui correspond à environ 14,95 0/0 de métal pur. En dehors de sa richesse si considérable, cette substance est surtout précieuse parce qu'elle ne renferme pas de soufre, d'arsenic, d'antimoine, ni tous ces corps étrangers si abondants dans les minerais d'Europe et d'Amérique qui exigent des traitements si longs et si dispendieux.

A un minerai si différent des précédents, il fallait une métallurgie nouvelle. M. Garnier s'est chargé de l'instituer, en la variant suivant le but immédiat qu'il se proposait.

Dans un premier mode, on fait fondre la garniérite avec les matières contenant du soufre. Les pyrites de fer et le sulfure de calcium répondent très bien à ce but. Le soufre se combine avec le nickel, pour constituer une *matte* qui renferme presque tout le métal, tandis que les autres métaux plus oxydables passent dans le laitier. Ce procédé qui donne en une seule opération le sulfure de nickel, est avantageux pour la préparation des sels solubles de nickel, entre autres le sulfate simple de nickel et le sulfate double de nickel et d'ammoniaque, qui servent à déposer le métal au moyen de la galvanoplastie.

Pour obtenir le nickel métallique, il faut deux opérations. La première, qui s'exécute à la Nouvelle-Calédonie, consiste à soumettre

le minerai à une fusion réductrice et carburante. On obtient ainsi une fonte contenant de 70 à 80 0/0 de nickel. Celle-ci est expédiée à Marseille pour être affinée dans l'usine de Septènes (Bouches du-Rhône). Cette seconde opération se fait en oxydant la fonte sur la sole d'un four à réverbère. L'oxygène se combine au charbon, au manganèse, au fer et aux autres impuretés qui s'éliminent peu à peu, pour laisser le nickel à peu près pur.

L'exécution de ces deux opérations, l'une en Nouvelle-Calédonie, l'autre à Septènes, en France, a permis de diminuer beaucoup les frais de revient du métal. En effet, dans l'expédition d'une tonne de minerai à 125 francs la tonne, il y a au plus 10 0/0 de nickel, ce qui fait 1 fr. 25 par kilogramme de métal contenu. En expédiant les fontes à raison de 50 francs la tonne pour 750 kilogrammes de nickel, le prix du transport ne revient plus qu'à 0,07 centimes par kilogramme. Différence très notable, on le voit.

Enfin, par un perfectionnement à la fois très intéressant et bien nouveau dans la métallurgie, M. Garnier a pu obtenir un produit à peu près pur. On savait qu'après la fusion et la coulée, le nickel est quelquefois très cassant et très fragile, parce qu'il renferme de l'oxygène en dissolution. En y ajoutant une certaine quantité de phosphore qui absorbe cet oxygène, on obvie à cet inconvénient et on obtient un produit qui offre les caractères de malléabilité, de ductilité et de ténacité dont il a été question plus haut.

C'est grâce à l'abondance des minerais de nickel en Nouvelle-Calédonie, grâce aussi à ces nouveaux procédés métallurgiques, que la Société anonyme « le Nickel » peut offrir, en toutes quantités, à 7 et 8 francs le kilogramme, ce métal qui ne coûtait pas moins de 20 à 30 francs, quand ce n'était pas 40, alors qu'on était réduit aux seules mines d'Europe et d'Amérique.

Cet abaissement considérable de prix va favoriser les applications industrielles du nickel, applications qui deviendront de plus en plus nombreuses, puisque, dans beaucoup de cas, il remplace avantageusement le fer, le cuivre et même le platine; car n'oublions pas que ce métal ne s'oxyde pas au contact de l'air, de l'eau de mer, des acides, des fruits, etc., les deux seuls oxydes connus, le protoxyde et le proxyde, ne s'obtenant que par des procédés de laboratoire. Aussi serait-il à désirer que le prix du nickel pût encore s'abaisser, ce qui lui permettrait de devenir un métal usuel dans toute l'acception du mot.

Passons en revue quelques-unes de ces applications.

Le nickel peut se prêter, en effet, à tous les travaux qui réclament un métal susceptible d'être moulé, laminé, estampé, embouté, tréfilé, forgé et trempé. Par sa densité et sa résistance, le nickel l'emporte sur le fer. Ajoutons encore que l'acheteur d'un objet en nickel pur aura un moyen de contrôle facile, l'épreuve à l'aimant, qui évitera toute tromperie.

A l'état d'alliage, le nickel se prête également à un grand nombre d'applications, etc'est ce métal qui entre en proportion plus ou moins considérable dans une foule de produits auxquels l'imagination des inventeurs a donné des noms fantaisistes ou plus ou moins significatifs, tels que *argentan ordinaire*, *argentan blanc*, *electrum*, *tontenay*, *soudure pour argentan*, *arygrine*, *silverine*, *nickeline*, *iridium*, *argyroïde*, *alféride*, *alpaca*, *blanca*, *extra-prima*, etc. Le plus connu de ces alliages est le maillechort ou german silver.

L'origine de ce nom mérite d'être conservée.

Chorier, ouvrier lyonnais, en faisant sa tournée d'Allemagne, eut connaissance de la composition de cet alliage avec lequel on fabriquait plus spécialement des couverts. De retour en France, il s'associa avec son compatriote Maillot, qui possédait un petit capital. L'exploitation de ce produit, auquel les deux associés donnèrent leur nom (Maillot, Chorier), commença en 1823. Malheureusement, elle les mena rapidement à la ruine, tant à cause des mauvaises qualités du nickel allemand, qu'à cause de l'épuisement de leurs ressources. Aujourd'hui l'industrie du Maillechort est en pleine prospérité.

Tous ces alliages sont composés de quantités variables de cuivre, de zinc et de nickel; chaque fabricant adopte une formule particulière qu'il tient secrète. C'est ainsi que depuis longtemps, on se sert du nickel sans le savoir.

Afin de faire ressortir les emplois avantageux de son métal, la Société anonyme « le Nickel » avait réuni au palais de l'Industrie, pour l'exposition de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie, un ensemble des principaux objets dans lesquels le nickel entre pour une plus ou moins grande part.

Il y avait à côté du métal pur, représenté par le nickel forgé, laminé, tréfilé, en grenaille, en tube, en barre, beaucoup de petits objets connus sous le nom d'articles de Paris, etc. Mais comme le prix de la matière première est très sensiblement supérieur à celui du cuivre et surtout du fer, il s'ensuit que la valeur de tous ces ob-

jets est nécessairement assez élevée. A côté du métal pur se trouvaient beaucoup d'autres produits en bronze de nickel, et c'est là vraiment que l'on pouvait reconnaître tous les nombreux avantages que procurent les minerais de la Nouvelle-Calédonie. Il est impossible d'entrer dans le détail de toutes ces applications, et nous nous bornerons simplement aux objets religieux ou susceptibles de servir au culte, tels que statues, chandeliers, cadres, cloches, etc. Le grand avantage du bronze de nickel sur le bronze ordinaire ou sur le cuivre, c'est la propreté et la grande facilité d'entretien, car ce produit ne s'altère pas plus au contact de l'air que l'argent, le platine et les autres métaux précieux.

Cette qualité si importante, quand il s'agit d'outils ou d'appareils demandant un grand entretien, tels que les instruments de chirurgie, appareils de physique, couteaux, pinces, manches d'outils, etc., avait déjà été mise à profit par la galvanoplastie, qui, comme on le sait, consiste à obtenir, au moyen du courant électrique, un dépôt métallique de l'épaisseur désirée, sur un objet quelconque, dont la surface est naturellement ou artificiellement conductrice. C'est à cette opération que servent les sels de nickel dont nous avons parlé plus haut.

Enfin, nous manquerions à la vérité, si nous n'ajoutions pas que l'exposition du nickel du Palais de l'industrie était une exposition collective dans laquelle la Société avait groupé tous les industriels qui emploient ce métal, soit à l'état pur, soit à l'état d'alliage. La Société n'a, en effet, d'autre but que l'extraction du métal et sa livraison aux fabricants pouvant l'employer dans leur industrie. Cette réunion des diverses industries se rattachant au nickel était on ne peut plus propre à montrer tout le parti qu'il est possible de tirer de ce métal.

Par le seul fait de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, l'industrie du nickel est devenue une industrie tout à fait française, et dont le marché nous appartient désormais. Au prix où il est tombé, ce métal, dont l'usage ne fera que s'accroître avec la production, ne plus être exploité avantageusement en Allemagne et en Amérique. C'est donc chez nous que devront s'approvisionner exclusivement les nations étrangères qui emploient ces grandes quantités de métal dont l'industrie a été tenue si longtemps secrète.

La consommation annuelle du nickel dépasse actuellement 1 mil-

lion de kilogrammes, l'Angleterre y entre pour la moitié, c'est-à-dire pour 500,000 kilogrammes, l'Allemagne pour 300,000, l'Amérique pour 200,000 et la France seulement pour 100,000. Notre pays ne peut plus rester désormais au dernier rang de cette consommation, en présence de l'abondance et du bon marché d'un métal qui trouve une application utile et avantageuse dans tant d'industries, coutellerie, horlogerie, articles de Paris, couverts, instruments de chirurgie, etc.

A qui devons-nous la Nouvelle-Calédonie. Nous l'avons déjà dit, aux Pères Maristes, qui, depuis longtemps déjà, sont allés porter la lumière de l'Évangile aux naturels de tant d'îles océaniennes, en même temps qu'ils introduisaient l'influence française dans tous ces pays.

C'est en 1843 que Mgr Douarre, évêque d'Amata, débarquait du *Bucéphale*, à Balade, Nouvelle-Calédonie. Les difficultés furent grandes; les massacres, les incendies l'obligèrent trois fois à abandonner l'île, mais il y était installé de nouveau, quand, le 3 juillet 1846, la corvette *la Seine*, commandée par M. Lecomte, vint s'échouer sur les roches de Balade. Il faut lire (1) le récit touchant de ce naufrage, et le dévouement du saint Evêque qui, pendant plus de deux mois, parvint à nourrir tout l'équipage, deux cent trente hommes, qu'il sauva de la famine, après les avoir sauvés une première fois de la mort.

Nous ne raconterons pas non plus la prise de possession de cette île par la France, les efforts faits par les missionnaires, pour arriver à ce résultat. Nous ne dirons pas non plus tous les services rendus par les Pères Maristes aux officiers et aux savants chargés d'étudier cette nouvelle possession. Plusieurs d'entre eux n'oublieront jamais qu'ils leur doivent la vie. Tout cela nous entraînerait trop loin de notre sujet.

Mais ces quelques faits étaient bons à rappeler à une époque oublieuse des services rendus, et en présence d'agissements qui montrent qu'en dehors des influences religieuses, il n'y a pas loin de la civilisation la plus raffinée aux procédés des Canaques (2).

(1) Voir le *Premier Vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie*, ou *Mgr Douarre, évêque d'Amata à la Nouvelle-Calédonie*, par l'auteur de la *Vie du capitaine Marceau*, nouvelle édition, considérablement augmentée et ornée de deux gravures. 2 vol. in-12. Librairie Briday, avenue de l'Archevêché, à Lyon.

(2) Ceux de nos lecteurs que cette question intéresserait plus particulière-

*
* *

Enfin, nous finirons ces quelques pages sur l'Exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie, en disant quelques mots d'un procédé de découpage des métaux, qui mérite bien la vogue qu'il prend de plus en plus. Tout le monde connaît ces petites scies, faciles à faire mouvoir, au moyen d'une pédale, et qui permettent de transformer une planchette de bois en une vraie dentelle. Ce qu'on obtient ainsi avec le bois, s'obtient de la même manière et avec la même facilité, avec les métaux, et j'ajouterai même sous des épaisseurs de plusieurs centimètres. Comme le moteur doit être proportionné à la résistance à vaincre, il faut avoir recours à des mécanismes mus par la vapeur pour faire manœuvrer convenablement les scies à découper. Le grand avantage de ce procédé, c'est d'abord la légèreté et l'élégance qui permettent de remplacer par des plaques métalliques, minces, très solides et obtenues au laminoir, les pièces lourdes et massives qu'il fallait demander au moulage. Ceci est surtout vrai pour les charpentes en fonte, dont le poids nécessite des supports très solides et que, grâce au découpage, on peut facilement remplacer par de la tôle formant des dessins très élégants, et dont le faible poids relatif ne nuit en rien à la solidité de l'ensemble. Nous avons vu des rosaces, des grilles, des vitraux, des balustrades, des bouches de chaleur, des bancs de communion, etc., qui empruntent à cette manière de traiter le métal plus de finesse, d'élégance et de solidité que les similaires obtenus avec la fonte ou le bronze. Mais c'est surtout lorsqu'il s'agit de menus objets, cadres, coffrets, etc., que le découpage permet de faire des choses tout à fait ravissantes, d'autant plus que rien n'empêche d'agrémenter par la ciselure les dessins les plus variés. Aussi est-ce avec un vif intérêt que j'ai étudié l'exposi-

ment, pourront consulter la *Vie de Mgr d'Amata*, dont il a été question plus haut, et les ouvrages suivants :

La Nouvelle-Calédonie et ses habitants. — Productions, mœurs, cannibalisme, par le Docteur Victor de Rochas, chirurgien de la marine, etc., in-12. Ferdinand Sartorius, éditeur, rue Jacob, 6. Paris, 1862.

Notice historique ethnographique et physique, sur la Nouvelle-Calédonie, par le P. Montrouzier. Extrait de la *Revue algérienne et coloniale*, avril et mai 1880.

Vie du vénérable P. M. L. Chanel, prêtre de la Société de Marie, provicaire apostolique, et premier martyr de l'Océanie, par le R. P. Bourdin de la même Société. In-8°, Paris, 1867. Lecoffre, éditeur.

tion de Mme Veuve Delong, et visité ses ateliers et son magasin (1). La décoration des églises a déjà grandement profité de cet art presque nouveau qui étonne à première vue, mais qu'on voit pratiquer avec d'autant plus de satisfaction que la chose paraissait au premier abord plus difficile. Plusieurs églises et chapelles de Paris possèdent des bancs de communion, des portes de confessionnaux, etc., qui sortent des ateliers de Mme veuve Delong. Il nous serait facile de citer plusieurs monuments publics qui sont dans le même cas. Mais les vitraux réclament une mention spéciale. Le verre y est enchâssé entre deux feuilles métalliques découpées en même temps, par le même trait de scie, mais il n'adhère qu'à l'une d'elles, la seconde n'étant réunie à la première qu'au moyen de vis, ce qui permet de l'enlever et de faire les réparations avec la plus grande facilité. Un autre avantage de ce procédé résulte de la facilité avec laquelle le métal peut suivre le contour des dessins, de façon à ne pas masquer les figures ou les parties qui doivent être le plus en vue. Pour terminer nous dirons que plus on y pense plus on trouve d'applications aux métaux découpés.

Dr Tison.

(1) Avenue de l'Opéra, 32.

CHRONIQUE PARISIENNE

Tu quoque! — La Chronique au *Journal des Débats.* — Une querelle qui se termine bien. — Xavier Aubryet. — Son genre d'esprit; ses bons mots. — Comment Michel Strogoff devint aveugle et comment on le guérit. — Paris sous la Terreur. — Une répartie de Mme Ancelot.

Et toi aussi, grave *Journal des Débats*, tu viens de sacrifier à la chronique.

Ombres de tous les Bertins, tressaillez dans vos froids tombeaux! Le *Journal des Débats* a résisté longtemps au courant moderne; pendant que prospérait une presse spécialement consacrée à égayer les promeneurs du boulevard, la vieille feuille universitaire continuait tranquillement à publier des articles sur les traducteurs de Cicéron et sur les historiens de l'École d'Alexandrie.

Ce n'était peut-être pas de l'actualité piquante! mais quand on a tenu, pendant quarante ans, l'Europe attentive à ce qui se passait dans les bureaux de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, on ne consent pas facilement à avouer que la vieillesse est venue, et avec la vieillesse la caducité. On se persuade qu'on reste jeune parce qu'on se teint les cheveux et l'on croit que les rides, écaillées au pinceau, ne sont pas aperçues par le public.

Hé bien! grave *Journal des Débats*, tu te trompais!

Tu gardais, comme d'habitude, une tenue aussi austère que diplomatique; mais la matière abonnable montrait une coupable indifférence pour les études de haute économie de M. Leroy-Beaulieu et pour les bulletins financiers de M. Paton.

Paris ne lisait plus que d'un œil distrait les entrefilets à sensation qui avaient jadis ému l'univers. Illustre journal! tu n'étais pas assez gai pour les hommes sérieux et pas assez sérieux pour les hommes folâtres.

On t'avait vu sauter si souvent d'une branche à l'autre, — de la branche aînée à la branche cadette, — qu'on s'imaginait que tu sautais encore, que tu sautais toujours.

Les médecins, appelés en consultation, avaient jugé que tu étais bien malade.

C'est pourquoi ils t'avaient ordonné deux onces de chronique mondaine, infusée dans un verre à liqueur de feuilleton à la Montépin.

Ils t'auraient conseillé peut-être, s'ils l'avaient osé, une tartine de nouvelles théâtrales et un compte rendu des courses de Longchamps. Ils se sont arrêtés dans leurs prescriptions; ils ont voulu ménager tes forces... et ta susceptibilité.

Ce sera pour la prochaine fois.

En attendant, M. Albert Delpit a ouvert le feu de la causerie; aux dernières nouvelles, l'abonné répondait... un peu.

M. Albert Delpit est un jeune homme, originaire, je crois, de la Nouvelle-Orléans, — de cette Louisiane où notre drapeau devrait flotter (si nous n'avions fait tant de sottises); — les Américains du Sud des États-Unis tournent volontiers leurs regards vers l'ancienne mère-patrie, de l'autre côté de l'Océan.

Ils ont une vivacité méridionale, un *brio* réel, une confiance absolue dans le succès de ce qu'ils entreprennent. Avec cela, de la loyauté et de la franchise.

Voilà les habitants de la Nouvelle-Orléans, si toutefois je juge d'eux par M. Albert Delpit.

Il a commencé à se faire connaître un peu avant la guerre. Poëte, il a concouru pour les prix de l'Académie, qui lui a donné tous les lauriers qu'il a voulus.

S'il s'était mis en tête de tapisser de couronnes son appartement de la rue Taitbout, ce logement ressemblerait aujourd'hui à la statue de Strasbourg pendant le siège.

Mais il songeait à obtenir des succès moins anodins que ceux qu'on remporte à l'Institut. Il voulait entrer dans la carrière d'auteur dramatique, quand les aînés n'y seraient plus ou, du moins, quand ils n'auraient plus rien à dire.

L'Odéon et le Vaudeville l'accueillirent tout de suite, le Gymnase joua le *Fils de Coralie*. A partir de ce moment, la réputation de M. Albert Delpit était faite.

Je me rappelle une histoire qui arriva au poète un soir jeune

qu'il assistait à la première représentation d'une pièce de MM. Coppée et d'Artois. Il était l'ami des deux auteurs, et, comme je l'ai indiqué tout-à-l'heure, M. Delpit est très fervent dans ses amitiés.

La pièce marchait cahin-caha.

M. Albert Delpit, placé au premier rang des fauteuils de balcon, la soutenait par des applaudissements *effectifs* et non par ces *bravos* d'amis qui ne font aucun bruit.

Un spectateur, d'opinion contraire, s'avisa de protester :

— Vous n'avez pas le droit de trouver la pièce mauvaise, dit M. Delpit à son voisin malencontreux.

— Par exemple ! s'écria le voisin.

— Il n'y a pas de : par exemple. Je connais Coppée et d'Artois et leur pièce est excellente.

— Mais si je trouve qu'elle est exécrable !

— Vous aurez tort.

La discussion s'envenima ; le voisin conservait un attitude polie, mais opposante. L'autre voulait prouver par *a* plus *b* qu'il était impossible qu'on ne se divertit point à une comédie écrite par des camarades.

A bout d'arguments, le défenseur de MM. Coppée et d'Artois se laissa entraîner à esquisser un geste insultant... Le voisin tira tranquillement une carte de sa poche et remit cette carte à M. Delpit.

Elle portait le nom du marquis de B***, l'un des trois ou quatre premiers tireurs de la capitale.

— Malheureux ! qu'avez-vous fait ? dirent au pétulant jeune homme ceux qui connaissaient le marquis de B***. Nous ne donnerions pas cher de votre peau, à l'heure qu'il est ; vous allez être embroché demain matin.

— Bah !... bah ! répondit M. Delpit ; le vin est tiré, il faut le boire.

Par bonheur le marquis de B***, comme beaucoup de gens forts à l'escrime, n'avait pas de goûts sanguinaires et se souciait peu d'envoyer dans l'autre monde un homme qui, au lieu de médire de ses confrères, avait le courage de se battre pour eux.

Le cas est rare, en effet.

On alla sur le terrain ; le duel ne dura que quelques secondes ; le marquis de B*** estimait son adversaire ; il se contenta de lui piquer le bras.

Pauvre Aubryet, décédé le mois dernier ! comme il aurait échangé

son atroce maladie contre la légère souffrance que cause une égratignure au biceps!

Xavier Aubryet était Champennois; il avait cinquante-sept ans.

Les habitués de la Librairie nouvelle, au coin de la rue de Grammont, se souviennent certainement de ce causeur intarissable qui, tous les soirs, de onze heures à minuit, entouré de piles de livres, tenait un bureau d'esprit. Quel *humouriste* éloquent!

Il avait, dans son attitude, la raideur correcte d'un dandy mêlée à la fantaisie d'un petit journaliste. On l'aurait pris pour un étranger acclimaté chez nous. Sa double origine se révélait ainsi; fils d'un homme de lettres un peu excentrique et d'une mère anglaise.

Le chapeau planté sur la tête et incliné du côté droit, le stick en main, la cravate nouée négligemment autour du cou; tel je revois Aubryet au temps déjà lointain de sa splendeur.

Son humeur était le plus souvent chagrine, mais elle s'épanchait en discours d'un tour vif et acéré. Sa misanthropie s'exerçait contre des hommes et des choses dignes de satire, n'irritait que les sots et réjouissait les délicats.

Il avait horreur de la niaiserie des foules, il exécrait le suffrage universel, la politique de brasserie, les orateurs de carrefour, les diplomates d'estaminet, les gens qui, entre deux pipes, traitent les problèmes de philosophie et de religion.

Quand les nouvelles couches commencèrent à arriver au pouvoir, Aubryet devint furieux.

Un jour, il traversait la rue Laffite; une voiture, rasant le trottoir et dont la roue plongeait dans le ruisseau, éclaboussa le promeneur.

Aubryet tire son chapeau et s'adressant au cocher insolent qui n'avait pas daigné présenter des excuses:

— Mon ami, dit-il d'un ton strident; bien des choses à Vermorel!

En ce temps-là il ne décolérait pas.

Un soir d'élections, nous étions assis tous les deux devant la terrasse du café Riche. Il faisait chaud; l'horizon se zébrait d'éclairs orageux. Cette atmosphère avait probablement influé sur la cervelle bouillonnante de mon compagnon.

Nous apercevons tout-à-coup un groupe de personnages très animés et paraissant en proie à un délire joyeux; c'étaient quelques députés des faubourgs, nommés ce soir-là, et venant festoyer « au cabaret » avec des correligionnaires.

Ces messieurs entrent, s'installent devant une table somptueu-

sement servie; puis, les bons vins aidant et la bonne nourriture aussi, ils deviennent encore plus vifs, encore plus bruyants.

Leur gaieté finit par incommoder Aubryet.

Profitant d'un moment où les convives se livraient à des déclamations contre les princes d'ici-bas, il se lève, se glisse jusqu'à la porte de la salle où avait lieu le banquet, et avec la politesse exquise de Delaunay dans le *Lion amoureux* de Ponsard.

— Pardon, Messieurs!... Vive le Roi!

Les convives se retournent, étonnés. Aubryet répète, d'un accent menaçant, cette fois :

— Vive le Roi!... fichtre!

Et il s'en va.

Quand il tomba malade, il disparut comme un objet jeté dans l'Océan parisien et sur lequel les flots se sont refermés. Où était-il? On le croyait en voyage ; dans cette Angleterre qu'il avait habitée pendant la Commune et d'où il était revenu, plein d'admiration pour ce peuple qui sait rester tranquille. A tout ce qu'on lui disait, il répondait : Angleterre. Le boulevard lui semblait vide de passants en comparaison de l'animation qui règne aux environs d'Oxford-Street et de Temple-Bar :

— Ça, des arbres, murmurait-il avec une moue dédaigneuse en montrant les marroniers des Champs-Elysées; ah! les chênes du parc de Richmond, à la bonne heure!... ce sont des chênes qui ne ressemblent pas à des choux!

Hélas! Aubryet n'avait pas passé le détroit du Pas-de-Calais; il gisait sur un lit de douleurs, en proie à une maladie épouvantable, dans l'appartement qu'il occupait, rue Taitbout. Dès le premier instant, il fut jugé perdu; et il y a six ans de cela.

Il s'est senti envahir peu à peu par la mort; l' « ataxie locomotrice » (quel vilain nom pour une si vilaine chose!) l'avait raccorni, momifié, broyé, anéanti. Pour peindre ses souffrances, il inventait des métaphores qui donnait le frisson :

— Figurez-vous, disait-il, un homme sur le dos duquel un omnibus roulerait pendant deux jours de suite.

Et cette autre parole, dont je me souviens :

— Pendant mes crises, je reçois sur l'os des jambes deux mille coups de bâton, comme si un bourreau chinois m'infligeait ce supplice par l'ordre d'un mandarin. Vous entendez bien?..... deux

mille coups de bâton; pas un de plus, pas un de moins. Je les compte.

Il tenait un registre exact des visites qu'on lui faisait et quand on se trompait sur une date :

— Non, non, disait-il; telle chose s'est passée la veille du jour où vous êtes venu, c'est-à-dire le 15 février de l'année dernière.

Il ne pouvait prendre des notes à ce sujet, puisqu'il était devenu incapable de se servir de ses doigts. Sa fine écriture reproduisait les phases de la maladie; d'abord, les billets qu'il envoyait étaient tracés régulièrement; puis l'écriture s'était mise à trembler; enfin, elle ne présentait plus que des lignes jetées à tort et à travers, comme les caractères des chartes mérovingiennes.

Abandonné des hommes, Aubryet s'était mis à chérir les oiseaux. Dans une cage, pendue près du canapé où il s'étendait, chantaient deux petits serins, alertes, impudents, fanfarons, au bec grapilleur, aux ailes chuchotantes contre les barreaux.

Les prisonniers arrivent à peupler leur solitude; Pélisson élevait des araignées, Robinson faisait l'éducation d'un perroquet; grâces vous soient rendues, petits oiseaux, qui avez allégé de votre mieux les souffrances d'un pauvre malade!

Sois bénie, toi aussi, ô religion sainte, que Xavier Aubryet n'avait jamais délaissée, et sous l'égide de laquelle il a voulu mourir!

Autour de lui, les ténèbres régnaient; mais il a contemplé, au dedans de lui, les choses éternelles!

Il a cru, il a espéré, il a souffert!

Et maintenant, ce corps martyrisé qui, au dire des témoins de la suprême agonie, n'avait plus forme humaine, repose, attendant la résurrection de la chair, pendant que l'âme est entrée, purifiée, au séjour des divines clartés.

Voici quelques-uns des derniers vers dictés par Aubryet; un tableau du passé lointain, un souvenir d'enfance; la cathédrale qui abrita de son ombre les jeux du poète :

Surgissant plus légère encor que des dentelles,
Dont sur le bleu de l'air le fin travail ressort,
La cathédra, le avec ses arcs-boutants pour ailes,
Semble vers l'Infini prendre un divin essor!
En regardant monter dans la pleine lumière
Ce corps que l'âme rend presque immatériel,

On dirait une immense Assomption de pierres
Qui s'arrêtent par ordre à mi-chemin du ciel.
Autour d'elle, la Vierge en traversant les nues,
Voit l'essaim radieux des anges du Seigneur.
Tel sur les contre-forts, un peuple de statues
Fait au vaisseau gothique un cortège d'honneur;
Edifice géant, montagne que soulève
La Foi, tandis que l'art le change en joyau pur,
La cathédrale est un Righi sculpté qui rêve
L'altitude suprême et le plus vierge azur!

Les vers que nous venons de citer appartiennent au *Triptyque*, sorte de testament littéraire dont le succès posthume ressemble à une ironie du sort.

L'événement dramatique du mois a été la première représentation de *Michel Strogoff*, au Châtelet.

Ce drame, tiré par M. Ad. Dennery, d'un roman « scientifique » de M. Jules Verne, forme pendant au *Tour du monde en quatre-vingts jours*. C'est un re — *Tour du monde*, a dit un fin chroniqueur.

Certains spectateurs, — vous devinez lesquels, — ne se sont pas montrés absolument contents de la morale de la pièce. Le héros, Michel Strogoff, se sacrifie « pour Dieu, la patrie et le czar » ; voilà des enseignements qu'il ne faut point donner au peuple.

Parlez-nous du spectacle intelligent que nous offrent les Girondins et les Jacobins de *Charlotte Corday;* ah! que ces hommes-là nous instruisent et comme il fait bon vivre en leur société!

Le dévouement de Michel Strogoff est d'un détestable exemple. Jugez un peu.

La Sibérie est en feu; une invasion de Tartares menace la ville d'Irkoutsk, où réside le propre frère de l'empereur de Russie. Entre Moscou et Irkoutsk, les fils télégraphiques ont été coupés; comment s'y prendre pour avertir le gouverneur de la Sibérie orientale du péril auquel il est exposé.

Un messager se présente : Michel Strogoff.

Le chemin à parcourir est immense, les obstacles de toute nature sont accumulés; n'importe! Michel Strogoff jure qu'il parviendra au but, qu'il ne se laissera arrêter par aucun empêchement : — « Pour Dieu, la patrie et le czar! » Strogoff se met en route.

Raconter par le menu les terribles aventures qui lui arrivent serait un travail au-dessus de nos forces. Qu'on imagine les choses les plus extraordinaires, les péripéties les plus tragiques, les incidents les plus merveilleux, on restera encore en deçà de la vérité.

Strogoff lutte contre un traître nommé Ivan Ogareff, qui lui joue des tours pendables. Cet Ivan s'empare des seuls traîneaux disponibles pour voyager dans la steppe; il arrête Marpha, la vieille mère de l'envoyé moscovite, il la condamne au supplice du knout. Ce que voyant, Michel s'élance, retient le bras du bourreau ; mais ce mouvement irréfléchi dénonce la personnalité de l'émissaire secret.

Strogoff est pris, fouillé, garrotté; on lui saisit ses dépêches. Horreur ! on lui brûle les yeux avec un fer rouge.

Ici s'accentue la puissante imagination de M. Jules Verne.

Jusqu'à ce jour, nous avions cru qu'un patient auquel on brûlait les yeux avec un sabre fortement chauffé, était un individu condamné à ne plus revoir la lumière, M. Jules Verne nous détrompe à ce sujet. Pour se préserver d'un si horrible supplice, il suffit de pleurer à temps; comme la rosée absorbe les rayons du soleil, de même les larmes contrarient l'action du feu sur le nerf optique. Strogoff connaissait ce moyen de salut; il pleure et il se guérit de l'ophthalmie irrémédiable à laquelle il était destiné.

Ce que c'est que d'avoir étudié dans les livres !

Feignant la cécité, le héros de M. Verne traverse le champ de bataille de Khôlivan et aboutit aux rivages de l'Angara, fleuve aux ondes tumultueuses. Or savez-vous ce qu'ont fait les ennemis du czar, les Tartares envahisseurs?

Dans les environs de l'Angara, existaient des puits d'huile de naphte; au moyen de canaux, les Tartares ont conduit le liquide onctueux jusqu'aux eaux du fleuve et ils ont enflammé cette huile, pour que, transportée par le courant, elle allât incendier les maisons d'Irkoutsk.

Allons ! allons ! la fantaisie de M. Jules Verne ne connaît plus de limites.

Voyons, admettrons-nous sans contestation la possibilité d'embraser un fleuve comme on embrase une allumette chimique? Connaît-on dans l'histoire un exemple semblable? Nous avons beau être des ignorants, on ne se moque pas de nous comme cela ; du moins, notre ignorance sait qu'il y a des puits d'huile de naphte en Perse, à Ragoon, dans le royaume de Busmah et au

Canada, mais qu'il n'y en a point en Sibérie. Nous savons également que pendant le règne d'Alexandre II aucune invasion de Tartares n'a menacé la ville d'Irkoutsk; M. Jules Verne nous répondra sans doute que le romancier a le droit d'inventer. Il en abuse.

Le dernier acte de *Michel Strogoff* contient une des meilleures situations du drame.

La scène se passe dans le palais du gouverneur d'Irkoutsk, pendant que la cité assiégée résiste comme elle peut aux efforts des assaillants.

Ivan Ogareff a précédé Michel.

Le traître apporte au gouverneur de fausses dépêches, très capables d'égarer la défense... nationale et de la faire succomber. D'après ces dépêches, une armée de secours se présentera devant la ville, mais seulement dans les premiers jours de la semaine suivante.

Ruse de guerre perfide !

En ce moment même, les canons de l'armée de secours tonnent de l'autre côté du camp des Tartares.

Justement, voici Michel Strogoff qui arrive, une demi-heure trop tard ; il se trouve en présence d'Ogareff ; une lutte à mort s'engage entre les deux hommes et elle se termine par la défaite du lâche Ivan, qui tombe frappé d'un coup de poignard.

Dès lors, la pièce est finie.

Les habitants d'Irkoutsk, délivrés, entonnent un chant de victoire :

— Quelle récompense veux-tu ? demande le gouverneur à Michel Strogoff.

— Ma meilleure récompense, répond celui-ci, est d'avoir accompli fidèlement la mission que j'avais acceptée, « toujours pour Dieu, la patrie et le czar ! »

Le public parisien aura beau sourire ; il est bon d'entendre, ne fût-ce qu'une fois par hasard, de pareilles maximes débitées devant deux mille spectateurs que domine le vice à la mode : l'égoïsme individuel.

Si Michel Strogoff avait existé, la Russie aurait dû lui élever des statues, comme la Grèce en dressa pour Léonidas; et l'Angleterre, pour le duc de Wellington.

Malheureusement, Strogoff n'est qu'un personnage imaginaire, et

ses exploits sont aussi chimériques que les Aventures dans la Lune, de Cyrano de Bergerac.

Ce qui rentre moins dans le domaine de la fiction, c'est la crainte qui a envahi le monde aristocratique, depuis que les gens de désordre se sont mis à faire des manifestations à la gare Saint-Lazare et à accompagner les voitures des journalistes radicaux.

Sous l'Empire, Napoléon III avait commandé à un auteur du temps une comédie, les *Trembleurs* qui, d'ailleurs, ne fut jamais représentée. A cette époque, les gens qui avaient peur de leur ombre offraient en effet un caractère tant soit peu ridicule ; il faut avouer qu'aujourd'hui, si l'on mettait en scène des bourgeois inquiets de l'avenir, on ne serait guère tenté de rire des bourgeois.

Quand on relit l'histoire du passé, l'histoire future n'inspire qu'une confiance médiocre.

Nous ne voudrions pas augmenter les épouvantes des gens à tempérament nerveux ; mais nous ne résistons pas au plaisir de mettre nos lecteurs de moitié dans une découverte bibliographique que nous avons faite, l'autre jour. En furetant dans une bibliothèque, nous avons trouvé un papier poussiéreux. C'était un fragment de gazette; voici le morceau qu'il contenait et qu'on pourrait intituler : Aspect de Paris pendant la Terreur (d'après un journal du 22 ventôse, 1794).

« Le changement total que les mœurs et les usages ont subi dans Paris, mérite un coup d'œil observateur. Voici quelques traits de ce tableau. Plus d'équipages; ceux qui se servent de leurs voitures y mettent des numéros, et malgré cela le nombre des fiacres est diminué des deux tiers. Tout va à pied depuis le ministre jusqu'au journalier. Les spectacles finissent au plus tard à neuf heures; à dix, les boutiques sont fermées; à onze tout est tranquille dans les rues, il n'y a presque plus de soupers; les cannes ne sont plus d'usages que pour les vieillards; on voit peu de perruquiers; leur costume serait suspect depuis que la poudre est proscrite par les deux sexes. L'habillement des hommes est une veste de matelot, et le carmagnol ou pantalon, le mouchoir de couleur et le bonnet fourré : cet accoutrement ne messied pas aux jeunes gens. L'habillement des femmes est plus agréable ; elles en ont trouvé le modèle chez des habitantes de la Suisse, que leur chevelure tressée a fait nommer *têtes de Méduse*... Les femmes qui tiennent à la classe

suspecte et aristocratique ne se distinguent, quand elles se montrent, que par une mise qui les rapproche, mais en mieux, de l'ajustement des femmes de la halle. »

Franchement, est-ce que cela ne donne pas la chair de poule aux nombreux Français qui n'admirent pas la tyrannie de Robespierre?

Finissons sur des pensées moins tristes.

On m'a raconté un joli mot de Mme Ancelot, que je crois à peu près inédit.

Mme Ancelot venait de marier sa fille au célèbre avocat, Me Lachaud. Quelque temps après le mariage, un ami de la famille demandait :

— Hé bien! comment va le jeune ménage?

— Ah! tenez, répondit Mme Ancelot, je suis la femme la plus heureuse du monde; j'ai un gendre dont on parle beaucoup et une fille dont on ne dit rien.

DANIEL BERNARD.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

30 *Novembre.* — A Notre-Dame de Paris, clôture solennelle de l'adoration perpétuelle, à laquelle assiste un concours extraordinaire de fidèles. La procession de cette année emprunte un éclat particulier à la présence de nombreux religieux expulsés. Plus de six mille hommes, cierge en main, accompagnent le Très Saint Sacrement. La vaste basilique est trop petite pour le déploiement de cet immense flot de lumières et de fidèles recueillis. Cependant une autre manifestation de piété non moins touchante a lieu depuis plusieurs jours à la maison mère des Filles de la Charité, rue du Bac. C'est là, on se le rappelle, que la pieuse sœur Catherine Labouré eut, en juillet 1830, plusieurs apparitions de la Sainte Vierge et la révélation de la Médaille Miraculeuse, accompagnée de prédictions qui font présager la fin de nos cruelles épreuves. Une neuvaine se célèbre en ce moment, en l'honneur du cinquantième anniversaire de l'apparition de la Mère de Dieu, et attire dans la chapelle, témoin du prodige, une affluence considérable de pèlerins. Beaucoup croient à l'accomplissement des prédictions de la Sœur Labouré et au triomphe de l'Église pour l'année prochaine.

Le Sénat adopte le budget des Affaires Étrangères, après une discussion sur la politique extérieure à laquelle prennent part MM. de Gontaut-Biron, Barthélemy Saint-Hilaire, de Broglie et de Freycinet. La Chambre des Députés adopte l'ensemble du projet de loi relatif aux Juges Consulaires et le projet de loi portant modification de l'article 336 du Code d'instruction criminelle ayant trait à la suppression du résumé du président de la Cour d'assises avant le vote du jury.

Les Archevêques et Évêques d'Espagne s'empressent d'accueillir avec autant de sympathie que d'admiration et de générosité les religieux des différentes congrégations expulsées de France. C'est ainsi que S. E. le Cardinal-Archevêque de Tolède; Mgr Sancho, évêque auxiliaire de Madrid; Mgr l'Évêque d'Orihuela, Mgr l'Évêque d'Osma, Mgr l'Archevêque de Burgos, Mgr l'Évêque d'Alméria et Mgr l'Évêque de Segorbe ont mis des couvents et des palais à la disposition des Trappistes, des PP. Augustins de l'Assomption, des Bénédictins, des Missionnaires Oblats de Marie, des Capucins, des Dominicains et des Carmes français.

Dans un banquet tenu à Woodstock, le marquis de Salisbury prononce un discours, dans lequel il attaque les procédés du gouvernement relativement à Dulcigno et déclare qu'il faut limiter les prétentions de la Grèce à la Thessalie. Il proteste vivement contre la politique du gouvernement qui conduira à l'alternative de subjuguer l'Irlande de nouveau ou de s'en séparer.

La police russe découvre à Charkoff une imprimerie clandestine, plusieurs presses, un grand nombre de poignards, de revolvers, d'exemplaires du *Samgawobga*, de faux passe-ports et de faux timbres. Cette découverte amène l'arrestation de deux personnes appartenant au parti révolutionnaire.

Une dépêche de Candahar annonce que l'anarchie règne à Hérat. Les Turcomans ravagent le pays et emmènent les habitants en esclavage. Les principales tribus refusent d'obéir à Ayoub-Khan, au point que ce dernier se voit forcé d'envoyer un ambassadeur avec mission d'implorer le secours des Russes.

Sa Sainteté Léon XIII adresse, sous forme de lettre, aux Cardinaux Pecci et Zigliara, présidents de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin, les instructions suivantes relatives à l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin. Cette lettre témoigne de la grande sollicitude du Saint-Père pour tout ce qui touche de loin ou de près à la doctrine scolastique et au progrès de la philosophie du Docteur Angélique.

Lettre de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII aux Eminentissimes Cardinaux Pecci et Zigliara, présidents de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin.

LÉON XIII, PAPE

« Chers fils, salut et bénédiction apostolique,

« Vous savez parfaitement avec quelle sollicitude et quelle satisfaction Nous Nous sommes appliqué à fonder l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin, dont Nous vous avons donné la présidence. Déjà, Nous Nous sommes grandement réjoui d'avoir pu célébrer, au mois de mai dernier, sous les meilleurs auspices, la naissance de cette Académie. C'est pourquoi, si dans l'origine des choses on peut trouver quelque indice de l'avenir, il Nous est déjà permis d'attendre d'excellents fruits de cette institution.

« Or, si, Dieu aidant, Nous espérons que ces fruits seront heureux et abondants, nous désirons aussi vivement qu'ils s'étendent partout. Ainsi, Nous voulons principalement que les efforts de votre zèle, de vos discussions et de vos travaux ne visent pas seulement à accroître les trésors de la doctrine chez vos collègues et vos disciples, ce qui est cependant très important et très efficace; mais encore qu'ils soient tournés pleinement à nourrir et à faire progresser la connaissance de toutes les choses que les hommes ont coutume d'étudier, afin qu'ainsi les travaux de quelques-uns servent aux avantages communs du plus grand nombre.

« Car c'est maintenant plus que jamais que la nécessité fait aux hommes de science un devoir d'aider les études supérieures dans la recherche et la découverte de la vérité, et d'arracher radicalement de l'esprit de l'homme les erreurs qui s'y sont établies. Ce sont ces deux fins que Nous Nous sommes proposées uniquement, soit d'une manière générale en remettant en honneur la philosophie chrétienne, soit en établissant votre Académie, et Nous espérons que l'étude approfondie de la sagesse des anciens exercera la plus heureuse et la plus opportune influence sur les mœurs des hommes et les institutions de la société.

« C'est pourquoi Nous exhortons vivement tous les académiciens et tous les élèves à rechercher avec le plus grand soin dans les études doctrinales quelle est la marche quotidienne des esprits, et ce que l'activité humaine trouve et apporte de nouveau dans chaque branche de la science; qu'ils observent également à quelles vérités la guerre est de préférence déclarée, et cela dans quel dessein et par quels moyens. En effet, il importe beaucoup d'avoir tout cela présent à l'esprit, afin de pouvoir efficacement combattre nos adversaires et ceux qui nous attaquent sur leur terrain et avec leurs armes: d'où il suit qu'il est besoin de connaître et de posséder les œuvres les plus savantes et les mieux conçues qui ont coutume d'être publiées dans les différents pays à des époques déterminées. Nous considérons aussi qu'il est essentiel pour le but que Nous poursuivons, de préparer et de publier à des jours fixes, dans cette auguste ville, des mémoires sur la philosophie et la théologie, qui soient dignes de la science romaine, et dans lesquels seront consignés, avec l'espoir qu'ils dureront longtemps, les actes de l'Académie et les monuments de vos propres études.

« Enfin, comme il est désirable que le nombre des élèves s'augmente, il importe que les jeunes gens des diverses provinces qui font concevoir de belles espérances de cœur et d'esprit, soient appelés de temps en temps à Rome, afin qu'ils puissent prendre part commodément aux tournois académiques, et que, lorsqu'ils s'éloigneront pour un temps de vos chaires, ils soient munis d'un tel appareil de doctrines, qu'il puisse leur servir pour enseigner utilement les autres.

« Ces paroles ne sont pas dites par Nous à la légère; elles expriment les souhaits les plus vifs, non seulement pour les heureux fruits de votre zèle et de votre sagesse, mais aussi pour que vous ayez le moyen de supporter ces charges. Toutefois, Nous même Nous en supporterons la plus grande partie, comme si Nous devions couronner le faîte de cette œuvre commencée.

« En effet, comme Nous voulons que cette Académie soit établie solidement et qu'elle soit pourvue et ornée de tout ce qui peut donner raisonnablement le plus grand espoir d'assurer son existence, Nous avons décidé de la doter et de la mettre sous notre protection et sauvegarde.

« C'est pourquoi Nous consacrons et attribuons à l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin, sur notre cassette particulière, à titre de donation, une certaine somme, égale aux frais nécessaires, que Nous avons ordonné être confiée à vos soins, très chers fils. Il sera imputé, sur le revenu annuel, ce qui sera nécessaire pour publier les actes de l'Académie, et les écrits des académiciens, pour recevoir et envoyer les lettres, pour acheter les livres dignes d'être connus, enfin pour subvenir à ce qui peut être fait pour que les jeunes gens des provinces qui le désirent puissent venir souvent à Rome, se former à l'enseignement de l'Académie.

« Que si quelque chose arrive à l'Académie, soit qu'elle cesse d'exister, soit qu'elle interrompe son œuvre, afin que cette somme ne soit pas employée à d'autres usages, Nous voulons et Nous ordonnons qu'alors elle soit remise tout entière au Souverain Pontife. Cependant elle sera rendue pour les usages définis plus haut, quand l'Académie elle-même pourra être rétablie dans son premier état.

« Et maintenant, que Dieu, auteur des bons conseils, veuille bien seconder notre commune entreprise. En attendant, comme présage de la munificence divine et comme gage de notre particulière bienveillance, Nous vous donnons avec amour notre bénédiction apostolique. »

1er *Décembre.* — Réunion de la commission relative aux indemnités à accorder aux victimes du coup d'État du 2 décembre 1851. — Cette commission décide qu'elle demandera au ministre de l'intérieur un état des personnes auxquelles ces indemnités sont applicables.

Les citoyens Pain et Rochefort adressent une pétition au Conseil municipal de Paris, ayant pour but de faire élever un monument aux insurgés tués pendant la Commune.

Nous signalons, comme digne pendant du factum Pain et consorts, le discours de la citoyenne Louise Michel, à la salle Graffard.

Décret convoquant, pour le 26 décembre, le collège électoral de l'arrondissement de Pontarlier, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Colin, décédé.

Le tribunal de la Flèche, après une émouvante plaidorie de M. Ernoult, acquitte la duchesse de Chevreuse sur le chef de voies de fait envers les agents du gouvernement, lors de l'expulsion des Bénédictins de Solesmes, et la condamne seulement à 200 francs d'amende.

Une réunion en faveur de la Grèce a lieu, à Londres, sous la présidence de lord Rosebery. On y lit une lettre de M. Herbert Gladstone, insistant sur le devoir de l'Angleterre de poursuivre l'exécution des décisions du congrès de Berlin, concernant la Grèce. Le meeting vote trois résolutions : La première, en faveur du règlement immédiat de la question grecque, conformément à la décision de la conférence de Berlin. La seconde exprime les sympathies de la réunion à l'égard des Grecs de la Thessalie et de l'Epire. La troisième déclare que la paix ne sera assurée que lorsque la frontière nord du Royaume Hellénique sera déterminée. Lord Rosebery prononce un discours dans le même sens et termine en rejetant la responsabilité de la crise actuelle sur les amis de la Grèce qui n'ont point agi avec assez d'énergie pour conjurer les dangers de la situation.

M. Radovitch, ministre des affaires étrangères du Monténégro, avise les représentants des grandes puissances, que Dervisch Pacha, malgré les dispositions de la convention militaire intervenue entre la Porte et le Monténégro, refuse de livrer Saint-Georges aux troupes monténégrines. Le général demande que la commission de délimitation statue définitivement sur ce point. Bozo Petrovitch envoie Niko-Matanovitch à Saint-Georges pour aplanir cette nouvelle difficulté.

En Belgique, M. Frère achève, à la Chambre des députés, l'éloge de sa politique par une diatribe en règle contre l'Eglise et la Papauté. L'Eglise, dit M. Frère-Orban, ne retrouve jamais ce qu'elle perd. Elle a perdu l'Orient, et l'Orient demeure schismatique. Elle a perdu l'Allemagne et l'Angleterre, et ces deux pays demeurent protestants. Elle perd aujourd'hui sans retour son autorité sur l'enseignement. L'histoire est là, lui répond M. Jacobs, député d'Anvers, pour mettre à néant cet étrange paradoxe. Elle nous montre l'Eglise luttant tour à tour contre le schisme et l'hérésie, contre

le philosophisme voltairien, contre la révolution française et contre l'empire Napoléonien, et sortant victorieuse de toutes ses luttes. La Révolution a abouti au Concordat. Pie VII est mort à Rome et Napoléon Ier s'est éteint sur le rocher de Sainte-Hélène. Elle lui oppose, comme un éclatant démenti, le tableau réel de ses conquêtes en Amérique, aux Indes, au sein de l'Angleterre et de l'Allemagne.

2 — A la chambre des députés, élection, au scrutin secret, des vingt-deux membres composant la commission d'enquête chargée d'examiner les actes du général de Cissey pendant son ministère. Interpellation de M. Delafosse sur la politique extérieure. Elle se termine par un vote de l'ordre du jour déclarant que *le vœu unanime du parlement* et du *pays réclame la paix*, Au Sénat, discussion du budget de la guerre à laquelle prennent part MM. de Kerdrel, Farre, le général Robert et M. de Lareinty. Pendant que le Conseil municipal de Paris, avec l'approbation de M. Hérold, préfet de la Seine, émet un vœu tendant à faire rapporter la loi qui a déclaré d'utilité publique l'Eglise du Sacré-Cœur de Montmartre et à appliquer le terrain sur lequel s'élève le monument de la piété nationale à une œuvre d'utilité publique, l'infatigable citoyenne Louise Michel, avec le concours de deux acolytes écarlates, Paule Mink et Rouzade, organise une nouvelle conférence à la salle Rivoli, rue Saint-Antoine, etc., pérore de nouveau sur les droits de la femme, et propose à ses compagnes un moyen original de reconquérir ces droits. Ce moyen, c'est la grève. Plus de mariage, s'écrie-t-elle, jusqu'à ce qu'on ait proclamé l'égalité de la femme. « Citoyens, dit-elle, en s'adressant aux hommes, voulez-vous de nous? oui. Eh bien! faites-nous d'abord vos égales! »

M. le comte de Chambord témoigne de sa haute et vive sympathie pour l'*Œuvre du denier des religieux expulsés*, en adressant au comité de cette œuvre un don spécial de 1,000 francs. Ce don est indépendant des secours particuliers que Monseigneur a fait parvenir directement aux communautés elles-mêmes.

Retour à Paris du prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne. — Arrivée à Paris d'Essed Bey, le nouvel ambassadeur de la Porte en France.

Réunion à Posen et dans les villes polonaises de l'Autriche de tous les chefs de la noblesse polonaise. Ils assistent, le 29 novembre, à un service religieux célébré par le haut clergé catholique en commémoration des patriotes polonais tombés dans les luttes de 1830, 1831 et 1863, sans que ces expansions patriotiques soient entravées par la police.

Le Saint-Père reçoit en audience solennelle le prince François-Joseph de Battenberg, frère du prince Bulgarie.

3 — Le Sénat adopte sans discussion le budget de la marine et des colonies, de l'instruction publique, des travaux publiques et l'ensemble du budget des dépenses.

La Cour d'appel de Paris (première chambre) s'occupe aujourd'hui du procès intenté à Mgr l'Evêque de Valence par MM. Constans, ministre de l'intérieur et des cultes, et Fallières, son sous-secrétaire d'Etat, pour prétendus outrages relevés dans des lettres privées et confidentielles adressées par le Prélat à M. Fallières, en l'absence de M. Cons-

tans, dans des circonstances qu'il importe de rappeler ici pour l'intelligence exacte des faits. A la suite de l'application des décrets du 29 mars et, comme conséquence de cette application, M. le ministre de l'intérieur et des cultes envoya une circulaire à seize évêques dont les professeurs appartenaient aux congrégations expulsées. Cette circulaire invitait les Evêques à changer eux-mêmes ces professeurs. Le gouvernement renonçait à faire lui-même exécuter les décrets pour cette partie. Mgr l'évêque de Valence, convaincu que cette circulaire contenait plusieurs atteintes au droit canonique, n'y répondit point. Le 31 août, M. Flourens, directeur des cultes, écrivit à Mgr Cotton une lettre de rappel, menaçant de retirer la subvention en argent accordée au séminaire, si Monseigneur ne se conformait pas à ladite circulaire. C'est à cette injonction que Mgr de Valence répondit par cette phrase : « Vous avez voulu nous acheter, on ne nous achète pas. » Le 14 septembre, Mgr Cotton écrivit une seconde lettre, dans laquelle il représentait au ministre qu'il lui était difficile de trouver d'autres professeurs pour son séminaire. Quelque capables que soient les prêtres d'un diocèse, l'enseignement théologique ne s'improvise pas du jour au lendemain, et il demandait un délai pour se mettre en règle, et en même temps il priait Mgr le Nonce apostolique de vouloir bien intervenir auprès du ministre. Cette intervention n'amena aucun résultat. Sur une nouvelle lettre du sous-secrétaire d'État, repoussant le délai demandé et menaçant toujours du retrait de la subvention, Mgr l'évêque de Valence répondit, le 1er octobre, par une lettre écrite dans les termes les plus fermes, et où il est dit que l'arbitraire du gouvernement exclut son impartialité. Au nom de sa dignité, Monseigneur y revendique en outre la pleine direction de son séminaire, auquel il nomme, sans avoir à en rendre compte, les professeurs de son choix. Le ministre répondit, en demandant à Mgr Cotton, le 4 octobre, de lui envoyer le nom des professeurs de son séminaire, toujours sous la menace de retirer la subvention. Le 14 octobre, Mgr l'évêque de Valence répond par une lettre, où il dit en substance que l'évêque ne reconnaît pas les règlements opposés aux lois de l'Eglise, qu'il considère comme une insulte la menace renouvelée de lui retirer une subvention destinée au séminaire; que, offrît-on aux évêques toutes les économies réalisées par le président de la République et ses ministres..., on n'arriverait pas à leur faire céder un seul des droits dont ils ont la garde pour le bien de l'Eglise qui leur est confiée. C'est cette lettre surtout qui a motivé les poursuites du gouvernement et que vise particulièrement le long et lourd réquisitoire de M. Dauphin. Finalement, le procureur général demande, *à titre d'exemple*, que la Cour applique à Mgr Cotton la peine de l'amende dont le *maximum* est de 16 francs. Cette peine, ajoute M. Dauphin, paraît dérisoire au premier abord; mais c'est la leçon qui importe, et elle existera si la Cour reconnaît le délit. D'ailleurs, Mgr l'évêque de Valence ayant déclaré qu'il n'avait pas eu l'intention d'outrager, il n'y a pas lieu de requérir une autre peine que ladite amende. A la suite de ce réquisitoire, M. Robinet de Cléry, défenseur de Mgr l'évêque de Valence, donne lecture de conclusions vigoureuses, tendant au renvoi de Mgr Cotton des fins de la poursuite, parce que l'accusation manque de base. Après quoi, il commence par exprimer la douleur que lui

cause cette affaire, la poursuite actuelle étant la preuve flagrante de la violence de la persécution religieuse. Dans cet ordre d'idées, l'illustre avocat produit une magnifique défense qui, à diverses reprises, excite les murmures approbatifs de l'auditoire. Il rappelle d'abord les circonstances de la cause, il entame une savante discussion juridique sur le droit des évêques de nommer les professeurs de leurs séminaires. Cela fait, il cite à nouveau et discute la circulaire et les lettres du sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur. A propos de la déclaration de 1682, il montre Dupin se moquant de la tyrannie qui va chercher de vieux règlements pour les décorer du nom de lois. Il prouve que M. Fallières n'a même pas su lire les lois qu'il invoque, puisqu'il s'appuie, pour régler la situation des séminaires diocésains, sur une loi de ventôse visant les séminaires « métropolitains » qu'on n'a pu fonder et qui n'existent pas. Dans un magnifique mouvement, il s'élève contre l'injustice faite à Mgr Cotton, qu'on charge, à défaut de commissaire de police, d'expulser les religieux de son séminaire. C'est là un service odieux auquel un évêque ne peut à aucun degré se prêter. Il insiste sur la démarche faite au ministère des cultes par Monseigneur le Nonce apostolique, démarche à laquelle on ne fit même pas la politesse de répondre. Puis, à propos d'une des lettres de Mgr Cotton, qu'il commente avec une singulière énergie, il fait entendre une éloquente protestation en l'honneur des religieux proscrits. Arrivé à la lettre plus spécialement incriminée, il la justifie par les droits qu'elle invoque, et pour la forme, par les circonstances au milieu desquelles elle s'est produite. Il lit alors la lettre du 4 octobre, adressée par M. Fallières à Mgr l'évêque de Valence, qui a motivé la réponse du 14 octobre, justement écrite dans les termes de la plus légitime indignation. Dans cette lettre, il fait d'abord ressortir ce qui vise les francs-maçons fonctionnaires de l'Etat, et il en prend occasion de tracer à grands traits l'action néfaste de la secte, qu'il démontre par des faits patents. « Tout cela, dit M. Robinet de Cléry, explique la lettre. Cette lettre, ce n'est pas un outrage, c'est un cri de douleur. » Puis, très finement et très habilement, il commente, au milieu des sourires de l'auditoire, ce qui est dit des économies que font aujourd'hui certains fonctionnaires.

Mais il insiste davantage sur le cri d'indignation arraché à Mgr Cotton, par le spectacle de ce qui se fait contre la religion. Il ajoute : « Mgr l'évêque de Valence n'a été que le fidèle écho de nos consciences. Tous nous sommes avec lui. » Pour justifier cette appréciation, M. Robinet de Cléry cite de nombreux articles du *Parlement*, journal républicain, flétrissant avec énergie les procédés du gouvernement. Dans le passé, il invoque comme terme de comparaison la lettre très vive adressée à Louis XIV par Fénelon, dont Mme de Maintenon se bornait à dire : « La lettre est un peu dure, mais il a raison... » M. Robinet de Cléry, pour montrer dans quel esprit d'équité est faite la justice, cite de nombreux extraits des feuilles radicales, contenant de nombreux outrages au ministre des cultes et qui ne sont pas poursuivis. Il rappelle alors dans un magnifique mouvement oratoire tout ce qui s'est fait naguère lors des expulsions et il s'écrie : « Oui, nous souffrons tous dans nos consciences indignées, et la lettre de Mgr Cotton n'est que le cri de cette douleur amère que nous éprouvons tous. » Et maintenant, dit ensuite M. Robinet de Cléry, le

délit existe-t-il? Il examine juridiquement la question et conclut négativement. M. Robinet de Cléry termine par la plus émouvante des péroraisons : Vous n'avez, dit-il aux juges, peut-être plus beaucoup d'arrêts à rendre. « Je « vous adjure de ne point inscrire parmi ces arrêts celui que vous demande « le procureur général. Je vous en adjure au nom des intérêts du pays, « compromis par une politique néfaste, et dont vous êtes les vrais gardiens. »

M. le Procureur général déclare qu'il n'a rien à répliquer, la cour se retire alors pour délibérer. Après une heure et demie de délibération, la cour rend un arrêt par lequel elle renvoie Mgr l'Evêque de Valence des poursuites de la plainte. Des applaudissements aussitôt réprimés par le président de la Cour accueillent les conclusions de l'arrêt.

Sa Sainteté Léon XIII fait remettre au Comte Paar, ambassadeur autrichien, près le Saint-Siège, une somme de 5,000 francs pour venir en aide aux malheureux habitants d'Agram éprouvés par le dernier tremblement de terre.

Le vice-amiral anglais Seymour notifie aux divers commandants des escadres que la flotte internationale est dissoute. L'escadre anglaise part pour Malte et l'escadre française pour Toulon.

L'Irlande est toujours en proie à une vive agitation. *La Gazette* de Dublin publie une proclamation déclarant que le comité de *Leitrim* étant en état de désordre, un renfort de police est nécessaire pour empêcher des troubles et maintenir l'ordre.

A la Chambre, discussion du budget des recettes à laquelle prennent part MM. de Soubeyran, Magnin, Haentjens. Ce dernier député constate que les dépenses budgétaires augmentent dans des proportions inouïes et qu'elles seront, en 1881, supérieures de 850 millions à celles de 1876. Ce qui fait une moyenne annuelle de 170 millions.

La commission d'enquête sur les actes du général de Cissey entend M. Laisant, qui ne lui apprend rien de nouveau.

Le syndicat de la presse adresse à M. de Girardin, président de la Commission chargée d'étudier le projet de loi sur la presse, une lettre pour demander que la discussion de cette loi ne soit pas indéfiniment ajournée.

Au Sénat, réunion des délégués des trois gauches, à l'effet d'examiner le projet de réforme judiciaire adopté par la Chambre. Après une discussion, dans laquelle sont traités les points principaux du projet, les délégués tombent d'accord sur les trois points suivants : 1° Réduction du nombre des Chambres des Cours d'appel et tribunaux ; 2° fixation de la limite d'âge des magistrats à soixante-cinq ans; 3° réduction de un à six mois de la durée de la suspension de l'inamovibilité!

Réunion de la Commission sénatoriale relative au droit d'association sous la présidence de M. Dufaure. La discussion porte sur la capacité des associations, sur tous les genres de propriété qu'elles pourront acquérir : propriétés immobilières et mobilières, valeurs nominatives, valeurs au porteur, etc.

4. — M. de Radowitz, ambassadeur d'Allemagne est reçu en audience par le roi Georges et par M. Coumoundouros, ministre des affaires étrangères. Le roi et son ministre déclarent à l'ambassadeur allemand que la Grèce ne peut songer à battre en retraite dans l'affaire des frontières turco-helléniques. D'après eux, la cessation des armements entraînerait inévitablement

un soulèvement général à l'intérieur. Ils déclarent que si l'Europe n'a pas réglé cette question au printemps prochain, la Grèce fera la guerre coûte que coûte. A ces observations M. de Radowitz répond qu'il n'est point chargé de recommander la cessation des armements, mais la patience et la modération.

Arrivée de 6,000 Russes à Naktichivan. Abdullah attaque et bat les Perses à Urumiah; après avoir tué un grand nombre de soldats ennemis et capturé trois canons, les Kurdes se retirent dans les montagnes de Sur et menacent de marcher sur Urumiah.

Le tribunal de Dublin refuse d'accéder à la demande de M. Parnell et de ses coaccusés tendant à ajourner leur procès jusqu'au 25 janvier.

Au Conseil des ministres, M. Jules Ferry soumet un projet de loi relatifs à l'aliénation d'une partie des diamants de la couronne représentant une valeur de 25 millions environ.

La Porte intime l'ordre aux autorités de Mételin de donner immédiatement satisfaction à l'Italie, au sujet du conflit entre des pêcheurs italiens et des pêcheurs mételins.

A la suite des armements faits par la République argentine, le sénat brésilien vote à l'unanimité le crédit de 5 millions de mil reis, demandé pour augmenter la flotte brésilienne.

La Porte ordonne à son délégué à la Commission du Danube de protester simplement contre l'admission irrégulière du délégué bulgare et de passer outre.

5. — Formation, à Paris, d'un comité central révolutionnaire, à l'effet d'organiser la prochaine campagne électorale. Ce comité compte parmi ses membres des ex-nouméens, des socialistes et la fine fleur radicale des faubourgs et de la banlieue.

L'ajournement du départ pour Rome de M. Desprez, notre ambassadeur près le Saint-Siège, donne lieu à de nombreux commentaires. On prétend que, ne voulant pas s'exposer au désaveu que lui a valu l'affaire *de la déclaration des Congrégations*, il réclame pour se rendre à son poste des instructions *précises* et *écrites*.

Le général Gonzalès est proclamé président du Mexique, et M. Mariscal est nommé son ministre des affaires étrangères.

6. — M. Velasco présente à M. Jules Grévy les lettres qui l'accréditent comme ministre du Mexique, près le gouvernement français. M. Velasco annonce au président de la République qu'il vient de recevoir un télégramme du nouveau président du Mexique, le général Gonzalès, qui le charge d'annoncer sa nomination au président Grévy et de lui faire part de toute sa satisfaction pour le rétablissement des rapports diplomatiques entre les deux pays. De son côté, M. Jules Grévy répond qu'il est heureux de ce résultat, et félicite M. Velasco du poste que son gouvernement vient de lui confier.

Réunion de la délégation d'Alsace-Lorraine en session ordinaire. Le gouverneur général prononce une allocution qui a fait une bonne impression dans le pays, mais qui provoquera de nombreux commentaires à Berlin. Ce discours est un plaidoyer en faveur de la politique de tolérance et de conci-

liation que le maréchal poursuit en Alsace, et qui a été vivement attaquée en Allemagne. Le maréchal rend hommage aux sentiments d'ordre et de légalité dont les Alsaciens font preuve ; il ne leur demande pas leurs sympathies, il lui suffit qu'ils reconnaissent la nature des liens qui les rattachent à l'Allemagne : M. de Manteuffel rappelle les attaques dont il a été l'objet dans la presse allemande, qui n'ont pas trouvé d'écho dans les feuilles de l'Alsace-Lorraine. Il s'attend à voir sa conduite envers l'Alsace-Lorraine sévèrement jugée au prochain Reichstag ; il connaît la haute responsabilité qui pèse sur lui, mais l'Empereur l'a envoyé en Alsace pour guérir les blessures et non pour en faire de nouvelles. Il est de son devoir de ménager des sentiments respectables, nés d'une situation politique de deux siècles et de faciliter la transition à une situation nouvelle.

« Telles sont, a dit le maréchal, les instructions que m'a données l'Empereur et je ne m'en départirai pas. » Ce discours a été accueilli par d'unanimes applaudissements et des cris de : Vive le maréchal-gouverneur ! Déjà l'année dernière, en prenant possession de ses fonctions le maréchal de Manteuffel avait prononcé un discours qui exprimait des sentiments analogues.

Grand meeting à Waterford, organisé par M. Parnell, dix mille personnes y assistent et font une ovation enthousiaste à l'organisateur. Le procès intenté par le gouvernement aux chefs de la Ligue agraire, dit M. Parnell, prouve que le cabinet actuel se sent dans l'impossibilité d'arrêter l'agitation. Il reproche au gouvernement de porter atteinte aux intérêts de l'Irlande, en empêchant ses députés d'assister aux séances du Parlement et en commençant leur procès au moment où leur présence à la Chambre est le plus nécessaire.

L'anarchie la plus grande règne dans les provinces septentrionales de l'Afghanistan : des Turcomans, appartenant pour la plupart à la tribu des Tekhés de Merv, pillent les villages et les caravanes.

7. — Le tribunal de Rennes rend son arrêt dans le procès intenté au *Journal de Rennes* et de *la Bretagne*, par le préfet d'Ille-et-Vilaine, pour prétendus outrages relevés dans ces journaux à l'adresse de ce fontionnaire, lors de l'expulsion des congrégations religieuses. M. Depeyre, ancien ministre de la justice, défend le *Journal de Rennes*. Cet éminent avocat place le débat sur un terrain nouveau : il reconnaît les outrages, mais il demande que le tribunal décide que ces outrages n'ont pas été adressés au préfet dans l'exercice de ses fonctions. Il soutient que les actes de crochetage ne rentrent pas dans les fonctions administratives, parce que les décrets sont illégaux. Le tribunal confirme cette thèse en acquittant ces journaux.

Continuation du mouvement antisémitique, campagne contre les juifs en Allemagne. Les progressistes prétendent à tort ou à raison que le prince de Bismarck n'est point étranger à cette agitation.

Grand meeting, à Liverpool. Lord Dalhousie déclare que le gouvernement ne relèvera l'Irlande et ne fera des Irlandais un peuple loyal qu'à la condition d'accorder à l'île sœur des lois justes et les réformes auxquelles elle a droit. L'orateur a de nombreux intérêts en Irlande, ce qui ne l'empêche pas de regretter le rejet par la Chambre des lords du bill sur les indemnités. Ce bill, ajoute-t-il, ne faisait qu'imposer des sacrifices auxquels depuis longtemps

tous les bons propriétaires souscrivaient volontiers. Son expérience, comme propriétaire irlandais, lui a démontré que rien ne nuit plus au bon entretien et à l'amélioration des terres en Irlande que l'incertitude dans laquelle y vit le cultivateur sur la durée de son exploitation.

Ouverture du Congrès de Washington. Le message du président Hayes félicite le pays de la prospérité croissante et de la manière pacifique dont s'est accomplie l'élection du président; le message recommande des lois sévères contre la polygamie des Mormons. Il constate que les relations avec les puissances étrangères ont été pacifiques sans interruption; le gouvernement demandera au Sénat une prolongation de délai pour la ratification du traité consulaire avec la Belgique. La situation financière est extrêmement favorable, les recettes pendant la dernière année fiscale ont été de 333 millions et les dépenses de 267 millions de dollars. Les recettes de l'année courante sont évaluées à 350 millions et l'excédant des recettes à 90 millions. Le message ajoute que le moment est propice à employer l'excédant à la conversion des obligations 5 et 6 pour 100 dont le remboursement est échu. Le message recommande la supression du dollar de 412 grains et le frappage du dollar de la même valeur que le dollar d'or; il propose la nomination du président Grant comme capitaine général de l'armée.

Une correspondance de Londres, que nous reproduisons avec bonheur, signale la conversion au catholicisme de vingt-cinq ministres ritualistes anglais. Quinze nouveaux catholiques viennent de recevoir la confirmation des mains de Mgr d'Amycla, auxiliaire de Westminster. Elle annonce également le retour à l'Église romaine du Révérend Horace Widcoks, de Plymouth, celui de la famille du Révérend Fisk, ministre protestant; de sir Cabbods, l'un des principaux propriétaires du Comté de Suffolk, de sa femme, de son fils et enfin du grand artiste Stanley. Ces consolantes nouvelles sont bien faites pour relever notre courage au lendemain des persécutions. M. Frère-Orban, ministre de Belgique, viendra-t-il dire encore que l'Église ne recouvre jamais ce qu'elle a perdu?

8. — Au Sénat, réunion de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la magistrature. Cette commission nomme son bureau, qui a pour président M. Jules Simon et pour secrétaire M. Delsol. Chaque commissaire rend ensuite compte, par ordre de bureaux, des discussions qui ont eu lieu dans chaque bureau. Il résulte des renseignement fournis que partout l'article 8, relatif à la suspenssion de l'inamovibilité, a été repoussé à une forte majorité.

A la Chambre des Députés, réunion de la gauche républicaine sous la présidence de M. Devès. Elle traite d'abord la question de l'électorat municipal de Paris; elle examine ensuite les propositions relatives à la réduction législative de la durée des journées de travail dans les manufactures.

La commission du budget se réunit aussi pour examiner le budget des dépenses et statuer sur les modifications apportées par le Sénat dans certains chapitres du budget. Mgr Freppel demande à être entendu par la commission sur le crédit relatif aux traitements des Évêques et Archevêques, que la Chambre a ramenés au chiffre fixé par le Concordat et que le Sénat a rétabli.

Mgr Freppel demande également le rétablissement d'un crédit de 85 mille francs, pour secours aux établissements religieux. La majorité de la Commission rejette le rétablissement de ces crédits.

La vingt troisième commission d'instruction s'occupe du projet de loi de M. Corentin Guyho, tendant à modifier les pouvoirs des évêques, elle se prononce pour la prise en considération de ce projet. La même commission examine la proposition de M. Janvier de la Motte, relative à la nomination des maires et des adjoints par le conseil municipal et refuse de la prendre en considération.

La commission relative à l'enquête sur les actes de M. le général de Cissey entend de nouveau M. Piégut, directeur du *Petit-Parisien*, qui lui remet un certain nombre de pièces et documents et indique des témoins dont les noms, pour la plupart, ne figurent pas sur la liste signifiée à M. de Cissey.

Ouverture de la session du Conseil Supérieur d'Algérie. M. Albert Grévy, Gouverneur civil, prononce un discours dans lequel il rappelle à grands traits le programme des réformes qu'il a proposées l'année dernière pour hâter la colonisation du pays; ce qui a été fait depuis et ce qui reste à faire. Il démontre la nécessité des reboisements; il énumère les lignes concédées pour l'extension du réseau des chemins de fer, il appelle l'attention sur la l'urgence qu'il y a de faire un prompt emploi des allocations destinées à l'entretien du réseau des routes nationales, il parle de l'extension de la juridiction française en Kabylie, et termine par l'examen du budget des dépenses et des recettes de l'Algérie.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

VOYAGE LITTÉRAIRE AU PAYS DES ÉTRENNES

Voici un voyage que l'on entreprend avec un plaisir toujours nouveau et pour causes. A l'encontre des excursions ordinaires, celle-ci n'offre aucun danger, elle peut se faire sans sortir de sa chambre, et sans courir les risques d'un accident en chemin de fer ou les périls d'une longue et pénible traversée. Ce voyage est tout à la fois agréable et à ceux qui le font, et à ceux pour le compte desquels il se fait. En un mot, écrivains, journalistes, auteurs, et éditeurs y trouvent intérêt. Aussi ne manquent-ils jamais au rendez-vous qu'ils se donnent chaque année *au pays des livres d'étrennes*. Comme toujours, soyons exact et tâchons d'arriver des premiers.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

Entrons sans plus de retard dans les splendides magasins de la Société générale de Librairie catholique (ancienne maison Victor Palmé). Un de nos honorables confrères de la presse, M. J. de Tarade, directeur du *Jockey*, en a fait une esquisse à vol d'oiseau, qui nous paraît réussie. Vous allez en juger vous-mêmes, chers lecteurs.

Il y a un an, nous dit-il, presque jour pour jour, nous assistions à l'une de ces cérémonies pieuses qui laissent après elle le plus doux souvenir. Le 8 décembre — jour de la fête de l'Immaculée-Conception — un digne prêtre bénissait le superbe immeuble construit spécialement pour les besoins de la Société générale de Librairie catholique.

C'était en même temps fête de la foi, de l'espérance, c'était la fête du cœur!

Quelques jours après, à cette même place, nous relations avec soin, pour les aristocratiques lecteurs du *Jockey*, les détails de cette touchante cérémonie.

Au moment où les membres épars de ce corps d'élite, protecteurs de cette belle institution, s'apprêtent à fêter l'anniversaire qu'ils ne sauraient oublier, il nous semble intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif, d'énumérer rapidement les nombreux travaux exécutés pendant l'année, comme aussi de rendre hommage et justice à ceux qui, de près ou de loin, ont aidé au succès d'une œuvre essentiellement noble, morale et élevée.

A côté de cette haute intelligence et de cette nature ardente pour toutes les bonnes causes, qui a nom Victor Palmé, véritable cheville ouvrière d'une maison considérable, non moins vaste qu'un ministère, on sait que le conseil

d'administration de la Société se compose des noms les plus honorables et d'esprits pratiques et éclairés.

Malgré les épreuves et les traverses du temps présent, ce fut assurément un consolant spectacle de voir l'élan admirable avec lequel les catholiques des quatre coins du monde ont répondu, cette année, à l'appel que M. Palmé leur adressait pour la deuxième fois, dans le but de porter, au moyen d'une souscription — qui a été largement couverte et sans bruit comme sans efforts — le capital de la Société de 5 à 10 millions. C'est là un succès qui comptera dans les annales de la maison et lui permettra de décupler ses moyens d'action, par l'édition des classiques catholiques, etc.

La nomenclature des ouvrages publiés jusqu'ici par la librairie Palmé est considérable. Si, dans un catalogue qui ne compte pas moins de deux cents pages, nous ne nous arrêtons pour l'instant qu'à ceux qui, par leur valeur et leur importance sont de véritables monuments, nous citerons la superbe édition des *Acta Sanctorum* par les Bollandistes, qui ne comprennent pas moins de 60 volumes in-folio ; le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, par les Bénédictins (nouvelle édition, sous la direction de M. Léopold Delisle, de l'Institut), vingt-cinq volumes in-folio ; l'*Histoire littéraire de la France*, par les mêmes religieux (nouvelle édition, sous la direction de M. Paulin Paris, de l'Institut), quinze volumes ; ce superbe monument historique est divisé en cinq parties, vendues séparément ; la *Gallia Christiana* en treize volumes ; l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher (nouvelle édition, dont huit volumes ont paru sur douze); et enfin les *Epopées françaises*, vaste étude sur les origines de l'Histoire de la littérature nationale, par M. Léon Gautier (nouvelle édition, quatre forts volumes in-8, dont deux de parus). Cet ouvrage remarquable d'un savant doublé d'un parfait chrétien a été déjà couronné trois fois par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et le grand prix Gobert lui a été attribué.

Les œuvres complètes de plus de vingt évêques français et étrangers sont éditées à la même librairie qui publie *la Revue du Monde catholique* (vingtième année), et *la Revue des Questions historiques*, excellent recueil dirigé par M. de Beaucourt.

Dans un autre ordre d'idées, à la fois moins sérieux et moins sévère, laissant de côté les nombreux ouvrages édités dans le cours de l'année et dont quelques-uns, comme *Pas de divorce!* par Paul Féval, ont obtenu un légitime succès, nous allons extraire du « Catalogue de livres d'Etrennes » les plus beaux ouvrages : nos lecteurs nous sauront gré de les mettre ainsi à même de connaître les livres qu'ils peuvent choisir pour eux-mêmes ou pour cadeaux. Tout d'abord *Christophe Colomb*, par le comte Roselly de Lorgues, et *Notre-Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre, superbes volumes édités avec luxe et enrichis de superbes illustrations, d'encadrements à chaque page, de chromos, etc. — La valeur des œuvres de ces deux écrivains estimés peut se passer de recommandation : ces beaux et bons ouvrages comptent déjà plusieurs éditions. Dans la collection des œuvres de Paul Féval, dont la librairie Palmé possède un choix excellent et très varié, quatre volumes, choisis entre les plus charmants, possèdent une édition illustrée avec soin,

ce sont les *Merveilles du Mont Saint-Michel* (nouveauté du jour de l'an), la *Fée des Grèves*, les *Contes de Bretagne* et la *Première Aventure de Corentin Quimper*. Comme nouveautés également : la deuxième série de l'ouvrage du P. Chauveau : *Au service du pays* (souvenir de l'école Sainte-Geneviève), et *Incompris!* histoire émouvante de deux jeunes enfants (avec des dessins de Ad. Marie), par Mlle Lérida Geofroy, dont le nom est attaché à de fort jolis ouvrages qu'elle a traduits de l'anglais avec autant de délicatesse que de talent.

Aux personnes plus sérieuses, nous recommanderons la *Vie de Jésus-Christ*, composée au quinzième siècle, d'après Ludolphe le Chartreux, très beau volume enrichi de miniatures en camaïeu, ou celle non moins remarquable, due à la plume du grand écrivain Louis Veuillot ; *les Noëls anciens*, par Dom Legeay, avec accompagnement de piano, deux volumes, renfermant chacun quarante Noëls ; l'*Histoire illustrée du grand Pape Pie IX*, par A. de Saint-Albin ; la *Vie des Saints illustrée*, par le P. Giry ; *Sainte Cecile ou la Société romaine*, ouvrage estimé de Dom Guéranger ; l'*Ecrin du Moyen Age*, trio charmant de petits ouvrages, par Léon Gautier ; le *Livre d'Heures des jeunes gens*, par le P. Clair, etc., etc. ; il nous faudrait citer toutes les pages de ce catalogue d'étrennes, la place nous manque et nous oblige à n'en donner ici que la liste des plus belles publications.

LA MAISON HACHETTE ET Cie

Citons en première ligne : *De Paris à Samarkand*, magnifique volume, grand in-4° de 500 pages, dont la perfection typographique ne le cède en rien au fini des gravures et des cartes. Voulez-vous avoir une idée sommaire des matières contenues dans ce splendide ouvrage, tirez une ligne droite allant de Paris jusqu'au sommet du Gaurisankar, le pic majeur de l'Himalaya et la plus haute cime du globe (près de 9,000 mètres), cette ligne mesurera plus de 1 800 lieues et passera successivement par le Wurtemberg, la Bavière, la Bohême, la Moravie, la Gallicie, la Russie méridionale, les plaines du Don ; elle traversera la mer Caspienne, le Turkestan occidental, franchira l'Amou-Daria au sud de iSva et rencontrera la ville célèbre des Tamerlan et des Gengis-Khan, l'antique capitale des Tartares, en 1380, Samarkand. De Samarkand à Paris, il y a environ 1 600 lieues, si l'on tient compte des détours que l'on est obligé de faire pour profiter des chemins de fer allemands et russes, et dans ces 1,600 lieues, plus de 450 lieues se font à travers des montagnes, des fleuves et des steppes avec des difficultés de transport et des périls de toutes sortes.

Eh bien, ce voyage de Paris à Samarkand, devant lequel reculeraient des hommes même courageux, une Parisienne, Mme de Ujfalvy, vient de l'achever, et, à son retour, elle a consigné ses impressions et ses souvenirs dans un beau volume illustré de 273 gravures sur bois, intercalées dans le texte ou tirées à part et de 5 cartes supérieurement tracées. Ajoutons que cet ouvrage est rédigé avec un esprit et un charme de style extraordinaires.

Quand on a parcouru attentivement le récit de Mme de Ujfalvy-Bourdon, on connaît les vastes espaces, s'étendant des rivages orientaux de la mer Cas-

pienne jusqu'au delà du lac Balk-Hach, au pied des monts Altaï, sur une longueur de plus de 500 lieues et une largeur de 200 environ. On connaît le Turkestan russe, ses provinces du Nord et ses provinces méridionales. On connaît les mœurs et les divers aspects de ces étranges et pittoresques contrées, les lacs immenses, les steppes, les gorges sauvages du Ferghanah et tout un monde géographique ignoré jusqu'à ce jour — d'un grand nombre d'érudits. — Cet inconnu même donne un charme de plus à l'intérêt qui ressort de la lecture de ce voyage.

En seconde ligne viennent se placer les *Chroniques de Jehan Froissart*, le premier des chroniqueurs du moyen âge, par l'étendue, l'importance historique et l'irrésistible attrait de ses écrits. Jusqu'à ce jour, les difficultés d'une langue vieillie arrêtaient beaucoup de lecteurs sur le seuil même de ces chroniques, d'ailleurs si intéressantes. Désormais, grâce au travail de Mme de Witt, la langue de Froissart deviendra intelligible pour tous. Cet ouvrage a été, de la part des éditeurs, l'objet d'une illustration spéciale représentant les hommes et les choses d'alors, d'après les monuments que cette époque même a laissés. L'ornementation s'est inspirée de monuments datés du quatorzième siècle, et les chromolithographies ont été faites sur les photographies des plus beaux manuscrits de Froissart, conservés aux bibliothèques nationale et de l'arsenal. Les miniatures mêmes ont été dessinées sur photographies, d'après les manuscrits de Paris et de Besançon. Les armes, les machines de guerre, les monnaies et les divers objets mobiliers du temps y sont fidèlement reproduits. Des vues de villes et de châteaux complètent cet ensemble et en font un tout admirable. Ce volume, orné de 11 planches en chromolithographie, de 12 lettres et titres imprimés en couleur, de 2 cartes, de 33 grandes compositions et de 252 gravures, est un des plus beaux livres que l'on puisse offrir comme cadeau d'étrennes.

Voici venir maintenant des ouvrages d'un format plus modeste, mais non moins intéressants, nous voulons parler de l'*Ami François*, suivi de *Noménoë* et de la *Petite Reine*, deux récits superbes et une charmante nouvelle de Charles Deslys; de *Pondragon*, roman étrange, dont le héros principal finit par exciter l'intérêt, grâce à l'habileté et à la magie du style de l'auteur, M. Assolant; de *Grand-Père*, de M. J. Girardin, récit touchant, qui parle au cœur, élève l'esprit, console l'âme, la dirige en haut et la fortifie.

La Bibliothèque rose s'est encore enrichie de deux charmantes nouvelles : *Cadette*, par Mlle Zénaïde Fleuriot; et *Belle, Sage et Bonne*, par Mme la comtesse Rostoptchine. Rien de plus moral et de plus religieux.

La Librairie Hachette a également édité plusieurs livres scientifiques plus spécialement destinés aux étrennes. Comme toujours, elle l'a fait avec un luxe et une profusion de figures qui rendent les ouvrages fort intéressants et fort instructifs pour les élèves et les gens du monde auxquels ils sont destinés.

Passons-les rapidement en revue.

En premier lieu, se présente *le Monde physique*, par Amédée Guillemin,

l'auteur bien connu, à qui l'on doit déjà *le Ciel*, *les Comètes*, la *Petite encyclopédie populaire des sciences et de leurs applications*, etc. L'ouvrage formera trois beaux volumes in-8° jésus, illustrés de plus de mille gravures insérées dans le texte et de planches en couleur tirées à part. Le premier volume seul est terminé. Il comprend deux parties : la pesanteur et la gravitation universelle; le son. L'auteur s'est proposé un double but: 1° exposer les phénomènes qui se manifestent dans le *monde physique* sous l'influence des forces de la nature (pesanteur, chaleur, lumière, son, magnétisme, électricité), en rechercher les lois et en montrer les conséquences; 2° faire ressortir les nombreuses applications pratiques qui en découlent. On sait que la physique est peut-être celle de toutes les sciences qui se révèle à notre époque par les résultats les plus inattendus et les plus propres à exercer une grande influence sur la civilisation. Les chemins de fer, le télégraphe, la galvanoplastie, etc.; et dans ces derniers temps le téléphone, le miscrophone, le phonographe, le photophone, n'ont-ils pas surpris et émerveillé par leur simplicité et par leurs résultats dont on commence à sentir toute l'importance. C'est surtout par ce côté à la fois théorique et pratique que se distingue *le Monde physique* de M. Guillemin. Il eût été bon, à notre avis, que le savant physicien qui nous décrit avec tant de précision les forces de la nature n'ait pas oublié le nom de Celui qui en est l'Auteur. Nous croyons que cet ouvrage est un des meilleurs compléments des *Traités de physique*, et qu'il rendra de réels services à la jeunesse studieuse de nos écoles.

Si, avec *le monde physique*, nous pénétrons dans l'intimité des êtres inorganiques, c'est-à-dire privés de vie, avec *le Monde de la mer*, par Alfred Frédol, nous renouvelons connaissance avec les êtres vivants, animaux et végétaux, qui peuplent l'immensité des Océans. Si je dis nous renouvelons, c'est que ce livre n'est pas absolument nouveau, car il est connu et apprécié depuis longtemps. C'est pour cette raison que les éditeurs ont fait préparer avec soin cette troisième édition, qui contient les nombreuses découvertes faites dans la faune marine par les multiples expéditions scientifiques de ces quinze dernières années. On sait qu'Alfred Frédol n'est que le pseudonyme de Moquin-Tandon, l'habile zoologiste qui a longtemps professé l'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris. Parmi les innovations de cette nouvelle édition, nous signalerons surtout les belles planches destinées à nous faire saisir les premiers développements et les métamorphoses des êtres marins. Il est inutile d'insister ici sur l'utilité de pareilles recherches pour la connaissance des affinités des êtres vivants. Outre le côté purement scientifique, *le Monde de la mer* se distingue encore par les applications pratiques, pêche, pisciculture, ostréiculture, etc.

A côté de ces deux ouvrages édités avec luxe, nous en signalerons quelques-uns de dimensions plus restreintes, quoique non moins intéressants. Tout le monde connaît la *Bibliothèque des merveilles*, cette collection in-12, qui comprend tout ce que la science présente de curieuses et de fécondes applications pratiques. Quatre nouveaux volumes viennent encore d'augmenter ce fonds si considérable. Ce sont les *Villes retrouvées*, par Hanotaux; les *Merveilles polaires*, par Lesbazeilles; les *Télégraphes*, par Ternant; et les *Grands froids*, par Bouaut. Ces titres en disent assez par eux-mêmes, et les

nombreuses gravures disséminées dans ces livres ne laissent rien à désirer pour l'intelligence d'un texte qui est toujours simple, clair et précis. Nous voudrions aussi dire un mot de *la Mer glacée du pôle*, par Markham, à qui le récent voyage de Nordenskjold donne une actualité bien saisissante, mais nous ne pouvons pas passer sous silence *les Cent tableaux de géographie pittoresque*, par Delon. Le plan est le même que celui des *Cent récits d'histoire naturelle* et de *A travers nos campagnes*, que nos lecteurs connaissent depuis longtemps. C'est la géographie en action, mise sous les yeux des enfants, avec une telle profusion de belles gravures que le texte devient accessoire. C'est bien là l'enseignement par les yeux et par les leçons de choses.

LA MAISON DIDOT ET Cᵉ

Cette année, la maison Didot a ajouté plusieurs chefs-d'œuvre artistiques et littéraires à la collection déjà si riche qu'elle possède. Nous ne parlerons point aujourd'hui d'*Ivanhoë*, ce que nous en avons dit dans un précédent article, nous dispense d'en faire un nouvel éloge. Mais nous signalerons, comme l'une des plus belles publications de cette année, la nouvelle édition des *Mémoires de Philippe de Commynes.*

Ces mémoires ont leur place marquée à côté des chroniques de *Joinville*, de *Villehardouin*, de *Guillaume de Tyr*, éditées avec tant de soin et de luxe, par la même maison. Ce qui surtout double le prix et la valeur de cet ouvrage, c'est qu'il est publié d'après un manuscrit de Commynes, beaucoup plus ancien que ceux connus jusqu'à présent et contenant une quantité considérable de variantes et de formes plus archaïques. Ce manuscrit, qui appartenait originairement à Diane de Poitiers, dont il porte les croissants sur sa tranche dorée, est aujourd'hui en la possession des héritiers de la famille de Montmorency-Luxembourg. Grâce à cette précieuse découverte, l'auteur a recouvré sa forme si impitoyablement altérée par des copistes, moins soucieux d'exactitude que désireux de rajeunir le style d'un écrivain antérieur à leur siècle, pour le mettre à la mode de leur temps.

Dans un esprit tout contraire, M. Chantelauze, qui a dirigé et annoté cette belle publication, s'est appliqué à choisir dans les manuscrits de Diane de Poitiers les mots les plus anciens, les plus vieilles tournures du langage. Ajoutons que cette nouvelle édition est enrichie d'un glossaire, d'une étude sur la syntaxe de Commynes, et de notices sur les noms de personnes et de lieux.

Le même esprit d'exactitude a guidé les éditeurs dans le choix des monuments qui ont été reproduits par la gravure. Tous sont originaux et du quinzième siècle, et si l'on a admis, pour quelques portraits, les œuvres d'artistes d'une époque plus récente, c'est qu'ils ont été exécutés d'après des peintures ou des miniatures du temps.

L'Égypte, par Georges Ebers, traduction de M. Maspéro (2ᵉ partie), du Caire à Philœ, avec 420 gravures, dont 50 hors texte et une carte de la haute Egypte.

Tous ceux qui possèdent le premier volume de ce magnifique ouvrage s'accordent à reconnaître que le second ne le cède en rien à son aîné :

M. Georges Ebers y a rassemblé, pour l'instruction et l'amusement du lecteur, tout ce que l'Égypte d'autrefois et d'aujourdui offre de beau et de vénérable, de pittoresque et d'attrayant. Dans une succession de tableaux habilement groupés sous la forme légère d'un récit de voyage, l'écrivain fait passer sous les yeux les productions si variées de l'art et de la nature, les grands événements historiques, les scènes de mœurs, les hiéroglyphes et les paysages, les choses du présent et du passé, enfin la vie même du peuple aux époques successives de sa longue existence. Cette variété si attachante, qui marie avec un rare bonheur la gravité de l'histoire à la pompe des arts ou à l'imprévu des scènes familières, est secondée par une illustration des mieux comprises. On a fait appel à une phalange de nombreux artistes, qui ont donné à l'envi, chacun dans leur genre, de nouvelles preuves d'un talent déjà éprouvé. A une fidélité scrupuleuse, ils ont joint le fini du dessin, la science de la composition, la poésie de la contrée qu'ils interprétaient.

Quant à la traduction, nous n'avons pas besoin d'ajouter que M. Maspéro s'est montré pour le second volume ce qu'il a été pour le premier, l'un de nos plus savants égyptologues.

Aux deux belles publications que nous venons de signaler il faut ajouter : *Les Nouveaux contes du bibliophile Jacob sur l'Histoire de France*. Rien de plus charmant et de plus instructif que ces nouveaux récits soigneusement appropriés à l'intelligence de la jeunesse et rendus en quelque sorte sensibles par des gravures intercalées dans le texte. Ce volume est destiné à compléter les *Contes du bibliophile Jacob*. Il a le même attrait et le même charme.

LA MAISON PLON ET Cᵉ

La maison Plon nous a dotés cette année de deux intéressants volumes : *Prisonniers dans les glaces*, par Georges Fath et les *Contes de Saint-Santin*, par le marquis de Chennevières.

Le premier ouvrage contient le récit très attachant d'un voyage accompli dans les régions polaires par un gentilhomme russe et trois Parisiens de belle humeur. — Partis résolument, au pied levé, pour aller chasser l'ours blanc, ils se heurtent bientôt à mille obstacles, et sont enfin surpris par les glaces qui les retiennent prisonniers pendant un long hiver.

Gai, dramatique, saisissant, ce livre, plein de figures originales, convient aux lecteurs de tout âge, et est appelé à figurer avec honneur et succès parmi les belles publications de cette fin d'année.

Les *Contes de Saint-Santin* peuvent intéresser à la fois l'enfance, la famille et les lettrés, il y a un peu de tout, des espièglerie, des contes de sentiment et des gaietés quasi-philosophiques. Un artiste a paru tout indiqué pour illustrer ce livre, c'est l'homme de France qui connaît le mieux le paysan, Léonce Petit. Nul ne pouvait traduire plus gaiement les *Contes de Saint-Santin*, avec une finesse plus ingénue, d'une façon plus conforme, en un mot, à l'allure vive et colorée, au sel délicat, à la fine bonhomie du curieux livre de M. de Chennevières.

LA MAISON QUANTIN

Comme toujours la maison Quantin nous a donné les plus belles éditions de l'imprimerie moderne.

La Hollande à vol d'oiseau, par Henry Havard, *avec eaux-fortes et fusains* par Maxime Lalanne, est un des plus curieux volumes qui ait été publié à la fin de cette année. A la beauté typographique il joint l'intérêt du récit le plus piquant, nous n'étonnerons personne en avançant ce fait.

En effet, tout le monde connaît les curieuses études que M. Henry Havard a publiées sur les Pays-Bas. Elles sont devenues, pour ainsi dire, classiques, et ont fourni à nos géographes les plus en renom une source de renseignements, où ils ont puisé à pleines mains. Il ne manquait à ces intéressants volumes qu'un artiste qui s'identifiât avec l'œuvre.

Cet artiste, M. Henry Havard a eu l'heureuse chance de le rencontrer dans M. Maxime Lalanne.

D'un commun accord, et afin que le texte et les dessins présentassent cette unité indispensable qui est un des charmes les plus exquis des ouvrages illustrés, l'artiste a revu avec l'écrivain le pays que son crayon allait reproduire. Un nouveau livre est né de ce nouveau voyage. Moins scientifique et plus pittoresque peut-être que ses aînés, il revêt une allure plus vive et plus rapide. Sans perdre de son exactitude, il gagne en charme et en vivacité.

En outre, il constitue une curiosité bibliographique d'un ordre tout spécial. Il est divisé en chapitres qui ont le même nombre de pages et la même illustration.

Le même éditeur vient de publier en même temps *Eugène Fromentin, peintre et écrivain*, étude bibliographique et critique, par Louis Gonse, ornée de seize gravures hors texte et de cinquante-cinq gravures dans le texte d'après des dessins et des peintures du maître.

Dans la série des grandes études entreprises sur les principaux artistes qui ont illustré la France au dix-neuvième siècle, le *Fromentin* de M. Louis Gonse, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, occupera certainement une place importante. Le peintre de l'Algérie, l'écrivain du *Sahara*, du *Sahel* et des *Maîtres d'autrefois* demandait une étude approfondie que M. Gonse, par sa situation personnelle et ses relations avec la famille de l'artiste ainsi que par ses voyages en Afrique, pouvait seul peut-être songer à poursuivre dans tous ses développements. Le travail étendu qu'il vient d'achever et qu'a édité avec luxe l'habile et intelligent éditeur de tant de beaux livres d'art, M. Quantin, ne laisse plus guère à glaner dernière lui. C'est une étude complète de l'homme, de l'artiste et de l'écrivain.

L'illustration de ce livre a été l'objet des plus grands soins ; elle a été entièrement empruntée à l'œuvre de Fromentin. Les têtes de pages, les lettres, les culs-de-lampe ont été choisis de telle sorte qu'ils paraissent avoir été dessinés par Fromentin pour ce but spécial et dans la chronologie même du texte.

LA MAISON FURNE, JOUVET ET Cᵉ

Ce qui frappe surtout les regards en jetant un coup d'œil sur les livres d'étrennes de la maison Jouvet et Cᵉ, c'est d'abord l'*Histoire des Croisades*, par Michaud, splendides in-folios illustrés de cent grandes compositions par Gustave Doré; les *Fêtes chrétiennes*, par l'abbé Drioux, un beau volume grand in-8°, illustré de quatre chromolithographies et d'une foule de gravures sur acier, de compositions sur bois, hors texte, imprimées en couleur, vignettes, etc.

Au moment où les passions haineuses se déchaînent de toutes parts contre la religion chrétienne, où les sectes francs-maçonniques et radicales travaillent sans relâche à faire disparaître de nos calendriers les noms des saints et des fêtes de l'Eglise, où le travail du dimanche est devenu presque obligatoire dans les régions gouvernementales et municipales, il a fallu, convenons-en, un certain courage pour oser publier à l'heure actuelle, un ouvrage ayant pour titre : Les *Fêtes chrétiennes*. Commençons par adresser à ce sujet nos félicitations aux éditeurs. Ils n'ont point reculé devant les suggestions banales de la peur, cela leur portera bonheur. Ce livre est de tous les temps, il convient à tous les âges et à toutes les conditions; il est le livre de l'enfance qui aime d'instinct la pompe de nos cérémonies religieuses, il est le livre de la jeunesse, de l'âge mûr et de la vieillesse qui viennent y puiser hélas! d'utiles enseignements que les préoccupations de l'extérieur leur ont trop souvent fait oublier. Car, il ne faut point se le dissimuler, la plupart des chrétiens de nos jours n'ont que des notions bien imparfaites et très souvent fausses sur l'origine de nos fêtes, et sur la date de leur institution. Ce n'est donc point pour ceux-là un hors-d'œuvre que le livre de M. l'abbé Drioux. Nous ne saurions assez leur recommander de lire la savante introduction qui sert comme de portique aux *Fêtes chrétiennes*, ils y apprendront une foule de choses qu'ils ignorent, les artistes y admireront de superbes chromolithrographies parmi lesquelles nous citerons : *La Cour céleste* de Merson, *Jésus dans la crèche* (Zuccari), *La Madone* (Holbein), *Le voyage d'Egypte* (Albane), *Les Apôtres en Gethsémani* (Restout), *La sainte Vierge*, *Jésus et saint Jean* (Jules Romain), *Le chemin du ciel* (Rosenthal) et *l'extase de saint Augustin;* enfin les âmes véritablement pieuses y trouveront un précieux et solide aliment pour leur piété. Signalons enfin des mêmes éditeurs un charmant volume intitulé : *Les petites écolières dans les cinq parties du monde*. Ce titre signé d'un nom cher au public, celui d'Elie Berthet, fourmille de charmantes vignettes et des plus délicieuses gravures, Daphné, la petite Grecque, Emma, la petite Havaïenne, la petite Monténégrine, la petite Noire, la petite Japonaise, la petite Hindoue, donnent tour à tour leurs noms à d'émouvants récits dont les crayons les plus fins et les plus spirituels ont reproduit les types et les principales scènes.

LA GALERIE RELIGIEUSE DU MUSÉE DU LOUVRE

Nous avons souvent entretenu nos lecteurs de la belle publication artistique, due à l'initiative de M. Hermet, et qui a pour titre : *Galerie du*

Musée du Louvre. Depuis plusieurs années, l'éditeur, sans se laisser décourager par les nombreuses difficultés qui auraient pu ralentir sa marche, a poursuivi avec un zèle infatigable l'achèvement de son œuvre, et il touche au but. Près de cinq cents gravures au burin reproduisant les chefs-d'œuvre du musée du Louvre ont paru par livraisons : elles composent aujourd'hui un ensemble fort remarquable des chefs-d'œuvre des écoles italienne, hollandaise, flamande, espagnole, allemande et française, et des spécimens de nos plus belles statues antiques.

Nous n'avons plus à faire ici l'éloge de cette splendide publication, la presse entière, sans distinction de parti, a été unanime à la recommander et à en reconnaître la valeur artistique.

Le Musée du Louvre a obtenu un succès avec le temps qui ne fera que s'accroître.

M. Hermet ne s'est point contenté de former cette immense galerie dont nous venons de parler, il en a extrait pour le monde religieux les chefs-d'œuvre inspirés par la religion, et il en a formé une galerie spéciale qu'il a appelée *Galerie religieuse du Musée du Louvre.* C'est là une noble pensée qui mérite d'être encouragée par la presse catholique.

Cette seconde galerie se compose de deux volumes et renferme cent reproductions, par la gravure au burin, de tableaux religieux du musée du Louvre. Les artistes des écoles italiennes : Raphaël, fra Bartolommeo, le Titien, le Caravage, Gentileschi, etc., etc., y sont représentés par des chefs-d'œuvre immortels.

Les écoles flamande et hollandaise : Rubens, Rembrandt et Van Dyck s'y font remarquer par leurs plus beaux tableaux. L'école espagnole, l'école allemande et l'école française n'y sont pas oubliées. Ribera, Elzheimer, Van Loo, Sébastien Bourdon, la Hire, Le Poussin, Le Sueur, Jouvenet, y brillent au premier rang. L'exécution matérielle ne laisse rien à désirer. Elle est l'œuvre d'artistes éminents.

Un avant-propos, une table alphabétique, un texte, accompagnent chaque volume, et, chose précieuse, on y trouve l'historique de chaque tableau.

La *Galerie religieuse du Musée du Louvre* est une œuvre éminemment catholique, qui a été, dès le début, favorablement accueillie de tous ceux qui s'intéressent à l'art chrétien.

LA MAISON ROTHSCHILD

La maison Rothschild vient de publier *Florence*, par Charles Yriarte, magnifique in-folio, orné de près de 500 gravures et planches sur cuivre.

Il appartenait à l'auteur de *Venise* et de la *Vie d'un patricien de Venise* au seizième siècle, de nous donner comme digne pendant de l'histoire de la reine de l'Adriatique, l'histoire de Florence, de nous retracer le rôle que cette ville a joué dans l'histoire de la civilisation, l'influence considérable qu'elle a exercée sur les lettres, les sciences et les arts ; la supériorité incontestable et incontestée qu'elle a eue sur toutes les cités d'Italie, et la part qu'elle peut à juste titre revendiquer dans la civilisation du monde.

L'auteur procède par ordre chronologique, il suit pas à pas le développe-

ment intellectuel, et après avoir exposé à grands traits l'histoire générale, il nous fait assister aux luttes du treizième siècle; déjà, le travail d'élaboration du grand œuvre a commencé; il ne sera jamais arrêté par tant de dissensions : la fleur de la Renaissance croît dans le sang, elle s'y développe, elle prend ses vives couleurs; elle s'épanouira dans toute sa beauté quand sonnera la première heure du quinzième siècle.

A mesure que se fait le mouvement, l'écrivain étudie chacun des précurseurs et nous présente à la fois son portrait littéraire et son portrait plastique retrouvés par les plus patientes recherches. Le livre se déroule ainsi siècle par siècle; nous voyons disparaître la civilisation étrusque, et sur l'art romain se greffer l'art chrétien ; puis, de ces ruines, renaît l'art des Pisans et des Siennois; le Dante se lève comme un astre qui répand une vive lumière, et tour à tour apparaissent Giotto, Cimabué, Pétrarque, Boccace, Bonaccorso Pitti, Dino Compagni; c'est déjà le quatorzième siècle. Le quinzième verra réunis autour de Cosme le Vieux et de Laurent le Magnifique, Marcile Ficin, Politien, Pic de la Mirandole, Rinuccini, les Acciaioli, Landino, Brunelleschi, Michelozzo Michelozzi, Donatello, Léon Battista Alberti, Benozzo Gozzoli, Botticelli, l'homme rare, le doux Desiderio da Settignano, le tendre Mino, les Rossellini, Lippi, Masaccio, Fra Angelico, l'ardent Savonarole. — Léonard de Vinci vient de naître; Michel-Ange, « l'homme aux quatre âmes », fortifie Florence et la défend contre Charles-Quint : effort immense de la nature, il ferme le cycle d'or avec Cellini le Bretteur, Baccio Bandinelli son rival envieux, et l'Ammanati, turbulent et empreint de décadence, mais grandiose encore au palais Pitti et au Ponte San Trinita. Jean de Bologne, l'infatigable et le robuste, donnera la main à Pierino da Vinci, à Vincenzio Danti, Lorenzi Stoldo et Paul Ponce : mais le soleil se couche et la décadence va venir avec les derniers Médicis : à Laurent le Magnifique et au Vieux Cosme ont succédé les Ferdinand et les Gaston.

Ce n'est pas tout Florence, sans doute, car Florence est un monde, et il faut faire un choix dans ce prodigieux ensemble; mais c'est l'âme de la grande ville avec les trois plus beaux siècles de son histoire, son peuple de statues, ses musées en plein air, ses bronzes, ses médailles, ses fresques, ses tableaux et ses manuscrits; avec sa pensée sans cesse en ébullition qui se répand sur le monde et enfante partout la civilisation.

Voici, du reste, sous forme de résumé, les grandes divisions de ce splendide ouvrage.

Rôle de Florence dans le monde moderne. — Coup d'œil sur l'histoire de Florence depuis sa fondation jusqu'au quinzième siècle. — Les Médicis, leur histoire, leurs portraits, depuis Giovanni de Bici (1360), *jusqu'au dernier de la race Jean-Gaston. La Renaissance, ses causes, ses origines, son apogée sous Laurent le Magnifique. — Les hommes illustres de Florence, poètes, philosophes, humanistes; leurs biographies, leurs portraits. — Les origines de l'art florentin, l'art étrusque, l'art chrétien, les Pisans. — Les Architectes, les monuments, la ville. — Les Sculpteurs, leurs biographies, leurs œuvres, leurs portraits. — Les Peintres, leurs biographies, leurs œuvres, leurs portraits.*

La Nature, revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'in-

dustrie, est un journal hebdomadaire édité avec luxe et de nombreuses gravures (Librairie G. Masson), au moyen duquel il est facile de se tenir au courant de tout ce qui se fait de nouveau dans le monde scientifique. Il forme à la fin de chaque année deux beaux volumes. La collection en comprend déjà seize.

Aux amateurs de pêche et de pisciculture, aux propriétaires d'étangs, nous recommandons tout spécialement un petit volume (Librairie Germer Baillière) bien instructif, *les Poissons d'eau douce et la pisciculture*, par Ph. Gauckler, l'habile ingénieur qui a dirigé pendant dix ans l'établissement de pisciculture de Hecningue.

LA MAISON DUMOULIN ET Cᵉ

C'est dans un autre ordre d'idées que sont conçus les deux volumes dont nous allons maintenant parler, et qui sont les plus beaux spécimens de la perfection typographique à laquelle il soit actuellement possible d'arriver, quand, à un goût artistique des plus purs, on réunit, comme M. Dumoulin, une foi très vive et une science profonde de l'imprimerie. Le premier et le plus important est *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*, par Arthur Loth, ancien élève de l'École des Chartes. Nous ne pouvons nous appesantir sur la vie de saint Vincent de Paul, mais nous devons faire ressortir la manière si intelligente dont a été comprise la brillante illustration du texte et l'idée qui y a présidé. Cette idée est la charité chrétienne et l'action sociale de cette charité dont saint Vincent de Paul est, aux temps modernes, le héros le plus illustre. Elle comprend, si l'on peut ainsi parler, un prologue et une trilogie : le prologue, pour les sources divines de la charité; la trilogie, formant la charité dans le monde avant saint Vincent, la charité de saint Vincent, la charité après saint Vincent, enfin la conclusion qui nous console du présent et nous entr'ouvre l'avenir, *Veritas liberabit nos*. Les sources de la charité sont; Dieu, qui la manifeste par l'incarnation de Jésus-Christ, la Vierge-Mère et l'Église enseignante, ainsi que par les Sacrements, les vertus et le Jugement universel qui est la sanction de la loi de charité promulguée par Jésus-Christ. La charité avant saint Vincent comprend tout ce qu'ont fait les apôtres et les saints qui l'ont le plus pratiquée en instituant les ordres religieux et les diverses œuvres de miséricorde. La charité de saint Vincent se traduit par les actes de toute sa vie et les œuvres qu'il a fondées (Enfants trouvés, Lazaristes, Sœurs de Charité, Rachat des captifs, etc.). La charité après saint Vincent résulte du développement de ces diverses œuvres et de la lutte qu'elle doit soutenir contre la révolution qui s'efforce de la détruire en s'attaquant au clergé, aux ordres religieux, aux institutions charitables, etc. Voilà certes une idée heureuse et féconde et qui a été supérieurement exécutée, car toutes les gravures sont des copies ou des réductions de ce que l'art le plus pur et le plus chrétien ait produit de plus beau et de plus merveilleux. Aussi l'éditeur espère-t-il, avec raison, que la beauté dont ce livre est revêtu, le rendra plus accessible à tous les esprits, et l'on doit reconnaître qu'il a fait tous ses efforts pour y mettre l'Art au service de la Bonté, le Beau au service du Vrai. Nous voudrions nous appesantir davan-

tage sur le mérite de ce volume qui fera époque dans les annales de la librairie religieuse, nous voudrions aussi parler de la belle introduction de M. Louis Veuillot, etc., mais il faut arriver au second ouvrage du même éditeur : *le Costume au moyen âge d'après les sceaux*, par Demay, archiviste aux Archives nationales. C'est encore ici une idée essentiellement neuve qui a présidé à la rédaction de ce beau volume, car les sceaux présentent une source à laquelle on n'avait guère encore songé et une source d'autant plus précieuse qu'ils portent avec eux une date plus précise. On comprend, sans qu'il soit utile d'y insister, que M. Demay était l'homme qui, par sa situation, ses connaissances et ses travaux antérieurs en sphragistique, pouvait le mieux répondre aux exigences artistiques et scientifiques de M. Dumoulin. Après une savante introduction, où l'on trouvera tout ce qui concerne les sceaux, leur matière, leurs dimensions, leur authenticité, etc., nous arrivons *au costume* et nous voyons défiler avec ordre le costume royal ou de majesté, le vêtement féminin, l'habillement chevaleresque, le type héraldique, le vêtement de chasse, les maires et les échevins, le type naval. Puis viennent le vêtement sacerdotal, les trois personnes divines, les Anges, la Vierge et les Saints. Tel est, en résumé, le plan de cet ouvrage conçu et exécuté avec une science du moyen âge et un goût du beau qui laissent bien loin en arrière la plupart des publications analogues.

Dr Tison.

Parmi les plus charmants livres d'étrennes de cette année, nous nous faisons un devoir de signaler et recommander un bel ouvrage de M. Ernest Razzi, *Saint Jean-Baptiste, sa vie, son culte et sa légende artistique* (1). Comme l'indique le titre, cette remarquable étude sur le saint précurseur de Notre-Seigneur Jésus-Christ se divise en trois parties. Dans la première, M. Ernest Razzi raconte ou, pour mieux dire, refait la vie du saint prophète. On sait que les renseignements sont peu abondants ; non seulement l'auteur a su coordonner ces rares renseignements, mais il a su les compléter avec beaucoup de sagacité ; ce qui lui facilitait son œuvre, c'est qu'il s'y était préparé par de longues études et que les travaux publiés sur saint Jean-Baptiste, anciens comme modernes, lui étaient familiers. Il est impossible de lire ces pages savantes et intéressantes sans voir qu'on a affaire à un homme maître de son sujet.

La deuxième partie, consacrée au culte de saint Jean-Baptiste, offrait des difficultés d'une toute autre nature. Comme ce culte est ancien et universel, les documents sont multipliés ; il fallait donc faire un choix et condenser ces innombrables renseignements, de manière à offrir au lecteur un tableau, complet dans sa brièveté, du culte du saint précurseur. M. Ernest Razzi n'a pas été moins heureux dans cette seconde partie que dans la première ; son tableau, relativement court, est cependant complet. On suit bien le culte de saint Jean-Baptiste, non seulement en Occident, mais encore en Orient et même chez les musulmans qui ont en grande vénération le précurseur de Jésus-Christ.

(1) Bel in-8° illustré et encadré. Paris ; Téqui, libraire de l'Œuvre de Saint-Michel, rue de Mézières, 6. Prix ; 10 francs.

372023

Dans la troisième partie, M. Ernest Razzi fait une œuvre absolument nouvelle. Il n'existait pas, que nous sachions, d'iconographie de saint Jean-Baptiste. Sous le titre de : *Légende artistique*, M. Razzi nous en donne une excellente. Là se trouvent réunis de précieux renseignements, épars çà et là. Certes, les deux premières parties ont de la valeur et offrent un vif intérêt, mais cette troisième partie donne au livre un cachet tout spécial. Elle a fourni les plus curieux éléments pour l'illustration et elle se recommande à toutes les personnes qui suivent avec intérêt ce retour aux vraies traditions de l'art chrétien auquel nous assistons. Cela suffirait à assurer le succès de ce beau livre.

Il nous reste à ajouter que l'illustration et l'exécution matérielle sont dignes du texte, de sorte que ce livre ne laisse rien à désirer, ni comme fond, ni comme forme. Nous n'avons pas parlé de la doctrine ; c'était superflu pour un livre que publie l'Œuvre de Saint-Michel, placée sous la haute direction du R. P. Félix, l'éminent conférencier.

A. Rastoul.

Le Très Saint-Sacrement, études sur l'Eucharistie, revue des œuvres eucharistiques. Paraît le 1er et le 15 de chaque mois sous la direction des Prêtres du Très Saint-Sacrement.

Sommaire du numéro du 15 novembre 1880.

Études sur l'Eucharistie. — Instruction eucharistique. Projet pour trois jours de quarante-heures. — Les réparations dues à la sainte Eucharistie. — 3e jour. Le sacrilège eucharistique. 1° Le fait de la communion sacrilège, — P. A. Tesnière.

Fleurs eucharistiques de la vie des Saints. — La Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque (*Suite et fin*). — E. C.

Chronique eucharistique. — Le Très Saint-Sacrement pendant la persécution. — Expulsion des PP. du Très Saint-Sacrement, à Marseille, Arras et Angers ; des PP. de l'Assomption et des PP. Capucins, à Pau.

Récits Eucharistiques. — L'Antidote (*fin*). L'abbé G. Delmas.

Le Très Saint-Sacrement paraît depuis le 15 juin 1856 par livraison de 36 pages, et forme chaque année un magnifique volume grand in-18 de 170 pages.

Prix de l'abonnement, 6 francs par an. Les abonnements partent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.

On s'abonne aux bureaux de la *Revue*, 76, rue des Saints-Pères, à Paris.

Le Directeur-Gérant : Victor PALMÉ.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES ÉTAPES D'UNE CONVERSION

LE COUP DE GRACE

CHAPITRE IV

MON PROTECTEUR BERTHELOT

Je me suis souvent demandé ce que je serais devenu si j'avais pris racine dans la maison Duverdieux.

Uranie avait, je le crois, une conduite honorable et je n'ai aucune raison de penser que son mari ne fût point un homme de probité. Est-il opportun d'ajouter que ces mots « probité » et « honorable » doivent être pris dans un sens libéral et sagement modéré excluant toute idée de vertu sur-élevée ou de romanesque délicatesse?

A Paris, l'*honneur*, comme on l'entend dans le monde pratique, se garde bien de planer à des hauteurs chevaleresques. Il y a le code Napoléon et ses tolérances; cela fait un niveau rasant le sol et au-dessous de quoi il n'est pas prudent de plonger, voilà tout, mais ce qui n'est pas prohibé sous sanction pénale est philosophiquement permis et je connais de vénérables consciences, soit politiques, soit commerciales qui seraient bien embarrassées si l'administration des poids et mesures contrôlait les balances très particulières dont elles font usage pour discerner le mal qu'elles blâment en paroles du bien qui les gêne effectivement.

Ce ne fut point du reste par scrupule que je quittai le logis du quai des Tournelles où je n'avais à me plaindre de personne: j'étais fort éloigné d'être un rigoriste et j'acceptais-là sans répugnance aucune, la morale ambiante qui me semblait être un vête-

ment commode, élastique et large. Souvenez-vous en, *je voulais parvenir* et je savais que, pour cela, il ne faut point être le prisonnier de ses entournures.

Je restai environ trois mois avec les Duverdieux qui me traitaient en cousin et fondaient sur moi d'assez grandes espérances. J'y gagnai bien le pauvre argent qu'on me donnait en sus du logement et de la nourriture, mais je ne saurais prétendre avoir trop fait chez eux pour le salaire payé, attendu que ma besogne ne valait rien. Je rimais des vers très mauvais pour Uranie qui les gâtait encore en essayant de les amender, je lui faisais du dialogue pour son opéra-comique qui a été représenté depuis et même joué assez longtemps à cause de la musique dont elle était également l'*auteur*, ayant le talent d'acheter toutes les gloires à bon compte. Pour Ernest, je confectionnai un certain nombre de dissertations où il y avait quantité de réminiscences assez adroitement retapées et de la jeunesse; il écrivait par-dessus avec son encre blanche et lymphatique, cela lui faisait des articles de revue et il me disait souvent : « Vous signerez le prochain. »

Le prochain ne vint naturellement jamais, mais ce ne fut pas à cause de cela que je m'en allai ; mon ambition n'était du tout point tournée du même côté que la sienne et j'avais assez de bon sens, sinon assez de vertu pour mépriser du fond de l'âme le métier misérablement inutile et dissolvant que pratiquaient ses pareils. Quand on pense que ces vieux écoliers, incapables de jamais rien apprendre, parlent sans cesse au nom de la science, quand on pense surtout que leurs cahiers à thèmes, solennellement colportés dans le monde des demi-lettres, des moitiés d'élégance et des égoïsmes et demi qui est le centre-gauche de la société française passent pour représenter le niveau le plus élevé de nos « fortes études », on est tenté de chercher querelle à la grande mémoire de Gutemberg sans qui la médiocrité imbécile n'aurait pas moyen de tirer à vingt mille exemplaires ses moindres quintes de rhétorique et de coqueluche !

Ne vous étonnez pas du mouvement d'impatience qui m'échappe. J'ai conscience de ne point exagérer en disant que notre agonie actuelle est l'œuvre de ces médiocrités doctrinaires qui séduisent les ignorants bien rentés. Jamais le peuple n'a fait une seule révolution, j'entends le peuple des travailleurs. Toute maladie politique naît de l'effort empoisonné d'un bourgeois, (fut-il prince !) hérétique,

janséniste, socialiste, ennemi de Dieu, c'est-à-dire des hommes, ami déréglé de soi, spéculateur sans frein qui n'a pas reculé devant l'entreprise d'acheter la renommée ou l'argent au prix de la santé même de la patrie. Il y en a de grands parmi ces coquins, qui sont morts, drapés dans l'hypocrisie finale et que l'histoire aveugle continue d'encenser ; il y en a de gros dont l'obésité insolente écrase notre ère ; il y en a surtout de petits qui ont compris l'industrie de l'association et qui, aphones qu'ils sont et se sentent, désespérant de se faire écouter avec leurs propres voix, se mettent vingt pour tousser ensemble dans une revue.

Ceux-là sont d'autant plus excusables qu'ils ne conquièrent assurément ni la gloire ni la richesse. Ils font tout uniment la fortune et la position d'un directeur juif ou auvergnat qui les récompense en marchant sur leurs têtes.

Ce directeur est l'homme de génie de la bande; l'orthographe seule lui manque; il est comme M. Thiers, IL N'A RIEN CONTRE DIEU, mais il ne veut pas de Dieu dans sa revue parce que ça déplaît aux lecteurs *intelligents* qui trouvent que Dieu « est usé ». Et notez qu'il est conservateur autant qu'un roi ou même qu'un président de république !

J'ai fait effort bien souvent, mais je n'ai jamais pu évaluer en chiffres connus la bêtise héroïque de ces *conservateurs* qui prétendent conserver quelque chose en pactisant d'une main avec les mirmidons de la démolition universelle et en écartant de l'autre la loi-même, l'unique loi de solidité, de force et de durée : Dieu qui a créé l'homme pour la vie et qui l'a racheté de la mort.

Je m'en allai, mais j'ai besoin de confesser que ce ne fut point par indignation ou par dégoût. Je m'ennuyais et j'étais ambitieux, voilà le vrai. Je serais injuste si je portais plainte ici soit contre Ernest, soit contre Uranie au point de vue des relations que nous avions ensemble ; ils se contentaient l'un comme l'autre de mon capricieux travail, et me faisaient d'admirables promesses, mais il n'y avait absolument rien en eux qui me satisfît. Leur maison pleine d'à peu près était vide de vertus aussi bien que de vices ; ils me faisaient l'effet de vivantes monnaies n'ayant ni le titre ni le poids et en soupesant leurs nullités je me demandais à quelles hauteurs il ne m'était permis de viser, moi, dans un milieu, où de si pauvres choses avaient une espèce de cours.

En somme, il m'aurait été difficile de plus mal tomber, quoi

qu'ils ne fussent point de méchantes personnes; leur néant se gagnait comme une fièvre de marais.

Quand je les quittai, je valais un peu moins qu'au jour de mon arrivée; le restant de ma foi fuyait par tous mes pores et sans que j'en eusse conscience, car je ne m'occupais nullement de cela, j'avais appris à regarder sans étonnement toute espèce de trafic et aussi à ne m'indigner contre aucun paradoxe. Je n'étais pas, certes, un adepte de la religion doctrinaire parce qu'il y a en moi un bon sens natif et une fierté de race qui m'ont gardé toujours contre les contagions de la bourgeoisie, même transcendante, mais je n'appartenais plus, par le fait, à aucune religion et si je m'insurgeais encore contre la niaiserie solennelle des pédants professant que le catholicisme « a fait son temps » c'était pur instinct ou plutôt vague ressouvenir des enseignements si robustes de mon frère Charles.

Ma première communion miraculeuse et Charles qui l'avait obtenue par son sacrifice restaient en moi, cachés, mais fidèles comme mon bon ange. J'en vois un témoignage dans ce fait que l'hypocrisie des pharisiens de la fausse conservation suant le mensonge du libéralisme, les concessions perfides ou ineptes, la déroute et la chamade battue m'a toujours répugné plus énergiquement que l'effronterie même du matérialisme. Ces deux maladies mènent à la même mort sociale exactement, mais à l'époque dont je parle, l'une était épidémie régnante, l'autre non. Pour un athée déclaré il y avait des millions d'égoïstes, sages selon le monde, calculateurs de trahisons mitigées et qui se laissaient glisser à qui mieux mieux, par indifférence, par intérêt ou par simple myopie au plus profond du trou révolutionnaire où la France, depuis lors, a failli tant de fois périr et pourrir. Dieu sauvera la France.

Étais-je moi-même exempt d'hypocrisie? Je n'oserais l'affirmer, car j'écrivis à ma mère, pour lui expliquer mon départ de la maison Duverdieux, une longue lettre affichant des principes élevés, solides et lucides qui étaient, hélas! bien loin de m'appartenir. Ce n'était pas pour continuer mes études ou remplir un emploi sérieux que je désertais le temple desservi en commun par la doctrine et la poésie fugitive; je n'avais point de place toute prête comme je le disais et ne devais en avoir de si tôt. J'étais tout bonnement tombé en relations avec le ténor d'Uranie et quelques autres membres de la société des Poètes Français, tous mordus plus ou moins par la

tarentule « dramatique ; » en outre, lors de la rentrée des écoles, j'avais, retrouvé un de mes anciens camarades de la faculté de droit, (celle de chez nous), qui occupait à Paris la position d'étudiant de neuvième année et qui jouissait de ses entrées dans les plus sombres théâtres du boulevard ; il s'appelait Berthelot et passait pour connaître : « les coulisses ». J'ai rarement rencontré sur mon chemin un garçon plus naïf et plus ignorant que lui, mais tous les Poètes Français le respectaient parce qu'il avait collaboré, du moins il le disait, à plusieurs mélodrames romantiques.

Berthelot m'expliqua le théâtre, « la science du théâtre, » sans rire et avec une emphase toute particulière. Cette science prenait dans sa bouche des saveurs d'autant plus appétissantes qu'il n'en savait pas le premier mot. C'était un vieil enfant qui avait près de trente ans : pas vilain garçon, doué d'un certain esprit de gaminerie, et sachant les formules, éditées par les petits journaux, qui tiennent lieu de gaieté dans les foyers où les « artistes » de nos basses scènes essayent de tuer les entre-actes.

Je n'ai jamais si bien respecté un homme. L'idée que Berthelot fréquentait des comédiens et même des auteurs dramatiques m'écrasait et me galvanisait en même temps. A cause de lui, je pris congé de mes patrons assez brusquement et sans y mettre toutes les formes voulues : il m'avait accordé sa collaboration pour un grand drame historique, intitulé : *Catherine Cornaro*, destiné à déchirer enfin les voiles de la politique vénitienne. Bocage devait jouer le rôle de Phébus de Lusignan : dix tableaux à spectacle. La direction de la Porte Saint-Martin, avait promis d'engager Mme Dorval pour la reine.

Berthelot demeurait dans un petit hôtel garni de la rue Cujas, derrière le Panthéon ; je louai une chambre meublée à côté de la sienne, pour le prix de 25 francs : ci, 50 francs par mois, en comptant le loyer du même Berthelot que je payais, comme de juste. Il va sans dire que je me fis une gloire et un plaisir de lui offrir à dîner tous les jours, et à déjeuner aussi et aussi à souper. Il mangeait bien et n'aimait point ce qui n'est pas bon. Avec lui, non seulement je ne recevais point d'appointements, mais encore j'en donnais, et qui étaient énormes, vu ma situation. En récompense, Berthelot *m'apprenait le théâtre* et me racontait ses entretiens avec Bocage au sujet de *Catherine Cornaro*. Naturellement, Bocage trouvait l'idée de notre drame superbe et se mettait déjà selon l'expression technique : « dans la peau du personnage. »

Je travaillais comme un bœuf; tout ce que me disait Berthelot était accepté par moi en parole d'évangile; je croyais dur comme fer qu'il passait chaque soir une heure dans la loge de Bocage, et que Mme Dorval suivait par lui scène à scène les progrès de notre œuvre qui avait déjà la longueur d'une demi-douzaine de tragédies, car j'écrivais tant que durait le jour et encore la nuit.

Nous avions un plan griffonné sur des petits papiers comme les brouillons d'Uranie et qui se modifiait sans cesse; du reste, je ne le suivais pas : l'avis de Berthelot était qu'il fallait laisser du large à l'inspiration, et Casimir Delavigne lui avait dit n'avoir gardé du plan primitif de *Louis XI*, que le titre et l'indication finale : *la toile tombe.* Je n'ai pas vérifié l'authenticité de cette anecdote, je puis dire seulement que Berthelot ne se gênait pas pour s'attribuer de brillantes relations qui lui manquaient. Quand je rencontrai plus tard sur mon chemin littéraire l'acteur Bocage et la comédienne Dorval, je m'informai de Berthelot et de notre drame... Dorval et Bocage ne connaissaient pas Berthelot et n'avaient jamais ouï parler du drame.

Ceci a peu d'importance en soi je le note néanmoins parce qu'une petite leçon en découle qui n'est pas sans utilité. Les gobe-mouches comme moi, altérés de réussite et de bruit, rencontrent tous Berthelot dès leur premier pas à Paris. Chaque Berthelot varie ses illustres accointances selon la vocation du pigeon qu'il prétend plumer : il lui est, soyez en bien persuadés, aussi facile de fréquenter Lambert que Molière; il ne lui en coûte pas plus de dîner sans façon à l'Académie qu'au Sénat.

Un, jour mon Berthelot à moi, me montra sur le boulevard, un homme d'apparence respectable et me dit : « tiens! voilà ce vieux farceur de Chateaubriand! je parie qu'il va faire mine de ne pas me voir, il me boude. » En effet, l'auteur *d'Atala* passa son chemin, sans donner signe de vie, comme bien vous pensez. Berthelot reprit : « J'en étais sûr! » Et certes, pour une fois, il ne mentait point.

Berthelot me quitta la veille du jour où il devait enfin me présenter à Bocage, à Mme Dorval et au directeur de la Porte Saint-Martin. De toutes les pauvres largesses dont m'avaient comblé au départ maman, mon frère et mes sœurs, il ne me restait pas tout à fait un louis, et Berthelot le savait. L'heure était venue pour lui de chercher dans la forêt des Écoles, si fertile en pareil gibier, un

autre innocent, père d'un autre drame au biberon. Paris est plein de ces courtiers de chimères et de leurs dupes ; il ne faut jamais se plaindre d'être échaudé comme je le fus : l'ensemble de ces brûlures constitue l'expérience, qu'il faut toujours acheter et qui jamais ne s'achète à crédit.

Moi, je la payai comptant, je la payai très cher et je n'en eus pas un riche poids pour tout mon pauvre argent, car je me mis incontinent à mal faire pour noyer le chagrin que j'avais de l'abandon de mon « collaborateur ». On était en plein carnaval, j'entrai dans la vie des étudiants débraillés qui m'entouraient, et pendant le restant de l'hiver, au moyen de petites dettes, contractées partout sans dignité, grâce aussi à plusieurs appels que je fis à l'affection de Charles, de maman et de mes sœurs dont je volais positivement l'aide généreuse en leur parlant de mes travaux qui n'existaient pas et des espoirs que je n'avais plus, je parvins à suivre pauvrement le train de mes compagnons tapageurs.

En ce temps-là, le carnaval finissait encore au mercredi des Cendres. J'avais passé toute la nuit précédente au bal masqué ; je m'éveillai, ce lendemain du mardi-gras, vers quatre heures de l'après midi chez un camarade qui m'avait fait dresser un lit de sangle dans sa chambre, car je n'avais plus de domicile propre. Ma tête était pesante et je me sentais las terriblement. Le garçon de l'hôtel vint pour faire le ménage de mon camarade et me laissa voir que je le gênais.

Je vais raconter la chose exactement comme elle se passa, car j'en ai gardé un très vif souvenir. Nous étions quatre amis dans cet hôtel : Francis de B..., mon hôte, Jules M..., et Louis de la Ch..., Je demandai au garçon ; « où est Francis ? » Francis venait de sortir. « où est Jules ? » De même. « où est Louis ? » De même encore. « Et pourquoi ne m'ont-ils pas éveillé ? »

Le garçon se mit à ricaner et haussa les épaules. J'eus le cœur serré parce que je comprenais déjà peut-être. Il y avait bien quinze jours que j'étais tout à fait sans argent. Le garçon ajouta en roulant mon matelas : « moi, ça ne me regarde pas, mais ces messieurs ont dit que c'était ennuyant, *à la fin.* »

Le soir même, je fis emporter ma malle aux trois quarts vide et je m'en allai, laissant un mot pour « ces messieurs », où je prenais congé d'eux en me reconnaissant leur débiteur. C'est ici que commence vraiment ma vie.

CHAPITRE V

LE PAYSAGE DE LA RUE DES CINQ-DIAMANTS. MA PATISSIÈRE. TRAVAUX INFRUCTUEUX. LA FAMINE. UNE GIBOULÉE EN RETARD

Je quittai l'hôtel de « ces messieurs » un peu avant cinq heures du soir, escorté de l'Auvergnat qui enlevait ma malle. Je n'avais absolument rien en poche ; j'entrai chez un horloger où je vendis un petit médaillon à cheveux que m'avait donné ma sœur Louise, car je n'avais plus ma montre depuis longtemps et je passai les ponts ne sachant pas encore où j'allais. Ma seule volonté claire était de m'éloigner du quartier des Écoles. J'avais répondu au hasard à la première question de mon Auvergnat : « Je vais au marché des Innocents. »

Quand nous fûmes au bout de la rue de la Monnaie, prolongeant le Pont-Neuf, il prit à droite et je commençais à me demander où j'allais m'arrêter. L'idée me vint alors seulement de regarder les écritaux pendus aux portes des allées. Il y en avait peu, c'est un quartier très populeux où les logis ne chôment point. Après avoir dépassé les Halles, pourtant, dans la rue Aubry-le-Boucher, j'avisai à la porte d'un pâtissier une petite pancarte qui disait : 18 FRANCS PAR MOIS, joli cabinet garni, au mois où à la quinzaine.

— Voilà ! dis-je à l'Auvergnat.

Et dix minutes après, j'étais installé dans le joli cabinet qui était un vilain trou, très noir, donnant sur la fameuse ruelle des Cinq-Diamants, si étroite que les hommes gras n'y pouvaient point passer, au dire de Mercier, du *Tableau de Paris*. Le paysage qu'on apercevait de ma fenêtre, consistait en un vieux mur gris, qui bornait la vue à quatre pieds de distance : j'aurais presque pu le toucher en étendant le bras, et il m'abritait contre le soleil aussi généreusement que si j'eusse été à la cave.

Il n'était guères question de soleil, ce soir de février où j'entrai en possession de mon « paradis », car la pâtissière avait qualifié ainsi le cabinet à louer. La brume tombait quand on m'y introduisit avec un bougeoir allumé, comme s'il eut été l'heure de se coucher, après m'avoir fait monter quatre étages d'un escalier tournant dont la première volée était tapissée de longes de veau, proprement pendues et piquées au lard. Mes nouveaux hôtes cumulaient en effet la profession de traiteur avec celle de pâtissier et ils fournis-

saient de fricandeau les gens de métier qui pullulent autour des halles depuis la rue des Lombards jusqu'à la pointe Saint-Eustache. Je ne regardai même pas ce qu'il y avait de l'autre côté de la fenêtre fermée et je demandai tout de suite un morceau de viande froide parce que mon estomac criait : je n'avais pas mangé depuis mon dîner de la veille. On me servit naturellement du fricandeau qui était le plat de la maison.

Il y avait déjà du temps que je ne m'inquiétais plus des lois de l'Église : Faire gras ou faire maigre, au premier jour de carême, m'était indifférent. J'étais destiné à accomplir sous peu, malgré moi, il est vrai, des abstinences terribles et que bien peu de chrétiens connaissent. Je dînai tant bien que mal et, comme il faisait froid dans cette espèce de caverne où il n'y avait point de cheminée, je me couchai après mon repas, en ayant soin de mettre sur ma table de nuit ce qu'il fallait pour écrire. J'avais formé le dessein de travailler et je voulais commencer tout de suite. J'essayai, je ne pus ; ce n'est pas que le sommeil me tint, mais je réfléchissais à peu près sérieusement pour la première fois, depuis mon arrivée à Paris. Mes heures s'étaient perdues l'une après l'autre, pendant cet espace de temps, et certes, je n'avais rien fait de bien, mais à proprement parler, je n'avais rien fais non plus qui fut mal, à part quelques niaiseries d'étudiant. Je ne puis dire que j'eusse des remords, et pourtant mon cœur était chargé. Ce qui souffrait en moi très cruellement c'était l'orgueil ou plutôt son petit cousin, l'amour propre.

L'orgueil est un péché qui gonfle ; je me sentais littéralement applati et n'aurais point eu de place en moi pour y loger le grand orgueil. J'étais vaincu, je le reconnaissais et j'essayais en vain de me persuader que j'avais combattu. L'évidence m'écrasait. Chez les Duverdieux comme avec Berthelot et comme plus tard dans le quartier des écoles il n'y avait eu que néant dans mon esprit et dans mon cœur. Je m'étais efforcé, il est vrai, un instant, j'avais travaillé avec fièvre à ce drame qui gisait au fond de ma malle avec le restant de mes chemises et de mes chaussettes, mais sans direction et sans conviction, comme les mauvais écoliers brochent leurs *pensums*.

Et maintenant encore, j'avais là, près de moi, du papier, une plume et de l'encre « pour travailler » ; cela me semblait une risée. Travailler comment ? à quoi ? qu'avais-je à faire ? que savais-je faire ?

C'était un état que je voulais exercer, je prétendais produire pour vivre. Or, ceux-là meurent de faim qui s'adonnent à un métier quelconque sans l'avoir appris. La littérature, comme je l'entendais en ce moment, était pour moi bien véritablement un métier; le génie seul peut s'y passer d'apprentissage, et dans cette nuit de découragement, je n'en étais pas à me leurrer de la moindre illusion. Je ne voyais que le côté d'ombre.

J'avais fait, de très loin et très naïvement, il est vrai, épreuve personnelle des difficultés qui défendent l'abord des théâtres; on m'avait dit les barrières, dressées au devant du seuil des journaux, maigres tables, pauvrement servies, autour desquelles les convives affamés défendent avec un acharnement sauvage leur place et leur assiette contre les appétits rôdant au dehors. Quant aux éditeurs, mon passage à travers cette cohue moutonnière, la Société des Poètes Français me faisait regarder leurs boutiques comme les sanctuaires inabordables de l'égoïsme et de l'impertinence.

Il y a très certainement un *quantum sufficit* de vérité dans cette pensée que certains commerçants engraissés du talent d'autrui, méconnaissent le talent et le méprisent avec l'odieuse ingratitude du billet de banque fait chair, mais j'exagérais cet atôme à la taille d'une montagne et d'une haie de broussailles je faisais un rempart de granit.

Et j'étais là, dans mon trou, sans armes, sans relations, sans argent, sans talent peut-être, puisque je n'avais pas encore essayé. Ah! je vis la misère, fantôme noir, dressé à mon chevet, je la vis menaçante et hideuse, moins hideuse, pourtant qu'elle ne l'est en réalité, comme je devais l'éprouver bientôt; je me sentis abandonné des autres et de moi-même à un point formidable : j'eus peur jusqu'à frémir dans la moëlle de mes os.

Cette nuit fut longue horriblement. Après tant d'années j'en garde la douloureuse et sinistre impression qui est comme une plaie mal guérie au fond de mes souvenirs. La maison s'était endormie depuis des heures, la ville aussi que je veillais toujours, rêvant à vide, cherchant avec angoisse la solution d'un problème trop vague dans ses termes pour que la solutien en fut possible. La chandelle fumeuse se raccourcissait dans mon bougeoir; à chaque instant, je me disais : « il faut travailler », car j'avais conscience de n'avoir plus une minute à perdre, et il me semblait que chaque seconde qui passait, emportait avec soi une chance de salut.

« Il faut travailler! » J'avais dans mon porte-monnaie les quel-

ques francs du médaillon vendu, je les comptai bien des fois, non point pour en savoir le total que je connaissais trop bien, mais par un mouvement machinal et désespéré. Il y avait là de quoi ne pas mourir tout à fait de faim pendant huit ou dix jours, bien juste. Que faire en huit ou dix jours? Je me creusais la tête douloureusement et surtout vainement; l'idée d'implorer Dieu ne me vint point : j'étais tombé très bas; il y avait comme une gangue autour de mon cœur.

Du reste, la pensée d'utiliser mon titre d'avocat ne se présenta pas non plus à mon esprit, pendant que je cherchais une possibilité de vivre, et je ne songeai pas davantage à trouver en emploi. Charles m'avait adressé plusieurs lettres de recommandation pour des ecclésiastiques influents et pour des membres haut placés de la magistrature; c'est à peine si je les avais regardées. Le mot travailler, pour moi, signifiait strictement, exclusivement *écrire*; je dirais que j'avais là une véritable *vocation*, si cette grosse parole n'était pas en désaccord avec le frivole usage que je devais faire plus tard de ma plume.

« Il faut travailler, » cela, pour moi, voulait dire : il faut jeter sur le papier une histoire passionnée, originale, incisive, capable de soulever violemment la curiosité, pour rapporter à son auteur beaucoup d'argent et beaucoup de réputation. Beaucoup de réputation surtout, car ce qui vivait encore le mieux en moi au fond de ma misère, c'était la vanité, si dure à tuer. La réputation, d'ailleurs, amène avec soi la richesse. J'ébauchais entre deux soupirs qui devenaient parfois gémissements, des rêves de gloire, de luxe, de triomphe. Et puis je retombais tout en bas de mes terreurs, pressant à deux mains ma tête qui brûlait, et radotant avec une détresse croissante : « Il faut travailler, il faut travailler ! »

Toutes les heures de la nuit passèrent ainsi; je ne dormis pas une minute, mais je ne travaillai pas non plus. Ma cervelle était à la fois vide et bourrelée. Depuis mon arrivée à Paris et même avant mon départ de chez nous, j'avais pris l'habitude de noter toutes les « idées » qui me venaient pouvant fournir un sujet de pièce ou de roman. J'en avais un plein magasin. Ma mémoire ne me fit point défaut quand je lui demandai compte de ce pauvre trésor. Toutes mes idées, sans en excepter une seule, répondant à l'appel, m'arrivèrent en masse, mais je les rejetais avec dédain à mesure qu'elles se présentaient. Parmi elles, beaucoup ont été mises en œuvre par moi ultérieurement : elles furent en majeure partie la matière pre-

mière des livres hâtifs et trop nombreux que j'ai semés à droite et à gauche de mon chemin dans la vie, mais cette nuit-là où j'avais tant besoin de prendre confiance en moi-même, aucune de mes imaginations ne me parut praticable ni viable. Je faisais subir à chacune d'elles un examen rapide et devant cette épreuve, aucune ne resta debout.

D'autres idées encore venaient à la traverse que j'accueillais d'abord avec espoir pour les rejeter bientôt dans le monceau de rebuts qui s'accumulait autour de moi ; il me semblait que j'étais environné de ces choses mortes et qu'elles me submergeaient. La conviction naissait et grandissait en moi que je m'étais trompé absolument sur mes aptitudes; je me sentais impuissant à un degré qu'il ne m'est pas possible d'exprimer et dans ma paralysie morale je dépensais pourtant un effort si intense que la sueur froide découlait à grosses gouttes de mon front.

Le matin me fut annoncé par les bruits de la rue où quelques pas commençaient à sonner sur le pavé. Mon hôtesse, la pâtissière, appela bientôt ses garçons à grands cris dans l'escalier; ma chandelle agonisante inclinait sa mèche sur le cuivre du bougeoir; je regardai du côté de ma croisée pour voir naître le jour, mais la nuit était encore toute noire.

— Il est six heures passées, criait la bonne femme avec énergie, le four est froid et la boutique n'est pas parée... allons, fainéants, gagnez votre pain!

Je saisis enfin ma plume comme si ces mots eussent été pour moi un coup d'éperon, je la trempai dans l'encre et je disposai mon papier devant moi sur ma couverture. Était-ce le travail si longtemps appelé en vain qui s'éveillait *in extremis?* allais-je, aux dernières lueurs de la mèche expirante, « gagner mon pain, » comme disait la pâtissière, et jeter sur le papier quelques lignes contenant un germe ou un espoir!... Hélas! j'ai honte de le confesser : pendant que la lumière mourait à mon chevet, j'eus le temps de noircir une demi page blanche et ma plume courut en effet pour du pain.

Non point pour le gagner, mais pour le mendier; car ce fut une lettre que j'écrivis, adressée à ma famille indigente. Et la paralysie qui engourdissait mon esprit ne m'empêcha pas de la faire persuasive, cette lettre, de la faire pressante, de la faire éloquente, car je savais à quel point on manquait de ressources, là-bas, et combien peu, à cause de cela uniquement, j'avais chance d'être exaucé.

C'était une lâcheté; je venais pour la quatrième ou cinquième fois demander l'aumône à ceux qui manquaient du nécessaire. Ils m'avaient déjà donné tout le possible, ils m'avaient donné plus que le possible, et moi j'avais dissipé dans les pauvres folies de mon carnaval d'étudiant ce qui leur était strictement indispensable. C'était aussi un mensonge, car du fond de mon impuissance et au moment même où je la constatais en moi-même avec une si douloureuse certitude, je m'écriais à la fin de ma lettre : « je travaille, je travaille! Un dernier secours et la bataille est gagnée! Je suis vainqueur j'arrive au pinacle, et alors, je n'oublierai pas ceux qui m'auront fourni mes armes... » Je le répète, c'était mentir odieusement. J'écrivais cela à l'heure même où mon regard désespéré mesurait la distance effroyable qui était entre moi et le premier pas à faire pour arriver au succès.

Comme j'achevais, ma lumière jeta sa dernière fumée et s'éteignit. Ma croisée commençait à rendre une lueur; je l'ouvris et je vis en penchant ma tête au dehors qu'il faisait à peu près jour, non pas dans la ruelle des Cinq Diamants, mais là-bas, rue Aubry-le-Boucher, par où j'étais entré la veille. Cela me donna idée de la clarté qui pourrait régner dans ma cellule en plein midi. Je m'habillai; j'étais brisé de fatigue comme si ma nuit se fût passée à faire de la gymnastique. Je m'assis sur le pied de mon lit, les jambes pendantes et j'attendis ainsi le jour qui ne devait pas venir. Je me repris à songer laborieusement et inutilement. Je m'endormis. Je m'éveillai transi de froid. On frappa à ma porte et mon hôtesse entra disant :

— J'ai lu *sur* le journal qu'*il y en avait* qui venaient dans les garnis pour *se périr* commodément. Comme vous ne bougiez pas à quatre heures du soir qu'il est, j'ai voulu voir.

C'était une bonne grosse maman habillée avec un certain faste à cause du comptoir. A Paris, les ouvriers parlent souvent beaucoup moins mal que les boutiquiers et il est vrai de dire que la classe la plus ignorante est la petite bourgeoisie. J'affectai de rire, mais je fus intérieurement frappé par cette pensée qu'on m'avait soupçonné de suicide et je m'avouai que c'était chose toute simple dans la noire détresse où je me trouvais. Je n'eus point la pensée de sortir; je demandai qu'on m'apportât du pain, un morceau de viande et une petite provision de bougies, ce qui fut fait, après que mon hôtesse eut pris note de mon nom, de ma profession (je me déclarai avocat) et de mon dernier domicile. Je payai comptant mes deux

repas et ma bougie; il me restait un peu moins de 3 francs quand la pâtissière me quitta, non sans me dire que le quartier était bon pour la jeunesse et qu'il y avait tout près de chez elle, rue des Lombards en face du Fidèle Berger, un « bal de famille » dont l'entrée était libre et où chaque contre-danse se payait quatre sous. C'était, ajouta-t-elle, fréquenté uniquement par des personnes très bien, demoiselles de la halle et jeunes messieurs de la droguerie en gros. Il s'y faisait des mariages.

Cela m'égaya un peu; je mangeai de bon appétit mon bout de fricandeau en me promettant d'aller chercher au fond de ce bal un roman de mœurs comiques. Ce devait être à mourir de rire, les mariages qui se fabriquaient là, et l'on pouvait glisser épisodiquement dans le livre mon vorace ménage de la diligence avec son insatiable postérité. Mes dispositions n'étaient plus celles de la veille; au dessert, je trempai crânement ma plume dans l'encre et il me sembla que j'allais écrire sans effort d'assez joyeuses choses, mais voyez les difficultés de cet étrange métier qui consiste à discourir devant un auditoire absent et à fixer sur le papier la parole muette. Hier, je n'avais rien pu parce que la pensée me fuyait; les sujets qui se présentaient à mon esprit lui donnaient des nausées comme la nourriture qu'on offre à un estomac malade; aujourd'hui, c'était tout le contraire, les idées m'arrivaient en foule et me paraissaient toutes également avenantes. J'aurais voulu n'en rebuter aucune et j'étais l'homme le plus embarrassé du monde au milieu de cette cohue souriante qui m'appelait à droite, à gauche, devant, derrière, dessus et dessous. Le drame et la comédie s'ameutaient et se poussaient autour de mon esprit irrésolu, je voyais partout des choses intéressantes et charmantes, faciles à mettre en œuvre et qui me sollicitaient énergiquement. Je ne savais à la quelle entendre.

Pour comble de fantaisie, un projet, une aspiration, je ne sais comment dire, une *combinaison pratique* surgit du fond de mon cerveau surexcité tout à coup. Je la trouvai burlesque au premier aspect et je l'accueillis par un éclat de rire, mais elle s'imposa bientôt brusquement à ma pensée, d'autant mieux peut-être que je la raillais davantage.

Que cherchais-je en définitive! et qu'était pour moi cette besogne littéraire que j'avais tant de peine à aborder! Un commerce de gagne-petit, un moyen très pauvre et très aléatoire de ne pas mourir de faim. Ce qui me restait en effet de mes fièvres de la veille

c'était la peur, — c'est trop peu dire : la terreur très naturelle et très raisonnable de succomber bientôt à la famine dans mon impuissance et dans mon abandon. J'étais un noyé en perdition dans cet océan de Paris où nul assurément ne me tendrait la perche de salut. J'avais conscience certaine du danger que je courais, mortel et presque inévitable.

Eh bien! comme planche de sauvetage, ma *combinaison* n'était pas à dédaigner. Elle répugnait bien quelque peu à mes prétentions, à mes ambitions, à ma vanité, mais nécessité fait loi et je la voyais d'exécution facile. Il ne s'agissait en effet que d'aller à ce *bal de famille* où ma pâtissière m'avait invité et de m'y montrer aimable. On y « faisait des mariages. » Ma combinaison consistait à me mésallier avec une danseuse à son aise de la rue des Lombards, fille d'un droguiste ou héritière d'une marchande de poisson. C'était une lourde chûte pour un prétendant au succès, à l'éclat, à la gloire, mais j'avais vu dans mon pays de nombreux gentilshommes rechampir leur écusson, terni par l'indigence, à l'aide d'une dorure pareille.

Au début de l'aventure, chez nous, je m'en souvenais bien, on se moquait un peu de cela, et puis les choses reprenaient leur cours tout doucement. Au bout de quelques mois, on n'en parlait plus. Moi, je n'étais même pas noble. Dès que j'allais avoir sous les pieds le tremplin de la sécurité, quand je n'aurais plus à m'occuper du soin prosaïque de vivre, je m'élancerais, c'était indubitable, d'un seul bond, vers mes destinées.

Et alors, une fois que je serais au pinacle, qui donc irait rechercher l'origine de ma femme! Il n'y a qu'un nom dans le ménage, c'est celui de l'homme, et je comptais faire le mien assez sonore pour étouffer autour de lui tous les murmures. En vérité, j'eus bientôt pitié de mes scrupules; la plupart de ces bonnes femmes vendant des homards ont de braves rentes avec pignon sur rue, et d'ailleurs, on n'épouse pas la famille. La jeune personne pouvait n'être pas mal du tout, je ferais son éducation, je lui donnerais le vernis du monde...

Une fois à cheval sur ce dada, je fis de la route, rien ne me gênait et je ne songeai même pas un seul instant à mon apport personnel qui était de 3 francs moins quelques centimes. Il ne s'agissait que d'éblouir cas braves gens, je m'en reconnaissais tout à fait capable et j'arrivai ainsi à la fin de ma seconde soirée sans avoir encore écrit une ligne.

Mais cela ne m'inquiétait plus, je me sentais casé et n'avais d'autre souci que de dégrossir vitement « ma femme » en tenant sous le joug, à distance, mon beau-père et ma belle-mère avec qui d'ailleurs je comptais me montrer bon enfant, dans la mesure du possible, sans permettre jamais les familiarités. Il était minuit, j'avais bien gagné mon repos, je me couchai et dormis comme un juste.

Le lendemain, je m'éveillai plein de courage; j'aurais aimé sortir un peu, mais je m'en gardai, ne voulant pas perdre une seule minute de mon travail. Ah! ce n'était pas la paresse qui me tenait et je me promettais merveilles de cette longue journée passée la plume à la main. Le rêve de mon mariage d'argent s'était fané, je ne voulais plus de cette petite poissarde, pêchée rue des Lombards. L'art est un talisman, je prétendais, ce matin, ne devoir rien qu'à l'art pur et je combinais dans ma tête un petit drame poétique, une nouvelle très courte, mais très pleine, sorte d'idylle en prose qui allait être selon moi, tout simplement un chef-d'œuvre d'émotion et de fraîcheur. Les phrases m'arrivaient toutes faites dans cette préparation pleine de charmes, je les admirais franchement au passage, dédaignant de les fixer sur le papier, tant j'étais sûr de ma mémoire.

Seulement, il faisait un froid assez vif qui me mordait et l'onglée évoqua pour moi le songe d'une chambre bien claire, chauffée par un vaste foyer où pétillait un bon feu. On était sûrement très bien, entre ces murailles, habillées de soyeuses tapisseries et je me vis dorlotté paresseusement dans une bergère de lampas capitonné, les pieds sur un douillet tapis où l'on enfonçait comme dans de l'herbe. Jamais je n'avais franchi le seuil d'un agent de change, ni d'un gros banquier, ni même d'un riche industriel, mais je me dis : « Cela doit être ainsi chez les favoris du dieu-argent, » et me voilà parti pour un nouveau voyage!

Pourquoi ne pas manier des millions? Il en reste toujours quelque chose. On se souvient du succès qu'avait eu ma fameuse lettre écrite au cousin magistrat; je la maudissais bien un peu, car elle était cause de tout ce que j'avais enduré à Paris, mais on pouvait recommencer. J'avais eu un prix d'arithmétique au collège, dans ma classe où personne ne savait faire une addition. Vertu-choux! c'était là un idée! Il suffisait d'écrire une lettre éloquente au premier agent de change venu ; j'avais une assez belle main, je faisais supérieurement les chiffres. L'homme de bourse me répondait :

« venez ». J'arrivais au galop, je m'insinuais, on a quelquefois besoin d'imagination dans les affaires, je perçais mon trou, j'achetais la charge...

Hélas! je soufflai dans mes doigts transis et je tournai les yeux vers ma fenêtre qui laissait sourdre en plein midi une lueur grisâtre et crépusculaire. Ma chaise dure me courbaturait les reins et mon estomac avait des tiraillements; je me dis : « Jamais je ne ferai rien ici. »

Aurais-je fait quelque chose ailleurs? Je n'écrivis pas à l'agent de change et je ne fis pas mon idylle. J'étais impuissant autant qu'on peut l'être et je restai cinq jours entiers dans ma chambre noire sans sortir, sans produire quoique ce soit; le sixième jour je reçus réponse de ma famille.

Il y avait dans la lettre 100 francs de Charles et 50 de maman : mes sœurs ne possédaient plus rien qu'elles pussent vendre. La lettre elle-même était courte et triste; on m'y parlait avec bonté, mais on me disait de revenir. C'était évidemment le dernier effort; l'argent que j'avais reçu de chez nous à diverses reprises était certes peu de chose, mais c'était trop : cela avait suffi à vider la pauvre maison indigente.

Je ressentis cette situation très amèrement et j'en eus le cœur serré en dehors de toute préoccupation égoïste, mais ce qui me flagella surtout, ce fut le terrible passage où maman me rappelait au pays. J'étais jugé, je le comprenais, on n'espérait plus rien de moi; on avait dû se dire, je l'entendais comme si j'eusse assisté à la conférence de famille : « *Il ne peut pas*, il faut qu'il revienne. »

Entre toutes les heures douloureuses que j'avais déjà passées, celle-là fut cruelle. C'était trop vrai : *je ne pouvais pas*, j'en avais conscience; l'entreprise où je m'étais engagé follement dépassait mes forces à tel point que je m'arrêtais énervé avant d'avoir franchi le plus bas degré de l'échelle.

Mais revenir! rentrer au bercail vaincu, déshonoré, avec la marque de mon impuissance au front! Je me rappelais avec désespoir les ambitions que j'avais affichées, je repassais en moi-même mes lettres pleines de fanfaronnades; nos connaissances, là-bas, nos amis savaient tous à quels sommets j'avais aspiré. Paris était alors très séparé de la province, ceux qui s'élançaient à la conquête de Paris et que Paris renvoyait bredouilles, formaient une classe à part entre les victimes de la malveillance de clocher, irréconciliable et pointue. J'en avais connu autrefois, je m'étais moqué d'eux

sans pitié ; j'écoutais par avance mes propres sarcasmes rajeunis et tournés contre moi.

Encore, n'était-ce pas la ville que je redoutais le plus, c'était la famille même : on était bon chez nous, le cœur y débordait, mais Louise et Anne avaient la plaisanterie à la peau, Louise surtout qui emportait la pièce tout naturellement et sans malice ; maman qui n'aurait pas fait de mal à une mouche, piquait parfois innocemment à une certaine profondeur, et Charles lui-même, cette âme si sainte qui vivait de généreuse miséricorde, avait des mots justes, frappants, très naïfs, capables de transpercer de part en part l'orgueil le plus épais.

J'étouffais dans ma chambre sans jour et sans air ; comme on prend la fuite, je sortis pour la première fois depuis une semaine et je me mis à vaguer par les rues. C'était un jour de neige fondante ; le pavé disparaissait sous une couche grise et glacée de plusieurs pouces d'épaisseur. J'allai toucher mes bons à la poste ; l'argent que je reçus me fit mal à regarder. J'entrai à Saint-Eustache en quittant le bureau ; il y faisait un peu moins froid que dans la rue. Je fis le signe de la croix au bénitier par vieille habitude, mais je ne priai point.

Il y avait déjà bien des mois que je n'avais prié. Je ne regardai pas non plus l'église charmante, malgré le triste état de dégradation où le gouvernement la laissait. Je m'assis non loin de la grande porte à gauche et je pleurai sans me rendre compte du motif de ces larmes. Elles me brûlaient en coulant. Le bas-côté était désert, et je ne pense pas qu'il y eut personne non plus dans la nef : jamais les maisons de Dieu ne furent plus abandonnées que sous le règne de Louis-Philippe. Au bout d'un peu de temps, je me levai parce que j'avais faim et me tournai en face de la statue prosternée de la Vierge, dans la chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Je tombai à genoux involontairement et je dis le *Sub tuum* que Charles m'avait appris quand j'étais enfant : « Nous nous réfugions sous votre abri, sainte mère de Dieu. Ne dédaignez pas nos prières à l'heure où nous avons besoin de vous, mais délivrez-nous sans cesse de tous périls, ô Vierge glorieuse et bénie ! »

Je dois ajouter que chaque soir, je balbutiais cette prière avant de m'endormir, selon la promesse que jadis j'en avais faite à Charles. J'eus peut-être à ce moment, un vague désir d'élever enfin et

vraiment mon cœur vers Dieu, mais je n'y cédai point et j'allai prendre une soupe dans un établissement de bouillon ; après quoi, je continuai ma flânerie mélancolique en pataugeant dans le dégel.

Je m'arrêtai par hasard devant un cabinet de lecture à regarder les titres des livres jaunes qui provoquaient les passants ; je tâtai ma poche où pesaient mes trente pièces de cent sous et je me dis sans beaucoup d'entrain : « Je ne ferais toujours pas plus bête que cela ! Essayons encore une fois avant de tomber à l'eau tout à fait. »

C'était le coup de fouet qui se produisait enfin. La girouette de ma pauvre cervelle tournait. Tous ces titres d'in-octavo bourrés de sornettes à la mode me montaient doucement à la tête. J'allongeai le pas pour regagner la rue Aubry-le-Boucher, et je me souviens que les étiquettes des romans en vogue me tintaient aux oreilles, le long du chemin comme des sons de cloche : *Le Manuscrit vert! Entre onze heures et minuit! La tête de mort! La danse macabre! La nuit du cimetière!* C'était l'heure du glas romantique et je mérite ici assurément un prix de mémoire en exhumant les noms de toutes ces lugubres fadaises, enterrées depuis si longtemps au fond de l'oubli !

Quand j'arrivai chez ma pâtissière, j'avais mon plan tracé : le plan de ma suprême bataille. Je payai le peu que je devais, je dis adieu à ma chambre noire sans même jeter un dernier regard sur le paysage de la rue des Cinq-Diamants, et je partis avec le commissionnaire du coin qui emportait ma malle. Je comptais aller dans un quartier très lointain, pour y trouver une retraite au meilleur marché possible et vivre là dedans de l'air du temps, ou à peu près, de façon à faire durer mes 150 francs, trois mois sûrement, six mois peut-être. Je suis loin de prétendre que le bon sens fût mon fort, mais la réalisation de ce rêve n'était pas une chose impossible : la charité de Charles, mon frère, avait accompli autrefois pareil tour de force, et même mieux :

Mon commissionnaire et moi, nous traversâmes tout le quartier Saint-Martin pour gagner la rue Saint-Antoine et les abords de la Bastille, où rien ne se montrait encore des larges percées que le second empire y devait pratiquer. Un peu au-dessus de l'église Saint-Paul, j'avisai une voie désolée qui versait vers les derrières de l'Arsenal, j'y entrai, elle me conduisit par les anciens terrains de l'enclos royal où Louis XII avait ses jardins, jusqu'à une rue de province très déserte, où l'herbe croissait abondamment entre les

pavés. Je lus le nom de la Cerisaie à l'angle que je tournai, et au bout d'une cinquantaine de pas, je m'arrêtai devant une grande mâsure délabrée, qui portait au-dessus de son entrée un étroit et long balcon, soutenu par des piliers de bois, peints en gris. Il y avait au balcon plusieurs écriteaux, beaucoup d'écriteaux même, offrant aux passants petits, moyens et grands appartements, écuries, remises, magasins, chambres isolées et simples cabinets.

Pendant que je regardais, le concierge, aussi branlant que sa maison, vint sur le seuil, nous liâmes des négociations, et cinq minutes après, je faisais monter ma malle dans un cabinet meublé du prix de 12 francs par mois, qui était une pièce énorme à cheminée ruineuse, bouchée par des plâtras, mais ayant trois superbes fenêtres auxquelles plusieurs carreaux manquaient ainsi que des portions importantes de chassis.

Séance tenante, M. Jobret, le concierge, improvisa les réparations les plus urgentes en collant des numéros du *Courrier français* au devant des trous avec des pains à cacheter. Il fit mon lit qui était un cadre établi sur tréteaux en X et me vanta le poèle de fonte qui brûlait, disait-il, très peu de bois. Il me promit en outre de repailler mon unique chaise, et enfonça un bâton dans la planche de ma table pour servir de quatrième pied. C'était un assez bon homme, et je pense que la location de ces délabrements était son bénéfice particulier.

Eu égard au large espace occupé par moi, on ne peut dire en vérité que ce logement fût cher, car j'avais droit de promenade dans tout l'étage désemparé où il n'y avait rien, sinon des crevasses, de la poussière et quelque débris de boiseries, curieusement sculptées, qu'on avait mis en tas dans les endroits où le carreau présentait encore quelque solidité. Ç'avait été un hôtel, ou plutôt les communs d'un hôtel, au temps où M. de Sully, grand maître de l'artillerie, logeait ses familiers aux environs de l'Arsenal, et un industriel était en marché pour démolir ces ruines afin d'y établir quelque commerce. Il y avait de la place abondamment ; mes trois fenêtres, vitrées de papier, donnaient sur des jardins au-delà desquels s'étendaient les anciennes dépendances du couvent des Célestins servant à la caserne de cavalerie ; ma vue était magnifique et je regorgeais d'air.

Dès que M. Jobret m'eût quitté, après m'avoir montré toutes les beautés intérieures de mon domaine, j'ouvris un de mes chassis tremblants, qui faillit me rester entre les mains, et je m'accoudai

à la fenêtre; j'éprouvais un considérable bien-être à boire le vent du dehors. Le dégel continuait, le temps était doux; il y avait des appels de trompettes qui éclataient de toutes parts avec des gaietés alertes et fanfaronnes, pendant qu'un rayon de soleil faisait étinceler la mêlée des hussards manœuvrant dans les vastes cours des Célestins. Je me sentis renaître, tout cela me plaisait, pour le moment beaucoup, et dans mes dispositions optimistes je calculais que ces belliqueux remue-ménages, agités à juste distance de moi, ni trop près, ni trop loin, allaient secouer mes somnolences. Je me faisais l'effet d'une pendule arrêtée, au premier tour de la clef qui la remonte.

Quelle pitié j'avais pour la prison de ma pâtissière! Le mur implacable de la rue des Cinq-Diamants se dressait devant ma joie, pour disparaître aussitôt comme un décor de théâtre qui change à vue, et me montrer cette libre étendue où cinq cents cavaliers croisant leurs lignes rapides de même qu'un paraphe entrelace ses traits, galopaient leur sonore et gracieux carrousel. Et j'avais 150 francs à dépenser là dedans! Le temps d'écrire une demi-douzaine de chefs-d'œuvre!

Eh bien! je n'écrivis point de chefs-d'œuvre, personne n'en doute, mais il est certain que je travaillai tout de suite honorablement et courageusement. La maladie de mon esprit avait pris fin, j'étais désensorcelé. Pendant les premières semaines, je passai quinze à seize heures par jour assis devant ma table et m'efforçant d'arrache-pied; j'avais froid souvent, très froid; la pluie entrait chez moi avec le vent et le monotone fracas des trompettes ne m'amusait pas toujours, mais je continuais d'écrire avec un héroïque entêtement. Ce que j'écrivais était-il bon? Il y avait un peu de bon. La *Revue de Paris* de M. Buloz publia de moi une fantaisie intitulée : *le Club des Phoques*, qui fit en vérité quelque bruit et qui a eu depuis lors d'innombrables éditions. Je ne touchai rien pour cela parce que la *Revue de Paris* ne payait point le « premier article » des auteurs nouveaux; il est vrai qu'elle insérait rarement le second.

Mon intention n'est pas de donner le détail de mes travaux pendant le temps assez long que durèrent mes 150 francs. Je ne gagnai absolument rien et je noircis un nombre vraiment inconcevable de feuilles de papier. Dans mes dernières semaines, je vivais d'un certain grand fromage de Hollande que j'avais acheté à la halle en me

faisant ce raisonnement : que j'aurais toujours bien deux sous pour mon pain.

Le raisonnement n'était pas juste. Il restait encore un bon quart de mon fromage quand je manquai de pain et de tout ce qu'on peut vendre pour avoir du pain. Je mangeai du fromage sans pain le premier jour et je continuai d'écrire ; le second jour, de même ; le troisième jour, je me sentis mal au moment où j'approchais le fromage de mes lèvres. Il y en avait encore un assez gros morceau, mais la répugnance qu'il soulevait en moi désormais était invincible.

Je me couchai parce que la nausée tourmentait mon misérable estomac, affaibli déjà par un si long jeûne, et je me disais : « peut-être que je vais mourir comme cela », mais cette idée n'était ni sérieuse ni sincère. Je ne croyais pas qu'un pareil dénouement fut possible, et en effet, aussitôt que je fus étendu, toute souffrance cessa. Je m'endormis et j'ai souvenir qu'en fermant les yeux je me rassurai songeant : « Si j'étais en danger, j'aurais l'idée d'avoir un prêtre. »

Je rapporte cela pour bien établir que rien ne me séparait de la religion, sinon mon indifférence, passée déjà en vieille habitude. « Avoir un prêtre » au dernier moment me semblait une chose normale et toute simple, mais cette soumission peu raisonnée aux impressions de mon enfance n'élevait pas le moins du monde ma pensée vers Dieu. J'étais un neutre, et j'ajoute que cette indifférence même est peut-être le fossé le plus profond qui puisse barrer à l'âme les sentiers du salut. Comme obstacle rien ne résiste autant que l'inertie et nos Vauban modernes ont eu raison de remplacer les remparts de granit par de la terre remuée. Un franc criminel, un persécuteur, un athée même est souvent sans le savoir tout voisin de la grâce ; sa révolte est une cîme qui attire les miséricordes de la foudre, mais l'indifférent a beau voyager sur la route de Damas, aucune bienheureuse catastrophe ne la terrasse jamais en chemin.

Je restai couché le quatrième et le cinquième jours, durant lesquels je ne mangeai rien absolument ; j'étais comme engourdi et souffrais peu. Le matin du sixième jour, je m'éveillai, très faible d'esprit encore plus que de corps, a un bruit dont je ne reconnus pas d'abord la nature. L'aube n'était pas tout à fait levée, l'hiver avait pris fin, on était aux derniers jours d'avril et néanmoins

j'éprouvais une sensation de froid extrêmement vive qui me fût expliquée par un coup de vent aussi rude que si j'eusse couché à la belle étoile. Il me semblât que ce vent charriait avec soi des tourbillons de neige.

Je cru rêver, pour le coup, et j'attribuai ce cauchemar à la fièvre dont le frisson faisait claquer mes dents, mais je ne rêvais pas, la neige me fouettait bien véritablement au visage, et il en était tombé déjà sur moi une telle quantité qu'elle avait baigné ma couverture en fondant.

Il y eut un redoublement de tapage qui me secoua tout à fait, je me mis sur mon séant grelottant que j'étais et épouvanté jusque dans la moëlle de mes os. Je pensais que la vieille maison s'écroulait sur ma tête. Et en effet, aux premières lueurs du crépuscule, je vis une de mes croisées s'effronder au milieu du fracas, pendant que les deux autres, ayant eu tous leurs carreaux de papier lacérés par la tourmente, laissaient passer la neige à flots tumultueux. Le vent pénétra en tempête par cette nouvelle issue plus large que les autres, tout craqua autour de moi, les portes des chambres ruinées qui avoisinaient mon réduit battaient comme si quelqu'un les eût secouées à tour de bras.

De ce qui me restait de voix je criai au secours, mais c'est à peine si je m'entendais moi-même. L'ouragan était entré d'assaut, il faisait rage; la porte branlante, située au-delà de mon lit fut jetée bas et s'émietta en copeaux de bois mort. La pièce énorme qu'elle fermait avait ses fenêtres démantibulées comme les miennes; le courant d'air et de neige se rua par cette voie et le branlebas atteignant à son comble ravagea le vaste ramassis des vieilles planches qui grincèrent, sonnèrent et claquèrent comme un million de castagnettes vermoulues.

A tout prendre, ce n'était qu'une giboulée de mars, attardée en avril, mais c'était une giboulée monstre et qui fut bien près de terminer par un brusque naufrage la pauvre et obscure traversée que j'accomplissais sur l'océan de la vie. Je ne m'en fierais pas à mes impressions de ce moment, car ma cervelle ne valait plus rien et ce qui reste dans ma mémoire est comme un tohu bohu de fiévreuses folies, mais il me fut donné de revoir ce misérable logis après mon retour à la santé et je déclare que rien n'y tenait plus; c'était un saccagement parfait et complet, un fouillis de débris, de lambeaux, de scories, amoncelées ou éparpillées dans la boue au gré d'une aveugle

convulsion. Il semblait qu'une rivière eut débordé par-dessus une démolition et laissé partout son limon pour envaser les décombres.

La bourrasque avait commencé sans doute pendant que je dormais; le vent venait du sud, poussant la pluie et la neige sur les carrés de papier qui remplaçaient nombre de vitres à mes fenêtres; cela avait déjà résisté à bien des rafales, mais il y a un terme à tout : un carré de papier trempé avait fini par céder, puis deux, puis trois, et une fois les courants d'air ainsi établis, la besogne avait marché vite. Je m'étais éveillé au plus fort de la bagarre et alors que la chambre déclose était tout à fait envahie par la neige. A partir du moment où la porte placée derrière moi se défonça et où le tourbillon bondit par-dessus ma tête, je ne vois plus qu'abominable confusion.

Il faut se rendre compte de ceci : je ne savais pas du tout ce qui m'arrivait, je n'étais même pas bien sûr d'être éveillé ou de ne point subir le paroxysme du délire des affamés; tout mon être défaillait par le manque prolongé de nourriture, par le froid, par un malaise profond, un vide, une angoisse que je n'expliquais pas en ce moment, et l'écrasante terreur qui me navrait n'avait point pour moi de nom précis. Il me semble que je balbutiai mon *sub tuum* sentant ma dernière heure venir et appelant la sainte Vierge à l'aide, mais je ne saurais l'affirmer.

Je dus essayer de me lever, cela est plus certain, puisque je fus retrouvé quelques heures après étendu sur le carreau, au milieu des débris de toute sorte dans la neige fondue, et j'ai en effet comme une très vague mémoire du long effort que je fis pour quitter mon lit baigné d'eau glacée, mais le souvenir de ma chute même et de ce qui s'en suivit ne m'est absolument pas resté.

Combien dura mon évanouissement? Une bonne partie du jour, selon l'apparence, car à l'instant où je rouvris les yeux le soleil de midi les frappa et les blessa. Il faisait beau temps. J'étais encore couché dans la boue, à trois ou quatre pas de mon lit, juste en face de la fenêtre sans chassis; on avait mis seulement un oreiller sous ma tête et j'entendais autour de moi un vrai concert de bavardages; ma chambre était presque pleine de voisins et de curieux; la rue de la Cerisaie venait là tout entière au spectacle. Le faible mouvement de mes paupières aussitôt refermées qu'ouvertes, ne fut remarqué par personne et paisiblement, les assistants, petits marchands, petits rentiers continuèrent leur conversation bien nourrie dont le sujet

était MA MORT. En effet, la première phrase entendue par moi fut celle-ci que prononçait une vieille femme en tâtant mes pieds nus :

— Il a dû *passer* vers le matin, car il est déjà froid comme marbre. A-t-on prévenu la police qu'il y a un décès?

Une autre femme parla de prêtre, ajoutant :

— Quoique c'est de la moutarde après dîner; il est parti et arrivé... Qu'est-ce que le médecin a dit?

— Le docteur n'est pas encore venu, répondit la voix de Jobret, mon portier-propriétaire qui était derrière moi. J'en avais appelé un fort!

— Qui donc?

— Celui qui travaille avec sa bague.

— Ça n'a pas plus de vingt ans, dit la vieille. Qu'est-ce qu'il faisait de son état?

Mon portier répliqua :

— Rien, il gâchait du papier le jour et la nuit.

— Pauvre jeune homme! fut-il dit tout à l'entour.

Jobret ajouta :

— On n'y gagne pas gras, c'est sûr; ça m'a arrivé plus d'une fois de lui monter de ma soupe.

Ceci n'était pas exact et je voulus protester. Ce fut le premier effort dont j'eus conscience; il ne produisit aucun résultat : mes lèvres rigides ne bougèrent point et nul son ne sortit de ma gorge. J'essayai alors de remuer mes bras qui me résistèrent également, et mes paupières elles-mêmes ne purent s'ouvrir une seconde fois. Mon dernier repas datait de cinq jours. Tout le reste de mon corps demeura également inerte. L'idée d'une paralysie générale effleura mon cerveau, mais l'intelligence était chez moi si bas réduite que j'eus frayeur d'être véritablement mort. J'entendais toujours pourtant et je pensais, mais je n'éprouvais aucune sensation quelconque, je n'avais surtout ni faim, ni froid.

— C'est drôle, reprit mon portier Jobret qui se pencha sur moi, il a déjà l'air de verdir.

Cela me causa quelque chagrin, mais on cria vers la porte à ce moment :

— Voilà le fameux médecin à la bague! le docteur Chenoux qui se fait mettre comme sorcier dans les journaux!

Paul FÉVAL.

L'ÉDUCATION DES FILLES

ET LES ÉTUDES QUI CONVIENNENT AUX FEMMES DANS LE MONDE (1).

I

Tous les hommes dont l'activité s'est multipliée au point de fournir à des tâches diverses, tous ceux dont le caractère a été assez fort et le talent assez flexible pour suffire en même temps aux doubles exigences de l'action et de la pensée, ont eu cependant ce qu'on pourrait appeler leur *dominante*, une certaine faculté maîtresse dans l'emploi de laquelle toutes les autres facultés trouvaient leur place et leur achèvement.

Mgr Dupanloup a rendu assurément de grands services à la cause de Dieu et de l'Église, de la société et de la famille : il a soutenu bien des polémiques victorieuses contre les ennemis de la foi, dans l'ordre de la pensée et de la politique; mais au regard de la postérité, son véritable mérite et son attitude définitive sera d'avoir été, au plus haut degré, ce que, par un barbarisme expressif, on appelle aujourd'hui un *éducateur*. L'éducateur, qu'on y prenne garde, n'est en aucune façon, le pédagogue du temps passé. L'éducateur opère lui-même, et met en pratique ses propres formules ; il aboutit à des résultats, et il est tenu de représenter aux familles leurs enfants plus ou moins bien élevés. Mgr Dupanloup n'a point dédaigné cette tâche. Tout le monde sait avec quelle connaissance du cœur humain il avait organisé et avec quelle surabon-

(1) 1 volume in-8, par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans. Paris, librairie Gervais, rue de Tournon, 29.

dance de dévouement il animait cette maison de la Chapelle, où il aimait à venir chercher un refuge, une inspiration, un élan. Là il ne donnait pas seulement le précepte, mais aussi l'exemple de l'enseignement. Il y retrouvait, même à l'époque de ses plus grandes fatigues et de ses plus vives préoccupations, quelque chose de son ardeur de catéchiste et de sa passion de professeur de rhétorique.

Jusqu'à présent les ouvrages que Mgr Dupanloup avait donnés au public, portent tous, plus ou moins, l'empreinte et la marque de ce professorat personnel. On y sent, au grand profit du lecteur, le souvenir et comme l'effort de l'homme du métier, et tous ceux qui se sont occupés de l'instruction de la jeunesse s'aperçoivent bien qu'aucun de ces conseils relatifs à la direction des études n'est recommandé par l'auteur, sans avoir été auparavant expérimenté par le maître.

II

Voici, au contraire, un nouvel ouvrage qui se présente avec un caractère particulier.

Les *Lettres sur l'éducation des filles et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde*, publiées après sa mort, sur les manuscrits que l'Évêque a laissés, ne nous montrent plus seulement le directeur ou le créateur d'un établissement dont il confie tout au plus les détails à ses auxiliaires. Ici, il s'agit des filles, sur lesquelles le prélat n'a pu se renseigner qu'indirectement, et non seulement des filles lorsqu'elles sont encore au pensionnat, mais de l'épanouissement de la jeune personne, de la première et de la seconde tâche de la mère, du rôle enfin de l'épouse chrétienne.

N'est-ce pas aller un peu loin que de prononcer ici ce mot d'épouse chrétienne? Le livre s'arrête en chemin; mais il est trop visible qu'il était sur la voie et que nous avons sous les yeux un travail inachevé. Heureusement, il n'est pas nécessaire qu'un tel édifice soit poussé jusqu'à sa dernière terminaison, pour en contempler dans notre esprit la beauté et l'harmonie; les lignes s'achèvent par le travail de la pensée comme par la main de l'ouvrier, et dans ces conseils qui ne dépassent guère la première période de la vie, on sent partout la sollicitude du pasteur des âmes qui regarde par delà la jeunesse. On ne se trouve pas en effet dans le monde, en face des plus rudes épreuves et des plus héroïques devoirs, posséder

d'autres facultés que celles de sa jeunesse et une autre âme que celle de son adolescence.

Encore bien que le style ait par endroits quelque chose d'un peu inachevé, encore bien qu'au point de vue de la composition générale, il s'y rencontre quelques hasards de répétitions ou quelques semblants de dissonnances, je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas, dans l'œuvre si considérable de Mgr Dupanloup, un autre ouvrage égal à celui-ci. S'il fallait, pour l'honneur du prêtre, pour la gloire de l'écrivain, pour le mérite du philosophe, faire un choix entre tous ses écrits, on peut dire hardiment que, si tout le reste était perdu, ce volume suffirait à lui seul pour maintenir son auteur dans l'histoire, de la même façon qu'on disait dans les écoles d'Alexandrie, que toute la doctrine de Platon tenait dans la *République* et dans le *Timée*.

Les lettres dont se compose l'ouvrage de Mgr Dupanloup ont été en effet, pour la plupart, écrites après la parole, c'est-à-dire presque toujours pour résumer et pour faire tenir en quelques pages toute une série d'entretiens antérieurs.

Ces lettres sont adressées à des personnages bien divers, à des amis, à des mères, à des religieuses, à des institutrices privées, à des directrices de pensionnats; et à propos de cette variété de correspondants, on ne peut pas s'empêcher de se demander quel autre homme pourrait apporter dans ses vues assez d'unité, dans ses pensées assez de suite, dans la diversité des applications assez de méthode, pour réunir ainsi, sans avoir besoin de les refondre, les fragments épars de son expérience et de son observation. Il n'y a rien là qui sente l'homme de plume, et nous nous trouvons bien en contact avec ce vrai *homme* dont parle Pascal.

La première partie de l'ouvrage est intitulée : *Les préjugés ridicules et les vrais principes;* la seconde : *L'éducation des filles;* mais, sans nous en tenir à ces deux formules, et pour aller au fond même des choses, disons que Mgr Dupanloup traite tour à tour de la formation de l'intelligence chez les jeunes filles, et en second lieu, de la formation de leur caractère. Suivons nous-même cet ordre dans les réflexions que va nous suggérer l'étude attentive de l'œuvre que nous avons sous les yeux.

PREMIÈRE PARTIE

La formation intellectuelle de la jeune fille.

Mgr Dupanloup se demande, avant tout, si les femmes doivent être instruites, et jusqu'à quel point elles doivent l'être.

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que, dans les dix-sept lettres qui constituent largement la bonne moitié du volume, il y a, malgré la clarté suprême de l'écrivain et le parti-pris de sa pensée, il y a comme une sorte de malentendu secret entre le lecteur et lui, je dis le lecteur ordinaire qui juge plus par la superficie que par le fond.

A prendre les choses par le dehors, il ne semble pas que l'éducation des jeunes filles soit négligée au point que supposent les plaintes et les gémissements de Mgr Dupanloup. En aucun temps, il n'a été plus question de livres, de leçons, de cours, d'examens à l'usage des jeunes personnes. On en est venu à ce point de publicité, que, dans certains quartiers, et notamment rue de Tournon, au coin de la rue de Vaugirard, on m'a mis à moi-même dans la main, des prospectus de cours à l'usage de jeunes filles, en même temps que l'annonce d'un chapelier au rabais et d'un restaurant à prix-fixe. Avant ce dernier progrès, on se contentait de nous faire parvenir ces annonces par la poste, avec celles du *Bon Marché* et du *Printemps*. Si l'on s'en rapportait aux prospectus, il faut avouer que l'on aurait affaire à une masse de connaissances vraiment considérables et supposant une forte culture de l'esprit. Il y a, sur le papier, des titres et des têtes de chapitres qui font rêver, et qui seraient capables, malgré votre âge et malgré vos cheveux blancs, de vous donner je ne sais quelle secrète et furieuse envie de vous remettre à ces heureuses écoles où l'on ne doute de rien et où l'on enseigne tout.

Le malheur est que cet appareil est de pure fantasmagorie, et comme l'a très bien discerné l'évêque d'Orléans, en dépit de cette prétendue instruction dont on les frotte extérieurement, la plupart des jeunes filles ne reçoivent aucune éducation intellectuelle : les connaissances qu'on leur donne sont un ornement dont on les pare, et non point du tout une nourriture dont on les fortifie.

Ce vice radical de leur formation intellectuelle a pour cause un

engouement que des maîtresses bien avisées ont persuadé à l'ignorance des parents et à l'orgueil des jeunes filles.

Cette erreur, destinée à passer comme passent, grâce à Dieu, les maladies épidémiques, consiste à résumer la vie tout entière d'une enfant dans un examen réparti en une série officielle de certificats et de diplômes.

Jusqu'à présent, dans les familles, régnait seule la terreur malsaine du baccalauréat : la sœur regardait son frère comme une victime dévouée aux dieux infernaux, et elle se serait volontiers écriée comme le Curiace de Corneille :

> Je rends grâces aux dieux de n'être pas Romain,
> Pour conserver encore quelque chose d'humain !

Elle gardait donc par devers elle cette supériorité et cette liberté de se mouvoir à son aise dans les horizons de la pensée : elle pouvait, suivant les circonstances de temps et de lieu où elle se trouvait placée, donner l'essor à son esprit dans un sens ou dans un autre. On peut dire, sans exagération aucune, que le véritable rôle des femmes, leur mission exquise et délicate est de tout comprendre et de ne rien savoir. En présence des incertitudes que leur réserve la vie, des destinées si diverses auxquelles elles peuvent être appelées, ce qu'il leur faut avant tout le reste, c'est une large ouverture de l'esprit, une sorte d'aptitude universelle, une méthode pour s'achever plutôt que des résultats pour s'y complaire : en un mot, l'adolescence de ces jeunes et vigoureux esprits doit ressembler à ces plantes habilement conduites par la main d'un horticulteur expérimenté : c'est surtout par leurs promesses qu'elles sourient, et leur vraie force consiste à s'élancer plutôt qu'à se raffermir.

Nous avons changé tout cela; cette manie des examens, inspirée par les erreurs de la démocratie et accueillie par les complaisances de la paresse, ne tend à rien moins qu'à organiser de plus en plus parmi la jeunesse féminine un niveau inexorable de médiocrité, pour ne pas dire d'abaissement.

Cette institution volontaire d'une sorte de baccalauréat fantastique à l'usage des jeunes filles, a tous les inconvénients de celui que subissent leurs frères, sans présenter aucun de ses avantages.

Encore bien que les professeurs de la Sorbonne ne demandent pas aux élèves des collèges, et pour de bonnes raisons, d'être un Pic de la Mirandole, encore bien que les questions soient aussi su-

perficielles que rapides, il n'en demeure pas moins constant que le programme des lycées, y compris les épreuves des compositions, suppose une réelle culture de l'esprit. Il faut avoir vraiment appris, au moins une langue ancienne, et montrer qu'on la possède effectivement. C'est là un résultat réel, sans parler des autres conditions auxquelles la mécanique de ce qu'on est convenu d'appeler le *bachotage* ne saurait parvenir toute seule.

Il n'y a rien de pareil dans les programmes d'examen correspondant aux diplômes des filles. Ils ont été conçus et institués de parti-pris, non pas le moins du monde pour constater simplement un certain degré d'instruction générale, comme le fait le baccalauréat ès-lettres, mais, ce qui est absolument différent, en vue de préparer, de créer, de consacrer des sous-maîtresses, reconnues ainsi aptes à procéder à l'enseignement des petits enfants. Voilà le beau diplôme et le beau résultat que poursuivent avec un acharnement puéril et vaniteux les jeunes filles des meilleures familles. C'est à ce très modeste honneur qu'elles bornent leur jeune horizon, et elles ne demandent pas, pour apparaître dans le monde avec tous leurs avantages, d'autre piédestal que cette mince feuille de papier. Il ne faudra donc pas s'étonner si, plus tard, elles sont incapables de voir les choses de haut et si elles manquent de perspective.

En effet, le procédé à suivre pour former un esprit à l'enseignement pédagogique dans les conditions restreintes de la première éducation, est précisément l'inverse de celui que demanderaient ces jeuues âmes destinées à vivre dans le monde et à y jouer un rôle.

Pour exercer sur les petites filles la discipline du premier enseignement, il est à propos que les jeunes sous-maîtresses soient habituées de bonne heure à condenser leur pensée et leur parole dans des formules nettes et précises. Les femmes dont l'esprit n'est pas sans avoir de certains avantages sur le nôtre, éprouvent presque toutes la tentation de s'échapper par la tangente, ou de se complaire dans un vide nuageux. Il faut donc, afin de donner à la jeune sous-maîtresse quelqu'aptitude pour son humble emploi, lui apprendre de bonne heure à resserrer ses idées et ses connaissances dans un cadre étroit et maniable.

Toute autre assurément est la destinée de la femme appelée à vivre dans le monde : le premier soin à prendre pour le gouvernement de son éducation est de laisser à ses idées toute leur ampleur.

Il faut, suivant l'expression du poète, qu'*une femme ait des clartés sur tout.* Il n'est absolument pas possible de prévoir ce que la Providence de Dieu fera de la jeune fille. Aura-t-elle pour mari un magistrat, un industriel, un officier, un grand propriétaire? C'est assurément ce que personne ne saurait avoir la prétention de deviner. Si, par impossible, un père se trouvait en mesure de restreindre son choix dans une certaine catégorie de prétendants, il n'en resterait pas moins cette diversité des caractères et des goûts qui ne permet pas de conjecturer la tournure d'esprit et le genre d'occupation qui pourront prévaloir dans le futur ménage.

Il faut avouer que, sous ce rapport, l'esprit de la femme est merveilleusement doué. Il lui suffit, pour ainsi dire, de s'abandonner à son impulsion naturelle pour se porter d'elle-même dans les directions les plus diverses. C'est pour elle surtout qu'il faut renouveler l'ancienne comparaison des harpes Eoliennes, que le souffle de tous les vents faisait vibrer. Ces esprits jeunes et puissants, rassemblés en quelque sorte sur eux-mêmes, n'attendent qu'une occasion et un signal pour prendre leur course dans la direction qu'ils verront ouverte devant eux. C'est ainsi que la femme, sans avoir la prétention pédantesque d'être compétente et spéciale sur quoi que ce soit, présente ce mérite et cette grâce de ne demeurer étrangère à rien. On la dispense volontiers de savoir, pourvu qu'elle demeure capable d'apprendre.

Hélas! c'est précisément le résultat inverse qu'atteint infailliblement le système des examens. On dirait vraiment que le savoir des plus instruites est en raison inverse de leur intelligence. Elles deviennent capables sans doute de citer des dates, de répéter tant bien que mal des leçons, de se mouvoir avec quelque sûreté et quelque aplomb dans un cercle prévu de questions et de connaissances, de la même façon qu'au bout de quelque exercice on exécute la danse des œufs et l'on se tire tant bien que mal d'un pas de caractère, sans les casser. Il n'en résulte en aucune façon qu'on soit pour cela passé maître dans l'art de la chorégraphie. En supposant que ces jeunes filles aient bien voulu vous écouter et prendre la peine de vous répondre sur les différentes parties du programme qu'elles sont censées posséder, vous êtes tout surpris de constater que cette prétendue science existe chez elles à l'état de nature morte. Leurs idées ressemblent à ces coléoptères et à ces papillons que la mort a immobilisés au bout d'une épingle sous le tombeau

d'un vitrage, à ces plantes desséchées dont les formes sont écrasées et les parfums évanouis, à ces détritus de coquillages vides qui gagnent lentement le fond de l'abîme, pour y reposer éternellement. Cette dernière comparaison est peut-être la plus juste ; car lorsque les diverses connaissances requises ont été une fois emmagasinées dans les profondeurs inertes de ces esprits, il faut vraiment un mécanisme particulier pour les en faire ressortir et pour les remettre à la lumière. Pour vous qui n'avez point le mot de passe et qui ne savez point parler le langage convenu des examens, il ne faut pas vous étonner si vous n'êtes pas introduit dans ce prétendu sanctuaire. Il n'y a rien là-dedans qui soit préparé en vue du charme des entretiens et de l'usage de la vie ; et ce qu'il y a de plus triste, c'est que le dernier résultat de cette concentration est de créer un amoindrissement notable de l'intelligence. Non seulement elles se sont désintéressées de tout ce qui ne rentre pas dans leurs petits échantillons ; mais pour faire tenir leur esprit dans ce cadre, elles ont dû l'amoindrir et le rendre indifférent au reste de l'univers. La vanité humaine leur fournissait ici un appui tout-puissant : il est si commode de tenir pour non avenu ce qu'on ignore et de professer le mépris de connaître tout ce qu'on ne veut point se donner la peine, tout ce qu'on ne se sent pas la force d'apprendre. Il arrive alors ce singulier phénomène, c'est que ces esprits prétendus cultivés et dont beaucoup posent pour la supériorité, sont, dans le sens le plus profond et le plus vrai du mot, des esprits bornés. Jamais expression ne fut plus juste qu'à leur égard. Il importe peu en effet qu'un esprit soit muni d'un nombre de connaissances plus ou moins grand et qu'il ait épelé l'alphabet d'un plus ou moins grand nombre de sciences : c'est en Chine seulement que la hiérarchie des lettrés s'établit par la quantité numérique des termes qu'on est capable d'écrire ou de déchiffrer : ce qui importe, c'est l'usage qu'on est en mesure de faire de la langue. Lorsque les connaissances passent à l'état fossile, l'intelligence s'en trouve encombrée, mais non pas servie : elle est vraiment incarcérée dans ces limites prévues, et tout ce qu'elle sait la remplit au point d'exclure tout le reste : on en est à regretter le charme aisé et l'inquiétude repentante de l'ignorance.

II

On comprend peut-être mieux maintenant comment, en présence de cet état de choses, sur lequel nul n'était mieux renseigné que lui, l'Évêque d'Orléans s'est cru obligé de prendre en main la défense de la haute éducation intellectuelle que tout ce système scolaire a pour effet de rendre impossible. Si examinant, la jeune personne elle-même au moment où dure encore l'ivresse de son diplôme ou bien l'attente fiévreuse d'un diplôme supérieur, vous vous confessez vaincu par l'obstination maussade de son silence ou rebuté par l'aigreur de ses réponses, il vous reste, pour achever de vous édifier, à examiner ce que va devenir la jeune femme, et comment se poursuit en elle cette seconde éducation de la pensée, sans laquelle l'esprit garderait indéfiniment la taille insuffisante de l'enfance.

On n'oserait pas répéter ici tout ce que Mgr Dupanloup a pensé, et tout ce qu'il a fait entrevoir dans les termes les plus significatifs, au sujet de l'oisiveté et de l'anéantissement de la femme du monde. On sent, à chaque page, ce grand cœur combattu entre deux sentiments contraires, l'appréhension d'offenser par des remarques trop générales ou trop vives, et la crainte de donner, par des adoucissements mensongers, une idée inexacte de la profondeur et de l'étendue du mal. En pareil cas, la charité chrétienne et la politesse française ont recours au même procédé, pour ne pas dire au même artifice. Il suffit de réserver dans le discours, la possibilité des exceptions, comme on ménage sous la voûte d'un tunnel quelque étroit abri, pour permettre au piéton égaré dans les ténèbres d'échapper à l'écrasement de la voie ferrée. Le lecteur aura grand soin de tenir compte de l'échappatoire ; et s'il est une seule personne qui soit exempte du blâme énergiquement formulé par l'écrivain, il est bien entendu, sans qu'on ait besoin de le lui dire, que ce mortel favorisé des hommes et des dieux, c'est lui-même. Quelque vivante que soit sa photographie, il faut absolument qu'il ait le droit de s'écrier comme dans la Comédie : « Mais moi, c'est autre chose ! »

III

Un des grands malheurs de la femme du monde, c'est de s'imaginer que la lecture, et en général les occupations intellectuelles,

sont une distraction, et qu'elles peuvent être pratiquées à ce point de vue. Une distraction, prenons-y garde, c'est-à-dire quelque chose d'inférieur, moins peut-être qu'un plaisir. Elles ne paraissent pas se douter que, dans l'état présent du monde moderne, avec les nécessités de la lutte comme aussi avec l'oisiveté de la richesse, la lecture, une certaine lecture du moins, n'est ni un passe-temps, ni un plaisir, mais le premier et le plus instant des devoirs, celui sans lequel les autres obligations ne sont pas efficacement praticables.

Il y aurait un ouvrage tout entier à écrire sur ce sujet de la lecture, non pas même pour déconseiller les livres frivoles et dangereux dont beaucoup de femmes honnêtes mettent une complaisance à se laisser empoisonner, mais simplement pour enseigner le moyen de rendre fructueuses les heures languissantes et ennuyées que l'on consume à se traîner sur des pages sans écho et presque sans signification.

La plupart des femmes du monde en sont venues à cette aberration, que la lecture leur paraît être, non pas même l'occupation, mais la détente de leur esprit. Elles sont si loin d'y voir ou d'y soupçonner quelque chose qui ressemble à un emploi utile de leur temps, à un éclaircissement de leur pensée, à une acquisition quelconque au profit de leur intelligence, qu'elles jetteront les hauts cris, si vous avez le malheur de leur proposer, par exemple, de prendre quelques notes pour une analyse, ou de mettre quelques réflexions par écrit. Elle vous répondent, suivant leur degré de vanité ou de paresse, tantôt qu'elles ne font jamais aucune réflexion sur ce qu'elles peuvent lire, et tantôt qu'elles se sentent incapables de les exprimer.

Ces excuses, et telles autres semblables, ne sont point, comme on pourrait le croire, des faux-fuyants et des prétextes : au fond, c'est l'aveu inconscient et naïf d'un abaissement intellectuel, passé à l'état chronique. Lorsqu'elles allèguent avec cette candeur innocente, qu'en tournant ainsi les pages les unes après les autres, il ne leur vient à l'esprit aucune réflexion, elles n'ont que trop raison contre elles-mêmes et elles ne se doutent guère de la portée de leur confession. Il n'est que trop vrai, hélas! que la lecture, par en renversement étrange de toutes les lois de l'entendement et de l'expression, constitue pour elles un état à peu près complètement passif : ce n'est plus une réflexion qu'elles provoquent, mais un

rêve auquel elles s'abandonnent. Lorsque cette rêverie indistincte ne va pas jusqu'à s'évanouir dans les ombres du sommeil, elle ne présente guère à la pensée que des formes confuses : par intervalles, le sens de telle phrase, de tel paragraphe, de telle demi-page échappe complètement à l'indolence de l'attention ; le regard va toujours ; et comme chaqne mot, pris en particulier, ne laisse pas d'avoir un certain sens relatif, conforme aux données du dictionnaire, un esprit impuissant et énervé prend volontiers ce papillotage pour un discours suivi. Comme on le voit, une pareille lecture n'est plus qu'un mélange, ou plutôt une alternative d'hallucination et de sommeil.

On comprendra sans peine qu'il faut une robuste confiance dans l'efficacité du vouloir humain, pour demander à de telles lectrices quelques réflexions sur des pages ainsi effleurées. Le langage où la plume se prêtent mal à traduire un tel simulacre de la pensée. Le peintre le plus habile se trouverait assurément fort en peine pour faire le portrait d'une personne qu'il n'aurait pas vue. C'est là, au reste, une remarque qu'il faut garder pour soi. Les personnes qui refusent de reconnaître ou d'avouer leur anémie intellectuelle trouvent au contraire fort honorable et fort avantageux pour elles, de gémir sur la difficulté qu'elles éprouveraient à s'exprimer. Elles regrettent avec une certaine coquetterie de n'avoir pas assez la main à la facture littéraire, comme elles pourraient regretter de ne pas bien connaître les règles de l'écart au piquet. Elles gardent, par devers elles, cette arrière pensée qu'elles ne laissent point transparaître mais dont elles se repaissent intérieurement, à savoir qu'elles portent en elles un monde de pensées, d'aperçus, d'horizons ; et qu'en raison de cette multiplicité de vues aussi bien que de cette immensité de perspectives, elles sont bien excusables de ne pas trouver aisément une forme qui contienne toutes ces richesses. Il ne faudrait pas leur dire, suivant la comparaison des anciens, que le style est un vêtement, et que si, disposées par leur main inhabile, les draperies retombent de toutes parts sans dessiner un contour ni accuser une forme, cela tient à ce qu'elles font des efforts superflus pour en envelopper le vide et pour en habiller le néant.

IV

Si quelques esprits plus pitoyables pour eux-mêmes, plus déférents aux conseils, plus empressés pour la vérité, veulent entreprendre un système de lecture régulière, suivie, profitable, ils ne tardent pas à s'apercevoir qu'autant le résultat est important à poursuivre, autant il est difficile à atteindre.

Pour lire véritablement, pour tirer de cet exercice un avancement constant et régulier de son propre esprit, il est besoin d'y apporter du choix, de la méthode, et surtout une ferme préparation de l'esprit.

C'est principalement dans cet ordre d'occupations que se marque d'une façon plus visible et plus déplorable le triste abaissement de l'esprit provoqué par la culture mécanique de la pensée. Comme le procédé de la préparation incessante et perpétuelle aux examens ne cesse jamais de tendre à la précision de la formule, il en résulte que l'intelligence est constamment soumise au régime le plus propre à rendre toute lecture stérile. Comme il ne s'agit en aucune façon d'ouvrir les facultés, de les habituer à l'air, à l'espace, au mouvement, mais tout au contraire de les tenir soigneusement renfermées dans les limites officielles du programme, ces esprits endormis et immobilisés sur l'oreiller de leur diplôme n'éprouvent plus l'inquiétude d'apprendre et s'en tiennent volontiers à la satisfaction de leur savoir.

Les lectures suivies, méditées, recueillies, représentent chez les femmes un état d'âme auquel beaucoup d'entre elles ne se mettent point en peine de parvenir. Elles représentent l'âme maîtresse de sa propre réflexion, capable de la provoquer et de la conduire, capable de l'arrêter et de la reprendre. Cette supériorité est plus rare qu'on ne pense. Il ne manque pas de femmes qui s'imaginent réfléchir, et qui confondent l'impulsion qu'elles ont l'habitude de subir avec l'initiative qu'elles devraient avoir la force de prendre ; il se fait dans leur âme une répercussion du dehors, et elles prennent cet écho pour leur propre parole : elles n'ont point la force de se retenir sur la pente de leurs pensées et de conduire leurs idées comme elles gouvernent leurs actions.

Il faut plaindre sincèrement les jeunes femmes qui traversent ainsi sans direction cette crise fatale de leur esprit. Il ne leur est

pas impossible, malgré les défaillances de l'enseignement qu'elles ont reçu et quoique leur formation intellectuelle soit à peine ébauchée, il ne leur est pas impossible, ainsi que leur jeunesse le comporte, de faire à leurs facultés pensantes une violence salutaire. Au lieu de subir les atteintes de cet espèce d'affaiblissement intellectuel, qui commence à se faire sentir vers vingt ou vingt-cinq ans, pour vous entraîner avec plus ou moins de hâte dans une période décroissante, l'esprit commence alors avec courage un effort d'attention, pour arriver à une possession de plus en plus complète et de plus en plus intime du vrai. Ce n'est point là sans doute une médiocre entreprise; elle suffit et au-delà, pour rendre leur flamme et leur poésie à des jours qui, sans cela, risqueraient de devenir de plus en plus ternes et languissants. Il est vrai que bien des âmes croient échapper à cette extrêmité en s'efforçant de perdre la conscience d'elles-mêmes; elles s'étourdissent dans les divertissements, ou, pour dire plus vrai, dans le bruit du monde; et parce qu'elles ont perdu de vue leur ennui ou leur inaction, elles s'imaginent qu'elles en sont délivrées.

V

Mgr Dupanloup va droit à la difficulté, et, pour aider à suivre ses conseils relativement à la haute éducation intellectuelle, il propose hardiment deux moyens, dont peu d'âmes pourront supporter la pensée bien loin d'en entreprendre la pratique.

Mgr Dupanloup propose de faire apprendre aux femmes, le latin et la philosophie.

Ici, il faut bien le dire, l'Evêque d'Orléans est pleinement dans le vrai, lorsqu'il parle de préjugés à combattre. Il ne faut pas se le dissimuler, l'opinion publique, malgré les tentatives réitérées du docte prélat, malgré l'autorité décisive de Fénelon, malgré les conseils plusieurs fois répétés des plus illustres Pères de l'Église, l'opinion publique a là-dessus un parti pris obstiné d'incrédulité, de défiance, peut-être même d'ironie.

Tout en feignant d'admirer du bout des lèvres une jeune personne qui a appris le latin et le grec, on ne laisse pas de se dire in-petto que le père et la mère ont manqué de prudence et n'ont point assez redouté d'en faire quelque pédante fieffée. Que sera-ce, grand Dieu! si l'on y ajoute la philosophie, cette philosophie

que les aspirants bacheliers s'arrangent de plus en plus pour escamoter et pour remplacer par un formulaire de réponses mécaniques.

Les gens qui regardent cette culture féminine d'un œil si grincheux et si soupçonneux devraient bien commencer par jeter les yeux autour d'eux, et souvent dans leur propre famille. Ils verraient qu'il n'est pas besoin du latin et du grec, pas plus que des leçons de la psychologie et de la métaphysique, pour donner à ces jeunes esprits les allures pointues et provoquantes de pédantisme. Molière prétendait qu'il y a dans la robe même du médecin une vertu purgative. Je ne sais s'il n'y aurait pas dans le diplôme quelque propriété cachée; mais, ce dont je m'aperçois tous les jours, c'est que, pour les filles de meilleure maison, il y a souvent, dans ce titre universitaire, une sorte de contagion cachée, et l'on voit, au grand étonnement de l'assistance, ces demoiselles du grand monde emprunter, à leur insu, je ne sais quel air de sous-maîtresse, cette attitude tout à la fois gourmée et cassante de l'institutrice qui la rend si mécontente des autres et si satisfaite d'elle-même. Cette pose magistrale est encore soufferte chez de pauvres filles dont elle accuse et protége la profession : l'aisance et l'abandon de l'égalité ne sont point faits pour elles, et leur situation même transformerait ce charme en un péril. Il n'en va point de même pour la jeune fille du monde : celle-là ne devrait éprouver aucun besoin de se retrancher dans ce silence prétentieux qui a peur de se compromettre, ou dans ces affirmations péremptoires qui dédaignent de se de se justifier. Ce mutisme obstiné est un des caractères les plus frappants de la vanité et de la prétention : c'est tout à fait le mot du héron de la fable :

J'ouvrirais pour si peu le bec, à Dieu ne plaise!

Il y a, du reste, dans cette attitude, un fond de prudence dont elles n'ont elles-mêmes qu'une conscience obscure : leur savoir en effet ne tient pas : il ressemble à ce fard et à cet émail, dont une main habile s'est servie pour recomposer, sur des traits éteints et ruinés, une physionomie factice. La pauvre femme qui porte ce masque et qui s'en est fait une figure, doit renoncer, coûte que coûte, à toutes les allures de la vie réelle; elle doit redouter le sillon que traceraient les larmes et la gerçure que provoquerait le sourire. Il en va de même des esprits que cette instruction pédan-

tesque a peints extérieurement : ils gardent de Conrart le silence prudent et se taisent de peur de mal parler; seulement ils ont grand soin que leur attitude fasse profession de leur science, et comme le perroquet de Florian, ils seraient, eux aussi, tout prêts à s'écrier : « Je n'en pense pas moins! »

Les esprits véritablement cultivés n'éprouvent point de ces faiblesses, ni ce besoin maladif de faire leurs preuves à tout bout de champ : ils n'ont pas peur de se compromettre, et ils se possèdent trop pour craindre jamais de s'échapper. Pendant que les érudits revendiquent avant tout le privilége de savoir, il leur suffit à eux de comprendre et de s'exprimer.

Ce double résultat, auquel ne conduit aucune préparation effective par le système des examens, se trouve tout naturellement obtenu par les deux sortes d'études que recommande avec tant d'instance Mgr Dupanloup : la philosophie apprend à la femme la réflexion, sans laquelle il n'y a pas de véritable pensée; l'étude des langues anciennes lui apprend les ressources et le maniement de la réflexion.

VI

C'est une bien grave erreur et bien généralemente répandu que celle de croire la philosophie plus nécessaire à l'homme qu'à la femme. Rien de moins exact assurément.

Il y a, pourrait-on dire, deux sortes de philosophie : l'une, extérieure et scientifique au moyen de laquelle on institue, on raffermit, on étend les méthodes; on reprend, on révise, on complète le catalogue des connaissances humaines : l'autre, personnelle et interne, résolue à ne point sortir des limites de l'âme individuelle et satisfaite à la seule condition qu'elle se procure une vision claire et distincte de tout ce qui est dans cette âme : la première est une science, et la seconde une discipline : la première s'enorgueillit des idées qu'elle accumule dans l'ordre de la civilisation ; et la seconde se contente des perfectionnements qu'elle réalise dans la sphère de l'individu.

Il faudrait donc, je crois, avant tout, s'entendre sur cet article de la philosophie, auquel Mgr Dupanloup touche, en passant, avec tant de sobriété et de discrétion. Sans vouloir chercher si l'esprit de la femme est capable des hautes spéculations métaphysiques, il

suffit de reconnaître jusqu'à quel point sa nature est prédisposée à ce que nous pouvons appeler, suivant ce qui a été dit plus haut, la philosophie personnelle. Ce n'est pas pour elle une supériorité à exercer, mais un besoin à satisfaire.

Au point de vue de la spontanéité, de la variété des inspirations, de la richesse naturelle de la pensée, la femme présente sur l'homme une supériorité qui n'est pas un seul instant contestable. C'est cette abondance même, cette exubérance incomparable, qui la jette dans la mobilité dont on l'accuse. Cette vivacité d'impressions, cette délicatesse d'aperçus, cette rapidité du jugement ne sauraient en aucune façon suppléer au lien qui fait défaut entre toutes ces idées : c'est un amas de pierres précieuses dans une coupe; elles ne sauraient se grouper en un collier et se transformer en un bijou, qu'à la condition d'être examinées à part, assorties et enchassées. Faute de ce travail, ces diamants, ces rubis et ces perles peuvent présenter au regard des combinaisons heureuses et des aspects satisfaisants; mais il n'y a rien là qui tienne, et il suffit de la moindre secousse ou du plus léger mouvement, pour que tout disparaisse dans cet amoncellement mobile et pour que d'autres combinaisons absolument imprévues se manifestent à nos yeux.

L'aptitude incontestable des femmes à la philosophie s'explique et s'atteste d'elle-même : il leur suffit d'appliquer au discernement intérieur de leurs pensées, cette finesse et cette pénétration dont elles usent si facilement et si volontiers, lorsqu'il s'agit de phénomènes moraux qui les intéressent : elles montrent alors une sûreté de coup d'œil, elles atteignent à une lucidité de vues dont l'homme approche rarement. Elles ont, pour être vraiment supérieures dans cette application psychologique de la pensée, un avantage qui nous manque trop souvent : leur sensibilité morale est beaucoup plus émue et beaucoup plus cultivée que la nôtre; elles n'ont généralement pas donné dans les excès de l'abstraction et de la critique; elles conservent ce singulier privilège de pouvoir tout à la fois goûter la vérité par une sorte de jouissance instinctive, et en même temps s'en rendre compte par une analyse réfléchie : le sentiment de la réalité vivante les préserve ainsi des excès et de l'abus du raisonnement discursif, sans que la puissance et la vivacité de leur réflexion ait trop à souffrir du voisinage de leur cœur.

Cette étude de la philosophie que Mgr Dupanloup conseille aux femmes avec tant d'instance, n'est pas seulement un complément

d'éducation, mais une vraie révolution de leur esprit : elle a pour but de les arracher aux hasards de la spontanéité, pour les transporter dans les clartés de la réflexion. A défaut de ce secours, elles auraient vécu de cette existence à bâtons rompus dont la plupart des femmes se contentent, accumulation banale de faits sans signification, sans lien, sans raison d'être ; pour elles, chaque jour, le temps écoulé se serait évanoui dans le passé, sans se transformer en expérience. Au contraire, dès que l'âme s'aperçoit comme dans un miroir, dès qu'il lui est donné d'entendre le son de sa voix, de saisir et de juger le sens de ses discours, elle ne laisse plus rien passer ni en elle ni devant elle, sans en discerner la signification et sans en tirer le profit.

Alors, mais seulement alors, on peut conseiller aux femmes du monde, avec la chance d'être entendu d'elles, ces lectures vraiment sérieuses contre lesquelles se révoltaient naguère leur incapacité et leur paresse. Alors elles ne vous diront plus, comme on se l'entend répéter chaque jour, que les plus belles pages des plus grands auteurs ne provoquent en elles aucune réflexion et ne laissent dans leur esprit aucune trace. La lecture est vraiment l'école de la vie, et il suffit de considérer le mal qu'elle fait journellemeut aux âmes, pour se représenter le bien qu'elles en pourraient tirer.

A moins qu'une âme ne se gouverne avec une fermeté exceptionnelle, à moins qu'elle n'ait la prudence de s'éclairer de sages conseils comme aussi la générosité de les suivre, il arrivera d'une façon presque infaillible que, sous prétexte de hasard ou d'attrait, elle ira d'instinct aux lectures qui peuvent flatter ses penchants, aggraver ses souffrances, irriter ses passions. La fille déjà mure qui voudrait se marier à tout prix et qui regrette l'occasion tant de fois manquée, ne saurait s'arracher aux ouvrages de Charles Dickens, et en général à ces romans anglais pleins de longues amours infailliblement couronnées par les heureuses épousailles : la femme qui a perdu son mari ou son enfant, et qui savoure sa douleur comme une absinthe amère dont elle s'enivre, a grand soin de trier dans toute la littérature les œuvres qui donnent dans la mélancolie et qui justifient le désespoir. Est-il besoin de parler de l'adolescence et des heures fatales où, empêchée dans ses actions par la surveillance des parents et des maîtres, elle échappe d'une façon si funeste à cette protection, en se plongeant dans les lectures défendues. C'est exactement ce que font certaines femmes du monde : elles recherchent avant

tout, non pas le livre qui se mettrait en travers de leur pente, qui les provoquerait à un retour et à une lutte contre leur propre pensée, mais l'auteur qui consent à leur dire ce qu'elles ont d'avance le parti pris d'entendre, de la même façon que, dans le monde, on ferme l'oreille à l'ami sage mais un peu grondeur peut-être, pour l'ouvrir avec une particulière préférence au complaisant et au flatteur.

On oserait presque dire que les livres ne sont point absolument mauvais en eux-mêmes, et que leur effet salutaire ou nuisible ressort plutôt des dispositions de l'âme qui y vient chercher son aliment. C'est ainsi que, dans un autre ordre de faits, la nourriture que l'on donne au corps n'est point d'elle-même pesante ou légère, tonique ou débilitante. Tous les médecins vous diront que, pour en estimer l'effet, il faut tenir compte avant tout du tempérament et du milieu.

On ne peut pas se figurer le mal que les femmes du monde se font à elles-mêmes par ces lectures complaisantes à leurs défauts et à leurs faiblesses. Au lieu de chercher à réagir suivant le devoir impérieux qui est la loi de la vie, elles passent leur temps à verser de l'huile sur le feu, pour alimenter l'incendie de leur propre cœur. Peut-être leur nature, abandonnée à elle-même, trouverait elle des ressources imprévues et salutaires qui rendraient à l'âme sa direction et sa vigueur. C'est pour éviter cette chance heureuse qu'elles appellent, au secours des troubles de leur propre imagination, l'imagination plus puissante, plus féconde, plus perfide de quelque auteur façonné de longue main à ce plat métier de courtisan. Elles se *passionnent* alors pour leurs lectures, suivant une expression dont elles ne voient pas elles-mêmes toute la portée. Il n'est pas rare, dans un pareil état d'esprit, de voir une lectrice recommencer, quelquefois même à plusieurs reprises, une page qui la saisit et qui l'attire. Les mêmes lignes qui, pour tout autre, n'engendreraient peut-être que l'indifférence ou l'ennui, empruntent à leur correspondance secrète avec les idées qu'elles flattent ou les passions qu'elles servent, une sorte de fascination qui ne permet plus de s'en détacher.

VII

La lecture doit être rangée au nombre des devoirs essentiels. On ne demande point au chrétien, lorsqu'il s'agit de sa prière du matin et du soir, quelle est la liberté de son temps et la disposition de son esprit. Rien ne peut le dispenser d'élever son âme vers Celui d'où viennent la force et la vie, et nous ne saurions raisonnablement entreprendre la tâche de nous suffire un jour de plus, sans réclamer le secours de ses lumières et l'appui de sa grâce.

La lecture, pour quiconque porte devant Dieu la terrible responsabilité du loisir, n'est pas moins nécessaire et ne joue pas un moindre rôle que la prière elle-même. Elle représente, pour un grand nombre de gens incapables d'aucune méditation originale, le seul recueillement de leur vie. Tandis que tout les disperse, les use, les dissipe, tandis que les événements passent devant eux, non pas seulement sans être dominés et appréciés mais même sans être aperçus, il leur reste encore cette dernière ressource, de se remettre, dans les livres, à la grande école de la vie.

Nous savons bien, pour peu que nous consentions à être de bonne foi vis-à-vis de nous-mêmes, nous savons bien par où nous faiblissons et de quoi nous avons besoin. Si nous éprouvions quelque doute à cet égard, ou si nous étions tentés de quelque complaisance dans un choix qui dépendrait entièrement de nous, nous ne sommes pas sans avoir quelqu'un qui nous connaisse et auquel nous puissions demander conseil. Il y a d'ailleurs, indépendamment de ces besoins particuliers des âmes, des règles générales applicables à toutes, comme un régime de perfectionnement commun.

C'est ici, je l'avoue, que j'aurais voulu trouver des indications plus complètes dans le livre de Mgr d'Orléans. De même que nulle fille du peuple n'est élevée, à l'heure présente, sans avoir quelques notions des poètes et sans confier à sa mémoire un certain nombre de pièces de vers; tout de même, nulle femme, dès qu'elle est exempte de gagner son pain, dès qu'elle est appelée à tenir son rang dans le monde, dès qu'elle aspire à la majesté de la mère et à la suavité de l'épouse, n'est dispensée, par aucune raison imaginable, de certaines lectures qu'on pourrait appeler fondamentales. Ces lectures représentent pour chaque âme, dans la

crise qu'elle subit et dans la période qu'elle traverse, ce que la sagesse humaine a découvert de plus vrai, senti de plus doux, conseillé de plus fort pour satisfaire à la tâche de la vie.

VIII

Mgr Dupanloup ne conseille pas seulement aux jeunes filles l'étude de la philosophie, pour donner à leur esprit cette puissance de réflexion et d'assimilation qui leur manque si communément, pour les introduire à cette seconde éducation, laquelle n'est pas autre chose que la vie elle-même : il voudrait encore les voir apprendre les langues anciennes et particulièrement le latin.

L'auteur de cet article a déjà été appelé, dans quelques réflexions qu'il a presentées au public au sujet de l'*Art d'écrire*, à s'expliquer sur le rôle particulier que joue dans l'économie pensante de l'esprit humain cette étude d'un idiôme logiquement antérieur au nôtre. On ose donc y renvoyer le lecteur curieux de se rendre compte des procédés de sa pensée, et assez courageux pour donner à l'éclaircissement de ce problème le temps que réclamerait la lecture d'un journal.

Il nous suffira de dire ici que l'étude raisonnée d'une langue mère de la nôtre a pour effet de mettre une jeune fille en possession de sa pensée et de sa parole. Il ne faut pas croire, malgré la réputation qu'on a souvent faite aux femmes, avec peu de justice et peu de bon goût, qu'elles parlent autant qu'on veut bien le dire. Ce n'est point du tout parler que d'être aisément verbeux et loquace sur un sujet qui vous intéresse et vous saisit : c'est là un flux passager, semblable à l'impétuosité momentanée d'un torrent, laissant au bout de peu d'heures son lit desséché et plus vide que jamais.

Beaucoup de femmes vous diront que, pour elles, la difficulté de s'exprimer par écrit, lorsqu'elles veulent prendre quelques notes sur leurs lectures, est encore plus grande que la difficulté de penser. Tandis qu'elles se sentent l'esprit vif et alerte au dedans d'elles-mêmes, la langue vient faire obstacle à leur pensée au lieu de la servir; et tandis qu'en bonne règle, l'expression extérieure doit nous donner, en nous le rendant visible, la pleine conscience de ce qui se passe au dedans de nous, il arrive tout au contraire, que les sentiments les plus marqués et les idées les plus vives sont

arrêtés ou étranglés au passage : la personne même qui a écrit ces notes informes ne saurait y reconnaître, ni ce qu'elle a pu penser, ni ce qu'elle a voulu dire.

La conséquence de cet état de choses, c'est que les femmes elles-mêmes qui lisent et qui lisent avec courage des œuvres de choix, n'en retirent point le profit qu'elles seraient en droit d'en attendre : leur pensée glisse et ne s'arrête pas, et comme elles ne sont point capables de trouver des mots qui représentent ce qu'elles pensent, au moment où elles pensent en effet, la mémoire qui ne saurait agir d'une façon abstraite et sans aucun secours extérieur des signes, n'a point de formules qu'elle puisse conserver et dont elle soit en mesure de se servir pour garder ses propres réflexions.

Cette impuissance de l'expression chez la plupart des jeunes filles apparaît d'une façon bien éclatante, lorsqu'elles ont à parler d'un sujet qui les intéresse médiocrement; à faire, par exemple, un récit qui leur coûte et qui les ennuie. En pareil cas, l'improvisation ne va plus d'elle-même, et la parole n'est plus emportée par les facilités de l'inspiration. Il faut, de toute nécessité, commander à son esprit, user de son initiative et trouver en soi-même des ressources suffisantes de diction.

Hélas! il faut bien le dire, encore que le mot paraisse dur : beaucoup de jeunes filles, en pareil cas, en sont réduites à bredouiller. De même qu'elles se trouvent incapables de coucher par écrit un certain nombre de réflexions, elles ne s'aperçoivent pas qu'elles sont plus incapables encore de les présenter de vive voix. C'est en grande partie cette impuissance de la parole continue qui donne souvent à la conversation de la femme du monde, cette apparence fatigante de légèreté et de sautillement, ces répliques, ces oppositions, ces alternatives. Cet échange de pointes lancées et renvoyées avec une certaine adresse, trompe l'œil de l'observateur inexpérimenté : ces gens qui posent pour la galerie ont beaucoup des apparences de la pensée; mais au fond, ils ne font que répéter un vocabulaire de convention : ils ne sont aucunement capables de donner à l'expression de leurs pensées une certaine suite et une certaine ampleur.

Voilà quelques-uns des inconvénients auxquels remédierait certainement chez les femmes une étude un peu sérieuse des langues anciennes. On en est heureusement réduit, lorsqu'il s'agit du latin, à l'apprendre par ses principes, par ses règles, par ses étymo-

logies, par la connaissance de ses auteurs classiques, puisqu'on est privé de la ressource lamentable de le baragouiner avec une femme de chambre ou un valet d'écurie, comme on le fait communément pour l'allemand et pour l'anglais. Il y a donc là un travail sérieux, dont nous avons à peu près perdu la notion dans l'étude des langues modernes. On s'en empreint volontiers par une sorte de contact matériel; mais on ne se met plus guère en peine d'en connaître l'esprit et le génie, pas plus que de faire le moindre effort pour réussir à traduire la pensée d'une langue dans une autre.

On voit à quelle distance nous sommes des préparations mécaniques instituées en vue des examens, et quelle portée auraient pour la conduite et l'agrément de la vie les hautes exhortations de Mgr Dupanloup. Le malheur est que tous les efforts du Prélat viennent se briser contre un obstacle invincible, et après tout bien naturel, l'incapacité absolue de la grande majorité des maîtresses auxquelles se trouve confiée, à l'heure présente, l'éducation des jeunes filles. C'est un vieil axiôme du droit français, que personne n'est en mesure de donner à autrui ce qu'il ne possède pas lui-même : *Nemo dat quod non habet.* La plupart des jeunes institutrices ne sont pas autre chose que le produit le plus exact de cette même préparation aux examens. Elles n'éprouvent aucun souci, elles ne ressentent aucun besoin de se compléter. Celles-là n'ont pas même pour elles l'heureuse chance d'oublier, afin de rapprendre, ce qui leur donnerait au moins une occasion de renouveler et d'étendre leurs vues. L'aristocratie russe est, sous ce rapport, bien autrement avisée que nous. J'ai eu l'occasion d'avoir entre les mains des lettres de grandes familles habitant Saint-Pétersbourg ou Moscou, et qui écrivaient, en demandant une maîtresse pour leurs enfants : « Surtout pas d'institutrice diplomée! » Ces bonnes gens du nord en sont encore à croire qu'une dame ou une demoiselle du monde, réduite tout bonnement à la culture générale et à la supériorité naturelle de l'esprit, suffisent pour l'épanouissement de l'enfant qui leur est confié et que la vérification par poids et par mesures d'un Jury d'examen ne garantit ni la capacité pédagogique, ni même l'intelligence du sujet.

La plupart des maîtresses ont donc, comme on le voit, au moins une solide raison pour ne pas conseiller à leurs élèves l'étude de la philosophie et des langues mortes : cette raison, c'est qu'elles ne les savent point, et quelles sont conduites par là à les traiter comme

les raisins de la fable. Il en va de même de la haute littérature, où elles se réduisent généralement à donner des jugements tout faits. Elles ne paraissent pas même se douter du néant et de la puérilité de ces jugements dictés et reçus comme une sentence. Peu importe, en pareil cas, ce que l'élève se trouve répéter. La vraie et la seule tâche du maître est d'apprendre au disciple à penser et à sentir par lui-même : franchement, on peut trouver que le sens critique et littéraire d'une jeune fille n'a point été développé d'une façon suffisante, lorsqu'on lui demande ce qu'elle a gardé de la lecture d'Andromaque, et qu'à dix-neuf ans, elle vous répond : « Hou ! Hou ! »

IX

J'ai entendu faire, à propos de cette importance que Mgr Dupanloup attache si justement au devoir de la lecture et à la connaissance de la philosophie, une remarque qui ne me paraît point exacte.

On aurait voulu que Mgr Dupanloup donnât deux indications qui manquent à son volume : en premier lieu, le catalogue complet des livres auxquels une femme doit demander l'éducation progressive de sa vie ; en second lieu, le titre de quelque ouvrage de philosophie, capable de leur enseigner cette science sans laquelle toute âme demeure obscure et toute pensée inachevée.

Cette réclamation se fonde sur la plus complète ignorance des lois mêmes de l'esprit humain, et sur l'ignorance non moins grande de la discipline intellectuelle à laquelle doivent être soumises nos facultés.

La philosophie, pour commencer par elle, n'est point du tout une science, à propos de laquelle le professeur soit appelé à transmettre des résultats acquis, comme il montre, en chimie, le précipité obtenu par une analyse. Il ne s'agit pas de savoir ce que les philosophes des différentes époques ont pu penser sur telle ou telle des vérités fondamentales de l'entendement humain. Ce sont là, en effet, les connaissances auxquelles se réduit le pédantisme scolaire, et cette érudition grotesque n'a rien à démêler avec la formation et le progrès de l'individu humain.

La philosophie que conseille Mgr Dupanloup, la seule qui puisse avoir quelque valeur et quelque efficacité, c'est la philosophie qu'on pourrait appeler personnelle, et celle-là à bien peu de chose à démê-

ler avec les livres. Au fond, ce n'est pas autre chose que la prise de possession de nos facultés. Cette prise de possession est double : elle résulte d'un retour de l'âme sur elle-même, pour s'apercevoir et se pénétrer dans toute son étendue : elle comporte aussi un puissant effort de la volonté pour s'emparer de nos facultés, de façon à en tirer le meilleur parti possible.

On le voit : la philosophie, pour être ainsi entendue et ainsi pratiquée, demande plus que la lecture d'un livre. Il n'est pas donné à tout le monde de posséder cette vigueur d'esprit qui fait d'elle-même l'application des règles générales. Pour la moyenne des intelligences, il faut de toute nécessité un professeur qui approprie à la diversité infinie des facultés humaines la marche et les détails de la méthode générale. C'est à cette condition seulement que la philosophie cessera d'être, pour les jeunes filles, la lecture d'une dissertation un peu plus ennuyeuse que les autres, et deviendra un travail profitable en même temps qu'un progrès accompli.

X

C'est pour une raison analogue, qu'on ne saurait reprocher à Mgr Dupanloup d'avoir donné, à propos des lectures qu'il conseille, des indications générales plutôt qu'un catalogue entier et suivi. De même que, dans certains moments de crise morale, il est des livres qui deviennent dangereux et dont il faut soigneusement s'abstenir, de la même façon il est des livres qui deviennent particulièrement utiles et presque indispensables à telle ou telle situation.

Il faudrait donc, si l'on voulait bien faire, agir tout à l'inverse de ce que l'on pratique aujourd'hui.

Au lieu de se laisser aller au hasard des rencontres des achats, des prêts, des dons, aux conseils de l'annonce, à l'appât d'un étalage, au caprice du désœuvrement, il faudrait absolument avoir, dans quelque ami, dans quelque autorité morale dont on serait bien connu, une sorte de médecin de l'âme, qui, sur les données de votre tempérament psychologique, vous prescrirait un régime de lectures approprié à vos besoins.

Chacun pourra, je pense, sur cette indication, se faire à lui-même une petite ordonnance. Tout vaudra mieux que le désarroi actuel. Vous pouvez, dans quelque ville d'eaux, dans quelque station de bains de mer un peu fréquentée, vous installer chez le libraire en

vogue. C'est une grande misère et une grande pitié que de voir entrer dans la boutique, telle jeune dame et souvent même telle jeune fille, qui s'en va d'un rayon à l'autre, tirant et ouvrant les volumes, et pendant ce temps, je me demande tout bas ce qu'il adviendrait de la santé et peut-être de la vie d'un imprudent introduit dans quelque officine, s'il se mettait à manipuler et à ingurgiter au hasard les substances contenues dans les bocaux de pharmacien.

Le dernier mot de cette première partie est d'une simplicité navrante : au point de vue intellectuel, les femmes ne sont pas élevées; la science qu'on leur donne occupe momentanément leur mémoire, sans arriver jusqu'à leur esprit; et tout ce semblant d'érudition, réduit à de pures formules, tend à l'abaissement et non point du tout à la supériorité de l'esprit.

Antonin Rondelet,

Professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris.

(*A suivre.*)

L'ÉGLISE D'ORIENT DE DIOCLÉTIEN A MAHOMET

LEÇON DE CLOTURE DU COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

A L'ÉCOLE THÉOLOGIQUE SUPÉRIEURE DE PARIS

II

La crise monothélite marque à peu près le terme du mouvement dogmatique sur les doctrines de la Trinité et de l'Incarnation. Après le sixième concile, il se produira sans doute encore quelques singularités théologiques sur ce sujet, mais elles seront de peu d'importance. Il reste encore beaucoup à faire au point du vue de la synthèse à proprement parler théologique ; ni les œuvres de saint Jean Damascène au huitième siècle, ni les travaux des scolastiques au treizième ne représentent sur ce point des efforts perdus. Cependant, il y a eu pendant quatre siècles une telle succession de débats sur le terrain de la christologie, qu'il ne reste à peu près aucun point qui ne soit fixé expressément ou équivalemment. L'interprétation traditionnelle, authentique, du dogme est achevée ; la théologie n'a plus qu'à recueillir ses arrêts et à les grouper scientifiquement. C'est le moment de jeter un coup d'œil en arrière sur le chemin parcouru, car il y a eu un chemin et ce n'est pas le temps tout seul qui y a marché, c'est aussi le dogme (1).

(1) Les développements où je vais entrer pourront servir de commentaire et d'explication, si elles en ont besoin, à certaines expressions d'un précédent travail, publié ici même et attaqué, avec un peu d'empressement, par une personne qui ne semble pas m'avoir toujours bien compris. On a beaucoup insisté sur quelques vues indiquées rapidement et d'une manière incidente, ni le sujet, ni les limites de l'article en question ne comportant une exposition détaillée. Certaines de mes phrases ont été isolées et présentées de telle

Entendons-nous bien, il ne s'agit ici ni d'un changement dans la foi, ni de l'introduction de vérités nouvelles qui ne se trouveraient pas dans la prédication ecclésiastique, dès les temps les plus reculés et que l'on y aurait ajoutés depuis. La foi de l'Église au septième siècle et la foi de l'Église au premier siècle sont une seule et même foi. Un fidèle contemporain de saint Jean Damascène croit, comme un fidèle du temps de saint Clément, que Jésus-Christ, Fils de Dieu, est Dieu en même temps qu'il est homme, que l'Esprit de Dieu est Dieu aussi, et que cette participation de Jésus-Christ et du Saint-Esprit à la divinité du Père n'empêche pas qu'il n'y ait qu'un seul Dieu. A ce degré, la foi sur la Trinité et l'Incarnation est la foi universelle, de tous les temps et de tous les pays. Les termes de substance, de personnes, d'hypostases y ont ajouté une précision plus grande pour ceux qui les comprennent; mais ceux-là ont toujours été, sont et seront toujours assez rares.

C'est dans cette minorité, ou si l'on veut, dans cette aristocratie intellectuelle que la foi cherche l'intelligence du dogme en s'aidant de la raison. Parmi les procédés que l'on applique à cette recherche, il peut y avoir une grande diversité; les uns proposent des systèmes tout d'une pièce, comme ont fait jadis les gnostiques et comme font encore quelquefois certains philosophes; les autres raisonnent, en partant des données qui sont ou qu'ils croient acquises à l'enseignement chrétien, ou bien du sens qui est ou qu'ils croient voir dans l'Écriture. Le résultat de ces efforts n'est pas toujours conforme à la vérité : de là les hérésies, quand l'Église ayant reconnu qu'il y a désaccord entre le système et la tradition, on prétend sacrifier la tradition au système.

Chaque condamnation doctrinale, en même temps qu'elle allonge

façon qu'elles signifiaient tout autre chose dans la citation que dans mon texte. J'ai été d'autant plus étonné de ce procédé, qu'il était très facile à l'auteur, en se reportant à une leçon publiée l'année dernière dans cette Revue (*Revue du Monde catholique*, xxe année, t. V., 15 novembre 1879, pages 413 et 414), de discerner le fond de ma pensée sur le développement du dogme et la perpétuité de la foi. Je serais donc en droit de relever les accusations de M. l'abbé Rambouillet et d'en montrer le mal fondé. Toutefois, comme les explications que je donne ici ne sauraient manquer de dissiper les impressions fâcheuses que ses attaques pourraient avoir causées; comme d'autre part, mon honorable contradicteur semble indiquer, par le titre de sa dernière brochure, le désir de voir finir cette controverse, je crois bien faire et, en particulier, lui être agréable à lui-même, en m'abstenant de la prolonger par une réponse directe.

le catalogue des hérésies, enrichit de formules nouvelles, non le dépôt de la foi, mais l'arsenal de la théologie. Les discussions qui ont eu lieu avant la sentence, l'attention fixée sur les formules réprouvées ou proclamées, ont inévitablement pour effet de préciser dans les esprits certaines notions auparavant plus vagues. Des expressions que l'on hasardait par le passé, des conceptions auxquelles on s'arrêtait volontiers, ou que l'on voyait se produire sans y attacher d'importance, paraissent alors répréhensibles ou dangereuses, ou insuffisantes. Le langage quotidien de la chaire et des entretiens pieux ne se modifie pas grandement ; tout au plus quelque formule nouvelle y introduit-elle un écho, généralement peu compris, des débats extérieurs. Mais l'écrivain, le maître, l'apologiste, le théologien, font leur profit des résultats acquis, et il y a un véritable progrès, non seulement dans les formules officielles, mais encore dans les idées générales des gens qui en ont et dans le langage de ceux qui parlent ou écrivent, *ex professo*, sur ces matières. Comparez les livres de saint Jean Damascène, ou seulement de saint Grégoire de Nazianze, à ceux de saint Justin et de saint Irénée : la différence crève les yeux.

Et ce n'est pas seulement une différence de mots et de formules, c'est une différence de conceptions ; non de conceptions essentielles sans doute, mais de conceptions secondaires. Saint Justin croit comme saint Jean Damascène à la divinité du Verbe et à celle du Saint-Esprit ; mais il a une autre manière que saint Jean Damascène de les coordonner à la divinité du Père, ou comme il dit dans un langage qui eût fait frémir saint Athanase, de celui « qui est réellement Dieu ». Saint Hippolyte croit comme saint Athanase à l'éternité du Verbe ; mais quand on l'entend dire que le Verbe, d'abord immanent, devint *autre* par rapport au Père précisément au moment de l'acte créateur, on peut croire que le grand évêque d'Alexandrie aurait été étonné de ces expressions ; on est même heureux d'entendre le pape Calliste dire bien haut devant Hippolyte : Prenez garde au dithéisme !

Il y a donc un progrès dans le dogme et ce progrès ne porte pas seulement sur les mots : on le constate aussi dans les conceptions. Encore une fois il ne s'agit ici pour les dogmes de la Trinité et de l'Incarnation, que de conceptions scientifiques, théologiques et non pas de doctrines proposées à la foi commune des fidèles. Pour certains autres dogmes, qui touchent de moins près

à l'essence du christianisme, on peut aller beaucoup plus loin et dire que certaines conceptions, qui font maintenant partie de la prédication quotidienne, vulgaire, ne s'y rencontraient pas autrefois. Mais il y a une différence à faire entre des dogmes comme celui des sept sacrements, par exemple, ou de l'Immaculée-Conception et les croyances fondamentales du christianisme sur la Trinité et l'Incarnation.

Petau, qui n'était pas le premier venu en théologie, reconnut franchement et sans ambages que la plupart des anciens auteurs chrétiens ont exprimé, sur la Trinité, des idées fort incorrectes et difficiles à concilier avec les formules proclamées depuis. Ses aveux soulevèrent plus d'une protestation. Le docteur anglican Bull accusa le savant jésuite de manquer de respect aux anciens Pères et de saper les fondements du christianisme. Les idées de Petau n'en ont pas moins fait leur chemin; à mesure que la littérature chrétienne des premiers siècles a été mieux connue, il a paru de plus en plus nécessaire de se ranger à ses interprétations. On sait que l'illustre Newman s'est converti au catholicisme en écrivant un livre où se trouve exposé et élucidé le système de Petau sur le développement du dogme. Cependant je ne saurais m'étonner qu'au temps où Petau écrivait, il ait paru dangereux d'accepter de telles concessions et qu'on ait lutté avant de se rendre à l'évidence. En ce temps là on avait moins clairement qu'à présent la notion du magistère permanent et actif de l'Église; la tradition était représentée beaucoup plus par le *consensus Patrum* que par l'attitude officielle des chefs de l'Église; à défaut des conciles, les théologiens gallicans en appelaient à l'Église dispersée; ils n'avaient garde de songer aux papes et négligeaient par contre coup l'enseignement des grandes églises en général. En s'attachant uniquement aux œuvres des docteurs, ils s'exagéraient leur importance dans l'ensemble des manifestations de la pensée chrétienne. Du reste, le peu de connaissance que l'on avait de la haute antiquité ecclésiastique embarrassait un peu, sur ce point, les défenseurs du Saint-Siège et leur faisait redouter de s'avancer sur un terrain encore imparfaitement ouvert. Il n'en est plus de même à présent. Le progrès général des études sur l'antiquité chrétienne, certaines découvertes très importantes, comme le texte de plusieurs Pères apostoliques et celui des *Philosophumena*, ont permis de mieux comprendre la plupart des documents autre-

fois connus, d'en rejeter d'autres désormais considérés comme apocryphes et postérieurs, de discerner les divers courants d'idées, les mouvements doctrinaux, de renouveler l'histoire de controverses à peu près ignorées.

C'est ainsi qu'il est devenu facile de mesurer la portée de certains livres en les replaçant au milieu des circonstances où ils se sont produits, et surtout d'apprécier le rapport entre les œuvres littéraires émanées des controversistes et l'enseignement officiel des chefs d'églises, surtout des papes.

Depuis le commencement du second siècle, ceux-ci sont préoccupés avant tout des sectes gnostiques ; la christologie est momentanément au second plan de leur prédication. Les hérétiques actifs et dangereux sont ceux qui divisent lss deux testaments, abaissent le Créateur, maudissent la matière et suppriment la responsabilité morale. En général, ces sectaires sont d'accord avec l'Église sur la divinité de Jésus-Christ et de l'Esprit-Saint : ils auraient plutôt une tendance à l'exagérer, à lui sacrifier celle du démiurge ou créateur, du Dieu d'Israël. On conçoit qu'au milieu de ces controverses, des catholiques, adversaires déclarés du gnosticisme, mais un peu mordus de l'hérésie qu'ils combattent, comme Hermas et l'auteur de la *IIe Clementis*, aient pu risquer quelques idées étranges sur des points en dehors du débat, sans que l'on y ait pris garde. C'est ce qu'on peut dire aussi à propos de saint Justin et de quelques aploogistes, dont la situation est pourtant plus nette et surtout plus logique.

Concilier l'unité divine avec la divinité de Jésus-Christ et celle du Saint-Esprit, était un problème susceptible de solutions diverses, suivant qu'on se préoccupait davantage de la distinction des hypostases ou de l'identité de nature. (Je me sers ici de ces expressions avec le sens qu'elles ont maintenant mais qu'elles n'avaient certainement pas au second siècle.)

Ceux qui partaient de l'hypostase, ne pouvant et ne voulant admettre trois dieux, étaient conduits à concentrer la divinité dans le Père : si haut qu'ils élevassent le Verbe et le Saint-Esprit, il leur était difficile de leur accorder autant qu'au Père. C'est ce qu'Origène exprime en disant que le Père ὁ Θεός, le Fils simplement Θεός. Saint Justin est au même point de vue, avec des nuances encore plus dures et des expressions plus crues. Cependant ni Origène, ni saint Justin ne sont des ariens. Encore qu'ils n'aient

pas scrupule d'employer le mot de créature en parlant du Verbe, comme le texte des Septante (1) l'employait en parlant de la Sagesse divine, il est clair que pour eux, le Verbe n'est pas tiré du néant, mais de la substance divine. Ceci coupe court à toute complicité fâcheuse et met les docteurs en règle avec le concile de Nicée.

Pendant que saint Justin et quelques apologistes après lui, expriment, sans y insister grandement cette conception trop hypostatique de la Trinité, toute une école, en Asie surtout, part de l'unité divine pour expliquer la divinité du Verbe et du Saint-Esprit; mais en sauvant la consubstantialité elle sacrifie absolument la distinction des hypostases. La lutte ne pouvait manquer de s'engager entre ces deux courants théologiques. On voit de suite qu'une semblable lutte, la première en date dans la série des querelles christologiques, est de plus haut intérêt pour l'histoire du dogme. L'intérêt augmente encore grâce à cette circonstance que c'est précisément à Rome, sous les yeux du pape, et dans l'Église alors la plus riche en docteurs, que la controverse a son théâtre. Les moindres documents sur ces évènements ont pour nous un prix inestimable; il s'en était bien conservé quelques-uns, mais mal étudiés, difficiles à comprendre et à relier, au point que l'un des principaux auteurs du drame, le modaliste Sabellius, était supposé jusqu'à ces dernières années, avoir enseigné non à Rome, mais en Cyrénaïque, et cela cinquante ans après son apparition réelle sur la scène théologique. La lumière a été faite, incomplètement encore, je l'avoue, mais pourtant dans une mesure assez large, par la découverte du livre des *Philosophumena* dont l'auteur anonyme a pris une très grande part aux évènements. En étudiant son récit et en le comparant aux textes antérieurs, voici ce qui s'en dégage.

Les docteurs modalistes d'Asie enseignèrent d'abord assez librement à Rome, grâce à des services particuliers dont le pape avait lieu de leur être reconnaissant. Naturellement, les premiers choqués de leurs doctrines, furent les tenants du système ultra-hypostatique de Justin. Cependant, ce n'est pas Justin qu'ils défendent contre les asiatiques. Ils mettent en avant une théorie intermédiaire, dans

(1) Ὁ Κύριος ἔκτισέ με ἀρχὴν ὁδῶν αὐτοῦ. Prov. VIII. 22. Les anciens pères latins, qui se servaient d'une version faite sur les Septante, lisaient aussi *Dominus creavit me* ou *condidit me*. Saint Jérôme a traduit plus exactement le sens du verbe original *Kanah* ; *Dominus possedit me*.

laquelle le Verbe, d'abord immanent à la substance divine, passe avant l'acte créateur à un état différent, dans lequel il devient *autre* par rapport à Dieu le Père. Ce système assez clairement exprimé par Théophile d'Antioche, et dont on retrouve quelques traces dans Justin lui-même, semble apparenté à certaines idées de Philon. A Rome il est proposé par saint Hippolyte, Tertullien, l'auteur des *Philosophumena* et plus tard par Novatien. On voit que tous ses tenants ne sont pas des saints, et il ne faut pas se presser d'en faire une objection contre l'orthodoxie des Pères de l'Église.

Quelle est, entre les deux écoles, l'attitude de l'autorité pontificale? Zéphyrin est un homme simple et peu cultivé. Calliste, son diacre et son futur successeur, qui, disent les menus propos, gouverne déjà sous son nom, est avant tout un homme d'administration, de gouvernement; ni son éducation, ni son goût, ni sa situation, ne le portent vers les spéculations théologiques. Cependant, il faut bien prendre un parti. On attend d'abord, on laisse les opinions se produire, puis, les asiatiques paraissant dangereux, on exige d'eux une profession écrite, après quoi le silence se fait. Mais bientôt les controverses recommencent. Praxéas le modaliste sème de nouveau son ivraie : Tertullien est aussitôt sur pied et le combat avec acharnement; Zéphyrin se décide à condamner nettement la formule patripassienne. Sabellius modifie le système, lui donne un aspect plus séduisant, sans en changer le fond : Calliste, devenu pape, l'excommunie.

Voilà déjà l'Église romaine dégagée de toute complicité avec l'école modaliste; elle a pris son temps, elle y a mis des formes, mais enfin sa sentence est claire. Maintenant n'a-t-elle rien à dire à l'école opposée? Peut-elle laisser sans protester ou du moins sans signaler le danger, se produire une théorie qui défend, sans doute, l'existence hypostatique du Verbe, mais aux dépens de la consubstantialité? C'est ici qu'il faut remarquer le soin avec lequel Hippolyte et Tertullien se défendent contre le reproche de dithéisme. Qui leur fait ce reproche? Ils ne le disent pas. Jusqu'ici on avait supposé que c'étaient les modalistes. Mais l'auteur des *Philosophumena* nous fournit le mot de l'énigme. C'est Calliste, c'est le pape qui parle de dithéisme; sans doute, il ne faut pas prendre ce mot au pied de la lettre. Ni les auteurs incriminés ne croient à l'existence de deux ou trois dieux, ni Calliste ne leur attribue, au fond, une telle absurdité. En leur parlant du dithéisme

il veut leur montrer une conséquence de leur système, conséquence inévitable, quoiqu'ils n'en aient pas conscience. C'est un avertissement, non une condamnation. L'école anti-modaliste est orthodoxe, mais sa controverse l'entraîne trop loin; le devoir du pape est de lui signaler la voie fausse où elle s'engage et en tout cas de répudier toute responsabilité de ce côté.

L'affaire des deux Denys, de Rome et d'Alexandrie, est le pendant de celle-ci. Le sabellianisme a passé de Rome en Libye; l'évêque d'Alexandrie le combat par la parole et par la plume : disciple de Clément et d'Origène, il oppose au modalisme une doctrine trinitaire où la distinction et la subordination des hypostases est évidemment exagérée. Saint Athanase a écrit un traité pour le justifier, ou plutôt pour empêcher les ariens d'abuser de son autorité; saint Basile, qui n'a pas de raison spéciale de protéger la mémoire des anciens évêques d'Alexandrie, voit en lui le premier père des anoméens. La vérité paraît être entre ces deux appréciations contraires; comme nous n'avons plus que des fragments des écrits de Denys, il est impossible d'en juger directement. Mais ce qui est plus important, c'est la conduite du pape en cette affaire. Instruit de l'état des choses en Égypte, Denys intervient; il renouvelle d'abord la condamnation du sabellianisme; puis, passant à l'examen des doctrines contraires, il proteste contre la tendance à séparer la divine monade en trois « hypostases », c'est-à-dire en trois substances; il n'admet pas qu'on fasse du Verbe une créature; le texte grec des Proverbes semble le dire clairement; le pape l'interprète, d'une autre manière et repousse tout sens contraire à l'éternité de la divine Sagesse.

Voilà deux faits qui nous montrent assez clairement qu'il pouvait se produire, chez les personnes les plus orthodoxes, les plus graves, les plus savantes, des singularités dogmatiques, non seulement étranges, mais dangereuses. Ils nous apprennent en même temps que, dans ces circonstances, le magistère infaillible de l'Église n'était ni endormi, ni silencieux. L'école de Rome, ou si l'on veut, les docteurs isolés que Rome comptait en grand nombre au début du troisième siècle; un peu plus tard, l'école d'Alexandrie, dans la personne de l'illustre évêque disciple et successeur d'Origène sont, l'une après l'autre, mise en garde contre leurs propres tendances. A la place des solutions qu'elles apportent au problème trinitaire, les papes Calliste et Denys n'en proposent aucune autre.

Ce n'est pas leur affaire. Il suffit qu'ayant comparées les solutions nouvelles avec la règle traditionnelle dont ils ont le dépôt, ils les aient jugées insuffisantes. Dans le cas présent, ils ont reconnu, avec la grâce de l'Esprit-Saint qui les dirige, que les spéculations antimodalistes compromettaient ou l'unité divine ou la divinité du Verbe. Ils parlent, leur parole est accueillie avec respect; en tout cas, elle dégage la responsabilité de l'Église enseignante et fixe le sens de la tradition.

L'histoire nous a permis de distinguer leur attitude en deux circonstances assurément très graves; d'autres faits du même genre apparaîtraient sans doute, si les documents nous avaient été mieux conservés. Ainsi, nous savons qu'Origène, tant discuté après sa mort, fut, avant la fin de sa carrière, amené à s'expliquer sur sa doctrine devant le pape Fabien; le livre qu'il écrivit à ce sujet « sur son orthodoxie » a malheureusement péri. Il en est de même de presque toutes les pièces relatives à la condamnation des doctrines de Paul de Samosate. Parmi ces pièces figurait une lettre du pape Félix Ier que l'on a cru un instant avoir retrouvée en syriaque; ce n'était qu'une imposture apollinariste; mais combien il serait important d'en avoir le texte authentique!

Il serait plus important encore d'être renseigné sur l'attitude des papes contemporains de saint Justin, de Tatien et de Rhodon. Peut-être n'ont-ils rien dit. La question n'est jamais traitée *ex professo* dans les œuvres de ces personnages, qui d'ailleurs ont dû avoir moins de relief de leur vivant que nous ne l'imaginons d'ordinaire. Justin, dans les actes de son martyre, paraît peu renseigné sur les lieux où l'Église romaine célébrait le culte divin; il est possible qu'il ait été, lui aussi, assez inconnu des chefs ecclésiastiques romains. Quoiqu'il en soit, il est bien remarquable que le système modaliste, avec sa consubstantialité exagérée, ait été quelque temps prêché sous les yeux du pape, sans être formellement taxé d'hérésie. Le venin devait en être secret. On ne devait présenter aux fidèles et laisser apercevoir aux pasteurs que des dehors orthodoxes. Les docteurs modalistes, patripassiens, sabelliens, se posent toujours en défenseurs de l'unité divine. C'est par là qu'ils sont parvenus à en imposer quelque temps; ils ne l'auraient pas fait si l'idée de consubstantialité n'avait pas été déjà dans les habitudes de la pensée chrétienne.

On peut, du reste, aller plus loin et faire observer que les doc-

teurs anti-modalistes chez lesquels le concept de l'hypostase paraît quelquefois se développer au dépens de celui de la consubstantialité sont, cependant, à leur manière, des consubstantialistes très prononcés. J'ai déjà signalé l'énorme différence qui sépare leur système de celui d'Arius. Pour eux, comme pour le concile de Nicée, le Verbe ne vient pas du néant, mais de la substance du Père ; ils emploient, pour rendre cette idée sensible, des comparaisons très fortes, comme celle du rayon qui émane du centre lumineux, du fleuve qui sort de la source. Sans doute, ces comparaisons clochent comme toutes les comparaisons ; mais ce qu'on peut leur reprocher, ce n'est certes pas de diminuer l'idée de consubstantialité, d'identité substantielle. On s'étonne même que des gens qui ont tant horreur du modalisme acceptent des images dont leurs adversaires pourraient si facilement abuser contre eux.

A défaut du mot de consubstantialité et même de la perception claire de l'idée qu'il représente, le sentiment de l'identité substantielle des trois personnes divines existait donc universellement avant le commencement de la querelle modaliste. Celle-ci le mit en relief, le renforça, le précisa ; elle ne lui donna pas naissance. Historiquement, il est impossible d'aller plus loin. C'est aux théologiens qu'incombe la tâche de montrer que la consubstantialité, conséquence nécessaire des croyances chrétiennes les plus fondamentales et les plus explicitement professées, apparaît en dehors de ces prémisses, dès l'origine première du christianisme et dans les livres inspirés du Nouveau Testament. Il suffit à l'histoire d'indiquer ce qui peut se constater par les textes et les témoins ; à ce point de vue, elle peut déjà se flatter d'avoir jeté quelque lumière sur la perpétuité de la foi traditionnelle, sur l'antériorité du dogme à l'hérésie, sur l'action doctrinale de l'Église romaine et de ses pontifes, dès les temps les plus reculés.

De cette discussion, je conclus qu'il n'y a pas lieu d'attacher trop d'importance aux expressions et aux conceptions inexactes que l'on rencontre chez les docteurs antérieurs au quatrième siècle, quand ils parlent de la Trinité. Ces inexactitudes sont évidentes ; chercher à les écarter par des tours de force exégétiques, c'est un exercice vers lequel plus d'un théologien se sent attiré par un secret penchant. Il n'est ni salutaire, ni méritoire, ni nécessaire. Ces écrivains ne sont pas les interprètes authentiques de la tradition ; ils n'en sont que des témoins quelquefois fort indirects. Ni Origène, ni

Tertullien, ni Novatien, ni Clément d'Alexandrie, ni même saint Justin et les autres apologistes ne doivent être classé sans restriction parmi les Pères de l'Église; quelques-uns d'entre eux ont bien des titres à en être distingués. En matière de dogme, une définition de dix lignes, et même une mesure disciplinaire sans aucune définition en disent plus long et sont d'une autre importance que cent volumes de disputes théologiques et de systèmes privés. Il ne faut pas juger de la situation d'un auteur aux yeux de ses contemporains, par le nombre des livres qu'il s'est proposé de leur faire lire, ni en général une littérature ancienne par les monuments qui en ont survécu. Un des plus grands services que rende l'histoire c'est de déterminer le sens et la portée des œuvres littéraires ; quand il s'agit de l'histoire de l'Église, c'est de marquer le rapport de la pensée de tel ou tel auteur avec la pensée générale et surtout avec la pensée des représentants authentiques de la tradition chrétienne.

Au premier et au second siècle, comme aujourd'hui, la croyance simultanée à l'unité divine et à la divinité du Verbe et de l'Esprit-Saint est, je le répète, la croyance publique et universelle de l'Église. Sur ceci, pas le moindre doute. Le conciliation de ces éléments dogmatiques reste d'abord au second rang des préoccupations tant des pasteurs que des fidèles. Puis elle devient matière à discussions théologiques. L'Église ne se désintéresse pas des solutions que l'on propose, mais elle ne les produit pas elle-même. Entre les deux tendances opposées, l'une vers la consubstantialité sans hypostases, l'autre vers des hypostases sans consubstantialité, elle ne prend parti ni pour l'une, ni pour l'autre. La première aboutit bientôt à un système hérétique; elle le condamne ouvertement; la seconde peut être corrigée; la bonne foi de ceux qui la suivent ne fait pas question : elle la corrige et l'amène peu à peu à la ligne exacte que la science alexandrine et la tradition romaine marqueront d'accord au concile de Nicée.

Voilà ce que montre l'histoire : l'étude des très anciens auteurs ecclésiastiques, isolés du milieu dans lequel ils ont vécu, pourrait conduire à des conclusions moins acceptables. En présentant ma manière de voir dans cette question, je tiens à ce qu'on saisisse bien ce qui la caractérise. Il n'y a pas bien longtemps, le cardinal Franzelin posait une thèse contre des théologiens catholiques allemands qui lui paraissaient faire trop de concessions au développement dogmatique. Ces théologiens paraissent être restés au même point

de vue que Petau : pas plus que le cardinal Franzelin, je ne voudrais me ranger à leur système, où la continuité et la perpétuité de la tradition ne paraît pas avec assez de relief. Celui que j'ai esquissé dans les lignes qui précèdent me semble échapper à ce reproche. Sans atténuer l'incorrection du langage et des idées des auteurs incriminés, il diminue l'importance de leurs écrits et cherche l'autorité traditionnelle dans la parole et la conduite de ses représentants authentiques.

Il ne faut pas croire que le concile de Nicée ait levé toutes les difficultés. Pendant longtemps encore on discutera entre orthodoxes sur le sens du mot *hypostase;* les anciens tenants de l'ὁμοιούσιος et les partisans des trois hypostases auront quelque peine à faire admettre l'orthodoxie et l'opportunité de cette dernière formule. Il faudra que saint Athanase creuse le mystère et déduise des relations divines cette distinction des termes que les Orientaux appellent la distinction hypostatique; il faudra que les trois grands cappadociens, et surtout les deux Grégoire de Nazianze et de Nysse précisent le rapport entre la substance indivisible de Dieu et les particularités relatives qui constituent les hypostases. Même après Nicée, plus d'un docteur sera inexact dans ses expressions, plus d'un malentendu de paroles séparera des gens unis par la même foi et d'accord au fond, même sur la théologie.

A peine ce processus dogmatique est-il arrivé à son terme qu'une autre question se pose, en apparence aussi féconde en difficultés. Cependant la doctrine de l'Incarnation, éclaircie déjà du côté de l'élément divin par les controverses précédentes, facile à saisir du côté terrestre et humain, donne lieu à plus de batailles conciliaires que de développements dogmatiques proprement dits. A des degrés divers, Apollinaire et Théodore, Eutychès et Nestorius, saint Cyrille et Théodoret représentent les deux tendances opposées, l'une vers l'absorption de l'humanité par la divinité, l'autre vers la séparation exagérée de l'une et de l'autre. Cyrille et Théodoret sont tous deux orthodoxes, cependant avec des différences de langage; c'est saint Léon qui proclame et fait prévaloir la formule définitive et consacre, par sa lettre à Flavien, le terme du mouvement dogmatique sur ce terrain nouveau. Après lui des controverses éclatent encore; Léon les a tranchées d'avance; les définitions du sixième concile sont à peine plus claires contre le monothélisme que l'exposition tracée, deux siècles auparavant, par la main de cet illustre pape.

III

Un second développement, non moins remarquable que celui du dogme christologique, c'est celui que nous voyons se produire dans la hiérarchie ecclésiastique. Au milieu du troisième siècle, chaque ville un peu importante, et même, dans certaines régions, beaucoup de villages possédaient une église dirigée par un évêque et un collège de prêtres avec un corps de diacres et de ministres inférieurs. Ces églises locales se groupaient suivant les exigences topographiques et les habitudes administratives, sans cependant qu'on voie déjà paraître la préoccupation de former des circonscriptions ecclésiastiques calquées sur la division provinciale de l'empire romain (1). Carthage, Alexandrie, Antioche, Édesse, Césarée de Cappadoce sont déjà des métropoles religieuses; mais l'autorité dont elles sont en possession sur les chrétientés voisines ne vient nullement de leur situation de chefs-lieux de province. C'est elles qui ont, dans le principe, organisé l'évangélisation du pays et fondé les autres chrétientés : par rapport à celle-ci, elles sont de véritables églises mères. Entre elles et les églises filiales, les rapports sont fréquents; les affaires difficiles ou d'intérêt commun se règlent soit par l'autorité du primat, soit dans des réunions conciliaires tenues au chef-lieu. Suivant la configuration et les usages des pays, ce groupe ecclésiastique provincial est plus ou moins serré, la centralisation plus ou moins forte. En Égypte, pays de centralisation intense et immémoriale, où la vie municipale a toujours été nulle, l'évêque d'Alexandrie acquiert très vite une autorité énorme; on dirait parfois, au quatrième et au cinquième siècle, qu'il n'y a dans toute la vallée du Nil

(1) J'ai exposé plusieurs fois en public, soit dans mon cours d'administration romaine à l'Université catholique, en 1879, soit à la conférence d'études de la Société bibliographique, les résultats de mes recherches sur les rapports entre la division provinciale de l'empire et les circonscriptions ecclésiastiques. Sans entrer ici dans le détail, il me suffira de faire remarquer que la primatie ecclésiastique de Carthage, au temps de saint Cyprien, c'est-à-dire près de quarante ans avant la création du diocèse civil d'Afrique, n'a aucun corrélatif dans l'organisation administrative contemporaine : au milieu du troisième siècle, le proconsul de Carthage n'avait aucune autorité en Numidie ou en Mauritanie. De même, saint Denys d'Alexandrie exerce sa surveillance sur les évêques de la Cyrénaïque; or, à ce moment, la Cyrénaïque n'était pas rattachée administrativement à l'Égypte, mais à l'île de Crète.

qu'une seule église et qu'un seul évêque, tellement les pouvoirs et l'initiative des autres sont absorbés par le successeur de saint Marc. En Syrie, au contraire, où le régime municipal a été florissant, où la configuration du sol se prête moins à une centralisation étroite, le groupe ecclésiastique est beaucoup moins serré. On peut en dire autant de l'Asie, de la Grèce, des Gaules, de l'Espagne et même de l'Italie; car dans ce dernier pays, le pouvoir métropolitain du Pape paraît avoir été beancoup moins absorbant que celui des évêques d'Alexandrie.

Au-dessus des églises locales et des groupes qu'en certains pays on les voit déjà former, apparaît l'Église romaine avec son autorité modératrice suprême, son activité charitable, intellectuelle, gouvernementale. Comme les églises-mères doivent leurs prérogatives à leur qualité de fondatrices, de même, l'Église romaine se réclame, non de sa situation au centre de l'empire romain, mais de l'héritage du prince des apôtres, constitué par Jésus-Christ lui-même comme la pierre angulaire de l'édifice ecclésiastique et le centre visible de l'unité chrétienne.

A l'intérieur des églises locales, il n'y a encore aucune division du collège presbytéral, si ce n'est dans certaines grandes villes comme Rome et Alexandrie, Alexandrie surtout, où, dès le commencement du quatrième siècle, on voit déjà établie l'institution des paroisses urbaines et même des paroisses de banlieue. Cependant, les progrès de l'évangélisation ont conduit à l'établissement d'églises et de sièges épiscopaux en beaucoup de localités de campagne qui n'ont point, au civil, d'organisation municipale. Les chefs de ces petits diocèses portent en Syrie et en Asie-Mineure le titre de chorévêques, et paraissent avoir été subordonnés de bonne heure aux évêques des villes; ailleurs, en Afrique, par exemple, ils se maintiennent sur le pied d'égalité avec eux.

Tel est l'état des choses au moment de la grande persécution. Deux siècles après, au temps de Justinien, il en est tout autrement. L'Église universelle est divisée en cinq partriarcats, celui de Rome qui s'étend sur tout l'Occident, y compris l'Illyrie, la Macédoine, la Grèce et l'Afrique; celui d'Alexandrie qui comprend la Cyrénaïque, la Libye et l'Égypte; celui d'Antioche qui embrasse la Syrie du Nord, la Cilicie et les provinces euphratésiennes; celui de Constantinople avec les trois diocèses civils de Thrace, d'Asie et de Pont; enfin celui de Jérusalem, démembré de la circonscription d'An-

tioche, comprenant les provinces de Palestine et d'Arabie. Dans le patriarcat d'Occident, on peut distinguer la primatie de Carthage qui s'étend à l'Afrique romaine toute entière et les deux vicariats apostoliques d'Arles et de Thessalonique, pour la préfecture des Gaules et l'Illyricum. D'un autre côté, l'évêque de Constantinople vient à peine de s'assujettir les groupes ecclésiastiques de l'Asie et du Pont qui ont eu au quatrième siècle une organisation indépendante de lui : grâce aux circonstances qui ont singulièrement diminué le prestige des sièges d'Alexandrie et d'Antioche, il entreprend avec succès contre leurs privilèges et le moment n'est pas loin où des quatre patriarcats d'Orient il se formera un groupe unique, ayant à sa tête l'évêque de la nouvelle ville impériale, une sorte de papauté grecque en face de la papauté latine de l'ancienne Rome.

A première vue, pour quiconque considère le point de départ et le point d'arrivée de ce développement hiérarchique, il est clair qu'ils ne sont pas unis par la ligne droite d'une tradition régulièrement développée. Ce n'est pas à cette délimitation minutieuse, étroite, des patriarcats, à cette dualité de sommets hiérarchiques, à cette centralisation du monde chrétien d'Orient autour de la ville impériale, que devaient conduire les habitudes et les traditions primitives. Des groupes locaux ne pouvaient manquer de se former et de se resserrer; l'épiscopat des villes, plus ancien, plus fort, plus éclairé, devait absorber l'épiscopat des campagnes; les querelles dogmatiques et disciplinaires en se multipliant, devaient appeler de plus en plus souvent l'intervention du chef suprême de l'Église et serrer autour de lui l'épiscopat du monde entier. Mais la division du monde chrétien en deux parties presque isolées l'une de l'autre, mais l'anéantissement des droits et privilèges des anciennes métropoles chrétiennes d'Antioche, d'Alexandrie, de Césarée, d'Éphèse, mais la création d'un centre ecclésiastique en dehors de toute tradition apostolique et de tout courant d'évangélisation, l'exaltation au-dessus de tous les sièges d'Orient du siège épiscopal de Constantinople, voilà ce qui n'est ni naturel, ni traditionnel, voilà ce qui doit remonter à des causes étrangères aux influences antiques sous lesquelles jusqu'au quatrième siècle s'est opérée l'expansion et le perfectionnement de la hiérarchie ecclésiastique.

Quelles sont ces causes? Il y en a deux, la fondation d'une capitale de l'empire sur les rives du Bosphore et l'arianisme.

Dans le système de Dioclétien, Milan et Nicomédie étaient les deux capitales effectives, stratégiques, de l'empire romain; Rome en demeurait la capitale théorique et le sanctuaire suprême. Milan ne parvint jamais à une importance capable d'atténuer le prestige de la vieille métropole de l'empire. En Orient, au contraire, Alexandrie et Antioche, depuis trois siècles capitales des deux provinces les plus importantes et dès avant l'empire de Rome, centres de royaumes considérables, virent bientôt pâlir leur éclat devant la splendeur de la nouvelle fondation impériale. Ce fut bien pire encore, quand Constantin, abandonnant la ville préférée de Dioclétien, eut fondé sur la rive nord du Bosphore, non plus une capitale de second ordre, mais une nouvelle Rome, égale à l'ancienne en principe autant qu'en pratique, possédant comme elle un sénat, un préfet, des juridictions spéciales, des privilèges extraordinaires, destinée à devenir la résidence du chef de l'empire, ou à tout le moins de l'un des deux empereurs. Ce dernier avantage lui sera quelque temps disputé par d'autres villes, Milan, Sirmium, Antioche; mais depuis Théodose elle en jouira sans partage. Il y aura une cité reine en Orient comme en Occident et ces deux reines deviendront bientôt des rivales.

Cette dualité qui se fait de plus en plus sentir dans l'ensemble du système impérial ne tardera pas à influer sur l'organisation hiérarchique de l'Église. Au concile de Nicée, les privilèges des vieux sièges d'Alexandrie et d'Antioche sont consacrés solennellement; mais à côté de cette confirmation d'une tradition presque aussi ancienne que le christianisme, apparaît un règlement sur les métropoles et les conciles provinciaux et ce règlement est fondé sur les circonscriptions établies par Dioclé tien, c'est-à-dire sur une institution relativement récente et d'un ordre tout politique. Les Pères du Concile conçoivent déjà l'Église, au moins en Orient, comme divisée en provinces ecclésiastiques sur le modèle des provinces dioclétiennes. Cette assimilation des deux organismes ira toujours en se précisant et en s'affermissant. Au concile d'Antioche (341), les évêchés de campagne sont sacrifiés à ceux des villes; plus tard, chaque démembrement d'une province civile entraînera la création d'une nouvelle métropole ecclésiastique. Au second concile œcuménique (381), ce ne sont plus seulement les circonscriptions des cités et des provinces qui seront copiées dans l'organisation ecclésiastique; de même qu'il y a des *diocèses* civils comprenant sous l'autorité d'un magistrat

supérieur un certain nombre de provinces, de même l'empire d'Orient comprendra les cinq diocèses ecclésiastiques de Thrace, d'Asie, de Pont, d'Orient et d'Égypte. Un degré reste à franchir : on le franchira : l'évêque de Constantinople deviendra le supérieur des quatre autres primats, comme l'empereur ou le préfet du prétoire d'Orient est le supérieur des vicaires de Thrace, d'Asie et de Pont, du comte d'Orient et du préfet augustal d'Égypte. Cependant, ce ne sera pas sans peine qu'on atteindra ce résultat. Ephèse et Césarée se soumettront de bonne heure, mais Antioche et surtout Alexandrie feront une résistance plus longue. Malgré le long schisme qui la déchire, les hérésies qui compromettent son honneur, Antioche reste longtemps la reine de l'Orient chrétien ; mais, vers le milieu du cinquième siècle, la crise dogmatique sur la doctrine de l'Incarnation, où elle sera plusieurs fois vaincue et jamais franchement victorieuse, diminuera grandement son prestige ; une autre atteinte lui est portée dans le même temps par la création du patriarcat de Jérusalem, création toute artificielle, sans racine dans la tradition, œuvre de l'ambition des évêques de la ville sainte, de Juvénal surtout, cet homme si habile à exploiter le prestige des Saints-Lieux et à se placer du côté du plus fort au milieu des luttes conciliaires.

Le sixième siècle voit la ruine définitive de la primatie d'Antioche : ce qui reste du patriarcat n'est plus qu'un champ de combat entre le monophysisme révolté d'Alexandrie et l'orthodoxie locale désormais incapable de se défendre sans l'appui du bras impérial et du puissant patriarche de Constantinople.

Alexandrie finit dans la rébellion et l'hérésie : jusqu'au dernier moment ses évêques ont porté le front haut devant les prétentions de Constantinople et fièrement défendu l'autorité traditionnelle de leur siège. A Chalcédoine, Dioscore a été brisé, mais non soumis. L'Egypte monophysite le suit dans sa révolte : ce qui reste d'orthodoxes autour du tombeau de saint Athanase ne peut même végéter sans l'appui du pouvoir impérial et du patriarche byzantin. A Alexandrie comme à Antioche, l'hérésie a servi les desseins ambitieux des prélats de la ville impériale et accéléré le mouvement qui porte tout l'Orient chrétien à se centraliser autour d'eux.

Mais le mouvement existait déjà ; ce n'est ni Anatole, ni Acace, ni Théodose II, ni Zénon qui l'ont créé ; il remonte bien plus haut ; son point de départ est dans le groupement ecclésiastique dont l'arianisme fut l'occasion. Constantin et Constance, Eusèbe de Ni-

comédie, Acace de Césarée, Eudoxe, Basile d'Ancyre, Ursace et Valens, en un mot les coryphées de toutes les nuances ariennes, ont droit à être rangés parmi les fondateurs de la primatie de Constantinople et du schisme photien.

Quelle est, en effet, la distribution des forces depuis le moment où éclate la grande querelle dogmatique du quatrième siècle? Alexandre et Athanase ont derrière eux l'Egypte tout entière; le concours de Rome et de l'Occident leur est acquis. Arius, dès le premier jour, trouve des amis en Syrie, à Césarée, à Tyr, à Scythopolis; un protecteur puissant à Nicomédie. Certains évêques importants, comme ceux de Jérusalem, d'Antioche, de Césarée en Cappadoce, figurent au nombre de ses adversaires; mais grâce aux intrigues persévérantes d'Eusèbe de Nicomédie, ils ne tarderont pas à être remplacés par des prélats ou moins énergiques ou même dévoués de cœur à l'hérésie nouvelle. Après le concile de Nicée, que l'on se garde bien d'attaquer directement, tout ce monde épiscopal de Syrie, d'Asie-Mineure et de Thrace constitue un groupe à part, dirigé par l'évêque de Nicomédie et les héritiers de son influence; on les voit réunis à Tyr, à Jérusalem, à Antioche, à Sardique, plus tard à Sirmium; surtout depuis l'avènement de Constance, ils paraissent former un concile permanent, dont le siège se transporte avec la cour impériale, le *comitatus*, comme on dit dans le style du temps Le nom qu'on leur donne, celui d'*Orientaux* vient de ce que le plus considérable d'entre eux, l'évêque d'Antioche, est le métropolitain supérieur du diocèse d'Orient; en réalité, les limites où s'exerce leur action coïncident avec celles de l'empire d'Orient, c'est-à-dire de l'ancien domaine de Licinius (314-323) devenu, après la mort de Constantin, le domaine particulier de Constance (337-350); Thessalonique, l'Illyricum, la Grèce qui fait encore partie de l'empire occidental, restent en dehors de ce groupe; même dans le sein de l'empire d'Orient, le diocèse d'Egypte forme dissidence.

La raison d'être de cette coalition épiscopale des Orientaux, c'est l'opposition à saint Athanase et, indirectement, au concile de Nicée: Sans se faire les champions d'Arius ni même de ses principes les plus avancés, tous ces prélats ont accepté la réhabilitation de l'hérésiarque et la déposition de l'évêque d'Alexandrie, son supérieur et son adversaire. Ce n'est donc pas sans raison qu'on les désigne souvent sous le nom de parti arien. Le terme d'*Eusébiens*, moins

compromettant peut-être, leur conviendrait mieux, car Eusèbe de Nicomédie est le véritable organisateur de ce mouvement; mais Eusèbe mourut d'assez bonne heure (341), et le parti continua sous d'autres chefs. Quant à la désignation d'*Orientaux* qui paraît avoir été la plus usitée au quatrième siècle, elle n'est pas tout à fait exacte au point de vue topographique, puisque en dehors des Orientaux proprement dits, le groupe contient aussi les évêques de Pont, d'Asie et de Thrace. La meilleure appellation, en définitive, celle qui caractériserait le mieux la forme propre de cette collectivité, ce serait celle de parti impérial ou parti byzantin, en prenant ce dernier terme dans un sens un peu anticipé. Tout ce groupe d'évêques, mal assis dans sa doctrine, en lutte plus ou moins ouverte contre des autorités comme celles du concile de Nicée, du pape, de l'évêque d'Alexandrie, sans cohésion traditionnelle, sans chef ecclésiastique légitime, car l'évêque d'Antioche n'a de juridiction d'aucune sorte sur ses collègues d'Asie-Mineure et de Thrace, cherche un point d'appui en dehors de la hiérarchie ecclésiastique, une force dans la protection impériale, un principe d'union dans une idée de nationalité et de fidélité au souverain. Son chef réel, c'est l'empereur d'Orient.

Jusqu'à la mort de Constance, ce parti restera sous la main de l'empereur; il sera, indirectement au moins, au service de l'hérésie et tiendra une attitude schismatique à l'égard des autorités légitimes de l'Église. Grâce à la répulsion soulevée par les excès des anoméens, grâce surtout à l'influence d'évêques orthodoxes et dévoués comme saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Mélèce, saint Cyrille de Jérusalem, il finira par se débarrasser de l'hérésie, par accepter ou subir le concile de Nicée, par rentrer en communion avec Rome et Alexandrie. Mais les habitudes sont prises; le groupement anormal des *Orientaux* autour du chef de l'État survit aux causes qui l'ont nécessité; il maintient à cette partie de l'Église une physionomie à part du reste. Le siège de l'empire, d'abord un peu mobile, se fixe à Constantinople sous Théodore. L'évêque de la cour se trouve être en même temps l'évêque de la nouvelle Rome; il sera associé, dans la direction des églises de l'ancien groupe oriental, au chef déjà traditionnel de ces églises, l'empereur de Constantinople. Antioche abdique peu à peu en faveur de la nouvelle primatie. Au concile de 381, d'où Rome est absent, où Alexandrie elle-même n'intervient que faiblement et tardivement,

ce sont les Orientaux qui légifèrent; leur premier acte est une collation d'honneurs à l'évêque de la nouvelle Rome; ces honneurs se changeront bientôt en juridiction, de fait d'abord, de droit ensuite. Rome et Alexandrie auront beau protester; on leur accordera des satisfactions passagères; on ira même, comme après Chalcédoine, jusqu'à biffer les décisions conciliaires qui sont en contradiction avec les droits des anciennes primaties d'Alexandrie et d'Antioche; mais, sur le fond des choses, on ne fera jamais un seul pas en arrière. Rome elle-même finira par se résigner et ne protestera plus que pour la forme. Privée, par la ruine d'Alexandrie, de sa base traditionnelle d'opérations en Orient, elle reconnaîtra dans la pratique que le plus sûr moyen d'agir sur les évêques de l'empire oriental, c'est encore de s'adresser à leur chef de fait, le souverain du pays.

En indiquant ainsi la suite des faits qui ont abouti à la centralisation de l'Église grecque autour de l'évêque de Constantinople, en la reliant à l'histoire de l'hérésie arienne, je n'ai pas entendu négliger les causes secondaires, comme l'invasion de l'Occident par les barbares et la différence de langue, de civilisation, de condition politique qui, dès le cinquième siècle, fit des deux parties de l'empire comme deux états étrangers l'un à l'autre. Ces causes ont favorisé le mouvement : elle ne l'ont pas créé. La papauté schismatique définitivement installée par Photius et Cérulaire a incontestablement le droit de faire remonter ses origines au-delà de Justinien, de Marcien et même de Théodose; ses racines plongent au cœur du quatrième siècle; son premier germe n'est autre que la révolte sournoise d'Eusèbe de Nicomédie contre le concile de Nicée; Arius est son premier ancêtre. Pas plus que l'arianisme, la papauté photienne n'a de fondement dans la tradition. Sa situation à cet égard, est toute différente de celle des primaties antiques d'Antioche et d'Alexandrie. Celles-ci seront vaincues par elles : la première, grâce à une absorption lente qui fera passer à Constantinople toutes les forces intellectuelles de la Syrie chrétienne; toutes les deux, grâce à l'hérésie monophysite qui finira par les submerger l'une et l'autre. Mais Rome, gardienne de leurs privilèges, comme de tous les droits et de toutes les traditions de l'Église, les défendra encore, alors même qu'elles seront à terre, vaincues et agonisantes. Peu à peu, sous l'empire de nécessités bien différentes de celles qui on amené la centralisation byzantine, elle serrera étroitement autour d'elles le faisceau des églises latines; jamais elle ne laissera en

tamer ni sa primatie secondaire sur l'Occident, ni sa situation d'Église souveraine et d'arbitre suprême de toutes les controverses.

Je distingue ici deux choses qui, en réalité, sont très diverses et que l'on n'identifie pas sans danger de se fausser les idées sur le caractère de la primauté œcuménique du Saint Siège et sur la valeur de ses titres traditionnels. Autre chose est la centralisation ecclésiastique autour de Rome, autre chose l'autorité que son pontife, comme chef suprême de l'Église exerce sur la chrétienté tout entière. La première a subi par le passé et pourra subir encore des modifications diverses, suivant les temps et les lieux; la seconde est chose essentielle et immuable; c'est la garantie d'unité donnée à l'Église par son fondateur divin. La trouver dans l'histoire, dès les temps les plus reculés, c'est une tâche facile pour quiconque n'a pas le regard prévenu. Dans la période qui va du quatrième au septième siècle, elle éclate à tous les yeux. La primauté, non d'honneur seulement, mais d'action et d'autorité dans les conciles; en dehors de ces grandes assemblées, la revendication du droit de décider souverainement les controverses; le recours des vaincus et des abandonnés; la soumission universelle, sauf les temps de crise où les intéressés perdent quelquefois la juste notion de leurs devoirs; voilà des faits d'une clarté et d'une importance qui ne laissent place à aucun doute. Inutile de les énumérer dans cette revue déjà trop longue de nos études de cette année. D'ailleurs, ce qui a fait l'originalité de celles-ci, ce n'est pas l'insistance que nous avons apportée à mettre bien en lumière ces faits déjà connus et depuis longtemps mis en œuvre dans l'apologétique catholique; c'est beaucoup plus le soin que j'ai pris sans cesse de distinguer l'exercice de l'autorité doctrinale suprême des pontifes romains d'avec la centralisation ecclésiastique qu'ils ont ou provoquée ou admise autour d'eux, dans une mesure variable, suivant les circonstances.

En résumé, la hiérarchie ecclésiastique a été troublée dans son développement par l'intervention d'une autorité extrinsèque, celle du pouvoir impérial d'Orient; cette intervention n'a aucun titre à se réclamer de la tradition; elle dérive surtout des nécessités de situation créées au parti arien par sa défaite à Nicée. Antérieurement à l'arianisme, il n'y a rien qui la commence ou qui la présage. La conséquence apologétique de cela, c'est 1° que toute opposition contre Rome qui prend son point d'appui dans un état de choses

tellement contraire à la tradition primitive, doit être écartée par une sorte d'argument de prescription. On peut lui dire : vous venez de Constantinople et d'Arius : *Ab initio non fuit sic*; — 2° que tout témoignage de respect et de soumission qui vient du monde oriental a une valeur particulière ; on a le droit de l'attendre, car il est dans la tradition; mais cette tradition a été tellement contrariée par la centralisation byzantine que c'est miracle qu'il lui reste assez de force pour se manifester ainsi.

J'ai fini, Messieurs, et maintenant, au terme des deux années d'études où nous avons vu se démêler ces grandes crises du dogme et de la hiérarchie, quelle formule trouverai-je pour en consacrer le souvenir et le sceller au plus profond de vos âmes? Au lendemain des longues persécutions, dans les jours de triomphe inaugurés par Constantin, un fait éclatant, universel, se produit et incruste à jamais dans les habitudes chrétiennes la mémoire des siècles de lutte. C'est le culte des martyrs et de leurs tombes victorieuses. De même, à la fin des batailles que l'Église, trois siècles durant, a livrées sans relâche pour défendre la divinité, l'humanité, l'unité de Jésus-Christ, un fait liturgique plus éclatant encore vient résumer et consacrer les triomphes successifs de la tradition. C'est le culte de la mère de Dieu. Contre le docétisme de la gnose, la conscience chrétienne a défendu la réalité humaine de Jésus-Christ : Marie est vraiment mère. Celui dont elle est mère est vraiment Dieu : ainsi dit l'acte de foi du grand concile de Nicée. Mère de Dieu ! Dans ce titre, la piété des fidèles a trouvé une touchante et significative expression des croyances les plus profondes. Contesté par Nestorius, anéanti en fait par Eutychès, il sort deux fois vainqueur des grandes luttes du cinquième siècle. Marie triomphe de l'hérésie qui, respectant sa maternité, la réduit à n'être mère que d'un homme; elle triomphe aussi de l'hérésie qui, sacrifiant la nature humaine du Christ à sa divinité, la réduit à n'être pour lui que l'ombre d'une mère. Aussi, au lendemain de ces crises d'où la Vierge-Mère est sortie victorieuse, le sentiment chrétien éclate en une immense ovation. Partout des églises s'élèvent, des fêtes sont instituées en son honneur; l'art multiplie ses images; la poésie et l'éloquence rivalisent pour la célébrer. Arius lui-même

a travaillé par elle. Dans son système blasphémateur, il présentait aux hommages des chrétiens une créature infiniment au dessous de Dieu, mais mille fois supérieure aux anges et aux hommes. Arius préparait un trône. C'est là que la piété triomphante a placé l'humble vierge, servante du Seigneur encore qu'elle soit sa mère, à la gloire avec lui, comme avec lui elle avait été à la peine.

Je suis heureux, Messieurs, que la fin de mon discours nous ait conduits devant ce trône et arrêtés devant cette figure; que la dernière parole que je vous fais entendre, soit le nom de la Mère de Dieu, de la très sainte vierge Marie.

L. Duchesne.

JOURNAL D'UN OFFICIER PENDANT LA COMMUNE [1]

ÉPILOGUE

Tout près de la mer, entre Marseille et Cette, se trouve une petite ville très isolée, du nom de Sainte-Marie. Loin de tout bruit, de toute communication, de tout mouvement, les habitants de ce pays vivent dans une quiétude parfaite. Presque tous pêcheurs, ils sont pauvres, et passent tout leur temps à la pêche ou en contemplation, devant cet immensité qu'on nomme la mer. De là, ils voient, tous les jours, sortir, comme d'un bain, le soleil resplendissant, pour le voir, tous les soirs, se retremper dans l'onde et en ressortir le lendemain. Quel spectacle merveilleux que celui-là! Quelquefois une voile se montre à l'horizon, mais rarement. Dans cette circonstance, les notables vont au sémaphore voisin, ou montent sur la tour de l'église monumentale, pour juger, avec le secours d'une lunette, de la situation du navire, qui, presque toujours, est en péril, les mauvais vents seuls poussant les navires dans ce petit golfe de Faramente, au fond duquel se trouve Sainte-Marie.

Les étrangers ne viennent pas s'établir dans ce pays, où la fête locale seule attire quelques touristes ; mais aussi, lorsque l'exception se produit, on en parle longtemps.

La population de cette petite ville, pour laquelle un rien est un événement, s'était transportée un jour sur la plage, pour y voir les débris d'une carapace de baleine apportée par la vague.

— C'est extraordinaire de dimension ! disait un monsieur nouvellement arrivé dans le pays, au vieux médecin de l'endroit.

— Prenez garde, Monsieur, et voyez bien l'endroit où vous posez votre canne. Si vous faisiez une chute, votre blessure pourrait se rouvrir, et ce serait bien malheureux. Vous ne voyez là, lui dit-il, que des débris du monstre, qui, à lui tout seul, aurait couvert notre ville. Pour vous en donner une idée, figurez-vous que les plus petits anneaux de la queue de l'animal ne sont autres que

(1) Voir la *Revue* depuis le 15 septembre 1880.

d'énormes blocs d'ivoire servant de tabourets à nos douaniers!...

— De l'ivoire!

— C'est une manière de parler, dit le docteur.

Les bons paysans avaient fait cercle autour de nos causeurs, dont ils ne perdaient pas une parole. Ils avaient profité de cette occasion, pour bien regarder les étrangers, qui, nouveaux venus dans le pays, passaient leur temps dans une petite habitation voisine.

— As-tu entendu cet accent? dit un indigène à un de ses camarades, c'est un Parisien, cela se voit tout de suite. Et sa femme, comme elle est jolie! mais elle ne parle pas, elle est peut-être muette?...

— Dis donc, Jacqueline, dit une bonne femme à sa sœur, cette sœur de l'hôpital, la sœur Ursule, les connaît beaucoup, elle va souvent les voir!

— Ah! je l'ai entendu dire.

— C'est qu'ils sont presque toujours ensemble!

— D'ailleurs, ces gens ne voient qu'elle et le médecin, c'est drôle! J'oubliais M. le Curé.

— Qu'est-ce que cela vous fait? bonne femme, dit un bon vieux.

— On dit qu'ils ne comprennent pas le patois, c'est extraordinaire.

— Ils vont tous seuls se promener jusqu'au bac du Chien. S'ils ne venaient pas à la messe, on ne les connaîtrait pas!...

— On dit que cette vieille, qui vit avec eux, a une grande fortune et plusieurs châteaux en Amérique.

— Pour moi, ajouta la femme du syndic des gens de mer, qui passait pour une rouée, ce qu'il y a de sûr, c'est que cette dame ne parle ni le patois ni le français, et je m'y connais! Qui sait ce que c'est?

— Ce que c'est? pauvres gens, je m'en vais vous le dire, dit le bon et vénérable Curé de l'endroit, qui avait entendu toutes ces commères.

Priez Dieu que cette bonne famille ne nous quitte pas, car c'est elle qui vous permet d'entretenir à l'hôpital plus de quinze malades ou infirmes, alors que vous ne pouviez en avoir que deux, et vous a dotés d'une école de filles. C'est elle, qui paye à votre médecin les visites que beaucoup d'entre vous lui doivent. C'est elle, qui paye les médicaments qu'il vous donne pour rien. Quelques nouvelles accouchées ont déjà éprouvé ses bienfaits, et nombre de vos

voisines en jouissent, soit dans leurs personnes, soit dans celles de leurs enfants.

Priez, je vous le répète, que Dieu vous la conserve, cette bonne famille, car la manne ne rendit pas plus de service au peuple d'Israël, que la présence ici de cette famille bénie.

— Bravo, bravo, monsieur le Curé, voilà qui est parlé. Vous savez, au moins, mettre les choses en place, vous.

C'était le capitaine Bruyère, qui venait d'arriver. En retraite, à la suite de la dernière campagne, il était venu s'établir dans le pays, n'ayant pour tout bagage que son porte-manteau. « Je veux, avait-il dit au maire, en arrivant, manger ma retraite ici. Je n'ai ni parents, ni amis, ils sont tous morts. Je suis seul, et viens m'établir sur cette terre pour y mourir. Je ne reçois pas de lettres ni de journaux, et ne veux rien savoir de ce qui se passe. Nous parlerons de la mer que j'aime beaucoup, et des poissons qui l'habitent, n'est-ce pas? »

Ils se promenaient souvent ensemble.

— Il paraît, dit un jour le capitaine, que vous pêchez des quantités de poissons, monsieur le Maire.

— Oui, oui, quelquefois, lui répondait celui-ci, qui avait une démangeaison de questionner à son tour le vieux soldat sur ses compagnons.

— En pêchez-vous de bien gros?

— Mais oui, oui. Vous en donnait-on pendant le siège, capitaine?

— De quoi?

— Du poisson, parbleu!

— Du poisson! cr...eubleu, du poisson! (qu'est-ce qu'il me demande là, ce maire?). Comment, vous ne savez pas que nous avions de tout pendant le siège, même des ortolans?

Animal va!... Peut-on demander pareille chose, quand on est Français! murmura le capitaine.

— A la bonne heure! aussi, on m'avait dit...

— Au revoir, au revoir! monsieur le Maire, dit en s'en allant le capitaine impatienté.

Chaque fois qu'ils se rencontraient, c'était un dialogue du même genre, aboutissant au même résultat.

La demeure de ce vieil et honorable officier était située près de celle du juge de paix, qui, questionné par ce militaire qui ne voulait pas l'être, lui répondait invariablement :

— La justice, monsieur le capitaine, dans la justice, tout est sérieux !

— Je le sais, je le sais ; mais, cependant, dans la vie ordinaire, quand vous fumez votre pipe, par exemple...

— C'est égal, c'est sérieux, la même chose, car, si l'on me manquait de respect dans cette circonstance, comme dans tout autre, le délinquant serait puni, pour irrévérence grave envers un magistrat.

— Je comprends, dans l'exercice de ses fonctions.

— C'est cela même ! Mais dites-moi, capitaine, dans le service si l'on vous avait manqué de respect ?

— Eh bien ? dit le capitaine, qui commencait à bouillonner.

— Que serait-il arrivé ?

— Comment, qu'est-ce qu'il serait arrivé ? Oh ! elle est forte celle-là ? Comment ! vous ne savez pas ?

— Non, je ne sais pas.

— Par exemple ! cela est cependant bien simple.

— Eh bien ?

— Eh bien, j'aurais récompensé l'individu pour son dévouement.

— Tiens ! moi, qui avais entendu dire...

— Au revoir, au revoir ! monsieur le Juge.

Et, le quittant, il lui décochait ce dernier trait : Habituellement on propose ces hommes pour la décoration... Brute ! va !...

Le greffier, lui, était plus intelligent. Toujours de l'avis de tout le monde, il n'ouvrait la bouche que pour prier Dieu, et approuver les hommes. Un soir en causant avec le capitaine, il s'oublia jusqu'à lui dire qu'il n'était pas vieux, bien qu'en retraite.

— Non, au contraire, objecta aussitôt le vieux soldat, en le regardant tout étonné, comme si cette remarque l'avait offensé. Oh ! il est drôle celui-là, par exemple !

Au demeurant, ce brave officier était l'honneur même, capable de tous les dévouements, et incapable de la plus petite mauvaise action.

— Ecoutez ce bon Curé, braves gens, leur dit-il, quand cet ecclésiastique eut fini. Il vous dit la vérité. Respectez les membres de cette nouvelle famille, et aimez-les, parce qu'ils le méritent.

Quelques jours après, il s'en allait, en *mastiquotant* son bout de cigare, lorsque le facteur lui remit une grande enveloppe et une petite boîte.

— Qu'est-ce que tu veux? lui dit-il.

Le facteur avait servi dans les chasseurs à pied.

— C'est pour vous, capitaine.

— Tu te trompes, mon brave. Personne ne me connaît.

— Vous êtes dans l'erreur, voyez?

« A M. Bruyère, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur. »

— C'est vrai, c'est vrai, dit le capitaine, c'est bien pour moi, merci.

Voyons, se dit-il en rentrant chez lui, ce que c'est. Que diable peut-on me vouloir?

L'enveloppe contenait : 1° une lettre d'avis pour le grade de chevalier au nom de *Georges Kobeski;* 2° le procès-verbal de réception; 3° une lettre invitant le capitaine Bruyère, en sa qualité de légionnaire, de procéder la réception du récipiendaire.

— Cette boîte contient sans doute la croix. Très bien, c'est mon affaire. Voilà qui va leur faire plaisir à ces jeunes gens. J'y vais de ce pas. Il ne faut pas les faire souffrir, ni laisser moisir cette croix d'honneur! Ce gaillard-là ne l'a pas volée, à coup sûr!

— Bonjour, monsieur Kobeski et la compagnie, dit le capitaine, en entrant dans la maison. Je viens pour vous annoncer une bonne nouvelle. Seulement, il me faut des témoins. Réunissez vos amis, je reviendrai à quatre heures; je ne puis vous en dire davantage. A ce soir, quatre heures, dit-il en sortant.

— Quel original! dit Kobeski. Quelle nature! Heureusement, je sais combien un tel caractère renferme de ressources, de droiture et de noblesse. Il veut sans doute nous raconter quelque épisode inédit de ses campagnes; mais non, ce doit être autre chose.

En se promenant sur la plage, le capitaine, tout fiévreux d'émotion et tout frémissant de la joie qu'il allait procurer à cette famille, réfléchissait.

— Il faut que cela se fasse bien, disait-il, il faut que tous les pékins qui assisteront à la cérémonie en soient émus.

Quand je le fus, moi, le colonel me la mit sur la poitrine devant tout le régiment assemblé. Cré-Dieu, quel quart d'heure!

Mais c'est égal, cela se passera bien; il n'y aura ni troupes, ni roulement, ni musique, cela ne fait rien!... C'est égal, c'est dommage d'attacher une croix à la poitrine d'un homme dans une chambre, presque en cachette, c'est malheureux! Pourquoi le

Maire ne serait-il pas délégué, pour décerner cette récompense devant tout le village assemblé ? Enfin, c'est comme ça !

A l'heure dite, étaient réunis au domicile de la famille étrangère, Georges Kobeski, sa femme, *sa sœur*, sa belle-mère, auxquels étaient venus se joindre M. le Maire, décoré de son écharpe, accompagné de ses adjoints et des deux gardes champêtres, le lieutenant de la douane, M. le Curé et M. le Juge de paix, ses deux suppléants, et le greffier.

Le capitaine Bruyère fit son apparition, à l'heure sonnante, en tenue d'officier d'infanterie, le sabre au côté, ses croix sur la poitrine.

— Georges Kobeski, dit-il, à haute voix, aussitôt entré.

— Présent ! dit Georges.

Dégainant aussitôt, il lui plaça son épée sur les deux épaules et dit :

— En récompense des services rendus à la patrie, et en vertu des pouvoirs qui nous ont été conférés, nous vous faisons chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur !

Et, ce disant, il lui plaça la croix sur la poitrine, et lui donna l'accolade.

— Vous jurez, ajouta-t-il, de vous comporter en toute circonstance en brave et loyal chevalier !

— Je le jure !

— C'est fini, mon ami, je me fais un devoir de vous féliciter : nulle récompense n'est mieux méritée, nulle croix d'honneur mieux placée.

Les assistants étaient tellement attendris, que les baisers étaient mêlés aux larmes. Quel beau jour ce fut pour cette famille ! quel beau jour ce fut pour le capitaine qui, à partir de cette époque, demeura dans la maison, comme un ami dont on ne voulut plus se séparer.

Oh ! on n'en parlera longtemps dans le pays.

Marie et Georges vécurent ainsi dans la petite ville qu'ils avaient choisie, pour vivre en paix et être loin du bruit, en compagnie de la sœur Ursule, qui s'était fait admettre à l'hospice du lieu, et de leur vieille maman, la Brésilienne. Dieu leur donna un héritier, qui embellit de ses caresses cet heureux ménage, né de l'abandon et des malheurs, mais maintenant béni du Ciel.

DELORME.

UNE HÉROÏNE DES CATACOMBES [1]

VI

L'accent inspiré, avec lequel la vierge prononça ces paroles, pénétra Tiburtius jusqu'au plus intime de son être.

On dit que l'aigle prend ses petits aiglons dans ses serres et les emporte, tout jeunes encore, jusqu'au delà des nuages, afin de les habituer à fixer l'éclat éblouissant du soleil. Il en était de même de Cœcilia à l'égard de son jeune frère. Celui-ci ouvrait à peine les yeux de l'âme à la lumière des vérités divines, qu'elle s'emparaît de lui, prenait son essor, et l'élevait avec elle jusqu'en face des plus hauts mystères de notre foi.

Parvenu, d'un seul élan, à une telle hauteur, Tiburtius est saisi, non du vertige, mais du ravissement. Ebloui de l'éclat d'une telle révélation, et pénétré de reconnaissance envers cette lumière divine, dont les rayons commencent à descendre jusqu'à lui, il s'écrie :

— O Cœcilia! la langue humaine ne saurait s'élever à de si lumineuses explications. C'est l'ange de Dieu qui parle par votre bouche.

Puis, comme s'il craignait de trop demander à celle qui a tout fait pour établir dans son âme l'empire de cette vérité, dont les chastes attraits le subjuguent déjà tout entier, il se tourne vers son frère :

— Valérien, lui dit-il, je le confesse. Le mystère d'un seul Dieu n'a plus rien qui m'arrête. Je ne désire qu'une chose : c'est d'en-

(1) Voir la *Revue* depuis le numéro du 15 juillet.

tendre la suite de ce discours qui doit, je le sens, satisfaire à tous mes doutes.

— C'est à moi que vous devez vous adresser, interrompt vivement Cœcilia. Votre frère, encore revêtu de la robe blanche des néophytes, n'est pas en mesure de répondre à toutes vos demandes. Mais moi, instruite dès le berceau dans la sagesse du Christ, vous me trouverez prête sur toute question qu'il vous plaira de me proposer.

— Eh bien! reprend Tiburtius, je demande quel est Celui qui vous a fait connaître cette autre vie, que vous m'annoncez l'un et l'autre.

— J'allais en venir là, dit Cœcilia, lorsque votre cri d'admiration a rompu le fil de mon entretien.

Puis, reprenant son discours avec un enthousiasme tout divin, l'épouse de Valérien continue ainsi :

— Le Père a envoyé des cieux sur la terre son propre Fils unique, et une Vierge l'a conçu. Ce Fils de Dieu, debout sur la montagne sainte a fait entendre à haute voix ces paroles : *Peuples, venez tous à moi!*

« Alors sont accourus vers lui tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions.

« Il leur a dit à tous : Faites pénitence pour l'ignorance dans laquelle vous êtes tombés. Car le royaume de Dieu, qui doit mettre fin au règne des hommes, est arrivé. Dieu veut faire part de son royaume à ceux qui croiront ; et celui qui sera le plus saint y recevra le plus d'honneurs. Les pécheurs seront tourmentés par des supplices éternels, et des feux les dévoreront sans relâche. Quant aux justes, ils seront environnés d'une éternelle splendeur de gloire, et des délices sans fin seront leur partage. Ne cherchez donc plus, enfants des hommes, les joies fugitives de cette vie : mais assurez-vous l'éternelle félicité de la vie à venir. La première est courte ; la seconde dure toujours.

« Les peuples ne crûrent pas d'abord à cet oracle, et ils dirent aussi : Quel est celui qui est entré dans cette vie, et en est revenu, pour nous certifier la vérité de ce que vous dites?

« Le Fils de Dieu leur a répondu : Si je vous fais voir des morts, que vous-mêmes avez vu ensevelir, rendus à la vie, persévérerez-vous à ne pas croire la vérité? Si vous ne croyez pas à mes paroles, croyez du moins à mes prodiges.

« Or, afin d'ôter tout prétexte au doute, le Fils de Dieu se rendait avec les foules près des tombeaux; et il rappelait à la vie des morts, ensevelis depuis trois ou quatre jours, et exhalant déjà l'odeur des cadavres. Il marchait à pied sec sur les flots de la mer; il commandait aux vents, il apaisait les tempêtes; aux aveugles il rendait la vue, aux muets la parole, l'ouïe aux sourds, l'usage de leurs membres aux boîteux et aux paralytiques. Il délivrait les possédés et mettait en fuite les démons.

« Mais les impies s'irritèrent de ces prodiges : car les peuples les quittaient pour s'attacher à sa suite, et jetaient leurs vêtements sous ses pas, en criant : Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur!

« Des hommes appelés Pharisiens, jaloux de ses triomphes, le livrèrent au gouverneur Pilate, disant qu'il était magicien et un homme couvert de crimes. Ils excitèrent une sédition tumultueuse, au milieu de laquelle ils le crucifièrent.

« Lui, connaissant que sa mort devait opérer le salut du monde, se laissa prendre, insulter, fouetter et mettre à mort. Il savait que sa Passion seule pouvait enchaîner le démon, et retenir dans les flammes de leurs supplices les esprits immondes.

« Il fut donc chargé de chaînes, Celui qui n'a point commis le péché, afin que le genre humain fut affranchi des liens du péché. Il fut maudit, Celui qui est béni à jamais, afin que nous fussions arrachés à la malédiction. Il souffrit d'être le jouet des méchants, afin de nous enlever à l'illusion des démons dont nous sommes le jouet nous-mêmes. Il reçut sur sa tête une couronne d'épines, pour nous soustraire à la peine capitale que les épines de nos péchés avaient méritée. Il laissa porter le fiel à sa bouche, pour rétablir dans l'homme le sens du goût que le premier père avait faussé, au jour où la mort envahit le monde. Il fut abreuvé de vinaigre, pour attirer en lui toute l'âcreté dont notre sang était brûlé, voulant boire lui-même le calice que nous avions mérité. Il fut dépouillé pour couvrir d'un vêtement éclatant de blancheur la nudité, produite chez nos premiers ancêtres par leur docilité à suivre les perfides conseils du serpent tentateur. Il fut suspendu au bois de sa croix, pour enlever la prévarication qui était venue par le bois. Il laissa la mort approcher de lui, afin qu'elle fut renversée dans la lutte, et que Celle qui avait régné par le serpent devint la captive du Christ, ainsi que le serpent lui-même.

« Enfin, lorsque les éléments contemplèrent leur Créateur élevé sur la croix, un tremblement d'horreur les saisit : la terre s'ébranla, les rochers se fendirent, le soleil épouvanté s'obscurcit, et un voile lugubre couvrit le monde. Un nuage sanglant intercepta les pâles rayons de la lune, et les étoiles s'enfuirent du ciel.

« Gémissante comme dans un enfantement, la terre rendit les corps de plusieurs saints qui sortirent de leurs sépulcres, pour attester que le Sauveur était descendu aux enfers, qu'il avait arraché le sceptre au démon, et qu'en mourant, il avait dompté la mort, désormais enchaînée et abattue sous les pieds de ceux qui croiraient en lui.

« Voilà pourquoi nous nous réjouissons, lorsque nous sommes maltraités pour son nom ! voilà pourquoi nous trouvons notre gloire dans les persécutions ! Il doit en être ainsi, puisque nous savons que notre vie caduque et misérable fait place à cette vie éternelle, que le Fils de Dieu, ressuscité d'entre les morts, a promise à ses apôtres qui l'ont vu monter au ciel.

« Le témoignage de trois personnes suffit pour asseoir la conviction d'un homme sage. Mais le Christ ressuscité ne s'est pas montré seulement à ses disciples qu'il avait choisis au nombre de douze ; il s'est fait voir à plus de cinq cents personnes, et n'a pas voulu laisser le plus léger prétexte au doute sur un si étonnant prodige. Ses disciples, envoyés par lui afin de prêcher toutes ces merveilles dans le monde entier, ont appuyés leurs prédications sur les plus évidents miracles. Ils ont, en son nom, guéri toute sorte de maladies, mis en fuite les démons, et rendu la vie aux morts. »

VII

Au fur et à mesure que Cœcilia parlait, les yeux de Tiburtius devenaient la source de larmes de plus en plus abondantes. C'était des larmes silencieuses, mais expressives et sincères.

Le tableau que la Vierge fit de la mort du Christ lui paraissait particulièrement touchant.

Toutes ces réparations, faites par les souffrances d'un Dieu aux brèches, que le péché avait ouvertes au mauvais génie dans les flancs de l'humanité déchue, lui apparaissaient comme des révéla-

tions sublimes d'un monde, dont il était loin de soupçonner l'existence.

C'était pour lui des idées nouvelles : et elles le saisissaient tout entier, en remuant les fibres les plus sensibles de son cœur.

Cœcilia s'aperçut de ce triomphe de la vérité. C'est pourquoi elle voulut porter ce dernier coup à l'adversaire qui luttait encore en lui, et hâter ainsi la victoire définitive.

— Maintenant, ô Tiburtius, continua-t-elle, je pense n'avoir rien omis pour satisfaire à votre demande. Voyez vous-même s'il n'est pas juste de mépriser, du fond du cœur, cette vie présente, et de rechercher avec ardeur et courage celle qui doit la suivre.

« Celui qui a la foi dans le Fils de Dieu et qui s'attache à ses commandements ne sera pas même touché par la mort, quand il déposera ce corps périssable; mais il sera reçu par les saints anges et conduit dans l'heureuse région du Paradis. Toutefois, la mort s'unit au démon, afin d'enchaîner les hommes par mille distractions, et préoccupe leur imprudence d'une foule de nécessités qu'elle leur suggère. Tantôt c'est un malheur à venir qui les intimide, tantôt un gain à saisir qui les captive : c'est la beauté sensuelle qui les charme, c'est l'intempérance qui les entraîne. Enfin, par tous les genres d'appâts, la mort fait en sorte que, pour leur malheur, ils ne songent qu'à la vie présente, afin que leurs âmes, à la sortie du corps, soient retrouvées entièrement nues, et n'ayant sur elles que le poids de leurs péchés.

« Je le sens, ô Tiburtius! Je n'ai fait que toucher quelques points d'un si vaste sujet. Si vous voulez m'entendre davantage, je suis prête. »

Tiburtius ne pleurait plus seulement, il sanglotait. L'émotion, produite par le discours de Cœcilia, était à son comble.

Ce mélange de haute éloquence et de poésie saisissante, cette harmonieuse alliance de la certitude des croyances avec l'inévitable obligation du devoir ne pouvaient que captiver une âme neuve encore, qui, comme celle du jeune païen, n'avait point cette écorce impénétrable, que le vice forme et entretient chez les hommes blasés par les plaisirs ou par la cupidité.

C'est pourquoi, il se jette aux pieds de la vierge, en s'écriant :

— Ah! si jamais mon cœur et ma pensée s'attachent désormais à la vie présente, je consens à ne pas jouir de celle qui doit lui succéder. Que les insensés recueillent, s'il leur plaît, les avantages du

temps qui passe! Pour moi, qui jusqu'ici ai vécu sans but, je ne veux plus qu'il en soit ainsi. Jusqu'à cette heure, j'ai vécu sans savoir et même sans chercher à me rendre compte où j'allais. J'errais à l'aventure à travers toutes les indifférences et les incertitudes, à travers toutes les ténèbres et les corruptions de la vie.

« A l'avenir, il n'en sera plus ainsi.

« Mon existence n'aura plus qu'un but unique : celui de me préparer à posséder l'éternelle vie, que le Christ nous annonce et nous promet.

« O Dieu de Cœcilia! continue-t-il; ô Dieu des chrétiens! Dieu véritable! Je te reconnais et je t'adore! Grâce à la parole de ta servante, j'ai déja confessé la vanité des idoles. Aujourd'hui même je veux devenir ton disciple, pour que, à ma mort, je devienne l'héritier de tes promesses. »

En disant ces paroles, Tiburtius se relève, s'avance vers Valérien, toujours assis sur le marbre du bosquet, le prend par la main comme pour l'entraîner, et lui dit d'une voix suppliante :

— Frère, prends pitié de moi. Point de délai! Tout retard m'effraie, et je ne puis plus supporter le poids qui m'accable. Conduis-moi de suite à l'homme de Dieu, je t'en supplie, afin qu'il me purifie et me rende participant de cette vie, dont le désir ardent me consume.

C'en était fait. La grâce avait achevé son triomphe. La prophétie de l'apôtre saint Paul qui dit que *la femme fidèle sanctifiera le mari infidèle*, était doublement accomplie. En moins de deux jours, la jeune chrétienne avait gagné au Christ son époux et son frère.

Mais ce que Cœcilia désirait maintenant avant tout, c'était de profiter du mouvement surnaturel qu'elle voyait s'élever dans le cœur du jeune païen. La sève chrétienne trahissait sa présence en lui jusque dans ses résistances. A plus forte raison apparaissait-elle dans ses aveux pleins d'ingénuité.

Il était donc désirable que le Pontife des catacombes, par la fortifiante chaleur de ses entretiens, amenât au plus tôt à maturité ce fruit, que le zèle apostolique de la Vierge avait fait éclore sur cet arbre jeune et vigoureux.

Aussi, quelle ne fut pas la joie de Cœcilia, lorsque les deux frères prirent congé d'elle, pour se rendre vers le vieillard Urbain.

Elle les suivit du regard à travers les douces larmes qui inon-

daient son visage; et lorsque les sentiers détournés du jardin les eurent dérobés à sa vue, la harpe, de nouveau frémissante entre ses mains, fit monter vers le ciel les accents enthousiastes de sa reconnaissance et de son bonheur.

VIII

Cependant, les deux frères sont arrivés au fond de la catacombe Saint-Calixte.

On imagine facilement la joie du saint vieillard lorsqu'il revoit Valérien, l'enfant du miracle de la veille, les épaules encore recouvertes de la clamyde blanche des néophytes, et lui amenant par la main, doux comme un agneau, le bouillant patricien déjà conquis au Christ, et soupirant après le baptême ainsi que le cerf après l'eau des fontaines.

Instruit plus profondément de la doctrine évangélique, Tiburtius reçoit, au bout de quelques jours, la grâce qu'il a si ardemment ambitionnée. La piscine du salut s'ouvre devant lui, en présence de Valérien et d'une nombreuse assistance, émerveillée des précieuses conquêtes dues au zèle de Cœcilia.

Les nouveaux chrétiens devaient porter pendant sept jours entiers la robe baptismale. Urbain retint auprès de lui Tiburtius. Quant à Valérien, il revint auprès de son épouse, qu'il retrouva en compagnie de l'angélique habitant des cieux. Tous deux rendirent grâces à Dieu, de la gloire réservée à cette maison, que tant de merveilleuses faveurs devaient rendre plus illustre que tous les hauts faits des Valérius.

Lorsque le temps de l'épreuve sainte fut expiré, l'époux de Cœcilia retourna au cimetière de la voie Appienne.

Le Pontife consacra, par l'onction de l'Esprit-Saint, les deux frères soldats du Christ. Ensemble ils reçurent la nourriture mystérieuse qui fait de l'homme un Dieu. Puis, comme des lions courageux, les deux jeunes athlètes purent sortir de ces antres ténébreux et affronter le grand jour du champ de bataille.

En longeant ces galeries, où les restes de tant de vaillants champions de la foi reposaient dans le sommeil de la mort; en coudoyant ces fioles de sang, emblèmes du martyre; en contemplant, à la

lueur des torches, ces palmes gravées sur les pierres tumulaires, Tiburtius se sentait au cœur des élans qu'il ne se connaissait pas.

En effet que lui importait le combat?

Urbain le lui avait dit, en lui donnant le sacrement de la Confirmation : et il l'éprouvait lui-même au plus intime de son âme. Revêtu, comme il venait de l'être, du casque de la foi, et du bouclier de l'espérance chrétienne, il comptait bien ne point défaillir dans la lutte, lors même qu'elle se présenterait au sortir de la catacombe. Désormais pour lui, mourir est un gain, puisque la tombe doit le mettre en possession de cette vie future, dont il ressent les avant-goûts dans cette paix délicieuse qui inonde son âme, depuis qu'il s'est si généreusement donné à Dieu.

Qu'il devait être beau ce retour triomphal des deux athlètes du Christ, revenant, complétement armés pour les combats du Seigneur, à cette demeure qui avait été pour eux une source de vie! Qu'elle dût être être heureuse cette noble chrétienne, dont les efforts et les prières avaient préparé cette double et brillante victoire! Comme ils durent, ensemble, remercier le Tout-Puissant de donner à l'Église de Rome des jours si grands et si beaux!

IX

Tiburtius était tout transformé par le rayonnement de la grâce céleste.

Cœcilia et Valérien voyaient avec la plus ardente admiration les germes de salut se développer merveilleusement dans cette âme, qu'ils avaient ravie au démon, et que les créatures du ciel regardaient à l'envi comme leur sœur. Les anges de Dieu — nous disent les actes de sa vie — se montraient continuellement à lui et il conversait familièrement avec eux. Tout ce qu'il demandait au Seigneur par l'entremise de ces hôtes bienheureux, il l'obtenait sur le champ.

Quant au bonheur que goûtèrent les deux époux, laissons la parole à un illustre écrivain, qui, mieux que personne, a su élever son pieux génie à la hauteur d'un tel sujet.

Voici en quels termes il retrace, d'une main magistrale, le tableau des vertus héroïques dont le palais des Valérius fut le témoin.

« Avant d'ouvrir la lice dans laquelle devaient vaincre et triompher les trois héros, arrêtons-nous un moment à contempler le sublime spectacle qu'offrait au ciel et à la terre l'amour des deux époux que l'ange était venu couronner.

La grâce, par laquelle Dieu sanctionne l'union conjugale, était descendue sur eux. Elle avait confondu leurs cœurs dans une ineffable tendresse, forte comme la mort, affranchie de la servitude des sens : affection plus intime que celle qui lie le frère à une sœur chérie, et semblable en quelque chose à celles qui, au ciel, unit les anges épris en commun de la beauté divine.

Nous voyons que saint Justin a révélé aux Césars, dans son apologie, qu'un tel amour se rencontrait souvent alors chez des époux chrétiens, et déclarait ainsi l'indépendance de l'âme à l'égard de l'attrait sensuel.

L'Église chrétienne devait garder en son sein ce mystérieux élément qui fait apparaître la dignité humaine dans tout son éclat, et renverse les vulgaires pensées de l'homme charnel. Aux yeux du chrétien, le mariage est avant tout, l'alliance de deux âmes : le monde n'y voit et n'y cherche que le côté sensuel. Il a fallu que l'humanité, redressée par le Christ, en vint à comprendre que l'essence de l'amour est dans les sentiments, et qu'on en profane le nom en l'appliquant exclusivement à un attrait si souvent volage et toujours passager.

C'est pour cela que l'Esprit-Saint a semé sur la route de l'Église les exemples les plus éloquents : au sein de Rome païenne, Valérien et Cœcilia; sur le trône impérial de Constantinople, sainte Pulchérie et Marcien; sur celui d'Occident, l'empereur saint Henri et sainte Cunégonde; en Angleterre, saint Édouard et Édithe; en Pologne, Boleslas V et une autre sainte Cunégonde; en Hongrie, Coloman et Salomé; au midi de la France, saint Elzéar de Sabran et sainte Delphine de Glaudère; en Bretagne, le duc Pierre II et la bienheureuse Françoise d'Amboise; dans le Maine, le comte Robert et la bienheureuse Jeanne de Maillé.

Telle fut l'alliance plus angélique qu'humaine, dont la demeure des Valérius fut l'heureux témoin. Valérien et Cœcilia y goutèrent cet amour qui procède de Dieu même, auteur du lien conjugal (1). »

La plus délicieuse union régnait, en effet, au palais du Trans-

(1) Dom Guéranger, abbé de Solesmes, p. 288.

tévère, depuis que la même foi y éclairait tous les esprits, et que la même charité y enflammait tous les cœurs.

Chaque jour qui s'écoulait en resserrait les liens sacrés. On priait en commun; on servait les pauvres ensemble; ensemble, on visitait les malades et l'on ensevelissait les morts.

A part le temps consacré à la bienséance des devoirs que leur haute situation leur imposaient, Dieu, les pauvres et les cérémonies de l'Église absorbaient les journées et quelquefois les nuits des trois hôtes de ce bienheureux séjour.

Les anges les favorisaient souvent de leurs apparitions radieuses.

Cœcilia, Valérien et Tiburtius se seraient crus au ciel, si le Seigneur, soucieux d'exaucer les désirs de leurs cœurs généreux, ne leur avait ménagé l'occasion de passer par le Golgotha, avant d'arriver au Thabor.

F. Périgaud.

(*A suivre*).

SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE

XII

LE PRESBYTÈRE DE MONTBERNARD

Alpes! forêts, glaciers ruisselants de lumière,
Sources des grandes eaux ou j'ai bu si souvent,
Sommets! libres autels où, dans ma foi première,
J'ai respiré, senti, touché le Dieu vivant!...

De tous les grands espoirs vous m'avez fait largesse;
Je vivais dans l'effroi, vous m'avez rassuré,
J'avais soif de beauté, de bonté, de sagesse...
Le Dieu que je cherchais, vous me l'avez montré.

A travers votre azur, dans l'insondable espace,
Hissé sur vos sommets, j'entrevis son séjour;
Je n'ai pu, moi chétif, lui parler face à face,
Mais vous m'avez redit que son nom est amour.

Et je l'ai si bien cru, dans ma longue jeunesse,
Qu'à lui, qu'à son ouvrage, à mes frères humains,
Admirant, adorant, joyeux, épris sans cesse,
J'ai prodigué partout mon cœur à pleines mains.

(Victor de Laprade : *Adieux aux Alpes.*)

Vous avez bien souvent rêvé des vallons sauvages de la brumeuse Écosse, de ces *glens* parsemés de bruyères, que domine quelque vieille tour démantelée, dont le highlander, tartan sur l'épaule et claymore au côté, vous content les mélancoliques légendes.

Sur les traces de cet enchanteur, qui vendait si cher sa poésie, — Walter Scott, — vous avez combien de fois parcouru les sentiers abrupts, hérissés de sapins, les forêts de grands vieux chênes

séculaires, les roches vêtues de mousses, riche manteau de velours, les gorges désolées et les marais verdoyants? Ces vertes vallées du royaume des Stuarts, où le boîteux d'Abbotsford promène ses héros, l'aventureux Halbert Glendinning, ou le valeureux Cosme Comyne de Bradwardine, vous les avez vues, dans vos rêves, riantes ou grandioses, coquettes sous leurs parures de feuillage, pittoresques avec leurs entassements de rocs, et d'une étrange poésie.

Nos Alpes, en quelques endroits, ressemblent aux montagnes d'Écosse; elles en ont les grandes lignes, les vastes échancrures, la verdure sombre, les granits rouges, les cîmes déchiquetées.

Le val de Montbernard se creuse entre deux énormes contreforts du massif alpestre.

A gauche, c'est un mont taillé à pic; des forêts de melèzes et d'arole en couvrent la pente, çà et là tailladée de balafres profondes, mettant à nu la roche noire, schisteuse, luisante, — et plus bas les couches de calcaire, jaunâtres, qui vont peu à peu se désagrégeant.

A droite, la pente est moins raide. Sur les premières croupes, étagées comme les assises d'une gigantesque pyramide, ce sont des vignes exposées au soleil, avec leurs *provins* fouillés dans la terre grise, leurs *perchées* régulières, leurs *cabotes* rustiques, hutte de planches peinturlurées, ou tonnelles de chèvrefeuille, bâties à l'ombre des amandiers.

Plus haut, des prairies, des pâturages, plantureux et gras, bordés de haies vives; des vergers pleins de pommiers; plus haut encore, des broussailles brunes, — des *arcosses,* comme on dit là-bas, — et tout en haut la roche dépouillée, diaprée de couleurs bizarres, ici violette, là bleuâtre, là encore d'un roux tacheté des étincelles du mica. Et la crête se découpe en arêtes nettes, en pics aigus, sur le ciel limpide.

Au fond, s'élève la masse du Charvin, aux flancs ravinés, au sommet arrondi comme un dôme, presque toujours couvert de neige, et derrière encore d'autres sommets, des glaciers d'un blanc opaque, des aiguilles hardiment lancées dans l'espace.

Entre les deux montagnes, un torrent court, bouillonne, se précipite, à travers un dédale de blocs, se creusant un lit dans les détritus d'ardoise, jaillissant en cascade, et parfois s'engouffrant à grand bruit dans un tunnel d'où il sort blanc d'écume.

Au-delà des vignes, au-delà des prairies, ce clocher à flèche lui-

sante, qui émerge d'un bois de tilleuls, de noyers, de hêtres, c'est Montbernard, une pauvre église, assurément !

La façade est « ornée » — que la langue française est pauvre ! — ornée de trois fresques. La Vierge, dans une gloire de nuages, trône au fronton ; d'un côté de la porte, saint Georges monté sur un cheval plus gros qu'un éléphant ; de l'autre, le bienheureux saint François causant de bonne amitié avec le loup de Gubbio.

Le peintre a épuisé sa palette ; l'azur et le vermillon il les a prodigués, s'inquiétant peu, au surplus, en véritable coloriste, des règles du dessin et des lois de la perspective. Naïf artiste dont la renommée n'a pas dépassé les frontières de la paroisse, — heureusement pour lui !

Mais le bon Dieu, qui donne le génie, aime ces temples modestes à l'égal des splendides basiliques, enrichies à profusion des chefs-d'œuvre des Michel-Ange et des Raphaël, de toutes les merveilles de l'art. Cette pauvre église, avec ses peintures grossières, ses autels de bois et de plâtre, ses statuettes informes, ses murailles crevassées, son dallage raboteux, n'en est pas moins un sanctuaire.

Et quand la foule des fidèles l'emplit, quand on y voit prier ces vieillards et ces jeunes gens en habit blanc, brodé aux coutures de laine verte et noire, ces bonnes femmes au large escophion de toile, à la robe de bure épaisse qui se tiendrait debout toute seule, comme une cloche de bronze, et ces fillettes blondes, si jolies sous leur calotte ronde à galons écarlate, tous venus par le froid âpre et la neige dure, ou par la grande chaleur du soleil d'été, des hameaux situés à plusieurs heures de marche, — on admire quand même cette laide bâtisse, qui est la maison de tous, et où tous les cœurs viennent battre à l'unisson pour honorer le Seigneur.

Autour de l'église, quelques chaumières se groupent, ombragées d'arbres fruitiers. Ce sont de pauvres bâtisses, faites de pierres brute et de mortier, avec des granges de planches de sapins que le temps a vermillonnées, et des toits de chaume, épais comme le tapis de neige qu'ils doivent supporter l'hiver, mais tout brodé, en été, de pariétaires et de mousses.

Le paysan, qui ne veut point payer au gouvernement plus d'impôt que son logis ne vaut de capital, se condamne à l'obscurité : les murs sont percés de lucarnes étroites ; une fenêtre, deux au plus, pour donner l'air et la lumière. L'écurie a des soupiraux

grillés; le fenil, une large baie, et les greniers, des trous protégés par des auvents de tôle.

Au-dessus de la porte, une croix, peinte en bleu, ou, dans une niche étoilée, une madone de plâtre, mains ouvertes pour laisser pleuvoir les bénédictions, annoncent que c'est ici la demeure d'un chrétien.

Le village est un amas de chaumières, disséminées çà et là, au hasard, le long d'un chemin semé de cailloux, entre des haies de fusains, de poiriers de saint Martin et d'églantiers chargés au printemps d'une moisson de roses, à l'automne, de grappes de corail.

La cure est tout près de l'église, jouxte le cimetière, peuplé de croix noires jaillissant parmi les herbes grasses. De son jardin, clos de treilles, le pasteur voit les tertres funéraires, embaumés de folles fleurs poussées sur les corps de ceux qui furent, et les saules qui penchent, au bord du sentier, leurs branches flexibles, verdâtres, doucement balancées en longues franges par la brise de la montagne.

*
* *

C'est dans cet oasis alpestre que l'abbé Félix goûta enfin le vrai bonheur.

Lorsqu'il y vint, avec l'archiprêtre et les curés voisins, pour y être installé, il ressentit au cœur cette joie et cette paix de la certitude qui rendent la vie si facile et si heureuse. Il prit possession, comme si c'eût été pour toujours, du maître-autel, du confessionnal et de la chaire.

Il devenait le maître, et surtout le Père. Il jouissait par avance de tout le bien qu'il ferait. Il souriait à ses ouailles, à son troupeau, car il aimait cette parabole simple et touchante où le Maître des Maîtres se compare à l'humble pasteur allant à la recherche de la brebis égarée.

Mais il ne la trouvait pas égarée, lui, Félix, cette brebis, car toutes étaient réunies autour de lui. Toutes ! Les anciens : des vieux de quatre-vingts ans, chenus, courbés, appuyés sur leurs bâtons de houx, ayant gardé l'habit de l'autre siècle et le bonnet rouge incliné sur l'oreille; des jeunes, escortés de leur famille, une tribu, un *clan*, tout ainsi qu'en Écosse. Des ménages de dix-huit ou vingts enfants, les filles, accortes autant que modestes, n'ayant

au bas du jupon qu'un seul galon de laine bleue; les garçons, robustes, le visage ouvert et gai, hâlé, mais sans ride, et l'œil franc, le sourire amène, avec la blouse ou la veste de futaine, et le chapeau aux larges ailes, gris, garni de fleurs.

Et puis les petits. Écoliers à figure mutine; fillettes aux joues pourprées, aux grands yeux bleus, se cachant à demi derrière le tablier des grands-mères; enfantelets mignons, aux lèvres roses, aux boucles blondes.

Tous étaient venus au-devant du curé, prince de la paroisse, et roi dans la montagne.

Félix eut pour tous un doux sourire et une bonne parole; il répondit sans emphase à la harangue du syndic; il comprit, d'un regard, qu'il aurait maille à partir avec le maître d'école; il fut digne et poli avec le châtelain, qui lui offrait un bouquet des plus belles fleurs de sa serre; et quand enfin il s'avança, conduit par le vieil archiprêtre, qui hâtait la cérémonie, ce fut une acclamation générale de ces braves gens, fiers d'avoir pour pasteur un prêtre sur la poitrine duquel brillait la croix d'honneur.

*
* *

Ses hôtes partis, lui augurant bonne chance et longue vie, l'abbé Félix revint à petits pas vers son logis, laissant errer son regard sur le paysage, allant du torrent noir moiré d'écume, aux cîmes orgueilleuses, et des prés semés de fleurettes au village enfoui dans la verdure.

Il admirait les dentelures faites par les sapins sur les crêtes, l'échiquier tracé par les champs sur les pentes larges, la falaise escarpée de calcaire surplombant le ravin, les roches luisantes parmi les broussailles desséchées, les cabanes éparses, au bord du chemin, les petites chapelles blanches, étoilant le vaste plateau.

Et il songeait que sa vie, désormais, s'écoulerait dans cette solitude, où Dieu l'appelait pour faire un peu de bien.

Au détour du sentier, au-delà d'une couche où frissonnaient des trembles, des yeuses enguirlandés de lierre, bois vierge où des armées d'oiselets se livraient bataille, où des myriades d'insectes peuplaient les mousses soyeuses, les lichens et le gazon odorant, il vit le manoir du châtelain, hardiment campé sur un massif de granit, avec son donjon crénelé jadis, son pignon pointu, sa tourelle en poivrière.

Le baron qui vivait là n'avait plus de baronnie, et toute sa noblesse gisait dans quelques liasses de parchemins, conservés avec un pieux respect au fond d'un antique coffre de fer. Cependant l'aigle héraldique, ailes éployées, serres ouvertes, planait encore, taillée dans la pierre blanche, sur l'ogive du portail. Mais les ronces avaient envahis la douve, et des madriers à peine équarris remplaçaient le pont-levis, et la herse ne glissait plus dans ses profondes rainures.

Toute la vie sociale tenait dans ces trois maisons : L'Église, d'où l'on ne peut chasser Dieu ; le château, qui s'émiette, en même temps que le blason s'efface et que le lignage diminue ; le presbytère, où le prêtre, plus noble que le seigneur, et pauvre comme le paysan, représente ce qui ne meurt pas.

Félix, ayant parcouru sa paroisse, voulut visiter son domaine. Pauvre logis que celui d'un curé de campagne, et surtout d'un jeune curé, qui le meuble avec ses économies, c'est-à-dire avec rien : moins que le ménage de l'Auvergnat qui, du moins, possédait cinq sous bien à lui.

La cure est basse, crépie de chaux. Une treille en longe la façade : pampres verts enroulés sur des perches brunes. Le toit est papelonné d'ardoises, à moitié effritées, et des poutrelles placées en travers servent à soutenir, en hiver, l'énorme poids de la neige accumulée en abondance.

La porte est ouverte en toute saison, car c'est ici la maison de tout le monde, et quiconque y veut entrer, entre librement, de l'aurore à la nuit.

En bas, le bûcher, où s'entassent les vieilles souches que dévorera le feu du prochain hiver : *grobes* de noyer, billots de chêne, rondins de hêtres, fascines qui ornaient le reposoir de la Fête-Dieu dernière, alors qu'un feuillage luisant et parfumé habillait leurs rameaux, aujourd'hui desséchés.

La cuisine, aux murailles enfumées, aux solives noircies. La crémaillère pend au-dessus de l'âtre, garni des landiers tordus que messire Jacques Vaubin fit forger, l'an 1416 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, et que vingt recteurs se sont légués d'âge en âge. Sur le manteau de la cheminée, des chandeliers de cuivre sont rangés en bataille, le moulin à café ressemble à un fortin, la poivrière, à un tourjou. A l'autre angle, le lanternin à vitres de corne que le petit clerc balance à bout de bras, quand M. le Curé

s'en va, au milieu de la nuit, porter le Viatique à un moribond, là-haut, tout là-haut, sur les sommets.

Le buffet est vide. Quelques assiettes d'étain, des écuelles de faïence, des fourchettes de fer et des cuillers de bois. On ne paierait pas, au prix de toute cette vaisselle, une soucoupe du Sèvres de pacotille que l'honnête ville de Limoges fabrique pour l'exportation. Puis les marmites, les casseroles, juste ce qu'il en faut pour que la ménagère ne soit point humiliée.

Nulle bourgeoise qui ne ferait la moue, en voyant cette pénurie : il faut une bien autre batterie pour cuire l'œuf à la coque du bourgeois progressiste, libéral et content de son sort!

Le réfectoire : deux ou trois pauvres images enluminées sur le papier gris à rayures vertes. Un rideau de mousseline, d'une blancheur parfaite, drapé devant la fenêtre. Un grand Christ de bois noir, entre deux vases de fleurs, à la place apparente. Une table carrée, solide, et des chaises de bon bois. Puis le fauteuil, monument vénérable, fait en paille tressée, mais orné de coussins dont le vieux drap vert moucheté de blanc ne tendit que douze années durant le billard du café de la Belle-Étoile!

M. le Curé s'y délasse, en lisant son journal. Quand Monseigneur fait sa tournée pastorale, il trône sur ce siège, alors décoré d'une housse d'étoffe rouge.

C'est tout. En haut, la chambre du Curé. Des rayons chargés de livres, de beaucoup de livres; un bureau encombré de papiers, de beaucoup de papiers. Un prie-Dieu, sous un crucifix, entouré de reliquaires. Dans un coin le lit, à courte-pointe à ramages, avec l'oreiller bien blanc, et, au chevet, une Madeleine «peinte à l'huile» dans un cadre de bois dédoré.

Pas de tapis : une peau de chamois devant la couchette. Pas de rideaux aux fenêtres grillées. Le seul ornement, c'est un grand médaillon ovale, enfermant sous un cristal bombé, un ruban de soie blanche noué sur un morceau de velours violet où sont brodés ces mots : *Tu es sacerdos in æternum*, avec la date de l'ordination.

Puis, le long du corridor, les chambres réservées à l'hospitalité; celle qu'on donne aux malades a un lit de fer; les autres ont des paillasses, posées sur des tréteaux. La paille de maïs est toujours fraîche, mais la propreté est le seul luxe de ces humbles cellules, où l'on dort si paisiblement.

Tel est le palais d'un curé dans la montagne. Un palais dont la propreté est le seul luxe, mais dont l'envie ne franchit jamais le seuil. On vit là, très bien, avec neuf cents francs de rente.

Le jardin s'étend derrière la cure. Deux allées le coupent en quatre parts, laissant au centre une corbeille, où poussent, quand le vent et le soleil le permettent, quelques géraniums étiolés, des chrysanthèmes et des verveines.

Le reste est planté de légumes; salades épanouies en roses d'un vert tendre; choux en boules d'airain, artichauts en gerbes d'acanthe, pois enroulés autour d'échalas, planches de carottes, au feuillage en dentelle.

Des poiriers nains aux angles des carrés, des bordures de buis. Le long de la muraille, le persil, le cerfeuil, la pimprenelle. Au fond, deux ruches, et la cage aux lapins, et dans un angle, un fouillis de plantes grimpantes chargeant une tonnelle, où parfois le maître de céans vient lire son bréviaire, en respirant la senteur exquise du jasmin, en admirant les clochettes d'argent du liseron et les thyrses violets de la glycine.

Félix, quand il eut vu toutes ces choses, se réjouit d'être si riche. Le logis lui plaisait, et aussi le jardin, tout embaumé et tout fleuri. Il eut même peur d'être trop heureux dans ce paradis, mais il offrit sa joie au bon Dieu, et promit de se résigner si jamais il le fallait quitter.

*
* *

Comme un bonheur ne vient jamais seul, Félix eut, par surcroît, celui de trouver une bonne servante.

Une vieille fille de quarante ans, au visage doux, mais d'une énergique laideur. Petite, mince, mièvre, pâle, les joues criblées de taches de rousseur, avec de rares cheveux jaunes, relevés sous son *berretin* de soie brochée. Sa taille fluette disparaissait sous les plis abondants de sa cotte de drap, et le fichu brodé de fleurs en laine, cachait ses épaules pointues.

Accorte avec cela, preste, gaie, sachant rire, laborieuse, économe. Un peu familière : toutes ces bonnes filles de là-bas sont ainsi. Importune pour être trop serviable, ayant grand souci du moindre rhume, et grondant son maître à tout propos : parce qu'il se couchait tard et qu'il se levait tôt, et qu'il mangeait trop vite, et qu'il ne ménageait pas sa peine, et qu'il donnait « tout ça sien »,

et qu'il abandonnait volontiers le maigre casuel, qui, régulièrement perçu, l'aurait enrichi d'au moins douze écus chaque année.

A part ces mercuriales, et quelque penchant à l'intempérance de langue, cette montagnarde était parfaite. Sobre, vivant de peu, sachant élaborer de merveilleux plats de farine de maïs appelée *polenta*, boulangeant elle-même le pain de la cure : *pain passé*, beaucoup de seigle et peu de froment. On parlait de son ratafia de merises dans sept paroisses d'alentour. Le sacristain l'avait en haute estime; les enfants de chœur craignaient sa main nerveuse, prompte aux taloches.

Pour achever, ce trésor répondait au nom de Symphorose.

Symphorose, au second jour de son installation, fit visite à plusieurs commères, et leur confia, sous le sceau du secret, qu'elle raffolait de cet animal souple, malicieux, rusé, fantasque, plein de caprice, et de grâce aussi, haïssable pour tous ses défauts, et que chérit toute demoiselle majeure. Le lendemain, elle eut trois chats : Raboton, blanc et noir; Menoune, d'un gris superbe; Ma Grosse, fauve comme une lionne.

Félix ne prit pas ombrage de cette invasion féline. La promenade solitaire l'ennuyait. Il obtint de Symphorose la permission d'avoir un chien : un affreux chien de berger, tout noir, avec des yeux de feu, des poils ébouriffés, une mine féroce, qui fut appelé Dragon.

*
* *

L'existence du curé de campagne n'a rien qui puisse faire envie aux aimables bourgeois qui se gaudissent de la fainéantise invétérée du prêtre, et qui, se pavanant dans leurs habitudes bourgeoises, censurent gravement ce prêtre qu'ils ne connaissent point.

Vivre d'un bout à l'autre de l'année, dans la montagne, au milieu de paysans simples et pauvres, avec une servante parfois acariâtre et quinteuse, ignorante le plus souvent, des chats et un chien pour toute société; n'avoir de récréation que l'étude, et de plaisir que la rare visite d'un confrère; se priver de tout superflu, souvent rogner le nécessaire; équilibrer par des prodiges de parcimonie un budget misérable, ce n'est pas, assurément, goûter les charmes de la vie.

Avec MILLE francs par an, il faut nourrir deux personnes, payer

le salaire de la servante, se vêtir, exercer l'hospitalité, faire l'aumône, prévoir le médecin et la pharmacie, parer aux multiples dépenses de détail, — et ne se point endetter.

L'intelligence réclame sa part, quelques livres, un journal, les instruments de travail de l'homme studieux. La vie matérielle est pénible, la vie de l'esprit est bornée, par cette pénurie d'argent qui cause d'insupportables souffrances aux délicats et aux sensitifs. Les moines, du moins, n'ont aucune de ces inquiétudes misérables : le pain du corps est assuré, la bibliothèque du monastère est inépuisable, et la causerie sous les arceaux du cloître rafraîchit l'âme, lasse de solitude.

Mais le ministère pastoral impose d'autres privations. Quelques mots échangés avec le paysan qui laboure sa terre, ou l'enfant qui sort de l'école, ou la ménagère qui vient demander un conseil. Une fois par semaine, le dîner chez le curé voisin, où l'on retrouve la soupe et le bouilli de Symphorose ; de temps à autre la conférence, qui ruine pour deux semaines l'hôte empressé et trop cordial. C'est tout.

Le curé se lève à l'aube. En été, il va sonner la messe lui-même, le sacristain est aux champs. Il prépare l'autel ; il célèbre le divin sacrifice. Puis il revient chez lui. C'est l'heure de ses audiences.

Chaque matin amène de nouvelles recrues. N'est-il pas le juge de paix, l'avocat, le médecin, le conseiller de ses paroissiens? Il arrange des procès, il réconcilie des familles, il donne son avis sur telle affaire, il s'occupe d'un mariage, il distribue des remèdes, il morigène l'étourdi. Le maire, ou l'adjoint, le consulte sur les intérêts de la commune ; le géomètre lui emprunte des livres.

Il en a pour une heure, ou deux, à s'entretenir avec tous ces gens ; quelques-uns s'en vont satisfaits ; d'autres maugréent, ordinairement ceux à qui l'on a rendu service.

On sonne le catéchisme. En hiver, c'est une couple d'heures à passer dans une église froide, où les quatre vents se donnent rendez-vous. Des marmots glacés, engourdis, rangés sur les bancs. La plupart ne savent pas lire. Plusieurs n'ont pu obtenir de mère-grand les six sous que coûte le petit livre, et le curé, bon gré mal gré, trouve les six sous dans sa poche. Il est quasi plus facile de faire un cours au collège de France. Des mémoires incultes, des cerveaux obtus, l'indifférence du savoir, voilà les écoliers. Le maître doit se faire petit pour être compris.

Midi. L'*Angelus*. La marmaille prend sa volée : on joue au palet dans le cimetière ; on joue à *cuite à marmolue* (ce qui veut dire à cache-cache) dans les sentiers bordés de troëne. Le curé a grand appétit. Ma Grosse, Raboton et Menoune rôdent autour de la table. Dragon, assis posément, l'œil fixe, l'oreille dressée, attend le premier os. La nappe bise, la faïence, le verre, égaient la salle sombre. Un rayon de soleil met une auréole autour du crucifix.

Le repas est frugal : Symphorose va et vient, empressée, d'un air important, glorieuse d'avoir tiré parti des restes de la veille : son *farçon* de pommes de terre est succulent : il y en aura encore pour le soir ; le rôti est un peu brûlé, c'est que la Modeste est venue quérir de l'huile de mille-pertuis pour son garçon qui s'est entaillé la jambe avec une serpe.

L'après-dîner est réglée, tout ainsi que la matinée. Le bréviaire à lire, en marchant, tandis qu'on va voir les malades, ou les vieux qui ne peuvent plus venir à l'église. L'étude : une controverse pour la conférence; un cas de conscience à soumettre à l'évêque; la préparation du prône de dimanche; une question de théologie qu'on veut approfondir; le sermon qu'on prêchera, aux vêpres de la fête prochaine.

Puis on lit quelque bon livre. L'histoire de l'Église a des attraits: elle est l'histoire du monde; elle explique le passé, elle prédit l'avenir. L'archiprêtre a envoyé la livraison de la Revue. Il y a là un article savant, très soigné; mais l'auteur est-il bien sûr des citations qu'il emprunte à Origène, à Eusèbe de Césarée, aux anciens *synaxaires?* Il convient de comparer, et, — ma foi ! — si l'érudit s'est trompé, on lui répondra.

Il s'agit d'une dissertation sur le petit nombre des martyrs. Cent volumes à compulser, cent pages à écrire : c'est quatre mois de travail. Mais on a la joie du devoir accompli.

Un tour de jardin maintenant. Il y a lieu de manœuvrer le râteau, la bêche et la pioche. L'herbe envahit les allées; le buis veut être taillé; ce rosier nain doit être transplanté, et cette plate-bande, sarclée. Symphorose est d'une négligence fatale à l'endroit des pois ramés, et voici deux plants de groseillers qu'il s'agit d'arracher à l'instant.

Mais soudain messire Dragon aboie, Symphorose appelle, le clerc accourt tout effaré. On apporte un nouveau-né pour le baptême, et les cloches vont entrer en danse. Le parrain et la marraine, enru-

bannés, joyeux de faire un chrétien, ont grand'hâte. La nuit est proche.

Le curé accourt. Il baptise le petit. Il ira voir demain l'accouchée :

— Symphorose, un peu de sucre pour la Josephte, un verre de vin à son compère.

Et la servante d'obéir, non sans murmure, car la cueillette du vin n'a pas été fructueuse et le tonnean sonne creux. Le sucre est cher, est-ce pour le prodiguer aux autres, que Monsieur le Curé n'en met qu'un morceau dans sa tasse de café, le dimanche ?

La nuit est venue. Le curé travaille à la clarté de la lampe. A peine, tantôt, avait-il entamé sa besogne. Il l'interrompt encore pour manger la soupe. Une collation rapide : du fromage et des noix. Mais il aura une goutte du ratafia de Symphorose, qui récompense à sa façon le petit cadeau offert à l'accouchée.

L'office, la méditation, la prière. Tout le village dort, le curé a maintenant le droit de se reposer. Il est fatigué.

Hier, il fit la chaîne tout le temps que la chaumière d'Hilaire mit à brûler, et la nuit d'avant on l'éveillait en toute hâte pour porter le viatique à Bruno, l'octogénaire, au hameau de Placopet, tout près des glaciers.

*
* *

Il semble que le ministère pastoral, tel qu'il est dépeint dans cette esquisse modeste, doive suffire à occuper tous les instants de la vie, et que si parfois quelque lassitude puisse accabler le pauvre curé de la montagne, jamais du moins l'ennui, ce rongeur qui dévore les oisifs des villes, n'ait prise sur lui.

Eh bien ! cette existence si remplie, Félix ne la trouvait pas assez laborieuse encore. Il en occupait chaque minute, mais il se reprochait parfois ses innocentes récréations, ses promenades solitaires qui le laissaient livré à ses pensées.

Il eut voulu soulager sa famille, si nombreuse, que parfois la gêne y jetait ses mélancolies noires, encore que le vieux grand-père travaillât toujours, et vit tous les braves ouvriers, ses fils, assidus à la tâche quotidienne, les uns, maniant comme lui la varlope et le rabot, les autres forgeant le fer sur l'enclume, leurs femmes tressant des corbeilles, ou filant le chanvre. Mais il y avait tant d'enfants dans la maisonnée !...

Parmi les neveux du curé Félix, qui venaient de temps à autre à Montbernard, un peu timidement, car Symphorose faisait froide mine, quand on surprenait à l'improviste sa cuisine sans provisions, il y avait deux frères jumeaux, deux jolis enfants de douze ans, turbulents à rendre fou le plus patient pédagogue, mais sages et bons, au sourire malicieux, aux yeux bleus plein de candeur.

On les nommait Dodon et Zeph, traduction un peu libre de Claude et Joseph, prénoms que les hauts seigneurs du crû de là-bas, avocats ou notaires, abandonnent au vulgaire pour se parer des Edmond et des Casimir qui ont traîné dans tous les romans.

Zeph et Dodon ne se quittaient jamais. Nés le même jour, nourris au même sein, ils se ressemblaient au point que leur père même les confondait parfois l'un avec l'autre. On eut dit qu'ils n'avaient à eux deux qu'une seule âme, ayant les mêmes vertus, les mêmes qualités et les mêmes défauts. Ce n'étaient point des anges, mais c'étaient de bons petits cœurs, aimant Dieu et l'honorant.

— Le portrait de mon Félix, disait l'aïeule avec orgueil.

Et quand le curé descendait à la ville et qu'il prenait les enfants sur les genoux, heureux un moment de sa quasi-paternité, la vieille Rosalie regardait ce visage austère, d'une beauté sereine, encadré entre ces deux figures fraîches et roses, rayonnantes de cheveux d'or. Et alors elle soupirait.

Elle soupira si fort que Félix, l'ayant devinée, et comprenant qu'elle n'osait avouer la cause de ces gros soupirs, reprit tout songeur le chemin de Montbernard, où il trouva Symphorose d'assez bonne humeur, certaine couvée de poules patiemment surveillée ayant réussi à merveille.

— Serait-il bien difficile? demanda le Curé à la servante, d'arranger deux petits lits dans la chambre qui est auprès de la mienne?

— Oh ! oh! fit Symphorose, d'un air qu'elle voulut faire revêche, monsieur le Curé, vous méditez un coup.

Tout autre aurait battu en retraite. Félix se mit à rire :

— Oui, dit-il, je prends mes neveux Zeph et Dodon à la cure, Symphorose.

— Miséricorde! s'écria-t-elle, et qu'en voulez-vous faire?

— S'il plaît à Dieu, des lévites pour la maison du Seigneur. Je les instruirai. Plus tard, ils seront des hommes, et qui sait, j'aurai deux bons soldats à donner au pays, ou deux prêtres, à l'Église...

— J'entends! fit la montagnarde. Mais de quoi les nourrirez-

vous. C'est à peine si vous mangez votre content, et les pauvres nous prennent le plus clair de notre bien. Il n'y a rien à la cave et pas grand'chose au grenier. Tout enchérit. Ne me fit-on pas, l'autre jour, payer quatorze sous la livre de beurre? Vous avez moins de linge dans votre armoire qu'un granger de la vallée, et si je n'envoyai les enfants de chœur ramasser du bois mort dans la forêt...

Félix interrompit net ces doléances.

— C'est bon, dit-il, Symphorose. Voyez à ce que les lits soient prêts demain soir. Nous mangerons un peu plus de soupe, et un peu moins de rôti. Le pain noir est plus savoureux que le pain blanc, et nous boirons de la piquette.

Symphorose essuya ses yeux, assurant que la poussière l'aveuglait, et le curé, ayant souri sans ajouter un mot, s'en alla chercher dans sa bibliothèque la grammaire latine, l'*Epitome*, et le dictionnaire qu'il avait autrefois si souvent maudits.

Le lendemain, Zeph et Dodon embrassaient bonne-maman Rosalie toute fière d'avoir été comprise sans avoir parlé; ils faisaient, après souper, la prière du soir avec leur oncle et Symphorose, et s'endormaient bientôt dans un rêve doré.

*
* *

Désormais l'abbé Félix se leva une heure plus tôt, et se coucha une heure plus tard. L'après-midi appartenait aux leçons. La veillée, aux travaux de l'intelligence. Il voulait être savant, pour faire des savants. Il ne se contentait pas du peu de science qui éloigne de Dieu, il aspirait au beaucoup de science qui rapproche de Dieu.

Il cherchait à faire pénétrer dans ses élèves cet amour du savoir qui le possédait.

Le prêtre, pensait-il, est dans la société un conseiller, un guide, un maître et un apôtre. Ce qu'on respecte, aujourd'hui, c'est le savoir. Il faut que le prêtre sache, qu'il ne soit point inférieur aux hommes qu'il a mission de diriger, qu'il se mette à la tête du mouvement intellectuel de l'époque et ne reste jamais en arrière, car l'Eglise n'a rien à redouter de la lumière, et toujours elle a gardé les grandes traditions de la science. Obscurantiste, le prêtre ne l'est pas, et ne peut pas l'être : il s'écarterait alors de la voie qui lui est tracée. Encore que le ministère pénible qu'il exerce absorbe la plus grande partie de son temps, il doit

travailler sans relâche, et beaucoup apprendre, afin d'enseigner beaucoup. S'il lui est interdit, par les labeurs de la vie pastorale, de se consacrer entièrement à l'étude, comme ces admirables Bénédictins, qui sont les savants de l'Église, de même que les Dominicains en sont les prédicateurs, les Chartreux, les aumôniers, les Jésuites les professeurs, il a du moins assez de loisir pour suivre le progrès de l'esprit dans sa marche, en étudier les moyens et le but final, aider à son essor ou l'arrêter dans sa course, selon que la présomption humaine le fait trop rapide et trop irréfléchi, ou que son effort, tend au contraire, à rendre la société meilleure, plus sage, plus soumise aux lois d'en haut.

Et comme il nourrissait le secret espoir de voir un jour les deux frères entrer dans la sainte milice, qui demande tant de recrues, parce que tant de soldats succombent à la peine,—il avait l'ardente ambition de faire de ces enfants des hommes d'élite qui pourraient un jour rendre à l'Église de grands services.

Il n'épargnait rien pour atteindre son but. Aucune fatigue ne le rebutait, aucune besogne ne le lassait. Il emmenait ses élèves avec lui partout : à l'église où ils se pénétraient des beautés de la liturgie et de ses symboles, où ils apprenaient à aimer la maison de Dieu, la prière et la méditation. Chez les pauvres, où la charité leur apparaissait, avec ses sacrifices, avec ses grâces. L'exemple leur montrait là que donner est peu de chose, que savoir donner, être doux aux humbles, aimable aux souffrants, est l'essence même de la vertu.

Auprès des malades ils voyaient de quelle efficacité sont les consolations d'une religion qui a prévu toutes les infortunes.

S'ils allaient dans la montagne, ils admiraient l'œuvre de Dieu sous tous ses aspects, si multipliés et si divers. La nature s'ouvrait à leurs yeux comme un livre immense, dont ils tournaient les pages avec une avide curiosité. Les plantes, les pierres, le sol, les arbres, leur devenaient sujets d'entretiens charmants, que leur mémoire gardait comme autant de leçons.

Le soir, les étoiles traçaient au ciel ces efflorescences diamantées qui sont les broderies de l'azur, et Félix les entraînait avec lui, pour ainsi dire dans l'espace, leur dévoilant les merveilleux calculs des Ptolémée, des Copernic, des Galilée, des Kepler, de tous ces hommes qui, à force de vivre dans le ciel, avaient presque oublié la terre.

Les vieilles ruines, les donjons écroulés dans leur linceul de lierre, les chapelles romanes ou gothiques, étaient le texte de causeries familières où, de l'architecture des anciens âges, on passait aux délicates questions de l'art, aux souvenirs poétiques, aux légendes, et c'est ainsi qu'ils apprenaient l'histoire féodale, souvent unie à l'histoire des Saints.

Félix retrouvait avec ces enfants les émotions profondes et pures de sa jeunesse. Il goûtait un plaisir exquis à embellir ces intelligences vierges, à former ces cœurs innocents et purs, et la candeur de ces âmes reposait son âme des luttes intérieures, comme la vue d'une oasis embaumée repose et réjouit le voyageur qui a trop longtemps erré dans le désert.

Il ressentait des joies infinies à surprendre ces premières curiosités, à satisfaire ces premières aspirations vers un idéal que, sans doute, on n'approche jamais, auquel pourtant on rêve toujours !

Enfin il avait ce que l'homme privé des bonheurs austères du foyer cherche avec tant d'avidité dans cette société où il est seul : des amis, des disciples. Des amis tendrement aimés, qui sont l'espérance de l'avenir; des disciples, dignes du maître, laborieux, euthousiastes, riches d'illusions généreuses. Il les chérissait pour tout le bien qu'il leur faisait, — et ne songeait point à l'ingratitude, cette indépendance du cœur, qui est le vice humain par excellence, et que les animaux ont, sur nous, l'avantage d'ignorer.

Charles Buet.

MEMENTO CHRONOLOGIQUE

---

9 *décembre.* — A sa rentrée à la Chambre des députés, M. de Baudry d'Asson demande la parole pour un rappel au règlement. L'article 99 du règlement, dit-il, porte qu'avant de passer à l'ordre du jour, le président donne connaissance à la Chambre des communications qui la concernent. Le président aurait donc dû faire connaître à la Chambre la demande en autorisation de poursuites que je lui ai adressée le 27 novembre. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

M. Gambetta répond qu'il n'a pas donné connaissance à la Chambre d'une lettre qu'il considère comme ayant un caractère extra-parlementaire. C'est au parquet que M. de Baudry d'Asson aurait dû s'adresser dans la forme. Quant au fond, la lettre est une protestation contre le règlement, qui est la charte de cette assemblée; à ce titre, elle ne devait pas être communiquée à la Chambre.

Mgr Freppel a la parole sur l'article 3 du budget des recettes, relatif aux dispositions fiscales applicables aux congrégations religieuses. Il demande que l'on écarte de la loi les dispositions dont il s'agit pour les renvoyer à la commission saisie de la question du droit d'association. La majorité se prononce contre le renvoi demandé.

Au Sénat, discussion en deuxième lecture, du projet de loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles.

La Chambre des mises en accusation de la Cour d'Aix examine l'ordonnance rendue dernièrement par le premier président de cette Cour en faveur de la plainte au criminel qui lui avait été transmise par les Pères Prémontrés de l'abbaye de Frigolet, près de Tarascon. Malgré l'opposition du procureur général, la Chambre des mises en accusation confirme l'ordonnance du premier président dont elle adopte les motifs, les joignant à d'autres motifs tirés de la procédure.

D'autre part, la Chambre des mises en accusation de Rennes statue sur l'appel formé par les RR. PP. Récollets et Carmes et MM. de Seze et de Dezersaut contre l'ordonnance de M. le juge d'instruction se déclarant incompétent sur les plaintes déposées contre le préfet d'Ille-et-Vilaine et le commissaire central de Rennes, comme coupables du crime d'attentat à la liberté individuelle et du délit de violation de domicile.

La Cour réformant l'ordonnance du juge d'instruction, déclare qu'il était compétent et lui ordonne d'instruire contre le préfet et le commissaire central.

Le ministre de l'intérieur adresse aux préfets une circulaire les informant que jusqu'au vote de la loi sur les réunions, toute demande de conférence devra être faite au préfet du département où cette conférence doit avoir lieu, quel que soit le sujet à traiter. Les préfets auront seuls le droit d'autoriser toutes les conférences. Ils devront, suivant l'urgence, en référer au ministre de l'intérieur, par dépêche écrite ou télégraphique, et le ministre fera de même connaître sa décision par lettre ou par télégramme.

Dervisch-Pacha oblige les notables albanais à signer une protestation de fidélité au sultan, dans laquelle ils se déclarent très contents du gouvernement actuel. Dervisch somme les montagnards de restituer dans trois jours les munitions prises à Tousi et prend des mesures pour enlever à tous les Albanais les fusils se chargeant par la culasse. Le Montenegro réclame encore la possession du village de Kàliman qu'il soutient n'être pas compris dans la dernière convention.

M. Boissy d'Anglas, ambassadeur de France au Mexique, présente ses lettres de créance au président Diaz encore en fonctions. Le nouvel ambassadeur prononce à cette occasion un discours dans lequel il déclare que son gouvernement ne fera aucune réclamation relative aux différends du passé. Le président Diaz, dans sa réponse, fait une déclaration analogue pour ce qui concerne le Mexique.

En Suisse, l'Assemblée fédérale procède à l'élection du président et du vice-président de la Confédération, pour un an, ainsi qu'à celle du président du Tribunal fédéral pour la seconde période de six ans.

M. Anderwert est nommé président, et M. Droz, vice-président de la Confédération. M. Weber, candidat des libéraux est élu président du tribunal fédéral.

A Rome, la Chambre discute la loi sur les incompatibilités militaires. Après une discussion animée plusieurs députés appartenant à toutes les nuances sont éliminés.

A la Haye, tous les membres du parti ultra-protestant de la seconde chambre des États généraux quittent la salle des séances, avant le vote du budget, pour protester contre la politique du chef du cabinet.

La commission d'enquête chargée par le gouvernement anglais de rechercher la cause des maux dont souffre l'Irlande termine son travail et adopte une série de résolutions exprimant l'opinion que les troubles qui agitent en ce moment ce pays ont été provoqués artificiellement par des agitateurs de profession. Elle appelle surtout l'attention du gouvernement sur l'état d'anarchie dans lequel se trouve l'Irlande.

Les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche informent le gouvernement anglais que toute tentative pour régler la question grecque autrement que par les voies ordinaires de la diplomatie sera considérée comme devant mettre fin au concert européen.

Conseil extraordinaire des ministres ottomans. On y discute les termes d'une note relative à la Grèce, qui maintient comme dernière concession les territoires indiqués dans la note du 4 octobre. On se rappelle que cette note exclut les territoires de Larisse, de Metzowo, de Janina et de Tchamouly. La nouvelle note rédigée, sous forme comminatoire, demande le con-

cours efficace des puissances contre les armements manifestes de la Grèce, qui obligent la Turquie à s'armer de son côté.

A la Chambre des députés Belges, M. Frère-Orban parle pendant presque toute la séance. Il revient en détail sur les diverses phases de l'échange de vues avec le Vatican, sans apporter de nouvelles lumières dans le débat. Il ressort, au contraire, des documents qu'il produit que, dès le début de cet échange de vues, le Saint-Père marchait d'accord avec l'épiscopat belge dans la question scolaire.

La délégation d'Alsace-Lorraine élit son bureau et nomme pour président M. Schlumberger; pour vice-présidents : MM. le baron Zorn de Bulach père, et Janner; et pour secrétaires : MM. Guinzert, Goguel et Zorn de Bulach, fils. Voici la liste des projets que le gouvernement a soumis à la délégation.

« 1° Projet de loi sur la fixation du budget de l'Alsace-Lorraine pour l'exercice 1881-82;

« 2° Projet de loi concernant l'organisation de l'administration supérieure des forêts;

« 3° Compte général du budget d'Alsace-Lorraine pour l'exercice 1876 avec les comptes particuliers et les observations de la Cour des comptes de l'empire;

« 4° Aperçu des dépenses et des recettes de l'administration d'Alsace-Lorraine pour l'exercice 1879-1880;

« 5° Projet de loi concernant l'adjudication publique des propriétés immobilières;

« 6° Projet de loi sur la responsabilité du locataire ou du fermier en cas d'incendie;

« 7° Projet de loi sur l'exercice du droit de chasse;

« 8° Projet de loi concernant les secours à accorder aux employés forestiers invalides des communes et des établissements publics, ainsi qu'à la famille et à ses employés.

« Le gouvernement nomme une commission chargée d'examiner les nationalités des citoyens originaires d'Alsace-Lorraine qui, en vertu du traité de paix conclu avec la France, ont déclaré opter pour la nationalité française ou qui, sans opter, ont émigré jusqu'à la date du 28 janvier 1873. »

10. — Vote par le Sénat du projet de loi instituant des collèges de jeunes filles, une discussion très vive précède ce vote. Elle porte sur l'article quatre, qui exclut l'enseignement religieux du programme et y substitue le rationalisme et la morale indépendante sous le titre « d'enseignement moral ».

Réunion du groupe de la gauche républicaine, sous la présidence de M. Leblond. Ce groupe s'occupe de la magistrature et cherche un terrain de conciliation en dehors de la commission parlementaire. Il voudrait faire voter, comme transaction, un projet de M. Hérold, dont l'article principal admet, dans une certaine mesure, la réduction du nombre des Cours d'appel et des tribunaux de première instance. Cette réduction se ferait par décrets du Président de la République et le Conseil d'Etat entendu.

Réunion du centre gauche. Le projet de loi relatif à la laïcisation de l'enseignement fait l'objet principal de la discussion. Après un débat auquel

prennent part MM. Beaussire, Lacaze et plusieurs autres membres, la majorité se rallie au projet gouvernemental.

La commission relative à la modification du mode d'élection du conseil municipal de Paris entend MM. Constans et Herold. Le préfet de la Seine défend son projet le mieux qu'il peut et déclare en dernier ressort qu'il préfère le *statu quo* au scrutin d'arrondissement. Après le départ de M. Herold, la commission rejette, après l'avoir discuté, le projet du préfet de la Seine.

M. Jules Grévy reçoit en audience privée M. Balcarce, ambassadeur de la République argentine à Paris, qui lui remet les lettres par lesquelles M. Roca lui notifie son élévation à la présidence de la République argentine.

Une circulaire de M. Gladstone invite les membres du Parlement, appartenant au parti gouvernemental, à se trouver à leur poste, le 6 janvier, attendu que, dès cette séance, des projets de loi de la plus haute importance seront soumis au Parlement.

La Chambre des députés belges, après un débat parsemé de récriminations personnelles, vote par soixante-trois voix contre quarante-six le projet d'adresse en réponse au discours du trône. Inutile de dire que tous les amendements présentés par la droite ont été repoussés.

Le troisième anniversaire de la prise de Plewna est célébré d'une manière particulièrement brillante en Roumanie. L'éclat de cette solennité est rehaussé par la distribution des drapeaux aux nouveaux régiments créés cette année.

Ouverture du Parlement canadien. Le discours du trône, prononcé par le marquis de Lorne, annonce que des contrats ont été passés avec des maisons d'une grande réputation financière, en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, pour la construction et l'exploitation du chemin de fer du Pacifique et déclare que le pays jouit d'une grande prospérité.

11. — Réunion du conseil des ministres, sous la présidence de M. Jules Grévy. M. Constans rend compte à ses collègues de l'entrevue qu'il a eue avec les membres de la commission de la Chambre, chargée d'examiner le projet de sectionnement électoral de la ville de Paris et il conclut, afin d'éviter un conflit avec les Chambres, au retrait pur et simple du projet de loi.

La Chambre des députés continue la discussion de la proposition Brisson sur l'impôt extraordinaire dont ce dernier veut frapper les biens des congrégations religieuses, MM. Keller, Rouher et Mgr Freppel protestent inutilement contre l'adoption des articles 5, 6 et 7 de ce projet. Trois rappels à l'ordre sont infligés dans le cours de la discussion contre MM. de Baudry d'Asson, de Maillé et de la Bassetière, membres de la droite du Sénat. Réunion de la commission des douanes et de la commission relative à la réforme judiciaire. Cette dernière commission déclare qu'elle examinera successivement la question d'amovibilité, la réduction du nombre des tribunaux et le procédé à employer pour cette réduction.

M. de Baudry d'Asson saisit officiellement le Doyen des juges d'instruction, puis le tribunal de première instance de la Seine, d'une plainte contre MM. Gambetta, de Mahy et Margaine, députés, et Steyer, chef des huissiers de la Chambre, pour séquestration illégale, conformément aux articles 63 du

code d'instruction criminelle, 341 et 343 du code pénal et déclare, en outre, se porter partie civile.

Le Conseil fédéral de Suisse répartit de la manière suivante, pour l'année 1881, la direction des ministères : politique : M. le président Anderwert (suppléant M. Droz); intérieur : M. Schenk (suppléant M. Bavier); justice : M. Wetti (suppléant M. Anderwert); militaire : M. Hertenstein (suppléant M. Hammer); finances : M. Hammer (suppléant M. Hertenstein); commerce et agriculture : M. Droz (suppléant M. Schenk); postes et chemins de fer : M. Bavier (suppléant M. Wetti).

La commission danubienne discute longuement l'acte additionnel à l'acte réglant la navigation de Galatz à la mer Noire : cet acte additionnel, élaboré à la dernière session, est finalement adopté après de légères modifications.

Le groupe des députés dits de l'appel au peuple publie un manifeste dans lequel il énumère les promesses et les réformes que projette le parti bonapartiste et répudie les théories radicales du prince Jérôme-Napoléon. En même temps que les journaux insèrent ce manifeste, paraît *le Napoléon*, organe officiel du prince Jérôme, dont le programme se borne à ressasser quelques banalités sur la souveraineté du peuple et l'organisation de la démocratie.

12. — M. Bethmont, candidat de la gauche, est réélu député de Rochefort.

M. Gambetta, à l'occasion du cinquantenaire de l'association polytechnique, prononce à la Sorbonne un discours dans lequel il fait d'abord l'éloge de l'Association « dont l'œuvre d'enseignement a pour but, dit-il, de fortifier les ouvriers contre les erreurs, contre les vaines déclamations, contre les sophismes de ceux qui regardent en arrière, et d'assurer ainsi le triomphe de la démocratie républicaine et de la démocratie française. Le discours de M. Gambetta n'est ni plus ni moins qu'un congé en règle donné au spiritualisme démodé des Royer-Collard, des Victor Cousin, des Jules Simon, des Caro, des Janet, et c'est cette association trop *peu connue* de « pêcheurs d'hommes », que le chef de l'opportunisme charge de l'exécution du congé signifié ».

Le R. P. Pillon, directeur de l'école Saint-Joseph de Lille, comparaît devant le conseil académique de Douai, sous la sextuple prévention : 1° d'avoir laissé se reformer dans son établissement une congrégation non autorisée; 2° d'avoir, dans une lettre rendue publique, manifesté son mépris pour les décrets existants et affirmé leur illégalité; 3° de n'avoir pas, après le 31 août, fait une nouvelle déclaration en réorganisant l'école libre de Saint-Joseph; 4° d'avoir accepté, à titre purement apparent, les pouvoirs de directeur, sans en remplir effectivement les fonctions; 5° d'avoir sciemment omis la qualité réelle de deux professeurs, le P. Triœn et le P. Wantz; 6° d'avoir reçu cent cinquante élèves nouveaux, placés dans un internat dirigé par M. l'abbé Sellier, et à l'égard desquels aucune déclaration d'internat n'avait été faite. Le R. P. Pillon est défendu par MM. Chesnelong fils et Théry. M. Théry prend et développe des conclusions d'incompétence qui sont repoussées par le conseil. M. Théry fait alors, au secrétariat de l'Académie, une déclaration d'appel dont il se fait donner récépissé en bonne forme, puis il se retire, ce qui n'empêche pas le conseil académique de passer outre

et de condamner le R. P. Pillon à la suspension pendant un an et à ordonner l'exécution immédiate du jugement, nonobstant appel.

Le Saint-Père, dans une Encyclique adressée aux évêques du monde catholique, déplore les nombreuses et violentes perturbations, subies par les trois associations : la Propagation de la foi, la Sainte-Enfance, la Société de l'Église d'Orient. Ces trois associations étaient d'une aide puissante à la *Propagande*. Elles étaient destinées à instruire les populations barbares. Léon XIII déplore aussi les difficultés qui s'opposent au remplacement des missionnaires décédés ou infirmes, par suite de l'obligation de la conscription pour les jeunes gens et de diverses autres causes. Le Saint-Père invite les Évêques à étudier les moyens de venir au secours des missions.

Voici la traduction de cette admirable Encyclique :

LETTRE ENCYCLIQUE DE N. T. S. P. LÉON XIII, PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A tous les patriarches, primats, archevêques et évêques du monde catholique en grâce et communion avec le siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE.

« Vénérables Frères,

« Salut et bénédiction apostolique.

« La cité sainte de Dieu, qui est l'Eglise, n'étant limitée par aucune frontière, a reçu de son fondateur une telle force que chaque jour *elle élargit l'enceinte de sa tente et elle étend les peaux de ses tabernacles* (1). Or, bien que ces accroissements des nations chrétiennes soient dus principalement au souffle intérieur et au secours de l'Esprit-Saint, extérieurement toutefois ils s'opèrent par le travail des hommes et à la façon humaine.

« En effet, il convient à la sagesse de Dieu que toutes choses soient ordonnées et menées à leur fin par le moyen qui se rapporte à la nature de chacune d'elles. Mais ce n'est point par le moyen d'une seule espèce d'hommes ou d'œuvres que se fait cette accession de nouveaux citoyens à la Jérusalem terrestre. Car tout d'abord ceux-là sont au premier rang qui prêchent la parole de Dieu, et c'est ce que Jésus-Christ nous a enseigné par ses exemples et ses préceptes. C'est aussi ce sur quoi insistait l'apôtre saint Paul en ces termes : *Comment croira-t-on à celui qu'on n'aura pas entendu? Et comment entendra-t-on sans quelqu'un qui prêche? Donc la foi vient de l'audition, et s'obtient l'audition par la parole de Jésus-Christ* (2). Mais cette fonction appartient à ceux qui ont été consacrés régulièrement à cet effet.

« Or, ceux-ci reçoivent une grande aide et un grand secours de ceux qui ont coutume soit de leur fournir les ressources tirées des choses extérieures, soit de leur obtenir les grâces célestes par des prières adressées à Dieu. C'est pourquoi l'Evangile loue les femmes qui *donnaient de leurs biens* (3) à Jésus-Christ prêchant le royaume de Dieu, et saint Paul atteste qu'à ceux

(1) Is. LIV, 2.
(2) Rom. X, 14, 17.
(3) Luc. VIII, 3.

qui annoncent l'Evangile, il a été accordé par la volonté de Dieu qu'ils vivent de l'Evangile (1). Semblablement, nous savons que Jésus-Christ, parlant à ses disciples et à ses auditeurs, leur a donné cet ordre : *Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson* (2), et que ses premiers disciples, à la suite des apôtres, avaient accoutumé de s'adresser à Dieu en ces termes : *Accordez à vos serviteurs de publier votre parole en toute confiance* (3).

« Ces deux sortes de secours qui consistent à donner et à prier ont cela de particulier, qu'étant très utiles pour étendre plus au loin les frontières du royaume des cieux, ils peuvent facilement être procurés par tous les hommes de quelque rang qu'ils soient. En effet, quel est l'homme de si petite fortune qui ne puisse donner une faible obole; et quel est l'homme, si occupé de grandes affaires qu'on le suppose, qui ne puisse quelquefois prier Dieu pour les messagers du saint Evangile! Or, les hommes apostoliques ont toujours eu coutume de fournir ces sortes de secours, et spécialement les Pontifes romains, à qui incombe surtout le souci de la propagation de la foi. Néanmoins, les moyens de se procurer ces secours n'ont pas toujours été les mêmes, mais ils ont été divers et variété, selon la vérité des lieux et la diversité des temps.

« A notre époque, comme on se plaît à poursuivre les entreprises difficiles en associant les conseils et les forces de plusieurs, nous avons vu partout se fonder des sociétés; quelques-unes se sont même fondées à cette fin de servir à propager la religion dans certaines contrées. Mais celle qui brille entre toutes les autres, c'est la pieuse association qui s'est fondée en France à Lyon, il y a près de soixante ans, et qui s'est appelée du nom de la Propagation de la foi. Tout d'abord elle eut pour but de venir en aide à certaines missions en Amérique; mais bientôt, comme le grain de sénevé, elle crut et devint un grand arbre, dont les branches portent au loin le feuillage, si bien qu'elle étend son action bienfaisante à toutes les missions sur tous les points de la terre. Cette illustre institution a été promptement approuvée par les pasteurs de l'Église et honorée par eux d'abondants témoignages d'éloges. Les Pontifes romains Pie VII, Léon XII, Pie VIII, nos prédécesseurs, la recommandèrent vivement et l'enrichirent d'indulgences.

« Elle fut favorisée avec beaucoup plus de sollicitude encore et embrassée avec une charité vraiment paternelle par Grégoire XVI qui, dans sa lettre encyclique, publiée le 15 août de la quarantième année de ce siècle, a porté sur cette institution le jugement que voici : « C'est une œuvre assu-
« rément très grande et sainte, que Nous estimons très digne de l'admiration
« et de l'amour de tous les bons, celle qui est soutenue, accrue, fortifiée
« par les modiques offrandes et les prières quotidiennes adressées à Dieu,
« par chacun des fidèles; celle qui a été fondée pour subvenir aux ouvriers
« apostoliques, pour exercer, envers les néophytes, les œuvres de la charité
« chrétienne et pour délivrer les fidèles de l'assaut des persécutions. Et il
« faut croire que ce n'est pas sans une disposition particulière de la Provi-

(1) I Cor. IX, 14.
(2) Math., IX, 38. Luc, X, 2.
(3) Act., IV, 29.

« dence qu'en ces derniers temps elle ait été d'un si grand avantage et « d'une si grande utilité pour l'Église. En effet, lorsque l'ennemi infernal « assaille l'épouse bien-aimée du Christ par les machinations de toutes « sortes, il ne pouvait rien lui arriver de plus opportun que de voir les « chrétiens fidèles s'enflammer du désir de propager la vérité catholique, « joindre les efforts de leur zèle et de leurs ressources pour s'efforcer de « gagner tout le monde à Jésus-Christ. »

« Après avoir ainsi parlé, Grégoire XVI exhortait les évêques à travailler avec soin, chacun dans son diocèse, pour qu'une institution si salutaire prît chaque jour de nouveaux accroissements.

« Pie IX, de glorieuse mémoire, ne s'écarta pas des traces de son prédécesseur ; car il ne laissa échapper aucune occasion de favoriser une société si méritante, et d'augmenter encore plus sa prospérité. En effet, par son autorité, de plus amples privilèges d'indulgences pontificales furent conférés à ses membres ; la piété des chrétiens fut excitée à venir au secours de cette œuvre, et les principaux de ses membres, dont on avait constaté les mérites singuliers, furent revêtus de diverses marques d'honneur; enfin, certaines institutions, qui s'étaient adjointes à elle pour la seconder, furent hautement louées et exaltées par le même Souverain Pontife.

« Dans le même temps, l'émulation de la piété fit que deux autres sociétés se fondèrent, dont l'une s'appela de la *Sainte-Enfance de Jésus* et l'autre des *Ecoles d'Orient*. La première se proposait de prendre et d'amener aux habitudes chrétiennes les malheureux enfants que leurs parents poussés par la paresse ou la misère exposent inhumainement, surtout dans les pays chinois, où cette coutume barbare est plus en usage. Ce sont ces enfants que recueille avec tendresse la charité des fidèles, qu'elle rachète parfois et qu'elle s'occupe de laver dans les eaux de la régénération chrétienne, afin qu'ils s'élèvent avec l'aide de Dieu pour l'espoir de l'Église, ou tout au moins que, s'ils viennent à mourir, le moyen leur soit donné d'acquérir le bonheur éternel.

« L'autre société que nous avons rappelée, s'occupe des adolescents et s'efforce par tous les moyens de leur inculquer la saine doctrine, en même temps qu'elle veille à écarter d'eux les périls de la fausse science à laquelle ils sont souvent exposés en raison de leur imprudente curiosité d'apprendre.

« Du reste, l'une et l'autre société viennent au secours de la société plus ancienne qui a le nom de Propagation de la foi, et, unies avec elle par un pacte amical, elles conspirent au même but en s'appuyant aussi sur l'aumône et les prières des nations chrétiennes ; car toutes ont pour objet de faire que, par la diffusion des lumières de l'Évangile, le plus grand nombre possible de ceux qui sont en dehors de l'Eglise soient amenées à la connaissance de Dieu et l'adorent, avec Celui qu'Il a envoyé, Jésus-Christ. C'est donc à raison que notre prédécesseur Pie IX, ainsi que nous l'avons indiqué, a loué dans des lettres apostoliques ces deux institutions et leur a libéralement octroyé de saintes indulgences.

« Ces trois sociétés ayant donc fleuri avec la faveur si marquée des Souverains Pontifes et n'ayant jamais cessé de poursuivre chacune son œuvre avec un zèle sans rivalité, on les a vues produire d'abondants fruits de salut, aider puissamment notre congrégation de la foi à soutenir la charge des

missions, et prospérer au point de donner pour l'avenir l'heureux espoir d'une plus ample moisson. Mais les orages nombreux et véhéments qui ont été déchaînés contre l'Église dans les contrées depuis longtemps éclairées par la lumière évangélique ont causé du dommage aux œuvres mêmes destinées à civiliser les nations barbares. Beaucoup de causes, en effet, son venues diminuer le nombre et la générosité des associés. Et certes, quandt tant d'idées perverses sont répandus dans le peuple, qui aiguisent l'appétit du bonheur terrestre et bannissent l'espérance des biens célestes, qu'attendre de ceux qui ne se servent de leur esprit que pour désirer et de leur corps que pour se procurer le plaisir? Ces hommes-là font-ils, par l'effusion de leurs prières, que Dieu, touché dans sa miséricorde, amène par sa grâce victorieuse à la divine lumière de l'Evangile les peuples assis dans les ténèbres? Subviennent-ils aux prêtres qui travaillent et combattent pour la foi? Le malheur des temps est venu aussi diminuer les dispositions généreuses des gens pieux eux-mêmes, soit que l'étendue de l'iniquité ait refroidi la charité de beaucoup, soit que la gêne domestique, les perturbations politiques, sans compter la crainte de temps plus mauvais encore, aient rendu la plupart d'entre eux plus âpres à l'épargne et plus parcimonieux pour l'aumône.

« Par contre, de nombreuses et lourdes nécessités pèsent et pressent sur les missions apostoliques, la provision d'ouvriers évangéliques allant chaque jour en diminuant; et il ne s'en trouve pas d'aussi nombreux et d'aussi zélés pour remplacer ceux que la mort a enlevés, que la vieillesse a accablés, que le travail a brisés. Car nous voyons les familles religieuses, d'où sortaient un grand nombre de missionnaires, dissoutes par des lois iniques, les clercs arrachés de l'autel et astreints au service militaire, les bien de l'un et l'autre clergé partout mis en vente et condamnés.

« En outre, de nouvelles routes ayant été ouvertes, par suite d'une exploration plus étendue des lieux et des peuples, vers les contrées tenues jusque-là pour impraticables, des expéditions multiples de soldats du Christ se sont formées et de nouvelles stations ont été établies; et ainsi on manque maintenant de beaucoup d'ouvriers pour se dévouer à ces missions et apporter un concours opportun. — Nous passons sous silence les difficultés et les obstacles nés des contradictions. Souvent, en effet, des hommes fallacieux, des semeurs d'erreurs, se donnent pour des apôtres du Christ et abondamment pourvus des ressources humaines, entravent le ministère des prêtres catholiques, ou viennent après ceux qui sont partis, ou élèvent chaire contre chaire, croyant avoir assez fait et rendant douteuse la voie du salut à ceux qui entendent annoncer la parole de Dieu autrement par les uns et les autres. Plut à Dieu qu'ils ne réussissent point dans leurs artifices! Mais combien il est regrettable que tels et tels qui ont en dégoût de pareils maîtres ou qui ne les ont jamais connus et qui aspirent après la pure lumière de la vérité, n'aient souvent pas un homme pour les instruire de la saine doctrine et les amener dans le sein de l'Eglise! Petits enfants, ils demandent du pain, et il n'y a personne pour leur en donner : les pays sont comme une moisson blanchissante, et cette moisson est riche; mais les ouvriers sont peu nombreux et ils le deviendront peut-être encore moins.

« Puisqu'il en est ainsi, Vénérables Frères, Nous estimons qu'il est de notre

charge de stimuler le pieux zèle et la charité des chrétiens, pour qu'ils s'efforcent, soit par leurs prières, soit par leurs aumônes, d'aider l'Œuvre des Missions et de favoriser la Propagation de la foi. Les biens qu'on se propose. les fruits à recueillir, montrent l'importance de cette sainte entreprise. Elle a, en effet, pour objet direct la gloire du nom de Dieu et l'extension du règne de Jésus-Christ sur la terre; elle est aussi un bienfait inappréciable pour ceux qui sont tirés de la fange des vices et des ombres de la mort; car non seulement ils deviennent aptes au salut éternel, mais ils sont amenés de la barbarie et d'un état de mœurs sauvages à la plénitude de la civilisation. De plus, elle est pour ceux qui y participent, grandement utile et fructueuse, puisqu'elle leur assure les richesses spirituelles, leur fournit un sujet de mérite, et leur donne, pour ainsi dire, Dieu comme débiteur.

« Vous donc, Vénérables Frères, qui êtes appelés à partager notre sollicitude, Nous vous exhortons de plus en plus à vous efforcer unanimement de venir en aide avec zèle et ardeur aux missions apostoliques, mettant en Dieu votre confiance et ne vous laissant effrayer par aucune difficulté. Il y va du salut des âmes, pour lequel notre Rédempteur a donné sa vie et nous a confié, à nous évêques et prêtres, l'œuvre sainte de compléter son corps. C'est pourquoi, en restant chacun au poste où Dieu nous a placés et à la garde du troupeau qu'il nous a confié, efforçons-nous ardemment d'apporter aux saintes missions les secours que nous avons rappelés comme étant en usage depuis le commencement de l'Eglise, à savoir la prédication de l'Evangile et ses prières, avec les aumônes des pieux fidèles.

« Si donc vous connaissez des hommes zélés pour la gloire de Dieu et en même temps disposés et aptes à partir pour ces saintes expéditions, encouragez-les, afin que la volonté de Dieu étant bien connue et manifestée, ils n'écoutent point la chair et le sang, mais plutôt qu'ils se hâtent de répondre à l'appel du Saint-Esprit. Auprès des autres prêtres, des ordres religieux de l'un et de l'autre sexe, de tous les fidèles enfin confiés à vos soins, insistez pour qu'ils méritent, par leurs prières incessantes, d'obtenir le secours divin en faveur des semeurs de la parole de Dieu. Que ceux qui prient invoquent la Vierge, Mère de Dieu, qui a la puissance de détruire tous les monstres des erreurs, et son très pur époux, que plusieurs missions se sont déjà donné pour patron et pour protecteur, et que dernièrement le Siège apostolique a établi patron à l'Eglise universelle; et aussi les princes et tout le collège des apôtres, d'où est partie la première prédication de l'Evangile qui a retenti dans le monde entier; enfin, tous les hommes éminents en sainteté qui ont consumé leurs forces dans ce ministère ou ont répandu leur vie avec leur sang. Qu'à la prière suppliante s'ajoute l'aumône, dont l'efficacité est telle qu'elle fera de ceux qui sont le plus éloignés et le plus occupés d'autres choses, les coadjuteurs des hommes apostoliques, les associés de leurs travaux et de leurs mérites. A notre époque, beaucoup souffrent de gênes de familles, mais que personne pour cela ne se décourage; la cotisation demandée pour cette œuvre ne peut être à charge à presque personne, puisque avec beaucoup de petites souscriptions mises en commun, on arrive à se procurer d'assez nombreuses ressources.

« Que chacun donc, sur vos exhortations, Vénérables Frères, considère

que sa libéralité ne lui sera point à détriment, mais à gain, parce qu'il prête à Dieu, celui qui donne à l'indigent, et c'est pour cela que la pratique de l'aumône a été appelée la plus fructueuse de toutes les opérations. En effet, si, au témoignage de Jésus-Christ lui-même, il ne perdra pas sa récompense celui qui aura donné un verre d'eau froide à l'un des plus petits, il aura, certes, une très grande récompense, celui qui, par la moindre obole donnée pour les saintes missions et par des prières, exerce des œuvres de charité à la fois nombreuses et variées, et celle que les saints Pères ont proclamée divine entre toutes, puisqu'il devient l'auxiliaire de Dieu pour le salut du prochain.

« Nous sommes assuré, Vénérables Frères, que, réfléchissant à ces choses, et enflammés par vos exhortations, tous ceux qui se glorifient du nom de catholiques ne manqueront pas à ce devoir de piété qui Nous est tant à cœur. Nous sommes assuré qu'ils ne souffriront pas de voir leurs efforts pour l'extension du royaume de Jésus-Christ vaincus par le zèle et l'habileté de ceux qui s'efforcent de propager la domination du prince des ténèbres.

« Cependant, priant Dieu d'être propice aux pieuses entreprises des nations chrétiennes, nous vous donnons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, principalement comme témoignage de notre bienveillance, à vous, Vénérables Frères, au clergé et au peuple confié à votre vigilance.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 3 décembre MDCCCLXXX, la troisième année de Notre pontificat.

« LÉON XIII, PAPE. »

M. Stanley, ancien ministre de la guerre sous le cabinet Beaconsfield, prononce, à Darwen, un discours sur la situation de l'Irlande. L'orateur rejette toute la responsabilité des événements d'Irlande sur le ministère actuel. — Sous la dernière administration conservatrice, des mesures de secours sagement conçues et largement appliquées ont contenu l'insurrection latente. — Il s'est produit quelques excès par-ci par-là ; mais le gouvernement étant armé de lois exceptionnelles n'avait pas à solliciter de nouveaux pouvoirs du Parlement. Aujourd'hui que ces lois exceptionnelles n'existent plus, l'insurrection s'est ouvertement déclarée. M. Stanley ne s'explique pas que le ministère reste impassible et refuse de demander des armes qu'on lui octroierait sans marchander. Pour M. Stanley, cette faiblesse est toute la cause du bouleversement social qui se produit en Irlande. Abordant le côté économique de la question, M. Stanley examine les réformes législatives qui paraissent en faveur chez les ministres et celles que réclament MM. Parnell et consorts. Selon lui, les unes et les autres sont également utopiques. Elles tendent à créer une classe de paysans propriétaires, par opposition aux lords propriétaires. Pour M. Stanley, cette réforme n'est pas possible en pratique, la terre ne saurait rester longtemps le patrimoine du grand nombre. M. Stanley promet que toutes les propositions qu'on soumettra au Parlement feront l'objet d'un examen impartial de la part des conservateurs qui les voteront, quand ils les jugeront efficaces et pratiques.

Constitution d'un nouveau ministère Bulgare sous la présidence de M. Lobaveloff.

13. — A la chambre des députés, vote de l'ensemble du budget des recettes. Avant le vote, M. de La Rochefoucauld, parlant au nom des députés de la droite, déclare qu'ils s'abstiendront.

« Messieurs, dit cet honorable député, je tiens, au nom de mes amis et au mien, à motiver notre attitude à l'occasion du vote du budget.

« Le budget des recettes renferme contre des citoyens français des taxes et des mesures vexatoires et inquisitoriales contraires à tous les principes de liberté et d'égalité devant l'impôt, auxquelles il nous est impossible de nous associer. J'ajoute que la minorité ayant été systématiquement exclue de la commission des finances, nous ne pouvons pas voter un budget que nons n'avons pas été admis à constater, et nous protestons une fois de plus contre cette atteinte portée à la sincérité du régime parlementaire. »

M. Rouvier, rapporteur général du budget, lit à la commission son rapport sur les modifications apportées par le Sénat au budget des dépenses de 1881. Ce rapport est adopté. Il conclut au rejet des augmentations de crédit votées par le Sénat.

Conseil extraordinaire des ministres anglais. Le motif de cette réunion inattendue est l'aggravation de l'état de l'Irlande. M. Forster, qui s'est rendu sur les lieux pour y étudier l'état des esprits, déclare qu'il renonce à l'espoir de rétablir l'ordre et le calme par des mesures ordinaires ; il demande en conséquence que le gouvernement convoque immédiatement le Parlement, à l'effet de prendre des mesures coercitives. Le conseil des ministres s'ajourne au lendemain pour prendre une décision définitive.

Charles DE BEAULIEU.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES NOUVEAUX JOURNAUX DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

I. — L'Illustration pour tous.

Ce journal fut fondé il y a trois ans par la *Société Bibliographique*, dans le but d'augmenter le nombre si restreint des bonnes publications illustrées. Récemment acquis par la *Société générale de Librairie catholique*, immédiatement amélioré et transformé, il est aujourd'hui l'un des plus hautement appréciés et des mieux accueillis.

Comme rédaction, l'*Illustration pour tous* ne connaît pas de limite : en effet, *Histoire*, *Nouvelles*, *Voyages*, *Causeries agricoles et scientifiques*, *Anecdotes*, rien ne lui échappe. Ce qui caractérise ce journal, c'est *la variété!* Point de ces longs et grands romans, qui passionnent et qui font un pont dangereux pour aller vers les mauvais auteurs du jour.

Des nouvelles saisissantes, des voyages intéressants, instructifs, les meilleurs passages de nos auteurs contemporains, etc., voilà son programme.

En un mot, pas une ligne neutre, tout est pesé, choisi, rien n'est inutile, tout coup porte, tout concourt vers le but suprême : *émouvoir*, pour porter au bien ; *instruire*, pour le bien faire.

L'*Illustration pour tous* paraît chaque samedi, par livraison grand in-octavo à deux colonnes, grande gravure en tête et plusieurs autres dans le texte.

L'abonnement ne coûte que 5 francs par an, et encore, sur cette minime somme, la direction accorde en prime *deux francs* de livres à choisir dans une liste spéciale. — C'est le germe d'une petite bibliothèque, surtout pour celui qui placerait plusieurs abonnements.

Nous recommandons expressément à nos lecteurs l'ILLUSTRATION POUR TOUS. Un numéro spécimen leur sera adressé sur demande.

II. — Le jeune âge illustré.

Comme le titre l'indique, ce journal est destiné aux enfants. En voici le programme sommaire :

I. — HISTOIRES, VOYAGES, APOLOGUES, PROVERBES, ANECDOTES HISTORIQUES, DEVINETTES, ANAGRAMMES, MOTS CARRÉS, CHARADES, RÉBUS, ETC., ETC.

II. — *Courrier des enfants.* Sous ce titre, un rédacteur spécial racontera

aux enfants, avec un style et des réflexions en rapport avec le jeune âge, les divers faits du jour : accidents, crimes, incendies, exemples et actes louables. Tout prêtera matière à la moralité, à l'instruction. S'il s'agit, par exemple, d'un malheur en chemin de fer, d'une explosion de mine, d'un lancement de navire, d'un départ d'aérostat, on joindra à la notion succincte du fait quelques petites notions scientifiques, historiques, anecdotiques. L'enfant apprendra, les parents se ressouviendront et complèteront.

III. — *Promenades et visites.* Ici on parlera des belles places, des belles avenues, des grandes rues, des galeries vitrées, du Cirque, de l'Hippodrome, de Robert-Houdin, du Jardin d'acclimatation, du Jardin des Plantes, des Expositions, des Musées, des Monuments, des grandes villes, — Comment on se présente, comment on salue; quelle tenue à table, au salon, quand parler et quand se taire, on le dira ici encore, aimablement et pour leur profit, à nos jeunes lecteurs.

IV. — *Concours mensuels.* Voici encore une partie absolument neuve : la direction ouvre un concours *mensuel* pour la solution de tous jeux d'esprit, rébus, charades, mots carrés, devinettes quelconques en un mot, qui seront proposés dans le *Jeune âge illustré*, et à cet effet elle institue trois prix : 25 fr. au 1er, — 15 fr. au 2e, — 10 fr. au 3e, — 5 fr. aux 9 suivants, et cela tous les mois.

Ces prix seront payés en livres ou en jouets d'une valeur équivalente à chacun d'eux. Il y a pour cela un catalogue spécial : on n'aura qu'à y faire un choix.

Supposez que le même soit premier plusieurs fois dans l'année : pour un abonnement qu'il aura payé 10 fr., il recevra en beaux livres ou en beaux objets d'enfants 50 fr. s'il a seulement gagné deux fois; 100 fr., s'il a gagné quatre fois; 150 fr., 200 fr., si la chance l'a favorisé six fois, huit fois.

Un simple abonné de trois mois, qui se trouverait le premier gagnant chaque mois, recevrait 75 fr. de ces livres ou de ces objets à son choix : c'est-à-dire plus de dix fois le montant de son abonnement.

Le *Jeune âge illustré* paraît sous la direction de Mlle Lérida Geofroy, l'élégante et pieuse traductrice des *Contes des Anges*, la *Colombe du Tabernacle* et *Marie Immaculée.*

Le 1er numéro, paru samedi, contient les articles suivants :

Lérida Geofroy : Chers enfants; — Incompris! (deux gravures); — *E. de Montpezat* : Les Grelots d'or (avec trois gravures); — *Léon Gautier* : Le Sommeil des enfants (poésie); — *A Prat* : Le Sommeil de petit Pierre (avec gravure); — *A Brun* : Histoire d'un moineau (avec gravure); — *Oudeis* : Le géant Olorus; — *A. B.* : L'anguille, conte provençal (avec gravure); — Variétés; — *P. L. B. Sabel* : Heures de loisirs, ou Jeux d'esprit et Combinaison.

Prix de l'abonnement : 1 an, 10 fr.; — 6 mois, 5 fr.; — 3 mois, 3 fr.

III. — L'Ami des Livres.

Ici, nous reproduisons textuellement le programme.

I

L'*Ami des Livres* a pour but de faire connaître les livres utiles et honnêtes et de contribuer le plus possible à leur diffusion. — Son programme à cet effet :

Quand on veut acheter une bonne étoffe, ce n'est pas sur une annonce éclatante qu'on se décidera; mais on demande l'échantillon, on veut voir, palper, se rendre compte du dessin et de la couleur, en un mot s'assurer d'avance de toutes les qualités de l'étoffe. Un gourmet, non plus, ne juge pas de la bonté d'un plat pour en entendre parler au cuisinier : il faut qu'il y goûte lui-même.

Tel se pose l'*Ami des Livres* devant ses lecteurs. En présence de la quantité toujours croissante de livres superficiels et malsains qui nous inondent, il vient faire œuvre d'enquête et d'information auprès du public en faveur de ceux qui se présentent avec des mérites réels; dans d'incontestables garanties de talent, d'intérêt, d'utilité, et surtout de moralité.

Son plan, le voici :

L'*Ami des Livres* publiera des extraits textuels de tels ou tels ouvrages parmi les plus recommandables.

A ces extraits, il ajoutera une courte notice indiquant ce que vaut l'ouvrage comme œuvre littéraire, quel en est l'esprit, à quels lecteurs il convient, quel effet doit ressortir de sa lecture.

Chose non moins essentielle pour bien fixer le lecteur : il indiquera le format, le nombre des pages, le soin apporté à l'impression, le prix broché ou relié.

Ainsi faisant, l'*Ami des Livres* croit avoir saisi le côté réellement fructueux et pratique de son but. En effet, grâce à la multiplicité de ses renseignements typographiques, il mettra en quelque sorte le volume sous les yeux, dans la main du lecteur. Au lieu d'un compte rendu froid et sec, d'une analyse inexacte et décolorée, il le lui fera connaître entièrement par des extraits, car de même que le style c'est l'homme, ces extraits seront le livre même.

Afin de se rendre vraiment intéressant et lisible, l'*Ami des Livres* ménagera ces extraits de telle sorte que chaque numéro réunira un peu de tout : *histoire, science, philosophie, morale, récréation.*

Pour circuler facilement, aller de main en main comme un journal quotidien et comme lui porter de part et d'autre sa semence, son bon grain, il en prend le format.

Son prix ! il a été aussi expressément calculé : l'*Ami des Livres* ne coûtera que 3 francs par an ! Nous nous trompons; il ne coûtera rien, car l'abonné a droit à 3 francs de livres comme prime.

Pour 3 francs ! pour rien ! De combien de livres aurez-vous la fleur, la quintessence ! Et quel bien vous pouvez faire moralement autour de vous en répandant ces perles pures, ces trésors choisis !

II

L'*Ami des Livres* sera entièrement à la disposition de ses abonnés pour leurs diverses demandes.

Indépendamment de son programme littéraire, tel que nous venons de l'exposer, l'*Ami des Livres* sera heureux de rendre à ses abonnés tous les services possibles.

Ainsi, dans une correspondance consultative publiée dans chaque numéro, il répondra à toutes les questions bibliographiques ou littéraires qui lui seront posées.

Il s'emploiera pour l'achat, la vente ou la composition des bibliothèques.

Il facilitera l'acquisition des livres rares et précieux, l'échange de volumes contre volumes, d'éditions contre d'autres éditions plus récentes ou plus anciennes.

Pour que le lecteur soit bien tenu au courant du mouvement littéraire, l'*Ami des Livres* donnera la liste des principaux ouvrages parus, d'un numéro à l'autre, chez les divers libraires.

Il publiera, dans chaque numéro, une série de *Livres d'occasion*, avec l'indication sommaire de l'état où ils se trouvent et des conditions où on peut les acquérir.

Enfin, tous les ouvrages dont il parlera ou qu'il annoncera, pourront lui être demandés : il les procurera au prix vendu chez l'éditeur.

Voici le sommaire du 1er numéro paru hier :

La France avant 89 : Clergé, Noblesse, Peuple (Extrait du 4e volume de *Le Mal et le Bien*, par Eugène Loudun). — Ayons le courage de notre opinion (Extrait des *Conseils du P. Olivaint aux Jeunes gens*). — Pensées de Paul Féval sur le Divorce (Extrait de *Pas de Divorce*, par Paul Féval). — La Réputation et la Gloire (Extrait des *Plateaux de la Balance*, par Ernest Hello). — Revue littéraire de l'année, par J. de Tarade. — Liste des *livres d'occasion* actuellement en vente à la Société générale de Librairie catholique. — Liste des ouvrages donnés en prime aux abonnés de l'*Ami des Livres*.

CALENDRIER HISTORIQUE de l'enseignement et des institutions de la France avant la Révolution pour 1881. — Bray et Retaux, éditeurs, 82, rue Bonaparte, Paris. — Prix : 1 franc.

De nos jours, où l'on entend exalter de tous côtés les bienfaits de la Révolution, où l'on représente l'Église comme un immense éteignoir, capable seulement d'étouffer le génie et de s'opposer à tous les progrès, on est heureux de pouvoir rencontrer un ouvrage d'une lecture facile, dans lequel se trouve exposée fidèlement, et d'après les documents authentiques, l'histoire des bienfaits du clergé et de la royauté.

Un historien, qui aime à remonter aux sources, s'est plu dans un travail consciencieux à nous montrer que c'est l'Église qui de tous temps a favorisé la science, et que c'est aux moines et au clergé que la France doit ses plus

belles institutions, ses collèges, ses établissements d'instruction primaire, ses académies, que c'est à la royauté que notre pays doit toutes ses libertés et sa prospérité.

C'est donc faire une œuvre utile que de contribuer à répandre partout un travail où les intérêts de la religion sont défendus avec autant de zèle que de talent.

MADÉRAT.

LE SIÈGE DE FRIGOLET, poème épique en trois chants, par Jehan de la Tour d'Aillane. — Aix, chez Nicot; et Paris, Société générale de Librairie Catholique. — Prix : 30 centimes.

Nous venons de lire et nous tenons à signaler à nos lecteurs un petit poème inspiré par la fameuse expulsion des Prémontrés de Frigolet, poème semé de traits plaisants, écrit avec une verve, une bonne humeur, et un esprit qui vous font sourire d'un bout à l'autre. On retrouve là la vraie sève gauloise, qui venge la justice et le droit, en déversant le ridicule sur les tristes vainqueurs, le général Guillot (Billot), le préfet Poutrelle (Poubelle), et aussi, qui plaint nos pauvres soldats venus à cette campagne de Carnaval.

Déjà depuis trois nuits, sous le ciel étoilé,
Nos guerriers, dans leur sac, que transpercent les brumes,
N'ont pas un seul laurier, et portent mille rhumes!
Au lieu des vieux refrains que chantent les zouzous,
On n'ouït dans leurs rangs que des quintes de toux.

Le poème : le *Siège de Frigolet* en est à sa septième édition; c'est un succès complet, et un succès mérité.

E. L.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE DES MATIÈRES

DU IXe VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

N° 49. — 15 OCTOBRE 1880.

Pages.

I. Léon XIII et le Vatican, par Léonce de la **Rallaye**. 5

II. Journal d'un officier pendant la Commune (suite), par **Delorme**. . . . 27

III. Les Epopées françaises, par Clarisse **Bader**. . 40

IV. Qu'est-ce que la vérité? (fin), par J.-B. L. **Decès**. 56

V. Les Pays oubliés (suite), par V. **Vattier**. . . 84

VI. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 96

VII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 107

VIII. Bulletin bibliographique, par E. **Charles**, Dr **Tison**. 124

N° 50. — 31 OCTOBRE 1880.

I. La Race française dans l'Amérique du Nord, par **Mothon** 129

Pages.

II. Un Bohême de lettres, par Ch. Le **Roux**. . . . 149

III. La Dépopulation en France, par l'abbé **Berthon**. 158

IV. Les pays oubliés (suite), par V. **Vattier**. . . 181

V. Journal d'un officier pendant la Commune (suite), par **Delorme**. . . . 198

VI. Une héroïne des Catacombes, par F. **Périgaud**. 213

VII. Chronique scientifique, par Dr **Tison**. . . . 226

VIII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 243

IX. Bulletin bibliographique, par *** et Dr **Tison**. . 249

N° 51. — 15 NOVEMBRE 1880.

I. Les Étapes d'une conversion (dernière partie). — Le coup de grâce, par Paul **Féval**. . . 257

II. Le Tong-King (étude nouvelle), par Auguste **Lepage**. 279

Pages.

III. Catherine d'Aragon et le schisme anglican, par Léonce de la **Rallaye**. 295

IV. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 323

V. Journal d'un officier pendant la Commune, par **Delorme**. 332

VI. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 344

VII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 355

VIII. Bulletin bibliographique, par *** et Dr **Tison**. . 371

N° 52. — 30 NOVEMBRE 1880.

I. Les Étapes d'une conversion (dernière partie). — Le Coup de grâce (suite), par Paul **Féval**. 377

II. Les origines chrétiennes d'après M. Duruy, par **A. Rambouillet**. . . 401

III. Méditations d'un rêveur solitaire sur l'âme humaine, par R. R. . . 417

IV. Les Pays oubliés (suite), par **V. Vattier**. 426

V. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 444

VI. Un Bollandiste : le R. P. Remi de Buck, par Victor **Palmé**. 456

VII. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 467

VIII. Bulletin bibliographique, par *** et Dr **Tison**. . 488

N° 53. — 15 DÉCEMBRE 1880.

I. Les Étapes d'une conversion (dernière partie). — Le Coup de grâce (suite), par Paul **Féval**. 501

II. L'Église d'Orient, de Dioclétien à Mahomet, par E. **Duchesne**. . . . 528

III. Journal d'un officier pendant la Commune (suite), par **Delorme**. . . . 550

IV. Chronique scientifique, par le Dr **Tison**. . . 567

V. Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**. . . 592

VI. Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**. 603

VII. Bulletin bibliographique, par *** et Dr **Tison**. . 615

N° 54. — 31 DÉCEMBRE 1880.

I. Les Étapes d'une conversion (dernière partie). — Le Coup de grâce (suite), par Paul **Féval**. 629

II. L'éducation des filles, par **A. Rondelet**. . . . 654

III. L'Église d'Orient, de Dioclétien à Mahomet (fin), par L. **Duchesne**. . . 679

Pages.

IV. Journal d'un officier pendant la Commune (fin), par **Delorme**. . . . 702

V. Une héroïne des Catacombes (suite), par F. **Périgaud**. 708

VI. Scènes de la vie cléricale (suite), par Charles **Buet**. 718

VII. Memento chronologique, par Ch. de **Beaulieu**. 734

VIII. Bulletin bibliographique, par ***. 746

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES[1]

A

Au service du pays, par le R. P. Chauveau, 617.

B

Bader (Clarisse). Les Epopées françaises, 40.
Beaulieu (Charles de). Memento chronologique, 107, 243, 355, 467, 603 et 734.
Bernard (Daniel). Chronique parisienne, 96, 344, 592.
Berthon (abbé). La dépopulation en France, 158.
Bohême (un) de lettres, par Charles **Le Roux**, 149.
Bollandiste (un). Le R. P. Remi de Buch, par Victor **Palmé**, 456.
Bons points instructifs sur la botanique, 375.
Buet (Charles). Les scènes de la vie cléricale, 718.
Bulletin bibliographique, par E. **Charles**, et le Dr **Tison**, 124, 249, 371, 488, 615, et 746.

C

Calendrier perpétuel, par Escoffier, 127.
Catherine d'Aragon et le schisme anglican, par Léonce de la **Rallaye**, 925.
Chaire (la) *française* au douzième siècle, par l'abbé Bourgain, 251.
Charles (E.). Bulletin bibliographique, 124, 249, 371, 488, 615.
Chimie (la) *expliquée à mes enfants*, par Leclerc, 373.
Claire (sainte) *d'Assise*, par Clarisse **Bader**, 124.
Christophe Colomb, par Roselly de Lorgues, 488.
Chroniques (les) de *Jehan Froissart*, 618.
Chronique parisienne, par Daniel **Bernard**, 96, 344, 592.
Chronique scientifique, par le Dr **Tison**, 226, 567.
Comment j'ai retrouvé Livingstone, par Stanley, 496.
Contes de Saint-Santin, par le marquis de Chennevières, 621.
Contes (*nouveaux*) du bibliophile Jacob, 621.

D

Decès (Dr). Qu'est-ce que la vérité? 56.
Delorme. Journal d'un officier pendant la Commune, 27, 198, 332, 550 et 702.
Dépopulation (la) en France, par l'abbé **Berthon**, 158.
Didot et Ce (maison), 620.
Duchesne (L). L'Eglise d'Orient, de Dioclétien à Mahomet, 521 et 629.
Dumoulin et Ce (maison), 626.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique* sont écrits en majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

E

Education (l') des filles, par A. **Rondelet**, 654.
Eglise (l') d'Orient, de Dioclétien à Mahomet, par L. **Duchesne**, 528 et 679.
Egypte (l'), par Ebers, 620.
Epopées (les) *françaises*, par Clarisse **Bader**, 40.
Etapes (les) d'une conversion (dernière partie), par Paul **Féval**, 257, 377, 501 et 629.
Explication du catéchisme, par l'abbé Guillois, 374.

F

Fêtes (les) *chrétiennes*, par l'abbé Drioux, 623.
Féval (Paul). Les Etapes d'une conversion (dernière partie), 257, 377, 501 et 629.
Florence, par Yriarte, 627.
Fromentin (*Eugène*), par L. Gonse, 622.
Furne, Jouvet et Cᵉ (maison), 623.

G

Galerie religieuse du musée du Louvre, 623.

H

Hachette (la maison) 617.
Harmonies (*Les*) *du son et l'histoire des instruments* de musique, par Rambosson, 491.
Héroïne (une) des catacombes, par **Périgaud**, 213, 323, 444 708.
Histoire de la création des êtres organisés, par Hœckel, 495.
Histoire de France, par Demolins, 371.
Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par Chéruel, 374.
Histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle, 253.
Histoire des littératures étrangères, par Démogeot, 494.
Histoire générale de la nouvelle Espagne, par le P. Bernardino de Sahagun, 255.
Hollande (La), par Henri Havard, 622.

I

Incompris! par **Lérida Geofroy**, 617.
Ivanhoë, par Walter Scott, 490.

J

Jean-Baptiste (*Saint*), 627.
Journal d'un officier pendant la Commune, par **Delorme**, 27, 198, 332, 550 et 702.

L

Léon XIII et le Vatican, par Léonce de la **Rallaye**, 5.
Lepage (Auguste), Le Tong-King, 279.
Le Roux (Charles), Un bohême de lettres, 149.

M

Madame de Montmorency, par le comte de Baillon, 371.
Manuel de l'amateur des jardins, par Decaisne et Naudin, 495.
Marie Immaculée, Mère de Dieu, par le P. Kinane, 124.
Marins (*Les*) *du quinzième et du seizième siècle*, par Jurien de la Gravière, 250.
Martin (*Saint*), par Lecoy de la Marche, 489.
Méditations d'un Rêveur solitaire sur l'âme humaine, par R. R., 417.
Memento chronologique, par Charles de **Beaulieu**, 107, 243, 355, 467, 603 et 734.
Mémoires de Philippe de Commynes, 620.
Merveilles illustrées du Mont Saint-Michel, par Paul Féval, 500.
Monde (le) physique, par Guillemin, 618.
Monde (le) de la mer, par Alfred Frédol, 619.
Morale (*La*) *du Christ*, par le P. Reynaud, 124.
Mothon, la Race française dans l'Amérique du Nord, 129.
Mystères (les), par Petit de Julleville, 254.

N

Nature (la), *Revue des sciences*, 625.

O

Origines (les) chrétiennes, d'après M. Duruy, par M. l'abbé **Rambouillet**, 401.

P

Palmé (Victor) un bollandiste. — Le R. P. Remi de Buck, 456.
Paris (de) à Samarkand, 617.
Parti (le) de la liquidation sociale, par Hairdet, 249.
Pays (les) oubliés, par V. **Vattier**, 84, 181, 426.
Périgaud, une Héroïne des catacombes, 213, 323, 444 et 708.
Plon et Cᵉ (maison), 621.
Premiers (les) hommes et les temps préhistoriques, par le marquis de Nadaillac, 376.
Prisonniers dans les glaces, par Georges Fath, 621.
Purgatoire (Le) d'après les révélations des Saints, par l'abbé Louvet, 252.

Q

Quantin (la maison), 622.
Qu'est-ce que la vérité? par **Decès**, 56.

R

Race (La) française dans l'Amérique du Nord, par **Mothon**, 128.
Rallaye (Léonce de la). Léon XIII et le Vatican. — Catherine d'Aragon et le schisme anglican, 295.
Rambouillet. Les origines chrétiennes d'après M. Duruy, 401.
Revue Littéraire de l'ami du clergé, 497.
Roman (Le) d'un gentilhomme, par H. Lepage, 493.
Rondelet. — L'éducation des filles, 654.
Rothschild (maison), 624.
R. R. Méditation d'un Rêveur solitaire sur la vie humaine, 417.

S

Scènes (les) de la vie cléricale, par Charles **Buet**, 718.
Société générale de Librairie Catholique, 615.
Somme (La) du Catéchiste, par l'abbé Regnault, 372.
Station (La) du Levant, par Jurien de la Gravière, 250.

T

Tison (Dʳ). — Chronique scientifique, 226, 567.
Bulletin bibliographique, 124, 249, 371, 488 et 615.
Tong-King (le), par Auguste **Lepage**, 279.
Traité de physique, par Angot, 125.
Très (le) Saint-Sacrement. Etudes sur l'Eucharistie, 125.

V

Vattier (V.). Les Pays oubliés, 94, 181, 426.
Vincent (saint) de Paul, 626.
Volontaire (Le) de 1793, par Robert du Casse, 491.
Voyage littéraire au pays des étrennes, 615.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

REVUE du Monde Catholique. 1880
Oct.-Dec. v.64